



HAL
open science

Représenter la France à la cour des tsarines

Jean-Fred Warlin

► **To cite this version:**

Jean-Fred Warlin. Représenter la France à la cour des tsarines : Les deux ambassades de Joachim-Jacques de La Chétardie de 1739 à 1744. Histoire. Université Paris Sorbonne, 2017. Français. NNT : . tel-01727686

HAL Id: tel-01727686

<https://hal.science/tel-01727686>

Submitted on 9 Mar 2018

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



Université Paris-Sorbonne

**École doctorale II
Laboratoire de recherche centre Roland Mousnier**

THÈSE
pour obtenir le grade de

DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE

Discipline : Histoire moderne

Présentée et soutenue par

Jean-Fred WARLIN

Le 16 décembre 2017

Représenter la France à la cour des tsarines
Les deux ambassades de Joachim-Jacques de La Chétardie de 1739 à 1744

Thèse rédigée sous la direction du Professeur Lucien Bély

2017

Membres du jury :

M. le Professeur Lucien Bély (Université Paris-Sorbonne)
M. le Professeur Jean-Pierre Bois (Université de Nantes)
M. le Professeur Géraud Poumarède (Université Bordeaux-Montaigne)
M. le Professeur Éric Schnakenbourg (Université de Nantes)



*Deux démons à leur gré partagent notre vie
Et de son patrimoine ont chassé la raison.
Je ne vois point de cœur qui ne leur sacrifie.
Si vous me demandez leur état et leur nom,
J'appelle l'un l'Amour et l'autre l'Ambition.*

Jean de La Fontaine, « Le berger et le roi », *Fables*, X, 9.

Remerciements

Qu'il nous soit permis de remercier quelques-unes des personnes qui ont contribué à la gestation et à l'accouchement (légèrement dystocique) de cet ouvrage :

Mon épouse Anne-Sylvie d'abord pour sa patience, sa compréhension, ses encouragements, elle m'a en même temps soutenu et supporté, ce qui nous a donné la possibilité de mener cet ouvrage... à terme, sinon à bien.

Le Professeur Lucien Bély, pour ses critiques, ses suggestions et surtout l'exemple qu'il nous a donné d'acharnement au travail et de rigueur intellectuelle.

D'autres professeurs d'histoire, à Angoulême, à Lyon, ou à Little Rock (Arkansas), je veux parler de MM. Jacques Baudet, Simon Surreaux et Tom Kaiser, lesquels nous ont donné, qui des pistes de réflexion, qui des règles typographiques, qui des accès à des sources de première main.

Madame Élisabeth Badinter, notre assidue collègue aux Archives des Affaires Étrangères, nous a fait profiter des pépites qu'elle a rencontrées au cours de ses recherches.

Monsieur Lucien Tisseuil, châtelain de La Chétardie, qui collectionne avec grand soin tout ce qui a rapport à son lointain prédécesseur dans les lieux, nous y a reçus avec chaleur et nous a ouvert tous ses trésors.

Monsieur Stephan Buchon, qui travaille activement aux Archives de Vienne, a trouvé pour nous des pièces rares en allemand cursif.

Le Docteur Bertold Picard nous a apporté une aide considérable pour la découverte et l'interprétation des documents conservés à Hanau et touchant la mort de La Chétardie.

Monsieur Philippe Florentin nous a dévoilé les arcanes du Service Historique de la Défense et facilité l'accès à plusieurs documents des Archives Nationales.

Monsieur Edmond Varenne nous a efficacement aidés pour tout ce qui touche à la mise en page et à la présentation.

Notre filleul Alexandre Chanderot nous a permis, par ses compétences informatiques, de surmonter des problèmes qui nous paraissaient très difficiles.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE : Carrière jusqu'au coup d'État d'Élisabeth	29
DEUXIÈME PARTIE : Le coup d'État et ses suites.....	175
TROISIÈME PARTIE : L'intermède	283
QUATRIÈME PARTIE : La deuxième ambassade et la fin de carrière.....	355
CONCLUSION	417
Sources et bibliographie	429
Index	443
Table des matières détaillée	447
ANNEXES	(VOIR TOME II)

Avertissement : Le calendrier julien est « retardé » par rapport au calendrier grégorien adopté depuis Grégoire XIII (1582) dans les pays catholiques. Ce retard s'accroît d'un jour par siècle, sauf dans les millésimes multiples de 400 (1600, 2000) ; il était au XVIII^{ème} siècle de 11 jours, ce qui explique que nous proposons les dates des lettres écrites de Russie, de Suède ou d'Angleterre (dans les pays protestants, le calendrier grégorien devint officiel au milieu du XVIII^e siècle) sous un double format : exemple 14/25 juillet.

INTRODUCTION

Aux origines du sujet : présentation du marquis de La Chétardie

Le marquis Joachim-Jacques de La Chétardie (1705-1758) est un personnage haut en couleur, passionnément dévoué à la personne et aux intérêts de son Roi, dont la vie mouvementée aurait pu laisser une trace éclatante dans l'Histoire, et qui finalement est resté dans l'ombre pour avoir échoué dans ses grandioses projets. Pourtant, l'historiographie s'est assez peu intéressée à lui, et seul Pekarski lui a consacré il y a cent cinquante ans un ouvrage spécifique¹, mais qui a en fait le double inconvénient de n'être disponible qu'en russe et de contenir essentiellement des traductions dans cette langue d'extraits de sa correspondance. Les auteurs germanophones sont peut-être ceux qui l'ont « serré » de plus près, mais le personnage reste difficile à cerner et, comme souvent, les témoignages contemporains pèchent par la partialité de leurs auteurs et, par exemple, l'« Ode consolatoire dédiée au marquis de La Chétardie² », anonyme mais féroce, ne prétend pas à l'objectivité.

Le rôle pourtant de cet ambassadeur, auprès de la tsarine Anna Ivanovna, puis de la régente Anna Leopoldovna, et enfin auprès de l'impératrice Élisabeth a été important. « Il joua en Russie une comédie d'intrigue qui est une des plus étranges qui se soient jamais déroulées sur la grande scène du monde³. Il ne se proposa rien moins que d'assurer à son Roi l'alliance de la Russie au moyen d'une révolution ».

À l'issue de plusieurs années de travail, nous devons reconnaître qu'il reste de nombreuses zones d'ombre dans la compréhension du parcours de ce personnage, pétri de qualités (et de défauts), et l'on reste décontenancé devant la trajectoire fulgurante de ce jeune homme de petite noblesse, né orphelin de père, qui n'a été soutenu ni par une mère frivole, ni par une parentèle rare et désargentée, et qui a quand même, parallèlement à une brillante carrière militaire, mené des missions diplomatiques prestigieuses, et tenté, presque avec succès, de modifier la politique française en Europe orientale, qui, aux temps de Richelieu, de Mazarin et de Louis XIV, avait essentiellement ignoré la Russie, et qui la considérait comme une ennemie depuis la grande guerre du Nord et celle de Succession de Pologne. Il a été

¹ Pavel Pekarski, *Le marquis de La Chétardie en Russie, 1740-1742*, St Petersburg, Ogrizko, 1862

² *A consolatory ode. Inscrub'd to the Marquis de La Chetardie, on his disgrace, and return from the russian court*, Londres, 1744, Eighteenth century collections online, Gale, 1744.

³ Albert Sorel, *Essais d'Histoire et de critique*, Paris, Plo, ; 1883, 175.

l'apôtre, à la vérité un peu brouillon, d'une alliance étroite successivement avec la Prusse et avec l'empire des tsars, mais ses maximes n'ont pas rencontré beaucoup d'écho, ni à Versailles ni à Petersbourg. Ces zones d'ombre se teintent d'un halo de mystère quand on observe qu'il est un des rares ambassadeurs de son temps à ne pas disposer d'une rubrique dans le dossier « Personnel », consulté aux Archives des Affaires Étrangères. A la disette historiographique, s'ajoute ainsi une relative jachère archivistique.

A priori, le marquis paraissait être un personnage truculent. La rumeur publique (et plusieurs historiens éminents, de Raxis de Flassan jusqu'à Rambaud et Leroy-Ladurie) lui ont prêté un tempérament de feu ; il aurait été en effet l'amant de la tsarine à Petersbourg et celui de la maîtresse du roi de Sardaigne à Turin ; il y avait là de quoi fouetter l'imagination et considérer qu'il avait transformé ses séjours diplomatiques en ambassades, pour le coup, tout à fait « extra-ordinaires ». Pourtant, ces « extra » eux-mêmes, dont les rumeurs semblent avoir été largement répandues dans les chancelleries à son époque, du moins pour l'aventure slave, sont sujettes à caution ; nous montrerons que sa liaison avec Élisabeth repose essentiellement sur une lettre de l'ambassadeur de Prusse, et celle avec la comtesse de Saint-Germain sur bien moins encore. Ici à nouveau, nous n'avons pu déchirer entièrement le voile de mystère qui enveloppe le souvenir de ses missions.

De sa précoce entrée dans l'armée, nous déduisons que sa formation a dû être brève. Le fait d'avoir été bien fait de sa personne (un des plus beaux hommes de son temps selon le dictionnaire encyclopédique de Bruxelles), élégant causeur, fringant cavalier, hôte prodigue, et alerte danseur suffit-il à expliquer ses succès ? Nous inclinierions à penser que oui, et même à ajouter que son caractère un peu frivole et creux est responsable de ses échecs. Il s'est beaucoup trompé dans ses analyses, tant en sous-estimant notablement les forces et ressources de la Russie qu'en évaluant très imparfaitement le caractère de la princesse Élisabeth, qu'il a successivement crue trop timorée pour réaliser un coup d'État, puis susceptible de céder aux Suédois des territoires conquis par son père, et enfin incapable de maintenir ni la capitale ni l'héritage de celui-ci. Il s'est aussi inquiété de l'absence de « chef » pour conduire son « parti ». C'est pour ces raisons qu'il s'est convaincu de l'indispensabilité de coordonner une invasion suédoise avec l'entreprise de ladite princesse afin que les troupes scandinaves « donnent la main » à ses partisans, qui auraient, pensait-t-il, grand besoin d'être secourus par elles. C'est dans cet esprit qu'il avait fixé le 22 janvier 1742 pour « faire éclater » lesdits partisans, date qui a dû être *in extremis* avancée de plus d'un mois en raison de la décision d'Ostermann d'éloigner les gardes, principaux soutiens de la princesse, en les envoyant sur le front finnois. En attendant, l'ambassadeur suppliait la princesse de contenir

ses fidèles jusqu'au jour où il apparaîtrait comme le *deus ex machina* de la révolution planifiée par ses soins.

Même après l'élévation sur le trône d'Élisabeth, La Chétardie continuera à dénoncer son irrésolution, sa faiblesse, sa frivolité, et c'est pourquoi il s'est réjoui (au début) de la nomination d'un « homme fort » à la vice-chancellerie, qui servirait d'étai à cette princesse légère ; peu confiant dans les capacités de celle-ci, il avait même envisagé de faire donner le trône de préférence à Pierre de Holstein (13 ans)⁴. Ce pas de clerc prouve à tout le moins qu'à cette époque, soit six mois avant le coup d'État de la princesse, il n'avait aucune raison de se figurer dans la fonction de favori. Son erreur a été d'afficher une trop grande confiance en sa bonne étoile et, dans un pays lointain et dans une ambiance hostile, alors que la guerre embrasait l'Europe, de trop miser, avec trop peu de moyens, sur ses relations personnelles pour mettre à bas un système qui, malgré le caractère fluctuant des alliances entre puissances à son époque, lui a résisté.

La personnalité de La Chétardie est complexe ; n'est-il qu'un « petit marquis », comme cet Acaste que brocarde Célimène, dont la « personne est mince, et qui n'a de mérite que la cape et l'épée⁵ » ? Ou est-il, comme l'écrit Waddington, « un des diplomates les plus spirituels du XVIII^e siècle ? » La vérité doit se situer entre ces deux appréciations et, si l'on ne peut refuser à l'ambassadeur la faconde, l'esprit, le brio, l'art de la conversation, à une époque où « la conversation devient une diplomatie générale de la vie en société »⁶, force est de reconnaître que ces qualités ne lui ont pas suffi pour réussir des négociations difficiles.

Le contexte géopolitique était aussi particulièrement délicat ; la France sortait de la guerre de Succession de Pologne, où elle avait été confrontée à la Russie, et celle-ci, après les combats, avait renié sa parole en incarcérant l'ambassadeur Monti, son secrétaire Tercier, et les survivants des trois bataillons du comte de La Motte La Peyrouse de Rochon, colonel du régiment du Blaisois, qui furent conduits en Livonie et non dans un port neutre comme il avait été convenu lors de leur capitulation⁷.

Surtout, la mort à Vienne de l'empereur Charles VI allait, malgré les réticences de Louis XV et du cardinal Fleury, entraîner la France dans la guerre de Succession d'Autriche, et la mission principale de La Chétardie, à partir de 1741, sera d'empêcher l'empire des tsars, dirigé par des ministres hostiles à la France, de secourir son allié autrichien (l'alliance datait de 1726, et avait été signée par Catherine 1^{ère}, mère d'Élisabeth) ; tous les

⁴ Corr. Polit. Russie 36 fol.349v°, La Chétardie à Amelot, 16/27 juin 1741.

⁵ Molière, *Le Misanthrope*, Acte V, scène dernière.

⁶ Marc Fumaroli, *La diplomatie de l'esprit : de Montaigne à La Fontaine*, Paris, Hermann, 1994, page 295.

⁷ Jean-Fred Warlin, *J-P Tercier, l'éminence grise de Louis XV*, Paris, L'Harmattan, 2014, p. 43.

moyens seront mis en œuvre pour éviter ce scénario, depuis l'instigation de la Suède à entrer en guerre contre sa voisine jusqu'à la facilitation d'un « putsch » militaire en Russie afin qu'un gouvernement nouveau conduise une politique résolument différente.

C'était là une tâche bien difficile pour un homme de 35 ans, devant se frotter à des diplomates chevronnés comme par exemple Ostermann, plus âgé que lui de 18 ans et qui, ayant dû fuir la Prusse en 1703 pour avoir assassiné un étudiant à Iéna, travaillait à la chancellerie de Pierre 1^{er} depuis 1708. Certes, La Chétardie n'était pas tout à fait novice, puisqu'après un court séjour à Londres et à La Haye, il avait été employé à Berlin, ce qui était une rude école, attendu le caractère brutal et rugueux du roi-sergent, aux colères duquel il avait mieux su se soustraire que certains de ses collègues ambassadeurs ; toutefois, les problèmes qu'il avait rencontrés (essentiellement l'affaire des duchés de Berg et Juliers, dont il n'avait d'ailleurs guère fait progresser la solution), étaient moins essentiels pour la « tranquillité de l'Europe » que ceux qu'il devra affronter à Petersbourg.

Il nous a paru frappant que La Chétardie, ayant fréquenté les personnages français les plus considérables de son époque (Fleury, Belle-Isle, Voltaire), n'ait pas laissé un sillon plus profond dans l'Histoire, et que sa familiarité avec les souverains étrangers les plus puissants (Frédéric II, Élisabeth) se soit terminée par des mésintelligences et d'irréconciliables fâcheries. Reste à savoir s'il en porte la responsabilité ou si les « systèmes » des cours de France et de celles où il a exercé n'étaient pas en quelque sorte incompatibles. En effet, la brutalité du « système » russe, avec ses tortures, ses déportations massives en Sibérie, ses confiscations de terres, ses vengeances collectives (mesures qui pouvaient toucher tout un village, voire toute une région en cas de rébellion), sa chancellerie secrète érigée en institution du régime, sont bien éloignées des pratiques françaises du XVIII^e siècle, où l'absolutisme était aussi tempéré que faible. On verra, par exemple, vingt ans plus tard, les membres du parlement de Bordeaux (que Michel Lhéritier⁸ a définis comme un « syndicat de viticulteurs ») faire passer leurs intérêts propres avant ceux du Roi et menacer les commissaires royaux dans l'affaire du « terrier de Guyenne⁹ », où ces magistrats avaient usurpé des terrains viticoles sur les « domaines » de l'État. Cette « mauvaise jugerie bordelaise » (marquis d'Argenson), récidiva peu après en condamnant contre toute justice le subdélégué de Bergerac, Gontier de Biran, qui avait fait exécuter dans cette ville dont il était maire, des travaux d'urbanisme parfaitement légaux. Nous citons ces exemples parmi d'autres, pour montrer combien le pouvoir royal, représenté par ses intendants et ses

⁸ Michel Lhéritier, *L'intendant Tourny, (1695-1760)*, Paris, 1920 Thèse Lettres.

⁹ Michel Antoine, *Louis XV*, Paris, Arthème Fayard, 1989, pp700, 762 et seq.

subdélégués, s'humiliait devant les « bœufs-tigres¹⁰ », affichant ses limites, et démontrant combien il était différent du despotisme des souverains moscovites.

Par ailleurs, les fonctions d'ambassadeur sont multiples : aux activités de représentation et de négociation qui formaient la trame de son métier sont venues s'ajouter la protection des intérêts des nationaux et la promotion de leur commerce, et surtout l'information, c'est-à-dire l'espionnage. Ce dernier rôle s'avèrera particulièrement difficile en Russie, où la méfiance était généralisée et la xénophobie exacerbée. La Chétardie se plaint amèrement de la « solitude » où il est confiné par le refus des magnats de lui rendre visite, malgré l'excellence de sa table, et de sa difficulté à obtenir le renseignement le plus anodin, tant le secret, voire le mutisme, sont considérés comme des protections contre les mouchards, dont les délations amèneraient des châtements effroyables (« si vous demandez à un Russe quel jour la tsarine part pour Peterhof, il vous répond : Dieu seul le sait¹¹ »). Dans son cas précis, le fait d'avoir assisté en spectateur passif à des exécutions de « puissants », comme les Dolgorouki puis le ministre Volinski, et à de multiples révolutions de palais (chute de Biren, démission forcée de Munnich), lui a donné le sentiment de la fragilité du pouvoir et de la facilité qu'il y avait à le renverser. C'est cette conviction qu'il a fait partager à son ministre, jusqu'à obtenir de lui un acquiescement tacite à s'impliquer dans un complot. Il a également tenté de convaincre Élisabeth que le Roi ne la soutenait que par amitié personnelle : « dans la vue de la mener plus sûrement au point que je désirais en la persuadant qu'on n'était occupé que d'elle et de son avantage, je me parai de la satisfaction que le Roi aurait d'y avoir contribué et je fis assurer la princesse que les démarches de S.M. seraient constamment dirigées par l'unique plaisir de la voir contente sur le trône¹² ».

Pourtant la petite princesse, réputée frivole, légère, inattentive, l'a joué complètement ; non seulement elle a refusé avec autant de fermeté que de malice de signer tout engagement à rétrocéder des territoires, non seulement elle l'a accablé de compliments oiseux, non seulement elle a confié avec le plus grand sérieux à l'ambassadeur suédois Nolken une lettre confidentielle à porter en Suède qui ne contenait que des platitudes, mais encore elle s'est mise en situation de réaliser « sa » révolution sans aide extérieure et y a fort bien réussi.

Ce qu'on ne peut contester à La Chétardie, c'est un sens aigu de l'observation, surtout psychologique, qui lui a permis de rapporter à ses correspondants les moindres

¹⁰ Expression de Voltaire au moment des affaires Calas et Sirven, pour qualifier la sottise de bœuf et la férocité de tigre des parlementaires.

¹¹ Sirio, tome 86, lettre 76, La Chétardie à Amelot, 31 mai/11 juin 1740.

¹² Corr. Polit. Russie 36, fol.105v°, La Chétardie à Amelot, 21 avril/2 mai 1741.

dissensions qu'il percevait, par exemple, dans les relations entre le duc de Brunswick et son épouse ou entre Munnich et Ostermann, la formation de clans ou de cabales, et d'en tirer des déductions sur lesquelles il bâtissait sa stratégie de subversion du pouvoir. On doit aussi lui reconnaître une certaine lucidité : s'il a ambitionné le rôle de « favori » de la tsarine, il avait, longtemps avant son accession au pouvoir, perçu les limites et les dangers de ce statut : il écrit, en effet, après la chute de Biren, avec un certain instinct prémonitoire : « Il n'y aurait que l'état d'un favori trop déclaré qui pourrait entraîner le même mécontentement que le même principe a fait naître par le passé ¹³ ».

La Chétardie fait preuve aussi d'une certaine finesse en flairant les intrigues qui sont menées contre lui (comme celles de son ancien ami Lynar qui presse la régente de le faire rappeler), mais, à l'opposé, il montre un sentiment de sécurité qui confine à la naïveté en s'associant à Lestocq pour faire nommer à la vice-chancellerie celui qui sera leur ennemi commun le plus acharné, Alexis Bestoutcheff-Rioumine, et en ne se rendant pas compte de cette inimitié, ou encore en accordant toute sa confiance à d'Allion, sans s'apercevoir de la jalousie que son personnage et son caractère suscitent chez ce subordonné.

De même, dans son analyse des principales forces du pays, La Chétardie mentionne la noblesse, le clergé, les dignitaires civils, les officiers, il cite, pour mémoire « le peuple ¹⁴ », mais il méconnaît l'importance cruciale des simples soldats et singulièrement des gardes Préobrajenski, qui ont déjà manifesté leur puissance à l'occasion des avènements de Catherine 1^{ère} et d'Anna Ivanovna, et, plus récemment, lors de la déposition de Biren. C'est pourquoi il n'a ni compris, ni certainement, dans son for intérieur, approuvé que ce soit la soldatesque la plus inférieure qui ait en définitive procédé à la révolution de décembre 1741. Certes, il avait, à plusieurs reprises, noté la popularité de la princesse auprès de ces gardes, aux enfants desquels elle avait volontiers servi de marraine, et qui hantaient fréquemment et par dizaines les salles et antichambres de son palais. Mais, formé à une école où la discipline et la hiérarchie représentaient des valeurs primordiales, il ne pouvait concevoir, en sa qualité d'officier supérieur, que de simples hommes du rang prissent l'initiative de renverser leur souverain. Il avait pourtant anticipé, mais en l'improivant, cette possibilité dès octobre : « ici, c'est la soldatesque et la témérité de quelques officiers subalternes qui opèrent et peuvent opérer les plus grandes révolutions ». (Chapitre 3, § 2). Ce n'est qu'ultérieurement qu'il découvrira que plusieurs dignitaires tels Troubetzkoy, Ouchakov, Tcherkasski, le prince de

¹³ Corr. Polit. Russie 34, fol. 246v°, La Chétardie à Amelot, 11/22 novembre 1740.

¹⁴ Dans une lettre de novembre 1740, il parle du « gros de la nation dont Mademoiselle Élisabeth est l'idole »

Hesse-Homburg, sans s'être jamais exposés, se sont très vite ralliés à un complot dont ils avaient très certainement été les complices silencieux et cachés.

En revanche, si on peut comprendre que l'ambassadeur, dont le rôle effectif a été minime, ait tenté de « récupérer » le coup d'État et de s'en imputer le mérite, on peut critiquer le bien-fondé et même la moralité de certains des conseils ultérieurs qu'il donnera à la tsarine, comme celui de faire assassiner l'enfant-tsar déchu et d'attribuer son décès à la variole (qu'Ivan avait effectivement contractée et dont les stigmates grenus grêlant son gracieux visage auraient pu paraître porter la démonstration probante). De tels procédés pourront être utilisés par Catherine II (qui prétendra que le décès de son mari Pierre III était lié à une crise hémorroïdaire), mais ils ne conviennent point à un ambassadeur de France, et d'ailleurs Élisabeth-la-Clémentine repoussera avec horreur ces dégradantes insinuations.

La Chétardie s'est aussi trompé en prophétisant pour la Russie, sous le règne d'Élisabeth, le retour à l'anarchie et à la barbarie du siècle précédent, avec un régime faible déchiré par les factions. Au contraire, le règne fut stable et glorieux, dura vingt ans, et fut une ère de progrès économique et culturel où, loin de se replier sur lui-même, le pays prit une part importante et victorieuse aux affaires de l'Europe. Il s'est également leurré en espérant « tirer les marrons du feu » pour la France, car son étoile pâlit fort vite, au point qu'il dut demander son rappel dès l'été 1742 ; en effet, comme le soulignera avec perfidie d'Allion en réclamant à son ministre de l'argent pour une de ses informatrices : « quoique nous n'ayons pas tiré de la révolution les avantages qu'on devait en attendre, [la princesse Dolgorouki] nous a servi utilement¹⁵ ». Le refus hautain de la médiation de la France dans les pourparlers de paix avec la Suède, en dépit des premières impulsions favorables d'Élisabeth, a signé l'échec flagrant de l'ambassadeur. Il est certain qu'Amelot a également multiplié les erreurs, mais les instructions qu'il adressait à son envoyé étaient influencées par les rapports erronés reçus de ce dernier.

À la suite des conseils du Professeur Jacques Baudet, nous avons effectué, dans les Archives départementales de la Charente, une enquête démontrant l'antiquité de la noblesse des Trotti de La Chétardie. Le marquis lui-même, dans une lettre autographe écrite de Berlin en 1738 à un sien cousin Duplessis, se désole de n'avoir pas de relations avec la branche aînée de sa famille, avec laquelle il souhaite « nouer connaissance ». Il fait remonter la venue en France de celle-ci aux dernières années du XVe siècle, quand un de ses ancêtres, Jean Trotti, fils puîné de Jean-Galéas Trotti, originaire d'Alexandrie (Piémont), suivit Louise de Savoie lorsqu'elle quitta son père Philippe, comte de Bresse et gouverneur du Dauphiné, pour s'installer avec Charles d'Orléans, son mari (épousé en 1488 et dont elle eut le futur

¹⁵ Corr. Polit. Russie 1742, fol. 69, D'Allion à Amelot, 11/26 janvier 1743

François 1^{er} en 1494) à la cour d'Anne de Beaujeu. Ce Jean Trotti voyageur avait épousé l'héritière des La Chétardie, vieille famille angoumoise, à la condition d'en porter le nom et d'en écarteler les armes avec les siennes, celles dudit seigneur étant d'azur à trois épis d'or liés, au chef d'argent, chargé de trois pignes de sinople, celles des La Chétardie, d'azur, à deux chats d'argent, passant l'un au-dessus de l'autre. Il se flatte de compter dans sa famille un Jean Trotti, archevêque de Corinthe, un Guarneus Trotti, évêque d'Alexandrie, de nombreux militaires, dont Jean-Galéas Trotti (qui s'était battu du côté des Français, donc pour Valentine Visconti et contre François Sforza, à la mort du dernier des Visconti¹⁶, Philippe-Marie, en 1447), mais aussi des comtes d'Alexandrie, des gouverneurs et un François Trotti, conseiller de Louis XII. Ces origines transalpines sont encore si prégnantes aux yeux de certains qu'un historien aussi sérieux que Jeremy Black le considère comme aussi italien que Saint-Séverin¹⁷.

Le grand-père de notre héros (né 102 ans avant lui, en 1603) François Trotti de la Chétardie avait eu de Catherine Picquaute onze enfants, dont son père, Joachim V Trotti de La Chétardie. Ce Joachim V, né en 1640, épousa en 1703 la jeune Marie-Claire Colette de Bérard de Montalet de Villebreuil, âgée de 17 ans, recommandée par l'oncle du marié, l'abbé Joachim de La Chétardie, curé de Saint-Sulpice. L'abbé, «qui eut l'honneur de recevoir plusieurs brefs du pape Clément XI, et fut aussi honoré et estimé de Louis le Grand, quatorzième du nom», est auteur du fameux «catéchisme de Bourges», de célèbres sermons et d'*homélies* pour chaque dimanche de l'année et connu pour avoir refusé, par humilité, l'évêché de Poitiers, et aussi pour avoir été directeur de conscience de Madame de Maintenon. Celle-ci, qui avait élevé la jeune fille à Saint-Cyr, avait beaucoup d'affection pour elle, et ce fut elle qui arrangea le mariage du barbon¹⁸. Le père de la damoiselle, Jacques-Henri de Bérard, était attaché à la personne du comte de Toulouse, gouverneur de Bretagne et amiral de France, qui venait de s'illustrer (24 août 1704) à la bataille de Velez-Malaga.

¹⁶ Ce qui n'empêchera pas, 30 ans plus tard, Marc Trotti, chef de la justice de Milan, de faire condamner les assassins de Galéas-Marie Sforza, fils de François (et petit-fils de Philippe-Marie Visconti), dont un certain Carlo Visconti.

¹⁷ Jeremy Black, *A history of diplomacy*. Londres, Reaktion books, 2010, pp. 100-101.

¹⁸ Notre héros est Joachim VII, car Joachim VI est né de Gabriel II, fils de Gabriel 1^{er}, Joachim IV, curé de Saint-Sulpice, était le petit-fils de Gabriel 1^{er}.

Trotti, ou Trottin

seigneur de la Chétardie (exideuil)



Ecartelé, au 1 et 4 d'azur à trois gerbes d'or, au chef d'or chargé de trois pommes de pin de sinople (qui est Trotti), au 2 et 3 de sable à deux chats d'argent l'un sur l'autre (qui est La Chétardie).

- I) Jean Trottin, marié avec Marguerite Chastard. (Deux aveux rendus par ledit Jean, au seigneur de Chabanais, des 13 novembre 1541 et 15 janvier 1572.)
- II) Joseph Trottin, marié le 28 mars 1552 avec Guyonne de Chauvigny. (Donation faite par ledit Jean et ladite Chastard, à Joseph leur fils, à condition d'en porter le nom et les armes, du 26 juin 1545.)
- III) Gabriel de La Chétardie, marié le 31 octobre 1583 avec Hélié de Colonges.
- IV) Charles de La Chétardie, marié le 16 avril 1613 avec Charlotte de Nesmond.
- V) Jean de La Chétardie, marié le 14 février 1641 avec Catherine de Beaumont.

Jehan de la Chétardie, écuyer, seigneur du Bureau, commune de la Péruse.

En 1487, un certain Jean Trotti, originaire d'Alessandria en Piémont, dans la vallée du Tanaro, affluent du Pô, à 80 km au sud est de Milan, arrivait en France à la suite de Louise, fille du duc de Savoie, qui épousa Charles, comte d'Angoulême. Les actes notariés du XVIIIème siècle précisent que Jean Trotti était maître d'hôtel de la comtesse d'Angoulême. Il épousa en 1500 Marguerite Chastard. Comme celle-ci était la fille aînée d'une famille qui n'avait pas de postérité masculine, obligation fut faite à Jean Trotti d'ajouter à son nom celui de La Chétardie auquel était lié le fief et le château des Chotard ou Chostard, et d'associer les armoiries des deux familles dans le même blason. Ce qui devint en termes héraldiques le blason représenté ci-dessus.

Joachim V, ancien gouverneur de Breisach, de Belfort, puis de Landrecies, ville qui joua un rôle si important quelques années après sa mort¹⁹, dut considérer que la bataille qu'il allait livrer le soir de ses noces était une des plus difficiles de sa carrière, et l'on raconte²⁰ qu'il prit, pour stimuler sa vaillance, quelques poudres qui furent la cause de son trépas survenu dans les suites immédiates de la conception de notre héros.

Cette anecdote, également rapportée par La Place²¹ et par Dugas²² est manifestement erronée (l'âge du marié et le nom de la mariée sont fautifs), car le comte survécut deux ans à son mariage, mais, ce qui paraît certain, c'est que Joachim VII fut son fils posthume, car la signature de son père n'apparaît pas sur son acte de baptême, lequel eut lieu le 3 octobre 1705 en l'église de Saint-Sulpice, à Paris, et fut célébré évidemment par le curé Joachim de La Chétardie, cousin du père défunt, la grand-mère maternelle, dame Antoinette Christine de Soreau, assurant la fonction de marraine, et l'abbé de Balerne, Jacques de La Chétardie, frère du père, celle de parrain.

Privé de père (et de tout héritage)²³ et malgré la protection appuyée de son oncle sulpicien (décédé en 1714), le jeune Jacques-Joachim dut avoir une enfance difficile. Il n'a pas cinq ans lorsque sa mère, qui ne semble pas s'être beaucoup sacrifiée pour ce fils unique, se remarie le 23 mars 1708 avec le comte Ferdinand Solars de Monasterol, noble d'origine piémontaise. Ce dernier n'eut guère l'occasion de stimuler la carrière de son beau-fils, car ce seigneur, qui était l'envoyé à Paris de l'électeur de Bavière Maximilien II Emmanuel, mais aussi premier gentilhomme de sa chambre et lieutenant-général de ses armées²⁴, fut accusé de péculat et de prévarication. Le couple menait grand train à Paris et Saint-Simon nous décrit le comte comme « recevant ses subsides [de l'électeur], gros joueur, grand dépensier, et fort dans les belles compagnies, qui fit la folie d'épouser la veuve de La Chétardie, belle à peindre, sans esprit, mais très galante²⁵ et fort décriée²⁶ ». Cette beauté de la jeune Madame de Monasterol est confirmée par le président Hénault, qui la considère, avec Mesdames de Martel et de Villefranche, « comme l'une des trois beautés de Paris²⁷ », même s'il nuance son jugement en attribuant le mérite essentiel à sa couturière. Quoi qu'il en soit, le couple

¹⁹ L'attaque sur Landrecies, assiégée par les ennemis, préluda à la victoire de Villars sur le prince Eugène à Denain (1712).

²⁰ Prince Dolgoroukow, *Mémoires*, p. 472, Cherbuliez et Georg, Genève, 1867

²¹ La Place, (Pierre Antoine de), *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire et à la Littérature*, « le vieux garçon mort en cessant de l'être » ; Volume IV, pages 32-37. L'anecdote viendrait d'une demoiselle de Lussan, amie de couvent de Marie- Claire Colette, laquelle serait retournée au couvent passer les 9 mois précédant son accouchement.

²² Dugas de Bois Saint-Just, Jean-Louis-Marie, *Paris, Versailles et les provinces au XVIII^e siècle*, Paris, Gosselin, 1823.

²³ Comme il s'en plaint dans sa lettre au cardinal Fleury du 9/20 août 1740 (Sbornik imperatorskago ruskago istoričeskago obščestva) ou Société impériale russe d'histoire, que nous abrègerons désormais en SIRIO), tome 86, lettre 111.

²⁴ Archives nationales, Y 4301.

²⁵ Dangeau la considère « comme de médiocre esprit et de plus médiocre vertu » *Journal*, tome XVII, page 276, Paris, Firmin-Didot, 1854.

²⁶ Saint-Simon, *Mémoires*, année 1708, Pléiade, tome III, page 103.

²⁷ Président Hénault, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1911, p. 27..

semble avoir beaucoup brillé dans la capitale et mené un grand train « en fêtes, en chère, en meubles, en équipage, jouant le plus grand jeu du monde », facilité par la pension de trente mille livres octroyée en 1711 par Louis XIV au représentant de son allié Maximilien, lequel, privé de ses États, avait reçu en compensation la principauté de Namur et Luxembourg. Le comte de Monasterol a eu deux autres enfants de son épouse, mentionnés dans un acte de la généralité de Paris sous les prénoms d'Honorée-Louise et d'Armand-Augustin et, dans une de ses lettres de Turin, La Chétardie fait allusion aux frais que ce mariage collatéral lui a imposés : « le mariage de mon frère ne m'a pas permis de me dispenser de donner des dîners chaque jour à leur parenté et première noblesse. Les présents que la seule voix du sang m'eût prescrit de faire à ma sœur, tout médiocres qu'ils aient été, et bornés uniquement à ce que la décence exigeait de ma part, ont encore accru ma dépense²⁸ ». Cette sœur est également évoquée à propos d'un déplacement qu'il aurait fait à son chevet, à l'occasion d'une maladie²⁹. Quant au frère, son existence est confirmée par Alexandre-Antoine Barbier, qui écrit : « M. de La Chétardie était frère utérin de M. le comte de Monasterol³⁰ ».

Pour donner une idée du luxe ostentatoire déployé par le couple, rappelons cette anecdote du *Journal de la Régence*, rédigé par Buvat, l'ancien délateur de Cellamare auprès de l'abbé Dubois, où l'on voit l'enfant Roi Louis XV, âgé de six ans, tomber en arrêt place Royale à Paris (devenue place des Vosges en 1800) devant le phaéton de madame de Monasterol, « soutenu par quatre pilastres d'argent, dont le dedans était enrichi d'une très belle bordure d'argent, sur un velours cramoisi³¹ », le tout évalué à 40 000 livres. Hélas ! Les voitures dont se sert Phaéton sont sujettes à verser, et, dans le cas de M. de Monasterol, ce ne fut pas Zeus qui le foudroya, mais la jalousie de ses collègues ministres bavarois. Ceux-ci, en effet, commencèrent à s'émouvoir de plus en plus vigoureusement de l'inadéquation entre les sommes que Monasterol aurait dû faire parvenir en Bavière et celles que lesdits ministres recevaient effectivement. L'envoyé concussionnaire, en dépit de la protection de son maître (« il était entré fort avant dans les plaisirs de l'électeur »), fut donc convoqué à Munich, et, pressé de rendre des comptes sur l'argent qu'il avait détourné, ne put s'en tirer qu'en... se tirant une balle dans la tête en 1718. Le malheureux laissait une femme obérée et on imagine que l'adolescence de son jeune beau-fils, âgé de 13 ans, en devint brutalement plus spartiate que par le passé. Comme le résume sobrement Saint-Simon dans une annotation au journal de Dangeau : « la femme se consola avec ses galants d'être veuve, mais il ne lui resta qu'eux, et

²⁸ Corr. Polit. Sardaigne 219, fol. 293v°, La Chétardie à Puysieulx, 11 août 1751.

²⁹ Corr. Polit. Sardaigne 219, fol.409, La Chétardie à Saint-Contest, 19 novembre 1751.

³⁰ A-A. Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, Paris, 1820, p. 192.

³¹ Jean Buvat, *Journal de la Régence*, tome I, page 161, Plon, 1865.

avec le mari finirent la considération et l'abondance³² ». La paternité de Saint-Simon pour ce texte est affirmée par l'allusion qu'il y fait à l'ambassade de La Chétardie à Berlin (1732) alors que Dangeau est décédé en 1730.

Nous avons pourtant lieu de croire que la marquise fréquentait encore des grands de ce monde, qui ont pu contribuer à propulser le jeune La Chétardie dans la carrière ; en effet le prince Dolgoroukov observe : « parmi les amis intimes de Mme de Monasterol se trouvait Fleury, évêque de Fréjus, plus tard cardinal. Arrivé au pouvoir en 1726, Fleury envoya l'année suivante le jeune La Chétardie, qui était alors dans sa vingt-deuxième année, à Londres, puis en Hollande et, en 1731, ministre à Berlin ». Mais Chauvelin, secrétaire d'État aux Affaires Étrangères, en 1732, dans son instruction au jeune homme,³³ considère ces étapes comme éducatives sans plus (« occasion d'apprendre des choses qui trouveraient leur application pour le bien du service »). La Chétardie y fera allusion beaucoup plus tard : « Je n'ai jamais parlé des séjours trop dispendieux que j'ai été obligé de faire en commençant en Angleterre et en Hollande et qui ont été confondus dans mon envoi à Berlin³⁴ ».

Il écrit d'ailleurs à son protecteur dans un style fort courtisan : « À mesure que je me rappelle que c'est à vous que je dois et le régiment que j'ai et la place que j'occupe, je sens que ma confiance en vos bontés doit être sans bornes ». Le cardinal répondra : « vous ne pouvez pas douter que j'y veuille contribuer de tout mon cœur ». Postulant dès 1736 au grade de brigadier (qu'il devra encore attendre quatre ans), il sait comment flatter le prélat : « La nécessité de recourir au seul protecteur que j'aie et que je veux avoir m'excusera peut-être en quelque sorte³⁵ ». Nous verrons que, lors de son premier retour de Russie, c'est au cardinal mourant qu'il rendra sa première visite : « sur son lit de mort, Fleury écoutait encore les rapports de La Chétardie³⁶ ».

Par ailleurs, s'il a noué des liens d'amitié avec d'autres ambassadeurs (et notamment Saint-Séverin), il est possible qu'il ait trouvé quelques appuis dans des familles auxquelles la sienne était alliée, telles que celles des Régnault de l'Age ou des Polignac. Élisabeth de La Chétardie avait en effet épousé en 1650 René Régnault, seigneur de l'Age de Chirac³⁷, dont la mère était une Salignac de La Mothe Fénelon, tandis que Marie de La Chétardie s'était unie au comte François de Polignac, lui-même apparenté aux Brûlart de

³² Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, publié par Soulié et Dussieulx, Paris, Firmin-Didot, 1859, XVII, p. 276.

³³ **Annexe 9** Mémoire pour M. de La Chétardie, rédigé par Germain Chauvelin, Corr. Polit. Prusse, 93, fol.73, 4 mars 1732.

³⁴ Corr. Polit. Russie supplément 6, fol. 215, La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742.

³⁵ Corr. Polit. Prusse 102, fol. 179, La Chétardie à Fleury, 16 octobre 1736.

³⁶ Anne Mézin, « Fleury », *Dictionnaire des ministres des Affaires Étrangères*, Paris, Fayard, 2005, p. 134.

³⁷ Chirac est une bourgade des environs de La Chétardie.

Sillery, dont est issu le marquis de Puysieux, ministre qui appuiera Joachim-Jacques pour lui faire obtenir l'ambassade à Turin en 1749.

Le jeune homme s'était, selon certains,³⁸ illustré dès l'âge de seize ans en rédigeant un ouvrage sur les fortifications, « qui aurait été fort bien reçu » ; la même source affirme que, lors de son séjour à Londres, il aurait rencontré George 1^{er}, qui se serait déclaré enthousiasmé par les capacités du jeune homme et lui aurait prédit un avenir brillant. Moins l'était celui de ce roi, qui devait mourir peu après, en juin 1727.

Les relations entre le fils et la mère (qui sera son unique héritière) semblent avoir été dépourvues d'affection. Il se plaint de « ses mauvais procédés » à son endroit ; en effet, quand, en 1742, toujours à court d'argent, Madame de Monasterol, après avoir rencontré l'ambassadeur de Russie à Paris Cantemir³⁹, écrira en Russie pour en demander, c'est à l'impératrice qu'elle s'adressera, court-circuitant son fils ; celui-ci en manifesterait beaucoup d'aigreur, non tant de ne pas avoir servi d'intermédiaire que de voir ainsi étalées l'impécuniosité, la cupidité et la bassesse de sa mère. L'humiliation transparaît dans la lettre qu'il adresse à son ministre :

« Madame de Monasterol avait écrit à la tsarine pour intéresser ses bontés et en obtenir une pension. Vous jugerez aisément de la surprise et de la peine que cette circonstance m'a causée. Je n'ai d'abord pas voulu le croire, mais Brümmer m'a dit... qu'il avait eu la lettre entre les mains. Je fus encore plus consterné quand je sus de lui que la tsarine, par une suite des bontés dont elle m'honore et croyant ma mère dans le besoin, s'était résolue à répondre généreusement à sa demande. Je n'envisageai plus alors que la fausse démarche à laquelle s'était portée Madame de Monasterol, et combien elle s'était oubliée, s'écartant du respect qu'elle devait au Roi, en sollicitant une pension d'une princesse étrangère. J'exposai à Brümmer la situation de ma mère en lui expliquant que seule l'avarice avait pu la conduire à cette extrémité⁴⁰ ».

La jeunesse de Joachim n'a donc probablement pas été un chemin semé de pétales de roses. Nous le retrouvons à 16 ans, lieutenant réformé (c'est à dire avec des appointements moindres qu'un lieutenant en pied) au régiment du Roi le 15 juin 1721 (c'est alors qu'il aurait écrit un « traité sur les fortifications édifiées par Vauban »), puis lieutenant en 1726, aide-major avec rang de capitaine en 1730⁴¹. En 1722, il est au camp près de Versailles, entre Montreuil et Porchefontaine, où, pour l'éducation du jeune Louis XV, alors âgé de 12 ans, le Régent organise un siège ; une partie des soldats de ce régiment est commandée par le chevalier de Pézé⁴², tandis qu'une autre partie joue le rôle des ennemis assiégés. Ce fut très vraisemblablement le premier contact de La Chétardie avec le souverain, mais aussi avec le

³⁸ *Bulletin de la Société archéologique et historique de Charente*, 1862, III, 3, p. 400.

³⁹ Stefan Lemny, *Les Cantemir*, Paris, Complexe, 2009, p. 231.

⁴⁰ **Annexe 97** Société impér. d'Histoire de Russie (SIRIO), tome 100, lettre 113, La Chétardie à Amelot, 11 août 1742, p.314.

⁴¹ Pinard *Chronologie historique et militaire*, tome V, Paris, Claude Hérissant, 1760, page 492.

⁴² Michel Antoine *Louis XV*, Fayard, Paris, 1989, p. 121

chevalier de Pézé, gentilhomme de la manche⁴³ de Louis XV. Avec Pézé ce fut probablement le début d'une longue amitié, puisque le chevalier, surtout connu par le soufflet⁴⁴ que lui donna le petit Louis à l'âge de 10 ans pour le punir de lui avoir manqué de respect (Pézé en avait 40), et par sa liaison avec la très belle Madame de Gontaut (à ne pas confondre avec celle qui devint plus tard la maîtresse de Choiseul), a d'autres raisons de voir son nom passer à la postérité ; Hubert de Courtavel (il devint marquis de Pézé lors de son mariage en 1722⁴⁵) fut en effet un très hardi capitaine, auteur de nombreuses prouesses guerrières, qui avait combattu à Audenarde (1708) et à Malplaquet (1709), gouverneur de la maison royale de la Muette, lieutenant-général un mois avant sa mort. Lors de la guerre de Succession de Pologne, ouverte en 1733 par la compétition à la succession d'Auguste II entre le fils de ce dernier et Stanislas Leszczyński, Pézé fut héroïquement (et mortellement) blessé le 19 septembre 1734, d'abord au bras, puis, ayant malgré tout repris son commandement, à l'abdomen⁴⁶. « Le régiment du Roi a beaucoup souffert » à la bataille de Guastalla⁴⁷, victoire de l'armée franco-sarde commandée par Charles-Emmanuel III, flanqué des maréchaux François-Marie de Broglie et François de Coigny, sur les Autrichiens de Königsegg. Mais il devait aussi avoir le sens de l'amitié, puisqu'il semble avoir facilité la carrière diplomatique de son jeune frère d'armes en Italie, avec lequel il avait assiégé les châteaux de Milan⁴⁸, Novare et Tortone. En effet, si l'on en croit Luc de Clapiers, marquis de Vauvenargues, qui avait également servi (à 18 ans) dans la péninsule à cette période sous le maréchal de Villars, Pézé serait intervenu pour faire obtenir à son cadet La Chétardie le poste d'ambassadeur à Berlin⁴⁹.

Il est possible aussi que le jeune marquis ait été soutenu par le clan d'Argenson, car il signale l'étroite amitié qui unissait sa tante, Mademoiselle de La Chétardie (sept de ses tantes entrèrent en religion) et l'ancien garde des Sceaux et lieutenant de police Marc René de Voyer de Paulmy d'Argenson⁵⁰. Cela n'empêchera pas le fils de ce dernier, marquis d'Argenson, tout en se remémorant avec émotion la « correspondance qu'il a eue avec La

⁴³ Ainsi nommés parce que, leur fonction leur interdisant de toucher la main du monarque, ils ne pouvaient le saisir que par la manche. B. Hours, *Louis XV, un portrait*, Privat, Toulouse, 2009, p. 146.

⁴⁴ Michel Antoine *Louis XV*, Fayard, Paris, 1989, p. 107.

⁴⁵ J-B Pierre de Courcelles, *Dictionnaire historique et biographique des généraux français*, T.V, p. 40, Paris, A. Bertrand

⁴⁶ Pierre Massuet, *Histoire de la guerre présente*, p. 308, Amsterdam, François l'Honoré, 1735.

⁴⁷ Marquis de Lannion. Félix-François d'Espié, *Mémoires de la guerre d'Italie depuis l'année 1733 jusqu'à l'année 1736*, Paris, Veuve Duchesne, 1777, p. 244.

⁴⁸ Rappelons le bon mot du maréchal de Villars, répondant à la reine Polyxène de Savoie, (deuxième épouse de Charles-Emmanuel) qui lui demandait son âge : « dans deux jours, j'aurai Milan ».

⁴⁹ **Annexe 120.** Vauvenargues, *Œuvres posthumes et œuvres inédites*, *Lettre à M. le duc de Biron du 8 avril 1743*, Nancy, Paris, Furne et C^{ie}, 1857, p.248 : « quand vous obtiendriez pour moi que je fusse envoyé auprès du roi de Prusse, où M. de Pézé avait placé autrefois M. de La Chétardie, personne n'en serait surpris ».

⁵⁰ **Annexe 48** Corr. Polit. Russie supplément 7 fol. 6v^o, La Chétardie au comte d'Argenson, 30 novembre 1744.

Chétardie », de le critiquer sévèrement (« M. de La Chétardie, fin comme l'ambre devant M. le cardinal qu'il sait duper comme M. de Mirepoix⁵¹... »).

Nous avons dit ne pas avoir trouvé d'ouvrage spécifiquement consacré au marquis de La Chétardie, en dehors de l'opuscule que lui a consacré Jacques Baudet, historien et érudit charentais,⁵² et il nous a donc bien fallu puiser notre inspiration dans d'autres sources.

Les plus abondantes ont été les archives des affaires étrangères ou le « Sbornik imperatorskago russkago istoričeskago občestva » (Société d'Histoire impériale russe), que nous avons résumée sous son sigle SIRIO. C'est là, dans les échanges de l'ambassadeur avec ses collègues (à Stockholm, à Berlin, à Constantinople), ou avec son ministre à Versailles, qu'il dévoile ses projets, ses espoirs, ses craintes, ses opinions, ses succès et ses déboires. Ces sources permettent aussi de suivre l'évolution de sa pensée, par exemple comment il est passé de l'espérance de voir les Suédois récupérer leurs provinces perdues par la négociation à la conviction que cette rétrocession ne pourrait s'obtenir que par les armes. Nous pensons avoir été exhaustifs en ce qui concerne les « Correspondances Politiques », leurs « Suppléments » et les « Mémoires et Documents » Russie de cette période, mais nous avons également labouré les archives des pays avec lesquels La Chétardie était en correspondance, comme la Suède, la Prusse, la Turquie, sans négliger les pays avec lesquels nous étions en guerre, comme l'Angleterre et l'Autriche. Nous avons compulsé aussi les « Correspondances Politiques » de Sardaigne, puisque Turin a été sa dernière destination diplomatique.

Nous avons aussi tiré des documents des archives de Berlin (*Geheimes Staatsarchiv*), de Londres (*National archives*), (State Papers et Robinson Papers) et de Vienne (*Haus-Hof und Staatsarchiven*) pour avoir des points de vue différents sur les événements, notamment militaires, et sur leur retentissement dans les chancelleries.

Nous n'avons pas négligé les Archives Nationales de Paris, où nous avons trouvé, non seulement d'importantes ressources généalogiques, mais aussi des actes de vente, des baux et l'inventaire après décès du marquis ; sa mère se trouvait être son héritière unique, et la modestie de l'héritage lui a bientôt fait récuser le procureur au Châtelet qu'elle avait elle-même constitué sept mois auparavant. La pauvreté du marquis transparaît dans cet inventaire où les chaises de paille, les carafons de gros verre (vides), les matelas de laine couverts de toile à carreaux, et un poêle de faïence représentent une bonne partie du patrimoine de ce seigneur naguère prodigue et opulent.

⁵¹ Marquis d'Argenson, *Journal du règne de Louis XIV*, Paris, Plon, 1857, tome II, page 163, mai 1739.

⁵² Jacques Baudet, *La Chétardie*, Paris, éd. studio Reynes, 1991.

Enfin, le service Historique de la Défense à Vincennes nous a permis de suivre le parcours militaire de La Chétardie, mais aussi, par sa correspondance avec d'autres officiers, de l'accompagner dans ses quartiers et de participer en quelque sorte à ses batailles

Nous avons également examiné de près les diverses instructions remises, non seulement à La Chétardie, mais à ses collègues avec lesquels il devait travailler en parfaite harmonie, comme Saint-Séverin, Lanmary, Valori, Castellane, etc.

Nous avons utilisé abondamment les récits, chroniques, mémoires et même libelles du temps, qui nous ont renvoyé des images très diverses selon le pays où ils étaient rédigés (Manstein) et la personnalité de leurs auteurs, le style et les conceptions du duc de Luynes différant radicalement de ceux du marquis d'Argenson. Nous avons privilégié les Mémoires, mais surtout la correspondance des acteurs principaux du siècle (par exemple la *Politische Correspondenz* de Frédéric II) qui a le double avantage sur les Mémoires d'être rédigée au jour le jour, donc de faire moins appel à « la » mémoire, si souvent défaillante à distance des faits, et d'être à la fois moins sélective et plus objective.

Outre les manuels généraux concernant les relations internationales (Lucien Bély), le rôle des ambassadeurs (François de Callières), le cérémonial diplomatique (Rousset de Missy), l'Histoire de la Russie (Platonov), le système politique [absolutisme, bureaucratie] de ce pays (Le Donne, Brennan), nous avons lu avec beaucoup d'intérêt les biographies des principaux personnages que La Chétardie a été amené à connaître ou à fréquenter, tels Louis XV (Michel Antoine), Frédéric II (Tim Blanning), Élisabeth de Russie (Dominique Liechtenhan), Marie-Thérèse d'Autriche (Alfred von Arneth), Fleury (Maxime de Sars, Jeremy Black), mais aussi ceux qu'il a rencontrés, comme Ostermann (Klueting), Bestoutcheff (Büsching), les maréchaux de Saxe (Jean-Pierre Bois) ou de Belle-Isle (Alix de Rohan-Chabot) ou non, mais dont la politique a influencé sa conduite : George II (Andrew Thompson), ou Carteret (Archibald Ballantyne).

Certains ouvrages se sont attachés plus précisément à étudier les relations franco-russes (Albert Vandal), ou franco-autrichiennes (Max Braubach) ou la politique réciproque des principaux dirigeants, par exemple Fleury et Walpole (Paul Vaucher), ou les rapports de Frédéric II avec Louis XV ou avec Marie-Thérèse (duc de Broglie).

La barrière linguistique nous a privés de la lecture des historiens russes, mais, d'une part, nous avons fait traduire les bonnes feuilles de quelques-uns d'entre eux, et d'autre part, nous avons trouvé dans de nombreux ouvrages (Victor Naumov, Alexander Lipski) des extraits significatifs de Soloviev ou de Firsov. Par ailleurs, certains ouvrages sont disponibles en français (Platonov) ou en allemand (Lev Kopelev). Quant aux archives Vorontzoff,

Alexander Brückner en donne une analyse détaillée dont nous avons pu tirer profit. Nous avons, pour la même raison, dû renoncer à lire dans leur langue les historiens suédois (C.G.Malmström) ou finnois (E. Juva).

Nous avons donné toute notre attention à des travaux qui portaient sur la table des rangs (çin) ou sur le pouvoir de la bureaucratie russe (Dukes). Nous avons été tout particulièrement fascinés par les pays baltes, enjeux des luttes entre Suédois et Russes, dont les magnats ont constitué un inépuisable réservoir de diplomates, de ministres, et de militaires, et tout particulièrement par la Courlande-Semigalie, puissance coloniale au XVI^e siècle, dont la flotte a été plus importante que celle de la Grande-Bretagne, et dont le duché, apanage pendant près de deux siècles de la famille des Kettler, successeurs des chevaliers teutoniques, a été, avant même l'extinction de leur dynastie, l'objet des convoitises de Maurice de Saxe, puis plus tard des princes de Conti, de Brunswick, de Hesse-Homburg, de Prusse, ou de son neveu Charles de Saxe (Ragnild Hatton, Reinhard Wittram, Georg von Rauch). Même si elle n'est plus qu'une part de la Lettonie, et que Mitau est devenue Jelgava, cette évocation mêlant l'ambre de la Baltique, le pape Célestin III et l'ordre teutonique, la lande battue par les vents, le sable gris et les châteaux lugubres, nous fait songer à la blonde Axelle (de Reichendorf), héroïne de Pierre Benoit, dont le roman éponyme a enchanté notre lointaine jeunesse.

Nous n'avons pas négligé non plus les biographies de personnages « secondaires », qui nous ont permis de mieux cerner l'entourage de La Chétardie (Stefan Lemny, Isabel de Madariaga). Enfin, nous avons accordé une place importante aux ouvrages traitant de l'expansionnisme russe tout au cours du siècle (Walter Mediger) et des siècles (Le Donne).

Par ailleurs, l'importance des objets, et les prestigieuses collections de tableaux, de sculptures et de meubles français accumulés par les souverains russes au XVIII^e siècle nous ont incité à feuilleter des catalogues d'art, tel celui de « la France et la Russie au siècle des Lumières » rappelant et illustrant l'exposition installée dans les Galeries du Grand Palais en 1986, ou l'ouvrage de Denis Roche sur le mobilier français en Russie.

L'essentiel de notre bibliographie a pu être trouvée à la très riche bibliothèque de la Sorbonne, mais il nous a parfois fallu pousser nos recherches plus loin (géographiquement) et c'est ainsi que nous avons dû fréquenter celle des Sciences Po (revue *East European Quarterly*, Barton), celle des langues et civilisations orientales (Hammer-Purgstall, Christopher Marsden), voire celle de l'Institut (prince Dolgoroukov) ou celle de Strasbourg (Friedrich Förster).

Nous nous sommes aussi rendus au château de La Chétardie, où nous avons été fort bien reçus par le châtelain, M. Tisseuil, qui nous a fait visiter les lieux et admirer les éléments originels, telle une magnifique balustrade d'escalier en noyer portant la date de 1666 ou la stèle sur laquelle est gravée l'inscription rappelant les fonctions du maître des lieux (photographies en fin d'ouvrage).

C'est aussi à Hanau (Hesse) à la Jakobskirche que nous avons retrouvé le tombeau de La Chétardie (que plusieurs historiens situaient à Dorstein) ; son épitaphe et les raisons de sa mort se trouvent à la Stadtarchive, Abteilung (division) E1, avec un extrait de l'«Extraordinaire Europäische Zeitung» et surtout du «livre des morts de l'église de Grossauheim» sous forme de microfiches (les originaux sont dans les archives diocésaines de Fulda) ; nous n'avions trouvé dans aucun livre le motif de son décès ; sans pouvoir poser un diagnostic formel, il paraît certain en tout cas que ce n'est ni au cours d'un affrontement ni d'un accident qu'il a péri, mais bien du fait d'une épidémie qui s'est traduite chez lui par un érythème stellaire et une pleurésie purulente, et qui a emporté en même temps plusieurs militaires français.

En revanche, nous n'avons pas cherché à inclure La Chétardie dans un groupe prosopographique, car, comme l'a montré Claire Béchu,⁵³ à quelques exceptions près (Villeneuve, Durand de Distroff, Vergennes), la grande majorité des ambassadeurs est issue de la noblesse d'épée, et bien souvent, comme ce fut son cas, ils alternent le service des armes avec leurs fonctions représentatives (d'autres exemples sont fournis par le marquis de l'Hôpital à Naples ou le comte de Broglie en Pologne). Bien peu d'entre eux étaient des théoriciens de la diplomatie (comme l'avait été Machiavel⁵⁴), et les plus zélés, comme précisément le comte de Broglie, avaient préparé leur mission par une lecture attentive des dépêches de leurs prédécesseurs. Il ne semble pas que La Chétardie ait beaucoup étudié celles de Campredon ni de Magnan, et pourtant il y aurait trouvé peut-être d'utiles notions sur le fonctionnement de la cour de Russie et sur les caractères de ses interlocuteurs futurs (Ostermann, Troubetzkoy, Munnich). Il ne paraît pas non plus avoir eu la « vocation » chevillée au corps, car, s'il aimait le faste des cours étrangères où ses qualités le faisaient admirer, il souffrait des contraintes, notamment financières, qu'il ne parvint jamais à maîtriser, par exemple de l'obligation dispendieuse de suivre la tsarine de Petersbourg à Moscou, et des dangers auxquels il était exposé. Probablement aurait-il pu faire sienne la boutade de sir Henry Wotton, envoyé de Jacques 1^{er} à Augsbourg (ce n'est qu'à partir de 1663

⁵³ Claire Béchu, *Les ambassadeurs en Russie au XVIII^e siècle, L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, Jean-Pierre Poussou, Anne Mézin, Yves Perret-Gentil, Paris, PUPS, 2004, p.70.

⁵⁴ Nicolas Machiavel, *Rapport sur les choses de la France*, 1510.

et sous le règne de Léopold 1^{er} que les diètes se tinrent à Ratisbonne), qui prétendait « qu'un ambassadeur est un honnête homme qu'on envoie mentir à l'étranger pour le bien de son pays ». Marc Belissa, défendant l'idée que la diplomatie est « moins une négociation qu'une école du mensonge »⁵⁵, ne dit pas autre chose. Cette duplicité demandée à l'ambassadeur apparaît clairement lorsqu'il reçoit des lettres de créance où tout est en double (un exemplaire sur parchemin et un sur papier, un exemplaire avec la titulature d'impératrice et un pour la très haute et très puissante princesse, une lettre à la main et une lettre de cabinet), laissant à sa discrétion le soin de choisir la bonne mouture pour le bon moment.

S'il a parfaitement rempli sa fonction de représentant du Roi, n'abandonnant jamais un pouce de ses prérogatives, et conscient de sa dignité jusque dans les plus infimes détails de cérémonial, La Chétardie reste quand même un des rares ambassadeurs à avoir été sanctionné, moins pour ses fautes supposées (il n'en a guère commises sinon d'avoir accordé trop de confiance à son chiffre) que pour ne pas déplaire à la tsarine qui l'avait expulsé. Certains historiens font d'ailleurs état d'une incarcération provisoire à la citadelle de Montpellier mais, vu la négativité de nos recherches dans cette ville, nous n'en avons pas fait mention dans le corpus de l'ouvrage.

L'ambassade de La Chétardie peut être comparée à une comète, une étoile de feu dont l'ascension a été fulgurante, le passage, impétueux, et la chute, rapide.

Nous allons tenter d'en étudier les différentes phases.

Ce travail cherchera en effet à comprendre en quoi la personnalité du marquis de La Chétardie, ses origines, sa formation, son ambition lui ont permis de tisser des relations particulières à la cour de deux tsarines (et d'une régente), à une époque charnière dans l'histoire des relations internationales. En effet, La Chétardie est envoyé en Russie à la fin d'une guerre, celle de Succession de Pologne, et au commencement d'une autre, celle de Succession d'Autriche.

Comment et jusqu'où a-t-il pu faire valoir la place de la France dans une contrée alors vue comme lointaine, mal connue des contemporains, en tout cas à peine entrevue depuis la venue à Paris du tsar Pierre 1^{er} en 1717 ? Les nombreuses et brillantes communications faites très récemment à l'occasion d'un colloque à Paris en juin 2017 apportent quelques lumières sur ce sujet, et singulièrement celle d'Alexandre Dupilet, biographe du Régent et de Dubois, qui a montré à quel degré le tsar, qui transmettra à sa fille

⁵⁵ Belissa Marc, *Revue d'Histoire diplomatique*, 1999/3, 291-317.

son goût pour la civilisation française⁵⁶, est fasciné par les académies, les innovations artistiques et scientifiques (rappelons qu'il avait rencontré Leibniz en 1711 à Torgau) mais aussi politiques (la France était alors sous le régime de la Polysynodie) dont il s'inspirera pour créer des bureaux d'administration centrale, comme l'a démontré Anna Joukovskaia.⁵⁷ La présentation de Vladislav Rjéoutski au même colloque a aussi mis l'accent sur le réseau de « recruteurs » mis en place par les agents de Pierre pour inciter à l'émigration des spécialistes dont il souhaitait s'approprier l'expertise (horlogers, ébénistes, menuisiers [Jean-Baptiste Michel, associé à Le Blond et futur père de Jean Michel, né en 1721, ami de d'Éon et qui fut chargé par Douglas en 1757 d'apporter à Versailles la nouvelle de l'accession de la Russie au traité de Versailles,] doreurs, frangeurs, tapissiers, orfèvres, marchands), mais aussi peintres [Caravaque], géographes [Joseph-Nicolas Delisle], architectes [Leblond], sculpteurs [Nicolas Pineau], machinistes, précepteurs, voire coiffeurs ; le tsar « nous a enlevé 150 ouvriers ». Seuls les travailleurs de la laine et de la soie furent refusés, à cause du préjudice que cela aurait occasionné à nos manufactures. Pierre 1er achetait tout ce et tous ceux qui lui paraissaient intéressants ; il a même fait en 1716 à Dantzig l'acquisition d'un dogre de Dunkerque⁵⁸, destiné à la pêche au hareng, et dont le consul Henry Lavie eut bien des difficultés pour faire rapatrier l'équipage.

Le tsar a laissé d'ailleurs une image contrastée et, si Saint-Simon et Fontenelle lui ont trouvé de la grandeur, l'impression générale conservée de lui est plutôt celle d'un homme dépourvu de bonnes manières, coupeur de têtes et de barbes ; pourtant il n'avait pas encore fait assassiner son fils unique (ce sera l'année prochaine) ! Parmi les moins sévères, on compte l'abbé de Saint-Pierre, qui considère pourtant que pour se perfectionner dans la science de gouverner, point n'est besoin d'être bon matelot ou bon charpentier. En fait, et c'est peut-être la raison de la sympathie de Saint-Simon, le tsar cherchait à détacher la France de son alliance anglaise et donc à torpiller la politique de Dubois ; il n'y réussit pas, et ce n'est que quarante ans plus tard que sa fille y parvint, et encore « par la bande ».

La Russie était fort mal connue des Français ; tout au plus savait-on que le pays était vaste, couvert de forêts immenses, où le bois ne poussait qu'avec une lenteur extrême, (Georges Louis Schmid), soumis à un despotisme sans bornes, que le climat y était rude, et les habitants soumis à une servitude infinie, mais dotés d'un grand courage militaire.

⁵⁶ Et pas seulement à elle : le kan de Crimée Qrim Giray, en 1760, se faisait lire « Le Tartuffe ».

⁵⁷ Anna Joukovskaia, *Le service diplomatique russe au XVIII^e siècle ; genèse et fonctionnement du Collège des Affaires Étrangères*, Thèse, Paris, EHESS, 2002.

⁵⁸ Trois-mâts, spécifique de la mer du Nord. Victor Veucelin, *L'amitié franco-russe*, Brionne, Amelot, 1894, page 26.

Les récits des voyageurs français ne sont guère louangeurs, et, de Margeret jusqu'à Custine en passant par l'abbé Chappe de Hauteroche, les épithètes les plus utilisées pour qualifier les Russes sont : « barbares, méfiants, soupçonneux, grossiers, avarés ». Bien avant Catherine II, qui fera venir Falconet à Petersbourg et domestiquera les philosophes des Lumières⁵⁹ afin qu'ils dépeignent la brutalité de ses interventions en Pologne et en Crimée sous le jour du « triomphe de la raison sur le fanatisme », les Russes ont compris l'avantage de « gagner les rédacteurs de journaux » (Volkov) pour donner d'eux-mêmes une image plus flatteuse. Il faut signaler que ce ne sont pas les esprits les plus éminents qui font preuve de la perspicacité la plus aiguë ; ainsi, Laurent Béranger, modeste secrétaire de légation à Petersbourg, détesté par Catherine II, écrivait-il à Choiseul en 1762 : « si l'on n'enchaîne l'ambition de la Russie, les effets peuvent en devenir funestes aux puissances limitrophes... je soupçonne qu'une telle nation deviendra conquérante » ; dans le même temps, Diderot rassurait son interlocuteur : « la population russe ne peut jamais gagner une [telle] importance. Le climat y est trop rude⁶⁰. » Il est d'ailleurs remarquable que même les intellectuels partis avec l'a priori le plus favorable (Diderot, Pierre Pascal⁶¹, André Gide) sont revenus en ayant beaucoup rabattu de leur enthousiasme.

Élisabeth a sûrement eu un penchant pour la France, qu'il est habituel d'imputer à ses fiançailles avortées avec Louis XV, dont elle aurait gardé une langoureuse nostalgie. Adolescente, elle avait donné son cœur au premier prince de la chrétienté « et ne le lui reprit jamais entièrement⁶² ». Elle dira un jour à La Chétardie : « le Roi est le seul potentat pour qui, depuis que je me connais, j'ai éprouvé du penchant ». Albert Sorel écrit qu'elle aurait lu dans les gazettes, à 13 ans, que le duc de Chartres, fils du Régent, pensait à épouser une princesse de Russie et que cette nouvelle « la rendit rêveuse⁶³ ».

Il est peu probable qu'elle ait lu Fontenelle ni Montesquieu, mais, si cette inclination était réelle, elle a été pour le moins tempérée, car sinon, comment expliquer la présence de Bestoutcheff à la tête de son gouvernement pendant 17 ans⁶⁴? En outre il importe de rappeler que, lorsque La Chétardie est arrivé à Petersbourg, la détestation de la France à la cour était si

⁵⁹ Georg Sacke, Entstehung des Briefwechsels zwischen Katarina von Russland und Voltaire, *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, LXI, 5-6.

⁶⁰ Hans Ulrich Seifert, Georges Louis Schmid : Banquets de philosophes chez Diderot, d'Holbach, Helvétius et Mably, *Dix-huitième siècle*, 1987, 19,1, 240.

⁶¹ Sophie Coeuré, *Pierre Pascal, la Russie entre christianisme et communisme*, Paris, Noir sur Blanc, 2014.

⁶² Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page X.

⁶³ Albert Sorel, *Essais d'Histoire et de critique*, Paris, Plon, 1883, page 173. Ce projet avait été proposé par Campredon, ministre plénipotentiaire en Russie, mais le prince épousa en 1724 Auguste Marie-Jeanne de Bade, qui le laissa veuf inconsolable en 1726.

⁶⁴ France-Dominique Liechtenhan, La Politique étrangère russe sous Élisabeth Petrovna, *L'influence française en Russie au XVIIIe siècle*, Jean-Pierre Poussou, Anne Mézin, Yves Perret-Gentil, Paris, PUPS, 20014, 31.

puissante que nul dignitaire ne se hasardait à lui rendre visite et qu'il était considéré comme un pestiféré.

Sa première mission s'est soldée par un premier échec, puisqu'il a dû solliciter son rappel après avoir subi l'humiliation de s'être vu refusé comme médiateur, mais dans quelle mesure en est-il responsable ? Les défaites des Suédois, les maladresses d'Amelot, les intrigues de l'ambassadeur anglais Wich, et l'hostilité des Bestoutcheff étaient des obstacles bien difficiles à surmonter.

Nous tenterons d'analyser le rôle de l'ambassadeur à la lumière de son caractère, de sa personnalité et de son environnement immédiat, mais aussi dans le cadre des relations franco-russes en général (non seulement dans le domaine de la diplomatie, mais dans ceux du commerce, de l'art, de la mode, de la gastronomie, des sciences) et sur une échelle de temps plus longue. Enfin, nous envisagerons ses objectifs ou à tout le moins ses idées pour bouleverser la donne en Europe, à l'image de ce que sera le « Grand jeu » britannique au siècle suivant.

Pour répondre à ce questionnement, nous nous proposons dans une première partie d'analyser la carrière de La Chétardie jusqu'au coup d'Etat d'Elisabeth, puis nous observerons les détails de cette première ambassade avant d'étudier l'intermède entre ses deux missions diplomatiques, intermède riche en événements desquels il se tient minutieusement informé, et de consacrer une dernière partie à sa deuxième et dernière mission diplomatique en Russie. Ce plan est chronologique, car la lecture et l'analyse de la volumineuse correspondance diplomatique du marquis de La Chétardie est, de fait, chronologique, et comprendre les enjeux de ses missions, ne peut se faire que dans cette dimension.

Nous espérons avoir apporté notre caillou à la vérité, ou plutôt, compte tenu des zones d'ombre qui subsistent, à l'établissement d'une certitude, « qui n'est que l'expression la plus achevée de la probabilité historique⁶⁵ ».

⁶⁵ Émile Bourgeois, *Introduction au « Siècle de Louis XIV »*, Paris, Hachette, 1893, p. XLIII.

PREMIÈRE PARTIE

CARRIERE JUSQU'AU COUP D'ETAT D'ELISABETH

Chapitre 1 - Les années de formation

A- La guerre de succession de Pologne, vue de Berlin

La fonction d'ambassadeur avait un lustre tout particulier, et Bassompierre, qui l'avait remplie à plusieurs reprises au siècle précédent, la magnifiait ainsi : « La plus éminente qualité qu'un prince puisse donner à son sujet est celle d'ambassadeur, parce que toutes les autres sont sous lui, mais celle-ci est comme égale à lui, et représente non seulement sa personne particulière, mais encore sa dignité... les personnes des ambassadeurs sont sacrosaintes¹. » Elle était principalement dévolue à des militaires, car, comme l'écrira en 1756 Philippe Auguste de Sainte-Foy, chevalier d'Arcq dans *La noblesse militaire ou le patriote français opposé à la noblesse commerçante* : « noblesse et service militaire ne font qu'un ». L'inconvénient de ce recrutement tenait à la difficulté pour ces nobles d'épée de se soumettre à un système d'apprentissage hiérarchique². Wicquefort, de son côté, considère comme indispensables pour un ambassadeur « l'avantage de la naissance, les biens de la fortune, les vertus acquises, et ... un mérite fort extraordinaire³ ».

Auparavant, le jeune marquis avait gravi les échelons de la hiérarchie militaire, puisque de capitaine en février 1730 il passait colonel au régiment du Tournaisis en mars 1734, époque où il avait pris un congé de ses fonctions diplomatiques en Prusse pour reprendre la carrière des armes. En effet, dès le mois de mars 1732 Chauvelin, secrétaire d'État des Affaires étrangères, et garde des Sceaux⁴, rédige un mémoire pour La Chétardie, afin de lui exposer la situation à la cour de Berlin, « qui est sa vraie destination », sans cependant lui fixer de date d'arrivée dans cette capitale. Dans un premier temps, en effet, ce jeune novice devra aller humer l'air de Londres (1727) où il fut fort apprécié, notamment du roi de la Grande-Bretagne, puis de La Haye, « ce voyage pouvant ne pas être inutile au service du Roi »⁵. C'est le 2 juillet 1732 que le jeune ministre arriva à Berlin, tout en poursuivant son

¹ Bassompierre, Bibl. Nat. Richelieu Nouvelles acq. Franç. 9736, fol 75v^o, cité dans Lucien Bély, « la place de l'étranger dans la conspiration », *Complots et conjurations dans l'Europe moderne, Colloque de l'école française de Rome*, Palais Farnèse, 1996, p 403.

² Claire Béchu, « Les ambassadeurs français au XVIII^e siècle », *L'invention de la diplomatie*, sld Bély, PUF, 1998, 334.

³ Abraham de Wicquefort, *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, Cologne, Marteau, 1677, p. 7.

⁴ Cas unique sous l'Ancien Régime, bien que le marquis d'Argenson, qu'il avait employé, le traite de « sous-ministre », (il est vrai qu'il reprendra sa politique et qu'il intercédéra pour autoriser son retour à Paris en 1746). Alix Bréban, Thèse de l'École des Chartes, *Germain-Louis Chauvelin*, 2004.

⁵ Waddington, *Recueil des Instructions aux ambassadeurs, Prusse*, p. 341.

activité militaire⁶, et le 19 mars 1733 qu'il présenta ses lettres de créance à Frédéric-Guillaume.

Ce poste est tout à fait emblématique et même, si nous pouvons nous permettre ce clin d'œil, « représentatif » d'une ascension fulgurante, tant l'ambassadeur est par essence, « par le luxe de sa table, par le charme de ses manières, par la somptuosité de ses équipages, par l'éclat de ses fêtes »... le modèle social du XVIIIe siècle.⁷ Roland Mousnier tempère : « les diplomates sont un groupe d'hommes exquis et raffinés, mais capables de tout⁸ ».

L'ambassadeur doit aussi diffuser le goût français en matière de littérature, théâtre, arts, jeu, conversation, gastronomie et mode. Callières n'écrivait-il pas déjà :

« Une bonne table facilite le moyen de savoir ce qui se passe, lorsque des gens du pays ont la liberté d'aller manger chez l'ambassadeur, et la dépense qu'on y fait est non seulement honorable mais encore très utile à son maître lorsque le négociateur la sait bien mettre en œuvre. C'est le propre de la bonne chère de concilier les esprits, de faire naître de la familiarité et de l'ouverture de cœur entre les convives et la chaleur du vin fait souvent découvrir des secrets importants⁹ ? »

Il semble avoir assez bien réussi dans cette première mission, et les gazettes anglaises signalent qu'il a été bien reçu, tant par le roi que par la reine à Monbijou¹⁰. En effet, si, les deux premières années, il alterna les tentes militaires et les lambris de Potsdam, dès qu'il devint colonel (1734), il ne quitta plus Frédéric-Guillaume, le « roi-sergent », jusqu'en 1738, ce qui est déjà une performance quand on connaît l'humeur acrimonieuse et le caractère querelleur de ce souverain. Il réussit même l'exploit de se faire apprécier à la fois par le monarque et par son fils le prince royal Frédéric, dont les points de convergence étaient peu nombreux. Il fut parfaitement conscient de ce succès et il s'en glorifia encore huit ans plus tard dans une lettre à Fleury (« Quoiqu'il fût établi qu'on ne pouvait plaire [à Frédéric-Guillaume] et être agréable au prince royal, je conciliai l'un et l'autre¹¹ »), et se targuera même, probablement non sans raison, d'avoir converti le jeune Frédéric et d'en avoir fait « l'un des plus fermes alliés de Sa Majesté¹² ». Nous avons une lettre de 1736, par laquelle le prince royal recommande très vivement son ami intime M. de Lamothe-Fouqué, qui sera un glorieux gouverneur de Glatz en 1745, et qui n'est encore que capitaine dans le régiment du prince d'Anhalt : Frédéric le désigne à l'attention bienveillante de La Chétardie en ces termes : « Je vous envoie ci-joint une lettre du capitaine Fouqué, vous priant de vouloir bien

⁶ Madame Cl. Béchu nous confirme que les 2/3 des ambassadeurs du siècle sont des militaires. « Les ambassadeurs français au XVIIIe siècle », *L'invention de la diplomatie*, sld. Bély Lucien, Paris, PUF, 1998, p.333.

⁷ Lucien Bély, *Les Relations Internationales en Europe*, Paris, PUF, 1992, p. 585.

⁸ Roland Mousnier, Ernest Labrousse, Marc Bouloiseau, *Le XVIIIe siècle, l'époque des « Lumières », Histoire générale des civilisations*, V, Paris, P.U.F., 216.

⁹ François Callières, *De la manière de négocier avec les souverains, de l'utilité des négociations*, Amsterdam, 1716.

¹⁰ The London Gazette, News from Berlin, 23 août 1733.

¹¹ **Annexe 51** Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 215 v°, La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742.

¹² Cette lettre précède de six semaines le traité de Breslau qui mit fin à la première guerre de Silésie..

lui accorder ce qu'il vous demande, en faveur de ce caractère d'honnête homme que vous lui connaissez, et de l'amitié que je lui porte ; vous m'obligerez beaucoup par là et je serais charmé de trouver à mon tour quelque occasion de vous faire plaisir, étant, avec bien de l'estime, M, votre bien affectionné ami¹³ ».

Il faut quand même rappeler que, dès son instruction de 1732, Chauvelin soulignait que «le jeune Prince... est dans des sentiments tout différents de ceux de son père¹⁴ ». Malgré son inexpérience diplomatique, et bien qu'il ne fût pas impliqué dans les traités les plus importants, le travail de sape quotidien de l'ambassadeur parvint à miner l'influence des ministres impériaux et singulièrement celle de Seckendorff, envoyé de l'empereur Charles VI (et, cependant, fervent protestant) et des deux généraux prussiens Borcke et Grumbkow qui ramenaient toujours le monarque à l'allégeance impériale malgré ses déboires et insatisfactions, notamment au sujet de ses ambitions sur les domaines de Berg et Juliers, qu'il convoitait très vivement. Lors de son arrivée en 1732, La Chétardie décrira le roi de Prusse comme «l'esclave de l'empereur ». Ledit roi de Prusse, réputé parcimonieux, écrit le 26 août à Seckendorff : «il m'a porté ses lettres de créance, je n'ai pu me dispenser de l'inviter à dîner ». Pourtant, d'une part, le général-ministre Grumbkow n'était pas insensible aux ducats de la France (ni à ceux de l'Autriche) et, d'autre part, les relations de Frédéric-Guillaume avec l'empereur Charles VI s'étaient dégradées dès juin 1732, après leur entrevue en Bohême, au château de Kladrub, entrevue qui fut «le tombeau de leur amitié », selon Podewils, qui, après avoir été envoyé au Danemark et en Suède, avait été promu par Frédéric-Guillaume au conseil secret des Finances, avant d'être chargé par Frédéric II de la responsabilité des Affaires étrangères. Quant à Seckendorff, il avait su se rendre odieux au prince royal Frédéric, d'une part parce que ce dernier le rendait responsable des mauvais traitements que lui avait infligés son père¹⁵, d'autre part parce que le jeune prince, imbu de sa fierté prussienne, voulait regarder le présomptueux général, non comme un fonctionnaire porteur de l'autorité impériale, mais comme le représentant d'une puissance étrangère parmi les autres. Bien que Seckendorf rendît de multiples services au prince royal (en particulier, il payait ses dettes), celui-ci ne lui pardonna jamais d'avoir favorisé son mariage malheureux avec Élisabeth-Christine de Brunswick. Le prince royal écrivait en effet à Grumbkow, pour lequel il n'avait guère plus de tropisme que pour Seckendorff¹⁶ : «J'aimerais mieux épouser Mademoiselle Jette (fille de Grumbkow) sans avantages et sans aïeux que d'avoir une sott

¹³ Corr. Polit. Prusse 102, fol. 189 v°, octobre 1736.

¹⁴ **Annexe 9** Mémoires pour servir d'instructions au marquis de La Chétardie, Corr. Polit. Prusse 93, fol. 73.

¹⁵ Alfred von Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, Vienne, Braumüller, 1863, III, 433.

¹⁶ Il écrivait à tous deux, mais en français au premier et en allemand au second, qui lui répondait en français..

princesse pour compagne¹⁷ ». Son amour conjugal n'avait de plus guère été stimulé par sa sœur Charlotte, qui, lui parlant de sa fiancée, aux ablutions de laquelle elle avait assisté, se plaignait de l'odeur infecte qu'elle dégagait, et qu'elle attribuait à « une douzaine de fistules anales pour le moins » en ajoutant qu'elle était contrefaite avec une hanche plus haute que l'autre¹⁸. De son côté, l'envoyé impérial à Berlin regardait avec de plus en plus de méfiance le commerce qui s'instaurait entre La Chétardie et le prince royal, au point d'en envoyer à Vienne des rapports alarmés¹⁹ ; d'ailleurs le remplacement de Seckendorff à Berlin fut probablement demandé par le prince Eugène dans le but d'installer dans ce poste un diplomate plus susceptible de plaire à Frédéric, et doté d'une faconde et d'une munificence qui pussent concourir avec celles de La Chétardie, afin de neutraliser ce dernier : ce sera le prince Joseph-Wenceslas de Liechtenstein (1696-1772), qui se liera d'amitié avec Frédéric, lui prêtera (aussi) 12000 thalers²⁰, et même sera contraint de lui vendre la statue dont il pensait qu'elle représentait Antinoüs (le « garçon qui prie », jadis propriété de Fouquet,) statue qui deviendra la perle de ses collections, et qu'il avait, au terme d'une quête acharnée, acquise auprès des héritiers du prince Eugène, auquel elle appartenait précédemment²¹. Ainsi, pour Fischbacher, cette icône de l'homosexualité, placée en évidence sous les fenêtres du roi de Prusse au château de Sans-souci, renseignait-elle les visiteurs sans hésitation sur son orientation sexuelle. Liechtenstein était à Philippsbourg en 1734 général-major auprès du prince Eugène et c'est là qu'il fit la connaissance du jeune Frédéric de Prusse, qui y connut son baptême du feu. Les deux hommes sympathisèrent et débutèrent une correspondance, ce qui facilita la nomination à Berlin du prince de Liechtenstein, surtout après la nomination de ce dernier comme tuteur de son neveu Johann Népomucène (1724-1748), et gouverneur de sa maison, ce qui a beaucoup augmenté ses ressources et lui a permis d'abord de financer sa courte mission à la cour de Prusse (janvier-mai 1745) puis l'achat du bronze.²²

¹⁷ Lettre du prince royal à Grumbkow, 11 février 1732, Cüstrin. Friedrich Christoph Förster, *Friedrich-Wilhelm I, König von Preussen*, Potsdam, Ferdinand Riegel Verlag, 1835, volume III, p. 161.

¹⁸ Ingeborg Weber-Kellermann, *Wilhelmine von Bayreuth, eine preussische Königstochter*, Francfort, 1990, page 349.

¹⁹ Alfred von Arneth, *Geschichte Maria Theresias*, Vienne, Braumüller, 1863, III, 429.

²⁰ Cette dette ne sera soldée qu'après la guerre de sept ans !

²¹ Tim Blanning, *Frederick the Great*, Penguin books, 2015, p.177-178..Nous avons contacté cet auteur, car la discordance entre la datation (récente, par le C₁₄) de la statuette, d'environ 300 avant J-C, et la date de la mort d'Antinoüs (130 après J-C) nous surprenait : il nous a confirmé que l'effigie était très antérieure au personnage qu'elle était censée représenter. **Voir Annexe 3.**

²² Thomas Fischbacher, *Des Königs Knabe*, Weimar, VDG, 2011, page 46. La statue, qui a été trouvée et probablement exécutée à Rhodes, serait due à un élève de Lysippe de Sycione, (Teysicrates ?) vers 300 av. J-C, et se visite à l'*Altes Museum* de Berlin.



Quand éclata la guerre de succession de Pologne, Frédéric-Guillaume voulut monnayer son appui à l'électeur Frédéric-Auguste de Saxe en échange de garanties de ce dernier, tant sur Berg que sur la Courlande, fief nominal de la Pologne depuis le *sejm* de 1726,²³ que le roi de Prusse destinait à un de ses fils cadets (Guillaume). Essuyant un refus, il adopta une attitude de neutralité mal définie (il regardait un nouveau Wettin à Varsovie comme un danger potentiel pour la Prusse²⁴), mais ambiguë, tandis que son fils ne cachait pas sa dilection pour le candidat Stanislas²⁵. Il est possible d'ailleurs que la douane berlinoise, lorsqu'elle inspecta les papiers du commis Bramback, (pseudonyme de Stanislas Leszczynski se rendant à Varsovie dans sa chaise de poste allemande en vue de s'y faire élire roi de

²³ Asprey Robert. *Frédéric le Grand*, Paris, Hachette, 1986, page 98.

²⁴ Philip Stewart Oakley, *War and peace in the Baltic 1560-1790*, Londres, 1992, page 137.

²⁵ Inspectant les retranchements russes à Dantzig un an après l'affreux siège de la ville martyre, il déclara : « je n'aurais pas cru M. de Munnich (le feld-maréchal qui commandait les batteries russes) capable d'une entreprise aussi mal conçue que celle-là ».

Pologne pour la seconde fois), ne l'ait laissé passer qu'avec l'assentiment du roi de Prusse. Par ailleurs, La Chétardie écrivait depuis Berlin à Belle-Isle que Sa Hautesse Mahmud 1^{er} était résolue d'observer scrupuleusement le traité de Passarowitz (Požarevac, actuellement en Serbie) conclu en 1718 par son oncle Ahmed III avec Charles VI ; en revanche, elle voyait d'un très mauvais œil la violation à la fois des traités du Prut (de 1711, par lequel Pierre 1^{er} lui rendait Azov et la Crimée) et des frontières polonaises par les troupes moscovites²⁶. Le traité du Prut de juillet 1711 consacrait la défaite de Pierre 1^{er} face aux Turcs ; le tsar, bien conseillé par Catherine Skavronskaia, qu'il épouserait l'année suivante, recouvra sa liberté en échange des bijoux de sa concubine, et dut promettre de rendre Azov et de ne plus intervenir en Pologne, promesses qui avaient bien moins de valeur que les pierreries. Le traité de Passarowitz, de juillet 1718, faisant suite aux victoires du prince Eugène à Petrovaradin et à Timisoara, avait amputé l'Empire ottoman du Banat de Temesvar, de Belgrade et d'une partie de la Valachie ; ces provinces seront partiellement restituées aux Turcs par la paix de Belgrade de 1739. La Chétardie laisse entendre que la Turquie serait légitime à intervenir contre les Russes qui renient leur parole en envahissant la Pologne pour y imposer leur candidat contre celui qui avait été légitimement élu.

Frédéric-Guillaume proposait d'envoyer un contingent (10 000 hommes, comme cela était stipulé dans le traité défensif austro-prussien de 1728, après en avoir offert le quadruple, chiffre qui avait effrayé Charles VI) au secours de l'empereur sur le Rhin, mais la forteresse de Breisach était si sévèrement décatie que le prince Eugène (bien diminué lui aussi et incapable d'envoyer des renforts), se bornait à « faire confiance à la garnison pour défendre l'honneur des armes impériales²⁷ » ; quant à Kehl et à Fribourg, elles tombèrent rapidement. La décision prise par le roi de Prusse d'envoyer son fils sur le Rhin effaroucha beaucoup La Chétardie : « Le roi a aussi pris la résolution de faire faire la campagne prochaine au prince royal comme volontaire et sous les yeux du prince Eugène... Cette démarche me paraît déplacée et ne point s'accorder avec l'intention que le roi de Prusse a toujours témoignée de ne vouloir se particulariser en rien au-delà de ce qu'il ne pouvait éviter de remplir²⁸ ». Trois mois plus tard, il envisage même l'hypothèse, assez irréaliste en vérité, que le prince serve alternativement dans chacune des deux armées ennemies : « Le prince royal, pour mieux soutenir son rôle de voyageur [irait] également passer quelque temps à l'armée du Roi ainsi qu'à celle de l'empereur²⁹ ».

²⁶ SHD, A¹ 2768 fol. 3 La Chétardie à Belle-Isle, 4 janvier 1734.

²⁷ Sutton J.L. *The king's honor and the King's cardinal; the war of the Polish Succession*, Lexington, 1980.

²⁸ Corr. Polit. Prusse 97 fol.29/4, La Chétardie à Chauvelin, 6 mars 1734.

²⁹ Corr. Polit. Prusse 97 fol. 102/5, La Chétardie à Chauvelin, 12 juin 1734.

Le prince royal Frédéric lui-même se mit en marche en juin 1734 et rejoignit le prince Eugène au camp de Wiesenthal, mais sans participer à un réel combat contre l'armée française, car, le 18 juillet, la reddition avec les honneurs de la guerre du général Wutgenau, gouverneur de la citadelle de Philippsbourg, qu'Eugène n'avait pu secourir, signa quasiment la fin de la campagne, Eugène se retirant dans le pays de Bade. Frédéric aurait dit à La Chétardie en raillant : « le roi mon père a renoncé à détruire la France³⁰ ». Frédéric, plein d'enthousiasme et de joie de vivre, revint à Potsdam, où il composa son « ode à la Gloire », dans laquelle il rend un hommage exalté mêlé à Virgile, Horace, Voltaire et au prince Eugène :

*Un dieu s'empare de mon âme
Je sens une céleste ardeur
Ô gloire, ta divine flamme
M'enflamme jusqu'au fond du cœur.
Rempli de ton puissant délire,
Par les doux accords de ma lyre
Je veux célébrer tes bienfaits.*

Il y trouva son père, très malade, mais toujours pas disposé à lui abandonner le pouvoir ; tout au plus lui concéda-t-il quelques responsabilités dans les domaines de la Justice et de l'Administration. En revanche, en matière de politique étrangère, Frédéric-Guillaume avait complètement renversé ses opinions et ne décolérait pas contre l'Autriche, coupable, non seulement de ne pas l'avoir averti de la fin de la guerre qu'elle avait perdue, malgré les importants contingents prussiens envoyés à Charles VI, mais encore de lui interdire désormais de recruter des soldats, géants ou non, dans ses domaines. À son fils, rempli d'un désir passionné de pouvoir, il tint un discours plein de récriminations contre les impériaux, et de repentir de n'avoir pas saisi les avantages que lui aurait procurés une alliance avec la France. On conçoit que La Chétardie, qui avait ses entrées à Rheinsberg (résidence de Frédéric) ait bu du petit lait ; il était en effet le plus intime familial du prince, « der erste Vertrauter », comme s'en lamentait Seckendorff en soulignant le fait que « La Chétardie espérait beaucoup du changement³¹ » (qui allait survenir à la mort de Frédéric-Guillaume).

Alors même qu'il envoyait ses troupes sur le Rhin pour combattre la France, le roi-sergent adressait à celle-ci de multiples signaux de bienveillance, auxquels La Chétardie n'était pas étranger (« Je l'ai contenu dans les derniers troubles de Pologne³² », se félicitait-il six ans plus tard). Ainsi, les quelques soldats des trois bataillons du comte de La Motte, rescapés du siège de Dantzig et s'étant échappés des geôles de Petersbourg, où, en dépit des

³⁰ Arnold Berney, *Friedrich der Grosse, Entwicklungsgeschichte eines Staatsmannes*, Tübingen, 1936, p. 48.

³¹ Friedrich Heinrich von Seckendorff, *Journal secret*, Tübingen, Cotta, 1811, 6 novembre 1734, p. 28

³² **Annexe 51** Corr. Polit. Russie supplément 6, fol. 215 v°, La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742.

promesses du feld-maréchal Munnich³³ et des autorités russes (*graeca fides, nulla fides*), ils avaient été conduits, ces soldats, donc, s'ils parvenaient à gagner la Prusse, y étaient secourus efficacement ; La Chétardie semble également être intervenu pour faire libérer en 1735 son collègue Monti, ambassadeur en Pologne et son secrétaire Tercier, détenus dans des conditions inhumaines et contre le droit des gens. C'est aussi lui qui incita Louis XV à payer les 36 000 florins dus par les officiers suédois, les 5 000 reichsthalers alloués par Stanislas n'ayant pas suffi à effacer leurs dettes³⁴.

C'est encore sur les instigations de La Chétardie que le roi de Prusse accueillera à Königsberg (devenue Kaliningrad en 1946 en hommage à l'un des bourreaux de Katyn) en 1735 le malheureux Stanislas évadé de Dantzic à travers les marais de la Vistule et de la Nogat, déguisé en paysan, au grand dam des Russes et de leurs séides saxons. Il est vrai qu'il avait d'abord tenté en vain d'échanger avec Anna Ivanovna son royal réfugié-otage contre la Poméranie polonaise puis contre la Silésie (déjà !) avec Charles VI, mais il décida finalement de traiter l'ami de son ancien ennemi Charles XII³⁵ en invité prestigieux, lui prêtant ses grenadiers, lui accordant une pension de 300 thalers (alors qu'il était réputé fort parcimonieux), et le logeant dans la forteresse de Königsberg³⁶. L'ambassadeur de France n'était pas étranger à ce revirement, et Jacques Levron lui en attribue la pleine paternité³⁷, qui alla jusqu'à faire porter un toast au roi de Prusse en faveur de son hôte, s'écriant : « *Vivat Stanislas, pereat Augustus !* » Le roi de Prusse avait déjà traité Auguste de « portemanteau³⁸ ».

En tout cas, la lettre que Frédéric-Guillaume écrit à son collègue déchu ruisselle d'amabilités : « la révolution présente m'ôte la satisfaction d'avoir un voisin tel que Votre Majesté, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes³⁹ ». La Prusse était alors en plein essor, « elle était la Macédoine de la Grèce germanique, dont Frédéric-Guillaume fut le Philippe et Frédéric II l'Alexandre⁴⁰ ». À l'occasion de cette réception de Stanislas à Berlin, La Chétardie donne un aperçu de sa prévoyance, en organisant (contre l'avis de Grumbkow) des relais de poste sur les terres du margraviat de Schwedt ; Frédéric-Guillaume de Brandebourg-Schwedt, (qui n'était pas le margrave), cousin germain du roi de Prusse, venait d'épouser en 1734 une des filles de ce dernier, Sophie-Dorothee (mêmes prénoms que sa

³³ C'est le même Munnich qui protestera avec les accents les plus indignés contre le retard apporté par le Turc pour libérer les prisonniers russes enchaînés sur les galères. Corr. Polit. Russie supplément 6 Fol. 67, Munnich à Villeneuve, 8 juillet 1740.

³⁴ Corr. Polit. Prusse 101 fol. 335, La Chétardie à Chauvelin, 28 avril 1736.

³⁵ Qu'il avait combattu en personne au deuxième siège de Stralsund, en 1715.

³⁶ Lydia Scher-Zembitska, *Stanislas 1er, un roi fantasque*, p. 158, CNRS Éditions, Paris, 1999.

³⁷ Jacques Levron. *Stanislas Leszczynski*, Paris, Perrin, 1984, p. 195.

³⁸ Corr. Polit. Prusse 95 fol. 193, La Chétardie à Chauvelin, 13 octobre 1733.

³⁹ **Annexe 10** Corr. Polit. Prusse 101, fol. 383, Frédéric-Guillaume 1^{er} à Stanislas Leszczynski, mai 1736.

⁴⁰ Pierre Béhar, *Du 1er au IVème Reich*, Paris Desjonquères, 1990, p. 99.

mère) ; c'est à cette occasion que La Chétardie dévoile son goût méticuleux (que nous retrouverons) pour les points de cérémonial, en entourant d'un formalisme vétilleux chaque détail (visite, contrevisite) de la rencontre entre les rois de Pologne⁴¹ et de Prusse. L'ambassadeur mène des conversations politiques avec Podewils, avec son beau-père, Grumbkow, qu'il soudoie, mais aussi avec Thulemeyer et le général Borck ; en revanche, il est provisoirement débarrassé de Seckendorff, qui guerroye en octobre 1735 contre les Français de Belle-Isle à la tête de ses cavaliers avant de combattre les Turcs deux ans plus tard et d'y connaître bien des vicissitudes. En revanche, le « roi de Bar », en route vers la Lorraine, traversera Berlin en incognito sous le pseudonyme de comte de Blamont⁴², mais partagera quand même avec Frédéric-Guillaume un « dîner magnifique » dû à la prodigalité de La Chétardie.

C'est également à La Chétardie que le prince royal Frédéric s'était adressé pour le prier, lors du voyage qu'il entreprit en Prusse Orientale, d'intervenir pour lui permettre de voir le roi de Pologne, en dépit des restrictions édictées par son père (il n'obtint pas l'autorisation d'aller chez Stanislas ni de le recevoir, mais celle de le rencontrer en lieu tiers). Cette rencontre à Königsberg fut importante, car le roi sans royaume éveilla la respectueuse sympathie de Frédéric qui apprécia son caractère chevaleresque et juste. Le revers de la médaille fut que, lorsqu'il connut le contenu des préliminaires de la paix de Vienne, le prince reprocha véhémentement à la France d'avoir abandonné le beau-père de son Roi, et cette conclusion jugée honteuse de la guerre de succession de Pologne l'amena non seulement à mésestimer Fleury, mais aussi à prendre ses distances vis-à-vis de son ambassadeur. Frédéric-Guillaume d'ailleurs fut tout autant courroucé par ce lâchage indigne⁴³ et sa rancœur visait autant Fleury que l'empereur Charles VI, et surtout l'électeur de Saxe Frédéric-Auguste II, qu'il méprisait, et qui allait, par la grâce de ce traité, devenir le roi de Pologne Auguste III. Au reste, dès que les préliminaires du traité de Vienne (3 octobre 1735) furent connus, La Chétardie commença de se plaindre que le prince royal cherchait à l'éviter et esquivait toute conversation un peu sérieuse, l'ambassadeur reconnaissant avoir passé les derniers mois de l'année « dans le brouillard ». Quant à Frédéric-Guillaume, « sa mauvaise humeur était telle que personne n'avait osé l'approcher de plusieurs jours » et il avait fait conseiller à l'ambassadeur de ne pas se présenter devant lui, « dans la crainte de ne pas pouvoir maîtriser sa vivacité ». ⁴⁴ Son aversion pour l'électeur de Saxe était si forte qu'il aurait refusé l'offre

⁴¹ Le titre de roi de Pologne avait été reconnu à Stanislas, même par ses ennemis russes et autrichiens.

⁴² Albert Waddington, *Histoire de Prusse*, Paris, Plon-Nourrit, 1920, II, 374.

⁴³ Berney Arnold, *Friedrich der Grosse*, Tübingen, 1936, p.72.

⁴⁴ Corr. Polit. Prusse 100 fol. 235v° La Chétardie à Chauvelin, 5 novembre 1735.

d'Anna Ivanovna (qui disposait très arbitrairement des villes de Pologne) de lui donner Elbing (Elblag) à l'est de Dantzig (Gdansk) en échange de sa reconnaissance dudit électeur comme roi de Pologne : « [Thulemeyer] me tint ensuite un discours que je tâcherai de vous rapporter sans y rien changer. “On nous fait”, me dit-il, “de nouvelles propositions de la part de la tsarine, les plus belles du monde. On nous offre Elbing, gros bailliage qui est limitrophe à nos frontières, ainsi que d'autres avantages considérables. On ne nous demande pour tout cela que de reconnaître purement et simplement l'électeur de Saxe en qualité de roi de Pologne. Vous connaissez mon maître”, ajouta-t-il, “et vous n'ignorez pas que de semblables objets peuvent l'ébranler”⁴⁵ ». Ce projet de dépeçage de la Pologne occidentale (son roi Auguste II y avait songé pour s'assurer l'amitié de ses voisins⁴⁶ et seule une mort opportune en 1733 l'empêcha de mener cette forfaiture « à bien ») semble avoir été récurrent, et l'ambassadeur de France à Stockholm s'y réfère encore au début de la guerre russo-suédoise : « le roi de Prusse (c'est maintenant Frédéric II) recevrait Elbing et son territoire, objet si important pour ce prince qu'il suffirait à entraîner son acceptation, mais il y en a de multiples autres, et la Pologne serait gagnante en cédant Elbing contre les places citées ci-dessus⁴⁷, et pourvoierait abondamment et volontiers aux subsistances de l'armée du roi⁴⁸ ».

Les sentiments de Frédéric-Guillaume s'améliorèrent en 1736, et à cette date, il reconnaît « espérer que, dans un proche avenir, des occasions se présenteront pour réaliser une politique commune franco-prussienne⁴⁹ ».

La Chétardie, pourtant, s'il avait réussi à infléchir la politique du roi de Prusse, lui avait également rendu de signalés services. Dans un environnement où la « protection » représentait l'alpha et l'oméga de la réussite, il avait ainsi obtenu des passeports pour nombre d'officiers prussiens et les avait de surcroît recommandés, essentiellement à son ami Belle-Isle, qui n'était encore « que » lieutenant-général des armées du Roi et gouverneur des Trois-Évêchés, mais lui-même « protégé » par Madame de Mailly ou la comtesse de Toulouse, sœur du duc de Noailles. On sait avec quelles convoitise et avidité Frédéric-Guillaume recrutait des soldats géants pour les faire parader dans ses revues ; La Chétardie lui facilita la tâche en demandant par exemple que le lieutenant Wylich « puisse dans l'étendue du royaume engager librement les hommes et soldats qui voudront prendre parti dans les troupes de Sa Majesté Prussienne de bon gré et avec le consentement des chefs des corps où ils se trouveront

⁴⁵ Corr. Polit. Prusse 100 fol. 143, fol. 144 La Chétardie à Chauvelin, 17 septembre 1735.

⁴⁶ Il avait prévu de céder la Lituanie (moins Vilno) aux Russes, la Prusse Polonaise à Frédéric-Guillaume et le comté de Zips à l'empereur.

⁴⁷ Smolensko (Smolensk) et Pleskow (Pskov).

⁴⁸ Corr. Polit. Suède 200 fol.141 v°, Mémoire de décembre 1741.

⁴⁹ Arnold Berney, *Friedrich der Grosse*, Tübingen, 1936, p. 74.

servir⁵⁰ ». Il est plaisant de constater que ce lieutenant Wylich, devenu un quart de siècle plus tard général et gouverneur de Dresde, sera celui qui sera chargé de récupérer les archives de Saxe, au mépris des protestations de la reine de Pologne⁵¹. Il faut signaler que cette pratique de recrues en pays étranger (elle donnera lieu à de multiples enlèvements, notamment dans les Provinces-Unies) dont l'ambassadeur se rendait complice, était parfaitement illicite en France, et que le maréchal Du Bourg (le héros de Rumersheim en 1709 et le fournisseur de chaises de poste de Stanislas 1^{er} en 1733) répondait à La Chétardie, qui lui en faisait la demande pour un autre officier : « pour lui permettre de faire des hommes de recrues dans cette province, je ne le puis, attendu la défense qui m'en a été adressée, il y a trois ans à ce sujet, ce qui m'oblige d'envoyer copie de son passeport à M. d'Angervilliers, (ministre de la guerre) pour lui demander ses ordres⁵². » Quelques années plus tard, nous verrons Chauvelin beaucoup moins scrupuleux sur cet objet, écrivant à son ambassadeur : « tous nos soins sur la recherche de quelques grands hommes sont encore jusqu'ici infructueux⁵³ ». D'ailleurs, c'est à lui que s'adressait le prince royal en se prévalant de ses relations avec l'ambassadeur :

M. de La Chétardie m'ayant assuré d'obtenir la permission de faire quelques grands hommes en France, j'ai envoyé pour cet effet un officier de mon régiment à Paris, que je vous prie, M, de vouloir seconder dans sa commission. Je vous assure en revanche que je me ferai toujours un sensible plaisir de vous obliger et que je ne négligerai aucune occasion pour convaincre de l'estime avec laquelle je suis, Monsieur, votre très affectionné ami, Frédéric, PR⁵⁴.

C'est encore La Chétardie qui intervient, sur demande de Frédéric-Guillaume, pour faire libérer un officier prussien emprisonné en France⁵⁵.

On voit donc que le sémillant ambassadeur, décrit comme svelte, beau, galant et plein d'esprit avait su gagner les bonnes grâces du roi-sergent, dont le caractère était pourtant aussi imprévisible qu'impétueux. Vandal le décrit comme « tantôt diplomate, tantôt officier, et avant tout homme de cour, passionné pour la société, où sa bonne mine et sa galanterie lui attirèrent de nombreux succès »⁵⁶. Quant à Sénemaud, il en fait « un des plus beaux hommes de son temps⁵⁷ ».

Se concilier le roi de Prusse était un premier « bon point ». Plus difficile fut celui de réconcilier le père et son fils aîné, le prince royal, dont les relations étaient extrêmement conflictuelles ; on connaît l'incarcération de celui-ci par ordre de celui-là dans la forteresse de Custrin sur Oder (devenu Kostrzyn nad Odrą), où fut exécuté le lieutenant Hans Hermann von

⁵⁰ Service Historique de la Défense (SHD) GRA 1 2697 La Chétardie à Belle-Isle, 21 juillet 1733.

⁵¹ Corr. Polit Saxe 48 fol.58, Hennin à Rouillé, 21 janvier 1757.

⁵² SHD GRA 1 2697 Du Bourg à La Chétardie, 26 août 1733.

⁵³ Corr. Polit. Prusse 101 fol. 393, Chauvelin à La Chétardie, 3 juin 1736.

⁵⁴ Corr. Polit. Prusse 95 fol. 185, Frédéric de Prusse à Chauvelin, 18 octobre 1733.

⁵⁵ SHD Diplomatie A1 2712 La Chétardie à Belle-Isle, 9 juin 1733.

⁵⁶ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 115.

⁵⁷ Bulletin archéologique et historique de la Charente, 1862, III, 3, 401.

Katte sous les fenêtres de son ami, les violences physiques perpétrées par le père, mais ce ne sont que les manifestations les plus patentes d'une animadversion profonde (qui n'épargnait ni la reine Sophie Dorothée, ni sa fille aînée Wilhelmine, future margrave de Bayreuth). Or, l'un des mérites de La Chétardie a été de ménager le père « affreusement sauvage⁵⁸ », dur, grossier, « un croisement entre Moloch (idole monstrueuse des Moabites), et Puck (le lutin qui effraie les jeunes filles dans le *Songe d'une nuit d'été* de Shakespeare) », à la fois opiniâtre et versatile sans offenser le fils, « délicieusement raffiné », et de se faire apprécier des deux. Le prince royal a en effet écrit pour marquer sa jubilation à la perspective de l'arrivée prochaine du marquis, dépeint par Dolgorouki comme « bien de sa personne, gracieux, vif, causant, spirituel, fat et se croyant irrésistible auprès des femmes » : « nous allons avoir du bonbon⁵⁹ ». Ils avaient d'ailleurs tous deux un ami commun, confident de l'un comme de l'autre, le colonel Tilio von Camas, ancien gouverneur du prince Guillaume de Prusse, très lié aussi avec Valori, futur successeur de La Chétardie à Berlin, et qui sera envoyé par Frédéric II à Paris pour notifier son avènement en 1740. Il épousera la gouvernante d'Élisabeth-Christine, future reine de Prusse.

La duchesse Louise Dorothée de Saxe-Gotha, peu suspecte de francophilie (bien qu'elle déclarât plus tard à l'abbé de Bernis « toute l'admiration que lui inspiraient les grâces et les talents de son esprit », et que son maître était « le meilleur des rois⁶⁰ ») décrit La Chétardie ainsi : « Parmi mes connaissances françaises, c'est le seul que je trouve supportable et intéressant... mais en même temps, comme le vin du Rhin, il alourdit la tête... et ne se départit pas de l'arrogance innée des Français⁶¹ ».

B - La question des duchés de Berg et Juliers

Cependant, si sa faconde et son élégance lui permirent de déjouer des intrigues, peut-être même de retenir Frédéric-Guillaume de fournir davantage de soldats à Charles VI (mais ce dernier était très réticent à les accepter), et de desserrer l'étau dont Seckendorff et Grumbkow encerclaient le roi de Prusse, force est de reconnaître qu'il n'a pu parvenir à résoudre la délicate question des duchés de Berg et de Juliers ; comme l'écrit Vandal, « il

⁵⁸ Macaulay Thomas Babington, *Essais, Frédéric II*, page 139, Paris, Hachette, 1896.

⁵⁹ Pavel Pekarski, *Le marquis de La Chétardie en Russie*, Moscou, Ogrizko, 1862, page IV, mentionné par Saint-René Taillandier, *Maurice de Saxe*, Paris, Michel Lévy, 1865, 227.

⁶⁰ Corr. Polit. Saxe supplément 3 fol.85, Louise Dorothée à Bernis, 22 décembre 1757

⁶¹ Pavel Pekarski, op.cit. dans une lettre de la duchesse au comte de Manteuffel, envoyé saxon à Berlin.

traitait les futilités avec sérieux et les affaires avec légèreté ». Celle des duchés fut en effet la préoccupation majeure de Frédéric-Guillaume tout au long de son règne, et sur laquelle Chauvelin insistait encore dans ses instructions de juin 1732 : « L'un des principaux objets de la négociation du général Seckendorff est de procurer un accommodement entre Frédéric-Guillaume et Charles de Neubourg, électeur palatin sur la succession de Berg et Juliers... . Nous sommes favorables à cet accommodement, mais nous ne voudrions pas qu'il se fit sous les auspices de la cour de Vienne⁶² » (pour maintenir l'opposition de l'électeur à la Pragmatique sanction qui reconnaissait Marie-Thérèse comme seule héritière des titres et possessions^{des Habsbourg}). Cette affaire très complexe, et dont le comte Louis-Philippe de Ségur dit fort justement en 1793 que « les prétentions [de la maison de Saxe] n'ont pas même été écoutées depuis 200 ans⁶³ », mérite un petit rappel géographique et historique.

Le duché de Berg était situé sur la rive droite du Rhin, au sud de la Ruhr, avec comme ville principale Düsseldorf ; le comté de Juliers, plus à l'ouest, également cercle du Saint-Empire, ne lui était pas directement contigu, séparé de lui par les terres de l'électeur-archevêque de Cologne ; il était bordé au nord par la Gueldre et la principauté de Clèves, à l'ouest par l'électorat de Cologne, à l'est par le Limbourg et la ville d'Aix-la-Chapelle ; traversé par la Ruhr, ses villes principales étaient Juliers (Jülich) et Düren.

Sans remonter jusqu'aux tribus *Ubii* qui occupaient la région du temps de César (et le nom de Juliers laisse penser que c'est lui qui a fondé la ville), et sans s'appesantir sur la première tumultueuse succession où de nombreux compétiteurs ont tenté de faire valoir leurs droits sur ces duchés, auxquels prétendaient le duc de Nevers et la maison de Saxe, nous ne remonterons pas au-delà du XIV^e siècle. En 1368, Adolphe III de La Marck parvint à mettre la main sur le comté de Clèves. Ses successeurs en ligne directe (Adolphe 1^{er} de Clèves, Jean 1^{er}, Jean II, Jean III, Jean IV, Guillaume, duc de Juliers, Clèves et Berg et Jean-Guillaume) non seulement parvinrent à se maintenir, mais encore, à force de mariages prestigieux (avec Marie de Bourgogne, fille de Jean sans peur, Marie de Habsbourg, Jeanne d'Albret, Marie de Juliers-Clèves, voire Henri VIII Tudor pour Anne de Clèves, fille de Jean III) ils arrondirent régulièrement leur domaine tout en obtenant la transformation du comté en duché (en 1417). Jean-Guillaume mourut cependant sans descendance directe en 1609, éteignant la lignée masculine de la maison de La Marck. Il laissait cependant quatre sœurs auxquelles le droit féodal allemand permettait de revendiquer ces domaines :

⁶² Corr. Polit. Prusse 93 Fol.151 Chauvelin à La Chétardie, 5 juin 1732.

⁶³ Ségur (Louis Philippe de) *Politique de tous les cabinets de l'Europe pendant les règnes de Louis XV et de Louis XVI*, Paris, Buisson, 1793, page 99.

— Marie-Éléonor (1550-1608), décédée avant son frère, mais mariée au margrave de Prusse Albert-Frédéric (1553-1618) ;

– Anne (1552-1632), mariée au comte palatin du Rhin Philippe-Louis de Wittelsbach-Neubourg (1547-1614), qui n'était pas électeur palatin. Il n'en déclencha pas moins la guerre de succession de Juliers (1609-1614), contre le gendre du margrave, Jean III Sigismond, guerre qu'aurait arbitrée Henri IV si le couteau de Ravailac lui en avait laissé l'occasion tandis que l'empereur Rodolphe II voulait faire valoir les droits de la maison de Saxe (Wettin). Finalement le traité de Xanten (1614) mit fin à ce conflit, précurseur de la guerre de Trente Ans. Le Hohenzollern qui devra attendre 1814 pour annexer toute la région, y reçut ses premières possessions rhénanes : les comtés de La Marck et de Ravensberg et le duché de Clèves,

— Madeleine (1553-1633) mariée au comte palatin des Deux-Ponts Jean 1^{er} (1550-1604), dont descendent en ligne directe les ducs de Schleswig-Holstein (qui perdirent le Schleswig).

– Sibille, (1557-1627), qui épousa successivement les margraves de Bade et de Burgau.

Les quatre sœurs prétendirent à la succession, d'autant qu'il s'agissait, selon le droit allemand, de fiefs féminins, mais les maisons de Brandebourg et de Neubourg, comme on l'a vu, préférèrent la guerre à une décision de justice. Sibille étant morte sans postérité, il ne restait que Madeleine et la maison de Deux-Ponts pour faire valoir ses droits contre les prédateurs, mais la force a prévalu, bien que les maisons de Brandebourg et de Neubourg aient reconnu les droits de celle des Deux-Ponts, confirmés encore à la paix de Westphalie (1648). La Suède (Charles X était fils de Jean-Casimir des Deux-Ponts-Cleeburg et donc petit-fils de Jean 1^{er}) soutenait les droits de cette maison.

À la mort de Charles XII, le comte palatin Gustave-Samuel Léopold (1670-1731), son cousin, qui descendait directement de Madeleine, devint duc des Deux-Ponts en 1718. Quand il décéda à son tour, toutes les prétentions de son aïeule se trouvèrent réunies sur Charles-Frédéric de Schleswig-Holstein (1700-1739), gendre de Pierre 1^{er} par son mariage avec Anna en 1725, père de Pierre III et prétendant au trône de Suède. Le Schleswig, occupé par les troupes du Danemark depuis 1713, fut reconnu à ce pays à la paix de Frederiksborg en 1720, et garanti encore en 1732 par un traité signé par Seckendorff et Brackel. Ce dernier (dont La Chétardie prétend qu'il aurait été un amant d'Anna Ivanovna⁶⁴) est un diplomate courlandais qui sera ambassadeur de Russie en Prusse en 1742). De plus, le Roi de France

⁶⁴ Sirio, tome 86, lettre 78, La Chétardie à Amelot, 3/14 juin 1740.

avait personnellement garanti le duché de Schleswig au Danemark, ce qui était un obstacle de taille à l'adhésion de la France à une alliance (que La Chétardie devait négocier en 1744) entre la Prusse, la Russie et la Suède ; en effet, pour Élisabeth, pour son neveu Pierre, et probablement pour le prince Adolphe-Frédéric de Holstein appelé à régner sur la Suède, la reconquête du Schleswig serait un objectif primordial.⁶⁵

On voit qu'il s'agissait d'une affaire complexe, à laquelle l'Empire, la Prusse, la Suède, la France, la Saxe et les Provinces-Unies étaient intéressés. Cette complexité est encore accrue par des controverses religieuses entre catholiques, luthériens et calvinistes que la convention de Dorsten en 1665, entre Frédéric-Guillaume, margrave de Brandebourg, et Philippe-Guillaume, comte palatin du Rhin, n'a que très partiellement aplanies. Il y était convenu que les sujets protestants du comte palatin y jouiraient des mêmes droits, écoles, églises, et rentes que ses sujets catholiques avec libre exercice de leur culte et restitution des biens qui leur avaient été enlevés. Réciproquement le margrave s'engageait à une certaine tolérance vis-à-vis des catholiques.

Force est de reconnaître, et nous en aurons plusieurs exemples au cours de sa carrière, que La Chétardie, si habile dans la gestion des relations personnelles (restriction de l'influence de Seckendorff), était moins à son aise avec les graves questions de géopolitique et qu'il n'a pas contribué à résoudre l'affaire de Berg et Juliers, alors qu'elle était l'obsession permanente de son hôte le roi de Prusse, dont les alliances et brouilleries avec ses voisins, et notamment l'empereur Charles VI, n'avaient pas d'autre cause. D'ailleurs quand, au début de la guerre de succession de Pologne, Frédéric-Guillaume proposa d'envoyer 40 000 hommes sur le Rhin, Charles VI refusa ce soutien trop conséquent par crainte de voir le roi s'emparer du même coup de Juliers et de Berg. Celui-ci lui retira alors son soutien avant de le lui apporter à nouveau quelques semaines plus tard. Il est vrai qu'un traité de 1726 liait l'empereur Charles VI et son oncle l'électeur palatin Charles-Philippe de Wittelsbach-Neubourg, le premier promettant au second de « s'opposer de toutes ses forces » à toute entreprise visant à contester la succession des duchés de Berg et Juliers aux branches palatines de Neubourg puis de Sulzbach. La position de la France dans cette affaire complexe consistait à conserver son influence sur les principaux protagonistes, parfois de façon alambiquée : « Sa Majesté déclare donc qu'Elle est prête à concourir dès à présent avec les États-Généraux et les autres puissances qui s'intéressent au repos de l'Europe pour faire conclure, s'il est possible,

⁶⁵ A comparer avec l'attitude du duc de Richelieu, ambassadeur à Vienne, et responsable en ce lieu de la promotion au cardinalat de Fleury ; après avoir préparé le traité de Hanovre (1725) auquel se joignirent Danemark et Suède, Richelieu écrit « je sais que vous approuvez mon indifférence au fait que le duché de Schleswig appartienne au duc de Holstein ou au roi de Danemark » Richelieu à Sully, 16 juillet 1727, Fonds Richelieu 33, fol. 29.

un accommodement amiable avant que le cas arrive, qui pourrait occasionner des contestations sur l'affaire de Berg et Juliers », écrivait par exemple Chauvelin à La Chétardie⁶⁶.

Si La Chétardie communique abondamment en cette période de guerre avec ses collègues Monti à Varsovie, Poussin à Hambourg, Castéja à Stockholm, il commet déjà à plusieurs reprises l'imprudence de confier au papier des jugements critiques sur les plus hauts personnages de la cour ; ainsi déplore-t-il que « le roi de Prusse n'ait pas plus de suite et moins de passion dans les idées⁶⁷ ». Il récidivera abondamment en Russie, stigmatisant dès 1740 par exemple « l'imbécillité » du grand chancelier Tcherkassky⁶⁸. Toutefois, il observe aussi la situation, notamment militaire, ce qui lui permet par exemple d'écrire à son ami Belle-Isle que les régiments tirés de Prusse et de Poméranie pour secourir Charles VI sont arrivés à Berlin.⁶⁹

Si Dufort de Cheverny⁷⁰ considère le marquis comme « avantageux », tout au plus apte à « tenir le dé », c'est à dire à diriger une conversation, Albert Waddington le décrit comme « un des aventuriers les plus hardis, un des officiers les plus brillants, qu'ait produits la France au XVIII^e siècle », mais il reconnaît l'échec des négociations sur Berg et Juliers, tant à Berlin par La Chétardie qu'à Mannheim par Blondel⁷¹. C'est un congrès impliquant la France, l'Autriche, les Provinces-Unies et l'Angleterre qui règlera très temporairement la question au grand dam de Frédéric-Guillaume, qui parviendra toutefois à amender le traité. Son « art de la conversation » a probablement été moins goûté par le roi de Prusse que par le prince royal, qui devait penser que « la liberté et la douceur de la société n'ayant longtemps été connues qu'en France, le langage en a reçu une délicatesse d'expression et une finesse pleine de naturel qui ne se retrouve guère ailleurs⁷² ».

Il faut cependant signaler que La Chétardie a toujours été considéré par le père et le fils avec un certain respect, et n'a pas été l'objet de menaces ou d'un dédain affiché comme ce fut le cas de Guy Dickens, ambassadeur d'Angleterre, ou du général Reinhold von Reede, seigneur de Ginkel, ambassadeur des Provinces-Unies à Berlin. Il n'a pu rencontrer le successeur à la couronne que sur le tard (« Quoique je sois depuis 4 mois à Berlin, je n'ai point eu occasion de voir le prince royal⁷³ »), mais, conformément à ses instructions, il a alors

⁶⁶ Corr. Polit. Prusse 102, fol. 184v°, projet de réponse pour la Hollande, octobre 1736.

⁶⁷ Corr. Polit. Prusse 101 Fol. 277v°, La Chétardie à Chauvelin, 17 avril 1736

⁶⁸ Histoire impériale de la Russie, Sirio, tome 86, lettre 116, La Chétardie à Amelot, 23 août/3 septembre 1740.

⁶⁹ Service Hist. Défense, A1 2745, fol. 7, La Chétardie à Belle-Isle, 3 avril 1734.

⁷⁰ Dufort de Cheverny, *Mémoires*, I, page 145, Paris, Plon-Nourrit, 1909.

⁷¹ Waddington R *Recueil des instructions aux ambassadeurs Prusse*, pages 341 et 350.

⁷² Claude Villaret, *L'esprit de M. de Voltaire*, P. Erialed, Amsterdam, 1753, 1^{ère} partie, 181.

⁷³ Corr. Polit. Prusse 93, fol.304, La Chétardie à Chauvelin, 4 novembre 1732.

réussi à le séduire rapidement. Il fera sa connaissance effective lors des banquets organisés à l'occasion des noces du prince (juillet 1733). Toutefois, il reconnaîtra beaucoup plus tard que le prince devenu roi n'a pas demandé à Louis XV de le nommer à nouveau à Berlin : « même lorsqu'il m'honorait [de son amitié], il n'a pas voulu me demander à Sa Majesté pour être employé auprès de lui »⁷⁴.

Le sens de son instruction était d'ailleurs de s'introduire sans en avoir l'air dans les faveurs du prince royal, la santé du roi de Prusse étant si précaire que sa mort subite était en permanence à redouter⁷⁵. Un observateur malveillant, et qui avait des raisons de l'être, puisque la mission de La Chétardie visait à contrecarrer son travail, affirma plus tard que le prince royal ne s'était attaché à ce faux brillant que pour passer pour savant dans le monde, et que cet « athée » était perverti par La Chétardie et par la lecture de Voltaire que cet ambassadeur lui procurait, « au point qu'il doutait à présent de l'immortalité de l'âme »⁷⁶.

Pendant sa mission berlinoise, la carrière militaire de La Chétardie suivait son chemin et il avait été nommé colonel du régiment du Tournaisis en 1734 et même brigadier le 1^{er} janvier 1740, soit quelques jours après son arrivée à Petersbourg⁷⁷, mais Amelot ne lui enverra son brevet que le 5 mars 1741. Le grade de brigadier n'était pas inconciliable avec la fonction d'ambassadeur, comme le fait observer l'abbé Valori, sollicitant pour son frère, successeur de La Chétardie à Berlin : « J'ai écrit au ministre pour lui demander un régiment pour mon frère s'il en vaque un par le remplacement qu'il y aura à faire du colonel à qui on donnera le régiment de Champagne. Mon frère est un des plus anciens colonels réformés ; il a eu un régiment en pied en 1713 qui fut réformé à la paix en 1714 ; il est brigadier, et si M. Amelot veut bien avoir la bonté de faire valoir ses services auprès du cardinal de Fleury, j'espère que M. de Breteuil ne s'y opposera pas ; un régiment n'est point incompatible avec la fonction dont il est revêtu, et M. de La Chétardie a le régiment du Tournaisis⁷⁸ ».

C'est également au cours de ladite mission qu'il entra en rapport avec Voltaire. En 1736, celui-ci fit nommer son « ami de vingt ans⁷⁹ » Nicolas Claude Thiériot au poste de « correspondant littéraire »⁸⁰ du prince royal Frédéric, tâche qui consistait à envoyer au prince les ragots, pamphlets et libelles qui circulaient à Paris, y compris celui, plein de fiel, de l'abbé Desfontaines contre l'ermite de Cirey, intitulé la *Voltairemanie*. Or, c'est à ce faux ami que le

⁷⁴ Annexe 96 Sirio, tome 100, lettre 108, La Chétardie à Amelot, 30 juillet 1742.

⁷⁵ Arnold Berney, *Friedrich der Grosse*, Tübingen, 1936, p. 47

⁷⁶ Friedrich Heinrich von Seckendorff, *Journal secret* p. 152 (10 août 1736)

⁷⁷ C'est Fleury lui-même qui lui annonce (CP Russie supplément 6 Fol. 48) l'expédition imminente de son brevet, dont on trouve mention au Service historique de la défense, (YA 22) : la date du 15 janvier 1740 a été changée et mise au 1^{er} janvier. La Chétardie sera nommé maréchal de camp en mai 1743 et lieutenant-général en mai 1748 (YA77).

⁷⁸ Corr. Polit. Prusse 116 fol.241, lettre de l'abbé de Valori, prévôt de Saint-Pierre, 1^{er} juin 1741, Lille.

⁷⁹ Il faut se méfier des « amis de 20 ans », car Thiériot était surtout celui de Lefranc de Pompignan, de La Popelinière et de l'abbé Desfontaines, tous adversaires farouches de Voltaire.

⁸⁰ On peut considérer que l'œuvre de Thiériot a été un brouillon de celle de Grimm.

philosophe fait appel pour le recommander à l'ambassadeur : « Vraiment, écrivez à M. de La Chétardie. Je n'ai nulle envie d'aller en Prusse, mais je veux y être aimé et vous en avoir l'obligation. » (Lettre du 21 octobre 1736).

Il semble aussi que La Chétardie ait favorisé la séduction exercée par Voltaire sur le prince royal ; Berney témoigne en effet : « Les relations de Frédéric avec La Chétardie, mais aussi avec diverses productions de la littérature française lui avaient permis depuis longtemps d'appréhender l'importance capitale dont était revêtu Voltaire⁸¹ ». Trois ans plus tard, c'est au marquis d'Argenson, son intime ami, qui n'est encore que conseiller d'État, que le même Voltaire s'adresse pour l'avertir que le prince royal Frédéric est intervenu auprès de La Chétardie en sa faveur et qu'il le sollicite à son tour « pour dire [à cet ambassadeur] ce qui conviendra⁸² ». Cette demande de recommandation (Voltaire préparait son voyage à Berlin) est d'autant plus surprenante, que d'Argenson, dans ses Mémoires, en mai 1739 précisément, n'épargne pas La Chétardie (mais qui épargne-t-il ?) l'accusant de « duper Fleury pour se défaire de son désagréable poste de Berlin⁸³ ». Or, c'est précisément auprès du cardinal que le philosophe souhaitait l'appui de l'ambassadeur afin de partir avec l'aval du ministère.

Nous ne disputerons pas si La Chétardie a « dupé le cardinal », qui a sûrement été l'un de ses plus puissants soutiens et dont il a été l'un des derniers interlocuteurs, puisqu'il le reçut *in extremis* juste avant son décès en janvier 1743⁸⁴, mais ce qui est avéré, c'est qu'outre de bons souvenirs, il a laissé à Berlin 8000 livres de dettes⁸⁵.

C - Retour en France

Quoi qu'il en soit, la mission du marquis, initialement prévue pour être brève, dura jusqu'en mars 1738, date à laquelle il quitta Berlin, regretté par toute la cour. Auparavant, son ministre de tutelle avait changé, Chauvelin ayant été disgracié le 21 février 1737, et remplacé par Amelot de Chaillou, intendant des Finances, « auquel personne ne s'attendait »⁸⁶ académicien français⁸⁷ et futur académicien honoraire à l'Académie des

⁸¹ Arnold Berney, *Friedrich der Grosse*, Tübingen, 1936, p. 61.

⁸² Voltaire, *Correspondance*, Lettre au marquis d'Argenson, 8 mai 1739, Cirey.

⁸³ D'Argenson, *Journal et mémoires*, Paris, éd. Rathery, tome II, p. 163 et tome III p. 68.

⁸⁴ Jean-Christian Petitfils, *Louis XV*, p. 314, Paris, Perrin, 2014.

⁸⁵ Marcelle Ehrhard, *Le prince Cantemir à Paris*, Paris, Belles Lettres, 1938, page 50.

⁸⁶ Edmond Barbier, *Chronique de la régence et du règne de Louis XV*, Paris, 1858, III, 68

⁸⁷ Il avait succédé en 1727 à Nesmond, archevêque de Toulouse, et laissera le fauteuil 10 en 1749 à Belle-Isle.

Sciences, mais qui ne sera pas « ministre d'État », n'ayant jamais été appelé au Conseil⁸⁸, et de surcroît fort petit et affligé d'un bégaiement habituel ; il attendra la mort de Fleury pour recevoir la surintendance des Postes⁸⁹. Le marquis avait un certain sens de l'opportunisme, dont il donne un exemple lorsqu'il apprend que son nouveau ministre est Amelot. Il le congratule en ces termes : « De me trouver sous vos ordres est un motif particulier pour remplir avec empressement le devoir dont je veux m'acquitter aujourd'hui. Mais ce sera plutôt encore comme citoyen que j'aurais l'honneur de vous féliciter sur l'emploi distingué dont Sa Majesté vous a revêtu. En effet, M, cette distinction que vous devez à votre capacité et au choix de Son Éminence ne peut que vous assurer en même temps, et les suffrages de tous les bons sujets du Roi, et l'estime des personnes qui occupent les premières places dans les cours étrangères⁹⁰ ». Selon Chaussinand-Nogaret, le choix de Son Éminence aurait été plus déterminé par la docilité que par la capacité du ministre, qu'il décrit ainsi : « terne et bénin, il ne fut qu'un commis subalterne que Fleury gouverna⁹¹ ».

Le voyage de retour de l'ambassadeur fut plus rapide que ne sera son odyssee pour rejoindre la Russie l'année suivante, car, dès avril 1738, il est reçu par le duc de Luynes auquel il montre les plans du palais de Berlin et de Monbijou, décrit les us et coutumes de Frédéric-Guillaume, apprécie le montant de son trésor, et évalue à 22 000 le nombre de réfugiés huguenots en Prusse, dont 15 000 à Berlin, cinquante ans après la révocation de l'édit de Nantes. Il a quand même au cours de son séjour, du fait de la guerre en Ukraine et en Crimée, pu prendre la mesure des ambitions de la Russie et du danger qu'elle représentait pour ses voisins ; il écrit en effet à Chauvelin, dès 1736 : « Ces grandes entreprises de la Russie fournissent matière à réflexion et j'en vois beaucoup ici qui sentent, trop tard peut-être, que cette puissance devient trop considérable pour la parfaite tranquillité du Nord⁹². ».

Pendant son séjour en France, La Chétardie, qui se cherche des appuis pour la carrière diplomatique à laquelle il a pris goût, fréquente des personnalités importantes, notamment Maurepas (soutien d'Amelot). Mais nous savons qu'il n'était pas éclectique et qu'il refusait certains soutiens : (« je croirais faire une fausse démarche en employant la femme dont vous ma parlez et l'ami qui la dirige⁹³ »), écrira-t-il beaucoup plus tard à son ami Girardon. Il suit aussi les affaires de l'Europe, et doit voir sans déplaisir les déboires de son ancien antagoniste Seckendorff, qui a rejoint les armées impériales et combat contre les

⁸⁸ Maurepas (A. de) et Boulant (A), *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières*, Paris, Christian/JAS, p. 16.

⁸⁹ Jean Baillou, *Les Affaires étrangères et le corps diplomatique français*, Paris, éd. CNRS, 1984, I, 90.

⁹⁰ Corr. Polit. Prusse 102, fol.181, La Chétardie à Amelot, 30 mars 1737.

⁹¹ Guy Chaussinand-Nogaret, *Le cardinal de Fleury, le Richelieu de Louis XV*, Paris, Payot, 2002.

⁹² Corr. Polit. Prusse 101 fol.373, La Chétardie à Chauvelin, 12 mai 1736.

⁹³ Ma réchal de Saxe, *Lettres choisies parmi ses papiers originaux*, vol. II, p. 179, La Chétardie à Girardon, 4 mai 1746.

Turcs ; en effet, après quelque succès initiaux (prise de Niš), le feld-maréchal dut se replier sur la Save (qui constitua la frontière austro-turque jusqu'en 1914) et, comme d'autres généraux autrichiens malheureux (Neipperg, Wallis), fut puni de ses échecs par une incarcération à Graz, ce qui explique peut-être son offre de services ultérieure à Charles-Albert, électeur de Bavière, empereur des Romains sous le nom de Charles VII.

Son successeur à Berlin, le marquis Guy-Henri de Valori, accrédité en juillet 1739, semble ne pas avoir eu de heurts particuliers avec Frédéric-Guillaume, mais ce dernier, très malade (hydropisie, œdèmes) devait trépasser en mai 1740. En revanche le prince royal Frédéric, qui devint à cette occasion Frédéric II, paraît l'avoir assez mal accueilli par regret de La Chétardie, si l'on en croit sa lettre à Voltaire du 4 décembre 1739 : « Ce M. de Valori, si longtemps annoncé par la voix du public, si souvent promis par les gazettes, si longtemps arrêté à Hambourg, est enfin arrivé à Berlin. Il nous fait beaucoup regretter La Chétardie ; M. de Valori nous fait apercevoir tous les jours ce que nous avons perdu au premier. » Il est vraisemblable que La Chétardie se serait vu volontiers retourner à Berlin, et mettre à profit ses excellentes relations avec le nouveau roi et c'est peut-être ce que veut signifier Voltaire quand il écrit au marquis d'Argenson, conseiller d'État de Louis XV, après un éloge de Valori : « Puissent les couteaux qu'on aigüise de tous côtés se remettre dans le fourreau⁹⁴ ! » Cette expression rappelle la phrase décrivant le philosophe en 1735: « un homme ainsi constitué ne peut manquer d'être valétudinaire et la lame use le fourreau » rencontrée dans le très à charge « Portrait de M. de Voltaire », attribué au roi de Prusse et probablement plutôt imputable à la plume d'Andrew Michael Ramsay, introducteur en France de la franc-maçonnerie de rite écossais. Quoi qu'il en soit, les informations qui servent de base à ce pamphlet, (ainsi d'ailleurs que sa réfutation par Voltaire) ont été communiquées au prince royal Frédéric par le marquis de La Chétardie⁹⁵.

On peut en effet lire dans une lettre ultérieure de La Chétardie un témoignage du dépit qu'il conserve de ne pas être retourné à Berlin . Il y avait en effet gardé des liens solides tant avec le prince royal qu'avec les ministres (et notamment Thulemeyer). Mais Valori était à présent solidement installé.

Depuis la guerre de succession de Pologne, la mise à prix de la tête du beau-père du Roi par les Moscovites, l'incarcération dans des conditions dégradantes de l'ambassadeur de France en Pologne Monti, et la détention contre la parole donnée des troupes françaises commandées par le comte de La Motte, que le comte de Plélo avait réussi à convaincre, après

⁹⁴ Voltaire au marquis d'Argenson, *Correspondance*, Paris, Pléiade, II, 482, 8 janvier 1741

⁹⁵ Hans Droysen, « Das Portrait de Mr. De Voltaire », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, 1909, 34, 294.

un premier embarquement, de venir se battre à Dantzig, il n'y avait plus de relations entre le royaume des lys et l'empire des tsars.

Plélo avait écrit à cette occasion à La Chétardie une lettre assez hardie : il s'y plaignait de la pusillanimité du vice-amiral François de La Luzerne (71 ans), qui ne s'était prêté à distraire que trois frégates⁹⁶ de son escadre pour les envoyer à Dantzig et était retourné en France avec les dix autres vaisseaux ; Plélo marquait à son collègue : « il me semble que dans certains cas il faut savoir aller contre les ordres de son maître pour le mieux servir⁹⁷ ».

Toutefois, depuis 1738, Anna Ivanovna avait envoyé comme représentant à Paris son ancien ambassadeur à Londres, le prince Antioche Cantemir, âgé de 30 ans, prince phanariote de Moldavie, épris de Boileau et de Fontenelle, imprégné de jansénisme⁹⁸, élève du philosophe Christophe-Frédéric Gross (frère de son futur adjoint et successeur), mais quand même le « plus anglais et le plus autrichien de tous les ministres étrangers qui résident à la cour de France⁹⁹ ». Ce prince, qui correspondait avec Réaumur et Mairan, et qui troussait de petits madrigaux à la duchesse d'Aiguillon¹⁰⁰, semble avoir rencontré plusieurs fois son futur « collègue », et s'est en tout cas tenu informé très exactement ensuite de ses activités en Russie. Sans être aussi féroce que son cousin Constantin, ravageur de la Podolie, sa façade respectable et policée d'homme des Lumières avait un revers et, par exemple, il avait suggéré en 1738, au cours de son ambassade à Londres, à son impératrice Anna Ivanovna de faire rosser sévèrement Francesco Locatelli, pour le punir d'avoir publié les *Lettres Moscovites*¹⁰¹, très critiques envers son pays. Il avait joué un rôle important dans la prise de pouvoir « musclée » d'Anna, ayant été un de ceux qui lui avaient conseillé le plus vigoureusement de « reprendre les titres et la puissance d'une authentique autocrate »¹⁰². Cela ne l'avait pas empêché de commettre une bévue en décembre 1738 lorsque, introduit par Sainctot et présenté à Louis XV, il avait qualifié sa souveraine de tsarine et non d'impératrice (mais il avait aussi oublié une partie de son compliment au Roi¹⁰³). Ce poète raffiné était par ailleurs en procès avec Mademoiselle de Trante, sa logeuse à l'hôtel d'Auvergne, au 28 de la rue Saint-Dominique à Paris (c'est l'actuelle maison de la Chimie). La Chétardie, après la prise de pouvoir d'Élisabeth, évoque l'idée de faire demander son rappel, à la condition qu'il soit

⁹⁶ *L'Argonaute, l'Astrée et la Méduse*, les moins armées de canons (44, 30 et 16) !

⁹⁷ Corr. Polit. Danemark 100 fol. 380, Plélo à La Chétardie, 13 octobre 1733.

⁹⁸ Il avait dans sa bibliothèque les œuvres du P. Quesnel, de Rollin, l'acte d'appel des évêques et l'Histoire de Port-Royal.

⁹⁹ Sirio, tome 100, lettre 26, Amelot à La Chétardie, dimanche 21 janvier 1742.

¹⁰⁰ Grégoire Lozinski, « le prince Antioche Cantemir, poète français », *Revue des Études slaves*, 1925, V, 3-4, 241,

¹⁰¹ Francesco Locatelli, *Lettres moscovites*, Königsberg, 1736, cité par Galina Kabakova et Alexandre Stroeve, *Passer la frontière, une étape cruciale du voyage russe, Le chemin, la route, la voie, figures de l'imaginaire occidental à l'époque moderne*, Marie-Madeleine Martinet, Francis Conte, Annie Molinié, sld Jean-Marie Valentin, Paris, Pups, 2005, page 25.

¹⁰² Joan Oliva Lindsay, *The New Cambridge Modern History*, vol.7 (1713-1763), chapitre XIV, Russia, 1988, page 329

¹⁰³ Duc de Luynes, *Mémoires sur la cour de Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1860, II, 294.

placé dans une autre ambassade, car le marquis craint que le prince Tcherkassky, dont la fille Varvara est promise à Cantemir, ne fasse obtenir à ce dernier la place de vice-chancelier¹⁰⁴.

D - Nomination et voyage pour Petersbourg

Initialement, ce n'était pas La Chétardie, mais François-Marie de Villers La Faye, comte de Vaulgrenant qui avait été pressenti pour remplir le poste d'ambassadeur à Petersbourg. Ce seigneur, issu d'une illustre maison de Franche-Comté, était depuis 1734 ambassadeur du Roi auprès de Sa Majesté Catholique Philippe V. Ostermann, ministre russe des Affaires étrangères, avait été averti par Fleury de cette nomination, mais il semble que les prétentions financières du comte aient dépassé le budget prévisionnel du cardinal, ce qui fit avorter sa mission. Dès le lendemain de la renonciation de Vaulgrenant (22 avril 1739), La Chétardie fut désigné pour le remplacer. On peut penser aussi que, dans son réseau, la protection de Madame de Mailly (quoique remplacée depuis 1735 dans ses fonctions de maîtresse royale par sa sœur Félicité de Vintimille) a joué, si l'on en croit les Goncourt¹⁰⁵. On peut aussi constater qu'il était très lié avec d'autres ambassadeurs comme Saint-Séverin, Montaigu ou Castellane, ce qui laisse présumer qu'il a fréquenté un milieu qui était une pépinière d'ambassadeurs..

Dans sa lettre du 23 avril à Ostermann¹⁰⁶, Fleury le dépeint comme « rempli de sagesse et de douceur », ce qui est peut-être hyperbolique ou en tout cas imparfaitement adapté au caractère du postulant, mais témoigne du moins de l'estime dans laquelle le tenait le prélat. De plus, il était revêtu du caractère prestigieux d'ambassadeur extraordinaire, ce qui paraît l'avoir quelque peu enivré, et représentait à la fois une promotion pour lui et une première dans nos relations avec la Russie, nos envoyés précédents (Campredon, Magnan) étant plénipotentiaire ou chargé d'affaires. En effet, l'ambassadeur extraordinaire était en règle générale envoyé pour une mission temporaire¹⁰⁷. Cette nomination avait été facilitée par l'acceptation par Anna Ivanovna de la médiation de la France, et plus particulièrement du marquis Louis Sauveur de Villeneuve, ambassadeur extraordinaire (dans tous les sens du terme), qui aura un grand rôle dans la rédaction des traités de Belgrade et de Nyssa (Nevşehir)

¹⁰⁴ Sirio, tome 100, lettre 42, La Chétardie à Amelot, 24 février 1742.

¹⁰⁵ Edmond et Jules de Goncourt, *Les maîtresses de Louis XV*, Paris, Laffont, 2003, p.112

¹⁰⁶ Corr. Polit. Russie 31, fol.70, Fleury à Ostermann, 23 avril 1739.

¹⁰⁷ Lucien Bély, *L'invention de la diplomatie*, Paris, PUF, 1998, page 18.

qui mettront fin à la guerre austro-russo-turque, en laissant cependant encore bien des points à vider, dont les plus importants seront le démantèlement toujours différé de la forteresse d'Azov, le règlement, très délicat, des limites (à la fois sur le Bug — région de Kherson —, sur le Dniepr, là où Catherine II fondera Odessa en 1794, et du côté d'Azov), la route à emprunter par les ambassadeurs (par la Pologne ou par l'Ukraine¹⁰⁸), et l'échange des prisonniers. Auprès de Villeneuve, quoique souvent en désaccord, figurait Bonneval-pacha, l'agent le plus actif de la politique ottomane vis-à-vis des États chrétiens¹⁰⁹. Un éminent historien britannique rend à Villeneuve un hommage apothéotique en le comparant à Stratford Canning, (cousin de George, ministre de Pitt le jeune) qui sera l'ambassadeur britannique à la Porte au moment de la guerre de Crimée¹¹⁰.

Dans son instruction, il était prévu que l'ambassadeur devait se hâter de rejoindre Petersbourg (nous verrons que ce ne fut pas son souci essentiel), et que, pour son cérémonial, puisqu'il n'y avait pas de « jurisprudence », il devait exiger d'être traité comme l'ambassadeur impérial, le marquis de Botta, et en tout cas ne rien accepter qui pût « avilir la dignité de son caractère » et, sur ce point, il se conforma très fidèlement à ce qui lui était prescrit : « il eût pu donner aux étrangers des leçons d'étiquette hautaine et d'élégance raffinée¹¹¹ ».

Sa mission avait deux buts essentiels ; le premier consistait à acquérir la connaissance des troupes, des vaisseaux, des dirigeants et des ressources financières de l'empire des tsars ; l'ambassadeur s'excusa de n'y point satisfaire en affirmant qu'il « doutait qu'il y eût trois personnes dans toute la Russie pleinement au fait de ces matières » et que, d'ailleurs, à toute question, même la plus anodine, un Russe répondait toujours : « Dieu seul le sait ¹¹² » ; son second objectif était de desserrer les liens très intimes qui unissaient la Russie et l'Autriche depuis le traité de 1726, qui s'étaient manifestés lors de la guerre de succession de Pologne, où ils avaient poussé dix mille Russes sous la conduite de Lacy jusque sur le Rhin (entre Heidelberg et Karlsruhe) en septembre 1735, et venaient encore de se concrétiser face à nos alliés turcs en 1739. Mais le gouvernement français est conscient de l'extrême difficulté d'attirer les Russes vers lui, d'autant que « la Suède est la seule couronne du Nord dont l'amitié puisse nous être utile », et que la France vient d'y réussir « la purge de ses ennemis¹¹³ », obtenant en 1738 la chute d'Arvid Horn, chef des russophiles « bonnets de

¹⁰⁸ Louis XV « employa son entremise » pour influencer la Porte. **Annexe 69** Mém. et Doc. Russie 1, fol. 183v°.

¹⁰⁹ Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, vol.16, livre LXVIII, page 6.

¹¹⁰ Arthur Wilson, *French policy during the administration of Fleury*, Londres, Humphrey Milford, 1936, page 320.

¹¹¹ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, plon, 1882, p. 116.

¹¹² MD Russie 1 fol. 172 v°, 1740. Il rassure quand même, affirmant que « les régiments de garnison ne sont composés que de vieillards » et que les « escadrons sont on ne peut plus mal montés » (voir fol.194v°, **Annexe 70**).

¹¹³ Le Dran, Mém et Doc Russie 3 fol. 345, 2 juillet 1740.

nuit » (qui mourra en 1742) et l'intronisation de Carl Guillenborg, fondateur des « chapeaux », partisans de la France. Ce changement de gouvernement à Stockholm¹¹⁴ aura l'avantage, pense-t-on à Versailles, de fixer les troupes moscovites en Ingrie et d'empêcher leur envoi au secours de Charles VI contre les Turcs, d'autant que Guillenborg est d'avis de s'attacher au parti de la princesse Élisabeth et de faire la guerre à la Russie. Le gouvernement précédent avait d'ailleurs refusé de s'engager aux côtés de la France et contre la Russie lors de la guerre de Succession de Pologne, ce qui avait été reproché à Horn, dont la politique est comparée à celle de Walpole¹¹⁵.

La Chétardie, de plus, sans être incité à déclencher une révolution en Russie, est cependant engagé à « s'instruire de la situation des esprits, du crédit et des amis de la princesse Élisabeth », qui végète à la cour et dont on pense qu'elle constituerait une alternative heureuse en cas de décès de la tsarine Anna Ivanovna (qui n'a que 46 ans, mais qui est bien malade, et dont la goutte entraverait toute velléité d'action, si même elle n'avait pas abandonné à son favori les rênes du pouvoir). Ce dernier, duc de Courlande, Jean-Ernest Biren, qui ne doit sa situation qu'à « l'amour aveugle [de] la tsarine¹¹⁶ », et son titre de duc à l'empressement déployé à Dresde par son ami Keyserling¹¹⁷, consulte certes parfois son « adjoint » Ostermann, dont il se méfie à juste titre, le considérant comme déloyal, délateur, corrupteur et dissimulateur (c'est pourquoi il va faire entrer Volinski comme « contrepoids » au gouvernement). En fait son conseiller le plus influent est le banquier Liebermann, au point qu'on a pu écrire que « c'est lui qui gouverne l'empire¹¹⁸ ». Courlandais, Biren réservait sa confiance essentiellement à des Baltes, tels les Livoniens Loewenwolde et Mengden. Généralement dénigré par ses contemporains et par les historiens, Biren trouve quelques défenseurs, et Wittram, par exemple, le considère comme un homme réussissant tout avec panache, opiniâtre et froid, disposant de grosses sommes d'argent lui ayant ouvert de prime abord de nombreuses possibilités¹¹⁹.

Muni de ces instructions, et accompagné de douze secrétaires, de huit chapelains (dont l'un, Allégier, créera par sa —mauvaise— conduite une occasion d'incident diplomatique, tandis qu'un autre, Lefèvre, sera mêlé à l'affaire Stackelberg), de cinquante

¹¹⁴ Le scénario a été tout aussi favorable pour la France au Danemark, où Chulin a remplacé Rosenkrantz (1735).

¹¹⁵ Robert Nisbet Bain, *Encyclopaedia Britannica*, 1911, article «Horn».

¹¹⁶ Termes barrés dans une lettre de Louis XV à La Chétardie du 11 déc. 1740, Corr. Polit. Russie 34 fol. 317. **Annexe 47..**

¹¹⁷ Georg von Rauch, *Zur baltischen Frage im 18. Jahrhundert, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, vol V, cahier4, page 463. Keyserling commença sa carrière à la cour d'Anna Ivanovna à Mitau et la termina à celle de son élève Stanislas-Auguste Poniatowski, devenu roi à Varsovie. Il était à Dresde « le conseiller et le bras droit de Brühl » (Sirio, tome 100, lettre 202, d'Allion à Amelot, 19 janvier 1743).

¹¹⁸ Corr. Polit. Russie 32, fol. 94v°, lettre accompagnant celle de l'abbé de La Ville, 19 février 1740.

¹¹⁹ Reinhard Wittram, *Baltische Geschichte*, München, éditions Oldenbourg, 1954, p. 121.

pages et valets en livrée, de six cuisiniers dirigés par le célèbre Barrido¹²⁰, sans parler des vêtements splendides, de la vaisselle de vermeil, des vins fins et des 17 000 bouteilles de Champagne, le marquis part pour un long périple qui le mènera à Petersbourg en plus de quatre mois¹²¹ ; quittant Paris le 17 août, il ne parviendra en effet à destination que le 27 décembre 1739, mais il est vrai qu'après s'être arrêté à Wolfenbüttel et à Magdebourg, il voulait surtout parader à Berlin, où il demeura six semaines. Il ne se décida à quitter le Brandebourg que fin novembre (après avoir reçu une vive mercuriale de son ministre), fit une entrée triomphale à Königsberg et traversa alors la Courlande par des chemins si affreux qu'il demandera que son retour se fasse par la Suède et le Danemark ; il séjourna dans la capitale Mitau (Jelgava) le 7 décembre, y reçut une garde de 50 soldats, franchit la frontière livonienne le 8 et parvint à Riga (distant de 15 lieues de Mitau) le 10.

On voit que son train était splendide ; toutefois, il se plaint de ce qu'il « n'est pas aussi nombreux que celui de quelques ambassadeurs du Roi ». Il fit son entrée à Riga, précédé de 200 cavaliers ayant à leur tête un timbalier et six trompettes, puis fut promené dans le carrosse du vice-gouverneur Bismarck (lieutenant-général qui a servi pendant 20 ans dans l'armée prussienne). Si la traversée de la Dvina glacée fut un peu difficile (40 mariniers armés de perches à crocs lui frayant à grand-peine un passage), il en fut récompensé. La tsarine multiplia en effet les attentions pour lui ; un cuirassier d'ordonnance l'attendait tous les quatre milles, cependant qu'à chaque halte, il était reçu par une délégation du Magistrat, de la bourgeoisie à cheval ou d'une compagnie de grenadiers ; il fut salué par trente-et-une volées de canon et des décharges de mousqueterie. Il eut l'honneur de dîner chez Bismarck et de danser avec son épouse, sœur de Madame Biren¹²², femme du duc de Courlande et tout-puissant favori d'Anna, puis, le lendemain, avec les mêmes, chez un banquier, correspondant à Riga de Paris de Montmartel, lequel jouera un grand rôle dans sa vie et surtout après sa mort. La dignité de duc de Courlande est récente pour Biren, qui ne réside pas dans son duché, car Auguste III, roi de Pologne, dont la Courlande est un fief (théorique), lui en a accordé l'investiture en 1737, (à la mort du duc légitime, mais exilé à Dantzic pour cause de catholicisme, Ferdinand Kettler), sans consulter la nation, pour complaire à la tsarine, à laquelle il devait son trône, et malgré la vive opposition de la noblesse locale (sauf Korff). Maurice de Saxe, qui avait l'avantage de son statut de luthérien, avait en 1726 bénéficié d'une

¹²⁰ Pekarski, *Dépêches du marquis de La Chétardie en Russie*, préface, Pekarski Pavel, Ogrizko, Petersbourg, 1862. Les 65 personnes et les 30 chevaux de son train l'obligèrent à agrandir sa maison en achetant la résidence mitoyenne, vendue par un général russe sur la forte pression de Biren, qui veut se rendre agréable à l'ambassadeur de France.

¹²¹ Bibliothèque de l'Arsenal, *manuscrit 728 b*.

¹²² Ces deux sœurs avaient aussi un frère, baron Treiden, compagnon de Casanova à Berlin en 1764, *Histoire de ma vie*, Paris, Laffont, III, vol. 10, chapitre 3, p.341. Madame Biren avait été, avant son mariage, fille d'honneur de la duchesse Anna Ivanovna.

élection beaucoup plus libre. On peut rappeler que Ferdinand Kettler se remaria à 75 ans en 1730 (lors de l'investiture d'Anna Ivanovna comme tsarine de Russie, qui libérait le trône de Courlande), avec Jeanne-Madeleine de Saxe-Weissenfels. Mais ce vaillant effort ne fut pas couronné de succès et le duc mourut en 1737 sans postérité.

Harangué et accompagné par les plus hauts dignitaires locaux, La Chétardie réalise à travers l'Estonie et la Livonie une « marche triomphale », et les autorités prennent bien garde à ce qu'il ait, outre un interprète livonien (qu'il récompensera par un couteau de chasse garni d'or), des chevaux à chaque relais, une nourriture et un logement de qualité pour lui et son abondante suite. Il traverse Dorpat (Tartu), puis parvient à Narva, où le feld-maréchal Munnich vient le saluer, comme d'ailleurs le Magistrat et le général Chatilov, commandant de la ville. Les batteries des canons tirent 31 coups pour l'honorer à la sortie de la cité ; la traversée de l'Ingrie est un peu moins solennelle, car Pierre 1^{er} y a supprimé la noblesse, et l'ambassadeur loge dans des maisons de bois prêtées par la tsarine et n'est plus accompagné que par Michel Bestoutcheff et un sous-officier (auquel il offrira de l'argent).

C'est donc le 27 décembre qu'il fait une entrée (non publique) dans la capitale pétriniennne, mais il n'aura sa première audience publique d'Anna Ivanovna que le 7 janvier 1740¹²³. Manifestement, la tsarine, qui était très reconnaissante à Louis XV de la médiation de Villeneuve, voulut honorer le premier ambassadeur qu'Il lui envoyait. Elle était aussi très flattée de que la France lui dépêchât un ambassadeur, distinction dont Pierre 1^{er} n'avait pas été honoré. Aussi est-ce l'amiral-comte Golowkine, commissaire de la tsarine, qui se tiendra à l'avant du carrosse dont le marquis occupera le fond, cependant que des heiduques, *vorreiters*, grenadiers et valets de pied, caracolent tout autour, et que les gardes présentent l'esponçon, le tout au son des roulements de tambour. Il semble que le premier diplomate revêtu du caractère d'ambassadeur à la cour de Russie ait été Charles Whitworth, envoyé de la reine Anne d'Angleterre en 1709 auprès de Pierre 1^{er}, après que celui-ci eut occidentalisé son système de représentation¹²⁴.

¹²³ Ce qui n'empêchera pas le marquis d'Argenson d'écrire (*Journal et Mémoires du règne de Louis XV*, mars 1740, p. 18) : « M. de La Chétardie a débuté par une nouveauté en arrivant. Dès le lendemain, il a demandé avec empressement son audience publique. » Le mémorialiste en attribue l'initiative incongrue à La Chétardie, Fleury affirmant à Cantemir n'en avoir jamais donné l'ordre.

¹²⁴ Public record Office, State papers, 91/6, November 1709, cité par W.E. Butler, *Anglo-russian diplomacy*, 1979, p. 299.

E - Premiers pas à la cour de Russie ; procès et exécutions sauvages.

Les plus hauts dignitaires le reçoivent à sa descente de carrosse : la cour intérieure étroite du palais ne peut en contenir qu'un seul (carrosse), mais l'ambassadeur tient beaucoup à ce qu'il considère comme un droit, et Amelot l'encourage à ne rien céder sur ce point de cérémonial. Il est salué successivement par le général de Loubras, futur envoyé de Russie à Stockholm, et, pour l'heure, introducteur des ambassadeurs, par le grand maréchal de la cour, Loewenholde, qui au contraire finira en Sibérie, et par Kourakhine, grand écuyer de Russie¹²⁵. Après avoir remis ses lettres de créance à la tsarine en grand apparat, La Chétardie est conduit chez la princesse Élisabeth, fille de Pierre 1^{er}, mais qui, sans être Cendrillon, a une position secondaire à la cour où elle est à la fois redoutée, méprisée et espionnée avec la plus grande méfiance. Très rapidement, il lui témoigne à voix basse son désir « de s'acquitter de ses devoirs d'une façon plus simple et plus naturelle¹²⁶ » à quoi elle se montre fort sensible. Il continue ses visites en allant saluer la nièce d'Anna (fille de sa sœur Catherine Ivanovna et du duc Charles Léopold de Mecklembourg), Anna Leopoldovna, récemment mariée, sur l'instigation de l'ambassadeur autrichien (et malgré l'opposition de Lynar, représentant de la Saxe), au duc Antoine-Ulrich de Brunswick-Bevern, duc de Brunswick-Lunebourg. Ce dernier est apparenté aux rois d'Angleterre, mais surtout aux Habsbourg (sa mère est la sœur d'Élisabeth-Christine, épouse de Charles VI et mère de Marie-Thérèse), et aux Hohenzollern. Sa sœur également appelée Élisabeth-Christine de Brunswick-Wolfenbüttel-Bevern, avait épousé en juin 1733 le futur Frédéric II, lequel parle de ce beau-frère sans aménité : « faible, sans génie, il n'avait de mérite qu'une valeur d'instinct¹²⁷ ». Ce mariage, concocté par la cour de Vienne, valut à Charles VI (et à sa fille) toute l'acrimonie du futur roi de Prusse, chez lequel « il étouffa toute la reconnaissance qu'il devait à l'empereur pour les services rendus lors de sa prison¹²⁸ ». L'empereur, seul monarque habilité par Frédéric-Guillaume, était en effet intervenu en 1730 pour sauver le jeune Frédéric incarcéré à Cüstrin à la suite de sa tentative d'évasion ; le roi son père qui n'avait pu obtenir que les juges militaires nommés par lui rendissent une sentence sur le kronprinz, avait décliné les intercessions du roi de Suède Frédéric 1er et de la république de Hollande¹²⁹. Le jeune marié déclarait à qui voulait l'entendre que, peu soucieux de jouer les Sganarelle, il romprait ce « mariage forcé » dès son

¹²⁵ Arrière grand-père de l'ambassadeur russe à Paris en 1808.

¹²⁶ **Annexe 82** Sirio, tome 86, lettre 62, La Chétardie à Amelot, 29 mars/9 avril 1740.

¹²⁷ Frédéric II, *Mémoires de mon temps*, Paris, Plon, 1866, Tome I, p. 81 Une autre sœur, Louise-Amélie, épousera le prince Guillaume de Prusse, frère de Frédéric.

¹²⁸ Corr. Polit. Prusse 93 fol. 305, La Chétardie à Chauvelin, 4 novembre 1732.

¹²⁹ Friedrich-Christoph Förster, *Friedrich-Wilhelm I*, Postdam, 1835, III, p. 9 (lettre de Seckendorff du 9 octobre 1730)

avènement. Sa mère d'ailleurs le soutenait, qui écrivait à sa fille Wilhelmine : « La princesse est belle, mais bête à manger du foin et totalement dépourvue d'éducation. Dieu seul sait comment mon fils va endurer ce babouin¹³⁰ ».

Les jours suivants, La Chétardie rendra aussi une visite, qui devra être obligatoirement réciproque, à Biren, duc de Courlande et tout-puissant favori d'Anna Ivanovna, ainsi qu'à son épouse, malade¹³¹, dont Rambaud affirme qu'elle n'avait pour rôle que « d'endosser les enfants que son mari donnait à la tsarine¹³² ». D'authentique noblesse courlandaise, Bénigne Gottlieb von Trotta-Treiden brillait, dans sa robe de satin blanc brodée de fils d'or et parsemée de gros rubis. Il a de même parsemé son chemin de cadeaux, et a notamment offert une tabatière d'or à Michel Bestoutcheff, qu'il a recommandé aussi à Anna pour une promotion militaire, comme il favorisera plus tard son frère Alexis Bestoutcheff-Rioumine, premières erreurs de discernement et qui seront les péchés originels les plus graves de sa carrière¹³³. Il avait d'ailleurs un relatif blanc-seing pour « séduire » les principaux dignitaires puisque, à la question : « Y a-t-il lieu de corrompre et à quel prix les membres des tribunaux et de la chancellerie ? », le cardinal Hercule de Fleury avait benoîtement répondu : « On peut s'en remettre à la prudence de M. de La Chétardie sur les dépenses qu'il jugera nécessaires pour le service du Roi¹³⁴ ». On peut rappeler que François de Callières conseillait fortement aux ambassadeurs d'être « libéraux », de stipendier des espions et de soudoyer des ministres pour parvenir à découvrir les secrets des cours. « L'ambassadeur s'acquitte mal de son emploi s'il ne sait pas faire les dépenses nécessaires pour gagner ceux qui sont propres à l'instruire¹³⁵ ». De fait, s'il est un reproche que La Chétardie ne saurait encourir, c'est celui de ladrerie. En revanche, si la bonne diplomatie a pour base la confiance, et pour but de se faire aimer des ministres locaux, alors il faut convenir que sa mission n'a pas réussi.

Le compliment qu'il récite à la souveraine est un peu délicat ; son instruction rappelle en effet que « Sa Majesté ne peut pas, après tout ce qui s'est passé [l'] autoriser à porter à la tsarine de sa part les assurances de la plus tendre et de la plus parfaite amitié ». Il se

¹³⁰ Weber-Kellermann Ingeborg, *Wilhelmine von Bayreuth*, Francfort, Insel Verlag, 1990, p. 311. «Weiss der Himmel, wie mein Sohn mit diesem Grasaffen vertragen wird».

¹³¹ Elle fut la grand-mère de la célèbre et ravissante Dorothée de Courlande, duchesse de Dino, maîtresse de Talleyrand, encore que Batowsky, aristocrate polonais, ait eu probablement plus de part dans sa conception que Pierre de Biren.

¹³² Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, *Histoire générale, du IV^e siècle à nos jours*, VII, Le XVIII^e siècle, 1910, p. 398.

¹³³ Or, selon Callières (*De la manière de négocier avec les souverains*, chap. I), les qualités qui caractérisent le parfait ambassadeur sont la pénétration, la dextérité, la souplesse... et surtout un juste et fin discernement... Cette erreur est d'autant moins compréhensible que, dès avril 1740 (Sirio, tome 86, lettre 62), La Chétardie signalait à Amelot que Bestoutcheff n'avait pas une réputation meilleure que Volinski, auquel il devait succéder. Cornélius Blaga, *L'évolution de la technique diplomatique au XVIII^e siècle*, Paris, Pedone, 1937, p 29, insiste aussi sur ce point : « ceux qui approchent un souverain... doivent avoir un discernement sûr et une profonde connaissance des hommes et des affaires ».

¹³⁴ **Annexe 84** SIRIO (*Société Impériale d'Histoire de Russie*), tome 86, lettre 19, Notes sur les instructions, 2 août 1739, pages 97-106. **Annexe 63.** La Chétardie, en quittant la Russie, estimera ses dépenses extraordinaires à 30219 livres (Corr. Polit. Russie 41 fol. 13, sept. 1742)

¹³⁵ François de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*, Amsterdam, 1716, page 30.

renferme donc à rappeler le désir de paix du Roi, soucieux d'entretenir une bonne correspondance avec l'autocrate de toutes les Russies, et d'être le médiateur de la paix, « dont les progrès sont plus rapides qu'on n'eût osé l'espérer », ce qui va permettre à Anna de « jouir au sein du repos des lauriers qu'elle a recueillis ». Ostermann d'ailleurs, lisant le discours avant qu'il ne fût récité, tiqua sur l'absence du mot « amitié » que La Chétardie accepta d'y introduire¹³⁶. La tsarine fait répondre, par le canal du baron de Munnich, frère du feld-maréchal (et en mauvais termes avec lui, ce qui lui vaudra de conserver son statut après toutes les révolutions de palais) qu'elle sait l'importance des obligations qu'elle a au Roi, et lui en témoigne sa reconnaissance, tout en assurant l'ambassadeur de son estime. Il réitère ensuite les mêmes « politesses » aux princesses Élisabeth et Anna Leopoldovna, et les réponses lui sont données par le même baron de Munnich.

Mais ni la description des attentions prodiguées au marquis au cours de son périple, ni la présentation des principaux protagonistes de la cour de Petersbourg, ni cet échange de propos douxceux ne doivent faire oublier la triste réalité de la situation en cette capitale.

La tsarine en effet ne connaissait pas la mansuétude ; en cette fin 1739 qui voyait arriver notre héros, les Dolgorouki, une des plus anciennes familles de la noblesse russe, qui avaient certes, en 1730, tenté de limiter le pouvoir absolu de la tsarine qu'ils avaient eux-mêmes fait quérir en Courlande et à l'impatronisation de laquelle ils avaient tant contribué, payaient un lourd tribut à sa cruauté : l'un d'eux, Serguei, ancien ambassadeur à Varsovie, fut avec toute sa famille incarcéré dans la citadelle de Chlisselbourg¹³⁷, aux sources de la Neva, entourée d'eaux de tous côtés ; le mécontentement est grand, autant contre Biren, duc de Courlande, contre les Livoniens qu'il protège (Loewenholde, Mengden) ou les Allemands qu'il jalouse (Ostermann, Munnich) et qui gouvernent le pays, que contre l'onéreuse guerre contre les Turcs. On prétend que le supplice des Dolgorouki (Ivan, ancien favori de Pierre II, sera roué et les cinq autres décapités à Novgorod en novembre 1739) vient punir un complot qu'ils auraient fomenté (au profit d'Élisabeth) pour chasser la tsarine, ses neveux Brunswick, et surtout Biren, profondément détesté et dont le favori, Liebermann, banquier de la cour, aurait été livré à la fureur de la populace¹³⁸. Celle-ci est si irritée contre le régime qu'il a fallu

¹³⁶ SIRIO, tome 86, lettre 35, La Chétardie à Amelot, 29 décembre 1739/9 janvier 1740, pp 150, (et réponse, 14 février).

¹³⁷ Célèbre pour avoir abrité la régente Sophie, la 1ère femme de Pierre 1^{er}, Ivan VI, les décembristes, le frère de Lénine.

¹³⁸ **Annexe 73** Mémoires et Doc. Russie 30 fol. 47, 28 décembre 1739 : « au moyen de la diversion qui se ferait en Suède, on enlèverait de Petersbourg la tsarine, la princesse de Mecklembourg, son mari, et le duc de Biren ; en même temps on aurait arrêté ou massacré tous les Allemands et on aurait sacrifié au peuple le juif Liebermann. Ces choses étant exécutées, on aurait déclaré souveraine la princesse Élisabeth ». Ce mémoire prémonitoire anonyme (et pour cause) a permis à La Chétardie de savoir d'emblée qu'il y avait un parti important soutenant Élisabeth. Ce mémoire a été envoyé par La Chétardie à Versailles au début de sa mission ; tentait-il déjà d'influencer son ministère ?

renforcer la garnison de Novgorod pour empêcher les habitants de s'opposer à l'exécution de la sentence¹³⁹ qui a abouti à plus de deux cents arrestations et quatre-vingt-six exécutions. D'une façon générale, le règne d'Anna Ivanovna est qualifié de « gouvernement tyranniquement despotique¹⁴⁰ » par La Chétardie¹⁴¹ ou « d'ère funeste » pour la Russie, qui n'a pourtant guère connu d'époques fastes. Cette période, décrite comme la « bironovschina » (gabegie de Biren) est en effet dominée par la présence physique de ce favori auprès de celle à qui il doit tout, ne la quittant jamais plus d'une heure, et allant jusqu'à écrire à son ami et complice Keyserling, ambassadeur de Russie en Pologne, « il importe d'être très circonspect avec les grandes faveurs des grands personnages, la roche Tarpéienne étant toujours proche du Capitole »¹⁴². La Chétardie estime que les registres de la chancellerie secrète d'Ouchakov ont livré les noms de 7 200 personnes envoyées à la mort publiquement ou secrètement tandis que 30 000 avaient connu l'exil, en général sibérien¹⁴³. Ces chiffres, qui sortent des registres de la chancellerie secrète, où ils sont accompagnés des noms des victimes, doivent être un peu relativisés dans la mesure où beaucoup de ces exilés ne l'étaient pas pour des raisons politiques, tels les voleurs, déserteurs, incendiaires, voire moines gyrovagues, notamment sur la suggestion de Vassili Tatitscheff, directeur des mines de l'Oural¹⁴⁴. Il n'en reste pas moins que c'était une spécificité russe dans l'Europe du XVIII^e siècle que de posséder une institution gouvernementale dédiée à la répression des crimes politiques¹⁴⁵. L'image délétère et néfaste de ce règne tient moins à la présence d'Allemands (« ces hiboux et chauves-souris qui se sont approprié le nid de l'aigle russe¹⁴⁶ »), y compris dans l'armée, et notamment dans le régiment des gardes Ismaïlovski, qu'à leur indignité et à leur immoralité. Pierre 1^{er} n'avait attiré les étrangers dans son pays que pour servir de modèle aux Russes, et ces étrangers ont accaparé le pouvoir.

L'ambassadeur espagnol Liria décrivait ainsi le grand-maréchal de la cour, Loewenwolde : « fourbe et duplice, ambitieux et vaniteux, à peine croyait-il en Dieu ». Les mêmes mots auraient pu être employés pour dépeindre Biren, Volinski, Ostermann, Ouchakov, chef de la redoutable chancellerie secrète, Munnich ou Yagousinski (ce dernier avait été ambassadeur à Berlin en même temps que La Chétardie). Mais ce qui faisait de l'empire où venait d'accéder La Chétardie une terre d'opprobre et de déréliction était le

¹³⁹ SIRIO, tome 86, lettre 33, p. 133, 20 décembre 1739

¹⁴⁰ Corr. Polit. Russie 33 fol.55v°, La Chétardie à Saint-Séverin, 15 juin 1740

¹⁴¹ Ce qui ne l'empêchera pas de vanter sa « compassion et son humanité », Corr. Polit. Supplément 6 fol. 73 v), La Chétardie à Villeneuve, 9/20 juillet 1740.

¹⁴² SIRIO, tome 33, page 475.

¹⁴³ **Annexe 17** Corr. Polit. Russie 35 fol.32 v°, La Chétardie à Amelot, 30 décembre 1740/10 janvier 1741.

¹⁴⁴ A. Lipsky, The "dark era" of Anna Ivanovna, *The American, Slavic and east european review*, 1956, 15, p.483.

¹⁴⁵ John Keep, The secret chancellery, *Forschungen zur osteuropäische Geschichte*, 25, 1978, 169.

¹⁴⁶ Sermon de l'archevêque de Novgorod, Ambroise, lors du sacre d'Élisabeth.

système même de gouvernement, basé sur l'espionnage, la délation et la persécution sauvage des opposants. Anisimov¹⁴⁷ ajoute avec résignation « mais à quelle période de la Russie ceci ne s'applique-t-il pas » ? Il évalue à moins de dix mille le nombre de personnes arrêtées pendant la décennie du règne (le plus souvent pour colportage de ragots sur la vie privée de la tsarine), et le nombre de prisonniers politiques annuels fut inférieur à celui observé sous le règne de la « clémente Élisabeth ». Nous ne nous attarderons pas sur le supplice subi par un paysan ukrainien, le « faux Alexis », les soldats, les prêtres et la foule qui l'avaient reconnu comme le malheureux fils de Pierre 1^{er}; les prêtres et soldats furent massacrés, le « prétendant » empalé, la tsarine, dans sa grande mansuétude faisant grâce de la vie aux villageois, mais rasant néanmoins leurs maisons.

Si l'absolutisme en Russie (où la société agraire est livrée au servage et accablée d'impôts) a été infiniment plus rigoureux que dans les pays occidentaux (France, Autriche, Prusse), cela s'explique par la pression beaucoup plus forte exercée par l'État sur les individus, et peut-être aussi par l'obsession qu'avaient ses dirigeants d'être encerclés et envahis¹⁴⁸. Certes, le pouvoir absolu est aussi la marque de fabrique des grands conquérants (Mehmet II, Tamerlan, Gengis Khan, Pierre 1^{er}), mais l'ouverture sur l'occident réalisée par ce dernier aurait dû, à terme, ouvrir les yeux de ses sujets quand ils auraient comparé « la dure servitude sous laquelle ils gémissent¹⁴⁹ » avec la douceur des gouvernements occidentaux. L'appellation de « bureaucratie », souvent utilisée pour caractériser le système russe et plus spécifiquement la noblesse, est refusée par Le Donne, au motif que la menace permanente que fait peser sur les fonctionnaires leur hiérarchie entrave tout à fait son développement¹⁵⁰. En revanche, il est admis que l'élite aristocratique (définie par les membres des quatre premiers rangs du « çin ou généralité » institué par Pierre 1^{er}, c'est à dire les feld-maréchaux, ambassadeurs, sénateurs, gouverneurs, présidents de collèges) a tout fait pour renforcer l'autocratie¹⁵¹. Le çin établit une hiérarchie salariée des fonctions militaires et bureaucratiques¹⁵². La noblesse est impérative (et, sinon, elle est conférée automatiquement pour les huit premiers rangs, car elle est plus la récompense du mérite que du lignage), « celui qui est anobli acquiert la noblesse, mais non pas la race¹⁵³ », mais la richesse ostentatoire doit lui être associée, comme le rappelle le baron de Trenck, à qui Hyndford aurait dit : « vous

¹⁴⁷ Evgueni Viktorovitch Anisimov, « Anna Ivanovna », *Russian studies in History*, printemps 1994, p. 32

¹⁴⁸ Robert Crummey, *Russian Absolutism and the Nobility*, *The Journal of Modern History*, 1977, 49(3), p.458.

¹⁴⁹ **Annexe 30** CP Russie 40 fol. 231, *Remarques et réflexions détachées sur la Russie*.

¹⁵⁰ J. P. Le Donne, *The eighteenth-century russian nobility*, *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1993, 34, 1, page 140.

¹⁵¹ Brenda Meehan-Waters, *Elite politics and autocratic power, Great Britain and Russia in the 18th century*, 229.

Sigurd Ottovitch Schmidt, *La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIII^e siècle*, parle d'autocratie bureaucratique, p.97

¹⁵² Frederick Kaplan, Tatiščev and Kantemir, *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, XIII, 4, p. 497.

¹⁵³ Isabel de Madariaga, Dimitri M. Galitzine, *The Slavonic and east European review*, 1984, 62, 1, p. 36.

devez avoir des chevaux de main, des diamants aux doigts ; il faut jouer gros jeu, être entreprenant avec le beau sexe, etc.¹⁵⁴ ». Mais la hiérarchie des rangs était modifiable, et, par exemple, Élisabeth avait avancé du sixième au troisième rang les membres du collège des Affaires étrangères (le chancelier conservant le premier rang).

Un autre exemple de la sauvagerie du régime fut, en avril-juin 1740, le procès et l'exécution du ministre de cabinet Artemi Petrovitch Volinski. Il ne s'agit certes pas d'un personnage plaisant ; quoique bon administrateur, il fut avare, malhonnête, arrogant et indiscipliné, et sa responsabilité est avérée à la fois dans le « mariage bouffon » de Galitzine et dans la disgrâce et le supplice de Serge Dolgorouki, dont le retour de faveur et la charge d'une mission en Angleterre avaient inquiété ce puissant membre du conseil. Lui et Biren l'avaient donc accusé de crimes imaginaires et, la veille du jour où le prince s'apprêtait à cingler pour Londres, il fut arrêté, transporté à Novgorod, et, là, décapité. Mais Volinski dépassa les bornes acceptables en insultant et meurtrissant un poète besogneux, mais polyglotte et érudit¹⁵⁵, créature de Biren ; cet affront, accompli dans la propre antichambre du duc de Courlande, associé aux accusations de péculat dont Artemi Petrovitch faisait déjà l'objet, scella son sort. De plus, il faisait obstacle à Biren sur la question des dédommagements dus à la Pologne pour les exactions commises par les Russes (et singulièrement par les Cosaques dirigés par Constantin Cantemir¹⁵⁶) pendant la guerre de succession ; le duc de Courlande souhaitait s'en acquitter en remerciement de sa nomination par Auguste III (la Courlande demeurant un fief nominal de la Pologne) et de l'ordre de l'aigle blanc dont le roi de Pologne l'avait décoré ainsi que ses deux fils¹⁵⁷ (il le décernera plus tard à Ivan VI, à son père et à son oncle Louis-Ernest, passant à Dresde pour se rendre à Mitau). Ces dédommagements avaient été fixés à trois cent mille roubles, remis à Oginski, qui semble avoir trouvé la somme modeste, et demandé aussi que les auteurs des pires exactions soient punis, ce qu'on aurait feint de lui accorder. La Chétardie en informe Villeneuve : « On veut même qu'un Cantemir venu depuis peu ici ne s'y soit rendu que parce qu'il a été mandé comme ayant commandé les Cosaques qu'on accuse davantage du mal qui a été fait¹⁵⁸ ». Mais, même sous Élisabeth-la-Clémentine, les atrocités commises par les troupes russes ne faibliront pas et, par, exemple, à Memel (Klapeida), en 1757 : « on n'avait jamais rien vu de

¹⁵⁴ Friedrich von Trenck, *Le destin extraordinaire du baron de Trenck*, Paris, Pygmalion, 1986, p.159.

¹⁵⁵ Simon Werrett, *The Schumacher affair, Osiris*, 2010, II, 25, 117. Ce Vassili Trediakowski s'était, entre autres, illustré par une ode à la gloire de la tsarine, après le siège de Dantzic, qui ne péchait pas par excès de réserve : Anna, notre Anna, Tu es plus vaillante que tous ! Plus auguste qu'Auguste ! Beauté de toutes les nations ! Il traduira aussi en 16000 hexamètres *Les aventures de Télémaque*, de Fénelon.

¹⁵⁶ « Il mit tout à feu et à sang, et n'épargna ni âge ni sexe » Manstein, *Mémoires historiques*, op. cit. p.291.

¹⁵⁷ La rumeur leur donne la tsarine pour mère. Corr. Polit. Russie 37 fol. 282, La Chétardie à Amelot, 2 septembre 1741.

¹⁵⁸ Lettres reçues pendant son ambassade à Constantinople par le marquis de Villeneuve, BNF, XXI, 195, 25 juin 1740.

pareil depuis l'invasion des Huns ; on pendait les habitants après leur avoir coupé le nez ou les oreilles, on leur arrachait les jambes, on leur ouvrait les entrailles et le cœur¹⁵⁹ ».

Volinski rejetait ces dédommagements, arguant que « seuls ceux qui ont des intérêts personnels pouvaient penser autrement¹⁶⁰ », n'hésitant pas à impliquer nommément son patron. Malgré l'opposition de la tsarine (dont Volinski était un parent proche¹⁶¹), Biren obtint d'elle, en menaçant de quitter le pays, que Volinski soit jugé avec ses supposés complices¹⁶² pour une non moins supposée conspiration dont le but aurait été de conquérir le trône ou d'y asseoir Élisabeth, ou, à tout le moins de s'insinuer dans les bonnes grâces des Brunswick, héritiers potentiels de la couronne¹⁶³. On le soupçonna même d'avoir comparé Anna Ivanovna à Jeanne II, reine de Naples (1414-1435), parangon de dépravation et de cruauté. Tout ce que la tsarine put faire, dans sa grande bienveillance, fut de commuer sa sentence d'empalement en décapitation (après glossectomie et amputation de la main droite). Même une souveraine aussi autoritaire et répressive que Catherine II, ayant pris connaissance de son dossier (qui restera ensuite secret jusqu'au XXe siècle) le déclara innocent. Il avait de plus rédigé un « Projet pour le rétablissement des affaires de l'État », qui faisait la part belle à la noblesse, laquelle devait recevoir davantage de droits politiques, vendre le vin sans frais et développer le servage¹⁶⁴.

Cette sauvagerie rencontra toutefois des avocats en Occident et l'Histoire a démontré que les régimes les plus hideux trouvent toujours des apologistes brillants (que les soviétiques appelleront plus tard des « idiots utiles ») tels un Aragon, titrant un de ses poèmes « Vive le Guépéou » ou un Édouard Herriot se rendant en Ukraine en 1933 en plein *Holodomor*, famine provoquée responsable de millions de morts, et qui osa déclarer « je n'y ai vu que des jardins potagers joliment plantés. Permettez-moi de hausser les épaules quand on me parle de famine¹⁶⁵ »). Ainsi, l'abbé Baudeau se déconsidérera-t-il en écrivant, après que les Russes auront imposé par les armes leur candidat Poniatowski sur le trône de Pologne : « éloignés de toute idée de conquête, on a vu les Russes n'employer leurs armes qu'à soutenir dans un État voisin les suffrages éclairés des vrais citoyens qui portaient sur le trône un roi

¹⁵⁹ Roland Mousnier, Ernest Labrousse, Marc Bouloiseau, Le XVIIIe siècle, époque des « Lumières », (1715-1815), *Histoire générale des civilisations*, Paris, P.U.F., 1977, tome V, 217.

¹⁶⁰ SIRIO, tome 86, lettre 62, La Chétardie à Amelot, 29 mars/9 avril 1740. Finalement, (lettre 79), l'ambassadeur de Pologne, Oginski recevra 300000 roubles.

¹⁶¹ Mina Curtiss, *A forgotten empress, Anna Ivanovna and her era*, New York, Frederick Ungar, 1974, page 278.

¹⁶² Eropkine, l'architecte de la maison de glace, Soimonov, Kruschkov, Souda et Pouchkine, tous Russes et « patriotes ». Pouchkine était même réputé fils d'un bâtard du tsar Alexis, père de Pierre 1^{er}. Soimonov et Pouchkine furent remplacés par deux Lapoukhine, et celui nommé commissaire général de l'amirauté connaîtra à son tour la torture et l'exil à l'occasion de l'affaire Botta.

¹⁶³ Evgueni Anisimov, « Anna Ivanovna », *Russian studies in History*, spring 1994, page 34. L'accusation de vouloir usurper le trône est improbable, mais il aurait quand même dressé sa propre généalogie, se faisant descendre d'Ivan le Terrible.

¹⁶⁴ S.O. Schmidt, *La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIIIe siècle*, Ann.Écon. Soc. Civil. 1966, 1, 101.

¹⁶⁵ Cité par Georges Sokoloff, *La puissance pauvre*, Arthème Fayard, 1993.

philosophe¹⁶⁶ ». Ce physiocrate, alors que par deux fois déjà les armées russes avaient bivouaqué sur le Rhin, ne craignait pas d'affirmer que la menace moscovite « n'était qu'une vaine terreur qui ne doit point trouver place dans l'esprit d'un citoyen français ».

Pour remplacer par un Russe l'un des rares régnicoles du gouvernement, Biren rappela du Danemark, où il végétait depuis la mort de Pierre 1^{er}, l'ambassadeur Alexis Bestoutcheff-Rioumine, fils de l'homme que le duc de Courlande avait supplanté dans le cœur et le lit d'Anna et le remplaça à Copenhague par Korff, également ancien soupirant de la tsarine, Courlandais qui avait beaucoup contribué à l'élection de Biren, mais que ce dernier, après l'avoir nommé à la juteuse prébende de président de l'Académie des Sciences, préférait à présent éloigner. Bestoutcheff arriva à la cour en août 1740 et devait y gouverner pendant dix-huit ans ! Il faut quand même signaler que la jalousie de Biren ralentit l'ascension de cet homme « qui ne respecte aucun des freins qui retiennent l'humanité vicieuse¹⁶⁷ », et qui sera « à couteaux tirés » avec Ostermann, dont il continuera cependant indéfectiblement la politique.

On voit que La Chétardie faisait ses premiers pas dans un pays dont les mœurs étaient aux antipodes de ce qu'il avait connu, y compris dans ses campagnes militaires.

¹⁶⁶ Abbé Nicolas Baudeau, *Éphémérides du citoyen ou chronique de l'esprit national*, 1966, VI, page 83..

¹⁶⁷ Sirio, tome 86, lettre 108, La Chétardie à Amelot, 5/16 août 1740.

Chapitre 2 — L'installation à Petersbourg ; rôle pendant la fin du règne d'Anna Ivanovna

A — La Chétardie et son environnement

1. Caractère, environnement et relations

Le titre d'ambassadeur extraordinaire était justifié par le fait qu'un envoyé revêtu de ce caractère n'avait pas de précédent, sinon Charles, premier baron Whitworth, envoyé britannique qui avait eu à gérer en 1709 la fureur de Pierre 1^{er} consécutive à l'arrestation pour dettes de Matvéev, son envoyé à Londres.

Callières, parlant des ambassadeurs extraordinaires étrangers à Versailles, observe qu'ils ont le privilège « de se couvrir devant le Roi dans leurs audiences publiques, d'être conduits dans les carrosses du Roi et d'entrer avec leurs carrosses dans la dernière cour du Louvre¹ ». Le « caractère » était dûment accrédité par les lettres de créance, que le représentant du Roi devait remettre au souverain étranger lors d'une audience publique lui permettant d'être reconnu comme le représentant de son maître et de bénéficier alors des honneurs liés à sa charge. Ce « caractère » qu'il inaugurerait ainsi exigeait de son porteur qu'il fût avisé, circonspect, sensé et exemplaire. Or, comme le signale justement Vandal, le marquis avait à la fois des atouts et des faiblesses : « Passionné pour la société, il y comptait autant d'amis que d'ennemis, ... doué d'une intelligence prompte et déliée, d'un esprit vif et d'un jugement faux, ... sûr de lui, bouillant, irréfléchi, ... il sacrifiait tout au désir de briller, se lançait dans les plus téméraires entreprises sans en prévoir la suite, et perdait par son étourderie le fruit de son adresse² ».

Mondain et brillant, hédoniste et léger, il semblait très à son aise dans les réceptions et les soupers ; il aurait tout à fait mérité l'éloge funèbre que prononça en 1815 le comte de Ségur pour le chevalier de Boufflers : « Il réunissait au plus haut degré le talent de briller, le don de plaire, le droit d'attacher³ ». « Téméraire, aventurier, frivole...spirituel...fastueux avec grâce, il présentait ce mélange d'élégance, de libertinage et

¹ Callières, François de, *De la manière de négocier avec les souverains*, op. cit. p. 105.

² Vandal Albert, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, p. 115

³ *Discours de M. le comte de Ségur aux funérailles du marquis de Boufflers, le 23 janvier 1815*, Institut Royal de France, p2.

de sensibilité qui fait du gentilhomme français du dix-huitième siècle le héros par excellence du roman d'aventures⁴ ».

Ce gentilhomme pénétrait cependant dans un univers bien éloigné de tout ce qu'il avait connu jusqu'ici. D'abord, pour ce diplomate venu d'un pays où s'appliquait la loi salique, c'était quelque chose de bien étonnant de découvrir une véritable gynécocratie. De plus, depuis 1722, le trône n'est plus héréditaire, mais cooptatif. Enfin, cette cooptation avait toujours été « appuyée » par une sédition des gardes Preobrajenski. En effet, dans un pays où jusque-là les femmes avaient été recluses dans le *terem* (équivalent du harem⁵), si la régente Sophie avait été la première femme à gouverner l'empire, auquel elle était déjà parvenue par un coup d'État avec l'aide des *streltsy*, après la mort de Pierre 1^{er}, et en dehors des courtes parenthèses de Pierre II (1727-1730) et de Pierre III (janvier-juillet 1762), ce ne sont que des femmes qui ont occupé le trône russe de 1725 à 1796.

Catherine 1^{ère}, veuve de Pierre, domestique, Livonienne et protestante de naissance, n'était destinée, ni par son origine, ni par sa qualification politique, à porter le sceptre des Romanov ; elle avait contre elle son origine plébéienne, son sexe, son illettrisme⁶, l'avantage pour les ministres d'avoir pour tsar un mineur facile à diriger (son compétiteur, le fils d'Alexis, n'avait que dix ans), et surtout son association au règne de Pierre 1^{er}, très impopulaire dans l'armée et le clergé ; la solde des militaires avait seize mois de retard, les travaux du lac Ladoga avaient coûté des milliers de vies humaines. L'énergie de Menchikov, avec lequel elle était très liée depuis longtemps, d'Apraxine et de Tolstoï, mais aussi de Boutourline, qui, depuis la fenêtre du conseil, cria des ordres aux gardes sans prendre l'avis de son supérieur Repnine, la corruption de la garnison et des archevêques Théodore (de Novgorod) et Théophane (de Pskov)⁷ parvint à renverser la situation et à envoyer une députation à la veuve éplorée, sanglotant à genoux au chevet du défunt, pour lui annoncer qu'elle avait été choisie comme « leur bien-aimée impératrice ».

C'est encore au terme de manœuvres de palais que fut désignée Anna Ivanovna en 1730 à la mort de Pierre II. Les deux grandes familles des Dolgorouki et des Galitzine, qui se haïssaient mutuellement, constituaient à elles deux six des huit membres du « Haut conseil », les deux derniers étant le chancelier Golovkine et Ostermann qui se déclarèrent opportunément souffrants. Ces représentants de la haute noblesse étaient tombés d'accord pour faire encore appel à une femme, issue de la branche aînée, fille d'Ivan V, la duchesse de

⁴ Albert Sorel, *Essais d'Histoire et de critique*, Paris, Plon, 1883, p.175.

⁵ Alfred Rambaud, L'éducation des filles en Russie, *Revue des Deux Mondes*, mars 1873, page 329.

⁶ Elle avait été servie d'un noble suédois, et la noblesse livonienne interdisait de donner aucune instruction aux esclaves.

⁷ Ce dernier écrira même un livre pour justifier la cooptation des tsars (*Le bien-fondé de la volonté souveraine*).

Courlande Anna Ivanovna (37 ans). Ce choix se faisait aux dépens, non seulement de sa sœur aînée Catherine, épouse séparée du fantasque duc Charles Léopold de Mecklembourg, non seulement de sa cousine Élisabeth, fille de Pierre, accusée de bâtardise car née hors mariage, mais encore de l'héritier mâle désigné par le testament de Catherine, son petit-fils, Pierre de Holstein, âgé de deux ans. L'intention de ces grandes familles aristocratiques était de restreindre l'absolutisme impérial au profit d'un gouvernement pluraliste « à la suédoise », dont ils seraient les rouages principaux, en imposant à la tsarine, comme pour les souverains polonais, des *Pacta conventa*. Certes, des voix se firent entendre pour alléguer qu'il s'agissait encore d'une femme, et à ce titre « esclave de ses sens », fille d'un prince débile, qu'elle vivait à Mitau avec son amant, de surcroît étranger et de basse extraction (ancien palefrenier). Le Haut Conseil rédige donc une série de conditions, qu'Anna devra signer avant de revêtir la pourpre impériale, et par lesquelles elle consent à rogner ses prérogatives. En particulier, elle accepte de ne pas se marier (seul point qu'elle tiendra), de rompre avec Biren qu'elle devra laisser en Courlande, de ne pas désigner d'héritier, de ne pas déclarer la guerre, ni conclure la paix, ni nommer à aucune charge, ni lever des impôts, ni punir aucun de ses sujets⁸ sans le consentement du Haut Conseil auquel elle s'engage à se référer toujours. Elle devait même jurer : « dans le cas où je manquerais à cette promesse, je serais privée de la couronne de Russie ». La tsarine pressentie feint de se soumettre à ces clauses draconiennes, mais, rusée, elle s'assure elle aussi, au moyen d'une généreuse distribution de vodka, du soutien des gardes, dont elle se proclame colonel et dont le commandant est un de ses parents, Simon Saltykov (sa mère était Prascovia Saltykova). Avec l'appui de la « généralité » -l'ensemble des généraux- et du synode (Théophane la qualifie « d'autocrate »), elle va renier ce serment léonin. Le 23 février 1730, l'intrusion des officiers dans la salle du trône, la suppliant de régner sans partage, la conduit à déchirer spectaculairement le document et à ordonner aux gardes de ne plus obéir qu'à Simon Saltykov, qu'elle s'apprête à nommer généralissime. Réinvestie du pouvoir, Anna se serait retournée vers Vassili Dolgorouki, naguère envoyé de Russie à Mitau et dont elle avait été la maîtresse, en lui disant : « tu m'as donc trompée ? ». À cette occasion, Ostermann, miraculeusement guéri de son indisposition, vient faire allégeance à la tsarine et lui annoncer qu'il va poursuivre en « justice » les Dolgorouki et les Galitzine. La tsarine, libérée de ses entraves, peut immédiatement appeler Biren à la rejoindre. C'était une première « journée des dupes ».

On imagine l'étonnement de ce marquis policé et raffiné en découvrant ce système de matriarcat régulièrement renouvelé par soubresauts avec l'aide des baïonnettes. Il

⁸ C'était une ébauche d'*Habeas Corpus*.

devait assister lui-même encore au renversement dans des conditions similaires de Biren en faveur d'Anna Leopoldovna, puis de cette dernière au profit d'Élisabeth. On peut concevoir que ces mœurs, si différentes de celles des pays où il avait séjourné précédemment, l'aient quelque peu ébranlé et déconcerté.

Nonobstant, à l'occasion du 1^{er} janvier vieux style (12 janvier), il rendit visite à la tsarine et c'est lui qui ouvrit le bal avec la princesse Élisabeth, avant de danser avec Anna Leopoldovna, puis avec l'épouse et la fille de Biren, et de participer aux parties d'homme ou de lansquenet, ou aux séances de manège avec le chef de cette famille, lequel avait cependant fait les plus grandes difficultés pour venir l'accueillir à sa descente de carrosse, La Chétardie ayant refusé d'y atteler six chevaux (privilège réservé aux souverains régnants). Ce fut le début des controverses sur le cérémonial, sur lequel l'ambassadeur se montrera sourcilleux au point qu'elles empoisonneront tout son séjour⁹ (il ira jusqu'à exiger que des bancs soient réservés aux ambassadeurs lors des représentations de la « Comédie allemande », faute de quoi il menace de n'y point assister, et fournira à Ostermann le plan de la comédie de Versailles pour argumenter ses dires). Ceci est d'ailleurs surprenant de la part d'un homme qui avait écrit cinq ans plus tôt, à propos de celui qui était encore roi de Pologne : « Il est à désirer que, dans le même esprit, Stanislas Leszczyński puisse se dépouiller autant qu'il est possible du cérémonial attaché à son rang suprême¹⁰ ». Comme beaucoup d'hommes du siècle (nous pensons à Bernis, à Choiseul, au marquis de Ximenes ou au vicomte Joseph-Alexandre de Ségur), La Chétardie semble avoir été habité par le désir de séduire. Et il a cherché à plaire même à Ostermann, qui sera l'objet de sa vindicte, et à l'encontre duquel il poussera plus tard Élisabeth à la plus grande sévérité. Il écrit en effet à Villeneuve : « [le comte d'Ostermann aura vu] de quelle reconnaissance je dois être pénétré dès qu'il a bien voulu remarquer le désir que j'aurais de rendre et mon personnel et mon ministère agréables à cette cour »¹¹.

Toutefois, fidèle à ses instructions, il maintiendra l'équilibre entre les deux hommes forts du régime, qui se détestent, Biren et Ostermann, et restera aussi distant de l'un que de l'autre. Biren se montrera cependant le plus affable avec lui, lui rendant visite et protestant de son amitié et de sa sincérité ; c'est également le dignitaire russe le plus empressé auprès d'Élisabeth, pour laquelle il a eu une inclination¹², qu'il traduira par une livraison de 20 000 roubles, peu de jours après la mort d'Anna Ivanovna, laquelle avait au contraire

⁹ Il est vrai qu'il y est encouragé par Louis XV, qui approuve qu'il soit resté couvert devant le prince de Brunswick et regrette qu'il ait accordé aux résidents des sièges comparables au sien (Sirio, tome 86, lettre 43, Louis XV à La Chétardie, 14 février 1740) et s'intéresse fort au nombre de palefreniers et de laquais qui accompagnent les magnats qui lui rendent visite, et encore plus à ceux qui croient pouvoir se dispenser d'en rendre (13 sur 65).

¹⁰ Corr. Polit. Prusse 100, fol. 153, La Chétardie à l'abbé Langlois, 20 septembre 1735.

¹¹ **Annexe 68.** BNF Richelieu *Manuscrit français 7197*, fol. 193, La Chétardie à Villeneuve, 25 juin 1740.

¹² Corr. Polit. Russie 34 fol.95 La Chétardie à Amelot, 18/29 octobre 1740

beaucoup réduit la pension allouée à la princesse par sa mère Catherine 1^{re} et son cousin Pierre II. D'ailleurs, la tsesarevna était bien disposée envers lui (elle lui était reconnaissante d'avoir intercédé auprès d'Anna Ivanovna pour empêcher son enfermement dans un couvent¹³) et ce fut La Chétardie qui, après l'incarcération de Biren, la persuada, si elle accédait au pouvoir et lui rendait la liberté, de ne pas lui laisser celle de regagner Petersbourg, de crainte qu'elle ne vînt à pâtir de l'impopularité du ci-devant duc de Courlande.

Cependant, notre envoyé se plaint très tôt d'être snobé par certains ministres étrangers, et par plusieurs magnats et ministres russes, singulièrement par le prince de Brunswick qui ne lui a pas rendu sa visite (il est vrai qu'il ne lui a pas demandé d'audience). Il la recevra bientôt, ainsi que celle du prince héréditaire Louis de Hesse-Homburg¹⁴, l'un des principaux dignitaires du régime, au service duquel il est depuis dix-huit ans, et d'ailleurs marié à une princesse Troubetzkoy.

Si l'autorité des trois « ministres du cabinet » qui composent le gouvernement russe, Ostermann, Tcherkassky et Volinski, couvre essentiellement la politique étrangère¹⁵, il nous faut nous attarder un peu plus sur le corps diplomatique en poste à Petersbourg :

Le ministre de Pologne, Ignacy Oginski, est en odeur de sainteté, car Biren veut manifester sa reconnaissance à Auguste III pour sa nomination, très controversée, au duché de Courlande en 1737¹⁶ et tout faire pour lui éviter une diète orageuse¹⁷. Il se comportera aimablement avec La Chétardie, le visitant, toutefois sans se faire annoncer.

Le résident d'Angleterre, Claudius Rondeau, vient de mourir et il n'est pas encore remplacé (par Finch) ; ses négociations pour un traité de commerce n'ont pas abouti ; il est davantage connu par les trente-sept lettres de son épouse¹⁸, qui quitta la capitale russe en 1737, pour se faire soigner par des médecins anglais. Son mari souhaitait qu'elle décrive à la reine Caroline, épouse de George II, la pittoresque cour où elle avait vécu 9 ans, mais le décès de cette souveraine en novembre de cette même année l'en empêcha vraisemblablement. Quoi qu'il en soit, ces lettres ont une grande valeur par la description haute en couleur qu'elles

¹³ Victor Naumov, Elizavetna Petrovna, *Russian studies in History*, 1994, 32, p. 43.

¹⁴ Fils du prince régnant Frédéric III, mais qui ne lui succédera pas, mourant en 1745 un an avant son père. La grand-mère paternelle d'Anna Leopoldovna était Wilhelmine de Hesse-Homburg.

¹⁵ Marc Raeff, *Plans for political reform in imperial Russia*, Prentice Hall, New Jersey, 1966, p. 21.

¹⁶ La tsarine lui promet même de ne plus violer les frontières de Pologne : « Nous faisons savoir par la teneur des présentes que nous n'avons aucune intention de traiter le nouveau passage de notre armée par la Pologne ni de faire aucune réquisition à cet égard, ainsi qu'aucune manœuvre qui y pourrait tendre, et qui serait contraire à l'amitié des deux royaumes » Mémoires et Doc. Pologne 26 fol. 230.

¹⁷ Elle sera cependant rompue, comme toutes celles du règne, sauf celle de 1736.

¹⁸ *Letters from a lady, who resided some years in Russia, to her friend in England*, Londres, Dodsley, 1775. Ces missives ont été comparées à celles de Lady Montaigu, qui avait accompagné son mari, ambassadeur de Grande-Bretagne à Constantinople, en 1716

tracent, sans idées préconçues, mais avec beaucoup d'humour et un sens aigu de l'observation, des principaux dignitaires russes, de la tsarine et surtout de sa nièce, de leurs mœurs (s'étonnant en particulier des capacités de déglutition manifestées lors de leurs agapes et beuveries). La princesse Élisabeth y est dépeinte comme une « beauté, aux cheveux châtain, aux yeux bleus, aux dents superbes, qui, malgré sa tendance à l'embonpoint, dégage une grâce infinie et danse mieux que personne (menuets, quadrilles, rigodons, polonaises, et danses paysannes russes) ; elle est affable et douce, inspirant l'amour et le respect¹⁹ ». Elle n'était pourtant pas dépourvue de défauts : paresse, indolence, frivolité, vanité, prodigalité, jalousie, et parfois sévérité. Elle a été représentée, vingt ans plus tard, en 1760, par le peintre Charles-Amédée Philippe Van Loo, neveu de Carle, et premier peintre de la cour de Berlin, et à ce titre chargé de la décoration du château de Potsdam ; on constate que, même dans les dernières années de sa vie, elle conservait une grâce certaine et une naturelle majesté.



L'envoyé de Suède, Eric Matthias Nolken, considéré comme un des meilleurs diplomates suédois de tous les temps²⁰, était en quelque sorte l'assistant, le complice, le coadjuteur de La Chétardie, et celui avec lequel il devait coordonner en temps opportun l'intervention de l'armée suédoise avec les troubles intérieurs de l'empire, encore qu'Amelot comme Saint-Séverin, notre ambassadeur à Stockholm, grand ami de La Chétardie, et son

¹⁹ Christopher Marsden, *Palmyra of the north*, Londres, Faber & Faber, 1943, page 118

²⁰ Bring B.E., *Dictionnaire bibliographique historique de la Suède*, Stockholm, 1934, page 485.

secrétaire Mondamert, recommandassent à son égard la plus grande défiance²¹. Pour ne pas le compromettre, La Chétardie le voit peu, mais il lui reproche quand même de parler trop et aussi de « faire pencher les sénateurs suédois pour la guerre²² ». Plus tard (5 juillet 1742), après le refus de la médiation française, Amelot rendra hommage à sa conduite : « j'avais déjà bonne opinion de ses talents, mais il s'est conduit avec une telle sagesse et dextérité qu'il y a lieu de juger que les intérêts de la Suède ne pouvaient être confiés en de meilleures mains ».

Anton-Otto, marquis de Botta-Adorno, était l'ambassadeur impérial à Petersbourg. Il avait été l'instigateur du mariage d'Anton-Ulrich de Brunswick, neveu de son maître, au nom duquel il avait demandé la main d'Anna Leopoldovna, ce qui l'avait mis en délicatesse avec Biren²³, lequel convoitait cette main pour son fils Pierre, âgé de seize ans (la fiancée en ayant vingt-deux).

Charles-Maurice de Lynar, envoyé de Saxe (il précédera puis remplacera Suhm dans cette fonction), les départagea ; en effet, s'il n'était pas candidat à l'hyménée, il avait su conquérir le cœur d'Anna Leopoldovna, qu'il partageait d'ailleurs avec Julie Mengden, Livonienne et fille de l'influent gentilhomme de la chambre, qu'il épouserait bientôt²⁴. La sœur de Julie épousera, quant à elle, l'ambassadeur du Danemark, Backoff. Ces circonstances expliquent la haine tenace opposant le clan Lynar, Anna Leopoldovna, Munnich à celui constitué d'Antoine-Ulrich et Ostermann. Anna Ivanovna avait cru à propos de demander le rappel de Lynar lors du mariage de sa nièce en 1739. Il avait par ailleurs été à Berlin le collègue de La Chétardie, avec qui il avait chevauché et, comme lui, entretenait de bonnes relations avec le prince royal Frédéric.

Jacques-Francis, duc de Liria, petit-fils naturel de Jacques II, avait représenté l'Espagne, et avait été l'un des rares à se montrer courtois avec la princesse Élisabeth, mais il venait de mourir (à Naples) et sera remplacé par Del Bene.

²¹ Corr. Polit. Russie 32 fol. 104, Amelot à La Chétardie, 28 février 1740, Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 58, Saint-Séverin à La Chétardie, 16/27 mai 1740 et SIRIO, tome 9-86, lettre 56 du 4 février 1740, page 274, où il est dit que Nolken aurait averti les sénateurs suédois que leur patrie n'avait aucun secours à attendre de la France.

²² Sirio, tome 86, lettre 95, La Chétardie à Saint-Séverin, 11/22 juillet 1740.

²³ Biren réfute d'ailleurs le rôle de Botta dans cette union, prétendant qu'il n'y avait pas plus contribué que l'ambassadeur impérial en Chine !

²⁴ Cette bisexualité témoignant à la fois, selon les libertins, de la largesse de ses idées et de la générosité de son tempérament. Troyat, *Terribles tsarines*, Paris, Le grand livre du mois, 1998, page 130. La maison qu'ils occuperont avait été celle de Menchikov, puis celle de Gustave Biren.

Axel von Mardefeld, ministre de Prusse, était probablement le doyen du corps diplomatique (il était né en 1691 et l'un des plus anciens à Petersbourg où il était arrivé sous le règne de Pierre le Grand). La Chétardie avait eu l'occasion, notamment au sujet de la guerre contre les Turcs, en 1736, lorsqu'il était en poste à Berlin, d'apprécier l'exactitude de ses dépêches dont les ministres prussiens Grumbkow et Podewils lui transmettaient le contenu²⁵. Il sera d'abord le confident de La Chétardie, l'informant des manœuvres anglaises ou autrichiennes, affichant une parfaite collaboration avec lui, mais leur entente ostensible sera soumise à bien des aléas. Il faut signaler que Frédéric II utilise, à l'insu de son ambassadeur, un agent secret, M. de Suhm²⁶, envoyé officiel de Saxe, qui souhaiterait un accommodement entre Russes et Suédois. Ces derniers, en effet, comme le dit Manstein, ont laissé passer le moment favorable (quand les troupes russes étaient occupées en Crimée et en Ukraine) et, actuellement, La Chétardie considère la partie comme trop inégale en leur défaveur²⁷.

M. de Backhoff succédait à M. Olsten comme représentant du Danemark, cour où la Russie était représentée depuis cinq ans par Alexis Bestoutcheff-Rioumine.

C'est dans cet environnement hostile, où chacun, tant au gouvernement qu'à la cour, se méfie de l'autre et le déteste²⁸, que devra évoluer ce jeune ambassadeur de 34 ans, qui y est peu préparé. Il considérera d'ailleurs que Finch, Mardefeld, Botta, Lynar, Dedieu (ministre de Hollande) et Backhoff sont tous faux, mal intentionnés et non fiables²⁹. Par exemple, lorsqu'il sera averti par une confidence de Cantemir à Amelot que la Russie a entamé des pourparlers avec l'ancien ambassadeur d'Angleterre pour un traité de commerce, Ostermann niera tout en bloc, prétendant être à ce sujet « dans le premier état d'innocence³⁰ ». Dès le 1^{er} mars³¹, La Chétardie commence à se plaindre de sa « solitude », qui l'oblige à passer des heures et des jours seul dans son cabinet, boudé qu'il est, non par la souveraine qui le traite avec amabilité, mais par les principaux courtisans (il est d'autant plus reconnaissant aux quelques « seconds couteaux » qui l'ont invité, tels Loewenwolde ou Mengden). Il dira

²⁵ Corr. Polit. Prusse 102, fol. 185, La Chétardie à Chauvelin, 27 octobre 1736.

²⁶ Qu'il destinait même, si sa santé l'avait permis, au poste de secrétaire d'État occupé par Thulemeyer, qui sera finalement donné à Podewils, gendre et neveu de Grumbkow. Suhm mourra en automne 1740. Il aurait eu une « relation mouvementée, parfumée de scandales », avec le prince royal Frédéric, selon D.F. Liechtenhan, *Philologiques IV*, éd. Maison des Sc. de l'Homme, Paris, 1996, p. 76.

²⁷ SIRIO, tome 86, lettre 65, La Chétardie à Amelot, 12/23 avril 1740.

²⁸ Définition du « panier de crabes » donnée par A. France, *Le mannequin d'osier*, Paris, Calmann-Lévy, 1897, p. 486

²⁹ Sirio, tome 96, lettre 66, La Chétardie à Amelot, 15/26 août 1741.

³⁰ SIRIO, tome 86, lettre 39, p. 194, La Chétardie à Amelot, 12/23 janvier 1740. C'est déjà Ostermann qui a établi les tarifs de 1724 et 1731, très favorables à l'Angleterre.

³¹ SIRIO, tome 86, lettre 48, La Chétardie à Amelot, 19 février/1^{er} mars 1740.

plus tard : « il semble que ma maison soit le lazaret de Petersbourg³² ». Pourtant, il essaie d'attirer les différents dignitaires par des fêtes somptueuses (festins gastronomiques, fontaines de vin, bals masqués, illuminations coûteuses (10 400 livres de France pour huit feux d'artifice avec des pyramides couvertes de fleurs de lys, qu'il impute aux frais de sa couronne³³). Fleury, qui lui écrit le 1^{er} avril, attribue cette insociabilité des Russes « qui ne convient pas à un homme né, comme vous, pour la société » à la crainte « qu'ils ont même de converser entre eux, tant ils se défient les uns des autres »³⁴. Il en conclut que « c'est aux Russes à faire les premiers pas auprès de nous et qu'il est nécessaire de les y accoutumer », et, il dira à Loubras : « si vous souhaitez qu'on vous envoie des ambassadeurs, il faut les traiter comme tels, ou vous n'en aurez pas ».

Il rapporte avec un certain écœurement l'aventure grotesque (à laquelle il a refusé d'assister, sinon de sa fenêtre) réservée par la tsarine au prince Galitzine, qu'elle cherche à humilier comme représentant de la noblesse qui s'est jadis opposée à elle. Ce prince, ayant d'abord épousé une Italienne catholique, avait été condamné par Anna à devenir un de ses bouffons, tels ceux représentés sur le tableau ci-dessous, peint un siècle plus tard, par Valeri



L'impératrice est dans son lit, Biren, assis à son chevet, se cure les ongles, tandis qu'Ouchakov lui susurre à l'oreille des nouvelles de la chancellerie secrète ; on y voit Galitzine, le marié des « noces de glace », jouer à saute-mouton, ayant sur son dos le prince Volkonski, servant lui-même de support à Balakirev, tandis que le comte Apraxine (futur vainqueur « malgré lui » de Gross-Jaegensdorff) en frac rose, s'est étalé par terre. Artemi Petrovitch Volinski, qui est encore ministre du cabinet, contemple ce spectacle, enrichi de nains et de bouffons, depuis le chambranle de la porte. Il n'a pas

³² SIRIO, tome 92, lettre 59, La Chétardie à Amelot, 17/28 février 1741.

³³ SIRIO, tome 86, lettre 78, La Chétardie à Amelot, 3/14 juin 1740. **Annexe 83**, voir aussi **Annexe 29**.

³⁴ CP Russie supplément 6, fol. 51, Fleury à La Chétardie, 1^{er} avril 1740. **Annexe 12**

encore molesté le poète Trediakovski, qu'on aperçoit, courbé, sous les perroquets. Les personnages enjoués devant le paravent sont Anna Leopoldovna, future régente, Lestocq et La Chétardie.

Jacobi, peintre de la mouvance slavophile, opposé au servage, à la censure et à la peine de mort, influencé par les thèses révolutionnaires de Belinsky, Chemyshevsky et Bakounine.

Anna va contraindre le prince Galitzine à se remarier dans la foi orthodoxe avec une vieille kalmouke « dont la laideur apeura les prêtres », le plan de la mascarade étant conçu par le chambellan Alexis Tatitscheff et le ministre Artemi Volinski, et la réalisation physique de la maison de glace due au savant Georg Wolfgang Krafft³⁵ qui dit avoir profité d'un hiver exceptionnellement rigoureux³⁶. On y voyait, tout en glace, des canons (qui tirèrent des salves à l'arrivée du couple), des mortiers, des fenêtres avec rideaux, un lit, une cheminée, une pendule, une table avec des cartes gelées, des statues, une armoire, un service à thé, des verres, et surtout à la droite de la maison, un éléphant de 24 pieds (soit plus de 7 mètres), monté par un Persan, le marteau d'armes à la main, le pachyderme jetant de l'eau par sa trompe et barrissant même au besoin par le truchement d'un homme caché dans son corps et soufflant dans des tuyaux. L'idée de la tsarine était d'exhiber cette « noce sauvage » dans les rues de Petersbourg, et elle en augmenta encore les dépenses en ordonnant par des oukases aux gouverneurs de ses provinces d'envoyer dans la capitale des couples de toutes les races de l'empire (Lapons, Finnois, Kirghizes, Kalmouks, Bachkirs, Samoyèdes, Cosaques, Tartares, etc.) dans leurs costumes nationaux, et dans des équipages barbares³⁷ (chariots et carrioles traînés par des cochons ou des chèvres, traîneaux conduits par des rennes) pour escorter jusqu'à l'église les fiancés juchés dans une cage à dos d'éléphant, avant un souper dans un gigantesque manège construit à grands frais par Biren, suivi de danses populaires traditionnelles. La fête se termina par le convoiement des époux dans leur maison glaciale, où on les obligea de se dénuder avant de les coucher dans le lit nuptial, des gardes apostés aux portes les empêchant de s'enfuir. Ainsi le pouvoir affirmait-il que les biens et dignités des nobles ne les mettaient pas à l'abri de la fantaisie du souverain.

Si nous nous sommes étendus sur ce « fait d'hiver », « divertissement » cruel et onéreux (30 000 roubles) pour un trésor dégarni par la guerre, c'est pour montrer le contraste entre une technologie de physique³⁸ de pointe (due à des Allemands) et les mœurs d'une Moscovie médiévale bizarre, férue de monstres et de nains, symbolisée par le servage et le

³⁵ G.W. Krafft, *Description et représentation exacte de la maison de glace, construite à St Petersbourg au mois de janvier 1740, et de tous ses meubles qui s'y trouvaient*, Quetigny, Darantière, 2011.

³⁶ C'est Anders Celsius, inventeur du degré éponyme, qui mesura une température de - 18° à Uppsala le 5 février 1740. Il fut, avec Carl von Linné et Pehr Wilhelm Wargentin, un des grands savants suédois du siècle.

³⁷ Robert N. Bain, *The pupils of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1897, p.284.

³⁸ La glace ayant été tournée, taillée, percée, peinte et enduite.

knout, mais sans les farces, soties et fatrasies, sans les jeux, sans les fabliaux, sans la poésie d'un Jean Bodel ou d'un Rutebeuf. Ces turlupinades n'ont pu que rebuter le gentilhomme raffiné qu'était La Chétardie. Il perçoit que, si des ingénieurs étrangers ont pu importer en Russie quelques progrès scientifiques, celle-ci pâtit de n'avoir connu ni la Renaissance, ni la réforme, ni les grandes découvertes.³⁹

2. Conflits en Amérique et en Europe

Si, en 1739, la paix est rétablie entre Russes et Turcs, grâce à la médiation française, à laquelle les deux parties rendent hommage, la guerre est en revanche déclarée entre l'Angleterre et l'Espagne⁴⁰, et la France sera contrainte d'y participer en respect du premier « pacte de famille » (1733) : c'est la guerre de l'oreille de Jenkins (du nom du capitaine de la *Rebecca* qui exhiba au Parlement de Londres ce cartilage conservé depuis 1731 dans un bocal à cornichons). L'oreille lui aurait été arrachée à bord de son navire, battant... pavillon britannique, au large de Cuba, par un garde-côte espagnol qui, ayant fouillé le bâtiment dans l'espoir déçu d'y trouver du bois de campêche⁴¹, se serait vengé de sa désillusion par la résection de ce lobe, déclenchant l'indignation tardive des membres du parlement et l'ouverture du conflit.

Bien que circonscrite dans l'espace caraïbe, cette guerre aura des répercussions jusqu'à Petersbourg, La Chétardie faisant observer à Ostermann qu'un traité de la Russie avec la Grande-Bretagne (dont il a été prévenu par Mardefeld) dans de telles circonstances serait mal interprété par l'Espagne (et ses alliés), d'autant que les relations de la Russie avec la Suède sont préoccupantes. D'ailleurs, en septembre 1740, la France fait appareiller de Brest et de Toulon vers Saint-Domingue ses escadres⁴², commandées respectivement par le vice-amiral d'Antin et le chevalier de La Roche-Allard⁴³, par fidélité à son alliance espagnole. En fait, c'est bien le coup de main de l'amiral Vernon sur Portobello et la destruction de ce qui est aujourd'hui Panama, qui avaient obligé Fleury à envoyer ses escadres aux Antilles avec des instructions purement défensives (la France n'avait d'autre but que de s'opposer à une attaque injuste contre les Espagnols). Il n'y avait donc pas de « provocations délibérées » de la part de la France, dont l'Angleterre pût prendre prétexte pour déclencher les hostilités.

³⁹ Olivia Lerou, *Les relations franco-russes au temps des lumières*, Mémoire de maîtrise sous la direction du Pr Cornette, Paris, 2002.

⁴⁰ La Chétardie prévoit que l'Angleterre va bientôt faire ou déclarer la guerre à la France (Corr. Polit. Russie 34 fol. 185v°, La Chétardie à Saint-Séverin, 31 octobre/11 novembre 1740).

⁴¹ Le campêche pousse d'ailleurs en Jamaïque, d'où venait la *Rebecca*.

⁴² Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 84, Amelot à La Chétardie, 10 novembre 1740.

⁴³ Paul Vaucher, *Robert Walpole et la politique de Fleury*, Paris, Plon, 1924, page 338.

L'ambassadeur anglais James Waldegrave, récemment converti à l'anglicanisme, (fils de Henrietta Fitz-James, donc petit-fils de Jacques II et d'Arabella Churchill et cousin germain du maréchal-duc de Berwick), celui qui avait corrompu le traître Bussy (l'agent 101), lequel était pour lors envoyé de France à Hanovre, prévenu que la France attend satisfaction des « prodigieux armements » et des procédés irréguliers de la Grande-Bretagne⁴⁴, quitte Paris, mais pour raisons de santé (il mourra dès 1741). Il a d'ailleurs été très critique vis-à-vis du cardinal dont, selon lui « les projets deviennent plus vastes chaque jour et tendent à renverser l'équilibre de l'Europe⁴⁵ ». Il laisse sur place son secrétaire Tompson, comme chargé d'affaires de Grande-Bretagne. C'est lui qui, en 1742, prévient le sous-secrétaire d'État John Couraud, de l'instruction donnée à La Chétardie, tout juste parvenu à Berlin en provenance de Moscou, de retourner en Russie, tout en remettant à sa discrétion la possibilité de régler ses affaires privées auparavant⁴⁶.

Louis XV, toujours pacifiste, a donné ordre de ne point interrompre le commerce légitime des marchands anglais et s'est contenté d'établir quatre batteries de canon à Dunkerque (pour garantir ce port de toute surprise) sans relever aucune fortification. Les Anglais ont quand même été surpris par ces manœuvres, car en octobre 1739, Robert Walpole écrivait à son ami l'attorney général Dudley Ryder : « la France n'entreprendra certainement pas de guerre tant que vivra le Cardinal⁴⁷ ». Son frère Horace, cependant, porte un jugement très sévère sur Fleury : « sous l'apparence de vues pacifiques, il prépare la voie à une scène de sang et de confusion en Europe après sa mort⁴⁸ »

Ce ne sont pas les seules prémices d'hostilités en Europe, puisque c'est aussi l'époque où Frédéric II, dès son avènement, fait occuper la baronnie de Herstal, passée sous souveraineté théorique prussienne en 1732 (et célèbre pour avoir été le fief de Pépin le jeune, père de Charles Martel) par 10 000 soudards afin que le prince-évêque de Liège (qui n'est plus Saint-Lambert, mais Georges-Louis de Berghe) la lui rachète pour 200 000 thalers, ce qui lui vaut les compliments empressés de Voltaire.

Par ailleurs, le khan des Tartares de Crimée, Mengli II Giray, qui a pris part aux combats d'Azov et de Perekop dans la guerre récente, et a vu sa capitale Batchesaray dévastée par les Russes, vient de mourir le 31 décembre 1739, et a été remplacé par son frère

⁴⁴ Attaque en 1739 de Portobello (Panama) par l'amiral Vernon, menaces sur Carthagène, visite et fouille de bâtiments français, avec interception des lettres qu'ils transportaient...

⁴⁵ National archives, 32800, fol.50, Waldegrave à Newcastle, 31 janvier 1739.

⁴⁶ **Annexe 104** National Archives, State Papers 78/227B /51, Tompson à John Couraud, Paris, 24 octobre 1742.

⁴⁷ Jeremy Black, *Natural and necessary enemies*, Londres, Duckworth, 1986, p. 37.

⁴⁸ Horace Walpole à Robert Trevor, 3 avril 1739, cité par Paul Vaucher, *Robert Walpole et la politique de Fleury*, 292.

Selamet II Giray. Parallèlement, en Moldavie, le prince hospodar Grégoire II Ghika, réinstallé à Iasi par les Ottomans, y a incarcéré ses opposants.

3. Isolement de La Chétardie et mutisme des ministres russes

Ces premières difficultés politiques s'entremêlent avec des problèmes de cérémonial ; La Chétardie doit ne notifier son arrivée qu'au seul ministre des Affaires étrangères, Ostermann, et attendre les premières visites des hiérarques, dont la plupart ne viendront pas, malgré le secours de « toutes sortes de politesses et d'une table de quatorze couverts servie tous les matins », à laquelle il renoncera au bout de six mois sur les conseils de Cantemir. Seule, la tsarine lui fait l'honneur de l'inviter dans son manège privé et de l'autoriser à revêtir un uniforme à ses couleurs.

Bien qu'il rencontre peu de monde, le marquis est admonesté régulièrement par son ministre pour qu'il lui fournisse des renseignements plus précis sur la fermentation qui couve dans le pays, sur les liens de la cour avec celles de Vienne et de Saint-James, mais surtout sur les moyens militaires (mouvements de troupes, choix des officiers, établissement des magasins), maritimes et financiers de l'empire ; ces derniers sont supposés très éprouvés par la guerre et les prodigalités d'Anna Ivanovna, assimilées par les Français à de l'intoxication dans le but d'impressionner le public sur le caractère inépuisable de ses ressources ; la connaissance exacte de celles-ci est jugée pourtant capitale avant de décider ou non d'une confrontation avec la Suède. La Chétardie adresse ses dépêches à Amelot, mais aussi à Louis XV (surtout friand des questions de cérémonial, sur lesquelles il a une grande expertise⁴⁹) et au cardinal Fleury ; ce dernier a en Russie un lointain parent, le chevalier de Rignac, sur lequel le marquis se propose de veiller (dont il paiera les dettes estimées à plus de 3 000 livres, et pour lequel il obtiendra en 1741 de Munnich une place de capitaine-lieutenant dans les gardes), et le prélat doit de son côté intervenir sur le ministre de la guerre⁵⁰ pour faire obtenir au marquis son brevet de brigadier. La Chétardie s'excuse d'ailleurs du peu d'informations intéressantes qu'il peut fournir en arguant du silence apeuré des autochtones : « les nationaux vous évitent ou n'osent vous parler de rien qui ait rapport... aux affaires... ce n'est donc qu'à la faveur de propos indirects... qu'on peut tirer des étrangers qui résident à

⁴⁹ La Chétardie lui énumère tous les dignitaires qui lui ont rendu visite (Ouchakoff, Bevern, Tcherkassky).

⁵⁰ Bauyn d'Angervilliers, remplacé après sa mort (15 février 1740) par François-Victor Le Tonnelier de Breteuil.

cette cour quelques lumières⁵¹ ». Dans la même dépêche, il rapporte cependant le nombre de munitions, de provisions et d'affûts qui ont été livrés à Cronstadt, encore bloqué par les glaces, pour équiper les quatorze vaisseaux de l'amirauté, (six galères, deux frégates, deux brûlots, deux galiotes à bombes et deux prames de 36 canons), vaisseaux qui, selon le marquis, ont grand besoin d'être «raccomodés»; il précise aussi le nombre de régiments d'infanterie et de dragons qui marchent vers la Livonie, et qui se montent à 85 500 hommes. Il déprise beaucoup la flotte russe, en citant Munnich qui aurait affirmé à Dieskau «qu'elle manquait cruellement de matelots et ne pourrait jamais sortir si une escadre ennemie lui fermait le canal du golfe de Finlande à la hauteur de Cronstadt ».

Bien souvent d'ailleurs, La Chétardie donne l'impression de chercher des sujets pour meubler ses dépêches, rédigeant avant l'heure «l'Almanach du Gotha » (l'authentique date de 1763); c'est ainsi qu'il prévient son ministre, qui en est certainement informé, du premier accouchement de Marie-Amélie de Saxe à Naples le 6 septembre 1740⁵², de la mort à Guadalajara le 1^{er} novembre 1740 de Marie-Anne de Neubourg, veuve de Charles II d'Espagne, décès qui fait prendre au résident autrichien à Petersbourg le deuil pour six mois, voire des fiançailles du prince Guillaume de Prusse avec Louise-Amélie de Wolfenbüttel, en attendant leur mariage en janvier 1742 d'où naîtra le prochain roi de Prusse Frédéric-Guillaume II.

Indépendamment des maladies (et notamment des esquinancies auxquelles il est sujet, et qui n'entraîneront jamais la moindre marque d'intérêt de la part des dignitaires russes pour prendre de ses nouvelles), il faut signaler au chapitre des vexations que subit l'ambassadeur, qu'Ostermann, qui a communiqué à Botta la teneur du traité de Belgrade, n'en touche mot à La Chétardie⁵³, mais qu'il le sonde sur la personnalité de son adjoint d'Allion, parent de feu de M. de Bonnac, ancien ambassadeur à Constantinople, et qui offre ses services à la Russie, suppliant Ostermann, qui lui propose de l'argent, «de ne plus différer à [lui] faire sentir l'effet de ses bontés»; La Chétardie répond très positivement sur la personnalité de d'Allion et affirme que sa cour consent à ce qu'il exerce désormais son activité au profit de la tsarine⁵⁴, ce qui, à nouveau, témoigne de sa bienveillance foncière et de son peu de pénétration. D'Allion en effet «personnage peu sympathique, de naissance obscure et de passé suspect⁵⁵ » aurait mérité plus de circonspection. Même quand il se sera vu refuser le

⁵¹ Corr. Polit. Russie 32 fol.233, La Chétardie à Amelot, 5/16 avril 1740 et 278, 10/21 mai 1740. **Annexe 14.**

⁵² Louis XV lui a envoyé à cet effet le sieur Peyrat, maître-chirurgien de Paris et accoucheur de la reine Marie ; l'enfant ne vivra que deux ans.

⁵³ Sirio, tome 86, lettre 51, La Chétardie à Amelot, 23 février/5 mars 1740.

⁵⁴ Corr. Polit. Russie 32 fol. 196 et 257, d'Allion à Ostermann, 25 mars et 2 mai 1740. En fait, Fleury est très réservé, Biren ne veut pas de d'Allion et La Chétardie regrettera de s'être trop engagé (SIRIO, tome 86, lettre 67).

⁵⁵ Daria Olivier, *Élisabeth de Russie*, Paris, Perrin, 1962, p. 201.

poste qu'il convoitait, La Chétardie prendra sa défense : « je lui dois la justice que sa conduite l'a fait estimer ici de tous ceux qui l'ont connu » et le recommandera à Fleury ; dix-huit mois plus tard encore, il affirmera que d'Allion « s'est rendu de plus en plus digne des bontés de Son Éminence ». En revanche, il a remarqué très tôt (lettre du 16 avril 1740) une coutume des postes russes qui sera à l'origine de sa catastrophe finale, « l'habitude où l'on est ici de retenir les lettres », mais il n'en tirera pas toute la prudence nécessaire ; il prendra pourtant l'habitude d'envoyer un homme jusqu'à Königsberg et de le remplacer par une estafette adressée à Berlin au marquis de Valori qui fera suivre les paquets à Versailles. Il lui arrivera aussi d'intercaler un article anodin et en clair dans les lettres longues pour éloigner les soupçons des « perlustreurs⁵⁶ » ou d'envoyer des pages chiffrées « nulles » en fin de ses dépêches, qui ne correspondent à rien, sinon à dérouter les intercepteurs et ne pas attirer leur attention sur un courrier inhabituellement épais. Amelot lui écrira avec une confondante naïveté : « il est à souhaiter que les Russes n'aient pas trouvé le moyen de deviner votre chiffre⁵⁷ ». Il a parfaitement en revanche pris la mesure des tares de la cour de Russie : tout le monde, même les plus grands seigneurs, selon lui, est esclave, c'est le règne de la fourberie, de la mauvaise foi, de la ruse, de la perfidie, de l'ingratitude et de la mauvaise éducation.

Sa « solitude », dont il se plaint amèrement à Ostermann, (« il ne connaît pas d'autre exemple d'un ambassadeur ignoré pendant trois mois, et réduit à demeurer seul dans son cabinet ») s'améliore un peu ; en effet, le prince de Brunswick, après dix semaines d'atermoiements, sur l'injonction pressante de la tsarine, et après que La Chétardie a menacé de s'en plaindre à Louis XV, a consenti à lui rendre visite (avec un carrosse à six chevaux, un écuyer, six palefreniers, deux coureurs et douze laquais), cette visite en « débloquent » d'autres (chambellans, gentilshommes de la chambre, généraux). Il n'en reste pas moins que l'ambassadeur s'étonne d'être accablé par le silence des autorités, qu'il a du mal à combiner avec l'impatience qu'on a feint de marquer de son arrivée. On lui fait mystère de tout et on lui répond par une échappatoire quand il s'enquiert de banalités comme de la date du départ de la tsarine pour sa résidence d'été.

Comme nous l'avons déjà observé lors de son ambassade prussienne, La Chétardie donne peu d'informations sur les grandes affaires de l'empire (armée, marine, finances, état de l'opinion), mais sait s'impliquer pour rendre service à un particulier, par ex. au baron de Mengden, « attaché à quelques-unes des principales personnes du gouvernement de Russie », qui vient d'être déclaré chambellan de l'impératrice ; son titre de président de la

⁵⁶ Corr. Polit. Russie 35 fol. 21 v°, La Chétardie à Amelot, 7 janvier 1741., c'est à dire intercepteurs et déchiffreurs..

⁵⁷ Sirio, tome 86, lettre 94, Amelot à La Chétardie, 21 juillet 1740.

chambre de commerce (poste auquel il a succédé à Pouchkine, torturé comme complice de Volinski⁵⁸) lui donne occasion de faire des ouvertures à La Chétardie sur la possibilité d'un traité de commerce entre les deux pays, car celui de la France passe par les mains des Anglais et des Hollandais. Il réclame un legs d'un de ses oncles, à payer sur le prix de la vente d'une terre en Lorraine. Cette affaire, dans laquelle l'ambassadeur s'implique vivement, fera intervenir Antoine Chaumont, marquis de La Galaisière et chancelier de Stanislas Leszczyński dans son duché, qui répond que la succession est contestée et que c'est l'arrêt du parlement de Metz qui donnera ou non satisfaction au baron de Mengden⁵⁹. De même, il s'intéresse pour le chevalier de Rignac, officier au service de la Russie et lointain parent du cardinal Fleury, (qui au reste le désavouera totalement⁶⁰), ou pour le comte Iablonovski, son ami, qui se plaint d'avoir été frustré d'une starostie par les Russes pendant la guerre de succession de Pologne, voire pour le comte de Beaujeu⁶¹, qu'il a présenté à Biren et Ostermann (qui lui ont procuré un régiment d'infanterie) avant de recevoir une dépêche d'Amelot le sommant de ne surtout rien faire pour lui. Le chevalier de Rignac deviendra capitaine dans le régiment Ismaïlovski, mais souhaiterait repasser au service de France, ce qu'il fera en décembre 1743 (il sera le délateur de Stackelberg). La Chétardie s'entremet encore pour fournir au prince Kourakhine un plan de Paris, semblable à celui que lui a envoyé Félix Aubéri, marquis de Vastan, qui est encore prévôt des marchands avant de laisser la place à Louis Basile de Bernage. Biren veut-il s'attirer les faveurs du duc de Biron (dont il a emprunté le nom pour franciser le sien)⁶² ? Il lui envoie des étoffes de Perse et des pelleteries et c'est encore La Chétardie qui s'emploie pour qu'Orry, contrôleur général, fournisse des passeports à ces produits de contrebande.

En revanche, il s'excuse du peu d'informations qu'il est en mesure de donner en expliquant que les nouvelles qu'Ostermann fait imprimer dans les gazettes (notamment dans celle d'Amsterdam) sont destinées à intoxiquer le lecteur et, par exemple, les vaisseaux prêts à appareiller n'existeraient que dans l'imagination du ministre. « On ne me dit rien, soit par ignorance, soit par réserve, et je n'arrive pas à m'informer⁶³ ».

⁵⁸ Mais on lui coupa une pointe de langue si tenue que sa diction n'en fut point affectée. (Finch à Harrington, 1742).

⁵⁹ Corr. Polit. Russie supplément 6 Fol. 53, La Galaisière à Amelot, 9 avril 1740

⁶⁰ Corr. Polit. Russie 32 Fol. 221, La Chétardie à Fleury, 29 mars/9 avril 1740 et CP Russie supplément 6 fol.110 et 112, Rignac à Fleury, 30 décembre 1740 10 janvier 1741, et Fleury à La Chétardie, 5 février 1741.

⁶¹ Recommandé à la fois par les princes de Cantemir, de Lichtenstein et le comte de Gesvres, co-auteur avec le duc d'Épernon de la conspiration avortée dite des Marmousets contre Fleury.

⁶² Après la destitution de Biren, La Chétardie propose à Munnich qu'il rende à Biren son patronyme initial, et qu'il « témoigne cette attention » au duc de Biron, doyen des maréchaux de France (Sirio, lettre 29, La Chétardie à Amelot, 31 décembre 1740).

⁶³ Sirio, tome 86, lettre 103, La Chétardie à Amelot, 22 juillet/2 août 1740.

B – La guerre et la paix avec la Turquie

1. La guerre russo-turque

L'échange des ratifications de la paix russo-turque réjouit les deux parties ; la tsarine reconnaît en être redevable au Roi⁶⁴, cependant que l'on tire aussi le canon à Constantinople.

A l'occasion de la paix avec les Turcs, Anna Ivanovna distribue des médailles d'or aux officiers de sa cour et aux ministres étrangers⁶⁵, jette de l'argent de son balcon, fait donner du vin et de la viande (deux bœufs cuits entiers) au peuple et décore quelques privilégiés, dont le fils d'Ostermann, âgé de 17 ans, du cordon de Saint-Alexandre Nevski, qui donne le rang de général-major, la duchesse de Biren et ses deux très jeunes fils recevant celui de Sainte-Catherine⁶⁶, tout en procédant à des nominations militaires, Brunswick et Munnich par exemple étant faits respectivement lieutenants-colonels du régiment des gardes Simonowski et Preobrajenski, si bien que ce sont des étrangers qui contrôlent dorénavant ces gardes prétorienne⁶⁷. Elle répartit aussi des sommes d'argent (500 000 écus pour Biren) et des diamants sertis dans des épées ou des portraits d'elle aux principaux généraux et dignitaires (Roumiantsev, Keith, Ouchakov, Charles Biren). Cette surabondance de libéralités paraît très excessive au marquis, au regard de l'état des finances. Toujours à l'occasion des fêtes de la paix, l'ambassadeur est autorisé par la princesse Élisabeth à boire à sa santé (de même pour Anna Leopoldovna et les dames Biren) et à ouvrir le bal avec elle, aussitôt après le feu d'artifice postprandial ; il est vrai qu'il a prévenu Ostermann [en tant que représentant de la plus grande puissance européenne] « c'est à moi à ouvrir le bal [avec la tsarine] si elle danse ; et si elle se tient spectatrice, ce doit être avec la princesse Élisabeth, ou il n'est pas possible que je paraisse ».

L'un des effets de la paix sera l'échange d'ambassadeurs : pour la Russie, ce sera le général Roumiantsev, accompagné de fantassins, de tambours, de cavaliers, de heiduques, et de vaisselle d'argent, assisté alternativement de Cagnoni ou de Nepliouev (conseillers de chancellerie qui ont signé le traité de Nyssa avec Villeneuve). Nepliouev⁶⁸ avait été connu favorablement de La Chétardie à Berlin, où il était secrétaire de l'ambassadeur, comte

⁶⁴ Corr. Polit. Turquie 106 fol.106-111, Ratifications du Roi des garanties de M. de Villeneuve, 1^{er} juillet 1740. **Annexe 61**

⁶⁵ Celle donnée à La Chétardie étant mal gravée, Biren lui en offre une autre, que le marquis envoie à Fleury.

⁶⁶ Réserve jusqu'à la aux princesses Romanov et à la reine de Pologne.

⁶⁷ Munnich dira en mars 1741 que ce commandement était « la plus belle fleur de son jardin » (Sirio, tome 92, lettre 64).

⁶⁸ Le plus habile homme du département des Affaires étrangères, selon Finckenstein, quoique fin et fourbe ; il sera chassé du pouvoir par Pierre III. F-D Liechtenhan, *La Russie d'Élisabeth vue par des diplomates prussiens*, Cahiers du monde russe, 1998, XXXIX, 3, page 262.

Yagousinski⁶⁹ ; par ailleurs Wieschniakoff, et le prince Repnine seront chargés de régler les frontières entre les deux empires ; pour la Turquie, plus tard, l'ambassadeur sera Emin Mehmed pacha.

La Russie avait fort bien préparé son conflit ; non seulement, à l'occasion de la guerre de succession de Pologne, elle avait affaibli et occupé ce pays, mais elle avait noué des alliances avec deux des ennemis les plus irréductibles des Turcs, l'Autriche et la Perse. Or, cette alliance entre les Romanov et les Habsbourg est jugée incompatible avec les intérêts français aussi bien en Allemagne qu'au Proche Orient⁷⁰. Les Russes, qui avaient conquis des places importantes sur la Caspienne (comme Derbent dans le Daghestan) les ont rendues aux Perses afin de stimuler leur ardeur contre les Turcs⁷¹. Toutefois, le chah de Perse, Nadir chah (connu sous le nom de Tamas KouliKhan), fondateur de la dynastie des Afsharides, qui a battu le grand Mogol, occupé Delhi et pillé l'Inde en 1739, s'éloigne vers l'est et, en 1740, c'est sur l'Amou Daria, contre les Tartares Ouzbeks en Bactriane et en Sogdiane (vers Boukhara et Samarkand) qu'il porte ses attaques, victorieuses : il s'approche de la forteresse d'Orsk⁷², frontière de la Russie sur le fleuve Jaïk (qui sera rebaptisé Oural sous Catherine II) et du territoire des Bachkirs ; toutefois, ses excès de cruauté entraînent des révoltes et ce sont ses propres gardes du corps commandés par son parent Mohamed KouliKhan, qui l'ont assassiné sous sa tente en juin 1747, ce qui fut à l'origine de la dislocation de l'empire perse afsharide et de la naissance de l'Afghanistan comme entité séparée avec sa propre dynastie (Sadozai). D'autres tribus caucasiennes ou Tcherkesses firent sécession pour demander la protection d'Élisabeth, contre les Tartares de Crimée, à l'instar des Kabardes en 1742⁷³.

Il faut signaler que les Anglais ont joué un jeu complexe, les capitaines Elton et Woodruff ayant construit notamment sur la Volga des navires à fort tirant d'eau, qu'ils ont conduits jusque sur la Caspienne, qu'ils ont traversée d'Astrakhan à Recht en Perse, au nord de Téhéran, se rendant redoutables à Tamas KouliKhan qui les recruta à son service, leur fit dresser de bonnes cartes de ce lac endoréique, tirer les plans des affluents du Jaïk et nomma Elton son amiral ; ce dernier, à son retour à Petersbourg, démontra à Finch la possibilité de pousser des caravanes en 14 jours jusqu'à Chahroud et Meched, capitale de la Perse, et de faire transiter la soie de Perse dans un sens et la laine anglaise dans l'autre à bien moindre coût que celui du commerce du levant par Alep et Smyrne, de surcroît aux dépens des commerces turc et français, pour peu que les Anglais pussent construire et entretenir leurs

⁶⁹ Lettres reçues par M. le marquis de Villeneuve, de M. de La Chétardie XXI, fol. 191 v° 27 mai/7 juin 1740. **Annexe 68**

⁷⁰ Max Braubach, *Versailles und Wien von Ludwig XIV bis Kaunitz*, Bonn, Röhrscheid, 1952, page 330.

⁷¹ **Annexe 68** BNF Richelieu *Manuscrit français 7197* fol. 198, La Chétardie à Villeneuve, 27 mai/7 juin 1740.

⁷² Cette première Orenbourg, fondée en 1735, fut déplacée en aval du fleuve Oural, au confluent de la Samara, en 1743.

⁷³ John Le Donne, *The russian empire and the world, 1700-1917*, Oxford University Press, 1997, page 102.

bateaux sur la Volga, à Kazan. Quelques années plus tard, la Russie révoqua l'octroi qu'elle avait accordé aux Anglais⁷⁴, mais La Chétardie s'en était inquiété et avait demandé à sa cour des instructions pour contrecarrer ces projets, redoutant que ces marins n'entreprennent la même opération sur le Don, en aval de Voronej, ce qui les mènerait sur Azov et la mer Noire. Le projet du capitaine anglais, tel qu'il le narre lui-même⁷⁵, était de couvrir de fortifications les frontières sud-est de l'empire et d'ouvrir une communication entre la Volga et la Sibérie.

Pour réagir à des raids des Tartares dans le Caucase, l'armée russe du feld-maréchal Munnich envahit la Crimée, et ravage sa capitale Batchesaray. Il n'est pas sans intérêt de signaler que le feld-maréchal, anticipant les ordres de Staline et de Beria en 1944, préconisait la déportation des Tatars de Crimée et leur remplacement par des colons russes.

Le maréchal avait sous ses ordres le prince de Hesse-Homburg, (avec lequel il s'entendait fort mal), le feld-maréchal Lacy, le général Gustave Biren, frère du favori, le lieutenant-général Loewendahl et plusieurs officiers russes (Leontiev, Ismailov, Roumiantsev, Uxkuhl) qu'il rudoyait d'ailleurs sévèrement, ainsi que ses soldats, ce qui le rendait très impopulaire parmi ses troupes. Par exemple, à l'occasion d'une attaque tatare meurtrière sur des fourrageurs russes, il fit dégrader le lieutenant-général Sagraiski, convaincu de négligence, qui redevint simple dragon et « cassa la tête » d'un colonel⁷⁶.

Les Russes connurent certes de grands succès, d'abord contre les Tatars puis contre les Janissaires ; Munnich, aidé de Manstein, prend Perekop (1736), séparant ainsi les Turcs de leurs vassaux tartares Nogais, et Oczakov (1737) sur la mer Noire (défendue brillamment par le séraskir Tiagja, pacha à trois queues) cependant que Lacy s'empare d'Azov (1736), port sur la mer éponyme qui communique avec la mer Noire par le détroit de Kertch, port que les Russes convoitaient depuis des lustres (et que Pierre 1^{er} avait dû restituer aux Turcs lors de la paix du Pruth en 1711). Mais, l'année suivante, les Turcs reprirent l'avantage, repoussèrent leurs ennemis du Danube et de la Crimée⁷⁷, gagnèrent la bataille de Krotkska contre les impériaux, ce qui permettait au grand vizir Haci Ivaz Mehmed pacha de menacer Belgrade, imposant au général impérial Neipperg d'y signer une paix si humiliante que l'empereur Charles VI avait soupiré que cette dernière année avait amputé sa vie de plusieurs autres⁷⁸ ; en fait, il décéda effectivement l'année suivante, mais d'une indigestion (ou intoxication) par des champignons, ce qui fit dire à Voltaire que ces cryptogames avaient

⁷⁴ **Annexe 4** Archives Nationales K 157 fol. 63, Mémoire du comte de Broglie à Louis XVI, 1^{er} mars 1775.

⁷⁵ **Annexe 18** Corr. Polit. Russie 35 fol. 126, Relation des voyages du capitaine Elton.

⁷⁶ Major-général de Kéralio, *Histoire de la guerre des Russes et des Impériaux contre les Turcs*, Paris, Debure, 1780, II, 20.

⁷⁷ Émile Lefranc, *Histoire moderne, depuis le grand schisme d'Occident (1378) jusqu'en 1789*, tome II, Paris, Perisse F^{tes}, 1843, page 455.

⁷⁸ Reinhold Koser, *König Friedrich der Grosse*, Stuttgart, 1901, Gotta'sche Buchhandlung Nachfolger, p. 70.

changé la destinée de l'Europe. Finalement (28 août 1739), la victoire complète de Munnich à Stawoutchane sur Vely-pacha ouvrit aux Russes la route de Choizim (Khottin) sur le Dniestr et de Iasi en Moldavie, obligeant le hospodar Grégoire II Ghika à quitter provisoirement le pays⁷⁹, mais ils avaient évacué la Crimée, tant par manque d'équipages (lenteurs du prince Troubetzkoy, chargé du ravitaillement) qu'à cause des ravages de la peste bubonique. La conjonction de ces éléments et l'habileté de Villeneuve conduisirent aux traités de Belgrade (quinze jours après l'occupation de Iasi⁸⁰) et de Nyssa, par lesquelles l'Autriche céda à la Porte la Serbie et la Valachie, effaçant les avantages qui lui avaient été accordés vingt ans plus tôt par le traité de Passarowitz, (d'où l'exode de nombreux Serbes en Russie, où ils fondèrent la « petite Serbie »). Quant à Azov, elle fut laissée aux Russes, mais avec une citadelle démantelée, la Tcherkessie devint indépendante, et les cosaques Zaporogues placés sous la dépendance de la Russie ; par ailleurs les belligérants convinrent de confier à des commissaires l'établissement de leurs limites, la Russie rendant Oczakov et Kinburn, dans le liman du Borysthène (estuaire du Dniepr) et enfin de s'échanger leurs prisonniers. De plus la Russie, qui évacuait dès octobre 1739 la Moldavie et la Valachie, avait interdiction d'entretenir une flotte, qu'elle fût de commerce ou de guerre, sur la mer Noire. La paix, signée le 7/18 septembre 1739, ne remplissait pas les buts que s'était assignés Munnich (conquête de la Crimée et navigation libre sur la mer Noire), ce qui explique la lettre pleine de dépit et de rancœur (paix honteuse et préjudiciable aux deux cours) qu'il adressa la semaine suivante au prince Lobkowitz⁸¹. Le conflit avait été voulu par la tsarine et Biren ; cette paix justifiait les réserves exprimées avant même le début du conflit par Ostermann, qui ne souhaitait pas une rupture avec la Porte, prévoyant que « la Russie y perdrait une infinité de monde et n'en tirerait aucun avantage. »⁸² Effectivement, les pertes en hommes, en chevaux, bœufs et matériel furent considérables, et le bénéfice très modéré. Les discussions cependant tirèrent en longueur et ce n'est qu'à l'automne 1741 que Roumiantsev signera une convention avec les ministres de la Porte, où celle-ci de surcroît reconnâtra au tsar le titre d'empereur. Cette nouvelle laisse les Suédois sans espoir ni soutien. Villeneuve transforma aussi les anciennes capitulations signées avec la France en un traité d'amitié et de commerce qui dura jusqu'à la campagne de Bonaparte en Égypte.

⁷⁹ Quand il y reviendra, il fera incarcérer ceux qu'il considère comme les « collaborateurs » des Russes, à commencer par le grand juge Cantacousino. On a pensé que Munnich avait eu l'ambition de conserver cette province pour en être hospodar lui-même (Mém. et Doc. Russie 1 fol. 194), 1740.

⁸⁰ John P LeDonne, *The russian empire and the world*, New York, Oxford University Press, 1997, page 100.

⁸¹ **Annexe 113** Service Historique de la Défense, A¹ 2892, fol.81, Munnich à Lobkowitz, 25 septembre 1739.

⁸² Général Manstein, *Mémoires Historiques, politiques et militaires, sur la Russie depuis l'année MDCCXXVII jusqu'à MDCCXLIV*, Paris, Humblot, 1771, page 127

2. Suites de la paix de Belgrade

On conçoit donc que la tsarine, après avoir été va-t-en-guerre en 1736, se soit considérablement modérée en 1739, qu'elle témoigne une immense reconnaissance à Villeneuve au point de lui conférer l'ordre de Saint-André⁸³ (le plus prestigieux dans la hiérarchie des ordres de chevalerie russe, fondé par Pierre 1^{er} en 1698) même s'il l'a frustrée de ses victoires. Fleury lui interdira de le porter au motif qu'il était conseiller d'État de robe⁸⁴. Ostermann correspond abondamment avec Villeneuve, le priant d'intercéder auprès du vizir pour les points litigieux (limites entre les deux empires et sort des prisonniers). Sur ce dernier point, le ministre russe, soutenu par La Chétardie, se plaint amèrement du contraste entre « l'humanité » avec laquelle les prisonniers turcs ont été traités en Russie et la cruauté du sort de leurs congénères russes, vendus comme esclaves (notamment à des juifs et à des Arméniens) ou enchaînés sur des galères (et alors, plus faciles à libérer par le bon plaisir du gouvernement turc) en contravention du traité conclu « par les soins infatigables de Votre Excellence et garanti ensuite par le Roi Très Chrétien »⁸⁵. Réciproquement, les ministres de La Porte protestent avec non moins de véhémence contre la non-démolition de la forteresse d'Azov par les Russes, prescrite dans les deux mois après la paix par l'article 1^{er} du traité,⁸⁶ et allèguent que la libération des esclaves est rendue difficile par l'effervescence populaire à Constantinople⁸⁷. Par mesure de rétorsion, la Russie garde en prison ses prisonniers turcs les plus prestigieux, notamment le séraskir d'Oczakov et le pacha de Choizim. Les litiges entre le Divan et l'Autriche (et curieusement Amelot conseille à Villeneuve de soutenir cette dernière) portent plutôt sur le détournement du cours de la Save ou sur la possession en regard des Portes des fer de l'île danubienne d'Ada Kaleh (noyée par un lac de retenue en 1970), en aval d'Orșova (aujourd'hui en Roumanie, à la frontière serbe). De plus, la Porte et la Suède ont conclu un traité défensif, que la Russie, par le canal de Wieschniakoff, fait tout pour empêcher⁸⁸ et c'est le major suédois Malcolm Sinclair qui devait en porter les ratifications⁸⁹, ce qui, comme nous le reverrons, conduira à son assassinat commandité par Michel

⁸³ La pace tra noi e la fulgida porta ottomana sotto la mediazione e guarantia del re christianissimo per mezzo dalle lodevoli fatiche ... l'accettiamo nel numero delli cavalieri del nostro primo ordine di St Andrea. CP Russie 32 fol. 153, Anna Ivanovna au marquis de Villeneuve, 14 mars 1740. La paix entre nous et la sublime Porte sous la médiation et garantie du Roi Très Chrétien au moyen des louables efforts (du marquis de Villeneuve) ... nous le recevons parmi les chevaliers de notre premier ordre de Saint-André.

⁸⁴ Comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, Paris E. Leroux, 1877, 262.

⁸⁵ CP Russie 32 Fol. 155, Ostermann à Villeneuve, 15 mars 1740. Le 27 mai, il le remercia de sa « compassion chrétienne ». Il est vrai que le séraskir d'Oczakov a eu tous les moyens pour faire rechercher les captifs turcs en Russie.

⁸⁶ La detta fortezza sarà intieramente demolita in termine di due mesi dalla data di questa convenzione. (articolo primo).

⁸⁷ Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, livre LXVIII, page 11.

⁸⁸ Corr. Polit. Turquie 106 fol. 88, Amelot à Villeneuve, 1^{er} juillet 1740

⁸⁹ Une aventure similaire touchera en 1742 le sieur de Réen qui avait rapporté de Constantinople les ratifications de La Porte et le paya de 26 mois de prison, Corr. Polit. Autriche, 238, fol.335, lettre à La Porte du Theil du 24 juillet 1744.

Bestoutcheff et Munnich, selon Manstein⁹⁰. Les ministres suédois à la Porte, Hopken et Carlson, se défient toutefois de Villeneuve et s'écartent de lui ; ils se plaindront tout autant de Castellane, rendant ces ambassadeurs responsables de la réticence des Turcs à reprendre les opérations militaires contre la Russie, opérations vivement conseillées dès cette époque par Bonneval-pacha, mais combattues par les sommes considérables répandues par Roumiantsev⁹¹. On craint que leurs rapports à la diète de Stockholm ne l'incitent à mettre en doute les intentions de Sa Majesté Très Chrétienne alors que la France s'est engagée à donner six millions à la Suède⁹² à la condition qu'elle fasse la guerre à la Russie, mais ce subside devait rester secret, réservé à la seule députation, alors qu'il a été divulgué au sénat et donc à Frédéric 1^{er} ; on parlera d'une continuation de subsides, sans rapport avec la guerre... Les relations entre la Suède et la Russie sont de plus aigries par le non-respect par cette dernière de ses engagements concernant la livraison de tonneaux de blé à sa voisine scandinave (le gouvernement de Munnich réquisitionnera les grains chez les particuliers).

Cette aide de la France à la Suède a été scellée par un traité signé en novembre 1738 et sur lequel on trouve les signatures de Saint-Séverin, mais aussi d'Arvid Horn et de son adversaire Charles Guillenborg, traité auquel devait aussi se joindre le Danemark ; la Russie ne semble pas s'être alarmée de ce pacte, escomptant que la France se servirait de son crédit en Suède pour y calmer les esprits⁹³.

Le roi de Prusse Frédéric-Guillaume va disparaître le 31 mai de cette année 1740, fort néfaste aux souverains (le pape Clément XII est décédé en février, l'empereur Charles VI et Anna Ivanovna vont périr en octobre) ; cette nouvelle chagrine les dirigeants russes parce qu'ils se méfient du jeune et fougueux prince royal de Prusse. Réciproquement, la France souhaite « qu'il craigne peut-être moins les Moscovites que n'avait paru le faire son père ».

Frédéric II confirme aussitôt Mardefeld dans son poste, et ce dernier, connaissant la bonne opinion que son nouveau maître a de La Chétardie, se rapproche de lui, d'autant qu'il est invité désormais à n'utiliser que le français et même à traduire dans cette langue les pièces qu'il aurait à joindre à ses dépêches. Dès février 1742, il sera fait ministre d'État, en récompense de ses services. Saint-Séverin commente ainsi l'avènement du roi: « il a un corps de troupes considérables et des sommes immenses dans ses coffres », ce qui le met en état de « jouer un grand rôle si la guerre venait à s'allumer entre la Suède et la Moscovie⁹⁴ ».

⁹⁰ Manstein, *Mémoires historiques*, op. cit. page 323.

⁹¹ Corr. Polit. Suède 199 fol. 246, Mondamert à Amelot, 25 août 1741.

⁹² **Annexe 55**. Corr. Polit. Suède 199 fol. 14v°, Amelot à Saint-Séverin, 4 juillet 1741.

⁹³ Christoph Koch, *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Paris, Gide, 1818, p. 338.

⁹⁴ **Annexe 49**. Corr. Polit. Russie suppl 6 fol.63v°, Saint-Séverin à La Chétardie, 10/21 juin 1740.

C - Les derniers mois du règne d'Anna Ivanovna

1. Menaces de guerre avec la Suède et tentatives de contrefeux

La perspective d'une nouvelle guerre avec la Suède peine infiniment la tsarine, qui sort tout juste d'un conflit long et meurtrier contre les Ottomans et les Tatars ; c'est pourquoi Amelot croit savoir que « la cour de Petersbourg emploie toutes sortes de moyens pour tâcher de ralentir l'ardeur des Suédois, jusqu'à les flatter des plus grands avantages s'ils demeurent tranquilles »⁹⁵, ce qui n'empêche pas les Russes de se préparer à l'affrontement en équipant Viborg de troupes et de provisions, en construisant des forteresses en deçà de cette cité, en rassemblant 60 000 hommes, en remplissant les magasins, en lançant à la mer des galiotes à bombe et en menaçant la Suède, dont La Chétardie est bien conscient que « son intérêt est devenu le nôtre », et qu'elle doit se tenir sur la défensive, mais il ne croit pas que la Russie cherche à rompre en visière, plaide pour la conciliation et suggère même que son collègue à Stockholm, le comte de Saint-Séverin, « modère la vivacité des Suédois⁹⁶ », qui n'en restent pas moins « nos seuls alliés dans le Nord », mais qui ont « plus à perdre qu'à gagner⁹⁷ » dans une guerre avec la Moscovie. Saint-Séverin en est d'accord, qui écrit : « si nous pouvions tirer la Suède d'affaire par une négociation avantageuse pour elle, ce ministère-ci y donnerait les mains et nous solliciterait de tenter cette voie de préférence à toute autre⁹⁸ ».

La Chétardie prévoit d'ailleurs avec raison que les Russes, maintenant qu'ils n'ont plus à craindre de second front, ne vont rien céder des acquis du traité de Nystad, parce qu'ils l'ont rapprochée de l'Europe⁹⁹ et aussi qu'ils chercheront à imposer un roi à la Suède à la mort de Frédéric 1^{er}, comme ils en ont pris l'habitude en Pologne. Ce roi, ancien landgrave de Hesse, dont il a laissé le gouvernement à son frère Guillaume VIII en acceptant la couronne de Suède offerte par son épouse Louise-Éléonore en 1720, passe son temps à osciller entre l'alliance française et l'alliance anglaise, acceptant des subsides des deux parties, et laissant son frère fournir des troupes hessoises à la Grande-Bretagne. Le nouvel

⁹⁵ **Annexe 13** Corr. Polit. Russie 32 fol. 150, Amelot à La Chétardie, 23 mars 1740

⁹⁶ **Annexe 14** Corr. Polit. Russie 32 fol. 236, La Chétardie à Amelot, 5 avril 1740.

⁹⁷ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 57^v°, Saint-Séverin à La Chétardie, 16/27 mai 1740. Un an plus tard, il sera d'un avis contraire : « je pense comme vous qu'il serait inutile de songer à la voie de la négociation ». Corr. Polit. Russie 35 fol.343^v°, La Chétardie à Saint-Séverin, 9/20 mars 1741.

⁹⁸ Corr. Polit. Suède 195 fol. 13^v°, Saint-Séverin à Amelot, 20 juin/1^{er} juillet 1740.

⁹⁹ Sirio, tome 86, lettre 85, La Chétardie à Amelot, 17/28 juin 1740.

ambassadeur anglais, arrivé à Petersbourg le 10 juin, Edward Finch, propose d'emblée la médiation de George II pour étouffer les braises du conflit qui menace entre Russie et Suède. La Chétardie ne réagit pas « pour ne point se découvrir » et se contente de dire à Nolken qu'à son avis une médiation est inutile. Edward Finch, fils du deuxième comte de Nottingham (qui avait été secrétaire d'État sous le règne de Guillaume III et de Marie), était un diplomate expérimenté : il avait été envoyé par George I^{er} (lui-même luthérien intransigent¹⁰⁰) en 1724 comme représentant de l'Angleterre à la diète de Ratisbonne, où il avait vigoureusement défendu les droits des protestants ; il eut l'occasion de réagir tout aussi énergiquement aux événements de Thorn¹⁰¹ (Torun) en juillet 1724, quand les autorités de cette ville condamnèrent à mort son maire et quelques députés protestants qui auraient brûlé des statues de la Vierge et des reliques dans les rues de la ville. Les manœuvres de Finch, suite à cette crise, notamment auprès de la cour de Dresde, auraient redonné courage aux luthériens¹⁰². Le diplomate avait ensuite passé douze ans à Stockholm, où il s'était trouvé à plusieurs reprises en conflit avec notre ambassadeur Castéja.

Lorsqu'Amelot écrit « les plus grands avantages s'ils demeurent tranquilles », il se flatte que les Russes, pour éviter une confrontation, vont ouvrir des négociations et proposer aux Suédois de leur restituer une partie des provinces qu'ils leur ont arrachées au traité de Nystad (Estonie, Livonie, Ingrie, Carélie au sud du lac Ladoga et district de Viborg), voire les dédommager « des dépenses faites en préparatifs de guerre ». Biren seul aurait pu négocier l'appui des Suédois à son pouvoir contesté en échange de territoires, mais il se serait heurté à coup sûr à une vigoureuse opposition, au sein même du ministère ; il avait, de fait, songé vraisemblablement à son propre avenir, proposé à Nolken au cours de « conversations confidentielles » de réunir la Livonie et la Courlande pour constituer une « barrière de l'est » entre la Russie et la Pologne, et La Chétardie ne pouvait que souscrire à un tel projet. Cette espérance¹⁰³ d'arrangement amiable explique que la France ne pousse pas la Suède à la guerre et tente au contraire de la contenir, attitude dont La Chétardie se fait l'avocat dans sa correspondance avec son ami Saint-Séverin en poste à Stockholm, regrettant toutefois que les Suédois n'aient pas profité du moment opportun et de l'effet de surprise pour attaquer les Russes quand ceux-ci étaient occupés (en Pologne en 1734 ou en Crimée en 1737, mais il est vrai qu'à ces époques le gouvernement suédois était dominé par les « bonnets » du parti de

¹⁰⁰ Il avait refusé avec hauteur de donner une de ses petites-filles à Louis XV, « préférant sa religion à son intérêt ».

¹⁰¹ Jules Michelet, *Histoire de France*, XVI, 47 : La mort de dix personnes exécutées à Thorn fit un éclat immense.

¹⁰² Andrew C. Thompson, *Britain, Hanover and the protestant interest*, Norfolk, Biddles Ltd, 2006, 110.

¹⁰³ Georg von Rauch, Zur baltischen Frage im 18. Jahrhundert, *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, V, 4, page 468-469 : « Biren était prêt à céder la Livonie et à la réunir à la Courlande, selon les arrangements combinés entre Pierre I^{er} et Auguste II, la Russie conservant l'Ingrie ».

Horn). La Chétardie ne peut que constater son angoisse et son impuissance : « je ne suis pas en mesure de conjurer l'orage dont le Nord est menacé¹⁰⁴ ». Dans une longue missive à Saint-Séverin, du 15 juin 1740, il énumère les arguments pour et contre une entreprise de la Suède, et conclut que son intérêt n'est pas d'attaquer la première ; Amelot est sur la même ligne, qui écrit « Vous savez assez de nos intentions pour être en état d'agir... sur les moyens de prévenir une rupture entre les deux cours voisines¹⁰⁵ » ou « nous devons agir pour rétablir l'harmonie entre les puissances du Nord ». Néanmoins, c'est sous l'égide d'Amelot, et par l'intermédiaire de Villeneuve que, dès juillet 1740, la Suède conclut un traité avec la Porte. Mardefeld, qui se sent plus proche de la Russie que de la Suède, s'oppose farouchement à ce que cette dernière récupère la Livonie. Il aurait préféré qu'elle abandonnât (au roi de Prusse) la Poméranie suédoise (Stralsund) et se dédommageât en reprenant Brême et Verden à George II. Pourtant, Finch le considère comme « bon Français et bon Suédois¹⁰⁶ ».

La Chétardie instruit son ministre des préparatifs de guerre que fait la Russie, transportant des troupes de l'Ukraine vers la Livonie, (avec en particulier leur général, Keith) réparant les fortifications de Viborg et de Kexholm (Priozërsk), et plaçant les prames et galères en radoub, ce qui laisse penser qu'on songe à transporter les troupes par mer (en Poméranie ?). En même temps, dans l'éventualité d'une invasion suédoise, on répare la route qui mène à Moscou. La Chétardie interroge aussi son collègue Nolken sur les sentiments de la noblesse livonienne quant à son retour éventuel sous souveraineté suédoise ; ce dernier répond ne pas escompter un ralliement massif de sa part, mais qu'en un tel cas, les transports de troupes entre Helsingfors (Helsinki) et Reval (Tallinn) qui se font face de part et d'autre du golfe de Finlande, permettraient de défendre la province.

C'est à cette époque que La Chétardie commence à s'intéresser à la princesse Élisabeth, qui dit détester Finch et la nation anglaise et « ne fait pas mystère de son inclination pour les Français¹⁰⁷ » en lui adressant un compliment où il glisse : « je serais heureux, pendant mon séjour à la cour, d'avoir de fréquentes occasions de marquer à Votre Altesse Royale mon profond respect ». C'est une approche, mais on est loin des torrides rencontres décrites par certain auteur à l'imagination débridée¹⁰⁸. Au contraire, pour éviter des interprétations déplacées, le marquis raconte qu'il a décliné des invitations à rester le soir que lui adressait la

¹⁰⁴ Sirio, tome 86, lettre 77, La Chétardie à Saint-Séverin, 30 mai 1740.

¹⁰⁵ Corr. Polit. 33 Fol. 2 v°, Amelot à La Chétardie, 3 juin 1740, et La Chétardie à Saint-Séverin, fol.57. **Annexe 15.**

¹⁰⁶ **Annexe 106** National Archives, SP 91/29/191 v°, Finch to Harrington, 19 décembre 1741.

¹⁰⁷ **Annexe 85** Sirio, tome 92, lettre 30, La Chétardie à Amelot, 23 décembre 1740/3 janvier 1741, Petersbourg.

¹⁰⁸ Vladimir Fédorovski, *Les tsarines*, éd. Du Rocher, Monaco, 2000, p. 109 ; il cite Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Plon, 1997, chez lequel nous n'avons pas retrouvé ces piquants détails. Toutefois Leroy-Ladurie considère que le marquis et la princesse « furent du dernier mieux ». Préface à *La Russie entre en Europe* de D-F Liechtenhan, CNRS, 1997, page 9. Cette dernière le qualifie d'amant (probable) de la tsarine, id. p. 24.

princesse, laquelle lui propose néanmoins de venir « quand bon lui semblerait ». Mais il tend une perche à son ministre, en lui proposant : « si vous pensez qu'il importe au service du Roi d'aider Madame la princesse Élisabeth à monter sur le trône,... de remettre par là la Russie dans son ancien état,... munissez-moi des ordres propres à faire réussir de semblables vues¹⁰⁹ ». Les interprétations grivoises sur les motivations des visites de La Chétardie à la princesse sont balayées par Ostermann lui-même, surveillant très attentif des relations de la princesse, qui lâche, dans une conversation avec Finch : « comme rien n'indique qu'il y ait entre eux aucune galanterie, leurs relations sont à coup sûr purement politiques ». Pourtant, certains considèrent que la galanterie de l'ambassadeur aurait fait partie de sa « mission », et Roland Mousnier écrit que La Chétardie devint, « pour le service », amant de la tsarine¹¹⁰. Si nous avons trouvé des injonctions de Choiseul au baron de Breteuil pour inviter ce jeune marié à séduire la future Catherine II¹¹¹, (« il fonde son choix sur ce que c'est un homme aimable, qui a de l'esprit, et qui pourra s'insinuer auprès de la grande duchesse par ces mêmes voies qui ont procuré à M. Poniatowski le crédit qu'il avait dans l'esprit de cette princesse »), nous n'avons rien trouvé d'approchant sous la plume d'Amelot, dont les instructions sont moins hugoliennes¹¹².

La pusillanimité de la princesse Élisabeth s'explique par les risques qu'elle connaît ; si elle fait une tentative infructueuse, ses supporteurs recevront le knout avant la torture et la mort, et elle-même entrera, rasée, au couvent, perspective qui, en dépit de sa profonde piété, l'indispose infiniment. Cependant, son ambition est attestée par les contemporains dès son adolescence, au même titre que son inconstance, sa frivolité, son caractère volage et ses capacités de dissimulation¹¹³. Cependant, on peut comprendre la frayeur qui l'habite, car elle se sait observée, épiée, et même suivie par d'inquiétants espions en longs manteaux de fourrure¹¹⁴.

Les relations sont plus froides avec le ministre de Sa Gracieuse Majesté, dont La Chétardie refuse la visite au motif que Finch, contre l'usage, est allé saluer chez eux d'autres ministres étrangers avant lui, mais l'Anglais s'en excuse en alléguant que, pour les autres, ce n'étaient que des marques de politesse.

¹⁰⁹ Sirio, tome 92, lettre 35, La Chétardie à Amelot, 3/14 janvier 1741.

¹¹⁰ Mousnier Roland, Labrousse Ernest et Bouloiseau Marc, Le XVIII^e siècle, l'époque des « Lumières », *Histoire générale des Civilisations*, Paris, PUF, 1977, V, 1^{ère} partie, chapitre 3, page 216.

¹¹¹ Corr. Polit. Pologne 252 Fol. 275, Tercier à Broglie, 2 septembre 1759.

¹¹² Et que m'ordonnez-vous, seigneur, présentement ?

-De plaire à cette femme et d'être son amant.

Victor Hugo, *Ruy Blas*, Acte I, scène V.

¹¹³ Victor Naumov, « Elizaveta Petrovna », *Russian studies in History*, 32, 4, page 39.

¹¹⁴ Philip Longworth, *The three empresses*, Londres, Constable, 1972, p. 168.

2. Naissance et décès à la cour de Russie

Le 12/23 août 1740, Anna Leopoldovna, nièce de la tsarine, accouche, à la grande joie de celle-ci, d'un garçon, qui sera nommé Ivan, en mémoire d'Ivan V, père de la souveraine et bisaïeul de l'enfançon. En revanche, pour ne pas porter le nom de son père, le nouveau-né n'en portera aucun, ce qui est une humiliation extrême pour Anton-Ulrich de Brunswick (son fils sera le prince « orthodoxe Ivan »¹¹⁵ !), qui l'expose au mépris de la cour. Cette naissance, suivie le 5 octobre de la nomination du nouveau-né comme grand-prince de toutes les Russies et successeur à l'empire, rebat les cartes de la succession au trône ; elle donne lieu à un serment solennel de fidélité au nouveau tsar de la part de tous les corps constitués (clergé, militaires, civils), à des décharges d'artillerie, des *Te Deum*, et est annoncée par des estafettes dans tout l'empire, mais ne réjouit guère les Russes. La Chétardie ira complimenter la maman sur ses relevailles un mois plus tard. Ivan sera baptisé dans la chambre de la tsarine sa grand-tante qui sera seule parrain ! Il est prévu qu'en cas de décès du petit tsar, ce sont les garçons à naître du couple Brunswick qui porteront la couronne, et, en cas de carence, un conseil de régence constitué du régent, des ministres, des généraux, aurait à choisir un successeur.

Louis XV félicitera à son tour la tsarine le 20 octobre. Cependant, l'état de santé de celle-ci se détériore et la goutte l'immobilise de plus en plus ; petit à petit, ses symptômes vont s'aggraver : syncopes, accidents vasculaires, hématomésés. De plus, elle est porteuse d'une lithiase coralliforme des deux reins¹¹⁶, surinfectée, et qui inquiète d'autant plus que sa sœur, Catherine de Mecklembourg, est également décédée d'une pyonéphrose en 1733. Sa santé a suffisamment alarmé tant Biren qu'Anna Leopoldovna que tous deux ont dû être saignés dans l'appartement de la tsarine ; une autre conséquence collatérale a été de retarder toutes les lettres à destination de l'étranger (notamment de la Pologne où la diète réunie pourrait être influencée par les nouvelles de Petersbourg).

Depuis une disposition prise par Pierre 1^{er} le 5 février 1722 (quatre ans après avoir fait torturer et assassiner son fils Alexis), le trône n'est plus héréditaire en Russie, mais c'est le souverain (« portant son autorité jusqu'au tombeau »), qui choisit son successeur et Anna Ivanovna déclare avoir désigné le petit Ivan, un oukase rappelant opportunément le serment prêté à son avènement par ses sujets de se conformer à cette pratique. Il est prévu qu'après lui, ce seraient, non ses parents ni la princesse Élisabeth, mais ses frères à naître qui porteraient la

¹¹⁵ Cette épithète sera aussi accolée au nom de sa mère, mais pas à son père, luthérien (comme Munnich et Osterman).

¹¹⁶ Données d'autopsie, laquelle a aussi révélé une lithiase vésicale, responsable de gangrène de la vessie.

couronne et, là aussi, les troupes, homme par homme, et les dignitaires (Anna de Brunswick, son mari, Élisabeth, ministres, chambellans, officiers), puis les subalternes ont prêté serment tant à Petersbourg que dans les provinces, où on a envoyé des courriers. (« Je prête serment de fidélité à très-auguste et très-puissant grand-prince Ivan... comme je peux en répondre un jour devant Dieu et son tribunal sévère... en confirmation de ce serment, je baise la croix de mon rédempteur »).

Les revendications des ministres russes sur leurs prisonniers retenus captifs persistent¹¹⁷, non affectées par le changement de vizir à Constantinople (le sultan Mahmud 1^{er} a remplacé Haci Ivaz Mehmed pacha, destitué en juin, par Nisanci Haci Ahmed pacha), et La Chétardie écrit à Villeneuve pour les soutenir et même suggérer que la Porte (contrairement à la France) reconnaisse le titre impérial de la tsarine¹¹⁸. Cette attitude est d'autant plus méritoire qu'Ostermann ne dit pas un mot au marquis des clauses du traité de Belgrade. L'une de celles-ci (article 9) prévoyait la possibilité pour les marchands des deux nations d'exercer leur commerce dans les États de l'autre, mais celui des Russes sur la mer Noire devait se faire sur des bâtiments turcs. Les Ottomans se plaignent aussi d'incursions sur leurs terres de Tartares sous domination moscovite. La Chétardie, de son côté, souhaite une invasion par les Tartares du sud de la Russie, mais il préconise (notamment auprès de notre nouvel ambassadeur à la Porte, Michel-Ange de Castellane, proche de Fleury par son alliance avec Catherine de la Treilhe¹¹⁹) que, pour augmenter l'effet de surprise, ils divisent leur horde en corps de 10 000 hommes afin que l'ennemi soit incertain du lieu de leurs attaques multipliées ; il souhaite aussi que Castellane patronne un traité entre les Turcs et les Persans. Cette idée sera également défendue par le fils de l'ancien hetman des Cosaques, Grégoire Orlyk, l'homme qui accompagna Stanislas Leszczyński lors de son voyage de Chambord à Varsovie¹²⁰ ; il est actuellement en Crimée et suggère qu'une diversion turque permette d'aboutir à une indépendance de l'Ukraine, qui servirait de barrière entre les empires russe et ottoman. Son dévouement justifiera qu'en janvier 1743 Lanmary, notre nouvel ambassadeur en Suède, demande pour lui la croix de Saint-Louis. Mais c'est La Chétardie qui sera chargé de présenter une requête en faveur de ce coruscant aventurier, son ami personnel, à Élisabeth, pour l'encourager à lui restituer les biens de sa famille confisqués en Ukraine, d'autant qu'Orlyk se trouvera avoir, sous les ordres de Lanmary, facilité l'élection d'Adolphe-Frédéric. Le père de Grégoire, Philippe, naguère choisi par Charles XII pour succéder à

¹¹⁷ Une libération de 300 prisonniers russes est signalée le 18 décembre 1740.

¹¹⁸ Elle le reconnaîtra en 1741, soit 19 ans après la Prusse, mais trois ans avant la France.

¹¹⁹ Catherine était la petite-nièce de Diane de La Treilhe, épouse de Jean de Fleury, frère du cardinal.

¹²⁰ Iryna Dmytrychyn. *Grégoire Orlyk*, Paris, L'Harmattan, 2006, p. 153.

Mazeppa (parrain de Grégoire en 1702) dont il avait été le chancelier, et qui avait en conséquence été persécuté par les Russes, qu'il n'avait cessé de combattre, mourra en 1742. D'après La Chétardie, Élisabeth reste très exaltée contre cette famille¹²¹ qui avait tenté pendant des décennies de soustraire l'Ukraine à l'influence russe en s'appuyant successivement sur la Pologne, la Porte et la Suède. Car, comme l'écrit Voltaire,

« L'Ukraine a toujours aspiré à être libre ; mais, étant entourée de la Moscovie, des États du Grand Seigneur, et de la Pologne, il lui a fallu chercher un protecteur et, par conséquent, un maître, dans l'un de ces trois États. Elle se mit d'abord sous la protection de la Pologne, qui la traita trop en sujette ; elle se donna depuis au Moscovite, qui la gouverna en esclave autant qu'il le put. D'abord, les Ukrainiens jouirent du privilège d'élire un prince sous le nom de général ; mais bientôt ils furent dépouillés de ce droit, et leur général fut nommé par la cour de Moscou.¹²² ».

La santé de la souveraine décline de plus en plus, même si les ministres se veulent très sereins vis-à-vis des envoyés étrangers. Alors qu'elle gît sur son lit de mort, Biren, duc de Courlande, en très mauvais termes avec les Brunswick, et craignant par-dessus tout qu'ils ne soient déclarés régents-administrateurs de l'empire, obtient de sa maîtresse que ce titre lui soit dévolu, et il semble que son protégé Bestoutcheff ait agi puissamment pour obtenir cette décision :

Après avoir reçu l'ordre de l'Aigle Blanc, son influence dans les affaires de l'État devint notable, et concourut beaucoup à ce que le duc de Courlande, dont il était un fidèle partisan, se vît attribuer par l'impératrice Anna la régence de l'empire pendant la minorité du prince Ivan, comme cela peut se déduire de l'écrit apologétique du duc, qu'il avait écrit auparavant.¹²³

Biren fait aussitôt signer cet écrit, arraché à la tsarine, par le synode, le cabinet, les présidents de collèges et les officiers. Le manifeste du 6/17 octobre proclame : « En vertu du pouvoir qui nous a été donné de Dieu tout-puissant, nous établissons le prince Ernest-Jean¹²⁴, duc régnant de Courlande et Semigalle, régent durant la minorité de notre susdit cher neveu le grand-prince Ivan, jusqu'à ce qu'il ait atteint l'âge de dix-sept ans, et nous lui donnons l'autorité et le pouvoir, durant le temps de la régence, d'administrer les affaires de l'empire, tant au-dedans qu'au-dehors¹²⁵ ». Biren s'est créé beaucoup d'ennemis à la cour, mais il a été l'un des seuls à manifester au moins de la courtoisie à la princesse Élisabeth, et La Chétardie en infère¹²⁶ qu'il pourrait monter sur le trône après en avoir évincé l'enfant-tsar et épousé la princesse (il n'a que vingt ans de plus qu'elle) après la mort attendue de sa

¹²¹ Corr. Polit. Russie 44, fol. 268, La Chétardie à Lanmary, 22 mars/2 avril 1744.

¹²² Voltaire, *Histoire de Charles XII*, livre IV, page 153, in « Œuvres Historiques », Paris, Pléiade, 1957..

¹²³ Büsching, *Lebenslauf des Grosskanzlers Bestoutcheff*, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, 1, 419.

¹²⁴ Pour s'identifier davantage au petit tsar, Biren supprimera dans ses actes le prénom d'Ernest.

¹²⁵ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol.77 v°.

¹²⁶ SIRIO, tome 86, lettre 143, La Chétardie à Amelot, 18/29 octobre 1740.

femme¹²⁷. Bestoutcheff est un de ses soutiens les plus ardents et on rapporte qu'il aurait transpercé de son épée un officier qui, dans la rue, médisait du régent¹²⁸.

Or, Anna Ivanovna disparaît (18/29 octobre 1740), laissant l'empire sous la férule fictive d'un nourrisson de deux mois, et la régence à un étranger très contesté. La Chétardie, déjà en veine d'impertinence, aurait écrit : « Biren a prostitué sa souveraine aux yeux de l'Europe et l'a couverte d'une honte éternelle qu'elle porte dans le tombeau¹²⁹ »

Quant à notre ambassadeur, il se voit refuser par Ostermann pendant 24 heures le passeport demandé pour le courrier¹³⁰ destiné à porter en France la nouvelle du décès d'Anna Ivanovna, au prétexte qu'il doit être scellé du nouveau sceau d'Ivan VI¹³¹. Le courrier, fort onéreux, était cependant le moyen d'acheminement le plus rapide de la correspondance, mais le gouvernement russe avait toujours la ressource de l'interdire ou de lui imposer un itinéraire allongé qui lui faisait perdre tout son intérêt, expédient abondamment utilisé.

Ainsi, en dépit de sa diligence, le courrier du marquis arrivera-t-il trop tard et c'est par celui dépêché au prince Cantemir qu'Amelot apprendra la nouvelle le 15 novembre¹³², ce dont il se plaindra à La Chétardie (« je suis surpris et déçu de ne pas avoir appris un si grand événement par vous »). La première réaction de ce dernier est de « déposer son caractère », car il considère que ses fonctions d'ambassadeur du Roi auprès de la tsarine sont suspendues et c'est donc par le truchement de ses gentilshommes ou dans l'incognito qu'il présentera ses condoléances (en envoyant des gentilshommes aux princes et princesses de la famille du tsar)... et fera l'économie d'un deuil fort onéreux (en conséquence, il ne peut aller à la cour en plein jour, mais « à nuit close, vers 5 heures, quand on ne pourra plus distinguer son équipage »). Ce faisant, il a suivi les préceptes de Callières : « Les fonctions du ministre public cessent par la mort du prince qui l'a envoyé ou par celle du prince à qui on l'envoie¹³³ ». Louis XV, « très content de [sa] conduite », l'approuvera, par une lettre du 11 décembre, d'avoir renoncé à sa fonction, mais il « devra porter le deuil précisément comme le prince de Brunswick¹³⁴ ».

¹²⁷ Lettre de Petersbourg, Mém. et Doc. Russie 9 fol. 110, avril 1740.

¹²⁸ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Braunschweig, Westermann, 1952, page 206.

¹²⁹ Ernest Lavisse et Alfred Rambaud, *Histoire générale du IV^e siècle à nos jours*, VII, le XVIII^e siècle, 1910, p. 402.

¹³⁰ Ce courrier, Broquette, s'est plaint de s'être fait voler 200 ducats en or à l'auberge de Chalons sur Marne. Le coût d'un courrier de Russie en France est évalué (CP Russie 34 fol. 271) à près de 4000 livres. **Voir Annexe 16.**

¹³¹ Souvent appelé Ivan III, comme étant le 3^{ème} tsar de ce nom (avant Ivan IV, les souverains russes étaient grands princes de Vladimir et de Moscou).

¹³² SIRIO, tome 92, lettre 9 et Corr. Polit. Russie 34 fol. 207, Cantemir à Amelot, 15 novembre, « La main de Dieu vient de frapper un coup dont je suis tellement étonné, ... à peine sais-je ce que je fais ». « Étonné » a, au XVIII^e siècle, le sens fort d'abasourdi.

¹³³ François de Callières, *De la manière de négocier avec les souverains*, op.cit. p. 125.

¹³⁴ CP Russie supplément 6 fol. 104 v^o, Amelot à La Chétardie, 18 décembre 1740.

Chapitre 3 — Rôle du marquis de La Chétardie jusqu'à la déclaration de guerre de la Suède

A — La Chétardie et les régences

1. La Russie sous la férule de Biren

La régence de Biren ne commence pas sous les meilleurs auspices. Pour tenter de se faire des partisans, le duc de Courlande multiplie les gestes fiscaux, à destination de la noblesse, des débiteurs de la tsarine, et des fonctionnaires et militaires dont les appointements sont en retard.

Dans le même esprit démagogique, il libère quelques galériens et rouvre les cabarets, ce qui permet aux mouchards (nombreux) de divulguer les propos des ivrognes (plus nombreux). Il fait aussi entrer à Petersbourg des régiments de dragons, dans le but prétendu de soulager les gardes, dont il se méfie (avec raison) et, de fait, pour les contrôler. Son impopularité est en effet aussi grande dans le peuple, las de sa longue dictature et irrité de son opulence ostentatoire, que dans la classe dirigeante ; il est en effet au plus mal, tant avec le prince de Brunswick, dont il a fait arrêter des officiers personnels, qu'avec son épouse, à qui il a « subtilisé » la régence, qu'avec Ostermann, ou encore avec Munnich. Il fait aussi incarcérer et torturer des officiers des régiments Preobrajenski et Simonowski, soupçonnés d'être des sympathisants de la princesse ou du prince de Brunswick (lieutenant-colonel de ce corps¹³⁵).

Vandal écrit : « Chacun connaissait l'incapacité du nouveau régent, son avidité, ses dilapidations... son insolence¹³⁶ ». Pour éviter les risques de propagation d'une éventuelle révolution, on interdit les voyages, les commerces, la poste et seuls les courriers de cour peuvent circuler ; à Moscou, en effet, c'est Charles Biren qui est le général commandant (il sera arrêté peu après son frère le duc, mais libéré en décembre et recevra le portrait de la feu tsarine enrichi de diamants, son épée et des villages). La Chétardie donne encore un exemple

¹³⁵ John Keep, *The secret Chancellery, Forschungen zur osteuropäische Geschichte*, 1978, 25, p. 191.

¹³⁶ Vandal A. *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, p. 126

de sa perspicacité limitée puisque, la veille de la révolution de palais qui va renverser Sa Dilection le duc de Courlande, le 11 novembre, il écrit à Saint-Séverin : « chaque jour, les difficultés contraires à Biren semblent disparaître » ; de même, il est convaincu que la flotte russe, « qui manque de matelots » est inférieure aux flottes scandinaves¹³⁷. De fait, les Suédois ont mis en service des prames d'une nouvelle invention, véritables citadelles flottantes, qui portent 156 livres de balles, mais ne peuvent pas aller en pleine mer.

La situation internationale est tout aussi explosive. En effet, l'empereur Charles VI est mort à Vienne à quelques jours de distance d'Anna¹³⁸, et aussitôt la Pragmatique sanction, qu'il avait fait reconnaître par toutes les cours européennes (et spécifiquement la France) est contestée par Charles-Albert de Bavière, au motif que son épouse¹³⁹, Marie-Amélie d'Autriche¹⁴⁰, est la fille (cadette) de Joseph 1^{er}, frère (aîné) du défunt et il estime qu'à ce titre, elle est mieux fondée que Marie-Thérèse, fille (aînée) de Charles VI, à revendiquer les domaines patrimoniaux des Habsbourg. Pour étayer son argumentaire, il fait référence au testament de l'empereur Ferdinand 1^{er}, frère de Charles-Quint, père de quinze enfants et grand-père de Marie de Médicis, mort en 1564. Le prince Eugène avait eu raison de conseiller à Charles VI d'envoyer sa Pragmatique au rebut en échange d'un trésor plein et d'une bonne armée¹⁴¹ ; elle s'avéra être « un chiffon de papier ». La Chétardie teste Ostermann sur le sujet, et celui-ci répond évidemment que ladite pragmatique sanction ayant été garantie par tant de princes, dont le Roi de France, ne pouvait prêter à discussion. Le résident autrichien Hohenholz (Botta est parti à Berlin) apporte d'ailleurs à la cour de Russie et montre à La Chétardie des pièces extraites du testament de Ferdinand 1^{er}, qui détruisent les prétentions de Charles-Albert, et constituent autant de raisons de croire à la paix, ce qui, selon le marquis, ne pourra que réjouir le Roi¹⁴². Ostermann ne tarit pas d'éloges sur l'attitude généreuse de la France, et La Chétardie lui rappelle qu'en effet la Russie peut lui être reconnaissante pour ses deux médiations, de 1724 lors du partage avec l'empire ottoman de territoires perses de la Caspienne¹⁴³ et de 1739 après la guerre avec la Turquie (traités de Constantinople et de Belgrade), mais il continue, comme la plupart des

¹³⁷ Corr. Polit. Russie 34 fol.189v° et Mém. et Doc. Russie 1 fol. 194 v°.

¹³⁸ Bély L. Quels enjeux européens pour la Russie au XVIII^e siècle ? *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, Paris, publié par Poussou J-P, Mézin A, Perret-Gentil Y, PUPS, page 28.

¹³⁹ Ce mariage, qui n'eut lieu qu'en 1722, avait été activement soutenu par Louis XIV « Sa Majesté a toujours désiré l'accomplissement du mariage entre le prince électoral de Bavière et l'aînée [ce sera la cadette] des archiduchesses, fille du feu empereur Joseph ».

¹⁴⁰ La margrave de Bayreuth n'est pas plus tendre avec elle que ne l'est son frère avec la sœur de Marie-Amélie, Maria-Josépha, électrice de Saxe, qu'il jugeait « plus laide que les Érynyes, Mégère, Tisiphone et Alecto » *Histoire de mon temps*, I, p.45. Sophie-Wilhelmine, quant à elle, trouve à l'impératrice une taille « au-dessous de la petite, et si puissante qu'elle semble une boule, critiquant aussi sa bigoterie : « les vieilles et les laides font ordinairement le partage du bon Dieu ». *Mémoires*, Paris, Le temps retrouvé, 1967, page 576.

¹⁴¹ Asprey Robert, *Frédéric le grand*, Paris, Hachette, 1986, p.34.

¹⁴² SIRIO, tome 92, lettre 16, La Chétardie à Amelot, 22 novembre/3 décembre 1740

¹⁴³ Hammer-Purgstall, Joseph von, *Histoire de l'Empire ottoman depuis son origine*, vol. 14, p. 126, Bellizard, 1839

voyageurs précédents (Olearius, Margeret, La Neuville, Sandras de Courtilz), et suivants (Chappe d'Hauteroche, Astolphe de Custine), à se plaindre du climat et des mœurs du pays (« mon zèle demeurera aussi vif malgré les désagréments inséparables du séjour en Russie¹⁴⁴ »).

Si le testament de Ferdinand 1^{er} ne correspondait pas aux vœux de Charles-Albert, il faut mentionner que l'ambition de ce prince, de vingt ans plus âgé que sa compétitrice Marie-Thérèse, avait été encouragée par Colbert de Torcy, qui, dans son instruction du 18 janvier 1715 au comte de Saumery, avait écrit : « si l'empereur (Charles VI) n'a point d'enfants, nul prince ne saurait mieux qu'un électeur de Bavière conserver le grand nombre d'États qui appartiennent présentement à cette maison », ou, plus loin, « la maison de Bavière est la seule qui puisse arrêter les projets des princes protestants et les empêcher de faire passer la couronne impériale sur la tête de quelque prince de leur religion si l'empereur mourait sans laisser d'enfant mâle. En ce cas, l'intention du Roi serait d'employer tous les moyens qui sont en son pouvoir pour élever l'électeur de Bavière à la dignité impériale¹⁴⁵ ».

En ce qui concerne la Suède, Guillenborg conseille à Nolken de stimuler le « parti suédois » en Russie, pour inciter le gouvernement à entreprendre des négociations sur la restitution d'une partie au moins des provinces perdues, [en particulier l'Estonie et l'île d'Ösel (Saaremaa)], recommandation vouée à l'échec du fait de l'inconsistance, voire de l'inexistence dudit parti suédois. En revanche, la cour de Russie a depuis longtemps prévu de mettre un de ses affidés « qui lui en eût l'obligation et dont elle n'eût rien à redouter », sur le trône de Suède¹⁴⁶.

Il est à noter qu'en cas de succès militaire, les ambitions de la Suède étaient considérables, et comprenaient, outre la restitution des provinces baltes, Petersbourg avec tout le cours de la Neva depuis le lac Ladoga jusqu'à cette ville, toute la Carélie russe depuis Povenets sur le lac Onega jusqu'à Belomorsk sur la mer Blanche¹⁴⁷.

Quoi qu'il en soit, pendant sa courte régence, Biren semble avoir voulu pateliner La Chétardie en envoyant, sur sa demande, quelques fourrures et toiles de Perse à Madame de Mailly, arrière-petite-nièce de Mazarin ; cette maîtresse royale, dont nous avons vu qu'elle protégeait le jeune ambassadeur, lui avait demandé avant son départ de faire pour elle et à ses frais cette emplette, qu'elle ne pouvait envisager que modeste (six cents livres au plus). Le duc de Courlande, ravi de cette occasion de faire sa cour au Roi, et refusant qu'on les lui

¹⁴⁴ Sirio, tome 92, lettre 47, La Chétardie à Amelot, 27 janvier/7 février 1741.

¹⁴⁵ *Recueil des Instructions aux ambassadeurs, Bavière*, tome 7, pp.153-154 instruction au comte de Saumery.

¹⁴⁶ **Annexe 70**. Mém. et Doc. Russie I fol. 194. 1740.

¹⁴⁷ Corr. Polit. Suède 199 fol. 329 Testament des États contenant les conditions auxquelles Sa Majesté Suédoise pourra accorder un armistice ou faire la paix si la Russie le demande.

remboursât au motif que c'était une bagatelle, envoya à la comtesse des étoffes et fourrures de grand prix (plus de cent mille livres), que le marquis adressa à M. Amelot, en l'avertissant par une apostille de l'arrivée du paquet et de l'identité de sa destinataire. Amelot (académicien français depuis 1727) lut l'apostille au conseil du Roi (le ballot n'est pas toujours où on l'attend), et s'interrompit en lisant : « je vous prie de le remettre à Madame de... ». Le perfide Maurepas, pourtant soutien d'Amelot, mais ennemi de toutes les maîtresses royales (et ce n'était que la première) évoqua le nom de la comtesse et

« tout le monde s'est regardé au conseil. Le cardinal a froncé le sourcil, regardé le Roi en précepteur sévère, le monarque a rougi et est devenu tout triste. ..L'après-dînée et le soir à souper, le Roi a fait une mine épouvantable à sa maîtresse ; M. de Maurepas n'avait pas manqué de l'avertir de l'affaire. A souper, le Roi a tiré continuellement sur Mme de Mailly, l'a traitée avec dureté, et comme une femme avec qui l'on veut se brouiller ou avec qui on l'est¹⁴⁸ ».

Louis XV, si l'on en croit d'Argenson, en garda du ressentiment à son amie ; Barbier, qui raconte la même scène, ajoute que Madame de Mailly se défendit en s'affirmant plus honnête que toutes les femmes ou belles-sœurs de ministres présentes à Fontainebleau, où était la cour

Madame de Mailly, qui se fait un point d'honneur, par hauteur, de ne demander aucune grâce, ni pour elle, ni pour qui que ce soit¹⁴⁹ ...se sentit piquée de la raillerie.... Elle répondit au Roi qu'elle n'était ni femme ni fille de ses ministres, et tout de suite, elle tomba sur Madame de Maurepas, sur Madame Amelot¹⁵⁰, et sur Madame de Fulvy, belle-sœur du contrôleur général, et dit entre autres que celle-ci avait un pot-de-vin sur toutes les marchandises de la Compagnie des Indes, ce qui en tous cas peut être très vrai.¹⁵¹

Elle put prouver qu'elle n'avait « jamais demandé de ces nippes que comme commission qu'elle devait payer ; que c'était par un zèle plat que La Chétardie en avait parlé au duc de Courlande, pour lui attirer un présent, et que, dès que cela arriverait, elle le jetterait à la rivière ». Ce ne fut pourtant pas cet incident à lui seul qui fit perdre à Madame de Mailly la faveur royale, mais plutôt les efforts conjugués (au profit de sa sœur, Madame de la Tournelle) de Madame de Tencin et du duc de Richelieu.

Cette bénévolence du duc de Courlande envers la favorite ne suffit pas cependant à faire recevoir sa lettre du 18/29 octobre par Louis XV, au motif qu'elle était écrite en latin (*serenissime et potentissime rex*) et non en français, contrairement à sa propre lettre annonçant sa nomination comme duc de Courlande en 1737¹⁵²). La Chétardie demande aussi si la princesse Élisabeth a la préséance sur le régent (ce qui lui est confirmé), mais le titre

¹⁴⁸ Marquis d'Argenson, *Journal et Mémoires*, Plon, 1857, novembre 1740, III, 212-213.

¹⁴⁹ Désintéressement qui ne sera guère imité par ses continuatrices.

¹⁵⁰ La très belle Marie-Anne de Vouigny, qui n'avait guère plus de dix ans quand elle épousa Amelot en 1726.

¹⁵¹ Barbier, *Chronique de la régence et du règne de Louis XV*, , Nov. 1740, Paris, Jules Renouard, 1849, Tome III, p. 232

¹⁵² **Annexe 16.** Corr. Polit. Russie 34 fol. 272-274.

d'Altesse Royale, habituellement concédé aux régents, doit être refusé à celui-ci en raison de sa méprisable extrace, et les audiences du marquis ne peuvent être prises qu'auprès de l'enfant-tsar, ce qui sera l'origine de multiples complications, que nous reverrons.

Biren a aussi fait revenir à Petersbourg l'envoyé de Saxe, le beau Lynar, pour lequel la mère du tsar éprouve un vif penchant, probablement dans le but de la discréditer et d'enfoncer un coin entre elle et son mari. C'est le duc de Courlande qui dispense les « pensions » pour lui-même (500 000 écus), pour les Brunswick, réduits à la portion congrue, et pour la princesse Élisabeth (avec laquelle il se montre généreux, envisageant peut-être de « régner » avec elle). La Chétardie, bien que dépourvu désormais de caractère, fait les compliments d'usage à Biren, aux Brunswick, et à la princesse Élisabeth (qui lui fait dire qu'il sera toujours bienvenu chez elle).

En revanche, le régent a eu la grossièreté de faire attendre dans son antichambre, sans le recevoir, le marquis de Botta, venu lui notifier le décès de Charles VI. Il va d'ailleurs étendre cette exclusion à tous les ministres étrangers dans l'espoir qu'ils lui accorderont le titre d'Altesse Royale. Quant à Ostermann, qui est coutumier du fait, il simule des coliques pour ne point se rendre à la cour. Comme le fera son successeur Bestoutcheff, il a coutume, dans les négociations difficiles, de tousser, grimacer et se plaindre de points de côté. Avec de pareils expédients, sous le couvert de la politesse la plus accomplie, il va « amuser » La Chétardie durant des mois en différant ses rendez-vous avec lui, sous prétexte de santé. Comme son successeur, il feint d'être affecté de balbisme, pour gagner du temps, et rend son écriture volontairement illisible, dans le même but afin de pouvoir modifier ses brouillons au fil des négociations.

La courte régence de Biren est encore secouée de complots ; l'un d'eux éclate au sein des gardes Preobrajenski, mais, moins abouti que celui qui allait réussir un peu plus tard, il est découvert et neuf officiers (dont Gramatine, secrétaire particulier du prince de Brunswick) reçoivent le knout sous l'œil satisfait de Munnich. Ce n'était pourtant qu'une répétition et, le 9/20 novembre, un mois après sa prise de fonction, Biren est arrêté nuitamment ; le feld-maréchal Munnich, qui avait autorité sur eux, propose aux gardes qui veillaient dans le palais d'hiver le corps de la tsarine, non ensevelie¹⁵³, de « débarrasser le pays d'un traître et d'un voleur » : ils acquiescent avec d'autant plus d'enthousiasme que la princesse de Brunswick, qui demeurait dans ce palais, convoquée par Munnich pour

¹⁵³ Elle demeura exposée dans son lit de parade pendant six semaines, vêtue d'une andrienne (robe décolletée mise à la mode par Madame Dancourt dans la tragédie éponyme attribuée à Baron et adaptée de Térence), sa main nue durant quinze jours, puis gantée, demeurant baisable. Des prêtres priant continuellement à haute voix à son chevet se relayaient toutes les quatre heures. Elle ne sera enterrée que le 11/22 janvier.

l'occasion, se plaint aux officiers des humiliations que Biren et son épouse lui font quotidiennement subir : ils courent au palais d'été, où logeaient le duc et sa famille, retournent les soldats affectés à sa garde, qui s'offrent à aider à son arrestation. C'est Manstein, premier aide de camp de Munnich, qui en est chargé et donc, nous ne pouvons faire mieux que le citer :

« il (c'est lui) se trouva devant une porte fermée à clef, mais les domestiques avaient négligé d'en fermer les verrous, de sorte qu'il n'eut pas grand peine de la forcer. Il y trouva un grand lit où couchaient le duc et la duchesse, qui dormaient d'un sommeil si profond que le bruit qu'il fit en forçant la porte ne put les éveiller. Manstein ouvrit les rideaux et demanda à parler au régent ; alors, ils s'éveillèrent tous deux en sursaut et se mirent à crier, se doutant bien qu'il n'était pas venu pour leur apporter de bonnes nouvelles. Le régent se jeta à terre, dans l'intention apparente de se cacher sous le lit ; Manstein se jeta sur lui et le tint étroitement embrassé, jusqu'à l'arrivée des gardes. Le duc, s'étant relevé, donna des coups de poing à droite et à gauche, les soldats lui donnèrent des coups de crosse, le jetèrent à terre, le bâillonnèrent, lui lièrent les mains et le portèrent tout nu devant le corps de garde où, l'ayant couvert du manteau d'un soldat, on le jeta dans le carrosse du maréchal qui l'attendait¹⁵⁴ ».

On arrêta ensuite sa femme et ses enfants, puis, plus malaisément, l'autre frère d'Ernest-Jean, Gustave, lieutenant-colonel des gardes Ismaïlovski¹⁵⁵, ainsi que le protégé du duc, Bestoutcheff-Rioumine. Celui-ci eut l'occasion de faire montre de sa bassesse et de sa turpitude ; en effet, il porta, pour plaire à Munnich, les accusations les plus sévères contre son ancien patron, avant de se rétracter lorsque Munnich fut à son tour démis de son poste ; il fut amené à se jeter aux pieds du duc de Brunswick pour lui demander pardon de l'avoir dénoncé calomnieusement¹⁵⁶.

2. Gouvernement de Munnich et premières démarches de la princesse Élisabeth

La famille Biren fut bientôt conduite à la forteresse de Chlisselbourg¹⁵⁷, sur le lac Ladoga, prélude à la Sibérie (elle y croupira d'abord dans un ergastule ; finalement, à l'issue d'un procès dont la sentence ne fut prononcée qu'en avril 1741, le duc, convaincu de malversations, trahison et lèse-majesté¹⁵⁸, fut condamné à la peine capitale, que, par un effet de sa grandeur d'âme, Ivan VI commua en prison perpétuelle à Pelim [proclamation du tsar du 18 avril] puis à Tobolsk. La clémentine Élisabeth l'autorisera à s'installer dans un climat, lui

¹⁵⁴ Manstein, *Mémoires historiques*, op. cit. pp.359-362.

¹⁵⁵ La fonction fut aussitôt donnée au prince de Hesse-Homburg.

¹⁵⁶ Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Braunschweig, Westermann, 1952, page 207 et Büsching, op. cit. I, 419..

¹⁵⁷ Celle-là même où sera assassiné Ivan VI un quart de siècle plus tard. Biren y sera interrogé par le redoutable Ouchakov.

¹⁵⁸ Mém. et Doc. Russie 9 fol. 119. L'accusation de trahison fait peut-être référence à ses projets de cession de la Livonie.

aussi plus clément, à Iaroslavl, sur la Volga, à 260 verstes au nord-est de Moscou); elle lui allouera une riche pension, d'autant que Frédéric II a confisqué à son profit le domaine de Wartemberg, que l'ancien favori possédait en Silésie.

En 1743, l'ambassadeur de Pologne, Oginski, dira souhaiter la libération des Biren, afin d'obtenir une confirmation de leur exil qui permette l'élection d'un nouveau duc de Courlande (ce qui ne sera réalisé qu'en 1758 avec Charles de Saxe¹⁵⁹).

Cet épisode, que La Chétardie comme Amelot prétendent avoir prévu¹⁶⁰ et dans lequel le premier a d'abord cru, avant de l'en disculper¹⁶¹, voir la main d'Ostermann (et sa maladie diplomatique en aurait été la signature), présente à notre avis deux particularités remarquables; la première, c'est que Manstein nous dit que la résolution de Munnich ne fut prise qu'à dater du moment où il fut convaincu que Biren cherchait à « affermir son pouvoir en plaçant la princesse Élisabeth (ou le duc de Holstein) sur le trône »; la seconde, c'est que le feld-maréchal entendait donner à son coup d'État une teinture légaliste par l'autorisation qu'il a pris soin de demander à la mère du tsar. Le serment de fidélité à la nouvelle régente est prêté aussitôt par les premiers dignitaires du pays et par la princesse Élisabeth. La facilité de ce coup d'État, qui ressemblait à un coup de main, donna à La Chétardie l'idée qu'Ivan VI pouvait être renversé à son tour, et qu'il serait peut-être assez simple de placer sur le trône Élisabeth, si sa cour agréait son plan. La princesse aussi semble avoir été convaincue de la primauté de la force sur le droit et avoir été de plus en plus disposée à faire appel aux troupes suédoises¹⁶². C'est alors que Nolken essaie de lui faire signer une réquisition fort dangereuse : « je charge et autorise M. de Nolken... de requérir en mon nom le roi et le royaume de Suède de vouloir me prêter le secours et l'assistance nécessaire pour faire valoir mes justes droits à la couronne de toutes les Russies.... Et je promets qu'au cas où il plût au ciel... de bénir l'entreprise d'un heureux succès, de dédommager non seulement le roi et le royaume de Suède des frais de cette entreprise, mais encore de leur donner les témoignages les plus réels de ma reconnaissance¹⁶³ ». Mais, l'habile princesse (rétive d'ailleurs à l'invite que lui fait Nolken de passer en Suède lorsque le temps de frapper le coup serait venu), peu soucieuse de laisser sa signature au bas d'un compromettant parchemin, malgré les pressions de Lestocq et de La Chétardie¹⁶⁴,

¹⁵⁹ Boleslas Lopaciński, *Charles de Saxe, duc de Courlande*, Paris, Jouaust, 1870, p. 13.

¹⁶⁰ Sirio, tome 92, lettre 9, Amelot à La Chétardie, 20 novembre 1740 « Je ne vois que le comte Munnich, ennemi juré d'Ostermann, capable de lever l'étendard contre le duc de Courlande »,

¹⁶¹ Sirio, tome 92, lettre 11, La Chétardie à Louis XV, 10/21 novembre, et lettre 13 à Amelot, 15/26 novembre 1740.

¹⁶² **Annexe 86** Sirio, tome 92, lettre 35, La Chétardie à Amelot, 3/14 janvier 1741, Petersburg.

¹⁶³ Corr. Polit. Russie 35 fol. 77, La Chétardie à Amelot, 6/17 janvier 1741.

¹⁶⁴ « La demande de Nolken était si simple qu'elle se préjudicierait en s'y refusant plus longtemps... tous les instants qu'elle perdrait étaient précieux » (Corr. Polit. Russie 35 fol. 185, La Chétardie à Amelot, 3/14 février 1741).

s'effaroucha et refusa de donner un acquiescement autre qu'oral ; elle fit valoir que le testament de sa mère, Catherine 1^{re}, appelait au trône son neveu Pierre de Holstein avant elle, et qu'en conséquence les Suédois par leurs démarches (pas forcément belliqueuses) devaient paraître agir pour lui plutôt que pour elle, et que, si elle montait sur le trône, ce serait pour en faire son héritier, décidée qu'elle était à ne point procréer ; ledit testament, au reste, avait été brûlé par Ostermann, mais il en existait une copie vidimée signée et sauvée par le comte Golowkine (mort en 1734) qui, bien que chancelier d'Anna Ivanovna, avait eu probablement des scrupules de conscience. La candidate au trône avait d'ailleurs eu le courage d'accrocher ostensiblement un portrait de son neveu dans ses appartements, au risque de s'aliéner Biren, son principal appui¹⁶⁵. Elle prenait pour l'avenir un autre risque : Pierre aurait pu, s'il avait été plus ambitieux et moins benêt, fomenter des troubles en Russie pour faire valoir la priorité de ses droits sur ceux de sa tante, en se fondant sur le testament de sa grand-mère ; elle devait tenir compte en effet de « la mauvaise foi, de la perfidie et de l'ingratitude si communes en Russie¹⁶⁶ ». Mais, en cas de succès du coup d'État d'Élisabeth, on aurait pu opposer à Pierre trois arguments, le premier que, sans sa tante, il ne serait jamais arrivé en Russie, le deuxième qu'elle avait conquis son trône de haute lutte en prenant des risques majeurs, le troisième que, sans elle, il serait demeuré luthérien, ce qui l'excluait de la succession.

Élisabeth insista devant Nolken sur la vigueur et l'étendue de son parti, même s'il ne possédait pas de chef désigné et sur sa popularité parmi les régiments d'Astrakhan, en garnison à Petersbourg, et surtout parmi les gardes Preobrajenski¹⁶⁷, popularité qui devait autant à son ascendance qu'à sa générosité¹⁶⁸ (elle avait accepté de servir de marraine à tous les enfants des gardes qui le lui demandaient, et qui étaient chez elle à pot et à rôl) ; d'ailleurs, elle se disait prête à assumer elle-même cette fonction de chef, mais, fort adroitement, ne voulait pas apparaître comme l'agent des Suédois. La Chétardie évoque même la possibilité de faire jouer ce rôle de « chef » au général Ouchakoff, mais, comme le fait observer Keep, celui-ci était exclu d'office du fait de son âge (69 ans) et de son passé effrayant à la chancellerie secrète, mais sa bienveillante neutralité a été indispensable à la réussite du putsch¹⁶⁹. Par ailleurs, très dévote, contrairement à son père, Élisabeth pouvait aussi compter sur l'appui d'une grande partie du clergé, et singulièrement sur celui de l'évêque de Kiev Jan

¹⁶⁵ Tamara Talbot-Rice, *Elizabeth, empress of Russia*, Londres, Weidenfeld, 1970, p. 51.

¹⁶⁶ **Annexe 116**. Mémoires et Documents Russie 30 fol. 50 v^o, mémoire remis à La Chétardie par Valdancourt, 20 décembre 1741.

¹⁶⁷ Munnich, étant venu lui souhaiter la bonne année, sera fâcheusement impressionné de trouver vestibule, antichambre et escaliers remplis de ces gardes qui appellent familièrement Élisabeth leur commère.

¹⁶⁸ James Brennan, *Enlightened despotism in Russia*, New-York, Peter Lang, 1987 p. 28.

¹⁶⁹ John L.H. Keep, *The secret Chancellery, the guards and the dynastic crisis of 1740-1741*, *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte*, 1978, 25, p. 191.

Samuel Ožga et du turbulent archevêque Ambroise (Youskevitch) de Novgorod, qui avait succédé à Théophane, conseiller de Pierre 1^{er}, et conspiré contre Ostermann. Nolken lui conseille de s'appuyer aussi sur la France, sans laquelle la Suède serait impuissante, et elle répond avoir une confiance entière en La Chétardie (il n'y a que quatre personnes dans le secret : lui, Élisabeth, Lestocq et Nolken car sa divulgation exposerait la princesse, ainsi que tous ses partisans, au ressentiment du gouvernement de la régence et donc aux pires supplices). En un mot, la fine mouche (ou, plutôt, la politicienne subtile) ne signe rien, mais réclame de l'argent à distribuer. Elle va donc duper astucieusement les diplomates français et suédois, se montrant plus rusée qu'eux, et aussi plus patriote qu'ils ne l'avaient anticipé¹⁷⁰. Curieusement, elle recevra une aide financière de sa cousine la régente, qui paiera ses dettes (43 000 écus¹⁷¹), et Louis XV parle de fournir cent mille roubles (si cela se peut faire secrètement et par le biais des Suédois)¹⁷²; les Russes sont d'ailleurs persuadés de l'implication de la France dans les manœuvres agressives de ceux-ci. Nolken, dépité par ses attermolements, avait pourtant expliqué à Lestocq qu'en l'absence de la signature réclamée, la Suède pourrait chercher un accommodement avec la Russie. La Chétardie a parfaitement compris, *avant la révolution*, que ce n'était pas sur les « Grands », ni même sur les officiers qu'Élisabeth pouvait faire fond, mais bien sur « la soldatesque et la témérité de quelques officiers subalternes¹⁷³ ». Il n'esquissait pas un tableau flatteur de la princesse : son ambition, affadie par le goût des plaisirs, avait complètement disparu sous l'effet des humiliations successives qu'elle avait endurées, et cependant « qu'il devait être puissant, le mouvement en sa faveur dans les masses populaires et chez les soldats, pour que ses vagues charriassent au loin les hésitations du sceptique diplomate, et produisissent un tel changement dans ses conceptions¹⁷⁴ ! »

On a appris qu'un certain baron suédois Guillenstierna, commis de la chancellerie, qui trahissait son pays en transmettant à l'homme qui représentait la Russie à Stockholm depuis plusieurs années, Michel Bestoutcheff¹⁷⁵, les délibérations de la diète, venait d'être arrêté ; mais, si sa trahison a pu révéler aux Russes le rôle incitatif de la France vis-à-vis du gouvernement suédois, elle n'a pu les renseigner sur le complot en préparation, le baron n'était pas au courant des tractations de la Suède avec Élisabeth, et on peut donc espérer

¹⁷⁰ Paul Dukes, *The making of russian absolutism*, Londres, Longman, 1990, page 133.

¹⁹³ Sirio, tome 92, lettre 76, La Chétardie à Amelot, 17/28 mars 1741.

¹⁷² **Annexe 89** Sirio, tome 92, lettre 94, La Chétardie à Amelot, 21 avril/2 mai 1741, et tome 96, lettre 69, 2 septembre 1741.

¹⁷³ Corr. Polit. Russie 38 fol. 187 v°, La Chétardie à Amelot, 24 octobre/4 novembre 1741.

¹⁷⁴ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Westermann, Braunschweig, 1952., page 97.

¹⁷⁵ Michel Bestoutcheff avait été l'initiateur et le propagateur de la corruption des « bonnets » en Suède, prêts à perdre la Finlande pour retrouver le pouvoir. H. Arnold Barton, Russia and the problem of Sweden-Finland 1721-1809, *East European Quarterly*, 1972, V, 4, 438.

qu'Ostermann les ignore. D'ailleurs, le véritable traître serait un certain comte de Bielke, sénateur suédois depuis longtemps aux gages de la Russie (qui perdra son siège et sa pension). De fait, les délibérations de la députation suédoise ne sont guère étanches, puisque c'est par Cantemir qu'Amelot avait appris le doublement du nombre des matelots suédois avant d'en avoir la confirmation par Saint-Séverin.

L'attitude prudente de la princesse exaspère La Chétardie, qui annonce à Amelot le 31 mars/11 avril 1741 qu'il « n'informera plus Élisabeth de ce que les Suédois font pour elle puisqu'elle réagit aussi peu aux propositions qu'on lui fait ». Mais la princesse refuse toujours obstinément tant l'idée de céder les territoires conquis par son père que celle de coucher par écrit le principe d'une telle restitution, même quand le ministre français lui affirme que Pierre 1^{er} était disposé à tout abandonner aux Suédois.

En revanche, elle fera connaître à Lagerflicht, secrétaire de Nolken qui le remplacera après son départ, et que La Chétardie apprécie beaucoup, qu'elle accepte de s'engager (oralement) sur cinq points :

- rembourser la Suède de tous ses frais à compter du premier transport de troupes en Finlande
- faire jouir la nation suédoise de tous les avantages accordés aux Anglais (clause de la nation la plus favorisée)
- lui accorder des subsides pendant toute sa vie
- renoncer à tous les traités qui subsistent entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, et ne s'allier jamais qu'avec la France et la Suède
- avancer en toutes rencontres les intérêts de la Suède et lui prêter sous main et à *l'insu de la nation* toutes sommes dont cette couronne pourrait avoir besoin¹⁷⁶.

Le caractère verbal de ces propositions est un peu atténué par le fait que la princesse les a répétées à trois reprises devant deux témoins (Lagerflicht et Lestocq) qui sont autorisés à en affirmer la véracité sous serment.

De plus, la princesse souhaiterait que son neveu Pierre de Holstein parte à la suite de l'armée suédoise, et que cela soit publié dans les gazettes, se fondant sur l'idée que le soldat russe refusera de combattre le sang de Pierre 1^{er}.

On voit que la Suède, tout affaiblie qu'elle fût, demeurerait un facteur largement pris en compte dans les affaires de l'Europe¹⁷⁷. C'est en effet par la promesse d'un soutien aux

¹⁷⁶ **Annexe 90** Sirio, tome 96, lettre 60, La Chétardie à Amelot, 8/19 août 1741, déclaration réitérée le 9 septembre (lettre 73).

intérêts russes dans le conflit avec Stockholm, et de l'envoi d'une flotte en Baltique contre les menaces d'incursions suédoises que l'Angleterre obtiendra le traité d'alliance avec la Russie en 1742. C'est par son alliance avec la Suède que la France espérait obliger la Russie à demeurer neutre dans les conflits de l'Europe. C'est sur la condition de bouter la Suède hors de l'empire que Frédéric II conclura son traité avec la Russie en 1743.

La chute de Biren rendait aussi vacant le duché de Courlande, pour lequel les postulants les plus en vue seraient Louis-Ernest de Brunswick¹⁷⁸, 22 ans, frère cadet d'Antoine-Ulrich, ou l'un des princes de Prusse, frères de Frédéric¹⁷⁹, voire Frédéric de Brunswick, le futur vainqueur de Minden, ces nominations requérant l'accord d'Auguste III.

L'idée de faire de la Courlande une monnaie d'échange n'était pas nouvelle ; il semble que Catherine 1^{ère} avait songé, en 1726, à marier au prince royal de Prusse Frédéric (14 ans) sa fille Élisabeth (17 ans), en lui donnant en dot la Courlande¹⁸⁰ (alors même que sa nièce Anna en était duchesse titulaire et Maurice de Saxe, candidat élu).

Auguste III, qui vient d'honorer de l'ordre de l'Aigle Blanc le fils et le neveu de Munnich, accorde un séquestre sur le duché, ce que corroborent deux articles secrets du traité défensif prusso-russe qui prévoient le maintien du *statu quo* en Courlande¹⁸¹. Selon Munnich¹⁸², Louis-Ernest aurait été élu duc de Courlande et de Sémigalle en passant à Mitau, « par la noblesse ». En tout cas, Auguste ne soutient pas son demi-frère Maurice de Saxe, toujours candidat à la couronne du duché, où il a, lui, indiscutablement été élu par la diète unanime en 1726 (mais sera en août 1727, après la mort de Catherine 1^{ère}, chassé par Menchikov qui convoitait le duché pour lui-même¹⁸³) ; Maurice envoie son aide de camp, Jean-Armand, baron de Dieskau, capitaine dans le régiment Saxe-Infanterie, porteur de la copie de son diplôme de duc de Courlande-Semigalle, défendre ses intérêts auprès de Munnich ; ce dernier s'excuse de ne pouvoir soutenir sa candidature, et recommande au comte de solliciter une indemnisation auprès de la régente (« princesse du monde la plus généreuse »). Le baron est logé chez La Chétardie (qui en fera les plus grands éloges à Amelot et à Fleury), et le marquis, qui se déclare ami de Maurice, lui suggère de faire le sacrifice de son diplôme de duc, et de l'envoyer à Anna Leopoldovna qui, certes, privilégiera son beau-frère pour la Courlande, mais le dédommagera probablement par cent mille ducats au moins.

¹⁷⁷ Adélaïde d'Arcy-Collier, *The dispatches and correspondence of John, second earl of Buckinghamshire, ambassador to the court of Catherine II, of Russia, 1762-1765*, Londres, Longman, 1900, p 17.

¹⁷⁸ Futur conseiller de Guillaume V d'Orange-Nassau. Il était pressenti pour épouser Élisabeth, qui n'en voulut point.

¹⁷⁹ Il est vraisemblable que Frédéric II aurait adhéré à la candidature Brunswick, pour ne pas se brouiller avec la Russie.

¹⁸⁰ Reinhard Wittram, *Baltische Gecshichte*, München, éd. Oldenbourg, 1954, p.121.

¹⁸¹ Georg von Rauch, *Zur baltischen Frage im 18. Jahrhundert, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, vol. V, cahier 4, page 463, 1957.

¹⁸² Munnich Burckhardt, *Ébauche pour donner une idée du gouvernement de l'empire de Russie*, Copenhague, 1774, 137.

¹⁸³ C'est Lacy qui procédera à l'invasion avec des forces infiniment supérieures aux 250 volontaires de Maurice.

C'est à ce même baron de Dieskau que Munnich révèle savoir de bonne source que la conquête de la Silésie a été entreprise avec la complicité de François de Lorraine, qui paierait volontiers de ce prix le soutien de Frédéric à sa candidature à l'élection impériale¹⁸⁴, ce que La Chétardie réfute. Quant à Maurice, il prend son parti de son échec courlandais et accepterait une réparation d'un million dont Louis XV lui ferait une rente de cent mille livres en échange d'une renonciation à son élection de 1726¹⁸⁵, renonciation que le cardinal ferait passer à La Chétardie ; Maurice écrit en ce sens une fort belle lettre au prélat : « je n'ai aucune espérance de pouvoir disputer mes droits... les feux de ma jeunesse ont soutenu longtemps mon ambition,... mais la raison me dicte de céder à la fortune¹⁸⁶ ». Sa protestation, deux mois plus tard, en mai 1741, remise à Mitau par Dieskau aux États de Courlande est sensiblement plus amère et moins résignée : « En attendant qu'il plaise à Dieu de nous rendre la justice qui nous est due, nous protestons ici à la face de toute la terre contre toute élection faite ou à faire d'un duc de Courlande à notre préjudice, comme étant nulle de plein droit... nous réservant tous nos droits qui subsistent et subsisteront à jamais »¹⁸⁷. Le primat de Pologne Christophe Szembek, qui vient de succéder à Théodore Potocki, a également adressé aux États de Courlande une protestation au nom de la république. Antoine-Ulrich de Brunswick, frère du candidat à la couronne de Courlande, lequel vient de s'y faire élire par une noblesse courlandaise divisée, se déclare très blessé de cette protestation et Dieskau s'excuse auprès de lui : « Je pourrais produire à Votre Altesse Impériale une justification sur cette démarche, mais je sais trop bien, qu'auprès des grands princes, c'est en s'accusant coupable et non pas en se justifiant qu'on peut obtenir grâce¹⁸⁸ », défense qui révolte Amelot.

Ce prince, qui récupère le titre de généralissime dont il s'était démis pour protester contre les avanies que lui faisait subir Biren, bénéficie aussi du privilège de voir son anniversaire et le jour de son Saint (17 janvier) fêtés, à l'instar de ce qui est observé pour les deux princesses. Contrairement à ses prédécesseurs, prompts à faire utiliser le knout contre leurs opposants, le prince essaie de séduire les officiers de son régiment en les achetant ; c'est ainsi qu'il donne une bourse de 300 ducats à un capitaine des gardes, partisan de la princesse Élisabeth, en espérant le gagner en lui faisant apprécier la générosité de son tempérament.

3. Difficultés rencontrées dans le cérémonial

¹⁸⁴ Sirio, tome 92, lettre 65, La Chétardie à Amelot, 3/14 mars 1741. **Annexe 88**

¹⁸⁵ Proclamation des États de Courlande du 5 juillet 1726, où, par une déclaration unanime, ils se donnent au prince et seigneur Maurice de Saxe et à ses descendants mâles, promettant qu'ils ne se détacheront de lui d'aucune manière. Signée par Keyserling.

¹⁸⁶ CP Russie supplt 6 fol.118, Maurice comte de Saxe à Fleury, 21 mars 1741, Paris.

¹⁸⁷ Jean-Pierre Bois, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, page 271.

¹⁸⁸ Corr. Polit. Russie supplt 6 fol. 142 Dieskau au prince de Brunswick, 22 juillet 1741.

Louis XV se félicite de la chute de Biren qui, en abattant l'ambition démesurée d'un parvenu, « remet les choses dans l'ordre conforme à la nature » et il ordonne à son ministre d'observer désormais le titre d'Altesse Royale) avec les deux princesses, Anna et Élisabeth, celle-ci ne faisant « aucune difficulté de céder [à celle-là] la préséance dans l'administration des affaires¹⁸⁹ ». Amelot précisera que le Roi souhaite que les deux princesses soient honorées uniquement de « Ihre Hoheit ». Le point d'honneur attaché à ces questions est capital, car « les princes cèdent des villes ou des provinces, mais les plus habiles ne peuvent les déterminer à céder un rang qu'ils se croient dû¹⁹⁰ ».

La Chétardie change une fois encore sa conduite pour le cérémonial, et considère que le jeune âge du tsar « ne lui permet de se guider, selon l'ordre courant des choses, qu'à l'égard de la princesse Élisabeth¹⁹¹ ». Il n'a pourtant vraisemblablement pas pu lire encore le *Cérémonial diplomatique de toutes les cours européennes*, publié à Amsterdam en 1739 par Jean Dumont et Jean Rousset de Missy (le second a été envoyé en Russie en 1725).

Ostermann lui fait cependant savoir que le prince Cantemir, d'abord plénipotentiaire, puis promu ambassadeur en janvier 1739, demeurera sur le même pied en dépit des changements survenus à sa cour. Le protocole reste le premier souci du marquis puisque sa première dépêche à Amelot contient des questions de cérémonial portant sur le titre d'Altesse qu'il hésite à accorder à la mère du tsar, considérée toujours comme duchesse de Mecklembourg ou princesse de Brunswick. Même les deux princesses Anna et Élisabeth et le prince de Brunswick ne doivent, selon le protocole, selon Amelot, et selon la déclaration du petit tsar du 24 octobre/2 novembre, être qualifiés que du titre d'Altesse sans l'épithète « royale¹⁹² », Anna devant toutefois être traitée avec plus d'honneurs que son époux, simple prince cadet d'une ancienne maison de l'empire. Quant au titre d'Altesse Royale, il est usité en Russie, contrairement à ce que Cantemir « qui vous a déguisé volontairement la vérité » a affirmé à Amelot. D'ailleurs, dès le 11 décembre, Louis XV répond à Ivan, qui lui avait annoncé son avènement, pour lui signaler qu'Il décore dorénavant La Chétardie de la qualité de ministre plénipotentiaire¹⁹³, ce qui justifie de nouvelles lettres de créance, à présenter au

¹⁸⁹ Corr. Polit. Russie suppl 6, fol.97, Louis XV à La Chétardie, 11 décembre 1740. **Annexe 47.**

¹⁹⁰ Jean Rousset de Missy, *Mémoires sur le rang et la préséance entre les souverains de l'Europe*, Amsterdam, 1746, introduction.

¹⁹¹ Corr. Polit. Russie 34, fol. 245, La Chétardie à Amelot, 10/21 novembre 1740.

¹⁹² Le 13 janvier 1741, Ivan ordonnera de titrer son père « Altesse Impériale » (Corr. Polit. Russie 35 fol. 41), et Cantemir excipera d'un rescrit du 17 février lui accordant le 1^{er} rang après la régente (fol. 372) et ce titre (fol.395v°).

¹⁹³ Cantemir et La Chétardie auront donc suivi des promotions inverses. Amelot expliquera à Cantemir que la rétrogression de La Chétardie répondait au souci d'éviter des difficultés de cérémonial avec le régent Biren. Cantemir répondra le jour même en souhaitant que son homologue retrouve son caractère d'ambassadeur (Sirio, tome 92, lettres 36 et 37, 15 janvier 1741), mais le Roi ne le souhaite point, afin que, « débarrassé de la contrainte du cérémonial, il puisse mieux suivre les

tsar (et à personne d'autre, les ordres du Roi sont formels sur ce point), auquel le Roi écrit trois lettres personnelles (Corr. Polit. Russie 34, fol.312, 313 et 314) fictivement datées du 11 décembre 1740 pour lui annoncer ce changement. Ces lettres de créance, que le protocole prévoit de remettre à Ostermann, ministre des Affaires étrangères, ont été saisies par Munnich, Premier ministre, qui « n'a même pas prononcé le nom d'Ostermann ¹⁹⁴ », mais ne s'est pas départi de son insistance à vouloir que le caractère d'ambassadeur soit donné à La Chétardie, en dépit des ordres qu'il a reçus, faisant envisager à ce dernier de demander son congé¹⁹⁵.

Louis XV recommande aussi à Son envoyé d'observer une égalité parfaite dans les traitements à accorder aux princesses Élisabeth et Anna¹⁹⁶ et de ne leur point baiser la main, ce qu'il fera néanmoins sauf lors des audiences. La Chétardie, qui a qualifié la princesse Élisabeth d'Altesse Royale quand il était ambassadeur, s'inquiète de savoir s'il doit lui refuser ce titre, ainsi qu'à la régente, maintenant qu'il est ministre plénipotentiaire, ainsi que celui d'empereur au tsar ; le prétexte avancé pour cette prétention était la médaille que l'on avait fait frapper à Paris en 1717 lors de la visite de Pierre 1^{er}, et sur laquelle était inscrite *Petrus primus imperator Russiae*¹⁹⁷. Il recevra l'autorisation de donner de l'Altesse Royale aux deux princesses et même à Antoine-Ulrich, mais il se récrie hautement à l'idée de prendre audience de ce dernier¹⁹⁸ pour ne pas prostituer, dit-il, la dignité d'Élisabeth. En revanche, c'est au jeune Ivan âgé de 4 mois qu'il doit adresser la parole et faire son compliment dans les audiences (incompatibles avec son âge) et à lui seul qu'il doit remettre ses lettres, sa mère tenant l'enfant dans les bras, mais passant la main par-dessous la toilette qui le couvre pour les recevoir, comme si c'était lui. Ceci, ainsi que la mauvaise volonté du gouvernement russe, qui ne lui oppose que des « subterfuges et des difficultés » (le prince de Hesse-Homburg le confiera à La Chétardie¹⁹⁹) explique le retard rencontré par le marquis, malgré ses multiples négociations, notamment avec le général Loubras ; il n'eut sa première audience du tsar que lorsque ce dernier atteignit un an, le 25 août 1741, occasion où la régente eut le pas sur la

affaires entre les deux cours ». Cette situation de La Chétardie était une première, selon Botta, qui avait pourtant lui-même abdicé son titre d'ambassadeur, mais avec audience de congé.

¹⁹⁴ Sirio, tome 92, lettre 47, La Chétardie à Amelot, 27 janvier/7 février 1741.

¹⁹⁵ Corr. Polit. Russie 35 fol. 274, La Chétardie à Amelot, 17/28 février 1741.

¹⁹⁶ **Annexe 47.** Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 97 v° Louis XV à La Chétardie, 11 décembre 1740

¹⁹⁷ Les souverains russes revendiquaient aussi ce titre depuis qu'en 1472 Sophie Paléologue, nièce du dernier empereur byzantin Constantin XI, avait épousé Ivan III Riourik et lui avait apporté en dot le blason de Byzance, l'aigle à deux têtes.

¹⁹⁸ **Annexe 119.** Corr. Polit. Russie 36 fol. 227, Articles des dernières lettres de M. de La Chétardie qui peuvent demander réponse. Le baron de Munnich affirme que tous les ministres étrangers avaient accepté cette audience du prince, ce qu'ils auraient démenti à La Chétardie tout en acceptant de le reconnaître par écrit pour La Chétardie comme pour Ostermann qui en enverra les attestations à Cantemir pour en convaincre Amelot (id. fol. 256v°, 270v° et 361). Amelot le lui permit positivement le 19 avril 1741, à la condition qu'il soit ministre plénipotentiaire et non ambassadeur.

¹⁹⁹ Sirio, tome 92, lettre 63, La Chétardie à Amelot, 24 février/7 mars 1741.

princesse Élisabeth²⁰⁰ ; mais ces « arrangements domestiques » n'altèrent pas la détermination de La Chétardie, pour qui Élisabeth est fille de roi, et non Antoine-Ulrich, qui « n'est pas du sang de Russie, mais de celui de Brunswick²⁰¹ ». Ivan VI se plaint aussi à Cantemir : « des prétentions excessives élevées par l'ambassadeur de France qui exige une audience auprès de nous-même ». ²⁰²

Il faut mentionner la faiblesse des arguments employés par la cour de Petersbourg pour refuser au marquis tant une audience publique que particulière, par ex. les vêtements noirs assemblés autour de lui choqueraient sûrement le nourrisson²⁰³. Lui, de son côté, s'étonne que l'âge du tsar lui permette de gouverner un empire, mais non d'admettre aucun ministre à son audience. Les différends sur cette question sont allés si loin que La Chétardie annonce à Ostermann qu'il ne peut plus poursuivre la négociation sur le cérémonial et qu'il quitte son poste : « si l'affaire se termine, ce ne sera pas avec moi ; j'ai trop mal réussi pour vouloir continuer²⁰⁴ ». Ostermann se livrera à une véritable comédie ; non seulement il ajourne quotidiennement le rendez-vous qu'il doit donner à l'ambassadeur, mais encore, quand il le rencontre, il roule les yeux pour n'en laisser voir que le blanc, feint de ne pas avoir reçu les papiers de la chancellerie ou s'offre le plaisir de les feuilleter — en vain — devant son hôte pendant plus de deux heures, parle en même temps que lui pour couvrir sa voix, réitère la scène plusieurs fois en vitupérant son secrétaire ; La Chétardie lui réplique que ce contretemps n'est pas grave, puisqu'il lui offrira l'occasion de revenir tous les jours voir le chancelier, « ne connaissant pas d'instant mieux employés que ceux qu'il passait avec lui ». Ostermann dit « le trouver drôle », avis que nous partageons.

Cette affaire entraîne une proclamation de la régente, qui déclare, qu'ayant cru faire preuve de beaucoup de condescendance en accordant au marquis une audience particulière et secrète auprès de Sa Majesté l'empereur, elle constatait avec chagrin qu'il refusait en échange de se conformer aux désirs de cette cour, et qu'elle s'adresserait donc directement à la cour de France, laissant entendre que le Roi serait plus facile à raisonner que son ministre pour obtenir que ce dernier prenne deux fois des audiences de la régente, du prince de Brunswick, « seconde personne de la famille impériale » et de la princesse Élisabeth, d'abord en qualité d'ambassadeur puis, après avoir présenté ses nouvelles lettres de créance, en qualité de ministre plénipotentiaire.

²⁰⁰ Mém. et Doc. Russie 9, fol.112v°, compliments du marquis de La Chétardie au tsar et à ses parents.

²⁰¹ Sirio, tome 96, lettre 7, La Chétardie à Amelot, 10/23 mai 1741.

²⁰² Rescrit du 17 février 1741 envoyé à Cantemir, cité par Marcelle Ehrard, op. cit. p. 89.

²⁰³ La fausseté de cet argument éclatera quand, à l'occasion des fêtes de Pâques (avril 1741), Ivan sera présenté au public.

²⁰⁴ Sirio, tome 96, lettre 23, La Chétardie à Amelot, 9/20 juin 1741.

En récupérant un nouveau caractère, il fut aussi contraint jusqu'au 16 février de porter le deuil comme ses collègues, sans cependant imiter le prince de Brunswick qui y ajouta de larges manchettes blanches. Il put ensuite inviter les dignitaires locaux à l'occasion de l'anniversaire du Roi (31 ans le 15 février), avec fontaine de vin, illuminations et ambigue (repas froid où l'on servait viande et dessert), mais tous (Munnich en prétextant une colique, Ostermann, Golowkine, Tcherkassky, Ouchakoff²⁰⁵) se font excuser. Ce n'est que le début d'une longue série d'avaries et d'humiliations, les ministres voulant le punir de son intransigeance à réclamer une audience, non seulement des deux princesses, mais du tsar, et de son refus de présenter ses lettres de créance à la régente, comme de lui baiser la main ; à Munnich qui lui fait observer « qu'il est toujours bon de baiser la main d'une belle princesse », il répond « qu'il y a plus à gagner avec une particulière, parce qu'on la mène plus loin²⁰⁶ ». D'ailleurs, elle semblait moins faite pour régner que sa cousine Élisabeth, et l'ambassadeur turc admet que, ayant aperçu celle-ci dans un bal, « son air majestueux [lui] apprit assez qu'elle était la fille de Pierre le Grand, au lieu [qu'il] n'eût jamais reconnu la régente, si on ne la [lui] eût montrée ». Élisabeth, en effet, malgré son embonpoint et son nez camus,²⁰⁷ (que le peintre Tocqué refusera de... retoucher, mais qui sera corrigé par Schmidt²⁰⁸) réunissait, grâce à ses cheveux superbes, son teint clair, et ses yeux bleus irradiant la gaieté, « les charmes du corps et de l'esprit, avec une grâce admirable. » Mardefeld rejoint ici Madame Rondeau. Quant à son intelligence, elle était beaucoup plus développée que ne le pensent ceux qui la comparent à sa nièce par alliance : « du haut de son altitude cérébrale, Catherine II pouvait considérer avec une sorte de ricanement méprisant les femmes simples qui l'avaient précédée sur le trône et dont elle avait chaussé les pantoufles élégantes, mais mal adaptées à son pied²⁰⁹ ».

Les autres ministres étrangers n'ont pas fait toutes ces difficultés de cérémonial et, par exemple, à la grande indignation de La Chétardie, Mardefeld, qui vient aussi d'être promu ministre plénipotentiaire, a remis ses lettres de créance à Anna Leopoldovna, hors de la présence du tsar ! Lynar, Backoff, ministre plénipotentiaire du Danemark, Finch et le vieux résident autrichien (Hohenholz, en attendant le retour de Botta, qui l'imitera quand il arrivera à Petersbourg le 6/17 janvier) ont agi de même, mais il est vrai que les ministres autrichiens sont demandeurs (réquisition de secours militaires contre l'envahisseur prussien en échange de l'accord du titre d'empereur au tsar) et Hohenholz va d'ailleurs jusqu'à prier La Chétardie

²⁰⁵ Ouchakoff, chef de la chancellerie secrète, est aussi l'homme de confiance d'Élisabeth, et son impolitesse est notoire.

²⁰⁶ Cela semble avoir été le cas avec une certaine Madame Testov, femme d'un capitaine des gardes.

²⁰⁷ Christopher Marsden, *Palmyra of the North, the first days of St Petersburg*, Londres, Faber & Faber, 1943, pp. 117.

²⁰⁸ Dimitri Rovinski, *Dictionnaire des portraits gravés*, Académie des Sc. Petersbourg, 1872, IV, 377.

²⁰⁹ Brennan James F. *Enlightened despotism in Russia, the reign of Elisabeth*, New York, Peter Lang, XIV, p. 14.

de rassurer les Russes sur l'absence de menaces suédoises sur leurs frontières, afin de leur enlever tout prétexte pour ne pas se porter à l'aide de Marie-Thérèse. Quand Ostermann lui fait observer la soumission de ses collègues, La Chétardie répond fièrement : « je ne suis pas leur précepteur, mais ils ne sont pas les miens ».

En mai 1741, d'ailleurs Lynar et Botta lui écriront sans vergogne qu'ils n'ont pas hésité à remettre leurs lettres de créance à la régente et à solliciter d'elle et de son mari les audiences que lui, La Chétardie, refuse. La cour de France se montrera moins rigide que son ministre et acceptera qu'il prenne une audience *particulière* du tsar pour y abdiquer sa qualité d'ambassadeur et même qu'il accepte la présence d'Antoine-Ulrich à l'audience que lui donnerait son épouse. En effet son isolement l'empêche, et c'est fâcheux, de rencontrer la princesse Élisabeth et de négocier avec elle. Enfin, Amelot recommande à La Chétardie de brûler toutes ses lettres, notamment celles qui traitent de ladite princesse.

Pour résumer les « difficultés » de cérémonial soulevées par La Chétardie, on peut retenir cinq points essentiels, sur lesquels il a le soutien du gouvernement français :

1°) Il souhaite une audience particulière (à porte fermée) d'Ivan VI, pour y abdiquer sa qualité d'ambassadeur, et ne remettra à nul autre ses lettres de créance (les lettres ultérieures pouvant être remises au ministre des Affaires étrangères).

2°) Il sollicite ensuite une audience privée de la grande-princesse Anna Leopoldovna, (en la présence très controversée d'Antoine-Ulrich) et de Madame la princesse Élisabeth.

3°) Il n'accepte de porter le grand deuil qu'à la seule audience du tsar.

4°) Il refuse de baiser la main des princesses lors de ses premières audiences.

5°) Il ne rendra visite au prince de Brunswick qu'après s'être acquitté des dites visites auprès de celles-ci.

Les ministres russes rétorquent qu'il faut attendre pour une audience que le tsar soit en état de se tenir debout pour des raisons de « dignité » et que d'ailleurs sa mère était revêtue de l'autorité souveraine, comme l'ont reconnu les autres ministres étrangers ; le prince de Brunswick, père du tsar, étant reconnu par son fils comme troisième personnage de l'État, il s'imposerait, selon eux, que La Chétardie prît audience de lui. Si la cour de France voulait ordonner à son envoyé de se conformer au cérémonial observé par les ministres étrangers, les difficultés liées au baisemain et au deuil tomberaient d'elles-mêmes. C'est Cantemir qui fait part à Amelot des desiderata de sa cour ; or il déteste La Chétardie qui le lui rend bien.²¹⁰ Il

²¹⁰ Lemny Stephan *Les Cantemir*, Paris, Complexe, 2009, page 231. La bienveillance naturelle de La Chétardie le poussera pourtant à intervenir pour Cantemir pendant la maladie terminale de celui-ci : « j'espère exciter les bontés d'Élisabeth en sa

suggère que le marquis se conforme à « l'usage établi », qu'il définit comme « ce qui a été prescrit par le souverain, et pratiqué par plusieurs ministres étrangers », dont un seul ne saurait s'exempter, et l'accuse d'avoir pris du retard dans sa prise de deuil, indépendamment des ordres du Roi²¹¹. Le ministère russe, d'ailleurs, récuse toutes les affirmations du marquis, et attribue le retard de son audience au délai qu'il s'est accordé pour montrer ses lettres de créance à Munnich, et aux dévotions de carême qui ont occupé la régente ; il va jusqu'à affirmer que les plus grands dignitaires lui rendent souvent visite et qu'il n'a aucun sujet de se plaindre.

Une autre fois, Ostermann reçoit à dîner « fort longuement » le comte de Wilzeck, venu annoncer la naissance du futur Joseph II (13 mars 1741), et refuse aussitôt après, prétextant une indisposition, de recevoir M. de Valdancourt, secrétaire de La Chétardie. Il conteste aussi l'adjectif « ballotté ²¹² » par lequel La Chétardie décrit la façon dont on le traite, et finit par lui dire « que si, après avoir tout fait pour mériter son amitié, il ne pouvait l'obtenir, il s'en passerait ». Ces vexations (doublées de la lecture de ses dépêches décachetées qu'Ostermann ne craint pas de commenter devant lui) vont si loin que son rappel a été envisagé bien que la situation à la frontière suédoise et les ambitions d'Élisabeth exigeassent son maintien. Amelot écrit même : « L'honneur de la France serait compromis si le Roi laissait plus longtemps son ambassadeur à Petersbourg²¹³ ». Lui-même, en juin 1741, évoque avec son ami Saint-Séverin la possibilité de lui succéder à Stockholm²¹⁴, et cette hypothèse est si sérieuse qu'Amelot lui écrit pour suggérer que ce soit d'Allion qui l'instruise de ce qui se passera en Russie après son départ et s'interroge sur le degré de fiabilité de ce subordonné pour lui confier « ce qui regarde la princesse Élisabeth », à quoi La Chétardie répond qu'il informera d'Allion des mesures regardant la Suède, mais juge aussi qu'il serait superflu de lui donner des « connaissances plus étendues » sur les ambitions de la princesse.

La princesse de Brunswick Anna Leopoldovna a été reconnue régente pendant la minorité de son fils et grande-princesse de Russie (titre qui la désigne comme héritière présomptive de la couronne). Les gardes, qui avaient gardé un silence affligé quand ils avaient été contraints de prêter serment à Biren, manifestent cette fois leur joie en jetant leurs chapeaux en l'air. Toute la cour se réjouit et les grâces pleuvent : le prince de Brunswick est

faveur », Corr. Polit. 44, fol. 94 v°, La Chétardie à Amelot, 28 janvier/8 février 1744. Il s'agit d'une autorisation de partir jouir du soleil italien, qui lui sera accordée en février, mais dont sa santé ne lui permettra pas de faire usage, et c'est à Paris qu'il mourra le 11 avril 1744.

²¹¹ Sirio, tome 92, lettre 86, Amelot à La Chétardie, 16 avril 1741.

²¹² **Annexe 119.** Corr. Polit. Russie 36 fol.224v°. Articles des dernières lettres de M. de La Chétardie qui peuvent demander quelque réponse.

²¹³ Corr. Polit. Suède 199 fol. 87, Amelot à Saint-Séverin, 16 juillet 1741.

²¹⁴ Corr. Polit. Russie 36 fol.309, La Chétardie à Saint-Séverin, 5/16 juin 1741. Voulant cependant avoir plusieurs fers au feu, La Chétardie écrit simultanément à son ami Le Dran de faire rassembler des provisions d'une année à Hambourg au cas où son ambassade serait prolongée.

déclaré généralissime, le feld-maréchal Munnich devient Premier ministre, Ostermann est décoré du grade de grand amiral, Tcherkassky nommé grand chancelier, Golowkine vice-chancelier ; beaucoup d'autres (Loewenwolde, Troubetzkoy, Lapoukhine) reçoivent pensions et énormes gratifications (80 000 roubles, soit 400 000 livres de France par ex. pour Loewenwolde). De plus, la nouvelle régente confère l'ordre de Saint-André au prince Kourakhine, grand écuyer (pourtant ami de Biren et de Bestoutcheff), et au vice-amiral comte Golowine, et celui de Saint-Alexandre Nevski au prince Youssouпов, au chambellan Streschnov, beau-frère d'Ostermann, et au baron de Mengden, neveu de Munnich. Quant à Manstein, dont le rôle a été déterminant dans l'arrestation du duc, il reçoit le régiment d'Astrakhan, que l'on enlève à Bismarck, beau-frère de Biren. Le duc de Courlande et sa famille doivent aussi rendre leurs cordons et restituer pour 7 à 8 millions de francs de pierreries.

Certes, «on bénit le nom de la nouvelle régente», et de celui qui l'a portée au pouvoir ; certes, le nouveau tsar, dans sa bénévolence, laisse aux voleurs qu'il envoie en Sibérie la liberté d'y exercer le métier de leur choix. Mais les esprits malintentionnés remarquent qu'un Allemand chasse l'autre. N'y a-t-il pas d'autre issue pour la Russie que d'être gouvernée par une impératrice commandée par un Allemand ? À ces prophètes funestes, «le matriarcat et la mainmise prussienne paraissent être les deux aspects de la malédiction qui frappe la patrie depuis la disparition de Pierre le Grand²¹⁵ ». Or nous avons vu que Lynar était revenu sur la demande de Biren et La Chétardie observe, au milieu de l'allégresse engendrée par le renversement de ce dernier que «seul l'état d'un favori trop déclaré pourrait entraîner le même mécontentement que ce principe a fait naître par le passé ». Anna Leopoldovna, tout en couvrant sa cousine Élisabeth de cadeaux (bracelet de perles, tabatière en or), commet des erreurs psychologiques, par exemple déplacer du dimanche au lundi le jour de cour²¹⁶ afin de pouvoir autoriser les dévotions à l'église luthérienne, ce qui choque de la part de la mère d'Ivan Orthodoxe. Elle fait aussi une erreur fatale en revêtant, à la consternation générale, son favori Lynar de l'ordre de Saint-André, quelques jours après la naissance de sa fille Catherine. Ces péripéties de cour intéressent au plus haut point Amelot, qui écrit à son envoyé : «continuez à veiller sur ce point qui peut influencer sur les affaires de Russie ».

L'ambassadeur note aussi que la destitution de Biren est une mauvaise nouvelle pour la Suède, car, soit elle aurait pu s'accommoder avec lui, soit elle aurait pu apparaître

²¹⁵ Troyat H. *Terribles tsarines*, Paris, le grand livre du mois, 1998, pp. 126-127.

²¹⁶ L'un des premiers soins d'Élisabeth fut de rétablir le dimanche.

comme responsable de sa chute, et en retirer un bénéfice moral (et matériel). En tout cas, aucun accommodement ne sera possible tant qu'Ostermann sera en place, car les traités de Nystad sont son œuvre, et il n'y voudra pas modifier un iota. Enfin, l'arrivée au pouvoir de Munnich, favorable à la Prusse, est une bonne nouvelle pour Frédéric II, qui lui envoie aussitôt le baron de Winterfeld, gendre du feld-maréchal, pour « le rendre favorable aux desseins qu'on était en train d'exécuter²¹⁷ » ainsi qu'un portrait de lui enrichi de diamants, estimé à 50 000 écus ; c'est aussi une bonne nouvelle pour la France, envers laquelle ce militaire paraît mieux disposé qu'Ostermann (il a certes tenté en 1732 de concocter une alliance avec la France par l'entremise de Magnan et de Chauvelin, mais il a aussi été le bourreau de Dantzig en 1734, et celui qui a emprisonné les soldats, l'ambassadeur de France Monti et son secrétaire Tercier au lendemain de la capitulation de la ville).

B – Début de la guerre de succession d'Autriche et son retentissement en Russie

1. Modification de l'attitude française vis-à-vis d'Élisabeth et des Suédois

C'est à cette époque que La Chétardie fait la connaissance d'un homme qui sera son complice et ami (intermittent), Armand Lestocq, chirurgien hanovrien huguenot d'origine française, « confident » de la princesse Élisabeth, qu'il suit depuis qu'elle est enfant (à l'exception de l'exil à Kazan, qui lui fut imposé par Pierre 1^{er} pour avoir parlé trop librement des rapports de ce prince avec Boutourline²¹⁸). C'est un personnage haut en couleur, haut en taille, pourvu d'énormes moustaches, « passionné par le vin, les liqueurs, les jeux de hasard et les femmes les plus abandonnées²¹⁹ ». Il était prêt à accepter les pots-de-vin, de quelque puissance qu'ils provinssent, pour satisfaire lesdites passions, mais la princesse Élisabeth témoignait beaucoup de bienveillante indulgence pour ce travers. S'il a mis fin à l'intimité de son commerce avec elle, il a conservé une familiarité d'autant plus proche qu'il reste son saigneur (et maître ?). Il sera, sous le pseudonyme de « confident » l'intermédiaire obligé entre l'ambassadeur et la princesse et, pour lors, il juge préférable d'éviter les rencontres trop voyantes, car elle a été déstabilisée (Lestocq dit qu'elle « a tout perdu ») par la disgrâce du duc de Courlande qui lui était beaucoup moins hostile, nous l'avons vu, qu'un Ostermann ou

²¹⁷ Frédéric II, *Mémoires de mon temps*, Paris, Plon, 1886, I, p.81, plus précisément pour demander à la Russie 2 000 Cosaques, qui ne seront pas accordés (Corr. Polit. Russie 35 fol. 74, La Chétardie à Amelot, 6/17 janvier 1741).

²¹⁸ Kazimierz Waliszewski, *L'héritage de Pierre le Grand*, Paris, Plon, 1900, p.341.

²¹⁹ Mémoires et Documents Russie 9, fol. 136.

un Munnich. La personnalité de Lestocq nous est racontée par Büsching, qui l'a rencontré à Petersbourg en 1762, après son retour de Veliki-Oustioug²²⁰, au sud d'Arkhangelsk, où l'avait envoyé Élisabeth et d'où l'avait rappelé Pierre III. L'une des accusations qui avaient causé sa disgrâce était en effet, selon Büsching, d'avoir, avec la participation de Vorontzoff et de Troubetzkoy, (qui n'ont eu aucune sanction) tenté de mettre sur le trône le neveu à la place de la tante, accusation aussi grotesque qu'infondée, soutenue par Bestoutcheff et Apraxine, experts en fourberies²²¹. Cette calomnie a également atteint La Chétardie puisqu'un certain M. du Masbaret l'implique également dans cette conspiration, tout à fait imaginaire²²², et absurde, puisque la fille de Pierre le Grand était le seul rempart de l'ambassadeur contre ses détracteurs.

Il n'est pas inutile de rappeler que, dès janvier 1730, à la mort de Pierre II, Lestocq avait déjà suggéré à Élisabeth de s'appuyer sur les gardes, de se montrer au peuple, d'aller au Sénat et d'y faire valoir ses droits à la couronne²²³. Mais, nous dit l'auteur, la tsesarevna²²⁴ refusa de sortir de sa chambre ; peut-être n'avait-elle (à 20 ans) pas encore assez de fermeté pour exécuter une si grande entreprise :

Elle préférait alors les amusements innocents à la gloire de régner, et il est très-certain que si on ne l'avait pas inquiétée pendant le règne d'Anna, elle aurait peut-être préféré une vie tranquille à l'embarras du trône. D'ailleurs, dans ce temps-là, son parti était très faible ; plusieurs des Grands disaient ouvertement qu'elle était trop jeune pour être impératrice.

Peut-être aussi manqua-t-elle de courage, occupée qu'elle était par la chasse au coq de bruyère au village d'Alexandrova, proche de Moscou, et par ses amours avec un sergent des gardes, Choubine ; de surcroît, elle était alors malade. Certains historiens (Firsov) ont émis l'hypothèse que c'est au contraire l'affliction vécue pendant ses dix années de réclusion, correspondant au règne d'Anna, qui avait décidé Élisabeth à exercer ses droits.

La Chétardie se rapproche un peu de la princesse (il l'invite à l'occasion de son trente-et-unième anniversaire, le 18/29 décembre 1740), mais il considère (à l'inverse de Firsov) qu'elle n'a pas l'envie de régner, car mal conseillée et timide, et que son ambition a été laminée par les humiliations subies sous le règne précédent. Il renonce donc à lui faire une cour trop ostensible et se présente en revanche chez la régente « en simple habit noir », et toujours incognito, pour lui faire part à la fois de son affliction de la mort de la tsarine, et de

²²⁰ Patrie d'Atlassov, colonisateur de la Sibérie.

²²¹ Büsching, Nachrichten von L'Estocq, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, 1769, I, 437.

²²² A-A Barbier, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, Paris, 1820, I, p. 191. et *Bull. Archéologique et Historique de la Charente*, 1862, III, 3, pp 403.

²²³ Manstein, *Mémoires sur la Russie*, Paris, Humblot, 1771, p. 37.

²²⁴ En se déclarant empereur en 1721, Pierre I^{er} avait distingué sa descendance directe, savoir ses deux filles, auxquelles il avait donné le titre de tsesarevna, de sa nièce Anna, qualifiée de tsarevna, tandis que son petit-fils Pierre était dénommé grand-duc.(Naumov)

sa double joie de voir l'avènement d'Ivan VI et la régence entre les mains de sa mère. Le jeune tsar (âgé de trois mois) publie d'ailleurs un nouveau manifeste le 9 novembre par lequel il explique « avoir été obligé, par les pressantes prières de ses fidèles sujets, tant séculiers qu'ecclésiastiques, de démettre le dit duc de sa régence pour la confier à sa mère », à laquelle il donne le titre de grande princesse de toutes les Russies. Le marquis, poussé par Loewenwolde, va voir Élisabeth chez elle, se répand en compliments sur ses parents de glorieuse mémoire, sur sa popularité dans le peuple et dans les troupes, et écoute les critiques sévères de la princesse sur les ministres (Golowkine, Munnich, Ostermann).

Nonobstant, Amelot croit comprendre que ses chances d'accéder au trône du vivant d'Ivan sont nulles, mais conseille à l'ambassadeur de lui témoigner néanmoins, « par bienséance », les égards dus à son rang ; il est tout aussi opposé à toute démarche qui pourrait inciter les Suédois à entrer en guerre.

Par ailleurs, dès le 6 décembre, La Chétardie perçoit que le crédit de Munnich est menacé par les intrigues du prince de Hesse-Homburg et d'Ostermann, ce dernier furieux de se voir coiffé par un supérieur, et par sa mésintelligence avec Antoine-Ulrich, source d'altercations entre eux, le prince étant soutenu par Ostermann. Il note aussi les maladroites des Brunswick, qui s'entourent de favoris étrangers (outre Lynar et la « fraile » Mengden, dont la régente ne peut se passer, les esprits s'aigrissent de voir sa mère, Madame Mengden, promue au rôle de gouvernante de la régente, bien qu'elle n'ait jamais quitté la Livonie), tandis que Munnich les enveloppe de sa famille, comme naguère Biren (pour lequel il fait construire à Pelim en Sibérie une maison de bois où il va végéter lui-même durant vingt ans) opérait avec la feu tsarine. Il freine aussi, vivement encouragé par Amelot, les velléités de Nolken, qui a reçu cent mille écus de Stockholm (les subsides de Louis XV ont facilité ces largesses²²⁵) pour créer à la Suède un parti, et lui indique qu'il croit celui de la régente²²⁶ plus fort que celui de la princesse Élisabeth ; il envisage même la mort du petit tsar et le couronnement de sa mère, dont les enfants à venir ne seraient plus que les successeurs. Cette hypothèse est renforcée par des confidences de Lestocq, qui affirme qu'Ivan VI est attardé sur le plan staturo-pondéral et mental, et pronostique sa fin prochaine²²⁷. Amelot recommande à son ambassadeur la plus grande circonspection vis-à-vis de Lestocq, dont il se défie beaucoup. Au contraire, Nolken croit aux chances d'Élisabeth, dont il connaît la popularité, surtout dans le peuple et les gardes ; il sent croître l'impatience de ses partisans, mais La Chétardie « voit trop d'inconvénients dans ses idées » et veut savoir jusqu'où la princesse est prête à

²²⁵ Mémoire de Le Dran. Mém et Doc Russie 3 fol. 344, 2 juillet 1740. Lestocq trouve cette somme insuffisante.

²²⁶ Déjà porteuse d'une nouvelle grossesse ; ce sera une fille, Catherine, née en 1741.

²²⁷ Sirio, tome 92, lettre 64, La Chétardie à Amelot, 28 février/11 mars 1741.

manifester sa gratitude (restitution de territoires). On conçoit d'ailleurs que les relations entre la grande-duchesse Anna et son Premier ministre n'aient pas été empreintes de chaleur et d'estime quand on lit les jugements du second sur la première²²⁸ :

Elle était naturellement fainéante et ne parut jamais au Cabinet ; et, lorsque je me présentais chez elle avec ce qui demandait quelque résolution, elle sentait son insuffisance et me disait souvent : « je voudrais que mon fils fût déjà en âge de régner ». Elle était naturellement salope²²⁹ et allait à la messe sans jupe de baleine... et jouait aux cartes dans les appartements de la « freile » Mengden avec [le frère du narrateur²³⁰], le marquis de Botta, Edward Finch, et surtout son favori, le comte de Lynar.

Elle ne fermait pas la porte de sa chambre à ce dernier, contrairement à ce qu'elle avait coutume de faire pour son mari. De toute manière, elle invitait régulièrement tous les diplomates, sauf La Chétardie.

Curieusement, ce dernier, qui devait contribuer à sa chute, parle d'elle sur un ton panégyrique bien différent de celui de Munnich, qui était le responsable de sa prise de pouvoir ; il écrit en effet à Villeneuve : « Nous goûtons une tranquillité singulière que l'on doit au bon ordre des choses et à la sagesse de celle entre les mains de qui se trouve actuellement la régence. Il ne s'est presque écoulé aucun jour qu'elle n'ait marqué par quelque nouveau bienfait²³¹ ». Malgré tout, l'ambassadeur note fidèlement les épisodes témoignant de la mésentente entre les membres du gouvernement, escomptant qu'elle facilitera ses activités subversives.

Alors que, pendant toute l'année 1740, Amelot modérait le plus qu'il pouvait les velléités de son ministre, en lui rappelant le danger qu'il y aurait à se mêler de la politique intérieure russe, et qu'il recommandait à la Suède la plus grande prudence, il commença en 1741 à prendre au sérieux le parti de la princesse Élisabeth. Il réalisait parfaitement que, même en cas de succès de celle-ci, le fait de devoir son trône à la Suède, et de lui avoir sacrifié des territoires, nuirait à sa popularité, d'autant qu'il imaginait qu'elle se contenterait d'être régente pendant la minorité d'Ivan. Pour la première fois, le 12 février 1741, il excita son ministre au lieu de le réfréner : « l'objet est si important qu'il semble que vous auriez pu vous prêter davantage aux insinuations de cette princesse... Sa Majesté Se fera un plaisir de contribuer au succès de ce qu'elle pourrait désirer²³² ». Quelques jours plus tard (16 février) il est encore plus percutant : « les vues du Roi se portent en entier au succès des vues de la princesse Élisabeth, et principalement lorsque la Suède a part à la révolution. Ainsi, vous ne devez pas hésiter à favoriser la réussite de son projet », tout en lui recommandant de ne pas

²²⁸ Munnich, B.C. *Ébauche pour donner une idée du gouvernement de l'empire de Russie*, Copenhague, 1774, 139-140.

²²⁹ Comprendre « négligée ».

²³⁰ Christian-Wilhelm de Munnich, futur grand-maître de la cour d'Élisabeth.

²³¹ **Annexe 67** BNF, Richelieu, *Manuscrit français 7197* fol. 207v°, La Chétardie à Villeneuve, 6 décembre 1740.

²³² **Annexe 87** Sirio, tome 92, lettre 49, Amelot à La Chétardie, 12 février 1741.

s'exposer. S'il se repose sur son envoyé pour ce qui regarde l'intérieur de la Russie, lui, Amelot, « n'oubliera rien pour porter les Suédois à aider la révolution, et même pour les mettre en état de tenter un coup de vigueur », ce qui veut dire entrer en guerre en force, c'est-à-dire avec 40 000 hommes, non compris leur flotte²³³, et par surprise, et « il serait à propos que la Suède parût avoir récupéré les provinces (perdues) plutôt en les conquérant que par une cession volontaire²³⁴ qui tournerait au déshonneur de la princesse Élisabeth ». Tel semble être aussi l'avis du Premier ministre suédois, comte de Guillenborg. Si l'on se souvient que, le mois précédent, Amelot ne croyait point aux espérances d'Élisabeth, c'est ce qui s'appelle un complet revirement. Mais il est vrai que le secrétaire d'État²³⁵ avait suivi l'évolution de son envoyé, qui, après avoir décrit Élisabeth comme faible et futile, découvrait soudain de la fermeté et de l'audace dans ses projets. Amelot se méfiait toutefois d'un piège tendu aux Suédois pour porter la guerre chez eux, à quoi La Chétardie répondait ne pas croire à un complot du gouvernement russe, mais qu'il n'était « pas impossible que la princesse Élisabeth réussisse sans le secours des Suédois » ; des manifestations ont d'ailleurs éclaté en sa faveur en province, mais le gouvernement empêche la diffusion de l'information. Amelot insiste au contraire sur la nécessité « qu'elle en ait l'obligation aux Suédois et au principal ressort qui les aura mis en mouvement, afin que les intérêts du Roi puissent en retirer le fruit qu'on en doit attendre²³⁶ ». Malheureusement, les ministres russes ont également compris qui était ce « principal ressort » et en font grief à La Chétardie. Quoi qu'il en soit, le général suédois Bodenbrock a déjà rassemblé un corps de troupe en Finlande. Le retard apporté à ces manœuvres, que notre ambassadeur déplore si vivement, s'explique à la fois par la conclusion de la paix de Belgrade, qui ayant débarrassé la Russie de son ennemi méridional, a ralenti les ardeurs belliqueuses de la Suède, et aussi par la forme de son gouvernement (diète composée de quatre ordres, États, comités) qui entraîne des délibérations souvent longues et indiscrettes.

2. Déclenchement de la guerre de succession d'Autriche

Fleury, inquiet au sujet des intentions de Frédéric II, avait accepté de lui envoyer Voltaire comme agent (pas très) secret, pour lui rappeler ses engagements, sans mission officielle toutefois (Voltaire lui écrira : « j'ai obéi aux ordres que Votre Éminence ne m'a

²³³ L'escadre comprenait 26 voiles, dont le vaisseau amiral, armé de 90 canons, était l'« Ulrique-Éléonore » ; malheureusement, avant même le début du conflit, on signale des maladies infectieuses sur les bâtiments.

²³⁴ Peut-être même pourrait-elle faire donner la Courlande à son duc légitimement élu en 1726, Maurice de Saxe.

²³⁵ Amelot fut, avec Fleury de Morville et Saint-Contest, un des rares secrétaires d'État qui ne fut jamais appelé au Conseil. Maurepas A. (de) et Bouland A. *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières*, Paris, Christian, 1996, page 16.

²³⁶ Sirio, tome 92, lettre 87, Amelot à La Chétardie, 18 avril 1741.

point donnés »). Il était arrivé à Rheinsberg, résidence du roi de Prusse, fin novembre 1740 ; celui-ci avait vite repéré le but de la mission et l'écrivain repartira six jours plus tard bredouille, sans être en mesure de fournir au ministre le moindre renseignement sur l'imminente invasion de la Silésie.

En effet un coup de tonnerre éclate, qui retentit dans toute l'Europe : le jeune roi de Prusse, après avoir fait un testament en faveur de son frère Guillaume, ayant le « souci de faire parler de lui », revendique des droits imaginaires (que lui-même qualifie de charlatanesques²³⁷) sur la Silésie, au prétexte que son arrière-grand-père, Frédéric-Guillaume, électeur de Brandebourg et duc de Prusse (de 1640 à 1688), avait renoncé à la principauté de Jägerndorf peu avant de mourir (1688) et l'avait échangée avec l'empereur Joseph 1^{er} contre le territoire de Schwiebus²³⁸ (devenu Świebodzin) entre Poznań et Francfort sur l'Oder. Le duché de Jägerndorf, comme celui de Troppau, appartenait actuellement à la famille Liechtenstein.

Frédéric II, enhardi par la passivité européenne face à son coup de force de Herstal, commence par avertir Marie-Thérèse (enceinte du futur Joseph II, qui naîtra le 13 mars 1741, et qui vient d'associer son mari à sa régence) qu'il ne l'appuiera pour la succession à ses États héréditaires et ne donnera sa voix pour l'élection à son époux qu'en échange d'une large concession territoriale en Silésie, puis il laisse entendre à son ambassadeur Botta d'Adorno (qui vient de quitter Petersbourg pour Berlin) que c'est pour protéger la reine de Hongrie²³⁹ contre Saxons et Bavares qu'il interviendra ; enfin il viole à la fois la Pragmatique sanction (signée par la plupart des puissances et qui garantissait à Marie-Thérèse les États héréditaires des Habsbourg) et le territoire de la Silésie en envahissant cette dernière le 16 décembre 1740 après un bal masqué qui ne masquait que ses intentions jusqu'à la dernière minute ; les armées en effet consacraient coutumièrement l'hiver à prendre des quartiers homonymes et non à se livrer à une invasion. Son argutie est qu'il n'entre pas en Silésie en qualité d'héritier (et respecte donc la Pragmatique), mais pour y faire valoir des prétentions indépendantes de celle-ci. L'auteur de l'*Anti-Machiavel* reconnaît que c'est la mort d'Anna Ivanovna qui l'a déterminé : « Les apparences », dit-il, « étaient que, durant la minorité du jeune empereur, la Russie serait plus occupée à maintenir la tranquillité dans son empire qu'à soutenir la Pragmatique sanction. » Il écrit, le jour même de l'agression, à son ministre Podewils : « j'ai franchi le Rubicon avec mes bannières au vent et mes tambours battants ». Valori commence sa lettre du 6 décembre par la description de la marche de

²³⁷ Arnold Berney, *Friedrich der Grosse*, Tübingen, 1934, p.123.

²³⁸ Bély L. *Les relations internationales en Europe, XVII^e-XVIII^e siècles*, Paris, PUF, 1992, p.493

²³⁹ Le mari de la reine et grand-duc de Toscane, François-Étienne, son ami, lui avait écrit pour lui demander son soutien.

l'artillerie et la termine par la relation du bal masqué²⁴⁰. C'est dans cette même lettre qu'il évoque la complicité du roi de Prusse avec François-Étienne et qu'il affirme que le roi de Pologne Auguste III céderait volontiers son royaume à Stanislas Leszczyński contre le soutien de Louis XV à ses ambitions impériales (ce ne sera plus le cas en 1745).

La guerre de Succession d'Autriche avait commencé.

3. Hésitations diplomatiques

La réaction du gouvernement français est l'étonnement (Amelot considère que la conduite du roi de Prusse est « incompréhensible », mais il n'est pour le moment pas question d'entrer en guerre, mais au contraire de rester passivement spectateur (sur le mont Pagnotte, en Picardie, comme avait dit Louis XV); celle du gouvernement russe (c'est à dire d'Ostermann, car Munnich est un admirateur du roi de Prusse) nous est rapportée dans une lettre d'Ivan VI à Frédéric II, datée du 16 décembre²⁴¹. Après des paroles aimables et l'accord pour le renouvellement de l'alliance défensive entre la Prusse et la Russie²⁴², l'enfant-tsar s'insurge contre l'attaque de la Silésie qui « anéantit l'équilibre de l'Europe »; il rappelle que la garantie donnée à la Pragmatique par ses prédécesseurs et ceux du roi de Prusse, engage leurs héritiers. Ivan lui fait donc « d'instantes remontrances » d'abandonner cette entreprise de boutefeux, et lui propose d'employer ses bons offices pour éviter la guerre. Ostermann ira plus loin, assurant Hohenholz, qui lui rappelait le *casus foederis* liant son pays à l'Autriche depuis le traité de 1726, que « la Russie ne lui manquerait pas²⁴³ ». Mais La Chétardie met en doute la véracité de ces engagements, tant à cause de la *fides graeca, nulla fides* que par la répugnance qu'aura la Russie à dégarnir sa frontière suédoise. Cette hésitation lui est d'ailleurs confirmée par le général Loewendahl²⁴⁴, au cours d'un dîner chez Mardefeld, où le futur vainqueur de Berg-op-Zoom fait valoir que la triple menace des Suédois, des Perses et des Ottomans, retiendra probablement la Russie de secourir la cour de Vienne, prudence que le marquis approuve évidemment, tout en insistant sur l'inanité des dangers suédois et turcs.

²⁴⁰ **Annexe 11** Corr. Polit. Prusse 112 fol. 218, Valori à Amelot, 6 décembre 1740. .

²⁴¹ Corr. Polit. Russie 34, fol. 330, Ivan VI à Frédéric II, 16/27 décembre 1740.

²⁴² Qui sera effectivement signée le 24 décembre 1740/4 janvier 1741, mais, dès le mois de mai, les ministres russes minimiseront sa portée dans toutes les cours de l'Europe (Sirio, tome 92, lettre 95, La Chétardie à Amelot, 22 avril/2 mai 1741).

²⁴³ Sirio, tome 92, lettre 27, La Chétardie à Amelot, 16/27 décembre 1740.

²⁴⁴ Sa femme, née Barbe-Élisabeth Szembek, qui avait été répudiée par le grand général de Pologne Jan-Clemens Branicki, sensible aux mortifications subies en qualité d'étrangère, regagnera sa Pologne natale en 1742. Son mari quittera la Russie peu après, de même que Keith et le fils de Lacy.

Pourtant un plan semble avoir été formé, combinant une attaque de la Prusse orientale par terre et une attaque par mer sur la Poméranie prussienne²⁴⁵.

Deux mois plus tard, une nouvelle lettre d'Ivan VI assure Frédéric II de son désir sincère de maintenir la bonne intelligence entre eux, à la condition de « ne pas déroger aux engagements qu'il a pris avec d'autres puissances²⁴⁶ », et regrette l'inefficacité de sa lettre précédente, tout en proposant derechef ses bons offices, conjointement avec ceux de George II, rappelant que ceux-ci eussent été plus faciles avant l'invasion du roi de Prusse. La cour de Vienne diffusera cette lettre auprès de tous ses ministres à l'étranger. Mais Marie-Thérèse réussit l'exploit de rassembler autour d'elle les Hongrois, jusque-là fréquemment rebelles, en prêtant à son avènement le serment du roi André II, qui confirmait les privilèges de la nation. « Elle était femme, elle était belle, elle était malheureuse et d'immenses corps de partisans se formèrent pour soutenir "notre roi Marie-Thérèse" (*Moriamur pro rege nostro Maria-Theresia*) sous le nom de pandours, de hussards, de tolpaches²⁴⁷ ». Le génie de Marie-Thérèse avait deviné comment on frappe au cœur d'une nation généreuse. Elle reçoit aussi un subside annuel de 300 000 livres sterling de la cour de Londres, mais refuse la souscription réunie par les femmes anglaises sous la direction de l'octogénaire Sarah Churchill, duchesse de Marlborough.

La politique turque mérite aussi d'être suivie puisque, devant les risques d'une attaque de Tamas KouliKhan²⁴⁸, le grand vizir Nisanci Haci Ahmed pacha vient d'être déposé, après un ministériat de deux ans (ce qui est une bonne performance), au profit d'Ali Hekkimzadé, qui avait déjà rempli ce poste en 1732²⁴⁹.

Quant à La Chétardie, l'agression prussienne est pour lui une occasion d'échafauder des plans complexes ; il imagine en effet que, si, comme il commence à le croire (lettre du 21 février/4 mars), la Russie remplit ses engagements vis-à-vis de l'Autriche²⁵⁰, Frédéric, nonobstant le différend qui l'oppose à la Suède sur la Poméranie²⁵¹, devrait s'allier avec cette puissance (voire avec le Danemark) pour assurer ses derrières, cependant que la France garderait ses frontières du côté du Rhin. Mardefeld a d'ailleurs demandé à La Chétardie d'agir sur Saint-Séverin afin de prolonger la diète de Suède. On peut considérer que le marquis a été un fervent promoteur de l'alliance prussienne, à laquelle son protecteur

²⁴⁵ Richard Lodge, *Russia, Prussia and Great Britain, The English Historical Review*, 1930,45,180, p.579.

²⁴⁶ Corr. Polit. Russie 35 fol. 250, Ivan VI à Frédéric II, 25 février/8 mars 1741.

²⁴⁷ Alexis, comte de Tocqueville, *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, Paris, Amyot, 1847, II, p. 440.

²⁴⁸ Ces risques s'avèrent, et le chah ravagea les faubourgs de Bagdad.

²⁴⁹ Joseph von Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, Istanbul, Isis, 2000, tome XV, page 30.

²⁵⁰ De fait, plusieurs régiments sont sur le point de partir pour Riga et Reval au printemps 1741. On sait que c'est le feld-maréchal Lacy qui les commandera mais ils sont destinés à se battre contre les Suédois.

²⁵¹ A la paix de Stockholm du 1^{er} février 1720, son père avait obtenu d'Ulrique-Éléonore les territoires au sud de la Peene, Friedland, Stettin, Goleniów, Kolberg (Kołobrzeg), les îles d'Usedom et Wolin, mais il lorgnait sur la Poméranie restée suédoise (Wismar, Stralsund).

Fleury était assez réticent, et qui sera accomplie le 4 juin 1741 (traité de Breslau entre Valori et Podewils) : « L'idée de s'allier avec le roi de Prusse... est due à M. de La Chétardie. On voit aussi que la Russie regardait dès ce temps-là le roi de Prusse comme un voisin dangereux²⁵². »

Si cette alliance avec la Prusse doit beaucoup à La Chétardie, son maître d'œuvre incontesté reste néanmoins Belle-Isle ; c'était lui le boute-feu de la guerre, lui qui y entraînait contre son gré le vieux cardinal, le Roi et la France. Il s'était présenté à Breslau deux semaines après la bataille de Mollwitz, et Frédéric II vainqueur l'avait fait lanterner plusieurs jours en espérant le mettre en compétition avec le ministre anglais, milord Hyndford, et en demandant à Podewils de le « cajoler à merveille »²⁵³. Quand enfin les deux hommes se rencontrèrent, à Mollwitz, le maréchal ne put obtenir le traité d'alliance qu'il sollicitait du roi de Prusse, et que celui-ci refusait, au prétexte que, sitôt cette alliance signée, il serait attaqué par les Anglais, les Hollandais, les Saxons, les Autrichiens et les Russes.

Le risque d'une conflagration générale avait déjà été renforcé par le traité de Nymphenburg (28 mai 1741) conclu, sous l'égide de la France, entre l'Espagne (représentée par Portocarrero, comte de Montijo) et la Bavière (par le comte de Törring), la première fournissant de substantiels subsides (800 000 livres d'emblée, puis des mensualités de 80 000 florins) et la promesse d'une opportune diversion des troupes espagnoles en Italie en échange de l'engagement de Charles-Albert de mettre ses soldats en campagne et de garantir, quand il serait empereur, le duché de Parme à don Philippe²⁵⁴. Frédéric II allait y adhérer bientôt. Belle-Isle, qui y représentait la France, commença par revivifier le traité conclu seize ans plus tôt, par lequel Louis XV s'engageait à soutenir Charles-Albert pour accéder au trône impérial, en adaptant ses subsides aux besoins du temps²⁵⁵ (deux millions de livres par an en sus des deux millions quatre cents mille fournies par l'Espagne).

Frédéric II désirait pourtant vivement l'alliance de la France, à condition que celle-ci se pliât à ses propres conditions²⁵⁶. C'est pourquoi, une semaine plus tard, par le traité d'alliance franco-prussien de Breslau signé le 4 juin entre Podewils et Valori, Louis XV accordait un secours de 25 000 hommes de troupes « auxiliaires » (puisque la France n'était pas en guerre) à Charles-Albert pour soulager les troupes prussiennes en Silésie par l'ouverture d'un second front danubien, tout en rassemblant sur la Meuse une armée de 40 000 hommes sous les ordres du maréchal de Maillebois. La seule contrepartie offerte par

²⁵² Mém. et Doc. Russie 1 fol. 174, 1740.

²⁵³ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, Dunker, 1879, I, 232.

²⁵⁴ Matthew Smith Anderson., *The war of the Austrian succession*, Pearson, Harlow, 1995, p. 97

²⁵⁵ Peter Claus Hartmann, *Karl Albrecht, Karl VII, glücklicher Kurfürst, unglücklicher Kaiser*, Ratisbonne, 1985, p. 178.

²⁵⁶ Tom Balding, *Frederick the great, king of Prussia*, Londres, Penguin books, 2016, p. 99.

Frédéric II était sa renonciation, au profit de l'électeur Palatin Charles-Philippe, âgé de 80 ans, à ses prétentions sur les duchés de Juliers et de Berg²⁵⁷ ; ceux-ci sont promis en effet à Charles-Théodore de Bavière, cousin de Charles-Philippe, qui doit épouser sa petite-fille et lui succéder à Mannheim. En échange Charles-Philippe assurait sa voix à Charles-Albert pour la couronne impériale,

Le vieil électeur palatin, qui devait obtenir pour ses héritiers l'abandonnement des droits du roi de Prusse aux États de Berg et de Juliers par la protection de la France, souhaitait plus que tout autre de voir le Bavaois sur le trône impérial.²⁵⁸

Le roi de Prusse, électeur de Brandebourg, qui avait fait miroiter aux Autrichiens la possibilité qu'il donnât sa voix à François-Étienne, duc de Toscane (voir ci-dessous) la promit aussi à l'électeur de Bavière, contre la garantie de ses conquêtes²⁵⁹, et le fit déclarer à Francfort par son ministre. Belle-Isle eut l'habileté (ou la flagornerie ? ou l'ironie ?) d'attribuer son succès au cardinal de Fleury, en lui écrivant : « Je fais mon compliment à Votre Éminence... d'une négociation qu'elle a conduite avec autant d'habileté que de sagesse... Elle fera rentrer les Russes dans leurs anciennes bornes, jamais ministère n'aura été plus glorieux avec autant de modération ». Fleury n'est pas dupe de ces éloges sirupeux et émet les plus grandes réserves, notamment sur la personne de Frédéric II : « la bonne foi et la sincérité ne sont pas ses vertus favorites ; il est faux en tout, même dans ses caresses, je doute même qu'il soit sûr dans ses alliances, car il n'a pour principe que son unique intérêt²⁶⁰ ». Cette réponse du cardinal de 90 ans démontre qu'il avait l'analyse psychologique, même à distance, encore très fine et que ses facultés intellectuelles étaient moins émoussées que sa vue ou son ouïe. Il prévoit d'ailleurs très explicitement la trahison du monarque prussien l'année suivante : « si l'Angleterre venait à l'appâter, il ne serait pas scrupuleux sur le prétexte qu'il pourrait imaginer pour se séparer de notre alliance ». Ce traité franco-prussien, quoique bancal sitôt les signatures apposées, avait une durée prévue de quinze ans, et Louis XV, plus loyal que son compère, lequel l'avait rompu à de nombreuses reprises (et dès 1742), attendit fidèlement sa date de péremption pour ne pas le renouveler ; et pourtant le traité de Versailles de mai 1756 avec Marie-Thérèse n'était-il que défensif alors que Frédéric II s'était lié dès janvier à son oncle George II par celui de Westminster !

Valori, qui avait eu de nombreuses conversations avec Frédéric, était tout aussi circonspect ; il écrivait à Belle-Isle, qui ne le suivit pas : « le roi de Prusse ne répond pas comme il faut et mon sentiment est de se retourner d'un autre côté pour n'être pas la dupe

²⁵⁷ Reed Browning, *The war of the Austrian succession*, New York, St Martin's Griffin, 195, page 58.

²⁵⁸ Voltaire, *Histoire de la guerre de 1741*, « Œuvres historiques », Pléiade, p. 1578.

²⁵⁹ Émile Bourgeois, *Manuel historique de politique étrangère*, I, les Origines, Paris Belin, 1892, page 349.

²⁶⁰ Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, I, 351.

d'un prince qui entame des négociations partout et croit opérer des merveilles en ne concluant nulle part... légèreté, présomption, orgueil et, j'ose le dire, fausseté sont la base de [son] caractère²⁶¹ ». Mardefeld n'en renouvellera pas moins, le 4 janvier 1741, un traité d'alliance avec la Russie qui, selon Nolken, ne préjudicierait en rien aux engagements de la cour de Petersbourg envers celle de Vienne. Le jeu des alliances est d'ailleurs complexe et par exemple, quand Botta, enfin arrivé à Petersbourg le 17 janvier 1741, avec le titre de plénipotentiaire, s'estime éconduit par Munnich, (le duc de Brunswick au contraire est inféodé à la cour de Vienne) il s'exclame que sa maîtresse Marie-Thérèse aura toujours la ressource, en cas de déception du côté de la Russie, de « se jeter dans les bras de la France²⁶² »; d'ailleurs il recherche l'amitié de La Chétardie et lui lit par exemple les propositions faites à la reine de Hongrie par von Gotter, ancien ambassadeur de Frédéric II à Vienne; en gros, elles consistent à la dédommager de la Silésie (le roi de Prusse se contenterait d'une partie de cette province) par deux millions de florins, son alliance, une aide pour trouver des compensations à cette perte, et sa voix à François-Étienne pour l'élection à l'empire²⁶³. Marie-Thérèse rejette ces propositions avec hauteur et, pour s'attacher Munnich, lui fait don du comté de Wartemberg en Silésie²⁶⁴. Cependant, Botta est surtout lié avec Finch et Lynar, au grand dam de La Chétardie et de Mardefeld. On peut d'ailleurs remarquer que, paradoxalement, les intérêts de Botta et de Nolken sont les mêmes, puisqu'aussi bien l'envoyé suédois appuie l'idée qu'un corps de 30 000 Russes parte secourir les Autrichiens, afin que la Suède « les trouvât de moins lorsqu'elle frapperait son coup ». Munnich, d'ailleurs, s'attache à rassurer les Suédois, et, notamment, il s'engage auprès de Nolken à lever l'interdiction de sortie des grains qui les gêne considérablement²⁶⁵.

La Suède, précisément, n'a pas été tenue au courant du traité de Breslau, et Amelot en donne les raisons :

« Je ne pense pas que Guillenborg nous reproche la communication tardive [de ce traité], mais comme les ennemis de la France pourraient par la suite nous en faire un grief, il est nécessaire que vous l'instruisiez que Frédéric II, ayant exigé comme première condition un secret inviolable, et étant de première importance pour la Suède même de s'assurer d'un prince qui était prêt à se livrer à un parti contraire²⁶⁶, nous n'avons pu en informer la Suède. Je vous ajouterai que de multiples incidents ont empêché longtemps que nous

²⁶¹ Corr. Polit. Prusse 115, fol. 197^v°, Valori à Belle-Isle, 7 février 1741.

²⁶² Sirio, tome 92, lettre 43, La Chétardie à Amelot, 17/28 janvier 1741.

²⁶³ Walter Elze, *Le grand Frédéric*, (traduit de l'allemand), p. 124, Paris, Gallimard, 1943.

²⁶⁴ Mais Frédéric rivalise de munificence, lui offrant sa propre bague de diamants, ainsi qu'une terre sur l'Oder pour son fils, et un brevet de colonel pour son gendre Maltzahn. *La Russie il y a cent ans*, ouvrage collectif, 1858, 108.

²⁶⁵ Corr. Polit. Russie 40, fol. 321 ^v°, La Chétardie à Amelot, 2/13 décembre 1740.

²⁶⁶ Pour récupérer la Poméranie suédoise.

puissions faire fond sur l'exécution de ce traité, et encore aujourd'hui il est nécessaire que le contenu en demeure secret, c'est ce que vous recommanderez au comte de Guillenborg²⁶⁷ ».

Finalement, Amelot chargera le comte de Tessin, quittant son ambassade de Paris, de faire porter la copie du traité à Stockholm ; Tessin s'étonne d'être informé en octobre d'un traité portant la date du 5 juin. Ce traité, tant désiré par La Chétardie, engageait la France dans une guerre longue, meurtrière et coûteuse, alors qu'elle n'avait rien à en espérer sinon la non-élection de François-Étienne, dans la crainte que ce prince falot ne prît prétexte de sa position à la tête du Saint-Empire pour revendiquer sa Lorraine natale (il était né à Nancy en 1708).

4. Activités extradiplomatiques de La Chétardie

En cette période cruciale, où toute l'Europe va basculer dans la guerre, La Chétardie tente de remplir son rôle d'espion. Il n'est pas le seul ; ainsi le frère de Guillaume Delisle, le professeur de géographie du Roi, Joseph-Nicolas Delisle, qui est cartographe en Russie depuis plus de quinze ans (il a été appelé par Pierre 1^{er} en 1725), et en conflit aigu avec Schumacher, secrétaire de l'Académie des Sciences de Petersbourg,²⁶⁸ envoie-t-il secrètement par la Suède à Maurepas ses cartes et manuscrits concernant ce pays²⁶⁹ ; il en a déjà envoyé dès 1731 plusieurs caisses au comte d'Ons-en-Bray, dans son laboratoire de Bercy. La Chétardie, lui, adresse à sa cour un état détaillé des forces russes (nombre de régiments d'infanterie, de dragons et de cuirassiers, avec leur nom, celui de leur commandant, leur emplacement, leur ordre de mission). Mais il a tendance à sous-estimer leur nombre, leur moral et leur armement : « les forces russes ne seraient pas aussi formidables qu'on tente de le faire croire... les dragons sont mal montés et mal armés,... toutes ces troupes ne seront point complètes et, même si elles l'étaient, les bataillons ne dépasseraient pas 600 hommes²⁷⁰, plusieurs régiments sont dans un état lamentable, les recrues inexpérimentées, les malades non secourus » et à exagérer l'épuisement extrême du pays. Il tire aussi des déductions peut-être hâtives de l'état déguenillé des soldats qu'on lui alloue pour sa garde afin de remplacer ceux des régiments qui ont reçu ordre de marcher : ils sont « très défectueux, ne sachant ni se tenir sur leurs jambes, ni manier les armes... et il serait avantageux de n'avoir que de semblables ennemis à combattre ». Ces

²⁶⁷ Corr. Polit. Suède 199 Fol.456 Amelot à Mondamert, 27 octobre 1741.

²⁶⁸ Simon Werrett, *The Schumacher affair, Osiris*, 2010. II, 25, p.116.

²⁶⁹ Corr. Polit. Russie 42 fol. 206 et 209, Delisle à Maurepas, 12 mars 1743.

²⁷⁰ **Annexe 91** Sirio, tome 96, lettre 27, La Chétardie à Amelot, 20 juin/1^{er} juillet, et lettre 36 du 7/18 juillet 1741.

soldats « défectueux » ont été envoyés pour tenir la garnison de Cronstadt, peu menacée. C'est donc en partie sur cette erreur d'appréciation que les Suédois se sont flattés d'une victoire facile, et La Chétardie porte là une lourde responsabilité. Il signale néanmoins que les retards des Suédois ont laissé aux Russes le loisir d'acheminer des renforts, et que les troupes d'élite ont été envoyées à Viborg, mais il affirme à Saint-Séverin que « les Suédois peuvent être sûrs qu'ils n'éprouveraient qu'une bien faible résistance dès qu'ils se présenteraient comme venant pour soutenir les droits de la descendance de Pierre 1^{er} ». Encore ce projet ne devrait-il pas paraître avoir été prémédité avant la déclaration de guerre pour échapper au reproche d'ingérence dans les affaires intérieures de la Russie. En tout cas, l'effet de surprise est manqué.

Parallèlement, son attention est détournée par un petit incident diplomatique, lié à la conduite inappropriée d'un de ses chanoines, Allégier, arrêté en état d'ivresse par la police pétersbourgeoise dans un mauvais lieu où il fait scandale (bris de vitres, rixe avec un sergent) après avoir « tiré de sa culotte ce que la modestie défend de nommer²⁷¹ » et cherché à séduire par ce truchement la femme d'un soldat « sans autre compliment » ; estimant le « droit des gens » violé, La Chétardie, tout en punissant le coupable (suspension de ses fonctions sacerdotales, eau et pain sec), obtient d'Ostermann, à force de récriminations, un châtement bien plus sévère pour les policiers qui ont arrêté l'ecclésiastique en commettant eux-mêmes plusieurs illégalités : conduite du récalcitrant à la police, rédaction d'un procès-verbal alors que son appartenance à l'ambassade exigeait qu'on l'y menât. Le sous officier, le caporal et le canonier responsables seront donc cassés, affectés « à la charrette » et condamnés par le conseil de guerre au supplice des baguettes²⁷² auquel ils échapperont cependant par la grâce de l'ambassadeur, qui veut faire connaître en même temps la sanction et le pardon, et que les punis viendront remercier de sa mansuétude en se prosternant...

Un (très relativement) illustre Français vient aussi au début de 1741 occuper l'ambassadeur ; celui-ci est en effet sollicité pour confirmer le décès d'un aventurier dont le duc d'Ancenis souhaiterait hériter ; il s'agit du duc de Falari, surtout célèbre parce que sa seconde épouse, née d'Haraucourt, avait... assisté aux derniers moments du régent dont elle fut la maîtresse en même temps que la Parabère. Le duc, né Gorge d'Entraigues (cousin du maréchal de Montmorency, mais dont Saint-Simon raille la boueuse origine), créé duc de Falari par Clément XI, arrêté pour dettes après son mariage, avait réussi à fuir en Espagne²⁷³.

²⁷¹ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 165.

²⁷² Il consiste à faire passer le supplicié entre deux rangs de soldats qui lui donnent tous des coups de bâton au rythme du tambour battu par un officier ; bien souvent, la mort s'ensuit.

²⁷³ Mathieu Marais, *Journal de Paris*, tome I, page 288, Publications de l'Université de Saint-Étienne

Après une existence mouvementée, il apparaît à Petersbourg, prétendant apporter à la régente des bijoux de la part de son père, le très turbulent Charles-Léopold de Mecklembourg.

Emprisonné, le rusé duc se fait donner du millet, attire à sa fenêtre les pigeons voyageurs et leur colle aux pattes des messages qui ne permettront pourtant pas d'obtenir sa libération, d'autant qu'on a annoncé sa mort dans un cachot (effective le 10 septembre 1740) ainsi que celle du duc de Mecklembourg (qui, lui, survivra jusqu'en 1747) dans le but, selon La Chétardie, d'empêcher son accueil par la régente sa fille. La Chétardie sera requis par le duc Paul-François de Béthune, capitaine des gardes du Roi²⁷⁴, de lui fournir un acte authentique de sa mort, car le duc, qui a épousé la sœur de Falari, veut récupérer ses biens en faveur de son petit-fils, le duc d'Ancenis. La Chétardie est d'autant plus soucieux de satisfaire le duc que son ami Belle-Isle est marié à Marie-Casimire de Béthune, veuve du marquis de Médavy, et dont la grand-mère avait été la sœur de Marie-Casimire de la Grange d'Arquien, reine de Pologne, et le grand-père, marquis de Béthune, ambassadeur en ce pays. Marie-Casimire et Paul-François étaient des cousins éloignés, le bisaïeul de l'une, Hippolyte de Béthune (1603-1665) étant frère du bisaïeul de l'autre, Louis de Béthune (1605-1681). Ces liens avec la Pologne expliquent peut-être que ce fût Belle-Isle, gouverneur des Trois-Évêchés, qui mit Stanislas Leszczyński en possession de ses États de Lorraine, d'autant que Louis Marie Victor de Béthune, son beau-père, était le chambellan du dit Stanislas à Lunéville²⁷⁵. En tout cas, Marie-Casimire cousinaït avec les Wittelsbach et, dès sa première lettre à Törring, Premier ministre de Charles-Albert de Bavière, Belle-Isle lui rappelle « les bontés infinies qu'il a reçu de son père (Maximilien II Emmanuel) et l'honneur qu'a Madame de Belle-Isle d'appartenir à sa maison²⁷⁶ ». Cette glorieuse extrace ne suffit pourtant pas à séduire Sophie-Wilhelmine, sœur du roi de Prusse, qui éreinte la maréchale d'une phrase : « bien qu'elle eût beaucoup d'entregent, son air me parut celui d'une soubrette et ses manières mesquines²⁷⁷ ».

On peut rappeler que Jean Paris de Montmartel, grand créancier de La Chétardie durant sa vie, et qui demandera la levée des scellés après sa mort, épousera (en troisièmes noces en 1746) Marie-Armande, sœur du marquis de Béthune, dont le beau-père était Jean de Boullongne, qui sera contrôleur général des Finances (1757-1759).

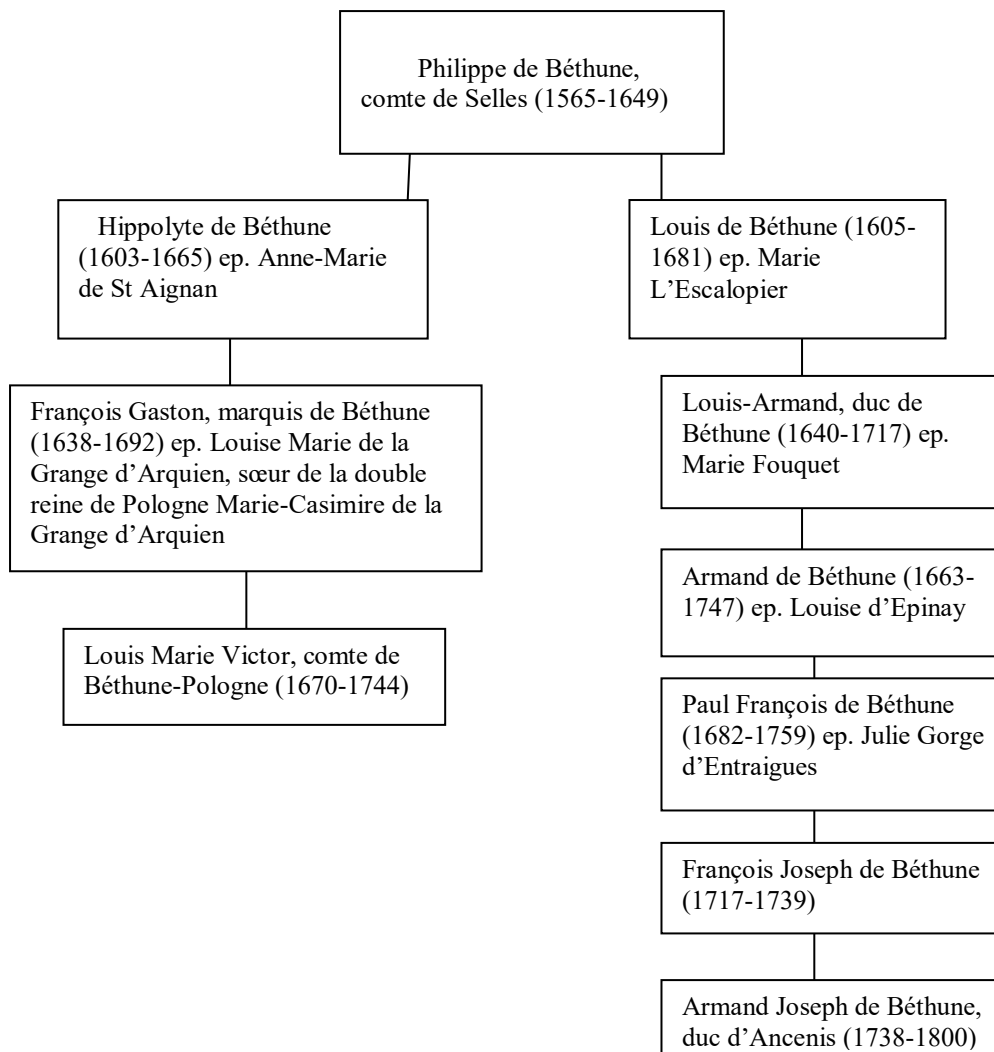
²⁷⁴ Bernard Hours. *Louis XV et sa cour*, Paris, P.U.F., 2002, p.162

²⁷⁵ Camille Rousset . *Le comte de Gisors*, Paris, Librairie Académique Didier, 1868, page 10.

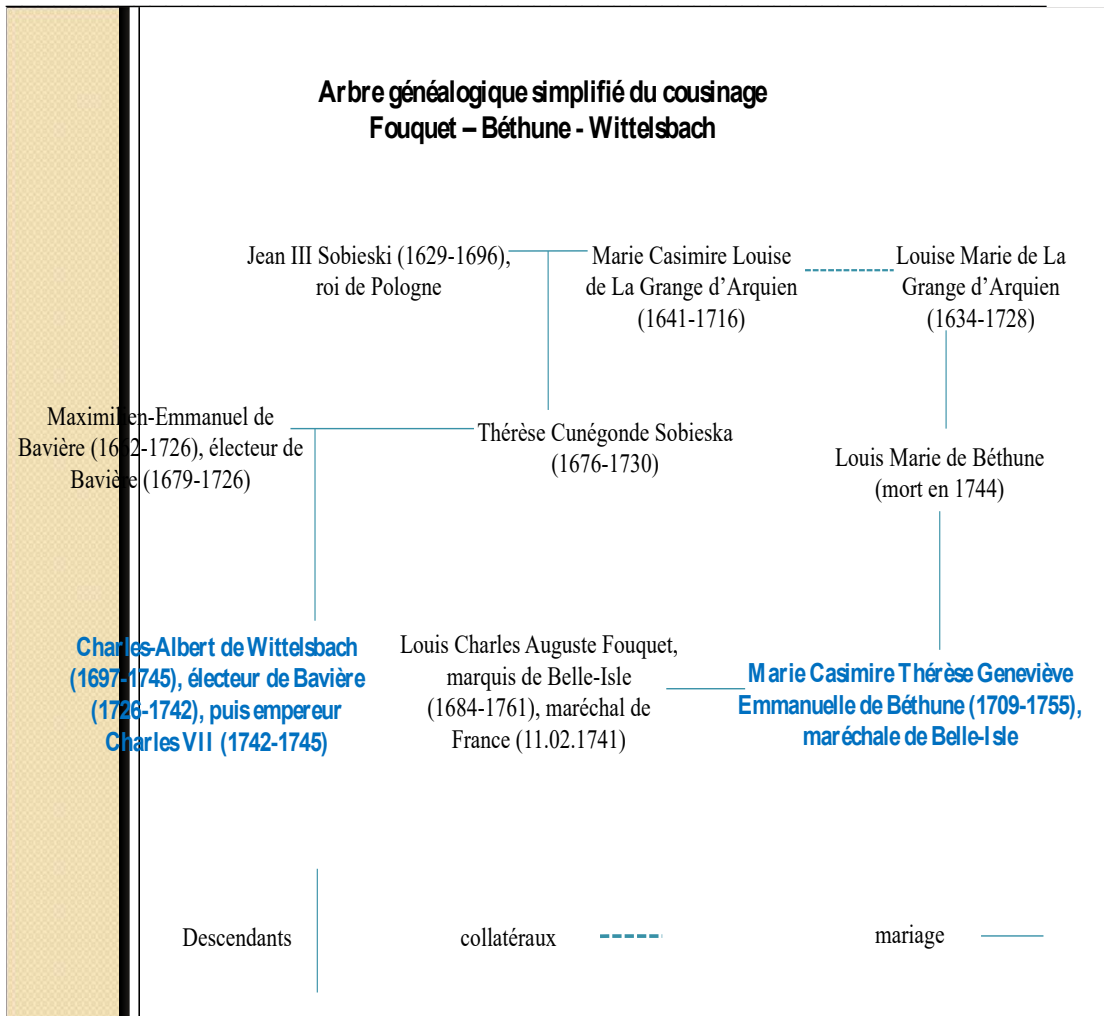
²⁷⁶ Correspondance Politique Allemagne 459, fol.3 Belle-Isle à Törring, 11 novembre 1740. En effet, la grand-mère paternelle de Mme de Belle-Isle (par Louis-Marie Victor de Béthune) était Marie-Louise de la Grange d'Arquien, sœur de Marie-Casimire, reine de Pologne, aïeule de Charles-Albert, qui était fils de Thérèse Sobieska.

²⁷⁷ Margrave de Bayreuth, *Mémoires*, Paris, Le temps retrouvé, 1967, page 573.

La famille de Béthune



Fouquet
Béthune
Wittelsbach



5. Évocation du rappel de l'ambassadeur

Les querelles de cérémonial empoisonnent la mission de La Chétardie, et, en particulier la question de son audience publique avec l'enfant-tsar ; les autorités russes (Ostermann et Munnich exceptionnellement réunis) n'ont rien négligé pour retarder cette audience (elle n'aura lieu qu'en été), ce qui aigrit d'autant plus le plénipotentiaire que Lynar a eu la sienne 24 heures après son arrivée et La Chétardie en est réduit à demander à plusieurs reprises un passeport pour dépêcher un exprès à Versailles afin de savoir s'il doit demander son rappel ; ce serait incompatible avec le soutien qu'il doit fournir à la princesse Élisabeth, mais dans une lettre à Saint-Séverin du 12 mai 1741, il évoque cette perspective avec plaisir, envisageant même, comme nous l'avons vu, de succéder à son ami à Stockholm. Il prévient que, jusqu'au retour de cet exprès, il ne paraîtra pas à la cour ni ne rencontrera la princesse. Louis XV confirme ce rappel dans une lettre au tsar²⁷⁸ (« Ayant jugé à propos de rappeler le sieur marquis de La Chétardie... »), le jour même où ce dernier lui annonce la naissance de sa sœur prénommée Catherine, en hommage à sa grand-mère maternelle, Catherine Ivanovna, sœur de la feuée tsarine ; l'enfant suivante, née en exil en 1743, s'appellera paradoxalement Élisabeth ! La naissance de Catherine sera l'occasion d'une nouvelle nasarde pour l'envoyé français, puisqu'elle lui sera notifiée par un simple capitaine et non par le grand maréchal Loewenwolde comme pour ses collègues. Contrairement à son frère, l'enfant aura un parrain, Charles Léopold de Mecklembourg, son grand-père maternel, et une marraine... la princesse Élisabeth, laquelle a manifesté sa reconnaissance en offrant un vase d'or à la mère et des boucles d'oreilles de diamants à la nouvelle-née qu'elle a tenue sur les fonts.

La lettre du Roi n'était cependant destinée à être expédiée que dans le cas où La Chétardie ne parviendrait pas à aplanir les difficultés de cérémonial qui l'entravent depuis la mort de la tsarine. Pour le cas où elles viendraient à disparaître (c'est à dire s'il obtenait une audience d'Ivan VI), le Roi écrit une lettre de créance à la régente dans laquelle il l'appelle ma cousine et lui dit: « Je n'ai rien recommandé de plus particulièrement au sieur marquis de La Chétardie mon ~~ambassadeur extraordinaire~~ ministre plénipotentiaire à la cour de mon susdit frère le tsar que de s'attacher en toutes occasions à vous faire connaître l'estime et l'affection sincères que j'ai pour vous ». Dans l'éventualité contraire, la lettre est libellée ainsi : « Je n'ai pas voulu prendre la résolution de rappeler mon ambassadeur extraordinaire... sans vous renouveler les témoignages de mes sentiments... » Ces formules cachent (mal)

²⁷⁸ Annexe 22 Cor. Polit. Russie 37 fol. 49, Louis XV à Ivan VI, 17 juillet 1741.

l'exaspération du souverain qui considère qu'en autorisant son ministre à prendre une audience particulière et secrète d'Ivan VI, il a fait preuve d'une condescendance extrême, et qui s'irrite de constater que le gouvernement russe « persiste à soutenir des prétentions qui n'ont point d'exemple dans aucune autre cour d'Europe²⁷⁹ ». Aussi, conditionne-t-il le maintien à son poste du marquis à la remise de ses lettres au seul tsar, et lui ordonne-t-il : « si, contre mon attente, on voulait vous obliger à adresser la parole à la régente... alors il vous faudrait quitter cette cour et je vous envoie des lettres de récréance pour prendre congé du tsar et de sa mère ». Il ajoute : « vous prendrez pareillement congé de la princesse Élisabeth, pour lui marquer la part que je prends à ce qui peut l'intéresser », clin d'œil marquant plutôt quelque désintérêt ; « quant au prince de Brunswick, je m'en remets à votre prudence d'en user avec lui comme vous l'estimerez pour vous séparer de cette cour le moins mal qu'il sera possible ». Amelot tente de tempérer un peu cette vivacité, car l'Europe est en guerre et il importe « d'éviter une mésintelligence trop marquée » avec la Russie. Mais La Chétardie, dont les rencontres avec Ostermann sont perpétuellement ajournées par ce dernier, est persuadé que le seul point sur lequel il est en convergence parfaite avec les ministres russes est celui de son éloignement souhaité. D'ailleurs, un nouveau camouflet lui est infligé quand, la régente, recevant les ministres étrangers à l'occasion de ses relevailles, il constate que tous, sauf lui, ont été avertis qu'on quitterait le deuil et qu'on se mettrait en gala, en conséquence de quoi lui seul est apparu en noir.

Le départ du ministre serait toutefois remis en cause par le coup d'État espéré qui propulserait Élisabeth sur le trône ; « dans ce cas », prévient Amelot, « vous devriez demeurer à Petersbourg, quand même vous auriez pris congé sous le gouvernement précédent²⁸⁰ ». La Chétardie s'étonne de cette invitation à rester en poste, expédiée le 20 août, et si contradictoire avec celle expédiée lors de l'ordinaire précédent : (« après votre départ, vous pouvez charger d'Allion de m'instruire de ce qui se passe en Russie »). Il demande même à Saint-Séverin, qui retourne à Paris, de « faire sentir à la cour toute l'étendue du sacrifice » qu'il fait en demeurant à Petersbourg.

6. Disgrâce de Munnich

²⁷⁹ Sirio, tome 96, lettre 41, Louis XV à La Chétardie, 20 juillet 1741, Versailles. Cette intransigeance paraît excessive, dans la mesure où, pendant la minorité du Roi, les ministres étrangers à Paris avaient des lettres de créance auprès du duc d'Orléans.

²⁸⁰ Corr. Polit. Russie 37 fol. 198, Amelot à La Chétardie, 20 août 1741.

Un nouveau bouleversement survient en Russie le 15 mars ; « l'homme fort » du gouvernement, feld-maréchal, Premier ministre, directeur du Génie, directeur du canal de Ladoga, directeur des milices d'Ukraine, etc., qui avait déjà laissé les Affaires étrangères à Ostermann, de moins en moins soutenu par Anna Leopoldovna, démissionne en alléguant son âge (56 ans) et des raisons de santé (malgré son exil pénible de vingt ans en Sibérie, il vivra encore 26 années), mais c'était bien une disgrâce que l'on revêtait des apparences d'une retraite. Il aurait, selon Bain, amassé plus d'argent pendant son court ministériat, que Biren pendant les sept premières années de sa faveur²⁸¹. Cet auteur affirme aussi que c'est sa proximité avec Julie Mengden (dont une sœur avait épousé son fils) qui lui a évité l'exil immédiat au-delà de l'Oural (ce sera cependant son lot après le coup d'État d'Élisabeth). Non seulement cette démission est acceptée (et c'est son fils, comte de Munnich, non plus enveloppé dans sa disgrâce que son frère le baron, qui le lui annonce), et notifiée au son du tambour à tous les carrefours²⁸², mais on intime l'ordre aux gardes Preobrajenski de ne plus le reconnaître pour leur colonel (il perd ainsi la « plus belle fleur de son jardin »). Le meilleur allié de la Prusse vient de s'effondrer : Frédéric lui avait écrit le 30 janvier en espérant que « la cour de Vienne aura égard à la médiation dont vous voudrez bien vous charger²⁸³ ». Il semble que le feld-maréchal ait été poussé à la démission à la suite du traité, soutenu par l'Angleterre, le Hanovre et les Provinces-Unies, et signé à Dresde entre Autriche et Saxe, par lequel ces États se proposaient de faire la guerre au roi de Prusse, de le dépouiller du Brandebourg et de lui reprendre la Silésie²⁸⁴. Ce pacte, envoyé à Petersbourg par les soins de Keyserling, ministre de Russie très en faveur à Dresde, avait été approuvé par Ostermann, Brunswick, Golowkine et Tcherkassky, qui persuadèrent la régente d'y adhérer. Munnich, partisan d'un compromis entre Prusse et Autriche²⁸⁵, s'y opposa avec des arguments convaincants (caractère récent des accords signés avec la Prusse, menace suédoise, épuisement de la nation après quarante ans de guerres). Mais le feld-maréchal, malgré les services rendus, ne faisait pas le poids devant le jeune gandin Lynar, envoyé de Saxe, qui fascinait la grande-duchesse. Même la princesse Élisabeth, (qu'Amelot trouve « froide » et dont la conduite l'étonne, l'inquiète et l'impatiente dans chaque lettre), bien qu'elle détestât Munnich, reprocha à sa cousine sa faiblesse et l'avertit qu'on l'accuserait d'ingratitude. Cette démission ressemble d'autant plus à une disgrâce que les fidèles de Munnich comme les

²⁸¹ Bain R.N. *The daughter of Peter the great*, Westminster, Constable & C^o, p. 35 et 41 n.1.

²⁸² Anna Leopoldovna s'en est excusée et lui a proposé des dédommagements.

²⁸³ Melchior Vischer, *Munnich*, Frankfurt Societäts-Verlag, 1938, pp.559-560.

²⁸⁴ Dans ce partage, la ville de Hildesheim, au sud de Hanovre, serait attribuée à cet électorat, donc à George II.

²⁸⁵ Francis Ley, *Le maréchal de Munnich et la Russie au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1959, p. 151. Il est intéressant de remarquer que ce sont les mêmes raisons (inclination pour la Prusse aux dépens de l'Autriche) qui motiveront, quarante ans plus tard, la démission de Panine.

généraux Dewis et Stoffeln, seront inquiétés, voire torturés pour obtenir d'eux des aveux qui pourraient perdre le feld-maréchal.

Amelot ne se contente plus d'exiger que la princesse s'engage à rétrocéder des territoires, il veut désormais « qu'elle et son parti [promettent] de seconder la Suède au moment où celle-ci fera entrer ses troupes en Russie²⁸⁶ », faute de quoi elle ne « pourra pas espérer approcher du trône », c'est à dire qu'il lui demande de se rendre coupable de haute trahison. La circonspection de la jeune femme s'explique pourtant, non par de la perfidie comme le pense Amelot, mais à la fois par son souci de ne pas insulter l'avenir en entachant sa réputation, et par la crainte d'encourir, ainsi que ses complices, d'épouvantables châtements²⁸⁷. Sa terreur augmente de jour en jour et La Chétardie note, en août 1741, « qu'il faut renoncer à user de la volonté qu'elle avait marquée, tant que la situation présente subsistera ». Aussi est-il de plus en plus partisan de voir les Suédois « donner le signal ». Il imagine qu'une fois Élisabeth sur le trône, elle éloignerait les étrangers, ferait de Moscou sa capitale, négligerait encore plus sa marine, et ramènerait la Russie dans sa barbarie pré-pétrinienne. Poursuivant ses chimères « à la Perrette », le ministre plénipotentiaire voit la Russie soustraite à la tyrannie des Anglais et le commerce de la France prospérer « sur la ruine de celui de la nation britannique ». Ses instructions prévoyaient d'ailleurs de tenter de « réformer le tarif de 1724, qui a rendu tout commerce impraticable avec la Russie, afin de balancer et diminuer le commerce des Anglais dans le Nord ²⁸⁸ ». Des hommes tels que Charles Dutot, l'un des inspireurs du cardinal Fleury, regardent en effet le commerce comme la source de toutes les richesses paisiblement obtenues ; le premier rend hommage au second et rétorque en même temps à Jean-François Melon, ancien secrétaire de John Law, qui défendait des principes opposés dans son *Essai politique sur le commerce* (1734) :

la stabilité de la monnaie dans les dix dernières années mérite qu'on bénisse ce ministère ; je prouverai l'avantage solide et continu que procurent l'uniformité et la stabilité que le gouvernement actuel a si sagement maintenues dans cette mesure, depuis l'arrêt du 15 juin 1726 jusqu'à présent 1736. Ce qui nous montre que ce gouvernement, qui est aussi équitable qu'il est éclairé, a pour maxime qu'il ne faut pas plus toucher aux monnaies qu'aux autres mesures

écrit-il dans ses « *Réflexions politiques sur les finances et le commerce* », parues en 1738, et dédiées à Kersseboom, ancien chef de la délégation des Provinces-Unies au congrès de Soissons (1728).

²⁸⁶ Sirio, tome 96, lettre 13, Amelot à La Chétardie, 1^{er} juin 1741.

²⁸⁷ A l'un des ses officiers affidés, rencontré dans un jardin, et qui la pressait : « Matriochka, nous sommes prêts, et n'attendons que vos ordres », elle répondit : « taisez-vous, au nom de Dieu et craignez qu'on ne vous entende ».

²⁸⁸ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, VIII, p.349.

Quoi qu'il en soit, cette « succession de révolutions subites et successives » fait rêver La Chétardie à la prochaine, dans laquelle il compte s'impliquer ; il s'interroge aussi sur l'incidence de la disgrâce de Munnich sur le conflit attendu avec la Suède, d'autant qu'il n'y a, selon lui, personne digne de le remplacer sur le plan militaire (mais on préférera subir des défaites que de le remettre en place) ; il écrit d'ailleurs²⁸⁹ à Amelot : « la retraite de Munnich enlève de la force aux troupes russiennes ».

Cette disgrâce réjouit en tout cas le marquis de Botta, qui voit son ami Ostermann, si sincèrement dévoué à la maison d'Autriche, enfin seul aux commandes²⁹⁰. Le vice-chancelier Golowkine, qui faisait rapport à Ostermann de tout ce qui se disait dans les conseils, « lui est trop lié pour ne pas courir la même carrière²⁹¹ », et l'envoyé français pourra écrire que, dorénavant, Ostermann, sans favori à ménager ni opposition à redouter, est « le véritable tsar » ; on le soupçonne même de vouloir faire changer de religion, afin de le placer sur le trône, son poulain Antoine-Ulrich de Brunswick, en mésintelligence ouverte avec son épouse (les conseils ont lieu dans son appartement et non dans celui de la régente).

Élisabeth supporte d'autant plus mal cette toute-puissance d'Ostermann qu'elle se souvient qu'il devait sa fortune à sa mère Catherine 1^{re}, qui avait été tour à tour la maîtresse, l'épouse, la veuve et le successeur de Pierre 1^{er} ; c'est sous son règne qu'il était devenu en 1726 le quatrième des sept membres du conseil secret, derrière Menchikov, Apraxine et Golowkine mais devant Golitzine, Tolstoï et Charles-Frédéric de Holstein-Gottorp, gendre de l'impératrice, même si sa nomination à la vice-présidence du collège des Affaires étrangères datait de 1723, suite à l'arrestation et au bannissement (auxquels il avait contribué par sa délation) de son supérieur et bienfaiteur Chafirov²⁹². Elle connaît aussi les pots-de-vin qui lui ont été versés par l'Angleterre et par l'Autriche pendant presque tout le règne de Charles VI. La Chétardie, pour sa part, n'ignore pas la responsabilité du ministre dans les obstacles élevés devant Stanislas Leszczyński avant et pendant la guerre de Succession de Pologne, ou dans la façon dont ont été traités son collègue le marquis de Monti, son secrétaire Tercier et les bataillons français. Leurs rancœurs s'additionnent et leurs forces se conjuguent contre le tout-puissant ministre ; une fois encore, la roche tarpéienne est près du Capitole.

²⁸⁹ Sirio, tome 92, lettre 87, page 492, La Chétardie à Amelot, 18 avril 1741.

²⁹⁰ Au cours de sa longue carrière, Ostermann avait toujours été en délicatesse avec ses collègues ou supérieurs, qu'il s'agit de Chafirov, de Menchikov, de Loewenwolde, des Dolgorouki, de Biren ou de Munnich.

²⁹¹ Mém. et Doc. Russie 9 fol.127

²⁹² Klueting Harm und Edeltraud, *Heinrich, Graf Ostermann*, Bochum, 1976, p. 61.

7. Inflexion de la politique française jusqu'à la bataille de Mollwitz

La Chétardie, ayant jeté sa circonspection aux orties, milite à présent pour que la Suède « frappe un grand coup avec des forces considérables... pour se promettre un succès heureux ». Parallèlement, il intervient auprès de Villeneuve à Constantinople pour que les Turcs s'accrochent une bonne fois avec Tamas Koulikhan, afin que les Russes ne puissent se flatter d'une diversion de ce dernier contre la Porte. En mai 1741, Villeneuve quitte son ambassade où il est remplacé par le marquis Michel-Ange de Castellane et ce dernier est aussitôt confronté aux reproches que s'adressent mutuellement Roumiantsev, l'ambassadeur russe, et Nisanci Hacı Ahmed pacha, le vizir ottoman. La contestation porte sur le non-démantèlement d'Azov que les Russes font dépendre, contre la lettre du traité de Belgrade, de la reconnaissance par le grand seigneur du titre d'empereur (que la Porte donne à Louis XV) à accorder au tsar et aussi de la fixation des nouvelles limites entre les deux pays, et de la restitution bilatérale des esclaves, ce qui crée une méfiance réciproque bien que les Turcs aient proposé de fournir les bâtiments pour transporter lesdits esclaves à Azov. Dans sa première lettre à La Chétardie, Castellane prend parti contre les Russes « qui réclament des conditions que le traité n'autorisait pas et que la Porte avait raison de regarder comme aussi contraires à son honneur qu'à ses intérêts ». Ostermann lui répondra en août que « le règlement des limites traîne depuis dix-huit mois, et qu'il semble que la Porte cherche à l'éluder », comme la libération des captifs, ce qui explique le retard au démantèlement de la forteresse d'Azov. En ce qui concerne les prisonniers ottomans, aucun n'a été remis à Emin Mehmed pacha, en dépit de promesses contraires, au prétexte peu crédible qu'ils auraient tous demandé à embrasser la religion orthodoxe.

La Chétardie est même écarté de certaines tractations secondaires ; par exemple, quand un armateur espagnol a fait la prise d'un vaisseau marchand russe chargé de 2 000 quintaux de morue, c'est Cantemir qui est chargé de réclamer à l'ambassadeur espagnol en France la restitution de la cargaison.

La chute de Munnich ne fut pas l'occasion de faveurs ni de gratifications en série ; tout au plus certains prisonniers (tel le général Uxkuhl, Suédois au service de la Russie, partisan d'Élisabeth et qui mourra dans six mois à Wilmanstrand en combattant ses compatriotes) sont-ils libérés et le prince de Brunswick est-il « choisi » pour lieutenant-colonel par les officiers des gardes Preobrajenski, en même temps qu'il reçoit le titre de généralissime et la direction du corps des cadets. C'est l'autre feld-maréchal, Pierre Lacy, 63 ans, d'origine irlandaise, blessé à Poltava, qui va remplacer son collègue (né en Oldenbourg).

Cependant, la neutralité française (la politique de l'observation depuis le mont Pagnotte) faiblit, face à la pression de « l'opinion », c'est-à-dire de quelques nobles exaltés, à la tête desquels se situe Belle-Isle, petit-fils de Fouquet, qui vient d'être élevé (11 février) à la dignité de maréchal de France, mais dont « la politique anti-autrichienne relevait plus du schéma identitaire que de la sagesse diplomatique de Fleury »²⁹³. Malgré les réticences du prélat²⁹⁴, le bouillant maréchal est parti le 4 mars pour se rendre à la diète de Francfort en qualité d'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi, dans le but de déterminer les électeurs de Mayence, Philippe-Charles d'Eltz, qui est aussi archichancelier de l'empire, de Trèves, François de Schönborn, et de Cologne, Charles-Auguste de Bavière, à voter pour donner la couronne impériale à Charles-Albert, électeur de Bavière et frère du dernier cité. L'archevêque de Trèves a été le dernier à accepter de donner sa voix à Charles-Albert, en septembre, et cette décision, bien que tardive, réjouit Belle-Isle, qui n'y est pas étranger. Parmi les princes de l'empire non électeurs, la France compte de nombreux « clients » et, par exemple, M. Haaren, qui parle au nom de la Suède pour la partie de la Poméranie qu'elle possède encore dans l'empire²⁹⁵ (Wismar, Rostock, Stralsund, l'île de Rügen), doit agir de concert avec le maréchal-duc. Le marquis d'Argenson anticipe, un peu prématurément, la fin de l'empire romain-germanique :

On ne doute pas, à présent, de notre traité avec la Prusse et la Bavière, pour dépouiller à frais communs la reine de Hongrie, et pour revêtir l'électeur de Bavière de la dignité impériale, quoiqu'il fût tout à souhaiter qu'il n'y eût plus que des rois en Allemagne.....J'ajouterai à cela que la reine de Hongrie elle-même, voyant que son époux ne peut être empereur, sera charmée qu'un autre ne le soit pas : ainsi s'abolira cette dignité incommode qui s'était perpétuée depuis Charlemagne, et qui tyrannisait également par ses droits l'Allemagne et l'Italie, qui offusquait la grandeur de notre monarchie, quoiqu'elle fût sortie de nous, et qu'elle eût été inventée pour décorer l'empire des lys²⁹⁶.

Le faste des équipages du récent maréchal était princier, mais surtout il outrepassa outrageusement les consignes données par Fleury. Belle-Isle était un ami de la Chétardie, qui lui avait écrit naguère : « Si les choses tournaient avantageusement pour moi, ma satisfaction serait complète si j'avais le plaisir de servir sous vos ordres²⁹⁷ ». Les événements d'Europe ont obligé la France à faire revenir ses escadres des Caraïbes, et les Autrichiens se flattent que cela libérera les vaisseaux anglais qui pourront filer en Baltique combattre la marine suédoise,

²⁹³ Yves Combeau, *Louis XV, l'inconnu bien-aimé*, Paris Belin, 2012, page 93.

²⁹⁴ Le cardinal se souvenait de la participation de Belle-Isle (et de Le Blanc) au complot ourdi contre Dubois, destiné à lui substituer le jeune duc de Chartres, âgé de 17 ans. Campbell P. *Power and politics in old regime France*, Londres, Routledge, 1996, page 58.

²⁹⁵ A ce titre, il n'a qu'une voix dans le collège des princes ; s'il parle au nom de la Suède, co-garante des traités de Westphalie avec la France et en union avec elle, sa considération sera plus importante.

²⁹⁶ Marquis d'Argenson, *Journal du règne de Louis XV*, 5 septembre 1741.

²⁹⁷ Service Hist. Défense A1 2768 fol. 3 La Chétardie à Belle-Isle, 4 janvier 1734. Belle-Isle avait 20 ans de plus que lui.

mais cette mer n'est plus praticable aux vaisseaux de guerre à partir de septembre²⁹⁸. L'une des missions de Belle-Isle consistait à empêcher la reconnaissance de M. de Brandau, qui prétendait être regardé comme représentant l'électeur de Bohême, ce qu'il fallait empêcher, car ce vote était crucial pour l'élection de l'empereur ; Belle-Isle, malgré l'opposition de Bernstorff, envoyé danois à Francfort, cherche à faire reconnaître Brandau comme ambassadeur de la reine de Hongrie, donc étranger à l'empire, au même titre que le nonce du pape. Saint-Séverin doit donc obtenir de Guillenborg qu'il donne instruction à son envoyé, le comte d'Haaren, de se conformer à l'attitude de Belle-Isle et non à celle du danois Bernstorff, d'autant que la France et la Suède sont conjointement garantes, depuis Westphalie, des droits et prérogatives du collège électoral. Si cela est obtenu, il ne manquera que deux électeurs : celui de Hanovre, George II, représenté par M. de Hugo et l'armée de Westphalie l'intimidera suffisamment pour obtenir son suffrage ; quant à celui de Saxe, Auguste III, il se fait représenter à Francfort par Poniatowski, puis par Saul, et vend sa voix, la huitième et dernière, contre la Moravie et un couloir de Haute-Silésie, ce qui le met en conflit avec Frédéric II, après avoir aussi réclamé Berg et Juliers, ce qui complique ses rapports avec Charles-Philippe de Neubourg, électeur palatin.

Il finit par y renoncer et par proposer ses canons pour assiéger Prague. Son envoyé Stanislas Poniatowski a aussi beaucoup insisté sur une médiation française pour ramener la paix entre Russie et Suède ; d'ailleurs il doit se rendre incessamment à Paris. Quant au malheureux Brandau, dont la voix n'a pas été reconnue comme valable pour l'élection, il est contraint de quitter le palais de Bohême à Francfort, après avoir vendu ses meubles et ses chevaux²⁹⁹. La situation britannique paraissait précaire et Horace Walpole pouvait écrire en septembre 1740 à Robert Trevor, vicomte Hampden, envoyé extraordinaire de Sa Gracieuse Majesté aux Provinces-Unies, « nous pouvons peut-être sauver notre île en ne nous opposant pas aux conquêtes continentales de la France³⁰⁰ ».

Le roi de Prusse, ayant, comme il l'écrit, « franchi le Rubicon », se présenta dans la province conquise comme un libérateur, « cherchant à la garantir contre l'irruption d'un tiers » (tacitement saxon) et comme un protecteur des protestants (plus de la moitié de la population, surtout en Basse-Silésie, au nord de la Neisse) contre l'oppression des Habsbourg. La frontière entre la Silésie et le Brandebourg n'étant pratiquement pas gardée, il ne lui fut pas difficile, malgré le mauvais temps et les chemins détremés, d'avancer dans un pays quasiment sans défense (le général autrichien Browne, n'ayant que 2 000 soldats (en dehors

²⁹⁸ Corr. Polit. Suède 199 fol.9v° Saint-Séverin à Amelot, 23 juin/4 juillet 1741.

²⁹⁹ Vicomte de Fleury, *Le secret du maréchal de Belle-Isle*, Paris, Firmin-Didot, 1934, p. 303.

³⁰⁰ Papiers Trevor, 23, cité par Jérémy Black, *Natural and necessary enemies*, Londres, 1986, page 42.

de ceux des garnisons de Glogau, Brieg, etc.) à opposer aux 28 000 recrues de Frédéric, esquiva le combat frontal et, ne pouvant tenir Breslau, entreprit de se retrancher derrière la plus forte place de la province, Neisse (Nysa). La citadelle de Glogau (Głogów), la plus septentrionale de la Basse-Silésie, bien que délabrée (comme toutes les autres, sauf Neisse), résista plusieurs jours au blocus, puis au siège des hussards du prince Léopold d'Anhalt-Dessau, mais finalement en mars le général autrichien Franz Wenzel von Wallis dut capituler, ce qui rendait la navigation sur l'Oder libre pour les acheminements prussiens (notamment d'artillerie). Cet événement fit forte impression dans les chancelleries.

Cependant, la première grande bataille de la guerre eut lieu le 10 avril, à Mollwitz. Situé à une dizaine de lieues au sud-est de Breslau (Wrocław), ce petit village enneigé est le témoin de l'affrontement qui voit la défaite de Neipperg, ce « général tiré de prison pour être mis à la tête d'une armée », aussi malheureux ici que deux ans auparavant à Krotzka contre les Turcs. Malgré la bravoure et le sacrifice du général autrichien Römer et de ses cavaliers, malgré les maladresses du prussien Schulenburg, qui y laissera la vie, et de Frédéric II lui-même, qui les confessa dans ses Mémoires, et quittera le champ de bataille, la victoire, longtemps hésitante, revient *in fine* aux Prussiens du maréchal Schwerin et de Kalkstein, cependant que Neipperg repliait les restes de son armée sur Grottkau (Grodzów). Cette victoire prussienne, qui était en fait celle posthume de Frédéric-Guillaume, eut à la fois des conséquences tactiques (la cavalerie prussienne s'était révélée beaucoup moins efficace que l'infanterie et dut être complètement réorganisée), stratégiques (capitulation de la forteresse de Brieg [Brzeg], rendue par le général autrichien Piccolomini alors qu'il n'y avait aucune brèche dans ses ouvrages³⁰¹) et un important retentissement diplomatique, les « soutiens potentiels » de Marie-Thérèse, comme la Saxe ou la Russie, devenant plus réticents à concrétiser leurs engagements (le traité du 14 avril entre les trois pays a été signé avant que la victoire prussienne ne soit connue) et les va-t-en-guerre, en France notamment, se sentant confortés. La Saxe a d'ailleurs dépêché à Paris le comte Stanislas Poniatowski, castellan de Cracovie, ancien compagnon de Charles XII à Poltava et de Stanislas Leszczyński à Dantzig, mais marié à une Czartoryska, père du futur dernier roi de Pologne, trône auquel il avait lui-même postulé à la mort d'Auguste II³⁰². C'est un ennemi avéré de Frédéric II. Or, Cantemir aurait rapporté que, Poniatowski se tenant derrière le fauteuil de la reine Marie Leszczyńska à Versailles, celle-ci lui aurait dit : « Est-ce que vous ne songez pas à faire d'Auguste III un roi

³⁰¹ Valori pense que les Prussiens auraient échoué dans leur assaut pour l'emporter.

³⁰² Gilles Perrault, *Le secret du Roi*, Paris, Livre de poche, Fayard, 1992, tome I, page 43

de Bohême et à inviter mon père à retourner en Pologne³⁰³ ? » Si l'anecdote est exacte, elle démontre que l'ambition et l'amour de son pays n'avaient pas quitté la reine de France. Quant à Frédéric II, enivré de contrôler tout le cours de l'Oder, il confia l'administration de sa nouvelle province à Ludwig Wilhelm, fils de Christian-Ernest von Münchow, l'homme qui avait présidé la chambre de guerre de Cüstrin (Kostrzyn) assemblée pour le juger, mais qui lui avait fait livrer des « delikatessen » pendant son emprisonnement. Ce choix s'avéra bon, le nouveau gouverneur recrutant les *Landräte* dans les rangs de la noblesse locale, afin d'intégrer au mieux les élites silésiennes aux intérêts prussiens³⁰⁴.

Parallèlement, dans la « guerre de l'oreille de Jenkins », on annonce la prise de Carthagène des Indes par l'amiral Vernon et le général Wentworth, des médailles sont frappées à Londres, des gravures montrent le commandant espagnol don Blas de Lezo agenouillé devant son supposé vainqueur (posture difficile à assumer par un homme qui avait perdu sa jambe gauche au combat de Velez-Malaga, en août 1704) ; c'est également la nouvelle d'une victoire qui arrive à Petersbourg, réjouissant la colonie anglaise avant que la vérité n'éclate, révélant l'humiliante défaite des Britanniques, qui, malgré leur immense supériorité numérique, ont perdu 18 000 hommes et ont dû rembarquer piteusement vers la Jamaïque (juillet 1741). La Chétardie ajoute que la cour de Petersbourg a eu « du mal à dissimuler sa consternation ».

C - La marche à la guerre entre Russie et Suède

1. Ambitions matrimoniales du prince de Conti

La princesse Élisabeth refusait toujours avec la même constance de signer le papier qui liait l'intervention des forces suédoises et la reconnaissance qu'elle devait leur marquer en leur restituant une partie des provinces baltes conquises pendant la grande guerre du Nord. Nous avons vu que, de Biren à Louis-Ernest de Brunswick, les soupirants ne lui avaient pas manqué (plus nombreux encore étaient les galants qui n'aspiraient pas à sa main...) Elle s'était crue fiancée à Louis XV, au duc de Chartres, fils du Régent, à Maurice de Saxe et l'avait été effectivement au prince Charles-Auguste de Holstein, décédé prématurément de la variole en 1727. Or, au début de 1741, un nouveau prince français se met

³⁰³ Corr. Polit. Russie 35 Fol. 281, La Chétardie à Amelot, 21 février/4 mars 1741. **Annexe 19.**

³⁰⁴ Bled Jean-Paul, *Frédéric le Grand*, Paris, Fayard, 2004, page 284.

sur les rangs ; c'est Louis-François de Conti, de huit ans plus jeune qu'Élisabeth, (son père aussi était mort en 1727), veuf depuis 1736 de Mademoiselle de Chartres, fille du régent, épousée à 15 ans et morte en couches à 19. Lui aussi, comme Maurice, son futur rival sur les champs de bataille de Flandre, comme Louis-Ernest de Brunswick, pense que la princesse se satisfera de régner en Courlande, dont le duc en titre est relégué en Sibérie. Dans cette intention, il avait envoyé un émissaire à Petersbourg, le sieur Davaine, pour sonder les sentiments de la princesse³⁰⁵. Il avait comme « contact » à la cour la femme du peintre Caravaque (celui-là même qui avait croqué Élisabeth en « petite Vénus » quand elle avait sept ans), et qui laissera aussi des portraits de Pierre 1^{er}, de sa fille Nathalie, de sa nièce Anna Ivanovna, et même de la grande-duchesse Catherine à son arrivée à Petersbourg. Cette dame Caravaque était une intime de la princesse, mais celle-ci éluda les galantes propositions du prince du sang, d'autant que Davaine (La Chétardie a refusé de le loger pour ne pas le compromettre) n'avait pas de pouvoir pour traiter. Interrogée avec tact par La Chétardie en septembre sur des propositions de mariage de la part « d'un prince de France » dont il tait le nom, elle répondit d'ailleurs n'en avoir pas eu vent. En effet, à 32 ans, elle avait renoncé aux alliances aristocratiques, tenait beaucoup à sa liberté et, de surcroît, était fort éprise d'Alexis Razoumovski, superbe berger ukrainien qui avait su la séduire³⁰⁶ (entre autres par sa voix, ses larges épaules et le maniement de sa bandoura), remplaçant avantageusement son précédent sigisbée, Alexis Choubine, sergent des gardes, exilé par la feu tsarine au Kamchatka, et qu'Élisabeth, une fois assise sur le trône, fera rechercher et rappeler. La candidature de Conti (qui n'était pas encore chef du Secret du Roi et ne postulait pas encore au trône de Pologne) était pourtant parrainée par Louis XV³⁰⁷. Le secret en était mal gardé, car elle inquiéta au plus haut chef les Suédois, qui craignaient que le Roi ne sacrifiât leur alliance. Conti, très fâché que son secret ait transpiré, et soucieux que sa mère, la princesse douairière³⁰⁸, ne sache rien de ses ambitions, se défend d'avoir « court-circuité » La Chétardie en envoyant Davaine, mais il reconnaît « n'avoir pas grande confiance en l'ambassadeur, naguère trop engourdi et à présent trop aventureux³⁰⁹ » dans une lettre pourtant adressée au protecteur de ce dernier, le cardinal Fleury.

La princesse, au grand soulagement de ses partisans cachés, refusera avec tout autant de détermination d'épouser Louis-Ernest, qui vient d'être élu duc de Courlande

³⁰⁵ Jean Haechler, *Le prince de Conti, un cousin encombrant*, Paris, Tallandier, 2007, p. 43.

³⁰⁶ Il aurait été testé par une princesse Narychkine (apparentée à la grand-mère paternelle d'Élisabeth et confidente des plaisirs de cette dernière), qui, lui ayant trouvé toutes les qualités nécessaires, le lui avait vivement conseillé.

³⁰⁷ **Annexe 21.** Corr. Polit. Russie 36 fol. 101, sans lieu ni date.

³⁰⁸ Louise-Élisabeth de Condé (1693-1775), arrière-petite-fille du grand Condé par son père, et petite-fille de Louis XIV par sa mère, Louise-Françoise de Bourbon, dite Mademoiselle de Nantes (1673-1743).

³⁰⁹ **Annexe 27** Corr. Polit. Russie 39 F° 83v° et 95 v°, le prince de Conti au cardinal de Fleury, 27 et 30 janvier 1742.

Semigalle, bien qu'on lui ait proposé d'ajouter à ce duché la Livonie et une dot de 50 000 roubles. L'élection du duc doit cependant être confirmée par Auguste III, ce qu'il ne peut faire que depuis la Pologne. Le prince de Conti semble pourtant avoir considéré l'affaire comme bien engagée pour lui, d'autant qu'elle est patronnée par son ami et compagnon d'armes le duc de Richelieu, puisqu'il écrit à Fleury avant de le voir à Versailles « par la petite porte » : « M. de Tessin (ambassadeur de Suède en France), sachant que la princesse a refusé de rien donner par écrit, fera demander en Suède... s'il pourrait traiter avec moi sur ma parole et votre garantie³¹⁰ ». Ce même Tessin négocie avec Belle-Isle et Orry, contrôleur des finances, le montant des subsides accordés par le Roi à la Suède. Le prince de Conti aurait aussi envisagé de proposer ses services à l'armée suédoise, puisque Fleury se permet de le mettre en garde : « je prends la liberté de représenter à Votre Altesse Sérénissime que ce serait commettre sa dignité ». Cinq mois plus tard, Conti insiste à nouveau auprès du cardinal sur l'intérêt de voir un prince français sur le trône de Moscovie, en spécifiant : « ce n'est pas mon intérêt, mais celui de l'État, que j'envisage ici³¹¹ ». Il pense (et sa conclusion, qui est exacte, déborde ses prémisses, qui sont fautives) que « l'élévation sur le trône de Moscovie de Pierre de Holstein » (il a treize ans et n'est pas encore arrivé en Russie) « ne peut qu'être très préjudiciable à la France » et prie le prélat d'en instruire La Chétardie, afin qu'il s'oppose autant qu'il le pourra à cette élévation, à laquelle il préférerait le mariage d'Élisabeth, fût-ce avec un prince allemand.

2. Relations de La Chétardie et de l'ambassadeur turc

Le gouvernement russe affiche clairement ses préférences et, si la situation à la frontière suédoise le retient d'envoyer des secours à Marie-Thérèse, il réactive en juin 1741 le traité anglo-russe obtenu par Finch, que La Chétardie tentera en vain de faire abroger après l'avènement d'Élisabeth³¹². Pour obtenir lesdits secours, Botta essaie, en juin, de convaincre Nolken, qui retourne en Suède et sera remplacé à Petersbourg par son secrétaire de légation Lagerflight, de persuader Guillenborg de s'accommoder avec les Russes sans exiger de rétrocessions territoriales : ces ouvertures seront rejetées en Suède, même par les « malintentionnés ». Les ultimes tentatives du ministre suédois pour tirer des engagements écrits de la princesse Élisabeth se sont soldées par un échec ; celle-ci, tout en se déclarant

³¹⁰ Corr. Polit. Suède 199 fol.168v°, le prince de Conti au cardinal de Fleury, août 1741 et réponse fol. 297, 18 septembre.

³¹¹ Sirio, tome 100, lettre 27, le prince de Conti au cardinal de Fleury, 25 janvier 1742.

³¹² D'Allion affirmera à Amelot (Sirio, tome 100, lettre 139, du 23 septembre 1742), qu'Ostermann a été renversé avant de pouvoir le signer.

reconnaissante des bontés de Louis XV, a même prétendu ne plus se souvenir de quoi il s'agissait et avoir égaré la copie de la réquisition ; quand Nolken a sorti de sa poche l'original, elle a allégué la présence d'un chambellan pour ne pas le signer. Tout au plus peut-il emporter une lettre de la princesse à son neveu Pierre de Holstein, âgé de 13 ans et résidant à Kiel, lui recommandant d'écouter ce que lui dirait Nolken, et dont on pense qu'elle est destinée en fait à Guillenborg, car Pierre n'a aucune influence en Suède³¹³. La princesse lui a confirmé à cette occasion qu'elle avait reçu allégeance de 54 des 160 officiers des trois régiments des gardes à pied.

La Chétardie confirme cet engouement des militaires, mais pense que l'implication des Suédois est indispensable pour le mettre en action ; très critique quant à l'irrésolution de la princesse, il écrit « qu'elle mériterait qu'on l'exclût du trône pour y appeler de préférence son neveu³¹⁴ », tout en reconnaissant que ce serait remplacer des Allemands par d'autres Allemands.

Outre les traités de subsides, par lesquels la France s'est engagée à verser trois cent mille écus d'Allemagne tous les ans à la Suède, les deux pays (représentés par Amelot et le comte de Tessin) concluent, le 25 avril 1741, une convention de navigation et de commerce, qui prévoit que les navires de chaque puissance ne paieront pas plus de droits dans les ports de l'autre que les régnicoles et autorise les marchandises françaises à être entreposées dans le port de Wismar³¹⁵.

Le 10 juillet 1741, après un périple particulièrement long, l'ambassadeur turc, Emin Mehmed pacha, fait son entrée dans Petersbourg, monté sur un superbe cheval richement caparaçonné, entouré de sa garde de janissaires, encadré par les régiments des gardes à pied, et accompagné de Nepliouev, commissaire du tsar, mais il ne dispose que d'un carrosse et n'est point entré dans la cour intérieure du palais. Les présents qu'il apporte (un très beau cheval harnaché, une aigrette enrichie de diamants, et une tente avec son sofa) sont qualifiés de « médiocres » par le marquis. On accélère en tout cas le cérémonial pour lui (remise de ses lettres de créance dès le 12) et La Chétardie attribue cette précipitation au désir d'empêcher qu'il ne prenne contact avec lui et de lui imposer ainsi un protocole qu'il lui aurait sans cela demandé de contester. De fait, Emin Mehmed pacha avait demandé un interprète pour rencontrer le ministre français et la cour le lui avait refusé. Cette barrière linguistique sera en partie surmontée grâce à la bonne pratique du turc de d'Allion. D'ailleurs, selon l'interprète russe qui a traduit le discours, l'ambassadeur a sans cesse donné au tsar le

³¹³ Cette lettre ne contenait en fait qu'un compliment banal, la princesse s'étant jouée de Nolken.

³¹⁴ Corr. Polit. Russie 36 fol.349v°, La Chétardie à Amelot, 16/27 juin 1741.

³¹⁵ Christophe Koch, *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe*, Paris, Gide fils, 1818, XIII, 338.

titre d'empereur. La régente, couverte de pierreries, l'a reçu sur un trône, et s'est fait attribuer des honneurs en principe réservés aux têtes couronnées, d'où La Chétardie soupçonne qu'elle pourrait attendre plusieurs années avant de montrer son fils. De fait, il est avéré que la régente ambitionnait de se faire proclamer impératrice au mois de décembre 1741³¹⁶, et cette crainte semble avoir déterminé sa cousine à réaliser son coup d'État.

Cet ambassadeur turc finit quand même par rencontrer La Chétardie, et il lui annonce qu'il a ordre de signer à Petersbourg le traité définitif, après y avoir apporté quelques modifications, susceptibles de recevoir la garantie de la France. La Chétardie, qui l'exhorte à la fermeté vis-à-vis d'Ostermann, («prétendez que le traité soit exécuté sans rien en rabattre»), continue à espérer une diversion, à tout le moins des Tartares, qui faciliterait l'attaque des Suédois. L'ambassadeur turc opine, disant avoir démêlé «le caractère de fausseté qui se trouve dans ces gens» et affirmant «qu'il ne leur céderait pas un poil». De son côté, La Chétardie l'informerait au fur et à mesure des événements qui secouent l'Europe (guerre de Silésie, bataille de Mollwitz, élection d'un empereur à la diète de Francfort en 1742). Mais les rapports entre les deux ambassadeurs seront espacés, chaotiques et empreints de défiance, Ostermann pouvant s'applaudir d'avoir réussi à empêcher tout commerce franc entre eux, en maintenant Emin Mehmed pacha «en captivité», selon La Chétardie («on dresse la liste de tous ceux qui entrent dans sa maison et on en informe aussitôt le comte d'Ostermann»); en tout cas, il ne manifeste pas à l'ambassadeur de France la reconnaissance dont les Ottomans sont redevables au Roi pour sa médiation et La Chétardie le soupçonne de se laisser corrompre par des présents (riches étoffes et pelleteries). Il finit par faire écrire un billet à La Chétardie par son *kiyaya* pour s'excuser de son absence de contre-visite, attribuée aux obstacles élevés par Ostermann, mais aussi à la lourdeur de son travail et à ses soucis de santé. Les difficultés dressées par les Russes «gens sans foi, sans loi, sans honneur» seraient allées, dit-il, jusqu'à le menacer de rompre toutes négociations s'il cherchait à entretenir des relations publiques avec [La Chétardie]³¹⁷. Du moins, cette froideur évite-t-elle au marquis de s'employer pour concilier les différends qui subsistent entre Russie et Turquie. Ostermann aurait dit à Emin Mehmed pacha que «certaines personnes» (il aurait nommé Castellane et La Chétardie) travaillaient à engager la Porte à rompre avec la Russie, mais la bonne foi de cet ambassadeur est mise en doute (même par Amelot).

³¹⁶ Philip Longworth, *The three empresses*, Londres, Constable, 1972, p. 169.

³¹⁷ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 152v°, mémoire de d'Allion, septembre 1741.

3. Rôle de La Chétardie dans les préliminaires de la guerre russo-suédoise

Cependant, de part et d'autre de la frontière, on s'active ; des transports de troupes suédoises sont parvenus en Finlande, cependant que le général Keith, formé par Munnich, a été rappelé d'Ukraine pour se rendre à Viborg. La Chétardie, que nous avons vu très circonspect, s'est beaucoup enhardi et est devenu carrément belliciste ; fin juillet, il déplore que les Suédois n'aient pas profité de l'effet de surprise : « il serait important qu'on ne différât pas davantage à frapper³¹⁸ », s'impatiente-t-il ; il pense « qu'il ne faut pas donner [à la cour de Russie] le temps de respirer », tout en dénigrant à nouveau la qualité de ses recrues. « La Suède », écrit-il à Amelot le 1^{er} août, « perd des instants précieux, peut-être irréparables ; pour en convaincre [Saint-Séverin], je lui ai fait un détail de l'état pitoyable des régiments russes ». Quant à la flotte, la pénurie de matelots ne saurait être compensée par l'embauche de quelques marins hollandais. Ce tableau misérabiliste d'une armée russe délabrée sera exposé avec force détails par Nolken devant le sénat et la députation, en insistant sur la nécessité d'une attaque rapide pour profiter d'une situation aussi favorable. L'état des ressources, selon la relation fournie par l'ambassadeur, n'est guère plus brillant : les caisses sont vides, les deux tiers des farines sont retenues pour le compte du souverain et « chaque possesseur de terres est obligé de remettre au gouvernement de la province une certaine quantité de sacs de grains³¹⁹ ».

Autant La Chétardie insiste pour que la princesse partage sa gratitude entre les Suédois, qui auront donné leur sang « pour elle », et les Français qui les auront mis en branle, autant Saint-Séverin est plus prudent, qui ne veut surtout pas que la Suède « puisse nous imputer de l'avoir excitée à une guerre³²⁰ ». À l'instar de son collègue, il fournit une impression inexacte des forces suédoises, mais c'est cette fois en les surestimant, « les forces de terre sont encore en meilleur état (que les forces navales, vaisseaux, frégates, brigantins, prames et galiotes, déjà magnifiées) selon le rapport de tous ceux qui ont vu les troupes », alors que la Russie est réputée « dénuée de vaisseaux, d'hommes et d'argent », comme l'a rapporté Nolken au gouvernement et au sénat de Stockholm. Dans une autre lettre (à Valori), Saint-Séverin reconnaît toutefois que les facultés de la Suède « sont assez bornées » et souhaite que le roi de Prusse, en remerciement du service signalé qu'elle lui rend, prenne avec elle des « liaisons plus étroites ». Mondamert, qui va assurer l'intérim entre le départ de Saint-Séverin et l'arrivée du marquis de Lanmary, surenchéra, même après le désastre de

³¹⁸ **Annexe 23** Corr. Polit. Russie 37 fol. 94v°, La Chétardie à Saint-Séverin, 17/28 juillet 1741.

³¹⁹ **Annexe 70** Mém. et Doc. Russie 1 fol. 193-195, 1741.

³²⁰ **Annexe 54** Corr. Polit. Suède 199 fol. 6, Saint-Séverin à Amelot, 23 juin/4 juillet 1741.

Wilmanstrand (qu'il ignore encore) : « toutes les troupes qui ont été embarquées sont en très bon état et partent avec une joie inexprimable³²¹ ».

La princesse Élisabeth aussi s'alarme de l'indolence des Suédois et fait dire à La Chétardie, par le truchement de Lagerflicht (qui rencontre Lestocq au jardin des cadets) que « les esprits risquent d'être moins bien disposés s'ils tardent davantage à agir ». La Chétardie lui fait répondre (car il évite de la rencontrer) que c'est elle, en refusant de signer la réquisition de Nolken, qui avait ôté au comité secret les moyens d'agir avec la vivacité nécessaire, mais qu'elle doit passer par lui, car c'est la France qui détient le levier capable de soulever le royaume scandinave. Aussi s'emploie-t-il à tenter d'arracher d'elle ce que Nolken n'en a pas pu obtenir. Elle lui a fait passer le message qu'elle pense tant à lui qu'elle est passée sur la rivière en gondole, faisant sonner les cors de chasse, à proximité de la campagne qu'il occupe, sans qu'il se manifestât ; en réponse, il organise une rencontre sur le chemin de Petersbourg, mais, alors que le Français, muni d'une de ces « plumes où l'encre se conserve toujours », se propose de faire signer à la princesse une copie de la réquisition, celle-ci n'honore point le rendez-vous.

La Chétardie tente pourtant de susciter une entrevue « liée au hasard » et lui fait suggérer de se tenir sur son perron avec ses dames un jour où il est prié à dîner (déjeuner) chez Lynar afin de lui donner une occasion de descendre de carrosse et de l'aborder. Par un autre « hasard », les intempéries empêchèrent encore la princesse de se tenir sur ledit perron. Une bonne coordination entre les complices s'imposerait pourtant, car, pense la Chétardie, « le parti [d'Élisabeth] courrait risque d'être écrasé dès que les Suédois ne seraient pas à portée de lui donner la main ». À quoi Amelot répond : « S'il faut que les Suédois soient à Petersbourg pour que le parti [de la princesse] ose se montrer, il n'y a pas grand secours à en attendre ». De même, il est essentiel de semer parmi les troupes des déclarations traduites en russe afin de les convaincre que les Suédois ne sont mus que par le désir de secourir un voisin opprimé sous un joug étranger et de faire valoir les droits de la descendance de Pierre 1^{er}.

On peut s'étonner de cette implication du marquis dans le changement de régime ; comme l'écrit un éminent chartiste contemporain en extrapolant la situation : « loin de chercher à minimiser les prérogatives de nos diplomates à Moscou, il semblerait aventureux d'imaginer qu'un ambassadeur de France fût à même de renverser l'actuel occupant du Kremlin et de faire nommer à sa place quelqu'un de plus agréable au quai d'Orsay ; au XVIII^e siècle, un tel projet n'avait rien de chimérique³²² ».

³²¹ Corr. Polit. Suède 199 fol. 277v°, Mondamert à Amelot, 28 août/8 septembre 1741.

³²² Paul Huetz, La fille de Pierre le Grand et les Français, *Courrier de Russie*, 17 avril 2009.

Soucieux de susciter des « occupations » à la Russie, les diplomates français tablent, non seulement sur les Turcs ou Tartares, mais aussi sur Tamas KouliKhan, dont on espère (sans toutefois la fomenter) une diversion sur Astrakhan ; les Russes ont envoyé pour fortifier cette place un général français du génie, Brigny.

La Chétardie, qui avait déjà envisagé un rapprochement entre Prusse et Suède, conçoit l'idée d'y associer le Danemark et il écrit dans ce sens à notre ambassadeur à Copenhague, l'abbé Lemaire, en imaginant que les deux marines scandinaves pourraient bloquer les ports russes de la Baltique, et éviter qu'une supériorité de la Russie, qu'il cherche à démystifier, n'anéantît l'équilibre du Nord. « Les Russes », écrit-il, « s'enivrent d'une grandeur qui ne subsiste que parce que tout le monde ne peut pas venir les chercher ». D'ailleurs, le Premier ministre suédois, Guillenborg, écrit dans le même esprit à son collègue danois Chulin en lui faisant part de ses projets offensifs contre la Russie et en lui rappelant le traité d'alliance (défensive) qui lie les deux pays scandinaves depuis 1734³²³. On envisage même de récompenser le Danemark en lui donnant soit la Livonie, reprise aux Russes, soit plutôt le Holstein³²⁴. Mais cette puissance témoigne à tout le moins d'une certaine mauvaise volonté et fait plutôt des œillades à la Russie, malgré les efforts de l'ambassadeur suédois Palmstierna, qui est soutenu par la France³²⁵, et de l'abbé Lemaire. C'est Saint-Séverin qui a suggéré de faire miroiter au Danemark, pour l'attirer dans la mouvance suédoise, la possibilité d'acquérir le reste du Holstein, qu'Élisabeth lui procurerait (fantasme-t-il) en reconnaissance de l'aide apportée à son avènement, et qui prétend ainsi, sans faire la moindre allusion à la guerre, vouloir pourvoir « à la sûreté et au repos du Nord ». Le Danemark est cependant soumis à l'influence anglaise et on y prépare le mariage du prince héritier Frédéric avec Louise de Hanovre, dernière fille de George II³²⁶. Cette union contrarie beaucoup Élisabeth, parce qu'elle pense que l'alliance de l'Angleterre et du Danemark lèse les intérêts de son neveu Pierre de Holstein. Brümmer et Lestocq en profitent pour lui signifier que Louise étant la plus jeune des princesses d'Angleterre (née en 1720), ses deux sœurs qui restent à marier, Amélie (née en 1711) et Caroline (née en 1713) sont trop âgées pour Adolphe-Frédéric (né en 1710). Cette princesse Caroline, qui restera célibataire, décédera quatre jours avant La Chétardie, en pleine guerre de Sept Ans, et la cour de France prendra pour elle un deuil de onze jours.

³²³ Traité de Stockholm, signé le 5 octobre 1734, pour 15 ans. A la vérité, la Suède a aussi signé en 1735 un traité d'alliance défensive avec la Russie, qui a entraîné le rappel de notre ambassadeur, Castéja.

³²⁴ Corr. Polit. Suède 199 fol. 315 Mondamert à Amelot, 11/22 septembre 1741 et fol.324.

³²⁵ Il a servi naguère sous les ordres de Maurice de Saxe.

³²⁶ J.G. Droysen, *Geschichte des preussischen Politik*, Leipzig, 1876, II, 5, 130.

Par ailleurs, l'ambassadeur danois à Stockholm, Gruner, a laissé un mémoire qui laisse penser que ce n'est pas la Russie, mais la Suède, qui cherche à se rendre hégémonique dans la Baltique. Palmstierna répond par un autre mémoire par lequel, mettant toujours en avant la sûreté et le repos du Nord, il affirme que son voisin et allié ne se décidera sur le *casus fœderis* qu'après qu'il connaîtra les griefs de la Suède, laquelle n'a au demeurant « aucun esprit de conquête ». Finalement, ce qui motivera le Danemark à se rapprocher de la Suède, ce sera le besoin qu'il aura des bons offices, voire des secours, de sa voisine auprès de Leurs Hautes Puissances pour maintenir le droit de pêche de ses ressortissants, menacé par les entreprises des Hollandais. En revanche, la Grande-Bretagne et la Suède sont en délicatesse et ont provisoirement rappelé leurs ambassadeurs respectifs, Barnabu et Vasemberg.

Les jeux d'alliance sont d'ailleurs extrêmement mouvants ; nous avons vu que la Suède et la Prusse avaient besoin l'une de l'autre ; mais l'ambassadeur suédois auprès du roi de Prusse, Rudenschild, échoua à entraîner le roi de Prusse dans la guerre ; pour des raisons pseudo-stratégiques, en effet, Frédéric II, inquiet de voir les Russes à ses frontières, insistait pour que les Suédois débarquassent en Courlande, objectif qui aurait perturbé leurs plans d'opérations dirigées vers la Finlande ; ces négociations les ont certainement fâcheusement retardées, et, en outre, Frédéric (qui aurait dû être reconnaissant aux Suédois d'empêcher les Russes de le combattre³²⁷) en profita pour retirer sa promesse d'un subside de 400 000 écus. Cette palinodie du philosophe de Sans-souci s'explique d'autant moins que, quel que soit le lieu du débarquement des Suédois, l'inconvénient pour les Russes était le même. Le roi de Prusse, expert en poker menteur, aurait même menacé de résilier son alliance avec la France si la Suède n'accélérait pas son entrée en campagne³²⁸.

Saint-Séverin, déterminé de toute manière pour des raisons de santé à quitter son poste, hâte les choses et annonce en juillet à Guillenborg qu'il compte partir dans les dix jours, expliquant sa précipitation par cette déconvenue prussienne, qui s'ajoute aux désillusions rencontrées à Constantinople et à Copenhague. Cette perspective inquiète le ministre suédois qui supplie l'ambassadeur de différer son départ et s'engage à faire son possible pour que la diète, assemblée depuis plusieurs semaines, se termine dans les vingt jours soit avant la fin de juillet 1741. Certes, l'ambassadeur rencontrera Lemaire à Elsenaur (pour éviter d'avoir à passer par Copenhague) afin de le mettre en état d'aider de son mieux la négociation de Palmstierna ; il laissera derrière lui un secrétaire expérimenté, M. de Mondamert, mais, dès le 7 de ce mois, Amelot écrit au marquis de Lanmary dans sa résidence

³²⁷ La France s'engageait à inciter les Suédois à déclarer la guerre à la Russie, c'était une clause secrète du traité de Breslau, traité lui-même secret ; rassuré sur ce point, Frédéric n'avait plus besoin de rien promettre aux Suédois.

³²⁸ Michael Roberts, *The age of liberty, Sweden 1719-1772*, Cambridge University Press, 1986, p. 36.

périgourdine pour lui dire que le cardinal Fleury compte le voir partir au plus vite pour remplacer le comte de Saint-Séverin souffrant (au grand dam de La Chétardie qui convoitait cette place et qui est maintenu à Petersbourg).

Le secrétaire d'État en vient à soupçonner Guillenborg de double jeu et évoque son rôle dans les accusations portées contre Villeneuve puis Castellane par les ministres suédois à Constantinople, et dans le retard des préparatifs militaires suédois. Il se méfie même de l'ambassadeur suédois à Paris, le comte de Tessin, qu'il trouve « mitigé ». Il est à la fois impatient et désespéré : « je ne vois plus de moyens pour la Suède de différer ses résolutions sauf à se déshonorer complètement et rentrer entièrement dans l'esclavage de la Russie et de l'Angleterre ». Il attribue, non sans raison, cette lenteur de décision à la forme du gouvernement de la Suède, (*Frihetstiden*) qui épargne les centres de décision. Lui qui, l'an dernier, plaidait pour la négociation, écrit maintenant : « il ne serait pas juste que la France se fit une ennemie de la Russie si la Suède choisit la voie de la conciliation³²⁹ », et refuse le prétexte allégué de disette de fourrages (pourtant réelle) ou d'échec des projets d'alliance ottomane et prussienne : « Quand la Suède a demandé au Roi six millions (sur trois ans) pour agir contre la Moscovie, elle ne comptait ni sur la Porte ni sur le roi de Prusse... et les raisons qu'on vous donne aujourd'hui pour différer d'agir ne sont que des prétextes ». Mais l'ambassadeur se morfond toujours à Petersbourg, où, écrit-il, « la haine de la cour pour la France influe assez sur les particuliers pour qu'aucun n'ait osé mettre les pieds chez moi, à l'exception des ministres étrangers, depuis trois mois³³⁰, sans même en excepter un chirurgien français ».

Amelot considère que le moment est optimal (faiblesse du gouvernement et de l'armée russes, impossibilité pour ses alliés autrichiens et anglais de la secourir, empêtrés qu'ils sont respectivement dans leurs conflits contre la Prusse et contre l'Espagne, risque d'accommodement entre Frédéric II et Marie-Thérèse). De plus, une plus longue attente rendrait la saison trop tardive pour risquer des opérations militaires cette année. « Le Roi », écrit-il pour emporter la cause, « est affligé de voir une nation qu'il aime... laisser échapper la plus belle occasion de rétablir sa gloire à jamais³³¹ ». Il menace aussi implicitement : « Si la Suède n'exécute pas ses engagements, Sa Majesté en prendra d'autres et aura plus de mal à lui marquer Ses bons sentiments ». De son côté, Saint-Séverin exprime la crainte de voir les partisans d'Élisabeth « éclater » avant que les Suédois ne se soient manifestés. Ces exhortations, répercutées par Tessin et Guillenborg au Sénat, y firent un « effet admirable » :

³²⁹ Corr. Polit. Suède 199 fol. 45, Amelot à Saint-Séverin, 9 juillet 1741.

³³⁰ Corr. Polit. Russie 38 fol. 274, La Chétardie à Amelot, 17/28 novembre 1741.

³³¹ Corr. Polit. Suède 199 fol. 84, Amelot à Saint-Séverin, 16 juillet 1741.

les sénateurs ont en effet été «unanimement de l'avis de la guerre, avec plus ou moins d'enthousiasme », écrit Saint-Séverin. L'entrée en guerre de la Suède était, rappelons-le, une des conditions essentielles posées par Frédéric II à la France pour contracter une alliance avec elle.

Pourtant, la lenteur et l'apparente pusillanimité des décisions suédoises, qui irrite tant le ministre français, s'explique quand on sait que la diète, composée de quatre ordres (paysans, bourgeois, nobles et prêtres, ces derniers dévoués au parti russe, mais tous soudoyés par Saint-Séverin) le plus souvent en désaccord, doit ensuite, par mesure de sécurité, élire une « petite députation », laquelle à son tour produit des mémoires (l'un officiel et l'autre secret) soumis à un comité (dans lequel on a été obligé de faire entrer des « bonnets » russophiles) dont les décisions seraient encore soumises à la décision des États. Or les paysans, qui étaient les plus réticents, viennent de changer d'avis et viennent d'offrir une levée de troupes de 40 000 hommes parmi eux, cependant que les bourgeois s'engagent à fournir 12 000 matelots. Guillenborg reste précautionneux, d'autant que le « secret » de la députation a été quelque peu éventé au sénat, mais Saint-Séverin le convainc de faire rompre la diète, après qu'elle aura donné les pleins pouvoirs à la députation, et c'est celle-ci qui décidera de la rupture avec la Russie. Cet expédient s'avère efficace, et en effet, le 24 juillet/4 août, le roi de Suède, trois jours après la résolution unanime du comité secret qui avait reçu les pleins pouvoirs des États et en conformité avec l'avis du Sénat, déclare formellement la guerre au tsar de Russie : « Nous, Frédéric, par la grâce de Dieu, roi de Suède, des Goths et des Vandales, landgrave de Hesse,... en considération du nombre d'entreprises et d'attentats de la cour de Russie... détaillés dans le manifeste publié à ce sujet,... et la violation manifeste des traités d'alliance.... nous sommes vus forcés de déclarer la guerre au tsar aujourd'hui régnant ». Cette déclaration fut publiée à Stockholm au son des timbales et des trompettes, et suivie de l'envoi de 12 000 hommes en Finlande sur plusieurs bâtiments préparés à cet effet en divers ports du royaume afin de hâter l'embarquement, et qui n'auront pas besoin d'escorte tant les Suédois sont maîtres de la Baltique. Cette supériorité navale est cependant remise en question par Ragnild Hatton qui souligne que « la Russie était mieux armée en terme de galères capables de ravager les côtes, de les piller et de brûler en s'insinuant dans des chenaux îliens où les vaisseaux de guerre à fort tirant d'eau ne pouvaient point les suivre³³² ».

Saint-Séverin propose à La Chétardie d'en avertir la princesse Élisabeth et les officiers des gardes, mais, du fait des lenteurs du courrier et du déchiffrage, c'est par Ostermann que le marquis apprend la nouvelle, en lui faisant part de sa consternation, tant il

³³² Ragnild Hatton, "Russia and the Baltic", *Russian Imperialism from Ivan the Great to the Revolution*, p. 124.

aurait voulu contribuer au maintien de la paix. Cette déclaration de guerre est concomitante (et, selon La Chétardie, la cause directe) de l'obtention tant attendue de son audience avec le tsar. Il faut signaler qu'à l'inverse du roi de Prusse, celui de Suède a déclaré la guerre avant d'ouvrir les hostilités.

Saint-Séverin avait aussi rédigé avec Nolken un manifeste à l'intention des Russes expliquant que les Suédois ne font pas la guerre par esprit de conquête, mais qu'ils ont à se venger d'un voisin gouverné par des intérêts étrangers et ne cherchent qu'à rétablir avec eux une amitié qui n'aurait pas été altérée « si la descendance de Pierre 1^{er} eût occupé le trône qui lui appartenait légitimement ». La difficulté réside maintenant, à faire passer ces exemplaires, écrits en allemand, dans l'empire, à les traduire en russe (il était prévu que ce fût par Élisabeth elle-même, mais finalement Mondamert a trouvé un traducteur) et à en faire faire des copies à la main, « puisqu'il n'y a ici d'autre imprimerie que celle de l'académie ». C'est M. de Tourville, notre représentant à Königsberg, qui a fait passer le paquet à Petersbourg, suscitant les plus vives angoisses de La Chétardie, qui n'est cependant pas inquiété et qui le cache pour en distribuer les feuillets à bon escient (il semble qu'il ne les ait donnés à la princesse que deux jours avant le coup d'État).

Les raisons contenues dans le manifeste et qui exposent les griefs de la Suède, dont le redressement ne peut se faire que par les armes, sont essentiellement les infractions au traité de Nystad, l'espionnage intérieur de l'État (allusions au rôle de l'ambassadeur Michel Bestoutcheff, et aux traîtres Guillenstierna et Bielke) ne visant à rien moins que d'allumer une guerre civile, les menaces réitérées, les mauvais procédés utilisés contre les sujets suédois en Russie, le refus déjà mentionné de la sortie des grains, pourtant stipulée par l'article 6 du traité de Nystad, l'immixtion dans les affaires du royaume pour y régler un jour à son gré la succession au trône (contrevenant ainsi à l'article 7 dudit traité), enfin l'assassinat prémédité dès juin 1739 du major Sinclair, envoyé auprès du Grand Seigneur à Constantinople pour y conclure, sous la médiation du marquis de Villeneuve, un traité d'alliance défensive contre la Russie.

Son massacre en Silésie autrichienne, sur le chemin de son retour, par des nervis à la solde de Munnich, ayant été l'un des motifs principaux affichés de la déclaration de guerre, il nous a paru nécessaire d'en retracer la séquence. Malcolm Sinclair était un major, d'origine écossaise, né en 1690, et qui avait déjà payé un lourd tribut aux Russes pour avoir été leur prisonnier de 1709 à 1722, ayant été un survivant de Poltava et de la capitulation de l'armée suédoise qui s'ensuivit.

Envoyé par son gouvernement à la Porte, pour y négocier une alliance, il quitta Constantinople le 15 avril 1739, porteur de lettres du sultan Mahmud 1er, du grand vizir Haci Ivaz Mehmed pacha et même des originaux des Obligations de Charles XII (reconnaisances de dettes aux Turcs). Il était accompagné d'un négociant français, Couturier, d'un charron allemand, Büneck et escorté par quelques dignitaires turcs.

Mais l'ambassadeur russe à Stockholm, Michel Bestoutcheff, avait été prévenu de ce voyage et en avait averti son gouvernement, auquel il avait même fait passer un portrait du major. À l'arrivée de celui-ci à Choizim (Khotin) sur le Dniestr, le pacha lui montra une lettre le mettant en garde contre un enlèvement projeté à Leopold (Lviv) ; le major modifia sa route, prit une escorte, tira vers le nord, traversa le Bug, et entra en Pologne à Kiev le 12 juin, où il se mit sous la protection du palatin de la province, le grand-général Joseph Potocki, celui-là même dont les domaines venaient d'être ravagés par les bandes de Constantin Cantemir. Couturier et lui y furent néanmoins interrogés sur leurs noms, qualités, motifs de voyage et passeports, par un officier qui tenta de les enivrer, mais sombra dans l'ébriété avant eux. Ils traversèrent toute la Pologne avec une escorte fournie par Potocki, tout en faisant rencontres suspectes de gens s'enquérant de la route qu'ils allaient prendre et parlant à voix basse avec leurs accompagnateurs. Parvenus en Silésie, à Breslau (Wroclaw), le 24 juin, le gouverneur autrichien leur fit savoir que des hommes déguisés en Cosaques les poursuivaient, mais leur escorte s'en retourna néanmoins. Leur compagnon Büneck fut incarcéré et remplacé par un certain Scholz. Dans l'hôtellerie où ils descendirent, on leur prit leurs épées sur ordre du directeur de la régence, le comte Schaffgotsch, qui saisit aussi leurs papiers, à l'exception des lettres du sultan et du vizir, cachées dans le fond d'un coffre. Quant aux Obligations de Charles XII, Sinclair refusa de les remettre, sinon à Schaffgotsch. Ce dernier s'excusa du procédé, prétextant les précautions dont il devait se prémunir contre la peste³³³ et leur rendit la liberté et leurs épées. Les voyageurs reprirent leur route vers Neumarkt (Sroda au sud de Poznań) ; dans l'hôtellerie du Cerf Bleu qui les accueillit, ils trouvèrent deux officiers russes, le capitaine Küstler et le lieutenant Levitski, accompagnés de quatre laquais, qui proclamèrent bien haut leur désir de parler à Schaffgotsch, déclarant qu'ils poursuivaient le major Sinclair, venant de pays ennemi, et avaient ordre de l'arrêter. Le gouverneur les y autorisa, précisant qu'il fallait mettre le cachet sur ses hardes et papiers, qui ne devaient être délivrés à personne. Les deux officiers russiens firent alors emplette de deux sabres, puis sortirent de la ville.

³³³ L'épidémie de peste qui frappa les pays baltes en 1710-1711 les avait vidés des deux tiers de leur population, tant dans les campagnes que dans les villes, et aucune couche sociale ne fut épargnée.

Sinclair, qui se croyait sous la protection des officiers impériaux, et son compagnon prirent le lendemain la route de Glogau, et furent rattrapés peu après cette ville, avant Küstrin sur l'Oder (Kostrzyn), à l'orée du village de Zauche (Zielona Góra). Là, après avoir vérifié leur identité, les officiers russes, munis de pistolets et de sabres, les firent descendre de voiture et intimèrent l'ordre au postillon de rebrousser chemin. À Sinclair, qui demanda à voir les ordres sur lesquels on l'arrêtait, Küstler ne montra qu'un grand cachet au bas d'un papier qu'il cacha et les désarma.

Ils poursuivirent leur périple, pénétrèrent en Lusace (Saxe) et s'arrêtèrent juste avant le village de Naumburg (Naumova) prétendant ne pas vouloir y pénétrer avant la nuit ; là, Küstler visita le coffre de Sinclair, prit Couturier à part et lui dit « vous devriez être en meilleure compagnie que la sienne, car je vous crois honnête homme et pas lui, qui est un espion ». Revenu dans le carrosse, Couturier s'entendit dire par Sinclair qu'il regrettait les embarras où il le mettait et lui demandait de faire connaître en Suède qu'il n'était pas la cause de son malheur ». Peu après, ce 28 juin, les officiers amenèrent Sinclair dans un bosquet, et Couturier entendit un coup de feu, suivi des cris en français de « Mon Dieu, Mon Dieu ! » et de coups sourds. De fait, quand on retrouva le corps (le 23 juillet), il était porteur d'une plaie de l'abdomen par arme à feu et de multiples coups de sabre et d'épée sur la tête, le thorax et le membre supérieur gauche. Le roi de Suède l'ayant réclamé, il fut exhumé de sa tombe anonyme et enterré de nouveau avec les honneurs à Stralsund en novembre 1739. Küstler reconnut le meurtre auprès de Couturier, le justifiant par le fait que la victime était « ennemie du Maître et ennemie de Dieu ».

Les assassins passèrent la nuit avec leur prisonnier à Christianstadt (Krzystkowice) et ce n'est que le lendemain qu'ils trouvèrent, dans un portefeuille tartare, les lettres du Grand Seigneur et du grand vizir, ce qui les réjouit fort, ainsi que l'argent, dont une partie appartenait à Couturier, et qu'ils prétendirent avoir déjà distribué, prenant aussi les hardes et le passeport du Français. Ils couchèrent à Dresde, en s'habillant avec les habits et la perruque de Sinclair, laissant Couturier à la garde de trois valets. Puis les meurtriers remirent leur prisonnier au vice-commandant de la forteresse de Sonnenstein, et disparurent. Ce n'est que le 16 août au matin qu'il fut présenté au baron de Keyserling, ministre de Russie en Saxe, qui le libéra et lui donna 500 ducats pour continuer son chemin, ce qu'il fit pour atteindre Stockholm le 23 septembre, où il fit un récit circonstancié des événements³³⁴.

³³⁴ Louis XV, s'il se déclare non concerné par le meurtre de Sinclair, « ne souhaitant attribuer à personne une si honteuse action », considère en revanche l'incarcération de Couturier comme une « offense exdtremement grave » envers lui et exige auprès de Cantemir sa libération et des sanctions contre ceux qui l'ont arrêté.

Frédéric 1^{er} demanda aussitôt aux autorités impériales de diligenter une enquête, qui confirma rapidement la nationalité et le nom des assassins qui avaient obtenu des lettres patentes du gouverneur de Breslau pour arrêter Sinclair. Ces recherches déplurent à Michel Bestoutcheff, qui osa s'en plaindre à la chancellerie suédoise. Au contraire, Anna Ivanovna, mise en cause dans la conception de cet attentat, se récria véhémentement, déniait non seulement toute responsabilité dans cet acte, dont elle n'avait eu nulle connaissance, mais faisant savoir qu'elle le regardait comme « infâme, détestable, et indigne de son honneur et de sa dignité », qu'elle emploierait tous les moyens pour faire arrêter les scélérats, et qu'elle ne « voulait être mêlée à rien qui pût altérer l'amitié établie entre elle et la couronne de Suède ».

La cour de Vienne, de son côté, démentit avoir reçu aucun message de celle de Petersbourg concernant le major, et affirma que c'était le résident de Russie à Varsovie, nommé Colomboski, qui avait écrit au régent Schaffgotsch de le faire arrêter, « parce qu'il était chargé de choses nuisibles aux deux cours alliées », que Sinclair avait quitté Breslau huit heures avant l'arrivée de cette lettre, qu'il aurait été sans cela été quitte de la vie, et livré à un magistrat. Charles VI dit aussi l'horreur que lui inspirait un tel forfait, commis hors de ses domaines ; quant à Auguste III, sur le territoire duquel le meurtre avait été perpétré, il affirma partager ce sentiment.

L'enquête permit d'entendre les maîtres de poste, hôteliers, valets et postillons qui avaient aperçu le major et ses assassins. Tous les fils menaient à la cour de Russie, et Manstein nous dit carrément que Munnich en a été l'instigateur, avec l'accord de Biren et d'Ostermann, « par ordre de la cour³³⁵ » et d'ailleurs les deux criminels furent promus à leur retour en Russie au grade supérieur. Quant aux papiers volés à Sinclair, y compris les Obligations de Charles XII, Biren les fit expédier à la poste royale de Suède à Hambourg, qui les transféra à Stockholm, et on s'aperçut alors que le portrait du major avait été ôté de son cadre pour être copié, ce qui mena à Michel Bestoutcheff dont le secrétaire avoua qu'il l'avait confié dès 1737 à un peintre « afin de satisfaire le désir d'une jeune fille qui trouvait que c'était un beau visage ».

Nous nous sommes étendus sur ce sombre crime pour deux raisons : d'une part, il a eu, après les révélations de Couturier, un énorme retentissement en Suède, où il donna lieu à toute une littérature et à une célèbre cantilène, la « Sinclairvisan », dont la popularité stimula la haine, déjà bien vivace, des Suédois contre les Russes, et fut *de facto* une des causes de la guerre. Elle était considérée par les Français comme le plus sérieux des motifs de guerre de la Suède, encore quatre mois après sa déclaration : « il paraît convenable de la part de la Suède

³³⁵ Christophe Hermann, général Manstein, *Mémoires historiques sur la Russie*, op.cit. Page 323.

d'appuyer principalement sur la circonstance de l'assassinat du baron Sinclair puisque ce grief est en effet le plus apparent, et qu'il ne doit pas moins intéresser les Turcs que la Suède même³³⁶ » ; d'autre part, c'est cette affaire qui a retardé le départ de La Chétardie, le Roi comme le cardinal faisant dépendre son départ de la libération de Couturier³³⁷.

Michel Bestoutcheff , très probablement mêlé à cette affaire, et qui avait eu des relations très tendues avec Saint-Séverin, sera expulsé de Suède le 7/18 août 1741. Il sera déclaré grand-maréchal de la cour russe (en remplacement de Loewenwolde) en avril 1742. Si les enlèvements de diplomates (marquis de Fraigne), de militaires (Belle-Isle), voire de princes (Sulkowski) rythment le siècle, le meurtre restait cependant honni dans l'Europe civilisée et « il est difficile d'imaginer des agents britanniques, français ou néerlandais se rendant coupables d'une aussi odieuse provocation »³³⁸.

Ivan VI répondra à la déclaration de guerre par un manifeste signé par sa mère, publié dans les carrefours au son du tambour, où il s'étonne de l'attitude injuste de la Suède, et appelle ses sujets à prier pour que Dieu bénisse leurs armes³³⁹, mais il répond favorablement aux lettres avocatoires³⁴⁰ de Frédéric 1^{er} en autorisant les Suédois de Russie à s'en retourner dans leur patrie. Il prend également à témoin Louis XV par une lettre signée par Anna et Ostermann, où il se dit persuadé que Sa Majesté Très Chrétienne désapprouvera absolument le procédé de la couronne suédoise.

³³⁶ **Annexe 57** Corr. Polit. Suède 200 fol. 68v°, Amelot à Mondamert, 14 décembre 1741.

³³⁷ Marcelle Eberhard, *Le prince Cantemir à Paris (1738-1744)*, Paris, Les Belles Lettres, 1938, p. 76.

³³⁸ Matthew Smith Anderson, *L'Europe au XVIII^e siècle*, Paris, Sirey, 1968, VIII, 164.

³³⁹ Symétriquement, Frédéric 1^{er} « n'a pu se dispenser de se servir des moyens que Dieu a mis entre ses mains ».

³⁴⁰ Lettres par lesquelles un souverain rappelle ses sujets d'un État contre lequel il est en guerre.

Chapitre 4 — Préludes au coup d'État d'Élisabeth

A — La situation se dégrade

Après la déclaration de guerre de la Suède à la Russie, le comte de Tessin, ambassadeur de Suède à Paris, en accord avec Fleury, écrit à Castellane pour que celui-ci réclame à la Porte ses bons offices en tant qu'alliée de la Suède et de la France. Mais les Turcs, qui viennent de signer la paix avec la Russie, ne sont pas désireux d'enclencher un nouveau conflit et le reis-efendi est partisan de la conciliation avec Roumiantsev et Nepliouev.

En Russie, où, quelques années après la découverte par Vitus Bering, navigateur danois au service de Pierre 1^{er}, du détroit séparant la Sibérie de l'Amérique du Nord, l'on suit attentivement les explorations d'Alexeï Tchirikov, qui découvre les îles Aléoutiennes et l'Alaska, la déclaration de guerre de la Suède résonne comme un coup de tonnerre.

Elle est pourtant ressentie comme une opportunité bienvenue par la princesse Élisabeth ; c'est aussi ce que pense Amelot, qui imagine qu'il sera aisé à cette princesse, devenue tsarine, de restituer aux Suédois les provinces qu'ils auront (re) conquises, alors qu'il eût été déshonorant de les céder par des négociations, position toute différente de celle qu'il défendait un an plus tôt. La Chétardie attend avec impatience le premier succès suédois, dont l'impact psychologique serait, selon lui, déterminant : « Tout avantage initial des Suédois entraînerait ici une consternation générale », écrit-il à Amelot, mais les Russes ont requis le secours auxquels les Anglais sont tenus par leur traité défensif de l'année précédente. George II, toutefois, inquiet de l'avance de l'armée de Maillebois, a fait savoir qu'il ne pourrait envoyer d'escadre en Baltique et la remplacerait par un subside de 10 000 livres sterling. Élisabeth prend, au reste, de l'assurance ; aux messagers d'Ostermann qui venaient lui reprocher son refus de recevoir les présents de l'ambassadeur de Perse (au motif qu'il n'était point venu chez elle alors qu'il s'était présenté chez Antoine-Ulrich), elle aurait répondu, avec fierté et commination : « dites à celui qui vous envoie que, s'il a oublié que mon père et ma mère l'ont tiré de l'état de petit secrétaire où il a été, je saurai le faire souvenir que je suis la fille de Pierre 1^{er} et du respect qu'il me doit¹ ». C'est aussi à cette époque

¹ Soloviev, *History of Russia*, Moscou, 1851-1879, vol.XI, p. 119.

(octobre 1741) qu'elle envoie chez La Chétardie en pleine nuit pour l'avertir qu'elle vient d'apprendre la mort d'Ivan VI ; l'ambassadeur dit lui avoir alors conseillé, si la nouvelle se vérifiait, (ce qui ne fut pas le cas), et si le zèle de ses partisans se manifestait, de les encourager en se plaçant à leur tête².

L'ambassadeur se sait entouré d'espions « chargés d'examiner tous [ses] pas », ce qui l'empêche de voir les personnes avec lesquelles il devrait s'entretenir. De plus, son courrier pour la Suède doit désormais passer par l'Allemagne (et notamment par Hambourg, sans date ni signature, à l'adresse de Poussin, qui y représente la France depuis 1714 et y demeurera jusqu'en 1749) ; ceci ralentit la communication de cinq semaines environ. Enfin, il est regardé à Petersbourg comme un des responsables de la guerre, et son immunité est remise en question ; son ancien « ami » Lynar aurait suggéré à la régente de le faire révoquer au motif qu'« aucun prince ne peut souffrir des entreprises tumultueuses soutenues par un ministre étranger, puisque par là il perd son caractère »³. La Chétardie, informé, très inquiet, sachant qu'il est considéré comme le ministre d'une puissance ennemie qui a « animé » les Suédois, prend la précaution de brûler tous ses papiers et se propose, en cas de danger, d'en faire autant pour ses chiffres. Il brûle ainsi les minutes de ses lettres à Amelot, et demande en conséquence à ce dernier de faire allusion à ce qu'elles contenaient pour l'aider à s'en souvenir après les deux mois que nécessitait une réponse. Surtout, il insiste pour qu'Amelot sépare les lettres ayant rapport à Elisabeth de celles qui contiennent des instructions, afin qu'il puisse conserver ces dernières.

B – L'audience tant espérée

1. L'audience proprement dite

L'audience que La Chétardie attendait depuis huit mois auprès d'Ivan VI est enfin rendue possible, à la fois par la déclaration de guerre suédoise, et aussi parce que le tsar a atteint l'âge d'un an, point critique jugé indispensable par les ministres russes⁴. Il y est convenu que l'ambassadeur s'adressera à l'enfant et lui remettra ses lettres de créance, mais « dans le cas où il ne pourrait les prendre lui-même, il n'y aurait aucune difficulté que

² Corr. Polit. Russie 38, fol. 136, La Chétardie à Amelot, 15/26 octobre 1741.

³ **Annexe 92** Sirio, tome 96, lettre 69, La Chétardie à Amelot, 2 septembre 1741.

⁴ Botta avait prévenu La Chétardie en juillet : « s'ils vous mènent au mois d'août, ils auront gagné de vous imposer un cérémonial auquel vous devrez vous conformer ». Sirio, tome 96, lettre 34, La Chétardie à Amelot, 4/15 juillet 1741.

Madame la Régente, ayant jugé à propos de se trouver à cette cérémonie, pût les prendre ». Il est également arrêté que c'est en tant qu'ambassadeur que le marquis prendra cette audience unique, mais qu'il en sortira revêtu du seul titre de ministre plénipotentiaire et que c'est en cette qualité qu'il prendra des audiences d'Anna Leopoldovna, du généralissime prince de Brunswick, et de la princesse Élisabeth.

Cette audience, particulière et secrète, tant désirée, que les Russes ont réussi à ajourner depuis si longtemps, et qui motive le maintien de son séjour, fort compromis jusque-là, est enfin accordée à La Chétardie le 14/28 août ; la garde lui rend les honneurs dans la cour intérieure, « en attendant que le tsar se réveille ». Il est enfin reçu, en tenue de gala, dans la chambre du lit de parade de la régente, qui tient son fils dans ses bras, en la seule présence du baron de Munnich et de Loewenwolde ; l'ambassadeur lit son compliment (lui souhaitant notamment un règne « long et heureux ») et remet ses lettres de récréance et de créance à Anna Leopoldovna. Pour constater son changement de caractère, effectif sitôt qu'il quitte la chambre du tsar, les gentilshommes et les pages se retirent et son carrosse quitte la cour intérieure du palais. Il se rend ensuite chez la mère d'Ivan et lui remet la lettre de Louis XV qui lui est destinée (qui lui fait connaître l'estime et l'affection que le Roi a pour elle) avant de passer chez le duc de Brunswick et chez la princesse Élisabeth. À cette dernière, il fait un compliment dont elle a dû, malgré sa médiocre compréhension du français⁵, saisir l'amphibologie : « Le Roi », dit-il, « en me prescrivant de déposer le caractère d'ambassadeur et de prolonger mon séjour en cette cour en qualité de Son ministre plénipotentiaire, m'a ordonné particulièrement de vous marquer la part véritable qu'Il prend à ce qui peut intéresser Votre Altesse Royale ».

Ainsi finit un long psychodrame où l'affectivité des acteurs semble avoir joué un rôle prédominant. La Chétardie s'autorisera même le baisemain des deux princesses à l'occasion d'un bal donné à la cour pour le premier anniversaire du tsar. À Élisabeth, il ira jusqu'à exprimer que « c'est uniquement pour avancer ses intérêts que le Roi lui a demandé de rester, et qu'il n'avait armé les Suédois que pour la mettre sur le trône⁶ ». La princesse, bien que se sachant épiée, a le temps de lui répondre qu'elle « saurait manifester sa gratitude ». Louis XV lui-même semble satisfait de cet « heureux dénouement », et fait écrire au marquis : « J'espère que vous allez pouvoir vous consacrer entièrement aux affaires qui peuvent intéresser [mon] service⁷ ». En fait, le Roi est désespéré pour des motifs domestiques,

⁵ Sirio, tome 100, lettre 42, La Chétardie à Amelot, 24 février 1742 : « Élisabeth manifesta regretter de ne pas mieux posséder le français pour mieux exprimer à quel point elle était touchée de ce que lui écrivait le Roi ».

⁶ Annexe 79 Corr. Polit. 37 fol. 264, La Chétardie à Amelot, 22 août/2 septembre 1741

⁷ Sirio, tome 96, lettre 83, Amelot à La Chétardie, 28 septembre 1741.

car il vient de perdre, quelques jours auparavant, le 9 septembre, Pauline-Félicité de Vintimille, « si laide, si puante », (selon l'oraison funèbre du marquis d'Argenson), deuxième sœur de Nesle à lui avoir cédé, et qui est morte après avoir donné naissance au futur comte du Luc, fils et sosie du Roi (elle a été accouchée par le chirurgien Jean-Baptiste Gigot de La Peyronie).

2. L'aide financière à la princesse Élisabeth

Maintenant que la prolongation de son séjour est assurée, La Chétardie s'emploie à recommander celle de d'Allion, dont il loue les compétences, au rebours des réticences qu'affichent Amelot et Fleury, qui disent recevoir de mauvais témoignages sur lui. Au cas où cependant le rappel de son adjoint serait décidé, La Chétardie prend la liberté d'appuyer sa candidature au poste des Grisons, où celui-ci « a gardé des amis ».

Il est amené à aider aussi matériellement la prétendante au trône : celle-ci, malgré le désordre de ses finances, fera par exemple distribuer cinq roubles à chaque soldat des gardes partant pour le front finlandais ; elle espère compenser cette dépense par une aide de Louis XV, aide qu'elle évalue, auprès de La Chétardie, à 15 000 ducats-or. Elle a su rallier, à la cour même, les Troubetzkoy, le prince de Hesse-Homburg et la plupart des Livoniens. Quant à l'argent, La Chétardie prendra sur lui de fournir 2 000 ducats⁸ (22 000 livres) à Lestocq, empruntés « à une personne qui a gagné au jeu » à Petersbourg, et qui pourrait être son ami le capitaine Magne puisqu'il demande à Amelot, qui accepte, d'en verser la contrepartie à Paris, au café Foy, rue de Richelieu, à l'oncle de Magne. Élisabeth fait dire au Roi qu'elle lui aura une obligation éternelle s'il lui fait passer 15 000 ducats⁹. L'argent de la France n'a probablement pas servi à corrompre directement les gardes Preobrajenski et il a auparavant transité par les mains de Lestocq et celles de la princesse, qui savait mieux que l'ambassadeur quelle répartition elle devait en faire pour entretenir son parti. La Chétardie apparaît un peu comme « le banquier » de la postulante au trône¹⁰, encore qu'une partie de cette manne a dû s'égarer dans les fontes de Lestocq, dont il fut aussi le « conseiller ». Élisabeth en fait en tout cas remercier Louis XV avec effusion, ainsi que Fleury et Amelot, et affirme qu'il reviendrait à la gloire du ministère français d'avoir remis sur le trône une princesse opprimée et amie de la France et « que, sitôt qu'elle serait impératrice, « elle ne se

⁸ Ce seront en fait des chervontsy, mais le chervonets cessera d'être frappé après 1757.

⁹ Annexe 79. Corr. Polit. Russie 37 fol.275, La Chétardie à Amelot, 22août/2 septembre 1741.

¹⁰ Tamara Talbot-Rice, *Elizabeth, empress of Russia*, Londres, Weidenfeld, 1970, p. 50.

guiderait que par Louis XV, pendant toute sa vie¹¹ ». Amelot, le 6 octobre, se déclarera surpris de cet emprunt (sans le désapprouver carrément), car les cent mille écus offerts à la princesse par Nolken, lui paraissaient largement suffisants pour subvenir à ses besoins. Il n'est pas absolument hostile à de nouvelles largesses mais redoute que cet argent ne soit difficile à faire parvenir et mal employé. La Chétardie lui répond qu'on pourrait utiliser des ducats de Hollande, « très recherchés ici¹² », et les faire passer par des courriers de cabinet, réputés gens sûrs. Après le coup d'État, il reprochera à son ministre de tutelle sa ladroterie, mais en termes élégants : « vous regretterez que je n'aie pu accomplir ce que j'avais annoncé à la princesse, perdant une occasion de consacrer les intentions du Roi à son égard¹³ ».

C - Les débuts de la guerre en Europe centrale et sur la frontière russo-suédoise : la bataille de Wilmanstrand

1. Premières escarmouches bavaroises sur le Danube

La guerre continuait de s'étendre en Europe centrale et Charles-Albert avait ouvert un second front danubien en rassemblant une armée à Schärding, et en s'emparant, sans coup férir, et par ruse (il avait envoyé un agent des salines, connu dans la place, pour se faire ouvrir les portes de la ville¹⁴), le 31 juillet, de l'évêché de Passau, très peu défendu, et distant de deux lieues. Le cardinal de Lemberg, à qui appartenait Passau, demanda justice au pape Benoît XIV, qui envoya un nonce à Munich. Cette attaque, tout à fait contemporaine de la déclaration de guerre de la Suède à la Russie, embarrassait l'Autriche, privée du secours espéré de la cour de Petersbourg, en même temps que le traité de Breslau d'une part et le désastre de Carthagène de l'autre lui enlevaient tout espoir d'une aide anglaise. Le coup de grâce fut porté le 15 août, date qui avait été programmée, quand une armée française, distincte de celle qui marchait en Westphalie sous les ordres de Maillebois et menaçait le Hanovre, portant des cocardes aux armes de Bavière pour bien démontrer qu'elle agissait en auxiliaire, franchit le Rhin et entra sur les terres des margraves de Bade. Ce même jour, Charles-Albert, ayant parcouru les quinze lieues qui séparent Passau de Linz, fit son entrée dans cette capitale de la Haute Autriche, rejoint par Leuville et Beauvau (qui avait embarqué ses divisions à

¹¹ Corr. Polit. Russie 38 fol. 192v°, La Chétardie à Amelot, 24 octobre/4 novembre 1741.

¹² Donc mélangés à la masse de la monnaie circulante et moins suspects que des louis, « qui crient leur origine ».

¹³ Sirio, tome 100, lettre 11, La Chétardie à Amelot, 26 décembre 1741/6 janvier 1742.

¹⁴ Peter Claus Hartmann, *Karl Albrecht, Karl VII*, Ratisbonne, 1985, page 181.

Donauwörth pour leur faire descendre le Danube jusqu'à Passau en passant par Ratisbonne) ; il menaçait directement Vienne et déjà les saïques (bâtiments à deux mâts sans perroquet) autrichiennes armées de canon patrouillaient sur le fleuve. Heureusement pour Marie-Thérèse, Charles-Albert s'attarda à Linz ; craignant d'affronter Lobkowitz, influencé par Mortaigne, bras droit de Belle-Isle, et désireux de ceindre la couronne de Saint-Étienne, il bifurqua vers Prague.

Louis XV a permis à Belle-Isle, qui vient d'être promu maréchal de France (le 11 février) de quitter Francfort s'il le juge utile pour aller se mettre à la tête de cette deuxième armée, pour laquelle il choisit comme intendant général Jean Moreau de Séchelles, administrateur d'une capacité hors ligne¹⁵, qu'il fait chercher à Valenciennes ; c'est un excellent choix puisqu'on a pu écrire « qu'avec Jean Moreau de Séchelles, la fonction d'intendant atteint son apogée¹⁶ ». Il a déployé la plus grande intelligence, ...soit pendant le blocus de Prague, soit pendant la retraite¹⁷ ».

Valori ne lui ménage pas non plus ses éloges :

Je ne puis refuser ici à mon amitié pour lui, mais bien plus encore à mon admiration, et à la justice qui lui est due, les éloges que mérite cet intendant, qui réunit toutes les qualités d'un grand homme, courage et génie, ordre et ressources inépuisables dans la tête, levant les plus grandes difficultés pourvu qu'il y eût jour, généreux, désintéressé, patriote, bon ami, en un mot, un homme supérieur en son genre, et ce genre comprend toute espèce de manutention de la chose publique. Ses talents furent promptement aperçus du roi de Prusse, qui, après un jour de séjour à Prague, partit, emportant avec lui la plus haute opinion de M. de Séchelles.

Celui-ci, pour ne pas indisposer les habitants des pays traversés, paiera scrupuleusement les fourrages et les dégâts occasionnés par les troupes. Valori toutefois quelques pages plus loin critique l'intendant : « M. de Séchelles avait manqué à la subordination et outrepassé ses pouvoirs en fournissant des subsistances aux Saxons¹⁸ », mais, chaud partisan de Belle-Isle, il est également très sévère à l'égard de la « faction adverse », c'est à dire du maréchal de Broglie et du comte de Saxe, accusés de ne pas servir convenablement Charles VII. L'armée du Roi de France vient en Allemagne en protectrice et non en conquérante. En l'absence de Belle-Isle, (qui ne quittera Francfort que le 12 novembre) l'armée est confiée au plus ancien lieutenant-général, M. de Leuille¹⁹, qui aura sous ses ordres des officiers tels que les comtes de Saxe, de Chevreuse, de Clermont-Tonnerre, de Ségur ou de Polastron, mais se montrera peu actif. Leuille et Polastron

¹⁵ Pajol, (général-comte), *Les guerres sous Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1883, tome II, p. 97

¹⁶ Lucien Bély, Un intendant en pays occupé, *Études sur l'Ancienne France offertes en hommage à Michel Antoine*, Paris, École des Chartes, 2003, p. 60.

¹⁷ Article « Moreau de Séchelles », Michaud (dir). *Biographie universelle ancienne et moderne*, Paris, Desplaces, 1843.

¹⁸ Henri de Valori, *Mémoires de mes négociations*, Paris, Firmin-Didot, 1820, pages 140 et 142.

¹⁹ Fleury (vicomte de), *Le secret du maréchal de Belle-Isle*, Paris, Firmin-Didot, 1934, pages 195 et 226.

mourront tous deux l'année suivante, le premier au cours de la périlleuse retraite de Prague sur Egra,²⁰ le second, gouverneur de Neuf-Brisach, à Wolin en Bohême d'une surdose de purgatif (catholicon ?).

2. La bataille de Wilmanstrand

En Suède, Saint-Séverin, qui avait retardé un départ que sa santé rendait indispensable jusqu'à la déclaration de guerre, a quitté le pays pour la France quelques jours après celle-ci, mais avant la dissolution de la diète (qui aura lieu le 31 août), dans l'intention de rencontrer en chemin Lemaire à Elseneur et Poussin à Hambourg. Mondamert assurera l'intérim à Stockholm jusqu'à l'arrivée du marquis de Lanmary. Il est convenu que le chevalier de Crespi, Français qui est à l'armée suédoise de Finlande, mais muni d'un certificat attestant qu'il est au service de Louis XV, tâchera de faciliter la communication de La Chétardie avec Stockholm, et même celle du général Lewenhaupt avec Élisabeth, en surmontant les obstacles climatiques, politiques, et militaires qu'il rencontrera assurément (tout envoyé non muni d'un passeport du général russe s'expose à être arrêté et torturé).

La détermination des Russes, et notamment des Cosaques, est farouche. Leur hetman, âgé de 75 ans, Krishna Schoke, qui a succédé à Philippe Orlyk, a en effet déclaré : « Si Pierre 1^{er} avait suivi mon conseil dans la dernière guerre contre la Suède de tuer femmes et enfants et de dévaster tout le pays, ceux qui sont à présent nos ennemis seraient encore à naître »²¹.

L'armée suédoise en Finlande, sous les ordres de Bodenbrock, doit attendre l'arrivée des renforts que lui conduira le général Lewenhaupt, pour arriver à un total de 18 000 fantassins et 6 000 cavaliers ou dragons. Le roi Frédéric 1^{er} s'est proposé pour la commander, mais les États l'ont supplié de ménager ses jours que menaceraient son âge et ses blessures, « d'autant que sa présence était trop nécessaire dans son royaume ». Les instructions de Lanmary décrivent la situation sous un jour un peu moins obligeant, qui disent : « La nation n'ayant pas en lui toute la confiance que ses grandes qualités lui avaient d'abord attirée, le sénat a éludé par des compliments honorables sa proposition d'aller se mettre à la tête de l'armée ». Celle-ci est très impatiente de partir et s'irrite de la procrastination des politiques

²⁰ Butler, *Choiseul, Father and son*, Oxford, 1980, I, 317.

²¹ Sirio, tome 96, lettre 72, La Chétardie à Amelot, 5 septembre 1741.

qui ont retardé de trois semaines (essentielles) le départ des soldats, « pleins d'ardeur et bien disciplinés ».

Il est vrai qu'il a fallu, pour des raisons de discrétion, distribuer les rôles et, en cette période de guerre, les Affaires étrangères seront tenues par trois sénateurs (qui ne s'entendent pas très bien entre eux), MM. Guillenborg, Loewen, et Tessin (lequel ne reviendra qu'en octobre de son ambassade à Paris, où Saint-Séverin envisageait de le faire remplacer par Palmstierna, ou par Eckeblad, et dont le successeur sera finalement le baron de Scheffer, aussi francophile que lui).

Le premier choc et le plus terrible eut lieu le 23 août/3 septembre 1741 à Wilmanstrand, petite localité de Carélie suédoise au nord de Viborg, où résidait d'ordinaire le gouverneur suédois de la province (aujourd'hui Lappeenranta en Finlande). Nous disposons de deux relations fort différentes de cette bataille, mais à celle du général Lewenhaupt, qui est peu conforme aux suites et dont le narrateur n'était pas sur les lieux, nous devons préférer celle du général russe Lacy. En effet, comme le dit Pufendorf, « quand on parle de la perte de son ennemi, il est assez naturel de l'augmenter,... par un principe de fausse gloire qui porte la plupart des hommes à relever le courage de ceux de leur nation ». Cette exagération est reprise dans une lettre anonyme, parue à Stockholm, « réponse d'un ami de Königsberg à un ami de Dantzic sur l'affaire de Wilmanstrand », qui considère que les relations militaires en général et celle de Lacy en particulier « ressemblent aux verres optiques qui communiquent à la mouche la grosseur de l'éléphant²² ».

Ce feld-maréchal russe (en fait il était Irlandais, mais, comme Munnich, comme Stoffeln, comme Manstein, comme Fermor, comme Uxkuhl, Suédois, comme Spiegel, qui a demandé son congé, comme Keith²³, Écossais qui partira plus tard au service de Prusse et mourra à la bataille d'Hochkirch, comme le Français Brigny, comme le Saxon Loewendahl, c'était un étranger recruté par les Russes pour pallier leur insuffisance en officiers de valeur²⁴), Lacy donc raconte que, renseigné par un déserteur suédois, il apprend que la garnison de Wilmanstrand se réduit à un régiment d'infanterie, une compagnie d'artillerie et six compagnies de dragons, mais que les renforts conséquents de Bodenbrock (distants de 16 lieues de France) y sont attendus incessamment. Aussitôt, le feld-maréchal se hâte pour profiter de son immense avantage numérique, et, pour avancer plus vite, ne prend point de

²² Corr. Polit. Suède 199 fol. 409, 8 octobre 1741.

²³ Frère de George Keith, plus connu sous le surnom de Milord maréchal, futur ambassadeur de Frédéric II à Paris. Il avait aussi été sollicité par Philippe V pour entrer au service d'Espagne, mais avait répondu (en 1741) qu'il « se serait cru indigne des bienfaits reçus de la cour de Russie s'il songeait à s'en éloigner » (Corr. Polit. Russie 38 fol. 285v°, La Chétardie à Amelot, 2 décembre 1741).

²⁴ Le corps des officiers comprenait 12% d'étrangers, et ce taux augmentait en même temps que le grade. R.O. Crummey, Russian absolutism and the nobility, *The Journal of Modern History*, 1977,49, 3, page 462.

bagages, comptant avec raison sur les pillages et fourrages des pays traversés pour nourrir ses 16 000 hommes et ses chevaux. Lacy dit que son artillerie « commença par éclaircir beaucoup les rangs de l'ennemi », puis que les combats amenèrent les Suédois sous le commandement de Wrangel à descendre de leurs « positions avantageuses » et à perdre ainsi l'appui de leurs canons. Le combat fut acharné, mais la supériorité du nombre finit, après trois heures de résistance opiniâtre, par avoir raison de la vaillance des Suédois, qui se battaient à un contre deux. Bien que les régiments d'Astrakhan et d'Ångermanland, commandés par Manstein, « eussent été mis en confusion et dussent lâcher pied », les Russes, dont les ailes droite et gauche étaient commandées respectivement par Keith et par Stoffeln, remportèrent une « victoire complète », retournant contre les Suédois une partie de leur artillerie, et, au soir du combat, la fleur de la noblesse suédoise gisait sur le champ de bataille. Ceux qui crurent trouver refuge dans la forteresse y furent poursuivis par la soldatesque moscovite et Lacy les fit sommer par un tambour (qui fut tué) de se rendre, ajoutant qu'en cas de résistance, personne ne serait épargné. Sur ce point là, il tint parole. Prétextant que des tirs de mousquet et la mise à feu d'une mine par les défenseurs étaient survenus après l'exhibition du drapeau blanc, (ce que les Suédois ont formellement nié), il reconnaît « n'avoir pu retenir la fureur des assaillants », ce qui signifie dans le langage fleuri de cet officier supérieur que femmes, enfants, malades et blessés furent égorgés, passés au fil de l'épée ou brûlés vifs à l'intérieur de leurs maisons, « inhumanité contraire au droit de la guerre ». Manstein lui-même reconnaît que « le commandant avait oublié d'envoyer avertir tous les postes de cesser de tirer », et que « le soldat fit un butin considérable dans la ville qui fut pillée²⁵ ». Le lendemain, la cité fut rasée.

De fait, plus de 50 officiers de l'État-major, dont un lieutenant-colonel et deux majors, et près de 2 000 soldats suédois (1 865 sur 3 453, dont la totalité de la garnison selon le détail de l'état-major²⁶), sans compter les civils perdirent la vie en ce triste jour. Le commandant de la place, le major-général Wrangel, blessé à l'épaule, fut fait prisonnier, ainsi que plusieurs officiers, dont le lieutenant-colonel Wasenbourg, qui mérite une mention spéciale par la bravoure dont il fit preuve (c'est lui qui avait remplacé son général et fait reculer les deux premières lignes russes en les chargeant à la baïonnette), 62 bas-officiers, 3 chirurgiens, 2 aides-majors et 1 250 caporaux et soldats. Les officiers prisonniers ont été, quand leur état de santé l'autorisait, présentés à la régente, dans le but de flatter sa vanité.

²⁵ Manstein, *Mémoires historiques*, p. 400 et 401.

²⁶ Corr. Polit. Suède 199 F° 450 v° Détail des forces suédoises à Wilmanstrand et de leurs pertes.

Les Russes, quant à eux, outre les blessés, (dont le lieutenant-général Stoffeln, le général-major Albrecht et le colonel Manstein) perdirent près de 4 000 hommes, dont le major-général Uxkuhl, (de nationalité suédoise) et le colonel Balmaine, ci-devant dans les gardes françaises, qui commandait les grenadiers ; ce « petit nombre de morts », conclut glorieusement Lacy, « prouve combien importante est la victoire que Dieu a accordée aux justes armes de Sa Majesté Impériale ».

Le général Bodenbrock paya de sa tête en 1743 l'absence de secours apporté à Wrangel ; il est vrai qu'il ne souhaitait participer à aucun engagement avant l'arrivée du général en chef Lewenhaupt, mais l'éloignement l'en empêchait absolument et ce fut le bonheur stratégique de Lacy de profiter du court laps avant la jonction des deux corps suédois ; mais ce qu'on reprochait en fait à Bodenbrock, c'est d'avoir, comme La Chétardie et Saint-Séverin qu'il renseignait, péché par excès d'optimisme en affirmant au Sénat que les troupes pouvaient s'assembler sans difficulté en Finlande et que les vivres y étaient abondants.

Lacy fut reçu avec beaucoup de faste à Petersbourg, la régente lui fit l'honneur de l'embrasser (et de lui offrir un beau domaine en Livonie) ; enfin, on entonna un *Te deum* dans la chapelle du château, on fit donner l'artillerie et on décora de l'ordre de Saint-Alexandre Nevski un certain nombre de généraux victorieux (Albrecht, Fermor, Stoffeln). La Chétardie fut contraint de se joindre aux compliments faits à Anna Leopoldovna, « quoiqu'il soupçonne qu'on ne l'a invité que pour ajouter au triomphe des Brunswick. » Il est d'ailleurs très décontenancé par l'annonce de cette victoire russe, si peu conforme à ses pronostics, et, de surcroît, la route de Viborg est désormais fermée à ses courriers, ce qui l'oblige, pour correspondre avec Mondamert, à de longs détours par l'Allemagne, ou à tout le moins par Stralsund, en face de l'île de Rügen. Il souffre aussi de l'incertitude où il est de la vérité de ses informations, celles-ci ne lui étant distillées que par Ostermann ou ses agents. Il continue cependant à déprécier l'armée russe qui « manque du nécessaire et n'a pu maintenir pendant l'hiver que 12 000 hommes à Viborg²⁷ ». De plus, ses plans pour coordonner l'attaque suédoise et la révolution d'Élisabeth s'écroulent ; la princesse elle-même, furieuse de ce que Pierre de Holstein n'ait pas rejoint les rangs suédois²⁸, ne sait pas comment rassurer son parti et demande des explications au ministre français. Lagerflicht quitte Petersbourg dans les jours qui suivent ce désastre.

²⁷ Sirio, tome 96, lettre 97, La Chétardie à Amelot, 15/26 octobre 1741.

²⁸ Cette idée était cependant contestable du fait de l'aversion de la reine de Suède Ulrique-Éléonore et du Danemark pour tout ce qui portait le nom de Holstein, et du droit de Pierre de monter avant Élisabeth sur le trône de Russie.

3. Recherches d'alliances de la part de la Russie et situation de La Chétardie

Malgré cela, la régente, constatant que ses généraux n'étaient pas en mesure de poursuivre leur avantage (ni leurs ennemis), fit appel à Frédéric II, auquel elle avait un traité, mais celui-ci répondit que la grande Russie n'avait pas besoin de lui pour vaincre la petite Suède, et, accessoirement, qu'il était allié de la France malgré lui, « ne pouvant la lâcher sans exposer ses domaines de Westphalie²⁹ ». Enfin, la cour russe publie un manifeste : « Le Tout-Puissant a aussi, dès le commencement de cette guerre *injustement* entreprise par les Suédois, béni les *justes* armes de Sa Majesté Impériale, en faisant voir par là à tout le monde qu'il est le véritable protecteur des *justes*, et le vengeur de *l'injustice* », où l'on constate que la justice de la cause est peu servie par la justesse de l'expression.

La Russie « frappe à toutes les portes », même à celle de Fleury³⁰. Elle courtise le Danemark, mais peut-être les grâces accordées à son ambassadeur (M. Backoff) sont-elles personnelles, car ce ministre est devenu amoureux de la sœur de Julie Mengden, et aspire donc à devenir le beau-frère de Lynar, elle et lui étant les favoris de la régente. Toutefois, à l'insu de cette dernière, Ostermann et Brunswick ont obtenu que le bel envoyé saxon retourne à Dresde en septembre et n'en revienne plus. « Anna Leopoldovna avait un mari, une favorite et un amant ; elle fit du mari un généralissime des armées russes et maria la favorite avec l'amant³¹ ».

Quant à l'ambassadeur turc, il rapporte à d'Allion (turcophone) qu'Ostermann a beaucoup fait valoir devant lui la défaite de la Suède, afin de dissuader l'empire ottoman de tenir ses engagements envers cette puissance et qu'il s'est gaussé du « porteur de lettres de France » et de sa confusion lorsqu'il a dû féliciter la grande-princesse. Emin Mehmed pacha n'a pas été surpris par la cruauté des soldats russes, rappelant que leur fureur sanguinaire s'était manifestée de manière similaire lors de la dernière guerre à l'occasion des massacres de Perekop, Azov, Oczakov et Choizim. L'acharnement sur Oczakov connaîtra pourtant son acmé lors de la guerre russo-turque de 1788, au cours de laquelle, *horresco referens*, « deux jours après l'assaut, les soldats russes, lorsqu'ils trouvaient des enfants turcs cachés dans

²⁹ Kazimierz Waliszewski, *L'héritage de Pierre le Grand*, Paris, Plon-Nourrit, 1900, page 328, citation de Soloviev.

³⁰ Kazimierz Waliszewski, *L'héritage de Pierre le Grand*, Paris, Plon-Nourrit, 1900, p. 330, idem.

³¹ Albert Sorel, *Essais d'Histoire et de critique*, Paris, Plon, 1883, p. 172.

quelque réduit, les prenaient, les jetaient en l'air et les recevaient sur la pointe de leurs baïonnettes³² ».

L'ambassadeur turc prétend espérer que Mohammed Saïd efendi, qui avait été commissaire en Serbie pour l'établissement des limites, et qui est le fils de Yirmisekiz Çelebi Mehmed efendi, qui conduisit l'ambassade d'Ahmed III à Paris sous la Régence, pourra, lors de son séjour en France, après avoir offert à Louis XV des chevaux, des tentes, des sabres et des fusils, rencontrer à Paris le comte de Tessin au sujet des secours attendus par la Suède³³. Mohamed Saïd efendi a été ramené à Constantinople sur un des vaisseaux de guerre du Roi, chargé de présents de Louis XV pour le sultan Mahmud III et le vizir Hekkimzadé : tapis, porcelaines, vaisselle d'or ou de cristal, étoffes d'or et sofas des fabriques de Lyon³⁴. En échange, Castellane a été le premier ambassadeur chrétien autorisé à visiter le sérail.

Quand Amelot est instruit de la funeste nouvelle de la défaite suédoise (apprise de Dresde par Des Alleurs), c'est curieusement lui qui en informe le comte de Tessin. Il craint surtout (non sans raison) que cet échec ne retienne le Danemark d'unir ses forces à celles de son voisin scandinave, mais continue à promettre qu'une escadre française pénétrerait dans la Baltique dans le sillage de celle que l'Angleterre pourrait envoyer sous les ordres de l'amiral John Norris. D'autre part, il morigène La Chétardie d'avoir fait un tableau biaisé de l'armée russe : « je ne retrouve point dans ces Moscovites la faiblesse et le délabrement dont on vous avait flatté » et il « tremble que tout ceci ne tourne mal pour la Suède ». Enfin, il demande à Mondamert de prévenir, « mais avec ménagement, pour ne les pas décourager », les ministres suédois qu'ils ont peu de choses à attendre des partisans d'Élisabeth, qui demeurent bien passifs³⁵.

La Chétardie réussit à rencontrer directement la princesse Élisabeth (parfois « dans les bois³⁶ »); elle continue d'espérer le succès de la Suède, elle affirme que ses partisans militaires se sont montrés très soucieux de ne pas tuer le jeune Pierre de Holstein (treize ans) et déplore donc qu'il n'ait pas suivi l'armée suédoise, ou qu'à tout le moins on n'y ait pas publié sa présence dans les gazettes, et elle réclame un manifeste de la Suède, proclamant qu'elle ne vient que pour secourir la descendance de Pierre 1^{er} et délivrer les moscovites du joug des ministres étrangers. La Chétardie n'ose pas lui rappeler que la reine

³² Roland Mousnier, Ernest Labrousse, Marc Bouloiseau, Le XVIII^e siècle, époque des « Lumières », (1715-1815), *Histoire générale des civilisations*, Paris, P.U.F., 1977, tome V, page 218.

³³ Joseph de Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, Istanbul, Isis, 2000, tome XV, page 28.

³⁴ Corr. Polit. Russie 41, fol. 272, Castellane à d'Allion, 5 novembre 1742.

³⁵ **Annexe 57** Corr. Polit. Suède 200 fol. 69, Amelot à Mondamert, 14 décembre 1741.

³⁶ Corr. Polit. Russie 38 Fol. 195v°, La Chétardie à Amelot, 24 octobre/4 novembre 1741.

de Suède³⁷, naguère en compétition avec son neveu Charles-Frédéric de Holstein, lui avait ravi le trône et que les souverains suédois détestaient les Holstein³⁸ ; il la rassure de son mieux et lui répète qu'il est capital qu'elle rameute son parti. Pour exciter (encore davantage) sa haine envers Ostermann, La Chétardie accuse celui-ci (non sans raison) d'avoir présenté la régente à l'ambassadeur turc comme la souveraine désignée en cas de mort du tsar, encore que le ministre fût plutôt partisan d'Antoine-Ulrich que de son épouse. La dissension entre les deux époux éclate au grand jour à propos de la nomination de six sénateurs (dont deux princes Galitzine en exil) que la régente, sur l'instigation de Golowkine, vient de nommer pour faire pièce au tandem d'Antoine-Ulrich et d'Ostermann. La Chétardie espère gagner l'un de ces princes Galitzine en versant une pension à sa nièce, la princesse Dolgorouki, qui a embrassé le catholicisme en 1727, est grande adepte de la France, et connaît beaucoup de sénateurs. Il y a donc au gouvernement deux clans qui se contrecarrent : d'une part Antoine-Ulrich et Ostermann, autour desquels gravite Botta, et en face, Anna Leopoldovna, soutenue par les Munnich rescapés, les Mengden et Golowkine. Les Galitzine et les Dolgorouki avaient été alliés sous Pierre II et ce sont eux qui avaient eu l'idée (qui s'est avérée très délétère pour eux) d'aller chercher une princesse terne et sans relief en Courlande, Anna Ivanovna, pensant qu'il leur serait facile de limiter son pouvoir absolu³⁹ avant que leur créature ne leur échappe comme celle de Pygmalion (ou plutôt de Frankenstein).

La Chétardie échafaude aussi des plans successoraux à long terme et pense qu'il serait judicieux de favoriser la candidature de Pierre de Holstein au trône de Russie, mais en ne le lui laissant occuper qu'après le règne de sa tante Élisabeth (que Lestocq code sous le pseudonyme du « héros » dans leur correspondance, Lestocq lui-même étant « le confident ») ; « sans cela, on ne parviendrait pas à extirper la nation allemande... La Russie rentrerait alors dans ses principes russes que le duc de Holstein aurait eu le temps de sucer, surtout si on avait pris la peine d'éloigner tous les Allemands en qui il aurait pris confiance⁴⁰ ». (Cette profession de foi est savoureuse, quand on connaît la proximité qui sera celle de La Chétardie avec Brümmer, gouverneur de Pierre, Suédois d'origine, Holsteinois de cœur, que Bain décrit comme « une brute intraitable, querelleuse et colérique⁴¹ », mais qui a été recommandé à Élisabeth par sa sœur bien-aimée Anna, et dont au contraire d'Allion trouve « qu'il a trop de

³⁷ Ulrique-Éléonore était la sœur cadette de Charles XII, mort en 1718 ; leur sœur aînée Edwige-Sophie, veuve en 1702 de Frédéric IV de Holstein, décédée en 1708, avait laissé un successeur à la couronne, Charles-Frédéric, futur père de Pierre de Holstein, mais Ulrique-Éléonore lui avait été préférée.

³⁸ Le roi de Danemark, Frédéric IV (1671-1730), marié à la fille de Madeleine-Sybille de Holstein, avait refusé à Pierre I^{er} d'unir son fils Christian à sa fille Anna Petrovna, d'où le mariage de celle-ci avec l'ennemi juré de Frédéric IV et leurs menaces sur le Schlesvig. (Ragnild Hatton, *New Cambridge modern history*, The Old Regime, VII, XV, 347).

³⁹ Isabel de Madariaga, Dimitri M. Galitzine, *Slavonic and east European review*, 1984,62,1, p. 4.

⁴⁰ **Annexe 24** Corr. Polit. Russie 38 fol.124 La Chétardie à Amelot, 15/26 octobre 1741.

⁴¹ Bain R. Nisbet, *Peter III, emperor of Russia*, Westminster, Archibald Constable, 1902, p. 6.

douceur⁴² »). Ces combinaisons reposaient sur ce qui deviendra le socle de la politique de La Chétardie, l'alliance avec La Russie (« il faut profiter des dispositions peut-être uniques où est Madame Élisabeth à l'égard de la France pour l'aimer ») et la Suède réconciliées sous son égide. Brümmer se voyait comme le chancelier de son élève Pierre quand celui-ci serait parvenu au trône, perspective qui lui attirait la jalousie des Bestoutcheff. Il se fera d'ailleurs l'apologiste d'une quadruple alliance réunissant France, Pologne, Russie et Suède, considérée comme « impraticable » par Amelot ; d'ailleurs, la constitution d'une confédération⁴³ en Pologne, réclamée par plusieurs magnats, notamment Sapieha, palatin de Smolensko, d'abord encouragée par les Suédois, a finalement tourné court, malgré les efforts du colonel Bonas⁴⁴, la France n'ayant pas souhaité y donner la main, pour ne pas indisposer Auguste III ni Élisabeth.

D - Grandes manœuvres diplomatiques et militaires : la prise de Prague

1. Palinodies et retournements des principaux protagonistes

Quelques jours après l'ambassadeur ottoman, le 30 juillet 1741, l'ambassadeur de Perse (et frère de Tamas Koulikhan) fait une entrée fastueuse à Petersbourg, avec 2 300 personnes, 2 700 chevaux et 14 éléphants, mais sa mission ne paraît pas claire, puisque la paix est faite et qu'il n'y a rien à négocier, à moins que Tamas Koulikhan (autre nom de Nadir shah) n'ait songé à épouser la princesse Élisabeth, qui lui aurait apporté en dot la province d'Astrakhan, mais ceci paraît un rêve chimérique d'Orient, d'autant que nous avons vu la princesse très rétive aux épousailles, et *a fortiori* avec un mahométan (de plus, elle déteste Nadir Chah, qui représente pour elle le parangon de la cruauté, et auquel elle comparera Frédéric II, au plus fort de son animadversion pour ce prince). Une autre hypothèse est que les Russes, qui ne pourront plus compter sur l'Autriche pour ouvrir un second front contre les Turcs, souhaitent faire tenir ce rôle aux Persans et y engager le chah sans équivoque ; or, La Chétardie se montre persuadé que les Turcs n'ont rien à craindre de ce dernier (« on verrait

⁴² Corr. Polit. Russie 42 fol. 328v°, d'Allion à Amelot, 17 mai 1743.

⁴³ Situation qui faisait suite en règle à la rupture d'une diète, et où les différends pouvaient se régler à coups de sabres.

⁴⁴ Corr. Polit. Suède 202 fol. 45v°, Lanmary à Amelot, 2/13 juillet 1742.

combien peu Nadir Chah est en état de contenir la Porte »); de fait, il subit en 1741 une défaite majeure dans le Daghestan. En tout cas, la cour organisa de grandes fêtes en l'honneur de l'ambassadeur, au cours desquelles celui-ci, peu observant des interdits alimentaires prescrits par sa religion, « but tant de vin de Champagne qu'il fallut l'emporter dans son carrosse ». Emin Mehmed pacha, dont le comportement est souvent ambigu, n'en fait pas moins remettre à La Chétardie une note dans laquelle il insiste sur l'intérêt pour les Turcs d'une diversion en faveur des Suédois, en appuyant sur l'épuisement financier et militaire des Russes, l'aide que les Suédois pourraient leur apporter en cas d'attaque perse, et sur son exaspération devant la mauvaise volonté des Moscovites à restituer les prisonniers esclaves. Ostermann lui écrit pour se justifier et s'étonner des réticences de l'ambassadeur turc « sûrement soumis à l'influence de personnes opposées à la paix », en dépit des obstacles dressés pour l'empêcher de rencontrer son homologue français.

À Petersbourg, les mouvements diplomatiques se multiplient puisqu'aussi bien on prévoit les départs imminents du ministre du Danemark, Backoff, que nous avons vu sur le point d'épouser la sœur de Julie Mengden, et qui en s'éloignant suit l'exemple de son futur beau-frère, Lynar, mais aussi de Finch, envoyé d'Angleterre, qui n'a pu attendre les ratifications de son traité d'alliance avec la Russie, et de Botta, dont la régente tente de retarder le départ pour Vienne. En ce qui concerne les envoyés de Russie, Michel Bestoutcheff a dû, pour cause de guerre, quitter Stockholm, où il avait organisé des intrigues multiples, et Czernycheff doit passer de Berlin à Madrid.

Par ailleurs, des bruits commencent à courir d'un accommodement, par le canal de l'Angleterre, entre Marie-Thérèse et Frédéric II mais ce dernier n'a pas voulu recevoir Robinson, ambassadeur à Vienne de Sa Gracieuse Majesté, qui se proposait comme intermédiaire. Il a également éconduit, nous l'avons vu, le sieur Brackel, envoyé par la Russie auprès de lui à Breslau pour réclamer son secours conformément au traité russo-prussien de décembre 1740, car il sait que, sans cette diversion suédoise, la Russie aurait apporté son aide à l'Autriche. D'autres rumeurs font état d'un accord entre la cour de Vienne et la Bavière, sans plus de fondement. La Chétardie soupçonne Ostermann et/ou Botta de répandre ce genre de faussetés, mais il commence à douter de la fidélité du roi de Prusse.

Il a raison, car, dès ce mois d'octobre 1741, Frédéric II va, pour la première fois d'une longue série, abandonner ses alliés ; profitant de la situation apparemment inextricable où se trouve Marie-Thérèse, il va traiter avec elle, représentée par le feld-maréchal Wilhelm-Reinhard von Neipperg, décidément dévoué aux situations désespérées et qui ne s'était pas révélé à Belgrade un négociateur brillant. Ce jugement est tempéré pourtant par le marquis de

Villeneuve, qui avait écrit au chancelier autrichien pour faire l'apologie du général vaincu : « j'ai été persuadé moi-même, comme je le suis encore, que dans les circonstances où l'on se trouvait, Neipperg a fait tout ce que l'on pouvait se promettre pour les intérêts de Sa Majesté Impériale qui ne pouvaient pas être confiés en de meilleures mains. Je me crois encore obligé de lui rendre ce témoignage que, si on est parvenu à la paix, on en est redevable à la sagesse avec laquelle il a su saisir le moment critique de la faire, qu'on ne pouvait laisser échapper qu'en s'exposant à perdre Belgrade sans terminer la guerre »⁴⁵. Le 9 octobre, ce maréchal rencontre l'envoyé prussien, le colonel von Goltz à Kleinschnellendorf, dans un château situé à l'est de Neisse, et ils y signent, en la présence de Lord Hyndford, représentant la Grande-Bretagne, un armistice garantissant au roi de Prusse, qui promet qu'il s'en contentera, la ville de Neisse, qui donnera lieu à un simulacre de résistance (« par manière de siège de quinze jours⁴⁶ ») avant de capituler⁴⁷, et la Basse-Silésie avec Breslau (Wroclaw) et Schweidnitz (Świdnica). On continuera quelques escarmouches « pour la forme ». Pour ne pas embarrasser Frédéric vis-à-vis de ses alliés, le document de Kleinschnellendorf ne fut signé que par Hyndford⁴⁸. On peut concevoir que les Anglais, au milieu d'une guerre malheureuse avec l'Espagne, sur le point d'en entamer une autre avec la France, lâchés par le roi de Prusse et plusieurs princes protestants de l'empire, sans perspective d'être secourus par les Provinces-Unies, et obligés de soutenir une reine de Hongrie en train de sombrer, aient réuni tous leurs efforts pour obtenir un accommodement entre Marie-Thérèse et Frédéric.

Cet accord réjouit les Russes pour une double raison : il leur plaît de constater que Marie-Thérèse a un puissant ennemi de moins, et ils voient d'un bon œil le roi de Prusse se détacher de l'alliance française. Anna Leopoldovna va jusqu'à proposer à Botta un poste de feld-maréchal. Amelot, en revanche, révoque en doute cet arrangement et écrit encore le 15 décembre à La Chétardie « qu'on s'est illusionné à Petersbourg sur un prétendu accommodement entre la reine de Hongrie et le roi de Prusse » ; il n'a pas tout à fait tort et on peut considérer que le traité a échoué, puisqu'aussi bien le prince général prussien Léopold d'Anhalt dit le jeune (*der junge Dessauer*) pour le distinguer de son père, porteur du même prénom, pénétrera à la tête de ses troupes dans la Bohême orientale tandis que le maréchal Schwerin entrera en Haute-Silésie, démontrant le faible cas que fait Frédéric II de ses

⁴⁵ Corr. Polit. Turquie 104, fol. 72, Villeneuve à Zinzendorf, 10 septembre 1739.

⁴⁶ Corr. Polit. Autriche 238 fol.344, réponse à la déclaration de guerre du roi de Prusse, 20 août 1744.

⁴⁷ Même depuis Petersbourg, la supercherie est éventée et La Chétardie écrit à Amelot : « le siège de Neisse a été une chose concertée et faite à la main, et les coups de fusil ont été tirés en l'air » (Corr. Polit. Russie 38, 7/18 novembre 1741).

⁴⁸ Dans les *Memoirs of Horatio, lord Walpole*, II, 10 (chap.22) Coxe attribue à Robert et Horace Walpole l'idée d'un accommodement entre Frédéric et Marie-Thérèse, et ce serait, selon eux, Carteret qui, ayant dit à Ostein, ambassadeur d'Autriche à Londres, que les subsides ne provenaient pas de la volonté du ministre, mais de celles du parlement et du peuple, aurait convaincu Marie-Thérèse, se sentant soutenue par la nation anglaise, de refuser tout accord avec le roi de Prusse.

conventions, encore que ces démonstrations militaires ne fussent pas poussées avec beaucoup d'ardeur⁴⁹. D'ailleurs, Horace Walpole rejette sur la cour de Vienne la responsabilité de l'échec de Kleinschnellendorf, et pense que Bartenstein⁵⁰, qui y est grand Référéndaire, s'est laissé mystifier par Fleury, qui lui a fait croire que la France resterait sur une position défensive.

Quant à George II⁵¹, il a ordonné à Hyndford de pousser Marie-Thérèse à quelques concessions territoriales tout en persuadant Frédéric II que la reine de Hongrie était ouverte à des compromis, le but étant d'incorporer les deux puissances dans une alliance anti-française⁵². De fait, il avait été question que le roi de Prusse abandonne la Silésie et reçoive en échange une partie des Pays-Bas autrichiens, nommément la Gueldre et le Limbourg⁵³, ce que le roi de Prusse, qui l'avait d'abord accepté, refusa dans un second temps, prétextant qu'il n'avait pas cru que cela lui serait accordé !

Rapidement George II, sur les conseils de son ministre lord Harrington, considérant les menaces qui pesaient sur les flancs est et ouest du Hanovre, et très inquiet aussi que la France ne voulût s'emparer de Brême et Verden (cédées par le traité de Stockholm de 1719) pour les rendre à la Suède, avait promis à la fois sa neutralité et son vote en qualité de prince électeur de Hanovre à la diète de Francfort en faveur de Charles-Albert ; d'une part, il ordonnait à Vernon de rapatrier ses escadres d'Amérique, de l'autre, il envoyait à Paris en août un diplomate hanovrien, Friedrich Karl von Hardenberg pour négocier avec le cardinal de Fleury l'intégrité de son électorat. De fait, Maillebois avait eu ordre de ne pas envahir le Hanovre, ni même la Westphalie (Dortmund) et de ne pas dépasser Düsseldorf. Ces échanges seront formalisés dans le protocole de Neustadt (12 octobre 1741). Comme l'écrivait Newcastle (aussi opposé à Harrington qu'à Walpole) : « ce que Louis XIV n'a pas pu obtenir à la tête d'armées victorieuses durant la première partie de son règne, Louis XV est en passe de l'obtenir sans tirer un coup de fusil ».

Le changement d'attitude de la cour de Saxe est tout aussi flagrant. « Jamais cour n'avait montré moins de franchise et plus d'incertitude⁵⁴ ». Si l'inclination et les liens du sang portaient Auguste III vers Marie-Thérèse, si sa détestation de Stanislas Leszczyński l'éloignait de son gendre Louis XV, la crainte des Prussiens (le prince d'Anhalt campait sur sa frontière), la conscience des faiblesses de son armée, l'inaction des Russes, la défection des

⁴⁹ L'article 4 de la convention de Kleinschnellendorf stipulait : « de part et d'autre, on fera sortir quelques petits partis pour continuer les hostilités *pro forma* » et l'article 5 insistait sur le secret inviolable à garder.

⁵⁰ Bartenstein jouissait de la confiance et de la reconnaissance de Marie-Thérèse, car il avait été l'artisan de son mariage.

⁵¹ Le roi d'Angleterre cherchait (déjà) à se rapprocher de son neveu Frédéric II en lui garantissant la Silésie.

⁵² Andrew Thompson, *George II*, Newhaven, Yale University Press, 2011, p. 139.

⁵³ Paul Vaucher, *Robert Walpole et la politique de Fleury (1731-1742)*, Paris, Plon, 1924, p. 398.

⁵⁴ Sautai Maurice, *Les préliminaires de la guerre de succession d'Autriche*, Paris, Libr. militaire Chapelot, 1907, p. 372.

Anglais, la convoitise qu'il nourrissait de la Moravie, et (surtout ?) une lettre exhortative de son demi-frère très écouté Maurice de Saxe⁵⁵, au service de France et peu soucieux de se battre contre sa patrie, le déterminèrent à une complète volte-face. Ainsi, en quelques semaines, les Saxons se transformèrent de solides alliés en ennemis décidés de l'Autriche et leur armée descendit la vallée de l'Elbe pour concourir avec les Franco-Bavarois à la conquête de la Bohême.

La Chétardie perçoit ces changements de cap depuis Petersbourg ; en effet, le chargé d'affaires saxon, Pezold, qui remplace Lynar, devient subitement avec lui d'une déférence melliflue, alors qu'il l'ignorait précédemment. Il va jusqu'à lui faire part du démembrement programmé des États héréditaires de Marie-Thérèse, affirmant que, pour prix de son concours, Auguste III recevrait la Haute-Silésie avec Oppeln (Opole), une partie de la Basse-Autriche, et de la Moravie avec Olmutz (Olomouc). Ces résolutions nouvelles contrarient énormément Ostermann et Antoine-Ulrich qui se répandent en reproches contre cette trahison de leur poulain. Leur ressentiment est aggravé par le fait que la couronne de Moravie dont se ceindrait Auguste aurait pour prix celle de Pologne qui serait, selon La Chétardie⁵⁶, rendue à Stanislas Leszczyński, ami des Turcs et des Suédois. Cette justice rendue au roi de Pologne deux fois élu serait le seul bénéfice que tirerait la France, désintéressée de tout avantage territorial.

2. La prise de Prague

Nous avons laissé les Franco-Bavarois à Linz. Pendant les trois semaines de leur séjour dans cette capitale de la Haute-Autriche, les Viennois menacés n'avaient pas perdu de temps. Sous l'énergique direction du comte Ludwig Andreas Khevenhüller, petit-fils de Montecuccoli, le meilleur général de l'empire, selon l'opinion du prince Eugène auprès duquel il a combattu, leurs fortifications furent réparées, des troupes rappelées de Bohême, des réserves d'eau accumulées en prévision de possibles incendies. La cour se retira à Presbourg (Bratislava). Ces mesures étaient d'autant plus urgentes que les bourgeois de Vienne, comme ceux de Linz, semblaient tout prêts à acclamer Charles-Albert, qui les délivrerait de la domination du Lorrain ⁵⁷ (François-Étienne), « qui se fait haïr de plus en plus », et est entièrement livré à son secrétaire, François-Joseph Toussaint, lui-même très

⁵⁵ « Jugez, Sire, de ma douleur si... au lieu de [vous] faire ma cour cet hiver, je me trouve aux environs de Prague avec une armée [que vous] verriez avec déplaisir dans ces quartiers-là ».

⁵⁶ **Annexe 25** Corr. Polit. Russie 38 fol. 151, La Chétardie à Amelot, 17/28 octobre 1741.

⁵⁷ Corr. Polit. Autriche 229, fol. 35v°, Vincent à Amelot, 12 août 1741.

accessible aux ducats de Frédéric II ! On reprochait au prince son avarice, et sa morgue ; aussi, à la mort de l'empereur son beau-père, la haine et le mépris se donnèrent-ils libre cours dans des chansons de rue :

*Vivat ! Der Kaiser ist tot
Wir bekommen jetzt grosses Brot.
Der Lothringer ist uns so schlecht
Der Bayer ist uns eben recht*⁵⁸.

En ce qui concerne Charles-Albert, ce seraient la nouvelle du lâchage prussien de Kleinschnellendorf, l'influence sur lui du général Mortaigne, bras droit de Belle-Isle, et la conscience de l'insuffisance de son artillerie, qui l'auraient décidé à obliquer sur Prague, craignant d'être pris de vitesse par son « allié » saxon aussi intéressé que lui par la couronne de Bohême. Ce sont donc deux armées franco-bavaroises et une saxonne qui convergent vers la capitale de la Bohême, au secours de laquelle cheminent — lentement — 40 000 Autrichiens sous les ordres de François-Étienne, duc de Toscane, dont le seul titre de gloire est d'être l'époux de Marie-Thérèse ; il est secondé par son frère cadet Charles de Lorraine, qui connaîtra bien des défaites (Chotusitz, Hohenfriedberg, Lissa, etc.) et par le gouverneur de la ville, Ogilvy. L'armée de secours arrivera le lendemain de la perte de la ville. Il est vrai que, du côté des alliés, le marquis de Leuville est âgé, le comte bavarois de Törring peu compétent, et le comte Rutowski, (demi-frère de Maurice de Saxe), qui commande les Saxons, bien inexpérimenté. On attend en vain Belle-Isle, cloué au lit à Dresde (à 12 heures de Prague), par une sciatique paralysante. Sommé par Fleury de choisir, il a d'ailleurs renoncé à ses fonctions de général en chef pour ne conserver que celles d'ambassadeur et dépêché son frère le chevalier pour insuffler un peu d'énergie à des troupes languissantes. Fleury envoie pour le remplacer son ennemi héréditaire le maréchal François-Marie de Broglie, qui ne parviendra à Prague que le 19 décembre 1741, mais qui est très éprouvé par un récent accident vasculaire cérébral. Il arrivera donc, lui aussi, après la prise de la ville.

Charles-Albert n'ayant pas jugé à propos de faire avancer l'artillerie saxonne, il est décidé (par Rutowski mais les Français le prendront de court), de pénétrer par escalade, en profitant de l'obscurité (2 heures du matin, le 26 novembre). Armés de haches, de cordes et d'échelles, le maréchal de Saxe, le lieutenant-colonel Chevert, le comte de Polastron et le comte Charles-François de Broglie furent, avec Rutowski, parmi les premiers à pénétrer sur les remparts, à neutraliser les sentinelles à la baïonnette, puis à descendre les ponts-levis et à ouvrir à coups de hache les portes en bois de la ville pour y faire s'engouffrer la cavalerie.

⁵⁸ Reinhold Koser, *König Friedrich der Grosse*, Stuttgart, Gotta'sche Buchhandlung, 1901, p. 73. Vivat, l'empereur est mort ! Nous allons enfin avoir du pain, le Lorrain est mauvais pour nous, le bavarois est bien meilleur.

Ogilvy se rendit, il n'y eut point de pillage, et Prague fut conquise. Le maréchal de Belle-Isle, revigoré, mais claudiquant, y fit son entrée le 29 novembre et y rencontra l'électeur de Bavière. La perte de la Bohême (dont Charles-Albert se fait couronner roi) après celle de la moitié de la Silésie était un coup terrible pour Marie-Thérèse, mais cette princesse montra dans l'adversité qu'elle avait les ressources d'une grande reine. Ce hardi coup de main sur le dernier électorat qui lui restait, décidait aussi de l'élection de la diète.

DEUXIEME PARTIE

LE COUP D'ETAT ET SES SUITES

Chapitre 5 —La prise de pouvoir par Élisabeth

A —Le coup d'État

Cette victoire militaire (inespérée) de la France fut, dans le contexte d'euphorie qui prévalait à Versailles, rattachée à une victoire diplomatique, dont on donnait tout le crédit à La Chétardie, et qui paraissait tout aussi providentielle, le coup d'État d'Élisabeth Petrovna.

Examinons le fil des évènements¹.

À Petersbourg, les Brunswick ont rappelé Alexis Petrovitch Bestoutcheff — Rioumine de l'exil où il croupissait depuis la chute de Biren. Or, Bestoutcheff est un ennemi déclaré d'Ostermann (même s'il poursuivra en tous points sa politique) ; La Chétardie suppose que ce retour en grâce est lié à une intrigue de Golowkine, qui partage cette antipathie, et qui, conscient de sa propre incompetence et de celle du chancelier Tcherkassky, a considéré que l'ancien assistant à Utrecht du prince Boris Kourakhine (beau-frère de Pierre 1er) était le seul en capacité de remplacer le ministre des Affaires étrangères.

Ouchakov a été pressenti pour prendre la tête des conspirateurs, comme le rapporte La Chétardie,² mais il ne pouvait pas être retenu en raison de son âge (69 ans), et de son passé effrayant ; il sera d'ailleurs plus utile par son rôle indirect (non-transmission d'informations) que direct³.

Quant à Amelot, qui avait témoigné tant d'impatience à voir la Suède entrer en guerre, il trouve aussi bien long le temps que prend Élisabeth pour agir et se demande même si son prétendu parti n'est pas un « être de raison », c'est à dire chimérique et sans existence concrète. Il va être rassuré incessamment.

Cantemir, qui s'ennuie à Paris (« il passe la moitié de son temps à ne rien faire et l'autre moitié à faire des riens⁴ ») lui a demandé le rappel de d'Allion, dont les conversations avec Emin Mehmed pacha déplaisent manifestement aux Russes.

Le 5 décembre 1741, la veille du putsch de la princesse, La Chétardie répond à son ministre qu'il va approfondir le point de savoir si le parti d'Élisabeth est ou non un « être

¹ Annexe 50 Corr. Polit. Russie suppl 6, fol.158 et seq.

² Annexe 20 Corr. Polit. Russie 35 fol. 80, La Chétardie à Amelot, 6/17 janvier 1741,

³ John Keep, The secret chancellery, *Forschungen zur osteuropäische Geschichte*, 1978, 25, p. 191.

⁴ Stefan Lemny, *Les Cantemir*, Paros, Complexe, 2009, 219.

de raison » et pense qu'en tout cas son succès est bien incertain en l'absence d'un appui de la Suède, avec des risques vitaux pour chacun « jusqu'à la quatrième génération ». Il craint d'ailleurs qu'une réussite sans aide extérieure⁵ rende plus difficile la satisfaction des revendications suédoises. C'est dire à quel point il est peu impliqué dans le complot.

Nous avons vu (notamment chap. 2) que la tsesarevna était parfaitement consciente des supplices effroyables promis, en cas d'échec, à ses partisans et de la forte probabilité pour elle de finir sa vie sans cheveux au fond d'une cellule conventuelle, expectative vers laquelle, malgré sa bigoterie, elle se sentait fort peu portée. Pourtant, La Chétardie lui a dit qu'un tel avenir lui serait dévolu quoi qu'il arrive, si le gouvernement restait en place ; c'était d'ailleurs le traitement qu'avait réservé Pierre 1^{er} à sa demi-sœur la régente Sophie en 1689. Le 23 novembre/4 décembre, Anna Leopoldovna donnait réception à l'occasion de ce qui devait être son dernier lundi « jour de cour ». Paraissant plus agitée que de coutume, elle fit venir sa cousine et s'isola avec elle dans un salon du palais d'hiver où elle l'interrogea sur des rumeurs (en provenance de Breslau !) faisant état de son acoquinement avec le ministre français par l'intermédiaire de Lestocq, qu'elle envisageait de faire arrêter. Élisabeth, démontrant à la fois son sang-froid, ses capacités de dissimulation et ses talents de comédienne, feignit la plus totale stupéfaction, affirmant n'avoir jamais entendu parler d'une telle intrigue, et rappela qu'elle avait prêté allégeance à Ivan VI. À la mère du tsar (projetant vraisemblablement de se faire nommer impératrice quelques jours plus tard) qui lui intimait l'ordre de ne plus jamais recevoir La Chétardie, la princesse répondit que c'était à Ostermann qu'il fallait prescrire d'interdire ce type de visites à l'ambassadeur de France (dont la régente annonça qu'elle allait demander le rappel). Élisabeth fondit alors en larmes, protestant de sa parfaite loyauté, et sa bonne cousine l'enlaça en lui affirmant qu'elle la croyait.

Élisabeth comprit que les rumeurs « propagées d'Allemagne » avaient été transmises à la régente par Ostermann et qu'il fallait agir vite. Le lendemain mardi 5 décembre, le même Ostermann, au prétexte d'une marche (imaginaire) du général Lewenhaupt sur Viborg, donna l'ordre à tous les régiments des gardes, dont il savait qu'ils constituaient le vivier des partisans de la princesse, de quitter la capitale dans les 24 heures pour le front. Probablement le ministre nourrissait-il le projet de faire arrêter la princesse sitôt après le départ de ses aficionados. Elle comprit que le temps de la procrastination était révolu : c'était « maintenant ou jamais ».

⁵ La présence militaire des Suédois sur la frontière est pourtant considérée comme décisive pour le succès de la révolution d'Élisabeth par Ragnild Hatton. *Scandinavia and the Baltic, The Old Regime, 1713-1763, New Cambridge modern history*, VII, 358.

Elle réunit donc dans la nuit son « conseil » qui se résumait à peu de conspirateurs. Lestocq, son chirurgien traitant, connu pour ses hautes bottes et ses épaisses moustaches, lui aurait croqué rapidement deux dessins ; sur l'un, une belle femme radieuse coiffait son abondante chevelure d'une couronne impériale ; sur l'autre la même femme, abattue et le crâne tondu, se languissait dans un couvent ; il lui aurait dit qu'il ne dépendait que d'elle de choisir l'une ou l'autre option. Les autres conjurés se comptaient sur les doigts de la main : il y avait Michel Hilarionovitch Vorontzoff, promis à une belle carrière de chancelier, Schwarz, son professeur de musique et ingénieur de construction navale (capitaine allemand violent qui s'offrit pour poignarder en un quart d'heure le tsar, ses parents, Munnich et Ostermann⁶), le pâtre chanteur Alexis Razoumovski, que nous avons déjà rencontré et dont elle ferait d'abord son chantre puis son époux (après l'avoir dégrossi en lui ayant fait donner des leçons de danse sous la direction du Français Landé⁷), et les frères Alexandre et Pierre Chouvalov, gentilshommes de sa suite, dont le premier allait devenir chef de la chancellerie secrète⁸ et le second chargé des affaires économiques et de l'artillerie. Cette petite équipe, dévouée à son chef, femme réputée pourtant frivole, allait renverser le tsar et le gouvernement du plus grand empire d'Europe. « Un médecin français et quelques grenadiers ivres ont porté la fille de Pierre sur le trône du plus grand empire du monde, aux cris de : 'À bas les étrangers, vivent les Russes !' ⁹ ».

Élisabeth, consciente de la gravité de l'instant, convoqua les grenadiers de la garde les plus affidés, ceux que Lestocq avait acquis grâce aux 2 000 ducats de La Chétardie ; ce serait à cet instant qu'elle aurait résolu de « céder au torrent ». Après s'être assurée qu'ils étaient prêts à mourir pour leur « petite mère », elle s'isola, se prosterna devant une icône et fit un vœu ; ce dialogue entre une pénitente et son créateur n'eut pas de témoins, mais la légende veut que celle-là ait promis à celui-ci d'abolir la peine de mort si son entreprise réussissait. En fait, la peine capitale ne fut pas vraiment supprimée, mais toutes les condamnations furent commuées, souvent avec simulacre d'exécution (coutume bien enracinée en Russie et dont « bénéficiera » par exemple un siècle plus tard Dostoïevski avant d'être envoyé pour cinq ans au bagne d'Omsk). Ce n'est qu'en mai 1744 qu'un oukase sera promulgué, qui interdira en pratique toute mise à mort sans avis favorable des sénateurs, ce qui conduisait à un

⁶ **Annexe 71** Mémoires et Documents Russie 9 fol. 120v°, révolution de 1741. Schwarz fut fait colonel et de plaignit de ne pas être récompensé à la hauteur de son mérite (fol. 136).

⁷ Corr. Polit. Russie 40 fol. 301 v°, La Chétardie à Amelot, 12 juillet 1742, Moscou.

⁸ Cette institution qui paraît consubstantielle à l'autocratie avait cependant été abolie par les Dolgorouki sous le bref règne de Pierre II (Lindsay, *Russia*, XIV, 7, 1988, page 328).

⁹ Nikolai M. Karamzine, *Istorija gosudarstva rossijskogo*, 1816, cité par Hélène Carrère d'Encausse, *Les Romanov, une dynastie sous le règne du sang* Paris, Fayard, 2013, p. 123

ajournement indéfini des sentences¹⁰. Cette clémence la fit comparer à Auguste, par son ambassadeur Cantemir, traducteur des *Odes* d'Horace.

Ensuite la princesse, ayant enfilé une cotte de mailles sous son habit ordinaire, recouvert d'un vaste manteau, renvoya les grenadiers à leur caserne avec l'ordre de réunir silencieusement leurs camarades et de l'attendre. Elle reprit alors ses dévotions jusqu'à ce que Lestocq, qui s'impatientait, lui tendît l'ordre de Sainte-Catherine (institué au nom de sa mère bien-aimée) et une croix d'argent et la menât enfin vers le traîneau qui devait la conduire vers son destin, en passant par la caserne des gardes Preobrajenski, située hors les murs de la capitale.

À son arrivée, elle saisit l'esponton d'un soldat (il n'y avait aucun officier ni bas officier pour les commander¹¹, contrairement à ce qui s'était passé lors de la crise de 1730), ordonna de crever tous les tambours dans le but d'empêcher qu'on pût donner l'alarme, puis fit un discours bref et pathétique, rappelant sa filiation puis sa détermination à les délivrer, ainsi que la Russie, des Allemands qui les persécutaient depuis trop longtemps. D'une seule voix, ils se déclarèrent prêts à la suivre jusqu'à la mort, et à réserver celle-ci à leurs bourreaux étrangers. Elle s'y opposa fermement, disant qu'elle refusait absolument toute effusion de sang¹². Puis elle s'agenouilla, éleva la croix d'argent, sur laquelle elle jura d'être prête à mourir pour eux et leur demanda s'ils étaient prêts à périr pour elle. Avec enthousiasme, ils jurèrent. On frappa alors aux portes des casernements pour augmenter le nombre des grenadiers jusqu'à en rassembler trois cents. On ne peut qu'admirer le canevas de cet impromptu qui fut parfaitement joué jusque dans ses plus infimes détails bien qu'il n'y eût ni texte appris ni répétitions. Ce coup d'essai fut un exceptionnel coup de maître.

Il restait à faire prévenir et assembler les gardes des casernes Ismaïlovski et Semenovski, puis à effectuer la marche triomphale vers le palais d'hiver où reposait la famille impériale, en prenant soin, « sur la route », de faire arrêter ses ennemis Golowkine, Mengden, Ostermann, son épouse et ses trois beaux-frères Streschnew, ainsi que le feld-maréchal Munnich et son fils le comte de Munnich, le comte Loewenwolde, le général Albrecht, blessé à Wilmanstrand, le commissaire général de la marine Lapoukhine, le conseiller d'État Ivan Temiriatzeff et la comtesse Yagousinski, sœur de Golowkine, qui devait épouser bientôt Michel Bestoutcheff; parmi ces derniers, les Lapoukhine et la comtesse Anna Yagousinski, ayant leurs maisons pour prisons étaient promis à d'autres vicissitudes deux ans plus tard lors

¹⁰ Bryner C. The issue of capital punishment in the reign of Elisabeth Petrovna, *The Russian Review*, 49, 4, p.391.

¹¹ **Annexe 71** Mémoires et Documents Russie 9 fol.121v°.

¹² Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 156, s'en tient là, mais Nicolas Kostomarov, *L'impératrice Élisabeth Petrovna*, Vestnyk Evropy, 1887, 4, 1, p. 65, ajoute qu'elle aurait averti qu'elle renoncerait à son entreprise si celle-ci devait entraîner des morts.

de l'affaire Botta. Tout ceci démontre que l'intrigue avait été très bien planifiée. Certains membres des familles des proscrits ne seront pas enveloppés dans la disgrâce de leurs proches, ainsi du baron de Munnich, frère du maréchal, de la fille de Stéphane Lapoukhine, ou de Marie-Aurore, sœur de Julie Mengden ; ces deux dernières seront même promues au rang de dames d'honneur d'Élisabeth, tandis que la fille du prince Tcherkassky (« fiancée » depuis des années au prince Cantemir, mais qui, dès la mort de son père, épousera Cheremetiev) deviendra « fraile » de la chambre, ce qui équivaut à une dame d'honneur.

L'aspirante tsarine mit pied à terre et quitta son traîneau (pour éviter que le bruit des chevaux ne donnât l'éveil), mais, devant la difficulté qu'elle éprouvait à marcher du même pas que ses grenadiers (dont pas un seul n'était officier) dans la neige de la perspective Nevski, l'un de ceux-ci la hissa sur ses épaules (faisant fi de son embonpoint certain, qui avait fait considérer à Finch, parodiant César¹³, qu'elle était « trop grasse pour comploter¹⁴ ») et c'est dans cette formation peu académique qu'elle parvint au palais d'hiver. Ayant mis pied à terre, elle réitéra aux sentinelles brutalement réveillées sa harangue les exhortant à la suivre et fit à nouveau enfoncer les caisses de la garde ; certains officiers marquant un peu d'hésitation (l'un d'eux cria « aux armes¹⁵ »), elle ordonna leur arrestation immédiate, tout en interdisant qu'on les brutalisât. Elle divisa sa petite armée en détachements de quelques hommes pour parer à toute résistance dans les étages, puis, les ayant encore adjurés de faire preuve de douceur, elle parvint dans l'appartement de la régente, qui partageait son lit avec Julie Mengden, et la réveilla avec délicatesse. Sa cousine comprit très vite la situation et se contenta de demander que l'on ne fit aucun mal à ses enfants ni qu'on ne la séparât de sa concubine (au sens étymologique). Élisabeth s'y engagea, puis, soulevant le tsar et sa sœur, les embrassa et leur dit : « Pauvres enfants, ce n'est pas votre faute, mais vos parents sont bien coupables ». Des grenadiers lui posèrent sur la tête la couronne (qu'ils trouvèrent sur un carreau de velours de la salle du trône) en lui disant : « nous te faisons impératrice ; nous te reconnaissons pour telle et nous te jurons fidélité et obéissance¹⁶ ». Toute la famille Brunswick, y compris Louis-Ernest, fut conduite dans l'hôtel d'Élisabeth, rapidement et sans bruit¹⁷, puis, avec les autres prisonniers, à la forteresse Pierre et Paul. Les drapeaux des gardes, qui doivent orner le palais du souverain, furent emportés. La foule en liesse hurla ses acclamations sous le balcon d'où la nouvelle tsarine la salua joyeusement. Après tout, après

¹³ William Shakespeare, *Julius Caesar*, Acte I Scène 2 (César à Antoine). (Let me have men about me that are fat).

¹⁴ D'Allion considérera cet embonpoint comme incompatible avec une grossesse (CP Russie 41, fol 294v°, 12 nov. 1742)

¹⁵ Non seulement, Élisabeth lui pardonna, mais elle le nomma colonel en lui disant : « sois-moi aussi fidèle que tu l'étais à Ivan ».

¹⁶ **Annexe 71** Mémoires et Documents Russie 9 fol. 123v°.

¹⁷ Bain R.N. *The Daughter of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1899, page 58.

tant de tristes bourreaux qui avaient accaparé le pouvoir, après les rusés et arrogants Allemands, c'était enfin une femme jeune, russe, charismatique et fille d'un grand tsar qui allait occuper le trône.

Il est intéressant de noter que les gardes n'ont pratiquement jamais joué de rôle militaire ; la simple menace de les envoyer sur le front a suscité cette révolution, comme celle de les faire partir pour le Holstein causera la chute de Pierre III¹⁸. Ils ne sont bons qu'à parader et à organiser des coups d'État, et ils y ont excellé dans les cas des tsarines Anna, Élisabeth et Catherine. D'ailleurs, après le coup ils restent à Petersbourg « n'étant pas jugés utiles sur le front »¹⁹. Frédéric II résume allégrement l'enchaînement des faits : « Un chirurgien d'origine française, un musicien, un gentilhomme de la chambre, cent soldats du régiment Preobrajenski, soudoyés par de l'or français, transportèrent Élisabeth dans le palais impérial » ; il en analyse encore avec plus de concision les conséquences : « La France, qui espérait profiter de cette révolution qu'elle avait amenée, vit bientôt ses espérances s'évanouir²⁰ ».

La chute de Louis-Ernest a rendu une fois encore vacant le duché de Courlande (encore qu'Amelot évoque à nouveau sa possible candidature, qui serait cette fois soutenue par Frédéric II²¹) et cette circonstance relance les ambitions, notamment celle de Maurice de Saxe ; ce dernier, tout auréolé de la gloire qu'il vient d'acquérir en prenant la capitale de la Bohême, est à Písek, au sud de Prague et à mi-distance de Linz. Cette ville stratégique, qui commande la vallée de la Moldau (Vltava), avait été prise le 6 décembre, jour de la révolution en Russie, par Mortaigne, protégé de Belle-Isle²². Jamais, en dehors des Croisades où ils n'avaient que fait que transiter, les Francs ni les Français ne s'étaient aventurés si loin à l'est de l'Europe depuis le temps de Charlemagne (né exactement mille ans plus tôt en 742) et l'expédition de cet empereur contre les Avars. Maurice écrit à Fleury : « j'ose espérer que Votre Éminence voudra bien donner des ordres en ma faveur aux ministres du Roi dans les cours de Russie, de Suède et de Saxe ; me faire souverain est digne du Roi et de vous. Rendez ma fortune digne du maître que je sers ». Ayant pris bonne note de l'échec de Dieskau l'année précédente, et adepte de l'adage qu'on n'est jamais si bien servi que par soi-même, le vaillant capitaine ira, en passant par Dresde (janvier 1742) où il reçoit le soutien (bien mou) de son

¹⁸ Émile Haumant, *La Russie au XVIII^e siècle*, Paris, May, 1904, page 106.

¹⁹ **Annexe 107** National Archives, SP 91/31/52, Finch à Harrington, 26 janvier 1742.

²⁰ Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, I, 129.

²¹ Corr. Polit. Russie 41 fol. 143, Amelot à d'Allion, 8 octobre 1742.

²² Pajol, Charles-Pierre, comte, *Les guerres sous Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1883, II, p. 142.

demi-frère (bien veule) Auguste III²³, suzerain nominal de la Courlande, défendre en personne son « dossier » à Petersbourg où nous le retrouverons bientôt ; mais un nouveau compétiteur est apparu en la personne du prince Louis de Hesse-Homburg, très bien en cour auprès d'Élisabeth, et contre lequel La Chétardie, malgré les sollicitations d'Amelot, ne veut point soutenir la candidature de Maurice, même appuyée par son demi-frère, car « ce serait attaquer personnellement la tsarine que de mettre obstacle à ses vues ». D'ailleurs, ce prince Louis est venu demander à La Chétardie « les bontés du Roi envers un prince dont la maison a toujours été attachée à la France ». Mais, dès avril, le désir du prince de poursuivre cette candidature, dont les difficultés le rebutent, commence à chanceler. Cette réticence de La Chétardie à soutenir les vues du roi de Pologne nous paraît représenter un argument contre les allégations de J.G. Droysen qui écrit, qu'avant même le traité austro-prussien de Breslau, l'ambassadeur avait conçu le projet d'une alliance franco-russe, à laquelle il espérait ajouter la Suède, le Danemark et le roi de Pologne, et qui serait dirigée contre la Prusse et l'Angleterre²⁴. Or, il se fonde sur une lettre de Mardefeld à son maître du 13 juillet 1742, soit un mois après ledit traité.)

En quelques heures, et sans qu'une goutte de sang ait été répandue, Élisabeth était devenue *de facto* tsarine et autocrate de toutes les Russies. Elle envoya ses émissaires dans toute la cité pour avertir les dignitaires civils et religieux de son ascension sur le trône (et sur les épaules des grenadiers Preobrajenski, mais ceci fut tu). Ces États de l'empire accoururent en masse dans sa résidence et la suivirent ensuite au palais d'hiver où elle fut proclamée souveraine de toutes les Russies. Le feld-maréchal Lacy, interrogé pour savoir de quel parti il se réclamait, répondit « du parti au pouvoir », ce qui témoigne à tout le moins de sa prudence et de son à-propos : dans la crainte des coups de balai, il faut être du côté du manche²⁵. On entonna encore un *Te deum*, on fit donner le canon de l'amirauté et les grenadiers Preobrajenski supplièrent la nouvelle souveraine de se déclarer capitaine de leur compagnie, ce qu'elle leur accorda avec grâce. Chaque homme de troupe reçut un rouble, du vin et de l'eau-de-vie. On distribua 50 sols aux pauvres rassemblés par ordre devant le château. Enfin et surtout, l'ensemble de la compagnie bénéficia d'une promotion, les soldats devenant lieutenants, les sergents lieutenants-colonels, et le capitaine-lieutenant, général en chef, réserve faite d'une augmentation considérable de leurs appointements, de gratifications

²³ Son élection avait été régulière, mais il en avait néanmoins été frustré par un décret de son père Auguste II, influencé par son ministre Flemming, décret que seul son demi-frère Auguste III était à portée de révoquer, par l'intermédiaire d'une diète.

²⁴ Johann Gustav Droysen, *Geschichte der preussischen Politik*, Leipzig, 1876, II, 5, page 126.

²⁵ Émile Zola, *La Terre*, Les Rougon-Macquart, Éd. Seuil, vol.5, chap. 5, p. 373 : « [les membres du conseil], dans la crainte des coups de balai, étaient toujours du côté du manche, résolus à se donner au plus fort, au maître, pour que rien ne changeât. »

conséquentes et tous, pour la plupart issus du bas peuple selon la politique de Munnich, obtinrent des titres de noblesse héréditaire²⁶. La souveraine savait se montrer reconnaissante. Il est à noter par exemple qu'un certain Grünstein, qui était entré comme simple soldat dans les gardes Preobrajenski « par désespoir », après avoir perdu toute la fortune qu'il avait amassée dans le commerce des bijoux, fut l'adepte le plus zélé et le chef des mutins ; il en sera remercié par la fonction d'enseigne, le titre de gentilhomme, la distribution de terres avec 3 000 serfs et la présence de la souveraine à son mariage, ce qui est d'autant plus remarquable que « cette princesse renouvela les ordonnances de son père, et particulièrement celles touchant les Jésuites et les Juifs, en se réservant (contrairement à lui) de donner grâce de la vie à ceux qui y contreviendraient et de les exiler en Sibérie, attendu son serment de ne faire punir de mort qui que ce soit pendant son règne²⁷ ». Ceci donne une idée de la gratitude de la tsarine, qui se manifesta encore, par exemple, par l'octroi du grade de général à son ancien amant Boutourline, ou de major-général et de terres au sergent Choubine, qui avait rempli les mêmes fonctions et qu'elle a fait rechercher dans la profondeur du Kamchatka où l'avait exilé dix ans auparavant Anna Ivanovna pour le punir de sa liaison avec sa cousine²⁸. Ceci est un exemple de la « toute-puissance des fonctionnaires et de la police sur un peuple dépossédé de tous ses droits²⁹ ».

Élisabeth se revêtit de l'ordre de Saint-André, et se déclara colonel des trois régiments des gardes à pied, de la garde à cheval et du régiment de cuirassiers, et reçut les hommages des « premiers ordres de la monarchie³⁰ » ; elle produisit aussitôt un premier manifeste (25 novembre/5 décembre), dû aux plumes expérimentées de Bestoutcheff, de Brevern, jusque-là secrétaire d'Ostermann, et de Troubetzkoy, qui rédigeront aussi la formule du serment, laquelle sera envoyée à tous les gouverneurs de l'empire.

1. Portrait de la tsarine ; ses premières réformes

Il est peut-être opportun de faire une brève description de cette souveraine, qui allait occuper pendant vingt ans le trône de l'État le plus étendu de l'Europe ; les avis sont bien tranchés, tant sur sa beauté, sa grâce et sa naturelle majesté, qui font l'unanimité, que sur son caractère, et là encore, les ministres français, anglais, prussiens, saxons et autrichiens parlent d'une seule voix. Sa mansuétude est attestée, mais, dans certaines occasions (nous le

²⁶ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Westermann, Braunschweig, 1952, page 182.

²⁷ **Annexe 72** Mémoires et Doc. Russie 9 fol. 140v°.

²⁸ Daria Olivier, *Élisabeth de Russie*, Paris, Librairie Académique Perrin, 1962, page 175.

²⁹ S.O. Schmidt, *La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIII e siècle*, Ann. Écon. Soc. Civil. 1966, 1, 97.

³⁰ Corr.Polit. Russie 38, fo. 336, La Chétardie à Louis XV, 26 novembre/7 décembre 1741. **Annexe 26**

verrons avec Nathalie Lapoukhine, lors de l'affaire Botta, dans l'été 1743), elle sait se montrer implacable et cruelle ; surtout, ses qualités intellectuelles, qui sont grandes malgré une culture laissée en friche, sont gâchées par une vanité, une arrogance, une méfiance, une frivolité, une paresse et un goût des plaisirs qui lui laissent de moins en moins de temps pour gouverner son pays (d'ailleurs ses apparitions au sénat se raréfieront progressivement au fil du règne, de même que les oukases qu'elle y signera). Cette indolence ira jusqu'à publier un oukase interdisant, sous peine de la vie (sic), de lui présenter un placet³¹. On peut considérer que, malgré des dons mal entretenus, elle a gardé trois qualités d'un chef d'État : l'art de se tenir à l'écart des factions de sa cour, le sens de sa dignité et le goût du secret. Elle savait aussi éblouir les ministres étrangers de sa cour et noyer les dissensions qui y régnaient sous une pluie de faveurs³². On a pu affirmer cependant que ce fut sous son règne la première (et peut-être la seule) fois qu'on s'amusait à la cour de Russie. Cette assertion mérite toutefois d'être bémolisée par le témoignage de Catherine II qui écrira « qu'il n'y avait de sincère à cette cour que la haine, et où le plus petit mot sérieux était imputé à crime et à trahison³³ ». Il faut aussi lui rendre cette justice que ses favoris n'ont jamais cherché à exercer le pouvoir, comme au cours des règnes précédent et suivant, et Razoumovski n'est jamais devenu Biren ni Potemkine, et n'a même manifesté nulle jalousie envers ses rivaux dans le cœur d'Élisabeth, tel Ivan Chouvalov. Il a toutefois été nommé aussitôt chambellan. À côté de cette vision un peu édénique de la cour, il faut mentionner celle des historiens germaniques, beaucoup moins complaisante, d'où il ressort que « la corruption régnait à visage découvert dans toutes les régions du gouvernement et de la société, surtout dans la classe supérieure : tous les vices s'y donnaient libre carrière³⁴ ». De plus, la bonhomie excessive de la princesse et sa proximité avec la roture choquaient les esprits et l'on verra par exemple d'Allion s'indigner de ce qu'elle passe la nuit avec trois de ses sigisbées (Razoumovski, Choubine et Sieverts, mal dégrossi de son laquéisme), ou qu'elle fasse monter dans son carrosse des femmes qui avaient naguère pour office de laver le plancher³⁵. Mais, contrairement à Catherine II, sa bienveillance n'était pas un calcul, et son sourire n'était pas un masque.

Le premier manifeste de la tsarine commence par un *incipit* rappelant qu'elle était, « par la grâce de Dieu », impératrice et autocratrice de toutes les Russies, de Moscovie, de Kiovie, de Vladimirie, de Novgorod, tsarine de Kazan et d'Astrakhan, tsarine de Sibérie, dame de Pleskow et grande-duchesse de Smolensko, etc.,

³¹ Sirio, tome 100, lettre 92, La Chétardie à Amelot, samedi 14/25 juin 1742.

³² John P. Le Donne, *The rule of empresses, Absolutism and ruling class*, Oxford University Press, Oxford, p.82.

³³ J.W. Thompson et S.K. Padover, *L'espionnage politique en Europe de 1500 à 1815*, Paris, Payot, 1938, 135.

³⁴ *La cour de Russie il y a cent ans*, Collectif sous la responsabilité de F. Schneider, 1858, page 102.

³⁵ Sirio, tome 105, lettre 19, d'Allion à Amelot, 2 juillet 1743.

Le texte mentionnait ensuite que, certes, c'était Ivan VI qui avait été institué tsar par la défunte Anna Ivanovna, de pieuse mémoire, mais que, devant les troubles survenus pendant la minorité de cet enfant, elle s'était vue contrainte de céder aux supplications unanimes de « tous [ses] fidèles sujets, tant ecclésiastiques que séculiers, et *particulièrement*³⁶ des régiments de [ses] gardes et d'accepter très gracieusement le trône paternel dont, par les droits de la naissance [elle] était la plus proche³⁷ ». Elle défère aussi « aux instantes prières » de tous ses fidèles sujets pour faire prêter aux dignitaires un (énième) serment solennel. Celui-ci³⁸ stipule : « je soussigné, promets et jure à Dieu tout-puissant sur son saint Évangile que je veux et suis obligé d'être toute ma vie un sujet fidèle, soumis et obéissant à Sa Majesté Impériale ma véritable et légitime souveraine la grande impératrice Élisabeth Petrovna, autocratrice de toutes les Russies, et, après elle, à celui qu'il lui plaira de choisir et de nommer pour son successeur selon le souverain pouvoir de Sa Majesté Impériale et selon sa haute volonté, et de soutenir... de tout mon pouvoir tous [ses] droits et prérogatives... je baise la parole et la croix de mon Sauveur. Amen ».

Par un nouveau manifeste du 28 novembre/9 décembre, elle explique à « tous ceux qui ces présentes liront » que la succession de Pierre II, intervenue en 1727, avait été faussée à son détriment par les intrigues du comte Ostermann, qui avait trahi et supprimé le testament de sa mère l'impératrice Catherine 1^{re} Alexevna, et avait appelé au trône Anna Ivanovna, alors qu'elle, Élisabeth, en était l'héritière légitime (Pierre de Holstein n'était pas né et sa mère, Anna Petrovna, sœur aînée et chérie d'Élisabeth, était princesse de Holstein). Elle l'accuse d'avoir répété les mêmes sourdes manœuvres pendant la maladie létale d'Anna Ivanovna en lui insinuant de choisir pour successeur un nouveau-né issu d'un prince de Brunswick et d'une princesse de Mecklembourg, qui ne pouvait, « ni en vertu de sa naissance, ni par aucun autre droit, prétendre à la couronne impériale de Russie » et même d'y avoir nommé après lui ses frères à naître, « à notre plus grand préjudice ». Les forces armées, et singulièrement les gardes, se trouvant sous l'autorité de Brunswick et de Munich, ont été obligées, quoique dans un « accablement extrême », de prêter serment à Ivan VI. Elle reproche encore aux Brunswick d'avoir, avec l'aide de Munnich, Ostermann et Golowkine, renversé Biren auquel ils avaient juré fidélité, et donné la régence à Anna Leopoldovna (appelée Anne de Mecklembourg), en attendant, dit-elle, de la faire sacrer impératrice de Russie. C'est à la vue du « triste état de notre empire sous un enfant qui n'a présentement que quatorze mois » que, dans la vue d'éviter d'autres désordres, « nous résolûmes, avec l'aide de

³⁶ C'est nous qui soulignons.

³⁷ Mémoires et Documents Russie 30, fol. 53. Manifeste d'Élisabeth du 27 novembre/8 décembre 1741.

³⁸ Corr. Polit. Russie 38 fol. 249.

Dieu, à la très humble prière de tous nos fidèles sujets, particulièrement de nos gardes, de monter sur notre trône paternel ». Dans son immense (mais provisoire) mansuétude, Élisabeth-la-clémentine annonce vouloir faire reconduire tous les Brunswick « dans leur patrie » allemande, « avec les honneurs qui leur sont dus³⁹ ». Mais La Chétardie, moins exorable, insiste pour que leur garde soit augmentée (par sécurité), et leur voyage ralenti, avec une halte prolongée à Riga, sous le prétexte de favoriser le voyage en Russie de Pierre de Holstein, car déjà la tsarine a réclaté son neveu, dont elle veut faire son successeur, et la rétention de la famille déchue devrait dissuader toute tentative malintentionnée sur le jeune duc. Un heureux hasard (l'absence de neige) a retardé le voyage des Brunswick, car il a fallu remplacer les traîneaux par des voitures sur roues qu'on a beaucoup différé à leur envoyer afin que Pierre de Holstein, cherché par les deux frères Korff à Kiel, à l'extrémité occidentale de la Baltique, soit arrivé à Riga avant leur départ de cette ville. Le jeune prince avait voyagé incognito, encadré de son gouverneur Brümmer et de son précepteur Bergholz⁴⁰. Le secrétaire du premier, Holmer, a pour père un vieillard qui est le véritable administrateur du duché (Adolphe-Frédéric n'ayant qu'un rôle de représentation) et pour beau-père... l'ambassadeur d'Angleterre, Wich⁴¹.

Il est remarquable que la clémence d'Élisabeth s'étende à son pire ennemi ; en effet Ostermann, entre son arrestation et son procès, sera sujet à de violentes crises de goutte, qui ne semblent pas cette fois avoir été simulées, et la souveraine qui l'a chassé du pouvoir lui enverra à la forteresse un de ses médecins personnels, le portugais Sanches, pour lui dispenser quatre fois par jour les ressources de son art.

Remontant au temps de son père Pierre, et même de son grand-père Alexis 1^{er}, Élisabeth supprime le « Cabinet », rétablit le Sénat et redonne vie aux ordonnances promulguées par Pierre 1^{er}, tout en maintenant un absolutisme, tempéré seulement par son caractère brouillon, mais globalement bienveillant. On a pu considérer que le règne d'Élisabeth a été, dans l'histoire de la Russie, l'une des rares périodes durant laquelle le sénat a rempli son rôle de concentration de l'administration⁴². Tout modéré qu'il ait été par rapport aux règnes précédents, l'absolutisme d'Élisabeth a aussi été un temps de conquêtes (en Finlande puis en Prusse) et il a évité de tomber dans le travers d'impuissance des gouvernements suédois ou polonais. Cet absolutisme, défendu en Europe de l'Ouest par Thomas Hobbes ou Pierre Bayle, trouve en Russie de nombreux théoriciens, comme Vassili

³⁹ La régente, escortée par 400 hommes, avait le droit d'emmener Julie Mengden, d'emporter ses pierreries et de conserver l'ordre de Sainte-Catherine. Il était prévu de lui donner une grosse somme à la frontière. Mémoires et Doc. Russie 30 fol. 62v°.

⁴⁰ Robert Nisbet Bain, *Peter III, emperor of Russia*, Constable, Westminster, 1902, page 8.

⁴¹ Sirio, tome 100, pages 419-420, Mémoire du 6 novembre 1742.

⁴² Marc Raëff, *Plans for political reforms in imperial Russia*, Prentice Hall, New Jersey, 1966, page 15.

Tatiščev, gouverneur d'Astrakhan, et apparenté à la dynastie riourikide, ou le prince Antioche Cantemir⁴³, même si le premier est plus que le second, partisan d'une certaine tolérance religieuse. Élisabeth a nommé un certain nombre de sénateurs (Ivan Troubetzkoy, Alexis Tcherkassky qui conserve son poste de chancelier, Piotr Saltykov, le futur vainqueur de Kunersdorf, l'amiral Golowine, partisan outré des Anglais), de conseillers privés (Alexis Bestoutcheff, qui devient ministre du cabinet et vice-chancelier et Alexandre Narychkine, futur président de l'Académie des Sciences), de lieutenants généraux (Michel Galitzine) ou encore le grand écuyer prince Alexandre Kourakhine. Nikita Troubetzkoy, grand ennemi de Bestoutcheff, et beau-père du prince de Hesse-Homburg, est confirmé dans sa place de procureur général, et Brevern, pour prix de sa défection à Ostermann, conserve ses fonctions aux Affaires étrangères. Ils sont chargés d'expédier les ordres dans les provinces, la révolution n'ayant touché que la capitale. Le prince Louis-Jean Guillaume de Hesse-Homburg, qui a contribué à cette révolution, a été déclaré feld-maréchal et capitaine-lieutenant des gardes (Élisabeth étant leur capitaine), et son épouse, née Troubetzkoy, revêtue de l'ordre de Sainte-Catherine. Michel Bestoutcheff, auquel La Chétardie reconnaît une beaucoup plus grande capacité (notamment de nuisance) qu'à son frère, hérite du poste de grand maréchal de la cour, occupé précédemment par Loewenwolde. Alexis cependant, selon le marquis, reconnaît assez son insuffisance pour se laisser en toutes rencontres guider par Michel⁴⁴. Quant à Lestocq, qui figure immédiatement dans « le rang » après les feld-maréchaux, avec 35 000 livres de France, il « devint une espèce de ministre subalterne, quoique chirurgien⁴⁵ ».

Enfin, Élisabeth-la-clémente, qui « a daigné accepter [son] trône héréditaire » donne rémission de la plupart des peines prononcées lors des règnes précédents, pour faits de concussion ou prévarication, et lève les punitions d'exil, de galères et d'amendes, sauf pour les assassins et « ceux qui ont volé de grosses sommes dans le trésor impérial, qui auront le loisir de partir en famille en Sibérie pour y gagner leur pain comme ils pourront » ; en outre, les paysans seront rendus à leurs maîtres (ce qui n'est pas forcément une grâce). Dans sa « bonté maternelle », elle va jusqu'à diminuer la capitation de 70 sous et de 20 sous pour les paysans de la couronne. L'allégresse dans les rues est à la hauteur de ces mesures, encore accrue par l'espérance d'une paix prochaine, qu'occasionna la lecture, qu'on fit faire aux gardes, du manifeste suédois. Celui-ci insistait sur le caractère libérateur de l'armée suédoise, qui n'entraît en Moscovie que pour délivrer la nation du joug insupportable des ministres

⁴³ Frederick i. Kaplan, Tatiščev and Cantemir, *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, 1965, XIII, 4, 499.

⁴⁴ Sirio, tome 100, lettre 68, La Chétardie Amelot, 30 avril 1742.

⁴⁵ Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, page 131.

étrangers⁴⁶ et assurait que le roi Frédéric 1^{er} était dans l'intention de poser ses armes sitôt ses desseins accomplis, phrase dont le double sens prête à sourire.

La miséricorde de l'impératrice s'étend aussi aux survivants des familles Galitzine et Dolgorouki, qui sont rappelés d'exil, le feld-maréchal Vassili Dolgorouki troquant même son cachot de Narva (où l'on avait prévu de lui trancher la tête⁴⁷) pour la présidence du conseil de guerre et récupérant avec les survivants de sa famille toutes les terres qui leur avaient été confisquées. De plus, Élisabeth entreprendra des réformes importantes, comme l'abolition des douanes intérieures, qui accélérera le commerce au sein de l'empire, ou la suppression des arrérages fiscaux, dont la collecte brutale avait entraîné révoltes et mutineries⁴⁸.

En ce qui concerne le clergé, elle le rétablit dans les privilèges et exemptions dont il avait été privé sous le règne d'Anna (ses biens avaient été mis sous séquestre de l'État et les popes récalcitrants incarcérés⁴⁹) et donne elle-même l'exemple d'une grande piété, par la rigueur de ses jeûnes, la ferveur de ses dévotions et la fréquence de ses pèlerinages dans différents monastères. Mais la tolérance n'était pas sa qualité principale et, comme nous l'avons vu à propos de Grünstein, elle ordonna dès décembre 1742 la déportation des juifs de l'empire, sans égard pour les baisses de revenus que cette mesure entraînerait du fait de leur rôle dominant dans le commerce, notamment dans les pays baltes et en Ukraine ; elle encouragea aussi la conversion des luthériens, arméniens et musulmans, cet encouragement fort directif s'accompagnant au besoin de la transformation de leurs lieux de culte en églises orthodoxes.

Ce n'était pas le seul point où sa politique contrecarrait de front celle de son père ; en effet elle rétablit (pour Cyrille Razoumovski, son probable beau-frère) la charge de grand hetman des Cosaques que Pierre avait supprimée.

À l'extérieur, l'un des premiers soins de la nouvelle souveraine est de dépêcher un courrier au général Keith à Viborg lui demandant de faire instruire Lewenhaupt du changement de règne en Russie, et de son souhait de voir l'armistice qu'elle ordonnait aux troupes russes symétriquement observé par les Suédois, auxquels il serait très favorable, selon Finch. Ce diplomate signale aussi que les paysans de la Carélie du Sud, annexée en 1721, sont massivement retournés en Carélie du Nord suédoise⁵⁰. Il est tout aussi effrayé des éventuelles

⁴⁶ **Annexe 118.** Corr. Polit. Suède 199, fol. 404, copie de la déclaration de la Suède à répandre en Russie, octobre 1741.

⁴⁷ Corr. Polit. Russie 38 fol. 444v°, La Chétardie à Amelot, 19/30 décembre 1741.

⁴⁸ Ces arrérages avaient été la cause de rébellions sévèrement punies sous le règne d'Anna Ivanovna et continueront à empoisonner celui de Catherine II, malgré les recours à l'armée, aux flagellations en série, aux confiscations de terres et aux incarcérations. Anissimov E. Anna Ivanovna, *Russian studies in history*, spring 1994, page 28.

⁴⁹ James F Brennan, *Enlightened despotism in Russia the reign of Elisabeth*, New York Petre Lang, 1987, XIV, p. 15

⁵⁰ **Annexe 107** National archives, SP/91/31/52, Finch au Lord Harrington, 26 janvier 1742.

concessions, non pas territoriales, mais financières, que la tsarine est prête à faire à la Suède, et se demande, dans une lettre à Harrington, jusqu'où « son âme est prête à s'abaisser pour acheter la paix à un agresseur vaincu ». ⁵¹

2. Rôle effectif du marquis de La Chétardie dans le « putsch »

Tous ces événements et proclamations ont eu lieu sans la participation de l'envoyé du Roi. Le rôle du marquis fut négligeable, sinon dans la préparation, du moins dans la réalisation du coup d'État, qui manquait cruellement d'un plan coordonné. Lui qui a été décrit comme « l'âme de la conjuration ⁵² », ou comme « l'unique ressort qui a fait jouer toutes les machines qui viennent de placer le héros sur le trône ⁵³ », bien qu'il eût fixé le moment de l'insurrection dans la nuit du 11 janvier 1742, afin de le coordonner avec l'attaque suédoise, ne put pas même fournir le complément aux 15 000 ducats que lui avait réclamé la princesse et s'en excusa en alléguant la distance et la nécessité de précautions rigoureuses pour ne la point compromettre ⁵⁴ ; aussi, comme le constate cruellement un historien ⁵⁵, « il n'y fut pour rien, en ignora tout, et ni la France ni la Suède n'eurent aucune part à l'événement ». Si le tribut de la guerre associée a été lourd en argent pour la première et en vies pour la seconde, le succès de la révolution russe n'est dû qu'à la « pression des circonstances », la brusque prise de conscience de l'urgence de la situation par Élisabeth, le dévouement et l'adulation des gardes (les soldats plus que les officiers), conjuguée à la complicité de certains dignitaires (le prince de Hesse-Homburg, Tcherkassky, Bestoutcheff). « Quant à l'ambassadeur de France, il a assisté, en spectateur, aux bouleversements dont il pensait, un peu candidement, donner le signal ⁵⁶ ». Finalement, il a fourni un peu d'argent et caché des exemplaires compromettants chez lui ; il lui aurait aussi remis une chanson, composée par son secrétaire Valdancourt et qu'elle chanta souvent ⁵⁷ ; c'est modeste. Cela n'empêche pas certains historiens de magnifier son rôle ; ainsi, Platonov écrit-il : « La Chétardie persuada Élisabeth de s'emparer du trône ⁵⁸ ». À l'opposé, Boroviczény écrit que la révolution s'est déroulée à son insu ⁵⁹. Pinot-Duclos est encore plus sévère : dans sa relation du coup d'État, il cite Lestocq, mais pas La

⁵¹ **Annexe 106** National Archives, SP, 91/29/191, Finch à Harrington, 19 décembre 1741.

⁵² Albert Vandal. *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 147.

⁵³ Mémoires et Doc. Russie 30 fol. 49, remis par M. de Valdancourt à M. de La Chétardie en décembre 1741.

⁵⁴ Sirio, tome 96, lettre 116, La Chétardie à Amelot, 17/28 novembre 1741.

⁵⁵ Kasimierz Waliszewski, *L'héritage de Pierre le Grand*, Paris, Plon-Nourrit, 1900, p. 356.

⁵⁶ Jean-Claude Waquet ; Diriger la politique, subir l'Histoire : les diplomates français et les révolutions de la cour de Russie (1740-1741), dans *Complots et conjurations dans l'Europe Moderne*, colloque international, École française de Rome, de Boccard, 1996, p. 225.

⁵⁷ **Annexe 121**.Mém. et Doc. Russie 9 fol. 130°.

⁵⁸ Serge Platonov, *Histoire de la Russie des origines jusqu'à 1918*, Paris, Payot, 1929, page 701.

⁵⁹ Aladár von Boroviczény, *Graf von Brühl*, Amalthea, Vienne, 1930, page 258.

Chétardie⁶⁰. Quant à Catherine II, qui n'était pas sur place, mais a dû s'informer auprès des protagonistes, elle affirme : « Lestocq [quoique très lié avec La Chétardie], lui cacha l'heure et le jour de la révolution, parce que le marquis s'était avancé à dire qu'il ferait attaquer les Suédois le même jour que la princesse monterait sur le trône⁶¹ ». Nous avons vu que c'est l'altercation avec la régente et le départ programmé des gardes qui avaient eu une influence déterminante pour avancer la date du coup d'État. Cela n'empêcha pas La Chétardie lui-même de se targuer sept ans plus tard, avec l'amnésie qu'autorise le recul, de son rôle décisif dans les événements : « le souvenir d'une couronne qu'elle [Élisabeth] devait en entier à M. le marquis de La Chétardie aurait toujours déterminé en elle les égards qu'entraîne la reconnaissance⁶² ». Les historiens anglo-saxons sont souvent les plus sévères sur le rôle de l'ambassadeur ; par exemple, Brennan relève-t-il : « Bien qu'il proclame le contraire, La Chétardie apprit la révolution de palais après son achèvement ».⁶³

On peut quand même admettre que le tissage d'un réseau de comploteurs, leur corruption active, et la guerre avec la Suède qui a servi de prétexte à éloigner les gardes, ont facilité le passage à l'acte d'Élisabeth. L'image du marquis est quelque peu ternie par le conseil qu'il aurait donné à la nouvelle tsarine de faire disparaître « jusqu'aux traces du règne d'Ivan VI », seul expédient, selon lui, pour empêcher l'apparition d'imposteurs du type de ceux qui étaient apparus pendant « la période des troubles » autour de Boris Godounov ; ce conseil indigne ne fut que partiellement suivi et l'enfant passa le reste de sa triste vie (23 ans) à la forteresse de Chlisselbourg, et y fut assassiné au début du règne de Catherine II par ses geôliers à l'occasion de la tentative d'évasion fomentée par le sous-lieutenant Vassili Mirovitch, dont les dates (1740-1764) sont les mêmes que celles de l'éphémère empereur. Mais les « traces » du règne furent effectivement effacées, la circulation des pièces de monnaie à son effigie étant interdite sous les peines les plus sévères. Il faut rendre cette justice à Élisabeth qu'elle a repoussé avec horreur les conseils indignes qui lui ont été insinués de profiter de la variole contractée à Riga par le tsar détrôné pour l'assassiner et exposer ensuite à découvert son visage grêlé afin de montrer à tous qu'il était décédé de mort naturelle⁶⁴. En revanche, elle déporta toute la famille en décembre 1742 au fort de Dünamünde (Daugavgrīva), dans la banlieue de Riga.

La Chétardie, dont Élisabeth veut qu'il reprenne son caractère d'ambassadeur (elle le fait demander par Cantemir et lui-même réclame dès la fin d'avril une audience consacrant

⁶⁰ Duclos Charles, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, Paris, Buisson, 1791, II, 357.

⁶¹ Catherine II, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1953, page 66.

⁶² **Annexe 53** Corr. Polit. Russie supplément 7, fol. 87v°, lettre de La Chétardie, avril 1748.

⁶³ James F. Brennan, *Enlightened despotism in Russia*; New-York, Peter Verlag, IX, 1, page 30.

⁶⁴ **Annexe 121** Mémoires et Documents Russie 9 fol. 133, le duc de Holstein vient en Russie, février 1742.

ce caractère) a passé la nuit fatidique, terré dans son hôtel, caché derrière un rideau⁶⁵, en proie à des alarmes bien compréhensibles car il savait qu'un échec d'Élisabeth lui serait fatal. Tel est du moins le récit de Morambert, qu'Anne Mézin définit comme « comédien, gouverneur (des pages de l'impératrice) et espion », et qui n'a pas été témoin direct des événements, mais il est certain que le portrait qu'il trace de l'ambassadeur n'est pas celui d'un héros.

En revanche, la narration de l'ambassadeur étant peut-être biaisée par le désir qu'il a pu avoir de magnifier son rôle, nous proposons celle de son maître d'hôtel, rapportant à sa fille les événements de la nuit du 25 novembre/ 6 décembre⁶⁶ :

Nous venons d'avoir la peur la plus cruelle, nous avons tous couru risque d'être poignardés, mes compagnons ainsi que notre maître, voici comment : sur les deux heures après minuit, l'on est venu à notre palais et l'on a donné plusieurs coups à mes fenêtres, qui sont fort basses sur la rue ; j'avais quatre pistolets prêts à tirer, mais, un quart d'heure après, je vis quatre cents grenadiers de la garde à la tête desquels était la plus gracieuse des princesses ; elle marche au château avec sa suite... Tous les ministres et princes qui ont été contraires ont été arrêtés, parmi lesquels étaient des ennemis de notre maître et des Français. Les bourgeois, marchands et menu peuple entourèrent le palais et crièrent : « Vive Élisabeth ». Après que cette belle princesse eut donné ses ordres, elle envoya son écuyer informer notre maître de ce qu'elle venait d'entreprendre ; elle lui envoya son premier chirurgien, lequel on avait empêché de donner aucun secours à notre maître depuis deux mois ; il était temps pour sa vie et la nôtre que le secours arrivât.

Sur les deux heures de l'après-midi, cette princesse se promena dans son traîneau, suivie de cent grenadiers et de toute la populace criant « Vive Élisabeth ». En passant devant notre palais, elle cherchait la fenêtre où était notre ambassadeur ; l'apercevant, elle lui fit un salut plein de sagesse et souriant. .. Notre maître n'a pas été des derniers à l'aller féliciter ; elle lui a parlé une demi-heure si gracieusement que chacun l'admirait. Si je n'avais pas pris la précaution de lui baiser la main deux jours auparavant, je craindrais de n'avoir plus ce bonheur tant elle est accablée à la donner à baiser. Je crains qu'on ne la lui mange tant elle est belle et ragoûtante.

Cette lettre, dont l'auteur ne cherche pas, lui, à se mettre en valeur, nous apprend qu'il n'est pas insensible au charme de la princesse, mais surtout il nous confirme l'isolement où était maintenu l'ambassadeur, qui a quand même pu rencontrer la princesse l'avant-veille puisque le maître d'hôtel a été admis à lui baiser la main (le dimanche 3, jour où elle a reçu les manifestes de la main de La Chétardie, qui n'ont été lus aux gardes que le mercredi 6). Il renforce aussi notre conviction sur la passivité du marquis lors du pronunciamiento, mais il laisse entendre qu'il était souffrant et privé des soins du chirurgien Lestocq.

3. Attitude avantageuse et popularité de La Chétardie après le coup

Si La Chétardie n'a pas joué les premiers rôles dans la prise de pouvoir d'Élisabeth, il n'en jouit pas moins à la cour d'un statut privilégié ; la tsarine le consulte à tout propos et lui témoigne une affection qui contraste avec l'aversion que lui inspirent ses

⁶⁵ **Annexe 70** Extrait du journal de Morambert, Mém. et Doc. Russie 1, fol. 192v°.

⁶⁶ **Annexe 74** Mémoires et doc. Russie 30 fol. 54.

collègues (particulièrement Finch et Mardefeld); comme il l'écrit en se rengorgeant, les autres ministres étrangers vont « connaître les mortifications qu'ils avaient eu soin de m'assurer naguère ». Elle lui marque une grande distinction, par exemple en envoyant chez lui son chambellan, alors qu'un simple gentilhomme apparaît suffisant pour les autres ambassadeurs, ou en ouvrant le bal avec lui, au grand déplaisir de Finch, qui considère qu'il est devenu le favori tout-puissant, « à la fois ministre de sa cour et de celle-ci⁶⁷ ». Elle lui envoie six messages au lendemain de son avènement (dont un seul important, celui qui le prie d'obtenir de Lewenhaupt une suspension d'armes); Waliszewski pense que ce n'était pas sans arrière-pensées qu'elle « donnait à cet envoyé de Louis XV des témoignages d'une reconnaissance qu'elle ne lui devait pas et d'une confiance qu'il était loin de lui inspirer »⁶⁸.

Il est tout aussi en vogue auprès des gardes, et il entretient cette popularité par des distributions d'argent, ou en buvant avec eux à la santé du Roi et de la tsarine, et en les embrassant, « pour traiter la chose aussi militairement qu'il convient ». Les soldats l'appellent leur père, leur protecteur et le restaurateur du sang de Pierre. Peut-être s'imagine-t-il dans le rôle que Menchikov ou Biren ont tenu au cours des règnes de Catherine 1^{re} et d'Anna; en tout cas, il est tellement sûr de lui qu'il écrit, ce qui ne manque pas de sel quand on connaît la suite de ses aventures : « je n'ai plus rien à craindre pour mes lettres dans ce pays-ci, mais continuerai quand même à les chiffrer car elles traverseront des pays où il est bon de ne fournir aucune preuve de la confiance dont la tsarine m'honore⁶⁹ ». A-t-il péché par excès d'amour propre ? Non, si l'on en retient la définition de ce sentiment par un moraliste qu'il devait avoir lu, et dont quelques-uns des châteaux (La Rochefoucauld et Verteuil, où Louis XIV l'exila) jouxtaient le sien : « l'amour-propre est le plus grand de tous les flatteurs, rien n'est si impétueux que ses désirs, rien de si caché que ses desseins, rien de si habile que ses conduites⁷⁰ ».

Cette notoriété entraîne cependant des jalousies et du ressentiment, et l'on murmure que la Russie n'a changé que de maîtres, puisqu'elle est tombée aujourd'hui sous la tutelle des Français. À la tête de ces opposants se trouve déjà Alexis Bestoutcheff, déterminé d'emblée à éloigner ou à perdre le trop pétulant ministre. Comme le dit l'auteur d'un mémoire anonyme, « les Russes se haïssent entre eux, mais détestent tout ce qui est étranger⁷¹ ». Cet auteur affirme aussi que l'ambassadeur mènera les Russes « par le bec comme des oisons », ce que l'avenir controuvera.

⁶⁷ Annexe 107 National Archives, SP91/31/54 Finch to lord Harrington, 26 janvier 1742.

⁶⁸ Kasimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, page 280.

⁶⁹ Il pense à la curiosité des Prussiens.

⁷⁰ François VI de La Rochefoucauld, *Maximes*, 563.

⁷¹ Mémoires et Documents Russie 30 fol.49 v°, slnd.

Surtout, La Chétardie change du jour au lendemain et du tout au tout son discours en ce qui regarde les armées en présence ; la Russie soudain « a doublé ses forces par la révolution », et ses finances épuisées sont renflouées par les immenses confiscations prélevées sur les biens des personnes arrêtées, et singulièrement les pierreries de Julie Mengden, qui suffisent pour « pousser la guerre avec vigueur sans augmenter l'impôt ». La Chétardie lui-même avait été impressionné par la richesse des cadeaux offerts à la jeune femme par la princesse de Brunswick : « Rien en argenterie ni en meubles ne pourra surpasser la magnificence que Madame la régente prend plaisir à étaler dans la maison qu'elle a donnée à Mademoiselle Mengden, en y consacrant les dépouilles du duc de Courlande » et il évalue ses bijoux à un million et demi de diamants⁷².

Les 7 400 hommes tirés de la land-milice sont jugés très beaux, ainsi que les nouvelles recrues, par opposition aux précédentes, qu'il estimait misérables. Parallèlement, Lewenhaupt, qu'il voyait conduire une armée considérable et menaçante, n'est plus qu'à la tête d'un « faible corps de troupe », dont, malgré leur bravoure, « pas un seul ne rentrera en Suède⁷³ » si le conflit se poursuit. D'ailleurs, le chevalier de Crespi est arrivé à Petersbourg, et la tsarine, après lui avoir remis une tabatière d'or enrichie de diamants contenant 250 ducats, l'a renvoyé vers Lewenhaupt avec le message qu'elle « est bonne amie des Suédois ». Ce chevalier, qui renseigne l'ambassadeur, et dont ce dernier fait suivre les lettres à Amelot, est en effet très critique sur l'état de l'armée suédoise, décimée par la dysenterie et les gelures de pieds, mal nourrie, et mal commandée. Les fortifications de Fredricksham (Hamina en Finlande), « place-forte » où s'est retranchée l'armée suédoise, lui paraissent en mauvais état et peu susceptibles de résistance. Mais Lewenhaupt aimerait, en vue de la négociation qui va s'ouvrir, disposer de « gages », c'est à dire de Viborg ou de Kexholm (Priozersk en Russie, sur la rive occidentale du lac Ladoga), et il espère toujours récupérer les provinces baltes. Lors du traité de Nystad, (*Pax neustadiensis sit fundamentum et basis futurae pacis*) Ostermann aurait arraché Viborg et Kexholm aux Suédois contre l'avis de Pierre 1^{er} (et de son collègue Bruce)⁷⁴. Mais même l'exigence minimale de Viborg est inacceptable pour les Russes car cette localité est considérée comme « la clé de Petersbourg », dont elle n'est distante que de trente lieues. Crespi se montre très circonspect sur ces projets ; dans ses lettres à La Chétardie, il critique Lewenhaupt, qui n'accorde sa confiance qu'à un jeune officier, le comte Liven, sans expérience ni savoir, sacrifie ses soldats en les envoyant chercher du fourrage à proximité des lignes russes, laissant l'armée « se faire battre en détail » et ne

⁷² Corr. Polit. Russie 37 fol 367, La Chétardie à Amelot, 1^{er}/12 septembre 1741.

⁷³ Corr. Polit. Russie 38 fol.380, La Chétardie à Amelot, 1^{er}/12 décembre 1741.

⁷⁴ Selon H. Arnold Barton (*East European Quarterly*, 1972, V, 4, 439), Ostermann était prêt à sacrifier Kexholm.

réagissant pas devant les pillages, incendies et massacres commis par les troupes russes, toute marche sur Viborg étant promise à l'échec du fait de la faiblesse des chevaux, mal nourris et incapables de traîner l'artillerie dans un environnement désolé, sous le feu des remparts de la citadelle ; l'armée n'a plus pour subsister que des pois et des harengs ; les nouvelles de la flotte ne sont pas meilleures : on apprend qu'une frégate suédoise de 36 canons s'est échouée et qu'une partie de son équipage a péri ; de plus, la prochaine arrivée des glaces va obliger les bateaux suédois à lever leur blocus bientôt, des maladies (scorbut ?) exterminent les matelots (« livrés à de misérables chirurgiens qui tous les jours en expédient trente ou quarante »), causant au total plus de 700 morts⁷⁵, le secrétaire de l'amirauté s'avère être un traître et l'amiral Royaline, qui avait eu ordre de commencer les hostilités, vient de mourir. Cependant, ces mauvaises nouvelles étant répandues et amplifiées par les Russes, La Chétardie suggère à Lewenhaupt d'avoir toujours sur les côtes de Finlande un navire prêt pour faire passer à Pillau en Prusse orientale (Baltiisk dans l'oblast de Kaliningrad) la nouvelle de ses opérations afin de ne pas laisser à ses ennemis le monopole de l'information⁷⁶.

B – Répercussions internationales de la révolution de Russie

1. Portraits de Bestoutcheff

La Chétardie a écrit à Amelot une dépêche dans laquelle le moins que l'on puisse dire est qu'il se met fort en valeur ; il s'attribue en effet le mérite d'avoir ranimé le courage faiblissant de la princesse (en lui représentant son avenir de moniale comme certain si elle ne renversait pas Ivan) ; c'est aussi lui qui aurait dépeint l'inconvénient de s'appuyer sur une troupe de soldats non encadrée par ses officiers, aurait encouragé « le héros » à se rendre à la caserne et de là au palais d'hiver, lui aurait soufflé l'idée de faire arrêter simultanément tous ses opposants, et « d'effacer les traces » d'Ivan VI afin de ne pas donner lieu à la répétition d'épisodes des faux Dimitri, fils supposés d'Ivan IV le Terrible, qui avaient perturbé les règnes de Boris Godounov et de Vassili IV. La tsarine ayant fait libérer Biren de sa maison de Pelim en Sibérie occidentale, à l'est de Tobolsk, (où son ennemi Munnich prendra sa place), l'ambassadeur lui a conseillé (et, là, c'était assez judicieux) de ne pas le laisser venir à

⁷⁵ David Kirby, *Northern Europe in the early modern period, The Baltic world 1492-1772*, Londres, Longman, 327.

⁷⁶ Corr. Polit. Suède 199 fol. 436v°, Mondamert à Amelot, 9/20 octobre 1741.

Petersbourg où il a laissé un souvenir détestable, mais de l'installer à Iaroslavl, sur la Volga. C'est encore La Chétardie qui lui suggère de rappeler les ambassadeurs de Russie, courlandais de nation, comme Korff à Copenhague ou Keyserling à Dresde, et de les remplacer par des nationaux, réputés plus fidèles. En revanche, il commet la pire bévue de sa carrière en recommandant chaudement Bestoutcheff, dont il croit être assuré, à Lestocq ; il cherche à le pousser au poste de chancelier, en prétextant que le titulaire du titre, le prince Alexis Tcherkassky, n'entend que le russe (et encore pas très bien), ce qui gêne les ministres étrangers peu familiers de cet idiome ; à quoi la princesse lui aurait fait cette réponse admirable : « peu vous importe, vous traiterez avec moi directement, les autres ministres feront comme ils voudront ⁷⁷ ». Quant à son caractère, il a certes reçu ses lettres de créance comme ambassadeur, mais il décide de différer cette prise de fonction. Appliquant sans discernement l'adage qui veut que « les ennemis de nos ennemis soient nos amis », La Chétardie a fait fond sur Bestoutcheff en se basant sur l'aversion que ce dernier professait pour Ostermann, sans s'apercevoir que la politique du premier s'inscrivait dans la parfaite continuité de celle du second. La seule différence résidait en ce que la tsarine Anna Ivanovna se reposait en toute quiétude sur Ostermann, tandis qu'Élisabeth ne se départira jamais complètement d'une grande méfiance, sinon même d'un certain dégoût, vis-à-vis de Bestoutcheff ⁷⁸.

Mardefeld tracera d'Alexis Bestoutcheff-Rioumine un portrait au vitriol, qui nous paraît proche de celui que brossera le marquis lui-même avec le recul ⁷⁹ : « il a commencé sa carrière en faisant de fausses lettres de change, etc. » et qui, à cette date (1748) attribuera la nomination de Bestoutcheff à Lestocq ⁸⁰. Mardefeld écrit en effet : « je n'entreprendrai pas de faire le détail de ses fourberies, friponneries, et indignités... Son petit génie... le porte aux intrigues les plus basses et lui fait imaginer pour y réussir les mensonges les plus grossiers. Il ne se passe pas une semaine qu'il ne fasse à l'impératrice de faux rapports pleins de calomnies ⁸¹ ». Certains témoignages sont un peu moins accablants, tel celui de Manstein, qui le trouve intelligent et travailleur, mais hautain, avare, faux et débauché (c'est à dire perdant des fortunes au jeu et ivrogne) ou de Chavigny, naguère ambassadeur au Danemark, qui l'y a rencontré et, dans ses dépêches, a donné à connaître ses « mauvaises qualités ». Pour clore ce

⁷⁷ **Annexe 93** Sirio, tome 100, lettre 3, La Chétardie à Amelot, 5/16 décembre 1741.

⁷⁸ Anna Joukovskaia, Thèse, *Le service diplomatique russe au XVIIIe siècle*, Paris, EHESS, 2002, page 103.

⁷⁹ **Annexe 53** Corr. Polit. Russie supplément 7 fol. 86, lettre de La Chétardie, fol. 48.

⁸⁰ Ce qui est partiellement exact, puisque la perspicace Élisabeth aurait dit à cette occasion à son médecin : « vous préparez vous-même les verges qui vont vous fouetter ». Faute de choix, on peut dire qu'elle le choisit plus par nécessité que par prédilection.

⁸¹ Mémoire de Mardefeld (février 1747) tiré des *Geheime Staats Archiven*, PKI HA, cité par D.F. Liechtenhan, *La Russie d'Élisabeth vue par des diplomates prussiens*, *Cahiers du monde russe*, 1998, 39(3), page 260.

florilège (non exhaustif), nous citerons l'opinion de lord Hyndford, son corrupteur et « ami », qui écrivait : « l'impératrice a plus de capacités que tous ses ministres ensemble », le portrait corrosif de Frédéric II : « homme sans génie, peu habile, fier par ignorance, faux par caractère, fourbe et double même avec ceux qui l'avaient acheté⁸² ». Le roi de Prusse, qui prétendra avoir trouvé à Dresde en 1756, une lettre prouvant l'implication de Bestoutcheff dans l'assassinat en 1752 de Louis-Adrien Duperron de Castéra, résident français à Varsovie et véritable fondateur du « Secret du Roi », écrira à ce propos : « M. de Bestoutcheff n'avait pas de répugnance pour commettre des crimes, mais il ne voulait pas qu'on le sût⁸³ ».

Parmi les historiens, Bain⁸⁴, tout en s'étonnant de la relégation de Bestoutcheff pendant plus de dix ans dans l'humble fonction de résident à Hambourg⁸⁵, où il vivait de délations (c'est à cette période qu'il mit au point son élixir, *tonica nervina*, dont il était très fier), le qualifie d'homme d'État sinistre et fuyant, maussade et hypocondriaque, plein d'artifices, dévoré par l'ambition, corrompu⁸⁶, et qui s'est donné beaucoup de peines pour faire disparaître ses antécédents ; il lui reconnaît pourtant le mérite d'avoir eu seul « la sagesse de comprendre et le courage de poursuivre » la bonne politique, c'est à dire, pour l'auteur, celle du rapprochement (chèrement tarifé) de la Russie avec l'Angleterre (d'où son ancêtre Gabriel Best aurait émigré en 1403, son fils Riouman ayant été créé boyard par le futur Ivan IV le Terrible et la maison de Best ayant été florissante dans le comté de Kent depuis des temps immémoriaux). Vandal le décrit comme « un barbare à peine dégrossi, plein de ruse et de violence, servi par une volonté de fer et une infatigable activité⁸⁷ ». Lesdites « ruses » consistaient par exemple à feindre un bégaiement incompréhensible pour ne pas avoir à s'engager ou encore à donner des brouillons illisibles afin de se ménager le temps de les modifier et de ne point répondre extemporanément. Sa principale technique de pouvoir, en dehors des insinuations souterraines, ou de l'évocation à tout propos (devant la tsarine) de l'ombre de Pierre 1^{er}, tenait à la « perlustration » des lettres de tous ses ennemis (il n'avait guère d'amis), c'est-à-dire en leur interception, suivie de leur déchiffrement confié à d'éminents spécialistes, ce qui lui permettait de dénoncer le pécuniaire des autres alors qu'il était le dignitaire le plus corrompu de la cour (mais il est vrai que la corruption y était regardée d'un œil très indulgent). Hélène Carrère d'Encausse affirme « qu'il distribuait les prébendes, mais

⁸² Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, tome I, page 209.

⁸³ Frédéric II, *Guerre de sept ans*, Paris, Plon, 1866, tome I, p. 534

⁸⁴ Robert N. Bain, *The daughter of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1899, pp 77-80.

⁸⁵ Le mauvais choix qu'il avait fait de placer ses espérances sur la tête d'Alexis, fils de Pierre 1^{er}, lui fut une première cause de défaveur, relayée par la disgrâce de son père, auquel Anna Ivanovna préféra Biren.

⁸⁶ Constantin Grunwald, *Trois siècles de diplomatie russe*, Paris, Camann-Lévy, 1945, p. 71, lui fait crédit de n'accepter que l'argent des puissances alliées, thèse que son acceptation des pots-de-vin de d'Allion en 1745 viendra démentir.

⁸⁷ Albert Vandal, *Louis XV et Elisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 190.

était un piètre financier⁸⁸. Même Élisabeth, qui se le crut indispensable jusqu'en 1758, disait à tous ses entours que le personnage, onctueux et retors, «lui répugnait moralement et physiquement (visage blême et grincheux, bouche édentée qui se tordait en rictus satanique, voix stridente⁸⁹)». Sa femme, née Böttiger, avait été gouvernante de la jeune Élisabeth ; elle avait aussi été la maîtresse du baron de Trenck, aventurier prussien détesté par Frédéric II suite à son idylle avec Amélie, sœur de ce dernier⁹⁰. Ledit baron et capitaine de dragons, protégé de Bernes et de Hyndford (ambassadeurs d'Autriche et d'Angleterre) rapporte d'ailleurs sans délicatesse particulière sa bonne fortune avec Madame Bestoutcheff : «la comtesse [bien qu'elle ne fût plus dans le printemps de l'âge] a certainement été l'une des femmes qui m'ont le mieux aimé⁹¹». On peut donc suspecter son témoignage sur le vice-chancelier de quelque partialité ; il le décrit néanmoins comme «dur et avare, mais faible et complaisant» et affirme que c'est à son épouse que tous les ministres étrangers s'adressaient, toutes les fois qu'ils avaient à traiter une affaire importante, d'autant qu'elle était «ennemie née des Russes» ; citons enfin le jugement sans appel de Waliszewski : «Bestoutcheff ne mérite de laisser dans l'Histoire que la trace d'un pantin sans marionnettiste (après le départ en 1754 de son instigateur Funck, ancien secrétaire de Michel Bestoutcheff en Suède⁹²) et d'un 'grand coquin'⁹³».

2. Premiers contacts épistolaires entre les souverains de France et de Russie

Pour l'heure, la faveur de la France est si forte que le marquis croit savoir que le ministère russe travaille au mariage de Pierre de Holstein avec une des Mesdames de France, alors que Catherine II semble penser au contraire que c'était lui, La Chétardie, l'âme de ce projet⁹⁴ (qui, s'il avait réussi, aurait en effet évité le long règne de Catherine II). Il est vrai que le marquis a été complètement berné par Bestoutcheff, qui s'est présenté comme un ami de la France, dont il dit souhaiter les bons offices (George II a aussi proposé les siens) pour mettre fin à la guerre avec la Suède, ainsi qu'une alliance entre les deux couronnes, indépendamment même du commerce. Le nouveau vice-chancelier a aussi beaucoup critiqué le traité de son prédécesseur avec l'Angleterre, dont la teneur, selon lui, suffirait à constater la félonie

⁸⁸ Hélène Carrère d'Encausse, *Les Romanov, une dynastie sous le règne du sang*, Paris, Fayard, 2013, p. 127.

⁸⁹ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, op. cit., page 238.

⁹⁰ George Sand, *La comtesse de Rudolstadt*, Paris, Phébus, 199, p. 118 et suivantes.

⁹¹ Baron de Trenck, *Le destin extraordinaire du baron de Trenck*, Paris, Pygmalion, 1986, pp. 169-171.

⁹² Conseiller aulique et secrétaire de la légation de Saxe, qui fut, selon Waliszewski, le cerveau de Bestoutcheff.

⁹³ Kazimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov*, Paris, Plon, 1902, pp112-114.

⁹⁴ Catherine II, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1953, page 51 : « on fit courir le bruit que l'on me faisait venir à l'insu de M. de La Chétardie...pour éviter le mariage d'une des dames de France avec le grand-duc ».

d'Ostermann ; La Chétardie croit cependant pertinent de cultiver ces bons sentiments par des présents, car il connaît la vénalité du ministre russe, décrit comme « guère scrupuleux⁹⁵ ». Bestoutcheff a même demandé à La Chétardie s'il pouvait décourager Finch et Botta, qui le harcèlent, et leur faire savoir qu'il y a désormais une étroite alliance entre la France et la Russie⁹⁶. Il a été plus loin, affirmant qu'Élisabeth et son ministère ne souhaitent que de s'unir à jamais avec la France, et que, malgré les réquisitions de Botta, pas un seul homme ne serait envoyé à la reine de Hongrie.

Quant au projet de mariage de Pierre de Holstein avec une de Mesdames, il fait jeter les hauts cris à Versailles, pour plusieurs raisons : la différence de religion, la crainte des révolutions réitérées en Russie, et la possibilité qu'une postérité directe d'Élisabeth n'écarte du trône son neveu et donc l'épouse de ce dernier, mais La Chétardie réfute toutes ces objections⁹⁷. Le Roi pourrait d'ailleurs être très éloigné de vouloir donner l'une de ses filles à un prince très fantasque, écervelé, immature et instable, de même que Frédéric II, bien que connaissant la vénération qu'il inspirait au futur grand-duc, refusera de lui accorder une de ses sœurs.

Dans la lettre de l'ambassadeur relatant le renversement du tsar et du gouvernement, transparaît la réprobation, compréhensible de la part d'un brigadier français, du constat que c'est ici « le peuple et la soldatesque » qui opèrent les plus grandes révolutions. Après avoir, dans un premier temps, éludé la question suédoise, il finit par avouer à son ministre qu'il a averti Lewenhaupt du putsch, avec copie à Élisabeth, « ce que, j'espère, vous approuverez », sans dire qu'il a ordonné une suspension d'armes. Il fait état en outre d'une somme de 2 000 roubles qu'il a dû emprunter pour soutenir les finances (déjà) défailtantes de la nouvelle tsarine. Il signale que le changement de règne suspend à nouveau ses fonctions et qu'il devient « simple courtisan » ; enfin, demandant à pouvoir écrire à Versailles, contrairement aux autres ministres étrangers, privés de la possibilité d'envoyer des nouvelles à leur cour avant que les ministres russes ne s'en soient chargés, il se voit répondre par Élisabeth qu'elle souhaite apprendre elle-même son avènement à Louis XV.

La Chétardie, persuadé de ce que « la Russie ne doit plus paraître la même », écrit le même 7 décembre à Louis XV pour l'instruire d'une révolution qui, « en rendant la Russie à elle-même et en la faisant rentrer dans son état naturel, peut avoir des suites de la plus

⁹⁵ Sirio, tome 100, lettre 11, La Chétardie à Amelot, 26 décembre 1741/6 janvier 1742.

⁹⁶ Sirio, tome 100, lettre 31 et 40, La Chétardie à Amelot, 16/27 janvier 1742, et 17 février 1742.

⁹⁷ Corr. Polit. Russie 39 fol.158, La Chétardie à Amelot, 13/24 février 1742.

grande importance pour le service de Votre Majesté⁹⁸ ». Il lui fait un récit détaillé de la séquence des événements et insiste sur l'espérance d'une paix prochaine avec la Suède, dont les deux parties devraient le bienfait au Roi, et lui relate l'épisode du capitaine suédois, Dideron, aide de camp de Wrangel, capturé comme lui à Wilmanstrand, rendu à la liberté après qu'il a pu assister comme témoin oculaire à l'exultation populaire, et doté par Élisabeth d'une épée d'or et de 500 ducats pour qu'il rende compte à son armée de ce qu'il a vu, et incite son général à cesser les hostilités en attendant l'accord de Leurs Majestés Suédoises (la reine Ulrique Éléonore était morte le 24 novembre de la variole, mais on l'ignorait encore à Petersbourg), la résolution de la souveraine étant d'observer religieusement le traité de Nystad et de rétablir la paix sur ce pied-là. Pourtant, à Nystad même, sur le golfe de Botnie (Uusikaupunki), donc au nord d'Abo, des escarmouches continuent d'opposer des détachements suédois aux Cosaques qui enlèvent les paysans, ravagent et brûlent la Carélie et y auraient même perdu un chameau⁹⁹ ! Les ordres pacifiques d'Élisabeth ne semblent pas avoir été suivis avec beaucoup d'exactitude, et Lewenhaupt s'en plaint amèrement à La Chétardie.

La nouvelle impératrice prend la plume (ce qu'elle ne fait guère volontiers, mais du moins la lettre, censée être de sa main, n'a-t-elle point de contreséing), dès le samedi 9 décembre pour annoncer à Louis XV son avènement : « Nous ne saurions nous dispenser de notifier... à Votre Majesté... que, par la miséricorde du Tout-Puissant et par sa juste et incompréhensible direction, nous montâmes heureusement le 25 novembre » (6 décembre) « sur le trône impérial de nos parents.... Nous ne doutons pas que Votre Majesté... apprendra avec plaisir la nouvelle de ce changement heureux... et qu'Elle aura aussi la même intention que nous à l'égard de tout ce qui peut servir à la conservation de l'amitié inviolable entre les deux cours. » À la suite de cette « déclaration d'amitié », la souveraine écrit qu'elle confirme et prolonge le prince Cantemir dans ses fonctions. Elle récidive le samedi suivant pour remercier le Roi des assurances de parfaite amitié qu'Il lui a fait transmettre par La Chétardie, et surtout requiert ses bons offices pour le « rétablissement de la tranquillité » avec la Suède (l'ambassadeur s'attribue le mérite d'avoir suggéré cette démarche à la tsarine). Louis XV répond le 21 janvier par une lettre de cabinet (différente d'une lettre de la main), mais double, une sur parchemin avec toutes les qualités (*Très haute princesse Élisabeth Petrovna, tsarine, grande-duchesse et autocratrice de toute la grande, petite et blanche Russie*) et une sur papier

⁹⁸ **Annexe 26** Corr. Polit. Russie 38 fol.330, La Chétardie à Louis XV, 7 décembre 1741. L'historien soviétique SM Solovev écrit la même chose : « c'est pendant le règne d'Élisabeth que la Russie devint elle-même, et que les étrangers ne furent plus employés qu'à la condition qu'aucun Russe ne soit en état de remplir leur emploi. » *Histoire de Russie en 29 volumes*, 1963.

⁹⁹ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 163-164. **Annexe 50**.

où il n'y a que l'inscription (*à très-haute, très-puissante et très-magnanime dame*, etc.); il y affirme que ledit rétablissement « sera un des principaux objets de [ses] soins, et qu'il espère conduire cette grande affaire à une heureuse fin ». Par la même occasion, il défère au souhait de la souveraine en revêtant à nouveau La Chétardie du caractère d'ambassadeur extraordinaire.¹⁰⁰

La tsarine, qui est rapidement reconnue comme telle par la France, mais aussi bientôt par la Prusse, la Saxe, l'Angleterre et la Hollande, se sert cependant du prétexte de cette guerre avec la Suède pour refuser à Botta, qui lui en a fait la réquisition aussitôt après le coup d'État, le secours de trente mille hommes auquel le traité d'alliance l'obligerait. Son affection pour la France se traduit par la requête auprès de La Chétardie d'un portrait récent de Louis XV et d'ailleurs la légende dit qu'elle rêvait déjà à l'âge de sept ans devant une représentation du souverain auquel sa mère Catherine 1^{re} avait envisagé de la marier¹⁰¹.

Elle se propose même d'écrire la première au roi de Suède Frédéric 1^{er}, pour lui notifier son avènement, à la condition d'être assurée qu'il répondra en lui reconnaissant le titre impérial.

Mais déjà les ministres russes s'alarment de la trop grande faveur de La Chétardie et recommandent à la tsarine de se méfier de lui, à quoi il répond qu'ils sont jaloux de ce qu'elle agisse par elle-même au lieu de se laisser conduire par eux, détermination dont nous verrons qu'elle sera très provisoire.

Si le rôle de l'ambassadeur a été plus effacé qu'il ne l'a laissé proclamer, il a réussi à convaincre ses contemporains de son influence sur l'événement ; par exemple, nous ne sommes pas sûrs qu'il y ait de l'ironie et du « second degré » dans l'épître adressée par Frédéric II au cardinal de Fleury le 20 décembre 1741, dans laquelle le souverain prussien s'exprime ainsi : « je vous félicite, Monsieur... du succès de vos armes dans la surprise de Prague ; mais surtout du chef-d'œuvre de votre sagacité opéré par le ministère de La Chétardie dans la dernière révolution de l'empire moscovite ».

¹⁰⁰ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 196, Louis XV à Élisabeth, 21 janvier 1742.

¹⁰¹ Francine-Dominique Liechtenhan, *Elisabeth 1^{ère} de Russie*, Paris, Fayard, 2007, p. 38.

C - De Petersbourg à Moscou : grandeur et décadence de l'influence française

1. Attitude avantageuse et importance de La Chétardie APRÈS le coup

Dès le 1^{er} janvier 1742 la nouvelle tsarine, fait publier une adresse à ses fidèles sujets, par laquelle elle leur fait part de son intention de se faire couronner à Moscou en avril, « reconnaissant publiquement que le droit héréditaire que nous avons à la souveraineté de ce puissant empire nous vient de la grâce du roi des rois, qui dispense les sceptres, et les affermit, et lui demandant pour cet effet sa sainte bénédiction ».

« Bénédiction » était le terme employé par La Chétardie dans sa lettre à Amelot du 5/16 décembre¹⁰² : « la France est ici en bénédiction pour le moment et la nation reconnaît que seuls les bons offices du Roi assureront la paix avec ses deux voisins les plus dangereux, la Suède et la Porte ». Tous les témoignages contemporains attestent cet état de grâce et Finch considère même que La Chétardie est le « duc de Courlande du règne précédent ». Les soldats de la garde baisaient les mains de l'ambassadeur et l'appelaient « notre père » et « notre sauveur¹⁰³ ». Cet état de grâce va amener la chancellerie à mettre sur le tapis la signature d'un traité de commerce (sur les ruines de celui des Anglais et des Hollandais, notamment en ce qui regarde le fer et le chanvre) ; en effet les produits importés de la France ou exportés vers elle transitaient par des marchands issus des puissances maritimes ou d'Allemagne, ces intermédiaires faisant fortement monter les prix. La Chétardie plaide aussi pour un traité d'alliance, consolidé très éventuellement par le mariage de Pierre de Holstein, neveu de la tsarine et son héritier présomptif, avec une de Mesdames de France. Tous ces projets vont sombrer, essentiellement du fait de la guerre de Suède, tant souhaitée par la France l'année précédente.

Pourtant la tsarine a une prévention marquée contre les Anglais, auxquels elle reproche notamment d'avoir fait mourir leur roi en 1649. Une anecdote montre la profondeur de cette animosité : ayant admiré chez le prince Kourakhine, son grand écuyer, un portrait de son père, et loué le peintre, elle détourna les yeux quand elle sut que ce dernier était anglais et affirma que rien ne saurait lui plaire, qui vînt de ce pays-là.

En fait, alors que le « règne des Allemands » avait duré plus de deux lustres, l'influence française sera éphémère. Nous allons tenter de discerner la part des erreurs et des

¹⁰² **Annexe 93** Sirio tome 100, lettre 3, La Chétardie à Amelot, 5/16 décembre 1741.

¹⁰³ Kazimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov, Élisabeth Ière*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, p. 31.

fautes de chacun, celle des circonstances et celle des obstacles dans cet échec. Dans un premier temps, l'engouement pour l'élégance, la gastronomie, la mode vestimentaire française submergea, à la suite de la tsarine, toute la haute société pétersbourgeoise. La gavotte remplaça le schuhplattler comme le champagne¹⁰⁴ se substitua au tokay. Les maîtres de danse (Landé) et les modistes firent leur apparition à la cour, la culture et la langue françaises prévalurent sur leurs homologues allemandes qui avaient prédominé jusque-là, mais cette prépondérance ne dura pas¹⁰⁵.

Si les Russes sont en apparence devenus si Français, cela ne va pas, contrairement à ce que pense La Chétardie, jusqu'à les mener à une alliance politique, dont on peut présumer qu'elle eût prévenu la défection du roi de Prusse. Après celle-ci, cependant, même Lanmary, peu suspect d'inclination pour la Russie, défendra l'intérêt de s'unir avec elle¹⁰⁶. Amelot propose de « donner à l'union des deux pays la considération justement due à deux aussi grandes puissances », et à se concerter parallèlement avec Mardefeld pour consolider l'alliance du Roi avec Frédéric II. En revanche, la soudaine faveur et popularité de l'ambassadeur paraissent l'avoir subitement transformé et attaché sincèrement à la Russie, mais on ne peut pas considérer qu'il ait détenu « les rênes du pouvoir », comme cela a été formulé¹⁰⁷.

Le marquis de Lanmary, qui vient d'arriver à l'ambassade de France à Stockholm, ne mâche pas ses mots à son collègue, furieux qu'il est de constater que Viborg et Kexholm n'ont pas été donnés à la Suède ; il estime que la gratitude que la tsarine doit éprouver pour cette puissance, « à laquelle elle doit son élévation au trône », exige qu'elle fasse un geste généreux. Il pense que La Chétardie, qui a « eu tant de part à ce qui vient de se passer, et a manœuvré avec tant de talents et tant d'affection pour elle », est en droit d'exiger les sûretés demandées. Il dit que les Suédois ont accepté, à leur corps défendant, de relâcher leurs (rares) prisonniers russes et de suspendre tacitement les armes, mais qu'ils escomptent fermement de la faveur de La Chétardie et de son influence sur Élisabeth la livraison de ces deux places de sûreté. Il ajoute, pour emporter la décision de son correspondant : « Mettez la dernière main à un ouvrage qui vous immortalisera dans le Nord, indépendamment de la gloire qui en rejaillira sur le Roi notre maître... Voilà de grands motifs, bien flatteurs pour un bon sujet¹⁰⁸ ». C'était tout à fait le langage qu'il fallait tenir à l'ambassadeur. Mais le commentaire d'Amelot à

¹⁰⁴ On trouve une allusion aux 850 bouteilles de vin de Pierry (Champagne) commandées par La Chétardie (Corr. Polit. Russie 39 fol.97, 1742). La commune de Pierry est celle où le frère Oudart, assisté de dom Pérignon, aurait fondé la première maison de Champagne et où il est décédé en 1742.

¹⁰⁵ James F. Brennan, *Enlightened despotism in Russia* 1, IX, New-York, Peter Lang Verlag, 1987, page 30

¹⁰⁶ Corr. Polit. Suède 202 fol. 6v°, Lanmary à Amelot, 6 juillet 1742.

¹⁰⁷ D.F. Liechtenhan, *Les espaces franco-russes de Frédéric II, Philologiques*, IV, Paris, éd. Sc. De l'Homme, 1996, p 81.

¹⁰⁸ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol.176-178 v°, Lanmary à La Chétardie, 15/26 décembre 1741.

l'encontre de ses deux ministres est éloquent, qui juge La Chétardie « trop prévenu pour la Russie », alors que cet ambassadeur se plaint que Lanmary le soit trop pour la Suède (il reconnaîtra le 1^{er} juin « un affaiblissement de ses propres sentiments pour les Suédois »). La Chétardie protestera cependant de ses bonnes intentions à son collègue le mois suivant : « je n'ai pas à me rapprocher de vous, n'en ayant jamais été éloigné, et je souhaite jeter avec vous les fondements d'une amitié qui ne me sera pas moins précieuse qu'à vous ».

La Chétardie, toutefois, le critique vivement, et considère « qu'il doit cesser d'adopter aveuglément les idées des Suédois » ; il écrit à Versailles qu'il n'aurait pas été exposé aux reproches de prévention en faveur de la Russie du temps des précédents ambassadeurs en Suède, MM. de Castéja et de Saint-Séverin ; il écrira même, pour montrer à la fois son esprit de soumission et ses réserves personnelles : « si Sa Majesté souhaite que je prenne pleine confiance dans le marquis de Lanmary, je la prendrai¹⁰⁹ ». Amplifiant quelque peu son rôle dans le putsch, il s'insurge contre « l'exagération de la prétendue part [que les Suédois] ont eue à la révolution qui a assis [Élisabeth] sur le trône ». Il faut dire que la trêve militaire est mal observée du côté russe et les incidents sont multiples, en particulier les incursions de cosaques qui pillent, ravagent, brûlent les villages et enlèvent les habitants. Lewenhaupt s'en plaint et Lanmary s'en fait l'écho ; la tsarine aurait d'ailleurs écrit au général Keith qu'il ait à faire remettre au général suédois vingt-cinq paysans victimes de rapt et à punir de mort les cosaques responsables de ces exactions¹¹⁰, ce qui est peu crédible de la part d'une princesse dont nous avons vu qu'elle était hostile à ce châtement. Quant aux revendications territoriales des Suédois (Viborg et Kexholm), sur lesquelles insiste encore Lanmary, et que La Chétardie a soutenues jusqu'ici, elles lui paraissent à présent incongrues et déplacées.

Nous avons vu que l'une des premières actions de la nouvelle tsarine avait été d'ordonner au général Keith, en charge du front finlandais, de ne rien entreprendre contre les Suédois. De façon surprenante, sans en référer à son ministre, La Chétardie prit l'initiative d'écrire, non seulement à Mondamert à Stockholm, mais aussi à Lewenhaupt, sur les instances d'Élisabeth, dès le lendemain de sa prise de pouvoir. Il prétend que ce sont ses manifestes qui ont déterminé les gardes à renverser le tsar et son gouvernement et incite le général suédois à interrompre toute opération, car la tsarine regretterait « que les premiers instants de son règne fussent tachés du sang des Russes et des Suédois ». Le général suédois

¹⁰⁹ Sirio, tome 100, lettre 80, La Chétardie à Amelot, 1^{er} juin 1742.

¹¹⁰ Sirio, tome 100, lettre 15, La Chétardie à Amelot, 13 janvier 1742.

lui répondra¹¹¹ qu'il est charmé que ses manifestes aient pu contribuer à l'avènement de la princesse, ainsi que les armées du roi son maître, ce qui est extrêmement contestable ; pour manier la brosse à reluire dans les deux sens, il précise : « je sens la part qu'a Votre Excellence dans ces conjonctures¹¹² ». La Chétardie, par retour, l'assure que la rigueur extrême de la saison justifie une suspension tacite en attendant les ordres de Stockholm, et affirme « je prends sur moi tout ce qui pourra en arriver », tout en reconnaissant qu'il encourrait le « juste châtement du Roi s'il s'était trop avancé » ; il minaude aussi quelque peu quand il écrit au général : « la part que Votre Excellence m'attribue dans tout ce qui est arrivé » (la part est plus modeste que le scripteur, nous l'avons vu) « est due à la prévention trop avantageuse qu'elle a pour moi. » Il va pourtant encore plus loin le 19 décembre, et c'est lui qui donne des instructions à Amelot : « vous pourrez faire passer les ordres du Roi à M. de Lanmary, pour qu'il puisse prévenir toute nouvelle hostilité¹¹³ », ajoutant quand même, mais presque comme une formule de politesse, « si Sa Majesté juge à propos de se ramener à [la] voie de la négociation ».

Il est intéressant de connaître l'effet produit par l'initiative de La Chétardie ; auprès du général en chef suédois, c'est d'abord la stupeur, l'incompréhension, et l'embarras car il n'est pas censé obéir aux injonctions d'un ministre étranger ; finalement, « après une longue délibération, il avait acquiescé à une suspension tacite d'armes¹¹⁴ ». La réaction d'Amelot est encore plus surprenante ; en effet, dans sa première lettre (12 janvier 1742), écrite sous le coup de la joie suscitée par la réussite du coup d'État, il marque : ~~« l'intérêt que Sa Majesté prend sincèrement aux avantages et à la satisfaction d'Élisabeth Lui fait désirer que le général Lewenhaupt ait déferé à la lettre que vous lui avez écrite sur les instances de cette princesse »~~. Mais ces mots sont barrés, ce qui laisse supposer que le ministre s'est fait donner sur les doigts, la réprimande émanant vraisemblablement, non du cardinal, mais du Roi, fort mécontent de cette démarche personnelle. Louis XV n'est pas le seul monarque à s'offusquer du comportement trop indépendant du marquis. Frédéric II, pour lequel la diversion suédoise avait l'avantage considérable de protéger son front oriental, s'étrangle de colère en apprenant que La Chétardie, qui lui avait laissé un bon souvenir, a outrepassé ses instructions en appelant le général suédois à suspendre les hostilités. En outre le marquis, tout à son soulagement, à son émotion, à ses chimères, et aux longues dépêches adressées en l'espace de 24 heures au Roi, à Amelot et à Lanmary, a omis d'écrire aussitôt à son collègue

¹¹¹ Corr. Polit. Russie 38 fol. 300, 352, 360 La Chétardie à Lewenhaupt et réponses, 6, 8 et 11 décembre 1741.

¹¹² Corr. Polit. Suède 200 Fol. 77, Lewenhaupt à La Chétardie, 4/15 décembre 1741.

¹¹³ Il morigénera Lewenhaupt, à l'occasion d'une escarmouche initiée par les Suédois, qui « pourrait compromettre la dignité du service du Roi, après mes démarches », Corr. Polit. Russie 38, fol. 442, 30 décembre 1741.

¹¹⁴ Corr. Polit. Suède 200 fol.91, le chevalier de Crespi au seigneur de Breteuil, ministre de la guerre, 23 décembre 1741.

Valori à Berlin, oubli qui fâche à la fois le roi de Prusse et Amelot, très soucieux de conserver cet allié versatile, lequel, bien plus machiavélique que La Chétardie, se persuade que, si ce dernier a demandé une trêve, c'est qu'il a « la paix dans la poche¹¹⁵ ».

Trois jours après la lettre aux termes barrés que nous venons de mentionner, Amelot en écrit une seconde, le 15 janvier. Le secrétaire d'État répercute sur l'ambassadeur les reproches qu'il a probablement lui-même essuyés. La tournure en est infiniment plus sévère, on croit entendre la réprimande de Rouillé puis du Roi à l'intention de son envoyé en Russie quinze ans plus tard qui avait également signé une déclaration « secrétissime » sans ordre et sans pouvoir : « je désapprouve ce bel acte secret que le chevalier Douglas a eu la bêtise de signer¹¹⁶ ». Amelot fulmine : « J'ai été fort surpris que, dès le lendemain de la révolution, vous vous soyez déterminé d'écrire au comte de Lewenhaupt pour suspendre sa marche, et encore plus que vous ayez voulu prendre sur vous tout ce qui pouvait en arriver. Je ne puis concilier cette conduite de votre part avec ce que vous savez des vues de Sa Majesté et ce que vous m'avez continuellement mandé du mauvais état de l'armée moscovite, que vous regardiez comme sûrement battue, dès que les Suédois se porteraient en force ». Il est probable que l'ambassadeur, convaincu d'avoir dérogé à ses instructions d'une part et transmis des informations erronées d'autre part, a dû, en recevant ce cinglant désaveu, retomber brutalement du petit nuage d'euphorie où l'avaient propulsé les caresses (verbales) d'Élisabeth.

Louis XV en effet était, en matière d'alliances (non conjugales), d'une fidélité à toute épreuve ; il en donnera des exemples multiples (en attendant par exemple la fin du délai de quinze ans du traité d'alliance de 1741 pour rompre avec le roi de Prusse en mai 1756, alors que celui-ci avait signé son traité d'alliance avec l'Angleterre dès le mois de janvier, ou encore en cédant la Louisiane à l'Espagne en 1762). Son honneur était engagé pour soutenir les Suédois dans la guerre qu'ils avaient entreprise (et qu'il subventionnait), et à leur procurer au moins une partie des avantages dont ils s'étaient flattés. Dans sa lettre morigénatrice, Amelot conteste aussi les informations fournies par Crespi sur l'état de l'armée suédoise, accusant le chevalier de les avoir puisées à la mauvaise source, chez les « mécontents du comte de Lewenhaupt ». Il va jusqu'à faire preuve d'un cynisme féroce « vous n'aviez en aucun cas à prendre sur vous d'arrêter le comte de Lewenhaupt, dès que la tsarine lui refusait les sûretés qu'il avait demandées (Viborg et Kexholm), et il vaudrait mieux que l'armée suédoise, ayant suivi sa pointe, eût été battue à plate couture. La faute du général ne serait pas

¹¹⁵ Corr. Polit. Russie 39, fol. 207, Amelot à La Chétardie, 12 mars 1742.

¹¹⁶ Edgard Boutaric, *Correspondance secrète inédite de Louis XV etc.* Paris, Plon, 1866, Tome I, p.17, 13 février 1757.

retombée sur le ministère... et la Suède n'aurait rien eu à nous imputer. » Au contraire, en cas de défaite russe, Élisabeth se serait crue trop heureuse de la médiation du Roi (« la réquisition qu'elle en a faite est un témoignage de sa résolution d'agir selon des principes plus conformes aux intérêts de la Russie »).

Amelot a remarqué que la tsarine a parlé de bons offices et non de médiation¹¹⁷ et les arguties sur ces termes seront à l'origine de bien des ergoteries ultérieures, mais il est sûr que la partialité de la France en faveur de la Suède a paru trop flagrante pour lui permettre de se poser en médiatrice. Par ailleurs, le roi de Suède Frédéric 1^{er} a, lui, accepté la médiation de Louis XV¹¹⁸, ce dont Élisabeth se réjouit. En fait, le secrétaire d'État craint beaucoup, non sans raison, que la Suède ne nous reproche d'avoir voulu la sacrifier ; déjà les démonstrations d'amitié des gardes Preobrajenski envers l'ambassadeur de France suffisaient à faire douter de son impartialité, et à lui attirer tant la défiance des Suédois que la jalousie des ministres russes. Cette lettre de semonces n'empêchera pas Louis XV de mander quelques jours plus tard (21 janvier) à La Chétardie :

Monsieur le marquis de la Chétardie, J'ai reçu votre lettre du 7 décembre¹¹⁹ par laquelle vous me rendez compte de l'événement qui vient de placer Élisabeth sur le trône de ses pères ; la Providence, en lui rendant une couronne qui lui appartenait, a récompensé ses vertus. J'en suis d'autant plus satisfait que je m'intéresse au bonheur et à la prospérité de son règne. Mon intention est que vous lui fassiez connaître mes sentiments à cet égard ; pour les lui marquer avec plus de distinction, je vous revêts de nouveau du caractère d'ambassadeur extraordinaire auprès de cette princesse, comme je le lui notifie dans ma réponse à la lettre où elle me donne part de son avènement à la couronne. Les preuves que j'ai depuis longtemps de votre zèle pour mon service ne me laissent aucun doute sur le soin et l'application que vous continuerez d'apporter aux moyens de cimenter l'amitié et la bonne correspondance que je souhaite entretenir avec la tsarine. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait en sa Sainte garde¹²⁰ ».

Ladite amitié est cependant tout à fait inconciliable avec les engagements pris envers la Suède, et Amelot ne peut que se tordre les mains de désespoir en le constatant.

Le ministre donne en même temps à Lanmary des consignes absolument contraires à celles prescrites par La Chétardie, savoir « demander à Lewenhaupt de pousser ses opérations avec la plus grande vigueur ». Il écrit aussi une lettre à Castellane à Constantinople, sur laquelle nous reviendrons parce qu'elle aura une influence déterminante sur la suite des événements, dans la mesure où elle sera interceptée par les Autrichiens qui la transmettront au ministère russe, lequel la fera lire à Élisabeth. Dans cette dépêche, Amelot demande à l'ambassadeur de France de ne pas suivre les consignes de son collègue de

¹¹⁷ Sirio, tome 100, lettre 32, Amelot à La Chétardie, 29 janvier 1742.

¹¹⁸ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 198, Guillenborg à La Chétardie, 4 février 1742.

¹¹⁹ Sirio, tome 96, lettre 124, La Chétardie à Louis XV, 7 décembre 1741.

¹²⁰ Corr. Polit. Russie 39 fol. 67 et 67 v°, Louis XV à La Chétardie, 21 janvier 1742.

Petersbourg, mais au contraire de réactiver les Turcs pour qu'ils créent une diversion qui soulage les Suédois. Il laisse même entendre une plus grande implication de la France et se montre même comminatoire: « Si les Suédois ne sont pas assez forts par eux-mêmes, les secours que le Roi est obligé de leur donner seront plus que suffisants pour les rendre redoutables à leurs voisins et il est de l'intérêt de la tsarine de ne pas forcer S.M. à remplir Ses engagements dans toute leur étendue¹²¹ ».

2. La roche tarpéienne est près du Capitole

Entre la lettre aux phrases biffées du 12 et celle du 15, il paraît certain que le blâme sévère imputé à La Chétardie par Amelot a d'abord été encouru par ce dernier, non tant de la part de Fleury, peu friand d'aventures extérieures et qui n'aurait guère eu plus de scrupules à abandonner la Suède que naguère la Pologne et son roi élu, mais de celle de Louis XV lui-même, convaincu qu'il était de la nécessité de « rejeter la Russie dans ses vastes déserts¹²² » pour la mettre « hors du nombre des nations européennes », politique d'endiguement qui sera celle du « Secret du Roi », et qui sera reprise deux siècles plus tard sous le nom de « containment » par George Frost Kennan, constituant l'un des éléments essentiels de la doctrine Truman, vis-à-vis de ce peuple que Versailles regardait comme « barbare, inquiétant, versatile¹²³ ». Dans ce cas précis, il est donc vraisemblable que le changement de ligne à 180 degrés constaté entre la missive du 12 et celle du 15 janvier soit à attribuer, non au cardinal, mais au Roi. Le ministre se montrera même plus intimidant, et même maladroit, dans une lettre du 29 janvier, conseillant à son ambassadeur de ne pas dissimuler à la tsarine « qu'il serait de son intérêt de se prêter à ces conditions pour assurer plus sûrement son état, qui n'est pas aussi permanent qu'elle pourrait le croire ». Ce langage de menaces à peine voilées est fort mal reçu à Petersbourg ; Bestoutcheff répondra : « c'est le plus grand affront qu'on puisse faire, et si les Suédois croient nous écraser au printemps, il nous convenait de leur parler le langage propre à les en désabuser ».

De fait, le gouvernement de Versailles, tout en acceptant « avec empressement » la médiation qui lui était offerte, incitait-il les Turcs à attaquer la Russie, ou à tout le moins à soutenir la Suède de ses subsides. Castellane ne put obtenir de la Porte que cinq cent mille piastres et, malgré la modestie de ce secours, fut pourtant blâmé par Versailles pour en avoir

¹²¹ Corr. Polit. Russie 39 fol. 145v°, Amelot à La Chétardie, 11 février 1742.

¹²² Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe, XVIIe-XVIIIe siècles*, Paris, P.U.F., 1992, p. 590-591., et Corr. Polit. Pologne supplément 11, F° 6v°, Origine de la correspondance secrète de Louis XV

¹²³ Antoine Michel et Ozanam Didier, *Le Secret du Roi et la Russie jusqu'à la mort de la czarine Élisabeth en 1762, Annuaire-Bulletin de la Société d'Histoire de France*, Paris, 1954-1955, page 71.

trop fait¹²⁴. En même temps, il ordonnait aux Suédois de lancer une vigoureuse offensive ; ces deux buts furent manqués, mais Amelot put quand même s'enorgueillir d'un succès : le 15 mars 1742, le Danemark, moyennant un subside de 400 000 écus, fut détourné de l'Angleterre, et rattaché au système d'alliances français, à la grande inquiétude des Russes (et de Brümmer), qui craignent que Louis XV n'ait garanti le Schleswig, voire promis le Holstein à Christian VI. En effet, le Holstein fait partie de l'empire et il paraît évident que le tout nouvel empereur Charles VII n'aura rien à refuser au Roi de France au sujet des démarches que Belle-Isle pourrait faire relativement à ce duché. Le traité avec le Danemark n'a cependant eu aucune suite,¹²⁵ mais Amelot avertit La Chétardie (30 août 1742) que la procédure intentée à la chambre impériale de Wetzlar contre Pierre de Holstein a été suspendue par le nouvel empereur. La Chétardie en informe Pierre, Brümmer, et Peltzing, ministre du Holstein en Russie, qui transmettra la nouvelle à Adolphe-Frédéric de Holstein, évêque d'Eutin et administrateur du duché¹²⁶.

La lettre de réprimande de La Chétardie était accompagnée d'une autre, « ostensible » celle-là (*ad usum Augustae*) dans laquelle Amelot se répandait en éloges sur le courage et la sagesse de la tsarine, et annonçait à l'ambassadeur, conformément aux souhaits de celle-ci, l'envoi de nouvelles lettres de créance afin de lui rendre son caractère d'ambassadeur extraordinaire. Mais il plaidait aussi pour la restitution des provinces perdues aux Suédois, qui se flattaient d'obtenir « de la reconnaissance [d'Élisabeth] ce qu'ils comptaient devoir à la force des armes ». À quoi les ministres russes ont beau jeu de répondre qu'on ne ferait croire à personne en Russie que la Suède avait débuté la guerre pour les beaux yeux de la tsesarevna.

Amelot tançait son envoyé d'avoir accepté, sur les instances de la tsarine, d'écrire à Lewenhaupt et le prévenait que « la Suède a plus de forces que vous ne le pensez et vous en verrez la preuve au printemps prochain si le malheur veut que la guerre continue ». Il lui reproche non moins sévèrement d'avoir transmis à la tsarine des copies des lettres de Lewenhaupt, qui n'étaient destinées à n'être lues que par lui et dont elle pourrait se prévaloir si la guerre se poursuivait¹²⁷. (La Chétardie se défendra en affirmant qu'il ne communiquait que des extraits préalablement expurgés, et que sa proposition de trêve a préservé les soldats suédois). Amelot décrivait l'embarras du Roi, déchiré entre « sa véritable inclination pour la tsarine » et « ses liens avec sa plus ancienne alliée, la Suède », laquelle certainement ne

¹²⁴ François Emmanuel, comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, Paris, Leroux, 1877, p. 143 : « Sa cour le blâma de s'en être chargé ».

¹²⁵ Gaëtan de Raxis de Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, Paris, Treutte, 1811, VI, IV, 165.

¹²⁶ Sirio, tome 100, lettre 125, page 334, Amelot à La Chétardie, 30 août 1742.

¹²⁷ Corr. Polit. Russie 39 fol 154v°, Amelot à La Chétardie, 18 février 1742, et réponse, fol 239, 25 mars.

consentira pas à une paix gratuite. Louis XV espère modérer les vues de la Suède, mais la tsarine doit aussi consentir à un petit sacrifice. Enfin, *in cauda venenum*, le secrétaire d'État termine en mettant en garde son correspondant contre Alexis Bestoutcheff, dépeint comme « entièrement livré aux Anglais et aux Allemands », et attaché aux Brunswick. Il est à signaler aussi que La Chétardie, dès le 19 janvier, donc longtemps avant d'avoir reçu les dépêches contradictoires de son ministre de tutelle, avait pris la plume pour défendre sa politique avec beaucoup de condescendance auprès de Lanmary : la suspension tacite qu'il a arrachée à Lewenhaupt lui a été suggérée par « la gloire du Roi et par son dévouement pour la Suède ». S'il avait communiqué aux Russes les prétentions territoriales de la Suède (dont il était, jusqu'au coup d'État, un fervent adepte), il n'aurait fait, dit-il, « qu'aliéner les esprits, développer les véritables vues des Suédois, compromettre son crédit, et diminuer le poids des bons offices de Sa Majesté ». Il fait sonner bien haut que « cette princesse est moins dans le cas d'attendre des secours des Suédois que de leur en procurer », et rappelle cruellement leur défaite à Wilmanstrand. Enfin, il se porte garant de la fiabilité de « son ami » Bestoutcheff : « l'ombrage que l'on prend de la situation où se trouve M. de Bestoutcheff n'est pas fondé de la part de la Suède¹²⁸ ». Tout ce qu'il soutient n'est pas uniment crédible, mais deux de ses arguments sont pourtant frappés au coin du bon sens : le premier, qu'il serait illogique de prétendre avoir pris les armes pour mettre Élisabeth sur le trône et de l'attaquer aujourd'hui qu'elle y est assise ; le second, qu'il vaudrait mieux sommer la tsarine de tenir sa parole en observant les cinq articles sur lesquels elle s'était engagée en septembre¹²⁹ que d'insister sur des rétrocessions qu'elle refusera toujours, sauf à y être contrainte par la force des armes.

Conscient de son impuissance à obtenir des sacrifices territoriaux, La Chétardie reçoit avec plaisir l'annonce du retour de Nolken comme négociateur, d'autant que les Russes préparent activement la reprise des hostilités : l'ambassadeur signale que 58 000 hommes sont prêts à rejoindre la Finlande, indépendamment des régiments en état de s'embarquer sur les galères. Tout au plus Bestoutcheff s'engage-t-il (en apparence, mais il y faillira) à avertir l'ambassadeur français et le général suédois de toute résolution belliqueuse avant son exécution. En attendant Nolken, dont La Chétardie espère qu'il déblocquera la négociation, c'est le jeune comte Guillenborg, neveu du ministre suédois, qui arrive à Petersbourg, pour transmettre des lettres de son oncle et être présenté à la tsarine ; mais il est porteur des mêmes instructions qu'aura Nolken et l'ambassadeur français demeure toujours en désagréable porte-à-faux. En effet d'une part il est en conflit avec sa hiérarchie dont il reçoit des reproches à

¹²⁸ **Annexe 28** Corr. Polit. Russie 39 fol.203 v°, La Chétardie à Lanmary, 24 février/7 mars 1742..

¹²⁹ **Annexe 92** Sirio, tome 96, lettre 60, La Chétardie à Amelot, 8/19 août 1741.

chaque ordinaire, et, de l'autre, il voit qu'il perd tout crédit à la cour de Russie. Il est également déprécié auprès de ces mêmes grenadiers qui lui baisaient les mains trois mois plus tôt et qui parlent à présent si ouvertement de lui « tordre le cou¹³⁰ », qu'il est contraint, toujours sur le qui-vive, de fortifier sa maison, de maintenir une barque sur la Iaouza (affluent de la Moskova), pour être en mesure à tout moment d'accoster sur l'autre rive, et faute de pouvoir changer de résidence comme Denys l'Ancien, de se coucher aux premières lueurs de l'aube.

Quand il recevra la lettre qui blâme ses initiatives, La Chétardie se contentera de répondre qu'il « est affligé d'avoir pensé différemment de Sa Majesté » et qu'« il a cru rendre service aux Suédois », dont les forces étaient très inférieures à celles de leurs ennemis. Il s'engage à « ne plus désormais se mêler des affaires des autres sans l'autorisation formelle du Roi ». Il se défend aussi d'avoir donné des instructions à Castellane sans les subordonner à celles que ce ministre recevrait d'Amelot. Par ailleurs, il dit avoir encore « pris sur lui » (en raison de l'éloignement) de promettre des pensions (15 000 livres) à Lestocq et au prince Kourakhine, d'autant qu'il compte sur le remboursement par Élisabeth des 2 000 ducats qu'il lui a avancés au nom du Roi pour favoriser son avènement ; ils lui seront exactement payés en mars. Quant aux sacrifices territoriaux évoqués dans la lettre ostensible, Élisabeth comme ses ministres s'y opposent avec la plus ferme détermination, mais Bestoutcheff laisse entendre que la Suède pourrait trouver des compensations en récupérant Brême et Verden sur le Hanovre (ces propositions seront très vite caduques). Quant à la pension qui lui est allouée par la France, ce ministre l'accepte en s'excusant de ne l'avoir pas encore méritée, mais qu'il recevra volontiers les récompenses dont Sa Majesté le jugera digne¹³¹.

3. Évolution de la situation militaire en Bohême et en Italie

Nonobstant, les grandes affaires européennes se poursuivent. Sur le plan militaire, si la plus grande partie de la Bohême est passée sous contrôle franco-bavarois et si les Prussiens sont entrés le 26 décembre en Moravie à Olmütz (Olomouc en république tchèque), la situation n'est toutefois pas sous contrôle. Des modifications dans le haut commandement ont eu lieu chez les Français (Belle-Isle, « perclus du côté droit et ne pouvant plus monter à cheval », a demandé à être relevé de ses fonctions militaires). Fleury l'a remplacé à Prague

¹³⁰ Kazimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov, Élisabeth I^{ère}*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, p. 288.

¹³¹ Corr. Polit. Russie 39 fol.182 v°, La Chétardie à Amelot, 20 février/3 mars 1742.

par François-Marie de Broglie, qui est à la fois son ennemi intime et celui de Frédéric II. Ce dernier s'en plaint très énergiquement auprès du cardinal (« délivrez-nous du maréchal de Broglie et, pour l'honneur des troupes françaises, rendez-nous le maréchal de Belle-Isle »).

Chez les Autrichiens, Marie-Thérèse a remercié tant Neipperg que son époux François-Étienne, qui avaient largement démontré leur insuffisance et les a remplacés par son meilleur capitaine, Khevenhüller. Celui-ci, dans la nuit de réveillon 1741-1742, fait franchir à son armée la rivière d'Enns (qui se jette sur la rive droite du Danube en aval de Linz où il est né) et l'un de ses généraux, le baron Bernklau oblige à Schärding (au sud de Passau) les troupes bavaroises plus nombreuses de Törring à une retraite désordonnée (abandonnant canons, drapeaux et équipages) et envahit la Bavière. Surtout, Linz, dépourvue de murailles et d'artillerie, doit être évacuée, avec les honneurs de la guerre, par le lieutenant-général comte Henri-François de Ségur¹³², le 24 janvier et la ville de Munich se rend aux troupes de Mentzel le 12 février¹³³. À ces nouvelles, Louis XV décide de faire passer un renfort de 30 000 hommes supplémentaires à ses alliés pour dégager la Bavière. Le régiment du Tournaisis, qui est celui où sert La Chétardie, est du nombre de ceux qui ont reçu ordre de passer le Rhin ; le capitaine de Magne, gentilhomme attaché à l'ambassade de France en Russie, doit donc en principe le rejoindre, et La Chétardie ne tarit pas d'éloges sur lui, estimant même qu'il mérite la croix de Saint-Louis. L'ambassadeur donne là un témoignage de plus de son aménité pour ceux qu'il protège.

Ironie du calendrier, c'est le jour même où il perdait son unique conquête en Autriche (Linz) que Charles-Albert fut élu roi des Romains à Francfort (et c'est le jour de son couronnement que les Autrichiens entreront à Munich). Philippe-Charles d'Eltz, évêque de Mayence et archichancelier de l'empire, annonce en effet après avoir recueilli les scrutins des électeurs présents : « Nous, électeurs du Saint Empire romain et ambassadeurs des électeurs absents, nous étant assemblés aujourd'hui dans l'église... avons... donné nos suffrages unanimes au Sérénissime et Très-puissant prince électeur de Bavière, que nous avons reconnu capable pour cette dignité ». Le maréchal de Belle-Isle y représente le Roi en qualité d'ambassadeur, prérogative accordée aux rois de France par un traité de 1658, en souvenir du temps où l'Alsace et les Trois-Évêchés étaient terres d'empire¹³⁴ ! Charles-Albert devient Charles VII, futur empereur du Saint Empire Romain Germanique (après le couronnement). La nouvelle en est portée à Versailles par le chevalier de Belle-Isle, qui remet au Roi la lettre de son frère le maréchal : « l'électeur de Bavière vient d'être proclamé roi des Romains par

¹³² Père de Philippe-Henri de Ségur, futur secrétaire d'État à la guerre (1780) et maréchal de France (1783).

¹³³ Les Bavarois la reprendront le 28 avril, mais la reperdront le 6 mai

¹³⁴ Alix de Rohan-Chabot, *Le maréchal de Belle-Isle*, Paris, Perrin, 2005, 128.

une élection aussi tranquille qu'unanime ; la perfection de ce grand ouvrage comble de gloire le règne de Votre Majesté et assure pour l'avenir le repos de Son royaume ». L'enthousiasme du maréchal cache mal l'inexactitude de ses prévisions. Amelot la partage pleinement, qui écrit à La Chétardie : « cette grande affaire étant terminée, on peut espérer que la pacification de l'Allemagne en sera facilitée » ; faisant preuve toutefois de perspicacité en géopolitique, le ministre s'inquiète de voir Bestoutcheff, qui a toujours manifesté son hostilité à la France, aux commandes en Russie, et appréhende « qu'il n'inspire bientôt à sa maîtresse le désir de renouer avec l'Angleterre ».

Dans l'intervalle, Frédéric II s'est rendu à Dresde (le 19 janvier) pour tenter de convaincre Auguste III de la pertinence de sa stratégie, qui consistait à unir ses forces à celles de la Saxe et de la Bavière pour pénétrer en Moravie et prendre Iglau (Jihlava) et Tabor (Tábor), mais son ministre Brühl, et deux de ses nombreux demi-frères, le général Rutowski et surtout le comte de Saxe sont réticents, Maurice voulant éviter aux Saxons de tomber dans le piège morave en laissant la Saxe dégarnie. Brühl finira par interrompre l'entretien en annonçant à son maître que l'opéra allait commencer¹³⁵.

En Italie, l'Autriche et le Piémont Sardaigne, représentés respectivement par le comte Schulenburg et le marquis d'Ormea, ont signé le 1^{er} février 1742 la convention de Turin, par laquelle ils unissent leurs forces contre les Espagnols de don Philippe (et du général Ignacio de Glimes) ; en mai, les Austro-Sardes envahissent la principauté de Modène où règne François III¹³⁶, marié à Charlotte-Aglaé, fille du Régent, ce qui permettra à Charles-Emmanuel III de prendre Parme et au général Traun de camper autour de Bologne. Mais les Espagnols, n'ayant pas à redouter la flotte britannique commandée par Haddock, insuffisante en vaisseaux de ligne, ont pu débarquer des troupes à La Spezia et à Orbetello (qui seront rejointes par les troupes napolitaines à Spolète dans les États du Saint-Siège avant de traverser le Tibre et de gagner Rimini). La dite flotte ayant été renforcée par l'arrivée des escadres de Lestock, puis de Matthews, don Philippe obtient de Fleury la permission de faire transiter ses troupes par la Provence, avant de pouvoir les porter en Savoie, mais il est bloqué par les Piémontais à Antibes.

¹³⁵ Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, p. 139.

¹³⁶ Ce dernier avait offert 5000 hommes aux Espagnols en échange de la restitution de Guastalla.

4. La tsarine assoit son autorité (et sa réputation de clémence)

Amelot essaie, dans ses lettres à son ambassadeur, de combattre l'opposition déterminée de la Russie à tout sacrifice territorial, car cela signifie la continuation de la guerre et donc l'impossibilité pour le Roi de faire jouer sa médiation. Faute d'arguments formels, il affirme que c'est Élisabeth qui a requis les Suédois d'entrer en action, et qu'elle « a été sur le point de donner cette réquisition par écrit¹³⁷ », ce qui est contrové, et aussi que la Suède « se contentera de bien moins que ce qu'elle aurait exigé du régime précédent ».

Pendant ce temps, Élisabeth signe un manifeste justifiant ses griefs envers Ostermann, Munnich, Golowkine et leur clique, qui lui ont par deux fois, à la mort de Pierre II et à celle d'Anna Ivanovna, subtilisé une couronne qui lui revenait tant par les lois du sang que par le respect dû au testament de sa mère Catherine 1^{re}. Les prévenus ont avoué leurs crimes, et notamment Ostermann a reconnu avoir escamoté ledit testament, avoir insisté pour que les filles nées ou à naître d'Anna Leopoldovna fussent éligibles au trône, et même prévu d'y asseoir cette dernière (projet dont le concepteur serait Golowkine), au motif qu'elle était « aussi bien fondée en droit que ses enfants pour prétendre à l'empire ». Il a aussi été convaincu de prévarication, d'avoir utilisé des fonds publics sans autorisation du cabinet, de népotisme et de favoritisme envers les étrangers. Quant à Munnich, chargé des mêmes péchés, il est en outre accusé d'avoir dupé les soldats lors de l'arrestation de Biren en leur faisant croire que le but de la manœuvre était de porter au trône la descendante de Pierre, d'avoir fait espionner la princesse par un bas officier préposé en apparence à la surveillance des travaux de son palais, d'avoir conduit ses campagnes militaires en méprisant la vie de ses hommes et en humiliant leurs officiers (russes), et d'avoir détourné des fonds dans l'administration de son ministère. D'autres forfaits sont imputés à Golowkine, Loewenwolde, Mengden, Temiriatzev, et tous ont été condamnés par le sénat à la peine capitale avec quelques variantes (roue pour Ostermann, écartèlement pur Munnich, décapitation après amputation préalable des mains pour les autres), peines que la « tendresse maternelle » d'Élisabeth a commuées en exil sibérien et confiscation de leurs biens (qui serviront aux largesses de la tsarine envers ses partisans). La publication de ce manifeste répond à un souci didactique, afin que chacun « réfléchissant sur soi-même, évite de tomber dans de semblables crimes qui sont en abomination devant Dieu ».

Lors de ce procès, comme il était d'usage en Russie, la charge de la preuve reposait sur les accusés, et les différences entre les fonctions de procureur et de juge étaient

¹³⁷ Annexe 6 Corr. Polit. Russie 35 fol. 185 La Chétardie à Amelot, 3/14 février 1741.

bien peu perceptibles. Il semble que La Chétardie ait contribué à durcir les accusations, voire les sanctions contre les accusés, mais si les débats furent menés à huis clos, le procès donna lieu à des morceaux de bravoure, notamment de la part de Munnich, qui, pour se défendre des critiques de sévices qui lui étaient imputés, déclara non sans panache que, les questions ayant été si bien préparées, le plus simple eût été de lui dicter les réponses qu'on attendait de lui et que le seul tort qu'il portait sur la conscience était d'avoir négligé de faire pendre le président de son tribunal, le prince Troubetzkoy, pour malversations, à l'époque où il servait sous ses ordres en qualité de commissaire des vivres¹³⁸.

La clémence de la souveraine, retirée opportunément à Tsarskoïe Selo (Pouchkine) ne devait rien retirer au piquant du spectacle, même si le public dut se contenter d'un simulacre d'exécution. En effet, le 27 janvier, une foule dense s'assembla dans l'île Vassilevski, au nord de la Neva, autour d'un échafaud garni de haches, gardé par 6 000 soldats ; les condamnés, debout côte à côte et en cercle (sauf Ostermann, que la goutte contraignait de rester assis dans son traîneau de paysan), écoutèrent en silence le long réquisitoire. Puis Ostermann fut traîné sur l'estrade, sa nuque posée sur le billot tandis que le bourreau sortait la hache de son étui. Ce n'est qu'à cet instant qu'un secrétaire du sénat surgit, clamant : « Dieu et Sa Majesté te font grâce de la vie », ensuite de quoi il fut ramené dans son traîneau. Cette mise en scène macabre (qui avait déjà été infligée au baron Chafirov en 1723 par Menchikov avec la complicité d'Ostermann) fut épargnée aux autres condamnés, qui furent reconduits à la forteresse sans passer par l'échafaud, puis bannis vers des destinations différentes, mais toutes mornes et désolées, dans les neiges sibériennes.

5. Couronnement de Charles VII et arrivée de Pierre de Holstein à Petersbourg

Trois jours avant cette parodie d'exécution, qui faisait suite à une parodie de jugement, avait eu lieu à Francfort l'élection de Charles VII, comparé par Goethe à « un fantôme de Charlemagne, ceint d'une couronne d'amertume ». Ce prince (qui sera de fait un fantôme d'empereur pendant les trois ans qui lui restent à vivre), tourmenté par le sort de la Bavière, laissée ouverte aux troupes autrichiennes par la déroute retentissante de Törring à Schärding, avec ses villages en cendres, était de plus « mourant de la goutte et de la gravelle et pouvait à peine se soutenir¹³⁹ ». L'image du fantôme d'empereur sera également

¹³⁸ Robert N. Bain, *The daughter of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1923, page 62.

¹³⁹ Margravine de Bayreuth, *Mémoires*, Paris, Le temps retrouvé, 1967, 573-574.

utilisée un siècle et demi plus tard par le duc de Broglie, citant Noailles : conserver ce fantôme «comme une idole à présenter à l'empire afin de l'empêcher de se livrer aveuglément aux vues des Anglais et des Autrichiens¹⁴⁰ ». Le jeune (23 ans) prince Emmanuel de Croÿ assiste aux illuminations qui accompagnent cette élection, en compagnie de Belle-Isle, de Guillaume IV Henri Friso d'Orange-Nassau, stathouder de Frise et gendre de George II, du nonce, Monseigneur Doria, des princes de Saxe-Gotha et de Hesse-Cassel, et de Christian IV des Deux-Ponts Birkenfeld (19 ans). Le 12 février, en la cathédrale Saint-Barthélemy, l'électeur de Bavière, devenu roi des Romains, est dépouillé de ses vêtements électoraux, puis sacré par son frère, l'archevêque-électeur de Cologne Clément-Auguste Wittelsbach ; il revêt la robe et reçoit l'épée de Charlemagne, puis les électeurs de Cologne et de Mayence le ceignent de la couronne impériale, et enfin, sur le parvis de la cathédrale il se montre au peuple. Belle-Isle a gagné.

L'élection et le couronnement sont notifiés dans différentes chancelleries, et singulièrement en Russie au prince chancelier Tcherkassky par le canal de La Chétardie.

Quatre jours après ce couronnement, le 16 février, Pierre de Holstein arrive à Petersbourg, à la grande joie de sa tante doublement maternelle, qui verse des torrents de larmes sur l'enfant unique de sa sœur bien-aimée, lui confère l'ordre de Saint-André et le fait saluer par des décharges d'artillerie avant de faire chanter un *Te Deum* dans sa chapelle privée. Elle le présente à la cour et le loge dans les anciens appartements de Biren. Elle commande aussi une série de festivités, couronnées par de splendides illuminations. Cependant, l'aspect de cet adolescent est inquiétant : il est excessivement pâle et mince, un désordre postural projette en avant sa tête microcéphale, et le son strident de sa voix évoque le glapissement du renard, d'autant que l'allemand mâtiné de français qu'il émet est peu compréhensible. De plus, assez rapidement, son ignorance crasse dans toutes les branches du savoir, sa puérité et son peu de goût pour l'étude, sauf pour ce qui regarde l'art militaire, deviennent évidents. Nonobstant, sa tante lui donne le grade de lieutenant-colonel et le régiment de cuirassiers du feld-maréchal Lacy, qui a résigné cette charge à cette occasion. L'anniversaire de ses quatorze ans (21 février) est l'occasion d'une fête avec bal, illuminations et feu d'artifice dont les emblèmes sont tous relatifs au jeune duc. Sa conversion à la religion grecque apparaît indispensable, mais son gouverneur Brümmer réussit à faire différer son abjuration du luthéranisme. M. de Buchwald, envoyé du Holstein (qu'administre en titre et bien passivement l'oncle paternel de Pierre, Adolphe-Frédéric, le véritable régent étant Holmer) suit le jeune homme à Moscou et y présente ses lettres de créance à Elisabeth en

¹⁴⁰ Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, Paris, Calmann-Lévy, 1885, II, 18.

avril. Le Holstein, sentant l'importance de l'élection du roi qui succèdera à Frédéric 1^{er}, envoie un autre ministre, officiel celui-ci, en Suède, M. Pecklin, homme de 70 ans, infirme, mais qui va rendre un grand service à la France à laquelle il est bien plus attaché que Buchwald. Il sera l'homme de confiance de Lanmary et c'est lui qui dirigera le faible Adolphe-Frédéric, quand il sera promu prince successeur de Suède.

En Russie, ni l'élection ni le couronnement de l'électeur de Bavière ne causent de surprise car ces événements étaient attendus ; on pense même qu'ils vont entraîner la pacification de l'Allemagne et rendre par là inutiles les réquisitions de soldats formulées par Botta. Quant à Finch, il quitte Petersbourg sans que le traité qu'il avait signé avec Ostermann ait été ratifié, malgré les démarches du corps des marchands anglais, établis en nation, auprès du prince Youssoufov, nouveau président du collège de commerce, d'origine tartare, qui a remplacé le baron de Mengden. Le vice-président en est un Grec, natif de Céphalonie, un certain Melissino, que d'Allion tentera de débaucher du service de Russie pour celui du Roi (alors que lui-même d'Allion avait hasardé l'option inverse) afin de conclure un traité de commerce (mais Bestoutcheff lui répondra que celui avec l'Angleterre suffisait à la Russie). Plus tard, d'Allion proposera de favoriser un commerce sans traité, en installant des négociants dont il serait le responsable, en bénéficiant de la même autorité que les ambassadeurs de France en Turquie¹⁴¹. C'est ainsi que Pierre Navarre, commis de Boët de Saint-Léger, établit un comptoir à Petersbourg pour les confitures de Rouen, les pommes de reinette et les poires bons-chrétiens, ce qui le conduit à s'associer avec le fils de Jean-Baptiste Michel, célèbre menuisier rouennais ; ce dernier, Jean Michel, s'illustrera par sa participation au « Secret du Roi » quelques années plus tard. Navarre sera par la suite au service du consul Decury de Saint-Sauveur, auquel il proposera des techniques de commerce avantageuses (payer les marchandises bon marché pendant l'hiver et les revendre à un prix bien plus haut durant l'été, les faire venir de Hollande ou de Dantzic, où elles sont moins chères, établir des comptoirs pour concurrencer ceux des Anglais, Hollandais, Brêmois, disposer de hangars d'exposition, de caves, faire du troc, avoir des commis de correspondance à Moscou et Riga, etc.) Il propose également l'établissement d'une chambre de commerce («une maison soutenue par des fonds considérables et par le crédit de gens puissants»). L'avenir radieux promis à ce commerce découle de ce que les Russes, « voulant figurer avec les peuples européens »,¹⁴² et n'ayant pas de manufactures chez eux, se trouvent forcés de tirer de l'étranger une infinité de choses dont ils n'avaient pas besoin autrefois.

¹⁴¹ Sirio, tome 105, lettre 6, d'Allion à Amelot, 14 mai 1743.

¹⁴² **Annexe 41.** Corr. Polit. Russie 44 fol. 70, réflexions sur le commerce de Russie, janvier 1744.

Pour bien faire comprendre leur intransigeance sur l'intégrité de leurs frontières, les ministres russes font passer le 10 mars 1742 un mémoire au marquis de La Chétardie ; il y est stipulé que la Russie, n'ayant enfreint ni le traité de paix perpétuelle de Nystad, ni l'alliance renouvelée avec la Suède en 1735, ne consentira jamais au moindre démembrement de ses États. Si la Suède maintient ses prétentions, c'est le sort des armes qui décidera de la paix ; et, pour « enfoncer le clou » à destination de l'ambassadeur, les Russes insistent sur leur non-implication dans des promesses qu'aurait faites la France à la Suède, dont l'affaire reste à vider entre ces deux nations, sans qu'il en résulte le moindre préjudice pour la Russie. Louis XV ayant fait savoir par l'intermédiaire de son ambassadeur qu'il « espérait modérer les prétentions des Suédois », on lui répond qu'ils n'ont aucun sujet d'en former. Ces principes très fermes sont toutefois enveloppés dans des protestations d'amitié et du souci de conserver, augmenter et affermir la bonne intelligence qui subsiste entre les deux couronnes.

Robert Walpole, dont Charles VI avait en vain naguère tenté de provoquer la chute pour le punir de son inaction pendant la guerre de succession de Pologne, avait démissionné le 11 février 1742 à propos de la validation de deux élections partielles au parlement (celles de Westminster et de Chippenham). Pacifiste convaincu, son ministériat de vingt-et-un ans avait été (et demeure) le plus long de l'histoire de la Grande-Bretagne. Déjà en 1738, la session du parlement qui avait entamé la discussion de la réduction de l'armée de terre afin de renforcer la marine avait été difficile pour Walpole, dont la politique avait été qualifiée de honteusement pusillanime par William Pulteney ; ce dernier formera au contraire en février 1746 le cabinet le plus éphémère de l'Angleterre — 48 heures —, et, comme plus tard dans le cas de Pitt, son anoblissement (il deviendra lord Bath) lui coûtera sa popularité. En 1739, la majorité de sir Robert à la chambre s'était déjà sensiblement réduite au sujet de la conduite à tenir vis-à-vis de l'Espagne, et l'opposition, dépitée, prétendant que les bons arguments étaient de son côté et les votes de l'autre, avait tenté de faire sécession. Mais l'Espagne n'ayant pas payé à la date butoir du 24 mai la somme qu'elle s'était engagée à régler en dédommagement des pertes qu'elle avait fait subir aux marchands anglais, la guerre de l'oreille de Jenkins devenait inévitable. Elle fut déclarée par des hérauts d'armes le 3 novembre. Pendant tout le cours de ce conflit, et même après le premier succès de la prise de Portobelo, sur la côte atlantique du Panama, par l'amiral Vernon, le 23 novembre, qui donna lieu à d'immenses réjouissances à Londres, les critiques sur Walpole ne faiblirent pas : ses adversaires, lord Argyle, Chesterfield, Pitt, et surtout Carteret, lui reprochaient l'état de préparation insuffisant de l'armée, les instructions trop modérées données à ses amiraux, tant à Edward Vernon dans les Caraïbes qu'à Nicholas Haddock (75 ans) en Méditerranée, réduit à

une inactivité totale, en dehors du blocus des ports espagnols, qui n'empêcha pas la sortie de la flotte de Cadix. L'humiliant échec devant Carthagène et la neutralité du Hanovre imposée à George II pour sauvegarder son électorat lui furent imputés à honte et à crime. De plus aussi bien Frédéric II que Marie-Thérèse subventionnaient ses ennemis, le premier pour le punir d'envoyer des subsides à la seconde, et celle-ci parce qu'il ne s'engageait pas assez¹⁴³. Aussi n'est-il pas étonnant que les élections générales de 1741 lui fussent défavorables. On lui fit grief de sa (forte) tendance à la corruption, dont Macaulay, un siècle plus tard, l'exonérera (« Walpole gouverna par la corruption, parce que, à son époque, il était impossible de gouverner autrement »¹⁴⁴), de son comportement dans la querelle entre ecclésiastiques et dissidents, dans l'affaire de l'accise, mais surtout de sa conduite de la guerre contre l'Espagne. De surcroît, il avait comme opposants non seulement de prestigieux politiques, mais aussi la plupart des littérateurs et folliculaires, au premier rang desquels Jonathan Swift¹⁴⁵ et les amis du prince de Galles Frédéric, en rupture complète avec son père. Mis en minorité, Walpole quitta donc ses fonctions, au grand dam de son roi qui l'éleva à la pairie et le nomma comte d'Orford, en versant un torrent de larmes et 4 000 livres d'argent liquide de pension. La coalition de ses ennemis ne survécut pas à leur victoire¹⁴⁶, Pulteney et Argyle durent s'effacer en se déchirant mutuellement, et ce fut alors John Carteret qui, en obtenant le portefeuille des Affaires étrangères, département du Nord, eut en fait les responsabilités d'un Premier ministre (son adversaire Newcastle continuant de diriger le département du Sud).

Fleury perdait beaucoup avec le pacifiste Walpole, alors que Carteret, qui prenait le pouvoir dans des conditions difficiles, ne faisait pas mystère de son hostilité à la France et de son désir de lui nuire autant qu'il le pourrait ; il y réussira avec brio. L'un de ses premiers succès sera d'attirer dans la guerre les Hollandais récalcitrants, qui résistaient depuis trois ans. De plus, obtenant de son roi qu'il revienne sur la neutralité du Hanovre¹⁴⁷, il jettera aussi l'Angleterre dans la guerre continentale (il sera physiquement présent à Dettingen), il privera la France d'un allié précieux (Frédéric II) et lui suscitera un adversaire dangereux (Charles-Emmanuel III, « dont le caractère déloyal est bien connu¹⁴⁸ »). Amelot, qui s'inquiétait de voir des whigs et des tories réunis pour la première fois dans le même ministère (pour quelques jours) ne pouvait pas prendre pleinement en compte l'ampleur de la catastrophe que

¹⁴³ Reed Browning, *The war of the Austrian succession*, New York, St Martin's Griffin, page 100.

¹⁴⁴ Thomas Babington Macaulay, *Critical and historical essays*, Paris, Hachette, 1896, page 100.

¹⁴⁵ Archibald Ballantyne, *Lord Carteret*, Londres, Richard Bentley & son, 1887, pages 233 et 257.

¹⁴⁶ Paul Vaucher, *Robert Walpole et la politique de Fleury*, Paris, Plon, 1924, Page 435.

¹⁴⁷ Newcastle dira que c'est le chef d'œuvre de Carteret (Brit. Mus. Add MSS.32701, XVI, Newcastle papers).

¹⁴⁸ Jean-Pierre Bois, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs, 1714-1815*, Paris, éd. Seuil, 2003, 156.

représentait pour la France le changement de cabinet à Saint-James, bien que certains aient considéré que Carteret a été plus brillant par ses projets que par ses réalisations¹⁴⁹.

De son côté, Élisabeth prend une initiative très « originale ». Pour détacher les Finnois de leur patrie suédoise, elle rédige un manifeste à leur intention. Malgré les protestations d'amitié dont elle abreuve le roi de Suède et ses ministres, elle commence en rappelant qu'« il est connu de tout le monde et même des sujets suédois qui ne sont pas entièrement dépouillés de réflexions sensées » que la guerre a été déclarée illégitimement à la Russie, dont les armes ont heureusement été protégées par le Tout-Puissant. Elle fait ensuite un subtil distinguo entre les « bons » Suédois, qui sont du parti russe et les mauvais, qui sont fauteurs de guerre. Elle annonce la prochaine reprise de la marche de ses troupes en Carélie suédoise ; surtout, elle enjoint par un manifeste du 16 mars aux habitants du duché de Finlande de « collaborer » avec l'envahisseur, de « ne donner aucun secours à l'armée suédoise, mais au contraire manifester en toute occasion... le désir de vivre avec nous en bonne intelligence ». Elle va même jusqu'à proposer aux Finnois de « se soustraire à la domination suédoise en se rendant un État libre et indépendant », réalisant ainsi une « barrière », continuée par le golfe de Botnie, entre Suède et Russie. Cette indépendance est relativisée au paragraphe suivant puisqu'aussi bien la tsarine s'engage à la garantir par « autant de troupes qu'il sera nécessaire ». Ces « ouvertures » sont aussitôt contrebalancées par les plus terribles menaces : « si la Finlande, peu attentive à ces bonnes dispositions, s'opiniâtrait à donner du secours à l'armée suédoise, nous serions obligée, malgré notre inclination, de faire ravager le pays et de le détruire par le feu et par le fer¹⁵⁰ ». Ce manifeste du 18 mars était signé de la tsarine, sans qu'aucun de ses ministres y eût apposé son contreseing¹⁵¹. On voit que la clémente Élisabeth savait, dans l'occasion, faire violence à ses bons sentiments, mais il est probable qu'elle avait eu connaissance par Michel Bestoutcheff, d'un mécontentement en Finlande qu'elle a exploité¹⁵². Celui-ci, du temps de son ambassade à Stockholm, avait en effet entretenu des contacts avec des opposants, comme Bielcke et Guillenstierna, plus ennemis des « chapeaux » que de la Russie, ces opposants venant d'ailleurs souvent de Finlande¹⁵³. Probablement inspiré par l'ex-ambassadeur, ce manifeste allait en outre dans le sens de la politique générale de la Russie à cette époque, qui cherchait, au nord, comme au sud, à s'entourer d'« États-tampons » pour la séparer de ses voisins-ennemis. Cette politique aboutissait obligatoirement à faire de ces « barrières » des vassaux

¹⁴⁹ Richard Lodge, *Studies in eighteenth-century diplomacy, 1740-1748*, Londres, John Murray, 1930, p. 2.

¹⁵⁰ Corr. Polit. Russie 39 fol. 215 Manifeste de l'impératrice Élisabeth, 16 mars 1742.

¹⁵¹ H. Arnold Barton (*East European Quarterly*, 1972, V, 4, 439) soupçonne Lagerkranz de l'avoir inspiré.

¹⁵² Stewart Philips Oakley, *War and peace in the Baltic*, Londres, Routledge, 1992, p. 139. Mediger, op.cit. 212.

¹⁵³ David Kisby, *Northern Europe in the early modern period 1492-1772*, Londres, Longman, 328.

placés sous le joug russe, comme l'écrivait Finch à Harrington en avril 1742¹⁵⁴. Le gouvernement suédois a publié un contre-manifeste, citant, pour détourner les Finnois de leur tentation autonomiste, les exemples de Novgorod, ville hanséatique ayant sombré dans le déclin et les exactions depuis son rattachement à la Russie par Ivan III et, plus récemment de l'Ukraine orientale, annexée par les Moscovites après le traité d'Androssouvo (1667), lui-même aggravé par le traité « dit de paix éternelle » de 1686, au cours duquel un envoyé polonais corrompu (*Pacta Grzumultowska*) avait amputé le domaine de Jean Sobieski de Kiev et de Smolensk au profit de la régente Sophie, au grand préjudice des provinces incorporées.

De fait, le vice-chancelier a, selon son habitude, manqué à sa parole et les Russes ont repris les opérations sans que La Chétardie en ait été prévenu, alors qu'il avait été l'instrument de la suspension d'armes. Curieusement, l'ambassadeur lui maintient cependant sa confiance et écrit trois semaines plus tard à Lanmary : « Bestoutcheff s'est présenté de la meilleure grâce sur ce qui pouvait s'accorder avec les intérêts de sa patrie et ceux de la Suède¹⁵⁵ ». Pour faire oublier cet acte de défiance, Bestoutcheff s'en décharge en prétendant que les ordres pour reprendre la guerre ont été expédiés à son insu par Troubetzkoy ; il peaufine¹⁵⁶ les termes du traité d'alliance anglo-russe (dont il prend grand soin de dérober la connaissance à « son ami » La Chétardie), et surtout il a le front dans le même temps de proposer aux diplomates français (il est surtout en relation avec d'Allion) de dédommager les Suédois, comme il l'avait déjà laissé entendre, par les territoires de Brême et Verden, aux dépens de George II, électeur de Hanovre, voire par le Schleswig pris aux Danois. Il prétend ainsi être prêt à écouter, pour la paix avec la Suède, « des moyens étrangers au traité de Nystad¹⁵⁷ ».

Amelot répondra (13 mai) qu'il ne comprend pas ce que signifie cette insinuation ; nous non plus, sinon qu'elle témoigne de la duplicité de Bestoutcheff, fort attaché à l'Angleterre, et qui en donnera d'autres exemples, mais, La Chétardie¹⁵⁸ considère encore au mois de juin qu'Alexis était sincère en faisant ces propositions et que c'est sous la néfaste influence de son frère Michel qu'il se serait rétracté de ses bonnes intentions. Le prétexte avancé par les ministres russes est que, les Suédois ayant déclaré la guerre, ce n'est pas à la tsarine de demander la paix ; pour contourner ce point d'honneur, Amelot suggère un expédient : que ce soit Louis XV, en qualité de conciliateur, qui fasse, comme de lui-même, les premières ouvertures, que les deux parties les acceptent, et que les autorités russes

¹⁵⁴ Sirio 91, page 458, cité par Juva, *Kaksi suomalaista vapaudenajan myllerryksissä*, Helsinki, 1947, p. 106.

¹⁵⁵ Sirio, tome 100, lettre 62. La Chétardie à Lanmary, 14 avril 1742.

¹⁵⁶ Il ne peut encore les négocier, faute de partenaire, car Finch est parti fin février et Wich n'est pas encore arrivé.

¹⁵⁷ Sirio, tome 100, lettre 58, La Chétardie à Amelot, 26 mars, 6 avril 1742, Moscou.

¹⁵⁸ Sirio, tome 100, lettre 85, La Chétardie à Amelot, 1^{er}/18 juin 1742.

envoient les pleins pouvoirs à Lacy; ainsi les négociations se feraient entre les chefs militaires, avec plus de chances de succès.

Ainsi donc, en ce printemps 1742, une conjonction d'événements politiques, militaires, et diplomatiques font percevoir que la tendance se renverse; la situation de La Chétardie en est le fidèle reflet, qui ne parvient plus à avoir d'audience de la tsarine; accusé auprès du public par Bestoutcheff d'être responsable de la prolongation de la guerre, il se sent menacé par les gardes qui naguère l'adulaient, et il est en difficulté tant dans sa mission de conciliation avec la Suède que dans ses relations avec Amelot, Bestoutcheff et Lanmary. Le premier surtout lui témoigne une fois encore son extrême mécontentement de ce qu'il n'ait averti ni Lewenhaupt ni Lanmary de la reprise imminente des combats, reprise qu'il regarde comme une violation du droit des gens et une insulte à la médiation du Roi; il ne voit pas, écrit-il à La Chétardie, quels arguments il pourrait employer pour l'excuser auprès du monarque, ni auprès du cardinal. Il le moque encore de s'être laissé duper par la tsarine, qui, alors même qu'elle se félicitait en apparence auprès du jeune comte Guillenborg de voir la médiation de Louis XV acceptée par le roi de Suède, donnait avec précipitation des ordres pour reprendre les hostilités sans même attendre l'arrivée de Nolken, chargé de conduire les négociations. Enfin, après l'avoir beaucoup vitupéré naguère d'avoir enjoint au général suédois de déposer les armes, il le tance à présent de n'avoir pas obtenu la prolongation ou le renouvellement de cette suspension, en attendant que le Roi fasse « comme de lui-même, les premières ouvertures de conciliation entre deux nations qu'il désire voir vivre en amitié ». Quant à la menace implicite qui figurait dans sa lettre ostensible du 18 janvier, que nous reproduisons ici : « *la Suède a plus de forces que vous ne le pensez et vous en verrez la preuve au printemps prochain si le malheur veut que la guerre continue* », le secrétaire d'État en minimise la portée, considérant qu'il ne s'agissait que de « simples réflexions » sur les facilités auxquelles la Russie était invitée à se prêter pour parvenir à la paix et ne reconnaît pas s'être écarté de l'impartialité qui convient à une médiation¹⁵⁹. Il va jusqu'à reprocher à La Chétardie d'avoir laissé passer ce trait qui « n'aurait pas dû échapper à son attention » !

Amelot a convoqué sur ce sujet Cantemir pour lui reprocher la mauvaise foi de sa cour, à quoi le prince répond que l'ambassadeur de France ne s'est pas plaint auprès des ministres russes de ce manque de parole, « ce qu'il eût fait s'il y avait été fondé ». La Chétardie se voit critiqué pour avoir transmis aux ministres russes la copie de ses lettres à Lewenhaupt, faute qui, ajoutée à sa grande proximité avec les gardes, a éveillé la méfiance des Suédois à son endroit, et à celui de la France.

¹⁵⁹ Corr. Polit. Russie 39 fol.339 à 343, Amelot à La Chétardie, 22 avril 1742.

La Chétardie a quitté le 8 mars Petersbourg, théâtre de ses triomphes et a rejoint à Moscou une Élisabeth rayonnante qui va s'y faire couronner ; elle y fait une entrée éclatante sous des arcs de triomphe entre des rues bordées de verdure et de troupes, avant de se rendre à la cathédrale et au palais, puis de s'imposer une pieuse retraite, après laquelle elle pourra communier avec ferveur. Loin de cette apothéose, le séjour de La Chétardie dans l'ancienne capitale des tsars ne sera qu'une suite de déconfitures et de vexations.

La migration vers Moscou a l'apparence d'une vaste remue impliquant près de vingt mille personnes et autant de chevaux, et des tonnes de vaisselle, meubles et vins, mais la cour va y demeurer pendant huit mois (La Chétardie n'y tiendra que cent cinquante jours).

Le couronnement de l'impératrice y a lieu le 25 avril 1742 dans la cathédrale de la Dormition. Certes, il y a quelques fausses notes (l'archevêque Ambroise la qualifie volontairement de régente, alors qu'il traite Pierre de Holstein de « prince et maître¹⁶⁰ »), mais il rend aussi hommage à sa vertu (dans le sens de *virtus*, courage) qui lui a permis de marcher au péril de sa vie pour « l'unité de la foi et de la patrie ». Après les vingt-et-un coups de canon qui ouvrent la cérémonie, les cortèges somptueux (précédés par Pierre Chouvalov et les chevaliers de la garde), l'imposant *Te Deum* à la cathédrale de l'Assomption, les bals et illuminations grandioses (celles-ci durent huit jours), la procession, encensée d'eau bénite, avance lentement vers la cathédrale avec en son centre Élisabeth dans une robe blanche brodée d'or et d'argent dont plusieurs dignitaires (parmi lesquels Alexis Razoumovski) ont le privilège de tenir la traîne. Suivent les délégués des villes, des régions et des corporations. L'argent est ensuite jeté par les fenêtres du Kremlin au peuple, qui est invité à déguster le vin qui coule des fontaines, les bœufs et les jambons qui lui sont préparés et à jouir des illuminations. Les grâces ne tardent pas à se répandre sur les fidèles : le prince de Hesse-Homburg est déclaré feld-maréchal, Boutourline et Loubras généraux en chef. Pierre Bestoutcheff, père de Michel et d'Alexis, est fait comte ainsi que sa descendance¹⁶¹, Michel Bestoutcheff, Narychkine et Brümmer sont décorés de l'ordre de Saint-André, cependant que celui de Saint-Alexandre Nevski est remis à Vorontzoff, aux frères Chouvalov et à Betzky¹⁶², chambellan de Pierre de Holstein. Alexis Razoumovski est nommé grand veneur et chevalier de Saint-André¹⁶³ : Élisabeth a la reconnaissance des sens... et le sens de la famille, ses cousines Mesdames Vorontzoff et Tchoglokov deviennent dames du palais, ce qui leur

¹⁶⁰ Francine-Dominique Liechtenhan, *Élisabeth I^{ère} de Russie*, Paris, Fayard, 2007, p. 110.

¹⁶¹ Anton-Friedrich Bürsching, *Lebenslauf des vormaligen Grosskanzlers Grafen Alexei Bestoutcheff Rioumine*, *Magazin für die neue Historie und Geographie*, Hambourg, 1769, 417.

¹⁶² Jeanne-Élisabeth d'Anhalt-Zerbst sera enceinte des ses œuvres et cela précipitera son départ de Petersbourg.

¹⁶³ Il a été fait en même temps général-lieutenant, mais a dit à cette occasion à Élisabeth qu'elle pouvait tout faire de lui, sauf un militaire.

donnera le privilège de gratter nuitamment les voûtes plantaires impériales. Ses tantes maternelles Christine et Anne, qui avaient épousé des paysans, devinrent les comtesses Hendrykoff et Yefimovski.

Le théâtre et la musique participent à l'hommage rendu à la nouvelle Astrée et un opéra de circonstance « La Russie affligée et consolée » (de Domenico Dall'Oglio) est traduit par Lomonossov (qui a deux ans de moins que l'impératrice et qui lui dédiera une ode de son cru neuf ans plus tard). Les fêtes se succèdent (comédies, illuminations, fêtes d'anniversaires ou fêtes de nom, chasses, divertissements en plein air, manèges et balançoires) et la cour demeurera à Moscou plus de six mois.

D - Le refus de la médiation de la France

1. Dégradation de la situation de La Chétardie

Dès son arrivée dans l'ancienne capitale des tsars, en effet, La Chétardie remarque que la tsarine, préoccupée il est vrai par les préparatifs de son couronnement et par l'acclimatation de son neveu, est devenue beaucoup plus difficile d'accès pour lui, et d'ailleurs qu'elle se dérobe à ses demandes d'entretien ; ses « entrées libres », qui éveillaient la jalousie de ses collègues, cessent tout à fait ; elle le renvoie à ses ministres qui, pareillement, le paient de paroles dilatoires sur la grave question de la reprise des hostilités avec la Suède ; ainsi est-il amené à écrire à Bestoutcheff le 22 mars : « le prince Tcherkassky, chancelier, m'a flatté d'une réponse aussi prompte que je pouvais le désirer, mais je l'attends encore » et à Tcherkassky le lendemain : « je fus un peu surpris d'apprendre que ni vous ni Bestoutcheff, vice-chancelier, n'aviez trouvé le moyen d'entretenir la tsarine ». La raison de ce refroidissement est à l'évidence le réchauffement du front suédois où, à la surprise totale de Lewenhaupt, qui vivait dans la tranquillité que lui inspirait l'armistice, les incursions sauvages des Cosaques reprennent soudain avec leur cortège de ravages et d'incendies, auxquels les Suédois ne parviennent pas à s'opposer efficacement¹⁶⁴. Pourtant, Lewenhaupt a envoyé à Moscou un émissaire, le colonel Lagerkrantz, pour raffermir la trêve ;

¹⁶⁴ Kazimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, page 286.

il est porteur d'un mémoire qui stipule que Frédéric 1^{er}, content de voir l'impératrice sur le trône de ses pères, désire la fin d'une guerre qu'il a entreprise autant pour les intérêts de Sa Majesté Impériale que pour les siens propres et qu'il est « disposé à voir la paix se rétablir sur le pied qu'elle paraît le souhaiter dans l'écrit qu'elle a remis à M. de La Chétardie, et qu'elle voudra bien s'en remettre à l'équité du Roi médiateur ». Malgré sa modération, fort appréciée (il est en fait un avocat de la cause holsteinoise¹⁶⁵), Lagerkrantz est éconduit sans ménagements, au motif qu'il n'est pas porteur de pleins pouvoirs (même le comte de Lewenhaupt, dont Lagerkrantz affirme qu'il apposera sa signature sur ce mémoire dans six jours, ne paraît plus, pour les Russes, suffisamment accrédité, alors qu'il l'a été quand il s'est agi de l'armistice tacite). Lagerkrantz a écrit en outre une lettre pathétique à La Chétardie, dans laquelle il dépeint « les cruautés et inhumanités d'un ennemi barbare », mais aussi l'état désespéré de son armée, sans pain pour les hommes, sans fourrages pour les chevaux, et dont « les nombreux malades sont laissés à la discrétion de l'ennemi pour les brûler tout vifs ou pour les massacrer à son ordinaire » ; toutefois, il rend justice à l'ambassadeur de France, reconnaissant que « la suspension d'armes nous sert beaucoup, car c'était le seul moyen qui pouvait nous sauver¹⁶⁶ ». Lagerkrantz, accusé de propos défaitistes, sera mis aux arrêts par Lewenhaupt¹⁶⁷, et jugé à Stockholm. Encore n'a-t-il pas évoqué la désobéissance et la licence qui se sont répandues parmi les jeunes officiers oisifs, qui « transplantent dans leurs bivouacs les comportements répréhensibles observés au club de la diète »¹⁶⁸, comportements qui frôlent souvent la mutinerie ouverte. La Chétardie réussit à obtenir plusieurs entretiens, tant avec la tsarine (quand elle n'est pas au bain) qu'avec le chancelier et le vice-chancelier, dans le but de retarder de quinze jours le désormais inéluctable recours à la force (ce délai devait permettre aux paysans de se retirer dans les bois pour se mettre à l'abri de la fureur des Cosaques) ; les ministres russes, bien informés par leurs espions, annoncent que l'état déplorable de l'armée suédoise est une des raisons qui les incitent à en profiter avant qu'elle ne reçoive des renforts. Les conversations de La Chétardie échouent donc, et il ne peut masquer son dépit de n'avoir pu dissuader ses interlocuteurs, en proclamant qu'ils « auront éternellement à se reprocher le sang répandu ».

Il se laisse même aller à franchir une ligne qu'il eût été séant de ne pas dépasser : il fait en effet allusion devant les ministres russes aux tractations menées naguère par la princesse Élisabeth avec Nolken : « la tsarine sait dans quelles mesures plus étroites elle serait

¹⁶⁵ Stewart Philips Oakley, *War and peace in the Baltic*, Londres, Routledge, 1992, page 139.

¹⁶⁶ Corr. Polit. Russie 39 fol. 230 et seq. Lagerkrantz à La Chétardie, 24 mars 1742.

¹⁶⁷ Sirio, tome 100, lettre 77, Grégoire Orlyk à son père Philippe, Paris, 25 mai 1742.

¹⁶⁸ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Braunschweig, Westermann, 1952, p. 198

entrée avec la Suède si elle eût différé à monter sur le trône ; Vos Excellences n'étaient point alors à portée d'en être instruites, mais elles peuvent compter sur ce que je leur articule en cet instant¹⁶⁹ ». L'impératrice lui fit sentir sa mauvaise humeur au sujet de cette indiscretion, en l'évitant ostensiblement, en lui faisant faire antichambre, et en le renvoyant à ses ministres qui lui opposaient un refus de plus en plus glacial. Plus rien désormais ne peut mettre obstacle à la guerre, pas même la tentative désespérée de Lewenhaupt qui envoie un mémoire au feld-maréchal Lacy pour tenter de le convaincre que le retard de Nolken n'était dû qu'à la lenteur de son voyage, et que le roi son maître souhaitait de tout cœur une paix équitable et permanente ; il demande aux Russes d'attendre la preuve de ces intentions pacifiques avant de reprendre les armes ; peine perdue.

Les tentatives de La Chétardie sont tout aussi malheureuses, ses rendez-vous avec les ministres sont indéfiniment différés (Tcherkassky par exemple prétextant qu'il n'est « pas habillé »), et la tsarine lui faisant dire par leur truchement « qu'elle ne jugeait pas à propos de s'expliquer davantage ». La Chétardie cherche à se persuader que la « défiance envers lui ne s'étendrait pas au-delà de ce qui regarde la Suède », mais ne peut se dissimuler, non plus qu'à son ministre, que la tsarine ne « [lui] marque plus, loin s'en faut, les mêmes attentions depuis que nous sommes à Moscou ». En fait, il n'y a pas que les affaires de Suède qui séparent la France de la Russie, et, par exemple, la lettre du comte de Törring notifiant au chancelier le couronnement de Charles VII n'a entraîné aucune réponse de la part des Russes¹⁷⁰. La Chétardie se plaint amèrement de l'infinité de délais qu'on lui impose, et aussi de ne pas avoir été invité au couronnement de l'impératrice en qualité d'ambassadeur extraordinaire (il n'a certes pas encore remis ses lettres de créance, mais c'était pour satisfaire au désir d'Élisabeth), mais sur le même pied que les autres ministres étrangers ; il sera contraint de paraître au couronnement comme ministre plénipotentiaire, ce qui « n'est qu'un titre et point un caractère¹⁷¹ ». Il est à signaler par exemple que la garde des ambassadeurs est de vingt-cinq hommes, et celle des ministres plénipotentiaires de treize.

Finalement les instructions à Lacy se résument à un communiqué lapidaire : « Si le comte de Lewenhaupt se présentait à vous d'une manière convenable à mon honneur et à ma sûreté, mon intention est que vous l'écoutez. S'il vous fait des propositions de paix conformes au traité de Nystad, vous y répondez du mieux qu'il vous sera possible ». Ce texte, que l'ambassadeur refuse de recevoir, ne concerne aucun des trois points demandés par La Chétardie, savoir les pleins pouvoirs à envoyer à Lacy (et dont l'ostension a été récemment

¹⁶⁹ **Annexe 80** Sirio, tome 100, lettre 54, La Chétardie à Amelot, 25 mars 1742.

¹⁷⁰ Amelot fait preuve ici d'une grande pénétration et anticipe l'alliance austro-russe qui prendra effet quatre ans plus tard.

¹⁷¹ Duc de Luynes, *Mémoires sur le règne de Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1860, V, 177, 1^{er} novembre 1743.

exigée de Lewenhaupt), l'entame immédiate de la négociation, et la cessation de toute violence. Manifestement, Élisabeth se tient sur la réserve en ce qui concerne les négociations, mais elle fait cependant un geste de bénévolence en donnant au général Wrangel la liberté d'aller en Suède. Il est largement compensé par le départ de Lacy et de Loewendahl pour Viborg avec cinq bataillons et 700 hommes de la garde à cheval, et par le massacre de 200 soldats et 500 paysans suédois brûlés dans leurs maisons, selon la coutume moscovite.

Nous avons vu Amelot critiquer vertement La Chétardie pour défaut de vigilance et de transmission d'informations importantes. Ce dernier a bientôt l'occasion de lui rendre la pareille, sans se départir de son respect et de sa soumission. En effet, les postes autrichiennes ont intercepté une lettre d'Amelot à Castellane, datée du 11 janvier 1742, et dans laquelle le premier explique au second que le règne d'Élisabeth, avec des sujets russes aux postes de commande, sera le nadir de la Russie, l'occasion de sa régression et de son retour dans l'ère prépétrinienne, c'est-à-dire dans son premier néant. De plus, le ministre demande à Castellane de suggérer aux Turcs de s'armer, d'attaquer les Russes, et de soulager ainsi les Suédois par la création d'un second front : « la Russie, livrée à elle-même, ne pouvait manquer de retomber dans son premier néant ; la Porte, pour hâter cette solution... [doit s'unir] avec les Suédois et tomber sur la Russie ». Les Autrichiens ont envoyé une copie de cette lettre à Botta, qui s'est empressé de la remettre à la tsarine¹⁷². On conçoit que celle-ci, bercée depuis des mois par La Chétardie de la douce musique de l'amitié indéfectible du Roi et de son désir d'alliance avec elle, soit tombée de haut, submergée par la surprise, le chagrin et le désenchantement. C'est Lestocq qui a informé La Chétardie de cette circonstance ; il a essayé d'insinuer à sa maîtresse qu'il s'agissait d'une lettre forgée par les services autrichiens, mais on peut inférer de cette révélation que la confiance d'Élisabeth en la France a été irrévocablement ébranlée et il ne faut pas chercher ailleurs la raison de la distance qu'elle affecte depuis peu envers le marquis. On peut y lire : « Les Suédois ne peuvent faire la paix sans y gagner au moins la sûreté de leurs frontières ; je prévois que la Russie ne se portera à aucune facilité qu'autant qu'elle y sera forcée par la crainte des alliances qu'elle craindra pouvoir se former contre elle. Ainsi, vous devez bien vous garder de laisser éteindre les dispositions que la Porte a commencé de montrer en faveur de la nation suédoise¹⁷³ » ou encore « vous ne devez rien diminuer de l'appui que vous donnez aux envoyés de Suède¹⁷⁴ ».

Malgré les dénégations de son auteur, l'authenticité de la lettre ne laisse aucune place au doute ; certes Amelot la réfute d'abord avec effronterie dans sa lettre (ostensible) à

¹⁷² Corr. Polit. Russie 39 fol. 348-352v°, La Chétardie à Amelot, 23 avril 1742.

¹⁷³ Corr. Polit. Turquie 112 fol. 21, Amelot à Castellane, 12 janvier 1742.

¹⁷⁴ Corr. Polit. Turquie 112, fol.69, Amelot à Castellane, 13 février 1742. **Annexe 62.**

La Chétardie du 27 mai¹⁷⁵ ; « La lettre, qu'on suppose que j'ai écrite à Castellane, est d'une telle absurdité que je ne puis pas croire qu'Élisabeth n'ait pas reconnu elle-même qu'elle était entièrement supposée ; il faudrait être bien dépourvu de sens pour imaginer que l'élévation de la princesse Élisabeth....fût l'époque de la décadence de la Russie ». Mais, quelques semaines plus tard, il y alludera clairement le 5 juillet dans une dépêche à d'Allion¹⁷⁶ : « Cette lettre n'a rien en soi qui dût recevoir une interprétation aussi sinistre, parce que tout mon but était de tenir la Moscovie dans une inquiétude qui pût la rendre moins difficile sur les conditions de la paix ; toute réflexion faite, il vaut mieux ne jamais convenir de cette lettre ».

Pour l'heure, La Chétardie, non sans malice, demande à son ministre de lui fournir « de quoi démontrer combien la cour de Vienne en a imposé à la tsarine » au sujet de cette lettre et se fait fort de persuader [Lestocq] de la fausseté de cette imputation. On peut penser également que Bestoutcheff avait eu connaissance de cette dépêche quand il disait comprendre que la France ait eu une alliance avec la Suède, mais pas qu'elle suscite de nouveaux ennemis à la Russie : « nous reconnaissons que la France ne peut honorablement se dispenser de remplir ses engagements avec la Suède, mais il n'en serait pas de même de ceux que le Roi contracterait aujourd'hui¹⁷⁷ ». La tsarine affichera cependant encore, en diverses occasions, une dilection apparente pour la France (« mon penchant m'attachera toujours à une certaine puissance », mais, comme dit La Chétardie, « la bagatelle (sic) et les plaisirs l'accaparent trop » (lettres à Amelot de La Chétardie du 4 juin¹⁷⁸ et de d'Allion du 30 juillet 1742, cette dernière sera perlustrée).

2. Rejet par les ministres russes de la médiation française

Eric Matthias Nolken, depuis si longtemps attendu à Moscou, y parvient enfin le 1er mai. Il y demeurera un mois. Il y trouve un La Chétardie bien désillusionné, qui vient en effet de réaliser enfin qu'Alexis Bestoutcheff est son ennemi, mais il attribue ce supposé changement de pied à l'influence de son frère Michel, plutôt que de reconnaître qu'il s'est fait berné par celui qu'il a contribué, avec Lestocq, à promouvoir au poste de vice-chancelier. Il se rend compte aussi qu'il s'est abusé sur les desseins de la tsarine, et il écrit à son ministre :

¹⁷⁵ Sirio, tome 100, lettre 79, Amelot à La Chétardie, 27 mai 1742.

¹⁷⁶ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth*, Paris, Plon, 1886, page 171, en cite de larges passages : « la dernière révolution marque le terme de la grandeur moscovite...la Russie ne pourra manquer de retomber dans son premier néant ; la Porte, pour hâter cette situation... doit profiter de ses engagements avec les Suédois pour s'unir à eux et tomber sur la Russie ».

¹⁷⁷ Corr. Polit. Russie 39 fol. 183, La Chétardie à Amelot, 3 mars 1742.

¹⁷⁸ **Annexe 94** Sirio, tome 100, lettre 82, La Chétardie à Amelot, 4 juin 1742.

«ma réponse à Lanmary douchera vos illusions sur les bonnes intentions de cette princesse»¹⁷⁹ ; c'est pourtant elle qui lui a conseillé de se méfier de Bestoutcheff qu'elle trouve en effet fuyant, pontifiant et ennuyeux¹⁸⁰. Nolken lui-même, sur instruction de son gouvernement, a laissé ses pleins pouvoirs à Fredericksham, ce qui ne facilitera pas ses négociations, d'autant que la tsarine ne veut pas lui accorder d'audience avant qu'il n'ait parlé à ses ministres. La Chétardie l'entreprend sur leur marge de manœuvre, qui est faible, et conseille même de ne pas relever «l'insulte» qui a été faite au Roi médiateur en reprenant les hostilités à son insu, car cela serait utilisé pour dénoncer la partialité de la France. Il presse avec raison pour que la paix soit conclue au plus vite (mais la volonté de procrastination des Russes est favorisée par les fêtes du couronnement) et en tout cas avant tout nouvel affrontement malheureux en Finlande.

En effet, si Nolken a laissé ses pouvoirs en Carélie, c'est parce que ses instructions sont extrêmement fermes : il ne peut négocier que sous la médiation de la France. Or, catastrophe ultime, les Russes déclarent à présent qu'ils refusent cette médiation, dont seuls les bons offices ont été sollicités par la tsarine auprès de Louis XV. Amelot avait déjà mis l'accent sur la dichotomie entre ces deux termes dans sa lettre du 29 janvier¹⁸¹.

Bestoutcheff, par cette argutie, étalait sa mauvaise foi, mais, malgré l'intervention de Sa Majesté de toutes les Russies (dont l'échec démontre soit sa duplicité, soit le caractère relatif de son pouvoir absolu), le vice-chancelier ne démordit pas de sa position et avertit au contraire toutes les légations russes d'Europe qu'il répudiait la médiation de la France et mettait en garde contre ses intrigues¹⁸². (Tcherkassky, toutefois, qui est en théorie le supérieur hiérarchique de Bestoutcheff, laisse entendre qu'une alliance de la France, de la Russie et de la Suède, serait utile à toutes trois¹⁸³).

Le malheureux ambassadeur, «qui voyait le sol se dérober sous ses pieds», ne put que répéter que médiation française et négociation étaient deux principes indissolublement liés, et que les intentions pacifiques de la Suède et de la France ne demandaient qu'à être formalisées dans un traité ; il rappela que les dispositions pour la paix avaient passé par son canal, qu'il n'y avait point de solide raison pour modifier ce qui n'avait pas été jusqu'à présent contesté, que le ciel, en mettant la couronne sur la tête d'Élisabeth, avait béni ses vues et il fit donc à nouveau appel à elle pour le retour au *statu quo ante*. Mais, de fait, à partir du

¹⁷⁹ Sirio, tome 100, lettre 69, La Chétardie à Amelot, 7 mai 1742.

¹⁸⁰ Daria Olivier, *Élisabeth de Russie*, Paris, Perrin, 1962, p. 181.

¹⁸¹ Sirio, tome 100, lettre 32, Amelot à La Chétardie, 29 janvier 1742.

¹⁸² Archives Vorontzoff, I, 328, citées par Waliszewski, *La dernière des Romanov*, p. 291.

¹⁸³ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, op. cit. p 390, Amelot à d'Allion, 5 juillet 1742..

moment où Élisabeth manifestait de la défiance vis-à-vis de l'ambassadeur, la médiation était vouée à l'échec.

La différence entre médiation et bons offices a été théorisée par Blaga¹⁸⁴ : la puissance qui prête ses bons offices agit en intermédiaire qui met les parties en contact, lorsqu'une négociation directe est impossible, et ne s'engage en rien ; le médiateur au contraire propose un compromis, voire une solution et peut prendre la direction des pourparlers. Dans le cas particulier, si les bons offices sont retenus, La Chétardie ne sera pas invité à toutes les conférences, et ce n'est qu'en cas d'obstacles insurmontables que Nolken (qu'il loge à son ambassade) pourrait s'adresser à lui, et qu'alors éventuellement il pourrait évoquer ses difficultés avec les ministres russes. Ceci revient à écarter le représentant français, auquel on n'a pas fait mystère de la préférence qu'on avait pour la négociation directe avec l'envoyé suédois, sans qu'il soit besoin d'un tiers. La Chétardie attribue ces mauvais procédés de Bestoutcheff à la rancœur qu'il aurait conçue de la lettre personnelle qu'Élisabeth, au lendemain de son putsch, avait écrite à Louis XV sans le consulter, et aussi aux démarches de la France auprès des Turcs et des Danois. Pour La Chétardie, toutefois, comme il l'explique à Tcherkassky, médiation et bons offices sont une seule et même chose¹⁸⁵. Il joue alors son va-tout et écrit à son *caro, carissime amico* Lestocq pour que ce dernier lui obtienne, ainsi qu'à Nolken, une audience du « Héros » afin qu'il sache définitivement à quoi s'en tenir. En cas d'échec, du moins le Roi rendra-t-il justice à la pureté de ses intentions, qui ont été gâtées par « d'indignes coquins ». Il faut reconnaître que la France, ayant fait espérer aux Suédois un agrandissement territorial que la Russie s'aheurte à leur refuser, est dans une situation délicate pour afficher l'impartialité qui sied à un médiateur. Mais c'est un revers certain pour elle, et un déboire personnel pour La Chétardie qui s'était rêvé dans le rôle de Villeneuve tirant les fils de la paix de Belgrade. Très vite, d'autres envoyés, et en premier lieu M. Gersdorff, ministre de Saxe en Russie, vont essayer de proposer la médiation de leur maître.

Il n'empêche que la fourberie des méthodes de Bestoutcheff est flagrante : ainsi feint-il de s'indigner des propos d'un capitaine suédois, accompagnant Nolken, lequel n'a rien dit de répréhensible... Il fait aussi appel à des précédents historiques spécieux (la négociation entre Charles XII et Pierre 1^{er} n'aurait impliqué que des militaires) ; ces expédients ont pour but d'empêcher Nolken de paraître à la cour et de faire connaître à la tsarine le comportement très condamnable de Michel Bestoutcheff (même vis-à-vis de la princesse Élisabeth) lors de

¹⁸⁴ Cornelius-G Blaga, *L'évolution de la technique diplomatique au XVIII^e siècle*, Paris, Pedone, 1937, I, p.266. Elle l'avait été avant lui au congrès de Paris de 1856 puis à la convention de La Haye de 1899.

¹⁸⁵ Corr. Polit. Russie 40, fol. 25, La Chétardie à Lanmary, Pourparlers de paix, 10/21 mai 1742.

son ambassade à Stockholm. Tcherkassky, jusqu'à présent apparemment mieux disposé que son subordonné, n'en annonce pas moins carrément à Nolken qu'on ne parlera pas des affaires de Suède à La Chétardie et que, si ce dernier fait des démarches à ce sujet auprès des ministres, ils ne les transmettront pas à la souveraine. Nolken répond qu'il est simple particulier voyageur, ses instructions lui prescrivant de n'agir que sous la médiation française ; celle-ci n'ayant pas été annoncée par écrit, les ministres russes ne jugent pas à propos de l'approuver et acceptent tout au plus la présence de l'ambassadeur de France comme introducteur de Nolken. L'argument de la lettre écrite par Élisabeth à Louis XV et de la réponse positive du Roi fut pareillement refusé ; on objecta que la négociation irait plus vite et mieux sans médiateur (il est vrai que les ordres demandés par la Chétardie à Versailles auraient retardé le processus). Du 8 au 29 mai, Nolken rencontre presque tous les jours les ministres russes, auxquels se sont joints les redoutables négociateurs que sont Nepliouev, Roumiantsev et Michel Bestoutcheff. Chaque mot est disséqué ; ainsi l'ensemble « le ciel a béni les vues de la France et de la Suède en plaçant Élisabeth sur le trône » est-il contesté au triple motif que la Suède avait d'autres desseins en déclenchant la guerre, que, d'autre part, elle n'avait pas à s'immiscer dans les affaires domestiques de la Russie, ni enfin à s'attribuer le mérite d'avoir placé Élisabeth sur le trône. Nolken répondit que les Suédois avaient espéré voir monter Élisabeth sur le trône de ses pères et, en même temps, que cette élévation leur procurerait quelque dédommagement des pertes passées. À la remarque (exacte, de Roumiantsev) que la France n'a aiguillonné les ardeurs belliqueuses de la Suède que dans le but d'empêcher la Russie de porter secours à Marie-Thérèse, Nolken opine, mais fait observer que ce risque a disparu depuis l'avènement d'Élisabeth. Il conteste aussi l'interprétation de la lettre ostensible d'Amelot du 15 janvier (« *la Suède a plus de forces que vous ne le pensez... vous en verrez la preuve au printemps prochain si le malheur veut que la guerre continue* ») ; loin d'y lire des menaces, il y voit une incitation à une paix rapide. Élisabeth, à laquelle La Chétardie a réussi à arracher un entretien, lui témoigne qu'elle est toujours disposée à s'allier au Roi et « n'avait rien à faire avec l'Autriche et l'Angleterre », mais, en ce qui concerne la médiation, elle allègue sa mauvaise connaissance du français qui lui avait fait regarder un médiateur comme un juge, ce dont La Chétardie la dissuade aisément, mais le mal est fait ; il insiste sur la notion que refuser au Roi la médiation qu'elle lui avait demandée serait ressenti comme une insulte sensible, qui remettait en cause son accréditation comme ambassadeur extraordinaire. S'il est vrai que la tsarine a peu d'affinités pour la cour de Vienne, il en va différemment, tant de ses ministres principaux, que de ses ministres à l'étranger et le prince Cantemir, par exemple est aussi intime avec Gundel, envoyé de Marie-Thérèse en France, que

le sont à Londres leurs homologues Narychkine (ce dernier est cependant un ami de Lestocq, mais soumis à l'influence de Bestoutcheff) et Wasner.

3. L'ambassadeur demande son rappel

Élisabeth affirme à La Chétardie que seuls les Bestoutcheff sont acharnés contre lui, les autres ministres ne lui étant point contraires. Il demande en conséquence à pouvoir jouer les « conciliateurs » entre les négociateurs, étant entendu que la tsarine l'arrêterait s'il se montrait trop partial. Il dénonce la concussion des Bestoutcheff, vendus à l'Angleterre, et accuse même Michel d'avoir cherché à perdre la princesse en l'impliquant dans les mesures prises par certains Suédois ; l'ancien ambassadeur russe à Stockholm avait d'ailleurs été mis en cause lors de l'arrestation et des dépositions du baron Guillenstierna. À l'opposé, lui, La Chétardie, a été son chevalier blanc, fidèle à son service depuis dix-huit mois ; il lui rappelle les hasards auxquels il s'est exposé pour elle (« j'ai couru le risque de me faire casser bras et jambes pour votre service ») et la prolongation de son séjour dans le seul but de favoriser son avènement, les deux seules puissances intéressées à son sort étant alors la Suède et la France. Espérant attendrir le cœur de la souveraine sur son cas, car c'est pour elle qu'il souffre à Moscou comme à Versailles, il lui rappelle à quel point il a été admonesté par son ministre pour s'être montré trop enclin à favoriser les Russes et n'ose imaginer la réaction de son gouvernement s'il apprenait que sa médiation, après avoir été sollicitée par la tsarine, est récusée par elle. « Il faut donc », écrit-il à Lestocq, « que pour avoir servi Élisabeth avec trop de zèle, je sois malheureux ! ».

Il va même paraphraser Corneille, non pas dans *Tite et Bérénice*¹⁸⁶, mais dans son allocution à l'occasion du décès de Richelieu¹⁸⁷ en observant que « la France et la Russie sont trop éloignées l'une de l'autre pour se faire aucun mal et assez près cependant pour s'aider mutuellement ». Surtout, et pour la première fois depuis l'avènement d'Élisabeth, il met sa fonction dans la balance : « Que Votre Majesté permette que je me retire et demande mon rappel au Roi ! Mais, quand je serai à 4 000 verstes de vous, vous vous apercevrez que vous avez sacrifié l'homme qui vous était le plus attaché en faveur de personnes qui vous trompent pour leurs intérêts particuliers¹⁸⁸ ». De fait, il sollicitera ledit rappel auprès d'Amelot, par sa lettre du 1^{er} juin 1742 (donc avant les accords austro-prussiens de Breslau), demandera à rejoindre son régiment en Allemagne et recommandera pour sa succession d'Allion, qui, tout

¹⁸⁶ Votre illustre inconstance est-elle encor si ferme ? *Tite et Bérénice*, Acte I, scène 2,

¹⁸⁷ Il m'a fait trop de bien pour en dire du mal, Il m'a fait trop de mal pour en dire du bien,

¹⁸⁸ Corr. Polit. Russie 40 fol.36v°, Pourparlers de paix entre la Russie et la Suède, mai 1742.

comme lui, est mal en cour à Versailles comme à Petersbourg (Cantemir, nous l'avons vu, avait déjà souhaité son retour et ressentait « comme une inconvenance » vis-à-vis de lui la nomination d'un personnage de naissance obscure et de passé suspect¹⁸⁹), mais qui est sur place et a une bonne connaissance du pays et de ses mœurs, « la façon de penser des Russes différant tellement de celle de toutes les autres nations ». Les Bestoutcheff se targueront arrogamment d'avoir obtenu ce rappel. La Chétardie escompte que son absence va peser à la tsarine et qu'elle va solliciter son retour, calcul qui, dans un premier temps, se révélera exact.

Curieusement, c'est dans les archives nationales britanniques, dans les papiers de Wich que nous avons retrouvé la lettre du Roi à Élisabeth, demandant le rappel de Son ambassadeur : « « Nous avons cru devoir nous déterminer [à son rappel], mais Nous ne lui avons rien recommandé plus particulièrement que de renouveler [à Votre Majesté] les assurances de l'intérêt que nous prenons à la prospérité de son règne¹⁹⁰ ».

4. Échec des négociations de Nolken

Quand Nolken observe, ce qui est un truisme, que la rupture de l'armistice a nui à la paix, les Bestoutcheff considèrent qu'il profère des menaces, quoiqu'il leur fasse remarquer que ce n'est pas la Suède qui a rompu la trêve. Devant l'intransigeance des Russes, Nolken n'a d'autre ressource que de demander un passeport pour aller prendre ses ordres à Stockholm, (ce sont les États assemblés qui ont décidé la guerre et il faudra peut-être une nouvelle diète pour accepter des articles préliminaires de paix) et il se refuse désormais à toute proposition, craignant qu'elle ne soit mal interprétée. Il répète qu'il n'a été mandaté que pour signer les préliminaires sous la médiation de la France, et que, cette médiation étant désormais contestée, il ne peut se hasarder à faire des demandes que sa cour n'approuverait peut-être pas, et qu'il se bornera donc à écouter. Il finit quand même par articuler que la Suède souhaiterait être indemnisée des torts qu'elle avait soufferts du gouvernement précédent, dont la tsarine avait reconnu elle-même la responsabilité dans son premier manifeste, et d'être dédommée de ses frais de guerre. Il pense que la paix entre la Russie et la Suède, basée sur l'amitié, sera plus solide que celle ménagée à Nystad par Ostermann en

¹⁸⁹ Il avait suggéré à Élisabeth de refuser son agrément à sa nomination. Cantemir, *Oeuvres*, II, 264, 16 août 1742

¹⁹⁰ **Annexe 110** London national archives, SP91/32/121, Louis XV à Élisabeth, 12 août 1742.

1721¹⁹¹, qu'elle déboucherait sur une alliance, à laquelle pourrait se joindre la France, mais que la Suède avait besoin de places de sûreté, les successeurs d'Élisabeth pouvant être moins bienveillants qu'elle à son égard, ce qui reposait la question de Viborg. Mais cette revendication, bien que très amoindrie par rapport aux exigences initiales, est encore jugée inacceptable par les ministres russes, qui considèrent que cette place ne commande pas seulement la route vers la Finlande, mais qu'elle représente aussi la clé de Petersbourg, dont elle n'est éloignée que de trente-cinq lieues.

Nolken finit par obtenir une audience de la tsarine, le 28 mai, mais, contre son attente, Michel Bestoutcheff entre avec lui dans la chambre où elle se tenait. Toutefois, il n'hésite pas à charger l'ancien ambassadeur en Suède devant sa maîtresse, l'accusant d'avoir espionné les Suédois au profit du gouvernement des Allemands, disant que, s'il avait découvert les véritables intentions de la Suède en faveur de la princesse, « on peut aisément deviner le sort qui aurait été réservé à celle-ci ». Contrairement à Michel Bestoutcheff qui blêmit, Élisabeth ne réagit pas et adopte l'attitude de Louis XII, qui ne vengeait pas les insultes faites au duc d'Orléans¹⁹². Quant à Nolken, après avoir prévenu Lewenhaupt de son échec, mais aussi de ses espoirs¹⁹³, il quitte Moscou le 30 mai. Il fera encore une escale prandiale chez Tcherkassky sur la route de Viborg, mais sans espoir d'inverser le cours des événements. Il enverra ultérieurement à Moscou le gendre du comte de Horn, ancien chef prorusse du parti des « bonnets ». Ainsi ce diplomate de grande envergure est-il contraint de quitter bredouille la cour de la tsarine, revers d'autant plus dramatique que la défaite militaire devait suivre de près la défaite diplomatique.

La Chétardie, quant à lui, qui vient de recevoir deux lettres de blâme de son ministre (il répond en s'excusant de sa trop grande crédulité), doit lui en fournir de nouveaux motifs en lui avouant la récusation de la médiation du Roi. La seule bonne nouvelle qu'il soit à portée de délivrer est qu'il n'est désormais plus nécessaire de corrompre à prix d'or les Bestoutcheff, à la bonne foi desquels il a eu la naïveté de croire. Ne restent donc sur la liste des bénéficiaires des bontés du Roi que Lestocq et la princesse Dolgorouki, dont les fils, très recommandés à Fleury et à Amelot par La Chétardie¹⁹⁴, vont à Paris s'instruire auprès de Cantemir.

¹⁹¹ A l'issue de laquelle le négociateur, qui venait d'être nommé baron par Pierre 1^{er}, avait déjà commencé à comploter avec les « vieux croyants » contre le tsar, incarnant l'Antéchrist ; Harm und Eseltraud Klueting, *Heinrich, Graf Ostermann*, Bochum, 1976, p.51.

¹⁹² Cette comparaison d'Amelot paraît de si bon aloi que la lettre sera traduite pour être lue à Élisabeth (30 juillet 1742).

¹⁹³ J'espère emporter avec moi des idées propres à acheminer bientôt l'ouvrage de la paix, Corr. Polit. Russie 40, fol. 111, Nolken à Lewenhaupt, Moscou, 19/30 mai 1742.

¹⁹⁴ Corr. Polit. Russie supplément 6, fol. 212 et 213, La Chétardie à Fleury et à Amelot, 22 mars/2 avril 1742.

Chapitre 6 — Déclin de la position française

A — Le contexte européen jusqu'au deuxième traité de Breslau

1. Les batailles de Chotusitz et de Sahay

La guerre se poursuit en Europe ; en effet, les succès autrichiens ont inquiété Frédéric II, convaincu qu'une reine de Hongrie victorieuse et débarrassée des Franco-Bavarois se retournerait contre lui pour revendiquer la Silésie, dont elle ressentait la perte comme une épine dans le cœur. Comme souvent, le roi de Prusse est prêt à sacrifier un pion dans le gambit de son jeu d'échecs pour conserver un coup d'avance. L'arrivée au pouvoir de Carteret lui ouvre de nouveaux horizons. Il a rapidement compris que ce qui importe au nouveau ministre anglais n'est pas l'intégrité territoriale des États héréditaires de Marie-Thérèse, garantis par la Pragmatique Sanction, mais l'abaissement de la France ; la défense de Marie-Thérèse constitue pour lui un moyen et non une fin.

Carteret va se concentrer en effet sur le champ de bataille européen, interrompant provisoirement la guerre américaine, où le désastre de Carthagène est encore prégnant, et c'est maintenant en Méditerranée qu'il se prépare à affronter les Espagnols. Il obtient de George II le non-renouvellement de la convention de neutralité (stipulée dans le protocole de Neustadt du 12 octobre 1741), ce qui signifie une menace sur le nord de la France. Enfin, il arrache aux Hollandais récalcitrants leur accord pour qu'ils entrent en guerre aux côtés des Anglais, et celui du parlement pour un nouveau subside de 300 000 livres sterling à Marie-Thérèse¹, et un autre de 200 000 pour le roi de Sardaigne Charles-Emmanuel (celui-ci étant soustrait de celui de la reine de Hongrie, qui était initialement de 500 000 livres, d'où le vif déplaisir de cette dernière). Surtout, il tente de rapprocher la Prusse de l'Autriche, perspective qui sourirait à Frédéric II, sous forme d'une réactivation de l'accord de Kleinschnellendorf ; Marie-Thérèse, cependant, enivrée de ses succès sur le Danube et en Bavière, n'est plus dans la situation calamiteuse qui était la sienne sept mois plus tôt, et ne l'entend donc pas de cette oreille.

¹ William Coxe, *Memoirs of Horatio Walpole*, Farmington Hills, Thomson Gale, I, chap. 22, p.223

En effet, les Autrichiens avaient nettoyé la Moravie, où la paysannerie leur était très favorable, et avaient repoussé les Prussiens en Bohême, où ce n'était plus le cas. Les Français, sous le commandement de Maurice de Saxe, avaient fait tomber Egra (Cheb) porte occidentale de la Bohême, aux pieds des Fichtelgebirge (Smrčiny), place qui leur sera si utile l'hiver suivant. C'est le comte Charles-François de Broglie, second fils du maréchal Victor-Marie, âgé de 23 ans, qui eut l'honneur de porter à Choisy l'heureuse nouvelle de cette prise au Roi, qui le nomma brigadier. On croyait tenir la Bohême par les deux extrémités. Le roi de Prusse avait placé son camp à Chrudim, au nord de la Sázava et coupait ainsi à Charles de Lorraine la route de Prague, distante de trente lieues à l'ouest. Valori, qui l'accompagnait, demeura dans la capitale de la Bohême sur la demande de Frédéric, qui se retirait sur Czaslau (Čáslav) en prenant soin de couvrir ses flancs de cavalerie pour ne pas répéter l'erreur de Mollwitz ; la bataille, déclenchée par Charles, eut lieu à Chotusitz (Chotisice), le 17 mai 1742, et fut longtemps indécise (les dragons prussiens de Rothenburg ayant beaucoup souffert, et la bataille se terminant en corps à corps), mais enfin Charles et Königsegg, ayant commis la faute de brûler Chotusitz au lieu de s'en servir pour tourner le flanc des Prussiens, acculés à la Dobrova, prirent le parti de la retraite, en bon ordre, vers Deutsch-Brod, sur la Sázava, guère poursuivis², laissant le « vain honneur du champ de bataille³ » aux Prussiens vainqueurs, mais épuisés (Rothenburg et Waldow étant grièvement blessés). Les Autrichiens y perdirent six mille hommes, plus de 600 blessés restèrent sur le terrain, et les chirurgiens les opérèrent sur place pendant plusieurs jours. Les versions qui furent données à Petersbourg par Botta et par Mardefeld différaient fortement.

Cette victoire permettait en tout cas à Frédéric II d'aborder les négociations avec Marie-Thérèse en position de force, et c'était dans cet état d'esprit qu'il conclut le traité de Breslau, le 11 juin 1742.

Laissons Valori annoncer ce traité de Breslau, qu'il ressentira comme une atroce humiliation :

Ce fut le jour même de cette victoire (17 mai 1742) qu'il envoya ordre à son ministre Podewils à Breslau de conclure avec lord Hyndford, ministre anglais muni des pleins pouvoirs de la reine de Hongrie. Il savait qu'il ne s'agissait, dans cette négociation, que du plus ou du moins, et que la cour de Vienne était résolue de s'accommoder à quelque prix que ce fût, dans le cas du non-succès de la bataille que l'armée autrichienne cherchait à lui livrer ; mais pourquoi se presser ?

² Encore que Frédéric II prétende que le maréchal prussien Buddenbrock les ait talonnés, *Histoire de mon temps*, I, 156.

³ Marquis Guy-Henri de Valori, *Mémoires de mes négociations*, Paris, Firmin-Didot, 1820, p. 158.

Frédéric II, qui, comme à Mollwitz, a vu la fortune des armes hésiter, se hâte d'annoncer sa victoire à toute l'Europe, et notamment à Louis XV, à Broglie, à Belle-Isle et à Valori. Amelot en fait part à La Chétardie dès le 25 mai, en commentant : « un pareil succès ne peut que beaucoup influencer sur les affaires et leur faire prendre une face plus favorable pour les intérêts de l'empereur Charles VII ». Il se trompe.

En effet, le roi de Prusse avait pu apprécier le coût de la victoire (4 000 morts prussiens) et le risque qu'il prendrait en continuant la guerre. Comme il l'écrit lui-même, « en remportant la victoire, on se procurait la paix ». Avant la bataille, Marie-Thérèse lui refusait le comté de Glatz (Kłodzko) et ne lui abandonnait la haute Silésie qu'à la condition qu'il combattît avec elle les Français. Il avait répondu par une négative assez ferme, suggérant « que la reine de Hongrie allât... (Dispensez-moi, Monseigneur, de vous mander les propres termes, ils sont militaires⁴) ».

C'est pourquoi, le péril immédiat écarté, il envoya le jour même ordre à son ministre Podewils à Breslau de traiter avec lord Hyndford, ambassadeur de George II à Berlin, que Podewils y avait convié dès le 22 mars : il y arriva sans hâte le 17 avril. Le diplomate anglais, porteur des pleins pouvoirs de la reine de Hongrie, ayant constaté le peu de cas qu'on pouvait faire de la parole de Frédéric qui l'avait dupé à Kleinschnellendorf, se montrait particulièrement méfiant (Carteret lui avait conseillé la plus extrême vigilance dans ses conférences avec ce roi⁵). Il repoussa avec hauteur et mépris l'offre de corruption que lui proposait Podewils au nom de son maître : « votre roi ne connaît pas les pairs d'Angleterre ».

Dans le mois qui séparait la bataille de Chotusitz du traité de Breslau, eut lieu une victoire française : les cuirassiers autrichiens, jadis « piliers de l'empire » (Frédéric II), avaient perdu leurs meilleurs officiers en 1739 à Grocza contre les Turcs (sous le comte de Wallis) et en 1741 à Mollwitz contre les Prussiens (sous Neipperg). Ces pertes expliquent que, sous le commandement du « prétentieux maladroit⁶ » Lobkowitz, ils n'aient pas fait bonne figure contre Broglie et Belle-Isle, exceptionnellement unis, et qui les battirent à la bataille de Sahay, le 25 mai 1742, avant qu'ils eussent joint leurs forces à celles du prince Charles. « La cavalerie française chargea hardiment les cuirassiers autrichiens qui leur étaient supérieurs en nombre et les repoussèrent dans le bois. Le héros du jour fut le duc de Chevreuse, fils du duc de Luynes, blessé de même que son cheval, Conquérant. Le fils aîné du

⁴ Corr. Polit. Prusse 121 fol. 379v°, Valori à Amelot, 12 mai 1742.

⁵ Archibald Ballantyne, *Lord Carteret, a political biography*, Londres, Bentley, 1887, page 248.

⁶ Reed Browning, *The war of the Austrian succession*, New York, St Martin's Griffith, page 158 Lobkowitz (*pompous blunderer*) venait de se retirer sans gloire d'Iglau (Jihlava) deux mois plus tôt et c'est lui qui laisserait Belle-Isle s'échapper de Prague.

maréchal de Broglie, Victor François, fut aussi blessé »⁷. Son frère cadet, comte de Revel, qui devait mourir à Rossbach quinze ans plus tard, eut l'honneur de porter à Versailles la nouvelle de la victoire. Le régiment du Tournaisis (celui de La Chétardie) s'y était couvert de gloire. Lobkowitz dut renoncer à assiéger la place de Frauenberg, tenue par une médiocre garnison bavaroise et repassa la Moldau.

Cette seule bataille rangée livrée par les Français au cours de la campagne de Bohême fut évidemment exaltée par les vainqueurs. Aussi Frédéric II, qui avait tenu à vaincre à Chotusitz sans les Français ni les Saxons, put-il persifler : « la bataille de Pharsale ne fit pas plus de bruit à Rome que cette échauffourée n'en fit à Paris⁸ ». Ces critiques ne sont pas uniquement explicables par l'esprit de raillerie habituel au roi de Prusse. Belle-Isle, dont il avait naguère loué « le génie vaste, l'esprit brillant, le courage audacieux », s'était annoncé à son camp ; le récent vainqueur de Chotusitz l'attendait et avait écrit au cardinal Fleury : « je suis persuadé que nous serons contents l'un de l'autre ». Le maréchal devait concerter avec Frédéric le plan général des opérations de l'été⁹. De fait, comme l'écrit Valori qui était présent à cette entrevue de Kuttenberg (4 juin, soit une semaine avant Breslau), Frédéric y berna encore Belle-Isle, l'assurant qu'il était prêt à envoyer un contingent prussien au confluent de la Sázava et de la Moldau (Vltava) pour garder ses communications avec l'armée française, qui commençait à être piégée dans Prague ; il se donnait jusqu'au 15 juillet pour « raccommo-der » la sienne et marcher alors, éventuellement de concert avec les Français, sur Vienne.

Valori fait le récit de cette déloyauté :

J'étais demeuré à Kuttenberg, où arriva Mortagne, envoyé par le maréchal de Belle-Isle pour solliciter la prompte marche du roi de Prusse vers l'endroit convenu. Elle était encore plus nécessaire depuis la mauvaise position que le maréchal de Broglie avait prise. M. de Belle-Isle en prévoyait le danger, et n'y voyait de remède que dans celle que le roi de Prusse prendrait le long de la Sassawa, appuyé à la Moldau par sa droite. Ce prince avait affecté d'en faire les préparatifs, en envoyant reconnaître la marche. Tout cela n'était que pour mieux cacher sa perfidie. Il attendait à chaque instant la nouvelle de la signature de son traité de paix¹⁰.

Dans le même temps, en effet, le fourbe prince faisait savoir à Hyndford qu'il était disposé à reprendre la négociation là où il l'avait laissée avant la bataille, avec plus d'atouts dans les mains. Pendant ce temps, la jonction des forces du prince Charles avec celles de Lobkowitz leur avait permis de battre d'Aubigné, qui gardait le pont de Thim et obligé le

⁷ Rohan Butler, *Choiseul, father and son*, Oxford, Clarendon Press, 1980, I, p. 318.

⁸ Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, I, page 160.

⁹ Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, page 282.

¹⁰ Guy-Henri de Valori, *Histoire de mes négociations*, Paris, Firmin-Didot, 1820, p. 161.

maréchal de Broglie, après avoir toutefois lancé une offensive sur Iglau (Jihlava) à la frontière morave, à évacuer précipitamment Písek et à s'enfermer dans Prague. « Les conquérants étaient embarrassés de leurs conquêtes. L'armée de Broglie périssait par les maladies et par la disette.¹¹ »

Cette retraite du maréchal de Broglie servit de prétexte au roi de Prusse (au même titre que les prétendues négociations de La Chétardie à ses dépens) pour abandonner ses alliés et traiter isolément avec les Autrichiens.

2. Le traité de Breslau

Ces circonstances, loin de pousser Frédéric à secourir les Français (comme il s'y était engagé auprès de Belle-Isle), l'incitèrent au contraire à hâter la conclusion à Breslau d'un traité avec Marie-Thérèse, en demandant à Podewils de conclure très vite avec Hyndford des préliminaires de paix, quitte à renoncer à la portion de Bohême qu'il convoitait, pourvu qu'il obtînt la Haute-Silésie Et la joindre à la Basse-Silésie, conquise l'année précédente).

Lanmary pense que les descendants des huguenots français réfugiés à Berlin voyaient d'un mauvais œil l'alliance franco-prussienne et qu'ils ont eu quelque influence sur la décision du roi de Prusse¹². Celui-ci, dans sa correspondance avec Voltaire (20 juin 1742), accable sans nuance le vieux maréchal de Broglie, devenu son ennemi personnel depuis qu'il avait reçu trop officiellement le jeune roi en août 1740 à Strasbourg alors que ce dernier voyageait en principe sous l'incognito, avec son frère Guillaume et Algarotti, en ayant adopté le pseudonyme de comte du Four, et fabriqué lui-même son passeport et ceux de ses acolytes¹³. Les prévenances du maréchal avaient exaspéré le roi :

M. le maréchal renvoya M. de Laigle demander au roi de Prusse, dès que son état ne fut plus douteux, l'heure à laquelle il pourrait lui offrir ses hommages, s'il ne lui convenait mieux de venir au Gouvernement. Le comte du Four, gardant toujours l'incognito, mais excédé de tous ces messages et surtout d'être découvert, répondit qu'il allait manger un morceau, et qu'il passerait à trois heures chez le maréchal.....A quatre heures après-midi, il vint chez le maréchal qui le reçut dans un appartement au rez-de-chaussée, et qui, en s'avançant, lui dit :

-À qui ai-je l'honneur de parler, est-ce au comte du Four ou au roi ?

-Au comte du Four, répondit-il avec humeur.

¹¹ Voltaire, Histoire de la guerre de 1741, *Œuvres historiques*, Paris, Pléiade, pp. 1580 et 1583..

¹² Corr. Polit. Suède 202 fol. 14, Lanmary à Amelot, 22 juin/3 juillet 1742.

¹³ Voltaire, *Mémoires*, Paris, Le temps retrouvé, 1988, page 32.

-Veut-il me permettre de lui présenter ma femme et ma belle-fille¹⁴ ?

--Comme vous voudrez.

La visite fut courte ; l'impatience le prit et je le vis sortir dans la cour comme un jeune lion inquiet de n'être pas en liberté¹⁵.

Frédéric, furieux, n'honora pas les rendez-vous de la comédie, de la fête, ni du bal, tous divertissements auxquels il avait promis au maréchal de se rendre.

Rancunier, il écrit, deux ans plus tard, avec des réminiscences de l'épisode de Guastalla (18 septembre 1734), où le tout récent maréchal, surpris par les Impériaux qui avaient guéé la Secchia, n'avait pas eu le temps d'enfiler son pantalon et dû sauter par la fenêtre avec ses deux aînés accrochés à ses basques :

*Enfin, le vieux Broglie a perdu
Non pas sa culotte salie,
Dont personne n'aurait voulu ;
Mais, brusquement, tournant le...
Devant les pandours de Hongrie,
Fuyant avec ignominie,
Il perd tout sans s'être battu.*

Le pauvre maréchal, objet de la détestation du roi de Prusse, ne servait que de prétexte à une défection à laquelle ce dernier songeait depuis longtemps.

De fait, ce traité de Breslau, du 11 juin (souvent appelé traité de Berlin du nom de la ville où il fut ratifié le 28 juillet), mais qui fut quand même conclu dans la ville même où s'était scellée l'alliance franco-prussienne un an plus tôt, avait été mûri par Frédéric depuis Kleinschnellendorf, mais la victoire de Chotusitz avait été nécessaire pour lui permettre de hausser le ton (et la mise) vis-à-vis de Marie-Thérèse et l'enfermement de l'armée de Broglie dans Prague en avait hâté l'accomplissement. Par cet accord, Frédéric II devenait détenteur de toute la Silésie, (Kleinschnellendorf ne lui avait octroyé que la Basse) avec le comté de Glatz (Kłodzko en Pologne) sauf Teschen, Troppau et Jägerndorf. En échange le bon apôtre s'engageait à évacuer les territoires autrichiens qu'il occupait encore, à protéger les croyances et les biens des catholiques silésiens, et à rembourser partiellement à l'Angleterre et aux Provinces-Unies un prêt fait naguère à l'Autriche et hypothéqué sur les revenus tirés de la Silésie (trois millions et demi de florins). En revanche il abandonnait complètement à leur (triste) sort ses alliés français et bavares ; quant aux Saxons, qui avaient cessé les hostilités depuis longtemps, ils étaient invités, comme l'Angleterre, la Russie, la Hollande, le

¹⁴ Thérèse Gillette Locquet de Grandville, fille d'un riche armateur malouin, qu'il avait épousée à 45 ans, en 1716, et qu'il appelait « ma Minette », et Anne-Marie du Bois de Villiers, que Victor-François avait conduite à l'autel à 19 ans, et que Valfons courtisait

¹⁵ Charles de Mathéi, marquis de Valfons, *Souvenirs*, Paris, Le temps retrouvé, 2003, pp 55-56.

Danemark... et la maison de Wolfenbüttel¹⁶, à accéder au traité, mais aussi à retirer leurs troupes de Bohême (septembre) et à les retourner contre leurs alliés franco-bavarois de la veille ; la cessation des hostilités par les Saxons fut immédiate, mais ne sera officialisée que le 7 septembre par le traité de Dresde¹⁷. Frédéric se paie le luxe d'écrire à Valori au lendemain de sa victoire : « je suis quitte envers vous et mes alliés de la bataille et ces... de Saxons n'en ont pas été. » (19 mai 1742, depuis le camp de Chotusitz). Tout le poids de la guerre retombe sur la France, qui n'a aucune ambition territoriale. Ceci n'empêche pas Voltaire, jamais à court d'une courtoisie, d'écrire en juillet à Frédéric II : « vous n'êtes plus notre allié, Sire, mais vous serez celui du genre humain¹⁸ ». Cette lettre, que le roi de Prusse fit diffuser pour brouiller le philosophe avec la France, est comme d'habitude, désavouée par son auteur, mais il ne trompe que les naïfs ; Madame du Deffand écrit le 14 juillet à son ami le président Hénault : « il est certain que la lettre est de Voltaire¹⁹ ». Celui-ci n'en glorifie pas moins le héros qui nous abandonne :

Ce prince se voyait alors au comble de sa puissance, ayant à ses ordres cent trente mille hommes de troupes victorieuses, dont il avait formé la cavalerie, tirant de la Silésie le double de ce qu'elle avait produit à la maison d'Autriche, affermi dans sa nouvelle conquête, et d'autant plus heureux que toutes les autres puissances souffraient. Les princes se ruinent aujourd'hui par la guerre : il s'y était enrichi²⁰.

Le philosophe récidivera d'ailleurs quinze ans plus tard après Rossbach, et, malgré sa fâcherie avec le roi de Prusse, ne résistera pas à encenser le vainqueur de son pays :

*À revenir vers vous, vous forcez la victoire ;
Général et soldat, génie universel,
Si vous viviez autant que votre gloire,
Vous seriez immortel.*

Nous préférons la citation de Tocqueville : « Frédéric II a fait beaucoup de mal à ses ennemis par la guerre et à ses alliés par la paix²¹ ». Skalweit a étudié la réaction devant la conduite de cet « indigne allié »²² de trois autres écrivains contemporains susceptibles d'ébaucher une opinion publique, le marquis d'Argenson, le duc de Luynes, et Barbier. Tous, auparavant grands admirateurs du roi de Prusse, se déclarent effarés de cette défection, qui « laisse nos armées vaincues au milieu de l'Allemagne, et l'empereur dépouillé de son

¹⁶ L'accession de cet État, dirigé par Charles 1^{er} de Brunswick-Wolfenbüttel, frère d'Antoine-Ulrich, et doublement beau-frère du roi de Prusse, pouvait passer pour une provocation vis-à-vis d'Élisabeth.

¹⁷ D.B. Horn, Saxony in the war of the Austrian succession, *The English historical review*, 1929, 44, 173, p 34.

¹⁸ Citée par Lucien Bély, *Les relations internationales en Europe*, Paris, PUF, 1992, page 498.

¹⁹ Marie du Deffand, *Lettres*, Paris, Le temps retrouvé, Mercure de France, 2002, page 41.

²⁰ Voltaire, *Mémoires*, Paris, Le temps retrouvé, 1988, page 41.

²¹ Alexis de Tocqueville, *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, Paris, Amyot, 1847, vol. II, p. 5

²² Stephan Skalweit, *Frankreich und Friedrich der Grosse*, Bonn, Röhrscheid, 1952, page 13-23..

empire », changement d'appréciation que Skälweit attribue, en ce qui concerne le marquis d'Argenson, à « sa grande versatilité ».

Même un homme comme Blondel, notre ambassadeur auprès de Charles VII à Francfort, qui mésestime le maréchal de Broglie, et qui, de surcroît, écrit à son pire ennemi, le maréchal de Belle-Isle, souligne que le prétexte allégué par Frédéric II, savoir la retraite de l'armée de Broglie dans Prague, n'est qu'un faux-fuyant. « Dans le cas où le maréchal de Broglie aurait fait meilleure contenance », écrit-il en effet, « je suis persuadé que le roi de Prusse aurait manqué de parole à la reine de Hongrie comme il a fait l'année passée » (allusion à la convention de Kleinschnellendorf d'octobre 1741, aussitôt trahie), « où elle s'est plainte qu'il lui avait manqué de parole deux fois ; elle a eu confiance dans la troisième qui la dédommage bien des deux premières²³ ».

La première guerre de Silésie était terminée

Seul le roi de Prusse en tirait des avantages territoriaux, mais assortis d'un préjudice moral (perte totale de crédibilité du pseudo « Anti-Machiavel » et, par exemple, devant La Chétardie, Élisabeth blâme hautement la conduite de Frédéric II²⁴) ; Hyndford y gagna l'ordre du Chardon (ordre de chevalerie écossais) et le droit pour lui et ses descendants de porter les armes de Silésie ; Carteret avait réussi son pari de casser l'alliance franco-prussienne ; l'Autriche avait fait la preuve de sa résilience et de sa capacité de récupération, mais Marie-Thérèse pressait quand même son meilleur capitaine de lui fournir des dédommagements en Bavière : « il s'agit de voir comment on peut trouver ailleurs une compensation à cette perte²⁵ ». Le ministre anglais avait aussi réussi, et ce fut un succès concomitant du premier, à entraîner dans la guerre les Provinces-Unies, très réticentes jusque là (du fait de la déclaration de neutralité du Hanovre), grâce à l'action de milord Stair, son ambassadeur extraordinaire auprès des États Généraux. (« Si nous soutenons fermement la reine de Hongrie, chaque prince d'Europe nous considérera comme les protecteurs désintéressés de la liberté »). Stair aura aussi l'honneur de commander, avec Ligonier, Jacques du Pontpiétin et le duc d'Arenberg, l'« armée pragmatique » qui combattrà en Allemagne (et non en France, comme le souhaitaient ses généraux, d'ailleurs très divisés entre Anglais et Hanovriens, le désaccord éclatant aussi entre militaires et politiques, ces derniers — George II et Carteret — considérant une attaque sur Rouen ou Paris comme peu réaliste).

La guerre continuera cependant, et le gouvernement français s'alarmera à juste titre des mouvements que vont faire les Anglais pour réunir contre la France une puissante

²³ **Annexe 7** Corr. Polit. Allemagne 476, fol. 172, Blondel à Belle-Isle, 23 juin 1742.

²⁴ **Annexe 96** Sirio, tome 100, lettre 108, La Chétardie à Amelot, lundi 30 juillet 1742.

²⁵ Alfred von Arneth, *Geschichte Maria-Theresias*, Vienne, 1863, II, 488, Marie-Thérèse à Khevenhüller, 17 juin 1742.

ligue²⁶ en essayant prioritairement d'y entraîner la Prusse et la Russie, et Amelot en est réduit à espérer que l'inclination de la tsarine pour la France (et son représentant) lui permette, malgré la « faiblesse²⁷ » de son caractère et le « peu d'application qu'elle donne aux affaires », de résister à ses ministres et à ceux des puissances ennemies ; La Chétardie l'assure qu'elle ne se laissera pas entraîner dans un engagement contraire aux intérêts de la France. Quant aux Provinces-Unies, il se flatte que « cette république est trop sage pour se laisser leurrer à des chimères ».

3. Les conséquences de la défection prussienne pour La Chétardie

Si nous avons insisté sur cette « trahison du calviniste²⁸ », c'est parce qu'elle a, non seulement bouleversé la donne sur l'échiquier européen, mais aussi profondément modifié les rapports des ambassadeurs entre eux dans les cours étrangères, et, notamment, dans le cas qui nous intéresse, ceux de La Chétardie avec Mardefeld ; ce dernier, même si leurs relations étaient soumises à des fluctuations, avait été jusqu'à présent son seul allié et confident. Déjà, le baron s'était inquiété de rumeurs, qu'il avait transmises à son maître, selon lesquelles La Chétardie aurait imaginé une réconciliation entre Russie et Suède, celle-là aidant celle-ci à se dédommager de ses pertes par la récupération de la Poméranie prussienne (Stettin), idée qui aurait été suggérée par Bestoutcheff, lequel s'était arrangé pour l'imputer au marquis, provoquant la vive protestation d'Amelot²⁹. Frédéric écrit ainsi au baron : « Je suis extrêmement surpris de la proposition que, suivant votre rapport du 13 juillet, le marquis de La Chétardie doit avoir faite à la cour de Russie, pour l'engager à faire contre moi une ligue, avec la France, la Suède, le Danemark et la Saxe³⁰ ». Ce « renversement des alliances » avant la lettre poussait le roi de Prusse à demander à Mardefeld « d'agir dorénavant en parfaite coopération avec sir Cyril Wich » ; cette union pourtant ne survivra pas à l'envoi de l'armée pragmatique en Allemagne, qui irrite fortement le roi de Prusse. La Chétardie aurait, selon Lodge, insisté, avec l'appui de Czernychev, ambassadeur de Russie à Berlin, pour obtenir le rappel de Mardefeld³¹.

²⁶ Philip Yorke, *Life and correspondence of Lord Hardwicke*, Cambridge, University Press, 1913, I, 318.

²⁷ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions, Russie*, VIII, op. cit, page 399, Amelot à d'Allion, 9 août 1742.

²⁸ Francine-D Liechtenhan, *La Russie entre en Europe*, Paris, 1997, CNRS Histoire, p. 26

²⁹ Annexe 51 Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 223, Amelot à La Chétardie, 30 août 1742. .

³⁰ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, Duncker, 1879, II, 241, lettre 942 à Mardefeld, 31 juillet 1742. Amelot a formellement nié cette imputation auprès de Tilio von Camas (Rambaud, *Recueil des instructions*, VIII, page 399).

³¹ Richard Lodge, *Russia, Prussia and Great Britain, The English historical review*, 1930, 145, 180, 580; J.G. Droysen, Friedrich des Grosse, *Geschichte der preussische Politik*, pp.128-129, pense de même.

Ainsi, le marquis affichait-il une méfiance accrue vis-à-vis de son collègue prussien tandis que Frédéric était saisi d'une vive rancœur envers La Chétardie, dont Amelot le chargera de le désabuser³² trois mois plus tard et que ce roi aura l'occasion de lui témoigner. Frédéric II lui fait même porter une responsabilité dans la conclusion du traité de Breslau : « les intrigues du marquis de La Chétardie », prétend-il, « avaient beaucoup contribué à lui³³ faire prendre la résolution de faire sa paix³⁴ », affirmation gratuite que rien ne permet d'étayer. Curieusement, les deux envoyés français ont été dupés par Mardefeld ; « il ne lui est échappé aucun propos dont nous eussions sujet de nous plaindre et il nous a fréquentés avec la même aisance qu'auparavant », rapporte d'Allion le 30 juillet, mais Amelot écrit tout de même qu'il juge que la nouvelle (de la ligue antiprussienne) émanait de Mardefeld, encore qu'il le trouve « plus anglais et autrichien que prussien ». On retrouve les traces de cette accusation dans une lettre d'Adolph Friedrich Eichel, conseiller au cabinet secret de la guerre et gigantesque travailleur³⁵, à Podewils : « Le roi de Prusse est persuadé, comme nous l'a annoncé Mardefeld le 23 août, que le ministère français a tramé quelque chose contre lui par l'intermédiaire de La Chétardie, mais, lorsque Mardefeld rapporte que ledit La Chétardie a échoué en tout ce que sa cour lui a demandé, le roi ne peut totalement l'approuver et redoute au contraire que les cabales ourdies par ce ministre n'aient leur effet qu'avec le temps³⁶ ».

Certes, n'ayant pas encore rencontré le roi de Prusse, La Chétardie ne réagit pas comme son collègue Valori, dont Frédéric se gausse en rapportant son comportement à l'annonce du rapprochement austro-prussien : (« aucun Polichinelle », écrivait-il à Podewils, « ne peut imiter les contorsions de Valori ; ses sourcils ont fait des zigzags, sa bouche s'est élargie... »). L'ambassadeur en Russie n'en est pas moins profondément affecté, d'autant qu'il conservait une certaine sympathie pour celui qu'il avait connu prince royal humilié. Il se sent cependant très isolé ; critiqué par Amelot, en désaccord avec Lanmary, ayant des communications espacées avec Castellane, détesté des Bestoutcheff, éloigné par Élisabeth, dont il déplore auprès de Brümmer « la légèreté et la faiblesse » il voit arriver le nouveau ministre d'Angleterre, Wich, qui, d'entrée de jeu, « s'est déchaîné contre la France et contre [lui] » et qui, « entre deux explosions de venin, a couvert d'éloges Michel Bestoutcheff³⁷ », ce qui n'a pas empêché la tsarine de marquer « son animadversion pour sa personne même ». On conçoit que, dans un tel contexte, la perte de l'intelligence avec Mardefeld l'afflige.

³² Corr. Polit. Russie 40 fol.455, Amelot à La Chétardie, 30 août 1742.

³³ Le roi de Prusse ne parle de lui qu'à la troisième personne du singulier.

³⁴ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, 1879, II, 263, lettre 968 d'O. Podewils à H. Podewils, 28 août 1742.

³⁵ Et décrit par Carlo Denina comme une sorte de premier ministre. Tim Blanning, *Frederick the Great*, 2015, p.126.

³⁶ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, 1879, II, 272, lettre 980 d'A.F. Eichel à H. Podewils, 14 septembre 1742.

³⁷ Sirio, tome 100, lettre 80, La Chétardie à Amelot, 1^{er} juin 1742.

Heureusement, Frédéric, très irrité par l'arrivée de l'armée pragmatique en Allemagne (puis par sa propre mise à l'écart lors de la convention de Hanau), essaie d'imposer une « armée des neutres » dans la vue de faire pièce à son homologue pragmatique ; il s'oublie même jusqu'à lâcher à lord Hyndford, ambassadeur de Sa Gracieuse Majesté à Berlin : « s'il faut dégainer, mieux vaut aujourd'hui que demain ».

Nous avons vu que la popularité de La Chétardie dans les rangs de la garde s'était effondrée depuis que le recours à la guerre avait été décidé : « ils croyaient que je leur procurerais la paix et ils sont à présent déchaînés contre moi », note-t-il sombrement, et, curieusement, les Suédois lui en tiennent tout autant rigueur pour la même raison. Un particulier remarque ; « M. de La Chétardie sera chéri et honoré à cette cour si la paix se fait ; si la guerre continue, il y éprouvera plus de désagréments que sous les deux règnes précédents ».

Il reporte sa confiance et son amitié sur d'Allion, mais c'est un choix contestable, car, dès le 25 mai, ce dernier, désireux de remplacer son supérieur, écrit à Amelot : « Je ne demande qu'à éprouver vos bontés et à ce que vous soyez persuadé que je n'ai eu aucune part aux circonstances qui ont causé votre mécontentement et vont encore l'augmenter ». Cette façon de désavouer celui qui n'a cessé de le soutenir témoigne au minimum d'un défaut de solidarité.

4. Visite du maréchal de Saxe

Le 10 juin, toujours accompagné de son aide de camp Dieskau, arrive à Moscou celui qui n'est encore que le comte Maurice de Saxe, âgé de 48 ans, qui vient de se voir accorder un congé après la prise d'Egra, et qui n'a pas renoncé à ses « Rêveries » courlandaises. La Chétardie songe-t-il vraiment à lui faire épouser la tsarine³⁸ ? Rien n'est moins sûr, mais l'idée est piquante surtout quand on se rappelle les approches en ce sens faites précédemment par celui qui sera très bientôt son grand rival sur les champs de bataille des Flandres, le prince de Conti, âgé de 25 ans, dont la mère avait, dans les années 20, été courtisée de fort près par le comte³⁹. L'ambassadeur écrit plus sobrement que Maurice est venu à Moscou « dans l'espérance qu'Élisabeth lui renouvelerait la protection dont sa mère l'avait honoré » en 1726. Toujours est-il que le grand capitaine habite chez La Chétardie, qui

³⁸ Comme le suggère Jean-Pierre Bois, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, p. 299

³⁹ Maurice, de son côté, avait été brièvement fiancé en 1726 à Anna Ivanovna, duchesse de Courlande avant d'être tsarine.

lui laisse en certaines occasions la préséance, mais surtout le produit à la cour et à la ville, où il cavalcade en compagnie de l'ambassadeur et de la souveraine ; son temps se passe en contredanses, mascarades, feux d'artifice, opéras, intermèdes italiens, chasses, soupers, fêtes et promenades ; toutefois, sa candidature au duché de Courlande n'est pas sérieusement évoquée, moins à cause du prince de Hesse-Homburg, postulant « pour lequel la tsarine a fait des démarches », mais qui commence à faiblir devant des difficultés « qui dépassent ce qu'il prévoyait », qu'à cause de l'hostilité manifestée par les Bestoutcheff contre tout ce qui approche la couronne de France ; pour compliquer les choses, la république de Pologne, dont la Courlande est un fief (nominal), réclame le retour de son feudataire, savoir Biren, ou de l'un de ses fils. Il conviendrait aussi qu'Auguste III fît lever par la diète l'exclusion autrefois lancée contre son demi-frère, mais ce n'est pas un objet sur lequel le roi de Pologne est prêt à affronter ses sujets.

Le souper le plus remarquable de ces réjouissances reste celui que La Chétardie offrit « à l'improviste » (sans qu'il fût cependant tout à fait pris au dépourvu), à la tsarine qui lui fit la « surprise » de venir avec plus de cent personnes à une heure du matin pour un repas où parurent non seulement Maurice de Saxe, mais aussi Pierre de Holstein, le prince de Hesse-Homburg, son épouse née Troubetzkoy, et plusieurs dames de la cour. La souveraine « daigna témoigner être contente et paraître s'amuser » et se retira vers six heures du matin, non sans avoir bu à la santé de Louis XV, debout et en extase devant son portrait. Nonobstant, le 4 juillet, le futur maréchal, dépité, quitte Moscou, accompagné d'une escorte fournie par La Chétardie, en direction de Dresde, puis du camp de Nieder-Altach, en Bavière⁴⁰. Il n'a pas dû conserver un très bon souvenir de La Chétardie ; en effet, il écrira de Courtrai, deux ans plus tard, à d'Allion en partance pour une seconde mission en Russie : « j'avais remarqué, pendant mon court séjour à Moscou, que vous aviez pris le caractère de la nation, que vous en étiez aimé et qu'il s'en fallait bien que M. de La Chétardie se conduisît sur ces principes si nécessaires à un ministre. Je vous avouerai même que j'étais embarrassé quelquefois de me trouver chez lui et j'aurais désiré être ailleurs.⁴¹ ».

5. Préparatifs de départ et « testament diplomatique » de La Chétardie

Les premiers complots contre la vie de la tsarine (et de son neveu Pierre) sont signalés par l'ambassadeur de France dès l'été 1742 et donnent lieu à des arrestations

⁴⁰ *Campagne des maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et en Bavière en 1742 contenant les lettres de ces maréchaux et de plusieurs officiers généraux au Roi et à M. de Breteuil*, Amsterdam, Marc Michel Rey, 1772, page 261.

⁴¹ Sirio tome 105, lettre 189, page 341, Maurice de Saxe à d'Allion, 14 août 1744.

multiples de personnes suspectées de vouloir rétablir Ivan, les propos tenus dans les cabarets étant particulièrement écoutés et interprétés ; mais peut-être La Chétardie eut-il tort de trop « agiter l'épouvantail d'une révolution de palais qui chasserait la tsarine⁴² ». Pourtant, c'est le leitmotiv d'Amelot pour lui démontrer combien la France veille sur elle, espérant qu'elle sera « sensible à cette marque d'amitié⁴³ ». D'Allion prétend que, malgré l'aversion de la tsarine pour la peine de mort, les conspirateurs (dont un officier des gardes) ont été exécutés⁴⁴.

Le retour de La Chétardie se profile d'ailleurs aussi et Louis XV lui adresse (le 21 juin) ses lettres de récréance qui doivent lui permettre d'obtenir son audience de congé. Amelot se prévaut d'avoir anticipé depuis Versailles la nocivité des Bestoutcheff, en se basant sur leurs antécédents, alors que le marquis, quoique sur place, s'est laissé duper par l'un d'eux ; il se félicite que son envoyé n'ait pas pris le caractère d'ambassadeur extraordinaire, dont l'intérêt principal eût été de donner plus de poids à sa médiation, abandonnée à présent. Il lui réitère ses reproches d'avoir « cru devoir procurer un armistice » et rappelle qu'il avait d'emblée remarqué (dès le 29 janvier) que la lettre d'Élisabeth parlait de bons offices et non de médiation ; il dédramatise le refus de celle-ci (« Sa Majesté n'a jamais pensé à se faire un point d'honneur de conserver le rôle de médiateur »), et accepte de donner à d'Allion le caractère de ministre plénipotentiaire⁴⁵, avec 18 000 livres d'appointements et 6 000 livres pour une chapelle, sommes dont l'intéressé ne cessera de déplorer l'insuffisance.

Son instruction du 21 juin précise qu'il a été choisi sur la recommandation de son prédécesseur, et parce qu'il parle aussi bien le russe que le turc ; il prendra ses fonctions aussitôt après l'audience de congé de La Chétardie, et les retardements de celle-ci expliqueront l'impatience qu'il laissera paraître. Il doit proposer ses bons offices aux ministres de la tsarine, « conformément à la réquisition formelle que cette princesse en a faite », pour le cas où les négociations avec la Suède rencontreraient « quelque point difficile à traiter » ; il doit alors transmettre au Roi ce qu'il pense du « plus ou moins de disposition que les ministres russes laissent entrevoir pour la conciliation ; on lui recommande surtout « la plus grande circonspection » à observer tant avec ces ministres russes qu'avec les représentants étrangers et même dans sa correspondance (Amelot a fait l'expérience des perustrations). Quant à ses lettres de créance, Louis XV y annonce à la « très haute et très puissante princesse » qu'il remplace La Chétardie par un ministre plénipotentiaire « agréable à

⁴² France-Dominique Liechtenhan, *Trois siècles de relations franco-russes, l'ours et le coq*, Paris, 2002, p. 49.

⁴³ Sirio, tome 100, lettre 134, page 368, d'Allion à Amelot, 15 septembre 1742.

⁴⁴ Corr. Polit. Russie 41, fol. 430v°, d'Allion à Amelot, 13/24 décembre 1742.

⁴⁵ Par mesure de rétorsion, la même rétrogression affectera Cantemir à Paris de septembre à décembre 1742.

Votre Majesté » (raillerie involontaire, car la tsarine déteste d'Allion, lequel écrit par ailleurs que « la nation [russe] est plus que lasse du gouvernement des femmes⁴⁶ »).

Le traité de Breslau du 11 juin, qui devait être ratifié à Berlin le 28 juillet (et il est souvent mentionné comme traité de Berlin) n'est connu à Versailles qu'au début juillet et Amelot en est manifestement abasourdi. Sa douloureuse sidération transpire dans ses lettres du 5 de ce mois à d'Allion ; cette paix, faite « à l'insu de ses alliés » traduit, écrit-il, « l'infidélité » du roi de Prusse ; l'évacuation des troupes saxonnes⁴⁷ met le comble au péril qui pèse sur les Franco-Bavarois, très menacés sur le Danube et la Moldau. Toutefois, il croit nécessaire d'observer de grands ménagements avec un roi de Prusse cauteleux et retors, qui peut encore tourner ses armes contre nous, et il recommande donc à ses agents de ne parler de lui qu'avec mesure et de ne point rompre de lances avec ses ministres. En revanche, il prie La Chétardie et d'Allion d'observer quelles seront les nouvelles liaisons de Mardefeld avec Wich, Botta et Bestoutcheff. Il ne désespère pas d'obtenir une triple alliance entre la France, la Russie et la Suède, pour faire pièce à celle qui s'ébauche entre l'Angleterre, l'Autriche et la Prusse, et veut surtout éviter qu'une autre puissance (la Grande-Bretagne) ne se substitue à la France pour la médiation du conflit en Finlande. C'est dans son épître à d'Allion qu'Amelot lève le masque au sujet de sa lettre à Castellane du 11 janvier :

« Je ne dois pas omettre de vous dire que la méfiance qu'a la Moscovie de nos intentions est fondée sur une lettre qu'on suppose que j'ai écrite à Castellane, et que la cour de Vienne dit avoir interceptée, par laquelle j'exhortais cet ambassadeur à entretenir la bonne volonté des Turcs pour les Suédois cependant, elle n'a rien en soi qui dût recevoir une interprétation aussi sinistre, parce que tout mon but était de tenir la Moscovie dans une inquiétude qui pût la rendre moins difficile sur les conditions de la paix⁴⁸ ».

Ayant laissé échapper cet aveu, il le regrette aussitôt : « toute réflexion faite, il vaut mieux ne jamais convenir de cette lettre ; la cour de Vienne a inventé tant de faussetés sur notre compte qu'on peut bien mettre encore cette invention sur [le sien]⁴⁹ ».

Le secrétaire d'État écrit le même jour à La Chétardie ; il s'oppose, de la part du Roi, à l'itinéraire de retour envisagé par l'ambassadeur, à travers la Scandinavie ; en effet, la défection de Frédéric II rend plus souhaitable son passage par Berlin ; ce prince, qui a tout dissimulé de ses intentions « machiavéliques » à Valori, tout en l'assurant vouloir maintenir son alliance avec Sa Majesté, ne saurait « lui parler avec franchise et vérité sur ses dispositions présentes et à venir ». Amelot compte donc sur l'ancienne amitié entre La

⁴⁶ Corr. Polit. Russie 41 fol.91, d'Allion à Amelot, 6/17 septembre 1742.

⁴⁷ Mais Auguste III dément avoir fait sa paix avec Marie-Thérèse, Sirio, lettre 135, d'Allion à Amelot, 17 septembre 1742.

⁴⁸ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth*, Paris, Plon, 1886, page 171, en cite de larges passages : « la dernière révolution marque le terme de la grandeur moscovite...la Russie ne pourra manquer de retomber dans son premier néant ; la Porte, pour hâter cette situation... doit profiter de ses engagements avec les Suédois pour s'unir à eux et tomber sur la Russie ».

⁴⁹ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs*, Russie tome VIII, chapitre XX, pages 391-392.

Chétardie et le prince royal pour que le premier pénètre les projets et les engagements du second avec l'Autriche, voire avec la Russie, d'autant qu'il pense que Valori a perdu tout crédit à cette cour.

Par ailleurs, ledit roi de Prusse tente de maintenir ses liens avec la France et, par exemple, il écrit le 28 juillet au cardinal de Fleury : « La maison d'Autriche n'oubliera jamais, tant qu'elle subsistera, ni la Lorraine, ni la Silésie, et par conséquent nos intérêts seront toujours les mêmes... J'ai trop d'obligations à la France pour la payer d'une si noire ingratitude (il confirme sa renonciation aux duchés de Berg et Juliers) et, quelques ressorts que l'Angleterre fasse jouer, jamais on ne tirera de moi le moindre secours contre la France⁵⁰ ». On retrouve les mêmes assurances en lisant Valori : « Le roi de Prusse me répondit qu'il ne prendrait jamais aucun parti contre les intérêts du Roi ni ceux de l'empereur, quelque sollicité qu'il en fût par ses nouveaux amis⁵¹ ». Amelot, dans sa lettre du 15 août, incite La Chétardie à faire connaître ces professions de foi fédériciennes aux ministres russes pour « faire tomber les espérances des ministres anglais et autrichiens ».

Désespéré devant les obstacles qui s'élèvent devant lui de tous côtés, La Chétardie rédige à l'intention d'Amelot une sorte de « testament », dans lequel il expose les caractères des principaux personnages de la cour où il est, mais multiplie les prévisions erronées sur l'avenir des différentes factions qu'il décrit⁵². Il dépeint Élisabeth comme mal assurée sur son trône, face à un mécontentement, marqué par des émeutes contre les étrangers, que sa trop grande clémence encourage (et l'exemple de la cruelle Anna Ivanovna, inamovible durant ses dix ans de tyrannie, comparé à celui de sa nièce Brunswick, dont le manque de vigueur a entraîné la chute après une année, va dans son sens, comme celui d'Élisabeth d'Angleterre, n'hésitant pas à sacrifier ses cousins Thomas Howard, 4^{ème} duc de Norfolk et Marie Stuart) ; « plus la nation qu'elle gouverne est basse et rampante quand on la tient d'une main de fer, plus elle éclatera dans le cas contraire, n'étant jamais contenue par la reconnaissance » ou encore « si la clémence est la vertu des rois, l'impunité est la source des crimes » ; il trouve qu'Élisabeth manque de circonspection dans le choix de ceux qu'elle comble de faveurs ; il lui reproche surtout sa paresse et sa frivolité ; il ira jusqu'à écrire quelques jours après son retour à Petersbourg, lors de sa deuxième ambassade : « cette princesse est si paresseuse que, pour s'éviter la peine de penser, elle préfère adopter les idées de ses ministres⁵³ ». Un des symptômes en est son refus de lire les placets, refus qui « empêche la vérité de parvenir

⁵⁰ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, lettre 938 au cardinal de Fleury, page 239, 28 juillet 1742.

⁵¹ Henri de Valori, *Histoire de mes négociations*, Paris, Treutte, 1811, page 165.

⁵² Corr. Polit. Russie 40 fol. 267-286v°, La Chétardie à Amelot, 1^{er}/12 juillet 1742. **Annexe 114**.

⁵³ **Annexe 100** Sirio, tome 105, lettre 94, La Chétardie à Amelot, 4 janvier 1744..

jusqu'au trône » et elle ordonne donc de passer par un requête-meistre (Ivan Devov, exécuter au sénat), pour ne pas alourdir le « fardeau du gouvernement que Dieu a imposé sur nous ⁵⁴».

Il continue par des supputations sur l'avenir qui ne font pas honneur à sa clairvoyance (il prévoit en effet le retour d'Ivan VI, la récupération par les Suédois de leurs provinces baltiques, et le désintéret des Russes pour les affaires de l'Europe).

Il distingue ensuite trois partis à la cour.

Le premier, dirigé nominalelement par le chancelier Tcherkassky, est animé en fait par son beau-frère Nikita Troubetzkoy, procureur général, « méchant, impérieux, xénophobe, ambitieux ».

Le second, outre Lestocq (dont l'étoile pâlerait, selon Amelot⁵⁵) est constitué de ses amis Brümmer, et Bergholz (ces deux derniers respectivement grand maréchal et grand chambellan de Pierre de Holstein), de Michel Vorontzoff, de Roumiantsev, de Youssoupov et de Boutourline (« qui a été autrefois très avant dans les bonnes grâces de cette princesse »). C'est en Lestocq qu'il place le plus sa confiance, le considérant comme Français (de cœur), franc, mais criblé de dettes qui justifient de royaux subsides.

Le troisième est représenté par MM. Bestoutcheff, l'amiral comte Golowkine, et le prince Kourakhine. Il considère que la tête pensante de ce parti est Michel Bestoutcheff, béquille de son frère (qui a oublié qu'il devait son élévation à Lestocq et à l'ambassadeur) et tout rempli de passion pour l'Angleterre et de haine contre la Suède et la France.

D'Allion, de son côté, craint aussi qu'on ne « s'occupe de mettre des bornes au pouvoir absolu des tsars » et que le système ne se transforme en une « démocratie » faible, à la suédoise voire à la polonaise, mais ses craintes sont infondées, car les derniers échelons des fonctionnaires forment un écran suffisamment épais entre le peuple et la haute bureaucratie pour empêcher toute réforme⁵⁶; l'autre risque serait de laisser prendre aux gardes l'importance qu'avaient eue les strelitz au début du règne de Pierre le Grand, ou de les transformer en janissaires, faiseurs de rois (et, plus précisément, de tsarines). À cet effet, il joint à sa lettre les « Réflexions d'un solitaire », écrit russe dont l'auteur, évidemment anonyme, conseille à la tsarine de « diminuer, puis ruiner l'autorité que les gardes se sont arrogée⁵⁷ ».

⁵⁴ Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 217-218, manifeste du 28 mai 1742.

⁵⁵ Sirio, tome 100, lettre 112, Amelot à d'Allion, 9 août 1742, notion confirmée par retour, lettre 131, 10 septembre 1742.

⁵⁶ Marc Raeff, *Plans for political reform in imperial Russia*, Prentice Hall, New Jersey, 1966, page 11.

⁵⁷ Corr. Polit. Russie 42 fol. 54v°, Réflexions d'un solitaire, (~~d'Allion~~), lettre de d'Allion à Amelot, 19 janvier 1743.

B – Les derniers « combats » de La Chétardie à Moscou

1. Situation à Prague

Ce n'est que le 6 juillet que la nouvelle du traité de Breslau est annoncée par Mardefeld, avec un tel embarras qu'il n'ose l'avouer à son hôte La Chétardie, « étant trop de ses amis », et c'est à Lestocq qu'il la notifie après l'avoir attiré dans la chambre voisine. Quand l'ambassadeur consterné en réfère à son ministre, il stigmatise la mauvaise foi et la suffisance de Frédéric, qui « regarde l'humanité avec un mépris qu'il ne cherche pas à dissimuler ». De la perte de l'allié prussien, il infère qu'une alliance France-Russie-Suède, doit être réalisée au plus tôt « pour contenir nos ennemis », négligeant le fait que la Suède est déliquescence et la Russie hostile. Au reste, dans l'immédiat, le ministère russe se sent conforté pour secourir Marie-Thérèse et envisage de s'unir dans ce dessein aux puissances maritimes et au roi de Prusse !

La cartouchière de l'ambassadeur ne contient plus guère de munitions et, pour stimuler l'austrophobie de la tsarine, il est amené à faire flèche de tout bois ; ainsi condamne-t-il avec la dernière sévérité l'attitude scandaleuse de Botta, venu en noir à la cour au lieu d'arborer la tenue de gala, qui était requise ; il aigrit de son mieux la tsarine, estimant que cette pratique traduit une irrévérence envers elle qui mérite sanction. Malgré ses instructions qui lui enjoignent de ménager Frédéric II (ce qu'il fait devant Mardefeld), La Chétardie expose à Élisabeth la menace que représente pour elle un prince son voisin qui « aime la guerre, a des troupes et de l'argent⁵⁸ », et qui convoite la Courlande et la Prusse Polonaise, c. – à - d. la région de Marienwerder (Kwidzyn). Il lui démontre que la guerre entre la Russie et la Suède, tenant ces deux puissances occupées, facilite ses desseins. Il lui retrace que Frédéric-Guillaume Kettler, petit-fils de l'électeur Frédéric III de Brandebourg, et conjoint très-éphémère d'Anna Ivanovna (il mourut au début de son voyage de retour de Petersbourg, où il l'avait épousée, « pour avoir abusé des boissons échauffantes⁵⁹ »), était « de souche presque plus Hohenzollern que Kettler⁶⁰ ». La Chétardie a pu remémorer à Élisabeth qu'au tournant du siècle, et pendant la minorité dudit Frédéric-Guillaume, un projet de rattachement

⁵⁸ Annexe 95 Sirio, tome 100, lettre 108, La Chétardie à Amelot, lundi 30 juillet 1742.

⁵⁹ Michel Heller, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Plon, 1997, page 477.

⁶⁰ Reinhard Wittram, *Baltische Geschichte*, München, Verlag R. Oldenbourg, 1954, p. 120.

de la Courlande au margraviat de Brandebourg-Prusse, avait été établi au profit de l'électeur de Brandebourg, également prénommé Frédéric-Guillaume, qui n'était encore que duc de Prusse⁶¹ ; ceci avait été proposé avant le début de la grande guerre du nord et la fuite à Dantzig, conséquence de sa défaite en 1701 à la bataille de la Daugava, de Ferdinand, oncle de Frédéric-Guillaume et dernier Kettler, qui devint duc nominal de Courlande en 1730, à 75 ans, quand sa nièce par alliance, Anna, fut appelée au trône de Russie et quitta Mitau. Ce n'est qu'à sa mort sans postérité en 1737 que Biren put se faire nommer duc de Courlande, en dépit des réserves de la noblesse locale, contrainte de l'élire à l'unanimité.

La situation de La Chétardie se dégrade d'ailleurs parallèlement à celle de la France ; en effet, privé de tout espoir de soutien prussien, le maréchal de Belle-Isle est bloqué dans Prague ; le grand-duc François ayant refusé de le rencontrer, car il le considère comme un fauteur de guerre, c'est avec le maréchal de Königsegg (le vaincu de Chotusitz) qu'il négocie aux environs de cette cité, au château de Komorsan, le 3 juillet⁶² ; il propose que l'armée française quitte la Bohême avec armes et bagages, en échange de l'évacuation de la Bavière par les Autrichiens, ouverture que Königsegg refuse avec hauteur (ultérieurement, cette évacuation de la Bavière ne sera plus « une condition absolue »). Le comte de Königsegg a eu l'occasion, au cours de ces entretiens, de nommer la Russie en qualité d'alliée de la cour de Vienne⁶³ (comme l'Angleterre et la Sardaigne) ; Tcherkassky rassurera d'Allion sur l'absence de tout nouveau traité entre les deux empires, Élisabeth ayant même proclamé que ledit traité ne pouvait exister que « dans la tête du maréchal autrichien⁶⁴ »

Les conversations des deux maréchaux ont dû être « franches », selon la terminologie des rencontres diplomatiques. Belle-Isle écrit en effet à Amelot le 17 juillet 1742 : « de tous les sacrifices que j'ai jamais faits au Roi, et de tout ce que je puis avoir fait en ma vie pour Son service, rien ne m'a jamais tant coûté que la démarche et l'entrevue que j'ai eues avec M. de Königsegg⁶⁵ ». Ce dernier trouve, de son côté, les propositions de Belle-Isle si inconvenantes qu'il refuse de poursuivre les pourparlers ; lorsqu'il les reprend, stimulé par la marche de Maillebois en Bohême, c'est pour offrir à l'armée piégée dans Prague la liberté d'en sortir contre la promesse que tous les soldats français quittent l'Allemagne, ce qui, pour

⁶¹ August Seraphim, Preussen und die Kurländische Frage, *Altpreussische Monatschrift*, Berlin, Band 58, 1921,

⁶² **Annexe 81** Corr. Polit. Russie 40 fol. 382, Amelot à d'Allion, 9 août 1742.

⁶³ Il semblerait que l'Angleterre, grande contributrice au budget de la Russie (et de l'Autriche), ait obtenu que la première fournisse des subsides à la seconde (Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, VIII, 393-394). A Paris même l'intimité qui semble régner entre Cantemir, Stainville et Gundel (chargé d'affaires de Marie-Thérèse) inquiète Amelot sur l'orientation de la Russie.

⁶⁴ Corr. Polit. Russie 40 fol. 428, d'Allion à Amelot, 9/20 août 1742.

⁶⁵ Cité par le duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, Paris, Calmann-Lévy, 1885, I, 29.

le coup, est inacceptable pour le maréchal-duc (d'autant qu'il n'appartient qu'au chef de l'empire d'exiger que le Roi fasse repasser le Rhin à Ses troupes).

Ces ouvertures de paix n'étaient pas les seules : l'envoyé à Versailles de François-Étienne, en sa qualité de duc de Toscane, (État réputé neutre bien que son duc fût l'époux de la reine de Hongrie) n'était autre que le marquis de Stainville, père du futur duc de Choiseul. Ce marquis, beaucoup mieux disposé envers la France que son désagréable maître,⁶⁶ et malgré son goût pour la bonne chère, « sa passion dominante »⁶⁷ eut plusieurs conversations informelles avec Fleury, pour tenter de trouver des solutions pacifiques, mais sans résultats probants. Cependant, la situation dans la capitale de la Bohême était devenue très précaire ; le couvre-feu y est décrété de six heures du soir à six heures du matin et, chaque jour, on y sacrifie environ cent cinquante chevaux pour nourrir les vingt mille hommes de l'armée, dont l'autre ressource consiste en d'audacieuses « sorties » à la recherche de fourrage et de subsistances. On déplore chaque jour la mort d'une vingtaine de soldats, essentiellement par le froid⁶⁸.

Des démarches sont aussi faites auprès des Provinces-Unies par l'ambassadeur de France à La Haye, le marquis de Fénelon, qui tente d'obtenir, mais sans succès, la médiation de Leurs Hautes Puissances pour le rétablissement de la paix dans l'empire.

Un quatrième canal de pourparlers consista en un échange de correspondance entre Fleury et Königsegg, où le cardinal reporta sur Belle-Isle (et non sur le roi de Prusse qui fit semblant de se sentir visé) la responsabilité de la guerre (ce qui n'était pourtant pas faux) ; le duc de Broglie, avec un siècle et demi de recul, n'a pas de mots assez contempteurs pour fustiger l'attitude du vieux prélat (89 ans), « qui a laissé sur sa mémoire une tache ineffaçable⁶⁹ ». Fleury a écrit en effet au maréchal autrichien le 11 juillet 1742 : « Votre Excellence est trop instruite de ce qui se passe pour ne pas deviner aisément celui qui mit tout en œuvre pour déterminer le Roi à entrer dans une ligue qui était si contraire à mes goûts et à mes principes... il s'agit aujourd'hui d'arrêter les suites funestes d'une guerre qui est prête à embraser toute l'Europe.... Il est juste que les propositions d'un accommodement soient proportionnées à la situation où se trouvent les puissances respectives⁷⁰ ». Il faut quand même insister sur le fait que Fleury n'a jamais proposé de faire rendre la Silésie à Marie-Thérèse en échange de la Bohême qu'elle abandonnerait à Charles VII. Ceci fait partie des inventions de

⁶⁶ Rohan Butler, *Paradiplomacy*, in A.O. Sarkossian, *Studies in diplomatic History and Historiography*, Londres, 1961, 18.

⁶⁷ Jean-Nicolas Dufort de Cheverny, *Mémoires*, Paris, Plon-Nourrit, 1909, page 137.

⁶⁸ Alix de Rohan-Chabot, *Le maréchal de Belle-Isle*, Paris, Perrin, 2005, page 140.

⁶⁹ Duc de Broglie, *Frédéric II et Louis XV*, Paris, Calmann-Lévy, 1885, I, 22-24, mais il écrit (page 5) : « Belle-Isle ne pouvait se dissimuler que, tant sur le plan politique que militaire, il avait amené sa patrie à une situation à peu près désespérée ».

⁷⁰ Gaëtan de Raxis de Flassan, *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française*, op.cit. V, 161-163.

Michelet⁷¹ et Frédéric lui-même, craignant les démentis cinglants des supposés acteurs de cette fable, n'en parle pas dans ses mémoires non plus que Belle-Isle⁷².

Mais ces différentes démarches échouent devant la rancœur de la cour de Vienne et la rage de celle de Londres. Aussi le Roi se résout-il à employer l'option militaire ; il commence par solliciter d'Harcourt qui commande en Bavière et vient de repasser (avec déplaisir) sous les ordres de Maurice de Saxe revenu de Moscou et de Dresde ; mais ces deux généraux considèrent que la marche de leur petite armée sur Prague est impraticable. Aussi le Roi ordonne-t-il à Maillebois, qui commande l'armée du Bas-Rhin, de dégager celle de Prague, (où se disputent Broglie et Belle-Isle, le deuxième servant de second au premier). Maillebois, cependant, s'il réussit à libérer partiellement la Bavière, à chasser les Autrichiens de Munich, et à faire lever le siège de Prague le 13 septembre (ledit siège est transformé en blocus), ne peut faire sa jonction avec la garnison de la ville ni même arriver jusqu'à Leitmeritz (Litoměřice), sur l'Elbe, à mi-distance entre Prague et Dresde, où il espérait rencontrer un détachement des forces de Broglie ; aussi, malgré le succès de Maurice de Saxe à Elbogen (Loket), près de Karlsbad (Karlovy Vary) , devant le manque de vivres, la difficulté du pays (l'impossibilité notamment de transporter de l'artillerie à travers le défilé de Kadaň, près de Komotau (Chomutov) et l'hostilité des habitants, est-il contraint de retourner à Egra, au grand désespoir des Français à Prague.

Prenant acte de cet échec, le conseil du Roi transfère le commandement de l'armée de Maillebois à Broglie, qui a pu sortir de Prague, et qui prend ses fonctions à Dingolfing en Bavière, puis établit ses quartiers d'hiver ; c'est donc Belle-Isle, délivré de son chef, qui commande l'armée piégée à Prague (les Autrichiens reprennent le siège, comptant sur les rigueurs de l'hiver pour amener le maréchal à capituler). La garnison de Prague, où la proportion des malades augmente chaque jour, est confrontée aux bombardements quotidiens des Autrichiens, à l'hostilité des Pragois et à la disette de vivres et de fourrages ; les fringants coursiers sont transformés en viande chevaline, et Moreau de Séchelles, malgré ses immenses qualités d'intendant, peine à fournir les hôpitaux surchargés. Curieusement, les Autrichiens font courir le bruit que Belle-Isle a ordre de quitter Prague avec son armée pour la transporter à Egra, et Amelot, qui fait part de cette nouvelle à d'Allion le 6 décembre (soit 13 jours avant

⁷¹ Jules Michelet, *Histoire de France, Louis XV*, tome 16, Paris, Éditions des Équateurs, p. 153. « Lettres honteuses où le radoteur confiait à l'ennemi tous ses chagrins secrets » Le duc de Broglie, son contemporain, n'est pas en reste de malveillance : « Pour se prêter à de [telles supputations], il fallait toute la sottise de nos écrivains ».

⁷² Duc de Broglie, *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, II, 339 : « Les historiens allemands laissent aux historiens français le soin de ramasser les mensonges dont ils ne veulent plus ». (Et pourtant, E. Quinet était un lien entre Broglie et Michelet).

la glorieuse retraite) la dément absolument, disant qu'ils sont mal informés, ce qui semble plutôt être son propre cas⁷³.

Maillebois avait eu la petite consolation d'apprendre que, grâce à son avancée, Seckendorff, promu général de l'armée bavaroise, avait pu profiter du départ de Khevenhüller pour reprendre Munich, le 6 octobre, permettant à Charles VII d'y revenir, cependant que le duc d'Harcourt secourait la Bavière danubienne.

2. Défaites et capitulation suédoises

Le ministère français, face à une situation militaire en pleine déliquescence à Prague, a trois préoccupations majeures depuis le traité de Breslau :

- 1) empêcher la Russie d'y adhérer ;
- 2) ne pas rompre en visière trop ouvertement avec Frédéric II pour éviter qu'il ne retourne ses forces contre ses anciens alliés ;
- 3) les Anglais ayant si brillamment réussi la médiation entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie, les écarter absolument de celle entre Russie et Suède.

Le rapport de forces ayant changé, Amelot relègue aux oubliettes les prétentions territoriales des Suédois et écrit à d'Allion « nous ne devons souhaiter que le rétablissement de la paix, quand même les Suédois n'y obtiendraient pas les avantages souhaités⁷⁴ », mais il ne sait comment gérer l'opposition frontale des ministres russes et demande à son envoyé s'il est d'avis de les perdre ou de les gagner à force de présents (le roi de Prusse posera à Mardefeld les mêmes questions). Or, les relations se réchauffent entre la cour de Vienne et Élisabeth, la première venant de reconnaître le titre impérial à la seconde⁷⁵, en assortissant cependant cette faveur d'une reversale, Botta insistant sur ce que la reconnaissance de ce titre ne modifie pas les préséances ni le cérémonial observés jusqu'à présent⁷⁶.

Sur le front finnois, les nouvelles sont en effet calamiteuses : la forteresse de Fredericksham (Hamina) vient d'être évacuée et brûlée par les Suédois, dont la retraite vers Helsingfors (Helsinki) a été si précipitée qu'ils ont abandonné drapeaux, canons et malades, exposés aux flammes et à la fureur du soldat russe⁷⁷. Ailleurs, ils ont laissé de l'avoine, de l'orge et de la viande salée. La forteresse de Tavasthus (Hämeenlinna) s'est rendue sans combattre et les Russes y ont trouvé vingt canons, huit mortiers, dix mille balles et plus de deux mille six cents fusils, des pistolets, des épées, des pierres à fusil et des marteaux de

⁷³ **Annexe 34** Corr. Polit. Russie 41 fol.375, Amelot à d'Allion, 6 décembre 1742.

⁷⁴ Rambaud, *Recueil des instructions*, op. cit. VIII, page 395, Amelot à d'Allion, 23 juillet 1742.

⁷⁵ Corr. Polit. Russie supplément 6, fol.222v°, La Chétardie à Bruny, 12/23 juillet 1742.

⁷⁶ **Annexe 108** National Archives Londres, SP/91/32/1, Wich à Carteret, 1^{er} juillet 1742.

⁷⁷ Keith a reconnu que, si l'armée suédoise avait poussé jusqu'à Abo (Turku), les Russes auraient été contraints de reculer.

maçon, sans parler des vivres en abondance (farine, gruau, blé, biscuits). De plus, la flotte suédoise s'est repliée dans le port d'Helsingfors, où celle de Russie, très vraisemblablement fortifiée par des matelots hollandais⁷⁸, la bloque. Toutefois, Nolken a écrit à Lacy une lettre (que ce dernier a transmise à sa souveraine), par laquelle il dit être à présent muni des pleins pouvoirs pour négocier la paix. De plus, les Finnois, impressionnés par la sommation d'Élisabeth, accablés par de mauvaises récoltes, se soumettent en grand nombre à leurs occupants ; dix régiments finnois prennent du service dans l'armée russe ; les notables (juges, pasteurs, etc.) prêtent serment de fidélité à l'empire russe sans barguigner. Le gouverneur de la province, Karl Johann Stiernstedt, se plaint en août 1742 des députations réclamant la « protection » des Russes. De fait, les députés de quatre districts [dont les régions de Nyland (Uusikaupunki) et de Tavasthus (Hämeenlinna)] adressent à Lacy une supplique révélatrice de la terreur causée par les Cosaques, qui constitue un parangon de « collaboration » : on y lit ⁷⁹:

« Aussitôt que les habitants de ce grand-duché de Finlande (minés par tant d'impôts) ont eu connaissance de ce très gracieux manifeste du 18 mars » (celui où la tsarine les menaçait, s'ils secouraient l'armée suédoise, de détruire leur pays par le fer et par le feu) « par lequel elle a bien voulu déclarer que les habitants de cette province n'ont jamais consenti à la guerre que la Suède a entreprise contre la Russie, que leurs députés à la diète s'y sont fortement opposés, insistant sur la nécessité de demeurer dans une bonne amitié et intelligence avec le grand et puissant empire de toutes les Russies ; tous les habitants de ce pays n'ont pu que se réjouir de tout cœur de ce qu'il a plu à la tsarine d'avoir une favorable opinion à leur égard. En conséquence, les trois ordres de l'État sont restés tranquillement dans leurs demeures ordinaires, dans la ferme confiance que nous donne la très gracieuse promesse de Sa Majesté Impériale de conserver notre vie et nos biens, et comme a présent le Dieu tout-puissant a béni les justes armes de Sa Majesté Impériale contre les Suédois, nous souhaitons que lesdites armes prospèrent de plus en plus, et nous nous engageons à aider ladite Majesté de toutes nos forces et de tout notre pouvoir ».

En échange, ces veules députés demandent à Lacy des sauvegardes dont ils ont la naïveté de croire qu'elles les préserveront de la fureur des Cosaques. Pour faire face à Nolken, les Russes nomment comme plénipotentiaire pour la paix leur ancien ambassadeur à Constantinople, Roumiantsev, qui a l'avantage (pour La Chétardie) d'être un adversaire des Bestoutcheff, et l'on commence à parler d'Abo (Turku) comme siège de ce futur congrès ; les plénipotentiaires y arrivent en janvier 1743. Nolken, soupçonné par Amelot d'être un partisan de Horn⁸⁰ et des « bonnets » a perdu complètement sa confiance et il ordonne à d'Allion, le 17 août, de cesser toute correspondance avec lui, et vitupère vivement La Chétardie, le 30,

⁷⁸ Corr. Polit. Suède 202, fol. 29, Lanmary à Amelot, 13 juillet 1742.

⁷⁹ Corr. Polit. Russie 40 fol. 398v°, extrait de la relation de Lacy, 1^{er}/12 août 1742.

⁸⁰ Ce que d'Allion confirme, mais il n'en a pas tenu compte, « vu la grande confiance que lui marquait La Chétardie ».

d'avoir toléré qu'il y eût eu un commerce entre eux, sans en avoir informé Lanmary. Ce dernier ne l'apprécie guère non plus : « J'ai parlé à Nolken, mais ai trouvé son discours si enveloppé que j'ai des soupçons sur son compte. Ce qui est certain, c'est qu'il y a bien des gens de bon sens qui pensent comme moi⁸¹ ». D'Allion se défend en disant n'avoir écrit à Nolken que quatre lettres dont il a brûlé les minutes et, une fois encore, ce « bon camarade » se démarque de La Chétardie auquel il doit tout en marquant à l'ambassadeur de France en Suède : « l'ignorance dans laquelle vous avez vécu sur ce qui s'est passé à Moscou n'étant pas de mon fait... Votre Excellence ne sera pas exposée à un pareil inconvénient avec moi », et à son collègue à la Porte : « M. de La Chétardie aurait dû accompagner ma lettre d'une des siennes ». Il récidive encore au cours d'une conversation avec Tcherkassky, au sujet de la médiation de la France : « j'ai dit plusieurs fois à Votre Excellence que ce qui s'était passé avec La Chétardie m'était étranger ». La « solidarité ministérielle » n'était décidément pas son point fort. Il est d'ailleurs piquant d'observer qu'Amelot avait percé ce défaut chez son envoyé et, au sujet de la correspondance qu'il a échangée sous un faux nom avec Nolken, il le réprimande vertement : « vous cherchiez à vous faire un mérite personnel des avis que vous faisiez passer en secret à la cour de Suède ; je n'aurais pu supposer que vous en garderiez le secret à M. de La Chétardie, surtout après la confiance intime qu'il vous avait témoignée tout au cours de son ambassade⁸² ».

D'Allion ne peut s'empêcher de donner un coup de patte à son prédécesseur (quand il sera parti, il ne redoutera rien tant que son retour) ; ainsi écrit-il à Amelot : « il y avait peut-être un peu de la faute de M. de La Chétardie si Lewenhaupt n'avait pas averti de l'intention où était la Russie de rompre l'armistice, et aussi de ne pas vous avoir fait part de ce que Bestoutcheff lui avait déclaré ». Il prétendra même que ce sont ces carences de l'ambassadeur qui l'ont conduit à le « court-circuiter » et à correspondre à son insu avec Nolken, sous le faux nom de Saint-Germain⁸³, tout en priant Amelot de n'en rien dire à La Chétardie (« faites en sorte que ma sincérité n'altère en rien les sentiments que La Chétardie et moi avons l'un pour l'autre »). On se retrouve un peu dans la situation de Rousseau vis-à-vis de Montaigne, encore que le philosophe-secrétaire ait parfois agi en conformité avec les désirs de son ambassadeur : « Trouvez bon qu'en remerciant ici M. Jean-Jacques Rousseau de la lettre en date du 20 décembre que j'ai reçue de lui, conformément à vos ordres, je vous en adresse deux pour Rome et Constantinople⁸⁴ ».

⁸¹ Corr. Polit. Suède 202 fol. 14v°, Lanmary à Amelot, 3 juillet 1742.

⁸² Corr. Polit. Russie 41 F° 244, Amelot à d'Allion, 1^{er} novembre 1742.

⁸³ Corr. Polit. Russie 41 fol.362, d'Allion à Amelot, 3 décembre 1742

⁸⁴ BNF Richelieu, *Nouvelles Acquisitions Françaises*, 14916, fol. 9v°, La Chétardie à Montaigne, 12 mars 1744.

Les Suédois ont encore livré deux batailles malheureuses avant de se replier dans Helsingfors, où ils sont bloqués par mer et par terre. Les généraux Lewenhaupt et Bodenbrock étant partis prendre les instructions de la diète à Stockholm (où ils seront jugés, condamnés à mort et décapités l'année suivante), c'est au général Bousquet que revient le déshonneur de signer, le 24 août 1742, la capitulation entre les mains du feld-maréchal Lacy. Au terme de celle-ci, l'armée suédoise doit s'embarquer sur les bâtiments qui sont dans le havre d'Helsingfors, ou en tout cas quitter le duché au plus vite et gagner la Suède, les civils et les troupes finnoises se voyant offrir le choix de rester ou de partir. Toute l'artillerie, le bagage et les magasins de provisions ou de fourrage sont remis à l'armée russe. Tout le duché de Finlande passe sous la domination de Sa Majesté Impériale de Toutes les Russies. D'Allion n'apprend cette convention que le 14 septembre. Le secours d'argent envoyé aux Suédois par la Porte par l'intermédiaire de Castellane a été trop tardif.

3. Victoires diplomatiques, militaires... et galantes (?)

Sur le terrain diplomatique, les choses s'enveniment aussi, puisque, malgré son inclination et sa reconnaissance pour la France, Élisabeth accepte de signer le traité d'alliance défensive anglo-russe, concocté naguère entre Finch et Ostermann, et repris par le tandem Wich-Bestoutcheff (alors que ce dernier avait opiné entre temps que «cette signature eût mérité à Ostermann de perdre dix têtes, s'il les avait eues»); ce traité, du 11 décembre 1742, prévoit que l'Angleterre soutiendra par des vaisseaux ou une somme de 500 000 roubles toute guerre qu'auraient les Russes, sauf contre les Turcs, en raison du commerce britannique dans le Levant; en échange, les Russes fourniraient des troupes à l'Angleterre, mais la tsarine veut imposer une clause symétrique, savoir que ces soldats ne serviraient pas contre la France, condition inacceptable pour Bestoutcheff, mais très bien admise par Tcherkassky⁸⁵. On ne sait pas si ces clauses regardent uniquement l'Angleterre ou si elles s'étendent à l'électeur de Hanovre. Toujours est-il que l'année 1742, qui avait commencé en Russie sous les auspices de la France, se termine par une alliance avec sa pire ennemie.

Parallèlement, sous l'instigation de Bestoutcheff, qui en faisait un préalable à une alliance avec la Russie, la Prusse signe avec l'Angleterre le 29 novembre le traité de Westminster, traité d'alliance défensive, mais qui exclut de son application les hostilités en cours, ce qui lui enlève toute valeur, Frédéric, à la grande déception de ses nouveaux amis, refusant de retourner ses armes contre ses anciens alliés. Il est curieux de constater que les

⁸⁵ **Annexe 35** Corr. Polit. Russie 41, fol. 381, Traité d'alliance défensive entre la Russie et le roi d'Angleterre, 11 décembre 1742.

correspondances entre Amelot, Lanmary et d'Allion sont remplies de fausses rumeurs auxquelles tous trois semblent ajouter foi (attaques de Tamas Koulikhan, renversement imminent de la tsarine, etc.), alors qu'ils ne veulent pas croire aux informations les plus confirmées, comme le traité d'alliance défensive anglo-russe (d'Allion disconvient encore de sa conclusion le 26 janvier !) et qu'ils se laissent « intoxiquer », par exemple par une attitude un peu plus conciliante de Cantemir à propos de laquelle Amelot se livre à bien des élucubrations (alors qu'elle provenait peut-être de la circulaire adressée aux ministres russes à l'étranger de modérer leurs discours anti-français). En ce qui concerne Tamas Koulikhan, les fantasmes les plus étonnants sont aussi répandus en France, puisque certains le décrivent comme un moine breton qui se serait enfui en Perse où il serait parvenu à la royauté, avant de lever des troupes innombrables dans le Mogolistan et de marcher sur Constantinople⁸⁶.

Les Anglais font étalage de cette victoire diplomatique dans toutes leurs légations et on verra sous peu George II s'en féliciter bruyamment devant son parlement, célébrant le triomphe de Wich sur ses adversaires français. Carteret se réjouit aussi avec éclat de ce succès diplomatique obtenu à l'insu de d'Allion, qui croit toujours à des rodomontades et à des « vanteries » et qui sera finalement renseigné... par Bussy.

La Chétardie, sur le départ, laisse son chiffre et 10 500 livres (c'est peu, si l'on se souvient que la seule pension de Lestocq en absorbe 15 000) à d'Allion. Dès le 13 juillet, ce dernier, muni de ses lettres de créance, de ses instructions et des conseils de son mentor, attend d'entrer en fonction, ce qui ne peut se faire qu'après l'audience de congé de La Chétardie. Il patientera jusqu'au 2 septembre, ce qui... l'impatientera quelque peu. La défection du roi de Prusse pose problème aux envoyés français en Russie, car ils faisaient auparavant transiter leurs dépêches par Berlin pour éviter les indiscretions des postes autrichiennes et cette voie n'est plus sûre (à supposer qu'elle l'eût été auparavant).

Ce n'est, de fait, que le 20 juillet qu'Élisabeth accepte de recevoir le marquis en audience privée ; elle lui dit regretter son départ, à quoi il répond qu'il en est de même pour lui, mais qu'il y a été contraint par les mauvais procédés des Bestoutcheff à son égard ; la souveraine veut bien abonder dans son sens, et il écrit qu'elle lui avait avoué mépriser les deux frères, le plus délétère étant toutefois Michel, sans lequel Alexis, « ce sot », serait comme « un corps sans âme », et La Chétardie engage la tsarine à éloigner l'aîné sitôt que possible (dans une ambassade, qui pourrait être celle de Dresde, et qui sera celle de Berlin). Wich a pu se procurer le dialogue de cette audience privée, et se réjouit d'y trouver la

⁸⁶ Marquis de Lordat, *Un page de Louis XV, lettres de Marie-Joseph de Lordat*, Paris, Plon-Nourrit, 1908, 2.

confession par notre ambassadeur de son échec complet⁸⁷. La Chétardie a fait aussi l'apologie de d'Allion, que son oncle, le marquis de Bonnac, alors ambassadeur de France à Constantinople, envoya en 1724 à Pierre 1^{er} pour régler les clauses de la paix déjà conclue à Constantinople le 24 juin sous la médiation de la France⁸⁸ (partage entre Russes et Turcs des territoires perses de la mer Caspienne) ; La Chétardie se répand en louanges sur ce prince et affirme reconnaître ses traits les plus glorieux chez sa fille. Le marquis prend aussi congé du chancelier Tcherkassky, qui se dit fâché de son départ, et du vice-chancelier Bestoutcheff, qui « l'accable de louanges ironiques⁸⁹ ».

Quant à d'Allion, il remercie Amelot et Fleury de son avancement, fait des offres de service à Maurice de Saxe et réclame la protection de Bernage, premier commis du bureau des fonds⁹⁰. C'est auprès du même Bernage que François Armand d'Usson, marquis de Bonnac, appuyé par le maréchal de Biron, son grand-père maternel, proposera ses services comme ambassadeur en Russie, afin d'y « coiffer » son parent d'Allion⁹¹. C'est toujours au même Bernage que La Chétardie adressera en quittant la Russie l'état de ses dépenses et de ses dettes, qui dépassent 30 000 livres à régler à Pâris de Montmartel afin que les fonds soient remis rapidement à son créancier. La plupart des ambassadeurs disent se ruiner par leurs fonctions, à quelques exceptions notables près, comme Castellane à La Porte, qui y augmenta considérablement sa fortune⁹².

La Chétardie constate avec surprise que la tsarine le recherche beaucoup plus depuis que son départ est confirmé ; son audience de congé est fixée au 12 août, et elle est l'occasion pour lui, tout en ramentevant à l'autocratrice de toutes les Russies la vive amitié que le Roi éprouve pour elle, de rappeler qu'en ce qui le concerne, les « circonstances qui lui ont permis d'éprouver les bontés [de Sa Majesté Russe] sont l'époque la plus flatteuse de sa vie » ; il affiche « un regret éternel des obstacles qui l'ont obligé à abrégé sa mission » (son discours avait été soumis à la censure préalable de Bestoutcheff), et il insiste sur le fait que la tsarine trouvera toujours le Roi disposé à contribuer au rétablissement de la tranquillité dans le Nord. La réponse lue, ou plutôt ânonnée, par Bestoutcheff, est plus laconique : « L'impératrice tâchera... d'entretenir la bonne correspondance qui subsiste entre les deux couronnes ».

⁸⁷ **Annexe 111** National archives, SP 91/32/151, Wich à Carteret, 2 août 1742. *He has not hitherto succeeded in any point of business.*

⁸⁸ Joseph von Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman, depuis son origine*, Istanbul, Isis, XIV, 126

⁸⁹ Robert Nisbet Bain, *The daughter of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1899, p. 86.

⁹⁰ Place qu'il occupa de 1725 à 1749. Jean-Pierre Samoyault, *Les bureaux du Secrétariat des Affaires Étrangères sous Louis XV*, Paris, Pedone, 1971, page 114.

⁹¹ Corr. Polit. Russie 41 fol.340, marquis de Bonnac à Bernage, 26 novembre 1742.

⁹² Comte de Saint-Priest, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie*, Paris, Ernest Leroux, 1877, 264.

Élisabeth a même demandé à l'ambassadeur de demeurer jusqu'à son jour de fête, qui tombe le 16 septembre, elle l'invite à la chasse au vol (avec des rapaces, buses, éperviers, faucons) et à la chasse au cerf, à des randonnées à cheval, à de petits soupers dans ses appartements privés, au cours desquels elle déblatère, encouragée sans réticence par son hôte, contre les Bestoutcheff, critiquant autant l'habit que la harangue d'Alexis, dans sa réponse au discours de congé du diplomate français.

C'est au décours de cette audience qu'eut lieu (peut-être) la communion la plus intime entre la princesse et l'ambassadeur. Élisabeth avait en effet, avant son avènement, fait le vœu de faire un certain pèlerinage à la Troïtsa, monastère de la Sainte-Trinité, éloigné de vingt lieues (quatre-vingts verstes) de Moscou. Elle souhaite partir le lendemain, début de carême, faire le trajet à pied, comme elle s'y était engagée, et se faire accompagner du marquis, (ce qui n'entraîne pas nécessairement dans sa résolution initiale). Pour l'occasion, elle fait reporter l'audience, prévue pour le lendemain 13 août, de d'Allion, qui s'en plaint amèrement à Amelot.

Dans de tels cas, la « marche à suivre », si nous pouvons nous exprimer ainsi, consistait à ce que la tsarine, accompagnée de sa suite, se livrât à cet exercice pédestre jusqu'à épuisement ; elle rentrait alors à Moscou à cheval ou en carrosse, et se faisait reconduire le lendemain au point où elle s'était arrêtée la veille, et ainsi de suite jusqu'à couvrir la totalité de la distance à parcourir ; ceci explique que les pèlerinages pouvaient durer fort longtemps, la tsarine avançant de dix à quinze verstes par jour.

C'est ce pèlerinage qui sembla avoir été l'occasion d'effusions particulièrement tendres que Mardefeld, bien informé par ses agents, a fait partager (épistolièrement) à son royal maître. Le jeune couple se mit en route après le coucher du soleil pour marcher, presque courir, dans la fraîcheur de la nuit ou sous la pluie. Ce rythme effréné se maintint durant sept lieues et se termina en plein champ, d'où ils furent ramenés dans l'ancienne capitale et repartirent le lendemain ; l'ambassadeur fut transporté, lors du voyage de retour, dans le carrosse de Pierre de Holstein, où se trouvaient aussi Brümmer et Gersdorff, envoyé de Saxe, que Wich considère (vraisemblablement à tort) comme si acquis à La Chétardie qu'il dit qu'il mérite d'être appelé son « aide de camp »⁹³. Les jours suivants, ils couchèrent sous la tente ou dans des auberges, et la présence de Lestocq et même de Razoumovski, discret et peu jaloux, n'entrava aucunement le déroulement de l'idylle supposée, où Élisabeth eut l'occasion de parler de sa dilection pour la France (et pour les Français).

⁹³ **Annexe 109** National London Archives, SP 91/32/49v^o, Wich to Carteret, 2 août 1742.

C'est au cours de cette « partie » que l'ambassadeur eut la douleur d'apprendre (par Brümmer) que sa mère, Madame de Monasterol, avait écrit à Élisabeth pour solliciter un secours, faisant d'une part de lui le fils d'une mendicante, et manquant de l'autre au respect dû à son Roi en demandant l'aumône à une princesse étrangère, bien qu'Élisabeth eût la délicatesse de dire qu'on ne répondait pas de ses parents, et que c'était un bonheur pour elle d'accorder une pension à la mère de son ami⁹⁴. Furieux, il écrivit à Amelot qu'il faisait appel à lui afin « d'employer une autorité supérieure pour faire rentrer [sa mère] dans les bornes que sa naissance lui prescrivait. »

Quand ils parvinrent au sanctuaire, où l'archimandrite les conduisit au tombeau de Saint-Serge, La Chétardie fut ébloui par les cinq églises ruisselantes d'or et de pierreries, un évangéliste estimé à cent mille écus, et des dépendances renfermant cent vingt mille âmes. Il s'étonna, admira, et fut heureux⁹⁵. Les pèlerins y demeurèrent quelques jours, la tsarine assistant à plusieurs offices divins et écoutant matines et laudes au tombeau de Saint-Serge. Cette abbaye extraordinaire a été décrite par des voyageurs occidentaux de la fin du siècle, et notamment William Coxe et Fortia de Piles, qui dépeint une « cour immense, parsemée d'églises et de chapelles, toutes de formes et de grandeurs différentes⁹⁶ ».

C'est la correspondance de Mardefeld qui donne de la consistance à cet épisode ; il écrit en effet à son maître⁹⁷ : « L'aimable Gaulois,... a de nouveau tenté sa chance et remporté d'emblée une place très prenable. On me le donne pour certain. Les apparences y sont. On observe de petits soins rendus sans cesse et une tendre satisfaction dans les yeux, que la reine de Cythère n'accorde qu'à ceux dont elle a agréé l'encens ». Il est toutefois permis de douter de cette liaison de la pieuse tsarine avec un non-orthodoxe dans un tel lieu saint.... Mais enfin elle a peut-être montré la voie à Catherine II, dont les vingt-et-un amants répertoriés étaient tous russes et orthodoxes, sauf Poniatowski. Cette version est en tout cas acceptée par Daria Olivier : « déroutante piété que celle d'Élisabeth qui la pousse à courir les monastères en compagnie d'un amant !... Dans le vaste et riche monastère, qui étale sous le ciel ses coupes d'or et d'argent, les moines attendent la souveraine pour la mener aux fastueux appartements toujours prêts à la recevoir. Elle y entraîne le Français, l'installe avec elle confortablement. Les dévotions attendront !⁹⁸... »

⁹⁴ **Annexe 81.** Corr. Polit. Russie 40 fol.391-397v°, La Chétardie à Amelot, 31 juillet/11 août 1742.

⁹⁵ Waliszewski, *La dernière des Romanov*, Paris, Plon-Nourrit, 1912, page 299.

⁹⁶ Alphonse Toussaint de Fortia de Piles, *Voyage de deux Français en Allemagne, Danemark, Suède, Russie et Pologne*, fait en 1790-1792, Paris, Desenne, 1796, tome IV, p. 12.

⁹⁷ Lettre du 20 août 1742, archives de Berlin, citée par Waliszewski.

⁹⁸ Daria Olivier, *Élisabeth de Russie*, Paris, Perrin, 1962, p. 199.

L'authenticité de la « liaison » entre Élisabeth et La Chétardie, qui a donné lieu à des commentaires multiples, est donc objet de controverses, et suspendue essentiellement aux racontars de l'envoyé prussien, peut-être plus soucieux de médisances susceptibles de complaire à son maître que de vérité historique ? Dans une première approche, on peine à imaginer la tsarine, ayant dans sa suite son probable, récent et aimé mari Razoumovski, choisir un monastère prestigieux pour y cacher ses amours clandestines avec un étranger catholique.

Cette attitude surprenante trouve toutefois son pendant dans les pèlerinages médiévaux des chevaliers français et de leurs belles dames, où de frivoles badinages amoureux coexistent avec un profond recueillement, et que l'historien néerlandais Huizinga a décrit en 1919 (*Herfsttij der middeleeuwen*, Crépuscule du Moyen-âge) : « cet impudent mélange de foi et de péché traduit plutôt une familiarité avec l'office divin qu'une véritable impiété ».

« L'aimable Gaulois » tenta de profiter de son avantage et, si le lecteur nous pardonne cette métaphore rugbystique, de « transformer son essai en but », mais, dès son retour, sa compagne se confit à nouveau dans la plus stricte dévotion et remit à plus tard les sujets politiques, alors que, selon l'ambassadeur, elle aurait laissé, lors de leurs différents transports, éclater « la haine et le ressentiment qu'elle conserve contre les Bestoutcheff ».

Amelot commentera sobrement le 23 septembre : « vous devez être flatté des marques d'attention qu'elle vous a données pendant le voyage ».

De retour à Moscou, tous les efforts du marquis pour aborder avec elle un sujet sérieux furent voués à l'échec ; elle trouvait les prétextes les plus futiles pour éluder tout entretien, alléguant tantôt le choix d'une étoffe, tantôt un jeu de cartes ; la femme avait cédé la place à l'autocrate, et lui faisait comprendre qu'il n'avait été que le héros d'une aventure éphémère. Le poids des réalités ramenait la souveraine vers son ministre lourd, méchant et corrompu, mais sur lequel elle savait pouvoir se décharger du fardeau des affaires, consciente qu'elle était de l'inconstance de sa réflexion. La Chétardie ne deviendrait pas un autre Biren.

Au retour du pèlerinage, d'Allion put enfin avoir son audience, précédée par des visites au chancelier et au vice-chancelier. Aux remarques ironiques du premier sur la participation du marquis à un voyage religieux, d'Allion répond qu'il s'est sûrement trouvé flatté de consacrer à la souveraine les derniers moments de son séjour en Russie, et reconnaît que la succession d'une « personne aussi en faveur » sera difficile. La conversation roulant ensuite sur la guerre, d'Allion répète à quel point la France souhaite voir se rétablir la paix, et Tcherkassky lui fait observer avec malice que les États de Suède avaient eu tort d'« écouter de

mauvais conseils ». Lors de l'audience particulière d'Élisabeth (les ministres plénipotentiaires ne prennent point en Russie d'audiences publiques du souverain), le dimanche 19 août, d'Allion, accompagné de La Chétardie, insiste sur l'inclination du Roi pour la tsarine, et rappelle aussi opportunément qu'il a eu jadis l'honneur de traiter avec son auguste père⁹⁹, de glorieuse mémoire ; ensuite, il remet la lettre de créance du Roi à la souveraine, qui la garde en mains ; la réponse, courte et très convenue (« l'impératrice est satisfaite des sentiments d'amitié témoignés par le Roi Très Chrétien et elle y correspondra avec une affection sincère ») est prononcée par Bestoutcheff en français. Le baisemain n'est pas pratiqué pendant l'audience, le ministre paraissant au nom du Roi, mais il aura lieu après celle-ci, dans la pièce voisine, quand il ne sera plus en fonction.

Après la souveraine, d'Allion doit encore rendre visite à Pierre de Holstein, sans cérémonie puisqu'il n'est encore que sur le pied d'un prince étranger¹⁰⁰, puis au prince de Hesse-Homburg, à son beau-père Troubetzkoy, et à plusieurs dignitaires, puis il fait notifier sa mission à tous les ministres étrangers et leur rend visite ou la reçoit d'eux en faisant, dans ce dernier cas, prendre les armes à sa garde. Amelot lui ordonne de donner tous ses soins à se rendre agréable ; en effet sa mission démarre sous de mauvais augures car les ministres russes sont prévenus contre lui, du fait des relations qu'il a entretenues avec Emin Mehmed pacha, dont il parlait la langue, ce qui ne leur a pas permis de connaître la teneur de leurs conversations, et ils lui en conservent une âpre rancœur. D'Allion proteste vigoureusement : « La Chétardie était détesté, un chacun, sans distinction de rang ni de nation, s'étant employé à le détruire dans l'esprit de la tsarine », mais, lui, se propose de faire écrire à Cantemir par les ministres russes une lettre attestant qu'il est très apprécié¹⁰¹ ! En revanche, dans la même lettre, il dit « ne pas répondre de la sincérité des épanchements de cœur de la tsarine avec son prédécesseur », tout en lui reconnaissant « un fond d'affection pour la France » !

Par ailleurs, conscient des dégâts occasionnés par sa propre lettre de janvier à Castellane, interceptée et transmise aux Russes, Amelot a le front de se démarquer de son ambassadeur à Constantinople, l'accusant d'avoir été trop loin, et il va jusqu'à nier toute participation de la France au traité défensif entre la Porte et la Suède, conclu pourtant sous les auspices de Villeneuve¹⁰². Il affirme également sans vergogne que le Roi « n'a jamais cessé d'exhorter les Suédois à la paix et même de s'unir étroitement avec la Russie ». Cette missive était peut-être destinée à être « ostensible », c'est-à-dire montrée sans inconvénient à

⁹⁹ Corr. Polit. Russie 40, fol. 429, discours de d'Allion lors de son audience du 19 août 1742.

¹⁰⁰ Il a un parti en Suède, mais Lagerkrantz a rapporté des impressions très négatives à son sujet.

¹⁰¹ Sirio, tome 100, lettre 139, d'Allion à Amelot, 24 septembre 1742.

¹⁰² Alfred Rambaud, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Russie*, VIII, 399.

Bestoutcheff, mais alors on s'étonne d'y lire que « la conduite de la tsarine dément les épanchements de cœur qu'elle a quelquefois avec M. de La Chétardie, ce qui provient de fausseté plutôt que de faiblesse ».

Ces « épanchements de cœur » trouvent cependant une confirmation dans la lettre que la tsarine écrit à Louis XV le 21 août¹⁰³ (surlendemain du retour de la Troïtsa) : « Votre Majesté connaît déjà mes sentiments à l'égard de M. de La Chétardie. Comme je me souviens des services qu'il m'a rendus, c'est pour lui en marquer en quelque sorte ma reconnaissance que je lui ai conféré mon premier ordre de Saint-André ». Cet ordre, créé par Pierre 1^{er} en 1698, et dont elle s'était revêtue elle-même au lendemain de son coup d'État, était le plus prestigieux de la hiérarchie russe. Elle dit espérer que cette consécration vaudra à son porteur « la grâce de Votre Majesté dans toutes les occasions qui pourront lui procurer quelque avantage », et ajoute qu'elle « verra avec une satisfaction particulière » les faveurs que le Roi pourra accorder à Son ministre, faveurs auxquelles elle répondra « avec empressement ». Le Roi voudra bien lui permettre de porter les ordres russes remis par la tsarine et par son neveu. La souveraine insiste en envoyant une lettre simultanée à Fleury : « je m'adresse en même temps à Votre Éminence, la priant d'utiliser la confiance que le Roi met toujours en vos conseils, pour appuyer ma recommandation et employer vos soins auprès de Sa Majesté en faveur dudit marquis de La Chétardie ; vous me ferez par là un sensible plaisir et j'embrasserai toutes les occasions de vous en marquer ma reconnaissance¹⁰⁴ ». Selon l'impétrant, la tsarine aurait déjà voulu le revêtir de ce cordon dès le lendemain de son avènement, mais il aurait refusé pour ne pas la soumettre aux mêmes critiques que celles qui avaient accablé Anna Leopoldovna lorsqu'elle avait commis la bévue de décorer Lynar¹⁰⁵.

Quels que fussent les services rendus, le *satisfecit* de l'obligée apparaît sans réserve. Comme l'écrira deux siècles plus tard l'abbé Lebellet : « toutes les ambitions et tous les espoirs paraissaient permis à cet ambassadeur comblé de présents dont la valeur était évaluée à un million ¹⁰⁶»

En France, le cardinal de Fleury, sentant sa santé se dégrader, envoie le maréchal de Noailles relever Coigny à la tête des armées¹⁰⁷, pour couvrir la Flandre dégarnie par le départ de Maillebois, et fait entrer au conseil, quoique sans portefeuilles, deux de ses

¹⁰³ Avant ledit pèlerinage, le 13 août, la tsarine avait écrit à Louis XV une lettre de recommandation moins exaltée, signalant avec plus de modération que « l'expérience et le zèle de M. de La Chétardie pour Votre service ont mérité notre approbation ».

¹⁰⁴ **Annexe 31.** Corr. Polit. Russie 40 fol. 434, Élisabeth au cardinal de Fleury, 21 août 1742.

¹⁰⁵ **Annexe 51** Corr. Polit. Russie supplément 6 fol. 216, La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742.

¹⁰⁶ Abbé E. Lebellet, *La Croix*, 14 décembre 1932.

¹⁰⁷ Simon Surreaux, *Les maréchaux de France des Lumières*, Paris, Kronos, 2013, p. 986. Cet envoi de Noailles en province sera l'occasion du début d'une longue correspondance entre Louis XV et lui, qui durera jusqu'à la mort du maréchal.

créatures, le cardinal de Tencin, archevêque d'Embrun puis primat des Gaules, qui partageait son animosité contre Belle-Isle, et le comte d'Argenson, qui avait fait ses premières armes à la direction de la Librairie, puis au grand conseil, et à l'intendance de Paris¹⁰⁸. Le premier sera déçu dans son espérance de succéder à son confrère en dignité ecclésiastique¹⁰⁹, et le second devra attendre quatre mois (la mort, le 7 janvier 1743, du marquis de Breteuil lui-même poussé naguère à son fauteuil par Madame de Vintimille) pour devenir ministre de la guerre. Ces promotions sont décrites sans empathie particulière par le marquis d'Argenson, grand partisan de la guerre à outrance contre l'Autriche :

le public est dans la dernière consternation ; le cardinal de Tencin et mon frère viennent d'être faits ministres d'État ; les voilà associés au cardinal et à la plupart de nos petits ministres qui n'ont suivi le système de Belle-Isle qu'avec une grande répugnance.... C'est avec grande douleur que j'ai reconnu mon frère, dès sa jeunesse, homme de cour avec toutes les dépendances de ce rôle : duplicité, feintise, mépris de la vertu et haine du bien public¹¹⁰.

Les mouvements n'affectaient pas que les cabinets ministériels ; la grande affaire du moment fut en novembre le remplacement dans la faveur du Roi et l'exil à Paris de Madame de Mailly, dont nous avons vu qu'elle protégeait La Chétardie, et qu'elle était l'âme du parti anti-Autrichien, par sa sœur cadette, Madame de la Tournelle, (guidée par Madame de Tencin, sœur du cardinal et par le duc de Richelieu), qui sera titrée l'année suivante duchesse de Châteauroux. L'opinion publique, bien qu'embryonnaire, commençait à bougonner contre la politique de patiente adaptation de Fleury, murmurant que c'était une absence de politique¹¹¹.

La guerre se poursuivait aussi en Italie, et les forces autrichiennes, libérées par le traité de Breslau de leurs luttes en Europe centrale, devenaient disponibles pour affronter les Espagnols ; de plus, au lendemain d'un tremblement de terre à Naples (18 août 1742), le commodore Martin, à la tête de treize vaisseaux anglais croisant dans la baie, lançait un ultimatum au roi Bourbon Charles VII (futur Charles III d'Espagne) qui y régnait ; s'il voulait éviter un bombardement naval de sa capitale déjà martyre, il devait rappeler les 10 000 hommes qu'il avait envoyés comme soutien à l'armée de son père Philippe V commandée par le duc de Montemar. Devant une telle intimidation dans un tel contexte, Charles ne put que s'incliner. Fort de cette réussite, Martin répéta la même manœuvre à Gênes pour dissuader la république de servir d'entrepôt aux vivres et munitions de l'armée de don Philippe de Parme, autre fils de Philippe V, bloqué aux environs d'Antibes ; il y connut le même succès.

¹⁰⁸ Yves Combeau, *Le comte d'Argenson, ministre de Louis XV*, Paris, École des Chartes, 1999, page 94.

¹⁰⁹ Qui pourtant lui avait écrit : « Votre Éminence ne sera pas surprise que je pense à l'avoir pour successeur ».

¹¹⁰ René-Louis, marquis d'Argenson, *Journal du règne de Louis XV*, Paris, 1862, Rathery, IV, 21, 27 août 1742.

¹¹¹ Arthur Wilson, *French foreign policy during the administration of the cardinal Fleury*, Londres, 1936, p. 345.

Montemar n'ayant pas accompli les coups d'éclat qu'espéraient de lui Philippe V et Élisabeth Farnèse, il fut remplacé par Jean-Thierry du Mont, comte de Gages, qui prit Bologne, mais ne put franchir le Panaro, qui le séparait de Modène et surtout de l'armée du maréchal Traun. Cette observation mutuelle, agrémentée de fausses marches, de feintes et de mouvements simulés dura neuf mois, sans succès jusqu'à ce que Gages reçoive du couple royal à Madrid un ultimatum d'avoir à combattre ou à se démettre de son commandement (c'est à peu près ce qui arrivera à Soubise quatorze ans plus tard à Rossbach). Une diversion sur la Toscane eût été tout à fait envisageable, mais la France s'y opposait pour des raisons politiques, craignant que François-Étienne, spolié de son duché, ne réitère ses prétentions sur la Lorraine, dont il n'avait point encore fait son deuil.

Le 8 février 1743, cependant, le comte de Gages guée le Panaro et fait face aux armées austro-sardes de Traun et de d'Aspromonte (ce dernier y perdra la vie). Il leur livre la bataille de Camposanto, qui fut intense, brève, sanglante, mais indécise et qui se termina par la retraite de Gages, repassant le Panaro. Un quart des vingt-quatre mille hommes engagés avaient été tués, blessés ou faits prisonniers, la proportion atteignant 30 % dans l'armée espagnole, qui alla panser ses blessures sur la côte adriatique (Rimini). Comme le dit Bussy, « il n'y a que Dieu qui y ait gagné un *Te deum* de chaque côté ».

4. La retraite de Prague

En Europe centrale, « c'était sur Prague que toute l'Europe avait les yeux. Presque tout y manquait, hors le courage »¹¹². Or, c'est de cette qualité que le maréchal de Belle-Isle va faire preuve, en même temps que de beaucoup de ruse et de circonspection, pour réaliser un des plus grands exploits de la guerre, la retraite de Prague. Le marquis de Valfons lui rend hommage en quelques pages fameuses : « Il faut rendre justice à M. de Belle-Isle ; l'armée française lui doit la défense de Prague et son salut. Des soins infatigables, une fermeté qui donnait de l'audace aux troupes, des dispositions toujours judicieuses et, ce qui fit notre plus grand bonheur, M. le maréchal de Broglie s'en rapporta à lui pendant le siège et le laissa agir avec moins d'opposition¹¹³ ». Ayant réussi à conserver le plus grand secret (quoique les Autrichiens l'eussent pressenti), et à maintenir une discipline exacte (interdiction par exemple aux soldats et officiers de vaguer hors de leur cohorte), il quitte la ville dans la nuit du 16 au 17 décembre 1742 avec 11 000 fantassins, 3 000 cavaliers, de l'artillerie, des bœufs, et des

¹¹² Voltaire, Histoire de la guerre de 1741, *Œuvres historiques*, Paris, Pléiade, 1957, p.1586.

¹¹³ Charles de Mathéi, marquis de Valfons, *Souvenirs*, Paris, Le Temps Retrouvé, 2003, page 86.

vivres, déjouant la vigilance (assez relâchée) du prince Lobkowitz. Il laisse sur place les malades et les estropiés sous les ordres de Chevert. Les directives que lui donne, à distance, le chevalier Folard, le « tacticien érudit » de 72 ans qui guidait aussi Maurice de Saxe, lui sont très utiles.¹¹⁴ Il put ainsi prendre 2 jours de marche d'avance sur des poursuivants qui le poursuivirent en vain, traversant la partie la plus dangereuse, car découverte, de son trajet, la plaine à l'ouest de Prague jusqu'à Rakonitz (Rakovnik) au pied des Fichtelgebirge dont Egra représentait le verrou. Il fallait auparavant cependant traverser l'Eger et grimper les défilés étroits et enneigés, en se frayant un chemin à la hache dans les forêts épaisses. Le crayon de Carmontelle croquera ses camarades soldats tandis que Vauvenargues laissera des pages terribles de cette traversée cruelle en plein solstice (journées très courtes), qui lui coûta des pieds gelés et à laquelle il ne survivra, aux trois quarts aveugle, que quelques années. L'armée arriva à Egra le 26 décembre, décimée par le froid, la faim et les maladies ; après un court repos, elle gagna Amberg, en Bavière. Mais elle était libre, et, mieux, Chevert obtint de faire sortir de Prague avec les honneurs de la guerre, les 4 000 hommes qui lui restaient, les tambours et drapeaux et même deux pièces de canon. Il avait menacé, dans le cas contraire, de faire sauter le Hradčany, (palais royal), de brûler la ville et de s'ensevelir sous ses ruines¹¹⁵ ; il gagna le Palatinat. Les mille cinq cents morts (dont Leuville) et les blessés étaient nombreux qui jonchaient la neige de Bohême, mais l'armée avait échappé à l'humiliation de la capitulation. Les troupes vont enfin prendre leurs quartiers d'hiver. D'ailleurs, Fleury, peu suspect d'admiration envers Belle-Isle, et qui n'avait plus qu'un mois à vivre, déclara, quand il sut que l'armée s'était échappée, « qu'on lui ôtait de la poitrine le poids de la colline de Montmartre ». Le marquis de Valfons, qui a participé à cette effroyable épreuve, lui fait écho, alors qu'il est question que les rescapés aillent combattre en Flandre (ce qui sera son cas) : « Tout paraîtra jeu à nos soldats après ce qu'ils ont souffert ».

C'est également au cours de ce mois de décembre 1742 que s'éteint à 81 ans l'électeur palatin Charles III Philippe de Neubourg ; n'ayant eu que des filles (cinq) de ses mariages successifs (trois), son électorat, ainsi que les duchés de Berg et Juliers (auxquels le roi de Prusse avait renoncé par son premier traité de Breslau, avec la France,) reviennent à Charles IV Théodore, de la branche de Palatinat-Sulzbach, qui n'a que 18 ans, mais qui vient d'épouser Élisabeth-Auguste, petite-fille de son prédécesseur. Pierre de Holstein, qui va renoncer (certes, sous forte pression et contre son inclination) à la couronne de Suède, envisage de faire valoir ses droits sur les duchés contestés (rappelons qu'il était le seul

¹¹⁴ Émile Léonard, *L'armée et ses problèmes au XVIIIe siècle*, Paris, Plon, 1958, p. 128.

¹¹⁵ Alix de Rohan-Chabot, *Le maréchal de Belle-Isle*, Paris, Perrin, 2005, p.144.

descendant mâle en ligne directe de Madeleine, l'une des quatre sœurs de Jean-Guillaume de Clèves, mariée à un comte des Deux-Ponts).

L'évacuation de Prague par les Français donne à Marie-Thérèse l'opportunité d'y ceindre la couronne de Bohême, avec un arrière-goût de rancœur contre les dignitaires coupables d'avoir « collaboré » avec les Franco-Bavarois, et qui seront d'ailleurs congédiés.¹¹⁶ Mais elle apprend le même jour (12 mai 1743) la victoire de son beau-frère Charles sur les Bavarois de Minuzzi à Braunau et son couronnement est retardé par un *Te Deum* chanté dans la cathédrale¹¹⁷.

5. Passation des pouvoirs entre La Chétardie et d'Allion

À Moscou, d'Allion a fait ses premières visites, accompagné de La Chétardie, et ils ont tous deux assisté au mariage de la cousine d'Élisabeth, Maria Simonova Hendrikova, avec Nicolas Tchoglokov, gentilhomme de la chambre, qui seront respectivement gouvernante et gouverneur (c'est à dire espions) de la future grande-duchesse Catherine et du futur grand-duc Pierre de Holstein. Pour le reste, d'Allion se propose de vivre « familièrement » avec les ministres russes, se démarquant ainsi de son prédécesseur, « auquel la route opposée a si mal réussi¹¹⁸ », et se flatte même de lever l'opposition de Bestoutcheff à la médiation du Roi et d'empêcher à tout le moins George II de se substituer à lui. Amelot, si en accord avec la façon de penser de La Chétardie, applaudit à cette nouvelle politique consistant à « ne pas suivre à l'égard des Bestoutcheff les principes qui ont dirigé son ambassadeur ». Toutefois, d'Allion non plus ne craint pas d'insérer dans ses dépêches des jugements caustiques sur la tsarine, « faible, ignorante du génie de ses sujets, ayant autant de passion pour ses plaisirs que de dégoût pour les affaires, etc. » ; certes, les envoyés britanniques écrivent des dépêches similaires, mais les guinées qu'ils déversent sur Bestoutcheff les protègent contre le risque d'interception.

Quant à La Chétardie, il a passé sa dernière décade à Petersbourg à tenter vainement de convertir l'avantage acquis lors de certaines joutes en victoire dans l'arène politique. Tous ses efforts pour obtenir la destitution de ses ennemis se heurtent à des esquives de la tsarine, qu'il attribue, probablement à tort, à sa « légèreté ». Il comptait, avec l'aide de ses amis Lestocq et Brümmer, exploiter une bourde commise par Bestoutcheff qui avait ourdi une intrigue avec Keyserling, son ambassadeur à Dresde, et « frapper le grand

¹¹⁶ Edward Crankshaw, *Maria-Theresa*, Londres, Longmans, 1969, p. 104.

¹¹⁷ Élisabeth Badinter, *Le pouvoir au féminin*, Paris, Flammarion, 2016, p. 141.

¹¹⁸ Sirio, tome 100, lettre 128, d'Allion à Amelot, 3 septembre 1742.

coup » dès le 20 août. Les dérobades successives d'Élisabeth l'ont obligé à différer son départ de cinq jours, sans succès. Celle-ci a successivement allégué l'attention qu'elle devait donner à de nouvelles étoffes, qu'elle venait de recevoir, puis à un divertissement musical italien, puis à un jeu de cartes, puis aux noces de sa cousine Maria Hendrikova, elles-mêmes décalées en raison du carême, ensuite sa mauvaise mémoire lui avait fait oublier le rendez-vous fixé au marquis, puis le service divin, puis sa fatigue... D'échappatoires en excuses artificieuses, de faux-fuyants en prétextes, elle a ainsi amusé et abusé le marquis du 20 au 28 août.

Quand enfin elle le reçut, toujours flanqué de Brümmer et de Lestocq, ce fut pour lui dire qu'elle était au courant de l'intrigue de Dresde, et que cela ne la bouleversait guère. Pour faire bonne mesure, La Chétardie, conscient que la vénalité des Bestoutcheff était un péché bien véniel aux yeux d'Élisabeth, appuya sur d'autres vices du chancelier et de son frère ; il rappela les menées faites contre elle par Michel Bestoutcheff à Stockholm (complot du baron de Guillenstierna¹¹⁹), mais inventa aussi un projet de Frédéric II d'envahir la Courlande et de rétablir Ivan VI, qui n'avait pas plus de preuves que de consistance, mais qui lui paraissait seul capable de fixer l'intérêt de son interlocutrice. Il insista sur les liens de parenté des monarques d'Angleterre, de Prusse et de Hongrie avec l'ex-tsar déchu, de la facilité que ces princes auraient à gouverner la Russie par le truchement de cet enfant, évoqua l'invitation faite à la maison de Wolfenbüttel, au même titre qu'à elle, d'accéder au traité de Breslau ; elle répondit qu'elle n'y adhérerait pas¹²⁰. La tsarine n'accorda que peu de crédit à ses discours et d'ailleurs l'influence française en Russie était déjà bien amoindrie, puisqu'elle n'avait pas été en mesure d'empêcher la signature du traité d'alliance défensive avec l'Angleterre.

La Chétardie supplia la tsarine, pour éviter un retour des Brunswick, de se hâter de nommer Pierre de Holstein son successeur. Elle acquiesça sur ce point, mais fit observer que cette cérémonie nécessitait la conversion préalable de Pierre à l'orthodoxie. En revanche, elle éluda sa suggestion maintes fois répétée de renvoyer les Bestoutcheff, et, tout en leur reconnaissant une pléthore de défauts, reporta cette décision difficile jusqu'à son retour à Petersbourg au prétexte que « Moscou est trop grande et on n'y peut démêler les sentiments des uns et des autres », mais, une fois sur les bords de la Neva, « elle agira conformément à ce que le zèle du marquis pour elle lui inspire ».

¹¹⁹ Corr. Polit. Suède 202, fol. 35v° : « les Bestoutcheff feront tous leurs efforts pour rétablir Ivan VI », Lanmary à Amelot, 13 juillet 1742.

¹²⁰ Mardefeld à Frédéric II, 24 décembre 1742 : « l'impératrice a promis à La Chétardie de ne pas garantir la Silésie », malgré les demandes contraires des envoyés autrichien Hohenholz et britannique Wich. (J.G. Droysen, op.cit. p. 132).

Au cours d'un dernier souper, et en présence de Lestocq, il eut encore avec la souveraine un échange à bâtons rompus, au cours duquel elle répéta le regret que lui causait son départ, tandis que lui fit valoir à quel point le Roi avait pris à cœur les intérêts de Pierre de Holstein pour faire intervenir efficacement Charles VII en sa faveur ; l'empereur en effet pouvait aider Pierre en prolongeant le terme marqué par les lois de l'empire pour l'investiture de son duché de Holstein. La Chétardie dit aussi souhaiter qu'Élisabeth ait la force d'âme, après son départ, de résister aux ennemis de la France, qui étaient aussi les siens. Pour lui démontrer l'ancienneté de l'amitié du Roi pour elle, il lui lut des extraits de son instruction du 1^{er} juillet 1739, dans laquelle il était écrit : « quand on se rappelle le peu de droit qu'avait la duchesse de Courlande [Anna Ivanovna] pour venir au trône de Russie [en 1730], y ayant encore la princesse Élisabeth et un fils de la duchesse de Holstein [Pierre], on a peine à penser que la mort de la tsarine régnante puisse n'être pas suivie de mouvements et de troubles » ; la tsarine actuelle parut frappée de la précision de cette prophétie. C'est au cours de cet entretien qu'elle voulut décorer La Chétardie de l'ordre de Saint-André ; tout en la remerciant, il dit avoir besoin, pour l'accepter, de l'assentiment du Roi son maître, d'où la lettre à celui-ci. Pierre de Holstein agit de même en lui offrant l'ordre de Sainte-Anne. Les amis de La Chétardie avaient fort à craindre en perdant son appui, si l'on en croit un ouvrage écrit au siècle suivant : « Le grand crédit de Lestocq, à qui ses fonctions de médecin donnaient à toute heure accès auprès de l'impératrice, fit ombre à Bestoutcheff, qui lui devait pourtant sa place, et il travailla sourdement à lui nuire. Le départ de M. de La Chétardie, qui quitta la Russie avec des présents évalués à un million de francs, porta le 1^{er} coup à Lestocq¹²¹ ».

Élisabeth lui offrit de surcroît une tabatière avec son portrait, qu'elle lui fera l'affront de réclamer dans d'autres circonstances, et une bague de prix « de la part de la princesse Élisabeth ». Elle poussa les attentions encore plus loin ; en prenant un congé définitif à deux heures du matin, il eut l'agréable surprise de trouver en bas de chez lui une voiture chargée de quatre-vingts bouteilles de Tokay. Nous disposons d'une lettre de Wich dans laquelle transparaît sa jalousie devant les faveurs accordées à son homologue français : « outre les douze mille roubles qui sont donnés de façon habituelle aux ambassadeurs, M. de La Chétardie a encore reçu l'ordre de Saint-André, avec le portrait serti de diamants de Sa Majesté russe, des fourrures, et elle lui a acheté ses meubles, vaisselle d'or et d'argent et équipages » ; au total, il évalue « modestement » à 150 000 roubles le « butin » de

¹²¹ Collectif sous la direction de Schneider, *La cour de Russie il y a cent ans*, Berlin, 1858, 97.

l'ambassadeur de France, estimant perfidement que « s'il n'a pas fait les affaires du roi son maître, il a en tout cas réussi les siennes à la perfection¹²² ».

On conçoit que des faveurs aussi publiques et aussi éclatantes aient excité la jalousie d'autres ambassadeurs étrangers ; ainsi, un historien allemand affirme-t-il « on n'a pas assez de mots pour décrire toutes les malédictions et tous les jurons dont fut accablé le marquis à Petersbourg¹²³ ».

L'ex-ambassadeur quitte Moscou le 2 septembre à cinq heures du matin et, lors de sa première escale chez le baron Strogonoff, accompagné de d'Allion, Lestocq, Vorontzoff et Peltzing, il fut encore étonné de voir un page dépêché par la tsarine pour lui souhaiter bon voyage et lui transmettre ce message roboratif : « Jamais on n'arrachera la France de mon cœur¹²⁴ ».

C'est dans cet environnement de félicité et sur ce nuage de béatitude que se termine la première ambassade du marquis de La Chétardie en Russie.

¹²² **Annexe 111** National Archives, London, Secret papers 91/32/151, Wich à Carteret, 23 août 1742.

¹²³ Ernst Hermann, *Geschichte des russischen Staates*, Hambourg, Serthes, 1866, V, p. 19.

¹²⁴ Daria Olivier, *Élisabeth de Russie*, Paris, Perrin, 1962, page 201.

Chapitre 7 — Retour du marquis et derniers mois de la politique de Fleury

A — Un voyage difficile

La première escale du diplomate se situa à Kline¹, à une vingtaine de verstes de Moscou, sur la route de Petersbourg ; c'est de là qu'il tracera ses épîtres à Bernage (pour se mettre en règle avec Pâris de Montmartel) et à Amelot. Sa deuxième lettre émane de Novgorod, au nord du lac Ilmen, d'où il écrit à Amelot le 11 septembre ; il dit avoir rencontré le baron de Neuhaus, envoyé extraordinaire de Charles VII auprès d'Élisabeth, et l'avoir initié aux arcanes de la cour de Russie, dont il lui a décrit les principaux dignitaires, civils, militaires et religieux, ceux qu'il est nécessaire de cultiver et les moyens de les apprivoiser, mais aussi leurs penchants et leurs défauts. En échange, Neuhaus lui apprend la dernière perfidie du roi de Prusse, qui se serait excusé de sa défection auprès de l'empereur en lui faisant dire par Seckendorff que les Français avaient cherché à le sacrifier avec son armée. Neuhaus manifeste les plus grandes craintes pour sa patrie bavaroise, mais La Chétardie le rassure en lui apprenant la marche de Maillebois vers la Bohême (qui participera en effet à la libération de cet électorat) et, surtout, l'arrivée de Maurice de Saxe qui a effectivement combattu les pandours de Trenck² à Amberg, au nord de Ratisbonne, et rejoint Maillebois, pour lequel il ne manifeste pas une grande admiration³, au camp de Schwandorf.⁴

Quant à Neuhaus, il devra patienter huit jours à Petersbourg avant de rencontrer Tcherkassky, et une autre semaine avant d'avoir une audience de la tsarine, et encore lui refusera-t-on ses lettres de créance au motif qu'elles ne contiennent pas le titre impérial (en outre « les autres titres d'Élisabeth y étaient très abrégés, pendant que ceux de l'empereur étaient mis tout au long⁵ ») ; cette exigence peut être interprétée comme une manœuvre pour empêcher toute correspondance de l'empereur avec la Russie ; on peut y voir la main de l'Angleterre, mais il est à signaler que cette puissance a reconnu Charles VII. D'ailleurs Frédéric lui « fera des représentations⁶ » pour qu'il accorde le titre d'impératrice ; à l'inverse,

¹ C'est là que, 150 ans plus tard exactement, Tchaïkovski composera le ballet « Casse-noisettes », sa dernière œuvre.

² Cousin du baron et mémorialiste Frédéric de Trenck, il mourut enfermé au Spielberg à Brunn (Brno) en 1749.

³ Il n'y a que Dieu qui sache où nous allons, notre général n'en sait probablement rien (lettre au comte de Brühl).

⁴ Jean-Pierre Bois, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, page 303.

⁵ Corr. Polit. Russie 41 fol. 146, déclaration à faire à M. de Neuhaus, octobre 1742.

⁶ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, 428, lettre 1202 à Mardefeld, 28 septembre 1743.

cette complaisance de Charles VII contrarie La Chétardie, car elle va, dit-il, «raidir la cour de Russie ».

Au vingt-troisième jour, La Chétardie n'est encore qu'à Riga, se plaignant des lenteurs du trajet ; il est passé par Petersbourg, Narva, Dorpat (Tartu) en contournant le lac Tchoud, puis a suivi le cours de la Gauja, connaissant les «retards de l'essieu⁷ » et les bris du brancard, qui lui gâchent le voyage, l'obligeant à changer de roues et à abandonner en route une partie de ses gens aux prises avec les maréchaux-ferrants et les charrons.

Au bout d'un mois, il souffle : il a enfin mis une frontière entre lui et la Russie, et se trouve en Prusse ducale à Memel (Klaipėda) ; il a de nouveau traversé Mitau (Jelgava), ayant emprunté les chemins détremés de la Courlande et dû faire «un tiers du trajet à pied, sans parvenir à éviter les bourbiers ». Il profite de son séjour pour donner à Amelot les dernières nouvelles de Russie et notamment la promotion de Roumiantsev, pressenti pour remplacer Lacy (maintenant que la guerre est terminée).

Pendant ce temps, Élisabeth ayant écrit à Fleury, comme nous l'avons vu, pour recommander très vivement l'ambassadeur qui vient de la quitter, le prélat lui répond sur un ton fort onctueux («On reconnaît en Votre Majesté la plupart des grandes et héroïques qualités de son auguste père, qui lui ont attiré l'amour de ses sujets») et promet de couvrir l'émissaire des grâces qui pourront convenir à la tsarine. Il est plaisant de constater que, trois ans plus tard, écrivant à d'Allion pour solliciter son admission à l'Académie de Petersbourg⁸, Voltaire, cherchant en même temps à réunir des matériaux pour son « Histoire de l'Empire de Russie sous Pierre le Grand », utilisera presque les mêmes mots :

Si la digne fille de l'empereur Pierre, qui a toutes les vertus de son père avec celles de son sexe, daignait entrer dans mes vues, et me faire communiquer quelques particularités intéressantes et glorieuses de la vie du feu empereur, elle m'aiderait à élever un monument à sa gloire dans une langue qu'on parle à présent dans presque toutes les cours de l'Europe.

Élisabeth écrit concomitamment à Louis XV, mais pour lui annoncer la rétrogression de Cantemir (ce qui chagrinerait infiniment ce dernier) du poste d'ambassadeur à celui de ministre plénipotentiaire, dans un souci de symétrie avec le statut de d'Allion. Ce recul hiérarchique s'accompagne d'une diminution de ses appointements, décidée par Bestoutcheff, à l'insu de sa souveraine, qui s'en dira fâchée⁹.

⁷ Alfred de Vigny, *Ouvres complètes*, Pléiade, La maison du Berger, v. 116, p. 122
Adieu, voyages lents, bruits lointains qu'on écoute,
Le rire du passant, les retards de l'essieu...

⁸ Son ami le marquis d'Argenson était alors secrétaire d'État aux Affaires Étrangères.

⁹ Sirio tome 100, lettre 215, d'Allion à Amelot, 19 février 1743, et S. Lemny, *Les Cantemir*, p. 229.

Ce ne sera pas le seul souci de Cantemir ; il va connaître un autre incident diplomatique, qui rappelle un peu celui du chanoine Allégier à Petersbourg. En effet, l'un de ses garçons d'office, un Italien du nom de Zanini, est responsable d'un grabuge au faubourg Saint-Germain ; armé d'un couteau de chasse, il s'est en effet livré à des fanfaronnades déplacées chez un particulier, nommé Maury, menaçant celui-ci de le hacher menu comme il ne manquerait pas de faire des troupes franco-bavaroises si on le mettait à la tête de dix mille hussards. Appelé par le particulier et par son neveu, le sergent du guet, Boulanger, est venu arrêter le perturbateur et l'a mis sous écrou au Grand Châtelet, en dépit de ses allégations d'immunité. Aussitôt, Cantemir proteste en invoquant le droit des gens qui ne permettait point de retenir un domestique d'ambassadeur après qu'il avait réclamé son maître et accuse le lieutenant criminel, en l'interrogeant, de violer ledit droit. Il réclame aussi auprès d'Amelot et de Fleury la punition du sergent Boulanger, du sieur Maury, voire du lieutenant criminel (subordonné au lieutenant de police¹⁰), menaçant d'en faire rapport à sa souveraine dès le lendemain.

Amelot est donc contraint d'en référer au lieutenant général de police Claude-Henry Feydeau de Marville, qui vient de remplacer son beau-père Hérault de Vaucresson dans cette charge, où il s'illustrera en plaçant sous la coupe de la police les fiacres et vinaigrettes à deux roues qui sillonnaient Paris. Il est contraint, non seulement de libérer le sieur Zanini, mais de donner à Cantemir, qui invoque l'exemple de La Chétardie deux ans auparavant, une réparation exemplaire et publique de l'insulte qui lui a été faite pare l'arrestation de son domestique (lequel sera cependant incessamment licencié). Il obtiendra donc que le sergent Boulanger et toute son escouade soient cassés et incarcérés, pour n'avoir pas ajouté foi aux allégations de Zanini sur son appartenance à la maison de l'ambassadeur, avant de demander leur grâce et leur liberté ; Feydeau de Marville ira présenter ses excuses à l'hôtel d'Auvergne. Amelot informe d'Allion de cet incident, en espérant que Cantemir se sera loué auprès de sa maîtresse de l'attention qu'on lui a marquée. Cette humiliation du lieutenant de police est remarquable, car celui-ci a des attributions considérables, « assurant le repos du public, purgeant la ville de toutes causes de désordres, et procurant l'abondance ¹¹ » !

Dès le 8 octobre, Amelot est informé par Cantemir (ce qui signifie qu'Élisabeth a dû alerter celui-ci au lendemain du départ du marquis) qu'elle souhaite le retour auprès d'elle de ce dernier ; comme l'écrit le pince-sans-rire secrétaire d'État en transmettant la nouvelle à l'intéressé, « il eût été à désirer que ses ministres aient pensé de même » ; peut-être

¹⁰ Suzanne Pilorget, *Claude-Henri Feydeau de Marville*, Paris, Pedone, 1978, page 80.

¹¹ M. Privat et M-F Limon, *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, sld L. Bély, Paris, PUF, 2003, p. 739.

n'avaient-ils pas les mêmes motivations ? Quant au Roi, dans sa signalée b n volence, il laisse   la discr tion de Son ambassadeur le choix de reprendre ou non ses fonctions, mais il remercie « Madame sa s ur », la tsarine, des « t moignages de satisfaction qu'elle a donn s de sa conduite, laquelle a si parfaitement rempli Ses intentions¹² ».

La Ch tardie est arriv    K nigsberg, d'o  il  crit   Amelot le 12 octobre. Nonobstant sa difficult    trouver la quantit  de chevaux qui lui est n cessaire pour atteler ses voitures, il commence   s'inqui ter de la teneur de l'entretien  ventuel qu'il aura avec Fr d ric II, apparemment fort exalt  contre lui.

Le 22, il est   Stargard, en Pom ranie (cette ville actuellement polonaise,   l'est de Szczecin, n'a pas chang  de nom), d'o  il remercie le Roi (et ses ministres) de la permission qui lui a  t  accord e de porter les d corations russes qui lui ont  t  conf r es. Le 27 octobre (apr s huit semaines de p riple), c'est de Berlin qu'il  crit    lisabeth et   Pierre de Holstein pour leur signifier que le Roi l'autorise   porter les cordons desdits ordres, savoir respectivement Sainte-Anne et Saint-Andr . Il y a rencontr  Valori et surtout Podewils auquel il a expliqu  que l'id e, qui avait tant irrit  Fr d ric II, de d dommager les Su dois au moyen de la Pom ranie prussienne  manait du seul Bestoutcheff et que lui, La Ch tardie, ne l'avait jamais cautionn e. Pour le prouver (il se m fie des rapports incomplets ou inexacts qu'a pu donner Mardefeld), il lit au ministre prussien les d p ches qu'il a adress es   Amelot et qui l'innocentent.

Fr d ric l'invite   Charlottenburg, mais, malgr  les rappels par l'ambassadeur du bon vieux temps (« mon tendre et respectueux attachement pour le prince royal de Prusse est garant de ma joie de vous voir sur le tr ne, couronn  de lauriers »), l'ambiance est glaciale, le roi parlant peu et ne posant que des questions g n rales sur la Russie. Par ailleurs, le marquis d cline la proposition qui lui a  t  faite de repartir pour Petersbourg, arguant que, dans l' tat actuel des choses, « son retour y serait inutile au service du Roi », et qu'il a d'ailleurs des affaires personnelles   r gler dans ses domaines. Il sugg re de feindre que la lettre ne lui est parvenue qu'  Francfort, trop tard pour faire demi-tour et reprendre aussit t un voyage aussi  prouvant. Il  crira   Lestocq, pour qu'il le transmette en haut lieu, que les circonstances ne sont pas encore r unies pour lui permettre de reprendre son poste, mais qu'il esp re que cette perspective h tera la chute des deux fr res, ses ennemis. Lestocq lui r pond que l' ventualit  de voir revenir La Ch tardie a paru consterner Bestoutcheff.  lisabeth ayant demand    d'Allion comment La Ch tardie avait  t  accueilli   Berlin, il insiste sur la fourberie de « l'Anti-Machiavel » et postule que, pour r futer le th oricien florentin, il fallait avoir « suc 

¹² Corr. Polit. Russie 41 fol. 176, Louis XV    lisabeth, 18 octobre 1742.

ses maximes ». Il faut en effet se remémorer qu'en 1739, rédigeant son ouvrage, le jeune prince royal Frédéric de Prusse n'avait pas eu de mots assez durs pour critiquer le philosophe qui avait dédié son ouvrage à Laurent de Médicis en recommandant à ce dernier d'opprimer ses sujets sans ménagements, de se défaire de ses rivaux sans pitié, d'utiliser le mensonge, la démagogie et la tromperie comme instruments de pouvoir devant servir la raison d'État. Le prince Frédéric avait condamné ces maximes par cette sentence définitive : « Machiavel a implanté la corruption dans la vie publique et entrepris de détruire les principes de la saine moralité ; depuis toujours, j'ai regardé son 'Prince' comme un des plus dangereux ouvrages qui aient jamais été diffusés ». Or, en 1748, le même prince, auteur de ce discours parénétiq ue, mais devenu roi de Prusse, nous donne, dans son *Discours sur la guerre*, au chapitre « Les talents du commandant », des axiomes bien différents : « L'art de dissimuler ses pensées, ou l'art de feindre, est absolument indispensable à celui qui a de grandes affaires à conduire. C'est pourquoi un chef d'armée doit être comme un acteur, et se composer les mines que lui prescrit le rôle qu'il a à jouer. Il se doit de mépriser publiquement son ennemi et de le respecter en secret¹³ ». Comme le théoriser a Bielfeld, grand ami de Voltaire et son parrain en franc-maçonnerie, « la justice, l'équité, la modération ne comptent pas ; tout se réduit à la puissance¹⁴ ».

Le 3 novembre, toujours à Berlin (une fluxion oculaire, qui sera traitée à Paris par le docteur Gendron, et des soucis de sellerie retardent la reprise de sa marche), La Chétardie, après avoir remercié son ministre pour ses passeports et le remboursement de ses frais, écrit qu'il a toujours à souffrir de la mauvaise humeur du roi de Prusse, qui a fait mine de l'ignorer et l'a laissé à l'écart lors d'une parade militaire. L'ambassadeur se montre fort critique à son endroit (pointant son avarice, son ingratitude envers ceux qui se sont sacrifiés pour lui, son mépris pour l'humanité¹⁵). En revanche, la reine mère Sophie Dorothée s'est montrée très aimable et a insisté pour qu'il reste jusqu'au 8 novembre (date anniversaire de la reine Élisabeth-Christine de Prusse). Le roi lui a donné une lettre à l'intention du cardinal Fleury, dans laquelle il feint d'oublier ses griefs : « Les soins que vous prenez pour me désabuser sur les soupçons que j'ai eus de la conduite du marquis de La Chétardie doivent me suffire. Voyant la volonté qu'a le roi de France de cultiver les liens d'amitié qui subsistent entre nous,

¹³ Lev Kopelew, *Russen und Russland aus deutscher Sicht, 18. Jahrhundert*, Munich, 1987, p. 277.

¹⁴ Jacob Friedrich von Bielfeld, *Lettres familières et autres*, Lahaye, Pierre Gosse, 1763.

¹⁵ Corr. Polit. Russie 41 fol. 247, La Chétardie à Amelot, 3 novembre 1742.

je n'entre point dans l'examen de ce qui a pu se négocier à Petersbourg¹⁶ ou se débiter à Rome¹⁷ ».

Il prend congé des deux reines et, le 13 novembre, à l'intérieur d'une berline toute neuve, dont les brancards doivent d'autant plus empêcher la caisse de verser¹⁸ que les chemins seront désormais meilleurs, il quitte Berlin sans regrets.

Le 18 novembre, il est à Dresde, mais la cour n'y est point, le roi Auguste III résidant dans son château baroque d'Hubertsbourg (dont la construction s'est achevée depuis moins de vingt ans) ; La Chétardie rencontre dans la capitale saxonne son ami de dix ans, que nous avons vu prendre Iglau en Moravie, le général Rutowski, demi-frère du roi de Pologne¹⁹ (et qui se prénomme comme lui Frédéric-Auguste), de Maurice de Saxe (et de très nombreux autres bâtards d'Auguste II). Lestocq, avec lequel La Chétardie entretient une correspondance suivie²⁰, lui apprend qu'il a été pressenti pour entrer dans le collège secret après la mort de Tcherkassky, mais qu'il préfère « rester derrière la tapisserie », s'estimant plus utile en conseiller de l'ombre.

C'est depuis Francfort sur le Main qu'il écrit à Lestocq le 5 décembre, feignant, comme annoncé, de n'avoir reçu qu'en Hesse l'avis (qu'il a prétendument manqué à Königsberg) portant que la tsarine le réclamait à Petersbourg. Le Roi l'y autorise afin de « cimenter l'union entre les deux cours ». Mais « il se trouve si près de sa patrie qu'il espère que la tsarine comprendra qu'il aille y régler ses affaires ». Il met toutefois comme condition le renvoi préalable (et promis) des Bestoutcheff, car, sinon, « ses bontés ne le mettraient peut-être pas à l'abri des désagréments qu'il a essuyés et qui l'ont contraint de demander son rappel ». Si elle se défait d'eux, il se hâterait vers elle sans considérer les conditions financières ni climatiques. Dans le cas contraire, « il ne pourra que regretter de ne pouvoir lui donner de plus près des preuves de son attachement ». Il prie Lestocq de transmettre cette sorte d'ultimatum à sa maîtresse.

Il écrit de la même ville le 9 décembre à Amelot, pour lui faire savoir qu'il a rencontré dans la ville le comte de Montijo, ambassadeur d'Espagne, et surtout qu'il a obtenu une audience de Charles VII, qui lui a fait meilleure figure que Frédéric II, et dont il a également rencontré la femme, Marie-Amélie d'Autriche, le fils et les filles. Francfort était

¹⁶ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, Dunker, 1879, II, lettre 1001, page 282, 28 octobre 1742.

¹⁷ Trois mois plus tôt, il aurait été averti par le conseiller Cataneo d'une intrigue de Fleury auprès de Benoît XIV pour le dépouiller, à la paix, de la Silésie, intrigue inspirée par un « horrible catholicisme ». *ibid.* page 250, n. 1, 27 juillet 1742.

¹⁸ En cas de rupture des courroies de suspension de la caisse, dites soupentes.

¹⁹ Sa mère, Maria Anna von Spiegel, était d'origine turque.

²⁰ Lestocq, pour l'encourager à revenir, lui écrit : « vous êtes le Messie, et moi et vos autres amis, les juifs ».

une ville impériale (comme Augsbourg²¹) et, à ce titre, l'empereur qui y résidait jouissait de l'immunité et ne pouvait y être capturé, comme il l'eût été s'il fût demeuré à Munich.

Mais la fatigue du voyage et les frimas de la saison ont occasionné à l'ambassadeur ce qu'on peut étiqueter comme une mauvaise grippe, avec fièvre, toux, dyspnée et frissons, dont le pronostic l'inquiète suffisamment pour confier à son secrétaire Valdancourt les papiers du Roi qu'il doit remettre au ministre. De plus, il vient de recevoir la confirmation de l'acceptation par les ministres russes de l'accession d'Élisabeth au traité de Breslau²², qui le bouleverse, car elle démontre l'inanité de ses efforts. À la vérité, l'accession d'Élisabeth traînera encore un an, mais ce retard ne devra rien aux efforts des Français, il sera le fait, d'une part, des manœuvres dilatoires de Wich, qui, sur les instructions de Hyndford et de Carteret, pense que ce délai permettra de rendre Frédéric plus malléable²³ et, d'autre part, du pacifisme de la tsarine ; d'Allion écrira (le 12 mars 1743) : « La souveraine n'aspire qu'à la volupté et la nation à la tranquillité ». Encore La Chétardie ne connaît-il pas la teneur du pacte d'alliance défensive avec la Grande-Bretagne, où il s'était flatté à tort, tout comme d'Allion, de voir le cas d'une guerre de l'Angleterre contre la France excepté des clauses du traité²⁴. Il attribue, et il a probablement raison, l'accession d'Élisabeth au traité de Breslau à la crainte qu'elle et le roi de Prusse s'inspirent mutuellement (« deux poltrons qui ont peur l'un de l'autre ») : ce ne sont pas, dit-il, les cours de Vienne et de Londres qui ont influé sur cet événement, entièrement dû à cette réciproque appréhension..

Sa santé ne s'améliorant que fort lentement, il ne peut quitter Francfort avant la fin de l'année, et sa détresse morale en apprenant les derniers développements politiques en Russie ajoute à ses désordres physiques.

B –Mort du cardinal Fleury

Amelot, lui aussi accablé par les nouvelles en provenance de Moscou, ne peut que répéter à son envoyé de faire sonner aux oreilles de la tsarine la nouvelle preuve d'amitié que lui a donnée le Roi en mobilisant ses amis en Suède au profit de la candidature au trône de son neveu Pierre de Holstein (combattu au contraire par les Anglais) avant de savoir qu'elle le

²¹ Des officiers autrichiens festoyant dans la maison voisine de celle de Charles VII, le laissèrent en repos (juin 1743).

²² Corr. Polit. Russie 43, fol.310, Acte d'accession du 1^{er} novembre 1743, signé de Bestoutcheff, Brevern et Wich

²³ Richard Lodge, Russia, Prussia ad Great Britain, *The English historical review*, 1930, 45, 180, 582. D'Allion écrit à Amelot : «Wich déclame que la Russie n'a pas de plus grand ennemi que Frédéric II » Sirio, tome 100, lettre 222, 19 mars 1743.

²⁴ **Annexe 99** Sirio tome 100, lettre 202, d'Allion à Amelot, samedi 19 janvier 1743.

destinait à régner en Russie ; il doit aussi se plaindre de ce que les engagements qu'elle a pris envers les ennemis du Roi contredisent ceux qu'elle avait maintes fois professés de ne rien entreprendre contre la France. Les instructions qu'il donne à l'ex-ambassadeur ne sont qu'un douloureux constat d'impuissance.

Il doit alarmer Élisabeth sur le risque qu'elle prend en fortifiant des potentats tous apparentés à Ivan VI et qui ont un intérêt à remettre cet enfant sur le trône. L'invitation à l'adhésion au traité faite à la maison de Wolfenbüttel, est également brandie comme une menace ; en effet, cette maison est représentée par le duc Charles 1^{er} de Brunswick-Wolfenbüttel, père de celui qui sera le fameux « prince héréditaire » tant loué par Frédéric II pour ses exploits pendant la guerre de Sept Ans (notamment à Hastenbeck et à Minden), mais surtout deux fois²⁵ beau-frère du roi de Prusse, frère aîné d'Antoine-Ulrich et en conséquence oncle du tsar déchu. Amelot présume que c'est parce que la tsarine a été privée des conseils de La Chétardie, « seul capable²⁶ de l'éclairer sur les fausses démarches où ses ministres cherchent à l'entraîner » et livrée à elle-même qu'elle « a senti les périls dont elle était menacée » et fait demander au Roi par le canal de Cantemir le retour auprès d'elle de son sigisbée. L'intéressé a cependant jugé sa présence inutile tant qu'elle serait contrebalancée par les mauvais avis des Bestoutcheff et l'a fait savoir à Élisabeth par sa correspondance secrète avec Lestocq. Son rôle épistolaire est encore compliqué, car, tout en luttant griffes et ongles contre l'adhésion de la tsarine au traité de Breslau, en essayant d'en différer la date ou d'y ajouter des conditions, il lui faut ne pas blesser Frédéric II, signataire dudit traité qui consolide son acquisition de la Silésie, et donc éviter de parler de cette province. L'idéal, selon Amelot, serait d'obtenir que Sa Majesté de toutes les Russies se bornât à une prise de position très générale disant qu'elle est disposée à concourir à la paix de l'Allemagne.

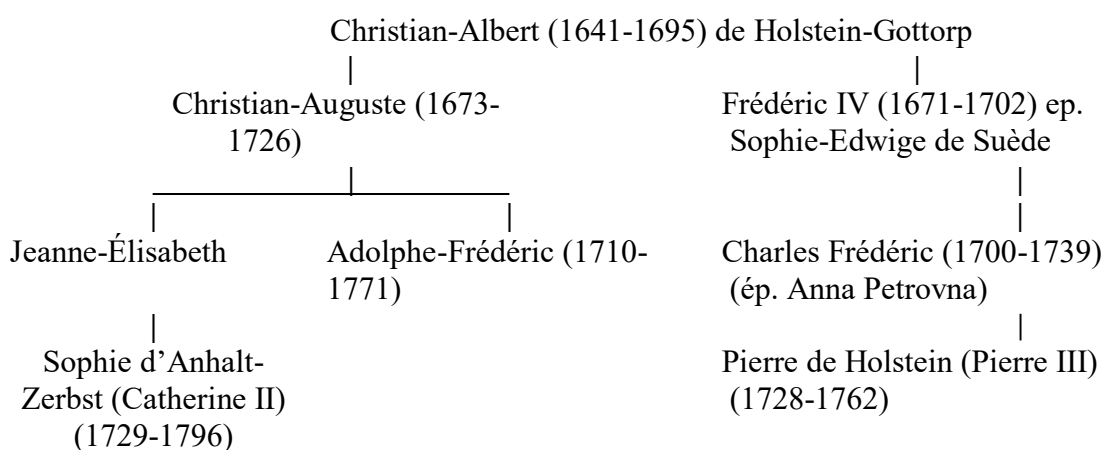
« Après l'avoir fait lanterner longtemps²⁷ », Cantemir a fait en février 1743 des ouvertures à Amelot pour tenter de déterminer la France à soutenir, en symbiose avec la Russie (mais « Élisabeth ne s'en mêlerait pas pour ne pas entraver la liberté de la nation suédoise ») la candidature alternative d'Adolphe Frédéric, évêque d'Eutin, comme elle avait soutenu celle de son cousin Pierre (l'arrière-grand-père de Pierre, Christian Albert de Holstein-Gottorp, était le grand-père d'Adolphe-Frédéric, cf. arbre généalogique). Amelot n'y est pas opposé (son soutien à Christian IV des Deux-Ponts est très chancelant), surtout si cette nomination est assortie de la restitution de la Finlande et de la paix, et que l'heureux élu n'épouse pas une princesse d'Angleterre (non plus d'ailleurs qu'une de Mesdames de France),

²⁵ Sa sœur Élisabeth Christine a épousé Frédéric II, et lui a épousé Philippine Charlotte, sœur du roi de Prusse.

²⁶ Ce qui renseigne sur l'estime dans laquelle Amelot tenait d'Allion.

²⁷ Sirio tome 100, lettre 216, Amelot à d'Allion, 24 février 1743.

et il fait connaître sa position à Lanmary et à d'Allion, ce dernier la transmettant à la tsarine. C'est en janvier qu'Amelot, après avoir rencontré La Chétardie, évoque pour la première fois la délimitation de la portion de Finlande restituée à la Suède au niveau de la rivière Kymi (Kemijoki), la partie méridionale de la Carélie suédoise (avec le fort d'Olofsborg et les villes de Wilmanstrand et de Fredericksham) venant grossir les domaines déjà conquis en 1721.²⁸ Ces amputations rendaient toutefois la Finlande encore plus difficile à défendre qu'auparavant, et encore, au prix d'une humiliante dépendance vis-à-vis de l'ennemi de toujours.



La Chétardie, ayant dû s'attarder presque un mois à Francfort, traverse le Palatinat et le margraviat de Bade-Durlach puis entre en France par Strasbourg. C'est de là qu'il écrit à Belle-Isle²⁹ pour le féliciter de son heureuse (sic) arrivée à Egra, pour le rassurer sur l'absence de secours russes à espérer par Marie-Thérèse³⁰, et pour le remercier de ses attentions pour le régiment de Tournaisis (qui, uni à ceux de Beauce et de Berry, va former la brigade du Roi). Son chemin étant ponctué de rencontres avec des têtes couronnées (Frédéric II à Berlin, Charles VII à Francfort), il fait halte à Lunéville pour saluer son ancien ami Stanislas Leszczyński, duc de Lorraine et roi élu de Pologne, chez lequel il passe quelques jours en janvier, et dont il rencontre la « garde féminine », savoir la marquise de Boufflers, les comtesses de Choiseul et de Graffigny. Mais il lui faut s'arracher à ce trio de charme et prendre la route de Paris. Le cardinal l'y attend, qui lui écrit, dans une de ses dernières lettres (11 janvier 1743), après des considérations sur les forces des armées d'Allemagne dont les

²⁸ Corr. Polit. Suède 204 fol. 58, Amelot à Lanmary, 21 janvier 1743....

²⁹ Service historique de la Défense A1 3006, Allemagne, lettre 27, La Chétardie à Belle-Isle, 3 janvier 1743.

³⁰ Encore le 9 avril 1743, d'Allion expliquera à Amelot que pas un soldat ne sortira de Russie (Sirio, 100, lettre 228).

effectifs et la situation l'obsèdent, « qu'il l'attendra lundi prochain 14 à Paris avant que d'aller à Issy³¹ » pour lui parler de la situation en Suède (le cardinal s'intéresse beaucoup à l'élection du prince successeur et s'inquiète fort du possible mariage du candidat Adolphe-Frédéric avec une princesse d'Angleterre), et en Russie (discordance des informations officielles avec les dépêches de d'Allion, tant sur l'accession de la tsarine au traité de Breslau que sur le traité d'alliance défensive avec la Grande-Bretagne).

Le 11 janvier, le marquis est à Braine (entre Reims et Soissons), retardé par le manque de chevaux disponibles dans les relais, ceux-ci ayant été donnés à de nobles personnages qui l'ont précédé, et cette déconvenue remet en question son rendez-vous à l'hôtel de Luynes avec le cardinal.

Sa rencontre avec le prélat, qui avait été préparée, eut lieu *in extremis* en présence d'Amelot³², probablement après les adieux de la famille royale, le Roi, la Reine et le Dauphin s'étant tous rendus à Issy. Ce fut à coup sûr un des derniers actes politiques du cardinal Fleury, qui mourut le 29 janvier³³, quelques jours après son ministre de la guerre, Breteuil, aussitôt remplacé par le comte d'Argenson. Amelot avait écrit à son envoyé à Copenhague, le 28 janvier : « M. le cardinal est toujours dans la même faiblesse et ne nous laisse guère d'espérance³⁴ ». Pour une fois, il avait vu juste. La mort de Fleury laissait la France « enlisée dans une guerre continentale, aussi déraisonnable dans son objet que ruineuse dans ses conséquences³⁵ ». Le Roi, très affligé par cette perte, a déclaré ne point vouloir lui donner de successeur, mais souhaiter conserver les mêmes ministres dans son conseil. Avec le cardinal, le dernier des grands hommes d'État qui avaient dirigé l'Europe depuis au moins vingt ans quittait la scène³⁶; Philippe-Louis de Zinzendorf, ministre de Joseph 1^{er} puis de Charles VI, était mort l'année précédente, Walpole venait de perdre la majorité au Parlement et donc de quitter le pouvoir en Angleterre au profit de Carteret, et Ostermann, qui était en place depuis le règne de Pierre 1^{er} en Russie, avait été déposé par une révolution.

En ce qui concerne La Chétardie, il avait achevé sa première mission.

³¹ Corr. Polit. Russie 42 fol. 8-11 v°, Fleury à La Chétardie, Paris, hôtel de Luynes, 11 janvier 1743.

³² Jean-Christian Petitfils, *Louis XV*, Paris, Perrin, 2014, 314.

³³ Plus pauvre que Mazarin, il n'aurait laissé que 80000 francs, Flassan, *Histoire de la diplomatie*, VI, IV, 166.

³⁴ Corr. Polit. Danemark, 115 fol.283v°, Amelot à Lemaire, 28 janvier 1743.

³⁵ Pierre Gaxotte, *Le siècle de Louis XV*, Paris, Fayard, page 138

³⁶ Reinhold Koser, *König Friedrich der Grosse*, Gotta'sche Buchhandlung, Stuttgart, 1901, I, 194.

TROISIEME PARTIE

L'INTERMÈDE

Chapitre 8 — Guerre et pourparlers jusqu'à l'affaire Botta

A – Les premiers échecs de D'Allion et la désignation de Pierre de Holstein comme successeur au trône de toutes les Russies

1. Manœuvres de d'Allion

Amelot continue de presser d'Allion de ménager Mardefeld, dans la crainte que son maître, qui est passé si facilement de l'alliance à la neutralité, ne troque celle-ci contre une hostilité envers la France. De fait, Frédéric résiste aux avances faites par lord Stair à Otto Podewils, envoyé du roi de Prusse à La Haye et cousin d'Heinrich Podewils, son ministre des Affaires étrangères¹. Amelot jubile (« Nous apprenons l'éloignement que le roi de Prusse marque pour les inspirations des Anglais² »). Il rappelle néanmoins à d'Allion qu'il n'y a aucune espérance à prendre de quelque liaison avec la Russie, et que tout son rôle consiste à l'empêcher de s'allier à nos ennemis et à fortifier la crainte qu'elle inspire aux Prussiens. D'Allion, de son côté, ne désespère pas de réintroduire la France dans le processus de la médiation, maintenant que son prédécesseur et mentor, qui y représentait, selon ses dires, le plus grand obstacle, est parti ; par ailleurs, il insiste sur la véritable provocation que représente vis-à-vis d'Élisabeth l'invitation faite à la maison de Wolfenbüttel d'accéder au traité de Breslau. Il cherche un moyen, qu'il va bientôt croire trouver, pour reprendre avec Alexis Bestoutcheff et sa femme Anna, née Böttiger (créditée par Trenck d'être la véritable détentrice du pouvoir), un « ton de confiance » propre à tout le moins à les empêcher de nuire (« je n'espère pas les convertir, mais les amadouer »). En bref, toute sa stratégie consiste à corrompre toute la famille, qui, dit-il, le « reçoit à bras ouverts », et même le fils André, dont les rapports avec son père seront pourtant bientôt houleux (« je fais des présents à Madame Bestoutcheff et à ses deux fils, qui ont près de vingt-cinq ans »). Il « entreprend » aussi le frère, Michel Bestoutcheff, l'assure de l'estime où le tiendrait le cardinal Fleury, et « bien que les choses eussent été trop gâtées » (par son devancier), lui arrache un accord du bout des lèvres pour d'éventuels « bons offices » de la France, si les parties russe et suédoise en avaient absolument besoin pour leur accommodement (le roi Christian VI de Danemark a également

¹ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, lettre 979, page 272, à Otto Podewils, 12 septembre 1742.

² Corr. Polit. Russie 41 fol. 72v°, Amelot à La Chétardie, 13 septembre 1742.

proposé ses services, qui seront refusés sèchement), pour « le rétablissement de la paix dans le Nord », ; fidèle à sa méthode universelle, d'Allion proposera bientôt de corrompre Holmer, gendre de Wich (« il recevrait aussi bien des louis d'or que des guinées ») et d'augmenter les pots-de-vin versés à Lestocq³. Pourtant, comme l'écrit Manstein, M. d'Allion « n'avait pas l'esprit assez délié pour empêcher Bestoutcheff de raccommoier les cours de Vienne et de Petersbourg⁴ ».

D'Allion (qui se plaint de manière endémique « d'être sans un sol »), a pris la liberté de saisir chez le correspondant de Pâris de Montmartel une somme de plus de 28 000 roubles⁵ (dont 6 000 pour neuf mois d'appointements et 9 948 pour frais de poste). Ce correspondant se trouve être le banquier Wolff⁶ qui se révélera plus tard une pièce essentielle du dispositif anglais en Russie, et qui, pour l'heure, trouve la somme demandée trop élevée. Le Français, démuné de moyens, se fera sévèrement tancer par son ministre, qui exige le remboursement au banquier du trop-perçu. « Il n'y a pas d'exemple qu'il en ait jamais été usé aussi librement par aucun ministre de Sa Majesté dans les cours étrangères et je ne puis croire que vous ayez eu intention de vous allouer vous-même des dépenses que Sa Majesté n'aurait pas approuvées ». Pour l'heure, il paraît lucide et résigné sur l'efficacité de ses tentatives de corruption ; il décrit en effet la souveraine comme indifférente aux affaires, Bestoutcheff comme « vendu et revendu aux Anglais », et il dit « se trouver heureux s'il parvient à détourner une partie du mal qu'il est dans l'intention de nous faire ». Par exemple, convaincu de la partialité des résidents russes à l'étranger contre la France, d'Allion, après en avoir discuté avec Brümmer et Lestocq, renonce à en informer la tsarine, « attendu que les ordres qu'elle donnerait pour y remédier passeraient sous les yeux de ses ministres, et ne seraient pas exécutés »... le despotisme semble plus ou moins éclairé selon les latitudes ! Quant au chambellan Vorontzoff, futur ami de la France, il est pour le moment un soutien sans faille des Bestoutcheff, tout en acceptant (à l'instigation d'Alexis, selon Élisabeth) la plus haute distinction prussienne, l'ordre de l'Aigle Noir (enrichi de diamants), de la part d'un roi de Prusse qui mise sur son influence sur sa maîtresse (Vorontzoff a épousé une cousine de la tsarine) pour la déterminer à accéder au traité ; toutefois, d'Allion le dépeint comme timide et borné. La tsarine ayant admiré la décoration reçue par son chambellan, Frédéric se hâte de la lui adresser, avec un cordon serti de diamants. Il est certain que le roi de Prusse est prêt à tout

³ Corr. Polit. Russie 41 fol. 425 et 427v°, d'Allion à Amelot, 13/24 décembre 1742.

⁴ Général von Manstein, *Mémoires sur la Russie*, Paris, Humblot, 1771, page p. 453.

⁵ Une bouteille de Bourgogne vaut un rouble. (Sirio, tome 105, lettre 51).

⁶ Sa proximité avec la femme de Stählin, précepteur de Pierre de Holstein, lui accorde une importance certaine..

pour se ménager l'amitié de la Russie, seule puissance qu'il redoute vraiment, et dont l'alliance le rendrait formidable à tous les autres souverains.

D'Allion a dû assister à une cérémonie bien lugubre : le « triomphe » (à la romaine) de l'armée russe avec défilé depuis le Kremlin et présentation des étendards, drapeaux et autres trophées pris aux Suédois. Buchwald, envoyé extraordinaire de la cour de Holstein, et grand ami des Anglais, quitte le 13 novembre Moscou pour Stockholm, afin d'y veiller aux intérêts de la Russie et de son candidat à la succession du trône ; c'est Adolphe-Frédéric de Holstein, évêque de Lübeck (comme le chef-lieu de son domaine est la ville d'Eutin, au nord de cette cité, on lui donne indifféremment le nom d'évêque de Lübeck ou d'Eutin). Cet évêque, né en 1710, est à la fois oncle de Pierre de Holstein, et frère de Jeanne-Élisabeth, mère de la future Catherine II, et de Charles-Auguste de Holstein, jadis fiancé d'Élisabeth, que la variole avait arraché à sa tendresse en 1727. Là encore, la tsarine restait fidèle à ses amours anciennes.

Le parti anglais (Bestoutcheff, Buchwald, Wich) complotait même pour marier ledit évêque à une fille de George II⁷, ce à quoi s'opposent énergiquement d'Allion, Brümmer⁸ et Lestocq, lequel justifie ainsi sa pension, et même Élisabeth, qui assure que la mission de Buchwald se bornera à veiller aux intérêts de la Russie, à ceux de Pierre de Holstein, et à sonder les esprits. D'Allion est même d'avis de faire échouer l'élection de l'évêque de Lübeck pour éviter aux Suédois de se rendre esclaves de la Russie ; il ose une formule péremptoire : « la Finlande a son prix, mais la liberté a le sien⁹ ». La Chétardie et Lestocq avaient obtenu de la tsarine que Buchwald et Keith, trop partisans des Anglais et trop fidèles exécutants des plans de Bestoutcheff, soient « marqués » et surveillés respectivement par le comte Wachmeister, grand écuyer de Pierre de Holstein (qui paraît à Lanmary plus droit que Keith) et par le général Loubras, « dont la probité et les bonnes intentions ne sont pas douteuses ». Ces nouveaux envoyés devaient rendre compte de leurs activités directement à Élisabeth et à elle seule. La Chétardie avait écrit à Lanmary pour lui recommander chaudement Wachmeister.

De Londres, notre ambassadeur, Bussy, aussi vendu aux Anglais¹⁰ que le ministre russe, écrit à d'Allion avec des accents de Trissotin¹¹ des lettres pleines de compliments (pour lui et pour Bestoutcheff, qui se trouve être son grand ami et qu'il prétend avoir rencontré à

⁷ Il en reste trois à marier, Amélie et Caroline, qui ont atteint la trentaine, et Louise, dix-huit ans, qui épousera le prince royal Frédéric de Danemark, l'année suivante.

⁸ La sincérité de Brümmer dans cette affaire est révoquée en doute par Amelot (CP Russie 41 fol. 444), 27 décembre 1742.

⁹ Corr. Polit. Russie 42 fol. 191, d'Allion à Lanmary, 9 mars 1743.

¹⁰ C'était l'agent 101. Edmond Dziembowski, *Les Pitt*, Paris, Perrin, 2006, page 54 ; J. McCearney, *Charles Stuart*, p. 48.

¹¹ « Je sais tout le prix que je dois mettre aux qualités de votre cœur et de votre esprit ».

Hanovre¹²) et lui annonce que l'ambassadeur de Suède Vasemberg a demandé à George II ses bons offices pour la paix avec la Russie, ce que ce souverain avait accepté, attendant (mais en vain) que la Russie lui fit la même invite. Élisabeth s'y opposera fermement, « aimant trop la France pour lui imposer la mortification de voir les Anglais prendre part à l'ouvrage de la paix¹³ ». Il fait part aussi de la reprise de presque toute la Bavière par les Bavarois de Seckendorff qui en ont chassé (très provisoirement) les Autrichiens de Bernklau.

D'Allion a occasion de rapporter une autre mauvaise nouvelle, à savoir que la tsarine, dans un souci d'économie, vient de réactiver une ordonnance de feu son père datant de 1717 visant à interdire le port des étoffes d'or et d'argent : « Nous réitérons l'interdiction de porter ni or ni argent sur soi ni dans les livrées, excepté les militaires et les étrangers qui ne sont pas dans le service, ni de s'en servir en façon quelconque¹⁴. » Il est toutefois permis à ceux « qui ont des habits magnifiques » de les user jusqu'à ce qu'ils soient élimés et, dans cette vue, il leur est ordonné de les porter « à la chancellerie de la police » pour qu'on y appose une marque avec de la cire d'Espagne dans les falbalas, afin de les reconnaître. Ce décret, qui interdit aussi les dentelles, qui seront marquées d'encre noire, a une répercussion fâcheuse, car les premières victimes en seront les soyeux de Lyon. Le décret sera d'ailleurs abrogé en janvier 1745.

Suite aux plaintes qu'il a portées à un Tcherkassky moribond (il décédera le 14 novembre), d'Allion reçoit l'assurance que les ministres russes dans les cours étrangères recevront ordre, de la main même de la tsarine, de se conduire dorénavant de façon moins systématiquement hostile vis-à-vis de leurs homologues français¹⁵. On est en droit de se demander si c'est à sa personnalité que d'Allion doit ses médiocres succès, car il déplaisait beaucoup à Élisabeth, peut-être du fait de son contraste avec La Chétardie ; autant celui-ci était courtois, élégant, beau-parleur, raffiné, autant celui-là était rustre, négligé, rudimentaire et parfois grossier. L'interdiction des étoffes précieuses, si nuisible aux fabriques de Lyon et de Tours, est une aubaine pour les manufactures de laine et de soie de Spitalfields, ce qui laisse à penser que les ministres de Sa Majesté britannique en Russie sont à l'origine de cet édit, ce dont d'ailleurs on... se pique à Londres (mais que d'Allion dément avec vigueur). Les toiles et laines anglaises se vendent déjà fort bien dans les États des Habsbourg, privés de leurs manufactures de Silésie. Le projet de traité de commerce avec la Russie, dont d'Allion

¹² Nous doutons de cette assertion de Bussy, car Bestoutcheff a quitté Hanovre en 1714, Bussy n'ayant alors que 15 ans.

¹³ Corr. Polit. Russie 41 fol.303, d'Allion à Lanmary, 4/15 novembre 1742.

¹⁴ Corr. Polit. 38 fol. 262 et 263 v°, manifeste d'Élisabeth du 11/26 décembre 1742

¹⁵ Corr. Polit. Russie 41 Fol.260 et 299, d'Allion à Amelot, 5 et 15 novembre 1742.

se gargarise dans presque chaque dépêche, et que Cantemir juge souhaitable, commence par l'interdiction des produits les plus exportés de France !

2. Nomination de Pierre de Holstein comme successeur au trône de Russie

Quant à Amelot, il essaie de se consoler de la perte de la médiation française en observant que, la défaite totale des Suédois ne pouvant déboucher que sur une paix honteuse « le Roi, par cette raison, ne saurait être empressé d'y participer ». Pour plaire à Élisabeth, Louis XV, lui fait-il savoir, ne mettra pas d'obstacle à la candidature (fort hypothétique) de Pierre de Holstein (ni à celle, plus vraisemblable, d'Adolphe-Frédéric de Holstein) à la succession du trône de Suède.

Quatre puissances sont en effet en lice pour proposer un successeur à Frédéric 1^{er}, 66 ans, veuf, et sans enfants de ses deux mariages (le premier avec Louise-Dorothée de Prusse, le second avec Ulrique-Éléonore de Suède), et qui régnera jusqu'à sa mort en 1751. On hésite encore pour savoir si le candidat de la Russie, ou plus exactement d'Élisabeth¹⁶, sera son neveu Pierre de Holstein ou l'oncle de ce dernier, Adolphe-Frédéric, 32 ans, frère de son défunt fiancé Charles-Auguste et administrateur du Holstein. Il faut rappeler que le duc Charles-Frédéric, père de Pierre de Holstein et mari d'Anna Petrovna, avait déjà été pressenti comme successeur de Frédéric 1^{er} en 1724, à l'occasion d'un traité d'amitié russo-suédois de douze ans, signé sous l'autorité de Horn et de Pierre 1^{er}, et qui prévoyait que le duc récupérerait le Schleswig sur le Danemark, et la Suède les duchés de Brême et Verden sur George I^{er}, roi d'Angleterre et électeur de Hanovre¹⁷. Comme pour le trône de Suède, la maison de Holstein avait été en compétition avec celle de Hesse, et d'ailleurs un prince de Hesse (Georges, frère cadet de Frédéric 1^{er}) avait été, en 1722, candidat malheureux contre Charles-Frédéric de Holstein à la main d'Anna Petrovna¹⁸. Celle-ci et son mari avaient d'ailleurs été chassés de Russie par Menchikov au début du règne de Pierre II¹⁹, avec une confortable pension, en attendant de rentrer en possession du Schleswig.

Les Français ont pour premier candidat Pierre de Holstein (peut-être parce qu'ils savent qu'il est destiné à régner en Russie et qu'ils peuvent ainsi se faire un mérite à peu de frais d'avoir travaillé pour la tsarine) ; en « second choix », ils pousseraient Christian IV des

¹⁶ Les ministres russes ont peut-être appuyé sous main l'élection de Pierre de Holstein au trône de Suède, espérant être ainsi débarrassés de lui en Russie, et mieux intriguer pour Ivan VI (Sirio, tome 100, lettre 169, D'Allion à Amelot, 3 déc. 1742) Voir **Annexe 98**

¹⁷ Stewart Philips Oakley, *War and peace in the Baltic*, Londres, 1992, p. 133. Charles-Frédéric, très soutenu par la Russie sous le règne de sa belle-mère Catherine 1^{ère}, dut quitter ce pays sous le règne de Pierre II, et mourut à Kiel en 1739.

¹⁸ Georg von Rauch, *Die kurländische Frage, Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, 1957, V, 4, p. 461.,

¹⁹ Robert Nisbet Bain, *The pupils of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1897, page 125.

Deux-Ponts-Birkenfeld, qui n'a que vingt ans ; sa légitimité tient au fait que, depuis la mort de Charles XII en 1718 et de sa sœur Ulrique Éléonore en 1741, ultimes représentants de la branche des Deux-Ponts-Neubourg, les Deux-Ponts-Birkenfeld en sont les héritiers reconnus.

Au contraire, les Anglais encouragent la candidature de Frédéric de Hesse, 22 ans, fils de Guillaume VIII, régent de Hesse-Cassel au nom de son frère Frédéric 1^{er} et qui peut se targuer d'être le neveu du roi régnant, et celui auquel George II va donner sa fille Marie l'année suivante²⁰.

Enfin, les Danois, qui ont mis la main sur le Schleswig en 1720, et qui voient d'un très mauvais œil leur ennemie farouche, la maison de Holstein, régner un jour en Suède (et possiblement en Russie) sont prêts à tout pour éviter ce scénario catastrophe et proposent donc la candidature du prince royal Frédéric (futur Frédéric V de Danemark), âgé de 19 ans, qui serait donc amené à régner sur les deux royaumes scandinaves. Les ministres holsteinois (Brümmer et Holmer) ont un plan différent : ils envisagent de faire épouser par Adolphe-Frédéric, s'il est élu, Louise d'Oldenbourg, fille de Christian VI, 16 ans²¹, en contraignant son père à lui donner en dot le Schleswig (ce qu'il n'accepterait jamais !) La domination danoise, souhaitée en Suède par l'ordre des paysans, est en revanche redoutée par l'ordre de la noblesse, qui a pu constater que l'aristocratie livonienne a été moins mal traitée par les Russes que la noblesse norvégienne par les Danois après le traité de Copenhague²². Les deux autres ordres (prêtres et bourgeois) pencheraient plutôt pour Christian IV des Deux-Ponts, qui est de la race de leurs rois. Lanmary écrit même à Louis XV pour le lui spécifier (tout en craignant un soulèvement des paysans²³).

Élisabeth dispose d'un atout maître pour imposer son candidat ; elle est prête, en effet, contre l'avis de Bestoutcheff, à récompenser la diète si celle-ci choisit le prince qu'elle favorise, en restituant à la Suède la plus grande partie de la Finlande et cette disposition est connue d'Amelot dès le 29 octobre 1742. (Cette restitution durera, entrecoupée de conflits armés, jusqu'en 1808, date à laquelle Alexandre 1^{er} conquerra le duché sans déclarer la guerre à son « alliée » la Suède²⁴ ; c'est au cours de cette campagne que Barclay de Tolly traversa le golfe de Botnie couvert de glaces).

²⁰ On a aussi envisagé la candidature de Georges, frère cadet de Frédéric 1^{er} et de Guillaume VIII, et général suédois.

²¹ On avait envisagé de marier cette princesse au duc de Cumberland et elle épousera un prince de Saxe-Hildburghausen.

²² Ragnild Hatton, "Scandinavia and the Baltic", *The Old Regime, 1713-1763, New Cambridge modern history*, VII, 341, mais elle explique plus loin (p. 345) que l'absolutisme danois était bien accepté en Norvège.

²³ Corr. Polit. Suède 204 fol. 208, Lanmary à Louis XV, 15 mars 1743.

²⁴ Robert Delavoix, *Essai historique sur la séparation de la Finlande et de la Russie*, Thèse de droit, Paris, 1932.

D'Allion est au courant de cette dilection d'Élisabeth pour son ex-futur beau-frère, et, fort des consignes de son ministre, qui lui enjoignent la plus extrême réserve, ne se prête guère aux démarches que lui suggère Lanmary en faveur du duc des Deux-Ponts.

L'élection d'Adolphe-Frédéric, même obtenue au prix de l'or répandu par Buchwald et de la Finlande restituée, aurait l'avantage inestimable pour la Russie que l'indolence nonchalante de cet évêque est bien connue ; or, la terreur de la Russie serait de voir s'établir en Suède, en lieu et place du système inefficace de « l'ère de la liberté », une monarchie forte, sinon absolue, comme le fera en 1771 le coup d'État de Gustave III, fils de ce roi fantoche, et qui aura l'honneur d'infliger à la flotte russe en 1790 l'écrasante défaite de Svensksund, où elle perdit plus de 70 navires et près de 10000 hommes.

Mais cette indolence est si forte et Adolphe-Frédéric sera si soumis -notamment à son épouse- qu'il décevra la tsarine, mais, comme l'écrira Tocqueville à propos d'Élisabeth Farnèse : « Il y a plus d'éclat que de profit pour un peuple à placer les princes de sa dynastie sur les trônes étrangers ». En l'occurrence, ce n'était pas le fait d'un peuple, mais d'une princesse, et encore ne se démenait-elle pas pour sa dynastie.

L'Angleterre continue à courtiser Élisabeth et, si elle ne lui donne pas le titre impérial (ce sera le prix du traité d'alliance, comme l'aurait voulu la France pour le sien), elle souhaite vivement la voir adhérer au traité de Breslau ; Wich déclare à la tsarine : « le traité de paix conclu entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie par la médiation du roi mon maître ne paraîtrait pas complet sans la concurrence de Votre Majesté, en tant qu'une des principales parties contractantes²⁵ ». Elle répond qu'elle se félicite du retour de la paix ainsi que de l'amitié des trois contractants, mais qu'elle attend pour s'expliquer plus précisément sur ce qui regarde l'accession. Ses ministres toutefois donneront une acceptation de principe : « Sa Majesté Impériale est disposée d'accéder à un ouvrage si salutaire et de concourir à cimenter l'heureuse intelligence qui subsiste entre elle et les trois cours » (Autriche, Prusse, Angleterre). Certes, Lestocq formule : « il n'est pas nécessaire de donner un entier refus au commencement, puisque nous ne savons pas en quoi consiste l'accession » cependant que d'Allion croit pouvoir prétendre : « nous sommes parvenus à faire refuser formellement l'accession²⁶ », mais ses sources sont critiquables (lui-même s'en méfie). Par exemple, longtemps après la ratification du traité d'alliance défensive anglo-russe, il affirme encore péremptoirement qu'« il ne sera point contracté de nouveaux engagements envers les Anglais », alors même que George II, dans sa harangue devant son parlement, le 27

²⁵ Annexe 108 National Archives, Londres, SP 91/32/1, Wich à Carteret, 1^{er} juillet 1742.

²⁶ Corr. Polit. Russie 41, fol.288, d'Allion à Amelot, 1^{er}/12 novembre 1742.

novembre, s'est félicité de la conclusion de l'alliance avec la Russie, prélude, selon Carteret, de l'accession russe au traité de Breslau. Nous savons pourtant, par une lettre de Wich à Carteret du 2 août (State Papers, 91/32/49, reproduite en annexe 109) que le traité était concocté dès cette date, et approuvé par Élisabeth, mais que l'ambassadeur anglais avait demandé à Tcherkassky d'en différer la conclusion jusqu'après le départ de La Chétardie.

En janvier 1743, revenu à Petersbourg, D'Allion sera bien contraint enfin de reconnaître l'existence d'un traité, mais le datera du 10 décembre et persistera à considérer qu'il ne s'appliquera pas au cas d'une guerre de l'Angleterre avec la France. Tout aussi erronées seront ses supputations optimistes sur les conditions de paix faites aux Suédois. Le pilier sur lequel repose la politique de d'Allion est la corruption, et, s'il regarde Brümmer comme inaccessible à ce type de pratique (sauf si la somme est conséquente²⁷), il réclame des fonds pour séduire, à coups de « dépenses sourdes », à peu près tous les membres de la cour, et singulièrement Lestocq, la générale Roumiantsev, et surtout Melissino le céphalonite, vice-président du collège de commerce, auquel il laisse espérer le poste de consul général de France. Ce qu'il rapporte le plus fidèlement, ce sont des « faits divers » comme le retour de Choubine, ancien amant d'Élisabeth, qu'elle a fait rechercher dans les confins de l'empire, et auquel elle a fait donner la maison du ci-devant maréchal comte de Loewenwolde, une des plus belles de Petersbourg²⁸, ou la mort du fils aîné de Bestoutcheff, qu'il avait cherché à corrompre (le fils cadet, souvent en délicatesse avec son père, épousera Avdotia Razoumovski, nièce du grand veneur, vraisemblable mari morganatique de la souveraine). Même il se flatte de gagner l'amitié de Pierre de Holstein, 14 ans, en faisant venir pour lui une paire de pistolets de France, afin qu'il puisse en apprécier la forme, et le travail d'ornementation de nos armuriers. En dépit de ses efforts et de ses fausses assurances, force est de constater que la tsarine accepte ce qu'elle ne devrait pas accepter et n'excepte pas ce qu'elle devrait excepter.

Pierre de Holstein subit deux heures par jour, afin de préparer sa réception dans le sein de l'Église orthodoxe, des cours de théologie dispensés par l'archimandrite Theodorski, grâce auxquels il parvient péniblement à bredouiller quelques rubriques du rituel, en s'en gaussant ouvertement. Mais cette pratique est symptomatique du désir de sa tante de le convertir à la religion grecque, et donc de le désigner, pour son malheur, comme héritier du trône russe. Cette seule constatation, renforcée par ses leçons de langue russe enseignée par Veselovski, et d'histoire russe par Stählin, aurait dû suffire à d'Allion pour arrêter toutes les

²⁷ Sirio, tome 100, lettre 211, d'Allion à Amelot, 5 février 1743. Finalement, il acceptera un portrait du Roi.

²⁸ Corr. Polit. Russie 42 fol. 329v°, D'Allion à Amelot, 14 mai 1743.

supputations sur sa candidature à la couronne de Suède. D'ailleurs, outre sa tendresse sincère pour son neveu, c'est aussi son intérêt bien compris qui guide la tsarine : si elle ne présente pas un successeur - qui a d'ailleurs plus de droits qu'elle à la couronne selon le testament de Catherine 1^{re} -, son règne risque d'être troublé par des cabales en faveur d'Ivan VI.

Ce « suspens insoutenable », qui ne tenait guère en haleine que les députés de la diète suédoise, prit fin le 18 novembre, quand Élisabeth nomma solennellement le duc Pierre de Holstein (que désormais, à l'instar de sa tante, nous appellerons le grand-duc) pour son légitime successeur au trône de Russie en exigeant des différents corps, civils, religieux, et militaires, qu'ils lui prêtassent serment de fidélité au moyen d'une « messe solennelle sur le saint évangile et en baisant la croix ». Dans le manifeste qu'elle fit répandre à cette occasion, elle donna à son « très cher neveu » la titulature de « duc régnant de Schleswig-Holstein », ignorant superbement le traité de Frederiksborg. Enfin, elle déclara « traîtres à la patrie ceux qui contreviendraient à l'ordre présent » et à leur serment ; ils seront aussi nombreux à le renier dans vingt ans (lors du coup d'État de Catherine II) que ceux qui, l'année précédente, avaient désavoué celui qu'ils venaient de prêter à Ivan VI. Mais dans l'immédiat, la déclaration, et c'est d'ailleurs son but premier, dresse un énorme obstacle sur le chemin des partisans de la restauration de ce dernier.

La cérémonie de l'onction de Son Altesse Impériale, Monseigneur le grand-duc Pierre Fedorovitch, eut lieu le 18 novembre 1742 dans la chapelle du palais du Kremlin, sur l'Iaouza. C'est encore à Ambroise (Youskevitch), archevêque de Novgorod, comme lors du couronnement d'Élisabeth, six mois auparavant, que revint l'honneur d'oindre du saint chrême le nouveau converti, lequel abjura à haute voix, en russe, et « avec beaucoup de dévotion » l'hérésie luthérienne dans laquelle il était né et avait été élevé, puis il embrassa la religion orthodoxe et communia. Sa tante fit elle-même les fonctions de marraine, « pleurant de bonheur quand il se signait²⁹ » ; puis le synode, le sénat, les généraux et tous les dignitaires, la *Leibskompanie* et les régiments des gardes jurèrent devant le Saint Évangile d'observer le règlement qui venait d'être établi sur la succession au trône « je soussigné... promets et jure sur le Saint Évangile de reconnaître et respecter pour légitime successeur le grand-duc Pierre Fedorovitch, neveu de Sa Majesté Impériale, et de m'opposer en toute occasion et même aux dépens de ma vie à tous ceux qui y contreviendront » ; cette cérémonie fut suivie d'illuminations, d'un *Te Deum* et d'un concert italien, après quoi Élisabeth combla son successeur de présents magnifiques (un fournement d'or pour ce passionné d'armes, un brillant de grand prix, ou encore une tabatière enrichie de diamants contenant

²⁹ France-Dominique Liechtenhan, *Élisabeth 1^{ère} de Russie*, Paris, Fayard, 2007, page 139.

200 000 roubles, qui furent gaspillés en moins de deux ans). La conversion de Pierre lui fermait toute possibilité d'accès à la couronne de Suède, laquelle, jusqu'à Bernadotte, ne pouvait couvrir qu'un prince « élevé dans la religion luthérienne et en faisant profession ». Il sera d'ailleurs contraint d'y renoncer formellement, car la réunion sur une même tête des couronnes de Holstein, de Suède et de Russie aurait très sérieusement menacé toute l'Europe du nord d'un nouvel embrasement.

D'Allion, vexé de n'avoir été prévenu (comme beaucoup d'autres) de cet événement que la veille de sa survenue - et d'avoir laissé bâtir des châteaux en Espagne sur la succession de Suède³⁰ - assure à son ministre que « la chose a été faite à l'insu des Bestoutcheff, et qu'on peut la regarder comme le premier fruit que le grand-duc retire de la mort très récente de Tcherkassky³¹ ». À ce propos, d'Allion dit qu'il fera tout (et ce sera avec succès pendant sa première mission) pour que la charge de grand chancelier reste vacante. De fait, on adjoint à Bestoutcheff, qui reste vice-chancelier, le jeune conseiller Brevern, qui a naguère secondé Ostermann (on espère qu'il sera un antidote contre son collègue, car il doit, comme d'ailleurs Bestoutcheff, son avancement à Lestocq, mais, bien qu'il ait été soi-disant placé par ce dernier « aux trousse³² » du vice-chancelier, il ne semble guère s'être opposé à lui ; d'ailleurs il mourra dès 1744).

D'Allion remarque aussi la nouveauté que représente la présence d'un prince orthodoxe dans l'empire, alors que le traité de Westphalie n'y admettait que les confessions catholique, luthérienne et calviniste, les princes conservant le droit d'imposer leur religion à leurs sujets (et réciproquement puisqu'on a vu un électeur de Saxe, gardien du dogme protestant, se convertir au catholicisme pour accéder au trône de Pologne). Les questions religieuses préoccupent d'Allion, d'autant qu'elles peuvent avoir des incidences politiques : ainsi, signale-t-il la présence de jansénistes français aux Provinces-Unies qui se proposent d'émigrer en Russie, à la grande satisfaction de Bestoutcheff, toujours à l'affût de tout ce qui peut nuire à la France³³. Bien que leur demande fût appuyée par le vicaire apostolique d'Utrecht, Élisabeth refuse de les accueillir, par amitié pour la France, (« afin de ne se pas porter à une démarche qui pourrait lui déplaire, en attirant ses sujets dans son pays ») ; on voit qu'elle fait montre de scrupules que son père avait ignorés, mais nous avons vu que les

³⁰ Il est vrai qu'il avait écrit à Lanmary que, « si ses ministres ne la contraient pas, la tsarine le déclarera pour son successeur, abolissant en même temps la constitution de Pierre sur la succession » CP Russie 41, fol. 77, D'Allion à Lanmary, 14 sept. 1742. **Annexe 32.**

³¹ Corr. Polit. Russie 41 fol. 317 v°, d'Allion à Amelot, 8/19 novembre 1742.

³² Corr. Polit. Russie 41 fol. 452, Lestocq à La Chétardie, 28 décembre 1742.

³³ CP Russie 42 fol. 277 v°, d'Allion à Amelot, 5/16 avril 1743.

religions non orthodoxes étaient à peine tolérées (le Père Charles, récollet qui desservait l'église catholique de Petersbourg, en a fait l'amère expérience).

Cette situation nouvelle impose donc un rapprochement avec l'empereur et d'ailleurs les ministres russes affectent un peu moins de morgue envers son envoyé, le baron de Neuhaus, mais exigent toutefois le titre impérial (Frédéric II a enjoint à Mardefeld d'inciter Neuhaus à l'accorder), ce qui ne sera effectif que le 3 janvier 1744, par lettres expédiées de la chancellerie impériale privée et « par une particulière amitié et complaisance pour Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ». La Chétardie suggérera de monnayer cette complaisance par la reconnaissance par la tsarine des titres de roi de Bohême et d'archiduc d'Autriche pour Charles VII. Bien au contraire, Élisabeth renâcle à lui donner le titre d'empereur, au prétexte qu'on ne peut lui accorder un titre qui fait préjudice à un tiers. La Chétardie commente crûment : « quand la cour de Vienne vous aura ch... sur le nez, il faudra encore la remercier³⁴ ». Un arrangement est finalement trouvé, portant que les deux souverains se reconnaîtront mutuellement le titre impérial et feront suivre la suscription « Charles VII, notre très cher frère », et « Élisabeth 1^{re}, notre très chère sœur », de trois etc.

B – Manœuvres des Anglais et de leurs alliés jusqu'à la paix d'Abo

1. Règlement de la question dynastique en Suède

Dans sa correspondance avec Lanmary, d'Allion rappelle les consignes de passivité que lui a données Amelot tant pour la paix entre Russie et Suède : (« La France n'a pas à se mêler d'une paix dont elle ne peut espérer honneur ni profit ») que pour le choix d'un successeur : (« il ne serait point du tout à propos que vous pressassiez les ministres russes de concourir aux vues du Roi pour le trône de Suède »). L'ambassadeur en Suède ayant intrigué pour faire donner la couronne suédoise au petit-fils de la sœur aînée de Charles XII, Pierre de Holstein, d'Allion a beau jeu de triompher sans modestie excessive de voir ce dernier nommé en Russie, selon ce qu'il avait imaginé et en dépit des préférences personnelles du jeune prince. Il incite son collègue à user désormais de son influence en faveur d'Adolphe-Frédéric (surgeon lointain des Vasa., car son grand-père maternel, Frédéric Magnus de Bade-Durlach, était petit-fils de Gustave-Adolphe), mais il se couvre prudemment : « à condition que vous

³⁴ Sirio, tome 105, lettre 94, La Chétardie à Amelot, 4 janvier 1744.

présument que la France verrait sans ombrage deux membres de la famille de Holstein régner en Russie et en Suède ».

Or, précisément, les États de Suède, pour s'attirer, dans la pénible conjoncture qui est la leur, les bonnes grâces d'Élisabeth, ont élu Pierre de Holstein comme prince successeur de Frédéric 1^{er} (par 239 voix contre 237 à Frédéric de Hesse³⁵) ; le parti des chapeaux espérait, par cette manœuvre, amadouer la tsarine et la faire renoncer à ses gains territoriaux, et la France pensait que cette élection affermirait la paix du Nord. Amelot va jusqu'à écrire que, si elle était renversée en Russie, Élisabeth se trouverait bien d'avoir l'appui de son neveu, roi de Suède ! Mais il présume aussi que si, « contre toute attente », elle renonçait à la couronne de Suède pour son neveu, il en faudrait conclure qu'elle est complètement inféodée à l'Angleterre mécontente de cette élection³⁶. Singulier aveuglement ! Quant au traité d'alliance défensive anglo-russe, il ne pourra en lire une copie qu'en avril 1743, et ce n'est pas d'Allion, mais Cantemir, qui la lui fournira.

C'est à cette même date qu'il apprend que les États de Suède ont ordonné à leurs plénipotentiaires à Abo³⁷ (Turku) de monnayer la restitution de la Finlande contre l'élection de l'évêque de Lübeck comme successeur du roi de Suède. Selon l'origine, impériale ou ministérielle, des ordres que recevront Loubras et Roumiantsev, ministres russes dans cette ville, leur attitude variera de l'acceptation de la restitution de toute la Finlande jusqu'au rejet hautain de toutes les offres suédoises, passant ainsi d'un jour à l'autre de la plus complète complaisance à la rétractation la plus altière. En effet, les Bestoutcheff, en accord avec les Anglais, contrecarrent autant qu'ils le peuvent les projets de leur maîtresse. Ces volte-face, probablement destinées à s'assurer une suprématie militaire absolue en vue d'une prochaine campagne, donnent aussi l'occasion à l'ordre des paysans de se ranger derrière la bannière du prince Frédéric de Danemark, ce qui inquiète doublement Élisabeth, car elle tient d'une part absolument à faire élire Adolphe-Frédéric et craint d'autre part une union des deux puissances scandinaves. Finalement, de manière assez inattendue, et alors que les canons tonnaient encore sur les prames de la Baltique, les arguments de Brümmer et Lestocq l'ont emporté sur les chicanes des Bestoutcheff, et la tsarine accepte de restituer la Finlande au nord de la rivière Kymy contre l'engagement des Suédois d'élire son candidat. C'est un cas exemplaire où Élisabeth a imposé sa volonté, faisant passer les intérêts dynastiques du Holstein avant ceux de l'empire, court-circuitant, à l'aide de Brümmer et de Lestocq, son vice-chancelier

³⁵ Johann Gustav Droysen, *Geschichte des preussischen Politik*, Leipzig, Veit, 1876, II, 5, page 127.

³⁶ Sirio tome 100, lettres 172 et 173, Amelot à d'Allion, 6 décembre 1742.

³⁷ La ville avait été rasée par les Russes et les pierres de ses maisons utilisées pour la construction de Petersbourg (R. Hatton).

Bestoutcheff qui combattait cette politique. La France y perd l'espoir d'imposer Christian IV des Deux-Ponts, mais se réjouit que cesse la guerre, dont elle avait été l'instigatrice, au risque toutefois de voir les troupes russes libérées se porter au secours de Marie-Thérèse.

D'Allion prévoit en mars 1743 l'imminente reprise des combats entre Russes et Suédois, les premiers faisant des préparatifs très intenses (galères remplies de troupes) ; il y aura d'ailleurs encore des combats navals entre les deux flottes. De fait, la délégation du Riksdag (MM. Scheffer, Hamilton³⁸ et Bonde) envoyée à Moscou pour annoncer à Pierre son élection comme prince successeur à la couronne suédoise fut reçue assez sèchement par la tsarine ; celle-ci fit savoir qu'elle avait d'autres projets pour son neveu ; lui-même, sur l'injonction de sa tante, ne put faire autrement que de refuser l'honneur qui lui était accordé, tout en laissant clairement transparaître qu'il aurait de beaucoup préféré régner en Suède qu'en Russie. Les Suédois espéraient obtenir à ce prix des restitutions territoriales. D'Allion affirme à Élisabeth que ce sont les efforts du Roi qui sont à l'origine du flatteur succès de son neveu à la diète de Stockholm, qui représente aussi un échec pour les Anglais, « plus propres », selon lui, « à détrôner leurs souverains qu'à en faire et qu'il n'en connaissait aucun de leur façon ». Il insiste aussi sur la satisfaction que devrait ressentir la nation russe en voyant que le premier acte de son futur prince avait été de renoncer à un autre trône³⁹, vraisemblablement plus prochain, car Frédéric 1^{er} a 66 ans (il décédera en 1751) et Élisabeth 33 seulement (elle vivra jusqu'en 1762) ; en fait, l'État qui lui est le plus cher est son Holstein natal, d'où l'intérêt qu'il a de ménager l'empereur Charles VII.

Cette délégation suédoise est néanmoins étroitement surveillée et d'Allion a eu les plus grandes peines à glisser en passant quelques mots à l'un de ses membres, pour l'exhorter à la patience, « la Russie ayant d'excellentes raisons de désirer la paix » (allusion aux rumeurs — inexactes — d'une attaque de Tamas KouliKhan). Curieusement, Castellane à Constantinople rapporte que les Turcs au contraire s'alarment d'un rapprochement des Perses avec les Moscovites, voire avec les Tartares de Selamet II Giray, et soupçonnent le chah de vouloir marcher contre Erzurum et Diyarbakir⁴⁰. Quant à Élisabeth, elle prend la peine de publier un manifeste (5 février 1743) pour démentir toute rumeur d'attaque du chah de Perse.

³⁸ Hamilton dirigera les travaux de la commission chargée de découvrir les trahisons à l'origine de l'échec suédois.

³⁹ **Annexe 33** Corr. Polit. Russie 41 fol. 333-334, d'Allion à Amelot, 15/26 novembre 1742..

⁴⁰ Ce que confirme Hammer-Purgstall, *Histoire de l'empire ottoman*, XV, 32.

2. Le traité d'alliance anglo-russe

C'est également en décembre (le 10) que furent signés les traités de commerce et de navigation, qui reprenaient en le renforçant le traité de 1734, et surtout d'alliance défensive entre la Grande-Bretagne et la Russie, prévu pour quinze ans, qui ne contenait aucune exclusion de secours russe pour le cas où l'Angleterre serait en guerre contre la France, exclusion qui avait été pourtant annoncée comme certaine par La Chétardie et d'Allion. Ce traité, paraphé par Bestoutcheff et Brevern, d'une part, et le chevalier baronet Cyril Wich d'autre part, représentant respectivement la très haute et très puissante dame Élisabeth 1^{re}, impératrice⁴¹ et autocratrice de toutes les Russies, Moscovie, Kiovie, etc. et le très haut et très puissant prince et seigneur George II, roi de Grande-Bretagne, France et Irlande, etc. complétait celui naguère initié entre Finch et Ostermann ; il comportait vingt-deux articles officiels et un secret. Cantemir, pour rassurer Amelot, insinua qu'Élisabeth avait dû inclure quelques « précautions » pour la France, sans autres précisions, formule creuse qu'utilisera, avec la même robuste mauvaise foi, Brevern en s'adressant à d'Allion.

L'article 2 prévoyait explicitement que, si l'une desdites Majestés était attaquée « par qui que ce soit », l'autre lui prêterait les secours stipulés. La Russie ayant essentiellement une armée de terre et la Grande-Bretagne une Marine, il fut convenu que la première fournirait en cas d'attaque de la seconde 10 000 fantassins et 2 000 cavaliers avec une artillerie de campagne ; réciproquement, la Grande-Bretagne armerait une escadre de douze vaisseaux de guerre avec sept cents canons et 4 560 hommes d'équipage pour secourir la Russie si elle en faisait la réquisition. Selon les conditions politiques et militaires, ces secours pourraient être remplacés par un subside symétrique de cinq cent mille roubles par an tant que durerait l'attaque. Les seuls cas exclus de ce secours mutuel sont les conflits qui opposeraient la Russie d'une part et les Turcs, Tartares ou Perses d'autre part, et, pour la Grande-Bretagne, les guerres qu'elle mènerait en Espagne, Portugal, Italie ou hors d'Europe, notamment en Amérique. Enfin, les deux puissances contractantes se réservaient la possibilité d'admettre telles autres nations qui voudraient adhérer à cette alliance. Un vaisseau de guerre a donc comme équivalent mille hommes ou 41 666 roubles. Un article séparé et secret prévoyait que si une puissance venait à attaquer la Russie pour porter secours à la Suède, ou l'Angleterre pour donner assistance à l'Espagne, le traité présent aurait valeur rétroactive. (D'Allion, toujours aussi mal informé, affirme que les secours stipulés étaient parfaitement

⁴¹ Titre accordé à l'occasion de ce traité.

récioproques et consistaient en douze vaisseaux de guerre montés de neuf cents canons et de 6 000 hommes d'équipage).

Dès le 20 décembre, soit bien plus tôt que son plénipotentiaire en Russie, Amelot est au courant de ce traité, certainement par des fuites organisées depuis Londres ; il en conçoit un énorme dépit et réagit en demandant à d'Allion de supprimer la pension de Lestocq, car « soit il est de moitié avec la tsarine pour vous tromper, soit il n'a aucun crédit sur elle⁴² ». En effet, la simple frivolité ou faiblesse ne suffisant plus à expliquer l'énorme distance entre les protestations d'amitié dont la tsarine fait étalage pour la France et les engagements qu'elle prend avec ses ennemis, force est d'accuser sa duplicité (et de reconnaître que les deux ambassadeurs se sont laissé berné). Ce qui est plus surprenant, c'est que d'Allion, à Moscou, le 27 décembre, croit savoir et transmet que « la Russie excepte de son secours tous les démêlés que la France pourrait avoir avec l'Angleterre ». À sa décharge, on peut alléguer qu'il est bien isolé face aux Bestoutcheff (dont la tsarine reconnaît ne pas avoir la force de se séparer), aux Wich, Vorontzoff, Mardefeld, et peut-être même aux Brümmer et Lestocq, ce dernier venant d'accepter, lui a-t-on dit, trois mille roubles de George II et probablement des présents d'Auguste III et de Frédéric II. Ces duperies et échecs répétés l'amènent à conclure sobrement : « nous ne devons pas espérer acquérir ici l'influence que les services rendus par le Roi à Élisabeth justifieraient ». En revanche, le Secrétaire d'État, privé de la tutelle de l'impérial Fleury (les ministres n'osaient pas, dit-on, regarder par la fenêtre sans son autorisation), navigue dans un brouillard épais et ne sait pas trop ni quel candidat parrainer comme successeur en Suède, ni si Élisabeth a adhéré au traité de Breslau ni si elle s'est alliée avec Frédéric II. Ce dernier fait état de ce traité d'alliance défensive auprès de ses ministres dans les cours étrangères, tandis que d'Allion, sur la foi de ses informateurs mal renseignés ou malintentionnés, persiste à nier le fait (pour finir par le reconnaître, le 14 mai et par prétendre le 17 juin qu'il reprend mot à mot le précédent, stipulant un secours réciproque de douze mille hommes !). D'Allion, tout aussi incertain des événements passés que des projets futurs, n'est pas d'un grand secours à son ministre et l'un comme l'autre sont contraints de se fier aux déclarations de Cantemir ou de Carteret, qui sont bien souvent discordantes. Il est clair que la tsarine cache bien des affaires à Brümmer et à Lestocq, ne leur accordant qu'une confiance de façade, et réservant la réalité de celle-ci à leurs ennemis, ce qui rend la collaboration des premiers avec le ministre français inopérante. Il l'avoue d'ailleurs et écrit : « leur crédit baisse à mesure que celui des Bestoutcheff

⁴² Cette lettre d'Amelot du 20 décembre 1742 est contredite par son signataire le 3 mars 1743 : « ce serait s'en faire un ennemi que de discontinuer la gratification qu'on lui a faite » Sirio tome 100, lettres 182 et 218.

monte⁴³ ». Amelot ira encore plus loin en constatant : « la cour de Russie se montre plus opposée aux intérêts de la France que sous les quatre précédents règnes ».

3. Forces en présence avant la bataille de Dettingen

Les neuf mois passés par la cour de Russie à Moscou ont été aussi néfastes pour la France en Russie que dans le reste de l'Europe, sur le plan militaire comme sur le plan diplomatique (perte de la médiation entre Russie et Suède, défection prussienne, accession d'autres puissances au traité de Breslau, traité anglo-russe) ; on peut d'ailleurs penser que les revers militaires ont encouragé les assauts diplomatiques des ennemis de la France à Petersbourg. La France a toutefois cinq dictames pour se consoler : l'opposition (temporaire) de Frédéric II au passage de l'armée pragmatique en Allemagne, la réticence d'Élisabeth à garantir l'annexion de la Silésie, son refus d'envoyer des troupes au secours de Marie-Thérèse (malgré la volonté de Bestoutcheff⁴⁴) et celui d'accepter les bons offices anglais pour sa paix avec la Suède, enfin l'attitude apparemment moins hostile du prince Cantemir. Cette dernière s'explique peut-être par la jalousie que lui voue Bestoutcheff, qui a été informé de ce que le feu chancelier Tcherkassky songeait à le faire revenir en Russie pour en faire à la fois son gendre et son vice-chancelier ; ceci éclaire les mortifications que le ministre russe inflige à celui qui a manqué le remplacer.

La tsarine a décidé de regagner Petersbourg en partant dans les derniers jours de décembre 1742. Toute la cour migre donc vers la Neva, de même que les ministres étrangers, à l'exception de Botta, qui va prendre son poste à Berlin. C'est à partir de ce moment que la cour russe commence à rechercher une épouse pour le grand-duc, et d'Allion, toujours mal informé, émet l'idée que la tsarine pourrait vouloir lui donner sa propre fille⁴⁵, qui n'existe que dans son esprit, mais il tisse la trame de l'aventure de la princesse Tarakanova (laquelle ne naîtra qu'en 1753). C'est aussi une mauvaise information (voire une « intox ») qui lui fait concevoir l'imminence d'une attaque de Tamas KouliKhan sur Astrakhan, à la tête de cent mille cavaliers, qui obligerait les Russes à retirer leurs troupes de Finlande et à combattre sur deux fronts, les Suédois profitant de l'aubaine pour reconstituer une armée ; ils seraient alors en position de force pour imposer la médiation française⁴⁶, voire pour élire Christian IV des

⁴³ Annexe 38 Corr. Polit. Russie 42 fol.360, D'Allion à Amelot, 24 mai/ 4 juin 1743.

⁴⁴ Corr. Polit. Russie 43 fol. 23, D'Allion à Amelot, 30 juillet/10 août 1743.

⁴⁵ Corr. Polit. Russie 41 fol.423v^o-424, d'Allion à Amelot, 13/24 décembre 1742, Moscou. Curieusement, d'Allion écrit dans la foulée : « il n'a paru aucun fruit de ses plaisirs » et reconnaîtra son erreur le 26 février 1743 (Corr. Polit. Russie 42 fol. 150), la jeune fille en question étant en fait une nièce de Madame Tchoglokov, mais d'Allion, le 25 juin, en faisait la fille d'Élisabeth et de Choubine.

⁴⁶ Sirio, tome 100, lettre 189, page 461, d'Allion à Amelot, 13/24 décembre 1742.

Deux-Ponts Birkenfeld, candidat de la France, comme prince successeur. Celui-ci, conscient de la fragilité de sa position, fera pourtant noblement savoir à ses partisans par son émissaire à Stockholm qu'il se désiste afin que les Suédois recouvrent leur patrie⁴⁷.

Le shah semble plutôt avoir combattu les Ottomans à cette période et le sultan aurait contrecarré ces attaques en proclamant roi de Perse un usurpateur à sa solde (le shah Rade⁴⁸) qui se serait plaint cependant de l'insuffisance des troupes mises à sa disposition⁴⁹.

D'Allion, dont les lettres sont remplies de tentatives de compliments, tout en restant toujours aussi critique vis-à-vis de la tsarine («elle gouverne l'État aussi mal qu'elle gouvernait sa maison quand elle était princesse Élisabeth») affirme placidement à son ministre (au lendemain de la signature du traité anglo-russe) que les rois de Prusse et d'Angleterre se sont engagés à rétablir le prince Ivan sur le trône de Russie⁵⁰. On est plus dans les chimères que dans la rationalité et le diplomate fait preuve de plus d'imagination que de clairvoyance. D'ailleurs, il est amené à démentir ses informations trois jours après qu'il les a données, reconnaissant avoir «pris l'alarme un peu trop vite» (en ce qui concerne la menace des Perses). En revanche, il a raison quand il dit que Bestoutcheff, loin d'être démis de ses fonctions, voit son parti se renforcer, notamment par l'adhésion de Brevern, qui devait lui être un contrepoids, et qui le servira aussi fidèlement qu'il avait naguère servi Ostermann.

Bussy à Londres est plus proche de la vérité quand il évoque le vote à la Chambre des communes d'un subside de 500 000 livres sterling pour la reine de Hongrie, et les efforts, bientôt couronnés de succès, de Carteret pour entraîner les États Généraux dans la guerre, faire un traité défensif avec le roi de Sardaigne, et recruter pour ce dernier des troupes en Suisse, non seulement dans les cantons protestants, mais même dans certains cantons catholiques, qui seraient indisposés contre la France. Ce même Carteret parvient même à faire escorter en janvier 1743 Théodore de Neuhoff, qui avait été en 1736 un éphémère, mais populaire roi de Corse, par dix bâtiments anglais venus de Livourne, sans réussir toutefois à faire débarquer dans l'île de Beauté ce personnage novateur, et encore moins à lui faire armer des capres ou autres navires de course contre la France.

On s'occupe à fixer le lieu des conversations entre Russes et Suédois, qui sera bien Abo, et le nom des négociateurs, qui seront les généraux Roumiantsev et Loubras d'une part et, de l'autre, le baron de Cederkreutz, conseiller du roi de Suède et M. de Nolken, secrétaire d'État du même monarque. Mais on apprend que l'île d'Åland (Ahvenanmaa) qui

⁴⁷ Corr. Polit. Suède 205 fol. 272, Amelot à Lanmary, 24 juin 1743.

⁴⁸ Cela demeure une énigme.

⁴⁹ La Gazette 21 mars 1744, page 134.

⁵⁰ Annexe 36. Corr. Polit. Russie 41 fol.449v°, d'Allion à Amelot, 27 décembre 1742..

commande l'accès au golfe de Botnie, et se situe à mi-chemin entre Stockholm et Abo, ce qui lui donne une valeur stratégique considérable pour menacer la capitale suédoise, s'est soumise volontairement aux Russes ; ceux-ci en auraient été ensuite délogés par les Suédois⁵¹ ; Keith aurait été chargé de la reconquérir, mais le mauvais temps l'en aurait empêché.

L'Angleterre continue à marquer des points : elle a réussi à faire signer à la fin de 1742 presque simultanément ses deux traités d'alliance défensive avec la Russie et la Prusse (traité de Westminster), cependant que la Prusse et la Russie se sont elles-mêmes liées par un traité, signalé par Valori dès le mois de février⁵², qui ne sera jamais vraiment contraignant pour aucune des deux parties, d'autant moins que la partie russe y refuse toute garantie sur la Silésie annexée. Quant à la Saxe qui s'était retirée du conflit dès juillet 1742, elle avait adhéré au traité de Breslau le jour même où il avait été ratifié à Berlin (28 juillet) bien avant d'entériner sa propre paix avec l'Autriche au premier traité de Dresde.

4. Voltaire diplomate

Carteret et Stair parviennent enfin à convaincre au début de 1743 le prudent Antoine Van der Heim, trésorier des États Généraux et Grand-Pensionnaire de 1736 à 1756, d'entraîner d'abord la Hollande, puis les six autres Provinces-Unies dans la guerre et de fournir argent et troupes à l'armée pragmatique. Si le résident hollandais à Petersbourg, de Swart, est très favorable à l'adhésion de Leurs Hautes Puissances au traité d'alliance défensive anglo-russe, et s'il désire vivement que les troupes russiennes, libérées du front suédois, se précipitent au secours de la reine de Hongrie, ses velléités sont contrariées par le roi de Prusse et par... Voltaire, qui joue les espions en Hollande. Voltaire, en effet, qui venait de se faire souffler le fauteuil de Fleury à l'Académie Française par Paul d'Albert de Luynes, qui n'était encore qu'évêque de Bayeux⁵³, attendait à La Haye de pouvoir retrouver celui qui était encore son grand ami, Frédéric II. Il correspondait en chiffres avec Amelot⁵⁴, et son intermédiaire dans cette correspondance était l'abbé de La Ville, qui secondait l'ambassadeur Gabriel-Jacques Salignac de La Mothe-Fénelon⁵⁵. L'abbé Ignace de La Ville et Voltaire devaient être élus tous deux à ladite Académie en 1746, où ils retrouveraient Amelot (qui y siégeait depuis 1727), mais pas Fénelon, qui était toutefois neveu d'un académicien justement célèbre et dont l'abbé de La Ville avait édité les *Œuvres spirituelles*.

⁵¹ Sirio, tome 105, lettres 4, 7 et 9, d'Allion à Amelot, 7, 21 et 28 mai 1743.

⁵² Corr. Polit. Russie 42 fol. 175, d'Allion à Amelot, 22 février/5 mars 1743.

⁵³ Avant de devenir en 1753 archevêque de Sens et cardinal en 1756.

⁵⁴ Corr. Polit. Hollande, 167, fol. 317 à 346, Voltaire à Amelot, 16, 17 et 19 août 1743.

⁵⁵ Armand Baschet, *Histoire du dépôt des Archives des Affaires Étrangères*, Paris, Plon, 1875, 251.

Voltaire avertissait Amelot qu'il avait réussi à entraver le passage des munitions de guerre des troupes des États-Généraux à travers la Gueldre prussienne (région d'Afferden sur la Meuse, actuellement dans la Gueldre néerlandaise) grâce à l'intervention d'Otto Podewils, neveu du ministre du roi de Prusse et son représentant en Hollande, dont il affirmait que « personne n'a le cœur plus français ». Podewils lui a montré, dit-il, la lettre que lui a écrite le roi son maître dans laquelle il exigeait des États-Généraux une réparation (en florins) et rappelait son ambassadeur. Ce rappel navre Otto, car il a sur place une maîtresse, épouse d'un ministre hollandais dont elle lui fait lire les dépêches. Le rôle de Voltaire consiste surtout à brouiller Frédéric avec Marie-Thérèse et George II, mais il est curieusement recommandé par Robert Trevor, l'ambassadeur britannique auprès des Provinces-Unies⁵⁶, celui-là même qui sera « coiffé » par Stair (après avoir été l'adjoint d'Horace Walpole). Voltaire prévient néanmoins Amelot que le greffier Fagel a annoncé que « la république ne poserait les armes que quand la reine de Hongrie serait dans la pleine puissance de ses droits⁵⁷ ». Le philosophe-espion affirme aussi avoir découvert que « le roi de Prusse fait négocier secrètement un emprunt de 400000 florins à Amsterdam à 3 ¹/₂ pour cent » et en déduit « que son trésor n'est pas aussi considérable qu'on le dit ».

Des changements survenaient dans les cabinets européens, notamment à Madrid où Campillo, décédé en 1743, était remplacé par le marquis de la Ensenada. À Versailles même, le Roi fait entrer le maréchal de Noailles (64 ans), capitaine des gardes du Roi, au Conseil d'En-haut (« je vous ouvre la bouche, comme le pape aux cardinaux, sans mettre en doute votre sincérité ni votre attachement à ma personne »), et le nomme chef militaire d'une armée de 50 000 hommes en Alsace et Franche-Comté, constituée de jeunes recrues et des débris de celle de Bohême. Il lui octroie aussi une certaine liberté d'action diplomatique pour « faire avec l'empereur et autres princes de l'empire tels traités qu'il avisera être bons⁵⁸ ». Noailles usera de cette liberté et ne craindra pas d'abaisser ses collègues : « je ne puis me dispenser de dire à Votre Majesté que Ses affaires étrangères sont très mal conduites⁵⁹... », ce qui fera murmurer le marquis d'Argenson, qui n'aimait pas beaucoup recevoir de leçons : « la survenue du maréchal de Noailles rend la vie très dure aux ministres ; ce n'est pas un Premier ministre, mais c'est un inspecteur importun qui leur a été donné, lequel se mêle de tout, quoiqu'il ne soit le maître de rien ».

⁵⁶ Il était assez sceptique sur la valeur de l'aide hollandaise. Andrew Thompson, *George II*, op.cit. 173.

⁵⁷ Voltaire, *Correspondance*, Pléiade, lettre 1705 à Amelot, 21 juillet 1743, p. 737.

⁵⁸ Service Historique de la Défense A1 3070, pièce 25.

⁵⁹ Pierre Gaxotte, *Le siècle de Louis XV*, Paris Arthème Fayard, 1941, p. 181.

5. La lettre de Carteret à Dickens

C'est surtout de Stockholm que vont venir des nouvelles qui auraient pu modifier la donne si Élisabeth leur avait accordé l'importance qu'elles méritaient. En effet, Pecklin, dont nous avons vu qu'il était ministre du Holstein en Suède, a réussi par un de ses informateurs à se procurer une pièce qu'il a transmise à Lanmary, lequel veut la faire parvenir au sénat. Ce sont des instructions envoyées par Carteret à son ambassadeur à Stockholm, Guy Dickens [ou Guydeckens] (qui avait été le collègue de La Chétardie à Berlin) ; celui-ci était arrivé à son poste au cours de l'été 1742 et Lanmary le regardait comme un « militaire d'esprit assez commun ⁶⁰ ». Or, dans ses instructions, Carteret se montrait extrêmement hostile à la candidature d'Adolphe-Frédéric de Holstein et à la perspective de voir deux membres d'une même maison occuper les trônes de Russie et de Suède, expliquant que c'était une éventualité similaire qui avait motivé la guerre de Succession d'Espagne. Il poursuivait en insistant sur la fermentation qui menaçait la stabilité du régime établi à Petersbourg, affaibli par le « caractère de la princesse », et sur la « nouvelle face qui pouvait être donnée aux affaires de Russie ». Surtout, il écrivait : « nous n'avons aucune raison de nous plaindre de la tsarine, mais [si elle et renversée] nous ne perdrons pas au change parce que nous retrouverons les anciens principes de la Russie dans le retour de la maison de Wolfenbüttel, qui ne pourra que nous être entièrement attachée ⁶¹ ». Le projet de Carteret visait aussi à chasser Adolphe-Frédéric sitôt qu'il ne serait plus soutenu par une Élisabeth elle-même détrônée, à amputer la Suède de toute la Finlande donnée à Ivan et du Bohus (région de Göteborg) rendu aux Danois (qui avaient dû le céder aux Suédois en 1658 au traité de Roskilde). Le Secrétaire aux affaires du Nord se flattait, pour parvenir à ses fins, du « savoir-faire et des sentiments » de MM. Bestoutcheff et Brevern. En même temps, il développait un argumentaire proprement « machiavélique », semblant offrir son appui (et le contenu de ses coffres) à chacun des protagonistes (Danemark, Russie, Suède), soutenant les Holstein en Russie pour déclamer contre eux à Copenhague, afin d'obtenir *in fine* la désignation comme prince successeur de Frédéric de Hesse, gendre de George II (il ne sera que landgrave de Hesse, et son épouse, Marie de Hanovre, le quittera en 1749 en conséquence de sa conversion au catholicisme). Carteret est soutenu par le roi de Prusse et il tient au baron de Mardefeld, envoyé de ce prince à Londres et frère de celui qui est en Russie, des discours corroborant ses instructions à Guy

⁶⁰ Corr. Polit. Suède 202, fol. 46v°, Lanmary à Amelot, 13 juillet 1742.

⁶¹ Annexe 58 Corr. Polit. Suède 204 fol. 231v°, Instructions de Milord Carteret à Guy Dickens, 15 mars 1743.

Dickens. Il prépare activement le mariage du prince royal Frédéric de Danemark, qui sera célébré en décembre, avec la dernière fille de George II, Louise⁶².

Lanmary pensait qu'un tel document aurait des effets déflagrants dans les cours concernées et même qu'il déciderait enfin catégoriquement le renvoi des Bestoutcheff après qu'il l'aurait fait parvenir en Russie. Il n'en fut rien et Élisabeth, après avoir lu ces instructions, mit leur authenticité en doute. D'Allion enrage évidemment devant un tel scepticisme, attribué au manque de sérieux de la souveraine et il s'en excuse auprès de Lanmary, qui lui a fourni ces armes. Il a cependant un autre fer au feu ; il compte sur l'animadversion qu'inspire à la tsarine Anne Yagousinski, sœur du ci-devant vice-chancelier Golowkine, renversé par la révolution de 1741, et que Finch décrivait comme rempli de suffisance, d'égoïsme et de vanité, et veuve de « l'enfant terrible » de Pierre le Grand, Paul Ivanovitch Yagousinski, redoutable procureur général du sénat de ce prince, et lui aussi ancien collègue de La Chétardie pendant son ambassade en Prusse (1734), bourreau de la Pologne, et dont ce mariage avait couronné l'ambition⁶³. Anne va épouser en secondes noces, le 27 mai 1743, tout à fait contre le souhait d'Élisabeth, le grand maréchal Michel Bestoutcheff et d'Allion favorise le désir d'expatriation de la jeune femme, y voyant un motif pour éloigner le couple, et donc pour affaiblir leur frère et beau-frère Alexis. En revanche, connaissant l'indiscrétion des postes russes, il témoigne d'une imprudence coupable en écrivant, au sujet d'Élisabeth : « on a su la placer sur le trône, on saurait l'en faire descendre⁶⁴ ».

6. La bataille de Dettingen et le traité de Hanau

Le crédit de Lestocq n'est pas complètement anéanti, puisque, au grand dam de ses ennemis, Élisabeth le fait entrer au conseil ; au prince Dolgorouki qui s'en indigne et le considère comme un aventurier sans valeur, elle répond que sans cet « aventurier », elle ne serait pas sur le trône et que lui, prince, se languirait encore au fond d'un ergastule. Dans sa lettre à Amelot du 25 juin 1743, d'Allion allude à la possibilité que Charles VII change de camp et abandonne la France. C'est d'autant plus étonnant que, pour une fois, il anticipe les événements ; en effet la convention de Niederschönfeld, par laquelle Khevenhüller, négociant pour Marie-Thérèse, arrache à Seckendorff, mandaté par l'empereur, la mainmise

⁶² D'Allion, mal informé, tire des plans sur l'impuissance supposée de ce prince, qui aura quand même quinze enfants !

⁶³ Robert Nisbet Bain, *The pupils of Peter the Great*, Westminster, Constable, 1897, p.41.

⁶⁴ **Annexe 37.** Corr. Polit. Russie 42 fol. 335v°, d'Allion à Amelot, 10/21 mai 1743.

autrichienne sur la Bavière en échange de la sauvegarde de l'armée bavaroise, à la condition que celle-ci évacue l'électorat, ne se tiendra que deux jours plus tard, le 27. L'impératrice-reine tient beaucoup à cette « compensation pour la perte de la Silésie ». Il faut reconnaître que Charles VII, avant d'abandonner les Français, s'était senti lâché par eux après les défaites, bavaroise à Braunau et française à Dingolfing (en mai). Surtout le maréchal de Broglie avait, lui aussi, préféré sauver son armée en faisant retraite sur Donauwerth, qu'il quitta ce même 27 juin, que de défendre la Bavière. Il en fut puni en étant destitué de son commandement et dut remettre son armée (celle de Maillebois) à Noailles.

Or, en ce même funeste 27 juin, ce dernier fut lui-même battu à Dettingen, sur le Mein, en amont de Francfort, par George II en personne, Stair et surtout le duc d'Arenberg, qui purent se sortir d'une situation périlleuse où leurs troupes, mal nourries, (Noailles avait bloqué les voies d'approvisionnement) étaient serrées dans un défilé étroit entre les collines d'Aschaffenburg et le Mein (Carlyle écrit que rarement depuis le Samnite Caius Pontius, un chef militaire ne fut aussi proche que Noailles de faire défiler l'armée ennemie sous un équivalent des Fourches Caudines⁶⁵, tant il avait l'avantage de la position). En outre, la zizanie régnait entre les armées anglaise et hanovrienne, George II affectant d'ignorer son général Stair pour se réunir avec cette dernière. On a pu écrire : « les Hanovriens, quoique à la solde de la Grande-Bretagne, n'ont pas été au service de la nation (anglaise), certains régiments ayant refusé de prendre poste à la première ligne, d'autres d'obéir aux ordres du général anglais »⁶⁶. Pourtant, du fait de l'imprudence, de l'indiscipline et de l'impétuosité de son neveu, le duc Louis de Grammont, qui commande la Maison du Roi, et empêchera, par la présence intempestive de ses hommes, l'artillerie d'entrer en action (il mourra deux ans plus tard à Fontenoy), le champ de bataille resta à l'armée pragmatique. Noailles avait ordonné que l'on laissât les Anglais tirer les premiers⁶⁷, ce qui, cependant, « mit du désordre parmi nos troupes ». Le duc de Rochecouart, le comte de Sabran et le marquis de Fleury périrent lors du combat, les ducs d'Harcourt et de Boufflers furent blessés⁶⁸. Le marquis de Vauvenargues, malgré sa jambe gelée et sa vue diminuée, séquelles de la longue marche de Prague à Egra six mois auparavant, participa encore à cette bataille. Nonobstant, le maréchal minimise quelque peu sa défaite dans sa lettre au comte d'Argenson, estimant qu'il n'avait pas perdu grand-chose, sinon la bataille. Le lieutenant Joseph Yorke, âgé de 19 ans, et fils de lord Hardwicke, participa à ce combat, et fut chaleureusement félicité par l'archevêque d'York, Thomas

⁶⁵ Caudium se situait au niveau de la commune actuelle de Montesarchio, en Campanie, entre Caserte et Bénévent.

⁶⁶ La Gazette, 7 mars 1744, page 115.

⁶⁷ Corr. Polit. Russie 42 fol. 396v°, maréchal de Noailles au comte d'Argenson, 28 juin 1743, Seligenstadt.

⁶⁸ Gazette de France, 30 juin 1743, page 339.

Herring, non pour sa conduite héroïque (il semble s'être tenu à l'écart du choc le plus rude), mais pour son « mépris exalté des Français⁶⁹ ».

Les événements souriaient à Carteret (présent à Dettingen) et l'on conçoit que, dans un banquet donné à Hanau, sur le Mein, où il était le seul ministre anglais sur place, en présence du prince Charles de Lorraine, il ait porté un toast à « Dunkerque, la Lorraine et l'Alsace », qu'il se faisait fort d'arracher toutes trois à la France⁷⁰. Or, c'est précisément à Hanau, quartier général britannique où George II demeura deux mois après Dettingen, que Charles VII, déçu par la France et méfiant vis-à-vis du roi de Prusse, dépêche son allié Guillaume VIII de Hesse, et père de Frédéric de Hesse, candidat de l'Angleterre à la succession de Suède, marié depuis trois ans à Marie de Hanovre, fille de George II. Les mercenaires hessois étaient répartis à partie égale dans l'armée pragmatique et dans celle de Charles VII. De plus, la ville de Hanau (où mourra La Chétardie) faisait partie du landgraviat (qu'il rêvait de transformer en électorat) dont Guillaume était le régent en l'absence du titulaire, son frère Frédéric 1^{er}, roi de Suède. Son interlocuteur était Carteret lui-même, soucieux de « faire quelque chose qui soit à la fois acceptable par ce pauvre empereur Charles et satisfaisant pour la reine de Hongrie » (et son britannique bailleur de fonds)⁷¹, cette dernière ne souhaitant pas traiter avec « l'usurpateur félon ». Les clauses de la convention de Hanau⁷² prévoyaient le renvoi hors de l'empire des troupes françaises, réputées « auxiliaires » de l'empereur, (mais elles avaient pratiquement évacué l'Allemagne), un échange de prisonniers, et des compensations financières pour l'empereur (300 000 couronnes les deux premiers mois, suivies d'une pension). Quant à l'évacuation de la Bavière par les troupes autrichiennes, elle restait très conditionnelle, de même que la reconnaissance de la dignité impériale de Charles VII par Marie-Thérèse, la transformation de son électorat en royaume de Bavière, et le rétablissement de la paix. On demande à l'empereur de renvoyer ses troupes auxiliaires sans lui assurer aucun avantage réel. Comme le fait observer Barbier avec bon sens, si les deux seules parties officiellement belligérantes (Marie-Thérèse et Charles VII) suspendent les armes, que deviennent nos armées⁷³ ? En tout cas, la cour de Vienne accepte mal les négociations de l'empereur avec les Anglais. Ce serait une occasion de rapprochement avec la France, comme celles qui seront tentées par le comte de Stainville en 1745 ou par Kaunitz en 1748 à Aix-la-Chapelle, et l'idée continuera de faire florès à Versailles après ce traité puisqu'on verra Puysieux écrire en 1750 à La Chétardie : « Le Roi s'est réconcilié de

⁶⁹ Philip Yorke, *The life and correspondence of lord Hardwicke*, Cambridge University Press, 1913, I, 317.

⁷⁰ Archibald Ballantyne, *Lord Carteret*, Londres, Bentley, 1887, p. 293.

⁷¹ Thomas Carlyle, *History of Friedrich II of Prussia*, Londres, Chapman et Hall, 1907, XIV, V (Dettingen)

⁷² Richard Lodge, *Studies in eighteenth-century diplomacy*, Londres, Murray, 1930, Page 15.

⁷³ Edmond Barbier, *Chronique du règne de Louis XV*, op.cit. III, 460.

bonne foi avec la cour de Vienne et désire sincèrement entretenir avec elle la plus parfaite correspondance⁷⁴ ».

Frédéric II était fort mécontent d'avoir été exclu de ces négociations⁷⁵, et il envoya son futur ministre Finckenstein à Hanau avec une lettre personnelle pour Carteret, ce qui n'était pas dans les usages diplomatiques⁷⁶. Il y fut d'ailleurs mal reçu et s'en plaignit à son maître : « ma mission ne fait plaisir ni au roi ni au ministre ». Dès cette date, Frédéric II envisage de reprendre le combat, car « des négociations sans armes font aussi peu d'effet que des notes sans instruments » et il veut, aux frais de la couronne de France, « obliger le roi d'Angleterre et la reine de Hongrie à recevoir les conditions de paix qu'on leur prescrira »⁷⁷.

Cette « soi-disant » convention de Hanau fut transmise le 8 juillet par Carteret à ses collègues ; elle déclencha une vive opposition en Angleterre même (non seulement de la part de Spencer Compton, comte de Wilmington, Premier ministre, qui y était très hostile, mais il était en train de mourir en ce mois de juillet 1743, mais surtout du duc de Newcastle, qui refusera de le ratifier) et n'eut donc aucune suite (sauf pour Carteret, qui en sortit humilié, et peut-être pour Marie-Thérèse qui y trouva des motifs de défiance vis-à-vis des Anglais), mais elle entérinait le divorce entre Charles VII et son protecteur français (qui continuera cependant à lui accorder les subsides que les Anglais ne paieront pas). En revanche, la France, constatant que ses troupes, qui avaient évacué l'Allemagne, n'y étaient plus désirées, fit contre mauvaise fortune bon cœur, et Blondel, notre ministre à Francfort, eut ordre de déclarer à la diète de l'empire que nos soldats, entrés en qualité d'auxiliaires à la demande de l'empereur, se retireraient dès que celui-ci les congédierait⁷⁸.

7. Le traité de Worms

De même que le traité de Breslau avait altéré les relations entre Mardefeld et La Chétardie, de même la défection de Charles VII dégrada les rapports entre d'Allion et Neuhaus. Mais, dans son offensive tous azimuts contre la France, Carteret, déjà responsable du traité d'alliance avec la Russie, de ceux de Breslau et de Hanau, disposait encore d'une cartouche de réserve ; en effet, les exigences de la reine de Hongrie augmentèrent à la suite de la convention de Hanau, et, dans le traité de Worms (17 septembre 1743) dont le ministre

⁷⁴ Corr. Polit. Sardaigne 218, fol.69 v° Puyseulx à La Chétardie, 15 septembre 1750.

⁷⁵ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, lettre 1154 à Podewils, 26 juillet 1743. « il m'importe trop d'avoir les mains dans cette négociation ».

⁷⁶ Hyndford avait mis Carteret en garde contre ce « petit espion, fourbe et cauteleux, si semblable à son maître ».

⁷⁷ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, lettre 1199 à Podewils, 27 septembre 1743.

⁷⁸ Corr. Polit. Russie 42 fol.457, Amelot à d'Allion, 24 juillet 1743.

anglais fut encore le maître d'œuvre, il était mentionné que les alliés, Autrichiens et Sardes, se garantiraient « tous les territoires qu'ils posséderaient ou devraient posséder »⁷⁹. Cet article inquiète vivement Frédéric II et le pousse à s'assurer de la Russie, pour « garantir ses derrières » au cas probable où il reprendrait la lutte contre la reine de Hongrie. C'est pourquoi le roi de Prusse ne ménage aucun moyen pour faire sa cour à la tsarine. Nous le verrons bientôt se prêter sans états d'âme à la scandaleuse extradition vers la Russie d'un officier suédois, le baron de Stackelberg, auquel on ne peut reprocher que des propos de table un peu vifs. Nous observons aussi que ce prince, réputé parcimonieux, n'hésite pas à donner une tabatière en or garnie de son portrait enrichi de diamants à un jeune frère de Razoumovski, qui fait des études à Berlin.

Carteret attachait beaucoup plus d'importance au traité de Worms qu'à celui de Hanau, considérant avec raison que Charles-Emmanuel III, roi de Piémont-Sardaigne, était un allié autrement plus puissant que Charles VII, et on peut considérer que le ministre anglais a délibérément sacrifié le premier au second⁸⁰. Mais il est certain que l'ouverture d'un front en Piémont prolongerait la guerre, qui avait été anticipée, tant par les Anglais que par les Français, comme devant être courte⁸¹. Le roi de Sardaigne, qui avait revendiqué le Milanais dès la mort de Charles VI, était courtoisé par la France et par l'Espagne autant que par l'Autriche ; il avait même signé en août un traité d'alliance avec notre ministre à Turin, le comte de Saint-Nectaire, traité qui, en cas de victoire, lui aurait permis de partager la Lombardie avec don Philippe, fils de Philippe V et (surtout) d'Élisabeth Farnèse. Il exigeait, pour se rapprocher de Marie-Thérèse qu'elle lui garantît un délabrement dudit Milanais, à quoi elle rechignait quelque peu. Carteret réussit à rapprocher leurs points de vue en promettant à Charles-Emmanuel III des subsides, un appui naval, un contingent de 30 000 soldats autrichiens, et une partie du Milanais (région de Vigevano, sur le Tessin). Ledit Tessin, entre Novare et Milan, servira après la paix pendant cinquante ans de limite entre le royaume de Piémont-Sardaigne et le Milanais autrichien. Les négociations entre Carteret, Osorio-Alarcon pour la Sardaigne et Wasner pour l'Autriche n'aboutirent qu'au moyen d'un chantage-ultimatum de Charles-Emmanuel III, menaçant, si l'accord n'était pas conclu sous huit jours, de signer avec la France. Marie-Thérèse s'engageait à céder au roi de Sardaigne la région de Vigevano, (très proche de Milan), la rive gauche du Tessin, une partie du Plaisantin et du Pavésan, et ses droits sur le marquisat de Finale, vendu trente ans plus tôt par son père

⁷⁹ Philip Yorke, *The life and correspondence of Lord Hardwicke*, op.cit., page 321.

⁸⁰ Matthew Smith Anderson, *The war of the Austrian succession*, Londres, Longman, 1999, p. 122.

⁸¹ Jeremy Black, *Natural and necessary enemies*, Londres, Duckworth, 1986, p. 46.

aux Génois⁸². Un article secret prévoyait que, si l'on parvenait à chasser le Bourbon de Naples, ce royaume reviendrait à Marie-Thérèse pour sa partie continentale, la Sicile étant promise à Charles-Emmanuel. Ce dernier s'engageait à ne plus revendiquer Milan, et à mettre en ligne 40 000 fantassins et 5 000 cavaliers, l'Autriche fournissant 30 000 soldats, cependant que l'Angleterre assurait son soutien naval et promettait au roi de Sardaigne 200 000 £, prises sur les 500 000 allouées à l'impératrice-reine ! On conçoit que Wasner n'ait accepté de signer que parce qu'il avait « le couteau sur la gorge ». La paix entre la France et la reine de Hongrie aurait été possible dès cet été et des pourparlers avaient d'ailleurs été entamés entre Tencin et Stainville, l'envoyé du duc de Toscane, comme il y en aura d'autres en 1745⁸³. C'est la volonté de Carteret qui prolongea le conflit.

Ce traité était en effet considéré comme une perfidie par Marie-Thérèse, qui voyait son « allié » anglais faire preuve d'une énorme partialité en faveur de Charles-Emmanuel, et comme une abominable trahison par Louis XV, trahi par son oncle maternel ; il réagit en signant un deuxième « Pacte de Famille » avec son oncle paternel, Philippe V ; par le traité de Fontainebleau, signé le 25 octobre, Louis XV s'obligeait à envoyer en Italie trente bataillons et trente escadrons, confiés à son cousin le prince de Conti, afin d'obtenir Milan, Parme et Plaisance pour son gendre Philippe, alors que la France se contenterait de récupérer le val de Suse et Fenestrelles, perdus à Utrecht en 1713. Les deux royaumes Bourbon déclarèrent bientôt la guerre à Charles-Emmanuel et Saint-Nectaire fut rappelé de Turin. Le ministre de la Marine, le comte de Maurepas, malgré les réserves des maréchaux de Noailles et de Richelieu, tenait beaucoup à l'alliance espagnole, considérant que notre ennemi principal était l'Angleterre et qu'il fallait lui enlever sa suprématie navale, ce qui ne se pouvait concevoir qu'avec le concours de Madrid.

⁸² Le désir forcené d'avoir un port en Méditerranée conduira Charles-Emmanuel à faire construire celui de Nice vers 1750.

⁸³ Rohan Butler, *Paradiplomacy, Studies in diplomatic History and Historiography*, Londres, Sarkossian, 1961, p.19.

8. La révolte des Dalécarliens et la paix d'Abo

Pendant ce temps, la discussion des accords d'Abo se poursuit, mais les opposants des Bestoutcheff ont réussi à faire entrer au conseil le prince Troubetzkoy, l'ennemi irréductible des deux frères, et d'ailleurs la défiance de ceux-ci va jusqu'à suspecter leur négociateur Roumiantsev d'être séduit par l'argent français, alors qu'Amelot considère qu'il est notre ennemi juré (animosité tempérée par son épouse qui se laisserait assez volontiers circonvenir). Grâce auxdits opposants, la mainmise par les Russes sur toute la Finlande, demandée par les Bestoutcheff (l'idée émanait de Michel qui avait inspiré le manifeste de la tsarine), est battue en brèche, et l'établissement de la frontière le long de la rivière Kemijoki paraît un bon compromis, mais, ici aussi, la fixation des limites est l'objet d'âpres discussions «à propos de deux ou trois verstes», et notamment le sort de la ville de Nyslot (Savonlinna) est longuement débattu. Cependant, l'essentiel pour les Suédois est l'arrêt des combats (juillet) et la conservation de la plus grande partie de la Finlande, et ils les doivent à Messieurs Brümmer, Lestocq et Troubetzkoy. Tous trois avaient réussi à rallier la tsarine à leur proposition (en dépit de son manifeste léonin du 18 mars) en lui faisant miroiter que la parenté entre les héritiers des deux trônes bannirait à l'avenir toute discorde entre les deux États, et avaient su mélanger habilement les clauses de la paix aux questions de succession.



La conclusion de la paix ne peut plus traîner, car les partisans de la réunion des couronnes danoise et suédoise sur la tête du prince Frédéric de Danemark, fils de Christian VI, particulièrement nombreux dans l'ordre des paysans, ont suscité une révolte en Dalécarlie (région centrale de la Suède) et marchent en colonnes sur Falun et Borlänge⁸⁴ avec le dessein d'imposer l'élection du prince royal de Danemark comme successeur de

⁸⁴ Gazette de France, n° 30, 20 juillet 1743, page 341.

Frédéric 1^{er} et, subsidiairement, de faire infliger la peine capitale aux généraux vaincus (Bodenbrock et Lewenhaupt). Le Danemark s'engageait, en cas d'élection de son prince royal, à fournir à la Suède des troupes et une flotte pour reconquérir la Finlande ; en attendant, il livrait déjà du matériel militaire. Or, les instructions de Carteret à Dickens, si elles n'avaient pas ébranlé l'impavidité d'Élisabeth, avaient été en revanche très mal reçues en Suède, et spécialement un article qui spécifiait que « si l'évêque de Lübeck l'emporte, il faudra, soit le chasser, soit le réduire sur le pied des anciens rois des Goths et des Vandales, dont plusieurs n'eurent pour royaume qu'un terrain et une paroisse⁸⁵ ». La révolte des Dalécarliens paraît avoir été fomentée de concert par le Danemark et l'Angleterre, et Lanmary a de bonnes raisons de soupçonner que Frédéric 1^{er}, roi de Suède, y est pour moitié ; non seulement il l'a vu rencontrer nuitamment Guy Dickens, mais encore ce roi a affiché une mine consternée lorsqu'on lui a annoncé (à tort) une victoire navale de la flotte suédoise commandée par l'amiral Falkengren sur les galères de Keith. La révolte des Dalécarliens sera matée dans le sang au lendemain de la signature de la paix d'Abo, et le général Doring, qui s'est illustré à cette occasion (bien qu'il se montrât moins répressif que le sénateur Rosen) en sera récompensé par une courte ambassade en Russie quelques mois plus tard, où il sera peu apprécié par d'Allion. Pourtant, ces mutins, venus de Falun et de sa région, auraient sûrement déposé le roi de Suède au profit du prince royal Frédéric de Danemark s'ils n'avaient pas été durement réprimés par les troupes du général Steinlicht et les sénateurs Rosen et Adlerfeld ; ce dernier, l'un des plus chauds partisans de la France, y fut blessé mortellement d'un coup de fusil « dans les reins » ; l'écrasement des Dalécarliens avait été perpétré la veille de l'élection d'Adolphe-Frédéric.

Élisabeth était amenée à envisager, en cas d'échec de ses négociations avec la Suède, la création d'un bloc scandinave, bien plus redoutable uni que divisé. Bestoutcheff n'y croyait guère, mais, à présent, c'est sa politique qui apparaissait comme un obstacle à la paix⁸⁶. Finalement, grâce au moyen de pression que représentait pour eux le choix du prince successeur, les négociateurs suédois Cederkreutz et Nolken parvinrent à « limiter les dégâts » et à se faire restituer la Finlande sauf sa marche orientale située à l'est de la Kymi [Fredericksham (Hamina), Wilmanstrand (Lappeerenta), Vederlax (Virolahti), Nyslot (Savonlinna), bande de terre aride et improductive]. Malgré le caractère substantiel de ces pertes (ces forteresses formaient le dernier périmètre de défense, ou les postes avancés d'une

⁸⁵ Corr. Polit. Suède 205, fol. 260, Lanmary à Amelot, 10/22 juin 1743. **Annexe 58.**

⁸⁶ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, op. cit. p. 217

éventuelle attaque, des Suédois sur Petersbourg⁸⁷), c'était un beau succès, et il n'est pas certain qu'une médiation française eût obtenu un résultat plus favorable.

De plus, comme le déclarera plus tard Vorontzoff, l'acquisition de vastes territoires peu peuplés n'était guère attrayante pour un état qui comptait déjà bien des territoires désertiques. Le temps pressait d'ailleurs, et la diète avait fixé une date butoir ; si le 1^{er} juillet, la Russie n'avait pas acquiescé aux conditions suédoises, le prince danois serait élu aussitôt ; le courrier russe porteur des préliminaires signés parvint à Stockholm au soir du 30 juin. Adolphe-Frédéric, évêque de Lübeck, fut en conséquence unanimement élu successeur à la couronne le 23 juin/4 juillet 1743, le résultat proclamé ensuite dans toute la ville à son de trompe⁸⁸.

De plus, le gouvernement de Guillenborg (chapeaux) se maintenait malgré les attaques du vice-chancelier russe et de ses sectateurs suédois (bonnets). C'était donc un double échec pour Bestoutcheff, lequel pourtant, selon d'Allion, avait donné des ordres aux courriers passant par Abo pour empêcher qu'Élisabeth ne fût instruite à temps de l'avancée des discussions. Toujours si l'on en croit ce ministre, la tsarine était devenue un soutien du gouvernement de Guillenborg, dont la conduite la satisfaisait pleinement⁸⁹. On est en droit de se demander si le ministère Guillenborg n'avait pas acheté cette mansuétude en trahissant les intérêts de sa patrie au profit des siens propres. Tel semble être l'avis de Lanmary, qui écrit au Roi : « Ceux qui sont à la tête du gouvernement sont eux-mêmes les auteurs du désordre », ou encore à propos du passage des galères russes au nez des Suédois : « c'est le fruit de la trahison et de la perfidie la plus noire, car il paraît constant que le commandant de la flotte a laissé passer librement les galères russes⁹⁰ ».

D'Allion plaide en tout cas pour que l'on batte le fer pendant qu'il est chaud et que l'on fasse suivre immédiatement l'élection par un traité d'alliance entre la Russie et la Suède, à laquelle la France se joindrait ultérieurement. Quant à Amelot, il demande à d'Allion de féliciter Élisabeth pour ce grand succès, rappelant la part que la France, à l'inverse des Anglais, y a prise en disposant les esprits en faveur du lauréat. D'Allion résume la situation par une formule lapidaire : « un ami sincère (sic) vaut souvent plus qu'un allié ».

Le traité d'Abo fut signé le 7 août et ratifié le 9 par Élisabeth et le 15 par Frédéric 1^{er}⁹¹. Les quatre plénipotentiaires (Cederkreutz et Nolken d'une part, Roumiantsev et Loubras de l'autre), ont (dans les trois premiers articles) imploré l'assistance divine, promis

⁸⁷ John P. Le Donne, *The russian empire and the world*, Oxford University Press, 1997, page 36.

⁸⁸ Corr. Polit. Suède 206 fol.12v°, Lanmary à Louis XV, 24 juin/5 juillet 1743.

⁸⁹ Corr. Polit. Russie 43 fol.212 v°, D'Allion à Lanmary, 16/27 septembre 1743.

⁹⁰ Corr. Polit. Suède 205 fol. 285 et 287, Lanmary à Louis XV, 28 juin 1743.

⁹¹ Corr. Polit. Russie 43 Fol.77 et 88, ratification du traité d'Abo, 9 août 1743, et par Frédéric 1^{er}, 15 août 1743.

de s'unir par une paix sincère et une amitié éternelle, et déclaré une amnistie générale pour les actes (on n'utilise pas le mot « crimes ») commis.

L'article 4 reprend l'article 4 de la paix de Nystad en ce que le roi de Suède reconnaît la cession faite en 1721 à l'empire de Russie des provinces d'Estonie, Livonie, Ingrie et Carélie du Sud, et son caractère inaliénable et définitif.

L'article 5 stipule la perte supplémentaire pour la Suède de la province finlandaise située à l'est du Kymi (Fredericksham, Wilmanstrand, fort d'Olofsborg) augmentée d'une partie de la province de Savonlinna (Nyslot), actuellement Savonie méridionale, qui seront « incorporées à perpétuité à l'empire de Russie », au même titre que ceux de l'article 4, avec leurs habitants et leurs archives.

Par l'article 6, la tsarine s'engage à évacuer dans le courant du mois d'août le reste de la Finlande occupée et à décharger ses habitants du serment d'allégeance qu'elle a naguère exigé d'eux.

L'article 7 restitue à la Suède la région de Kexholm, sur la rive occidentale du lac Ladoga (Priozërsk en Russie actuellement). Des commissaires seront nommés pour exécuter le règlement des limites.

Les articles 8, 9 et 10 prévoient une liberté de religion et la jouissance des anciens privilèges et coutumes dans les pays cédés à la Russie, ce qui est confirmé pour les pays baltes cédés en 1721.

L'article 11 prévoit l'évacuation sans violence de la Finlande occupée, en emportant les canons, magasins et munitions, les habitants fournissant toutefois les fourrages, chevaux et chariots nécessaires à ce transport.

L'article 12 porte sur l'échange des prisonniers, sauf de ceux qui auront élu domicile dans le territoire de la puissance adverse. L'article 20 prévoit pourtant des sanctions pour ceux qui, après les ratifications, se seraient enfuis de l'autre côté de la frontière pour échapper à la punition d'un crime, vol ou trahison

L'article 13 règle l'exportation des grains de la Russie vers la Suède.

Les articles 14 et 15 stipulent que le commerce entre les deux pays se fera selon les prérogatives de la nation la plus favorisée, et que les régnicoles des deux pays pourront recouvrer ou établir des magasins dans le pays voisin.

L'article 16 énonce que les vaisseaux de l'un des deux pays qui viendraient à échouer par tempête ou accident sur les côtes de l'autre seront secourus par ses habitants qui leur restitueraient « s'ils le réclament, et moyennant une récompense convenable, dans l'espace d'une année », ce dont ils auraient été spoliés

L'article 17 précise la façon dont les vaisseaux de guerre des deux parties salueront les forteresses de l'autre nation et ses navires rencontrés en mer.

De plus, le roi de Suède s'engage solennellement à ne pas faire figurer dans sa titulature les noms des provinces cédées.

L'article 11 a été aussitôt violé, les troupes russes, selon leur coutume, « marquant leur retraite de Finlande par d'abominables ravages et pillages, et par une cruauté bestiale⁹² ».

Aussi importants que les articles énoncés ont été les points omis ; il importe d'insister sur la non-reprise de l'article 7 de la convention de Nystad, qui prévoyait que le tsar, « tout en évitant de se mêler des affaires domestiques de la Suède, prendrait grand soin de prévenir tout ce qui pourrait être contraire à la forme de son gouvernement », c'est-à-dire d'y maintenir l'anarchie, et de se donner le droit d'intervenir militairement s'il estimait que la constitution y était menacée. Ce fut un des succès de la délégation suédoise à Abo de parvenir à ne pas réintroduire cette clause dans le traité⁹³.

Alors même qu'Élisabeth se dit persuadée que la conclusion de ce traité chagrine beaucoup l'Angleterre et son représentant à Petersbourg, Wich, la cour de France feint de partager l'allégresse de celle de Russie ; Amelot ordonne à Lanmary de faire transiter par Adolphe-Frédéric les sommes (500 000 livres⁹⁴) allouées à la Suède, afin que les Suédois en soient redevables à ce prince, qui pourra s'en faire un mérite personnel, et il enjoint à d'Allion de faire connaître ces bonnes dispositions à la tsarine (Guillenborg et Eckeblad ont demandé instamment un million⁹⁵). Mais l'évêque de Lübeck doit d'abord gagner le pays qui l'a élu et la tsarine appréhende fort qu'il ne soit enlevé au cours du voyage qui doit le conduire de Lübeck à Stockholm en passant par Wismar, Rostock et Stralsund ; de là, son navire fera voile vers Karlskrona en étant escorté par une escadre russe, tant elle redoute une attaque danoise sur le prince successeur, d'autant que l'île de Bornholm, au large de laquelle il fallait passer, était sous souveraineté danoise depuis le traité de Copenhague de 1660. Les plénipotentiaires suédois à Abo auraient réclamé le secours russe contre le Danemark, qu'Élisabeth aurait accordé malgré les violentes protestations de Bestoutcheff⁹⁶. Quant au Danemark, il aurait par ailleurs, si l'on en croit d'Allion, requis du prince Adolphe-Frédéric une cession du Holstein⁹⁷, prétention que George II même ne juge pas fondée, sauf si le Danemark

⁹² J.G. Droysen, *Geschichte des preussischen Politik*, II, 5, p. 146.

⁹³ Michael Roberts, *The age of liberty, Sweden 1719-1772*, Cambridge University Press, 1986, page 39.

⁹⁴ Sirio, tome 105, lettre 87, Amelot à La Chétardie, 15 décembre 1743.

⁹⁵ Corr. Polit. Suède 206 fol. 18v°, Lanmary à Amelot, 5 juillet 1743.

⁹⁶ Walther Mediger, *Moskau's Weg nach Europa*, op.cit. 219.

⁹⁷ Corr. Polit. Russie 43 fol. 148v° et 292, d'Allion à Amelot, 21 septembre et 23 octobre 1743.

l'échangeait contre Oldenbourg et Delmenhorst, enclaves danoises à distance de la métropole, entre Brême et la Frise orientale.

Ce que ne prévoit pas le traité et qui aura pourtant lieu, c'est l'occupation de la Suède par les troupes russes ; en effet, sous le prétexte de protéger les Suédois contre les Danois, le général Keith est envoyé pour une durée indéterminée à Stockholm, avec trente galères et dix mille soldats, ce dont s'applaudit d'Allion (« J'aurais volontiers voulu voir prendre des mesures encore plus efficaces ») ; d'autres galères sont embusquées à Reval. Par ailleurs, Élisabeth s'engage à fournir en un an 700 000 roubles aux Suédois⁹⁸ (les premiers 100 000 en février 1744). Ultérieurement, ce subside deviendra conditionnel, lié à l'engagement par la Suède de ne rien consommer avec le Danemark, que celui-ci ne s'engage à ne jamais attaquer le Holstein. Les troupes russes se répartissent d'ailleurs dans tous les pays baltes et plus de 120 000 hommes sont disséminés en Finlande, Ingrie, Livonie et Courlande.⁹⁹ Mais, finalement, en janvier 1744, le Danemark (probablement sous la pression des Anglais) convient d'un désarmement réciproque avec les Suédois¹⁰⁰, revenant au *statu quo ante* (c'est à dire à la sortie des troupes moscovites de Suède, qui ne sera effective qu'en juillet 1744) à la suite d'un accord avec le comte Charles-Gustave de Tessin, au grand dam moins des Russes... que des Français, mais le comte de Tessin a eu en vue le départ des troupes russes de Suède, dont le séjour devenait insupportable et odieux. Le prix à payer pour le Danemark est la renonciation à ses intérêts dynastiques en Suède. L'hostilité des Français à cette convention de désarmement s'explique par leur crainte de voir le Danemark vendre aux Anglais les 16 000 hommes dont il n'a plus l'usage en Suède. Quant à la Russie, elle fera tout son possible pour nuire à Tessin.

Aussi La Chétardie élabore-t-il des « réflexions » alambiquées pour faire dire à « l'impératrice » qu'elle se réjouit (sic) de l'accord dano-suédois mais qu'elle « croirait ne pas soutenir sa qualité de bonne amie » si elle n'attendait, pour y coopérer, de « voir les intérêts réels de la Suède établis sur des fondements plus solides¹⁰¹ » ; il aurait même volontiers incité la Russie à entrer en guerre contre le Danemark, n'hésitant pas à s'immiscer dans la politique étrangère de l'empire. Bestoutcheff résumera : « la France s'active pour diriger l'empire russe selon son gré ». Ce que Français et Russes appréhendaient le plus, c'est de voir l'absolutisme rétabli en Suède¹⁰², alors même que Lanmary fustige la « forme monstrueuse de son gouvernement », tout en mandant que « Frédéric 1^{er} veut agir en souverain aussi despotique...

⁹⁸ Sirio, tome 105, lettre 92, p. 150, La Chétardie à Amelot, 17/28 décembre 1743

⁹⁹ Général von Manstein, *Mémoires sur la Russie*, op. cit. p. 521

¹⁰⁰ Corr. Polit. Russie 43, fol.348v°, d'Allion à Amelot, 5/16 novembre 1743. Le Danemark a « pratiquement » désarmé.

¹⁰¹ Corr. Polit. Russie 44 Fol. 174 v°, Réflexions de La Chétardie, adressées à Lanmary, 5 mars 1744.

¹⁰² Corr. Polit. Suède 208 fol.179, Lanmary à La Chétardie, 3 avril 1744.

que le Roi pourrait le faire en France¹⁰³ » ! Quant au comte de Tessin, il deviendra certes chancelier (dès que la santé de Guillenborg l'aura obligé à résilier ses fonctions), mais toujours en grande délicatesse avec la Russie, dont l'un des ambassadeurs, Korff, tentera en vain en 1746 d'obtenir son renvoi (sur les ordres de Bestoutcheff, qui s'était tant ému de l'immixtion de La Chétardie dans les affaires domestiques de l'empire) !

Cette convention de désarmement dano-suédoise est commentée dans la « Gazette » en date du 28 mars 1744, :

Un courrier a apporté la convention qui a été signée le 24 février au nom du roi de Suède par le comte de Tessin, ambassadeur extraordinaire de Sa Majesté auprès du roi de Danemark, et au nom de Sa Majesté Danoise par les sieurs Olsten, Berkentin et Chulin, ses ministres plénipotentiaires. On assure qu'il a été stipulé par un des articles de cette convention que l'une et l'autre des puissances contractantes donneraient les ordres nécessaires pour que, dans l'espace de trois semaines, leurs troupes se séparassent et leurs flottes fussent désarmées. Frédéric 1^{er} a envoyé à la tsarine une copie de cette convention afin de la faire approuver par Sa Majesté tsarienne¹⁰⁴.

Toutefois ce roi de Suède, dont les pouvoirs (sauf celui de nuisance¹⁰⁵) sont limités, est en même temps landgrave de Hesse-Cassel, et reçoit à ce titre des subsides de l'Angleterre. D'ailleurs son frère Guillaume VIII, qui assure la régence de Hesse-Cassel depuis le mariage de Frédéric 1^{er}, est un anglophile convaincu, qui fournit six mille soldats à George II dont la fille préférée, Marie de Hanovre, a épousé son fils Frédéric de Hesse. À partir de mai 1744, Frédéric 1^{er} va radicalement changer de conduite et devenir un chaud partisan de la France¹⁰⁶ ; cette volte-face, peut-être amorcée par la déception d'avoir vu l'Angleterre lâcher la candidature de son neveu susmentionné à la couronne de Suède, tient aussi à l'influence prise sur lui par un certain Brocman, marchand de sa cour qui lui est attaché de longue main, et par l'un de ses capitaines aux gardes, Kaling, grand adepte de Louis XV (pour lesquels Lanmary sollicite des pensions, comme aussi pour M. de Pless, conseiller d'Adolphe-Frédéric) ; de surcroît, Chavigny, ambassadeur auprès de l'électeur de Bavière, devenu empereur, a obtenu de Guillaume VIII qu'une moitié des troupes hessoises, traditionnellement soldées par l'Angleterre, soient affectées (aux frais de Louis XV) au service de l'empereur Charles VII.

Quant au roi de Prusse, il ordonne à Mardefeld d'échanger la garantie que la tsarine lui ferait de la Silésie contre celle qu'il lui propose de la Finlande méridionale¹⁰⁷. Il lui

¹⁰³ Corr. Polit. Suède 208 fol.269v°, Lanmary à Amelot, 27 avril/ 8 mai 1744.

¹⁰⁴ La Gazette, 24 mars 1744, page 148 ; de Stockholm, du 2 mars 1744.

¹⁰⁵ « Le roi de Suède a conservé peu d'influence sur les délibérations du Sénat » (Geffroy A. *Recueils des Instructions aux ambassadeurs de Suède*, Paris, éd. CNRS, 1885, instructions au marquis de Lanmary, II, 358).

¹⁰⁶ Corr. Polit. Suède 208 fol. 315, Lanmary à La Porte du Theil, 25 mai/5 juin 1744.

¹⁰⁷ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, 427, et III, 1, lettres à Mardefeld du 28 septembre 1743 et 2 janvier 1744.

recommande aussi de se réunir avec l'ambassadeur de France (auquel Mardefeld doit montrer sa lettre) pour utiliser tous les moyens (efforts, intrigues, corruption) afin de parvenir à renverser le vice-chancelier.

C - L'affaire Botta

C'est en fait le marquis Louis-Henri de Valori qui est à l'origine de l'affaire impliquant le marquis de Botta, son collègue représentant la reine de Hongrie à Berlin. Dès le 18 juin 1743, en effet, il écrit à d'Allion que Botta a fait allusion à une révolution qui se préparerait à Petersbourg, avec l'appui des ministres russes, pour rétablir le prince Ivan et gouverner pendant la longue régence de sa minorité (le tsar déchu n'a encore que trois ans). Valori récidive le 6 juillet et affirme que Botta considère ladite révolution comme inéluctable et affirme qu'Élisabeth est journellement trompée.

Le 30 juillet/10 août, d'Allion écrit à Amelot¹⁰⁸ une nouvelle bouleversante, qui, dit-il, lui permet enfin de «toucher au moment de humer la satisfaction de renverser les Bestoutcheff».

Le marquis Anton-Otto de Botta-Adorno, en effet présentement ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse à la cour de Prusse, avait été l'envoyé autrichien à Petersbourg jusqu'en 1742 ; il y était arrivé sous Anna Ivanovna, et avait assisté aux multiples révolutions de palais qui avaient précédé le coup d'État de décembre 1741 ; il avait été l'instigateur du mariage d'Anton-Ulrich et d'Anna Leopoldovna, ce qui ne le désignait pas à la sympathie d'Élisabeth. Il avait tâché d'obtenir du chancelier Ostermann et des Brunswick qu'ils remplissent les engagements de l'alliance austro-russe de 1726, et envoyassent un corps d'armée au secours de la reine attaquée (qu'Élisabeth appelait « la reine nue »). Il avait même préconisé auprès d'Ostermann l'arrestation de la princesse Élisabeth¹⁰⁹. Botta, né en 1688, était d'une famille de haute noblesse génoise et sa mère aurait été très proche de Philippe V. Il avait commencé une brillante carrière militaire aux côtés du prince Eugène et avait pris part avec vaillance au siège de Belgrade (1717). C'est lui qui avait ruiné les projets de La Chétardie en transmettant aux Russes en 1742 la lettre, interceptée par les postes autrichiennes, par laquelle Amelot ordonnait à Castellane de susciter des incursions turques en

¹⁰⁸ Corr. Polit. Russie 43 fol.19, D'Allion à Amelot, 10 août 1743

¹⁰⁹ Finch, l'envoyé anglais s'était contenté de conseiller de la surveiller, alors que Lynar, ministre de Saxe et amant de la régente, était partisan de l'emmurer dans un couvent.

Ukraine, et décrivait l'avènement d'Élisabeth comme le début du déclin de la Russie, démontrant le double jeu français.

Nous avons vu Bestoutcheff manifester aussi peu de reconnaissance à Lestocq, auquel il devait sa promotion à la vice-chancellerie, qu'il en avait témoignée à Anna Leopoldovna, qui l'avait rappelé d'exil. Lestocq, précisément, aventurier non dénué de panache, était Hanovrien de naissance, Français d'inclination (et d'intérêt), dévoué à la Prusse et à la Russie, médecin de profession et, au titre de saigneur de Son Altesse Impériale, il pouvait approcher la princesse à tout moment, ce qu'il semble avoir fait au-delà des préceptes de la déontologie. Il avait été recruté par Pierre 1^{er} et était sincèrement attaché à sa fille. Cette proximité, même si elle n'était plus d'actualité, lui avait laissé une familiarité et un ascendant sur la princesse dont il usa beaucoup politiquement. Quand Bestoutcheff, qui était aussi directeur des Postes, et dont l'arme principale était la « perustration » (interception et décryptage) des lettres de ses ennemis, démontra à Élisabeth que Lestocq était vendu aux Prussiens, le baron de Mardefeld envoya en renfort auprès de la tsarine Otto-Friedrich von Brümmer, le gouverneur de Pierre de Holstein, qui avait la charge de grand-maréchal et des intérêts du Holstein, empressé (quoique discret) partisan de l'alliance de la Russie avec la France. Lestocq et Brümmer avaient l'avantage sur leur adversaire de parler à la tsarine dans le cadre décontracté de sa chambre à coucher, où son écoute était à coup sûr plus attentive que lors des exposés officiels de Bestoutcheff, à l'articulation incertaine et plus ou moins volontairement balbutiante. La cour de Prusse a fait des représentations sur la détestable habitude moscovite de décacheter les lettres et paquets (« sans vergogne, pudeur ni précaution »), mais celle de France adopte un profil bas (indulgence peut-être liée à sa mauvaise conscience). Pour connaître à tout le moins celles qui ont été substituées, La Chétardie insiste auprès de son ministre sur la nécessité de les numéroter¹¹⁰.

Par ailleurs, depuis la défection de Frédéric II, orchestrée par Carteret, les défaites (en Bohême, en Bavière, en Italie) et les échecs diplomatiques (traité de Breslau, conventions de Niederschönfeld et de Hanau, bientôt de Worms, entrée en guerre des Provinces-Unies), s'accumulent ; on peut parler d'*annus horribilis*.

La perspective de voir la Russie rejoindre nos ennemis, comme l'y obligeaient en principe ses traités de 1726 avec l'Autriche et de 1742 avec la Grande-Bretagne, angoissait le gouvernement français, privé de la houlette du cardinal Fleury. Pourtant, les contre-mesures ne viendront pas de lui, mais de Lestocq.

¹¹⁰ Corr. Polit. Russie 44, fol.94 v°, La Chétardie à Amelot, 28 janvier/8 février 1744.

En juillet 1743 se présenta à lui un lieutenant de cuirassiers ; il lui fit part d'un discours séditieux tenu par un ancien gentilhomme de la chambre de la régente Anna Leopoldovna, un certain Ivan Lapoukhine, jeune homme que l'alcool avait rendu disert ; Ivan, dont la famille avait été entraînée dans la chute des Brunswick¹¹¹, se serait plaint de la préférence accordée par l'impératrice à des « canailles » et aurait critiqué ses mœurs débauchées, tout en faisant état d'un puissant appui de militaires à un complot visant à restaurer le tsar détrôné Ivan VI. Il était reproché à Élisabeth d'aimer la populace, car elle menait une vie populacière, ne pouvant souffrir « les Grands ¹¹² ». Frédéric II prêterait la main à ce coup d'État, mais le soutien le plus sérieux viendrait du marquis de Botta. Les courtisans déçus et déchus imaginaient donc une nouvelle révolution sur le modèle de celle qui avait porté Élisabeth au pouvoir, où la Prusse remplacerait la Suède et où le rôle de La Chétardie serait tenu par Botta. Lestocq exposa à la tsarine tremblante cette chimère comme une menace inouïe pour sa vie, lui enjoignant de faire patrouiller des gardes autour de son palais. Il y voyait surtout le moyen de détruire les Bestoutcheff, une des conspiratrices étant Anna Yagousinski, épouse en secondes nocces de Michel Bestoutcheff ; elle était l'amie intime de Nathalie Lapoukhine, mère d'Ivan, et détestée de l'impératrice tant pour sa proximité avec les Brunswick et les Mons¹¹³ que pour sa beauté, qui en faisait une rivale. De plus, dame d'honneur de la tsarine, elle avait commis l'injure double et inexcusable d'imiter la coiffure de sa souveraine et de s'absenter sans permission de sa cour. On inclut dans la conspiration le lieutenant-général Lapoukhine, mari de Nathalie, père d'Ivan (« qui avait parlé de la tsarine avec mépris ») et une vingtaine d'autres personnes, dont le prince et la princesse Gagarine, le chambellan Lilienfeld, sa femme, le capitaine son frère, le prince Putjabine, capitaine des gardes, Ivan Moschkov, lieutenant dans ce corps, Alexandre Zybine, ci-devant premier commissaire des guerres, les filles Yagousinski et Lapoukhine ; tous sont cités dans le manifeste fulminé par la tsarine le 9 septembre, et qui fut lu sur l'échafaud.

Malgré des interrogatoires très « poussés », avec supplice des brodequins, (auquel participa le chef de la chancellerie secrète, le redouté Ouchakoff) les accusés tinrent leur langue (si on peut dire, car si la clémentine Élisabeth avait aboli *de facto* sinon *de jure* la peine de mort, elle n'avait pas abrogé la torture dont la section du muscle lingual était un élément essentiel) ; la peine capitale (par roue, écartèlement ou décapitation selon la gravité du crime et la personnalité du criminel) prononcée contre eux fut donc commuée, le 11 septembre 1743

¹¹¹ Un comte Lapoukhine, beau-frère de Pierre, fut décapité sur ordre de ce dernier, en 1718, dans la foulée du « procès » d'Alexis (Voltaire, *Anecdotes sur le czar Pierre le Grand*, Paris, Pléiade, 1957, 334.

¹¹² Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Braunschweig, Westermann, 1952, p. 228.

¹¹³ Pierre 1^{er} avait condamné à la torture et à la décapitation un chambellan, Mons, jugé trop proche de sa femme Catherine, et celle-ci avait dû tourner en traîneau autour de l'échafaud, sans faire paraître la moindre émotion.

en une séance publique de knout et glossectomie, (Anna Bestoutcheff réussissant grâce à un crucifix en diamants glissé fort à propos dans la main du bourreau¹¹⁴ à ne perdre que l'extrême pointe de ce muscle); les condamnés amputés de leur langue partirent néanmoins pour la Sibérie; on ne put démontrer le complot en faveur du rétablissement du petit tsar, mais tous les protagonistes chargèrent le malheureux Botta, inaccessible à la « justice » russe, d'autant que Valori écrivait à d'Allion, qui les mettait sous les yeux de la tsarine, des lettres corroborant la responsabilité du marquis. Dans son manifeste, Élisabeth innocente Frédéric II, et rappelle qu'elle vient de renouveler son alliance avec lui (« le nom de Sa Majesté Prussienne n'a été prononcé que pour semer de la mésintelligence entre nous »). Il est reproché entre autres au marquis de Botta d'avoir « offert de fournir une somme considérable pour procurer la liberté au comte Michel Golowkine,¹¹⁵ », frère d'Anna Bestoutcheff, démis de ses fonctions et incarcéré à l'occasion du coup d'État d'Élisabeth, et proposé de profiter de son ambassade à Berlin pour déterminer Frédéric II à seconder ses desseins.

Ce dernier prit la posture de la vierge offusquée à l'idée que son nom ait pu être évoqué dans ce « détestable complot ¹¹⁶ » et, afin de témoigner son « horreur », il demanda immédiatement le rappel de Botta à Vienne et, pour faire bonne mesure, nonobstant le fait qu'Antoine-Ulrich était son beau-frère, conseilla à Élisabeth de séparer la famille Brunswick récemment agrandie (naissance d'une fille, ... prénommée Élisabeth, en 1743), pour l'heure incarcérée à Dünamünde (quartier de Riga). Élisabeth suivit partiellement ce conseil, exila sa cousine Anna Leopoldovna avec son mari près de Kolmogorov, dans la région d'Arkhangelsk, et lui supprima en outre presque tous ses domestiques étrangers (allemands), lui laissant toutefois Julie Mengden, toujours favorite de la princesse. L'ex-régente devait y mourir en couches en 1746 à l'âge de 28 ans !

Moins habile, mais plus noble et intrépide, Marie-Thérèse refusa dans un premier temps à l'ambassadeur russe Lanczynski, qui l'en pressait¹¹⁷, de sacrifier un homme de l'ingénuité duquel elle était convaincue. Elle mit en place un tribunal allemand pour juger Botta et réclama de Petersbourg un extrait du procès, voulant des preuves formelles de sa culpabilité et n'accordant nul crédit aux aveux extorqués par Lestocq, Ouchakov et Troubetzkoy. Elle envoya même un rescrit à tous ses ministres à l'étranger qu'elle fit publier dans les « Nouvelles d'Amsterdam¹¹⁸ » (n° 92, 15 novembre 1743) pour faire savoir à quel

¹¹⁴ Celui-ci saisit à la fois l'objet et le motif du don.

¹¹⁵ La Gazette, 28 mars 1744, page 146.

¹¹⁶ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, Berlin, Duncker, 1879, II, p.419, lettre à Mardefeld, 14 septembre 1743.

¹¹⁷ Mais qui refusa obstinément d'interroger lui-même Botta, malgré les instructions de sa cour, et aurait dénoncé des faussetés dans le procès. Il songea même à demander l'asile politique à Vienne.

¹¹⁸ Élisabeth Badinter, *Le pouvoir au féminin*, Paris, Flammarion, 2016, p. 190.

point elle improuvait la cabale tramée à l'encontre de son ambassadeur, dont elle proclamait l'innocence. Pour mettre celle-ci en lumière, son mari François de Lorraine, grand-duc de Toscane, exhiba Botta dans sa propre loge à l'Opéra de Vienne.

Marie-Thérèse laissa même entendre que toute cette affaire n'avait été inventée par les sectateurs de la France que pour se venger de Botta qui avait découvert à Élisabeth la fameuse lettre d'Amelot à Castellane de 1742, qui ordonnait à cet ambassadeur de lancer les Turcs et les Tartares contre les frontières méridionales dégarnies de l'empire russe. C'est le même Amelot qui, dans sa lettre à La Chétardie du 14 novembre 1743, s'indigne de cette « malice de la cour de Vienne » !! Il ajoute même, avec une grande sérénité de pince-sans-rire, « le malheur est qu'il est très difficile de prouver le contraire » !

Élisabeth fulmina un rescrit pour Lanczynski : « Nous avons vu, par vos relations, les gazettes, et la lettre de rappel du marquis de Botta, qu'on continue à traiter de calomnie notre plainte bien fondée au sujet des démarches détestables de cet indigne ministre¹¹⁹ ». Marie-Thérèse se résigne à nommer des commissaires pour examiner la conduite de Botta, tout en proclamant qu'elle savait d'avance qu'on le trouverait innocent¹²⁰.

La culpabilité du marquis fait encore débat aujourd'hui, mais il paraît bien improbable qu'un diplomate aussi expérimenté se soit lancé dans un complot avec des comparses de si peu d'envergure, et l'idée qu'il y ait voulu enrôler le roi de Prusse, ennemi de sa maîtresse, est carrément absurde. Tout au plus, selon nous, a-t-il dû laisser échapper quelques propos nostalgiques sur le « bon vieux temps » de la régence où son influence politique était plus importante, propos désabusés qu'on retrouve dans les correspondances politiques de l'envoyé anglais (Finch) ou saxon (Lynar).

Toujours est-il que la demande de preuves de Marie-Thérèse fut ressentie par Élisabeth comme une offense personnelle, car elle avait entendu de ses oreilles les déclarations des accusés et sa parole était donc mise en doute ; elle voua à la reine de Hongrie une détestation implacable et somma Lanczynski d'obtenir réparation. Il fallut des défaites militaires et un très impérieux besoin de l'alliance russe pour que Marie-Thérèse se résolut à traduire Botta devant un tribunal qui, bien que n'ayant rien découvert de probant contre lui, le fit très transitoirement enfermer dans l'agréable station de Graz ; elle enverra à Petersbourg un nouvel ambassadeur, le comte Joseph-Philippe, comte d'Orsini et de Rosenberg qui transforma son audience en amende honorable, bien peu honorable au demeurant, voire en

¹¹⁹ Corr. Polit. Russie 43 Fol. 302, 30 octobre 1743

¹²⁰ Corr. Polit. Russie 44, fol.304v°, La Chétardie à Amelot, 5/16 avril 1744.

mortification, chargeant lourdement et sans pudeur son prédécesseur¹²¹ (« la reine de Hongrie et de Bohême a eu en horreur l'intrigue abominable du marquis de Botta »). Il s'engage même à ce que l'exil de Botta à Graz « dure aussi longtemps qu'il plaira à Sa Majesté Impériale de toutes les Russies ». Cette « complaisance excessive » fut cependant ressentie comme une humiliation par Rosenberg lui-même et par la cour de Vienne, et il fut convenu qu'on ne céderait plus aux exigences changeantes de la tsarine, l'essentiel, qui avait été obtenu, étant d'éviter une brouille durable entre les deux cours¹²².

Les conséquences en Russie, (sauf pour les accusés qui furent tous déportés en Sibérie¹²³, et pour l'infortuné Ivan VI, qui finit sa vie 20 ans plus tard dans la forteresse de Chlisselbourg¹²⁴ sous les poignards des séides de Catherine II), furent très mesurées ; Alexis Bestoutcheff ne fut pas inquiété, et son frère Michel, malgré la compromission de son épouse, fut tout au plus « assigné à résidence » dans sa datcha, avant d'être nommé ambassadeur à Berlin (puis à Paris). En effet, malgré l'acharnement de leurs accusateurs (d'Allion écrit qu'il a tout tenté pour faire durcir les sentences), on ne put trouver, ni dans les aveux des accusés ni dans leurs papiers, d'élément irréfragable qui permît de précipiter les deux frères dans la disgrâce. Aussi, redoutant leur vengeance, Amelot s'inquiète-t-il et recommande-t-il à d'Allion (avec quelque retard) la plus extrême circonspection ; celui-ci le rassure en disant qu'il a su ne pas « compromettre la dignité du Roi ». La Chétardie chercha sans succès, lors de sa deuxième ambassade, à envenimer les affaires, et suggéra qu'Élisabeth rappelât Lanczynski, mais secrètement afin de prendre de vitesse Marie-Thérèse qui aurait pu la devancer, et qu'elle ordonnât simultanément au résident autrichien Hohenholz de quitter l'empire russe, comme avant une déclaration de guerre¹²⁵.

Botta continua une belle carrière, à la fois militaire (il commandait l'aile droite autrichienne lors de la sanglante victoire de San Lazaro en juin 1746 contre Gages et Maillebois, qui conserva le Milanais pour 50 ans aux Habsbourg et ce fut à lui que se rendit Gênes en septembre 1746, mais il s'y montra si brutal qu'il dut quitter la ville insurgée en décembre), et politique, comme ministre plénipotentiaire aux Pays-Bas autrichiens auprès du gouverneur général Charles de Lorraine, de 1749 à 1755.

Finalement, il apparaît que les vrais comploteurs ont fait condamner les faux conspirateurs, le principal bénéficiaire de la machination étant Frédéric II, qui pouvait écrire à

¹²¹ Corr. Polit. Russie 45, fol.212, Déclaration de Philippe-Joseph, comte de Rosenberg 23 octobre/3 novembre 1744.

¹²² Alfred von Arneth, *Geschichte Maria-Theresias*, Vienne, Braumüller, 1863, III, p. 42-43.

¹²³ Pierre III autorisera le retour de Nathalie Lapoukhine, pour se démarquer de sa tante.

¹²⁴ Celle-là même où Pierre 1^{er} avait fait enfermer sa première épouse Eudoxie Lapoukhine

¹²⁵ Corr. Polit. Russie 44, fol. 161 v^o, La Chétardie à Amelot, 23 février/5 mars 1744.

Podewils¹²⁶ : « cette affaire est une des plus heureuses conjonctures qui pût arriver à la Prusse en ce moment ».

En définitive, le seul résultat politique tangible (et non négligeable) fut un refroidissement marqué des relations austro-russes, qui représentait quand même une satisfaction pour le gouvernement français et un échec pour les Bestoutcheff, et qui aura pour effet de retarder jusqu'en 1746 la signature de l'alliance entre les deux impératrices, laquelle durera jusqu'en 1914.

Pour l'heure, d'Allion se rengorge de son succès, car pour lui la disgrâce des Bestoutcheff est imminente, et il s'en attribue le mérite, comme celui de la paix relativement avantageuse d'Abo, ou celui du refus d'une princesse anglaise pour le prince successeur de Suède. Fort de toutes ces réussites, il considère comme une injustice cruelle le probable retour de La Chétardie et ne dissimule ni son aigreur ni sa jalousie. On l'imagine, la bouche pincée, écrivant à son ministre : « j'aurais du moins la satisfaction de remettre les affaires en aussi bon état que je les ai reçues¹²⁷ ».

Amelot répond sur un ton lénitif que La Chétardie n'est renvoyé par le Roi que par suite de la demande pressante que lui en a faite la tsarine, mais que le monarque saura reconnaître les services rendus par d'Allion et lui en marquer sa reconnaissance. Toutefois, d'Allion paraît résigné à prendre ses audiences de congé et à quitter la Russie, à la condition que ses dettes soient remboursées. Il insiste sur la fermeté des ministres et de la tsarine à ne recevoir les lettres de créance (et même les siennes, de récréance) que si elles sont assorties du titre impérial, ce dont Bestoutcheff l'a assuré à diverses reprises. Il ne perd pas une occasion de signaler à quel point la tsarine l'apprécie (ce qui est controuvé), affirmant qu'il n'en dit pas plus « dans la crainte de faire soupçonner que le retour de M. de La Chétardie pourrait [lui] faire la moindre peine¹²⁸ ». Anticipant la remise du cordon de l'ordre de Saint-André, il sollicite du Roi la permission de l'accepter. Par ailleurs, on commence à se préoccuper de marier Pierre de Holstein ; la candidate des Bestoutcheff est Marie-Anne de Saxe, fille d'Auguste III (et qui épousera finalement Maximilien de Bavière) ; mais ici comme pour le traité d'Abo, leur point de vue est contré par la tsarine, qui reproche à cette princesse d'être trop proche parente des Brunswick. Bestoutcheff, qui espérait encore constituer une vaste ligue groupant, autour de la Russie et de l'Angleterre, la Saxe, la Hollande, l'Autriche et la Prusse, proposa même le mariage de Pierre avec une des sœurs de Frédéric II (probablement

¹²⁶ *Politische Korrespondenz* II, 409, Potsdam, 25 août 1743.

¹²⁷ Corr. Polit. Russie 43 fol. 32, d'Allion à Amelot, 2/13 août 1743.

¹²⁸ Corr. Polit. Russie 43 fol. 289v°, d'Allion à Amelot, 12/23 octobre 1743.

Louise-Ulrique¹²⁹). Mais rapidement, il revint à sa politique antiprussienne, alors même qu'Élisabeth sentait s'éveiller en elle une authentique sympathie pour Frédéric II.

¹²⁹ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, Braunschweig, Westermann, 1952, p.223.

Chapitre 9 — Activités de La Chétardie avant sa deuxième ambassade

A — Rencontres, entretiens et correspondance depuis la France

1. Conceptions « révolutionnaires » de La Chétardie sur la politique française dans le Nord

La Chétardie continuait cependant, depuis la France, de s'intéresser à la Russie, et de manifester cet intérêt par sa correspondance secrète avec Lestocq ; il offrait ses soins pour favoriser l'élection d'Adolphe-Frédéric à la couronne de Suède et suggérait les conditions (restitutions territoriales et refus d'un mariage anglais) qui pourraient amener la France à soutenir la candidature de cet évêque de Lübeck comme elle avait soutenu peu de temps auparavant celle de Pierre de Holstein. Il se disait aussi très affligé de ce que le « héros » n'eût pas réussi à se défaire des Bestoutcheff, élément qui conditionnait, selon lui, son retour. Pour l'instant, il recommandait à Amelot ses amis le capitaine Magne et les frères de Guasco, qui sont passés au service de la Russie et revenus en France.

Il envisageait toutefois très sérieusement de revenir en Russie puisque, dès le mois de juin, toujours à Paris, il cherchait à expédier à Petersbourg des cadeaux de prix (calèche, étoffes) tout en sollicitant avec insistance la croix de Saint-Louis pour son ami Magne. C'est encore pour l'obtenir qu'il harcelait Amelot dès son arrivée dans son manoir de La Chétardie, le 22 juin 1743. Le ministre lui écrivit dès la semaine suivante, pour lui demander des renseignements sur le général comte Ulrich Frédéric Waldemar de Loewendahl, né en 1700, tant sur sa naissance (petit-fils d'un bâtard de Frédéric III de Danemark et fils d'un maréchal saxon), que sur son caractère (fort gai, fort entreprenant, fort libertin, fort curieux¹) et ses qualités militaires (héroïque et excellent tacticien, comme il l'a prouvé à la prise d'Oczakov en 1737). La stigmatisation des étrangers en Russie après la révolution, les mortifications endurées par son épouse Barbe-Élisabeth, qu'il avait enlevée au général Jean-Clément Branicki à Varsovie en 1736 (et qui était quand même retournée en Pologne), et enfin l'appel

¹ Jean-Pierre Bois, Maurice de Saxe et Ulrich Woldemar de Loewendahl, *Rev. Hist. Des Armées*, 2009, 5, 3-14.

de son ami Maurice de Saxe le poussaient à proposer ses services au Roi de France. La Chétardie, qui avait pratiqué Loewendahl à sa table à Petersbourg, l'appréciait et ne pouvait que conseiller vivement son recrutement ; Lestocq, qui, comme Bestoutcheff, l'appelle « son cher ami », semble avoir facilité l'acceptation du congé du général² ; de fait, dès le 1^{er} septembre, le Roi lui conférait le grade de lieutenant-général (après s'être assuré de l'assentiment d'Élisabeth, qui aurait même ajouté : « il va se voir dans un pays bien plus agréable que celui-ci »).

Pour éprouver les chances de succès d'une éventuelle nouvelle mission du marquis, Amelot envisagea d'envoyer à Petersbourg Meslières, secrétaire de Lanmary et frère de ce Mondamert, qui avait assuré l'intérim entre le départ de Saint-Séverin et l'arrivée de cet ambassadeur. Ce messenger avait déjà fait le voyage de Moscou en 1742, porteur de paquets à l'intention de La Chétardie, mais les deux hommes s'étaient croisés sans se rencontrer à Kresttsy et le messenger était demeuré avec d'Allion jusqu'en mars 1743. Amelot avait donc rédigé des instructions à l'intention de Meslières³, mais s'était ravisé et ne l'avait finalement pas employé. Dans lesdites instructions, toutefois, Amelot pointe la discordance qu'il a remarquée entre le désir exprès manifesté par la tsarine six mois auparavant de voir revenir La Chétardie et la froideur appuyée que témoigne Cantemir en abordant cette éventualité. (D'Allion écrira : « le prince Cantemir avait ordre de ne plus solliciter son retour⁴ »). En conséquence, Meslières devrait essayer d'apprendre (auprès de Brümmer) qui serait le mieux agréé à Petersbourg, de La Chétardie, qui a terminé ses affaires en France, ou du comte des Alleurs, en poste depuis 1741 à Dresde (l'hypothèse d'une pérennisation de la présence de d'Allion n'est pas même évoquée) et accessoirement si le ministre en question devrait être revêtu du caractère de ministre plénipotentiaire ou d'ambassadeur. Ce malheureux Meslières sera victime en mars 1744 d'un naufrage en Baltique, dans lequel il perdra tout sauf la vie, et en particulier de nombreuses dépêches de La Chétardie. Celui-ci, toujours bienveillant, plaide pour que Meslières soit dédommagé par une commission de capitaine.

C'est le moment que choisit La Chétardie pour exposer ses idées politiques, sous la forme d'un « nouveau système », fort révolutionnaire en ce qui concerne nos alliances. Nous l'avions connu militaire, diplomate, courtisan, intrigant, expert en cérémonial, mondain, le voici théoricien de vastes arrangements à l'échelle européenne, et auteur d'un mémoire qu'on a pu qualifier de « plutôt chimérique⁵ ». Il s'y réjouit en effet de l'élection d'Adolphe-

² Corr. Polit. Russie 43, fol. 38 et 60, Lestocq à Loewendahl, 17 août 1743, Bestoutcheff à Loewendahl, 20 août 1743.

³ *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, op. cit. VIII, p. 405.

⁴ Sirio, tome 105, lettre 155, page 281, d'Allion au maréchal de Noailles, 18 mai 1744.

⁵ Camille Piccioni, *Les premiers commis des Affaires Étrangères*, Paris, de Boccard, 1928, page 202

Frédéric à Stockholm et de la paix « éternelle » (sic) qui en découlera entre la Russie et la Suède, ce qui permettra, selon lui, à la France de ne pas se compromettre avec la première tout en cessant de soutenir onéreusement la seconde. Il postule une sorte de « pacte de famille » qui unira désormais les deux branches de la maison de Holstein, et suggère que la France, bouleversant ses alliances traditionnelles, forme le troisième pilier du trépied du nord. Conscient de la puissance de l'empire russe, il est d'avis de s'arrimer intimement à lui, car il est « plus à portée que ne fut jamais la Suède... à jouer le rôle de diversion qui mit la France en état de dicter des lois à l'Empire en 1648⁶. »

Il pense que, pour obtenir l'alliance d'Élisabeth, il importe de séduire d'abord la femme, par exemple en lui adressant un portrait du Roi qu'un souvenir tendre lui fait désirer depuis longtemps, dont l'annonce l'avait fait « rougir de plaisir » (mais dont l'exécution traîne fâcheusement) ou en faisant faire une entrée solennelle à son ambassadeur, afin de flatter sa vanité (et la sienne propre), ou encore, pour le même motif, en lui accordant le titre d'impératrice, auquel elle aspire si vivement ; ce serait, dit-il, une « pure dénomination » qui ne modifierait en rien la hiérarchie observée entre têtes couronnées ; d'ailleurs un rescrit est adressé de Petersbourg à Cantemir le 14 septembre, qui lui enjoint de déclarer aux autorités françaises qu'aucune lettre de créance ne sera désormais acceptée si elle ne contient pas le titre impérial ; c'est pour ce motif qu'en effet Élisabeth a refusé la réponse de Louis XV à la lettre lui annonçant la conclusion de la paix d'Abo.

Un traité de commerce compléterait ce bel ouvrage et exclurait tacitement *ipso facto* nos concurrents et nos ennemis. Curieusement, Amelot répond à la demande de Cantemir (transmise par l'intermédiaire de son secrétaire d'ambassade et bientôt successeur Gross) sur le titre impérial que : « Sa Majesté ferait tout pour être agréable à 'la tsarine' votre maîtresse ». Quant au portrait du Roi, Amelot refusera de l'envoyer, considérant que « ce serait une galanterie fort déplacée dans le moment présent⁷ », au grand déplaisir de La Chétardie, qui l'a annoncé dès son arrivée. Il pense que le vin de Hongrie, « dont Élisabeth consomme cinq à six petits verres à chaque repas⁸ », serait d'autant plus apprécié qu'il est difficile à trouver en temps de guerre. Il déplore aussi (c'est une pierre dans le jardin de ceux qui n'ont pas voulu faire le paroli en doublant les débours déjà considérables de son ambassade) de n'avoir pas été autorisé à fournir des subsides, vu « le goût de la tsarine pour la dépense », car, en s'attachant la Russie, on pouvait contenir le roi de Prusse, « s'il voulait s'écarter des liaisons formées avec nous ». Il insiste surtout sur ce que la France a plus besoin

⁶ Annexe 103 Sirio, tome 105, pièce 29, Mémoire fait par le marquis de La Chétardie, 2 août 1743.

⁷ Corr. Polit. Russie 44 fol. 132 v° et 275 v°, Amelot à La Chétardie, 17 février et 2 avril 1744. Annexe 43.

⁸ Ce goût est confirmé par Jean Castéra, *Histoire de Catherine II*, Paris, Buisson, 1800, page 98.

d'elle qu'elle n'a besoin de nous et, qu'en conséquence, il faut dissimuler pour la captiver. Amelot réplique qu'elle n'a rien fait pour mériter ces libéralités.

Pour étayer son traité, le marquis chiffre à 400 000 roubles en temps de paix (« pour les fantaisies et plaisirs de la tsarine ») et à un million en période de guerre les subsides nécessaires (pour s'assurer de 30 000 soldats réguliers et 10 000 Cosaques en campagne). Cette somme devrait encore être arrondie des frais de corruption de plusieurs dignitaires (dans sa complaisante facilité, le marquis y inclut Brümmer, Lestocq, mais aussi les ministres ses ennemis, dont il connaît la vénalité). De plus, de l'« argent de poche » en abondance devrait être laissé à la discrétion de l'ambassadeur afin qu'il puisse « gagner sur-le-champ » ceux dont l'influence paraîtrait déterminante, et il cite l'exemple du marquis de Monti qui avait su répandre aussi judicieusement que généreusement ses dons aux magnats polonais en 1732-1733 afin de s'assurer de leurs votes en faveur de Stanislas Leszczyński. Pour compenser partiellement une dépense aussi considérable, il conseille de supprimer la subvention accordée au Danemark, allié infidèle et versatile.

La Chétardie, et cela lui sera reproché par la bigote tsarine, veut aussi mettre à profit le péculat du clergé (notamment d'Ambroise Yusskevitch, métropolite de Novgorod) et il écrira quelques mois plus tard, depuis Petersbourg, imprudence fatale, qu'il compte « s'aider des préjugés superstitieux [d'Élisabeth] en intéressant pour soi son confesseur et les prélats qui composent son synode ⁹ ». Il est vrai que les archimandrites ont fait la preuve de leur vénalité en ne retenant pas la parenté qui existait entre Pierre et Sophie (ils avaient le même arrière grand-père, voir arbre généalogique I, chapitre 7), cousinage qui, dans le rite grec, rendait tout mariage impossible, et leur avis négatif aurait certainement fait reculer Élisabeth.

Le marquis, pour faire bonne mesure, propose de faire accéder à ce traité nos alliés de « la Barrière », Suède, Pologne et Turquie (cette dernière secrètement !).

En ce qui concerne la Pologne, il pense qu'il convient d'accorder le passage de son territoire aux Russes chaque fois qu'ils le requerront !! Ce disant, il ne fait qu'entériner un usage que les Russes se sont arrogé depuis Pierre 1^{er}, parce qu'il pense que le risque principal pour les Polonais vient de Frédéric II, dont ils seraient ainsi protégés.

Quant à la Turquie, il imagine que l'alliance avec la Russie lui permettrait de se concentrer sur la Hongrie, tandis que la Russie, tranquille sur le front ottoman, pourrait réserver ses coups à la Perse.

⁹ Sirio, tome 105, lettre 107, page 186, La Chétardie à Amelot, 15 février 1744.

Ainsi, cette vaste alliance musèlerait-elle les puissances qui nous sont contraires et qui vivraient dans la peur : le marquis cite le Danemark, en danger dans la Baltique et dans le Schleswig, l'Angleterre, inquiète pour le Hanovre comme pour les duchés de Brême et Verden et enfin le roi de Prusse, alarmé de voir son royaume devenir la proie des Kalmouks et des Tartares. Quant à l'Autriche, elle se repentirait du mépris dans lequel elle a tenu jadis la princesse Élisabeth, accusée d'être née avant le mariage de ses parents, donc bâtarde et impropre à régner¹⁰, et aussi d'avoir indiqué aux Russes en 1734 les chemins qui conduisent au Rhin. L'accusation de bâtardise avait été en particulier lancée par le comte de Rabutin, envoyé de Charles VI en Russie sous le règne de Catherine 1^{re}, ce dont Anna Ivanovna ne lui avait pas tenu rigueur, puisqu'elle avait gratifié sa fille de 120 000 livres, soit le quadruple du cadeau d'usage offert aux ambassadeurs en partance¹¹.

Cette remise en cause de notre « système » traditionnel ne fait pas l'unanimité parmi ceux auxquels elle est présentée. Celui qui y répondra par l'attaque la plus frontale sera Jean-Gabriel de La Porte du Theil (1682-1755), qui figure parmi les premiers des treize premiers commis du règne, tant par son ancienneté (il avait été secrétaire de Colbert de Torcy en 1708) que par sa prééminence (c'est lui qui a été envoyé en mission à Madrid en 1733 et à Vienne en 1735 et 1737, lui encore qui secondera Saint-Séverin à Aix-la-Chapelle en 1748).

Dès février 1737 Barbier avait souligné l'importance de ce premier commis : après avoir évoqué divers postulants au poste de Secrétaire d'État des Affaires Étrangères (M. de Monti, retour de captivité à Torun, M. de Maurepas, préférant demeurer à la Marine, M. de Torcy, trop âgé), il s'étonnait de la nomination d'Amelot :

M. Amelot est un homme de petite mine, délicat, qui peut avoir de l'esprit, mais qui ne sait rien de ce métier-là. A la vérité, il est dit que M. Amelot travaillera avec M. du Theil, qui est un commis des Affaires étrangères très habile, homme froid, qui depuis longtemps est à Vienne, et qui a négocié toute l'affaire de la paix avec l'empereur¹², de qui il a reçu de grandes marques de considération. Il travaillera même conjointement avec le cardinal, de sorte que M. Amelot n'aura que le titre et c'est M. du Theil qui fera les Affaires étrangères. Il y a apparence qu'on attendait son retour, c'est à dire le cardinal, pour frapper sur M. de Chauvelin, car M. du Theil n'est arrivé de Vienne que mardi dernier, 19 du présent¹³.

D'ailleurs, c'est du Theil qui, avec Le Dran, en 1744, entre le départ d'Amelot et la nomination du marquis d'Argenson, assurera l'intérim du secrétariat d'État et c'est lui qui accompagnera Louis XV à Metz. La Porte du Theil, neveu d'un secrétaire de Torcy, et qui travaillait en parfaite collaboration avec son collègue Nicolas-Louis Le Dran¹⁴, avait

¹⁰ Sirio, tome 105, lettre 85, Amelot à La Chétardie, 12 décembre 1743.

¹¹ Sirio, tome 86, lettre 96, La Chétardie à Amelot, 12/23 juillet 1740.

¹² Admirable négociation, qui se traduira par l'attribution de la Lorraine à titre viager à Stanislas Leszczyński, et fera de Marie Leszczyńska la reine qui a apporté la plus riche dot à la France.

¹³ Edmond Barbier, *Journal d'un avocat de Paris*, III, 68.

¹⁴ Jean-Pierre Samoyault, *Les bureaux du Secrétariat d'État des Affaires Étrangères sous Louis XV*, Paris, 1971, p.45.

d'ailleurs une expérience politique et diplomatique supérieure à celle de nombreux ambassadeurs, puisqu'il avait été secrétaire des maréchaux d'Estrées et de Tessé en Espagne en 1704 puis premier commis des Affaires étrangères depuis 1708 (soit depuis trente-cinq ans), et qu'il avait pris part, en qualité de secrétaire des plénipotentiaires, aux négociations d'Utrecht (1713), de Baden (1714), et de Vienne (1737), et sera encore employé à Breda (1747) et à Aix-la-Chapelle (1748). La critique sévère qu'il fait des rêveries de La Chétardie témoigne de l'irritation que dut lui causer la lecture du mémoire ; d'ailleurs, les instructions du marquis datées du mois suivant seront rédigées, non par lui, mais par son ami Le Dran, comme lui premier commis des Affaires étrangères, et qui avait la Russie dans son département.

D'emblée, La Porte du Theil fustige l'idée de « faire donner des subsides continus à la Suède et à la tsarine personnellement ou des présents à ses favoris et ministres... sans autre fruit que l'agrément (on ne dira pas le profit pécuniaire) que trouve un ambassadeur à être celui par qui le paiement des subsides passe¹⁵ ». On voit que, d'entrée de jeu, le haut fonctionnaire unanimement apprécié (sauf du marquis d'Argenson, dit la Bête, mais la vindicte de ce dernier est peut-être à porter au crédit de ceux qu'il critique) balaie la politique de corruption de l'ambassadeur et l'égratigne même du soupçon de prévarication.

Ensuite, du Theil lui décoche son célèbre brocard : cette proposition d'alliance entre pays ennemis « est plus comique que le quolibet : marier la république de Venise avec le Grand Turc », tiré d'une réplique de Frosine à Harpagon¹⁶. Il est d'avis que tout ce qu'on peut espérer de la Russie est qu'elle ne nous fasse point de mal et que le mieux est « de ne pas penser à elle, et, si elle tient un ministre à Paris, de ne lui parler que de la pluie et du beau temps ».

Cette indifférence affichée vis-à-vis de la Russie, pays au demeurant fort instable, ce qui rendait les subsides personnalisés particulièrement incertains, était pleine de bon sens. On conçoit qu'elle ait déplu aux historiens de la troisième république (Lavisser, Rambaud, Veuchin, Sorel, Émile Bourgeois) et notamment à Vandal, lequel écrivait certes avant la signature de l'alliance franco-russe entre Sadi Carnot et Alexandre III, mais à une époque où l'éventualité d'une attaque de revers contre les empires centraux nourrissait l'espérance des patriotes (et des historiens). Il n'hésitait pas à déplorer que la France n'ait pas laissé la Pologne tout entière tomber sous la suzeraineté de la Russie. C'est pourquoi ce professeur

¹⁵ **Annexe 40.** Corr. Polit. Russie 43 fol.11, Réflexions de M. la Porte du Theil sur le mémoire de M. de La Chétardie, 4 août 1743.

¹⁶ Molière, *L'Avare*, Acte II, scène V. Le juge Bridoye, dans le *Tiers-livre* de Rabelais (chap.XLI), se vantait de même de pouvoir mettre paix ou, à tout le moins trêve, entre le Grand Roi et les Vénitiens, mais il faisait alors plutôt allusion à Louis XII.

d'histoire diplomatique juge « singulières et attristantes » les paroles si bien senties de Du Theil. Pourtant, ce même La Porte du Theil, quand il assurera l'intérim des Affaires étrangères, n'hésitera pas à rappeler à Lanmary que la politique de la France pour assurer le « repos du Nord » consiste à ne pas séparer les intérêts des deux branches de la maison de Holstein¹⁷, amenées toutes deux à régner en Russie et en Suède, et aussi à encourager une parfaite entente et collaboration entre le roi de Suède Frédéric 1^{er} et son successeur élu Adolphe-Frédéric, en mettant sous le boisseau les antécédents de longue zizanie entre leurs maisons respectives, Hesse et Holstein. Pour l'heure, en tout cas, les « rêveries » de La Chétardie ne sont pas validées par le Conseil du Roi.

2. Décision de renvoyer La Chétardie en Russie. Ses instructions

Malgré les sérieuses réserves de Cantemir (et les mises en garde de d'Allion), et bien que les motifs (la faveur persistante des Bestoutcheff à la cour de Russie) qui avaient conduit le marquis à solliciter son rappel subsistassent inchangés, c'est La Chétardie qu'Amelot résolut de renvoyer en Russie. Il lui adressa donc de nouvelles instructions.¹⁸

Il y était considéré que la paix d'Abo et l'élection d'un prince successeur voulu par la tsarine et adoubé par Louis XV avaient changé la face des choses, enlevant aux ministres russes des sujets de défiance envers la France, et annonçant une lune de miel entre Russie et Suède, gouvernées bientôt par une même famille. D'ailleurs l'envoyé du Roi devrait impérativement reprendre son titre d'ambassadeur extraordinaire (on envisage la possibilité de maintenir d'Allion avec le caractère de ministre plénipotentiaire). L'éventualité est ensuite évoquée de condescendre à donner à Élisabeth le titre d'impératrice, (ce que Lestocq conseille aussi à La Chétardie, par sa lettre du 29 octobre) à la condition que cela ne lui donne aucune prééminence par rapport à la couronne de France (principe de la reversale, qui sera l'objet de conflits entre Breteuil et Catherine II), ne modifie pas le « rang des couronnes » et n'altère en rien le cérémonial : « cette condescendance de Sa Majesté ne pourra jamais tirer à conséquence, la couronne de Russie ne pouvant se prévaloir d'aucune prérogative nouvelle par rapport à la couronne de France, ni apporter aucun changement au cérémonial établi¹⁹ » ; ce titre ne devra cependant pas être donné d'emblée et viendrait plutôt récompenser « les effets de l'amitié d'Élisabeth ». La réciprocité voudrait même que la tsarine donnât de

¹⁷ Corr. Polit. Suède 208, fol.386, La Porte du Theil à Lanmary, 13 juillet 1744, Dunkerque.

¹⁸ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, VIII, op. cit, XXIII, pages 409-426.

¹⁹ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, VIII, pages 412-413.

l'empereur à Louis XV, comme le sultan, qui le qualifie de Padischah, se contentant du titre de Khorol (roi) pour les autres monarques chrétiens. Amelot se récrie vivement contre cette idée, qui laisserait entendre que le titre d'empereur serait d'une considération plus relevée que celui de Roi de France, dont la dignité est insurpassable. En tout cas, le Roi, écrivant à la tsarine pour la féliciter sur la paix d'Abo, utilise le modèle classique (Très haute et très puissante princesse, etc.) pour l'assurer qu'aucun évènement ne pouvait lui être plus agréable, mais Amelot espère que ce sera d'Allion qui remettra cette missive à sa destinataire, pour éviter à La Chétardie des embarras dès son arrivée. Lanmary a suggéré que le Roi réservât le titre impérial aux héritiers mâles de Pierre 1^{er}, ce qui, selon lui, flatterait Élisabeth.

La Chétardie, porteur d'un caractère ajustable (ambassadeur ou ministre plénipotentiaire), de lettres de créance à double détente (tsarine ou impératrice), l'est aussi de deux types de lettres (lettre de cabinet ou lettre de la main), cette dernière étant d'un moindre cérémonial.

En ce qui concerne le comportement de l'ambassadeur avec les ministres, il devra s'attacher à les écouter plus que chercher à les convaincre («tirer d'eux de justes connaissances sur leurs principes de politique et non leur suggérer ses propres idées»). Ainsi parviendra-t-il peut-être à conclure avec la Russie une alliance directe ou à tout le moins un traité de commerce et de navigation ; on se flatte que la tsarine a beaucoup à attendre du Roi pour consolider le traité d'Abo et le maintenir contre « les puissances jalouses de cette union » (Angleterre et Danemark).

Les termes de l'instruction à l'ambassadeur sont parfois confus, voire contradictoires. Son rédacteur (Le Dran) lui demande de rencontrer et sonder dans leurs capitales respectives les ministres danois et suédois tout en gardant l'incognito de son caractère pour éviter tout embarras de cérémonial. De même, il doit travailler à une alliance entre la Russie et la Suède (à laquelle accèderait la France, voire le roi de Prusse), mais sans « paraître en être le promoteur » ; il doit éveiller la tsarine sur les menaces (improbables) des Anglais sur le Holstein « en se gardant bien de faire aucune proposition directe aux ministres ». Un peu plus tard, Élisabeth fera savoir « qu'elle défendrait le Holstein contre tout agresseur, comme si c'était une de ses provinces ».

Il est laissé à la discrétion de La Chétardie de maintenir ou non en poste le sieur d'Allion, qui pourrait même conserver son caractère de ministre plénipotentiaire, subordonné à l'ambassadeur. Enfin, il lui est demandé, et c'est une routine, de remettre à son retour une relation de sa mission et toutes les pièces et dépêches qui y ont rapport.

Cette dernière directive fait réagir le marquis, qui estime que les dépêches et instructions constituent sa sûreté si on venait à lui demander compte de sa conduite, et il répugne à s'en dessaisir. Il plaide pour obtenir le statut d'ambassadeur et faire à ce titre une entrée solennelle à Petersbourg. Par ailleurs, pour éviter le délai de deux mois que suppose l'échange de courriers avec Versailles, il réclame les pleins pouvoirs pour l'article de l'alliance à établir. De surcroît, il s'élève contre l'avis qui lui est donné d'avoir à se contenter d'écouter en évitant de se mêler des affaires du nord, et pense qu'on ne peut ménager à la fois les souverains de Danemark, de Prusse et de Russie sans s'exposer à les indisposer tous trois. Enfin, il signale, non sans bon sens, qu'il paraît illusoire d'imaginer la Russie venir combattre l'Angleterre dans le Holstein, alors que le traité d'alliance entre ces deux puissances ne date que de quelques mois. Quant à l'idée de proposer notre aide à Élisabeth pour permettre aux Suédois de récupérer Brême et Verden, évoquée dans l'instruction, même Amelot la juge irréaliste (encore qu'il la soutienne à la condition que la France n'y paraisse pas mêlée²⁰) et d'ailleurs Élisabeth y est tout à fait opposée²¹. Frédéric II a résumé de façon concise le motif et le résultat de cette deuxième ambassade : « La France renvoya le marquis de La Chétardie à Petersbourg pour s'opposer aux desseins de ses ennemis. Cet envoyé qui, par son adresse, avait placé Élisabeth sur le trône, compta de recevoir dans sa mission des marques de reconnaissance de cette cour ; il n'en emporta que des témoignages d'ingratitude ²²».

3. Médiocre perspective d'accueil faite par d'Allion à son successeur

La Chétardie n'a pas résolu (et ne résoudra pas) la question de savoir de quel caractère il se revêtra. Cette question, avec celle des sommes à répartir et de la façon de parvenir à signer un traité d'alliance dans un contexte hostile, le préoccupe infiniment. En revanche, Louis XV, écrivant à « sa très chère sœur et parfaite amie, *tsarine* et autocratrice de toute la grande, petite, et blanche Russie », etc., lui dit renvoyer le sieur marquis de La Chétardie avec le caractère de « Notre ambassadeur extraordinaire ». A tout hasard, on le munira d'une autre lettre de créance avec la suscription « impératrice de toutes les Russies », mais avec la consigne de ne l'utiliser qu'en cas de nécessité absolue, car « céder à la vanité de la tsarine avant de conclure le traité d'alliance²³ » serait contre-productif. Ce n'est qu'avec

²⁰ Corr. Polit. Suède 208 fol.161, Amelot à Lanmary, 2 avril 1744.

²¹ **Annexe 101** Sirio, tome 105, lettre 150, page 273, La Chétardie à Amelot, 19/30 avril 1744.

²² Frédéric II, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866, I, 200.

²³ **Annexe 75** Mém. et Doc. Russie 30 fol. 102, Mémoire de Le Dran, janvier 1744.

beaucoup de peine que le Roi se prête à cette complaisance, et il est recommandé à La Chétardie de ne pas compromettre l'honneur du Roi. « L'ambassadeur se gardera bien d'user de la moindre démarche dont les ministres de Russie pussent se prévaloir pour demander la reconnaissance de ce titre,... afin de ne pas mettre Sa Majesté dans le cas de se trouver obligée de l'accorder gratuitement »²⁴. Tout au plus, le marquis, si cela est exigé de lui pour entrer en fonction, pourra-t-il, « comme de lui-même », traiter la princesse d'impératrice, sans impliquer son maître, lequel ne peut porter plus loin sa condescendance, sauf au « titre » de remerciement pour l'alliance qui serait conclue entre les deux États. Si on refusait de recevoir des lettres de créance libellées au nom de la tsarine, La Chétardie devrait différer ses audiences publiques et conférer avec les ministres des objets qui ont motivé son retour, la lettre du Roi contenant la titulature de Majesté Impériale dans la suscription ne devant être utilisée « qu'à la dernière extrémité ». Ces lettres de créance sont des « lettres de la main », cette forme comportant un moindre cérémonial que les lettres de chancellerie. Cantemir est au courant de ce subterfuge.

De même, on fera deux expéditions de ses pleins pouvoirs²⁵, l'une à l'intention de « notre chère et très aimée sœur la tsarine », et l'autre à l'impératrice de toutes les Russies, laissant à la discrétion de La Chétardie d'utiliser l'une ou l'autre. Ces pleins pouvoirs ont pour but de permettre à l'ambassadeur de négocier « toute convention d'amitié, d'alliance et de commerce avec la même autorité que Nous pourrions faire si Nous étions présent en personne », afin de « cimenter... l'union... des peuples dont la divine Providence nous a confié le gouvernement ». Louis XV fait cependant ajouter avec sagesse que « les raisons qui l'avaient obligé à demander son rappel » subsistant, il doit craindre que son retour ne soit inutile. La Chétardie avait son plan bien arrêté : ne donner aucune lettre de créance, n'être ni plénipotentiaire ni ministre, mais simple gentilhomme courtisan, ce qui éludait certes la question de la titulature, mais le privait en cas de grave difficulté, de toute immunité diplomatique (droit des gens) et lui ouvrait éventuellement le chemin de la Sibérie.

La Chétardie rencontre à Paris son homologue Cantemir et en apprend deux mauvaises nouvelles :

–Bestoutcheff est toujours en fonctions, et Cantemir ne semble guère ému par l'affaire de la conspiration, dont il minimise la portée ;

–Élisabeth elle-même a écrit à son ambassadeur qu'elle tenait essentiellement à ce que, dans les lettres de créance du marquis, figurât le titre d'impératrice.

²⁴ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions, Russie*, VIII, op. cit, page 423.

²⁵ Corr. Polit. Russie 43 fol. 166, Pleins pouvoirs au marquis de La Chétardie, 22 septembre 1743. **Annexe 39**.

La Chétardie essaie de négocier ce dernier article, disant qu'il le refuserait s'il avait à opiner dans le conseil du Roi, rappelant ses antécédents à Petersbourg, et que, s'il ne pouvait paraître à la cour de Russie comme ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire du Roi, du moins aurait-t-il la satisfaction de s'y compter au nombre des courtisans. Il annonce aussi à Cantemir son intention de faire une entrée, ce qui affole le prince, très économe de ses deniers, et que la perspective de devoir se comporter semblablement angoisse fort.

Par ailleurs, le Roi consent à augmenter ses appointements, à lui donner 45 000 livres pour son entrée, 25 000 pour son ameublement, 6 000 pour ses frais de port, 12 000 pour l'indemniser d'une partie de ses frais de livrée à l'occasion du couronnement et à lui payer trois mois de plus pour sa chapelle, en sus d'une gratification de 50 000 livres pour Lestocq. Les 45 000 livres paraissent dérisoires à La Chétardie, qui chiffre le coût d'une entrée à près de 150 000 livres²⁶. Il estime aussi que, pour les jours de gala, il lui faut 48 chevaux, dont 20 pour les carrosses et 12 pour les *vorreiters*.

La Chétardie doit être nommé maréchal de camp²⁷, grade d'officier général, qui, contrairement à celui de brigadier, lui permettra de ne pas se limiter à son arme et, par exemple de commander aussi bien des fantassins que des dragons ou des cavaliers. C'est une importante promotion, donnant droit à des appointements réguliers²⁸ (8 000 écus), et obtenue par brevet du Roi ; mais elle suppose qu'il démissionne de son régiment, afin que le monarque puisse en disposer. Le marquis regimbe, de crainte de laisser croire qu'il quitte le service en temps de guerre, ce qui laisserait « une tache éternelle sur son honneur, qui est ce qu'il a le plus en recommandation ». Le secrétaire d'État le rassure en lui disant que sa démission ne sera connue de personne (ce qui ne le convainc guère), et lui fait remettre par Le Dran de nouveaux exemplaires de tables à chiffrer la correspondance (il a des raisons de penser que les chiffres de D'Allion ont été violés) pour lui, mais aussi pour Poussin à Hambourg, Lemaire à Copenhague et Lanmary à Stockholm. Il doit aussi emporter les pistolets gravés offerts à Pierre de Holstein, et des passeports sous un faux nom, afin de n'être pas visité aux frontières. Bien que le prix de ces pistolets dépasse 15 000 livres, la Chétardie trouve ce cadeau indigne de provenir du Roi et souhaite l'attribuer à Amelot !! Il l'admire cependant : « il n'est pas possible de rien voir de mieux fini » ; d'ailleurs leur jeune destinataire aura la bonté de s'en

²⁶ Sirio, tome 105, lettre 57, La Chétardie à Amelot, Paris, 28 septembre 1743.

²⁷ Duc de Luynes, *Mémoires sur la cour de Louis XV*, Paris, Firmin-Didot frères, 1860, V, 10 juin 1743, p. 28.

²⁸ Jean Chagniot, Article « Officiers généraux », *Dictionnaire de l'Ancien Régime*, s.l.d L. Bély, Paris, PUF, 2003, p. 928.

déclarer « très content²⁹ ». La Chétardie restera brigadier, mais, à titre de compensation, il reçoit le 1^{er} février 1744 un brevet de 6 000 livres de pension annuelle à vie³⁰.

Le rappel de d'Allion ayant été proposé, La Chétardie plaide pour son maintien en Russie, surtout si lui-même ne peut s'accréditer, mais, dans le cas contraire, il ne souhaite pas que d'Allion reste ministre plénipotentiaire ; en revanche, il l'appuiera pour lui faire obtenir le poste de ministre dans les Grisons (toutefois Amelot ne souscrit pas à ce souhait). Pourtant, lorsque le poste de secrétaire d'État aux Affaires étrangères sera vacant, c'est sous la protection du maréchal-duc de Noailles que cherchera à se placer d'Allion, rappelant au duc « qu'il n'a témoigné aucun chagrin de voir La Chétardie recueillir le fruit de ses peines³¹ », mais sollicitant son soutien pour être envoyé en Suisse ou en Turquie, ou, à défaut, en Pologne, en même temps qu'il recevrait une semblable pension de 6 000 livres.

En ce qui concerne le dénouement de l'affaire Botta, la mise à l'écart (provisoire) de Michel Bestoutcheff a fait espérer une fragilisation d'Alexis, privé de la tutelle et de l'étai de son frère, qui, selon l'ambassadeur, lui sont indispensables (cela ne s'avérera pas, et même la brouille des deux frères ne déstabilisera pas Alexis qui ne tombera qu'en 1758 pour des motifs très différents). Cette brouille était la conséquence d'une aventure sentimentale ; Michel était en effet tombé éperdument amoureux lors de son ambassade en Saxe de la comtesse veuve von Haugwitz et demanda donc à l'épouser ; l'obstacle venait de ce que sa précédente épouse Anna, reléguée en Sibérie, s'obstinait à y survivre ; Alexis ne manqua pas de souligner devant la tsarine que son frère, qui avait demandé à sa souveraine une autorisation de mariage en bonne et due forme, deviendrait bigame si elle accédait à ses supplications. Il semble que ce soit d'ailleurs moins l'indignation de voir Michel rompre les liens sacrés de l'hyménée³² qui ait motivé Alexis, que la crainte de voir des héritiers éventuels lui ravir l'héritage de son frère (aîné de cinq ans), qu'il convoitait. Quoi qu'il en soit, Michel Bestoutcheff épousa la dame de ses vœux et ses relations avec Alexis s'altérèrent définitivement.

Pour l'heure, « le retour de M. de La Chétardie semble donner de nouvelles forces [aux Bestoutcheff] », écrit d'Allion au lendemain du retour de son ancien « patron ». Michel, qui avait été relégué dans sa datcha à la suite de l'inculpation de son épouse, a reparu à la cour le jour même de son arrivée. La Chétardie refusa de prendre en charge la direction des affaires de l'ambassade jusqu'au départ de d'Allion. Ce dernier, soulagé de la crainte de

²⁹ Corr. Polit. Russie 43, fol. 459v°, La Chétardie à Amelot, 17/28 décembre 1743.

³⁰ Corr. Polit. Russie 44, fol. 72, brevet de 6000 livres de pension pour M. de La Chétardie, 1^{er} février 1744.

³¹ Corr. Polit. Russie 45 fol. 6, d'Allion au maréchal de Noailles, 18 mai 1744. **Annexe 44.**

³² Une certaine complaisance pouvait d'ailleurs être espérée du clergé orthodoxe, et l'on peut rappeler qu'Eudoxie Lapoukhine, première épouse de Pierre 1^{er}, survécut 19 ans au mariage officiel de Pierre avec Catherine Skavronskaïa.

devoir suivre Élisabeth à Moscou, où elle a prévu de retourner bientôt, demande son audience de congé. Le voyage avait été retardé en raison de l'étisie du grand-duc, atteint d'une « étrange langueur » qui l'a conduit par exemple à s'évanouir dans les bras de Stählin, son précepteur et académicien, qu'il traitait généralement en bouffon³³. Bestoutcheff conseille au ministre français de retarder son départ, car, dit-il, « on est dans la ferme intention de n'entendre sur quoi que ce puisse être M. de La Chétardie avant qu'il n'ait pris un caractère, et qu'il n'en pourrait point prendre si ses lettres de créance ne portaient pas le titre impérial ». De même, la lettre de rappel de d'Allion, dépourvue du titre impérial, n'est pas recevable et, en son absence toute audience de congé impossible. D'Allion, qui ne peut donc se congédier que « sans cérémonie » (et donc sans « cadeaux de partance », ce qui l'irrite au plus haut point), en profite pour donner à son prédécesseur-successeur quelques coups de griffe : « les obstacles qu'on lui a préparés sont plus dirigés contre lui que contre la France.... tout le monde sait que, depuis plus de cinq mois, Élisabeth avait donné ordre à Cantemir de ne plus parler de son retour ».

B – Activités diplomatiques et militaires en Europe

1. Le bal des alliances

Louis XV a résolu de faire relever les fortifications de Dunkerque, et cette contravention au traité d'Utrecht est considérée par Wich comme une déclaration de guerre qui l'incite à demander en Russie les secours stipulés par le traité de 1742. Même Bestoutcheff les refuse, considérant qu'il ne s'agit pas d'une attaque réelle³⁴.

Les ministres de Marie-Thérèse ont réussi à faire accepter par l'électeur de Mayence, Johann Friedrich von Ostein, des protestations contre la validité de l'élection de Charles VII, dont cet électeur, manipulé par Belle-Isle, a été l'un des plus importants rouages. Frédéric II proteste contre cette protestation³⁵, mais on ne s'en offusque guère plus à Versailles qu'on ne s'en émeut à Petersbourg.³⁶

À Petersbourg, précisément, l'accession d'Élisabeth au traité de Breslau, si longtemps différée, est acquise en novembre 1743, et Amelot fait mine de s'en réjouir, pour

³³ Francine-Dominique Liechtenhan, « Jacob von Stählin », *Cahiers du monde russe*, 2002, 43,2-3, p. 323.

³⁴ Sirio, tome 105, lettre 77, d'Allion à Amelot, 12 novembre 1743.

³⁵ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, II, p.440, lettre à Charles VII, 8 octobre 1743

³⁶ Corr. Polit. Russie 43 fol.337, d'Allion à Amelot, 12 novembre 1743.

ne pas s'aliéner Frédéric II. Il est d'ailleurs fort question d'une alliance regroupant Prusse, Russie et Suède, et à laquelle la France se joindrait ultérieurement, mais Mardefeld est encore plus opposé à ce dernier point que son maître³⁷, qui pourtant, très exclusif, veut la tsarine pour lui seul. (Amelot soupçonne qu'une clause secrète du traité de Breslau interdit toute alliance entre les rois de France et de Prusse). Louis XV voit dans cette triple alliance potentielle, comme il l'écrit à son représentant, un moyen de rompre la convention que le comte de Tessin vient de signer avec les Danois³⁸.

Frédéric II, en ce printemps 1744, envisage, par une nouvelle volte-face, de reprendre les armes contre Marie-Thérèse, mais il veut absolument être sûr de ne pas être inquiété «sur ses derrières», et considère que la meilleure garantie contre une telle éventualité est une alliance avec les deux puissances du nord, d'où son agrément sans réserve au mariage de sa sœur Louise-Ulrique avec Adolphe-Frédéric. Il engage donc Mardefeld à se lier étroitement avec La Chétardie. Il se dit aussi instruit des «trames des partis anglais et danois», se fait d'ailleurs le champion de la sécurité d'Élisabeth, à laquelle il écrit de sa main des lettres empressées : «le tendre attachement... et les liens dans lesquels je me trouve engagé avec Votre Majesté Impériale comme ma plus chère alliée m'obligent de l'avertir des complots dangereux que Ses ennemis trament contre Sa personne sacrée et contre le grand-duc son neveu... j'ai ordonné à Mardefeld d'informer Votre Majesté Impériale de tout ce qui est parvenu là-dessus à ma connaissance³⁹ ». La Chétardie estime que cette lettre vient à propos, car «le feu couve ici sous la cendre et je reçois journellement des avis qui n'annoncent pas un avenir agréable⁴⁰ ». Par ses bonnes manières, Frédéric II se trouve dans le même cas que le marquis ; ce dernier a réussi à captiver la tsarine, mais reste en butte à l'hostilité véhémement de ses ministres. Elle aurait pu lui dire ce que son lointain successeur Alexandre 1^{er} dira au lointain successeur de La Chétardie, le marquis de Caulaincourt : « Il n'y a guère que vous et moi ici qui aimions la France ». Et d'ailleurs la « profonde amitié » que ce dit tsar prétendait porter au duc de Richelieu (Armand-Emmanuel Sophie Septimanie, petit-fils du maréchal) n'a guère diminué la sévérité des clauses qu'Alexandre imposa à ce malheureux premier ministre par le funeste traité de Paris de novembre 1815.

Mardefeld et La Chétardie, agissant en « concert intime », se réunissent pour utiliser Jeanne-Élisabeth de Zerst en sa qualité de sœur du futur roi de Suède afin d'inciter la tsarine à hâter cette alliance. De fait, le 22 mai, Frédéric II conclut l'union de Francfort entre

³⁷ « Nous remarquons une différence entre les discours de Frédéric II et la conduite de Mardefeld », Sirio, 105, p. 277, lettre 151, La Chétardie à Valori, 19/30 avril 1744.

³⁸ Corr. Polit. Russie 45, fol. 37, Louis XV à La Chétardie, 21 mai 1744.

³⁹ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, III, 15-16, lettre 1320 à Élisabeth, 25 janvier 1744.

⁴⁰ Corr. Polit. Russie 44 fol. 93, La Chétardie à Amelot, 28 janvier/8 février 1744.

lui-même, l'empereur Charles VII, l'électeur palatin Charles Théodore, et le landgrave de Hesse (Guillaume VIII, qui n'agit que comme administrateur au nom de son frère, roi de Suède). La France allait bientôt s'agrèger secrètement à cette union. Par cet acte, le roi de Prusse s'engage à « conquérir la Bohême, pour la donner, [amputée à son profit des cercles de Pardubitz (Pardubice) et de Kolin] à Charles VII pour lui et ses héritiers, à l'infini », tout en s'arrogeant aussi la région des Sudètes entre la Silésie et la Saxe avec Bunzlau (Bolesławiec aujourd'hui en Pologne) ou Leimeritz sur l'Elbe, (devenue Litoměřice en République Tchèque)⁴¹.

Par ailleurs, les Anglais donnent secrètement des subsides à Auguste III pour qu'il fournisse 25 000 hommes à l'Autriche, « comme de lui-même » ; d'ailleurs, dès décembre 1743, la cour de Saxe, stipendiée par l'Angleterre, et très inquiète de la conduite du roi de Prusse, conclut un nouveau traité avec la cour de Vienne, en prétendant n'agir que sur sollicitation de la Russie. La Chétardie, bien évidemment, fustige cette alliance de la Saxe avec une princesse « qui outrage la tsarine par les écrits qu'elle fait répandre sur l'affaire Botta ».

L'envoyé de Saxe à Petersbourg, Gersdorff, présenté naguère par l'ambassadeur d'Angleterre comme « l'aide de camp de La Chétardie », fait part à d'Allion de ce traité, en lui affirmant qu'il ne peut préjudicier à la France ; toutefois, il refusera de le communiquer à La Chétardie, après l'arrivée de celui-ci, au prétexte que le marquis n'ayant pas revêtu de caractère, il ne peut le reconnaître comme ministre du Roi. Or La Chétardie n'a qu'une crainte, c'est de voir Élisabeth adhérer à ce traité ; cela signifierait que l'accusation contre Botta n'avait été « qu'une machination de la France » dont Lestocq avait été l'instrument. Celui-ci, furieux, s'estimant déshonoré, s'indigne auprès de la tsarine, lui disant être prêt à demander son congé ou à décharger son pistolet sur Bestoutcheff, « ce fripon, ce coquin, ce sot⁴² », qui mène la Russie à vau-l'eau, menaces qui ne semblent guère émouvoir la flegmatique princesse et « les ordres qu'elle avait donnés avant cet entretien n'ont pas été changés⁴³ ».

Finalement, peu après le départ de d'Allion, c'est quand même à La Chétardie que Gersdorff notifiera le traité conclu entre Auguste III et Élisabeth⁴⁴, pacte qui suit de peu celui signé entre les cours de Dresde et de Vienne (Louis XV note fort justement que ce n'est pas la tsarine qui l'en a informé). La Chétardie soupçonnera ce traité de n'être que le

⁴¹ **Annexe 8** Corr. Polit. Autriche 238 fol.352, réponse de la cour de Vienne à celle de Berlin, août 1744.

⁴² **Annexe 43**. Corr. Polit. Russie 44 fol. 279v°, Lettre à Amelot du 9 avril 1744.

⁴³ Rambaud, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Russie*, op.cit. VIII, 430.

⁴⁴ Corr. Polit. Russie 44, fol.301v°, La Chétardie à Amelot, 5/16 avril 1744 et 45 fol.37, Louis XV à La Chétardie.

renouvellement du précédent, conclu sous le règne d'Anna Ivanovna, et par lequel la Russie s'obligeait vis-à-vis de son allié saxon à un secours de 5 000 fantassins et 3 000 cavaliers. La négociation en a été si secrète que c'est l'envoyé saxon à Paris, Loos, qui l'a révélé au gouvernement français, alors que notre ambassadeur à Dresde, le comte des Alleurs, l'ignorait encore⁴⁵. Cette alliance de la Russie paraît peu compatible avec l'union prévue entre elle, la Prusse et la Suède, et, démontre de surcroît que Brümmer et Lestocq sont soit mal informés, soit de piètres informateurs, et, de fait, Bestoutcheff ne rêve que d'une quadruple alliance entre Angleterre, Autriche, Russie et Saxe⁴⁶.

On apprend aussi que Charles-Édouard Stuart, fils du Prétendant Jacques III Stuart, au terme d'un périple fort aventureux, a quitté Rome, déguisé en laquais, et qu'il a débarqué à Antibes fin janvier sur une felouque génoise poursuivie par une chaloupe britannique. Amelot, qui en prévient La Chétardie (alors que Bonnie prince Charlie est déjà dans la capitale, où il demeure chez son agent, lord Francis Sempill), est fort mécontent de cette équipée et a prévu de renvoyer le jeune Stuart à Rome ; celui-ci n'a pas attendu les ordres du ministre et a filé à bride abattue vers Paris où il arrive le 8 février 1744, froidement accueilli par les autorités françaises⁴⁷ (mais il semble avoir intrigué auprès de l'influente duchesse de Châteauroux). À Petersbourg, Bestoutcheff expose doctement à Mardefeld que l'arrivée en France du prince est en contravention avec le traité d'Utrecht, qui avait assigné Rome comme résidence à son père⁴⁸ (après un passage triomphal en Lorraine). En conséquence, cette fois, selon le vice-chancelier, l'Angleterre est pleinement fondée à prétendre aux secours russes négociés deux ans plus tôt⁴⁹, et il a réussi à en persuader Élisabeth. Quant à La Chétardie, l'idée que Louis XV ait pu ne pas être averti de ce débarquement lui paraît si saugrenue qu'il n'ose la répandre à sa cour.

2. Manœuvres navales

Les autorités françaises cependant envisagent une descente en Angleterre, mais la présence d'un Stuart n'entre pas (encore) dans leurs plans, bien qu'un important parti jacobite sur place (ducs de Norfolk, de Somerset, de Beaufort...) puisse jouer le rôle d'allié en cas

⁴⁵ Sirio, tome 105, lettre 156, page 285, Amelot (après sa disgrâce) à La Chétardie, 21 mai 1744).

⁴⁶ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, op. cit. page 226.

⁴⁷ James Mc Cearney, *Charles Édouard Stuart*, Paris, éd. Du Rocher, 2008, p. 47.

⁴⁸ Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs*, Fayard, 1990, page 749.

⁴⁹ Sirio, tome 105, lettre 133, page 235, La Chétardie à Amelot, 22 mars/2 avril 1744.

d'invasion, et qu'un changement de dynastie à Londres soit un moyen efficace de neutraliser l'hostilité de la Grande-Bretagne. L'idée de Maurepas, ministre de la Marine, peut-être influencé par Tencin (qui devait son chapeau de cardinal de 1739 aux Stuart) était de porter la guerre au sein même des îles britanniques, dégarnies de défenseurs, à l'instar de Mithridate exhortant ses enfants à courir sus à Rome :

*Que dis-je ? En quel état croyez-vous la surprendre ?
Vide de légions qui la puissent défendre ;
Tandis que tout s'occupe à me persécuter,
Leurs femmes, leurs enfants pourront-ils m'arrêter ?
.....
Attaquons dans leurs murs ces conquérants si fiers,
Qu'ils tremblent à leur tour pour leurs propres foyers
Annibal l'a prédit, croyons-en ce grand homme
Jamais on ne vaincra les Romains que dans Rome.⁵⁰*

La flotte de Brest était sous le commandement du comte de Roquefeuil, lieutenant-général des armées navales, âgé de 78 ans, et les armements que l'ennemi observait à Brest pouvaient passer pour ceux d'une escorte destinée à protéger nos vaisseaux de commerce cinglant vers l'Amérique. Amelot, malgré le grand secret censé entourer ces opérations, n'en écrit pas moins à La Chétardie⁵¹ : « je vous confie — pour vous seul — que l'escadre de Brest, commandée par M. de Roquefeuil, a mis à la voile le 6 février, et qu'elle a ordre d'attaquer tous les vaisseaux de guerre anglais qu'elle pourra rencontrer » (la guerre n'est pas déclarée). Lord Sempill considère que le succès est immanquable. C'eût peut-être été vrai si la sortie avait eu lieu, comme prévu, le 20 janvier et que l'effet de surprise eût joué. Lorsque la nouvelle sera connue en Russie, La Chétardie a ordre de justifier cette opération, en affirmant qu'elle n'est qu'une riposte aux « vexations et inhumanités » que les Anglais ont exercées ces dernières années contre les bâtiments français en mer. On peut douter pourtant de l'impénétrabilité de ce secret quand on lit dans le journal de Barbier daté de février 1744 :

Le départ de la flotte de Brest, du 6 de ce mois (février), fait faire ici de grandes nouvelles. Comme elle est chargée d'une grande quantité d'armes et de munitions, on ne dit pas moins que c'est pour faire une descente en Écosse, et que le fils aîné du *Prétendant* est sur cette flotte. Si cela était, cela donnerait bien de l'ouvrage aux Anglais : ce prince légitime de la maison de Stuart, et plus brave que son père, peut avoir un gros parti dans les royaumes d'Écosse et d'Irlande, même en Angleterre. Mais on parle de cela par simple conjecture. Le commandant de la flotte ne devait même pas savoir sa destination en sortant du port ; c'est à une certaine hauteur, en pleine mer, qu'on ouvre les paquets qui contiennent les ordres. Pour moi, je n'en crois rien, ce serait un trop grand projet⁵².

⁵⁰ Jean Racine, *Mithridate*, acte III, scène 1.

⁵¹ Corr. Polit. Russie 44, fol. 129, Amelot à La Chétardie, 16 février 1744.

⁵² Edmond Barbier, *Chronique de la Régence et du règne de Louis XV*, Paris, Charpentier, 1857, III, 486.

Le duc de Luynes est plus sobre, qui écrit le 13 février : « Notre escadre de Brest est en mer ; on en a des nouvelles ». Surtout, les plans détaillés de la descente sont connus par notre ambassadeur à Londres, le traître Bussy, qui les vend aux Anglais pour 2 000 livres⁵³. On conçoit que l'amiral anglais John Norris (74 ans) ait eu le temps de tromper la vigilance des Français, de sortir de Portsmouth et d'être en état de bloquer la flotte d'invasion. Le capitaine responsable de l'opération était Maurice de Saxe, et, comme l'écrit Jean-Pierre Bois, « confier à un luthérien la restauration d'un prince catholique contre un protestant ne manquait pas de piquant »⁵⁴. Saxe était partisan d'un débarquement en Écosse, (qui se révélera réalisable avec infiniment moins de moyens l'année suivante) ; mais celui de ses troupes était prévu dans l'estuaire de la Tamise. Roquefeuil, à la tête de vingt-quatre vaisseaux, était parvenu devant Dunkerque, où l'attendait Charles-Édouard, mais il n'entra point dans le port (réputé « démilitarisé » depuis Utrecht), de crainte d'y être bloqué. Une première tempête, le 1^{er} mars, a drossé plusieurs vaisseaux sur la plage (« les vents ne sont décidément pas jacobites », écrit le comte de Saxe⁵⁵). Une seconde, le 6 mars, est encore plus dévastatrice et disloque les plus gros tonnages (y compris les bâtiments anglais). Les tentes et magasins laissés à Dunkerque sont également détruits et les dégâts dans le port, immenses. Le 8 mars, le comte d'Argenson, ministre de la guerre, écrit à Maurice, qui le transmet à Charles-Édouard « qu'il faut suspendre l'entreprise ». L'expédition était manquée, et cela sans combat, les causes en étant liées aux mauvais choix (saison, lieu d'embarquement) et à l'excessive lenteur des opérations⁵⁶. Dans la nuit du 8 mars, le comte de Roquefeuil meurt à bord du *Superbe* (« d'une goutte remontée »⁵⁷ (sic) et l'escadre orpheline regagne Brest sous la direction de son premier chef d'escadre, M. de Camilly, le 19 mars.

*Nous partions. Et déjà, par mille cris de joie
Nous menacions de loin les rivages de Troie.
Un prodige étonnant fit taire ce transport.
Le vent qui nous flattait nous laissa dans le port*⁵⁸.

Ce n'était pas l'atonie éolienne, mais au contraire les bourrasques et les ouragans qui avaient fait échouer les opérations (et les vaisseaux). Le 26 mars, « à titre de compensation à un général qui avait failli faire » —et ferait — « de grandes choses » (duc de

⁵³ James McCearney, *Charles Édouard Stuart*, Paris, éd. Du Rocher, 2008, page 48.

⁵⁴ Jean-Pierre Bois, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, page 312.

⁵⁵ Rohan Butler, *Choiseul, father and son*, Oxford, Clarendon Press, 1980, I, p. 491.

⁵⁶ Georges Lacour-Gayet, *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, Paris, H. Champion, 1902, p. 156.

⁵⁷ Michel Vergé-Franceschi, *La Marine française au XVIII^e siècle*, Paris, SEDES, 1996, page 97.

⁵⁸ Jean Racine, *Iphigénie*, Acte I, scène 1.

Luynes), Maurice de Saxe est promu maréchal de France. À l'inverse, Amelot sera une victime collatérale de cet échec et va incessamment perdre sa fonction.

Presque simultanément, une autre bataille navale s'engage au cap Sicié, près de Toulon. Amelot, qui n'en connaît pas encore le dénouement, avertit La Chétardie le 2 mars que le samedi 22 février, les escadres française et espagnole ont engagé le combat avec l'escadre anglaise.

Cette bataille était le point d'orgue d'un long conflit. Au début de 1742, une escadre espagnole, destinée à transporter à Gênes (d'où elles seraient remontées vers Turin par Alexandrie après avoir fait leur jonction avec celles de Gages) des troupes pour l'infant don Philippe, était venue se réfugier dans le port de Toulon ; elle était commandée par l'amiral don José Navarro, 66 ans. Presque aussitôt, l'amiral anglais Matthews (78 ans) établissait depuis les îles d'Hyères un blocus de Toulon, port dans lequel était enfermée la flotte commandée par le lieutenant-général Court de La Bruyère (77 ans et qui n'avait pas combattu depuis la bataille de Velez-Malaga en 1704, où il secondait le comte de Toulouse sur *Le Foudroyant*). Cet état de choses durait donc depuis deux ans lorsque Maurepas donna à Court de La Bruyère l'ordre de forcer le blocus en protégeant la sortie de l'escadre espagnole. Les Franco-espagnols alignaient 28 vaisseaux de ligne et 4 frégates, les Anglais, 29 vaisseaux de ligne et 10 frégates, mais Matthews avait sous ses ordres le vice-amiral Lestock, et la plus parfaite mésintelligence régnait entre eux.

Le combat eut lieu le 24 février entre le Cap Sicié et les îles d'Hyères, Matthews concentrant ses efforts sur le navire-amiral espagnol, le *Real-Felipe* ; mais les Français le défendirent héroïquement, et notamment le *Terrible*, (capitaine de La Jonquière) sur lequel flottait le pavillon de Court, et le *Solide*, (capitaine de Châteauneuf-Thomas) sur lequel était embarqué un jeune garde-marine de 15 ans, Pierre-André de Suffren, dont ce fut le premier combat d'une longue série ; le jeune homme note le contraste entre l'ampleur des moyens engagés, et la maigreur des résultats ; il avait jugé les fautes de ses chefs pour ne pas les commettre plus tard. La bataille dura six heures et entraîna environ mille tués ou blessés dans chaque camp. Les Anglais virent leur vaisseau-amiral, le *Marlborough* très endommagé (son capitaine, Cornwell, y laissa ses jambes, puis la vie) et les Espagnols perdirent le *Poder* (capitaine don Rodriguez Urrutia). Matthews alla panser ses plaies à Minorque. Le *Real-Felipe*, sauvé, grâce au courage et à la détermination du capitaine français Lage de Cueilly qui commandait en fait le vaisseau, valut à don Navarro les titres de lieutenant-général et de marquis de la Victoire, ce qui était peut-être excessif, vu sa léthargie lors du combat. Les autres marins furent moins gâtés : Matthews et Lestock se rejetèrent la responsabilité de ce

semi-échec, mais seul Matthews fut déclaré inapte au service. Quant à Court de La Bruyère, il fut disgracié par Maurepas, qui l'exila dans ses terres de Gournay, près de Beauvais (et fut bientôt réhabilité par Rouillé). Le résultat était indécis, mais ce qui est certain, c'est que les Franco-espagnols n'avaient pas pu gagner Gênes, car il leur aurait fallu percer les lignes ennemies. La conséquence stratégique de cet échec fut très lourde puisqu'elle obligea les Français à faire descendre leurs troupes par la côte ligure. Néanmoins, ils avaient réussi à faire sortir de Toulon l'escadre espagnole et, en déjouant la poursuite de Lestock, à l'amener à Alicante puis Carthagène, (où elle sera de nouveau bloquée par le contre-amiral Rowley, qui avait participé au combat du cap-Sicié). L'escadre française rentra à Toulon le 13 avril, accrue de quatre vaisseaux marchands anglais capturés sur la route du retour.

Le 6 mars, Amelot est toujours sans aucune nouvelle du combat et se borne, dans son récit à La Chétardie, à conjecturer un succès, au motif qu'aucun bâtiment n'est rentré dans le port, et à en déduire qu'il s'agit là d'une « marque certaine » que M. de Court est à la poursuite de l'amiral Matthews. Ce n'est que le 13 mars que le ministre sera un peu mieux informé par notre ambassadeur à Madrid, Louis de Guérapin de Vauréal, évêque de Rennes, « les sept vaisseaux espagnols ont été vus vers le cap de Palos » (Murcie), à l'est de Carthagène⁵⁹. Quant à Élisabeth, elle aurait dit à La Chétardie, très inquiet des nouvelles imprécises qu'il reçoit, qu'elle eût été fort aise d'y voir les Anglais défaits.⁶⁰

3. Déclarations de guerre

L'une des conséquences de cette bataille fut d'entraîner, le 15 mars, la déclaration officielle de guerre de Louis XV à George II. Amelot en avertit les ministres de France à l'étranger : « Sa Majesté a été forcée de rompre entièrement avec le roi d'Angleterre... pour lui faire déclarer la guerre dans les formes. Toute l'Europe y verra les justes motifs qui l'ont forcé à cette résolution et Elle ne doute pas qu'ils trouveront une entière approbation à la cour où vous êtes⁶¹ ». Curieusement, la lettre envoyée à sa cour par Cantemir mourant a été plus rapide et ainsi c'est par cette voie (prolongée par Brümmer) que La Chétardie apprend cette déclaration et il s'en plaint amèrement à son ministre⁶². Mais il ne réussit point à y intéresser la tsarine, comme il le déplore le 30 avril, alors que milord Tirawley va arriver à Moscou. Ladite déclaration, qui semble avoir été faite à la demande instante de Frédéric II, lequel

⁵⁹ Corr. Polit. Bavière 110 fol. 67v°, Amelot à Chavigny, 13 mars 1744.

⁶⁰ Corr. Polit. Russie 44 fol. 241, La Chétardie à Amelot, 2 avril 1744.

⁶¹ Corr. Polit. Suède 208 fol. 160, Amelot à Lanmary, 28 mars 1744.

⁶² Corr. Polit. Russie 44 fol 331v°, La Chétardie à Amelot, 12/23 avril 1744.

souhaitait contraindre Louis XV à s'enfermer dans la guerre⁶³ (et l'empêcher de l'abandonner, en s'inspirant de son exemple) avait le gros inconvénient d'activer le traité d'alliance défensive conclu par la Russie avec l'Angleterre, et l'on peut prévoir que le premier objet de Tirawley à Moscou sera de réclamer le secours stipulé en 1742. Aussi Amelot insiste-t-il auprès de son ambassadeur sur le fait que ce sont les Anglais qui ont « tiré les premiers » en bloquant le port de Toulon depuis deux ans, et en abreuvant la France de toutes sortes d'insultes et d'outrages. Mais La Chétardie ne pourra accéder à la tsarine que par l'intermédiaire de ses acolytes Brümmer, Lestocq, et Jeanne-Élisabeth de Zerbst ; cela prouve qu'Élisabeth lui bat froid, et donc qu'elle connaît déjà le contenu des lettres qui entraîneront sa disgrâce. « La fixer un quart d'heure, c'est la pierre philosophale à trouver, tant est grande sa dissipation, tant elle est volage et effrayée de tout ce qui a la moindre apparence de conversation sérieuse⁶⁴ ». Lestocq même « avait découvert le travail souterrain qui menaçait son ami... et, tout en empochant les derniers écus français, il ne songeait plus qu'à se ménager ailleurs de moins compromettantes aubaines⁶⁵ ». Carteret, commentant la déclaration de guerre de la France, n'y voit qu'un « tissu de railleries effrontées, de tromperies et de mensonges »⁶⁶. Quant à Élisabeth, elle dit « qu'elle ne sait qui croire sur l'exposé de cette affaire ». Un inconvénient collatéral qui menace est l'interruption totale du commerce français, les navires hanséatiques (Hambourgeois ou Lübeckois) qui s'en chargent risquant fort d'être arraisonnés par les armateurs anglais et hollandais. Ces saisies de navires marchands en temps de paix, qui ont été l'une des causes de la guerre de Sept ans, ont commencé en fait beaucoup plus tôt, si l'on en croit le marquis de Fénelon : « [la France a essuyé] des insultes de toutes espèces de la part du roi d'Angleterre, violation de territoires, saisie arbitraire et sans nombre de vaisseaux non restitués, infraction d'une neutralité mendieuse et aussitôt oubliée⁶⁷ ». Aussi La Chétardie est-il enjoint de suggérer à Élisabeth, si elle ne veut pas envoyer ses propres vaisseaux dans la Baltique, d'autoriser les navigateurs hanséatiques à commercer avec la France sous un pavillon russe, que les ennemis seraient alors contraints de respecter, manœuvre à laquelle le commerce russe serait aussi intéressé que le commerce français. À quoi, La Chétardie répond que Bestoutcheff « préférera sacrifier les intérêts de son pays pour le plaisir de porter préjudice aux nôtres ».

⁶³ Reed Browning, *The war of the Austrian succession*, op. cit. page 161.

⁶⁴ **Annexe 101** Sirio, tome 105, lettre 150, p. 273-274, La Chétardie à Amelot, 19/30 avril 1744. C'est sa dernière lettre qui parviendra à Versailles ; les suivantes seront toutes interceptées (Corr. Polit. Suède 208 fol. 358 v°, Le Dran à Lanmary, 27 juin 1744).

⁶⁵ Kazimierz Waliszewski, *La dernière des Romanov*, Paris, Plon-Nourrit, 1902, page 341.

⁶⁶ Archibald Ballantyne, *Lord Carteret, a political biography 1690 to 1763*, Londres, Bentley, 1887, p. 295.

⁶⁷ Corr. Polit. Hollande 449, fol. 527v°, Ébauche d'une harangue que le marquis de Fénelon pourrait prononcer dans une audience publique, avril 1744.

La demande de secours de douze mille hommes présentée aux ministres russes par milord Tirawley en application du traité d'alliance défensive conclu avec l'Angleterre en 1742, est acceptée dans son principe, mais non suivie d'effet : de fait, on prend deux mois pour lui répondre, puis on s'excuse de ce que l'impératrice est à Kiev, puis on fait remarquer que le corps d'armée en question a été envoyé en Suède et mérite de prendre ses quartiers, puis on consent enfin à l'envoyer en Livonie, mais « la saison avancée (nous sommes en août) ne permet plus de le transporter cette année par terre ni par mer⁶⁸ », et on voudrait la faire dépendre d'une attaque effective du Hanovre. Quoique ces faits soient avérés, la mission de l'envoyé français est vouée d'emblée à l'échec, d'autant qu'un nouvel adversaire de grande envergure, le lord Hyndford, ancien plénipotentiaire d'Angleterre à Berlin et médiateur du traité de Breslau auquel Frédéric II vient de contrevenir, doit aller en Russie pour inciter cette puissance à punir le souverain apostat.

Dans la foulée, le 26 avril, Louis XV déclarait la guerre à la reine de Bohême et de Hongrie, la justifiant par divers motifs, et notamment la tentative d'intrusion de ses troupes en Alsace. L'annonce de cette déclaration officielle fut l'objet de la dernière lettre d'Amelot, en qualité de secrétaire d'État, à La Chétardie, le 26 avril. Le soir même, en effet, le ministre était disgracié. Cette disgrâce aurait été demandée par Frédéric II comme une condition de sa nouvelle alliance avec la France⁶⁹. Le plus surprenant fut qu'il n'eut pas de successeur, Louis XV prétendant prendre lui-même la direction des Affaires étrangères⁷⁰, en fait administrées par La Porte du Theil et par Le Dran. Du Theil évoquera ailleurs son « fantôme de ministère⁷¹ » pour expliquer sa décision de conserver une partie des appointements de d'Allion, comme une « poire pour la soif » et éviter qu'il ne les dissipe totalement au cours de son voyage vers la Russie ; il résiste aux demandes instantes d'argent de ce ministre en lui rappelant que « ce ne serait pas vous rendre service que de rechercher des ordres du Roi ou de Son conseil sur...votre traitement pécuniaire ».

Plus tard, Louis XV pressentira le marquis de Villeneuve pour prendre le poste de ministre des Affaires Étrangères, mais celui-ci « supplia Sa Majesté de le dispenser d'occuper cette charge, son âge et son peu de santé (il devait mourir l'année suivante à 70 ans) lui donnant lieu d'appréhender qu'il ne pût en remplir toutes les fonctions⁷² ». Le marquis d'Argenson ne put s'empêcher de griffer celui qui lui laissait la place :

⁶⁸ Corr. Polit. Russie 45 fol. 144 et 153, Bestoutcheff et Vorontzoff à lord Tirawley, 18/29 août 1744, et Sirio, tome 105, lettre 241, d'Allion à d'Argenson, 1^{er}/12 janvier 1745.

⁶⁹ Isabelle Richefort, « Amelot de Chaillou », *Dictionnaire des Ministres des Affaires Étrangères*, Fayard, 2005, p.146.

⁷⁰ Michel Antoine, *Louis XV*, Paris, Fayard, 1989, page 367.

⁷¹ Corr. Polit. Russie 45, fol.121 v^o, La Porte du Theil à d'Allion, 6 août 1744.

⁷² Corr. Polit. Hollande 452, fol. 225 v^o, le comte d'Argenson à l'abbé de La Ville, 15 novembre 1744.

M. de Villeneuve est laid comme la bête, haut de trois pieds, mais gaillard, l'accent provençal ; il a gagné 80000 francs de rente dans son ambassade de Turquie, c'est un habile homme, très grand s'il est aussi bon négociateur que bon négociant...M. de Villeneuve a fait ce matin la plus inouïe action qu'on ait encore vue et qu'on verra. Il a prié le Roi de l'excuser et allégué quantité de raisons pour ne point accepter la place de ministre et secrétaire d'État des Affaires Étrangères....On aura dit à M. de Villeneuve, grand comédien en politique : jouez ce rôle, qui est honorable ; ensuite, ne trouvant personne, on reprend M. Chauvelin.

L'auteur de ces lignes grinçantes désirait cette place⁷³. Et en effet, le 18 novembre, c'est à lui, d'Argenson-la-bête, qu'échoira ce poste convoité. La Chétardie, bien qu'à cette date il lui soit devenu interdit de correspondre avec les ministres, a quand même pris sur lui de féliciter Villeneuve de la « justice que Sa Majesté vient de lui rendre par la préférence dont Elle l'a honoré ».

Le dimanche 3 mai, Louis XV partait pour la frontière du nord ; La Chétardie en fut averti, comme Lanmary, par une lettre de Le Dran⁷⁴.

Le Roi, après avoir traversé Péronne, Marcoing, Valenciennes, puis être retourné sur Douai, prit la route de Lille au milieu de la liesse de Ses sujets, quitta cette ville à la tête de Son armée le 17 mai, et fit investir Ménin dès le lendemain, avant de diriger le siège de cette première place-frontière (ce qu'elle est toujours) qui se rendit le 4 juin. Les armées progressèrent ainsi de place en place (Ypres, Furnes, voisine de Nieuport) vers la façade maritime de la Flandre. On craignait beaucoup à Vienne que le Roi ne s'emparât d'Ostende, avec la complicité des États-Généraux⁷⁵.

Sur le front provençal, les troupes franco-espagnoles, malgré les dissensions entre leurs généraux, le prince de Conti et le marquis de La Mina, le second ayant pourtant reçu ordre de Philippe V d'obéir en tout au premier⁷⁶, avaient pris, dès avril 1744, Nice par surprise et Villefranche en en chassant violemment les Sardes.

⁷³ Marquis d'Argenson, *Journal du règne de Louis XV*, 7 et 15 novembre 1744.

⁷⁴ Corr. Polit. Suède 208 fol.240, Le Dran à Lanmary, 28 avril 1744.

⁷⁵ Cor. Polit. Autriche 238 fol.305v°, lettre ordinaire de Vienne, 4 juillet 1744.

⁷⁶ Jean Haechler, *Le prince de Conti*, Paris, Taillandier, 2007, p. 48.

C - Le retour du marquis prodigue

1. Un voyage tumultueux et des rencontres royales

Non sans un involontaire humour décapant, Amelot, qui n'en est guère coutumier, souhaite à son envoyé « tous les agréments qu'il peut espérer à la cour de Russie⁷⁷ ». Rarement pourtant, voyage et séjour d'ambassadeur auront été aussi houleux.

Le départ est déjà perturbé par la remise en question de la décoration promise à Magne, ou du moins cet officier ne devrait-il la recevoir qu'à Petersbourg, pour ne pas exciter de jalousies. L'avantage de ce *modus operandi* serait de pouvoir présenter cette nomination à la tsarine comme une suite des bontés dont elle a honoré le capitaine. En revanche, La Chétardie a obtenu de Maurepas la nomination d'un consul à Petersbourg, en la personne de Jean-Baptiste Decury de Saint-Sauveur, ci-devant directeur général des vivres de la marine et qui connaît déjà la Russie et son commerce ; il y fera deux autres séjours, le premier de 1743 à 1748 et le second de 1756 à sa mort en 1763 ; (ses lettres de provision, signées du Roi, sont datées du 14 décembre 1744, et c'est donc d'Allion qui lui en procurera l'exequatur). Ce collaborateur avisé et plein d'initiatives donnera toute sa mesure et négociera en particulier la vente des plants de tabac de l'Ukraine avec Pierre Chouvalov, lequel, riche propriétaire foncier, organisait en même temps des sociétés commerciales et industrielles⁷⁸ ; il était, pour Schmidt, le « porte-parole des intérêts de l'élite de la noblesse russe ». Saint-Sauveur sera un appui précieux pour les ambassadeurs successifs. Pour l'heure, il voyagera sur les traces de La Chétardie jusqu'à Dantzig⁷⁹.

Le départ de ce dernier est environné de mystère et La Chétardie prend de grandes précautions pour masquer sa marche, cherchant à faire croire qu'il va faire sa cour au Roi à Fontainebleau alors qu'il rejoint secrètement ses équipages. Ce secret est notamment ressenti par Thompson, résident anglais, qui écrit à Carteret quinze jours plus tard : « plus d'une semaine après son départ, Amelot a prétendu à Cantemir ne pas savoir où il était. Si un tel mystère est répandu sur un objet aussi banal que le voyage d'un ambassadeur, Votre Seigneurie peut imaginer combien il est difficile de s'informer d'objets de nature plus personnelle⁸⁰ ».

⁷⁷ Corr. Polit. Russie 43, fol. 239 v°, Amelot à La Chétardie, 3 octobre 1743.

⁷⁸ Sigurd O. Schmidt, La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIIIe siècle, *Ann.Écon.Soc.Civil.* 1966, 1, 100.

⁷⁹ Anne Mézin et Vladislav Rjéoutski, *Les Français en Russie au siècle des Lumières*, II, 224.

⁸⁰ **Annexe 105** National Archives, Londres, State Papers, 78/229/9, Thompson à Carteret, 20/31 octobre 1743.

Enfin, le 15 octobre, il est à cinq lieues de Paris, à Brunoy, fief de Paris de Montmartel, qui l'avait acheté vingt ans plus tôt (et notoirement embelli, créant les grandes eaux de Brunoy). C'est ce financier qui reçoit La Chétardie et lui remet la dernière lettre d'Amelot (lequel s'inquiète des audiences de congé de d'Allion). La Chétardie en profite pour réclamer la présence en Russie d'un résident, à l'instar de ce qui est pratiqué par les cours de Londres et de Vienne, et souhaite que ce soit un certain Le Houx, qu'il avait déjà proposé en août, comme Tourville pour la Pologne. Il sera le 16 au Bourget, puis n'écrira plus que de Hambourg, où il arrivera le 23 après « une marche forcée de huit jours et huit nuits » dans des chemins détremés ayant dû traverser sans ponts, dit-il, la Meuse, le Rhin et l'Elbe. Ses déplacements ultérieurs n'ont rien d'un voyage d'agrément, rencontrant toujours des intempéries, des vents contraires pour le passage des deux Belt, le premier pour passer du Jutland dans l'île⁸¹ de Fionie, le second pour aller de celle-ci dans celle de Seeland, où est située Copenhague, où il arrive le samedi 2 novembre. Il y rencontre (difficilement) un ministre danois, le comte d'Olsten, auquel il explique que son retour en Russie était prévu de longue date, que le Roi, satisfait de la paix d'Abo, s'inquiétait de la possibilité de nouveaux troubles dans le Nord, et qu'il était chargé de tout faire pour les éviter. Olsten confirme les sentiments pacifiques de son maître, à ceci près qu'il ne pourrait tolérer que le Holstein fût entre les mains d'un prince qui serait roi de Suède. Cette question, qui ne regarde en principe que le Danemark et la Suède, ayant entraîné une intervention d'Élisabeth, lui, Olsten, partirait comme ambassadeur à Petersbourg, avec des intentions très pacifiques. La Chétardie rencontre le soir Chulin, Premier ministre, et Berkentin, ambassadeur en Suède, chez le comte de Tessin, ainsi que Korff, ambassadeur de Russie à Copenhague. Enfin, il est admis à faire sa cour à la famille royale (Christian VI, la reine Sophie Madeleine de Mecklembourg-Kulmbach, et leurs filles Louise et Charlotte).

En quittant Copenhague, les vents contraires freinent sa traversée du Sund, entre Elsenør et Helsingborg, mais il n'en parvient pas moins à Stockholm le mercredi 13 novembre, où Lanmary vient à sa rencontre, et où les deux rois de Suède, l'actuel et le futur, lui envoient des chambellans, avant de lui donner audience, en présence de Guillenborg. Il affirme que le Roi ne lui a donné d'autre ordre que de veiller à la paix dans le Nord, tout en rappelant l'ancienneté et la solidité de l'alliance entre les deux couronnes. Pour le prince successeur, il ajoute que le Roi le considère comme le lien qui a réuni la Russie et la Suède, à quoi le prince répond être assuré des sentiments de l'ambassadeur pour sa maison. Frédéric 1er, quant à lui, se répand en compliments sur Élisabeth, allant jusqu'à prétendre

⁸¹ Les ponts qui relient l'île de Fionie au Jutland et à Seeland datent du XXe siècle.

que, s'il eût été à la place du général Lewenhaupt, il « aurait marché à la tête de son armée pour combattre les ennemis d'une aussi aimable princesse » et à se répandre en compliments sur son successeur Adolphe-Frédéric, « pour lequel il se sentait la tendresse d'un père⁸² » !!! Frédéric I^{er} comble ensuite La Chétardie de cadeaux (son portrait enrichi de diamants, et des bouteilles de vin du Cap), mais celui-ci n'y voit qu'une tentative de corruption dans le but de bonifier les rapports que l'ambassadeur rendra de la conduite suspecte du roi. Selon le résident hollandais à Petersbourg, de Swart, le marquis aurait, au cours de son séjour, empêché un paquebot hollandais chargé de marchandises russes de quitter le port de Stockholm. Mais de Swart est un ennemi déclaré de la France et on le verra plus tard accuser celle-ci auprès du greffier Fagel du « dessein pernicieux » de travailler à réconcilier la Perse et la Turquie afin de mettre en état l'Empire ottoman de concentrer ses forces contre la Russie.

Ensuite, le marquis, bien qu'il n'eût pas le « pied marin » (« je ne m'étais jamais senti de vocation pour la mer », reconnaît-il), s'embarqua, malgré sa répulsion, de Stockholm jusqu'à Abo pour traverser le golfe de Botnie. Il y essuya des bourrasques, des contretemps et des dangers. Soucieux d'arriver pour le 6 décembre, date anniversaire chère à son cœur, il accélère le rythme en Finlande, « pays maudit et fait pour désoler un voyageur ». Il se plaint d'avoir voyagé « plié en deux dans son mauvais traîneau » pendant trois jours et demi jusqu'à Viborg, puis d'avoir versé sept fois, devant chercher de nouveaux brancards chez les paysans. La Neva ne lui est pas plus accueillante, où trois officiers se sont noyés la veille. Il la traverse, aidé par un officier survivant dépêché par le prince de Hesse-Homburg, dans des conditions acrobatiques et peu compatibles avec le cérémonial dont il est un expert. En effet, c'est sur des blocs de glace et des planches de bois qu'il franchit le fleuve furieux. Arrivé sur la berge, il continue son voyage à pied, à travers champs, son bagage porté par des soldats, jusqu'à ce qu'il rencontre les carrosses à six chevaux qu'Élisabeth lui a fait fréter pour le conduire chez Lestocq. Le contrat qu'il a passé avec lui-même est rempli, puisqu'il arrive le 6 décembre. La tsarine prolonge un peu les festivités de l'anniversaire pour feindre de rencontrer fortuitement le voyageur chez Brümmer ; comme il le dit non sans drôlerie : « je supprime le détail [des bontés qu'elle eut pour moi] ; elles m'étaient personnelles et je suis ici pour le service du Roi⁸³ ». Devisant avec cette souveraine, il remarque qu'elle élude l'article du titre impérial ; il pense que les Bestoutcheff feront tout pour conserver d'Allion afin d'éviter d'avoir à converser avec lui.

⁸² Sirio, tome 105, lettre 80, La Chétardie à Amelot, 19 novembre 1743, Stockholm.

⁸³ Sirio tome 105, lettre 86, La Chétardie à Amelot, 3/14 décembre 1743.

Le secrétaire de La Chétardie s'étant cassé le bras au cours d'une chute de berline, cet accident explique le silence épistolaire de l'ambassadeur entre le 19 novembre et le 14 décembre (nous allons voir que lui-même sera bientôt contraint de signer de la main gauche) ; toujours bienveillant, le marquis demande pour son subalterne blessé une « petite grâce du Roi ».

QUATRIÈME PARTIE
LA DEUXIÈME AMBASSADE ET LA FIN DE CARRIÈRE

Chapitre 10 — Un séjour difficile

A – Empoignade avec d’Allion et intrigues souterraines

L’hostilité irréductible des ministres russes promet à La Chétardie des débuts difficiles puisqu’ils ont assuré à d’Allion qu’ils refuseraient de l’entendre sur quelque point que ce fût tant qu’il ne serait pas revêtu d’un caractère officiel, ce qui ne pouvait s’obtenir qu’en présentant des lettres de créance portant un titre qu’il était bien déterminé à ne pas donner. Mais La Chétardie, confiant dans sa bonne fortune, affirme sereinement à Amelot (21 décembre 1743) que « la tsarine le distinguerait toujours par-dessus tous ceux qui seraient employés à sa cour », ce qui ne l’empêche pas de déplorer que « l’appât du plaisir la dissuade de parler de choses sérieuses ». Curieusement, dans ses lettres à Amelot, il la qualifie d’impératrice, mention qui étonne le destinataire¹. Pourtant Amelot, conscient de la situation difficile qui va être celle de son ambassadeur, l’engage vivement à « faire usage de la condescendance du Roi » en accordant le titre tant convoité ; il est très opposé à l’idée de La Chétardie de n’apparaître que comme un simple particulier, laissant le champ libre aux Anglais, qu’il doit au contraire contrecarrer en toute occasion. Mais La Chétardie résiste : « je croirais manquer essentiellement à mon devoir de sujet si... je déployais le caractère dont il a plu au Roi de me revêtir, tant que je ne verrai pas que cette démarche aura les suites utiles qu’elle doit avoir pour le service de Sa Majesté² ». Il s’engage cependant à saisir la première occasion favorable qui se présentera à Moscou. Amelot ne se laisse pas impressionner par les propos obligeants dont l’autocratrice de toutes les Russies couvre La Chétardie ; il pressent que ce n’est qu’un expédient pour « éluder tout ce qu’il pourrait avoir à lui dire sur les affaires³ » ; de plus, il redoute que l’absence de caractère de La Chétardie ne le mette en retrait par rapport à Mardefeld pour entretenir la tsarine, et c’est un argument de plus pour l’inciter à s’en revêtir au plus tôt, fût-ce au prix du titre impérial. Il fait intervenir l’autorité royale : « le Roi a témoigné Sa surprise de ce que... vous avez laissé passer ces occasions de traiter avec la tsarine de l’admission de vos lettres de créance ». Après le retour en France du malheureux

¹ Corr. Polit. Russie 44, fol. 316, Amelot à La Chétardie, 17 avril 1744.

² Sirio, tome 105, lettres 98 et 107, La Chétardie à Amelot, 18 janvier et 15 février 1744.

³ Sirio tome 105, lettre 115, Amelot à La Chétardie, 27 février 1744.

séjour difficile

ambassadeur, le marquis d'Argenson, promu secrétaire d'État aux Affaires étrangères, lui fera grief de ne pas avoir « aplani cette principale difficulté ». La Chétardie se défendra en répondant qu'il a voulu corréler le titre et l'alliance, selon ses instructions, mais que l'exigence du titre impérial « avait été sollicitée avec trop de hauteur pour qu'il s'aveuglât sur l'interprétation qu'y donneraient les ministres si elle n'était pas liée à un autre objet⁴. » Il est vrai que le statut de simple courtisan dont s'était revêtu le marquis avait plu à l'impératrice, car il lui permettait de bannir de leurs relations personnelles les fastidieuses questions politiques.

Un point de friction apparut alors entre d'Allion et La Chétardie, dont les retrouvailles n'avaient pas été chaleureuses. D'Allion (probablement pour ne pas perdre le bénéfice du cadeau d'usage dont la tsarine avait coutume de gratifier les ministres étrangers en partance, quoiqu'il en eût demandé d'avance le dédommagement à Amelot), rechigne à partir s'il n'a pas ses audiences de congé, et il ne peut les avoir puisque ses lettres de récréance sont libellées « à la tsarine ». Il allègue qu'il n'est point muni d'ordres pour un pareil cas et qu'il redoute que le Roi n'improove son départ. Par ailleurs, il pense que La Chétardie, qui veut obliger les ministres russes « à se mettre vis-à-vis de lui », s'expose à d'amères humiliations, dont le baron de Neuhaus, bien que dépourvu d'ennemis personnels, a donné l'exemple depuis seize mois. D'Allion reproche à son ambassadeur de ne pas user de son crédit sur l'esprit d'Élisabeth pour obtenir qu'elle lui accorde les audiences de congé sans référence au titre impérial et fait part à Versailles de leurs divergences de vues. Arrivé en France, son premier soin sera de rédiger un mémoire pour La Porte du Theil afin de réclamer de nouvelles lettres de rappel assorties du titre impérial, qu'il compte remettre à Gross, secrétaire d'ambassade de feu Cantemir, avec des lettres de sa part pour Élisabeth et son ministre, espérant recevoir enfin « le présent d'usage qu'on donne aux ministres étrangers à leur départ ».

Les relations, déjà tendues entre La Chétardie et lui, se dégradent jusqu'à l'affrontement physique. En effet, le 18/29 décembre 1743, jour des 34 ans de la tsarine, La Chétardie parut aux festivités organisées pour cet anniversaire avec le bras en écharpe⁵. La version la plus probable des faits est celle donnée par les domestiques de l'ambassade, « adhérents de d'Allion » et rapportée par Bernes⁶, envoyé d'Autriche à Petersbourg, écrivant

⁴ Sirio, tome 105, lettre 235, le marquis d'Argenson à La Chétardie, 28 décembre 1744. (réponse, lettre 242, 13 janvier 1745, depuis La Chétardie).

⁵ France-Dominique Liechtenhan, *Trois siècles de relations franco-russes, l'Ours et le Coq*, 2002, page 41

⁶ Considéré par Trenck, *Le destin extraordinaire du baron de Trenck* p.158, comme le protecteur de l'humanité.

à Corfitz-Antoine, comte de Ulfeld, chancelier de la cour, ancien ambassadeur à la Porte⁷ et qui vient d'épouser la princesse Lobkowitz : il semblerait que d'Allion, très mécontent de devoir partir, ait fait des reproches violents à son successeur, l'accusant de compromettre les résultats obtenus par lui, d'Allion, (affaire Botta, qui s'était pourtant terminée « en eau de boudin », absence de mariage anglais pour Adolphe-Frédéric, limitation des dégâts du traité d'Abo). De plus, ajouta-t-il, La Chétardie était haï de la nation. La reconstitution virtuelle de l'affaire laisse à croire que, devant les invectives, affronts et insultes, l'ambassadeur avait appliqué un soufflet et des coups de poing à son adversaire et subordonné ; celui-ci tira alors son épée, dont La Chétardie para le coup en saisissant le tranchant, d'où sa blessure à la main droite, qui l'oblige à signer de la gauche (légèrement blessée aussi) et qui manqua lui amputer l'auriculaire ; le combat aurait été interrompu par l'intervention du capitaine Magne, auquel le comte d'Argenson vient enfin d'adresser la croix de Saint-Louis, réclamée depuis si longtemps par La Chétardie. Ce dernier donne de cette querelle à main armée, à l'intention de la cour russe aussi bien que d'Amelot, une interprétation fort expurgée, effaçant même complètement l'altercation ; il se serait « estropié le petit doigt » en approchant trop près du feu un vase de verre qui se serait brisé⁸ alors qu'il faisait quelque expérience avec de la poudre à canon. Cette affaire, selon Bernes, est devenue « la fable de la ville et le divertissement du peuple, qui n'aime guère les Français ». Bernes avait aussi remarqué les yeux « pochés » de d'Allion et s'était étonné qu'aucun éclat de verre n'ait atteint le visage de l'ambassadeur. La tsarine, qui avait envoyé plusieurs fois prendre de ses nouvelles pendant sa supposée indisposition, était une fine mouche ; elle conclut de façon équivoque : « Voilà ce que c'est que de jouer avec le feu », réflexion à double sens (ou à double tranchant) le mettant en garde contre les cabales qu'il prétendait diriger⁹. Il est à noter que Saint-Sauveur, notre consul à Petersbourg, prend parti pour d'Allion, puisqu'il écrit à son ministre (de la Marine, Maurepas) : « M. d'Allion a laissé ici la meilleure réputation du monde ; son aventure avec La Chétardie a fait beaucoup de tort à ce dernier ». D'Allion, quant à lui, écrira lors de sa deuxième mission que Bestoutcheff a mis au jour « ce fond de haine, que mon prédécesseur a fait naître ou entretenir », avant d'accepter 50 000 ducats pour porter l'impératrice à un traité d'alliance et de commerce¹⁰ (cette corruption se ferait en pièces d'or qui transiteraient par M. de Valori). Le traité de commerce se ferait par le moyen d'une compagnie (de la mer

⁷ Annexe 66 Haus und Hofstaatsarchiven, Abteilung Russland, I, 33, comte Bernes au comte Ulfeld, 24 décembre 1743.

⁸ Corr. Polit. Russie 43 fol.455, La Chétardie à Amelot, 17/28 décembre 1743,

⁹ Alfred Rambaud, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Russie*, VIII, 427.

¹⁰ Sirio, tome 105, lettre 245, pp. 399-400, lettre 245, d'Allion au marquis d'Argenson, 12/23 janvier 1745. Le projet de ce traité sera exposé en trois articles dans la pièce 252, p. 417, du 24 février 1745.

séjour difficile

Baltique) frétant au moins douze vaisseaux, exportant draps, vins et quincaillerie, et important mâts, goudrons et soies. Ce traité restera à l'état de nébuleux projet.

La Chétardie, pour plaire à Élisabeth, a la galanterie de lui faire expédier de France un bureau avec tiroirs et pendule, battants garnis de laiton doré, attention qui ne coûterait que 12 000 francs à Sa Majesté, mais qui « toucherait la tsarine ». (En juin 1744, depuis les Flandres, où Louis XV fait le siège de Menin, on¹¹ écrira à La Chétardie que ledit bureau n'est pas encore commencé !) Ce bureau, avec serre-papiers, pendule au milieu, le tout de bois de violette (palissandre), avec compartiments ornés de bronze, fut commandé à Hébert, marchand-bijoutier, rue Saint-Honoré, et coûta au Roi 7000 livres. Il ne fut livré qu'en 1745 et modifia si peu les dispositions de la tsarine que d'Argenson, qui avait fait toutes les démarches pour le faire livrer, écrit en août 1745 à d'Allion : « si vous ne réussissez à rien, j'aurai regret au beau bureau qui vous aura été envoyé¹² ». On conçoit son amertume si l'on se souvient des espérances qui avaient été les siennes en écrivant au même d'Allion, au sujet de ce meuble : « Plût à Dieu que cette princesse signât dessus notre traité de quadruple alliance ».

On aurait pu imaginer que l'envoi de ce bureau a dû obséder La Chétardie, puisqu'il annonce, dans sa fameuse « lettre de Memel », qu'il voyagera à travers la Prusse et l'empire incognito et sous le nom de « comte du Bureau¹³ », mais il est plus vraisemblable qu'il a eu recours à ce pseudonyme en référence à une terre familiale ; en effet son oncle, le célèbre curé de Saint-Sulpice était fils de Charlotte Nesmond et de Charles Trotti de La Chétardie, seigneur du Bureau.

Le marquis est quand même contraint de « rester au coin du feu », craignant les effets délétères sur ses plaies du grand froid. Il reste très discret sur cet épisode dans ses échanges avec Amelot, mais, alors qu'il n'avait pas tari d'éloges auparavant sur d'Allion, il se plaint à présent de ce que ce dernier « ait cru bon de retrancher de nombreuses liasses » de sa correspondance avec le ministre, probablement celles où il s'épanchait en critiques amères contre son prédécesseur. Malgré le silence des deux protagonistes, Amelot est instruit de l'incident ; il tance La Chétardie le 14 février : « il n'est bruit dans toutes les nouvelles publiques, M., que d'un démêlé assez vif que vous auriez eu avec M. d'Allion ». Tous les ministres étrangers en ont écrit à leur cour (nous avons vu la lettre de Bernes à Ulfeld) et que lui fournit La Chétardie sont mensongères ; tout au plus reconnaît-il une altération de la

¹¹ La lettre est attribuée à Amelot par Sirio, tome 105, lettre 158, 4 juin 1744, mais cela nous paraît invraisemblable de la part d'un ministre n'exerçant plus aucune fonction..

¹² Edgar Zevort, *Le marquis d'Argenson et le ministère des Affaires Étrangères*, Genève, Slatkine, 1976, p. 177

¹³ **Annexe 46**. Sirio, tome 105, lettre 163, page 306, La Chétardie au ministère des Affaires Étrangères, 24 juillet 1744.

séjour difficile

confiance réciproque entre son intérimaire et lui, et c'est sur cette base que leurs ennemis auraient bâti des fables, diffusées et illustrées par des estampes dans les gazettes, et par les ministres étrangers à leur dévotion.

Le crédit de La Chétardie est d'ailleurs mis en doute jusqu'au sein de la colonie française de Petersbourg, et l'on peut lire, par exemple, sous la plume de Saint-Sauveur, des phrases aussi sévères que celle-ci : « rien de moins réel que la faveur dans laquelle on suppose notre ambassadeur » ; il nuancera cependant cet avis dans une lettre ultérieure, du 9 mai¹⁴. Le projet de La Chétardie consistait à fusionner autour de Lestocq, Brümmer et Troubetzkoy tous les opposants à Bestoutcheff pour créer un parti capable de briser son autorité dans les Affaires étrangères, et nommer au poste de chancelier laissé vacant par la mort de Tcherkassky un homme qui lui fût résolument hostile. Il sembla réussir assez bien pour les mariages, les fiancées proposées par Bestoutcheff (Amélie de Hesse pour Adolphe-Frédéric et Marie-Anne de Saxe pour Pierre de Holstein) étant toutes deux récusées ; le vice-chancelier n'a même pas été tenu au courant des tractations concernant Sophie de Zerbst. Son mariage sera moins un lien entre elle et Pierre de Holstein qu'entre la Prusse et la Russie. Pour le reste, la tsarine témoignait à La Chétardie une réserve accentuée qui a dû l'inquiéter beaucoup, comme ce jour où elle quitta de manière aussi brusque qu'ostentatoire une salle de bal dans laquelle elle devisait avec Tirawley, en voyant approcher l'élégant marquis.

B –Affaire Stackelberg

C'est à ce moment qu'éclate « l'affaire Stackelberg ». Le baron Otto Pierre von Stackelberg, âgé de 22 ans, est un officier suédois, parent de Bodenbrock et ancien adjudant-général de Lewenhaupt, tous deux condamnés à mort pour trahison, ce qu'il considère comme une terrible injustice. Il est aussi le fils d'un célèbre lieutenant-général suédois, le baron Charles Adam von Stackelberg, ancien commandant de la forteresse de Dünamünde, qui s'est illustré par sa bravoure pendant la guerre du Nord. Lui-même aurait participé à 17 ans à l'une des rares victoires autrichiennes contre les Turcs de la guerre de 1738, la bataille de Kornia, sous les ordres de François-Étienne, duc de Toscane.

Pour son malheur, à Königsberg, en décembre 1743, le jeune homme s'est assis à une table d'hôtes, à l'auberge de la ville de Riga, en compagnie du chevalier de Rignac, ce

¹⁴ **Annexe 1** Archives Nat. AE/BI/986 fol.24, Saint-Sauveur à Maurepas, 24 mars/4 avril 1744, fol. 34 28 avril/ 9 mai.

parent du cardinal de Fleury qui vient de faire une courte carrière militaire en Russie et qui se propose de servir comme volontaire dans l'armée du Roi, du sieur Thorin, négociant commissionnaire en Russie et du père Étienne Lefèvre, aumônier de La Chétardie depuis 1739 (et secrétaire chiffreur de d'Allion)¹⁵. Stackelberg, volubile, a parlé d'une possible révolution en Suède dirigée contre le prince successeur Adolphe-Frédéric, que les Suédois n'avaient choisi que sous la contrainte et contre les occupants russes. Il parla aussi du mécontentement provoqué en Russie par la façon de régner de la tsarine¹⁶. Rignac, après avoir tenté en vain de le faire boire pour en extorquer davantage de renseignements, prévient immédiatement le comte Pierre Czernycheff, ambassadeur de Russie à Berlin qui vient de remplacer Brackel (et sera lui-même bientôt relevé par Michel Bestoutcheff) ; Frédéric II, soucieux de faire sa cour à la tsarine, n'hésite pas à faire arrêter à Königsberg l'officier suédois et à l'extrader à Petersbourg, où le malheureux subit un interrogatoire fort pénible (dirigé par le redoutable Andrei Ivanovitch Ouchakov) au point que La Chétardie, qui trouve Élisabeth encore trop indulgente, le décrit comme « agonisant et livré à un ministre luthérien¹⁷ » ; rescapé des tortures, il fut envoyé en Sibérie. Arrivé à Paris, le chevalier de Rignac se hâte de rencontrer Amelot pour lui raconter l'aventure et s'y donner le beau rôle, en exagérant sa familiarité avec Élisabeth (La Chétardie dément vigoureusement le fait).

Le ministre, sur ordre du Roi, fait arrêter le chevalier et l'interroge lui-même à la Bastille, ainsi que Thorin et Lefèvre, en présence d'un secrétaire assermenté, afin d'indiquer à la tsarine l'intérêt que porte Louis XV à sa sûreté. Amelot demande aux détenus s'ils savent d'où Stackelberg tenait ses informations, s'il participait activement à une conjuration, s'il était au service de quelque prince, etc., et n'obtient que des réponses négatives. Cette affaire dérisoire (sauf pour son involontaire héros, auquel elle coûta plusieurs années de Sibérie, malgré la négativité de ses interrogatoires) nous paraît symptomatique de la servilité de la France et de la Prusse vis-à-vis de la Russie ; on y voit Frédéric II, pour se faire un mérite de la vigilance qu'il exerçait sur sa « chère amie », livrer à la « justice » russe un officier qui n'était pas un de ses sujets et ne faisait que passer par ses États (au moment même où il envisage de marier une de ses sœurs au futur roi de Suède !) ; on y voit un secrétaire d'État aux Affaires étrangères, académicien français, aller interroger lui-même à la Bastille de misérables délateurs pour se faire valoir tout en critiquant l'attitude du roi de Prusse ; enfin on y voit La Chétardie tenter d'exploiter cette anecdote pour intriguer contre son ennemi Bestoutcheff, sans aucun succès, mais avec beaucoup d'espérance (il mande à Lanmary que la

¹⁵ Corr. Polit. Russie 42, fol. 283, Lefèvre, prêtre, à Maurepas, 12/23 avril 1743.

¹⁶ Georg von Rauch, Zur baltischen Frage im 18. Jahrhundert, *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, 1957, 5, 4, 470.

¹⁷ Sirio tome 105, lettre 152, page 279, La Chétardie à Lanmary, 18/29 avril 1744.

séjour difficile

chute du vice-chancelier est une affaire décidée). Amelot écrira platement à son ambassadeur : « le Roi est bien aise de donner en cette occasion à Élisabeth une nouvelle preuve de l'intérêt qu'il prendra toujours à tout ce qui la regarde, et particulièrement à ce qui pourra contribuer à découvrir et à anéantir les complots que des malintentionnés voudraient former contre sa personne et la tranquillité de son règne ».

D'ailleurs, quelques jours plus tard, Amelot enfonce le clou : il a en effet entendu dire que la tsarine, son neveu et La Chétardie auraient été massacrés par des conjurés. Cette fausse nouvelle aurait été colportée par l'archevêque-électeur de Cologne, Clément-Auguste de Bavière, frère de Charles VII, et par le jeune comte de Cobenzl, futur ministre plénipotentiaire de Marie-Thérèse et de François 1^{er} à Bruxelles, mais elle le conforte dans la conviction qu'Élisabeth doit être sur ses gardes (sic). Il mérite pourtant d'être signalé que son règne a été peu secoué par de grandes révoltes, comme celle des *streltsi* auparavant ou celle de Pougatchev ultérieurement ; tout au plus assistera-t-on à un soulèvement des Bachkirs en 1750, sévèrement réprimé¹⁸.

C - Mariages princiers en Russie et en Suède

La candidature de Marie-Anne de Saxe comme épouse pour Pierre de Holstein, défendue par Bestoutcheff, qui a requis le secours de l'archevêque Ambroise, métropolitain de Novgorod, a été refusée par Élisabeth, au double motif de sa catholicité, qui la rendrait plus dangereuse, et de l'importance de sa naissance, qui la rendrait moins docile¹⁹. De ce point de vue, il n'est pas sûr que le choix de Sophie de Zerbst ait été plus heureux, mais il a été fait, comme celui de Louise-Ulrique pour Adolphe-Frédéric, à l'insu de Bestoutcheff, qui s'en est fort offusqué, trouvant inadmissible qu'un mariage princier puisse se décider sans l'approbation « des Grands de l'empire »²⁰. Effectivement c'est sur cette jeune princesse allemande, nièce à la fois de l'ancien fiancé d'Élisabeth et du futur roi de Suède, fille du prince de Zerbst, gouverneur de Stettin, général prussien, auquel La Chétardie attribue une « imbécillité peu ordinaire », que s'est fixé le choix de la tsarine cherchant une femme pour son neveu. Sur la demande de Brümmer et de Lestocq, La Chétardie parle très

¹⁸ Korine Amacher, *La Russie 1598-1917, révoltes et mouvements révolutionnaires*, Paris, Infolio, 2011, 23.

¹⁹ Sirio, tome 105, lettre 89, La Chétardie à Amelot, 21 décembre 1743 et réponse, lettre 97, 17 janvier 1744.

²⁰ Corr. Polit. Russie 44, fol. 156v°, La Chétardie à Amelot, 23 février/5 mars 1744. **Annexe 42.**

séjour difficile

avantageusement de cette princesse et de sa mère, Jeanne-Élisabeth de Zerbst, qu'il a croisées à Hambourg. La tsarine a organisé leur voyage incognito. Amelot opine : « Sophie d'Anhalt-Zerbst n'a rien qui doive nous faire aucun ombrage ». Quant à Frédéric, il la considère comme sa créature et écrit à Mardefeld : « elle est ma bonne amie, et sera une corde de plus à notre arc pour culbuter les Bestoutcheff²¹ », et prétend qu'Élisabeth lui a promis leur disgrâce. Si toutefois le coup manquait, Mardefeld devrait faire en sorte que « la haine en retombât sur M. de La Chétardie seul ».

Les deux princesses d'Anhalt-Zerbst, qui ont rencontré à Riga M. d'Allion sur le chemin de son retour, arrivent à Petersbourg le 14 février 1744, accompagnées par le prince Simon Narychkine, grand écuyer et elles y sont accueillies par le prince Vassili Repnine, futur gouverneur de la « jeune cour », mais aussi la princesse Repnine, la comtesse Saltykov, et deux demoiselles d'honneur. En l'absence d'Élisabeth, la mère et la fille seront « prises en charge » par La Chétardie, Brümmer, Lestocq et Mardefeld, puisqu'aussi bien Jeanne-Élisabeth doit être l'espionne de Frédéric II, et qu'il faut « empêcher que personne ne s'en empare ». Jeanne-Élisabeth est, de plus, très exaltée contre les Habsbourg auxquels elle reproche d'avoir sacrifié le Holstein (triple alliance de Copenhague de 1732 entre Christian VI, Charles VI et Anna Ivanovna)²². Les deux princesses ne demeurent que peu de jours à Petersbourg, dont elles repartent dès le 18 février pour Moscou. La Chétardie est conscient que Frédéric II ne l'utilise que comme un instrument pour l'aider à abattre les Bestoutcheff, mais aussi que « ce prince n'est pas de nos amis²³ », et l'opposition du roi de Prusse à voir la France participer au projet d'alliance Prusse, Russie, Suède en est un signe fort, encore que Frédéric II paraisse faiblir un peu dans cette opposition. Wachmeister, envoyé du Holstein à Stockholm et confident de Lanmary, aurait assuré à ce dernier que l'intention de la tsarine était de faire entrer la France dans cette triple alliance²⁴.

On commence aussi à parler de marier le prince successeur de Suède, Adolphe-Frédéric, et l'on évoque une sœur de Frédéric II, qui pourrait être Louise-Ulrique (née en 1720) ou Anne-Amélie (de trois ans plus jeune), pressentie d'abord par son frère. Mais Amélie, peu soucieuse d'abandonner le calvinisme pour le luthéranisme, renâcle, et c'est sa sœur aînée Louise-Ulrique, préférée par Jeanne-Élisabeth de Zerbst, sœur du futur roi, qui sera finalement choisie, avec l'agrément de la tsarine. Lanmary prévoit fort justement dès avril 1744 qu'elle prendra « l'ascendant sur Adolphe-Frédéric (qui ne voit que par les yeux de

²¹ Frédéric II *Politische Correspondenz*, II, 497 et III, 11, lettres à Mardefeld du 31 décembre 1743 et 14 janvier 1744.

²² Maximilien-Samson Schoell, *Cours d'Histoire des États européens*, Paris, Pihan de La Forest, XLV, IX, VIII, page 190.

²³ Corr. Polit. Russie 44 fol. 205 v°, La Chétardie à Amelot, 8/19 mars 1744.

²⁴ Corr. Polit. Suède 208 fol.153 v° Lanmary à Amelot, 16/27 mars 1744.

séjour difficile

ses confidents), par l'étendue de son génie ». De fait, grâce à elle, il échappera à la mainmise de sa « protectrice ». Louise-Ulrique devra renoncer au titre et aux revenus de l'abbaye de Quedlinburg²⁵ (l'abbesse avait la qualité de prince de l'empire), qui reviendront à Amélie en 1755, à la mort de l'abbesse Marie-Élisabeth de Holstein. C'est le comte de Tessin (Lanmary veut en faire à la fois le successeur de Guillenberg et le confident d'Adolphe-Frédéric) qui, après avoir été l'instigateur de cet hyménée, ira chercher à Berlin la jeune (24 ans) fiancée « dont l'intelligence et le charme le fascinent²⁶ ». Très tôt, elle cherchera, avec un relatif succès, à secouer le joug des limitations imposées à la monarchie suédoise. Ce mariage démontre en tout cas que la Suède ne garde pas rancune au roi de Prusse de l'arrestation et de l'extradition de Stackelberg, et une triple alliance avec la Russie reste à l'ordre du jour (avec menaces sur le Schleswig), mais la Suède n'entrerait dans ce schéma qu'à la condition d'y gagner les duchés de Brême et Verden, voire la portion de Finlande qu'elle vient de perdre (cette dernière revendication étant jugée inepte par Amelot, alors que la conquête de Brême-et-Verden lui paraît « de facile exécution »²⁷). On attendait beaucoup de la sœur du roi de Prusse, (Tessin la décrivait comme ayant « l'esprit d'un Dieu sous la figure d'un ange ») et on espérait qu'elle serait « le second tome d'Élisabeth Farnèse à son arrivée à Madrid ». Le mariage eut lieu le 29 août 1744 et d'emblée la princesse affirma sa dignité et son autorité (notamment sur son faible mari), tout en se déclarant ennemie résolue des Anglais, ce qui réjouit Lanmary.

D - Les débuts de la future Catherine II à Moscou

Les mouvements d'ambassadeurs se multiplient à Petersbourg ; en effet, en sus de d'Allion, on assiste au départ de l'Anglais Wich (qui sera remplacé par Tirawley), du Suédois During (relevé par l'anglophile Barck), et du Polonais Oginski, cependant que Michel Bestoutcheff s'apprête à partir pour Berlin. Tirawley n'a pas reçu les honneurs dus à son caractère lors de son passage à Riga, et a été encore plus mal accueilli à Petersbourg, où on lui a fait passer la nuit dans la cour de la maison qu'on lui avait affectée²⁸.

²⁵ Ce fut l'abbaye d'Aurore de Königsmarck, mère du maréchal de Saxe.

²⁶ Michael Roberts, *The age of liberty*, Cambridge Press University, 1986, p. 41.

²⁷ Corr. Polit. Suède 208 fol 161v° et 226 v°, Amelot à Lanmary, 2 et 17 avril 1744.

²⁸ Corr. Polit. Russie 45 fol. 2, Saint-Sauveur à Maurepas, 2 mai 1744.

séjour difficile

La cour russe se prépare d'ailleurs à son voyage pour Moscou, où Élisabeth, partie en éclaireuse, est arrivée le 4 février.

La Chétardie se répand en imprécations contre le Danemark, auquel il souhaite que Suédois et Russes déclarent la guerre, et qu'il veut « réduire dans un état d'impuissance » pour le punir de sa dévotion servile à l'Angleterre. Le général Keith est dans les mêmes sentiments. Amelot lui-même envisage sereinement une guerre de la Russie et de la Suède contre le Danemark et s'en explique auprès de La Chétardie : « c'est avec peine que je vous parle ainsi du Danemark, alors qu'il est encore notre allié ». Le baron de Brevern, dont on avait espéré qu'il constituerait un contrepoids à Bestoutcheff, et qui avait été en fait pour lui un adjoint aussi fidèle qu'il l'avait été pour Ostermann pendant quinze ans, meurt le 14 janvier 1744 et La Chétardie lui fait une oraison louant sa droiture et son caractère laborieux. La question de son remplacement se pose, et La Chétardie arrive à la conclusion qu'il ne faut pas un autre subordonné à Bestoutcheff, mais qu'il importe au contraire de le coiffer par un supérieur, ce qui le conduit à suggérer la nomination de Roumiantsev comme chancelier, Tcherkassky n'ayant pas eu de successeur depuis quatorze mois qu'il est mort ; si la tsarine s'y oppose, ce qui paraît vraisemblable, l'alternative serait de former un collège avec suffisamment de membres pour que Bestoutcheff n'y dispose pas d'un pouvoir absolu²⁹. Pierre 1^{er}, d'ailleurs, qui avait aboli la Douma, s'il avait certes voulu une administration centralisée bureaucratique pourvue de nombreux secrétariats (*prikaze*), avait prévu une direction collégiale afin de freiner l'autoritarisme de ses magistrats. De fait, sa fille, quand elle a supprimé le « cabinet », pour restaurer le collège des Affaires étrangères, y a installé plusieurs conseillers, dont Tcherkassky, Bestoutcheff, Brevern, Veselowsky. Elle a aussi ordonné, afin d'y éviter une prééminence de Bestoutcheff, que les affaires importantes soient discutées en présence de personnages extérieurs, tels que l'amiral Golowine, le conseiller secret et premier écuyer prince Kourakhine, le prince Nikita Troubetzkoy, le prince de Hesse-Homburg, le feld-maréchal Lacy, mais aussi Galitzine, Vassili Dolgorouki, Narychkine, Vorontzoff et bien d'autres ; ces conférences, purement consultatives, se réunirent irrégulièrement et rarement, et furent improductives³⁰.

Il est à noter que la tsarine, si elle ne suit guère les conseils que lui prodigue l'ambassadeur, lui témoigne encore, en janvier, une grande faveur : par exemple, ayant appris que ses équipages n'étaient pas encore arrivés, elle lui fait porter une vaisselle d'argent

²⁹ Sirio, 105, lettre 98, page 166, La Chétardie à Amelot, 18 janvier 1744.

³⁰ Anna Joukovskaia, Thèse, *Le service diplomatique russe au XVIIIe siècle*, Paris, EHESS, 2002, pages IX et 105.

séjour difficile

abondante et lui offre trois magnifiques chevaux³¹. Mais il continue de se plaindre de ce que ces « marques de bonté » contrastent avec le peu d'attention qu'elle prête à ses propos.

Le 12/23 février, La Chétardie part afin de rejoindre à Moscou la souveraine russe et les autres ministres étrangers ; il fait diligence (60 lieues par jour) comme nous le prouve sa première lettre à Amelot depuis l'ancienne capitale des tsars, datée du jour de son arrivée, 16/27 février 1744. Il y retrouve Jeanne-Élisabeth de Zerbst, d'autant mieux accueillie par la tsarine que sa ressemblance avec son défunt frère Charles-Auguste de Holstein, fiancé tendrement aimé d'Élisabeth, disparu dix-sept ans plus tôt, mais dont le souvenir reste vivace, est si parfaite qu'elle a provoqué chez l'autocrate un torrent de larmes dès qu'elle l'a aperçue. Elle et sa fille Sophie sont décorées de l'ordre de Sainte-Catherine ; de plus, Pierre de Holstein semble être tombé de suite amoureux de sa lointaine cousine. Tout se présente donc sous les meilleurs auspices et La Chétardie compte profiter du carême pour se concerter avec ses complices Lestocq, Brümmer, Mardefeld, et... Jeanne-Élisabeth. Dès son arrivée, Sophie fut instruite dans la religion grecque ; elle y progressa si vite qu'elle fut en mesure de faire sa profession de foi en russe le 28 juin. C'est à cette occasion qu'elle quitta son prénom de Sophie (odieux à la tsarine, car lui rappelant les intrigues de sa tante la régente contre son père) et prit celui de Catherine, dans lequel elle devait s'illustrer. Mais, peu de temps après, elle tomba gravement malade ; en effet, se levant la nuit pour accélérer ses progrès dans la langue russe, que lui enseigne Basile Adadourov, elle « a négligé de se chauffer³² ». Il en serait résulté une fièvre hectique, avec frissons, dyspnée, douleur basithoracique, et troubles de la conscience. Au bout de vingt-sept jours de saignées (jusqu'à quatre par jour), pendant lesquels le pronostic vital a été sérieusement engagé, l'empyème s'extériorisa, grâce aux soins du médecin personnel de l'impératrice, le docteur Sanchez, tandis qu'apparaissait une vomique. On peut évoquer une pneumopathie lobaire inférieure droite évoluant vers un abcès du poumon et fistule secondaire à la peau (pleurésie enkystée). À cette occasion, l'opposition aux saignées et la conduite peu empressée envers elle de sa mère « chez laquelle se rassemblaient tous les ennemis de Bestoutcheff, et entre autres le marquis de La Chétardie », desservit celle-ci auprès d'Élisabeth. Cet épisode donna à la jeune Sophie l'occasion de réussir ce qu'on appellerait aujourd'hui deux remarquables « coups de communication », le premier en faisant savoir que c'est pour accélérer sa connaissance de la langue russe qu'elle avait mis sa santé en danger, le second en refusant les secours d'un prêtre luthérien que lui avait envoyé sa mère, au bénéfice de son zélé convertisseur l'archimandrite Simon

³¹ Sirio, tome 105, lettre 101, page 176, La Chétardie à Amelot, 1^{er} février 1744.

³² Catherine II, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1953, pp. 62 et 67.

séjour difficile

Theodorski. Comme l'écrit Zoé Oldenbourg, Sophie « continuait à jouer son rôle de petite princesse modèle »³³. Ses relations avec le marquis semblent avoir été très réduites : elle cite juste un bref échange : « un jour il s'adressa à moi et me félicita d'être coiffée en Moïse ; je lui dis que pour plaire à l'impératrice, je me coifferais de toutes les façons qui pourraient lui plaire ; quand il entendit ma réponse, il fit une pirouette à gauche... et ne s'adressa plus à moi ». Ce fut aussi l'occasion pour la tsarine de la veiller avec tendresse, de la couvrir de cadeaux et de bijoux, et de remplacer sa mère, laquelle reçut néanmoins un brillant de 40 000 écus, avec ce commentaire : « puisque je n'ai pu me marier avec votre frère (Charles-Auguste), il faut que je me marie avec vous, c'est la bague de nocces³⁴ ». En revanche, les Bestoutcheff reprirent espoir, en cas de décès de la « fiancée », de lui substituer leur candidate saxonne³⁵, alors que Mardefeld et La Chétardie avaient en réserve de « deuxième choix » une princesse de Hesse-Darmstadt. La Chétardie pense toutefois que ce serait très fâcheux, « vu la façon dont les princesses de Zerbst, mère et fille, pensent pour moi, et la persuasion où elles sont que j'ai contribué à leur avenir³⁶ ». Cette opinion avantageuse est un peu contredite par les « Mémoires » de Catherine II, qui enterre sa carrière d'une formule laconique : « il avait cru gouverner l'impératrice et les affaires, il s'était trompé³⁷. »

E –Activité désordonnée de La Chétardie à Moscou

L'ambassadeur n'a toujours pas trouvé le moment opportun pour se revêtir de son caractère, et il s'en explique à Saint-Sauveur, dont l'admission comme consul dépend du titre donné à Élisabeth dans ses provisions ; Saint-Sauveur transmet à son ministre (de la Marine) : « c'est cette raison [la titulature donnée par Louis XV à la tsarine] et le désir que les choses s'arrangent à la satisfaction commune des deux cours qui ont fait différer [La Chétardie] jusqu'à présent de déployer son caractère³⁸ ». L'ambassadeur doit en principe faire prêter serment au consul, mais il n'en aura pas l'occasion : « A l'égard de la prestation de serment que vous devez faire entre mes mains, je n'apporterai aucun retard à ce qui sera de votre convenance, et crois que ce sera tout aussi bien fait quand je serai de retour à Petersbourg ».

³³ Zoé Oldenbourg, *Catherine de Russie*, Paris, Gallimard, 1966, page 76.

³⁴ Corr. Polit. Russie 44 fol. 297v°, La Chétardie à Amelot, 29 mars/9 avril 1744.

³⁵ Et qui sait si Joad ne veut point en leur place

Substituer l'enfant dont le ciel nous menace, Racine, *Athalie*, Acte II, Scène 6.

³⁶ Corr. Polit. Russie 44, fol.224v°, La Chétardie à Amelot, 15/26 mars 1744.

³⁷ Catherine II, *Mémoires*, Paris, Hachette, 1953, page 67.

³⁸ Archives Nat. AE/BI/986, Saint-Sauveur à Maurepas, 28 avril/9 mai 1744.

La Chétardie ne s'est pas suffisamment méfié de son collègue britannique. Lord Tirawley avait plusieurs cordes à son arc, dont la principale était son entente excellente (encore que tarifée) avec Bestoutcheff ; de plus, quoique grand seigneur (James O'Hara était à la fois baron Tirawley et baron Kilmaine), il n'hésita pas à baiser la main d'Élisabeth, qualifiée évidemment d'impératrice, en lui disant qu'elle était la « plus puissante souveraine d'Europe ». Il était de plus prêt à tout pour détruire son adversaire, et, s'il n'en fut pas le concepteur, du moins fut-il le « facilitateur » des perustrations.

La Chétardie utilise sa proximité avec Jeanne-Élisabeth pour lui dicter, ou du moins lui « suggérer le sens » dans lequel elle devait écrire une lettre à son frère Adolphe-Frédéric afin de le réveiller de sa langueur. Cela se résume à lui conseiller une grande méfiance vis-à-vis des rois de Suède, de Danemark et d'Angleterre, un choix avisé de ses conseillers (Pecklin), qu'il importe de récompenser, un affermissement de ses pouvoirs quand il sera roi (retour à l'absolutisme) et une sévère rigueur contre ses opposants. La Chétardie fait de même écrire Lestocq au général Keith à Stockholm, pour lui expliquer que les ordres qu'il reçoit de Bestoutcheff ne sont pas conformes aux « véritables intentions » de la tsarine », et pour l'exciter contre le Danemark. Ce général, « qui ne rêve que de faire le siège de Copenhague » n'a guère besoin de stimulations, mais, quoique réputé jacobite, il se révèle pourtant un ennemi personnel de la France³⁹. L'ambassadeur se donne beaucoup de mouvement, mais n'aboutit à rien, et convient lui-même « qu'il s'est trompé dans ce qu'il avait présumé du départ de d'Allion », ayant espéré, à tort, que cela obligerait les ministres russes à revenir à lui, alors qu'il n'arrive pas même à « fixer » Élisabeth. Son principal succès est de convaincre Lanmary de la « supériorité de ses talents » puisqu'il se décrit comme l'inspirateur des lettres de Jeanne-Élisabeth à son frère et de Lestocq à Keith ; il y parvient si bien que notre ambassadeur en Suède écrit à Belle-Isle le 1^{er} mai : « le marquis de La Chétardie fait toujours merveille à la cour de Russie ; il est au mieux avec la tsarine, et nos affaires sont en bon train⁴⁰ ».

D'Allion, quant à lui, est arrivé à Berlin, où, pour se démarquer de son rival, il insiste sur « l'accueil gracieux de toute la famille royale de Prusse » et en profite pour solliciter élégamment le poste de Hambourg (puisque aussi bien « M. Poussin ne peut plus aller loin »). Il évaluera le coût de son voyage à 12500 livres, « bien qu'il se soit astreint à la plus extrême économie ».

³⁹ **Annexe 60** Corr. Polit. Suède 208, fol. 231, Lanmary à Amelot, 13/24 avril 1744.

⁴⁰ **Annexe 59** Corr. Polit. Suède 208 fol. 250, Lanmary à Belle-Isle, 20 avril, 1^{er} mai 1744.

Quant à La Chétardie, il écrit le 2 avril une des sept lettres qui seront « perlustrées » : aucune de celles ultérieures au 30 avril ne parvint à ses destinataires, (Amelot, Lemaire, Lanmary) non plus que les douze qui lui ont été adressées d'avril à juin ; il trace un portrait de la souveraine dont on peut concevoir qu'elle en ait été un tantinet contrariée : « l'amour de la pure bagatelle, le délice d'une toilette répétée 4 à 5 fois par jour, et le plaisir de se voir environnée de valetaille, occupent entièrement la tsarine.... Cette paresse la conduit à chaque instant à laisser tout aller à l'abandon... par l'habitude qu'elle a prise de se trouver vis-à-vis de Bestoutcheff, pour lequel cependant elle n'a nulle estime ni confiance⁴¹... elle m'a dit en effet de ce ministre plus de mal que je ne voudrais en dire de mon plus cruel ennemi, etc. » Il récidive le même jour : « Loin que la faiblesse qui caractérise la conduite d'Élisabeth ni même la vraisemblance d'une révolution ici, ne doivent nous rebuter, ce sont au contraire ces deux points de vue qui exigent que nous nous emparions de la Russie. » Il est de fait que ce n'est pas son amie qui gouverne la Russie, mais son ministre suivant ses inclinations personnelles.

Sont également « perlustrées » les notes de dépenses extraordinaires faites par La Chétardie avec leurs montants et leurs bénéficiaires (Lestocq, la générale Roumiantsev, la princesse Dolgorouki, etc.). Celles-ci sont en effet tout à fait extraordinaires, tant par leurs bénéficiaires (prince Galitzine, princesse Dolgorouki, haut clergé) que par leur montant⁴². L'ambassadeur exige d'avoir toujours un volant de liquidités à sa disposition pour faire face à toute opportunité de « séduction » qui se présenterait, et il trouve les libéralités de sa cour bien parcimonieuses, les comparant aux largesses consenties par Frédéric II vis-à-vis de Mardefeld ; ses lamentations tournent en reproches à son ministre, déjà disgracié : « vous me mettez hors d'état de tirer parti de la disposition de fonds qu'il serait important que j'eusse à ma disposition... vous refusez d'envoyer le portrait du Roi⁴³ ». Mais Louis XV est à présent convaincu de l'inutilité d'un ambassadeur auprès d'une princesse « qu'il ne peut fixer un quart d'heure et avec le ministre de qui il ne traite point ».

La Chétardie est averti par Amelot du décès du prince Cantemir, survenu le 11 avril, et qui laisse peu de regrets au ministre : « il était plus Anglais que s'il fût né à Londres et n'a jamais cherché qu'à donner en Russie les plus mauvaises impressions contre la

⁴¹ **Annexe 75** Mémoires et Documents Russie 30 fol. 113^v, mémoire de Le Dran, 1744.

⁴² **Annexe 78**. Corr. Polit. Russie 44 fol. 333

⁴³ **Annexe 101** Sirio, tome 105, lettre 150, page 272, La Chétardie à Amelot, 19/30 avril 1744.

séjour difficile

France⁴⁴ ». Le marquis est également convié à donner tous ses soins pour le choix d'un successeur mieux intentionné.

Il y a une certaine continuité dans les instructions données à La Chétardie par sa hiérarchie : alors qu'Amelot lui écrivait dans sa dernière lettre : « il est impératif que vous preniez le caractère d'ambassadeur », Le Dran insiste le 12 juin (projet de lettre qui ne sera pas envoyée) : « Sa Majesté lui réitère Ses ordres de faire au moins le nécessaire pour être admis en qualité de Son ambassadeur... Il y a déjà six mois qu'il y est et Sa Majesté ne conçoit pas, après les facilités qu'Elle a bien voulu apporter par rapport aux titres de la tsarine, qu'il n'ait pu surmonter les obstacles... » En fait, si l'on en croit Mardefeld, La Chétardie aurait abordé la question avec Élisabeth, mais en exigeant de traiter avec un autre ministre que Bestoutcheff, exigence qui parut irrecevable à la princesse.

La correspondance se raréfie beaucoup à partir de mai, du fait du départ d'Amelot, les dépêches envoyées en Russie deviennent impersonnelles et déconnectées de la réalité locale, tandis que celles du marquis paraissent incohérentes et fumeuses, comme émanant de quelqu'un qui se voit exclu des allées du pouvoir, tournant comme un insecte autour de la lumière, et finissant par s'y brûler sévèrement.

La Chétardie vit, sans s'en douter, ses derniers jours à Moscou, mais, comme lors de son premier séjour, il sent bien que l'hostilité à laquelle il est en butte sur place n'est pas compensée par un soutien de Versailles, où sa conduite est ressentie comme abstruse.

⁴⁴ Stefan Lemny, *Les Cantemir*, Paris, Complexe, 2009, p. 232. Cantemir n'était guère plus amène vis-à-vis d'Amelot, lorsqu'il écrivait en juin 1741 à Ivan VI : « les Secrétaires d'État sont aujourd'hui gens tout à fait subalternes ».

Chapitre 11 - La catastrophe finale

A — L'expulsion du marquis

La Chétardie était trop confiant dans l'imperméabilité de son chiffre ; il pensait les Russes incapables de découvrir la clé de ses tables ; en quoi, « il avait peut-être raison quant aux Russes, mais il ignorait que les Moscovites avaient à la direction des postes trois employés allemands autrement experts qu'eux¹ ».

Bien qu'Élisabeth ait interdit de séjour les juifs dans son empire (elle avait ainsi chassé Liebermann, non sans lui avoir scrupuleusement remboursé sur ses propres deniers les créances qu'il avait sur plusieurs seigneurs), il en restait encore au moins un, d'origine prussienne, qui se nommait Goldbach. Ce conseiller de collègue travaillait dans les bureaux de Bestoutcheff et ce dernier réalisa à quel point les capacités mathématiques de ce brillant spécialiste en cryptologie pouvaient lui être utiles. C'est en effet lui qui parvint à casser les codes du chiffre de l'ambassadeur, considérés par celui-ci comme inviolables ; il est vrai que Saint-Sauveur se targuait de lui avoir « envoyé le chiffre des carrés, qui est indéchiffable² », à l'exception d'une table de chiffres qui se révéla au-dessus des capacités du déchiffreur³. Pourtant, La Chétardie n'ignorait pas les coutumes russes, ne cessant dans ses missives de se plaindre de l'ouverture systématique de ses paquets et on est obligé de convenir qu'il a fait preuve d'une imprudence extrême en confiant au papier des appréciations, certes partagées par ses collègues, mais dont le caractère négatif (« Élisabeth est trop dissipée pour s'occuper des affaires de son neveu ») ne pouvait que déplaire à celle qui en était l'objet. Des remarques déplacées sur ses relations avec le grand veneur Razoumovski et la vile extraction de celui-ci firent aussi fâcheuse impression⁴. Ses « amis » mêmes semblent avoir vu les nuages s'amonceler et Lestocq, Brümmer, Mardefeld, Jeanne de Zerbst, ont cessé de parler en sa faveur à la tsarine. Son chiffre n'était pas facile à casser, si l'on en croit le comte Pierre-François de Montaigu, ambassadeur de France à Venise, dont le secrétaire Rousseau a, dans ses *Confessions*, cruellement moqué la nonchalance, l'incompétence et l'imbécillité (« il marquait à La Chétardie les nouvelles de Petersbourg⁵ »), en forçant, semble-t-il, le trait. Ce

¹ J.W. Thompson et S.K. Padover, *L'espionnage politique en Europe de 1500 à 1815*, p. 136.

² Archives Nat. AE/BI/ 986, fol. 32v°, Saint-Sauveur à Maurepas, 28 avril/9 mai 1744. **Annexe 1.**

³ Walther Mediger, *Moskaus Weg nach Europa*, op. cit. p. 245

⁴ **Annexe 70** Mémoires et Documents Russie 1, fol. 193 1744. Journal de Morambert.

⁵ Jean-Jacques Rousseau, *Les Confessions*, Paris, Pléiade, livre VII, p. 300.

diplomate écrivait en effet au marquis : « je n'ai pu déchiffrer toute votre lettre, bien que j'aie essayé toutes les tables de chiffres en ma possession⁶ ».

Nous pensons ne pouvoir accorder foi au récit que fait Castéra d'un assassinat de son courrier, porteur de ses dépêches chiffrées⁷.

Saint-Sauveur lui-même, malgré sa sérénité affichée, était méfiant sur la solidité des codages, et l'anecdote suivante le démontre : le holsteinois Karl Sievers avait été, vers 1735, l'un des amants occasionnels d'Élisabeth ; il avait commencé comme laquais d'un cuisinier français⁸ et avait été promu « à la force du poignet » premier gentilhomme de la chambre et sera plus tard maréchal de la cour. Une telle ascension fait s'étrangler le brave consul, qui craint de déclarer sa vertueuse indignation, même cryptée (*non erubescit carta*) : il écrit : « on ne peut hasarder, même en chiffres, de dire comment cet homme de néant est parvenu, ainsi que bien d'autres⁹ » (ce qui nous paraît déjà fort évocateur).

Le 6 juin 1744, le marquis est « débarqué ». Bestoutcheff dépose sur la table de la souveraine les lettres accablantes, dont plusieurs sont traduites en russe (et probablement le ton de l'offense y était-il aggravé) et annotées des commentaires du vice-chancelier. Après un moment d'abattement et d'incrédulité (« c'est un mensonge inventé par ses ennemis, dont vous êtes »), la tsarine, probablement déterminée par notre futur « allié » Vorontzoff,¹⁰ réagit comme se le promettait le vice-chancelier. Elle lève la « main de protection » dont elle couvrait le marquis, et, comme il n'a toujours pas pris de « caractère », il ne bénéficie d'aucune immunité, et rien ne s'opposerait à ce qu'il tâtât de la Sibérie. Après réflexion, toutefois, la « clémentine Élisabeth » décide de lui faire prendre la route de l'ouest. Elle ne souhaitait pas, après l'épisode Botta qui l'avait brouillée avec Marie-Thérèse, mésintelligence qu'elle se mit à regretter aussitôt¹¹, recommencer le même processus avec le Roi de France. Elle quitta Moscou pour le monastère de la Troïtsa et y emmena tous les « complices » du marquis : Lestocq, Brümmer, Roumiantsev, Troubetzkoy, les deux princesses de Zerbst et Pierre de Holstein. La tsarine fit des reproches amers à la princesse Jeanne-Élisabeth, convaincue d'avoir espionné sa cour au profit de Frédéric II, et les fiançailles de sa fille furent sur le point d'être rompues, mais l'impératrice aimait beaucoup Sophie Catherine et ne voulut pas que l'enfant fût punie des fautes de la mère.

⁶ Bibl. Nat. Richelieu, Nouv. Acquis. Françaises 14905, fol. 109, Montaigne à La Chétardie, 24 avril 1744.

⁷ Jean-Henri Castéra, *Histoire de Catherine II, Impératrice de Russie*, Paris, Buisson, an VIII (1800), I, 101,

⁸ Corr. Polit. Pologne 267 fol.110v°, Tercier à Broglie, 17 juillet 1760.

⁹ **Annex 1**. Archives Nationales, AE, B¹ 986¹, fol. 38, Saint-Sauveur à Maurepas, 12/23 mai 1744.

¹⁰ **Annexe 45** Corr. Polit. Russie 45, fol. 51, circonstances qui ont précédé la disgrâce de M. de La Chétardie.

¹¹ Tamara Talbot Rice, *Elizabeth, empress of Russia*, New-York, Weidenfeld, 1970., p. 94.

Ces derniers personnages eurent un dernier entretien avec le marquis, que nous décrit Morambert : « le grand-duc Pierre, sans descendre de cheval, dit quelques mots au marquis assez bas ; celui-ci alla trouver les princesses [dans leur calèche] et s'entretint un moment avec elles ; étant rentré, il parut rêveur pendant toute la soirée ».

Le coup de tonnerre survint le 17 juin à 3 heures du matin. Le marquis de La Chétardie fut arrêté. La chose se fit avec éclat : le général Ouchakov, redoutable chef de la chancellerie secrète, accompagné du prince chambellan Galitzine (bénéficiaire des libéralités du Roi), et de plusieurs officiers, lui enjoignit d'avoir à quitter Moscou dans la journée et le territoire de l'empire dans les huit jours. Il demanda la raison de cette arrestation et on lui présenta une lettre en chiffres avec son déchiffrement. Il ne put qu'acquiescer. Les deux chefs d'accusation principaux concernaient l'indécence avec laquelle il avait parlé de la souveraine de toutes les Russies, et ses tentatives de complot pour culbuter les ministres, en y associant le clergé et des hauts dignitaires.

La déclaration qu'on lui lut énumérait les turpitudes qu'on lui reprochait : « Vous vous êtes oublié, *certainement sans les ordres du Roi*¹², non seulement jusqu'à tâcher de corrompre avec de l'argent la fidélité de plusieurs personnes, même des prêtres... dans le but de se former ainsi un parti et de supplanter le ministère de cette cour, mais aussi à dépeindre et calomnier la personne sacrée [de l'impératrice] ». Outre le crime de lèse-majesté, l'interférence d'un ambassadeur (qui, de plus, avait refusé de l'être), dans la politique intérieure du pays où il résidait n'était pas compatible avec le maintien de son auteur à la cour ; on justifia son renvoi par l'exemple de ce qui avait été fait en France avec le prince de Cellamare en 1718¹³ (sauf que le prince fut retenu à Blois jusqu'au retour de Saint-Aignan, ambassadeur de France à Madrid¹⁴). On lui dit avec beaucoup de naturel et sans détour qu'on avait ouvert et décrypté ses lettres, trouvant le moyen d'avoir la clé de son chiffre. Il dut rendre le portrait d'Élisabeth et le cordon de Saint-André, restitution qu'il commença par refuser, mais fut autorisé à disposer de ses meubles et effets, s'il trouvait le moyen de les faire suivre. Son argument, pour refuser de se laisser dépouiller du cordon de Saint-André, est qu'il lui avait fallu demander l'autorisation de Louis XV pour le porter, et qu'elle lui était en conséquence tout aussi nécessaire pour y renoncer, et que, d'ailleurs, « on ne se porte nulle part à ces extrémités que dans le moment où le sujet a reçu la sentence qui le condamne à la décapitation ». Il importe de signaler ici qu'il était courant que les ambassadeurs revendissent

¹² C'est nous qui soulignons, pour prouver que cet incident n'était pas un moyen de rompre les relations avec la France.

¹³ **Annexe 75** Mémoires et Documents Russie 30 fol. 136, déclaration faite au marquis de La Chétardie, 17/28 juin 1744.

¹⁴ Frederik Dhondt, *Balance of Power and Norm Hierarchy*, Leiden, Brill Nijhoff, 2015, p. 144.

leurs meubles en quittant leur affectation, et, comme en Russie leur prix était deux fois plus élevé qu'en France, ils trouvaient aisément des acquéreurs¹⁵.

Nonobstant, il effectuera son voyage de retour avec le capitaine Magne, un secrétaire (Dupré), un valet de chambre, un cuisinier, et six domestiques de livrée, ce qui nécessitera 40 chevaux jusqu'à Petersbourg. Élisabeth lui a donné une escorte comportant un lieutenant, nommé Ismailov, un bas officier et six dragons. Ceux-ci interdisaient tout commerce des voyageurs avec les régnicoles. « C'est en cet appareil que La Chétardie traversa les provinces qu'il avait peu auparavant parcourues avec une pompe quasi-royale¹⁶ ». La cour de Russie prévint celle de France, afin que Louis XV « puisse se convaincre qu'un plus long séjour de son envoyé aurait occasionné pour longtemps entre les deux couronnes la mésintelligence et la froideur ». Tous les ministres étrangers à la cour de Russie furent avertis de la résolution prise par l'autocrate d'expulser « le brigadier des troupes françaises La Chétardie, particulier sans caractère¹⁷ » et des motifs qui l'ont occasionnée, mais elle leur précisa considérer qu'il avait agi sans ordre, et qu'en conséquence cet « attentat » ne changerait rien à l'amitié qu'elle portait au Roi de France.

La Chétardie n'a que le temps de dépêcher au Roi un courrier, qui fera étape à Berlin, après en avoir dû demander la permission à Bestoutcheff; il doit aussi le prier d'autoriser son écuyer, Furet, à vendre les équipages, chevaux, meubles et argenterie qu'il laisse en Russie et à réceptionner les personnes¹⁸ et les ballots qui doivent le joindre depuis Paris et qu'il faudra rembarquer; il écrit en même temps à La Porte du Theil, celui-là même auquel il s'était opposé si vivement au sujet de ses projets pour la politique française en Russie, afin de lui annoncer son expulsion, dès le 17 juin, et lui joindre l'acte qui la prescrit, tout en lui demandant de fixer l'itinéraire qu'il doit emprunter en Pologne et en Prusse. Pour témoigner plus publiquement encore ses sentiments et ressentiments, Élisabeth va promouvoir Bestoutcheff au rang de chancelier (et, rapidement, confier la vice-chancellerie à Vorontzoff), en même temps qu'elle va interrompre les négociations pour l'alliance avec la Prusse et la Suède, et rapatrier ses troupes stationnées en Suède pour les transférer en Estonie et Livonie, ce qui les rapproche dangereusement de la Prusse.

¹⁵ Denis Roche, *Le mobilier français en Russie*, Paris, Émile Lévy, 1912, p. 13.

¹⁶ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 195.

¹⁷ Corr. Polit. Russie 45 fol. 42, note à donner à tous les ministres étrangers à la cour de Russie.

¹⁸ Le 24 juin 1744, Paris-Duverney demande des passeports à Le Chambrier pour 14 personnes (CP Russie 45, fol.53-54).

B –D’Allion nommé pour succéder à son successeur

Le Roi est informé par Heinrich Gottfried Gross (chargé des affaires de Russie à Paris depuis la mort de Cantemir) de l’expulsion de son représentant ; quelques jours plus tôt, il en avait été avisé par un courrier de Valori, lui-même prévenu par La Chétardie. Mais Louis XV ne reçut de lettres de La Chétardie qu’à Metz, le 7 août, à la veille de sa maladie. Il avait déjà, depuis Laon, le 29 juillet, nommé d’Allion (qui avait l’appui du maréchal de Noailles) avec le titre de ministre plénipotentiaire pour retourner en Russie, en lui enjoignant de le rejoindre ainsi que son gouvernement, qui se sont rendus de Dunkerque à Metz¹⁹, en passant par Arras, Péronne, Laon, Reims et Verdun.

C’est ce successeur alternatif qui aura l’honneur d’annoncer à la tsarine que Sa Majesté Très Chrétienne condescendait à lui reconnaître le titre d’impératrice, qui figurait déjà sur la suscription de la lettre de Louis XV, datée de Châlons-sur-Marne et du 1^{er} août 1744, « à Madame ma sœur, l’impératrice de toutes les Russies » et qui intronisait d’Allion en qualité de ministre plénipotentiaire. On y insiste encore dans l’instruction remise au ministre sans alluder aux doubles lettres de créance : « Sa Majesté avait autorisé le marquis de La Chétardie à reconnaître publiquement la tsarine en qualité d’impératrice de toutes les Russies²⁰... » Cette complaisance n’améliora pourtant guère les relations entre les deux pays ; d’ailleurs la tsarine ne souhaitait point revoir d’Allion ; « elle aurait souhaité que son choix se fût porté sur un autre que M. d’Allion qui, pour des raisons particulières, ne pouvait lui être agréable²¹ ». Elle aurait même tenté d’arrêter son voyage. Cet éloignement impérial aurait été relativisé auprès de d’Allion par Bestoutcheff et Vorontzoff, qui se faisaient fort de faire déclarer à l’impératrice qu’elle était très contente de son retour et ne voulait point d’autre ministre que lui.

De fait, bien qu’il ait insisté sur le caractère personnel des griefs reprochés à La Chétardie, bien qu’il ait proposé des traités d’alliance et de commerce, et des pots-de-vin aux ministres russes, il commença par voir ses lettres de créance refusées, ne put empêcher l’alliance austro-russe de 1746 et quitta le pays sans gloire deux ans après celle-ci, à l’occasion d’une rupture des relations diplomatiques entre les deux pays et de l’envoi de troupes russes sur le Rhin.

Quand les ministres russes signifièrent leur mécontentement de ne pas trouver le titre impérial dans le corps des lettres, d’Allion leur répliqua qu’elles étaient sur le modèle de

¹⁹ Corr. Polit. Russie 45 fol.68, le comte d’Argenson à La Porte du Theil, 18 juillet 1744.

²⁰ Rambaud, *Recueil des instructionsaux ambassadeurs, Russie*, VIII, page 460.

²¹ Corr. Polit. Russie 45 fol.162, Maurepas à La Porte du Theil, 9 septembre 1744, Paris.

celles adressées par le Roi à l'empereur, et il put produire une attestation de Törring sur ce point ; ceci entraîna une nouvelle controverse, car Törring était un ministre bavarois et non impérial, ce que d'Allion récusait à son tour, tout en proposant d'obtenir la même attestation du chancelier de l'empire. Comme l'écrivait d'Allion, « peut-être ne chicanent-ils tant que pour voir si je ne suis pas autorisé à donner le titre de Sa Majesté Divine ²² ». Pourtant Louis XV avait fait preuve de beaucoup de longanimité, puisque aussi bien, l'année suivante, quelques jours avant la bataille de Fontenoy (mais un an avant qu'Élisabeth ne s'allie avec Marie-Thérèse), et sans rancune de l'humiliation endurée par le refus de la médiation française dans la paix russo-suédoise, il acceptait celle de la tsarine dans la guerre de succession d'Autriche : « j'accepte avec une joie sincère la médiation de Votre Majesté, mais, plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure de la terminer ²³ ».

Quoi qu'il se présentât comme son protecteur, le maréchal de Noailles avait suggéré de remplacer d'Allion par Saint-Séverin, mais cette idée fut combattue parce que le souvenir de la part prise par cet ambassadeur à Stockholm dans le déclenchement de la guerre par les Suédois était encore vivace en Russie (encore qu'il prétende avoir alors sympathisé avec son collègue Michel Bestoutcheff²⁴, qui vient de lui rendre visite à Varsovie). Le marquis d'Argenson suggère en conséquence à Saint-Séverin de dire à « son ami » Michel Bestoutcheff qu'il serait le bienvenu comme ambassadeur à Paris. Louis XV n'en écrivit pas moins à Élisabeth qu'il ordonnait au comte de Saint-Séverin (ambassadeur en Pologne, où il venait d'être offensé par le prince Paul Sanguzko, ce qui l'avait empêché de prendre caractère), de se rendre auprès d'elle (lettre du 29 novembre 1744), regrettant que « des incidents qu'il n'était pas possible de prévoir aient fait naître des obstacles à l'union intime qu'il avait ambitionnée avec elle ». Saint-Séverin aussi pouvait être revêtu du caractère d'ambassadeur extraordinaire ou de ministre plénipotentiaire, selon les circonstances. D'Allion devait demeurer en Russie comme adjoint de Saint-Séverin²⁵. Mais celui-ci alléguait des raisons de santé pour ne pas accepter cette commission ; finalement ni La Chétardie, ni d'Allion, ni Saint-Séverin, n'étaient vraiment « agréables » à Sa Majesté Impériale.

²² Sirio, tome 105, lettre 237, pages 381-384, d'Allion au marquis d'Argenson, 28 décembre 1744/8 janvier 1745.

²³ **Annexe 52** Corr. Polit. Russie supplément 7 fol. 16, Louis XV à Élisabeth, 16 avril 1745.

²⁴ Sirio, tome 105, lettre 232, p. 376, Saint-Séverin au marquis d'Argenson, 23 décembre 1744.

²⁵ Son rappel était prévu après quelques mois « pour ne pas laisser en place un ministre qui ne serait pas vu de bon œil ».

C - Maladie du Roi et attitude de La Chétardie en France

La Chétardie ne pouvait concevoir que ses codes aient pu être cassés (« je n'admets point qu'on puisse déchiffrer un chiffre, surtout lorsqu'il est nouveau²⁶ »), et peut-être tirait-il cette confiance aveugle de la lecture de Callières : « On trouve qu'une lettre bien chiffrée et avec un bon chiffre est indéchiffrable sans trahison »; le collègue de ce dernier à Utrecht, Mesnager, renchérissait : « on pourra former une nouvelle table... en transportant dans leur ordre toutes les lettres, syllabes, mots et noms de la seconde colonne à la première, de la troisième à la seconde, et ainsi de suite, en sorte que ceux de la première colonne reviendront à la dixième et dernière²⁷ ».

Il commença donc à suspecter son secrétaire, Dupré (également prénommé Jacques-Joachim) qui avait eu la responsabilité des tables de chiffres. Ses soupçons étaient alimentés par des « attentions particulières » que les militaires (et particulièrement Ismailov) qui accompagnèrent la petite équipe jusqu'à la frontière auraient eues, selon lui, pour ledit secrétaire (qui était en outre marié à Élisabeth Friand, née en Russie d'un père français et d'une mère kalmouke). Lesdits soupçons se fortifièrent au cours du voyage au point que, arrivé à Givet, La Chétardie envoya Dupré à Metz porteur d'une lettre qui demandait son arrestation immédiate. Pourtant il avoue au Roi : « les preuves que j'ai de sa probité depuis dix ans n'ont pas le droit d'affaiblir mes soupçons ». Le malheureux Dupré, incarcéré le 27 septembre, passa cinq mois à la Bastille, et y subit plusieurs interrogatoires par le lieutenant de police Feydeau de Marville avant d'être mis hors de cause (« c'est un homme très simple »), sans qu'aucun indice ni preuve aient pu être retenus contre lui. Sa femme, épousée en Russie, sera même conduite à adresser une supplique au marquis d'Argenson pour connaître les chefs d'accusation retenus contre son époux, et, une fois leur inanité établie, obtenir sa liberté (qui sera assortie d'un dédommagement). D'ailleurs, le Roi ayant conditionné cette libération à l'accord de La Chétardie, celui-ci le donne volontiers (« il ne peut qu'être avantageux au service du Roi de le faire libérer »).

La Chétardie lui-même fut averti que le Roi, par lettre de cachet²⁸, « l'assignait à résidence » dans sa terre de La Chétardie, où il devait fixer son séjour jusqu'à nouvel ordre, en évitant (comme Magne) de passer à moins de dix lieues de Paris²⁹. La Chétardie transgressera ces ordres, car il lui était difficile d'éviter la capitale (mais il y passera de nuit de la barrière

²⁶ Sirio, tome 105, lettre 163, page 300, La Chétardie au ministre des Affaires Étrangères, 24 juillet 1744.

²⁷ Cité par Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs*, Paris, Fayard, 2007, page 156, Mesnager à Torcy.

²⁸ Mémoires et Documents Russie, 30, fol.168, Considérations sur la dépêche de M. de La Chétardie, par Le Dran,

²⁹ Sirio, tome 105, lettres 179et 195, Louis XV à La Chétardie, août 1744, Metz.

Saint-Martin jusqu'à celle d'Enfer³⁰), et, son château n'étant ni meublé ni habitable, il demeurerait dans une maison de fermier des environs ; le Roi lui accordera d'habiter dans une ville voisine, mais il refusera cette grâce. Parti de Givet, le 3 septembre, il arrivera le 13 à La Chétardie, près de Confolens. Il écrira au comte d'Argenson le 17 pour se plaindre de la rétention volontaire de ses effets en Russie et, en octobre, pour innocenter Dupré (toujours embastillé) sinon de négligence, du moins de trahison, démontrant une fois encore que sa bienveillance naturelle entraine souvent en conflit avec son impulsivité.

Louis XV était tombé malade (céphalées, vomissements, fièvre et pertes de connaissance³¹ évoquant une méningite virale) le 8 août à Metz, après en avoir inspecté les fortifications et avoir appris que Frédéric II, à peu près tranquilisé sur la non-belligérance de la Russie même en l'absence de traité formel d'alliance, reprenait les hostilités contre la maison d'Autriche et la Saxe [La Chétardie signale la prise de Merseburg, à dix lieues de Leipzig, par le régiment prussien de Marwitz, mais aussi des rassemblements de troupes à Marienwerder (Kwidzyn) et à Küstrin (Kostrzyn) sur l'Oder]. Le comte Friedrich Ludwig von Dohna, ambassadeur de Frédéric II à Vienne, qui avait été fort bien reçu par Marie-Thérèse³², manqua être lynché par la foule après avoir lu quatre fois la nouvelle déclaration de guerre (dont il refusa de donner copie³³). De fait, le roi de Prusse, pour qui les traités ne sont que des chiffons de papier³⁴, quitte Potsdam le 15 août à la tête d'une armée de 80 000 hommes, prend Prague le 16 septembre, puis Tabor le 23 et Budweis le 30, permettant à Charles VII, qui avait envisagé de séculariser les évêchés de Passau ou Salzbourg, de reconquérir la Bavière³⁵, mais, rapidement, la faim, la maladie et (surtout) la désertion, qui aurait concerné 30 000 soldats et officiers, décimèrent les Prussiens, qui refluent en désordre vers la Silésie³⁶. La proposition de séculariser les évêchés avait soulevé un tollé chez les princes catholiques, soigneusement attisé par la cour de Vienne, obligeant le gouvernement français à un démenti indigné : « Ce prétendu projet de sécularisation, qui tendrait à bouleverser tout l'empire, est une nouvelle invention de la cour de Vienne pour rendre l'empereur odieux à tous les catholiques³⁷ ».

Pendant ce temps, les Français assiégeaient Fribourg (Louis XV, assisté de Coigny, dirigea le siège dès le 11 octobre), le prince de Conti obligeait les Piémontais à capituler à Demonte (9 août), au terme d'une bataille meurtrière où périt le marquis de la

³⁰ Actuelle place Denfert-Rochereau.

³¹ Bernard Hours, *Louis XV, un portrait*, Toulouse, Privat, 2099, p. 40.

³² Robert B. Asprey, *Frédéric le Grand*, Paris, Hachette, 1989, page 253

³³ **Annexe 8** Corr. Polit. Autriche 238, fol. 242^v°, Réponse de la cour de Vienne à la déclaration de guerre de Frédéric II, 20 août 1744.

³⁴ George II aurait dit : « il pense que cela ne vaut pas un farthing (de penny), Hardwicke à Newcastle, 5 août 1744.

³⁵ Où stationnaient 27000 fantassins et 8000 cavaliers autrichiens et hongrois (Corr. Polit. Autriche 238 fol. 301).

³⁶ Tim Blanning, *Frederick the Great*, Penguin books, 2015, 108-109.

³⁷ Corr. Polit. Hollande 449, fol. 515, Amelot à l'abbé de La Ville, 2 avril 1744.

Force³⁸, s'ouvrant la route de Cuneo dite Coni la Pucelle, car réputée imprenable (et prise le 29 septembre), tandis que les Napolitains et Espagnols réussissaient *in extremis* à repousser une attaque surprise des Autrichiens de Browne à Velletri (11 août)³⁹.

Le mandement de Louis XV daté du 10 août et de Metz, enjoignant à La Chétardie d'attendre les ordres suivants dès qu'il aura atteint la frontière française, est probablement de la plume de Du Theil, (le Roi est malade), mais il est clair que le souverain ne voulait pas prendre le risque d'être accusé, comme naguère Marie-Thérèse avec Botta, de complaisance pour un homme qui avait encouru les foudres de l'autocratrice de Russie. L'ambassadeur s'y soumettra dès son arrivée en France en faisant part de sa présence à Givet le 26 août, après être passé par Düsseldorf, (où Bonaventure de Tilly, marquis de Blaru, ministre du Roi auprès de Charles-Théodore, électeur palatin, lui a remis ladite lettre du 10 août), puis par Juliers, où il a confié ses papiers au comte d'Harschkamp, général en chef des troupes palatines, puis par Aix-la-Chapelle, Liège et Dinant, en évitant soigneusement Namur, Luxembourg et les pays de la dépendance de Marie-Thérèse. Louis XV lui reproche même dans sa lettre de ne pas avoir donné le portrait de l'impératrice à son capitaine escorteur ou à sa troupe et d'avoir voulu demander Son autorisation pour restituer le collier, « le Roi ne se reconnaissant pas le droit de le lui faire conserver dès que la tsarine veut le lui ôter ». Il est sévèrement jugé dans les instructions à d'Allion (probablement rédigées le 1^{er} août par La Porte du Theil) : « il s'était oublié jusqu'à employer des intrigues pour former un parti dans cette cour » (le jugement avait été plus indulgent au moment du coup d'État, mais il est vrai que celui-ci avait été un succès). Pour se faire une idée des éventuelles sanctions à infliger à Son ministre, le Roi attendra d'être mieux informé, soit par d'Allion quand il sera à Petersbourg (où il arrivera le 10 novembre) soit par le prochain ambassadeur russe à Paris (et ce sera Gross qui va y demeurer jusqu'à la rupture des relations en 1749). Le marquis d'Argenson, quand il sera devenu secrétaire d'État aux Affaires étrangères, enverra en effet en 1745 un « questionnaire » à d'Allion en neuf points, s'enquérant aussi bien du désir véritable de l'impératrice (à présent reconnue sous ce titre) de recevoir le portrait du Roi, que de l'intimité de son prédécesseur avec Brümmer et Lestocq, de l'opinion de ces derniers, de celle de Mardefeld et de Neuhaus sur le délai pris par La Chétardie pour demander sa première audience, de savoir s'il n'a pas fait de confidences déplacées à Jeanne-Élisabeth de Zerbst⁴⁰, etc. D'Allion répond méthodiquement, insistant sur la probité qu'il faut qu'on lui prête pour fournir de tels éclaircissements ; il reconnaît son ignorance sur certains articles (il ne sait pas si l'impératrice

³⁸ Fils d'Armand Nompar II de Caumont, il avait 22 ans et venait d'épouser Marie-Philiberte Amelot, fille du ministre.

³⁹ Le marquis de l'Hôpital y sauva par sa présence d'esprit le roi de Naples Charles VII de la capture qui le menaçait.

⁴⁰ Sirio tome 105, lettre 239, pages 387-388, marquis d'Argenson à d'Allion, 8 janvier 1745.

soupirait ardemment après le portrait de Louis XV), signalant un refroidissement dans les relations entre le marquis et Lestocq, même s'ils sont restés fort proches, confirmant la réprobation de Mardefeld et de Neuhaus en ce qui concerne le retard apporté à la demande de la première audience ; accessoirement, il leur fait dire qu'ils ont improuvé sa conduite vis-à-vis des ministres russes et « sa hauteur vis-à-vis des grands de la nation » ; il confirme la perte de crédit des amis de La Chétardie et notamment de la princesse de Zerbst, trop souvent mentionnée dans ses lettres. Frédéric II avait parfaitement prévu la réaction française : « vous pouvez avertir vos amis », écrivait-il à Mardefeld, « que la France... désavouera le marquis de La Chétardie⁴¹ ». Il ne s'en inquiète pas moins dans une lettre à Louis XV sur un ton de semonce inhabituellement brutal : « Votre Majesté n'a point remplacé La Chétardie dans ce temps de crise, et à peine me suis-je déterminé à faire tout pour la France que je me vois pris au dépourvu ». Le prince Charles de Lorraine venait en effet de passer le Rhin.

En France, les armées sont assurément sur la défensive, menacées par ledit prince Charles, qui tente plusieurs marches et contremarches pour traverser le Rhin, mais est arrêté par M. de Balincourt, lieutenant-général dans l'armée de Coigny. Le prince est chansonné par des couplets plus gaillards qu'anacréontiques :

*Quand Charlot a bu du vin (bis)
Il veut passer le gros Rhin ; (bis)
Mais la digestion étant faite,
Il fait battre la retraite
Lampons, lampons, camarades, lampons.*

Les engagements de Wissembourg et Altenstadt en juillet 1744 se soldent par une victoire des troupes françaises, commandées par Lamarck, lui-même sous les ordres de Coigny, et bavaroises, qui défont notamment un corps d'élite commandé par Nadasti et Tripps⁴² ; le jeune baron de Wreden, capitaine réformé à la suite du Royal-Suédois, chaudement recommandé par Lanmary à Belle-Isle, s'y est beaucoup illustré. Marie-Thérèse s'émeut de voir des Bavares verser le sang allemand pour assurer à la France la possession de l'Alsace⁴³.

Les ministres étrangers accrédités en France (sauf celui du Danemark, qui n'était autre que Bernstorff) sont restés dans la capitale pendant la maladie du Roi, à l'exception de l'impétrant Scheffer, qui s'est approché de Metz jusqu'à Sarrelouis (Saarlouis), mais cet ambassadeur suédois nouvellement promu ne pourra évidemment pas être admis dans

⁴¹ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, III, lettre 1532, p.239, au baron de Mardefeld, 7 août 1744, Potsdam.

⁴² Claude Müller, *L'Outre-forêt au XVIIIe siècle*, Strasbourg, Coprur, 2004, pp. 39-40.

⁴³ Corr. Polit. Autriche 238 fol. 315, Rescrit de la reine de Hongrie à ses ministres à l'étranger, 18 juillet 1744.

l'entourage, très tumultueux après les « scènes de Metz », du monarque convalescent, d'autant que l'introducteur desdits ambassadeurs (Saintot) est également à Paris.

Pour l'heure, enfin considéré comme hors de danger après avoir toutefois reçu l'extrême-onction, le Roi fit écrire à La Chétardie de se rendre dans sa terre angoumoise et d'y fixer son séjour jusqu'à nouvel ordre, lui interdisant en outre de correspondre avec les ministres à l'étranger. Si le Roi était sauvé, sa fille de huit ans, Thérèse (Madame Sixième) succomba le 28 septembre, et d'Allion avait mission de le notifier à l'impératrice, mais seulement après remise dans une audience de sa lettre de créance. Le libellé de celle-ci étant jugé insuffisant, la notification sera refusée à la cour de Russie, comme celle du mariage du dauphin avec Marie-Thérèse Antoinette Raphaëlle, seconde fille⁴⁴ de Philippe V et d'Elisabeth Farnèse, qui eut lieu le 23 février 1745⁴⁵.

La Chétardie, tout en se montrant humble et obéissant serviteur, acceptant son propre sacrifice « avec autant de résignation que de plaisir », s'excuse de devoir passer par Paris, et de ne pas pouvoir habiter son château, comme il lui a été prescrit, mais prévoit aussi de devoir accuser réception de leurs lettres à ses collègues en pays étranger (pour éviter qu'ils ne fussent « blessés du silence qu'il garderait avec eux »). En revanche, il promet un journal clair et détaillé de tout son séjour en Russie, dont la relation lui sera toutefois rendue difficile, car il a brûlé la plupart de ses papiers avant de quitter Moscou, et confié les autres, comme nous l'avons vu, au général comte d'Harschkamp à Düsseldorf, qui devrait les faire suivre en France. D'ailleurs, le bruit des maçons et charpentiers s'activant dans son château l'empêche de se concentrer⁴⁶, malgré les instances du marquis d'Argenson : « Sa Majesté souhaite que vous ne suspendiez pas plus longtemps à satisfaire ce qu'Elle a lieu d'attendre de votre part ⁴⁷ ». Le délabrement du château est attesté par un document local : « Le Château de La Chétardie, en très mauvais état, avec ses issues, cour, terrasse et jardin, tenant d'un côté et d'un bout au pré et terre de la terrasse et du clos des poulains... appartenant à M. le marquis de La Chétardie... affermé à Jean Boissonot⁴⁸. » C'est pourtant à cette époque, semble-t-il, que ledit marquis fit ajouter la belle rotonde en hémicycle de la façade postérieure.

La Chétardie s'inquiète aussi pour la restitution de ses meubles et effets (notamment la vaisselle d'argent), évalués par lui à 50 000 écus, et qui ne semblent pas devoir le suivre, en contradiction avec le rescrit de la tsarine. Son travail sera enfin produit le 2

⁴⁴ Son aînée, Marie-Anne Victoire, avait été fiancée à 3 ans à Louis XV, puis après la rupture desdites fiançailles (à 7 ans), avait épousé à 11 ans le roi Joseph 1^{er} du Portugal âgé de 15 ans (1729).

⁴⁵ Sirio, tome 105, lettre 265, page 453, d'Allion au marquis d'Argenson, 23 mars/3 avril 1745.

⁴⁶ Corr. Polit. Russie 45, fol. 217, La Chétardie au comte d'Argenson, 12 novembre 1744.

⁴⁷ Corr. Polit. Russie 45, fol. 236, le marquis d'Argenson à La Chétardie, 28 novembre 1744.

⁴⁸ Arpentement d'Exideuil, 1746.

décembre, et jugé satisfaisant, puisque aussi bien Le Dran écrira : « M. de La Chétardie se trouve assez justifié par ce mémoire⁴⁹ », encore qu'on lui reproche d'avoir tardé à apprendre à la tsarine qu'on voulait bien lui donner le titre d'impératrice. Toutefois, sa disgrâce durera jusqu'à ce qu'on soit mieux instruit de sa conduite précise en Russie.

Pour sa défense, La Chétardie exposera qu'il était de son devoir d'informer le Roi et Son conseil de la situation de la cour en Russie, où la bonne volonté d'une souveraine frivole et paresseuse ne pouvait « faire le poids » contre les noirs desseins à l'encontre de la France nourris par son vice-chancelier, lequel d'ailleurs, a enfin perdu son préfixe et a été promu chancelier en récompense d'avoir confondu son ennemi. Quant à l'accusation d'avoir « tramé contre ce ministre », La Chétardie l'assume, mais la justifie par l'impossibilité de réussir toute mission, et, *a fortiori*, tout traité d'alliance avec un empire régi par un adversaire aussi déterminé de la France.

D - Relations de voyage

Il estime avoir été mal traité au cours de son voyage de retour et, à peine arrivé en Courlande, le 17 juillet, il rédige une protestation en forme où il regroupe tous ses griefs pour les adresser à tous les ministres de France dans les cours étrangères, en les priant toutefois de ne la pas rendre publique avant que le Roi l'ait autorisé ; de fait, le Roi ne l'approuve pas, car Il pense que, si la manœuvre de Bestoutcheff était en effet contraire au « droit des gens », la « Realpolitik » imposait de ne pas relever cette irrégularité.

Les protestations du marquis portaient essentiellement sur les conditions de son voyage de retour, les retardements volontaires qui les avaient provoqués (dissimulation des chevaux de poste, par exemple) et les vexations qu'il avait essuyées de la part des militaires de l'escorte. Son meilleur argument pour refuser de rendre le portrait était que cette restitution n'avait pas été évoquée dans la déclaration que lui avait lue le général Ouchakoff, et qu'ainsi il avait des raisons de penser qu'il s'agissait d'une humiliation « rajoutée » à l'insu de la tsarine. Il dit avoir été retenu onze jours prisonnier dans le village de Nennal (Ninasi en Estonie) en Courlande, jusqu'à ce qu'il se défasse du portrait de Sa Majesté de toutes les Russies, et des marques (ruban, croix, étoile et collier) de l'ordre de Saint-André, sous peine de « faire tort à sa personne ». Très soucieux de savoir si les brimades dont il est l'objet

⁴⁹ **Annexe 102** Sirio, tome 105, lettre 223, page 371, Note de Le Dran sur la lettre de M. de La Chétardie du 2 décembre 1744.

émanent ou non de la tsarine, il envoie à Valori les pièces qui les démontrent et le prie de faire ordonner par Frédéric II à Mardefeld de s'en assurer.

À coup sûr, des critiques sur Élisabeth tout à fait similaires aux siennes auraient pu être trouvées dans les dépêches de l'ensemble du corps diplomatique, et notamment des ambassadeurs de Prusse et de Grande-Bretagne, mais, en ce qui concerne la Prusse, Goldbach, qui en était natif, refusait de perflustrer la correspondance de Mardefeld, et, en ce qui regarde les ambassadeurs de Sa Gracieuse Majesté, Bestoutcheff avait d'excellentes et trébuchantes raisons de ne point leur chercher noise. En revanche, son acrimonie et celle de la tsarine envers l'envoyé français se manifestent par les ordres donnés, trois jours après le départ du marquis, pour qu'on le rattrape et qu'on lui enlève, ainsi qu'à son ami le capitaine Magne, le portrait d'Élisabeth au fond d'une tabatière en or naguère offerte par celle-ci. La Chétardie refusera d'ailleurs de se dessaisir en l'absence d'un ordre écrit et signé par la souveraine « d'un objet d'un prix trop inestimable pour lui, gage précieux de ses bontés » ; il veut croire à un piège de Bestoutcheff, qui voudrait démontrer à la tsarine que son ancien compagnon de pèlerinage méprisait et renvoyait le plus beau présent qu'il eût reçu d'elle.

Après sa première lettre écrite dans l'urgence le 17 juin à La Porte du Theil, La Chétardie attend d'arriver en Prusse à Memel (Klaïpeda en Lituanie) pour pouvoir exposer plus à son aise, le 24 juillet⁵⁰, les circonstances de son départ.

Il y précise qu'il a brûlé ses lettres qui mentionnaient les noms des partisans de la France à la cour de Russie, lesquels ne sont pas cependant inconnus de Bestoutcheff. Il rapporte surtout le cas d'un officier suédois, le capitaine Betman, qui lui a été dépêché par Lanmary, qui l'a rencontré en territoire russe, et qui a été arbitrairement arrêté par le capitaine de son escorte, Ismailov, avant d'être conduit à Moscou, interrogé par Bestoutcheff et Tirawley auxquels il répondra avec dignité qu'il n'avait pas reçu ordre de leur remettre ses dépêches, sauf à perdre la vie. La Chétardie précise aussi qu'il a réussi à écrire en route à ses amis (et notamment à Brümmer et à Jeanne-Élisabeth de Zerbst) demeurés à Moscou, des lettres qu'il a trouvé le moyen de confier à Saint-Sauveur à son passage à Petersbourg. Il y explique sa réticence à se dessaisir du portrait de la tsarine, « le bienfait le plus précieux qu'il en ait reçu », dans l'incertitude où il est que l'ordre de restitution émane bien d'elle, et dans la crainte d'être blâmé par le Roi pour l'avoir rendu sans en avoir eu la preuve. Bien évidemment, Bestoutcheff ne tient pas compte de ces protestations et intime l'ordre à Ismailov de récupérer le portrait sans barguigner, et en menaçant d'employer la force,

⁵⁰ Annexe 46 Corr. Polit. Russie 45, fol 70-78, La Chétardie au Ministre des Affaires étrangères, 24 juillet 1744.

comportement dont l'ambassadeur prend à témoin Dupré, Magne et un autre officier du régiment de Picardie, qui l'accompagnent.

La Chétardie affirme aussi qu'un attentat contre lui était programmé en Courlande, mais qu'il en a été instruit et a réussi à le déjouer⁵¹, et même à acheter des armes de chasse et des munitions, dont il a pourvu ses compagnons de route, auxquels il a recommandé de faire des quarts de veille nocturnes afin de se prémunir au mieux contre des dangers réels ou imaginaires.

Dans sa lettre à Louis XV de même date, nonobstant l'interdiction qui lui a été faite de s'approcher de Paris, il sollicite la grâce de se rendre auprès du Roi, et a le front de prétendre que, malgré « la haine que les Bestoutcheff ont de tout temps portée à la France », s'il avait pu accorder à la tsarine le titre impérial dès son arrivée, ses malheurs auraient été évités, et il « aurait pu se rendre dans la nouvelle ambassade qu'on lui destinait ».

E – Retentissement de la disgrâce de La Chétardie dans les pays tiers

Dans les capitales étrangères, alliées ou ennemies, la nouvelle de la disgrâce fut connue avec retard, mais causa une intense émotion (enthousiasme ou consternation). Par exemple, en Suède, Lanmary se languissait des deux courriers qu'il avait adressés à Moscou et qui y étaient retenus, et échafaudait mille raisons pour expliquer le silence de son collègue depuis le mois d'avril; il savait que la lutte féroce que se livraient La Chétardie et Bestoutcheff s'achèverait par la chute de l'un d'eux, mais ce n'est que le 10 juillet qu'il fut en mesure de faire à La Porte du Theil un compte-rendu du désastreux dénouement de l'ambassade de son confrère. Il en avait eu connaissance par Nolken, lui-même informé par Barck, ambassadeur de Suède en Russie, dont jusqu'à ce jour il mettait en doute la véracité des dépêches, tant sa partialité pour les Anglais empêchait d'ajouter foi à ses écrits. D'ailleurs, il s'étendait essentiellement sur les fiançailles de Pierre de Holstein avec Sophie de Zerbst, déclarée à cette occasion Altesse Impériale. Brümmer qui écrit à Holmer, ne souffle mot non plus de ce retentissant scandale.

Bestoutcheff a également prévenu Keith de son succès décisif en même temps qu'il lui faisait parvenir le manifeste adressé à toutes les cours. Malgré ces preuves flagrantes, Lanmary ne peut pas se persuader que La Chétardie ait été « assez fol et imprudent pour se

⁵¹ Jean-Henri Castéra, *Histoire de Catherine II*, Paris, Buisson, an VIII, 102, affirme même qu'un domestique du marquis fut tué lors de l'attentat.

compromettre mal à propos » ; il pense à un bluff du vice-chancelier, excité par milord Tirawley et veut croire à un coup de théâtre qui verrait La Chétardie supplié de revenir et Bestoutcheff sévèrement châtié ; ailleurs il évoque un coup d'État de ce dernier contre la tsarine et son neveu, profitant de leur éloignement à Moscou. Si cependant les nouvelles sont avérées, Lanmary, prévoyant que les Anglais vont prendre l'ascendant en Russie, suggère de remplacer la triple alliance envisagée par des arrangements entre Prusse et Suède, indépendamment de la Moscovie. Toutefois, en réfléchissant, il se convainc que le long silence de La Chétardie ne peut s'expliquer que par l'interception de ses lettres, et sa disgrâce par leur contenu. Lanmary s'en indigne (« cette interception est contraire au droit des gens ») et prend la défense de son camarade malheureux : « il est plus à plaindre qu'à blâmer ». D'autres ministres poussent plus loin leur soutien à La Chétardie, et c'est ainsi que Poussin à Hambourg, doyen des ministres du Roi, refuse d'abord de rencontrer le général Loubras, nouvel ambassadeur de Russie à Stockholm, pourtant réputé plus « français » que son prédécesseur Keith. L'arrestation de La Chétardie, dont on est sans nouvelles, paraît aussi une hypothèse plausible, qui permettrait une rupture plus complète entre la Russie et la France, objectif des ministres russes et anglais. Ceux-ci d'ailleurs concoctent une alliance entre Russie et Suède, à laquelle adhérerait ensuite l'Angleterre.

À Vienne, la nouvelle de l'expulsion du marquis est évidemment accueillie plus favorablement, mais elle est d'abord attribuée à des affaires de cœur, ce qui prouve que le principe d'une liaison de l'ambassadeur et de l'impératrice était considéré comme un truisme. La lettre ordinaire de Vienne (écrite par l'agent Vincent) parle « de jalousies d'amour conçues par la tsarine contre La Chétardie », fomentées par les cabales des Anglais et des Autrichiens contre le « ministre chéri », afin « d'aliéner l'amour » qu'elle lui portait⁵². Quant à l'envoyé de Marie-Thérèse à Petersbourg, Hohenholz, il opine : « j'ai été témoin des menées de La Chétardie et ne suis donc pas étonné de leurs suites ». Il y parle aussi d'un « événement inespéré » dans lequel il voit le doigt de la « divine Providence »⁵³. Il est probable aussi que la perspective d'un rapprochement de l'Autriche et de la Russie à la suite de l'expulsion de l'ambassadeur de France ait joué un rôle dans le renouvellement de l'alliance austro-saxonne ; en effet, les contractants ont pu espérer que la Russie, soustraite aux influences de Paris et de Berlin, représenterait une menace pour Frédéric II, qui faciliterait leurs projets de reconquête contre ce prince⁵⁴.

⁵² Corr. Polit. Autriche 238 fol. 331 et 339, extraits de la lettre de Vienne, 18 juillet et 1^{er} août 1744.

⁵³ **Annexe 65** Hostaatsarchiven, Hohenholz à Ulfeld, 26 juin 1744.

⁵⁴ Alfred von Arneth, *Geschichte Maria-Theresias*, Vienne, Braumüller, 1863, III, page 41.

À Venise, Montaigu, qui servait de relais pour la correspondance entre La Chétardie et Castellane, manifeste sa sympathie et sa solidarité : « Mes sentiments pour vous, M, me rendent très sensible à ce qui vous est arrivé. Tous les services que nous pouvons vous rendre,... vous pouvez les attendre de moi⁵⁵ ».

À Berlin, Frédéric II, embarqué dans la même galère que le marquis avec lequel il avait collaboré, tant pour culbuter Bestoutcheff que pour réaliser la triple alliance avec Russie et Suède, craignait surtout que son ambassadeur Mardefeld ne fût enveloppé dans la disgrâce de son collègue, mais nous avons vu que la dilection du décrypteur Goldbach pour la Prusse l'en avait mis à l'abri. À peine rassuré sur cet objet, il se démarqua de son ancien « complice » et conseilla à Louis XV par le canal de son ministre d'État le maréchal de Noailles de dissimuler l'affront puisqu'il n'était pas en état de s'en venger et « d'envoyer sur-le-champ un autre ministre qui témoignât à l'impératrice Son mécontentement sur la conduite de La Chétardie, et qui en même temps lui apportât la réconnaissance du titre impérial⁵⁶ ». Ce conseil sera suivi à la lettre.

En Grande-Bretagne, la lutte entre Carteret et les Pelham (Thomas, duc de Newcastle et Henry), les efforts pour engager les Hollandais dans la guerre, les velléités de George II de reprendre le commandement de l'armée et le retour triomphal le 15 juin 1744 du commodore Anson après la prise du galion de Manille, dont il rapportait le trésor, occupaient les esprits. Cependant, on peut imaginer la « divine surprise » qui embrasa la cour de Saint James. En ce qui concerne Tirawley (dont on ignore quelle part précise il a prise à la chute de La Chétardie) il est inutile d'imaginer ; tout en affectant à Moscou une impavidité parfaite, il quitte son flegme britannique pour écrire en jubilant à son homologue à Vienne, sir Thomas Robinson : « je n'ai jamais vu un voleur à la tire expulsé d'une garnison avec autant d'ignominie que La Chétardie a été culbuté hors de cet empire⁵⁷ ». À Londres, une « ode consolatoire » (et anonyme) fut publiée et vendue six pence. Elle était assez venimeuse et nous en donnons les premiers vers :

'Who's that in melancholy dumps?
So very solemn, grave and sad.
He seems, as tho' he'd lost his trumps,
And that his cards go very bad.
Good Sirs! Alack a-day 'tis he!
The statesman so profound and hardy;
No less a man it is I see
Than the great Minister Chétardie'.

⁵⁵ **Annexe 76.** Bibl. Nat. France, Richelieu, *Nouv. Acquisitions françaises*, 14905, fol.276, 22 août 1744.

⁵⁶ Frédéric II, *Politische Correspondenz*, III, page 210, lettre au maréchal de Noailles, 12 juillet 1744.

⁵⁷ Robinson Papers, 37, fol. 26, Tirawley à Robinson, 13/24 août 1744.

On peut le traduire ainsi :

« Qu'est ce que cet objet dans un amas de tristesse ?
Si sombre, si grave, et si sérieux.
Il semble qu'il ait perdu ses atouts,
Et que bien mauvaises soient les cartes de son jeu.
Messires ! En ce jour malheureux, c'est lui !
L'homme d'État pénétrant et hardi ;
Ce n'est rien moins qu'un homme que j'aperçois,
C'est le grand ministre La Chétardie ».

La suite est du même tonneau, et l'auteur raille l'équipage fastueux et le carrosse chamarré du marquis, se gausse de ses danses rapides qui le font haleter, et moque sa vanité creuse, si caractéristique de son pays natal.

Quelle que fût la cour où cette nouvelle fut connue, elle rebattait complètement les cartes, privant la France et la Prusse d'une faction à leur service en Russie, remettant en cause la triple alliance de celle-ci avec la Prusse et la Suède, renforçant considérablement la position de la Grande-Bretagne, et ôtant toute espérance de se débarrasser de Bestoutcheff. Comme nous l'avons vu, le mariage du grand-duc Pierre ne tint qu'au fil de la mansuétude de la clémentine Élisabeth, qui le sauva du naufrage. L'étoile du trio Mardefeld, Lestocq, Brümmer, pâlit sévèrement pendant que s'affirmait celle de Bestoutcheff, promu chancelier, ce qui anéantissait tous les espoirs d'alliance de Frédéric II ; tout au plus, pouvait-il se flatter de la neutralité de cet empire en se fondant sur sa lenteur présumée à mettre en marche sa lourde machine de guerre, la réticence de la noblesse et du clergé à s'impliquer dans les conflits européens, l'allégeance dans laquelle il tenait Vorontzoff (opportunément nommé comte de l'empire par Charles VII sur la suggestion péremptoire du roi de Prusse) et enfin l'antipathie persistante de l'impératrice pour Marie-Thérèse

De fait, ce souverain avide, qui venait d'annexer la Frise orientale (Emden, Aurich), après la mort sans descendance à 28 ans (25 mai 1744) de Charles-Edzard, dernier prince de Cirskena, envahit la Saxe pour attaquer à nouveau la Bohême. Ceci ruinait la politique de Carteret, qui l'avait fondée sur la scrupuleuse observation du traité de Breslau, et qui allait quitter le pouvoir avant la fin de l'année⁵⁸.

On voit que le renvoi de La Chétardie fut un séisme aux conséquences multiples et contradictoires.

Il est sûr que le Roi a été très déçu du comportement de son ministre. Alors qu'il le croyait très bien en cour, il a eu la surprise de le voir chassé ignominieusement, « comme un valet de ferme », avec un éclat de scandale. Il est vrai qu'il n'avait pour mission que de se

⁵⁸ Richard Lodge, *Russia, Prussia and Great Britain, The English Historical Review*, 1930; 45, 180,607.

concilier l'affection d'Élisabeth, et qu'il était autorisé (encore qu'avec force réticences) à la décorer du titre d'impératrice. Il lui reproche aussi de ne pas avoir pris en six mois son caractère d'ambassadeur, malgré les exhortations réitérées qui lui ont été adressées en ce sens, mais cette circonstance a du moins eu l'avantage de dissocier totalement l'affront fait à un particulier d'un outrage qui aurait rejailli sur la France. C'est d'ailleurs pour bien insister sur cette distinction essentielle que Louis XV envoie sans délai un nouveau ministre plénipotentiaire chargé à nouveau de déverser sur l'autocrate russe des torrents de flagorneries de la part de Sa Majesté Très Chrétienne (« l'intention du Roi est d'entretenir et cultiver son amitié par tous les moyens praticables, et de lui donner, en toutes occasions, les témoignages les plus distingués de la haute amitié qu'Elle conserve pour une princesse aussi accomplie... »).

Dans ses instructions, contresignées par le comte d'Argenson, d'Allion sera encouragé (en a-t-il besoin ?) à se désolidariser de son prédécesseur, puisqu'aussi bien il doit assurer Élisabeth que « Sa Majesté regrette d'avoir employé près d'elle un ministre qui a rempli aussi mal Ses intentions ». Il doit aussi se ménager « l'estime et la confiance du chancelier Bestoutcheff et tenir une conduite diamétralement opposée à celle de M. de La Chétardie ». Plus tard, le marquis d'Argenson se fera un plaisir de lui révéler que ledit marquis restera « exilé sur ses terres du Poitou jusqu'à ce que Sa Majesté sache à quoi attribuer sa disgrâce en Russie ⁵⁹ ».

Il est notable, par ailleurs, que la duplicité (et la duplication) persisteront pour d'Allion, qui sera muni de deux sortes de lettres de créance, l'une de cabinet et l'autre de la secrétairerie d'État, l'une avec le seul titre d'impératrice et l'autre avec toutes ses titulatures, et même l'une sur parchemin et l'autre sur papier, mais toutes donneront le titre impérial à Élisabeth. Le marquis d'Argenson confessera d'ailleurs « que ces points de cérémonial ne sont au fond de nulle conséquence ⁶⁰ », mais il manifeste aussi un mépris certain de l'art de la diplomatie, puisqu'il considère aussi que « les négociations ne sont qu'une querelle continuelle entre gens sans mœurs, hardis à prendre et continuellement avides ».

D'Allion ne se fera pas prier et, dès son passage à Petersbourg, donnera déjà au général Repnine, qui commande dans cette capitale, (et qui sera à la tête des troupes envoyées contre la France en 1748), la primeur de l'annonce que ses lettres de créance sont adressées à l'impératrice de toutes les Russies ; il reconnaîtra cependant que ce n'est pas la prérogative d'un commandant de place que de faire les fonctions de ministre des Affaires étrangères

⁵⁹ Sirio, tome 105, lettre 238, page 387, le marquis d'Argenson à d'Allion, 8 janvier 1745.

⁶⁰ Sirio, tome 105, lettre 250, page 413, le marquis d'Argenson à d'Allion, 13 février 1745.

(lorsque le marquis d'Argenson lui aura reproché sa « précipitation »). Il s'en exonérera en expliquant que « ce général lui a fait déclarer qu'il avait ordre positif de ne le regarder et de ne le traiter que comme particulier s'il venait sans le titre impérial »⁶¹. Dès son arrivée, il mande à Bestoutcheff et Vorontzoff, respectivement chancelier et vice-chancelier, qu'il est autorisé à donner le titre impérial à la souveraine en toutes occasions, de vive voix et par écrit (ajoutant perfidement que pareille permission avait déjà été accordée à La Chétardie et s'en attribuant le mérite). Les ministres vont cependant ergoter, car l'inscription du titre ne figure que sur « le paquet » de la lettre de créance, ce qui en fait une lettre de cabinet et la rend, selon eux, non satisfaisante⁶².

La deuxième ambassade de d'Allion verra la corruption remplacer la séduction, avec un pareil insuccès, même s'il se félicite régulièrement de l'accueil positif fait à ses propositions ; des phrases du genre de celle-ci : (« Vorontzoff accepta la même marque de bienveillance que celle promise à son collègue et me promit de travailler avec lui pour porter la tsarine à conclure avec Sa Majesté un traité d'alliance et un traité de commerce ») émaillent sa correspondance, très abondante, avec le marquis d'Argenson.

Malgré la sympathie rémanente d'Élisabeth pour tout ce qui était français, et la répulsion persistante que lui inspirait Bestoutcheff, c'est en définitive vers ce dernier qu'elle penchera quand elle se sera bien convaincue du double jeu de la diplomatie française ; en effet, son ministre la déchargeait opportunément du poids des affaires, puisqu'elle passait de plus en plus ses soirées et ses nuits en danses et (autres) divertissements, ne se levant qu'à une heure avancée du jour. Bestoutcheff était en effet sans rival à la cour de Russie, et le projet de le remplacer par un étranger (Lanmary avait suggéré Chavigny à Amelot le 1^{er} mai 1744) réveillait en Russie des souvenirs désagréables.

⁶¹ Sirio, tome 105, lettre 213, d'Allion au marquis d'Argenson, 12 novembre 1744, p. 357.

⁶² Sirio, tome 105, lettre 211, page 355, note du gouvernement russe, octobre 1744.

Chapitre 12 Fin de carrière

A — Engagement dans les guerres d’Italie et de Provence

La Chétardie n’est pas resté très longtemps dans sa thébaïde charentaise. En effet, ses demandes réitérées pour reprendre du service ont été entendues. Retrouvant ses fonctions militaires par des lettres du 1^{er} mai 1745, nous le retrouvons en effet dès l’été dans l’armée des Gallispans, dont les deux chefs Maillebois et Gages sont en complète délicatesse, comme l’avaient été le prince de Conti et le marquis de La Mina, l’année précédente. La Chétardie, officier de liaison auprès de Gages, patrouille entre Pavie et Gênes, et participe à la prise de Novi Ligure en juillet puis à la jonction avec l’armée de Maillebois à Acqui (sur la Bormida), puis au siège de Tortone en août 1745 (dont le château, défendu par le chevalier de Barola, ne se rendra qu’en septembre), luttant contre les Autrichiens de Schulenburg (qui a succédé à l’inefficace Lobkowitz). Il participe à la prise d’Alexandrie (la ville de ses ancêtres, où il se plaint à Girardon¹ d’avoir « respiré l’ennui »), et d’Asti (qui sera reprise par Charles-Emmanuel en 1746) puis de Casale Monferrat, et se rapproche dangereusement de Turin. Après la prise de Parme et de Plaisance, (les 15 et 16 septembre) puis de Pavie (le 22), il a pris part à la victoire de Bassignana le 27 et il en parle, sur un ton détaché, à son ami Girardon : « notre armée en conséquence gagna Bassignana, elle passa le 11 le Tanaro, et fut répandue dans diverses cassines voisines de Sale où était le quartier général ». Connaissant les dangers des échanges épistolaires, il affirme avec panache à son correspondant : « J’en cours les risques » Il évoque aussi sa proximité avec Montcalm et Chevert, mais critique vivement le général espagnol marquis de Castellar, qui s’était cependant distingué lors de la prise de Villefranche en 1744², mais qu’il accuse d’être en 1746 responsable de l’échec devant Asti³. En revanche, il loue abondamment la sagesse, la constance et la fermeté du comte de Gages.

La république de Gênes, pendant ce temps-là, a définitivement perdu la Corse (où son roi Théodore de Neuhoff n’a pu débarquer en 1743) bien qu’elle paie les troupes

¹ Henri de Girardon (1697-1775), lieutenant au régiment du Roi, chevalier de l’Ordre royal de Prusse, notice nécrologique dans le *Mercure de France*, I, page 235..

² Marquis de Saint-Simon, *Histoire de la guerre des Alpes*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1770, p. 35.

³ Service Historique de la Défense (SHD) A¹ 3176, La Chétardie à Girardon, 4 mai 1746, camp de Rivalta.

françaises supposées y asseoir l'autorité du doge. La Chétardie écrit à Maillebois⁴ : « On pouvait s'attendre qu'une considération aussi puissante tirerait les Génois de l'indétermination qu'ils font paraître dans tous les instants,... mais le marquis Doria, en venant hier ici, n'a su que prétexter l'indisposition du général génois Jean-François II de Brignole-Sale pour autoriser les délais dont la république voulait se prévaloir ». (Elle sera elle-même conquise en septembre 1746 par les troupes autrichiennes de Botta d'Adorno et de Browne). La Chétardie, si sévère avec les officiers alliés, semble avoir de nouveau enfilé ses habits de diplomate pour seconder Gages et inciter Gênes à offrir (après bien des tergiversations) ses ressources économiques et militaires (trente-six pièces de batterie et les bœufs pour les tirer) aux représentants des Bourbons et convaincre Brignole-Sale de faire abandonner à Gênes sa neutralité, comme il le raconte dans une lettre de Gênes du 25 juin 1745.

Sa participation active à la négociation de l'effort de guerre de Gênes est attestée par les pièces 91 et 92⁵ dans lesquelles on voit que le négociateur espagnol était le général Ricardo Wall, jacobite. Cette stipulation rappelle les obligations auxquelles s'engage la république de Gênes : fourniture de 10 000 hommes, artillerie, subsistance, armement des paysans (avec des armes de France), soutien aux bâtiments espagnols et français mouillant dans le port de Gênes, garde des magasins, etc. Il nous a paru intéressant de noter que les deux interlocuteurs de La Chétardie dans cette négociation ont eu un plus bel avenir que lui : Jean-François Brignole (qui avait négocié avec Fleury en 1738 l'envoi de troupes françaises en Corse) devait succéder à Lorenzo de Mari au dogat de Gênes dès mars 1746, à l'âge, exceptionnellement jeune pour cette dignité, de 51 ans ; quant à Ricardo Wall, il deviendra en 1754 ministre des Affaires étrangères d'Espagne et conseiller écouté du roi Ferdinand VI et surtout de son épouse Maria-Barbara de Bragança.

En ce qui concerne La Chétardie, il est enfin fait maréchal de camp en 1745 (en mai, la promotion n'étant déclarée qu'en novembre) et accepte de se démettre de son régiment du Tournaisis. (Ce sera l'occasion pour son ami Magne de quitter le service militaire). Il décrit cependant les pertes d'officiers et de soldats survenues dans ce régiment, notamment à l'occasion du passage du Tanaro, et d'ailleurs ledit régiment pansera ses plaies à Barcelonnette. L'année suivante, il participe le 16 juin 1746 à la sanglante bataille de Plaisance (ou de San Lazzaro), la plus meurtrière de toute la guerre, où les Autrichiens sous la

⁴ SHD A¹ 3116, La Chétardie à Maillebois, 19 juin 1745, QG de Ponte Decimo.

⁵ **Annexe 77.** SHD, cahier A¹ 3120 Italie 1745, pièces 91 et 92, articles arrêtés par MM. les brigadiers de La Chétardie et Wall, et le marquis de Brignole, 28 juin 1745.

direction du prince Joseph-Wenzel de Lichtenstein (il est cependant si malade qu'il présentera sa démission à Marie-Thérèse deux jours plus tard et sera remplacé par Botta d'Adorno) et surtout de Browne écrasèrent les troupes françaises de Maillebois et espagnoles de Gages, laissant quand même aux Français la possibilité de traverser le Pô le 27 juin et de se réfugier sur sa rive nord. Un seul général français périra lors de cette journée, ce sera Gabriel de Borstel, lieutenant-général d'artillerie au département de Champagne, héros des sièges de Landau en 1703, de Lérida en 1707, de Douai en 1712, et qui y avait été grièvement blessé, et dont le nom figure (avec une date erronée) sur la stèle de marbre n° 13 de la galerie des Batailles à Versailles. Ce combat, première victoire en bataille rangée que remportaient les Autrichiens sur les Français, assurait aux premiers la mainmise sur la Lombardie pour un demi-siècle. Bien que les Autrichiens coupassent aux Gallispiens toute communication avec les États pontificaux (et donc avec Naples) comme les Sardes leur barraient la route de Gênes, Plaisance reste aux Français, puisque c'est de cette ville (et en faisant passer sa lettre par Milan !) que La Chétardie décrit la bataille à Girardon les 25 et 27 juin⁶. Les Piémontais étaient restés à distance de la ville, ce qui avait décidé Maillebois à lancer l'assaut.

Son attitude au combat avait été courageuse, et surtout sa retraite très habile, d'autant que les Espagnols furent rapidement immobilisés par la mort de Philippe V (le 9 juillet 1746) et l'ascension sur le trône de son fils Ferdinand VI, aussi hostile à la guerre qu'à l'alliance française, et qui, à l'inverse de sa belle-mère Élisabeth Farnèse, se montrait peu soucieux de soutenir son demi-frère don Philippe, lequel voyait s'écrouler ses prétentions sur son éphémère capitale Milan. Gages, qui n'avait pas démérité, mais qui fut accusé de tous les maux, fut remplacé par La Mina, ce qui aggrava encore la mésintelligence entre les états-majors des deux puissances, et entraîna en novembre la démission de Maillebois, remplacé par Belle-Isle, avec lequel La Chétardie entretenait les meilleures relations. Le mois précédent, Élisabeth Petrovna avait renouvelé le traité d'alliance avec l'Autriche, conclu vingt ans plus tôt par sa mère !

Cependant, c'est encore Maillebois qui commandait le 12 août 1746, lors de la bataille du Tidone, petit torrent des Apennins qui se jette dans le Pô sur sa rive droite près de Sarmato, et où le régiment de Périgord-infanterie se fit héroïquement hacher menu et à laquelle La Chétardie prit part avec son « collègue » le maréchal de camp comte de Mailly, lequel s'y couvrit d'une gloire immarcescible comme il devait le faire encore à plusieurs reprises dans sa longue carrière et en particulier à 85 ans comme maréchal de France en défendant Louis XVI aux Tuileries le 10 août 1792, avant d'être envoyé à la guillotine à Arras

⁶ Maréchal de Saxe, *Lettres choisies parmi ses papiers originaux*, Paris, Smits, 1794, p. 229 et 249.

en 1794 par Joseph Lebon, protégé de Robespierre. Cette bataille permit quand même aux Français de se retirer sur Tortone, à vingt lieues à l'ouest de Plaisance, où ils arrivèrent le 14 août, avant de trouver le 23 un relatif refuge à Gênes. Mais ni La Mina ni Maillebois n'entendaient y demeurer, ce qui exposa la ville au saccage ultérieur des troupes du génois Botta (la ville se rendit le 6 septembre).

La Chétardie prit donc avec son armée la route de la Provence en suivant la côte (Savone, Imperia, Vintimille). Cette province paraissait en effet le talon d'Achille d'une France qui triomphait dans les Pays-Bas, et les Autrichiens de Browne talonnaient les Gallispans, prenant Nice le 17 octobre 1746, le jour même où les 17 000 rescapés des armées franco-espagnoles mettaient le pied en France. La Chétardie y arriva alors que prenait fin (provisoirement) toute coopération avec l'Espagne, La Mina ayant décidé de conduire ses hommes en Savoie pour y rejoindre leurs compatriotes. On redoutait encore beaucoup un débarquement piémontais à Villefranche qui fut peut-être évité par la variole qui attaqua Charles-Emmanuel en novembre 1746. Mais le siège d'Antibes ne put aboutir et Browne dut à son tour sonner la retraite quand Belle-Isle, appuyé par son frère le chevalier, apporta des renforts importants.

La Chétardie fut à nouveau présent lors du nouveau passage du Var (vers l'est, cette fois) qui permit de nettoyer le territoire français de toute présence ennemie dès le 3 février 1747. Mais ce n'est qu'après la reprise des combats à Gênes que la bataille de Nice put commencer (3 juin 1747) ; La Chétardie descendit à cette occasion de sa position montagneuse au col de Braus (près de Sospel)⁷ et c'est lui qui fit occuper le poste de La Turbie que les ennemis venaient d'abandonner⁸, tout en surveillant Peillon, comme il l'écrit au comte de Mailly. Il fit partie de la première colonne qui devait reprendre la côte ligure. En dehors de Vintimille, (que La Chétardie n'était pas d'avis d'attaquer, mais de tourner), cette colonne ne rencontra guère de résistance ; en revanche, la bataille pour le col de l'Assiette le 17 juillet fut presque aussi sanglante que celle de Plaisance et vit disparaître l'héroïque chevalier de Belle-Isle et le marquis d'Arnault. Après ce carnage, la guerre se résuma à une série d'escarmouches et notamment autour de Vintimille où le marquis s'illustra, mais il n'y eut plus guère que des engagements de tireurs isolés ; il demeura employé dans cette région (notamment à Chambéry et à Grenoble en 1748) au-delà de la paix d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748), jusqu'au mois de janvier 1749 et y obtint le grade de lieutenant-général des

⁷ SHD cahier GR A¹ 3236, Lettre 351, La Chétardie à Belle-Isle, 31 mai 1747.

⁸ SHD, cahier GR A¹ 3237, La Chétardie au comte de Mailly, juin 1747.

armées du Roi⁹, probablement sur recommandation de Belle-Isle au comte d'Argenson, si l'on en juge par les remerciements qu'il lui adresse de Grenoble le 19 janvier 1749 : « Je suis très sensible à l'amitié avec laquelle vous vous êtes occupé de tous les objets qui pouvaient m'être personnels relativement à ma situation et à la promotion » ; il a manifestement encore besoin du maréchal pour le soutenir dans la suite de sa carrière, non militaire (il considère qu'il vient d'acquérir son « bâton de maréchal »), mais politique, et il sollicite de lui une heure de conversation afin que le maréchal puisse « prononcer sur sa destinée ». Il se livre en cette occasion à des réflexions de sage et profond moraliste : « Quelque avenir qui me soit réservé, vous m'aurez rendu par là le service le plus important qu'on peut rendre à quelqu'un que l'on aime, et ce me sera une consolation aussi chère dans tous les instants de ma vie qu'elle sera propre à fortifier la philosophie que je professe. »

B – Nomination comme ambassadeur à Turin

Dès le mois d'avril 1749, le ministre des Affaires étrangères, Louis Brûlart de Sillery, marquis de Puysieux, qui a succédé deux ans plus tôt au marquis d'Argenson, propose, peut-être sur la suggestion de Belle-Isle, d'envoyer le « sieur marquis de La Chétardie, lieutenant-général des armées du Roi », comme ambassadeur du Roi auprès de Charles-Emmanuel III, qu'il vient de combattre les armes à la main. Il le propose « à la sollicitation de ses amis, pour le remettre dans les affaires politiques, dont des circonstances malheureuses et la guerre l'avaient écarté, et qu'il désirait reprendre¹⁰ ». On peut penser que, parmi ces amis bienveillants, figurait, outre Belle-Isle, le comte Alphonse-Marie de Saint-Séverin d'Aragon, qui avait été envoyé par Puysieux comme négociateur en chef à Aix-la-Chapelle, et qui était resté très lié avec le marquis ; d'ailleurs, en récompense de ses services, Saint-Séverin fut fait ministre d'État en décembre 1748. La Chétardie partit rapidement et fit plusieurs étapes ; son voyage pour rejoindre son poste passera par La Chétardie, Clermont en Auvergne, Voreppe, dernière étape française, Chambéry, Montmélian, la vallée de la Maurienne, Suse et Turin, et l'ambassadeur en chiffrera précisément les dépenses.

L'objet principal de sa mission était de travailler au maintien de la paix en Italie sur les bases établies par le traité d'Aix-la-Chapelle¹¹, puisqu'on avait fait l'expérience très

⁹ M. Pinard, *Chronologie historique-militaire, contenant l'histoire de la création de toutes les charges*, 1760, V, 493-494

¹⁰ Corr. Polit. Sardaigne 219, fol. 318, Puysieux à La Chétardie, 7 septembre 1751.

¹¹ Charles-Prospér Maurice Horric de Beaucaire, *Recueil des instructions aux ambassadeurs, Sardaigne*, XV, 1.

malheureuse d’avoir eu Charles-Emmanuel III comme ennemi, et que, depuis lors, il avait déjà protesté à son neveu Louis XV de sa « tendre amitié ». Le traité avait été complété, pour les différends entre la France et la Savoie, par les conventions de Nice (4 décembre 1748 et 21 janvier 1749). Mais, plus qu’une paix, la France désirait, sinon une alliance formelle avec ce prince, au moins une « convention de neutralité » et de garantie mutuelle avec les États Bourbons afin qu’il couvre la principauté de Parme, voire le royaume de Naples, contre d’éventuels prédateurs nostalgiques de leur ancienne suprématie en Italie. Louis XV et Charles-Emmanuel échangèrent d’ailleurs des protestations d’amitié où les liens du sang unissant l’oncle et le neveu étaient opportunément rappelés¹² ; les « circonstances qui avaient altéré quelque temps la correspondance entre les deux cours » (élégante métaphore pour évoquer les milliers de morts) « n’avaient point altéré l’ancienne tendresse » de Louis XV pour son oncle et frère, envers lequel, en dépit de sa conduite pendant la guerre et « même pendant les négociations de la paix », il ne conservait « aucune trace d’aigreur et de ressentiment ».

De plus, l’union du roi de Sardaigne avec les Bourbons sera fortifiée par le prochain mariage, en 1750, de son fils, Victor-Amédée de Savoie, avec Marie-Antoinette d’Espagne, dernière fille de Philippe V et d’Élisabeth Farnèse. Les relations se réchauffent aussi entre la cour de Madrid et celle de Vienne, puisqu’en 1751 ce sont Leurs Majestés Catholiques Ferdinand VI et Maria Barbara qui sont parrain et marraine de la petite Marie-Josèphe, douzième et provisoirement dernière enfant de Marie-Thérèse (qui en aura encore quatre), et qui sera fiancée, comme ses sœurs aînée Marie-Jeanne et cadette Marie-Caroline¹³ (cette dernière seule vivra assez longtemps pour transformer ces fiançailles en mariage) au prince Ferdinand, fils de Charles VII de Naples et futur roi intermittent des Deux-Siciles.

La Chétardie n’en pouvait pas moins lire des consignes de prudence quant aux avances qu’il pourrait être tenté de faire aux Sardes, et qui ne conviendraient point à la dignité du Roi ; dans ses instructions, il est précisé qu’« il doit se renfermer dans la réserve et observer le silence » jusqu’à ce que la cour de Turin se départe du sien. Il devait surtout chercher à s’informer des liaisons de cette cour avec celles de Vienne et de Londres, tout en manifestant « toutes sortes de politesses » aux représentants respectifs de ces deux puissances, le comte de Colloredo et Guillaume Henri de Nassau van Zuylestein, 4^{ème} comte de Rochford¹⁴.

¹² Corr. Polit. Sardaigne 216 fol. 61 et 68, Charles-Emmanuel à Louis XV le 8 mars, réponse le 24 mars 1749. **Annexe 117.**

¹³ Celle-ci, née en 1752, aura pour marraine Marie Leszczyńska et pour parrain Louis XV.

¹⁴ Il sera surtout connu pour avoir introduit le peuplier en Angleterre et pour son amitié avec Beaumarchais.

Cette ambassade dura jusqu'en 1752, soit avant que les exploits de Louis Mandrin ne viennent à nouveau déranger les bonnes relations entre les royaumes de France et de Sardaigne, auxquelles avaient contribué La Chétardie et le secrétaire d'État piémontais aux Affaires étrangères, le chevalier Giuseppe d'Ossorio¹⁵, qui a remplacé le marquis Gorzegno, mort d'apoplexie en juin 1750. Ossorio avait été précédemment ambassadeur à Madrid, où il s'était ouvert à son collègue français le comte de Vaulgrenant du désir de son maître de se rapprocher des Bourbons.

Son ambassade semble avoir été assez calme ; le principal objet de négociation à son départ était l'affaire de la prétendue dace, ou droit de Villefranche ; ce port, en attendant la construction de celui de Nice (qui commença vers 1750 car, jusque-là, l'anse Saint-Lambert n'était qu'une marina ne permettant guère de caréner les pinques) était le principal port de la Savoie. Or, sa patache venait inspecter les bateaux français (de faible tonnage) pour exiger d'eux un impôt de 2% sur leur cargaison, non seulement pour les marchandises débarquées à Villefranche, ce qui paraissait acceptable, et avait d'ailleurs été stipulé dans l'article 10 du traité d'Utrecht, mais aussi en cas de relâche sur les côtes et même de simple passage en mer en vue de ce port. Ces dispositions, qui ont donné lieu à des échanges entre les intendants de Nice et de Provence, pénalisaient beaucoup les négociants de Marseille qui avaient fait pression sur Puyseulx pour les faire abroger, tandis que les fermiers de Villefranche avaient, de leur côté, tenté d'influer sur leur gouvernement. Le marquis, au sortir d'une guerre meurtrière, devait entamer des pourparlers ; certes, il croyait avoir l'oreille du chevalier Ossorio, ministre du roi de Sardaigne, mais il avait été averti que « les ministres piémontais sont habiles dans l'art de dissimuler leur façon de penser¹⁶ ». Or, on savait que Charles-Emmanuel avait manifesté un vif désappointement de perdre à Aix-la-Chapelle, par la volonté de Louis XV, non seulement le duché de Plaisance, concédé à Philippe de Parme, mais surtout le marquisat de Finale qu'il avait conquis sur les Génois, et qui, plus que Villefranche, lui aurait offert une communication de Turin avec la Méditerranée. Son représentant à ce congrès, le comte de Chavannes, qui n'avait adhéré aux préliminaires de la paix que « du bout de la plume », était à présent secrétaire d'État.

Le deuxième sujet de frictions concernait le rétablissement d'un commis de la poste française à Turin, ce courrier ayant été interrompu par la guerre et servant de point d'étape pour les paquets adressés à Rome, mais on ne prescrivit à La Chétardie sur ce sujet que de se tenir informé des suites de cette négociation, qui ne passe pas par lui.

¹⁵ C'est avec Chauvelin qu'Ossorio traitera cette affaire en 1755, et avec Casanova celle de son maintien à Turin en 1760.

¹⁶ Charles Horric de Beaucaire, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Savoie, Sardaigne et Mantoue*, Paris, Alcan, 1898, XV, 15.

CHAPITRE 12 – Fin de carrière

Le troisième sujet de contestations concernait la contrebande des sels provenant des salines de Pecais (près d'Aigues-Mortes) ; la Savoie a été occupée pendant près de quatre ans par les Espagnols du général de La Mina, et, dès l'évacuation de ces troupes, les pratiques d'avant-guerre réapparaissent : en dépit de la réactivation de la convention du 24 avril 1714, qui leur est très favorable, les voituriers savoyards prélèvent des quantités de sel très supérieures aux besoins de leur province, déversant le surplus en faux-saunage dans d'autres régions de France, pratique qui préjudicie beaucoup aux fermiers généraux, notamment languedociens et dauphinois¹⁷.

Certes, les autres sujets de tractations ou d'informations à transmettre ne manquèrent pas durant l'ambassade de La Chétardie : suspicions de négociations entre le royaume de Sardaigne et la régence d'Alger, par l'intermédiaire de l'Angleterre, banqueroutes de commerçants, dédommagements à payer par la Savoie à l'Espagne lors de l'évacuation de son territoire par les troupes espagnoles, fixation du prix du minot de sel, arraisonnements de navires français conduits à Cagliari, brigandages du corsaire Chico sur navire battant pavillon sarde, disputes des consuls de Saint-Laurent du Var (France) avec ceux de Nice (Piémont) sur la pose d'un poteau de délimitation sur la rive gauche du Var qui sert de frontière aux deux pays, lettres d'attache de l'évêque de Pignerol, Jean-Baptiste d'Orlié de Saint-Innocent, droits d'aubaine, lettres de naturalité, accidents de santé de la famille royale de Turin, mort du stadhouder Guillaume IV Charles-Henri Friso à La Haye¹⁸, de la reine Louise de Danemark, fille de George II, à Copenhague, rencontre avec Don Emmanuel de Valguarena, ci-devant vice-roi de Sardaigne, discussion — sans résultat — de l'établissement d'un cartel pour l'échange réciproque des déserteurs de la guerre précédente. Il partira avant la conclusion du traité d'Aranjuez (14 juin 1752), par lequel l'Espagne, le Saint-Empire et le Piémont-Sardaigne se garantissaient les territoires acquis lors du traité d'Aix-la-Chapelle et concluaient une alliance défensive.

Son rôle capital était en fait de faire sa cour à Charles-Emmanuel, en l'accompagnant à la Vénerie, son domaine de chasse favori. Il le déclare lors de ses adieux au roi : « L'objet principal de mon ministère à votre cour a été de persuader Votre Majesté de la tendre amitié que le Roi a pour elle ». Il dut cependant assumer des fêtes onéreuses (par exemple pour la naissance du duc de Bourgogne, premier fils du dauphin, né en septembre 1751, où les péottes et gondoles qui naviguent sur le Pô se louèrent à prix d'or). Il reçut quand même pour cette occasion une gratification de douze mille livres argent fort, avec la ferme

¹⁷ Annexe 122 Corr. Polit. Sardaigne 216 f° 72, mémoire du 3 avril 1749 joint à la lettre de M. Machaut d'Arnouville

¹⁸ Son fils, le futur Guillaume V, n'ayant que 3 ans, c'est sa mère Anne de Hanovre, qui assura la régence jusqu'à sa mort.

recommandation de ne pas l'excéder, mais elle ne lui suffira pas, et les ouvriers menaceront d'interrompre les échafaudages qu'ils ont commencés. Il offre aussi une fête au prince et à la princesse de Carignan (laquelle restera jusqu'à six heures du matin), fête pour laquelle, malgré sa situation pécuniaire dégradée, il ne pratique pas la lésine : « Mes soins pour me procurer le poisson le plus rare de la Méditerranée, de l'Adriatique, des lacs de Garde et Majeur, m'assurèrent la satisfaction d'entendre les personnes qui dînèrent chez moi convenir unanimement qu'il n'avait jamais été servi à Turin un dîner semblable ».

Cette dépense ne représente qu'un exemple des dettes dont était criblé l'ambassadeur du Roi, dont il fournit l'énumération et le montant, 240 485 livres ; son principal créancier était Paris de Montmartel, qui, selon lui, le soupçonnerait d'avoir abusé de sa confiance et en tout cas fera mettre les scellés sur ses biens aussitôt après son décès¹⁹. Cette somme était déjà similaire en 1747 et la vente « d'un fonds immense de meubles », des pierreries, d'un sac de martre donnés naguère par Élisabeth n'a pu réparer son insolvabilité. La Chétardie est donc pauvre, si on retient la définition de La Bruyère : « Celui-ci est riche, qui reçoit plus qu'il ne consume ; celui-là est pauvre, dont la dépense excède la recette²⁰ ». Montmartel n'était pas le seul créancier de La Chétardie, puisque, par exemple, la demoiselle Marie-Thérèse de Vos, fille majeure demeurant rue du Croissant, paroisse Saint-Eustache, le sieur Jean-Simon Galien, orfèvre, demeurant rue de Bucy, paroisse Saint-Sulpice, ou encore le sieur André Sauvage, maître menuisier, demeurant rue Villedot, paroisse Saint-Roch, qui, de plus était le bailleur de la maison sise rue neuve Grange Batelière dont La Chétardie était le locataire et piètre payeur, ont tous fait opposition sur la succession du marquis, quitte à en donner la main levée quelques années plus tard lorsqu'ils s'estimèrent plus ou moins dédommagés par l'attribution de meubles ou de miroirs²¹.

Paris de Montmartel (rappelons que son père « tenait un cabaret au pied des Alpes, à l'enseigne de « A la Montagne », comme le rappelle Saint-Simon avec dédain), a dû se dédommager des créances de son débiteur défunt, puisqu'aussi bien le registre cadastral du château de La Chétardie signale, dès 1759, que le sieur Paris de Montmartel, conseiller d'État, garde du trésor royal, lieutenant de chasses du Roi, marquis de Toucy, marquis de Brunoy, comte de Sampigny, baron de Dagonville, seigneur de Chateameillant, Châteauneuf, Combs-la-Ville, Vaux-la-Reine, Varennes, Mandres, Périgny, la Tour-de-Tigery, Villers-sur-Mer, Fontaine, La Motte, Glanville, Bourgeauville, Drubec, les Huniers, Le Donjon, Saligny, La Forêt, Les Dureaux, Le Bureau, La Mirande, La Chétardie et autres lieux, a acquis le château

¹⁹ **Annexe 5** Archives Nat. MC Y/14678, requête de M. de Montmartel à Dudoigt, commissaire au Châtelet, 9 janvier 1758

²⁰ Jean de La Bruyère, *Les Caractères*, chapitre VI « Des biens de fortune », 49.

²¹ Archives Nationales, MC/ET/X/547.

et ses dépendances (les trois dernières seigneuries citées). La puissance du munitionnaire à cette époque est mentionnée par Bernis, qui écrit à Choiseul : « Nous sommes dépendants de Montmartel, au point qu'il nous forcera toujours la main. J'ai satisfait sa vanité²². Je le cultive, je l'encourage et je mène à cet égard une vie qui ne peut être justifiée que par le service du Roi et le bien de l'alliance²³ ».

Le sieur Paris de Montmartel est en effet reconnu et imposable en qualité de « propriétaire du château, prés clôturés rentés, dîmes, trois domaines, fours banaux et héritages dans la paroisse d'Exideuil, avec des terres à Ansac, Chantresac, Negret, Suris, La Péruse et Le Lindois ». La roture des Paris est toutefois contestée car leur aïeul avait obtenu en 1667 des lettres de noblesse qui ne furent enregistrées qu'en 1720. Leur père, Paris la Montagne, proteste d'ailleurs de l'ancienneté de son lignage : « Nos commencements ne furent pas si petits qu'on a souvent affecté de les rendre dans le public ». Il est quand même notable que Montmartel avait su utiliser les femmes de pouvoir pour faire avancer ses affaires ; il avait ainsi gouverné Madame de Prie, toute puissante pendant le ministériat du duc de Bourbon, et, cinq ans plus tôt, avait aussi été le parrain de Jeanne-Antoine Poisson, promise à un bel avenir sous le nom de Madame de Pompadour (certains affirment qu'il aurait été très proche de sa mère, Louise-Madeleine, avant et après son mariage avec François Poisson). D'ailleurs, le fils de celui-ci, Abel Poisson de Vandières, futur marquis de Marigny, se recommande de son père lorsqu'il rend visite à La Chétardie à Turin en 1749. A la décharge de Montmartel, il est juste de signaler que ses débiteurs étaient nombreux et les sommes dues considérables : ainsi, peu avant le décès de La Chétardie, ses correspondants à Hambourg lui présentèrent-ils une lettre de change de 1.800.000 livres, ce dont il se plaindra au contrôleur général des Finances, beau-père de son beau-frère, Jean de Boullongne, et ce n'était qu'une babiole en comparaison des 30 millions que Mauvillain, trésorier du maréchal de Richelieu, avait fait acquitter à Cologne²⁴.

Le marquis dit pourtant avoir fait des économies drastiques (il n'a par exemple que sept habits de gala « dont quatre qui n'ont pas encore été vus », deux de taffetas et deux de camelot, c'est à dire en poil de chameau). Sa qualité de débiteur nous paraît être la vraie raison du désir qu'il aura de quitter ses fonctions. D'ailleurs ses lettres à son ami Puyzieux, puis à Saint-Contest (qui le remplace à partir de septembre 1751, la santé du marquis de

²² Le Roi venait d'ériger en marquisat la terre de Brunoy. A la même époque, le frère de Montmartel, Paris-Duverney, contre l'avis du Roi, de Bernis, ministre des Affaires Étrangères et de Belle-Isle, ministre de la guerre, récusait le maréchal d'Estrées pour remplacer Clermont après le désastre de Crefeld.

²³ Frédéric Masson, *Mémoires et lettres du cardinal de Bernis*, Paris, S.E.L.A., 1903, II, 212, 21 avril 1758.

²⁴ Marc Cheynet de Beaupré, *Joseph Paris-Duverney, financier d'État*, Paris, H. Champion, 2016, II, 691-692.

Puysieux étant si altérée qu'on le crut mort dès son investiture²⁵), sont l'occasion d'exhaler de longues plaintes sur le désordre de ses finances. Puysieux compatit : « Mon amitié pour vous m'a fait voir avec peine la situation dans laquelle vous vous trouvez ». Comme le comte de Broglie à Varsovie, qui se plaint de la rareté des dépêches de Saint-Contest, La Chétardie ne semble pas avoir beaucoup apprécié ce ministre (bourré de tant de tics que Louis XV voulut connaître le résultat de son autopsie pour découvrir leur étiologie²⁶) ; il lui écrit par exemple : « à défaut de répondre aux lettres que je ne reçois pas de vous, je vous envoie la convention signée à Milan » entre les représentants des cours de Vienne et de Turin, MM. Cristiani et Bogino, ce dernier étant l'ancien ministre de la guerre du roi de Sardaigne, qui avait eu une influence décisive dans la détermination prise par celui-ci de combattre les Franco-espagnols. Il sera ministre d'État, c'est à dire chef du gouvernement, dès 1750. La Chétardie avait eu mission d'examiner ses inclinations, ses talents et son crédit.

De ses besoins importants d'argent, témoigne l'emprunt sous seing privé qu'il a dû souscrire en août 1751 auprès d'un seigneur Durand de Boucheron, conseiller du Roi en sa cour des monnaies, lequel lui prête 2 500 livres au denier vingt, soit 125 livres de rente annuelle au principal, devant notaire²⁷. Une autre preuve de sa gêne financière est donnée par la vente aux enchères de son équipage, qui ne suffit pas cependant à satisfaire ses créanciers, auxquels il dut laisser en gage le portrait du roi de Sardaigne incrusté de diamants, qu'il venait de recevoir en cadeau²⁸.

Ayant dû faire face à de grandes dépenses pour le mariage avec Marie-Antoinette d'Espagne du futur Victor-Amédée III en mai 1750, il n'est plus en mesure de célébrer dignement la Saint-Louis en 1751, son principal créancier, Paris de Montmartel, refusant de lui prêter un sol, et lui retirant même en 1750 le crédit ouvert qu'il lui avait donné sur ses correspondants ; il est ainsi contraint de limiter le nombre de ses invités. La Chétardie supplie alors le Roi (qui refusera) de lui donner un intérêt dans les fermes. Faute de quoi, il « va chercher sur la terre un endroit écarté, où d'être homme d'honneur on ait la liberté » ; plus prosaïquement, le marquis, si on lui refuse les fermes, annonce « qu'il se retirera en quelque endroit où, vivant d'une partie des pensions qu'il reçoit de Sa Majesté, il en destinera le surplus à payer ce dont il restera redevable²⁹ ». Il suggère aussi que Charles-Hyacinthe de Galléan, marquis des Issarts, qui va lui succéder, après avoir remplacé Saint-Séverin à

²⁵ Anne Mézin, *Dictionnaire des Ministres des Affaires Étrangères*, sld L. Bély, G-H. Soutou, Paris, Fayard, 2005, p. 152.

²⁶ Selon Dufort de Cheverny, *Mémoires*, Paris, Plon-Nourrit, 1909, I, 93, à qui l'autopsie du ministre a été narrée par Louis XV, ces tics seraient liés à un squirrhe du foie, ce qui est peu crédible. (Michel Antoine, *Louis XV*, GLM, 1989, p. 420).

²⁷ **Annexe 2** Archives nationales MC/ET/LXIV/341, Dépôt d'un contrat de constitution sous seing privé, 28 août 1751.

²⁸ Federico Navira et Giuseppe Pasini, *Il regno di Carlo Emanuele III*, Bonn, Romanistischer Verlag, 2010, p. 492.

²⁹ Corr. Polit. Sardaigne 219 fol. 291, La Chétardie à Puysieux, 11 août 1751.

Varsovie à la suite de l'incident provoqué par le prince Sanguzko, s'installe dans ses meubles et paie ses dettes (« ce qu'il donnerait annuellement à mes créanciers serait à la fois sa convenance et leur sûreté »). Ce successeur est cependant décrié par Bernis : « Le marquis des Issarts, homme très ambitieux, très intrigant et très insolent avec les grandes dames, était nommé à l'ambassade de [Turin] et n'y était point encore arrivé ». D'ailleurs, selon le futur cardinal, sa propre faveur était telle à la cour de Turin que celle-ci l'aurait réclamé l'année suivante, à la mort de des Issarts³⁰ ; l'admiration qu'il a pour lui-même transpire tout le long de son récit : après avoir complaisamment détaillé les succès qu'il connut en quittant Turin, tant à Parme qu'à Modène, à Ferrare, à Padoue, il conclut sans excès de modestie : « je laissai dans ces séjours une opinion assez flatteuse de mon esprit et de mon caractère ».

Mais La Chétardie n'entend toutefois pas quitter Turin sans avoir payé lesdites dettes, et son secrétaire Favier, qui doit assurer l'intérim n'est pas homme à mettre de l'ordre dans ses affaires. Ce brillant jeune homme de 35 ans, que le comte de Broglie dépeindra, en 1764, comme « le plus ivrogne, le plus débauché et le plus dérangé de tous les hommes, sur lequel, par conséquent, il est bien difficile de se fier », avait déjà des antécédents chargés : ses dérèglements l'avaient en effet obligé de renoncer à ses fonctions de syndic de Languedoc en 1738. Dix ans plus tard, et juste avant qu'il ne rejoigne La Chétardie à Turin, Marmontel nous le décrit joyeusement :

« Autour d'une table couverte d'huîtres », et ceci nous évoque irrésistiblement le célèbre '*Déjeuner d'huîtres*', scène de genre commandée à Jean-François de Troy par Louis XV pour la salle à manger des petits appartements de Versailles³¹, « je trouve cinq ou six Gascons. – 'Mon ami', me dit Favier, 'une petite incommodité m'oblige à garder la chambre ; ces messieurs veulent bien me tenir compagnie,... déjeunez avec nous'. Sa petite incommodité était une sentence des consuls qui portait contrainte par corps. Favier était noyé de dettes, mais comme il avait encore ce jour-là crédit chez le marchand de vin, le boulanger et l'écaillère, il nous donnait des huîtres et du vin de Champagne aussi amplement et aussi gaiement que s'il avait été dans l'opulence. L'insouciance d'un sauvage, avec la plus profonde dissolution de mœurs, formait le caractère de cet homme d'ailleurs aimable, plein d'esprit et de connaissances, parlant bien et facilement, doué du talent des affaires, et tel qu'avec moins d'indolence et moins d'abandon de lui-même, il eût été capable de remplir les plus grands emplois³² ».

Tel était l'homme qui, avant de travailler pour le comte d'Argenson (en rédigeant ses célèbres mémoires-brûlots « *Doutes et questions sur le traité de Versailles de 1756* » puis « *Conjectures raisonnées sur la situation actuelle de la France* »), pour Choiseul (Mémoire sur notre commerce avec la Russie), puis contre Choiseul et pour le duc d'Aiguillon, allait

³⁰ Joachim Pierre de Bernis, *Mémoires*, 2^{ème} partie, chapitre II, Paris, Mercure de France, p. 197.

³¹ Et actuellement visible au musée Condé à Chantilly.

³² Jean-François Marmontel, *Mémoires*, Paris, Mercure de France, 1999, pp 108-109.

succéder à La Chétardie à Turin. Mais, ici encore, celui-ci, naïf ou aveugle, se déclare plein de confiance en son secrétaire qui a, selon lui, « tout ce qu'il faut pour bien faire³³ ».

La Chétardie, donc, qui a pris prétexte de ses dettes pour demander son rappel, les invoque encore pour solliciter son maintien à Turin en tant que simple particulier afin d'avoir le temps de s'en acquitter, alors que son départ effraierait ses créanciers et ruinerait sa réputation. Il a encore le temps de rencontrer le prince Louis de Carignan, qui s'était illustré aux côtés du roi son cousin pendant la guerre de succession d'Autriche, mais aussi son collègue Chavigny, respecté de tous, retour de son ambassade de Venise et s'apprêtant à prendre la route de Lyon. Bernis, tout en protestant « ne point vouloir altérer l'union qui est entre lui et moi » n'est pas tendre non plus pour celui qu'il va remplacer à Venise : s'arrêtant à Turin, et après une discussion avec le chevalier Ossorio, séduit par sa « franchise », il se dit en mesure de « faire tomber l'échafaudage plus brillant que solide que M. de Chavigny avait tâché d'élever, dans l'idée sans doute de faire croire qu'on lui disait tout ce qu'on ne disait pas aux autres ». Ceci est d'autant plus étonnant que les conversations de Chavigny et d'Ossorio n'avaient rien de spontané, le premier ayant reçu instruction du Roi de s'arrêter à Turin pour engager des pourparlers avec le secrétaire d'État piémontais, afin de « doubler » La Chétardie, qui était certes sur le départ, mais dont on pensait qu'il n'était pas à portée de pénétrer les intentions du roi de Sardaigne et de signer avec lui une alliance en bonne et due forme.

La prolongation du séjour de son ambassadeur ne sied point du tout à Saint-Contest, qui lui répond sèchement : « il n'est pas d'usage qu'un ambassadeur reste dans le lieu de sa résidence après son rappel. Vos appointements cesseront le 1^{er} février [1752]³⁴ ».

C - Dernières années et décès

Après avoir vendu une partie de ses meubles et mis ses effets à l'encan, La Chétardie partira pour Parme, en février 1752, pour y rencontrer à la fois l'infant don Philippe, avec lequel il avait fait quatre campagnes militaires, et son épouse Élisabeth, dans le but de lui faire sa cour (comme Bernis, mais avec plus de recul). Celle-ci venait d'accoucher de son troisième enfant, Marie-Louise, qui serait un jour reine d'Espagne par son mariage

³³ Corr. Polit. Sardaigne 219 fol. 412 v°, La Chétardie à Saint-Contest, 19 novembre 1751.

³⁴ Corr. Polit. Sardaigne 220, fol. 13, Saint-Contest à La Chétardie, 18 janvier 1752.

avec Charles IV³⁵. Cette visite fut assombrie par le décès, après une semaine de maladie, à 24 ans, de la jumelle de Madame infante, Madame Henriette, que la variole avait emportée, à Versailles, le 10 février 1752 ; la lettre de notification au roi de Sardaigne de ce décès sera faite par Favier, l'ambassadeur ayant déjà présenté ses lettres de récréance. Le duc Louis d'Orléans, dit « Le Pieux », prince du sang, fils du Régent et petit-fils de Louis XIV par sa mère (Mademoiselle de Blois), dont le fils Louis-Philippe d'Orléans, dit « Le Gros », avait été presque fiancé à Henriette, mourut quelques jours avant elle. Il était cousin germain de Charles-Emmanuel III (lui-même fils d'Anne-Marie d'Orléans, demi-sœur du Régent).

Beaucoup d'historiens (et, en particulier, Rambaud), à la suite de Flassan, attribuent le départ de La Chétardie de Turin à la liaison qu'il aurait entretenue (ou tenté d'entretenir) avec la comtesse de Saint-Germain, maîtresse de Charles-Emmanuel³⁶, à ne pas confondre (comme le fait Flassan) avec la marquise de Saint-Germain, épouse de l'ambassadeur de Sardaigne en France, qui sera l'éphémère successeur du chevalier Ossorio à la mort de celui-ci, en juin 1763³⁷. Nous nous permettons de révoquer en doute cette assertion, et ceci pour plusieurs raisons :

– Gaëtan de Raxis de Flassan, chef de cabinet de Talleyrand sous l'Empire, n'est pas toujours un parangon de rigueur ; par exemple³⁸, il date de juin 1751 les négociations entre la France et la Sardaigne au sujet de Mandrin ainsi que l'exécution de celui-ci, les anticipant nettement, puisque le premier franchissement de la frontière entre la France et la Savoie par Mandrin remonte à août 1753, si l'on en croit les rapports de police (*Archives départementales de la Savoie*, C1, signalement du 24 septembre 1754)³⁹. La Chétardie toutefois fait référence à la « honteuse contrebande » des sels déversés en France, que le roi de Sardaigne lui-même considère comme injuste et dommageable (Annexe 122). Les contrebandiers de Savoie constituent au demeurant depuis longtemps une pierre d'achoppement dans les relations entre les deux pays, (déjà la commission de Valence en a condamné certains à la peine capitale⁴⁰) et c'est l'un des sujets de négociation de l'ambassadeur, comme le cartel (échange de prisonniers et de déserteurs). De surcroît, les Français se plaignent du passage d'archers piémontais en provenance du comté de Nice dans le territoire du royaume⁴¹.

³⁵ Cette petite-fille de Louis XV est, par son 14^{ème} enfant, François de Paule, à l'origine de la lignée légitimiste de France.

³⁶ Gaëtan de Raxis de Flassan, *Histoire générale de la diplomatie française*, Paris, 1811, t. V, livre 4, note p. 216.

³⁷ Et à laquelle le roi manifesterait alors bienveillance et faveur. (e testimoniò poi sempre alla sua vedova benevolenza).

³⁸ Gaëtan de Raxis de Flassan, *Histoire générale de la diplomatie française*, Paris, 1811, t. VI, livre 1^{er}, p. 10.

³⁹ Cité par Michael Kwass, *Louis Mandrin, la mondialisation de la contrebande*, Paris, Vendémiaire, 2016, 123.

⁴⁰ Machaut d'Arrouville, garde des sceaux, est d'avis de faire passer des employés des fermes en Savoie pour « aider » les commandants de police locaux à dénicher les faux sauniers et empêcher qu'ils ne fussent « prévenus assez à temps ».

⁴¹ Corr. Polit. Sardaigne 218, fol. 65, Puysieux à La Chétardie, 8 septembre 1750.

CHAPITRE 12 – Fin de carrière

– Nous avons parcouru attentivement deux biographies de Charles-Emmanuel III (Pasini et Navire, *Il regno di Carlo Emanuele III* et Carutti, *Storia del regno di Carlo Emanuele III*) sans y trouver la moindre mention de ladite comtesse. Elle est citée toutefois par La Chétardie, comme ayant été invitée avec lui (et les personnes les plus distinguées de la cour) à dîner par le chevalier Ossorio.

–L’ambassadeur n’a pas été rappelé, encore moins reconduit à la frontière comme en Russie. C’est lui qui a sollicité son rappel, car ses charges obéraient lourdement ses finances. Mais il affirme « être pénétré de douleur » à l’idée qu’on ait pu croire le contraire, cette mauvaise interprétation s’expliquant par le fait que ce n’est pas lui qui a annoncé son rappel à Ossorio, mais le marquis de Saint-Germain, ambassadeur à Paris, qui en a informé le roi son maître.

–Le roi de Sardaigne ne semble pas avoir eu de jalousie contre lui, puisqu’il l’a comblé de faveurs : « le chevalier Salmatori est venu chez moi me remettre le portrait du roi de Sardaigne, plus riche qu’il n’est d’étiquette d’en donner aux ambassadeurs, afin de marquer ses bontés et la satisfaction qu’il a eue de ma conduite ⁴²». Il se flatte aussi de la confiance que lui manifeste le chevalier Ossorio et « du goût que le duc de Savoie (prince héritier) a pour lui ».

– Il proclame, dans son discours d’adieu à ce monarque, qu’il « regardera cette ambassade comme l’époque la plus belle de sa vie » et se souviendra toujours « des bontés dont le souverain l’a honoré », ce qui, même en tenant compte de l’hyperbole liée à la circonstance, n’est pas le langage d’un disgracié.

– Il entretient les relations les plus cordiales avec le duc de Savoie, âgé de 25 ans, le futur Victor-Amédée III, qui a la bonté de s’indigner en pensant que l’ambassadeur n’aura plus que dix mille livres pour vivre.

– Enfin, contrairement à ce qui s’était passé au retour de Russie, « Sa Majesté Très Chrétienne lui a fait savoir qu’Elle était satisfaite de la conduite qu’il avait tenue pendant tout le cours de son ambassade, et que ce n’était que sur ses représentations qu’Elle se résolvait à le remplacer par le marquis des Issarts ».

Malgré cette déconfiture (« tout le sacrifice de ma fortune... ne suffira pas pour me garantir de l’état le plus médiocre »), le marquis n’était pas complètement ruiné, puisqu’aussi bien, il lui restait le château de La Chétardie, ci-dessous ; l’hôtel particulier où il demeurait, sis au 16 de la rue Grange Batelière, appartenait au sieur Sauvage, et le marquis n’en était que le locataire. Nous en connaissons le contenu par l’inventaire après décès qu’y

⁴² Corr. Polit. Sardaigne 220 fol. 30, La Chétardie à Besset de La Chapelle, 1^{er} commis des AE, 9 février 1752.

pratiqua Claude Dudoigt, commissaire au Châtelet, après levée des scellés. Sa mère, Madame de Monasterol, unique héritière, qui demeurait dans son hôtel de la rue Saint-Dominique, a beaucoup hésité à accepter la succession, voulant savoir si celle-ci lui serait avantageuse ou onéreuse (l'héritière s'engageait en effet au «paiement des sommes qui auront été empruntées, par obligations, billets ou autrement») ; elle constitue à cet effet un procureur au Châtelet, Pierre-Antoine Demilly, pour faire lever les scellés et procéder à l'inventaire⁴³, voire à la vente des meubles et effets du défunt. Elle ne tardera d'ailleurs pas à retirer sa confiance et à révoquer ledit sieur procureur constitué. L'inventaire ne retrouve que des objets assez banals (carafons, bouteilles, chaises recouvertes de suède ou de velours d'Utrecht, plats, seaux à rafraîchir, etc.) L'un des objets les plus précieux est une voiture à deux sièges (un vis-à-vis), garnie de velours d'Utrecht bleu et prisee 1 350 livres, la totalité de ses biens meubles ne dépassant pas 7 000 livres de prisee.

Sa mère, qui avait donc récusé le procureur constitué par elle, ne parut guère satisfaite de la succession dont elle était l'unique héritière, puisqu'elle écrivit à nouveau à Élisabeth une lettre de sollicitation, comme elle l'avait fait seize ans plus tôt, mais dans un contexte fort différent ; le style du début en est dithyrambique : « l'enthousiasme respectueux dont je suis pénétrée envers la sainte personne de Votre Impériale Majesté... a été déversé de l'âme de M. de La Chétardie dans la mienne... il m'a appris à considérer Votre Majesté comme un don envoyé des cieux... » ; la chute en est sensiblement plus prosaïque : « je me suis complètement ruinée pour que mon fils puisse maintenir dignement son titre à la cour impériale ; il ne m'a rien laissé, je suis sans fortune.. ⁴⁴»

⁴³ **Annexe 5.** Archives Nationales, MC/ET/X 528.

⁴⁴ G. Weber, cité par Pavel Pekarski, *Le marquis de La Chétardie en Russie*, Peterbourg, Ogisko, 1866, Préface, XXXV.



Château de La Chétardie

Il semble que ledit fils avait aussi arrondi son domaine de La Chétardie en achetant les seigneuries voisines de La Péruse, du Bureau et de La Mirande, paroisse de Chirac⁴⁵. Ses ancêtres au siècle précédent avaient été les vassaux de Charles d'Escoubleau, prince de Chabanais.

Puysieux, qui lui veut du bien, lui fait néanmoins observer qu'il est « de tous les ambassadeurs, le mieux traité pour les pensions⁴⁶ ». Il ne s'oppose cependant pas à son retour « puisque vous paraissez résolu à quitter votre poste » (cette mention contredit aussi l'hypothèse d'un départ contraint). Il lui propose même de l'appuyer pour obtenir du comte d'Argenson, ministre de la guerre, qu'il lui procure, dans le temps, un gouvernement, comme celui qu'avait son père à Landrecies ; pour lui, ce sera Fort-Louis, en Alsace, près de Bischwiller. Nos recherches ne nous ont pas permis de trouver trace de son passage dans cette place forte, où il ne paraît pas avoir résidé. Son successeur y fut le lieutenant-général marquis de Contades, qui devait devenir maréchal quelques mois plus tard (en août 1758) pour remplacer le comte de Clermont, vaincu à Krefeld, avant de perdre lui-même la bataille de Minden (en août 1759). La Chétardie conservera son poste jusqu'à la guerre de Sept Ans, mais, en juin 1757, sera d'abord envoyé à l'armée d'Allemagne commandée par le maréchal d'Estrées et pourra participer comme Chevert à la victoire d'Hastenbeck le 26 juillet, puis il sera détaché à l'armée du prince de Soubise. Il y aura l'occasion de combattre son ancien adversaire politique Frédéric II, mais déjà il est atteint d'une « fièvre maligne⁴⁷ », à cause de laquelle il sera plus spectateur qu'acteur lors de la douloureuse défaite de Rossbach le 5 novembre 1757. Les débris de cette armée ont reçu ordre de se rabattre vers le Mein, non sans avoir pillé et ravagé le pays.

La Chétardie n'avait plus que deux mois à vivre ; il reçut en effet le commandement de la citadelle de Hanau, en Hesse, ville dans laquelle se rassemblait ce qui restait de l'armée de Soubise⁴⁸, et c'est là qu'il mourut le 1^{er} janvier 1758. La Gazette de France du 3 janvier nous apprend qu'il a été inhumé dans l'église catholique la plus proche, à Grossauheim, où nous avons pu retrouver sa sépulture et même son épitaphe, ci-dessous reproduite⁴⁹. Grossauheim faisait en effet partie de l'électorat catholique de Mayence, comme le confirme la carte ci-dessous, dont les limites poussaient jusqu'aux confins de Hanau.

Il semble que la cause de sa mort ait été infectieuse et contagieuse, les textes retrouvés aux Archives de Hanau faisant état pour lui et pour les officiers (au nombre de dix)

⁴⁵ Jacques Baudet, *Joachim Trotti, marquis de La Chétardie*, Paris, studio Reynes, 1991, page 42.

⁴⁶ Corr. Polit. Sardaigne 218, fol. 319, Puysieux à La Chétardie, 7 septembre 1751.

⁴⁷ Duc de Luynes, *Mémoires sur le règne de Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1860, XVI, p. 167, 9 septembre 1757.

⁴⁸ Lettres du comte de Saint-Germain à Duverney, novembre 1757, citées par C. Rousset, op. cit. *Le comte de Gisors*, 313.

⁴⁹ **Annexe 64.**

et soldats décédés simultanément de la mention : « *Omni isti p(er) stella notati laborabant pleuritide et feбри maculosa, quem morbum...* », ce qui laisse entendre que la mort était liée à un épanchement pleural, accompagné de fièvre et d'une éruption stellaire. Sans prétendre porter un diagnostic précis, ce qui serait présomptueux et ridicule (en l'absence de symptômes, de signes cliniques et bien évidemment d'examen complémentaires) on peut cependant, devant la coexistence de pétéchies ou d'ecchymoses et d'une infection pleuro-pulmonaire épidémique, évoquer la possibilité d'une rickettsiose (typhus exanthématique ou encore ehrlichiose) transmise par les tiques, ou d'une yersiniose, voire d'un syndrome pulmonaire à hantavirus à transmission murine, les rongeurs contaminant une eau stagnante), peut-être même d'une leptospirose, dont le vecteur est aussi le rat⁵⁰.

Quoiqu'il en soit, sa mort est restée discrète et la brève oraison que lui consacre Chevrier, le souligne : « Cet homme, après avoir joué un rôle important dans l'Europe, est mort ignoré ; sort ordinaire de ceux qui s'éloignent de la cour par philosophie ou par nécessité⁵¹ ». Toutefois, ce folliculaire polygraphe et violent est à son tour épinglé par Grimm dans sa *Correspondance littéraire*, qui le considère comme un « cruel historien » : « le même siècle qui produit des Buffon, des Diderot... engendre aussi des Chevrier, des Fréron⁵² ».

Seuls les officiers semblent avoir bénéficié du transfert en terre catholique (deux sont enterrés dans l'église comme La Chétardie) et sept dans le cimetière ; quant aux simples soldats, on ne semble pas s'être donné la peine de les transporter et ils ont été inhumés en terre protestante, à Hanau même.

À l'annonce de ces pertes multiples, son supérieur, le prince de Soubise, se contente de nommer à sa place le marquis de Salles pour assurer l'intérim en attendant Guy-Louis de Durfort-Duras, comte (et futur duc) de Lorges. Nous publions ci-dessous l'avis de décès et l'épithaphe de La Chétardie, conservées respectivement à la Stadtbibliothek de Hanau et dans l'église Sankt Jakobus de Grossauheim, qui faisait partie de l'électorat de Mayence en 1758, et qui est actuellement située dans un quartier périphérique de Hanau (carte).

« Après qu'est décédé ici hier le seigneur marquis de la Chétardie, lieutenant général des armées de Sa Majesté Très Chrétienne, commandant du comté de Hanau, et qui avait exercé auparavant de nombreuses fonctions, il advient aujourd'hui que les pompes funèbres doivent conduire le corps du défunt depuis ici dans une église catholique dans le

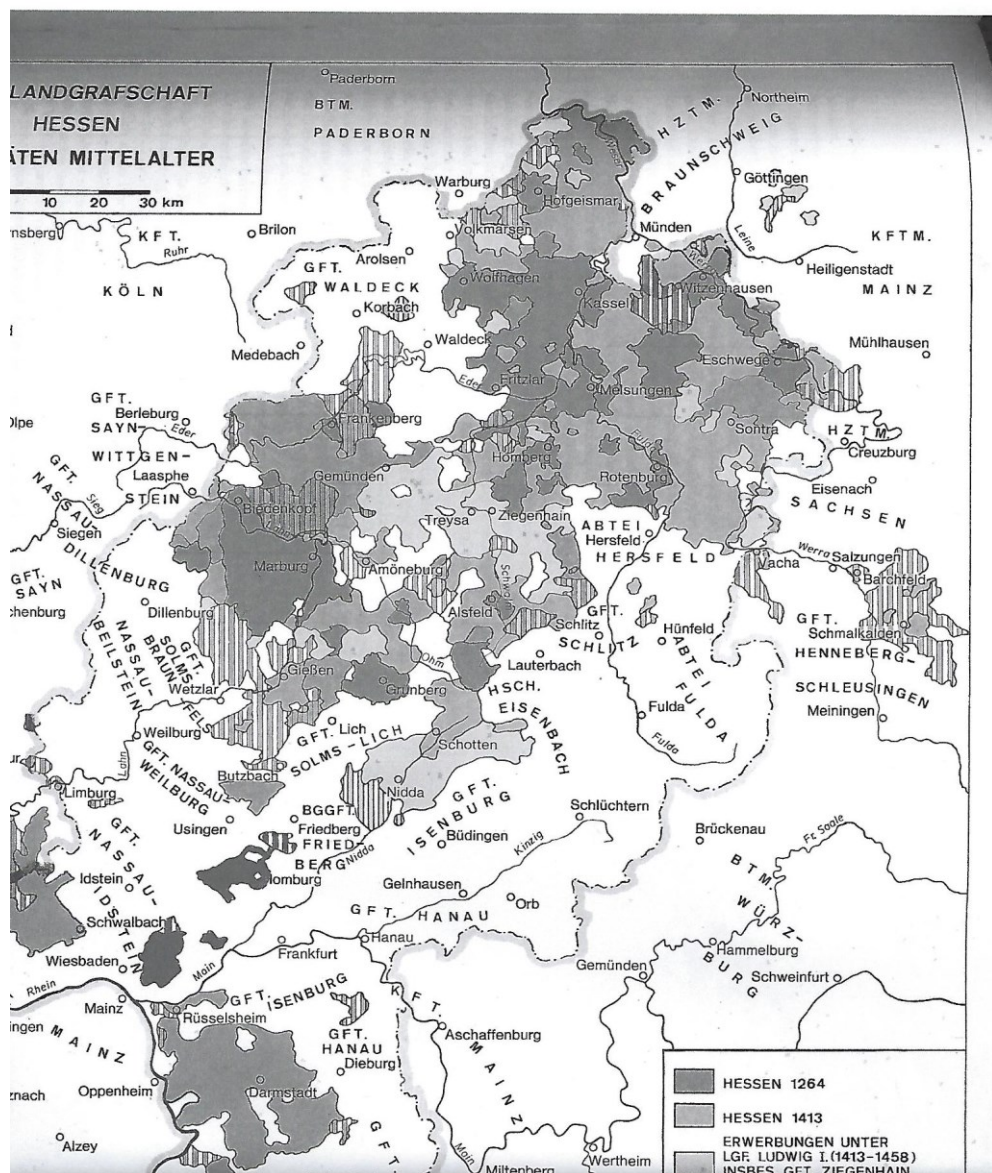
⁵⁰ Conjectures soulevées après consultation du Dr Lemonnier, pneumologue.

⁵¹ François-Antoine Chevrier, *Suite des Mémoires pour servir à l'Histoire de notre temps par rapport à la campagne de 1757, où l'on voit les circonstances qui ont précédé, accompagné et suivi la bataille de Rosbach, avec le détail de ce qui s'est passé d'important dans l'électorat d'Hanovre depuis la convention de Closter-Seven jusqu'au 1^{er} janvier 1758*, Francfort, 1758, p.81-82.

⁵² Frédéric Melchior Grimm, *Correspondance littéraire, philosophique et critique*, Paris, Furne, 1829, I, 199.

CHAPITRE 12 – Fin de carrière

territoire de l'électorat de Mayence, savoir à Grossauheim, à une heure d'ici, et qu'il y soit inhumé, après que lui auront été rendus les honneurs afférents à son rang, selon les ordres du feld-maréchal, le marquis de Salles, qui commande actuellement en cette place ».



Janau, den 2. Januarii.
 Nachdem gestern der Herr Marquis de la Chetardie
 General. Lieutenant der Armeen Seiner Allchristlichste
 Majest. , Commandant der Graffschafft Hanau, welcher
 hievor viele Gesandtschaften versehen, allhier Todts ver
 blichen, so ist heut das Leichen-Gepränge vor sich gegangen,
 da der verblichene Leichnam von hier in eine Catholische
 Kirche des Ebur. Maynsischen Territorii, nemlich nach
 Groß. Nabeim, eine Stunde von hier, geführt und
 selbiger beigesetzt worden, nachdem Se. Excellenz, auf die
 Ordre des Herrn Feld. Marschalls, Marquis des Sallets,
 Commandant in dieser Stadt, alle Dero Grad gebührende
 Ehren. Bezeugung empfangen.

1758.

2 Januarii. Sepultus in hujate ecclesia est Excellentissimus
 ac generosissimus Dñs Dñs Joachimus Jacobus Truch. Marquis
 de la Chetardie, Legatus Regi Francie, Generalis Hon-
 -lenoy Dñs Lieutenantis exercitus gallici, generalis et in. ul. prus, Comendat.
 com. Holst. Hanoverensi qui omnibus necessariis cultu et honoribus



« Ci-gît le très puissant et très-illustre seigneur Joachim-Jacques Trotti, marquis de La Chétardie, général et ambassadeur du Roi Très-Chrétien, gouverneur des fortifications rhénanes de Louis, vice-roi et compagnon des habitants de Hanau, qui s'est acquitté de douze ambassades auprès des rois et des princes de presque toute l'Europe. D'un caractère excellent, il se signala par la piété de son âme, son courage singulier et la politesse de ses mœurs ; plein d'amabilité envers un chacun, c'est un homme d'une noblesse très parfaite, un citoyen exemplaire et un ami fidèle qui est décédé l'après-midi du 1^{er} janvier mil sept cent cinquante huit ».

CONCLUSION

La Chétardie n'a donc pas réussi, ni dans le rôle de favori, ni dans celui de négociateur comblé ; il n'a été ni un nouveau Robert Dudley, ni un autre Biren, ni un second marquis de Villeneuve. Il est arrivé à un moment compliqué qui nécessitait peut-être un génie plus souple que le sien : celui de l'émergence de deux puissances nouvelles, qui sont précisément les deux cours où il a servi, la Prusse et la Russie. Sa galanterie et sa courtoisie se sont révélées être des ressources insuffisantes. L'ambassadeur ne pouvait alors se contenter d'affirmer la puissance de son souverain et l'amitié nourrie par ce dernier pour le pays hôte, surtout lorsque celui-ci, sur l'instigation de la France, a été attaqué par une alliée de celle-ci. Il a donc dû utiliser les subsides pour les gouvernants, les pensions pour leurs opposants, les cabales et les intrigues pour tous. Le contexte de la guerre de Suède, de la guerre de la succession d'Autriche, puis les difficultés militaires en Bohême et en Bavière, les défaites suédoises, le refus de la médiation qu'il proposait, la défection prussienne, l'ont obligé à des contorsions auxquelles il était mal préparé. On est en droit de penser qu'il a perdu un temps précieux à essayer d'obtenir de la princesse Élisabeth, qui l'amusait et le dupait, une réquisition qu'elle était bien décidée à lui refuser ; peut-être eût-il été plus judicieux de lancer les Suédois, dont il réfrénait les ardeurs, dès son entrée en fonctions, à l'assaut d'une Russie affaiblie et épuisée, dont les troupes étaient encore retenues en Crimée et en Ukraine et la situation désespérée¹ ?

Au fond, il n'a pas connu de grande passion, pas effectué d'acte héroïque, pas mené de combat forcené. Peut-on en conclure qu'il s'est conduit avec modération ? Nous ne le pensons pas, ou alors en donnant à cette qualité le sens que lui donnait un autre célèbre Charentais : « on a fait une vertu de la modération pour borner l'ambition des grands hommes et pour consoler les gens médiocres de leur peu de fortune et de leur peu de mérite² ».

Trop préoccupé par son image, par l'idée de magnificence et de grandeur qu'il voulait donner, il en a oublié prudence et discrétion, et a souvent pris des initiatives

¹ H. Arnold Barton, "Russia and the problem of the Sweden-Finland, 1721-1809, *East European quarterly*, 1972, V, 4, 437.

² François VI de La Rochefoucauld, *Maximes*, 308.

CONCLUSION

contestables que son gouvernement a blâmées (comme celle de la trêve imposée aux militaires suédois au lendemain du coup d'État d'Élisabeth).

Comme plus tard César Biroteau, il a connu la grandeur et la décadence, mais, contrairement au parfumeur victime d'aigrefins, La Chétardie a été en grande partie le propre responsable de ses malheurs. Le contraste est cruel entre son arrivée triomphale en 1739 dans un empire avec lequel nous étions en grande délicatesse, et son départ humiliant en 1744 d'une puissance régie par celle qui avait été son amie, sous l'escorte de grenadiers qui le reconduisent à la frontière. Entre temps, il avait caressé le fol espoir d'en modifier le destin, de la transformer en alliée de la France et d'y jouer le premier rôle.

Il a laissé derrière lui le rêve brisé de bonheur et de puissance, qu'il avait nourri, pensant faire date dans l'Histoire du monde. Le fantasque marquis a surtout cherché à satisfaire son ambition ; il a pensé pouvoir décider des événements dont il serait l'instigateur pour remporter *sa* victoire ; il a agi en solitaire, sans confier ses intentions à son gouvernement, même si le « service du Roi » est resté son ultime horizon. Peut-être avait-il surestimé ses capacités de diplomate³ comme il avait sous-estimé les forces de la Russie au moment de pousser contre elles celles de la Suède ? Ses évaluations, des hommes, des caractères, des possibilités de pression, des forces armées, ont souvent été fautives. Il a aussi pensé que le retour des Russes aux leviers du pouvoir serait synonyme de régression vers l'époque pré-pétrinienne, empreinte de faiblesse et d'isolement, que la cour reviendrait à Moscou, et cette erreur d'appréciation explique ses déconvenues ultérieures. Il est évident que, même dans ce qui est considéré comme son seul triomphe, savoir l'élévation d'Élisabeth au trône de Russie, non seulement son rôle a été très secondaire, mais encore il a été dupé par la princesse, qui lui a promis, et encore verbalement, beaucoup moins que ce qu'il espérait concernant les avantages accordés à la Suède, et qui de surcroît n'a pas tenu lesdites promesses. Encore ce « triomphe » était-il entaché d'une irrégularité originelle, car « c'était une résolution grave et quelque peu compromettante de faire du roi de France le complice d'une conspiration contre un gouvernement établi⁴ ». Ainsi, ce négociateur éprouvé et sûr de lui a-t-il été joué par une petite princesse inexpérimentée, novice, réputée faible, indécise, frivole et inconsistante ! Ce triomphe ne peut donc pas être considéré comme un succès.

Quant à sa vision très hétérodoxe consistant à inclure la Russie dans le système de la barrière, elle a été au mieux anachronique, et en tout cas en complet porte-à-faux avec la

³ Hypothèse de James F. Brennan, *Enlightened despotism in Russia*, IX, 14, , New-York, 1987, page 28.

⁴ Albert Vandal, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, page 138.

CONCLUSION

perception de ses contemporains et de son gouvernement. Ses arguments en faveur de l'alliance russe étaient peu nombreux et très conditionnels :

Il conjecturait qu'il en résulterait une amitié entre la Porte et la Russie, dont la conséquence serait pour cette dernière de pouvoir se passer de la maison d'Autriche ; l'alliance suédoise lui paraissait aussi une source de stabilité dans le Nord et il augurait que la France adhérerait à un tel pacte, ce qui déstabiliserait l'Angleterre (mais celle-ci disposait d'un traité d'alliance défensive avec la Russie, qui, lui, n'avait rien de virtuel) ; dans ses chimères utopiques, enfin, il imaginait le Danemark rendant le Schleswig au duc de Holstein et se dédommageant de cette perte par la saisie des duchés de Brême et Verden, aux dépens de l'électorat de Hanovre. Il ne semble pas avoir pris en compte la réaction de Frédéric II, certainement peu favorable à une alliance entre ses deux puissants voisins et qui avait garanti à George II ses domaines d'Allemagne.

Pour obtenir ces résultats illusoire, il comptait sur l'antipathie profonde d'Élisabeth contre Marie-Thérèse, occasionnée par l'affaire Botta et faisait fonds sur des billevesées, telles que l'union d'une fille de France avec Pierre de Holstein, en dépit de la profonde hostilité du Roi à un tel mariage. Quant au commerce florissant auquel il rêvait, les ministres russes lui avaient fait savoir que leurs échanges avec les Anglais et Hollandais suffisaient à les satisfaire, et d'ailleurs la xénophobie ambiante en Russie contre « le joug des étrangers » et l'édit sur l'interdiction des étoffes de soie et d'or, qui pénalisait essentiellement les artisans français, auraient dû lui dessiller les yeux. Cette xénophobie sera ultérieurement attestée par une experte en la matière, l'impératrice Catherine II : « on n'est nulle part plus habile qu'en Russie à remarquer le faible, le ridicule ou le défaut d'un étranger. On peut être assuré qu'on ne lui passera rien, parce que naturellement tout Russe n'aime foncièrement aucun étranger⁵ ».

La politique de Louis XV était plus proche de celle de l'« endiguement », défendue deux siècles plus tard par George Frost Kennan, et qui deviendra la « doctrine Truman ». Le Roi, peu sensible à la pertinence des arguments de son ambassadeur, ne pouvait pas en ce début de règne accepter de sacrifier la Pologne, alliée qu'il affectionnait et qui serait plus tard le thème central de la politique de son « secret » ; or, pour La Chétardie, la Pologne devrait être en permanence ouverte aux troupes russes appelées par la France, au prix de cadeaux coûteux en temps de paix et de subsides ruineux en temps de guerre. Tout aussi chimérique était son idée de lancer la Suède harassée contre Brême et Verden, pour compenser ses pertes en Finlande.

⁵ Catherine II, *Mémoires écrits par elle-même*, Paris, Hachette, 1953, p. 228.

CONCLUSION

Trop tatillon et formaliste pour des questions de cérémonial, de titulatures, de nombre de carrosses dans la cour des palais, il a dépensé un temps et une énergie considérables pour des motifs qui nous semblent futiles, par exemple pour remettre ses lettres de créance entre les mains d'un enfant, aux dépens de desseins plus importants et il a péché par excès de confiance en soi. Ce qui l'a perdu, en effet, a été de n'édifier ses projets qu'en fonction de considérations personnelles. Les conseils qu'il a pu donner à la tsarine juste après le coup d'État étaient probablement judicieux (même si sa décision de faire observer un armistice par les Suédois outrepassait indiscutablement ses prérogatives), mais ensuite sa rivalité avec Bestoutcheff lui a fait perdre toute objectivité, et toute retenue. Celui-ci s'était d'abord présenté à lui comme un ami chaleureux et un fervent promoteur d'une alliance économique et militaire avec la France, n'hésitant pas à dire que la politique anglophile d'Ostermann lui aurait mérité la hantise (alors qu'il en sera le continuateur en l'exagérant). Le crédule marquis lui accorda sa confiance et joua piteusement le rôle du corbeau de La Fontaine, ne réalisant son erreur que lorsqu'elle n'était plus réparable.

Il avait tout misé sur la « cordialité » de la tsarine, qui se manifestait par des cadeaux, des décorations et des épanchements variés, mais qui ne lui a pas permis (cela a dû se jouer sur le fil du rasoir) de gagner la partie. Il n'y avait personne en Russie capable de remplacer Bestoutcheff et celui-ci, malgré tous les défauts qu'elle lui trouvait, gardait une influence majeure sur la tsarine ; c'est ce que La Chétardie a méconnu dans ses estimations, se méprenant sur l'étendue de la faveur que lui témoignait Élisabeth, quand ladite faveur entraînait en conflit avec l'intérêt de l'empire. On peut trouver des excuses au marquis par la considération que Bestoutcheff, s'il avait certes survécu à l'affaire Botta, n'en avait pas moins essuyé de multiples échecs (restitution de l'essentiel de la Finlande aux Suédois, mariage d'Adolphe-Frédéric contre son avis avec une princesse de Prusse, mariage de Pierre de Holstein avec une princesse de Zerbst, à l'insu du vice-chancelier qui soutenait expressément un mariage saxon).

Il faut reconnaître que La Chétardie a été écartelé entre son souci de respecter les lois et usages et celui de satisfaire son ambition tout en préservant sa « sûreté » ; or, « à la cour des tsars, la politique est moins déterminée par le respect du droit que par un besoin général de sûreté⁶ » ; nous serions assez enclin à penser que cet axiome n'a jamais cessé d'être d'actualité. D'ailleurs, Amelot en était conscient, qui écrivait, au début de 1741 : « vous sentirez toute l'étendue des deux inconvénients qu'il y aurait, pour le ministre du Roi, ou de

⁶ Jean-Claude Waquet, *Diriger la politique, subir l'Histoire, Complots et conjurations dans l'Europe moderne*, Rome, 1996, pp 207-208

CONCLUSION

paraître prendre part dans une affaire purement domestique de la Russie, ou de vous exposer au reproche de ne pas avoir contribué au succès de la Suède⁷». Il est devenu, à son corps défendant,⁸ un « négociateur partisan⁹ », cherchant, si révolution il y avait, à la placer sous le contrôle de la France. La guerre de Suède, qu'il avait appelée de ses vœux et qui devait être le catalyseur de sa réussite, en a été finalement l'obstacle principal.

Il est paradoxal que cet ambassadeur qui a été l'initiateur, le propagandiste, et presque le théoricien de l'amitié franco-russe ait été celui par qui le scandale arriva et que sa deuxième mission ait précédé de peu la rupture (assez récurrente au demeurant) des relations entre la France et la Russie. L'éphémère amitié qu'il promut avec la Russie n'était basée que sur des relations personnelles par nature fluctuantes, mais aussi sur « l'intuition, l'intrigue et l'exploitation du mythe de Pierre 1^{er} »¹⁰.

Il est à regretter qu'il ait accordé « la plus grande attention à des choses sans importance tout en dédaignant les grandes affaires¹¹ », et que ses procédés diplomatiques aient donné trop de place aux intrigues d'arrière-cour.

La rupture avec la France et l'expédition de troupes russes sur le Rhin en 1748 seront la conséquence de l'échec de La Chétardie, échec dans lequel il entraînera la Prusse, coupable autant d'être notre alliée que d'avoir combattu victorieusement ceux de la Russie, savoir l'Autriche et la Saxe, ce qui faisait écrire dès 1744 à Bestoutcheff : « toute augmentation de la puissance du roi de Prusse est une menace pour la Russie ». De toute façon, le vice-chancelier russe était opposé à la notion de triple puis quadruple alliance avec la Suède, la Prusse, voire la France, car il était hostile à chacun de ces pays séparément, et encore plus après avoir découvert et déjoué les intrigues de l'ambassadeur de France avec Jeanne-Élisabeth de Zerbst et Mardefeld, découverte et mise en échec dans lesquelles Tirawley avait joué un rôle certain¹². D'ailleurs, aussitôt sa victoire acquise contre La Chétardie, Bestoutcheff fera porter ses efforts, et avec succès, contre la diplomatie prussienne, et les exposera à sa souveraine dans son *système politique*, rédigé en 1745¹³ ; il y abonde dans le sens de l'alliance britannique, mais exprime ses plus expresses réserves sur l'union avec le roi de Prusse comme sur le mariage de la sœur de celui-ci avec le successeur au trône de Suède « qui risque de produire des effets opposés aux intérêts de Votre Majesté Impériale ».

⁷ Sirio, tome 92, lettre 41, p.236, Amelot à La Chétardie, 23 janvier 1741.

⁸ Molière, *Le Tartuffe*, Acte I, scène 1. « Et l'on sait qu'elle est prude à son corps défendant ».

⁹ Lucien Bély, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, p. 366.

¹⁰ Francine-Dominique Liechtenhan, *La Russie entre en Europe*, Paris, CNRS, 1997, p. 170.

¹¹ Piotr Petrovitch Tcherkassov, *L'aigle à deux têtes et le lys royal*, Moscou, Nauke, 1995, p. 33

¹² Brit. Museum Add MS 22528, *Correspondence between Carteret and Tirawley, 1744*.

¹³ Adélaïde d'Arcy-Collier, *The dispatches and correspondence of John, second earl of Buckinghamshire, ambassador to the court of Catherine II, of Russia, 1762-1765*, Londres, Longman, 1900, page 241. **Annexe 113**.

CONCLUSION

Karl Marx a écrit : « La politique de la Russie est immuable ; ses méthodes, sa tactique, ses stratagèmes, peuvent changer, mais son désir de domination mondiale reste son repère fixe et son étoile polaire ». Sur ce point précis, nous nous ne nous écartons pas de la perception de l'auteur du *Capital*. C'est pourquoi l'appréhension de la Russie par la France fait depuis toujours débat, et l'on comprend les réticences de La Porte du Theil devant le revirement à 180 degrés que proposait La Chétardie. « La France fut durablement considérée par la Russie comme son grand adversaire¹⁴ » ; il paraissait logique que la réciprocité s'appliquât. Le bien-fondé de l'alliance avec cet empire sera une question rémanente de la diplomatie française et, à l'exception de la guerre de Sept Ans (encore, dès l'avènement de Pierre III, ledit empire, comme souvent, changera-t-il de camp), on peut considérer que, depuis le règne d'Anna Ivanovna, en passant par les conflits de la Révolution et de l'Empire, puis de la guerre de Crimée, que ce soit à Zürich, à Austerlitz, à Eylau, à Friedland, à la Moskowa, à Champaubert et à Montmirail¹⁵, à l'Alma ou à Inkermann¹⁶, les Français ont été confrontés, sur les théâtres d'opérations les plus variés, à la « férocité des Russes »¹⁷ et à leur versatilité. Notons que, durant le premier empire, les partisans les plus vigoureux de l'alliance russe furent Louis-Philippe de Ségur, que Jean Tulard dépeint comme « le personnage le plus méprisable de son Dictionnaire¹⁸ », malgré la concurrence très rude pour mériter cette appellation durant cette période troublée, et Pozzo di Borgho, conseiller puis ambassadeur d'Alexandre 1^{er} qui parvint à l'entraîner deux fois dans des guerres contre son pays, mû essentiellement par sa haine de Napoléon. A propos de Champaubert et de Montmirail, et pour souligner la continuité de l'Histoire, les généraux russes vaincus dans ces deux batailles s'appelaient Olsoufiev, comme le secrétaire privé d'Élisabeth, et von Osten-Sacken, fils de l'adjudant major du feld-maréchal von Munnich.

Quant à l'alliance franco-russe « de revers » dont les historiens de la troisième république (Rimbaud, Lavis, Vandal, Veucelin), après le traumatisme de la perte de l'Alsace-Lorraine, se sont faits les infatigables champions, Sadi Carnot en a été en 1891 l'instrument (malheureux), et les emprunts russes la mesure la plus emblématique (où des épargnants français ont été « grugés, spoliés, dépossédés, par des dirigeants sans foi ni

¹⁴ Hélène Carrère d'Encausse, *Les Romanov, une dynastie sous le règne du sang*, Paris, Fayard, 2013, p.130

¹⁵ Quand tu vis que l'Europe implacable venait...

Et le Russe et le Hun, sur la terre sacrée

Se ruer, et le Nord revomir Attila,

Tu te levas, tu pris ta fourche ; en ce temps-là,

Tu fus, devant les rois qui tenaient la campagne,

Un des grands paysans de la grande Champagne.

Victor Hugo, *Les Contemplations*, III, 2, Melancholia

¹⁶ Charles XV de Suède espérait que Napoléon III l'aiderait à récupérer la Finlande

¹⁷ Jules Michelet, *Histoire de France, Louis XV*, Paris, Édition des Équateurs, 2009, XVI, chapitre XVI, p. 223.

¹⁸ Jean Tulard, Jean-François Fayard, Alfred Fierro, *Histoire et Dictionnaire de la Révolution Française, 1789-1799*, Paris, Robert Laffont, p. 1093.

CONCLUSION

loi¹⁹ »). Un exemple de cette foi dans l'alliance se rencontre dans l'éloge funèbre du tsar, qui en était l'un des architectes, mort la même année que Sadi-Carnot : « La France et la Russie ont confondu dans un même souvenir les noms vénérés de Carnot et d'Alexandre III, et elles ont noblement rendu à la mémoire de ces deux hommes d'élite d'éclatants et suprêmes hommages d'estime et de respect²⁰ ». Cette alliance s'est manifestée, sous le septennat d'Émile Loubet, par l'autorisation donnée en 1904 par le gouvernement Combes à la flotte de l'amiral Rojdestvenski (en route vers son désastre de Tsushima) et malgré l'opposition de notre récente alliée l'Angleterre²¹, (incidents du Dogger Bank et alliance anglo-japonaise signée en 1902), de faire relâche dans les ports de l'Afrique Occidentale Française. L'engloutissement de la flotte russe de la Baltique et la perte de la Corée et de la Mandchourie auraient dû refroidir l'enthousiasme des partisans de l'alliance russe ; il n'en a rien été.

Elle a viré à l'échec dramatique lors des deux Guerres Mondiales, la Russie, entrant en guerre par solidarité avec la Serbie suite aux bombardements autrichiens sur Belgrade en 1914, et nous entraînant dans un conflit atroce, puis s'effondrant dès août 14 lors des batailles de Tannenberg et des lacs de Mazurie et quittant l'alliance trop tôt (comme elle avait fait en 1762), encore que la décision de Kerenski en septembre 1917 de maintenir la Russie dans la guerre ait été considérée comme « désastreuse »²², pour aboutir finalement au traité de Brest-Litovsk en mars 1918, dénoncé par le pouvoir soviétique dès le 13 novembre. En décembre 1918, Clémenceau, en coordination avec de nombreuses troupes alliées (japonaises, américaines, britanniques, polonaises, grecques, turques), envoya 12000 hommes pour soutenir les armées blanches... en mer Noire, mais ce fut un fiasco aggravé par les mutineries menées par des sympathisants bolcheviques à bord des vaisseaux français. C'est cependant cette Marine française qui évacua de Crimée les débris de l'armée de Wrangel, à la fin de 1920.

En août 1920, la mission militaire française dirigée par Weygand donne l'occasion au capitaine de Gaulle d'engager les troupes françaises aux côtés des Polonais de Pilsudski et de Rydz-Smigly qui écraseront les Soviétiques de Toukhatchevski et de Staline lors de la bataille de Varsovie (miracle de la Vistule).

Après le traité Molotov-Ribbentrop de 1939, la Russie se contente de dépecer sauvagement la Pologne, en plein accord avec son allié nazi, et ce n'est que contrainte par

¹⁹ René Girault, *Emprunts russes et investissements français en Russie, 1887-1914*, CHEFF, 1999, 4^{ème} de couverture.

²⁰ Victor-Ernest Veucelin, *L'alliance franco-russe : ses origines*, Brionne, Amelot, 1894, p. 125.

²¹ L'Entente Cordiale datait d'avril 1904 (trois ans après la mort de la reine Victoria) et son promoteur Delcassé était ministre des Affaires Étrangères, mais la grande affaire du gouvernement français était alors la rupture avec le Vatican.

²² Emmanuel Sarkisyanz, « Russian imperialism reconsidered », *Russian imperialism from Ivan the Great to the revolution* Taras Hunczak, p.53

CONCLUSION

l'opération Barbarossa en 1941 qu'elle s'engagera contre son envahisseur (au lieu de quitter la guerre trop tôt, elle y entre trop tard). Ultérieurement, elle démontrera son absence de gratitude pour l'aide apportée par le général de Gaulle (qui la soutiendra par l'escadron de chasse Normandie-Niemen), les archives de Moscou nous ayant appris que la première consigne de Staline à Thorez en 1945 était de faire chuter ledit général, qui avait pourtant amnistié le leader communiste de la déchéance nationale à laquelle il avait été condamné en février 1940 (donc sous le gouvernement Daladier), et qui sera effectivement contraint à la démission en janvier 1946. Ensuite, que ce soit lors de la guerre froide ou plus tard, la Russie s'est toujours trouvée dans le camp opposé à celui de la France, tant dans ses conflits coloniaux que dans toutes les conflagrations planétaires qui ont suivi, jusqu'aux épisodes les plus récents.

Certes, les Russes n'ont guère été plus observants pour les traités signés avec d'autres puissances et, par exemple, (sans même parler de celui conclu avec le roi de Prusse) ils ont multiplié les prétextes pour ne point porter secours aux Anglais en 1744 en dépit de leur traité d'alliance défensive de décembre 1742. Parmi les pays non limitrophes de la France, la Russie est sans conteste celui avec lequel, depuis la mort héroïque à Dantzig en mai 1734 du comte de Plélo (et les graves blessures souffertes par son frère d'armes le comte René-Auguste de Chateaubriand), notre pays a été le plus souvent en guerre ouverte ou en conflit larvé.

Il apparaît donc que l'initiative de La Chétardie, prise dans le contexte très particulier de la régence d'Anna Leopoldovna et destinée partiellement à pallier les difficultés qu'il rencontrait, tant en matière de cérémonial que d'intégration, difficultés dont il était en grande partie responsable, que cette initiative, donc, était non seulement une ingérence pernicieuse dans les affaires domestiques d'un pays étranger, mais encore qu'elle était prématurée, irréfléchie et contre-productive. Elle visait à contrecarrer la politique séculaire de la France, dont les alliés de la « Barrière » (Suède, Pologne, Turquie) étaient certes en décadence ; mais les abandonner pour courtiser leur pire ennemi s'apparentait à une trahison, dont le Roi ni son Conseil n'étaient disposés à s'accommoder. L'idée d'attacher la France à un État dont les mœurs, les constitutions, les intérêts se situaient aux antipodes des nôtres et de ceux de nos alliés, ne reposait que sur une base conjoncturelle aussi étroite qu'éphémère et avait peu de chances de réussir, d'autant moins que l'ambassadeur reconnaissait lui-même manquer des informations élémentaires pour édifier un tel projet. L'antagonisme était également religieux et c'est avec l'appui des Russes (et des Ottomans) que les Grecs avaient enlevé aux Francs un grand nombre de saints lieux dans les échelles du Levant. Les moines

CONCLUSION

franciscains furent parmi les principales victimes de cette spoliation, dont Vergennes tentera plus tard de leur obtenir justice²³ ; la querelle des lieux saints, qui fit quarante morts lors des Pâques de 1846, suite à l'afflux de pèlerins orthodoxes, en est une autre illustration, et fut plus tard l'une des causes immédiates de la guerre de Crimée. L'alliance avec l'empire des tsars, notre « ennemi héréditaire²⁴ » depuis deux siècles, relevait donc, dans une grande mesure, de l'utopie et de l'aveuglement.

Imbu de son succès (encore que sa participation au coup d'État, comme nous l'avons montré, ait été fort modeste), La Chétardie s'est imaginé en « valido » de l'impératrice à laquelle il avait tendu le marchepied du trône, et s'est cru investi du pouvoir de modifier la politique de la Russie, de la France et de l'Europe.

Le refus d'Élisabeth de signer les réquisitions concernant les restitutions territoriales, puis la relative défaveur du marquis dès les premiers mois du règne auraient dû lui faire comprendre son erreur, mais il a insisté et s'est de plus en plus fourvoyé jusqu'à la catastrophe finale.

On peut donc considérer que ce courtisan beau parleur, élégant, spirituel, patriote, bien intentionné, prodigue, manquait des qualités nécessaires à un diplomate de carrière, singulièrement la prudence et la perspicacité, et conclure, avec Jean-Claude Waquet, qu'ayant aspiré à « diriger la politique », il fut réduit à « subir l'Histoire ».

²³ Corr. Polit. Turquie 137 fol. 48, Vergennes à Choiseul, 13 février 1761, Constantinople.

²⁴ Dominique-F. Liechtenhahn ; Le Russe, ennemi héréditaire de la chrétienté ? La diffusion de l'image de la Moscovie en Europe occidentale aux XVIe et XVIIe siècles. *Revue historique*, CCLXXXV, 1991, 77-103.



Pierre du château de Jacques Joachim de La Chétardie

SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE

SOURCES

Archives Nationales

Minutier central

ET/X/528-529

ET/LXIV/341

ET/CXVIII/463-464

Y//14678

Marine et Affaires étrangères

AE B1 986 (1744)

Archives des Affaires étrangères

Corr. Polit. Allemagne 459 (1741-1743)

476 (1742)

Corr. Polit. Autriche 229 (1741)

238 (1744)

Corr. Polit. Prusse 93 (1732) à 101 (1736)

112 (1740)

115 (1741)

121 (1742)

Corr. Polit. Russie 32 à 45 (1740-1744)

Corr. Polit. Russie Supplément 6 (1739-1743)

Corr. Polit. Russie Supplément 7 (1744-1754)

Corr. Polit. Sardaigne 216 à 220 (1749 à 1752)

Corr. Polit. Suède 195 à 208 (1740-1744)

Corr. Polit. Toscane 113 (1751)

Corr. Polit. Turquie 104 à 107, 111 et 112 (1742)

Mémoires et Documents France 1320 (1740)

Mémoires et Documents France 1322 (1740)

Mémoires et documents Russie 1

Mémoires et documents Russie 3

Mémoires et documents Russie 5 à 7

Mémoires et documents Russie 9 et 10

Mémoires et documents Russie 30

Bibliothèque Nationale de France

Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14904-14905

Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14916

Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14928

Manuscripts, Ambassade à Constantinople de M. le marquis de Villeneuve (1728-1741). XXI Lettres reçues de M. de Lévis-Mirepoix, ambassadeur à Vienne, du duc de Lorraine, du maréchal-comte de Wallis, de M. de La Chétardie, ambassadeur à Saint-Pétersbourg (1739-1741).

National Archives of London

State papers 31, 78 et 91/

Haus-Hof und Staats archive Vienne

Staaten abteilungen Russland I

Staaten abteilungen Russland II

Sbornik imperatorskago ruskago istoričeskago občestva (SIRIO) ou Société Impériale Russe d'Histoire

Tomes 86, 92, 96, 100 et 105, consultables à la bibliothèque du ministère des Affaires étrangères à La Courneuve,

I SOURCES

Archives Nationales

Minutier central

ET/X/528-529

ET/LXIV/341

ET/CXVIII/463-464

Y//14678

Archives des Affaires Étrangères

Corr. Polit. Allemagne 459 (1741-1743)

Corr. Polit. Autriche 229 (1741)

238 (1744)

Corr. Polit. Danemark 100 (1733)

Corr. Polit. Hollande 449 (1744)

Corr. Polit. Prusse 93 (1732)

95 (1733)

97 (1734)

98 (1734)

100 (1735)

101 (1736)

112 (1740)

115 (1741)

121 (1742)

Corr. Polit. Russie 32 à 45 (1740-1744)

Corr. Polit. Sardaigne 216 à 220 (1749 à 1752)

Corr. Polit. Suède 195 à 208 (1740-1744)

Corr. Polit. Toscane 113 (1751)

Corr. Polit. Turquie 111 et 112 (1742)

Mémoires et Documents France 1320 (1740)
Mémoires et Documents France 1322 (1740)
Mémoires et documents Russie 1
Mémoires et documents Russie 3
Mémoires et documents Russie 5 à 7
Mémoires et documents Russie 9 et 10
Mémoires et documents Russie 30

Bibliothèque Nationale de France

Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14904-14905
Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14916
Manuscrits, Nouvelles acquisitions Françaises 14928

National Archives of London

State papers 78/227/
State papers 78/229/
State papers 91/24/
State papers 91/32
State papers 31/39/
State papers 91/129/

Haus-Hof und Staats archive Vienne

Staaten abteilungen Russland I
Staaten abteilungen Russland II

Sbornik imperatorskago russkago istoričeskago občestva (SIRIO)

Tomes 86, 90, 92, 96, 100 et 105, consultables à la bibliothèque du ministère des Affaires Étrangères à La Courneuve

La Gazette
Années 1739-1744

Le Mercure de France

MEMOIRES DU XVIII^e SIECLE

ANONYME, *Campagne de MM. les maréchaux de Broglie et de Belle-Isle en Bohême et en Bavière, l'an mil sept cent quarante deux*, tome V, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1772.

ANONYME, *A consolatory ode. Inscrib'd to the Marquis de la Chétardie, on his disgrace, and return from the russian court*, Eighteenth century collections on line, Gale, 1744.

ARGENSON (RENE LOUIS VOYER, MARQUIS D'), *Journal et Mémoires du règne de Louis XV*, Plon, Paris : 1857 (elzévirienne, 2 et 3/9).

BARBIER, EDMOND-JEAN-FRANÇOIS, *Chronique de la régence et du règne de Louis XV (1718-1763)*, Paris, Charpentier, 1866 (volumes 2 et 3), 587 p.

- BUVAT, JEAN, *Journal de la Régence*, Paris, Henri Plon, 1865 (vol. 1/2), 525 p..
- CALLIERES, FRANÇOIS DE, *De la manière de négocier avec les souverains, de l'utilité des négociations, du choix des ambassadeurs et des envoyés et des qualités nécessaires pour réussir dans ces emplois*, Pour la Compagnie, Amsterdam : 1716, 252 p.
- CASTERA, JEAN, *Histoire de Catherine II, Impératrice de Russie*, Paris, Buisson, An VIII, 444 p.
- CATHERINE II, *Mémoires*, Librairie Hachette, Paris, 1953, 303 p
- CHEVRIER, FRANÇOIS-ANTOINE, *Histoire de la campagne de 1757, depuis la convention de Closters-Seven jusqu'au 1^{er} janvier 1758*, Francfort, 1758.
- COXE WILLIAM, *Memoirs of Horatio, Lord Walpole selected from his correspondence and papers, and connected with the history of the times, from 1678 to 1757*, [Farmington Hills, Mich] : Thomson Gale, 2005.
- BÜSCHING ANTON FRIEDRICH, « Lebenslauf des vormaligen Grosskanzlers Grafen Alexei Bestoutcheff-Rioumine und von Lestocq », *Magazin für die neue Historie une Geographie*, n° 1, 1769, p. 415-440.
- DANGEAU PHILIPPE (DE COURCILLON DE), *Journal de la cour*, Paris, Firmin-Didot, 1854 (Soulié et Dussieux, XVII/19), 583 p.
- DOLGOROUKOV (PRINCE PIERRE), *Mémoires*, Imprimerie russe, Genève, Cherbuliez & Georg H., 1867 (vol. 1/2), 522 p.
- DUFORT DE CHEVERNY, JEAN-NICOLAS, *Mémoires*, Paris, Plon-Nourrit, 1909 (vol. 1/2), 518 p.
- ESPIE FRANÇOIS-FELIX (D'), *Mémoires de la guerre d'Italie depuis l'année 1733 jusqu'en 1736, par un ancien militaire*, Paris, chez la veuve Duchesne, 1777.
- FREDERIC II, ROI DE PRUSSE, *Politische Correspondenz*, Berlin, Alexander Dunker, 1879 (vol. 2/46), 530 p.
- FREDERIC II, ROI DE PRUSSE, *Histoire de mon temps*, Paris, Plon, 1866 (vol. 1/2), 373 p..
- HENAULT, CHARLES JEAN-FRANÇOIS, DIT LE PRESIDENT, *Mémoires*, Hachette, Paris, 1911, 457 p.
- KERALIO (DE), MAJOR-GENERAL D'INFANTERIE, *Histoire de la guerre des Russes et des Impériaux contre les Turcs, en 1736, 1737, 1738 et 1739, et de la paix de Belgrade qui la termina*, Paris, Debure, 1780, tome II
- KRAFFT, GEORG WOLFGANG, *Description et relation exacte de la maison de glace, construite à Saint-Petersbourg, au mois de janvier 1740*, B2 éd., Quetigny, Darantière, 2011 (/1, 7), 66 p.
- LA PLACE, PIERRE-ANTOINE DE, *Pièces intéressantes et peu connues pour servir à l'Histoire et à la Littérature*, Bruxelles, Prault, 1785 (vol. 4/5), 482 p.
- LUYNES (DUC CHARLES-PHILIPPE D'ALBERT DE), *Mémoires du duc de Luynes sur la cour de Louis XV*, Paris, Firmin Didot frères, fils et Cie, 1860 (/17). Consulté le 10 avril 2015.
- MANSTEIN (CHRISTOPHE-HERMANN VON), *Mémoires historiques, politiques et militaires sur la Russie, depuis l'année MDCCXXVII jusqu'à l'année MDCCXLIV*, Paris, Humblot, 1771 584 p.
- MASSUET, PIERRE, *Histoire de la guerre présente*, Amsterdam, François L'Honoré, 1735 (/1), 447 p..
- MUNNICH, BURCKARDT, CHRISTOPH, *Ébauche pour donner une idée de la forme du gouvernement de l'empire de Russie*, Droz, Paris, 1989 (/1), 170 p.
- PINARD ancien archiviste au ministère de la guerre, *Chronologie historique-militaire, contenant l'histoire de toutes les charges, dignités et grades militaires supérieurs*, Paris : Claude Hérissant, 1760 (vol. 5/8).
- PINOT-DUCLOS CHARLES, *Mémoires secrets sur les règnes de Louis XIV et de Louis XV*, Paris, Buisson, 1791, tome 2, 572 p.
- PUFENDORF (BARON SAMUEL VON), *Histoire de Suède avant et depuis la fondation de la monarchie*, Amsterdam, Zacharie Chatelain, 1748 (vol. 3/3), 670 p.
- ROUSSET de MISSY, Jean, *Le cérémonial diplomatique des cours de l'Europe*, La Haye, P. de Hondt, la veuve de Charles Le Vier & J. Neaulme, 1739.

- SAINT SIMON, LOUIS DE ROUVROY, DUC DE, *Mémoires*, Gallimard, Paris : [s.n.], 1983 (La Pléiade, /8, 1 à 8), 13648 p..
- SAINT-SIMON (MARQUIS DE), AIDE DE CAMP DE M. LE PRINCE DE CONTI, *Histoire de la Guerre des Alpes, ou campagne de 1744*, Amsterdam, Marc-Michel Rey, 1770.
- SAXE (HERMANN MAURICE, MARECHAL DE)., *Lettres et mémoires choisis parmi les papiers originaux du maréchal de Saxe et relatifs aux évènements auxquels il a eu part ou qui se sont passés depuis 1733 jusqu'en 1750*, Paris, France : J.J. Smits et Cie, 1794.
- TRENCK (FREDERIC, BARON DE), *Le destin extraordinaire du baron de Trenck*, Pygmalion, Paris : Gérard Watelet, 1986 (/1), 380 p.
- VALFONS (CHARLES MATHEL, MARQUIS DE), *Souvenirs*, Paris, Le temps retrouvé, 2003.
- VALORI GUY LOUIS HENRI, MARQUIS DE, *Mémoires des négociations du marquis de Valori*, Firmin-Didot, Paris, Valori, Henri Zozime, marquis de, 1820 (/2).
- VOLTAIRE, *Correspondance*, Paris, Gallimard, 1957 (La Pléiade, /8).
- VOLTAIRE, *Histoire de la guerre de 1741*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1957 (La Pléiade, Oeuvres historiques), 77 p.
- VOLTAIRE, *Précis du siècle de Louis XV*, NRF, Paris, Gallimard, 1957 (La Pléiade, /1), 272 p.
- VOLTAIRE, *Mémoires pour servir à la vie de M. de Voltaire*, Paris, Le Temps retrouvé, 1988.
- WICQUEFORT, ABRAHAM DE, *Mémoires touchant les ambassadeurs et les ministres publics*, Cologne, Pierre du Marteau, 1677
- WILHELMINE, margrave de Bayreuth, *Mémoires*, Paris, Le Temps Retrouvé, 1967.

BIBLIOGRAPHIE ULTÉRIEURE

- AMBURGER ERIK, *Geschichte der Behördenorganisation Russlands von Peter dem Grossen bis 1917*, Leyde, Brill, 1966 (/1), 622 p.
- ANDERSON, MATTHEW SMITH, « La diplomatie et les relations internationales », in *L'Europe au XVIIIe siècle*, Surey, Paris, France, 1968 (chapitre VIII/1), p. 377.
- ANDERSON, MATTHEW SMITH M. S., *The War of the Austrian Succession, 1740-1748*, London ; New York, Longman, 1995 (Modern wars in perspective), 248 p.
- ANISIMOV EVGUENI VIKTOROVITCH, « Anna Ivanovna », *Russian studies in history*, vol. 32, printemps 1994, p. 8-36.
- ANTOINE, MICHEL, *Louis XV*, Le livre du Mois, Paris, Arthème Fayard, 1989 (/1), 1055 p.
- ANTOINE, MICHEL ET OZANAM, DIDIER, « Le secret du Roi et la Russie jusqu'à la mort de la tsarine Élisabeth en 1762 », *Annuaire-Bulletin de la Société de L'Histoire de France*, Paris, 1954, p. 69-93.
- ARNETH, ALFRED VON, *Geschichte Maria-Theresias*, Vienne, Braumüller, 1863.
- ASPREY ROBERT B., *Frédéric le Grand*, Paris, Hachette, 1986 (/1), 626 p.
- AUTRAND FRANÇOISE, BELY LUCIEN, CONTAMINE PHILIPPE, LENTZ THIERRY, *Histoire de la diplomatie française, Du Moyen-Âge à l'Empire*, Paris, Perrin, 2007, 637 p.
- BAILLOU, JEAN, SLD, *Les Affaires Étrangères et le Corps diplomatique français*, CNRS, Paris, 1984 (Histoire de l'Administration française, vol. 1/2), 841 p.
- BAIN, ROBERT NISBET, *The daughter of Peter the Great: a history of russian diplomacy, and of the russian court under the empress Elizabeth Petrovna, 1741-1762*, Archibald Constable & Co, Westminster, Ulan Press, 2013, 328 p...
- BAIN, ROBERT NISBET, *Peter III, emperor of Russia, The story of a crisis and a crime*, Westminster, Archibald Constable, 1902, 208 p.

- BAIN, ROBERT NISBET, *The pupils of Peter the Great*, Elibron classics, Westminster, Constable & Co, 1897, 318 p.
- BALLANTYNE ARCHIBALD, *Lord Carteret A .Political Biography 1690 to 1653*, Richard Bentley & son, Londres, Kessinger Legacy Reprints, 1887, 428 p.
- BARBIER ALEXANDRE-ANTOINE, *Examen critique et complément des dictionnaires historiques les plus répandus*, Paris, Baudouin, 1820.
- BARTLETT ROGER, LEHMANN-CARLI GABRIELA, *Eighteenth-Century Russia: Society, Culture, Economy Papers from the VII International conference of the study group on eighteenth-century Russia*, Wittenberg, 2004, Lit Verlag, Berlin, Dr W. Hopf, 2008 (/1), 550 p..
- BARTON HILDOR ARNOLD, *Russia and the problem of Sweden-Finland, 1721-1809*, *East European Quarterly*, 1972, V, 4, 431-455.
- BASCHET ARMAND, *Histoire du dépôt des Archives des Affaires Étrangères; à Paris, au Louvre, en 1710, à Versailles en 1763, et de nouveau à Paris en divers endroits, depuis 1796*, Plon, Paris, 1875.
- BAUDET JACQUES, *Marquis de La Chétardie*, Paris, studio Reynes, 1991.
- BEHAR, PIERRE, *Du Ier au IVème Reich*, Desjonquères, Paris, 1990 (Le Bon sens, /1), 190 p.
- BELY, LUCIEN, *L'art de la paix en Europe Naissance de la diplomatie moderne XVIIe-XVIIIe siècle*, PUF, Paris, 2007 (/1), 745 p.
- BÉLY LUCIEN (dir.), *Dictionnaire des ministres des Affaires étrangères*, Paris, Fayard, 2005, 660 p.
- BELY, LUCIEN, *Les relations internationales en Europe XVIIe-XVIIIe siècles*, PUF, Paris, 1992 (Thémis Histoire, /1), 731 p.
- BÉLY LUCIEN, *Espions et ambassadeurs au temps de Louis XIV*, Paris, Fayard, 1990, 905 p.
- BELY, LUCIEN, SLD, *L'invention de la diplomatie Moyen âge-Temps modernes*, PUF, Paris, 1998, 376 p.
- BERNEY ARNOLD, *Friedrich der Grosse, Entwicklungsgeschichte eines Staatsmannes*, Tübingen, 1936, 363 p.
- BILICI, FARUK, *La Politique française en mer Noire (1747-1789)*, Isis, Istanbul, 1994 (/1), 201 p.
- BLACK JEREMY, *A history of diplomacy*, London : Reaktion Books, 2010, 312 p.
- BLACK JEREMY, « French Foreign Policy in the Age of Fleury Reassessed », *The English Historical Review*, vol. 103, n° 407, avril 1988, p. 359-384.
- BLACK JEREMY, *Natural and necessary enemies: Anglo-french relations in the eighteenth century*, The old Piano factory, Londres, Duckworst, 1986 (/1), 220 p. 2025.
- BLAGA, CORNELIUS G., *L'évolution de la technique diplomatique au XVIIIe siècle: idéologie, moeurs, procédés*, Paris, Pédone, 1937 (/1), 207 p.
- BLANNING TIM, *Frederick the Great, King of Prussia*, 2015, 648 p.
- BLED JEAN-PAUL, *Frédéric le grand*, Paris, Fayard, 2004, 639 p.
- BOIS JEAN-PIERRE, « Maurice de Saxe et Ulrich Woldemar de Loewendahl, deux maréchaux d'origine étrangère au service de Louis XV », *Revue Historique des Armées*, vol. 255, 2009, p. 3-14.
- BOIS JEAN-PIERRE, *Maurice de Saxe*, Paris, Fayard, 1992, 538 p.
- BOIS, JEAN-PIERRE, *De la paix des rois à l'ordre des empereurs, 1714-1815*, Paris, Éd. Seuil, 2003, 489 p.
- BOIS, JEAN-PIERRE, *Les guerres en Europe 1494-1792*, Paris, Belin, 2003.
- BORDONOVE GEORGES, *Louis XV*, Pygmalion, Paris, Gérard Watrelet, 1982, 318 p.
- BOROVICZENY, ALADAR VON, *Graf von Brühl*, Amalthea, Vienne, 1930, 552 p..
- BOURGEOIS, ÉMILE, *La diplomatie secrète au XVIIIe siècle*, Paris, Collin 1910.
- BOURGEOIS ÉMILE, *Manuel historique de politique étrangère*, Paris, Belin, 1892 (vol. 1/4, Histoire de l'Europe), 604 p.
- BOUVIER RENE ET LAFFARGUE ANDRÉ, *La vie napolitaine au XVIIIe siècle*, Hachette, Paris, 1956, 350 p.

- BRAUBACH MAX, *Versailles und Wien von Ludwig XIV. bis Kaunitz ; Die Vorstadien der diplomatischer Revolution im 18. Jahrhundert*, Ludwig Röhrscheid, Bonn, 1952 (Bonner Historische Forschungen, /1), 480 p.
- BREBAN ALIX, *Germain-Louis Chauvelin*, Paris, Thèse de l'École des Chartes, 2004.
- BRENNAN, JAMES F., *Enlightened despotism in Russia, The reign of Elisabeth, 1741-1762*, Peter Lang, New-York, 1987 (American University Studies, vol. 14/1, IX), 314 p.
- BROGLIE (CHARLES JACQUES VICTOR ALBERT, DUC DE), *Frédéric II et Marie-Thérèse*, Paris, Calmann-Lévy, 1890, (/2), 837 p.
- BROGLIE (CHARLES JACQUES VICTOR ALBERT, DUC DE), *Frédéric II et Louis XV*, Calmann-Lévy, Paris, France, 1885 (/2), 863 p.
- BROWNING REED, *The war of the Austrian succession*, St Martin's Griffin, New York, 1993, 445 p.
- BRÜCKNER Alexander, « Das Archiv des Fürsten Woronzow », *Historische Zeitschrift*, vol. 55, n° 2, 1 janvier 1886, p. 207-261.
- BRYNER Cyril, « The Issue of Capital Punishment in the Reign of Elizabeth Petrovna », *Russian Review*, vol. 49, n° 4, 1 octobre 1990, p. 389-416.
- BULLETIN DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LA CHARENTE, 1861, III, 3.
- BUTLER ROHAN, « Paradiplomacy », in *Studies in diplomatic History and Historiography*, Sarkossian A.O., Londres, 1961, p. 12-25.
- BUTLER ROHAN, *Choiseul, Father and son*, Clarendon Press, 1980 (vol. 1/2), 1133 p..
- BUTLER WILLIAM E., « Anglo-Russian Diplomacy and the Law of Nations », *Great Britain and Russia in the eighteenth century: contacts and comparisons*, Cross A.G., 1979 (/1), p. 296-305.
- CAMPBELL Peter Robert, *Power and politics in Old Regime France, 1720-1745*, London ; New York, Routledge, 1996, 420 p.
- CAPEFIGUE JEAN-BAPTISTE HONORE, *Louis XV et la société du XVIIIe siècle*, Bruxelles, Wouters, 1844 (II/2), 247 p.
- CARRERE D'ENCAUSSE, HELENE, *Les Romanov, une dynastie sous le règne du sang*, Paris, Fayard, 2013.
- CARUTTI DOMENICO, *Storia del regno di Carlo Emanuele III*, Botta, Turin, 1859 (vol. 2/2), 357 p.
- CHAGNION JEAN, *Guerre et Société à l'époque moderne*, Paris, PUF, 2001, 360 p.
- CHAUSSINAND-NOGARET, GUY, *Le cardinal de Fleury, le Richelieu de Louis XV*, Paris, Payot, 2002, 242 p.
- CHEYNET DE BEAUPRE, MARC, *Joseph Pâris-Duverney, financier d'État*, Paris, Honoré Champion, tome 2, 2016, 980 pages.
- COLLECTIF, *Études sur l'ancienne France offertes en hommage à Michel Antoine*, École des chartes, Paris, 2003 (/1), 514 p.
- COLLECTIF : MINISTÈRES DES AFFAIRES ÉTRANGÈRES, *La France et la Russie au siècle des Lumières*, Galeries Nationales du Grand Palais, Paris, 1987 (Galeries Nationales du Grand Palais, /1), 492 p.
- COLLECTIF, SOUS LA RESPONSABILITÉ DE F. SCHNEIDER, *La cour de Russie il y a cent ans, extraits des dépêches des ambassadeurs anglais et français*, Berlin, 1858 (/1), 422 p.
- COMBEAU Yves, *Louis XV: l'inconnu bien-aimé*, Paris, Belin, 2012 (Portraits), 203 p.
- CONFINO, MICHEL, *Société et mentalités collectives en Russie sous l'Ancien Régime*, Institut d'études slaves, Paris, 1991 (Cultures et Sociétés de l'Est, /1, 13), 432 p.
- CRANKSHAW EDWARD, *Maria Theresa*, Longmans, Londres, Richard Clay, 1969 (/1), 366 p.
- CROSS Anthony Glenn, in STUDY GROUP ON EIGHTEENTH-CENTURY RUSSIA (dir.), *Great Britain and Russia in the eighteenth century: contacts and comparisons: proceedings of an international conference held at the University of East Anglia, Norwich, England, 11-15 July 1977*, Newtonville, Mass. Oriental Research Partners, 1979 (/1).

- CURTISS, MINA, *A forgotten empress Anna Ivanovna and her era, 1730-1740*, New York, Frederick Ungar, 1974 (/1), 335 p.
- DEL PERUGIA, PAUL, *Louis XV*, éditions de Chiré-en-Montreuil, 2011 (/1), 605 p.
- DELAVOIX ROBERT, *Essai historique sur la séparation de la Finlande et de la Russie*, Paris : Domat Montchrestien, 1932 (/1), 124 p. Thèse de droit.
- D'ESTREE PAUL, *Le maréchal de Richelieu (1696-1788)*, Émile-Paul Frères, Paris, 1918 (/1), 393 p.
- DHONDT FREDERIK, *Balance of Power and Norm Hierarchy*, Leiden, Brill Nijhoff, 2015.
- DMYTRYCHYN Iryna, *Grégoire Orlyk : un cosaque ukrainien au service de Louis XV*, Paris, France : L'Harmattan, 2006 (Présence ukrainienne), 370 p..
- DROYSEN HANS Hans, « Das Portrait de Mr. de Voltaire von 1735 und 1756 », *Zeitschrift für französische Sprache und Literatur*, vol. 34, 1909, Franz Steiner Verlag, p. 293-300.
- DROYSEN, JOHANN GUSTAV, « Friedrich der Grosse », in *Geschichte des preussischen Politik*, Leipzig, Veit & c°, 1876 (tome II, 5ème partie/3), p. 149.
- DUBOIS-CORNEAU ROBERT, *Paris de Montmartel, banquier de la cour*, Paris, Librairie Jean-Fontaine, 1917
- DUKES PAUL, *The making of russian absolutism*, Londres; New York, Longman, 1990 (/1).
- DZIEMBOWSKI Edmond, *Les Pitt: l'Angleterre face à la France, 1708-1806*, Paris, Perrin, 2006, 579 p.
- EHRHARD MARCELLE, *Un ambassadeur de Russie à la cour de Louis XV, le prince Cantemir à Paris (1738-1744)*, Paris, Les Belles Lettres, 1938.
- ELZE, WALTER, *Le grand Frédéric*, Gallimard, Paris, 1943 (/11), 318 p.
- FABRE, JEAN, *Stanislas-Auguste Poniatowski et l'Europe des Lumières*, Ophrys, Paris, 1952 (/1), 746 p.
- FEDOROVSKI VLADIMIR, *Les tsarines, les femmes qui ont fait la Russie*, Éditions du Rocher, Monaco, 2000 (/1), 252 p.
- FISCHBACHER THOMAS, *Der Königs Knabe, Friedrich der Grosse und Antinoüs*, Weimar, VDG, 201, 208 p.
- FLASSAN (GAËTAN DE RAXIS DE), *Histoire générale et raisonnée de la diplomatie française ou de la politique de la France, depuis la fondation de la monarchie, jusqu'à la fin du règne de Louis XVI*, Imprimerie de Crapelet, Paris, Treutte et Würtz, 1811 (vol. 5/6), 457 p
- FLEURY (VICOMTE), *Le secret du maréchal de Belle-Isle*, Librairie de Paris, Paris, Firmin-Didot, 1934 (/1), 387 p.
- FÖRSTER, FRIEDRICH CHRISTOPH, *Friedrich-Wilhelm I, König von Preussen*, vol. 3 Potsdam, Ferdinand Riegel, 1835.
- GAXOTTE PIERRE, *Le siècle de Louis XV*, Arthème Fayard, Paris, 1941 (/1), 477 p.
- GEFFROY, AUGUSTE, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Suède*, Paris, Alcan, 1885 (Recueil des instructions données aux ambassadeurs, II/25, II), 516 p.
- GENET STEPHANE, *Les espions des Lumières, Actions secrètes et espionnage sous Louis XV*, Paris, Nouveau Monde et Ministère de la Défense, 2013, 512 p.
- GEYER DIETRICH, « Der aufgeklärte Absolutismus in Russland: Bemerkungen zur Forschungslage », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, vol. 30, n° 2, 1982, p. 176-189.
- GRUNWALD, CONTANTIN (DE), *Trois siècles de diplomatie russe*, Paris : Calmann-Lévy, 1945 (/1).
- HAECHLER, JEAN, *Le prince de Conti, un cousin encombrant*, Tallandier, Paris, 2007 (/1), 335 p.
- HAMMER-PURGSTALL Joseph, *Histoire de l'empire Ottoman depuis son origine jusqu'a nos jours*, Istanbul, Les Editions Isis, 1990 (/16).
- HARTMANN Peter Claus, *Karl Albrecht, Karl VII.: glücklicher Kurfürst, unglücklicher Kaiser*, Regensburg, F. Pustet, 1985, 367 p.
- HATTON RAGNHILD MARIE, « Scandinavia and Baltic », *New Cambridge Modern History, The Old Regime, 1713-1763*, Cambridge, ed. J.O. Lindsay, 1957, vol. VII, chap. XV, 339-364

- HATTON RAGNHILD MARIE, "Russia and the Baltic", *Russian Imperialism from Ivan the Great to the Revolution*, edited by Taras Hunczak, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1974, p. 106-120.
- HAUMANT ÉMILE, *La Russie au XVIII^e siècle*, Paris, Société Française des Éditions d'art, 1904.
- HELLER MICHEL, *Histoire de la Russie et de son empire*, Paris, Plon, 1997 (/1), 986 p.
- HORN DAVID BAYNE, « Saxony in the war of Austrian Succession », *The English Historical Review*, vol. 44, n° 173, 1929, p. 33-47.
- HORRIC DE BEUCAIRE, Charles-Prosper, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Savoie-Sardaigne et Mantoue*, Paris, Alcan, 1898 (recueil des instructions données aux ambassadeurs, /2, XV).
- HOURS BERNARD, *Louis XV, Un portrait*, Toulouse, Privat, 2009 (/1), 732 p.
- HOURS, BERNARD, *Louis XV et sa cour*, P.U.F., Paris, 2002 (Le noeud gordien, /1), 302 p.
- HUNCZAK TARAS, *Russian imperialism, from Ivan the Great to the Revolution*, Rutgers University Press, New Brunswick, New Jersey, 1974.
- JOUKOVSKAIA ANNA, *Le service diplomatique russe au XVIII^e siècle. Genèse et fonctionnement du Collège des Affaires Étrangères*, EHESS, Paris, 2002, 399 p. Thèse d'Histoire. Microfiches MC 9759..
- KAPLAN FREDERICK I., « Two eighteenth century exponents of a russian bureaucratic style of thought », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, vol. 13, 1965, p. 497-510.
- KEEP JOHN L.H., « The secret chancelry, the guards and the dynastic crisis of 1740-41 », *Forschungen zur osteuropäischen Geschichte*, vol. 25, 1978, p. 169-193.
- KIRBY DAVID, *Northern Europe in the early modern period, the Baltic world, 1492-1772*, Londres, Longman, 1990, 443 p.
- KLUETING HARM et KLUETING EDELTRAUD, *Heinrich, Graf Ostermann : von Bochum nach Petersburg 1687 bis 1747*, Adolf M. Hakkert, Amsterdam, 1974, 253 p.
- KOCH Christoph, *Histoire abrégée des traités de paix entre les puissances de l'Europe depuis la paix de Westphalie, refondue, augmentée et continuée par F. SCHOELL*, Paris, Gide fils, 1818, tome XIII, 408 pages.
- KOPELEW, LEV, *Russen und Russland aus deutscher Sicht, 18. Jahrhundert*, Munich, Fink, 1987 (vol. 2/3).
- KOSER REINHOLD, *König Friedrich der Grosse*, Stuttgart und Berlin, 1901, 2 vol.
- LACOUR-GAYET GEORGES, *La Marine militaire de la France sous le règne de Louis XV*, Paris, Honoré Champion, 1902.
- LA VARENDE (JEAN DE), *Les Broglie*, Paris, Fasquelle, 1950 (/1), 348 p.
- LE DONNE, JOHN P., « The eighteenth-century russian nobility », *Les cahiers du monde russe et soviétique*, vol. 34, n° 1, 1993, p. 139-147.
- LEDONNE John P., *The Russian empire and the world, 1700-1917: the geopolitics of expansion and containment*, New York, Oxford University Press, 1997, 394 p.
- LE DONNE, JOHN P., *The rule of the empresses, 1725-1796, Absolutism and ruling class, The formation of the Russian political order, 1700-1825*, Oxford University Press, Oxford, 1991.
- LEFRANC, ÉMILE, *Histoire moderne, depuis le grand schisme d'Occident (1378) jusqu'en 1789*, Paris, Périsse Frères, 1843 (II), 250 p.
- LEMNY, STEFAN, *Les Cantemir L'aventure européenne d'une famille princière au XVIII^e siècle*, Paris, Complexe, 2009 (/1), 368 p.
- LEONARD ÉMILE G., *L'armée et ses problèmes au XVIII^e siècle*, Paris, Plon, 1958 (/1), 361 p.
- LEVRON, JACQUES, *Stanislas Leszczyński*, Perrin, 1984, 380 p.
- LEY FRANCIS, *Le maréchal de Münnich et la Russie au XVIII^e siècle*, Plon, Paris, 1959 (/1), 312 p.
- LIECHTENHAN DOMINIQUE-FRANCE, *Trois siècles de relations franco-russes : L'ours et le coq ; Essai en l'honneur de Michel Cadot*, Presses de la Sorbonne Nouvelle, 2002, 14 p.

- LIECHTENHAN DOMINIQUE-FRANCE, « La Russie d'Élisabeth vue par des diplomates prussiens », *Cahiers du monde russe*, vol. 39, n° 3, septembre 1998, p. 253-282.
- LIECHTENHAN FRANCINE DOMINIQUE, « Les espaces franco-russes de Frédéric II pendant la guerre de succession d'Autriche », in *Philologiques Transferts culturels triangulaires France-Allemagne-Russie sld K. Dmitrieva et M. Espagne*, Maison des Sciences de l'Homme, Paris, 1996.
- LIECHTENHAN Francine-Dominique, *Elisabeth Ire de Russie*, Paris, Fayard, 2007, 526 p.
- LIECHTENHAN FRANCINE-DOMINIQUE, « Jacob von Stählin, académicien et courtisan », *Cahiers du monde russe*, vol. 43, n° 2-3, 2002, p. 321-332.
- LIECHTENHAN FRANCINE-DOMINIQUE, *La Russie entre en Europe*, CNRS Histoire, Paris, 1997, 245 p.
- LINDSAY JOAN OLIVA, « Russia (chapter XIV) 1713-1763 », in *The new Cambridge Modern History*, Cambridge University Press, Cambridge, 1988.
- LIPSKY ALEXANDER, A reexamination of the "dark era" of Anna Iovanovna, *American Slavic and east European review*, 1956,15, 477-488.
- LODGE RICHARD, « Lord'Hyndford's embassy to Russia (1744-1749) », *The english historical review*, vol. 46, n° 181, janvier 1931, p. 48-76.
- LODGE RICHARD, *Studies in eighteenth-century diplomacy 1740-1748*, Londres, John Murray, 1930, 421 p.
- LODGE RICHARD, « Russia, Prussia, and Great Britain, 1742-4 », *The English Historical Review*, vol. 45, n° 180, 1 octobre 1930, p. 579-611.
- LODGE RICHARD, The so-called 'treaty' of Hanau of 1743, *The English historical review*, vol. 38, n°151, July 1923, pp.384-407.
- LOEWENSON LEO AND LADY RONDEAU, « Lady Rondeau's letters from Russia(1728-1739) », *The slavonic and east european review*, vol. 35, n° 85, juin 1957, p. 399-408.
- LONGWORTH PHILIP, *The three empresses: Catherine I, Anne, and Elizabeth of Russia*, Londres, Constable, 1972.
- LORDAT (MARQUIS HENRI MARIE PAUL JACQUES DE) ET LE CHANOINE CHARPENTIER, Un page de Louis XV, *Lettres de Marie-Joseph de Lordat à son oncle Louis, comte de Lordat, baron de Bram*, Paris, Plon-Nourrit, 1908, 422 p.
- LOZINSKI, GREGOIR, « L'Académie des Sciences de Saint-Petersbourg (à l'occasion de son deuxième centenaire) », *Le monde slave*, n° 2, 1925, p. 308-315.
- LOZINSKI GREGOIRE, « Le prince Antioche Cantemir, poète français », *Revue des études slaves*, vol. 5, n° 3-4, 1925, p. 238-243.
- LOZINSKI, GREGOIRE, « Le prince Cantemir et la police parisienne », *Le monde slave*, n° 2, 1925, p. 223-247.
- LOZINSKI, GREGOIRE, « Trois épisodes de l'ambassade de Cantemir à Paris », *Le monde slave*, n° 3, 1925, p. 410-421.
- MACAULAY, THOMAS BABINGTON, *Morceaux choisis des Essais*, Hachette, Paris, 1896 (/1), 304 p.
- MADARIAGA (ISABEL DE), « Portrait of an eighteenth-century russian statesman: prince Dimitri Michailovitch Galitzine », *The Slavonic and east european review*, vol. 62, n° 1, janvier 1984, p. 36-60.
- MARSDEN, CHRISTOPHER, *Palmyra of the north The first days of Saint Petersburg*, Londres, Faber and Faber, 1943, 280 p.
- MARTINET MARIE-MADELEINE, CONTE FRANCIS, MOLINIE ANNIE, VALENTIN JEAN-MARIE, *Le chemin, la route, la voie, figures de l'imaginaire occidental à l'époque moderne*, Paris, PUPS, 2005.
- MAUREPAS (ARNAUD DE) ET BOULANT (ANTOINE), *Les ministres et les ministères du siècle des Lumières*, Christian/JAS, Paris, 1996, 451 p.
- MEDIGER WALTHER, *Moskaus Weg nach Europa*, G. Westermann, Braunschweig, 1952, 744 p.

- MEEHAN-WATERS BRENDA, « Elite Politics and autocratic power », in *Great Britain and Russia in the eighteenth century: contacts and comparisons*, Cross A.G., Newtonville, Mass., 1979 (/1), p. 229-246.
- MEZIN, ANNE ET RJEOUTSKI VLADISLAV, SLD, *Les Français en Russie au siècle des Lumières*, Centre International d'Étude du XVIII^e siècle, Ferney-Voltaire, 2011 (1 et 2/2), 1368 p.
- MOUSNIER ROLAND, LABROUSSE ERNEST, BOULOISEAU MARC, *Histoire Générale des civilisations*, tome V, Le XVIII^e siècle, l'époque des « Lumières », (1715-1815), Paris, P.U.F., 1977.
- MULLER Claude, *L' Outre-Forêt au XVIII^e siècle*, Strasbourg, Éd. Coprur, 2004, 240 p.
- NAUMOV VICTOR PETROVITCH, « Elizaveta Petrovna », *Russian studies in History*, vol. 32, n° 4, 1994, p. 37-72.
- OAKLEY, STEWART PHILIP, *War and peace in the Baltic 1560-1790*, Routledge, Londres, 1992, 222 p.
- OLDENBOURG, ZOE, *Catherine de Russie*, Paris, Gallimard, 1966.
- OLIVIER DARIA, *Élisabeth de Russie*, Paris, Librairie académique Perrin, 1962, 381 p.
- PAJOL, CHARLES- PIERRE VICTORCOMTE, *Les guerres sous Louis XV*, Paris, Firmin-Didot, 1883 (vol. 2/3), 526 p.
- PARIS DE LA BOLLARDIERE, BERNARD, *Joseph Pâris-Duverney et ses frères, financiers dauphinois à la cour de Louis XV*, Toulon, les Presses du Midi, 2006, 194 p.
- PASINI Giuseppe et NAVIRE Federico, *Il regno di Carlo Emanuele III: cronaca dell' Abate Giuseppe Pasini*, Bonn, Romanistischer Verlag, 2010 (Abhandlungen zur Sprache und Literatur, 180), 678 p.
- PEKARSKI PAVEL, *Le marquis de La Chétardie en Russie, 1740-1742*, Petersbourg, J. Ogrizko, 1862.
- PERRAULT, GILLES, *Le Secret du Roi*, Paris, Arthème Fayard, Livre de poche, 1992.
- PETITFILS Jean-Christian, *Louis XV*, Paris, Perrin, 2014, 874 p..
- PICCIONI CAMILLE, *Les premiers commis des Affaires Étrangères aux XVII^e et XVIII^e siècles*, Paris, de Boccard, 1928.
- PILLORGET Suzanne, *Claude-Henri Feydeau de Marville: lieutenant général de police de Paris, 1740-1747, suivi d'un choix de lettres inédites*, Paris, Pedone, 1978, 269 p.
- PLATONOV Serge, *Histoire de la Russie des origines à 1918*, Paris, Payot, 1929, 991 p..
- POUSSOU JEAN-PIERRE, MEZIN ANNE ET PERRET-GENTIL, YVES, *L'influence française en Russie au XVIII^e siècle*, Presses de l'Université de Paris-Sorbonne, Paris, 2004 (collection historique de l'Institut d'Études Slaves), 733 p.
- RAEFF MARC, *Plans for political reform in imperial Russia, 1730-1905*, Prentice-Hall, New Jersey: Englewood Cliffs, 1966 (Russian civilization series).
- RAMBAUD, ALFRED, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Russie*, Paris, Alcan, 1890 (Recueil des instructions données aux ambassadeurs, VIII, VIII), 500 p.
- RAMBAUD, ALFRED, *Russes et Prussiens, guerre de sept ans*, Memphis, General Books, 137 p.
- RAUCH, Georg von, *Geschichte der deutschbaltischen Geschichtsschreibung*, Böhlau Verlag, Cologne, 1986 (/1), 453
- RAUCH, Georg von, « Zur baltischen Frage im 18. Jahrhundert », *Jahrbücher für Geschichte Osteuropas*, vol. 5, n° 4, 1 janvier 1957, p. 441-487.
- RIASANOWSKY, NICHOLAS, *Histoire de la Russie des origines à 1996*, Laffont, Paris, 2005 (Bouquins, /1), 568 p.
- ROBERTS, MICHAEL, *The age of liberty: Sweden, 1719-1772*, Cambridge [Cambridgeshire] ; New York, Cambridge University Press, 1986, 233 p.
- ROCHE ÉMILE, *Le mobilier français en Russie, meubles des XVII^e et XVIII^e siècles et du commencement du XIX^e*, Paris, Étienne Lévy, 1912
- ROEPPPEL, RICHARD, *Polen in der Mitte des achtzehnten Jahrhunderts*, Perthes, Gotha, 1876 (/1).

- ROHAN CHABOT, ALIX de, *Le Maréchal de Belle-Isle ou la revanche de Fouquet*, Paris, Perrin, 2005, 347 p.
- ROUSSET, CAMILLE, *Le comte de Gisors*, Librairie Académique, Paris, Didier, 1868, 522 p.
- SAINTE-PIERRE, FRANÇOIS EMMANUEL, COMTE DE, *Mémoires sur l'ambassade de France en Turquie et sur le commerce des Français dans le Levant*, Ernest Leroux, Paris, 1877, 542 p.
- SAMOYAUULT, JEAN-PIERRE, *Les bureaux du secrétariat d'État des Affaires Étrangères sous Louis XV* Paris, Pédone, 1971, 355 p.
- SARS (COMTE DE) MAXIME, *Le cardinal de Fleury, apôtre de la paix*, Paris, Hachette, 1942 (collection de l'Histoire), 252 p.
- SAUTAI MAURICE-THEODORE, *Les préliminaires de la guerre de succession d'Autriche*, Paris, Librairie militaire Chapelot, 1907, 633 p
- SCHER-ZEMBITSKA LYDIA, *Stanislas Ier, un roi fantasque*, CNRS, Paris, 1999, 240 p.
- SCHMIDT Sigurd Ottovitch, « La politique intérieure du tsarisme au milieu du XVIIIème siècle », *Annales Économies, Sociétés, Civilisations*, vol. 21, n° 1, 1966, p. 95-110.
- SCHOELL MAXIMILIEN SAMSON-FREDERIC, « Histoire du XVIIIe siècle », in *Histoire moderne*, Paris, Pihan de La Forêt, 1834 (VIII), p. 385...
- SERAPHIM AUGUST, « Preussen und die Kurlandische Frage. Beiträge zur Geschichte der preussischen Politik im nordlichen Kriege. », *Altpreussische Monatschrift*, Berlin, Band 58, 1921, p. 280-348.
- SIESTRZENCEWICZ-BOHUSZ STANISLAS, *Histoire du royaume de la Cherdonèse Taurique*, Imprimerie de l'Académie impériale russe, Petersbourg, 1824, 434 p.
- SKALWEIT STEPHAN, *Frankreich und Friedrich der Grosse Der Aufstieg Preussens in der öffentlichen Meinung des « ancien régime »*, Bonn, Ludwig Röhrscheid, 1952 (Bonner Historische Forschungen, /1), 201 p.
- SOREL ALBERT, *Essais d'Histoire et de critique*, Paris, Plon, 1883, 295 pages
- SURREAUX SIMON, *Les maréchaux de France des Lumières, Histoire et Dictionnaire d'une élite militaire dans la société de l'Ancien Régime*, Paris, Kronos, 2013.
- SUTTON JOHN LAWRENCE, *The king 'honor and the king's cardinal*, Lexington (Kentucky), University Press of Kentucky, 1980, 250 p.
- TALBOT RICE TAMARA, *Elizabeth Empress of Russia*, Londres, Weidenfeld, 1970.
- TASCHEREAU JULES, « Chroniques du règne de Louis XV », *Revue rétrospective*, vol. 5, n° 13, 1834, p. 25-28.
- TCHERKASSOV PETR PETROVITCH, *L'aigle à deux têtes et le lys royal. dvuglavyj orel ikorolevskie lilii*, Moscou, Nauka, 1995 (vol. 1), 434 p.
- THOMPSON Andrew C., *Britain, Hanover and the protestant interest, 1688-1756*, Norfolk, Biddles Ltd, 2006, 267 p.
- THOMPSON Andrew C., *George II: king and elector*, 1, paperback ed, New Haven, Yale University Press, 2012 (Yale English monarchs), 315 p.
- THOMPSON J.W. ET PADOVER S.K., *La Diplomatie Secrète, l'espionnage politique en Europe de 1500 à 1815*, Paris, Payot, 1938.
- TOCQUEVILLE (COMTE ALEXIS DE), *Histoire philosophique du règne de Louis XV*, Paris, Amyot, 1847 (vol. 1/2), 1103p.
- TROYAT HENRI, *Terribles tsarines*, Paris, Grasset, 1998, 299 p.
- VANDAL ALBERT, *Louis XV et Élisabeth de Russie*, Paris, Plon, 1882, 446 p.
- VAUCHER PAUL, *Robert Walpole et la politique de Fleury (1731-1742)*, Paris, Plon-Nourrit, 1924, 473 p.
- VEINSTEIN, GILLES, Les Tatars de Crimée et la seconde élection de Stanislas Leszczyński, *Cahiers du monde russe et soviétique*, 1970, 11, 1, 24-92.
- VERGE-FRANCESCHI MICHEL, *La Marine française au XVIIIe siècle*, Paris, SEDES, 1996.

- VEUCLIN ERNEST-VICTOR, *L'amitié franco-russe, ses origines, Relations politiques et commerciales II, 1727-1762*, 1894, Brionne, Amelot, 198 p.
- VILLERMONT (COMTE ANTOINE DE), *Marie-Thérèse 1717-1780*, Desclée, de Brouwer, Paris, 1895 (vol. 1/2), 432 p.
- VOISIN ÉMILIE, « François-Étienne de Lorraine; un héritage méconnu, un héritage ambigu », *Annales de l'Est*, 7ème série, 63ème année, 2013, titre du fascicule : *Héritages*, 11 pages.
- WADDINGTON ALBERT, *Recueil des instructions données aux ambassadeurs, Prusse*, Paris, Alcan, 1901 (Recueil des instructions données aux ambassadeurs, XVI/25, XVI), 628 p.
- WADDINGTON ALBERT, *Histoire de Prusse*, Paris, Plon-Nourrit, 1920, tome II, 598 p.
- WALISZEWSKI KAZIEMIERZ, *L'héritage de Pierre le grand*, Plon-Nourrit, Paris, 1900, 388 p.
- WALISZEWSKI, KAZIMIERZ, *La dernière des Romanov, Élisabeth 1ère, impératrice de Russie, 1741-1762*, Plon-Nourrit, Paris, France, 1912, 534 p.
- WAQUET, JEAN-CLAUDE, « Diriger la politique, subir l'Histoire: les diplomates français et les révolutions de la cour de Russie (1740-1741) », in *Complots et conjurations dans l'Europe moderne*, école française de Rome, Rome, 1996.
- WARLIN, JEAN-FRED, *J-P Tercier, l'éminence grise de Louis XV, Un conseiller de l'ombre au siècle des Lumières*, Paris, L'Harmattan, 2014
- WEBER-KELLERMANN INGEBORG, *Wilhelmine von Bayreuth*, Francfort, Insel Verlag, 1990.
- WERRETT SIMON, « The Schumacher affair: reconfiguring academic expertise across dynasties in eighteenth-century Russia », *Osiris*, II, n° 25, 2010, p. 104-125
- WILSON MC CANDLESS ARTHUR, *French foreign policy during the administration of cardinal Fleury 1726-1743*, Cambridge Harvard University Press, Londres, Humphrey Milford, 1936, 433 p.
- WITTRAM REINHARD, *Baltische Geschichte, Die Ostseelande, Livland, Estland, Kurland, 1180-1918*, Munich, Verlag R. Oldenbourg, 1954, 323 pages.
- YORKE PHILIP, *The life and correspondence of Philip Yorke Lord Chancellor Hardwicke*, Cambridge University Press, Londres, Fetter Lanea, 1913 (vol. 1/3), 685 p.
- ZELLER GASTON, *Histoire des Relations Internationales*, Paris, Hachette, 1955 (vol. 3/3), 375 p.
- ZEVORT, EDGAR, *Le marquis d'Argenson et le ministère des Affaires Étrangères du 18 novembre 1744 au 10 janvier 1747*, Slatkine-Megariotis Reprint, 1976 (/1), 413 p.

INDEX

- Allion, 78, 141, 217, 228, 247, 248, 250, 252, 257, 258, 259, 260, 263, 264, 269, 279, 285, 286, 287, 288, 289, 291, 292, 294, 295, 297, 298, 299, 300, 301, 305, 314, 316, 319, 324, 325, 328, 334, 337, 338, 358, 359, 360, 377, 378, 381, 390
- Amelot, 19, 44, 46, 47, 48, 49, 51, 52, 54, 57, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 68, 70, 71, 72, 73, 75, 77, 78, 79, 80, 85, 86, 87, 88, 89, 90, 93, 94, 96, 97, 98, 101, 103, 104, 105, 106, 107, 108, 109, 111, 112, 113, 114, 116, 117, 118, 120, 124, 125, 131, 132, 133, 134, 137, 139, 141, 142, 143, 144, 145, 146, 147, 148, 154, 155, 156, 157, 158, 159, 161, 162, 164, 166, 167, 168, 170, 172, 177, 179, 181, 182, 185, 188, 189, 190, 194, 195, 196, 199, 202, 203, 204, 205, 206, 207, 208, 209, 211, 213, 214, 217, 219, 221, 222, 226, 227, 228, 229, 231, 232, 234, 237, 239, 242, 243, 244, 245, 247, 248, 249, 250, 252, 254, 255, 256, 257, 259, 260, 261, 262, 263, 264, 269, 270, 273, 274, 275, 276, 277, 278, 279, 280, 281, 282, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 294, 295, 296, 298, 299, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 308, 311, 313, 314, 316, 317, 318, 319, 320, 323, 324, 325, 327, 328, 329, 330, 331, 333, 334, 335, 337, 338, 339, 340, 341, 342, 343, 345, 346, 347, 348, 350, 351, 352, 357, 358, 359, 360, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 391, 422, 423
- Anna Ivanovna, 38, 40, 44, 51, 52, 54, 56, 58, 60, 61, 63, 65, 68, 71, 77, 81, 85, 86, 87, 91, 94, 102, 119, 140, 153, 167, 184, 186, 189, 196, 197, 214, 249, 271, 319, 331, 342, 364
- Anna Leopoldovna, 57, 59, 68, 69, 71, 74, 81, 91, 105, 110, 111, 112, 113, 132, 157, 164, 167, 170, 178, 186, 214, 265, 319, 320, 321, 322, 426
- Argenson
(d'), 20, 48, 242, 266, 349, 390
- Auguste III
roi de Pologne, 39, 55, 62, 69, 105, 120, 137, 138, 141, 153, 168, 171, 172, 183, 213, 246, 278, 299, 325, 341
- Belle-Isle, 36, 39, 40, 41, 46, 122, 123, 124, 127, 136, 137, 141, 154, 160, 173, 174, 182, 209, 211, 212, 216, 237, 238, 239, 242, 246, 252, 253, 254, 266, 267, 268, 281, 339, 369, 382, 395, 396
- Berg et Juliers
Duchés de, 33, 42, 43, 45, 46, 137, 249, 268
- Bestoutcheff, 100, 115, 151, 195, 197, 220, 229, 244, 258, 269, 287, 305, 311, 322, 333, 338, 366
Vice Chancelier puis chancelier de Russie, 56, 58, 64, 72, 86, 93, 94, 99, 103, 113, 150, 151, 153, 154, 168, 169, 177, 180, 184, 188, 190, 193, 196, 198, 199, 208, 210, 211, 213,

217, 220, 221, 222, 223, 224, 228, 229, 230, 231, 232, 233, 234, 243, 244, 246, 247, 248,
 250, 256, 257, 258, 259, 260, 261, 263, 264, 265, 269, 270, 271, 274, 276, 278, 279, 280,
 285, 286, 287, 288, 290, 292, 294, 296, 297, 298, 299, 300, 301, 304, 305, 311, 313, 314,
 316, 317, 318, 319, 320, 321, 324, 325, 327, 328, 336, 338, 339, 341, 342, 347, 348, 352,
 359, 361, 362, 363, 364, 365, 366, 367, 368, 369, 370, 371, 373, 374, 376, 377, 378, 384,
 385, 386, 387, 388, 389, 390, 391, 422, 423
 Biren, 54, 55, 58, 59, 60, 62, 63, 64, 68, 69, 71, 73, 74, 78, 80, 81, 83, 88, 91,
 93, 95, 97, 99, 100, 101, 105, 106, 107, 112, 113, 116, 132, 134, 139, 153,
 177, 185, 186, 193, 195, 197, 214, 216, 246, 263, 419
 Botta, 53, 63, 71, 72, 78, 96, 99, 108, 110, 111, 117, 119, 124, 134, 141, 156,
 167, 169, 170, 181, 185, 199, 201, 217, 227, 236, 248, 251, 255, 285, 300,
 319, 321, 322, 323, 324, 338, 341, 359, 374, 381, 394, 395, 396, 422
 Callières, 58, 65, 94, 379
 Cantemir, 19, 51, 56, 62, 72, 77, 80, 94, 107, 108, 111, 135, 138, 151, 177, 180,
 181, 188, 191, 200, 222, 231, 233, 234, 247, 252, 259, 264, 274, 275, 280,
 289, 296, 298, 299, 300, 328, 329, 333, 336, 337, 339, 346, 350, 358, 370,
 371, 377
 Charles VI, 33, 36, 37, 38, 39, 42, 45, 46, 54, 57, 83, 86, 96, 97, 99, 134, 153,
 218, 282, 309, 331, 364
 Charles VII, 50, 160, 209, 212, 215, 226, 242, 253, 255, 266, 271, 273, 274,
 278, 281, 295, 305, 306, 307, 308, 309, 318, 339, 341, 363, 380, 389, 398
 Charles-Emmanuel, 20, 213, 219, 309
Roi de Sardaigne, 20, 213, 219, 235, 309, 310, 393, 396, 397, 398, 400, 406, 407
 Chauvelin, 18, 31, 33, 36, 38, 39, 40, 41, 43, 46, 48, 49, 57, 72, 114, 399
 Courlande, 35, 54, 55, 58, 59, 62, 64, 69, 88, 93, 95, 96, 97, 98, 99, 101, 105,
 106, 113, 114, 118, 140, 147, 167, 182, 202, 246, 251, 270, 271, 274, 317,
 384, 386
 d'Allion, 54, 78, 112, 131, 142, 143, 158, 165, 166, 167, 168, 177, 182, 185,
 197, 217, 221, 228, 232, 243, 244, 245, 246, 247, 248, 250, 252, 254, 255,
 256, 257, 259, 260, 261, 263, 264, 269, 272, 274, 275, 276, 279, 280, 281,
 282, 285, 286, 287, 288, 291, 292, 294, 295, 296, 297, 298, 299, 300, 301,
 302, 305, 308, 313, 314, 316, 317, 319, 322, 324, 325, 328, 333, 334, 335,
 338, 339, 341, 348, 350, 351, 352, 357, 358, 359, 360, 362, 364, 365, 369,
 377, 378, 381, 383, 390, 391
 d'Argenson, 20, 21, 31, 48, 50, 56, 98, 241, 266, 282, 303, 306, 331, 332, 344,
 348, 349, 358, 359, 377, 378, 379, 380, 381, 383, 390, 391, 397, 404, 410
 de Monasterol, 16, 17, 18, 19, 262, 408
 de Pézé, 19, 20
 de Tessin, 125, 141, 142, 148, 155, 166, 317, 340, 351, 365
 Delisle, 125
 Elisabeth, 180, 189, 201, 383
 Fleury, 16, 18, 32, 37, 39, 45, 47, 48, 49, 52, 53, 56, 58, 73, 75, 77, 78, 79, 80,
 81, 85, 92, 105, 106, 118, 122, 123, 133, 136, 137, 140, 141, 148, 155, 158,
 160, 165, 171, 173, 182, 201, 208, 211, 213, 219, 234, 238, 249, 253, 260,

265, 266, 268, 273, 274, 275, 277, 278, 279, 282, 285, 299, 302, 306, 320, 362, 394

Frédéric, 32

Frédéric II, 33, 38, 40, 42, 50, 57, 72, 76, 86, 101, 105, 114, 118, 119, 120, 121, 122, 124, 137, 138, 147, 148, 165, 168, 169, 171, 173, 182, 197, 198, 199, 201, 203, 205, 212, 213, 219, 235, 237, 238, 240, 242, 244, 248, 251, 255, 270, 276, 278, 280, 281, 295, 299, 300, 302, 308, 309, 320, 321, 322, 324, 325, 330, 335, 339, 340, 346, 348, 362, 364, 370, 374, 380, 382, 385, 387, 388, 389, 410

Voir aussi Frédéric, prince Frédéric, 302

Frédéric-Guillaume, 32, 33, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42, 45, 46, 49, 50, 57, 78, 86, 119, 138

Ivan VI, 59, 62, 94, 100, 101, 111, 116, 120, 121, 130, 154, 156, 178, 186, 191, 195, 250, 270, 280, 289, 293, 321, 324

Keith, 81, 89, 120, 144, 162, 189, 204, 287, 302, 313, 317, 369, 386

La Porte du Theil, 85, 318, 331, 332, 333, 348, 358, 376, 377, 381, 385, 386

Lestocq, 74, 101, 103, 104, 114, 115, 116, 145, 146, 158, 167, 178, 179, 180, 188, 191, 196, 211, 227, 228, 230, 232, 234, 250, 251, 259, 261, 269, 270, 271, 272, 276, 278, 280, 286, 287, 291, 292, 294, 296, 299, 305, 311, 320, 321, 322, 327, 328, 330, 333, 337, 341, 342, 347, 352, 361, 363, 367, 369, 370, 373, 374, 381, 389

Louis XV, 17, 19, 20, 21, 38, 41, 43, 47, 48, 50, 51, 53, 54, 56, 65, 68, 76, 77, 78, 79, 91, 94, 95, 98, 101, 103, 106, 107, 108, 116, 120, 121, 122, 130, 131, 135, 139, 142, 154, 157, 158, 159, 160, 161, 166, 171, 180, 182, 190, 193, 197, 199, 200, 201, 205, 206, 207, 208, 209, 210, 212, 216, 218, 221, 222, 226, 228, 229, 230, 231, 233, 237, 241, 246, 247, 248, 252, 253, 254, 260, 265, 266, 274, 276, 282, 289, 290, 303, 307, 310, 314, 318, 329, 331, 333, 334, 335, 336, 337, 339, 340, 341, 342, 344, 346, 347, 348, 349, 360, 362, 370, 375, 376, 377, 378, 379, 380, 381, 382, 383, 386, 388, 390, 398, 403, 404, 406, 410, 420, 421

Manstein, 62, 72, 83, 84, 86, 100, 101, 113, 115, 153, 162, 163, 164, 196, 286, 317

Munnich, 35, 38, 56, 59, 60, 71, 77, 80, 81, 83, 84, 86, 91, 95, 99, 100, 101, 102, 105, 108, 110, 112, 113, 114, 115, 116, 117, 120, 124, 130, 131, 132, 134, 135, 144, 150, 153, 157, 162, 167, 179, 180, 184, 186, 195, 214, 215

Nolken, 70, 71, 88, 89, 97, 101, 102, 104, 116, 124, 141, 142, 144, 145, 150, 159, 210, 222, 225, 228, 229, 230, 233, 234, 256, 257, 301, 313, 314, 386

Ostermann, 52, 54, 59, 60, 64, 68, 69, 71, 72, 75, 77, 78, 79, 80, 81, 84, 85, 90, 92, 94, 95, 96, 99, 101, 103, 104, 107, 108, 109, 110, 111, 112, 113, 114, 116, 120, 126, 130, 131, 132, 134, 135, 141, 143, 149, 153, 154, 155, 164, 165, 167, 169, 172, 177, 178, 179, 180, 184, 186, 187, 188, 194, 196, 199, 214, 215, 217, 233, 234, 258, 282, 294, 298, 301, 319, 366, 422

Pierre 1^{er}, 36, 44, 56, 57, 59, 60, 61, 63, 64, 83, 85, 88, 91, 103, 104, 108, 114,
115, 125, 134, 140, 145, 150, 155, 161, 166, 177, 178, 187, 194, 197, 230,
234, 260, 265, 282, 289, 320, 324, 330, 334, 338, 366, 423
prince Eugène, 16, 34, 36, 37, 96, 172, 319
prince Frédéric, 277, 296, 312
Robinson, 169, 388
roi de Sardaigne
 Charles-Emmanuel, 235, 301, 309, 310, 400, 406, 407
Rondeau, 69, 110
Saint-Simon, 16, 126, 393
Salmatori, 407
Schleswig, 44, 45, 209, 221, 289, 290, 293, 331, 365
Stanislas Leszczyński, 20, 35, 38, 68, 80, 92, 120, 134, 138, 171, 172, 281, 330
Tcherkassky, 46, 52, 69, 77, 110, 113, 132, 177, 181, 188, 190, 196, 216, 224,
226, 229, 230, 231, 234, 250, 252, 257, 258, 260, 263, 273, 278, 288, 292,
294, 300, 361, 366
Villeneuve, 38, 52, 56, 60, 62, 68, 81, 82, 84, 85, 89, 92, 135, 148, 150, 230,
264, 348, 419, 432
Volinski, 54, 58, 60, 62, 63, 69, 73, 74, 80
Voltaire, 37, 47, 48, 50, 76, 83, 93, 118, 123, 239, 241, 267, 302, 303
Waddington, 9
Wich, 187, 221, 233, 243, 244, 248, 255, 258, 259, 260, 261, 270, 271, 272,
279, 286, 287, 291, 298, 299, 316, 339, 365

TABLE des MATIERES DETAILLEE

INTRODUCTION	7
PREMIÈRE PARTIE	29
CARRIERE JUSQU'AU COUP D'ETAT D'ELISABETH	29
Chapitre 1 - Les années de formation	31
A - La guerre de succession de Pologne, vue de Berlin	31
B —La question des duchés de Berg et Juliers	42
C - Retour en France	48
D - Nomination et voyage pour Petersbourg	52
E —Premiers pas à la cour de Russie ; procès et exécutions sauvages	57
Chapitre 2 — L'installation à Petersbourg ; rôle pendant la fin du règne d'Anna Ivanovna	65
A — La Chétardie et son environnement	65
1. Caractère et relations	65
2. Conflits en Amérique et en Europe	75
3. Isolement de La Chétardie et mutisme des ministres russes	77
B —La guerre et la paix avec la Turquie	81
1. La guerre russo-turque	81
2. Suites de la paix de Belgrade	85
C - Les derniers mois du règne d'Anna Ivanovna	87
1. Menaces de guerre avec la Suède et tentatives de contrefeux	87
2. Naissance et décès à la cour de Russie	91
Chapitre 3 — Rôle du marquis de La Chétardie jusqu'à la déclaration de guerre de la Suède	95
A — La Chétardie et les régences	95
1. La Russie sous la férule de Biren	95
2. Gouvernement de Munnich et premières démarches de la princesse Élisabeth	100
3. Difficultés rencontrées dans le cérémonial	106
B —Début de la guerre de succession d'Autriche et son retentissement en Russie	114
1. Modification de l'attitude française vis-à-vis d'Élisabeth et des Suédois	114
2. Déclenchement de la guerre de succession d'Autriche	118
3. Hésitations diplomatiques	120
4. Activités extradiplomatiques de La Chétardie	125
5. Évocation du rappel de l'ambassadeur	130
6. Disgrâce de Munnich	131
7. Inflexion de la politique française jusqu'à la bataille de Mollwitz	135
C - La marche à la guerre entre Russie et Suède	139
1. Ambitions matrimoniales du prince de Conti	139
2. Relations de La Chétardie et de l'ambassadeur turc	141
3. Rôle de La Chétardie dans les préliminaires de la guerre russo-suédoise	144
Chapitre 4 — Préludes au coup d'État d'Élisabeth	155
A —La situation se dégrade	155
B —L'audience tant espérée	156
1. L'audience proprement dite	156
2. L'aide financière à la princesse Élisabeth	158
C - Les débuts de la guerre en Europe centrale et sur la frontière russo-suédoise : la bataille de Wilmanstrand	159
1. Premières escarmouches bavaroises sur le Danube	159
2. La bataille de Wilmanstrand	161
3. Recherches d'alliances de la part de la Russie et situation de La Chétardie	165
D - Grandes manœuvres diplomatiques et militaires : la prise de Prague	168

1. Palinodies et retournements d'attitude des principaux protagonistes	168
2. La prise de Prague	172

DEUXIEME PARTIE 175

LE COUP D'ETAT ET SES SUITES 175

Chapitre 5 — La prise de pouvoir par Élisabeth 177

A — Le coup d'État	177
1. Portrait de la tsarine ; ses premières réformes	184
2. Rôle effectif du marquis de La Chétardie dans le « putsch »	190
3. Attitude avantageuse et popularité de La Chétardie après le coup	192
B — Répercussions internationales de la révolution de Russie	195
1. Portraits de Bestoutcheff	195
2. Premiers contacts épistolaires entre les souverains de France et de Russie	198
C - De Petersbourg à Moscou : grandeur et décadence de l'influence française	202
1. Attitude avantageuse et importance de La Chétardie APRÈS le coup	202
2. La roche tarpéienne est près du Capitole	208
3. Évolution de la situation militaire en Bohême et en Italie	211
4. La tsarine assoit son autorité (et sa réputation de clémence)	214
5. Couronnement de Charles VII et arrivée de Pierre de Holstein à Petersbourg	215
D - Le refus de la médiation de la France	224
1. Dégradation de la situation de La Chétardie	224
2. Rejet par les ministres russes de la médiation française	228
3. L'ambassadeur demande son rappel	232
4. Échec des négociations de Nolken	233

Chapitre 6 — Déclin de la position française 235

A — Le contexte européen jusqu'au deuxième traité de Breslau	235
1. Les batailles de Chotusitz et de Sahay	235
2. Le traité de Breslau	239
3. Les conséquences de la défection prussienne pour La Chétardie	243
4. Visite du maréchal de Saxe	245
5. Préparatifs de départ et « testament diplomatique » de La Chétardie	246
B — Les derniers « combats » de La Chétardie à Moscou	251
1. Situation à Prague	251
2. Défaites et capitulation suédoises	255
Victoires diplomatiques, militaires... et galantes (?)	258
3. 258	
4. La retraite de Prague	267
5. Passation des pouvoirs entre La Chétardie et d'Allion	269

Chapitre 7 — Retour du marquis et derniers mois de la politique de Fleury 273

A — Un voyage difficile	273
B — Mort du cardinal Fleury	279

TROISIEME PARTIE 283

L'INTERMÈDE 283

Chapitre 8 — Guerre et pourparlers jusqu'à l'affaire Botta 285

A — Les premiers échecs de D'Allion et la désignation de Pierre de Holstein comme successeur au trône de toutes les Russies	285
1. Manœuvres de d'Allion	285
2. Nomination de Pierre de Holstein comme successeur au trône de Russie	289
B — Manœuvres des Anglais et de leurs alliés jusqu'à la paix d'Abo	295
1. Règlement de la question dynastique en Suède	295

2. Le traité d'alliance anglo-russe	298
3. Forces en présence avant la bataille de Dettingen	300
4. Voltaire diplomate	302
5. La lettre de Carteret à Dickens	304
6. La bataille de Dettingen et le traité de Hanau	305
7. Le traité de Worms	308
8. La révolte des Dalécarliens et la paix d'Abo	311
C - L'affaire Botta	319
Chapitre 9 — Activités de La Chétardie avant sa deuxième ambassade	327
A — Rencontres, entretiens et correspondance depuis la France	327
1. Conceptions « révolutionnaires » de La Chétardie sur la politique française dans le Nord	327
2. Décision de renvoyer La Chétardie en Russie. Ses instructions	333
3. Médiocre perspective d'accueil faite par d'Allion à son successeur	335
B – Activités diplomatiques et militaires en Europe	339
1. Le bal des alliances	339
2. Manœuvres navales	342
3. Déclarations de guerre	346
C - Le retour du marquis prodigue	350
1. Un voyage tumultueux et des rencontres royales	350
QUATRIÈME PARTIE	355
LA DEUXIÈME AMBASSADE DU MARQUIS DE LA CHÉTARDIE	355
Chapitre 10 — Un séjour difficile	357
A – Empoignade avec d'Allion et intrigues souterraines	357
B – Affaire Stackelberg	361
C - Mariages princiers en Russie et en Suède	363
D - Les débuts de la future Catherine II à Moscou	365
E – Activité désordonnée de La Chétardie à Moscou	368
Chapitre 11 - La catastrophe finale	373
A — L'expulsion du marquis	373
B – D'Allion nommé pour remplacer son successeur	377
C - Maladie du Roi et attitude de La Chétardie en France	379
D - Relations de voyage	384
E – Retentissement de la disgrâce de La Chétardie dans les pays tiers	386
Chapitre 12 Fin de carrière	393
A — Engagement dans les guerres d'Italie et de Provence	393
B – Nomination comme ambassadeur à Turin	397
C - Dernières années et décès	405
CONCLUSION	417
SOURCES ET BIBLIOGRAPHIE	429

Représenter la France à la cour des tsarines

Résumé

Le marquis de La Chétardie est le premier envoyé de la France en Russie à être revêtu du caractère d'ambassadeur. Cet honneur, naguère refusé à Pierre le Grand, a été accordé à sa nièce Anna, quoique ce fût au décours du premier conflit armé entre les deux pays.

Son séjour à Petersbourg révéla ses qualités mais aussi ses limites ; en effet, ce courtisan achevé, courtois, expert en conversation et en réceptions mondaines, obsédé par un cérémonial pointilleux, a raté toutes les entreprises qu'il avait envisagées. A l'opposé, certaines de ses initiatives lui ont valu des désaveux.

Impliqué modérément dans le coup d'État qui mit Élisabeth sur le trône, il ne profita pas longtemps de la faveur acquise à cette occasion. Il avait mal estimé les ressources des belligérants russes et suédois ; quelques maladresses, dont son gouvernement portait plus que lui la responsabilité, associées à la xénophobie exacerbée des Russes, suffirent à transformer le favori en paria ; il se vit refuser par la souveraine la médiation initialement promise dans le conflit en cours, et dut solliciter son rappel.

Revenu en France, il y élaborait un projet, qui fit long feu, d'alliance franco-russo-suédoise, qui devait remplacer le système des « barrières », sacrifier la Pologne et bouleverser le système établi. Son second séjour fut funeste et bref, son combat contre le vice-chancelier Bestoutcheff ne pouvant se terminer que par la chute de l'un d'eux. Ce fut lui qui fut expulsé, ayant péché par excès de confiance dans son chiffre.

Ainsi, la première ambassade de France en Russie se terminait-elle dans la confusion ; La Chétardie, malgré sa séduction, avait échoué dans sa mission et dans ses grands projets.

Mots-clés : La Chétardie (1705-1758) ; Louis XV (1710-1774) ; Élisabeth (1709-1762) ; Relations internationales ; Russie ; XVIII^e siècle.

Representing France at the czarina's court

Summary

The marquis de La Chétardie was the first French envoy to Russia invested with the title of ambassador. This honor, denied to Peter the Great, was accorded to his niece Anna, although the two countries were then on the waning of their first armed conflict. La Chétardie's mission in St. Petersburg revealed both his qualities and weaknesses. A polished, experienced courtier, an expert conversationalist at home in fashionable gatherings and punctilious about court ceremonial, he failed at every project he undertook. Nevertheless, some of these failures were not his alone. Having played a minor role in the coup d'état that put Elisabeth on the throne, he acquired a favor from which he was unable to profit for long. He miscalculated the resources of Russian and Swedish belligerents. Several blunders connected to the exacerbated xenophobia of the Russians, although less his responsibility than his government's, made him a pariah. Having been denied the role of mediator promised by the sovereign during the ongoing conflict, he was obliged to request his recall. Upon returning to France, he developed a project for an alliance among France, Russia, and Sweden that would have replaced the system of « barriers, » sacrificed Poland, and overturned the prevailing diplomatic system.

His second mission was unhappy and brief as a result of his conflict with the Vice-Chancellor Bestoutchef, a conflict that could only end in the fall of one of them. It was La Chétardie who was removed because of his overconfidence in the security of his codes. Thus did the first French embassy to Russia end in confusion. Despite his seductive appeal, La Chétardie had failed in his mission and grand projects.

Keywords: La Chétardie (1705-1759); Louis XV (1710-1774); Élisabeth (1709-1762) ; International Relations; Russia; eighteenth century.

UNIVERSITE PARIS-SORBONNE

ECOLE DOCTORALE 2

Histoire moderne et contemporaine

Maison de la Recherche, 28 rue Serpente, 75006, Paris, FRANCE

DISCIPLINE : Histoire des Relations internationales et de l'Europe



Université Paris-Sorbonne

**École doctorale II
Laboratoire de recherche centre Roland Mousnier**

THÈSE
pour obtenir le grade de
DOCTEUR DE L'UNIVERSITÉ PARIS-SORBONNE
Discipline : Histoire moderne
Présentée et soutenue par
Jean-Fred WARLIN
Le 16 décembre 2017

**Représenter la France à la cour des tsarines
Les deux ambassades en Russie de Jacques Joachim de La Chétardie
(1739-1744)**

Tome II

ANNEXES

Thèse rédigée sous la direction du Professeur Lucien Bély

2017

Membres du jury :

**M. le Professeur Lucien Bély (Université Paris-Sorbonne)
M. le Professeur Jean-Pierre Bois (Université de Nantes)
M. le Professeur Géraud Poumarède (Université Bordeaux-Montaigne)
M. le Professeur Éric Schnakenbourg (Université de Nantes)**

Table des matières

ANNEXE 1 : OBSERVATIONS SUR L'ETAT ACTUEL DE LA COUR DE RUSSIE ET LE CREDIT DE M. DE LA CHETARDIE	9
ANNEXE 2 : DEPOT D'UN CONTRAT DE CONSTITUTION SOUS SEING PRIVE	10
ANNEXE 3: CORRESPONDANCE AVEC M. TIM BLANNING	12
ANNEXE 4 : EXTRAIT DU MEMOIRE DU COMTE DE BROGLIE A LOUIS XVI, 1^{ER} MARS 1775	13
ANNEXE 5 : PROCURATION PAR MME LA COMTESSE DE MONASTEROL A M. DEMILLY, 15 JANVIER 1758 - INVENTAIRE DE M. DE LA CHETARDIE, 20 JANVIER 1758	15
ANNEXE 6 : LA CHETARDIE A AMELOT, 3/14 FEVRIER 1741	20
ANNEXE 7 : BLONDEL A BELLE-ISLE, 23 JUIN 1742, MINUIT	24
ANNEXE 8 : REPONSE A LA DECLARATION DE GUERRE DE FREDERIC II, 20 AOUT 1744	26
ANNEXE 9 : MEMOIRES D'INSTRUCTIONS POUR LE MARQUIS DE LA CHETARDIE, PARTANT POUR BERLIN, 4 MARS 1732	33
ANNEXE 10 : FREDERIC-GUILLAUME A STANISLAS LESZCZYNSKI, MAI 1736	35
ANNEXE 11 : VALORI A AMELOT, 6 DECEMBRE 1740	36
ANNEXE 12 : FLEURY A LA CHETARDIE, 1^{ER} AVRIL 1740	38
ANNEXE 13 : AMELOT A LA CHETARDIE, 13 MARS 1740	39
ANNEXE 14 : LA CHETARDIE A AMELOT, 5/16 AVRIL 1740	40
ANNEXE 15 : AMELOT A LA CHETARDIE, 3 JUIN 1740	42

ANNEXE 16 : ÉVALUATION D'UNE COURSE DE PETERSBOURG A PARIS, 28 NOVEMBRE 1740, ET FORMULATION DES LETTRES DU DUC DE COURLANDE.	43
ANNEXE 17 : LA CHETARDIE A AMELOT, 30 DECEMBRE 1740/10 JANVIER 1741	45
ANNEXE 18 : RELATION DES VOYAGES DU CAPITAINE ANGLAIS ELTON, 31 JANVIER 1741	47
ANNEXE 19 : LA CHETARDIE A AMELOT, 21 FEVRIER/4 MARS 1741	49
ANNEXE 20 : LA CHETARDIE A AMELOT, 21 FEVRIER/4 MARS 1741	51
ANNEXE 21 : NOTE DU ROI, SANS LIEU NI DATE	54
ANNEXE 22 : ECHANGE DE LETTRES ENTRE LOUIS XV ET IVAN VI	55
ANNEXE 23 : LA CHETARDIE A SAINT-SEVERIN, 17/28 JUILLET 1741	56
ANNEXE 24 : LA CHETARDIE A AMELOT, 15/26 OCTOBRE 1741	58
ANNEXE 25 : LA CHETARDIE A AMELOT, 17/28 OCTOBRE 1741	62
ANNEXE 26 : LA CHETARDIE A LOUIS XV, 7 DECEMBRE 1741	65
ANNEXE 27 : CONTI A FLEURY, 27 JANVIER 1742, 30 JANVIER 1742, ET MEMOIRE DU 31 JANVIER 1742.	67
ANNEXE 28 : LA CHETARDIE A LANMARY, 24 FEVRIER, 7 MARS 1742	69
ANNEXE 29 : ÉTAT DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES PAR LE MARQUIS DE LA CHETARDIE	72
ANNEXE 30 : REMARQUES ET REFLEXIONS DETACHEES SUR LA RUSSIE	73
ANNEXE 31 : LETTRE D'ÉLISABETH AU CARDINAL DE FLEURY EN FRANÇAIS, 21 AOUT 1742	75
ANNEXE 32 : AMELOT A LA CHETARDIE, ALLION A AMELOT , ALLION A LANMARY, 3/14 SEPTEMBRE 1742	76
ANNEXE 33 : D'ALLION A AMELOT, 15/26 NOVEMBRE 1742	79
ANNEXE 34 : AMELOT A D'ALLION, 6 DECEMBRE 1742	80

ANNEXE 35 : TRAITE D'ALLIANCE DEFENSIVE ENTRE LA RUSSIE ET GEORGE II, 11 DECEMBRE 1742	81
ANNEXE 36 : D'ALLION A AMELOT, 16/27 DECEMBRE 1742	85
ANNEXE 37 : D'ALLION A AMELOT, 10/21 MAI 1743	86
ANNEXE 38 : CORRESPONDANCE ENTRE AMELOT ET D'ALLION, 24 MAI AU 7 JUIN 1743.	88
ANNEXE 39 : PLEINS POUVOIRS AU MARQUIS DE LA CHETARDIE, 22 SEPTEMBRE 1743	90
ANNEXE 40 : REFLEXIONS DE M. DE LA PORTE DU THEIL SUR LE MEMOIRE DU MARQUIS DE LA CHETARDIE, 4 AOUT 1743	91
ANNEXE 41 : REFLEXIONS SUR LE COMMERCE DE RUSSIE, JANVIER 1744	92
ANNEXE 42 : LA CHETARDIE A AMELOT, 23 FEVRIER/5 MARS 1744	93
ANNEXE 43 : CORRESPONDANCE ENTRE AMELOT ET LA CHETARDIE, ET LETTRE DE X A AMELOT, 2 AU 7 AVRIL 1744.	95
ANNEXE 44 : D'ALLION A NOAILLES, 18 MAI 1744	97
ANNEXE 45 : RELATION DU COMTE DE BARCK, MINISTRE DE SUEDE, 17 JUIN 1744	99
ANNEXE 46 : LA CHETARDIE AU MINISTERE DES AFFAIRES ETRANGERES, 24 JUILLET 1744	101
ANNEXE 47 : LOUIS XV A LA CHETARDIE, 11 DECEMBRE 1740	105
ANNEXE 48 : LA CHETARDIE AU COMTE D'ARGENSON, 30 NOVEMBRE 1744	107
ANNEXE 49 : EXTRAIT D'UNE LETTRE DE SAINT-SEVERIN A LA CHETARDIE, 10/21 JUIN 1740	108
ANNEXE 50 : COURTE RELATION DE M. DE LA CHETARDIE ENVOYEE DE PETERSBOURG EN NOVEMBRE 1741	109
ANNEXE 51 : LA CHETARDIE A FLEURY, 19/30 AVRIL 1742, ET AMELOT A LA CHETARDIE, 30 AOUT 1742.	114

ANNEXE 52 : LETTRE DE LOUIS XV A ÉLISABETH SUR L'OFFRE DE SA MEDIATION, 16 AVRIL 1745	116
ANNEXE 53 : LETTRE DE LA CHETARDIE, AVRIL 1748	117
ANNEXE 54 : SAINT-SEVERIN A AMELOT, 23 JUIN/4 JUILLET 1741	120
ANNEXE 55 : AMELOT A SAINT-SEVERIN, 4 JUILLET 1741,	121
ANNEXE 56 : AOUT 1741, CONTI A FLEURY, TESSIN A (AMELOT ?) SAINT- SEVERIN A VALORI, DECLARATION DE GUERRE DE LA SUEDE A LA RUSSIE.	124
ANNEXE 57 : AMELOT A MONDAMERT, 14 DECEMBRE 1741	126
ANNEXE 58 : INSTRUCTIONS DE MILORD CARTERET A GUY DICKENS, JOINTES A LA LETTRE DE LANMARY DU 15 MARS 1743	128
ANNEXE 58 BIS : LANMARY A AMELOT, 10/21 JUIN 1743	132
ANNEXE 59 : LANMARY A BELLE-ISLE, 20 AVRIL/1ER MAI 1744	134
ANNEXE 60 : LANMARY A AMELOT, 13/24 AVRIL 1744	135
ANNEXE 61 : PROJET DE RATIFICATION DU ROI DES GARANTIES DONNEES PAR M. DE VILLENEUVE, ET POUR DIVERS TRAITES, 1^{ER} JUILLET 1740.	138
ANNEXE 62 : AMELOT A CASTELLANE, 13 FEVRIER 1742	141
ANNEXE 63 : DEPENSES EXTRAORDINAIRES DU MARQUIS DE LA CHETARDIE ET LA CHETARDIE A BERNAGE, 23 AOUT 1742.	143
ANNEXE 64 : EPITAPHE DU MARQUIS DE LA CHETARDIE.	144
ANNEXE 65 : HOHENHOLZ A ULFELD, 25 JUIN 1744	145
ANNEXE 66 : BERNES A ULFELD, 24 DECEMBRE 1743/4 JANVIER 1744	156
ANNEXE 67 : LA CHETARDIE A VILLENEUVE, 25 NOVEMBRE/6 DECEMBRE 1740	158
ANNEXE 68 : LETTRES REÇUES DE M. DE LA CHETARDIE PAR LE MARQUIS DE VILLENEUVE DURANT SON AMBASSADE A CONSTANTINOPLE	160

ANNEXE 69 : IDEE TRES GENERALE DES FAITS QUI FORMENT LA MATIERE DES DIFFERENTES DEPECHEES ET PIECES CONTENUES (...) DANS LES PAPIERS CONCERNANT L'AMBASSADE DE M. LE MARQUIS DE LA CHETARDIE EN RUSSIE...	164
ANNEXE 70 : EXTRAIT DU JOURNAL DU SIEUR MORAMBERT 1741-1756	171
ANNEXE 71 : EXTRAIT DU JOURNAL DU SIEUR MORAMBERT 1741-1756	176
ANNEXE 72 : EXTRAIT DU JOURNAL DU SIEUR MORAMBERT 1741-1756	179
ANNEXE 73 : EXTRAIT DU JOURNAL DU SIEUR MORAMBERT 1741-1756 : RELATION DE L'EXECUTION FAITE EN RUSSIE LE 28 DECEMBRE 1739	181
ANNEXE 74 : LETTRE DU MAITRE D'HOTEL DE M. DE LA CHETARDIE A SA FILLE, NUIT DU 5 AU 6 DECEMBRE 1741,	183
ANNEXE 75 : SUR M. DE LA CHETARDIE ET LE SIEUR DUPRE, SON SECRETAIRE, PAR M. LE DRAN, 1744 - MEMOIRE SUR LE COMMERCE RUSSO-CHINOIS - RAISONS POUR ET CONTRE L'ALLIANCE DE LA FRANCE ET DE LA RUSSIE, TIREE DE LA GAZETTE DE BERNE DU 11 DECEMBRE 1743 - DECLARATION FAITE AU NOM DE LA TSARINE AU MARQUIS DE LA CHETARDIE, LE 17 JUIN 1744.	184
ANNEXE 76 : MONTAIGU A LA CHETARDIE, 22 AOUT 1744	192
ANNEXE 77 : LETTRE 92 ARTICLES ARRETES PAR MM. DE LA CHETARDIE, WALL ET BRIGNOLES 28 JUIN 1745	193
ANNEXE 78 : ÉTAT DES DEPENSES EXTRAORDINAIRES DE M. DE LA CHETARDIE, AVRIL 1744, ET NOTES Y AFFERENTES.	195
ANNEXE 79 : SIRIO TOME 96, LETTRE 69 LA CHETARDIE A AMELOT, 2 SEPTEMBRE 1741	197
ANNEXE 80 : SIRIO TOME 100, LETTRE 54 LA CHETARDIE A AMELOT, 25 MARS 1742	200
ANNEXE 81 : LETTRE 112 AMELOT A D'ALLION, 9 AOUT 1742 - LETTRE 113 LC A AMELOT, 11 AOUT 1742	205
ANNEXE 82 : SIRIO, TOME 86, LETTRE 62, LA C. A AMELOT, 29 MARS/11 AVRIL 1740	208
ANNEXE 83 : SIRIO, TOME 86 LETTRE 78 LC A AMELOT, 3/14 JUIN 1740	210

ANNEXE 84 : SIRIO, TOME 86, 19 NOTES SUR LES INSTRUCTIONS AU MARQUIS DE LA CHETARDIE, 2 AOUT 1739	212
ANNEXE 85 : SIRIO, TOME 92, LETTRE 29, LA CHETARDIE A AMELOT, 23 DECEMBRE 1740/3 JANVIER 1741	213
ANNEXE 86 : SIRIO, TOME 92, LETTRE 34 ET SUIV. AMELOT A LA CHETARDIE.	214
ANNEXE 87 : SIRIO, TOME 92 LETTRE 49, AMELOT A LC, 12 FEVRIER 1741.	217
ANNEXE 88 : SIRIO, TOME 92, LETTRE 65 LA CHETARDIE A AMELOT, 3/14 MARS 1741	218
ANNEXE 89 : SIRIO, TOME 92, LETTRE 94, LA CHETARDIE A AMELOT, 2MAI 1741	220
ANNEXE 90 : SIRIO, TOME 96, LETTRE 60, LC A AMELOT, 8/19 AOUT 1741	221
ANNEXE 91 : SIRIO, TOME 96, LETTRES 27 ET 36, LC A AMELOT, 1ER JUILLET 1741	222
ANNEXE 92 : LETTRES 60 ET 69, LA CHETARDIE A AMELOT, AOUT 1741	224
ANNEXE 93 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 3, LC A AMELOT, DECEMBRE 1741	228
ANNEXE 94 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 82 LC A AMELOT, 4 JUIN 1742	229
ANNEXE 95 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 108 LC A AMELOT, 30 JUILLET 1742	231
ANNEXE 96 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 108 LC A AMELOT, 30 JUILLET 1742	235
ANNEXE 97 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 113 DE LC A AMELOT, 11 AOUT 1742.	239
ANNEXE 98 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 169 ALLION A AMELOT, 3 DECEMBRE 1742	241
ANNEXE 99 : SIRIO, TOME 100, LETTRE 202 ALLION A AMELOT, 19 JANVIER 1743	244
ANNEXE 100 : SIRIO, TOME 105, LETTRE 94 LA CHETARDIE A AMELOT, 4 JANVIER 1744	247

ANNEXE 101 : SIRIO, TOME 105, LETTRE 150 DE LC A AMELOT, 19/30 AVRIL 1744	248
ANNEXE 102 : NOTE DE M. LE DRAN SUR LA LETTRE LC DU 2 DECEMBRE 1744	251
ANNEXE 103 : MEMOIRE DU MARQUIS DE LA CHETARDIE, 2 AOUT 1743	252
ANNEXE 104 : LETTRE DE THOMSON A JOHN COURAUD, 24 OCTOBRE 1742	256
ANNEXE 105 : LETTRE DE THOMPSON A CARTERET, 31 OCTOBRE 1743	257
ANNEXE 106 : FINCH A LORD HARRINGTON, 19 DECEMBRE 1741	258
ANNEXE 107 : FINCH A HARRINGTON, 26 JANVIER 1742	261
ANNEXE 108 : WICH A CARTERET, 1ER JUILLET 1742	266
ANNEXE 109 : WICH A CARTERET, 2 AOUT 1742	268
ANNEXE 110 : LOUIS XV A ELISABETH, 21 JUIN 1742	270
ANNEXE 111: WICH À CARTERET, 23 AOÛT 1742	271
ANNEXE 112 : TRADUCTION D'UN SYSTEME PRESENTE A ELISABETH PAR BESTOUTCHEFF RIOUMINE EN 1745.	273
ANNEXE 113 : MUNICH A LOBKOWITZ, 14/25 SEPTEMBRE 1739	282
ANNEXE 114 : LA CHETARDIE A AMELOT, 1/12 JUILLET 1742	284
ANNEXE 115 : LA CHETARDIE A AMELOT, 27/12/1740 - 7/01/1741	287
ANNEXE 116 : MEMOIRE DU SIEUR DE VALDANCOURT A M. DE LA CHETARDIE, 20 DECEMBRE 1741	290
ANNEXE 117 : CHARLES-EMMANUEL III A LOUIS XV, MARS 1749	292
ANNEXE 118 : COPIE DE LA DECLARATION DE LA SUEDE A REPANDRE EN RUSSIE	293
ANNEXE 119 : ARTICLES DE DERNIERES LETTRES DE M. DE LA CHETARDIE QUI PEUVENT DEMANDER QUELQUE REPONSE...	294

ANNEXE 120 : VAUVENARGUES, LETTRE A M. LE DUC DE BIRON, 8 AVRIL 1743. 297

ANNEXE 121 : MEMOIRES ET DOCUMENTS RUSSIE 9 FOL. 128 : SUITE DE LA REVOLUTION 299

ANNEXE 122 : MEMOIRE DE M. MACHAULT D'ARNOUVILLE, 3 AVRIL 1749 303

ANNEXE 1 : Observations sur l'état actuel de la cour de Russie et le crédit de M. de La Chétardie

A.N. AE/B/I/986 F° 24

Saint-Sauveur à Maurepas, 24 mars/4 avril 1744, (13/12/2016)

Lorsque l'on voit les choses de près, elles paraissent bien différentes de ce qu'elles ont paru dans l'éloignement.

Rien de moins réel que le crédit et la faveur dans lesquels on suppose notre ambassadeur. Il a été agréable par les services qu'il a rendus ; les temps ont changé : on l'évite, on l'a même envoyé aux ministres quand il a voulu parler d'affaires, et personne n'ose le voir. Une des causes de ce changement vient de ce que la tsarine craint le Sénat. Elle s'est <24v°> dépouillée de toute son autorité entre ses mains ; elle ne peut rien faire sans son aveu, et il fera bientôt, sans le sien, tout ce qu'il voudra.

On ne paie personne, on ne finit nulle affaire, on ne s'occupe que de plaisirs. Le peuple est mécontent et commence à murmurer, c'est le commencement de la confusion, tout est à la cour en fermentation et intrigues. La tsarine est environnée de ses ennemis et des nôtres, et ses amis n'ont aucun crédit. Elle est inquiète au point de se barricader la nuit dans sa chambre ; jamais reine ne fut moins <25> favorable aux étrangers ; on craint une révolution et plusieurs quittent le pays.

M. d'Allion a laissé ici la meilleure réputation du monde ; son aventure avec La Chétardie a fait beaucoup de tort à ce dernier. Si le premier, qui est homme sage et bien instruit, est consulté sur la situation actuelle des choses, il en dira bien plus que moi.

Dépôt d'un contrat de constitution sous seing privé
28 août 1751

Aujourd'hui est comparu par devant le conseiller du Roi, notaire au Châtelet de Paris, le soussigné messire Joseph Durand, seigneur de Boucheron, la Chassigne et le Bourguignon, conseiller du Roi en sa cour des monnaies de Paris, et demeurant rue Pierre Sarrazin, lequel a apporté à Maître Nau, un des notaires soussignés, et l'a requis de mettre au rang de ses minutes de ce jour d'hui l'original d'un écrit sous signature privée daté du 6 juin 1748, par lequel Messire Jacques Joachim de Trotti, marquis de La Chétardie, maréchal de camp des armées du Roi, ci-devant son ambassadeur en la cour de Russie, a créé et constitué au profit du sieur comparant 125 livres de rente annuelles au principal et rachetables de la somme de 2500 livres payables dans les termes et de la manière portée au dit écrit.

Contrôlé à Paris par devant le jour d'hui, ce qui, lui ayant été octroyé, ledit écrit sous signature privée, (la demeurée ?) ci-jointe, après avoir été dudit seigneur Durand du Boucheron certifiée véritable, signée et paraphée en présence du notaire soussigné, dont acte fait et passé à Paris l'an 1751 le 28 août, et a signé

Nau, Houette, Durand du Boucheron.

ANNEXE 3: Correspondance avec M. Tim Blanning

Dear Mr Warlin,

Thank you for writing about my book. I'm very glad to learn that you enjoyed it. I don't think there is a problem with Frederick's favourite statue. It does indeed date from c. 300 BC but Frederick's contemporaries did not know that, not having access to carbon dating and other techniques of dating classical remains accurately. What matters for a biographer is that contemporaries *believed* that it depicted Antinous and thus had homo-erotic connotations. You will find a good deal more about it in Thomas Fischbacher, *Des Königs Knabe. Friedrich der Große und Antinous* (Weimar, 2011). In the caption to illustration 17 I do actually identify its present location (Altes Museum, Berlin - 'vaut le detour').

With best wishes and thanks for your interest

Tim Blanning

Prof. Tim Blanning FBA
Sidney Sussex College
Cambridge CB2 3HU
England

On 18 Mar 2017, 14:12 +0000, jean-fred warlin <warlin@wanadoo.fr>, wrote:

Dear Professor Blanning

I am always delighted by reading your books, in which I learn a lot of unpublished news; your last one, *Frederick the Great*, does not depart from the common practice and I endorse (unpretentious) the praises of Philip Mansel (& co).

However, I am a bit confounded by one assertion. Page 177 (of the Penguin books edition) you speak of the statue of Antinous; first, you do not say neither of which material it was done, nor in which museum it can be admired.

But, furthermore, you date it from **ca 300 BC**. That statement seems to be very unlikely, as Hadrian (and his contemporary paramour), so far I know, was an emperor of the second century **AC** (117-138).

If that is a typing error, as I presume, I'd be very proud to be the first reader to help you correcting it for the next edition.

Be sure of all my respect and consideration.

Jean-Fred Warlin

ANNEXE 4 : Extrait du Mémoire du comte de Broglie à Louis XVI, 1^{er} mars 1775

Archives Nationales K157 Fol.61

<62> Avec les matières et marchandises navales tirées de la Russie, qui servent à la construction, aux agrès, et à l'armement des vaisseaux marchands, l'Angleterre gagne un bénéfice de fret double de ce qu'il lui en coûte pour faire en espèces ou matières la balance en question, et ce fret n'est pas pris sur elle-même, mais sur l'Espagne, le Portugal, l'Italie, la France, l'Allemagne et le Nord, la Russie même, avec qui l'Angleterre fait un commerce actif et un commerce d'économie.

Elle gagne donc autant et plus que la Russie à la continuation et à l'affermissement de ce commerce ; il est donc encore plus précieux pour elle que pour la partie passive qui gagne en apparence, mais qui perd en effet, comparativement et relativement, en ce qu'elle gagne beaucoup moins qu'elle ne ferait si son commerce était actif ou du moins réciproque. Observons de plus que la Russie pourrait faire, avec toute autre nation commerçante, ce gain apparent et qu'elle est dans le même cas avec la Hollande et les villes hanséatiques qui n'y perdent pas dans leurs proportions plus que l'Angleterre, mais celle-ci absorbe au moins les $\frac{3}{4}$ de ce bénéfice. Elle a par conséquent autant d'intérêt pour le moins à ménager la Russie que celle-ci en a à vivre avec l'Angleterre en bonne intelligence. L'intérêt commun à tous ceux de cette nation ne peut dériver que du commerce.

Elle a comme nous celui du Levant ; elle en partage avec la France la plus grande portion et celle-ci, malgré ses malheurs et ses pertes dans les deux dernières guerres, en tire encore la plus grosse part du bénéfice, mais elle n'a point le commerce du Nord, et, au contraire de l'Angleterre, ne commerce guère avec la Russie ; ce dernier lui est donc plus précieux, elle a un intérêt plus fort à le conserver, à l'augmenter même par des octrois, des privilèges qui seraient le prix de quelques nouvelles complaisances de sa part relatives par exemple aux projets de la Russie sur la mer noire.

Si donc il devait résulter de leur exécution quelque désavantage pour la compagnie anglaise de Turquie, il en reviendrait aussitôt quelque avantage à celle de Russie ; nous en avons déjà indiqué un moyen lorsque nous avons avancé que la Russie, une fois admise à la navigation de la Mer Noire, pourrait importer au Levant, outre ses propres marchandises, celles d'Angleterre et des colonies. Sans douter cette concurrence porterait à la compagnie anglaise de Turquie un préjudice considérable, mais aucun réel à la nation ni à la masse de son commerce ; ce que cette compagnie perdrait d'un côté, la Compagnie de Russie le gagnerait de l'autre.

Et de ce bénéfice sur les marchandises d'Angleterre et des < 63 > colonies qui seraient importées au levant, par la Russie et la Mer Noire, il ne faut pas croire qu'il en restât beaucoup à la Russie. Les Anglais établis dans ce pays-là y ont leurs *factories*, leurs comptoirs, leurs magasins, leurs fabriques ; ils ne laisseraient gagner à leurs nationaux que le fret au plus de quelques bateaux pour la navigation intérieure, encore sauraient-ils construire et faire naviguer pour leur propre compte de meilleurs bâtiments jusque sur la mer noire, peut-être même obtenir de la Russie un entrepôt dans ses conquêtes sur cette mer ou dans la Crimée indépendante (comme autrefois les Génois avaient su s'emparer de Caffa et s'y maintenir sous les empereurs grecs) et de là donner la main sous le pavillon de Saint Georges à leurs compatriotes du Levant, car alors pour prévenir ou terminer les différends qui pourraient s'élever entre les deux compagnies, le moyen le plus sûr serait d'en faire une coalition.

Ce ne serait pas la première fois qu'on verrait des facteurs anglais arborer le pavillon national sur des mers intérieures et séparées de l'océan par un continent immense.

Pendant la guerre de 1744, l'Angleterre profita de ses liaisons étroites avec la Russie pour en obtenir la permission d'établir un commerce direct et une navigation anglaise en Perse par la mer Caspienne ; elle y fit la traite des soies et des marchandises précieuses du Ghilan, du Mazandéran, et de tout le nord de ce royaume. Elle y avait formé une factorerie à Meshed et poussé des caravanes jusque dans la grande Tartarie, à Boukhara et à Samarkand.

Les capitaines Elton et Woodrof firent construire sur la Volga des navires plus forts que les Russes n'avaient osé en imaginer ; ils les firent manœuvrer avec une ligne jusqu'alors inconnue à cette nation encore ½ barbare en son intérieur. Ils déployèrent sur cette mer le pavillon anglais et le rendirent redoutable à Tamas Koulikhan. Ils se firent rechercher de ce conquérant qui avait aussi de grandes vues pour le commerce et la marine. Il prit à son service les deux capitaines anglais et leur fit lever la seule bonne carte qu'on ait de la mer Caspienne.

Ces progrès, il est vrai furent poussés trop loin, trop vite, et les Anglais en abusèrent. Elton construisit pour Nadir Chah une flotte sur la mer Caspienne et en fut l'amiral. La cour de Petersbourg en prit de l'aigreur et l'impératrice Élisabeth révoqua l'octroi qu'elle avait accordé.

ANNEXE 5 : Procuration par Mme la comtesse de Monastérol à M. Demilly, 15 janvier 1758 - Inventaire de M. de La Chétardie, 20 janvier 1758

Archives nationales Minutier central des notaires
MC/ET/X/528
15 janvier 1758 (13/12/2016)

Par devant les conseillers du Roi, notaires au châtelet de Paris soussignés, fut présente haute et puissante dame, Claire-Marie Colette de Bérard de Villebreuil, veuve en premières noces de M. de Joachim de La Chétardie, brigadier des armées du Roi, et en secondes de haut et puissant seigneur, Augustin Ferdinand Solard comte de Monastérol, lieutenant-général des troupes de Son Altesse Électorale de Bavière et son envoyé en la cour de France, demeurant à Paris *en son hôtel rue Saint-Dominique, faubourg St Germain, paroisse St Sulpice*, au nom et comme habile à se dire et porter seule et unique héritière quant aux meubles et acquêts de M. Joachim-Jacques, marquis de La Chétardie, son fils et fils de feu son premier époux.

Laquelle a fait et constitué pour son procureur général et spécial Maître Pierre-Antoine Demilly, procureur au Châtelet.,

Auquel elle donne pouvoir de, pour elle et au dit nom requérir la levée et reconnaissance des scellés apposés après le décès dudit Sr marquis de La Chétardie, faire procéder à l'inventaire, prise et estimation des meubles et effets mobiliers de la succession et à l'inventaire des titres et papiers qui se trouveront en dépendre même à la vente desdits effets mobiliers et y assister, nommer et convenir d'officiers gardiens et dépositaires, faire par les P-V de levée et reconnaissance des scellés, d'inventaires et de ventes tous dires, réquisitions et protestations que besoin sera, prendre communication du testament s'il en a été fait aucun par ledit Sr de La Chétardie, le contester s'il y a lieu ou en consentir l'exécution, prendre aussi communication des P-V de scellés, d'inventaires et de vente et des papiers de la succession pour connaître les forces et charges de ladite succession, renoncer à ladite succession si elle paraît onéreuse audit sieur procureur constitué, l'accepter si elle est avantageuse ; renoncer aussi aux legs que ledit sieur de La Chétardie pourrait avoir faits à la dite dame sa mère, ou les accepter et en poursuivre la délivrance suivant que ledit Sr procureur constitué le jugera plus avantageux à ladite dame constituante ; en *cas d'acceptation de la succession*, entendre, débattre, clore et arrêter le compte de l'huissier priseur qui aura fait la vente, en recevoir le montant ou reliquat, en donner quittance, consentir qu'il soit remis entre les mains de l'exécuteur testamentaire, s'il y a lieu, pour acquitter les legs, ou en consentir le dépôt entre les mains de tel autre qu'il appartiendra, ou l'employer à payer et acquitter le tout ou partie des dettes de la succession, dont ladite dame pourrait être tenue dans les qualités qu'elle aura à prendre dans ladite succession, poursuivre le recouvrement des effets actifs de ladite succession, emprunter même s'il en est besoin d'une ou plusieurs personnes par obligation, ou à constitution de rente au denier vingt jusqu'à concurrence de telle somme qui paraîtra nécessaire audit sieur procureur constitué (SPC) pour l'acquit desdites dettes, , convoquer les créanciers, prendre avec eux les arrangements que ledit sieur procureur constitué jugera convenables, traiter, transiger, composer avec eux aux charges, prix, clauses et conditions qu'il jugera à propos ; régler et arrêter tous mémoires, faire et consentir à leur profit ou au profit d'aucuns d'eux toutes délégations, cessions et transports sous telle garantie qu'il appartiendra. En cas d'emprunts, obliger ladite dame constituante au paiement des sommes qui auront été empruntées par obligations, billets ou autrement, dans les temps où lesdites

sommes auront été stipulées payables, et au paiement et garantie des rentes qui auront été constituées tant en principaux qu'arrérages, , affecter et hypothéquer à la sûreté des engagements que ledit procureur constitué aura contractés pour ladite dame tous ses biens meubles et immeubles présents et à venir ; recevoir toutes les sommes qui sont et seront dues à ladite succession pour arrérages échus et à échoir des rentes qui se trouveront en dépendre, soit perpétuelles, soit viagères sur les revenus du Roi, États, corps et communautés, clergés et sur particuliers pour loyers, fermages, aussi échus ou à échoir et à quelque autre titre et pour quelque cause que ce soit ; de tout reçu donner quittance et décharge, former toutes demandes, défendre à celles qui pourraient être intentées, plaider tant en demandant qu'en défendant en cause principale et d'appel, opposer appeler, élire domicile, constituer procureurs en cause, les révoquer, en constituer d'autres, obtenir tous jugements, sentences et arrêts, les faire mettre à exécution par toutes les voies qu'il conviendra, faire faire toutes saisies, arrêts, oppositions, saisies, exécutions, vente de meubles, saisies réelles d'immeubles, suivre sur les dites saisies jusqu'à vente et adjudication, donner mainlevées, traiter, transiger sur tous procès et contestations aux charges, clauses et conditions que ledit SPC jugera convenables, prêter tout consentement dans toutes les affaires où il en sera besoin, procéder à toute liquidation et partage des biens de ladite succession, s'il y a lieu, pour et au nom de ladite dame constituante, soit à l'amiable, soit en justice et par devant tout notaire que voudra ledit SPC, *faire par les actes qui en seront dressés tous dires, réquisitions, protestations, et réserves que ledit SPC jugera convenables, faire et consentir tous délaissements et abandons , accepter et recevoir ceux qui seront faits à ladite dame constituante, donner toutes quittances et décharges, prêter tout consentement en cas d'acceptation des legs qui pourraient avoir été faits à la dame par ledit sieur son fils*, en poursuivre la délivrance contre qui et par les voies que ledit SPC jugera convenables, recevoir lesdits legs, en donner quittance et décharge, et généralement faire par ledit SPC ce qu'il jugera à propos pour raison de tout ce que dessus obligeant.

Fait et passé à Paris en l'hôtel de la dame constituante, ce 15 janvier 1758.

Ont signé, la comtesse de Monastérol, Baron et Maquer.

Et le 26 août 1758, est comparue devant les notaires soussignés (Baron et Maquer), Mme la comtesse de Monastérol, qualifiée et domiciliée en la procuration ci-dessus, laquelle a déclaré qu'elle révoque la procuration ci-dessus, par elle donnée à M. Demilly, procureur au Châtelet et tous les autres pouvoirs et procurations qu'elle peut lui avoir donnés, soit antérieurement, soit postérieurement à ladite procuration. N'entendant plus là-dessus que ledit Sr Demilly s'immisce à l'avenir dans ses affaires, protestant de nullité de tout ce qu'il pourrait faire au préjudice de la présente révocation, dont acte fait et passé à Paris dans la demeure de ladite dame ledit jour.

Inventaire de M. de La Chétardie, 20 janvier 1758, (L. 30/01/2017)

L'an 1758, le vendredi 20 janvier, à deux heures de relevée, à la requête de M. Pierre Antoine Demilly, procureur au Châtelet, demeurant à Paris, rue du Faubourg St Honoré, paroisse St Eustache, procédant au nom et comme procureur de haute et puissante douce dame Claire-Marie Colette Bérard de Villebreuil, épouse en premières noces de Messire Joachim de La Chétardie, brigadier des armées du Roi, en secondes noces de haut et puissant seigneur Messire Augustin Ferdinand Solars, comte de Monastérol, lieutenant-général des troupes de SAE Maximilien II de Bavière et son envoyé en la cour de France, suivant sa procuration générale et spéciale, et effet des présentes, passées devant Maître Maquer, l'un des notaires qui a la minute de son confrère du 15/01.

Ladite comtesse de Monastérol, habile à se porter seule héritière quant aux meubles et acquêts et quant aux propres maternels, de haut et puissant seigneur Messire

Joaquim Jacques, marquis de La Chétardie, fils d'elle et de feu Sire de La Chétardie, son premier mari, et encore habile à succéder seule aux propres maternels, s'il n'y a dans le cas qu'il ne se trouverait point d'héritier dans la lignée paternelle habile à les recueillir, et de plus ladite dame, créancière de la succession de son fils.

Et, en présence de Maître Jean-Pierre Hémar, avocat au Parlement de Paris, conseiller du Roi, l'un des substituts du procureur de S.M. au Châtelet, demeurant rue Bourg l'Abbé, paroisse St Luc St Gilles, appelé pour l'absence de tous ceux qui pourraient se déclarer habiles à se porter héritiers desdits propres paternels, dans le cas où il s'en trouvera dépendre de ladite succession.

Pour la conservation des droits desdites parties et de toute autre qu'il appartiendra, il va être fait par nous, conseiller du Roi, notaire à Paris, fait l'inventaire et description exacte de tout et un chacun des biens meublants, équipages, habits, linge, hardes, vaisselle d'argent, deniers comptants, titres et papiers de renseignement et autres effets généralement quelconques dépendant de la succession dudit Sr marquis de La Chétardie, décédé à Hanau dans l'électorat de Hanovre, où il était au service du Roi dans l'armée commandée par le prince de Soubise, le 1^{er} janvier.

Tous lesquels effets se sont trouvés dans cette ville dans une maison sise rue Neuve Grange Batelière, paroisse St Eustache, où le marquis demeurait, dont le Sr Sauvage est propriétaire.

Les dits effets ont été représentés par Alexis Bachelier, son domestique, gardien des scellés dont il va être ci-après parlé, et par Marianne Marie Sorel, son épouse, qu'il autorise, femme de chambre de la maison où nous sommes, et où chacun séparément a fait serment entre les mains de Maître Maquer de tout représenter, comprendre, dire et déclarer au présent inventaire, de n'avoir rien caché ni détourné, n'avoir vu ni fait rien cacher ni détourner, ayant en outre présentement fait serment entre les mains dudit maître Maquer par Charlotte-Adélaïde Vallier, leur fille, demeurant avec eux dans ladite maison où nous sommes, à ce présente, de n'avoir pareillement rien caché ni détourné, ni fait cacher ni détourner.

La prisée de ceux desdits effets qui y seront sujets va être faite par Maître Jean Bury, huissier, commissaire priseur vendeur de biens meubles au Châtelet de Paris, y demeurant rue St Denis, paroisse St Mery, à ce présent, le tout néanmoins après que les scellés qui ont été apposés sur les effets de la dite succession par M. Guy-Claude Dudoigt, conseiller du Roi, commissaire enquêteur examinateur au Châtelet de Paris, auront été par lui reconnus sains et entiers, et par lui comme tels levés et ôtés, en conformité de l'ordonnance de M. le lieutenant civil étant au bas de la requête qui lui a été présentée à cet effet, laquelle est demeurée jointe au procès-verbal dudit sieur commissaire. Signatures (Bury, Hémar, Vallier, Maquer)

La continuation du présent inventaire a été remise au consentement des parties à mardi prochain 24 janvier.

Mardi 24 janvier 1758, 08 heures, en conséquence de l'assignation donnée par la clôture de (l'évaluation ?) précédente, va être par nous, Maquer, suite à la requête de MM. Demill et Hémar, procédé à la continuation du premier inventaire, sur la représentation qui va être faite des effets dépendant de la succession du marquis de La Chétardie, par Madame Vallier, dès son arrivée et ainsi qu'il suit :

1°) Dans les caves :

Premièrement, deux quarts de vin rouge de Bourgogne du Mâconnais prisés ensemble 90 livres

85 bouteilles de gros verre remplies de pareil vin prisées avec les carafons 90 livres ;

150 carafons de gros verre, vides, (?) prisées 12 livres

2°) Dans une salle au RDC ayant vue sur la rue :

3 tables de bois de sapin, pliantes ; 6 chaises de paille, prisées ensemble 100 sols ;
1 buffet de bois de chêne, à filets bleus avec son dessus de marbre, prisé 36

livres ;

12 chaises de velours d'Utrecht à bandes bleues, remplies de crin, prisées 86

livres ;

88 en suède fond à fleur d'argent servant de tapisserie, prisées 90 livres ;

2 bras de cheminée et 2 bobèches de cuivre argentées, prisées douze livres ;

3°) Dans une armoire à gauche de la cheminée de la salle à manger

16 assiettes, 11 plats, 4 seaux à rafraîchir, 2 jattes de faïence, 2 compotiers de porcelaine, 12 verres à bordure jaune et 10 carafes à bordure jaune, 5 seaux à rafraîchir, 2 calices avec leurs couvercles, un huilier avec ses deux burettes, 7 salières de cristal, une paire de bras de cheminée de cristal avec leurs bobèches de cuivre, 18 petites carafes, 12 verres blancs, prisés ensemble 24 livres.

4°) Dans une autre chambre de suite, qui ouvre sur la cour :

Une couchette garnie d'une paillasse et de deux matelas de laine couverts de toile à carreaux, deux couvertures de laine blanche, deux chaises fourrées de paille, une table pliante, prisées ensemble 36 livres.

5°) Dans une autre chambre, ayant vue sur la cour : deux couchettes, garnies chacune d'une paillasse, deux matelas de laine couverts de toile, un traversin de coutil rempli de plumes, 72 LT

6°) Dans un grenier au-dessus, 10 malles couvertes et à couvrir avec étuis pour y mettre de la vaisselle, couvertes de cuir noir et quatre housses de drap couvertes de toile grise, une partie de tente de coutil et toile, prisées ensemble 48 livres

7°) Dans une chambre au second, ayant vue sur la cour : quatre banquettes couvertes de moquette à bande, un petit poêle de faïence avec un bout de tuyau, ... dix aunes de ...cuir doré servant de tapisserie, prisées 72 livres,

8°) Dans la chambre à coucher étant ensuite et avec vue sur la rue, un feu, pelle et pincettes avec ornement de cuivre, peint en bleu avec un soufflet, prisés 12 livres,

Une petite commode à Régence du bois de rapport garnie de six tiroirs avec parements de cuivre en couleur, avec son dessus de marbre, prisee 40 livres

Un secrétaire de bois de violette prisé 36 livres

Un étui d'acier, garni de six instruments, pour les deux, prisés 6 livres

Six fauteuils et deux bergères de bois peint au dos rempli de crins, couverte de damas français, les bergères garnies de trois coussins de dossiers, aussi couverte de damas cramoisi, prisés ensemble 250 livres

Un fauteuil de canne, deux petites chaises couvertes de satin à fleurs, un écran (paravent) de la Chine, prisés ensemble 36 livres

Deux bras de cheminée à double branche de cuivre peint avec leur bobèche de cuivre argenté, prisé 15 livres

Une cheminée de quatre glaces de vingt pouces chacune de large, de cinq de haut et de long, parquet de bois peint, prisé 180 livres

Un trumeau entre deux fenêtres de six glaces de 19 pouces de large, dont deux de 35 de haut, deux de 26 et deux autres de 13 pouces, prisé 170 livres

Un lit à la polonaise à deux côtés de damas cramoisi, garni d'un sommier, deux matelas couverts de futaine blanche, un lit, deux oreillers remplis de plumes couverts de coutil, un baldaquin à la polonaise cramoisi, prisé 600 livres.

9°) Dans une garde-robe à côté

Un seau de faïence, un bidet couvert de maroquin, une chaise de commodité de bois, de même garnis de leurs vase de faïence, une table de nuit de bois avec deux petits pots de chambre à la Bourdaloue, prisés ensemble 12 livres.

Il a été vaqué jusqu'à midi que les meubles et autres effets inventoriés dans le cours de la présente vacation ont été laissés du consentement de M. Demilly, procureur et du substitut, et de nous, en la garde et possession dudit Vallier et de sa dite femme qui se chargent conjointement et comme dépositaire du bien de justice ici pour en faire la représentation quand et à qui il appartiendra et la vacation pour la continuation du présent inventaire a été remise aujourd'hui deux heures de relevée.

Signé Demilly (procureur), Maquer (notaire), Mamarin, Hémar, Vallier.

[Handwritten legal document in French, likely a continuation of the inventory or a related legal act. The text is dense and written in a cursive script. It includes several paragraphs of text, some starting with 'Et', and contains various legal terms and names. The document is aged and shows signs of wear, including a large stain on the left side.]

ANNEXE 6 : La Chétardie à Amelot, 3/14 février 1741

CP Russie 35 F° 180

La Chétardie à Amelot, 3/14 février 1741, (15/10/2014)

Petersbourg, PC

Monsieur,

Chiffrée L'attente d'une solution de la part de Mme la **princesse Élisabeth** m'a fait différer à vous rendre compte de mes conversations avec elle des 21 et 28 janvier.

<180v°> Elle s'occupa d'abord des circonstances courantes et me rappela à cette occasion que le **marquis de Botta** s'était fait, en sa présence, un mérite de la nécessité qu'il établissait de la parfaite union entre les princesses, et que tous les honnêtes gens y coopérassent. Elle m'ajouta qu'elle avait su que penser de ce discours, connaissant trop le dévouement de **Botta** pour **Anna Leopoldovna** pour lui tenir aucun compte de <181> l'extérieur dont il se revêtait.

Cette indisposition me parut bonne à cultiver ; la cour de Vienne a trop cherché à gagner ici du terrain à nos dépens pour que je me fisse scrupule de développer ses vues.

Je dis donc à **Élisabeth** que **Botta** était d'autant moins à condamner que son personnel n'entraînait pour rien dans ce qu'il affectait de témoigner et que son langage lui était inspiré par sa cour ; qu'il ne fallait, pour s'en convaincre, <181v°> que récapituler sa conduite à Petersbourg ; que les malheurs du tsarévitch **Alexis** ayant fait évanouir les espérances qu'il avait fondées sur son mariage avec une **princesse de Wolfenbüttel** qui était leur ouvrage, ils s'étaient de même occupés de retrouver dans la postérité de ce prince les avantages qui leur avaient échappé et qu'ils se promettaient de son alliance avec ce prince proche parent de l'empereur ; que le **comte de Rabutin** pour cette fin n'avait rien épargné sous le règne de **Catherine (1^{ère})**, pour gagner <182> par des présents le **comte de Bassewitz**, qui, sacrifiant lâchement à un intérêt pécuniaire le sien propre et celui du **duc de Holstein** son maître, s'était employé plus fortement qu'aucun autre à faire désigner pour successeur **Pierre II** ; que sa mort prématurée ayant encore fait disparaître ce qu'ils espéraient du règne d'un prince né en quelque sorte impérialiste par sa mère, ils avaient songé à faire revivre la même situation en flattant les vues d'**Anna Ivanovna** sur la <182v°> **princesse Anna Leopoldovna**, et en usant de tous les moyens pour la faire épouser au **prince de Brunswick** ; qu'en y réussissant, ils avaient senti à la vérité qu'ils pouvaient sacrifier l'un et l'autre à leur politique, mais que ce sacrifice n'avait pas été pour eux un frein assez fort dès qu'ils pouvaient se flatter de faire parvenir au trône les enfants du neveu de l'impératrice des Romains **Élisabeth-Christine de Wolfenbüttel (1691-1750)** ; qu'ils s'applaudissaient aujourd'hui de ce que l'événement surpasse leur attente et de ce que, par un principe dont ils ne s'étaient jamais écartés, <183> ils croyaient être enfin arrivés au terme où ils tiendraient tellement la Russie dans leur dépendance qu'ils pourraient en disposer à leur gré.

Ce tableau fidèle plut à **Élisabeth**. Il alluma son ressentiment ; elle convint qu'aucune circonstance ne m'avait échappé ; elle peignit avec les couleurs les plus vives l'infidélité trop réelle de **M. de Bassewitz**, et s'abandonna à diverses réflexions propres à justifier les mauvais offices que la cour de Vienne a <183v°> constamment tâché de rendre à cette princesse.

Elle m'apprit que, pendant son séjour à la campagne, elle avait donné à dîner aux officiers du régiment de Rostowsky, qui sont en quartier dans le voisinage, et que leur zèle pour elle s'était manifesté à tel point qu'elle avait été plus embarrassée de les contenir que de les exciter ; qu'elle avait aussi eu chez elle divers prélats, qu'elle avait particulièrement lieu

d'être contente de l'archevêque de Novgorod **Ambroise Yousskevitch**¹ et de l'évêque de Kiev (peut-être Jan Samuel Ozga ?) ; que les dispositions <184> toutefois que ceux-ci lui avaient témoignées ne pouvaient avoir beaucoup d'influence, quelque grande que fût la superstition des peuples ; que c'était toujours aux militaires à donner le branle, et qu'on semblait le craindre, tant, ce qui ne l'inquiétait pas peu, qu'on remplissait les régiments d'officiers étrangers ; que, de même, pour donner des déboires aux nationaux, on avait placé avant eux dans les troupes les domestiques de la cour, qui ont été réformés depuis la mort d'**Anna Ivanovna** ; qu'on parlait finalement, <184v^o> ce qui était plus essentiel, d'incorporer 400 soldats allemands dans les trois régiments des gardes à pied, et de donner congé à 200 hommes qui servissent dans lesdits régiments, vétérans de **Pierre 1^{er}**, et dont l'exemple l'emporterait d'autant que tous ceux de cette date lui sont affectionnés. Je m'autorisai de ces différentes particularités pour lui faire sentir qu'elle devait s'en hâter plus tôt de s'assurer des secours qu'elle pourrait <185> trouver dans le dehors, non pour agir d'abord, mais pour que tout fût disposé du moment que la danse permettrait d'en venir à l'exécution. Je souhaitais la conduire par là à s'ouvrir sur ce que **M. de Nolken** lui avait dit ; ce ministre le désirait de son côté, et d'ailleurs **Lestocq** lui avait rapporté la veille qu'il ne voyait plus que moi en état de déterminer la princesse **Élisabeth** à lui accorder par écrit cette réquisition qu'il exigeait d'elle. La manière dont je m'étais présenté ne fut pas infructueuse ; **Madame** <185v^o> **la princesse Élisabeth** me confia tout ce qui s'était passé entre elle et **Nolken**, et, se louant beaucoup des intentions qu'il lui avait marquées, elle revendiquait toujours que la réquisition verbale que quelqu'un lui avait faite, devait suffire, et faisait sans cesse un fantôme des dangers auxquels elle pourrait s'exposer en donnant quelque chose par écrit. Je lui répondis que la confiance dont elle m'honorait me flattait trop pour que je misse des bornes à mon zèle, qu'elle <186> devait d'autant moins craindre que ce qu'elle avait concerté avec **M. de Nolken** prenant de la consistance, l'intérêt de la Suède devenait inséparable du sien, et assurait le secret dont je m'apercevais qu'elle doutait. J'ajoutai, pour ne pas laisser entièrement aux Suédois le mérite de la chose, que je souhaitais personnellement que cette affaire prît une forme, puisque les liaisons qui subsistaient entre la France et la Suède pourraient peut-être mettre le Roi à portée de lui donner de façon ou d'autre des preuves de son amitié, qu'elle <186v^o> pouvait du moins être convaincue qu'il n'y avait pas un Français qui ne la chérît et ne la respectât ; qu'elle devait aussi envisager que les ministres n'étant que de faibles instruments, ils n'étaient point en état d'effectuer ce qu'ils avançaient s'ils ne se légitimaient auprès de leur cour et que, dès là, la demande de **Nolken** était si simple qu'elle se préjudicierait en s'y refusant plus longtemps ; qu'il fallait encore qu'elle considérât que tous les instants qu'elle perdrait étaient précieux, puisque le détour que fait la poste ne permet pas qu'on ait <187> une réponse avant sept semaines ; qu'il était également important qu'elle voulût songer que, les États étant assemblés extraordinairement en Suède, l'on pouvait en présumer qu'il s'agissait d'objets d'une grande conséquence, et qu'au lieu de profiter de cette situation et de voir son dessein suivi de l'effet, elle pourrait, en retardant davantage, laisser les États se séparer et se trouver vis-à-vis d'un ministère qui n'aurait pas l'autorité de prendre avec elle de vigoureuses résolutions ; qu'après avoir remis sous ses yeux, comme ministre, les différentes <187v^o> considérations qui me paraissaient devoir la déterminer, je prendrais encore la liberté de lui faire remarquer comme officier que, dès qu'il s'ensuit des dispositions militaires, il y a d'autant moins de temps à perdre que, plus il faut apporter de secret dans les mouvements des troupes dans le plan à faire de la campagne, dans les magasins à établir, plus l'augmentation devient nécessairement lente, eu égard surtout à ce que le printemps était peu éloigné. **La princesse Élisabeth** se montra sensible à ce que m'inspirait mon attachement pour elle ; elle goûta <188> mes raisons et parut ébranlée.

¹ Qui conspirait avec Golowkine contre Ostermann.

Cependant, au lieu que **Lestocq** devait venir le lendemain rendre compte à **Nolken** de ce qu'aurait produit l'entretien, il s'est écoulé douze jours sans que ce ministre ait pu parvenir à lui parler, et il n'en a retiré autre chose, sinon que la **princesse Élisabeth** n'avait pu encore jusqu'ici vaincre ses appréhensions. Il est vrai qu'il a fait espérer à **Nolken** qu'il les surmonterait ; il est entré <188v°> à cette occasion en détail sur les moyens plus ou moins propres à faire réussir le coup, et il a su, par des insinuations, donner à entendre que, pour le frapper plus sûrement, il serait nécessaire, dans ce moment-là, d'avoir de l'argent à distribuer. **M. de Nolken**, sans s'expliquer, n'a point rejeté la chose, et il croit avec raison que de plus grosses sommes que 100000 écus que j'ai eu l'honneur de vous marquer avoir été remis à sa disposition, seraient utilement employées dès qu'il verrait <189> que l'application en serait bonne et certaine.

La princesse Élisabeth, que je cherchai de nouveau avant-hier, et que je ne trouvai pas, me fit part dans la conversation dont je viens de vous informer, de deux particularités qui caractérisent assez bien, et sa façon de penser, et la manière dont elle sait se retourner.

On avait remarqué la visite que lui a faite **M. de Nolken** et **Anna Leopoldovna** lui en <189v°> parla ; elle ne fut point, selon son propre aveu, embarrassée pour donner le change : elle répondit qu'il était venu comme les autres pour la nouvelle année, mais que, malgré cette attention, elle l'en eût tenu quitte volontiers, ne se sentant point pour ce ministre les mêmes dispositions que pour son prédécesseur, sentiment que Madame la régente témoigna avoir adopté, et sur lequel elle s'étendit assez pour faire pleinement connaître à l'autre de quelle façon elle pensait sur le compte de **M. de Nolken**.

<190> **Le feld-maréchal Munnich** a donné occasion à la seconde particularité ; il voulait se faire un mérite auprès d'**Anna Leopoldovna** en lui présentant le 1^{er} janvier les officiers des gardes Preobrajenski, et lui dit tout haut : « voilà des gens qui vivent tous du pain que vous leur donnez. » Il se retourna ensuite vers **Élisabeth** et lui articula tout bas : « nous ne devons tous ces honnêtes gens-là qu'à **Pierre le grand** ». **Madame la princesse Élisabeth** <190v°> prétend, qu'indignée de la façon basse dont **Munnich** cherchait à faire sa cour et de sa duplicité, elle n'avait pas fait semblant de l'entendre ni daigné lui répondre.

NC Je vous mandais, il y a dix jours, M, qu'**Anna Leopoldovna**, en déférant encore pendant près de trois mois à la rigueur du deuil, ferait avec raison inviter quelquefois le soir un certain nombre de personnes pour suppléer au vide trop rand qu'il occasionne. **Botta** est celui des ministres étrangers que cette princesse a fait prier le premier et même à plusieurs reprises déjà. Cette attention de la régente s'est étendue ensuite sur **MM. de Finch** et **de Lynar**. Les <191> autres, plus confondus dans la foule, n'ont point profité jusqu'ici de cette occasion de faire leur cour à **Anna Leopoldovna**.

Chiffrée L'amour est ingénieux, et, si cette princesse pouvait éprouver un sentiment aussi vif, il y aurait bien de l'apparence qu'elle chercherait à se ménager de loin des moments particuliers dont la familiarité exclut toujours des ministres étrangers. J'estime, en supposant les mêmes vues, que **M. de Botta** sera celui qui jouira extérieurement de toutes les distinctions, mais peut-être n'en sera-t-il que plus réservé à servir de prétexte, et <191v°> à couvrir des attentions qu'un motif plus intéressant déterminerait en faveur du **comte de Lynar**.

NC Mon deuil sera fini après-demain si l'on me tient parole. Ainsi, j'espère pouvoir vous instruire samedi de mon audience en tant qu'aucun obstacle ne la retardera. Comme ce ne sera que dans ce moment-là que j'abdiquerai mon caractère, plus l'intervalle est court d'ici là, et plus je me suis empressé de profiter encore de ce qui est attaché au caractère représentatif pour remplir ici à l'occasion de l'anniversaire de la naissance du Roi ce qui peut consacrer ma joie et mon respect. Le ministère russe, quelques-uns de ceux qui composent les cours d'**Ivan VI**, **Anna Leopoldovna**, **Élisabeth**, **le prince de Brunswick**, de même qu'une partie de <192> la généralité, de l'amirauté, du civil et MM. les ministres étrangers se

rassembleront demain chez moi. Il y aura une table de trente couverts et une seconde de douze. On jouera l'après-midi et on servira des rafraîchissements. Une Grande colonnade, qui accompagne les armes du Roi et aux deux extrémités de laquelle il y aura une fontaine d'où coulera du vin pour le peuple formera sur le soir une illumination et sera suivie d'un ambigu pour la même table qui aura été servie le matin. J'ai l'honneur d'être, avec respect,

ANNEXE 7 : Blondel à Belle-Isle, 23 juin 1742, minuit

Corr. Polit. Allemagne 476 F° 170

Blondel à Belle-Isle, 23 juin 1742, minuit, (10/04/2017)

Francfort,

Je vous ai écrit le 21 juin par une estafette adressée à M. des Alleurs à l'occasion du passage mystérieux ici du comte de Champigny, dont la mission a été vraisemblablement de donner à la cour de la part du maréchal de Broglie de la notion qu'il avait de la désertion prochaine de Frédéric II, croyant vous prévenir, et, dans ce cas, de présenter un plan d'opération de la façon dont le maréchal de Broglie.

Par la lettre que j'ai écrite le 21 et celle de même date de Charles VII, que j'ai lue, mais dont je n'ai pas copie, je ne crois pas qu'il reçoive un accueil favorable à Versailles, de même s'il y va pour se *disculper sur sa retraite, qui a servi de prétexte au roi de Prusse*, je crois qu'il n'y calmera pas les esprits, ni qu'il détermine notre cour à lui donner le commandement des armées. Les lettres que Charles VII écrit aujourd'hui au cardinal de Fleury avec les copies qu'il y joint, feront peut-être ouvrir les yeux des personnes aveuglées <170v°> depuis plus de six mois. Par ses lettres et par les miennes, vous verrez la gradation des choses telles qu'elles se sont faites de moment en moment. Je m'y reporte et me bornerai par celle-ci à répondre à vos lettres. Celle du 17 m'arriva hier par le même courrier que je vous renvoie ; vous verrez que j'ai mis la lettre de M. Amelot, qui était dedans, simplement à la poste, puisque vous ne m'aviez rien prescrit à cet égard.

M. de Sparemberg a fait dire lui-même à l'empereur qu'il ne se souciait point de la place de Colomiers et je crois qu'il a jeté les yeux sur (le Raap ?)

Charles VII ne sait pas lui-même où sont les bataillons de Linz (envoyés pour Egra ??), et envoyé l'ordre d'aller à Neubourg. D'ailleurs, il n'aurait point levé le scrupule de ses officiers, puisqu'ils comptent tenir la (?) de Linz, de peur de mésaventure sur sa résidence et ses maisons de campagne. <171> Il sait que le comte d'Estrées y est avec des bataillons de milice, il laisse les choses à votre disposition, n'ayant point de troupes à y envoyer.

Il s'en remet de même à vous pour l'état-major de Prague.

Bous m'avez envoyé une lettre de M. de Beauvau, du 2 juin, où j'ai trouvé beaucoup d'éclaircissements ; une seule chose m'embarrasse, c'est que M. de Minucci demande encore de l'argent, et qu'Archer m'a dit qu'il ne lui restait plus entre les mains qu'environ 20000 (florins ?). Il faut cependant songer au paiement des troupes de Hesse, qu'il m'a recommandé sur toutes choses, Vous en sentez les conséquences, et M. de Beauvau n'a laissé ici qu'aux environs de 50000 florins.

J'ai écrit à M. Germain pour avoir deux copistes, car M. Bischoff n'en a point amené avec lui.

Le congé sera donné de vos maisons, suivant <171v°> vos intentions, et les passeports demandés (?) parce que, demain, M. de la Pierre s'informerait de tous les endroits où il en faut. Faites-en demander un par M. de Valori à Frédéric II, puisque je ne suis pas à portée d'en faire la réquisition ; j'espère qu'avant 15 jours j'aurai tous les passeports.

La lettre dont vous m'avez honoré a été un coup de foudre pour moi, malgré tous les soupçons que j'en avais. Je m'en rapporte à ce sujet à ma lettre à M. Amelot et à celle que vous a écrite Charles VII, auquel j'ai lu une partie de ce que vous me marquez et de la position actuelle des ennemis.

En vérité, le roi de Prusse n'ôtera jamais de la tête de qui que ce soit qu'il a conclu son traité peu de jours après la bataille de Czaslau (Chotusitz) ; toutes les nouvelles de

Vienne l'ont annoncé, et la marche du prince Charles, sa jonction avec Lobkowitz, l'inaction de Frédéric II <172> l'ont confirmé. Il se peut que le traité n'ait été signé que le 14, mais la suspension d'armes était faite, et par conséquent le prince Charles avait les coudées franches pour tomber sur le corps du maréchal de Broglie, et Frédéric II n'attendait que le mauvais événement qu'il prévoyait pour se déclarer comme il a fait ; *dans le cas où le maréchal de Broglie aurait fait meilleure contenance, je suis persuadé qu'il aurait manqué de parole à la reine de Hongrie Marie-Thérèse comme il a fait l'année passée, où elle s'est plainte qu'il lui avait manqué de parole deux fois ; elle a eu confiance dans la troisième qui la dédommage bien des deux premières.*

Je n'ai fait part à personne ici ni aux correspondances de cette nouvelle, et je suis surpris de ce que vous me marquez à propos de M. Grunberg, auquel je n'ai pas écrit une seule fois de cette année. Il faut que ce soit l'empereur qui avait gardé ma lettre pour la montrer à l'impératrice Marie-Amélie <172v°> et qui en a fait tirer copie.

J'ai lu au comte de Montijo votre lettre du 20 ; il en a perdu la parole ; il est, comme vous jugez, dans le plus grand chagrin ; je ne sais s'il m'enverra quelque lettre pour vous, mais je le crois incapable de penser ni d'écrire en ce moment : sa fureur ne peut s'exprimer. Je joins ici la réponse du duc d'Harcourt à l'avis que je lui ai donné au sujet du maréchal de Törring.

L'état de Charles VII fait pitié ; indépendamment du chagrin, il est obligé de travailler toute la journée, n'ayant aucun secours de ses ministres pour les affaires dont il est question ; je lui servis hier de secrétaire jusqu'à minuit, parce que M. de Montpeyroux est malade.

Tâchez de conserver votre santé : le bien et l'honneur de la patrie y sont intéressés.

Les lettres que je joins ici et que je n'ai pas le temps de repasser vont jusqu'au n° 46 ;

<173> Je ne peux vous en dire davantage aujourd'hui, état excédé de chagrin. Vous connaissez les sentiments respectueux qui m'attachent à vous et à votre frère.

ANNEXE 8 : Réponse à la déclaration de guerre de Frédéric II, 20 août 1744

Corr. Polit. Autriche 238 F°342

Réponse à la déclaration de guerre de Frédéric II, 20 août 1744, (06/04/2016)

Imprimée chez l'imprimeur de la cour, Jean-Pierre de Ghelen, à Vienne,

Le présent écrit a été dressé pour être envoyé au secrétaire de légation de la reine de Hongrie à Berlin, M. de Weingarten, afin d'arrêter encore, s'il est possible, moyennant la communication de solides éclaircissements, et des moyens irréfragables y contenus, la violation de paix dont on est menacé.

Mais, par ailleurs, on craignait si bien que cela n'arrivât qu'on est resté ferme dans la résolution de passer à de désolantes nouvelles hostilités.

<342v°> *D'un côté, le comte de Dohna refuse de remettre copie de la déclaration menaçante dont il a fait lecture, d'un autre côté, on s'est hâté de la publier à Berlin sous forme de manifeste avant même que M. de Weingarten n'ait pu recevoir les instructions.*

La publication d'un pareil manifeste ne permet plus de douter que le traité de Breslau, conclu sous la médiation et garantie de la Grande-Bretagne, ne soit violé comme l'a été la convention de Kleinschnellendorf ; celle-ci n'étant pas publique, comme le susdit traité, on a jugé à propos de la publier ici.

<343> Quoiqu'on ne puisse plus atteindre le but visé sincèrement par la réponse qu'on avait fait dresser à cette déclaration, qui est une déclaration de guerre, on n'a pas voulu y changer le style modéré qui est le sien, et encore moins d'imiter l'exemple de Frédéric II en se servant d'expressions qui ne conviennent pas à des têtes couronnées, et ne servent qu'à montrer la manière de penser de celui qui les emploie.

Il est facile de se représenter la joie <343v°> que les ennemis de Marie-Thérèse auront conçue de cette troisième violation de paix, commise par la Prusse en peu d'années, mais on s'étonne que, malgré les sentiments pacifiques et conciliants marqués de ce côté-ci, notre contrepartie ait voulu se rendre si grièvement responsable devant Dieu, la patrie et la postérité, ceux qui ne se jouent pas de tout ce qui a été réputé jusqu'ici sacré doivent continuer leur confiance en Dieu toujours juste qu'en vain on forge des desseins contre le seigneur, *Non est Concilium contra Dominum*, s'ensuit la convention faite <344> au château de Kleinschnellendorf le 9 octobre 1741, entre le roi de Prusse et la reine de Hongrie.

Je soussigné, comte de Hyndford, MP de George II, ayant été témoin de ce que SM le roi de Prusse a eu la bonté de déclarer de sa propre bouche, et sur sa parole royale, au maréchal comte de Neipperg, en présence du major-général de Lentulus, et de ce que ledit maréchal comte de Neipperg a déclaré au nom de Marie-Thérèse, atteste par ces présentes que de part et d'autre on est convenu :

1°) *Qu'il est libre à Frédéric II de prendre la ville de Neisse, par manière de siège*

2°) *Que le commandant de la ville de Neisse aura <344v°> ordre de soutenir un siège de quinze jours et de remettre alors ladite place aux troupes prussiennes.*

3°) *Que la garnison de Neisse et tout ce qui lui appartient sortira avec tous les honneurs militaires ; qu'on lui fournira les chariots nécessaires jusqu'aux frontières de la Moravie, qu'on ne persuadera ni ne forcera personne de la garnison à prendre service dans les troupes de SM Prussienne, et qu'il sera permis aux civils qui voudront se retirer de suivre ladite garnison en toute sûreté.*

4°) *L'artillerie de fonte qui se trouvera dans la ville de Neisse et sur les remparts restera à Marie-Thérèse et lui sera fidèlement rendue au traité ou à la paix future.*

5°) <345> Qu'après la prise de Neisse, Frédéric II n'agira plus offensivement contre Marie-Thérèse ni contre George II ni contre aucun des alliés présents de la reine de Hongrie jusqu'à la paix générale.

6°) Que Frédéric II ne demandera ja mais à Marie-Thérèse plus que la basse-Silésie avec la ville de Neisse.

7°) Qu'on tâchera de faire un traité définitif vers décembre 1741.

8°) Le maréchal comte de Neipperg a déclaré au nom de Marie-Thérèse qu'elle cédera sans difficulté à Frédéric II <345v°> par le traité à faire en décembre toute la Basse-Silésie jusqu'à la rivière Neisse et l'autre rive de l'Oder jusqu'aux limites du duché d'Oppelen, en toute souveraineté et indépendance.

9°) Que le 16 octobre, Neipperg se retirera vers la Moravie avec toute son armée, et de là où il voudra.

10°) Que le château d'Ottmachau sera vidé lors du retrait des troupes de la reine.

11°) Qu'il sera permis à Neipperg de prendre les magasins qu'il a établis aux pieds des <346> montagnes jusqu'au 26 octobre 1741.

12°) Qu'une partie des troupes prussiennes prendra ses quartiers d'hiver en Haute-Silésie jusqu'à la fin d'avril 1742.

13°) Que la principauté de Teschen, la ville de Troppau, et ce qui est au-delà de la rivière d'Oppau, ni les hautes montagnes ailleurs en Silésie, ni la seigneurie de Hennerdorf ne seront comprises dans ces quartiers, et que Neipperg laissera un bataillon et quelques hussards pour garnison à Troppau.

14°) Que les troupes prussiennes ne demanderont aux habitants que le couvert et le fourrage.

15°) Qu'elles ne tireront point d'argent ni de contributions d'aucun des États de Marie-Thérèse.

16°) <346v°> Qu'on n'enrôlera personne contre son gré sous aucun prétexte que ce soit.

17°) Que, de part et d'autre on fera sortir quelques petites parties pour continuer les hostilités *pro forma*, et qu'on conviendra pendant l'hiver comment s'y prendre au printemps si la paix générale n'avait pu se faire avant ce temps-là.

18°) Que tous ces articles seront gardés comme un *secret inviolable* selon que MM. Hyndford, Neipperg et Lentulus l'ont promis sur leur parole d'honneur à Frédéric II sur la demande de Marie-Thérèse.

En foi de quoi, j'ai signé ces 18 articles présents et y ai apposé le cachet <347> de nos armes, à la réquisition du roi de Prusse et dudit maréchal comte de Neipperg.

Château de Kleinschnellendorf, 9 octobre 1741. Signé Hyndford.

CP Autriche 238 F° 348

Réponse (11/04/2016)

Il a été fait rapport déceimment à SM la reine de Hongrie et de Bohême Marie-Thérèse de la déclaration dont le comte de Dohna, ministre du roi de Prusse Frédéric II a fait quatre fois lecture avant son départ pour Stuttgart.

Marie-Thérèse aurait aimé que ce ministre remît copie de sa déclaration, comme cela était indispensable, et parce qu'on y impute à la reine des choses diamétralement contraires à ses sentiments purs, modérés et pacifiques. C'est de quoi on pourrait facilement s'éclaircir <348v°> s'il s'agissait encore uniquement, comme on le veut espérer, des objets salutaires dont il est fait mention, et que ladite reine prend plus à cœur que personne, comme il l'a été dit au comte de Dohna, ses sentiments visant avant tout à la conservation du système de l'empire, aux prérogatives des États, et au repos de l'Allemagne, moyennant une paix équitable, raisonnable et durable.

Mais le comte de Dohna ayant refusé cette demande au prétexte que sa cour le lui avait interdit, il ne reste plus que de donner ici <349> le contenu de la déclaration par lui faite, tel que la mémoire le fournit après l'avoir entendu lire quatre fois, et en avoir annoté incontinent les principaux passages.

Le contenu essentiel de la déclaration consistait en ce qu'on aurait déclaré, aussitôt après la conclusion du traité de Breslau au nom de Frédéric II qu'il ne se mêlerait pas des différends de Marie-Thérèse avec d'autres puissances. Mais cela ne voulait pas dire qu'il verrait avec indifférence, en qualité d'un des principaux électeurs de l'empire, la dignité impériale opprimée, cependant qu'on altérerait le système de l'empire, et qu'on ferait insulte aux États ; or, ni ses <349v°> avertissements et ouvertures, même ceux tendant au profit de la maison d'Autriche, n'avaient produit le moindre effet, qu'au contraire, injure suprême au collège électoral, on aurait méprisé le chef suprême de l'empire légitimement élu, en opprimant ou intimidant ses partisans, qu'on aurait suscité contre lui une espèce de confédération, et qu'on aurait ainsi obligé Frédéric II à conclure avec quelques puissants États de l'empire une certaine union, envoyée par le baron de Palm au comte de Rosenberg, laquelle en conséquence ne saurait être ignorée de Marie-Thérèse. Cependant, les bons offices paraissant inefficaces, Frédéric II, en vertu des devoirs par lesquels il est attaché à l'empire et à son chef suprême, <350> ne voulant pas se dispenser de lui donner un nombre de ses troupes en qualité d'auxiliaires, il se voyait obligé de le faire avec regret, la responsabilité en revenant à la cour de Vienne et à ses alliés, qui avaient rejeté toute voie de conciliation ; lui, roi de Prusse, restait prêt à remplir fidèlement tous ses engagements et à ne pas se mêler des différends qui opposeraient Marie-Thérèse à des puissances ne concernant pas l'empire, tout son but étant de conserver le système et les constitutions de l'empire, et donc Charles VII élu légitimement dans sa dignité et les États dans les prérogatives, <350v°> droits et libertés dont ils sont en possession, afin de rétablir le repos dans la chère patrie par le moyen d'une paix équitable et durable.

Dohna ajouta encore qu'aucun électeur ou prince patriote ne pourrait souffrir qu'on privât Charles VII non seulement de ses États héréditaires, mais qu'on chassât ses troupes hors des limites de l'empire, et qu'on l'en exterminât. Ce procédé sans précédent révolterait sûrement la postérité et que le danger qui en résultait étant commun à tous, nul prince ne s'en pouvait croire à l'abri. C'est pourquoi Frédéric II se voyait forcé de prendre un parti au moyen <351> duquel il pût pourvoir tant à sa sécurité qu'au bien commun, et de la manière que les circonstances et le péril imminent l'exigent, par la faute de la cour de Vienne.

Marie-Thérèse a reçu avec chagrin une déclaration si menaçante et dénuée de tout fondement, car on en a juste sujet de craindre, que, comme le recès de l'union envoyé par le baron de Palm existe véritablement ainsi que l'article secret dont elle a eu vent, et qui est ci-joint, n'existe aussi, bien qu'il soit inconciliable avec le système de l'empire et le traité de Breslau.

Article séparé du traité de l'union confédérée :

<351v°> L'éloignement que la cour de Vienne et ses alliés ont témoigné jusqu'à présent pour le rétablissement du repos de l'empire fait craindre que, loin de se prêter à des voies amiables conformément au traité de Breslau, elle obligera à recourir à des moyens plus forts et plus efficaces. *En conséquence, Frédéric II promet et s'engage par le présent article séparé de se charger de faire l'expédition de la conquête de toute la <352> Bohême et de mettre en possession de cette couronne Charles VII et de la lui garantir pour lui et ses successeurs, ses héritiers à l'infini.* En reconnaissance, Charles VII cède de façon irrévocable à Frédéric II, ses successeurs et héritiers à l'infini, les droits qui lui appartiennent sur les cercles, seigneuries et villes ci-dessous, *savoir les cercles de Königsgraz, Bunzlau, Leimeritz, en sorte que tous les pays situés entre la Silésie et l'Elbe jusqu'aux confins de la Saxe <352v°> appartiendront à SM Prussienne, et le cours de l'Elbe sera la barrière des deux États,* ce qui sera en Bohême relevant de l'empereur même si ce sont des dépendances des

cercles cédés au roi de Prusse, à l'exception de Partuwitz et de Kolín, cédés à Frédéric II et à ses héritiers à l'infini. SMI s'engage formellement à garantir à Frédéric II les territoires qu'elle lui cède, bien entendu que la Bohême demeure à SMI <353> et ne pourra être susceptible d'aucun démembrement. SMI cède irrévocablement et à perpétuité les droits qui lui appartiennent sur la Haute Silésie et à ses descendants sitôt que Frédéric II l'aura conquise, lequel garantit en échange à SMI la haute Autriche, dès qu'elle sera conquise, etc.

Il est inutile de s'arrêter ici à la réfutation des imputations faites dans la déclaration <353v°> susdite tant à Marie-Thérèse qu'à ses alliés, et, dans le fond, à la plupart des États de l'empire qui sont d'accord avec eux et s'intéressent ardemment à la conservation du système ; on y a en effet répondu, partie par une déclaration du 3 juillet, partie par la réponse plénière à la déclaration de guerre de la France, partie par le rescrit circulaire du 18 juillet (fol. 314).

1°) On s'y explique très clairement, savoir que Marie-Thérèse n'avait pas eu l'intention, et ne l'a pas encore, de donner <354> la moindre atteinte, ni aux prérogatives du haut collège électoral en particulier, ni aux droits de ses Co-États en général, mais simplement de mettre à couvert ses propres droits, selon la disposition expresse de la Bulle d'Or.

2°) Sa contestation ne porte pas sur le succès de l'élection, mais sur la manière dont elle s'est faite.

3°) Marie-Thérèse offre même de se désister de ladite opposition, si on lui procure une satisfaction raisonnable sur le passé, et une sécurité suffisante pour l'avenir.

4°) Elle persiste à déclarer tout ce qu'elle a donné à connaître, partie au commencement de ladite déclaration, partie dans sa lettre du <354v°> 11 février dernier adressée au cercle de Souabe assemblé par élus, et elle n'espère rien tant que de voir leurs représentations opérer auprès de sa contrepartie l'effet désirable.

Or, il est notoire dans l'empire et l'univers que ses droits ont été bafoués tant à l'égard du suffrage du royaume de Bohême qu'à l'égard du traitement réservé à son 3^{ème} ambassadeur lors de la diète d'élection.

On ne pouvait pas agir de façon plus modérée ni plus magnanime pour conserver les droits de la reine en son entier qu'en s'exprimant d'avance <355> sur le désistement de son opposition de la manière que dit est.

Si Frédéric II se mettait à la place de Marie-Thérèse et imagine qu'il soit arrivé au suffrage de Brandebourg ce qui est arrivé au suffrage royal de Bohême, ses hautes lumières lui eussent conseillé d'agir de même.

Au surplus, comme on marque par le contenu littéral de la déclaration dont le <355v°> comte de Dohna a fait quatre fois lecture tant d'attention pour la conservation des droits et prérogatives d'autres États, comment pourrait-on reprocher à Marie-Thérèse de se réserver aussi les siens et de manière si modérée. Cette protestation n'existait pas encore lors de la conclusion du traité de Breslau, mais les actes de protestation de la reine avaient déjà été publiés publiquement, notamment à Berlin ; or, par la susdite déclaration survenue, tout ce qui paraissait choquer dans les susdits actes <356> de protestation, a été levé, non seulement selon ce qu'on prétend de ce côté, mais aussi à l'avis du plus grand nombre des électeurs et des États de l'empire. Comment se peut-il qu'on suscite une querelle au mépris du collège électoral et que le tempérament apporté aux actes de protestation soit un prétexte à violer la paix (de Breslau), alors que celle-ci n'avait pas été empêchée par des actes de protestation beaucoup plus forts ? Cette considération est tout à fait incontestable.

On accuse à tort la majorité du collège électoral d'avoir voulu négliger les prérogatives de ce haut collège, et Marie-Thérèse, qui se fait honneur d'en être membre, et tout ce dont <356v°> on prétend la charger à cette occasion touche en même temps tous ceux des électeurs et princes qui veillent comme elle à ce que la plus ancienne des lois fondamentales de l'empire, la Bulle d'Or, ne soit pas violée, non plus que la paix publique ni le traité de Westphalie. Ainsi, ce ne sont pas ceux qui se tiennent aux lois fondamentales qui doivent être

soupçonnés d'y vouloir donner atteinte, ainsi que la reine l'a observé dans sa réponse à la déclaration de guerre de la France. On allègue en second lieu fidèlement tout ce qui <357> est parvenu à la notice de la cour de Vienne au sujet des ouvertures pacifiques et des moyens de réconciliation, excepté ce sur quoi, par ménagement pour Frédéric II, on a gardé jusqu'ici le secret.

Le comte de Dohna, lorsqu'il a lu sa déclaration, a avoué de lui-même n'avoir reçu aucune instruction depuis novembre 1743 à ce sujet. On communique donc ici copie de ce qui lui a été répondu alors, tant au sujet de la réconciliation qu'au sujet de l'élection et on s'y réfère avec d'autant plus d'assurance qu'on ne peut pas croire que si Frédéric II <357v°> était informé au juste de la manière dont les affaires se sont passées, il eût eu recours à une déclaration aussi menaçante qu'est la susdite par le seul motif que, de notre côté, on n'aurait pas voulu donner les mains à des propositions dont son propre ministre avait refusé de donner copie, et dont la cour de Vienne n'a pas reçu communication. Déclarer et engager des hostilités sous un tel prétexte révoltera la postérité et est un acte sans précédent.

Jamais on n'y reconnaîtra les vrais sentiments du roi de Prusse, considéré surtout qu'il n'est que trop manifeste que, par une telle démarche, <358> non seulement on ne conserverait pas le système de l'empire, mais qu'on le détruirait entièrement, qu'on provoquerait les pires troubles, et menacerait la chère patrie d'un bouleversement total. La reine ne fera pas d'autres propositions que celles contenues dans sa réponse à la déclaration de guerre de la France, à moins de vouloir viser ce qui a été dit en janvier 1743 à Milord Hyndford et qu'on avait tenu secret par décence. Il consistait en ce que, quand Hyndford donnait des assurances au nom de George II qu'il <358v°>contribuerait volontiers à tout ce qui pourrait faire avancer la réconciliation entre les cours de Vienne et de Francfort, même à l'avantage de la seconde, pourvu que ce ne soit point préjudiciable à la première ni contraire au système de l'empire, et qu'on pût procurer par là à Charles VII de devenir indépendant de la France, *Frédéric II avait répliqué qu'il faudrait séculariser quelques bons évêchés comme Salzbourg.*

Si on n'en n'a pas parlé jusqu'ici, c'est par pur ménagement.

Il est hors de doute que Marie-Thérèse et sa maison archiducal auraient trouvé <359> dans une telle proposition leur convenance et avantage mais la conscience ne permettait pas d'y donner les mains.

Comme une telle proposition est inconciliable avec le système de l'empire, les droits et prérogatives des États et le repos de la chère patrie, Marie-Thérèse ne peut pas comprendre ce que signifie la déclaration du comte de Dohna au sujet de la violation prétendue des susdits grands objets ; elle est consciente que, si elle avait accepté cette proposition, on n'aurait jamais lâché une déclaration si menaçante.

<359v°> Par ailleurs, le rescrit circulaire du 18 juillet (Fol. 314) a répondu par avance et de façon tout à fait convaincante au reproche fait au sujet des troupes électorales bavaoises.

La conférence de Niederschönfeld, les deux lettres adressées au cercle de Souabe assemblé par élus, les exhortations qu'elles contenaient, et l'indulgence qu'on a eue d'épargner lesdites troupes dans le temps qu'elles étaient dispersées, sont des preuves de notre souci de réconciliation.

Mais ces troupes ayant été employées comme auxiliaires au service de la France, et ayant été rencontrées conjointement avec les troupes françaises sur le territoire <360> que la France s'arroge au préjudice de l'empire, territoire qu'elles se sont efforcées de défendre contre l'empire même, cela rend l'addition à la déclaration du comte de Dohna tout à fait incompréhensible, tout autant que « l'assurance que Frédéric II ne se mêlerait en aucune façon des différends que la reine a avec d'autres puissances ».

Pour le présent, l'empire n'est plus le théâtre de la guerre. Les efforts de Marie-Thérèse pour faire rentrer sous la domination de l'empire les pays qui lui ont été enlevés

<360v°> ne peuvent être interprétés en aucune façon comme s'ils donnaient atteinte à la dignité ou au repos de l'empire. Or, Marie-Thérèse a répété solennellement plusieurs fois qu'elle ne cherchait pas d'agrandissement, mais seulement une indemnité équitable et une sécurité pour l'avenir ; ses efforts auraient abouti à la réconcilier avec la Prusse sans cette déclaration menaçante.

Tous les pays dépendant de l'empire <361> jouiraient présentement d'une profonde tranquillité si les mouvements des troupes prussiennes cessaient.

Le différend touchant à l'élection serait vidé conformément à la déclaration portée de ce côté-ci à la dictature publique, pourvu qu'on préservât les droits de Marie-Thérèse fondés sur la Bulle d'Or et les mît à couvert, en exceptant ce que la défense permet contre des ennemis déclarés. La reine, ennemie de la violence, n'a pas fait souffrir le moindre tort, fût-ce au moins puissant des États de l'empire ; on a épuisé tous les moyens de réconciliation sans blesser les précautions nécessaires à prendre à <361v°> l'égard des ennemis et sans manquer de fidélité envers les alliés, comme la réponse à la déclaration de guerre de la France le prouve surabondamment.

Frédéric II savait, avant et après le traité de Breslau, le désir de Marie-Thérèse d'être indemnisée pour les grands sacrifices faits et d'obtenir sécurité pour l'avenir. Personne ne peut contester la modération et l'équité de ses demandes sauf ceux qui ne se soucient point des lois fondamentales de l'empire. C'est de cette <362> équité si reconnue que les projets prussiens (tendant parfois au profit de la maison archiducal) prennent leur source. Mais, comme ils auraient préjudicié un tiers innocent, le moins puissant des États protestants de l'empire, la reine les a refusés.

Il n'est point besoin d'examiner si le parti qui propose ou celui qui rejette de tels projets blessent les constitutions fondamentales de l'empire, ni les prérogatives, droits et libertés dont les Co-États sont en possession, plus le salut <362v°> commun de l'Europe si étroitement uni avec les susdits grands objets.

Restait à savoir comment on pouvait affermir les deux objets de l'indemnité et de la sécurité sans attenter aux droits d'un tiers innocent.

C'est à cette fin, et non par suite d'une haine contre la France bien étrangère à Marie-Thérèse, qu'elle a fait proposer à Frédéric II de s'unir avec elle contre la couronne de France, et qu'ainsi elle devait <363> s'intéresser de coopérer à ce que les convenances respectives fussent obtenues.

C'est de quoi le comte de Seckendorf avait donné de bonnes espérances lors de la conférence de Niederschönfeld, comme le prouvent les protocoles de celle-ci. C'est aussi dans ce protocole que sont stipulées les conditions regardant la garnison de Braunau et celles en faveur des troupes bavaoises. Mais l'expérience a démontré que les paroles n'étaient pas suivies d'actes de la part de la Bavière, en ce qui devait tendre principalement à l'avantage de la haute <363v°> contrepartie et de l'empire ; on s'était efforcé de la porter par les représentations des princes patriotes de ne pas s'opposer aux opérations contre la France, la réussite de celles-ci facilitant la réconciliation de la maison d'Autriche et de celle de Bavière.

Les ouvertures faites à ce sujet au cercle de Souabe ont été imprimées et publiées il y a longtemps mais on refusait à Francfort tant ces ouvertures que le projet d'échange <364> très avantageux à la maison Wittelsbach, qui frustrait la maison archiducal de tout dédommagement, mais affermissait un peu mieux sa sécurité pour l'avenir. Les propositions bavaoises étaient incompatibles avec les intérêts de la sérénissime maison archiducal, non plus qu'avec la liberté de l'Europe, car ces propositions autorisaient la maison de Bourbon, en cas de troubles vers l'orient, d'opprimer ces deux entités et donc d'exécuter pleinement les desseins dans lesquels elle a échoué en partie <364v°> pour le présent.

Il ne restait à Marie-Thérèse pour obtenir la réconciliation désirée avec sa contrepartie qu'à entreprendre de récupérer ce qui a été démembré de l'empire, en

affranchissant nombre d'États du joug qu'ils supportent sous une domination étrangère. Mais la Bavière a tout fait pour s'opposer à ce projet. Ses troupes <365> se sont réunies dans cette vue avec les troupes françaises et l'endroit où les premières devaient empêcher le passage du Rhin est soutenu par la couronne de France, étroitement alliée avec elle. Ayant échoué à empêcher notre passage du Rhin, elles font route avec les troupes françaises vers Wissembourg pour empêcher que l'Alsace ne soit reconquise à l'empire, faisant couler copieusement le sang allemand et ménageant les troupes françaises. On laisse à juger au monde impartial si cela s'appelle « chasser les troupes <365v°> électorales de Bavière hors des limites de l'empire, ou exterminer radicalement le chef suprême de l'empire ».

De laquelle des deux parties peut-on dire avec raison « qu'un tel procédé est sans précédent dans l'histoire de l'empire et que la postérité la plus reculée refusera d'y ajouter foi » ? Marie-Thérèse est néanmoins restée ferme dans sa volonté de réconciliation et elle y réussirait avec l'aide de ses alliés, si Frédéric II pouvait encore être disposé après l'attention si distinguée qu'on lui a marquée de remplir <366> fidèlement l'article 1^{er} du traité de Breslau, savoir « ne pas commettre ni permettre qu'il se commette, secrètement ou publiquement, directement ou indirectement, aucune hostilité, de ne donner aucun secours aux ennemis de Marie-Thérèse sous aucun prétexte, de ne faire avec eux aucune alliance contraire à cette paix, d'entretenir toujours une amitié indissoluble, de tâcher de maintenir l'honneur, l'avantage et la sûreté mutuelle et de détourner autant qu'il lui sera possible (excepté par la voie des armes) les dommages dont la reine pourra être menacée <366v°> par quelque autre puissance.

On pourrait encore avec justice espérer telles choses, exigibles par la bonne foi, et que les lettres interceptées du marquis de Villarias démontrent le désir d'agrandissement de la maison de Bourbon. Si Frédéric II n'avait pour but, selon sa déclaration, que « le prompt rétablissement d'un repos durable dans l'empire, le maintien de la dignité impériale, les droits et libertés des États, tels qu'ils sont dérivés sur eux », il lui suffit <367> de ne pas mettre d'obstacle à ces grands objets que personne n'a tant à cœur que la Reine.

Dans ce cas, personne ne troublerait le repos de l'empire, la réconciliation de l'Autriche et de la Bavière se ferait d'elle-même, et le différend au sujet de l'élection serait levé à la satisfaction réciproque, aussitôt que, de part et d'autre, on s'en voudra tenir au sens littéral de la Bulle d'Or, et à sa disposition.

La reine répète généralement toutes les déclarations <367v°> pacifiques marquant un extrême désir pour la réconciliation, qui se rencontrent dans sa réponse à la déclaration de guerre de la France.

On peut donc encore obvier à tout mal. Si cependant, ses ennemis s'obstinaient à l'opprimer, ainsi que sa maison archiduciale, elle ne perdra pas pour autant courage, et Dieu, qui connaît les desseins les plus cachés, de sorte que, arrive que voudra, <368> sa confiance en Dieu et sa juste cause ne sauront diminuer d'ici à jamais.

ANNEXE 9 : Mémoires d'instructions pour le marquis de La Chétardie, partant pour Berlin, 4 mars 1732

Corr. Polit. Prusse 93, fol. 73, 4 mars 1732, (06/05/2016)

Mémoires d'instructions pour le marquis de La Chétardie, partant pour Berlin, 4 mars 1732

Quoique le voyage que M. de La Chétardie va faire en Angleterre et en Hollande ne soit qu'un prétexte, il peut cependant n'être pas inutile au service du Roi. Surtout la manière de vivre en Angleterre peut lui donner occasion d'apprendre et de voir des choses qui trouveraient leur application pour le bien du service.

Il aura soin principalement que, dans le cours de son voyage, rien ne découvre ses relations avec le ministère de France.

On ne lui fixe point de temps pour son arrivée à Berlin, qui est sa vraie destination. Cependant, les affaires de l'Empire peuvent demander que ce ne soit pas trop retardé.

Ce n'est pas qu'il doive être question d'entamer aucune négociation, mais seulement d'être à portée de diminuer l'ascendant que le général Seckendorff a pris successivement sur l'esprit du roi de Prusse, en réglant sur le caractère de ce prince ses discours et ses démarches. Le roi de Prusse est un homme léger et inconstant qui, sans respect pour aucun de ses engagements, se livre toujours sans choix aux nouvelles idées qu'on lui suggère. Lorsque nous négociâmes le traité de Hanovre (3 septembre 1725), ce prince paraissait plus vif qu'aucun autre contre l'accroissement de la Maison d'Autriche. Il voulut entrer dans ce traité et il y fut admis comme partie contractante. Bientôt après, l'empereur, par le moyen de M. de Seckendorff et de M. de Borck, détacha le roi de Prusse, et lui fit signer à Wusterhausen (12 octobre 1726) un traité directement contraire à celui de Hanovre. Quoique, depuis, l'empereur n'ait tenu aucune des paroles qu'il avait données au roi de Prusse, il a si assidûment fait obséder ce prince qu'on peut le regarder aujourd'hui comme un des esclaves les plus aveugles de la cour de Vienne. Il n'en sait pas lui-même la raison, et il paraît seulement qu'on lui a fait un point d'honneur de servir la grandeur de la Maison d'Autriche qu'on lui a fait envisager comme le sceau du bonheur de l'Empire, et quiconque voudrait combattre directement ce préjugé ne réussirait point et ne ferait vraisemblablement que déplaire au roi de Prusse.

Ce prince a eu depuis longtemps une aversion marquée pour la cour d'Angleterre, et notre union avec elle nous a fait partager pendant longtemps le démerite des Anglais, en sorte que notre séparation d'avec eux aurait naturellement rapproché de nous le roi de Prusse sans la circonstance de la Pragmatique, qui a développé les vues de la cour de Vienne d'une manière qui entretiendra toujours l'éloignement de la cour de Berlin, tant que le général Seckendorff pourra soutenir l'illusion qui fait le fondement de son crédit.

La santé du roi de Prusse est depuis quelque temps extrêmement dérangée ; elle a même fait craindre sa fin prochaine. Si cet événement arrivait, il n'est pas douteux que le jeune Prince, *qui est dans des sentiments tout différents de ceux de son père*, ne suive d'autres principes de gouvernement ; mais il se livrerait d'abord à la cour d'Angleterre, et, par un contrecoup nécessaire, il servirait peut-être jusqu'à un certain point les vues de la cour de Vienne, d'autant plus qu'il est assez persuadé que l'Empereur a beaucoup contribué à le sauver dans la dernière affaire d'éclat qui l'a fait reléguer à Custrin. Il a un tendre respect et

une confiance décidée pour la reine sa mère, Sophie-Dorothée de Hanovre, (1687-1757) qui, malgré les divisions survenues, a toujours entretenu un commerce direct avec la reine d'Angleterre, Caroline d'Ansbach (1683-1737).

Il y avait autrefois à la cour de Berlin deux ministres capables, savoir M. d'Ilgen et son gendre M. Knyphausen, tous deux assez bien intentionnés. Il ne reste de cet ancien ministère que M. de Thulemeyer, leur parent, que l'on croit qui travaille en second dans les Affaires Étrangères. C'était aussi un homme assez instruit et assez bien intentionné, que le jeune prince, par reconnaissance pour les services de M. Knyphausen, élèverait vraisemblablement au ministère.

Il est composé aujourd'hui de M. de Borck, homme de guerre assez sensé et qui n'a servi les vues de la cour de Vienne lors du traité de Wusterhausen que parce qu'il en a reçu des sommes assez considérables. M. de Grumbkow, chargé du détail de la guerre, est un homme vif, pour ne pas dire féroce, sans principes, assez opposé aux Anglais, odieux au prince royal qui certainement croirait lui faire grâce en ne faisant que le chasser quand il le pourra ; il est également détesté par la reine de Prusse, et il ne se soutient même auprès de son maître qu'en se prêtant à ses caprices et servant ses faiblesses.

M. de Seckendorff, sans en avoir le titre, est presque le seul ministre accrédité ; c'est un homme actif, vigilant, à qui la fausseté et le mensonge le plus mal déguisé ne coûtent rien, quand il le croit nécessaire à ses vues. Il ne quitte pas d'un moment le roi de Prusse, dans la crainte de laisser des accès à quelqu'un qui pourrait le démasquer.

Ce premier tableau suffira à M. de La Chétardie pour régler d'abord ses discours, et sa conduite. *Il fera, aussi longtemps qu'il le pourra, le personnage de simple voyageur pour essayer, avant que d'avoir aucun caractère, de déterminer le goût du roi de Prusse.* Le plus sûr moyen pour y réussir est de lui paraître très instruit des détails de troupes et de guerre en général, d'avoir plutôt les allures d'un homme du métier que d'un homme de cour, de lui parler de la réputation qu'il a acquise dans la dernière guerre du Nord, où il estime avoir représenté un grand capitaine. C'est par là principalement que M. de Seckendorff l'a séduit, et c'est le seul chemin de partager avec lui les bonnes grâces de ce prince.

ANNEXE 10 : Frédéric-Guillaume à Stanislas Leszczyński, mai 1736

Corr. Polit. Prusse 101 F° 383

Frédéric-Guillaume à Stanislas Leszczyński, mai 1736, (21/03/2016)

Berlin,

Monsieur mon frère,

C'est avec un sensible plaisir que j'ai vu dans votre mémoire du 17 la favorable disposition où vous vous trouvez à mon égard, et que vous êtes satisfait des marques que j'ai pu vous donner de mon amitié. Je prends une part infinie à *la révolution présente, qui m'ôte la satisfaction d'avoir un voisin tel que VM, dont l'union aurait pu faire le bonheur de nos royaumes*. Mais on ne doit pas murmurer contre le destin, et il me suffira de chercher toutes les occasions propres à vous convaincre de mes sentiments.

J'ai accordé tous les points de votre mémoire, comme vous le verrez par la copie ci-jointe de l'ordre que je viens de donner pour cette fin. Je suis et serai toute ma vie, avec la plus parfaite considération,

ANNEXE 11 : Valori à Amelot, 6 décembre 1740

Corr. Polit. Prusse 112 F° 218

Valori à Amelot, 6 décembre 1740, (19/12/2011)

Berlin, PC

NC *L'artillerie destinée à marcher partit d'ici, Mgr, le 4 au matin, précédée des canonniers, suivie de l'escadron des gens d'armes et des hussards. Elle a pris la route qui mène en Silésie ; à cela étaient joints des chevaux de main pour le roi de Prusse, qui doit partir d'ici le 11 ; on croit qu'il sera de retour 8 jours après ; l'escadron nouvellement formé des gardes du corps a pris la place des gens d'armes et monte actuellement la garde chez Sa Majesté Prussienne. Ils sont vêtus comme les gens d'armes à peu près, et ont de plus une espèce de subveste fort courte, qui ne passe pas la ceinture ; l'uniforme des officiers est rouge, galonné d'argent, avec des parements blancs.*

M. le baron de Brackel a eu dimanche son audience dans laquelle il a notifié la <218v°> mort d'Anna Ivanovna ; on croit qu'on reprendra le deuil dans quelques jours pour cette princesse.

Le marquis Botta eut hier son audience. M. le marquis de Beauvau et moi avons eu l'honneur de faire notre cour au roi de Prusse. Nous en avons été reçus l'un et l'autre avec bonté.

Chiffrée M. de Podewils, que j'ai voulu sonder sur les opérations préméditées de l'armée du roi son maître, n'est pas disconvenu qu'il la croyait destinée pour la Silésie, et, sur ce que je lui ai dit qu'on pouvait être fondé à croire qu'il agissait de concert avec le grand-duc François de Toscane, il m'a répondu que dans trois semaines <219> on verrait le contraire. Il m'ajouta qu'ayant rendu compte à son maître de ce que je lui avais dit de l'ouverture faite par le cardinal de Fleury à M. de Camas touchant les dispositions du Roi en faveur de Charles-Albert de Bavière, ce prince lui avait répondu qu'il était très sensible à la confiance que lui marquait le Roi, mais qu'il ne pouvait former aucun projet sans avoir vu M. de Camas, qu'il attendait avec impatience ; qu'il ne doutait pas que c'était la réponse que j'en aurais si j'avais occasion de mettre cette affaire sur le tapis ; *il me dit aussi qu'Auguste III avait de grandes <219v°> prétentions à la dignité impériale, et qu'il savait qu'il offrait à la France de céder le royaume de Pologne au roi Stanislas Leszczyński, moyennant son secours pour parvenir à son but.*

Le marquis Botta a de fréquentes conférences avec MM. Ginckel et Guy Dickens. Je soupçonne toujours des liaisons entre le grand-duc François, les Puissances maritimes, et Frédéric II, et, comme il faudra rendre compte des raisons qu'on a de soupçonner, et quel peut être le but des liaisons qu'on imagine être ou devoir se former, <220> je hasarderais, Mgr, de vous dire qu'il se pourrait, ce me semble, que le grand-duc François, désireux comme il l'est de la dignité impériale, soit convenu avec Frédéric II qu'il s'emparerait de la Silésie, que lui, grand-duc, réclamerait le secours des puissances garantes de la Pragmatique Sanction, qui, ne pouvant apporter le secours aussi promptement qu'il faudrait dans cette saison pour sauver cette province, *le grand-duc François ferait semblant de faire un sacrifice forcé d'une partie de la Silésie pour <220v°> n'en avoir pas d'autres à faire, et obtiendrait l'Empire par le suffrage armé du roi de Prusse et le concours des Puissances maritimes sans qu'il lui en coûte autre chose qu'une partie de la Silésie, sur laquelle le roi de Prusse a des prétentions.* François

de Lorraine-Toscane se promettrait par là de pouvoir éluder les prétentions de la Maison de Bavière et toutes autres, ou au moins d'allumer une guerre générale dans laquelle les événements pourraient lui être favorables, et lui procurer l'Empire. Voilà, selon ce que j'imagine, quel est le projet du <221> grand-duc et des Anglais. A l'égard du roi de Prusse, quand il tiendra ce qu'il veut de la Silésie, il prétextera peut-être l'impossibilité de réussir à faire tomber la couronne impériale sur la tête du grand-duc, et souffrira qu'elle soit donnée à Charles-Albert s'il croit que son intérêt y soit attaché, comme en effet il paraît être, que l'empereur ne soit pas un prince trop puissant. Si cette union a lieu, George II est en état de joindre aux troupes de son électorat, qu'on dit monter à 24000 hommes, 6000 Hessois et 6000 Danois, lesquelles troupes avec <221v^o> celles de Frédéric II et de François de Toscane sont en état d'opérer bien des choses en Allemagne. Il est vraisemblable que George II, électeur de Hanovre, ne peut voir avec plaisir l'agrandissement du roi de Prusse, mais il souffrira ce qu'il ne peut empêcher et aura pour dédommagement d'avoir mis des obstacles aux vues qu'il soupçonne que la France peut avoir, et, de plus, l'espérance d'allumer une guerre générale au cas qu'elle veuille les soutenir. Mon raisonnement porte peut-être à faux sur tous les bouts, et je vous <222> avoue, Mgr, que ce n'est pas sans peine que je prends le parti de vous en faire part ; mais je compte assez sur vos bontés pour être persuadé que vous en excuserez la futilité et que vous rendrez justice à mon zèle si mes conjectures ne vous paraissent (dignes) d'aucune considération.

M. de Podewils m'a dit que, selon les avis qu'il avait, les suffrages de la plupart des électeurs semblaient se réunir en faveur du grand-duc François, que l'électeur de Cologne Clément-Auguste de Wittelsbach <222v^o> même biaisait, que ce prince était peu ferme et se laissait gouverner par la cour de Vienne, que les électeurs de Mayence Philippe-Charles d'Eltz-Kempenich et de Trèves François-Georges de Schoenborn ne laissaient point douter de leurs bonnes intentions en faveur du grand-duc François.

NC Frédéric II doit partir d'ici dans huit jours au plus tard ; le feld-maréchal Schwerin le précède et doit l'attendre à Francfort sur l'Oder ; M. le marquis de Beauvau vraisemblablement aura son audience de congé samedi prochain ; il a cru devoir céder au désir que le roi de Prusse a paru avoir qu'il demeurât ici quelques jours.

Il y eut hier soir une grande fête à la <223> cour, où tout le monde alla masqué ; elle commença à six heures, et finit pour la première séance à 9 heures ½, et recommença vers les onze heures. Tous les appartements étaient parfaitement bien éclairés. J'ai l'honneur d'être, avec un attachement

ANNEXE 12 : Fleury à La Chétardie, 1^{er} avril 1740

Corr. Polit. Russie supplément 6 F^o 51

Fleury à La Chétardie, 1^{er} avril 1740, (16/12/2013)

Issy,

Je vous dois un remerciement, M, du beau présent que vous m'avez fait de la médaille de la tsarine Anna Ivanovna, qui me paraît fort bien frappée, et je la crois l'ouvrage d'un Suédois fort habile dans son métier car j'en ai vu plusieurs de sa façon. La matière n'y est point aussi épargnée, et il ne nous revient de tous côtés que des témoignages non équivoques de la magnificence de la cour de Russie. Je vois avec regret qu'elle n'est pas aussi sociable qu'il conviendrait à un homme né comme vous pour la société, <51v^o> mais on sait que *les Russes n'osent même converser entre eux et qu'ils se défient tous les uns des autres*. Si j'en crois M. le prince de Cantemir, la nation s'apprivoisera avec vous et il prétend qu'il y a beaucoup de courtisans qui sont d'un agréable commerce. Il faudra qu'ils soient bien sauvages si vous ne réussissez pas à les approcher de vous. Le même ministre croit que vous pourriez vous abstenir de tenir une table tous les jours et vous contenter (d'inviter ?) de temps en temps 7 ou 8 des principaux officiers de la tsarine. Il est bon de mettre au moins à <52> profit la solitude où vous êtes réduit. Je suis fort aise que M. le comte de Munnich soit content de ma lettre, car c'est un général qui s'est fait une grande réputation. On nous avait annoncé M. son fils comme faisant un (tour ?) de voyage dans l'Europe et qu'il était même en Allemagne il y a un an. Je vous honore, M, très parfaitement.

ANNEXE 13 : Amelot à La Chétardie, 13 mars 1740

Corr. Polit. Russie 32 F° 150

Amelot à La Chétardie, 13 mars 1740, (24/06/2014)

Versailles,

J'ai reçu, M, les lettres du 6 et 9 février (lettres 41 et 42 de La Chétardie dépêches tome 86) que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je ne sais si on doit regarder comme un effet du hasard ou comme une chose réfléchie la manière dont le bal du 19 février a été ouvert (*bizarre pour les lettres du 6 et du 9*). L'esprit de subtilité qui domine à la cour où vous êtes dans toutes sortes de matières, peut y avoir eu part. Il restera cependant toujours constant que c'est vous qui avez ouvert le bal avec la première princesse du sang, et que vous n'avez pas été prévenu par ceux qui ont dansé en même temps. L'exemple d'Anna Ivanovna que vous rapportez <150v°> a couvert tout ce qui est dû à votre caractère. .

Il ne reste qu'à souhaiter que vous puissiez parvenir, soit par le secours de M. Ostermann, soit directement par vous-même, à former avec les principales personnes de cette cour et ses ministres des liaisons de société qui vous mettent à portée d'y vivre avec plus d'agrément et de vous instruire de ce qui peut se passer de plus intéressant dans l'intérieur du pays. Vous ne m'en avez encore rien marqué, quoiqu'à en juger par les nouvelles publiques, la matière paraisse assez ample. Je ne doute donc pas que ce ne soit à quoi vous vous appliquerez supérieurement à tout, puisque <151> vous pouvez bien penser que S.M. donne une attention particulière à vos dépêches.

Je vous confierai pour vous seul que, par plusieurs avis qui nous parviennent, la cour où vous êtes emploie toutes sortes de moyens pour tâcher de ralentir l'ardeur des Suédois, jusqu'à les flatter de plus grands avantages en demeurant tranquilles qu'en formant des vues opposées. Je ne vous marque ces faits, dont vous n'avez aucun usage à faire, que pour que vous soyez plus en état de développer la valeur des propos qui pourraient échapper, soit à M. Ostermann, soit à Biren.

Sa Majesté a vu avec plaisir ce que vous marquez des nouveaux témoignages de satisfaction qu'Anna Ivanovna vous a personnellement donnés à l'occasion de l'arrivée des ratifications du Grand Seigneur, mais je n'ai rien à ajouter à ce que je vous ai déjà précédemment marqué des sentiments de S.M. par rapport à la paix conclue entre la Russie et la Porte.

On ne peut s'empêcher de trouver singulier le silence qu'observe encore à votre égard le duc de Brunswick-Wolfenbüttel. Il faut croire que M. Ostermann vous donnera lieu d'en pénétrer le motif, et c'est ce que nous apprendrons volontiers.

Nous ne serons pas moins envieux de voir les détails que vous comptez nous donner relativement à l'objet des distinctions dont on use à l'égard <151v°> du comte Oginski. Je n'ai point de peine à croire que les intentions personnelles de Biren y ont une part principale. C'est une matière qu'il est bon d'approfondir et je vois avec plaisir que c'est ce que vous vous êtes de vous-même proposé de faire.

Je compte être incessamment en état de vous marquer ce que le baron de Mengden pourra espérer du legs qu'il répète en Lorraine ; j'ai déjà écrit pour avoir à cet égard des éclaircissements.

ANNEXE 14 : La Chétardie à Amelot, 5/16 avril 1740

Corr. Polit. Russie 32 F° 232

La Chétardie à Amelot, 5/16 avril 1740, (15/07/2014)

Petersbourg, PC

NC Je reçus lundi dernier votre lettre du 13 mars (F° 150 et avant-hier celle du 20 mars (fol. 192).

L'opinion que vous voulez bien avoir de mon exactitude me flatte trop pour ne pas chercher assurément tous les moyens de vous en persuader de plus en plus.

Chiffrée Je ne le puis cependant qu'autant que cette cour fournira des objets qui méritent votre attention. Dès qu'il n'en persiste aucun, le silence devient <232v°> forcément mon partage, à moins que, pour prévenir toute incertitude et toute inquiétude, vous ne jugeassiez à propos que j'en agisse ainsi que font les ministres de plusieurs cours qui, dans ces sortes de cas, et pour ne laisser passer aucun ordinaire, écrivent à celui que le ministre leur a indiqué qu'il n'y a rien de nouveau. Je dois donc ce témoignage à la vérité que, pour cette fois, l'habitude où l'on est ici de retenir souvent les lettres n'a pas pu avoir lieu. Ce n'est que le défaut de matières intéressantes qui m'a mis dans la nécessité de laisser passer un si long intervalle que celui qui s'est écoulé du 9 février au 1^{er} mars, et, si j'avais dû chercher à y suppléer en vous donnant <233> quelques notions du moins générales de ce pays, il m'a été et m'est encore d'autant plus impossible de le faire qu'on ne trouve ici aucun de ces secours qu'on peut se procurer ailleurs, que toute cause ombre, que les nationaux vous évitent et n'osent vous parler de rien qui ait rapport à l'intérieur ou aux affaires, qu'elles se traitent entre un si petit nombre de personnes *qu'il est moralement impraticable de pénétrer ce qu'on voudra cacher*, que ce n'est donc qu'à la faveur de propos indirects et indifférents en apparence qu'on peut tirer des étrangers qui résident à cette cour quelques lumières, ce qui demande déjà une combinaison d'autant plus <233v°> étudiée que, sans cela, on courrait risque d'avoir été induit en erreur par ceux mêmes dont on aurait cru pouvoir s'aider.

On ne m'en avait point imposé. Ce qui m'avait été dit de la tsarine Anna Ivanovna lorsqu'elle dansait à l'occasion du bal du 19 février m'a été depuis confirmé. Il semble même que, quoique l'esprit de subtilité domine à cette cour, on ne songe point à user de finesse sur cet article ; car, ce qui se marque dans la gazette d'Amsterdam particulièrement est envoyé par le comte Ostermann, et, dans celle du 29 mars il est dit encore que j'ouvris le bal avec la princesse Élisabeth.

<234> Désormais qu'au rapport même de M. Ostermann, l'austérité du carême ne sera plus un prétexte aux Russes tant hommes que femmes pour se tenir concentrés chez eux, je vais et je commence demain à leur donner à manger si souvent en nombreuse compagnie pour qu'ils ne soient point gênés d'abord par ce qui aurait le moindre air du particulier, qu'il en résultera peut-être l'occasion de former quelques liaisons, ou la conviction certaine qu'il n'est pas possible d'en faire. Ce moyen, que je me propose d'employer, me paraît très facile, dès que, pouvant me conduire à m'instruire sûrement, il me mettra à portée de satisfaire l'attention que S.M. daigne donner à <234v°> mes dépêches.

L'inconvénient de la langue, ainsi que j'avais l'honneur de vous le dire en dernier lieu, éloigne nécessairement l'occasion de parler d'affaires à Biren ; cependant, pour l'y amener insensiblement, je me suis servi de la maladie de Frédéric-Guillaume, roi de Prusse ; il s'est présenté de bonne grâce, mais il ne lui est jamais échappé, ni au comte Ostermann, le moindre propos sur la Suède. Ils ont été et ils sont encore, plus silencieux sur la nouvelle qu'ils ont eue d'un traité défensif conclu récemment entre cette couronne-là et la Porte ; ils n'en ont même rien dit à M. de Nolken, quoiqu'ils n'aient pas dissimulé à quelques personnes

familiales, selon ce qui m'est revenu, combien ils étaient <235> peïnés de cette nouvelle, qu'ils regardent comme une suite des mauvaises intentions de la Suède. Quant aux avis que vous avez des moyens que cette cour continue d'employer pour ralentir l'ardeur des Suédois, s'ils sont fondés, comme je n'en doute pas, c'est donc pour donner le change qu'on agit de ce côté-ci d'une manière aussi opposée, car on paraît déterminé à construire une nouvelle forteresse à Wuainelsaen, en deçà de Vyborg, et éloignée de 60 verstes de Petersbourg, où il y a toujours eu un poste et une garde pour examiner les passeports des voyageurs. On parle de faire une seconde forteresse à Sisterbeck, grand village <235v°> à 34 verstes d'ici et à 24 de Wuainelsaen, où se trouve établie une manufacture d'armes dont le général lieutenant Henning a la direction. Il m'a aussi été rapporté de différents endroits que les munitions et provisions pour l'équipement des 14 vaisseaux étaient arrivées à Cronstadt, qu'on n'attendait que l'ouverture de la mer, que les glaces ferment encore, pour charger ces provisions à bord, et que l'amirauté enfin avait fait délivrer 900 affûts neufs. Que ces dispositions aient un objet sérieux ou qu'elles ne soient que pour la démonstration, il <236> sera toujours avantageux que M. le comte de Saint-Séverin se trouve dans ces circonstances-ci à Stockholm. *Il sera à même de modérer la vivacité des Suédois en tant qu'elle serait portée trop loin*, et les habitudes qu'il a déjà dans ce pays-là ne pourront que lui faire démêler ce que la nation est dans l'intention de faire, ou en menant les choses à une rupture, ou en se prêtant aux moyens de conciliation que la Russie ferait entrevoir, et sur lesquels cette cour-ci différera peut-être de se mettre à découvert avec moi, dans la crainte de montrer ou sa faiblesse ou son éloignement pour la guerre.

Quelques contradictions qui se rencontrent dans ce que j'ai <236v°> recueilli relativement à l'objet des distinctions dont je supposais qu'on userait à l'égard du comte Oginski ne souffrent pas que je puisse vous en entretenir encore. Au reste, si ces distinctions n'ont pas été telles que je le pensais, et si ce ministre se trouve ici au niveau des autres, c'est qu'il n'a pas ce qu'il faut pour tirer parti de sa situation. On s'est toutefois servi de la circonstance que sa femme était connue particulièrement d'Anna Ivanovna avant qu'elle parvînt à la couronne pour autoriser le présent que cette princesse lui a fait de son portrait richement enrichi de diamants. <237> J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 15 : Amelot à La Chétardie, 3 juin 1740

Corr. Polit. Russie 33 F° 2

Amelot à La Chétardie, 3 juin 1740, (21/07/2014)

Paris,

J'ai reçu, M, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire les 16, 23 et 26 avril (CP Russie 32, fol. 232, 238, 250).

Ce que contiennent les deux dernières nous éclaire sur la situation actuelle de la cour où vous êtes et sur les mesures qu'elle a eu tout le temps de prendre contre toute entreprise subite de la part de la Suède. Plus la Russie a lieu de se croire actuellement en bonne posture, moins l'on doit s'attendre que les premiers pas vers une conciliation puissent venir d'elle. L'expérience du passé <2v°> ne laisse à cet égard aucune incertitude. Cependant, il n'est pas douteux que le ministère russe ne se trouvât fort soulagé qu'un tiers proposât son entremise et lui donnât lieu de parler ; l'on doit même croire que de premières ouvertures suffiraient pour arrêter et suspendre toute opération militaire que la saison déjà avancée semble exciter d'une part et de l'autre. Vous savez assez de nos principes et de nos intentions pour être d'avance en état d'agir de vous-même et de vous expliquer sur *les moyens de prévenir une* <3> *rupture entre les deux cours voisines*. Cela serait même d'autant plus à souhaiter qu'on ne pourrait avoir que des méfiances où vous êtes de nos intentions lorsqu'on ne vous verrait prendre que *ad referendum*, de premiers propos pacifiques, mais, quelque utilité qu'il y eût à vous envoyer dès aujourd'hui d'amples instructions, il faut néanmoins convenir que vous ne pouvez porter aucunes paroles solides qu'autant qu'elles seraient concertées et avouées en Suède. C'est donc pour éviter tout ce qui pourrait <3v°> vous compromettre à cet égard que j'ai demandé à M. de Saint-Séverin de prendre au plus tôt sur les véritables sentiments et sur les dispositions de la Suède tous les éclaircissements dont nous avons besoin pour vous envoyer les ordres du Roi et j'espère de recevoir incessamment de ses nouvelles.

Mais, en attendant, il est très nécessaire que vous tâchiez d'approfondir avec le plus de précision qu'il vous sera possible quelles sont les vues des Russes par rapport à la Suède et *s'il y aurait lieu d'espérer qu'Anna Ivanovna craindrait assez* <4> *les suites d'une guerre avec la Suède pour les prévenir par quelque sacrifice qui pût en quelque sorte indemniser cette dernière cour des grandes dépenses qu'elle a faites en préparatifs et auxquelles elle se croira avoir été indispensablement obligée pour sa sécurité*. Cette connaissance, que vous prendriez d'avance, vous préparera d'autant mieux à l'usage que vous aurez à faire des ordres du Roi.

Il serait encore à désirer que vous puissiez pénétrer si quelques puissances ne seraient point recherchées par la Russie pour moyenner une conciliation avec la Suède, ou s'il n'y en aurait pas qui eussent déjà fait à cet <4v°> égard des offres à la tsarine. Il semble que l'on pourrait d'autant plus en soupçonner George II que son passage à Hanovre le mettrait d'autant plus à portée d'y donner ses soins et qu'il y est suivi par le Secrétaire d'État Harrington.

PS Je répondrai incessamment aux deux articles particuliers de votre dernière lettre (67) qui ont rapport à M. Jablonowski et au chinois Belga.

ANNEXE 16 : Évaluation d'une course de Petersbourg à Paris, 28 novembre 1740, et formulation des lettres du duc de Courlande.

CP Russie 34 F° 271-271v°

Évaluation d'une course de Petersbourg à Paris, 28 novembre 1740,
(19/09/2014)

Il y a de Petersbourg à Paris 758 lieues, soit 379 postes, dont 65 lieues ½ en France ; 379 postes à 7 livres par poste, montent à	2653 livres
313 ½ de ces postes sont en pays étranger, soit	2194 livres,
Sur lesquelles on doit au courrier l'indemnité de change (60%)	1300 livres

Il faut donc lui payer 2653 + 1300, soit 3953 livres.

CP Russie 34 F° 272-272 v°

Amelot à Cantemir, 28 novembre 1740, (19/09/2014)

Versailles,
Monsieur,

Ayant examiné les copies des lettres que vous m'avez remises tant d'**Ivan VI** que de **Biren**, et les ayant confrontées avec celles que le Roi a reçues précédemment, j'ai trouvé que celle de **Biren** n'est pas dans la forme usitée ; toutes les lettres écrites par les ducs de Courlande précédents et même par celui d'aujourd'hui ont été écrites en français, et la souscription est dans des termes fort différents de ceux qui sont employés dans la lettre latine que vous m'avez remise ainsi que vous le connaîtrez par les deux formules que je joins ici. Comme S.M. ne veut rien innover dans le cérémonial, Votre Excellence voudra bien faire connaître à M. le duc de Courlande les raisons qui empêchent le roi de recevoir sa lettre. Je suis,

CP Russie 34 F° 273

28 novembre 1740, (19/09/2014)

Formule de la lettre du duc de Courlande du 17 septembre 1737,

Sire,

Les duchés de Courlande et de Semigalle, ...

Je tâcherai de m'en rendre digne par l'extrême vénération que je conserverai inviolablement pour la personne sacrée de Votre Majesté, et par le profond respect avec lequel je serai toute ma vie, Sire, de VM le Tres-humble et très-obéissant serviteur. Signé Ernest-Jean, duc de Courlande

<274> Formule de la lettre du duc de Courlande du 18/29 octobre 1740,

Serenissime et potentissime rex,

Me vero perpetuo atque observantia sibi deditum existimet, sicuti permaneo,

Regiae Vestrae Majestatis, addictissimus servus,

Johannes, Regens et Dux,

Sérénissime et très auguste roi,

Que Votre Majesté soit assurée que je lui suis véritablement dévoué en toute circonstance et avec déférence, de même que je demeure, de Votre Majesté royale, le très dévoué serviteur

Jean, régent et duc.

ANNEXE 17 : La Chétardie à Amelot, 30 décembre 1740/10 janvier 1741

Corr. Polit. Russie 35 fol. 28

La Chétardie à Amelot, 30 décembre 1740/10 janvier 1741

Petersbourg, partiellement chiffrée

Le duc de Phalaris² vint ici peu de temps avant le mariage des Brunswick, chargé de bijoux et de lettres pour Anna Leopoldovna, et d'une commission de la part de Charles de Mecklembourg son père ; on en eut <28v^o> vent. Quand Phalaris arriva à Riga, on le fit escorter par un major et douze grenadiers, « pour lui faire honneur », lui expliqua-t-on quand il s'en étonna. Cette feinte réussit jusqu'à l'endroit qui sépare les chemins de Moscovie et de <29> Petersbourg. Il s'aperçut qu'on lui faisait prendre le chemin qu'il ne voulait pas, et on le conduisit en fait à Saint-Alexandre Nevski, où il fut interrogé six semaines et l'on sut ainsi <29v^o> l'objet de sa mission. Les pierreries et les lettres pour Anna Leopoldovna furent portées au cabinet et, du moins les pierreries, ne lui sont jamais parvenues. Le valet de M. de Phalaris fut renvoyé par mer et lui mené à Moscou, et mis dans une chambre <30> dans un faubourg où logent les étrangers et y resta gardé à vue tout en obtenant ce qu'il désirait. Il demanda en particulier du millet qu'il prétendait vouloir faire sécher et manger ensuite. Profitant de l'inattention de ses gardes, il avait remarqué qu'il y avait des pigeons dans le <30v^o> voisinage ; il les accoutuma avec le millet à venir sur sa fenêtre ; il put en saisir quelques-uns aux pattes desquels il attachait des billets où il était écrit qu'on avertissait <31> qu'on tenait renfermé à Moscou Charles de Mecklembourg. Bientôt cette circonstance fut su de plusieurs personnes ; la cour fut irritée de l'ébrulement de ce secret. On fit donner le knout aux officiers qui gardaient Phalaris pour qu'ils révélassent des particularités qu'ils ignoraient. M. de Phalaris fut aussi la victime en partie du <31v^o> stratagème qu'il avait employé car on le resserra si étroitement qu'on n'entendit plus parler de lui.

J'en suis d'autant moins étonné que je sais combien la clémence d'Anna Ivanovna est un leurre. Il y avait ici avant même Pierre 1^{er} une chancellerie secrète à <32> la tête de laquelle était du temps de ce tsar et encore aujourd'hui le général Ouchakoff. *On parle actuellement d'abolir cette chancellerie secrète ; on s'est fait apporter les registres dans lesquels on voit nom par nom que de 1730 à 1740 cette chancellerie secrète a fait <32v^o> mourir publiquement ou secrètement 7002 personnes et envoyé 30000 en exil ou en Sibérie. On remarque à ce sujet que depuis Ivan IV Basilovitch le terrible, qui régnait en 1533, il n'y a ici aucun exemple d'une pareille sévérité.*

La façon indirecte dont la mort de M. de Phalaris <33> m'a été annoncée m'a fait naître des soupçons sur celle de Charles de Mecklembourg, et rien ne les a plus fortifiés que la manière dont toutes les lettres distribuées avant-hier ont été grossièrement décachetées et le soin qu'on a pris de nous priver de celles de Hollande et d'Angleterre, ainsi que des gazettes de Hambourg, de Hollande et de Cologne, des derniers jours. J'ai donc été aux enquêtes <33v^o> pour m'assurer de la vérité. Les réponses que j'ai reçues sont incertaines mais m'ont à tout le moins persuadé que Charles de Mecklembourg est en danger et j'estime qu'on n'use de ces précautions que pour préparer Anna Leopoldovna à un événement qu'on ne veut point

² Mari d'une des maîtresses du duc d'Orléans, Régent.

voir divulguer prématurément et sur lequel on craint sa sensibilité, surtout enceinte. La mort de Charles de Mecklembourg, loin d'affliger, sera regardée comme une circonstance <34> heureuse, vu l'appréhension que je vous marquais qu'on avait que sa fille ne le fît venir à Petersbourg.

ANNEXE 18 : Relation des voyages du capitaine anglais Elton, 31 janvier 1741

CP Russie 35 F° 126

Relation des voyages du capitaine anglais Elton pour trouver une communication des villes de Samara et d'Yaïck, aux deux Boukharïes, et de Petersbourg à Resch en Perse, par la mer Caspienne, 31 janvier 1741, (10/10/2014)

Comme j'ai été élevé sur mer, j'eus ordre du cabinet impérial de Russie, au commencement de 1735, d'aller servir à l'expédition d'Orenbourg en qualité de commandant de la flotte. Le dessein de cette expédition était, en quelque façon, d'assurer et de couvrir les frontières sud-est de l'empire, en construisant des fortifications, et faisant des petits établissements sur les rivières Samara et Yaïck, et d'ouvrir une communication de la ville de Samara, sur le Volga, à travers le pas ou forêt, jusqu'en Sibérie, l'espace d'environ 800 milles d'Angleterre³ ; on présumait pouvoir arrêter par là les incursions des Tartares voisins appelés Kirghizes, et que ce serait avec le temps un moyen de les policer, et l'on imaginait aussi que quelques-uns de ces nouveaux établissements pourraient servir à découvrir à travers leur pays une route sûre aux deux Boukharïes ; pour accomplir ce dernier dessein, il fut résolu que je serais envoyé d'abord à la découverte d'un grand lac qui se trouve à l'est de la mer <126v°> Caspienne, appelé le lac Aral, mais je ne pus jamais y arriver, à cause des divisions intestines qui éclatèrent alors entre les Tartares, qui, quoique soumis à l'empire de Russie depuis plus de cent ans, n'ont pas laissé de se révolter plusieurs fois pendant ce temps. Cet obstacle m'empêchant d'exécuter le projet qu'on avait sur le lac Aral, je m'appliquai, tout le temps que je servis à l'expédition d'Orenbourg, à tirer le plan de quelques parties des grandes rivières de Bella, Hama, Volga, et Yaïck, et de plusieurs rivières considérables qui tombent dans celle-là, et à faire une carte géographique des rivières sud-est de l'empire, depuis la source du Yaïck qui sort des montagnes d'Aral sur les confins de la Sibérie. Je remontai cette rivière jusqu'à la ville de Yaïck l'espace entier de 600 milles d'Angleterre, et, de la ville de Yaïck à celle de Samara à travers le pas ou forêt, je compte qu'il y a 150 milles d'Angleterre. Je passai 4 ans dans ce genre de vie qui me fournit l'occasion continuelle de converser avec toutes les différentes sortes de Tartares errants qui habitent ces vastes et incultes contrées qui sont entre les Boukharïes et les frontières occidentales de la Sibérie, comme aussi avec les négociants tartares les plus civilisés, appelés Sarts, qui habitent les villes des Boukharïes et celles qui sont à l'est de celles-ci. Plusieurs d'entre eux partent tous les ans des villes de Chiva et Boukhara, Turkestan ou <127> Tachkent, Chogan, etc. et passent le pas ou forêt, pour aller à quelques-uns de ces nouveaux établissements qui sont sur le Yaïck, et j'ai eu sous mon commandement quantité de cosaques Yaïck qui ont été plusieurs années esclaves en Boukharïe, ayant été faits prisonniers à la malheureuse expédition de Backowitz. J'avais un interprète à moi pour le tartare, car, pour le russe, je l'entends assez bien, et, par les conversations fréquentes que j'ai eues avec ces peuples, j'ai trouvé que, si on pouvait ouvrir une route sûre à ces villes, on y ferait un commerce très avantageux et qui procurerait le débit d'une grande quantité de marchandises de laine qui sont très estimées dans tous ces pays mais, à la longueur du temps, j'ai été convaincu qu'il était absolument impossible de traverser, de quelques-uns de ces nouveaux établissements sur le Yaïck, le pas ou forêt, soit pour aller à Chiva, Turkestan ou Tachkent, sans des risques infinis à cause des Tartares Kirghizes, Karakalpaks, et Chivinsky qui habitent la forêt de Boukharïe et qui se pillent continuellement les uns les autres ; de là j'ai conclu que l'unique route sûre et facile pour aller aux Boukharïes est de descendre le Volga, et de pénétrer en traversant la mer Caspienne à

³ On compte environ 3 milles d'Angleterre pour une lieue de France.

Astrabath ou à quelque autre port de <127v°> Perse à l'extrémité sud-est de la mer Caspienne. Comme j'avais une forte curiosité de voir les Boukharies, je quittai le service d'Anna Ivanovna et je retournai à Petersbourg au mois de janvier 1739 avec intention de faire un voyage aux Boukharies. Je m'arrêtai à Petersbourg environ un mois, après quoi j'en partis pour la ville de Saratov, sur le Volga. De Saratov, je descends le Volga jusqu'à Astrakhan, où je traversai la mer Caspienne, pour me rendre à la ville de Resch dans le Ghilan, une des provinces septentrionales de Perse, où j'arrivai au milieu de juin. J'y trouvai que tout conspirait à favoriser mon dessein, et, ayant obtenu le décret du chah que je joins à mon projet, je quittai Resch et m'en retournai à Astrakhan, mais mon second passage ne fut pas si favorable que le premier : je fus environ un mois à repasser la Caspienne, quoique cette mer n'ait pas 170 lieues d'Angleterre en longueur, et je me trouvai au milieu du mois de novembre avant que d'arriver à Astrakhan. Pour comble de malheur, on m'y détint deux mois pour faire quarantaine, et ce ne fut qu'à la fin de janvier que je pus retourner à Petersbourg, ayant été onze mois dans mon voyage.

<128> Voilà par quels moyens j'ai acquis la connaissance de toutes les particularités dont je rends compte dans mon projet.

ANNEXE 19 : La Chétardie à Amelot, 21 février/4 mars 1741

Corr. Polit. Russie 35 F° 277

La Chétardie à Amelot, 21 février/4 mars 1741, (22/10/2014)

Petersbourg,

Monsieur,

Je reçus avant-hier votre lettre du 2 février (fol. 129).

Chiffrée Ce n'est point à titre de grand-amiral, mais comme Ministre des Affaires Étrangères que le comte Ostermann a donné les festins dont je vous ai informé.

<277v°> Il est si certain qu'il n'en a usé de la sorte en dernier lieu que pour consacrer les jours de naissance et de nom d'Anna Leopoldovna aussi solennellement que ceux de la tsarine défunte Anna Ivanovna et que l'on a suivi la même méthode pratiquée ci-devant. La table a été servie aux dépens et par les officiers de la cour ; cet usage a été introduit à l'occasion de mon arrivée ; auparavant, les ministres étrangers étaient invités à dîner à la cour avec les personnes qui la composent et qu'on continue de <278> rassembler dans ces sortes de rencontres, mais, pour en agir de même, il aurait fallu que je prisse à la table de la tsarine une place que Biren n'aurait pu contester à l'ambassadeur du Roi et on a voulu l'éviter.

Le compte que je vous ai rendu précédemment prouve déjà que la cour de Vienne n'a pas cherché dans l'envoi du marquis de Botta à se prévaloir de simples démonstrations capables de faire impression sur Frédéric II ; bien des raisons pouvaient aussi autoriser le préjugé où vous étiez, <278v°> M, que cette cour n'entrerait dans aucunes mesures offensives contre ce prince, et j'étais moi-même d'autant plus de ce sentiment lorsque je vous peignais l'embarras où cette circonstance la jetterait, qu'il n'a jamais été question de se porter à un accommodement de l'affaire par son entremise. *Le tableau pourrait avoir changé depuis quelques jours, et je pense à présent que cette cour remplira ses engagements envers celle de Vienne* <279> sans se laisser arrêter par la crainte qu'on a pu supposer qu'on aurait des desseins de la Suède. Il est heureux alors que les faibles démarches de M. de Nolken, loin d'inspirer de la défiance, n'aient pas ralenti le cours des choses. Il eût encore été heureux que le marquis de Botta se fût présenté sur cela avec moi aussi <279v°> naturellement que vous étiez fondé à l'espérer ; il ne l'a pas fait et a, semble-t-il, plutôt cherché à me donner le change par une fausse modestie et une méfiance affectée quand je l'ai mis sur la voie. Je n'y perdrai rien peut-être, et je me flatte de pouvoir vous parler mardi avec plus de précision.

Je ne hasarderai pas <280> d'avancer que la conduite de M. de Botta avec moi est une suite de ses liaisons avec les ministres d'Angleterre et de Saxe, Finch et Lynar, mais elles sont assez étroites pour devoir vous en informer. C'est une union qui semble chaque jour plus vive, et je dois être d'autant plus attentif à ses progrès qu'il m'est revenu que Mardefeld est extrêmement irrité contre M. Finch et qu'il ne doute point que, par un penchant <280v°> personnel pour les cours de Vienne et de Dresde, il ne travaille ici à faire réussir ce que la première désire et qu'il n'ait largement outrepassé sur cela les ordres de George II. Le concours apparent du comte de Lynar à cette entente conforte ce que je sais de la volonté de la Saxe de toujours chipoter ; en ce cas, M. de Lynar devrait mieux se masquer et si sa cour a fait <281> les premiers pas en envoyant en France le comte Stanislas Poniatowski, il aurait dû me parler quelque fois d'affaires, ce qu'il n'a pas fait, et me dire quelque chose sur la destination du chevalier Des Alleurs.

On m'a assuré, à propos du comte Stanislas Poniatowski, qu'étant derrière le fauteuil de la reine Marie, elle lui avait dit : « Est-ce <281v°> que vous ne songez pas à faire d'Auguste III un roi de Bohême et à inviter mon père Stanislas Leszczyński à retourner en Pologne ? » On m'a ajouté que c'était Cantemir qui avait rapporté ce fait ici.

On a aussi appris ici que la Hollande, pour s'acquitter de ses engagements et répondre aux attentes de Marie-Thérèse, lui avait offert de mettre des troupes hollandaises dans le Luxembourg et dans toutes les places des Pays-Bas, afin de lui faciliter par <282> là le moyen d'en retirer les siennes et de les employer contre Frédéric II.

Le général Botta a recherché l'occasion d'entretenir M. d'Allion. Il espérait apprendre par lui le véritable sujet de l'expédition de mon courrier de mardi. L'impossibilité où d'Allion s'est trouvé de l'éclaircir ne l'a point empêché de supposer que ce serait sans doute sur les difficultés rencontrées dans le règlement <282v°> du cérémonial en qualité de ministre plénipotentiaire car Munnich et Ostermann lui ont appris que je déposerais le caractère d'ambassadeur sans lui faire part des démarches de Cantemir pour que j'en fusse revêtu. Botta, craignant (à juste titre) que je ne l'eusse confondu avec les autres dans le rapport que j'avais fait de ce à quoi ils se sont prêtés, il voulut se justifier <283> sur la manière dont Hohenholz en avait procédé avant son arrivée et s'en prévaloir de ce qu'il ne pouvait faire autrement sans se brouiller avec cette cour. D'Allion lui fit observer que le prétexte était frivole, et qu'il ne se fût pas modelé sur le résident de sa cour il y a six mois. Botta convint que la situation n'était pas la même et protesta <283v°> qu'au moins il n'avait rien fait pour augmenter les obstacles qu'on m'avait fait naître et qu'il se fût contenté d'exiger de ces gens-ci une déclaration écrite comme quoi cela ne préjudicierait pas à la dignité du service de Marie-Thérèse si on se fût déterminé à agir autrement avec moi qu'avec les autres. Il ajouta qu'il trouvait ce contretemps d'autant plus embarrassant à ajuster, quoiqu'un chacun me rendît la <284> justice de croire que j'avais eu les bras liés par les ordres du Roi que, cette cour-ci m'ayant laissé expédier mon courrier, elle ne plierait sûrement pas.

Il s'occupa ensuite de l'âge d'Ivan VI et se porta garant qu'aucun Russe et aucun étranger n'avait vu ce prince ni ne le verrait de longtemps. Je sais pourtant sans en pouvoir douter que Botta l'a vu en particulier. Ces gens-ci entendent <284v°> aussi peu leurs intérêts en se comportant de la sorte et cette prévoyance ne peut être interprétée que comme une précaution prise à l'avance pour cacher le cas de la mort du jeune tsar et faire monter plus facilement Anna Leopoldovna sur le trône.

<285> Quant à la princesse Élisabeth, elle me dit une fois soupçonner cette vue, et qu'elle allait régulièrement voir Ivan VI pour qu'on ne lui en imposât point à ce sujet. *Elle refuse toujours de donner par écrit la réquisition que M. de Nolken lui a demandée.* Je ne sais au reste quelle personne m'a parlé si confidemment des intérêts de cette princesse. Vous aurez vu, M, par mes précédentes <285v°> lettres que c'est toujours avec elle uniquement que je m'en suis entretenu, et ma circonspection sur cela a été si grande que j'eusse évité les marques qu'elle m'a données de sa confiance, si le secret n'était resté entre elle, Lestocq, pour qui elle n'a rien de caché, Nolken et moi, et que tous n'eussent pas eu un intérêt commun à le garder. Comme, en faisant connaître à M. de Loubras que, jusqu'au retour de mon exprès, <286> je ne pourrais paraître à la cour, tout devoir que j'aurais rendu à la princesse Élisabeth n'eût servi qu'à me mettre à découvert et à l'exposer, je me suis résolu à ne la point voir dans cet intervalle. Ce qui sera conciliable avec ce que la prudence exige n'en souffrira point. Élisabeth est instruite du motif de ma retenue, et m'en a fait remercier.

<286v°> Je lui ferai parvenir de même par son chirurgien Lestocq que je vois quand bon me semble l'assurance des dispositions où le Roi est à son égard. J'ai l'honneur,

ANNEXE 20 : La Chétardie à Amelot, 21 février/4 mars 1741

Corr. Polit. Russie 35 F° 72
 La Chétardie à Amelot, 6/17 janvier 1741, (03/10/2014)
 Petersbourg,

Chiffrée

Je me plaignais dans ma lettre du 10 janvier (F°24) de ce que ma prévoyance n'avait pu me garantir du mécontentement que j'avais peut-être pu donner malgré moi au prince de Brunswick (F° 26) <72v°> à l'occasion de la nouvelle année et qu'il n'est pas impossible que je ne lui donne encore le 28 janvier, anniversaire de sa naissance. Ma prévoyance pourrait beaucoup moins me mettre à l'abri d'une nouveauté de l'espèce rencontrée avant-hier. Munnich a voulu faire sa cour, et comme on calcule toujours ici sur la servitude où l'on tient tout le monde, <73> aucune idée ne paraît difficile ; on a donc imaginé d'accorder au prince de Brunswick le titre d'Altesse Impériale, qui devait être inséparable de celui de père du tsar. Madame la feld-maréchale Munnich est la première qui <73v°> lui ait donné ce titre ; ce signal a poussé tous les autres à l'imiter, et Munnich l'a utilisé dans les expéditions faites dans sa chancellerie de guerre, mais il n'est paru jusqu'ici aucun oukase à ce sujet. Tout ce qu'on a pénétré de <74> la mission de M. de Winterfels [dont ma dépêche du 31 décembre vous a dit qu'elle était sans objet], c'est qu'il aurait été chargé de demander 2000 cosaques dont Frédéric II aurait aimé se servir et augmenter son armée ; on n'a pas refusé, mais on a fait remarquer qu'il serait difficile de déterminer ces gens-là à quitter leur pays, que <74v°> l'utilité qu'ils présentaient rassemblés n'était plus la même quand ils étaient séparés, que Frédéric II s'apercevrait bientôt du peu de fruit que lui produirait cette dépense, qu'on le satisferait néanmoins à cet égard, dès qu'on saurait que les considérations qu'on lui fait valoir ne l'emporteront point sur sa première résolution.

<75> NC M. de Winterfels est reparti hier matin rejoindre le roi son maître en Silésie ; Anna Leopoldovna lui a fait remettre au nom d'Ivan VI, 2000 roubles en argent. Quant à M. de Podewils, cousin du ministre de Frédéric II, qui était ici depuis un an en qualité de secrétaire de Mardefeld, et qui a dû partir pour raisons de santé, il a reçu 1000 roubles.

Un paquet de Villeneuve, arrivé hier de Constantinople, m'apprend que, plus les Turcs se sont conformés au traité de Belgrade par l'échange des ambassadeurs et la restitution des prisonniers esclaves, plus ils se plaignent de l'inexécution du traité de la part des Moscovites par rapport <75v°> à la démolition des fortifications d'Azov, qu'ils ne pensent pas que cet article doive dépendre du règlement des limites, de la situation des nouvelles forteresses à construire, et du titre d'empereur particulièrement, qui, ayant été renvoyé à une ultérieure discussion, ne saurait suspendre l'effet des conditions stipulées précisément. Il serait fâcheux que des effets semblables fissent perdre à ces puissances le fruit de la médiation de S.M. et je suis affligé de ne pouvoir aider cette cour de mes offices car le comte d'Ostermann ne m'a pas parlé des affaires de Turquie depuis un temps infini, et que je ne suis informé que par la rumeur publique.

Chiffrée M. de Nolken, que je vis hier au soir <76> m'a rapporté son entrevue avec la princesse Élisabeth. Lestocq l'avait mis au courant des intentions de cette princesse. La cour de Suède l'ayant autorisé à former un parti, ou avec Élisabeth, ou avec Anna Leopoldovna, ou avec Biren, il a pensé que ce dernier étant éliminé, <76v°> et que toute négociation avec Anna serait connue d'Ostermann, ce que la Suède veut éviter, il ne peut mieux faire que de s'attacher à Élisabeth, assuré du secret que lui vaudraient des

conversations avec elle sans autre témoin que Lestocq ; il ne s'en est pas moins justifié par une autorisation <77> par écrit d'Élisabeth, dont Lestocq a reconnu la nécessité, et qui porte ce qui suit :

« Je charge et autorise M. de Nolken, envoyé extraordinaire de Suède à la cour de Russie, de requérir en mon nom le roi Frédéric 1^{er} et le royaume de Suède, de vouloir me prêter le secours et l'assistance nécessaires pour faire valoir mes justes droits à la couronne de toutes les Russies <77v^o> en conséquence de ma naissance et du testament de feu l'impératrice Catherine 1^{ère}, ma mère, de glorieuse mémoire. J'approuve et approuverai toutes les mesures que Sa Majesté Frédéric 1^{er} et le royaume de Suède jugeront à propos de prendre pour cet effet et je promets qu'au cas où il plût au ciel, protecteur des opprimés, de bénir l'entreprise d'un heureux succès, de dédommager non seulement Frédéric 1^{er} et le royaume de Suède, des frais de cette entreprise, mais aussi de leur donner les témoignages les plus réels <78> de ma reconnaissance. »

La princesse Élisabeth débuta au contraire par souhaiter que M. de Nolken agît sur la réquisition qu'elle lui ferait de bouche. Elle ajouta que, dès qu'elle aurait été acceptée par le roi et le royaume de Suède, elle la lui donnerait par écrit ; Nolken ne se laissa point entamer sur sa première demande ; il fit valoir la circonstance heureuse des États assemblés en Suède, que <78v^o> rien n'était plus propre à hâter le succès du projet, qu'en différant, les intérêts de la princesse pouvaient en souffrir ; que les moments étaient d'autant plus précieux qu'il fallait aujourd'hui près de deux mois pour avoir une réponse et que, de l'attendre, serait perdre des instants difficiles à trouver. La princesse lui demanda quelques jours pour se déterminer à ce sujet ; Lestocq a, depuis, fait espérer à <79> Nolken qu'elle se résoudrait à ce qu'il exigeait. Nolken, homme sage et précautionné, voulut des éclaircissements ; Élisabeth ne lui dissimula pas que le testament se sa mère, quoique le titre le plus fort qu'elle pût revendiquer, ne l'appelait cependant à la couronne qu'après Pierre de Holstein et ses descendants, que, par là même, il serait à propos que les démarches des Suédois parussent être extérieurement plutôt <79v^o> pour lui que pour elle, mais elle lui fit sentir avec la même franchise qu'elle croyait, en servant si utilement les intérêts de ce prince, pouvoir aspirer à monter avant lui sur le trône, d'autant qu'étant résolue à ne se jamais marier, et prête à s'y engager, elle pensait, vu l'âge surtout de son neveu (13 ans), et le constituant, lui et sa postérité pour successeur à la couronne, ne lui point préjudicier. M. de Nolken entrant dans un plus grand détail, la *princesse Élisabeth <80> lui dit positivement qu'elle était sûre de son parti et qu'il éclaterait dès que les étrangers viendraient en manifestant l'intention de soutenir les droits de l'ascendance de Pierre 1^{er}*, qu'à la vérité sur ce que Nolken insistait sur un chef, il n'y en avait pas encore mais qu'il s'en trouverait alors, et peut-être même que le général Ouchakoff en servirait, qu'il ne fallait pas d'ailleurs considérer cette nation-ci comme les autres, <80v^o> où, pour la réussite, il est à propos que toutes les mesures soient concertées, prises et contractées auparavant, qu'ici on gâterait tout en usant de la sorte, que la défiance était trop grande entre les particuliers pour pouvoir les concilier d'avance ; que le principal était de s'assurer séparément de leur sentiment, et que, du moment que l'un avait commencé, c'était la boule de neige et que chacun se réunissait avec plaisir croyant partager également la gloire du succès ; <81> qu'au pis-aller toutefois, elle se présenterait comme chef elle-même aux gardes, qu'elle leur parlerait, que cela suffirait et qu'elle ne démentirait point le sang d'où elle sortait, et saurait effacer jusqu'aux soupçons qu'elle savait qu'on avait formés de sa faiblesse en se montrant digne fille de Pierre 1^{er}, et pour sa fermeté et pour des sentiments d'amitié et de reconnaissance ? Cette princesse, pour mieux caractériser les dispositions de la nation, <81v^o> fit encore remarquer, et cela est vraisemblable, que tous les officiers des gardes viennent régulièrement le dimanche lui faire la cour, ce qu'ils n'avaient point fait depuis la mort de Catherine 1^{ère}. Elle lui dit aussi qu'en acceptant de tenir sur les fonds baptismaux tous les enfants des gardes qui le lui demandaient, elle se les concilierait d'autant plus que ces gens-là, en qualité de compères, avaient la liberté de venir chez elle et

<82> y étaient à pot et à rôti. Elle lui apprit de même qu'elle pouvait compter sur les régiments d'Astrakhan, d'Ingrie et de Razalof, qui sont ici en garnison et qui n'attendent que le signal de la partie des gardes, que les troupes qui sont à Novgorod et aux environs de Petersbourg <82v°> ne lui étaient pas moins dévouées, que le clergé enfin était dans les mêmes dispositions.

M. de Nolken lui marqua sa joie sur des circonstances si présageuses ; Il lui fit remarquer que, pour y donner plus de consistance, il fallait qu'elle parlât à l'ambassadeur de France, la Suède se trouvant dans une telle connexion avec SMTC que, sans son concours et son suffrage, la volonté de <83> la Suède serait impuissante ; Élisabeth lui répondit applaudir à ce projet, car elle était très attachée à la France et avait une confiance entière en moi.

Par ailleurs, je tiens de la princesse Élisabeth elle-même que le feld-maréchal comte de Munnich <83v°> venant lui souhaiter une heureuse année, fut si saisi de trouver vestibules, escaliers et antichambres pleins de ces soldats aux gardes qui appellent familièrement Élisabeth leur commère, qu'il mit plus d'un quart d'heure à s'en remettre.

NC Le marquis de Botta est arrivé ce matin <84> à neuf heures ; il a dîné chez Munnich, puis a vu Ostermann. Il a devancé le comte de Lynar, qui était parti trois semaines avant lui, mais qui a été ralenti par la lourdeur de son équipage.

Mon courrier, d'après un secrétaire de M. de Valori, aurait quitté Berlin le 20 décembre ; j'espère que les ordres qu'il m'apportera ne seront pas trop urgents car, comme je vous l'ai écrit l'ordinaire dernier, l'impraticabilité du golfe de Botnie l'obliger à remonter en Laponie bien au nord de Tornio, où ont été les académiciens que le Roi a envoyés dans le nord. Je crois aussi de mon devoir et de la sûreté de la correspondance de vous demander si toutes mes lettres vous sont parvenues. *Je n'ai pas manqué un seul mardi ni samedi sans <84v°> exception, à avoir l'honneur de vous écrire, depuis le 11 juin 1740 ; je suis impatient de recevoir de vos nouvelles, en étant privé depuis si longtemps.* Les cas embarrassants où vous aurez pu remarquer que je me suis trouvé et où je peux me trouver encore, et le désir si naturel de ne manquer à rien de ce que peut comporter le service du Roi autorisent du moins la confiance que j'ose vous témoigner. J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 21 : Note du Roi, sans lieu ni date

CP Russie 36 F° 101

Slnd

Louis, par la grâce de

M. LPDC⁴ fit partir le Sr Dufort le 4 mars dernier pour Petersbourg, sous le prétexte d'une affaire qu'il avait avec M. d'Allion, son parent, et il ne fit point part au marquis de La Chétardie du motif de son voyage. Il trouva moyen de faire passer à la princesse Élisabeth par Mme de Caravaque, femme d'un peintre de la cour, et de lui faire dire *qu'il ne tiendrait qu'à elle d'épouser le prince de Conti*, ce qui plut beaucoup à la princesse Élisabeth, mais ayant demandé si celui qui faisait lettre avait un pouvoir pour traiter, et ayant su qu'il n'en avait point, elle ne voulut pas lui parler.

Tel est le rapport que le Sr Dufort a fait à son retour en France. Je vous prie, M, de vérifier tous ces faits promptement.

⁴ Le prince de Conti

ANNEXE 22 : Echange de lettres entre Louis XV et Ivan VI

CP Russie 37 F° 49

Louis XV à Ivan VI, 17 juillet 1741, (8/12/2014)

Versailles,

Très haut, etc.

Ayant jugé à propos de rappeler le Sr marquis de La Chétardie de l'ambassade extraordinaire qu'il a remplie depuis trois années à la cour de V.M., nous lui donnons part de cette résolution. Nous souhaitons qu'elle soit persuadée que nous avons et conserverons pour elle les sentiments dont notre dit ambassadeur extraordinaire a déjà donné et renouvellera en Notre nom à cette occasion l'assurance à V.M.

CP Russie 37 F° 50

Ivan VI à Louis XV, 17 juillet 1741, (8/12/2014)

Petersbourg,

Sérénissime et très puissant prince, notre très cher frère et vrai ami, Louis XV, Roi de France et de Navarre, etc.

Comme nous sommes entièrement persuadé que V.M. Royale, en conséquence de l'amitié qu'Elle nous a toujours témoignée, veut bien prendre part à tous les événements agréables à nous et à notre maison impériale, nous n'avons pas voulu manquer d'informer V.M. Royale en ami et frère sans délai par la présente qu'il a plu au Tout-Puissant de délivrer le 15 juillet Son Altesse Impériale et Sa dilection notre très chère mère régente par l'heureuse naissance d'une princesse grande princesse de toutes les Russies, dont nous et notre maison impériale avons ressenti une satisfaction particulière. Nous souhaitons réciproquement apprendre toujours des nouvelles agréables de la parfaite prospérité de V.M. et de votre famille Royale, priant le Tout-Puissant qu'il vous accorde toutes les prospérités que vous pouvez désirer, étant toujours prêt à témoigner à V.M. toutes sortes de services amiables.

Jean (signé par la main de la grande-duchesse régente)..

ANNEXE 23 : La Chétardie à Saint-Séverin, 17/28 juillet 1741

Corr. Polit. Russie 37 fol. 94

La Chétardie à Saint-Séverin, 17/28 juillet 1741, (10/12/1740)

Petersbourg, PC

NC Votre lettre du 14 juillet m'a fait plaisir car je craignais que votre mauvaise santé ne fût le motif de votre silence. Je vois avec joie que vous ne voulez plus retarder votre départ. Tous vos amis vous reprocheraient de vous exposer aux mauvais chemins.

Chiffrée Dès que les personnes à qui vous avez confié mes réflexions ne m'ont pas désapprouvé, et que l'ordre des <94v^o> paysans s'est trouvé animé du même esprit, *il serait important qu'on ne différât pas davantage à frapper* ; les alarmes qu'on cherche ici à cacher n'en sont pas moins vives. J'en veux pour preuve la précipitation avec laquelle on a fait partir pour Vyborg le général Keith sur le seul bruit que la diète serait suspendue quelques mois et que le comte de Lewenhaupt avait déjà pris les devants <95> pour prendre le commandement de l'armée en Finlande. Cette cour travaille avec chaleur à remédier à l'état où se trouvent les troupes qui sont arrivées, et c'est sur quoi il me paraît *d'autant plus nécessaire de ne pas lui donner le temps de respirer que les Suédois ont un avenir extrêmement avantageux à envisager*, pour peu qu'on songe que ces régiments ne manquent pas seulement par la qualité des hommes, mais, qu'à l'exception d'une quarantaine de <95v^o> vieux soldats par régiment, tout le reste est recruté ; les plus anciens ont joint les drapeaux depuis quatre mois ; ils sont trop jeunes, fatigués par des marches excessives, très souvent malades, et demeurent alors sans secours sous leurs tentes.

Le mal va encore plus loin ; il s'est répandu que, du côté <96> de Vyborg, il y avait eu une rencontre entre un détachement suédois et deux régiments moscovites qui auraient été écharpés ; la terreur s'est, depuis, emparée des troupes, et vous connaissez la conséquence d'en profiter. Ces soldats raisonnent entre eux et c'est pour se dire qu'il ne fera pas bon combattre ces ennemis qu'ils sont à la veille d'avoir et que ce sera autre chose que de combattre les Turcs, les Tartares et les Polonais.

La cour, de son côté, ne peut se <96v^o> dissimuler l'épuisement total de ses finances ; elle a cherché en vain à dissimuler sa consternation de la levée du siège de Carthagène ; par ailleurs, elle a acquis un certain nombre de matelots hollandais, pour combler son déficit en cette espèce, mais *l'ostentation qu'on a faite de l'escadre n'empêchera pas la honte dont on se couvrira en n'osant la <97> sortir de Cronstadt*.

Il est vrai qu'on cherchera à faire usage des galères et je soupçonne que les précautions insidieuses dont on use sont relatives à cet objet, comme celle qui consiste à faire partir des généraux de nuit sans que j'aie pu pénétrer leur destination. Ce sont autant de moyens que les délais des Suédois fournissent à cette cour, et *qu'elle n'aurait pu employer en se trouvant attaquée plus à l'improviste*.

<97v^o> Ses embarras eussent encore augmenté (et on le craignait beaucoup ici) si, par plus de célérité, on avait prévenu le terme des couches d'Anna Leopoldovna, qui est accouchée mercredi dernier d'une princesse.

J'en appelle enfin à M. de Nolken même, qu'il combine ces détails que je n'ai pas pu vérifier, que depuis son départ avec les différentes vérités dont il est convaincu, les connaissances qu'il a acquises <98> ne pouvant que hâter les résolutions sur lesquelles vous estimez qu'il pourra influencer.

Je vous fournis encore une circonstance particulière pour appuyer ma démonstration : Emin Mehmed Pacha, qui s'était d'abord présenté avec moi de la meilleure façon et à qui je n'avais pas négligé d'inspirer des sentiments convenables semble aujourd'hui moins occupé de cultiver notre bonne correspondance, il <98v^o> suffit de vous dire que ce ministre est ignorant sans que sa fermeté répare ce défaut, et que sa conduite lui est dictée par les menées infâmes du comte d'Ostermann. Cette cour, en me faisant l'honneur de craindre mes conseils, n'en sera désormais que plus sûre d'absorber l'ambassadeur de la Porte et de le tenir dans une sorte de captivité par les ordres qui ont été donnés de ne laisser entrer personne dans sa maison, que ce qui rencontrerait <99> des difficultés dans la négociation pourra être aplani à la faveur des présents qu'on n'a pas omis de lui faire, qu'on répétera

qu'on sait captiver un Turc quand il est éloigné de ses supérieurs ; il est vraisemblable que ces affaires se termineront plus promptement et que cette cour, se voyant dégagée de toute inquiétude de ce côté-là, pourra retirer des troupes que sa sûreté l'aurait obligé d'y laisser.

<99v^o> Comme la manière dont, par rapport à l'ambassadeur turc, le comte d'Ostermann continue d'agir à notre égard me semble toute propre à déterminer le rappel que j'ai demandé et que je veux même supposer qu'on m'eût refusé, il est possible que la proximité et le courant où je me trouve ne changeassent la désignation tacite que vous me marquez que le Roi a déjà faite de votre successeur ; entre nous, mon séjour ici ne pourrait être <100> prolongé que je ne fusse exposé gratuitement à recevoir des nasardes ; ainsi, quelque soit le dénouement des soins amicaux que vous avez pris pour moi, envoyez-moi les états et le plan que je vous avais demandés ; ils devraient me parvenir vers le 20 août (nouveau style) et c'est le temps où je compte que mon courrier reviendra. S'il <100v^o> devient inutile, cet excès de précaution n'entraînera aucun inconvénient ; dans le cas contraire, il hâtera l'arrangement des propositions qu'on me prescrira. Mais je voudrais surtout les recevoir à temps pour pouvoir voyager par mer.

ANNEXE 24 : La Chétardie à Amelot, 15/26 octobre 1741

Correspondance Politique Russie 38 folio 112

La Chétardie à Amelot, 15/26 octobre 1741, (19/01/2015)

Petersbourg, 499-520

Monsieur,

Les mouvements de mon zèle m'incitent à vous exposer quelques réflexions sur ce pays qui pourraient être utiles au service du Roi, et à établir Sa prépondérance dans cette partie de l'Europe, Lui permettant de refondre le système du Nord, si nécessaire à changer.

M. Ostermann, après la mort de Pierre 1^{er}, voulut s'assurer de l'alliance de l'Autriche, qui flattait ses affections personnelles et lui assurait un allié contre un ennemi commun et il pensait que les deux alliés réunis battraient facilement la Turquie ; mais d'une part, cette alliance était asymétrique, à charge essentiellement de la Russie, bien plus sollicitée que l'Autriche, et, par ailleurs, la dernière guerre contre les Turcs a montré l'illusion des coalisés. Le démembrement prochain des États héréditaires d'Autriche rend son alliance encore plus inutile à la Russie. Ostermann ne se tournera sûrement pas vers la France mais vers la Perse ; il est possible aussi qu'on se rapproche de la Prusse, car sa naissance a toujours inspiré à Ostermann une prédilection pour la cour de Berlin.

Frédéric II en sera peut-être flatté, et Mardefeld en tout cas en est convaincu, qui considère que la Russie est- son allié naturel et s'oppose farouchement à l'idée que la Suède reprenne la Livonie. Il la verrait au contraire avec plaisir céder à la Prusse la Poméranie et se dédommager en reprenant à George II les duchés de Brême et Verden, beaucoup plus considérables et qui ont été usurpés sur elle de la manière la plus criante. Frédéric II, s'il ne s'arrête qu'à l'écorce, peut goûter de tels principes et penser qu'une union avec la Russie couvrira ses derrières et se plaira à affermir son beau-frère Antoine-Ulrich de Brunswick.

L'Angleterre bénéficie actuellement des plus grands avantages de la cour de Russie et, même si elle n'est pas en état d'aider son alliée en Baltique, elle est sûre de conserver la supériorité sur les autres nations ; l'éloignement des Russiens pour tout ce qui s'appelle la navigation lui fraiera les moyens d'établir la nouvelle branche de commerce, en construisant les bâtiments et formant les équipages pour naviguer sur la Caspienne et pour tirer des soies de Perse à bon marché, avec peu de risques et plus de rapidité. Les Anglais ont de plus assujetti les principaux de la nation russe en leur consentant des prêts à bas taux, créant ainsi des liens difficiles à rompre, et se créant auprès du gouvernement des clients qui défendront toujours ses intérêts.

C'est donc de la situation actuelle où se trouve la Russie, et de circonstances qui ne se retrouveront peut-être pas, si on les laissait échapper, que doivent procéder les moyens propres à l'affaiblir. La politique contraire sacrifierait la Suède, qui pourrait nous en vouloir, et mettrait la Russie en position de lui porter des coups sensibles. Il conviendrait de prolonger 4 à 5 ans la guerre que la Suède vient de commencer. On a fait ici une razzia sur les foins en en diminuant considérablement le prix, de même qu'on accapare les farines, et qu'on investit les maisons particulières pour y trouver des vivres. Le sénat vient de décider que tout propriétaire terrien devra remettre au gouverneur de la province un certain nombre de sacs de farine et autres provisions dont on règle présentement le tarif ; les caisses de l'État sont vides. On n'a pas été en mesure de former une armée de 30000 hommes en Finlande, malgré un délai préjudiciable pour les Suédois et l'armée russe manque du nécessaire et n'a pu maintenir pendant l'hiver que 12000 hommes à Viborg, et on a dû rappeler huit régiments pour les envoyer vers Novgorod et Pleskow et à faire revenir le détachement des gardes qui se tiendront à portée de cette ville sans y rentrer pour être plus tôt prêts à marcher.

Les hommes étant rares, on y remédie par des expédients ; on doit <121> régler le nombre de domestiques que chacun, suivant son état, pourra garder, ce qui n'avait jamais

eu lieu. Le corps des voiturier, jusqu'ici toujours exempté de fournir des recrues, y sera désormais astreint au même titre que les autres sujets ; il suffisait jusqu'ici de donner un habit ordinaire à chaque recrue, <121v°> il faudra désormais fournir pour 60000 hommes l'équivalent de six mois de vivres à des personnes préposées pour les recevoir. La Carélie y contribuera puisque, contrairement aux allégations mensongères des Russes, les fourrages et provisions qui ont été prises ne l'ont pas été aux Suédois, mais des granges abandonnées par les paysans finnois des environs de Viborg, qui ont passé <122> sur terre de Suède.

Mais ces inconvénients, à quelque faiblesse qu'ils réduissent les Russes, ne sauveraient pas les dépenses qu'entraînerait la continuation de la guerre, mais il ne faut pas se leurrer : ce gouvernement allemand à l'autorité usurpée subsisterait également et <122v°> même s'il paraissait adopter des sentiments différents, ce ne serait que pour retrouver leurs anciennes maximes et rompre la paix qui aurait été faite avec la Suède.

Ce gouvernement doit, pour s'affermir, ne pas négliger de se procurer des <123> renonciations de la part du duc Pierre de Holstein en favorisant ses justes prétentions sur la couronne de Suède ; c'est de ce point que découlent les réflexions que je vous sou mets.

Je me suis toujours convaincu que le jeune prince des Deux-Ponts, (Charles Théodore ?) serait le prince qu'il conviendrait mieux aux intérêts du Roi de placer sur le trône de Suède et le plus propre par <123v°> la situation de ses États héréditaires à cimenter l'alliance entre la France et la Suède, et à saper toute connexion entre ce royaume-ci et l'Angleterre. Mais sa candidature peut faire craindre aux Suédois d'avoir à le soutenir par la force des armes.. Le duc de Holstein, en agissant de concert avec cette <124> cour serait plus à portée qu'un autre de produire cet effet, mais il préférerait probablement la couronne de Russie si on la lui proposait.

Je persiste toutefois à penser que cet arrangement devrait être subordonné à la condition que ce prince ne serait que l'héritier du trône après la princesse Élisabeth ; sans cela, on ne parviendrait point à extirper la nation allemande, et à <124v°> n'en laisser aucune trace. La Russie rentrerait alors dans ses principes russes que le duc de Holstein aurait eu le temps de sucer, surtout si on avait pris la peine d'éloigner tous les Allemands en qui il aurait pris confiance.

Ces avantages en entraîneraient d'autres : la Suède se récupérerait de ses pertes passées (Livonie) ; peut être même pourrait-elle <125> recevoir le Holstein. Les Suédois et les Russes pourraient marcher du même pas sans affaiblir l'alliance de la France et de la Suède. La Russie fonderait sa sûreté du côté des Turcs sur son union avec le Roi, le Danemark, qui croira de son intérêt d'être uni avec la Russie pour mettre la Suède entre deux feux chaque fois qu'il en serait attaqué <125v°> ou qu'il craindrait de l'être. Frédéric II, autant qu'il serait fidèle à l'alliance qu'il vient de contracter avec le Roi, serait plus libre d'agir en Allemagne, et, s'il s'en écartait, la crainte d'attirer la Russie et la Suède dans ses États l'obligerait à faire cause commune avec elles et avec nous. Les Anglais seraient dépouillés <126> du commerce qu'ils font en Russie à notre profit. L'Angleterre perdrait tout crédit dans le Nord et n'y pourrait rien changer, par la crainte qui pèserait sur le Hanovre.

<126v°> Mais, quoique les intentions affichées par la princesse Élisabeth et les heureuses dispositions qui sont en elle soient des éléments favorables, je dois quzand même soumettre à votre jugement, M, les moyens qui me paraissent les plus sûrs pour affermir les sentiments de cette princesse et pour hâter le succès des vues des Suédois.

<127> Il faudrait 1°) que la Suède ne différât plus à répandre parmi le peuple et l'armée russe l'assistance qu'elle vient donner à la descendance de Pierre 1^{er}, et à présenter Pierre de Holstein dans un jour avantageux, souhaité par sa tante, et alors elle serait enfin persuadée qu'on est sérieusement occupé de ses intérêts et de ceux de son neveu.

<127v°> 2°) que les Turcs ou au moins les Tartares fassent rapidement une vraie diversion, attendu qu'outre l'utilité qu'en retirerait la Suède, on verrait combien peu Nadir Schah est en état de contenir la Porte, et que par contrecoup, le gouvernement russe, qui a tant

misé sur lui, se décréditerait au-dedans comme au-dehors en montrant le peu de fond qu'il y a à faire sur les mesures qu'il croit les plus certaines.

<128> 3°) Qu'on pardonnerait tout son passé à Auguste III pourvu qu'il fasse agir les Polonais contre la Russie, parce que c'est l'endroit sensible par où on peut attaquer ces gens-ci, et que, plus cette cour s'est glorifiée de la servilité d'Auguste III, plus il serait mortifiant pour elle et dangereux aux yeux de la nation de perdre <128v°> un prince qu'elle n'a jamais voulu regarder seulement comme un ami de la Russie de crainte d'affaiblir sa dépendance.

Il vous reste, M, si vous goûtez ces idées, à fixer la direction de ma conduite, afin que je puisse donner à l'intérieur une activité qui réponde à <129> propos aux mesures du dehors. Ce n'est donc qu'en connaissant l'étendue des intentions du Roi que je puis <129v°> à la fois agir conséquemment, et empêcher que des doutes ne portent atteinte aux dispositions peut-être uniques où est Madame Élisabeth à l'égard de la France pour l'aimer, de l'Angleterre et de l'Allemagne pour les haïr. La sorte de confiance dont m'honore cette princesse et le fait de la voir toutes les semaines ou de recevoir des messages de sa part m'exposent à de constants embarras que j'aurais d'autant plus de <130> peine à surmonter que mon langage doit différer à chaque fois que les choses avancent, et notamment il faut que je sache quoi lui dire au sujet de Pierre de Holstein. Sa tendresse pour lui est telle qu'il est difficile de décider si elle ne souhaite pas la couronne autant pour lui que pour elle.

Cette princesse a décidé encore <130v°> récemment que je lui communique les nouvelles du dehors. Et je m'y emploie dans ma correspondance avec Lestocq en insistant sur les mesures que le Roi prend en faveur de la princesse. Malgré ces soins, l'arrivée de M. Davaine et les propos qu'on a tenus à son sujet ont donné l'éveil et m'ont attiré un <131> billet que je vous retranscris mot à mot..

« Je ne puis me dispenser de vous marquer », m'écrivait Lestocq, « l'inquiétude et le soupçon où se trouve le héros. L'arrivée de M. François lui fait croire d'autant plus ce que l'on débite que vous ne lui avez pas dit le sujet de sa venue. L'on assure qu'il est chargé de propositions secrètes pour la paix avec la Suède et toutes contraires aux intérêts du héros et de son cher neveu ; vous avouerez que, comme la cause du <131v°> héros n'est pas celle qui tient le plus à cœur à la Suède, ce n'est pas ce qui l'intéresse le plus ; que, d'un autre côté, la régente donnera volontiers beaucoup pour rester sur le trône, il serait fort sensible pour le héros d'avoir disposé les esprits et permis aux Suédois de faire mieux leur coup pour que le héros, après tant de sang répandu, n'en fût que le sacrifice. La voix que l'Angleterre donne à Charles-Albert et les arrangements qui se prennent en faveur <132> de ce prince peuvent être d'une grande conséquence pour ceux qui souhaitent la destruction de la maison d'Autriche, mais le héros n'en reçoit aucun avantage. Il est certain que l'Angleterre ne se détachera jamais de la maison de Brunswick et que George II cherchera à mettre la succession de Suède dans la maison de Hesse ; ainsi, le héros et son neveu seront frustrés de tout.

Je lui répondis : « Vous étiez sûrement hier dans ces moments d'agitation où tout fait ombrage ; le héros <132v°> me connaîtrait bien mal s'il me jugeait capable de l'induire en erreur ; ce monsieur qu'on prétend venu pour la paix y a aussi peu pensé qu'on n'a pensé à l'en charger ; il n'a aucune proposition à faire au gouvernement et ne m'a rien apporté qui y ait relation. Son prochain départ détruira la fausseté des bruits répandus que son attention à ne voir ici que moi aurait dû les prévenir. Ne croyez point que la Suède veuille séparer son <133> intérêt de celui du héros ; elle veut au contraire avant tout établir avec le héros un système fixe et solide pour le présent et pur l'avenir. Contrairement à ce que vous pensez, l'abaissement de la maison d'Autriche est le meilleur moyen de promouvoir le héros. Avez-vous oublié les vues suivies de <133v°> la cour de Vienne, que je vous ai développées devant le héros, depuis le mariage d'Alexis avec une princesse de Bevern, pour s'emparer de la Russie et se conduire où les choses en sont à présent. Si cette cour est faible, elle ne sera pas en état de poursuivre ici son ouvrage. Il en est de même de l'acquiescement forcé de

George II à la candidature de Charles-Albert pour sauver son électorat de Hanovre ; le même <134> motif l'empêchera de se compromettre avec nous sur tout autre objet ; la preuve en est que Finch, pour dédommager la Russie de l'impossibilité pour l'Angleterre d'envoyer une escadre en Baltique, lui a offert 100 000 £. George II ne sera pas plus en mesure de soutenir la maison de Brunswick que d'assurer la couronne de Suède à un prince de Hesse, le dernier de cette maison à porter <134v°> le titre de roi de Suède étant certainement Frédéric 1^{er}. En bref, vos inquiétudes n'étaient pas fondées et le héros doit prendre une confiance entière dans S.M. et dans son ministre. Pour preuve, j'ai reçu une missive du Roi où Il me marque sa vive satisfaction de ce que les <135> dispositions du héros sont toujours telles qu'on peut les désirer pour son avantage. Il faut qu'il puisse compter sur la fidélité de son parti ; le moment est enfin venu, après bien des obstacles que j'ai combattus, où il peut agir ouvertement et j'espère qu'il le fera dès qu'il se verra à portée de s'entendre avec l'armée suédoise.

Si j'ai rétabli le calme par cette réponse, elle ne m'a pas <135v°> sauvé la demande maintes fois renouvelée d'avoir ici beaucoup d'exemplaires russes du manifeste par lequel les Suédois doivent faire connaître leurs intentions pour la descendance de Pierre 1^{er}. Il est certain que sa distribution préparerait les esprits et produirait un grand effet. Je me suis paré d'une volonté entière <136> tout en ne dissimulant pas *les difficultés qu'il y aurait à faire passer ces exemplaires*, et de fait on n'y pourrait porter trop de précautions.

J'eus une difficulté pire la semaine dernière ; un chambellan d'Élisabeth, dont elle est sûre, <136v°> vint à minuit chez moi me dire de sa part qu'elle venait d'apprendre la mort d'Ivan VI, et que, voulant se guider par mes conseils, elle me demandait que faire si la nouvelle se vérifiait. Devant l'urgence de la conseiller et je lui écrivis que la nouvelle pouvait produire un bon effet <137> mais qu'il fallait se concerter promptement avec ses partisans, qu'il fallait leur faire sentir qu'il était temps pour eux de se soustraire à un joug étranger qui menaçait d'être illimité. Si le zèle des partisans se manifeste comme il doit, et que pour en retirer l'utilité qui doit en résulter même pour <137v°> leurs intérêts, il faut nous animer et les encourager par l'exemple. Il lui faudra soutenir par sa présence le caractère de cette noble audace.

Les personnes particulières attachées à la princesse et qu'elle rassembla pendant la <138> nuit furent du même sentiment. Il fut donc décidé qu'en cas de mort du tsar, elle montera à cheval et se portera en tête des troupes comme elle eût fait en cette rencontre si l'avis qui lui avait été donné se fût confirmé.

Une autre circonstance montre qu'elle connaît mieux ses forces qu'elle n'a fait jusqu'ici, et qui a fait le sujet de toutes les conversations <138v°> et que je me dois donc de vous rapporter vous en convaincre. Élisabeth, blessée avec raison de ce que l'ambassadeur de Perse n'était point venu chez elle, lui remettre les présents qui lui sont destinés, contrairement à ce qu'il a fait pour le prince de Brunswick, n'a pas voulu recevoir celui qui en était chargé.

Elle ne cacha point au baron de Munich ni au général Apraxine, venus de la part de la cour pour lui faire changer de sentiment <139> combien elle était étonnée de leur insistance sur ce point. Dites à Ostermann qui vous envoie que, s'il a oublié que mon père et ma mère l'ont tiré de l'état de précepteur et de petit secrétaire où il a été, je saurai le faire souvenir que je suis <139v°> la fille de Pierre 1^{er} et du respect qu'il me doit. J'ai l'honneur,

ANNEXE 25 : La Chétardie à Amelot, 17/28 octobre 1741

Corr. Polit. Russie 38 F° 148

La Chétardie à Amelot, 17/28 octobre 1741, (23/01/2015)

Petersbourg,

NC Le langage des ministres saxons s'est modifié conformément à ce que vous m'annoncez.

Le secrétaire de la légation de Saxe me marqua que, suivant les ordres reçus de sa cour, je le verrais empressé à communiquer avec moi et à se guider par mes conseils. Je répondis à cette avance de la manière dont il convenait <148v°> que je m'expliquasse pour montrer mon respect pour Auguste III et l'attention que j'aurai de demeurer un fidèle allié.

Petzold m'apprit alors que par le traité conclu entre lui, Frédéric II et Charles-Albert, sous la médiation de S.M. le premier aurait la Haute Silésie, une partie de la basse Autriche et la Moravie, qui serait érigée en royaume comme elle l'avait été jadis ; le second la basse Silésie jusqu'à la Neisse et la Briniss, y compris la ville de Neisse avec un assez grand arrière-pays, et le troisième la Bohême, l'Autriche supérieure, le Tyrol et les différentes possessions de Charles VI en Souabe. La lettre <149> que j'ai reçue de Belle-Isle ce matin, quoique contenant moins de détails, me permit de témoigner à Petzold que j'étais informé des engagements de son maître, et qu'en conséquence ses troupes agiraient de concert avec celles de Bavière et de Prusse. Je lui conseillai de finir rapidement ses affaires avec M. de Botta et le prévins qu'il serait mal accueilli par Ostermann quand il lui communiquerait les nouvelles orientations de son maître.

Il me dit qu'il s'en était déjà acquitté auprès du prince de Brunswick et d'Ostermann, et m'a rapporté que ce ministre était bien <149v°> fâché de voir démembrement et anéantir de la sorte la maison d'Autriche mais qu'il fallait s'y soumettre si c'était la volonté de la Providence, et que la cour de Dresde ne devait pas douter que la Russie verrait avec plaisir les avantages qu'Auguste III en retirerait, affermissant ainsi la bonne amitié entre les deux cours et offrant même avec plaisir les bons offices éventuels de Petersbourg pour rétablir la tranquillité dans l'empire, et qu'il fallait espérer que le bon exemple de cette pacification serait suivi dans le nord. J'entrevis que Petzold, faute d'instruction, n'avait rien <150> répliqué sur les deux derniers points touchés par Ostermann et je lui dis que, si la Russie me paraissait bien éloignée pour se mêler des affaires de l'empire, je craignais fort que la guerre avec la Suède ne pût finir aussitôt que je le désirerais.

Chiffrée, Sa sincérité n'avait pas été entière, car je sus par Mardefeld, à qui il avait fait la même communication, que le comte d'Ostermann, avant de s'expliquer comme je viens de le marquer, s'était répandu en reproches vifs et aigres <150v°> rappelant de quelle manière la Saxe manifestait son dévouement à la maison d'Autriche. Quant au prince de Brunswick, il avait été tellement pénétré de l'idée du partage, il était au bord des larmes et s'était retiré sans avoir la force de faire la moindre réponse.

<151> Mais un motif particulier que le hasard m'a fait découvrir, et dont je suis sûr, augmente encore la sensibilité du prince de Brunswick et le ressentiment du comte Ostermann. *C'est que le titre de roi de Moravie dont on revêtirait Auguste III serait payé par la cession de son titre de roi de Pologne à Stanislas Leszczyński.* <151v°> Ce risque affecte d'autant plus Ostermann qu'il envisage tous les dangers dont la Russie avait prétendu se garantir en s'opposant à l'élection du beau-père du Roi ; ils lui semblent encore plus grands aujourd'hui vu la guerre avec la Suède, et la confédération qui menace en Pologne. Il n'est pas moins sensible à l'humiliation <152> qui s'ensuivrait pour la Russie de ne pouvoir s'y

opposer, d'avoir par là à sentir sa faiblesse, déjà manifeste par les difficultés rencontrées pour faire tomber la Courlande au prince Louis de Brunswick-Wolfenbüttel, et qui deviendraient insurmontables.

Ceci me rappelle que le baron de Mardefeld, discourant il y a quelque temps sur la trop grande précipitation <152v°> avec laquelle on avait annoncé comme faite l'élection du prince Louis de Brunswick, remarqua qu'il n'y en avait peut-être jamais eu aucune aussi peu avancée que celle-là. Je pense même, ajouta-t-il, que le moyen le plus sûr de la faire manquer est que les Russes prennent seuls les moyens de la faire réussir : aussi a-t-il mandé à Frédéric II qu'il ne voyait que lui <153> en état de suppléer à cet inconvénient et qu'il devait donc s'employer en faveur du prince Louis, à la fois en raison des liens du sang, et de l'intérêt pour le roi de Prusse de ne pas voir la Courlande réunie à la Pologne et divisée en palatinats.

M. Lemaire sera plus à portée que moi désormais <153v°> d'examiner les démarches du baron de Backoff. Il a en effet obtenu le congé qu'il prétend attendre depuis longtemps ; il motive ce voyage par la nécessité de régler quelques affaires domestiques, mais beaucoup pensent que c'est en raison de son mariage prévu avec la sœur de Julie Mengden, mariage qui a contribué plus que toute autre chose à la distinction <154> qu'Anna Leopoldovna lui a accordée. On pense encore qu'il a voulu user de la même précaution que Lynar, qui s'est absenté avant d'épouser Julie Mengden.

NC L'ambassadeur de Perse a eu une deuxième audience publique semblable à la première, accompagné cette fois par le chambellan Balek au lieu du prince Kourakine. On veut que l'occasion de cette audience <154v°> a été la remise d'une ancienne lettre de Nadir Schah à Anna Ivanovna pour lui notifier son entreprise et son succès sur le Mogol. On doit plutôt supposer que cette audience n'était qu'un prétexte pour marquer une attention distinguée au ministre de Thomas Koulikhan. En effet, on le fit passer de la galerie où avait eu lieu l'audience, on le fit passer dans tous les appartements du château qui se trouvèrent éclairés comme quand il y a une fête à la cour. Le hasard, à ce qu'on dit, l'y fit rencontrer Anna Leopoldovna ; il témoigna galamment combien il serait flatté de lui baiser la main ; lui et sa suite furent <155> admis à le faire, et, sur ce qu'on lui demanda comment il la trouvait, il répondit : « ce n'est point une femme, c'est un ange ». On lui offrit ensuite un concert préparé pour lui, puis un souper où SE but tant de vin de Champagne (malgré sa religion) qu'il fallut l'emporter dans son carrosse, à neuf heures, lorsqu'elle se retira.

Chiffrée, Deux motifs occasionnent la conduite à l'égard de ce ministre ; l'un, le désir de mortifier Emin Mehmed pacha, qui <155v°> a su le remarquer, et qui n'y est point insensible ; l'autre, le désir de captiver l'ambassadeur de Perse ; il serait même déjà question d'un traité de commerce entre Perse et Russie, dans lequel interviendront les Anglais. Ce ne sera pourtant qu'un masque pour cacher au public le véritable <156> but qu'on se propose. La clause secrète du traité sera l'engagement pris par Thomas Koulikhan de faire la guerre aux Turcs ; je l'ai fait savoir à Emin Mehmed pacha et je profiterai du courrier qu'il dépêchera bientôt pour le dire à M. de Castellane.

Bestoutcheff, arrivé, dit-on, <156v°> cette nuit, a remercié ce matin les Brunswick d'avoir été si promptement rappelé d'exil. Ceci doit nous préparer à quelques événements ; il me fait faire les conjectures suivantes : avant d'entrer dans le ministère, Bestoutcheff était ennemi déclaré d'Ostermann, et c'était là son meilleur titre pour Biren pour l'y faire entrer ; la confiance entière que Biren eut en lui durant sa courte régence a achevé <157> de consacrer la haine qu'il portait à Ostermann. Pendant ce temps, Bestoutcheff s'était lié d'amitié et d'intérêt avec le prince Troubetzkoy, procureur général, qui est aujourd'hui le conseil du comte Golowkine, lui-même et indépendamment lié avec Bestoutcheff. Peut-être même Golowkine, et son collègue le prince Tcherkassky se sont-ils assez rendu justice pour sentir qu'ils ne sauraient ni l'un <157v°> ni l'autre se charger du département des AE, et que M. Bestoutcheff lui ait paru l'homme propre à suppléer à ce contretemps ; vous savez par ailleurs l'aversion de Golowkine pour Ostermann. Il est donc vraisemblable que c'est pour lui

porter les derniers coups et être en état de le remplacer qu'on a fait venir Bestoutcheff. Je ne puis pas douter du moins que ce ne soit <158> l'ouvrage du comte de Golowkine. Le trop grand empressement avec lequel Bestoutcheff est allé aujourd'hui chez le marquis Botta m'en serait une preuve suffisante.

L'embarras de Botta, prétendant que Bestoutcheff n'avait commencé par lui que parce qu'il est le ministre d'une puissance apparentée de fort près, et qu'il ne manquerait point d'aller également <158v°> rendre visite à tous les autres ministres étrangers, n'ajoute rien à mes convictions. J'ai l'honneur,

ANNEXE 26 : La Chétardie à Louis XV, 7 décembre 1741

Corr. Polit. Russie 38 fol.330-338

La Chétardie à Louis XV, 7 décembre 1741, (16/02/2015)

Petersbourg,

Sire,

Deux circonstances peu considérables en soi viennent d'avancer *l'instant d'une révolution qui, en rendant la Russie à elle-même et en la faisant rentrer dans son état naturel, peut avoir des suites de la plus grande importance pour le service de V.M.*

Moins de vivacité de la part d'Anna Leopoldovna dans sa conversation de lundi avec Élisabeth aurait pu suspendre encore pour quelque temps le mécontentement de cette dernière. De même, l'ordre donné mardi après-midi à tous les régiments des gardes de se tenir prêts à partir pour la Finlande les a incités à la presser de profiter de leurs favorables dispositions.

Sept de ces grenadiers furent, dans la nuit de mardi à mercredi, chez la princesse pour la presser d'agir si elle ne voulait pas être livrée à leurs ennemis. La princesse leur demanda si elle pouvait compter sur eux. Ils l'en assurèrent. Elle se mit alors dans le traîneau de son chambellan avec lui, Lestocq et notre entremetteur. Suivie de ces trois seules personnes, elle se rendit à la caserne des gardes Preobrajenski. Elle fut droit au quartier des grenadiers et leur demanda s'ils voulaient la suivre : tous dirent qu'elle n'avait qu'à ordonner ; êtes-vous disposés à mourir avec moi, s'il le faut ? dit-elle et tous le jurèrent avec empressement. Elle fit alors enfoncer les caisses entassées en un même endroit pour empêcher que quelqu'un ne donnât l'alarme. Elle se mit ensuite à genoux, tenant une croix, et jura de mourir pour eux ; êtes vous prêt à mourir pour moi ? Le serment fut unanime et elle décida alors de partir. En passant devant la porte des casernes, on frappait à la porte pour augmenter le nombre des conjurés. Ainsi, la totalité des grenadiers, soit 300 hommes, fut rassemblée promptement, chacun muni de six coups à tirer et de trois grenades. On détacha une ordonnance pour aller chez le feld-maréchal Munnich, avertir le sous-officier de sa garde, qui était prévenu, de se saisir de ce général et de le conduire au palais de la princesse Élisabeth. On s'assura de même du comte Golowkine et du baron Mengden.

Quant à la princesse, toujours dans son traîneau, entourée de grenadiers, elle arriva à l'extrémité de l'avenue qui conduit à l'amirauté. Là, on envoya 20 grenadiers signifier les arrêts dans leurs maisons au grand-maréchal Loewenholde et au commissaire général de la marine Lapoukhine, 30 autres grenadiers arrêtant le comte Ostermann et ses beaux-frères les trois généraux Streschneff. Pour faire moins de bruit, ils demandèrent à Élisabeth de mettre pied à terre, puis, comme elle ne marchait pas assez vite, ils la portèrent jusqu'au palais d'hiver. Là aussi, on enfonça les caisses. Elle marcha droit au corps de garde et demanda aux soldats s'ils étaient dans l'intention de suivre la fille de Pierre 1^{er}. « Le tort que l'on me fait, dit-elle, rejaillit sur toute la nation, qui gémit sous le joug des Allemands. » Les officiers hésitant, elle ordonna de les mettre aux arrêts. Ce qui fut fait, et elle empêcha même un soldat de percer un officier de sa baïonnette. La princesse partagea son monde et resta environnée de 40 grenadiers, puis bloqua les escaliers et les issues dégagées. Ayant recommandé de n'user d'aucune violence, sous peine de punition exemplaire, on se porta alors aux appartements des Brunswick. Les sentinelles, voyant leurs camarades grenadiers, n'opposèrent aucune résistance. On arrêta encore le jeune comte de Munnich, puis on transféra la famille Brunswick et Julie Mengden au palais d'Élisabeth, où elle se rendit elle-même dans son traîneau. Toutes les personnes arrêtées y avaient été rassemblées en moins d'une ½ heure. Toutes les autres personnes arrêtées étaient gardées à vue dans leurs maisons.

Il n'y eut aucune violence, sauf sur Ostermann, qui, ayant parlé de la princesse sans respect, avait été un peu molesté par les grenadiers.

Les grenadiers furent envoyés porter la bonne nouvelle dans les carrefours et les drapeaux furent portés chez la princesse. Les trois personnes de confiance, qui l'avaient accompagnée, partirent chez les principaux de la nation, avec des traîneaux et des grenadiers, du clergé et du civil, pour les inviter à rejoindre la princesse, ce que tous firent sans obstacle. Le feld-maréchal Lacy avait été l'un des premiers avertis et il se montra résigné à servir toujours le sang de Pierre 1^{er} ; il rassembla bientôt les 7 régiments de campagne qui sont ici en garnison ; ceux qui commandent les régiments des gardes (sous les ordres du prince de Hesse-Homburg) usèrent de la même diligence. Le prince Tcherkassky, grand-chancelier et ministre du cabinet, M. de Bevern, secrétaire privé du cabinet, et Alexis Bestoutcheff, rappelé depuis peu de son exil, travaillaient à dresser l'oukase et le serment, et à expédier les ordres dans les provinces, de concert avec le prince Troubetzkoy, procureur général et quelques membres du Sénat. Pendant ce temps, tous ceux qui accouraient faire leur cour à Élisabeth, furent reçus d'elle avec bonté et tranquillité.

Madame la princesse Élisabeth ayant alors été reconnue pour souveraine de toutes les Russies, elle se passa l'ordre de Saint-André, se déclara colonel des 3 régiments de gardes à pied, de la garde à cheval et du régiment de cuirassiers, et reçut les hommages des premiers ordres de la monarchie. Les troupes et le peuple à qui elle se montra depuis son balcon firent éclater une joie telle que, paraît-il, on n'avait pas connue depuis trente ans. Les gardes poussèrent des cris d'allégresse. *Cette satisfaction générale fut encore accrue par l'espérance d'une paix prochaine, qu'occasionna la lecture, qu'on fit faire aux gardes, du manifeste de la Suède ; on l'espère d'autant plus que la fin du règne tyrannique des Allemands est regardée comme l'époque qui permettra à V.M. de procurer la paix à la Russie.* Anna Leopoldovna demanda la faveur de conserver près d'elle Julie Mengden, ce qu'Élisabeth accepta volontiers, assurant l'ex-régente qu'elle pourrait conserver auprès d'elle autant de personnes qu'elle voudrait. Puis Élisabeth partit au palais d'hiver, entourée de troupes poussant des vivats. Les grenadiers entouraient son traîneau et marchaient avec une fière assurance. Les fenêtres étaient remplies de multiples spectateurs. Élisabeth se rendit ensuite à la chapelle pour y assister au *Te Deum*. Les grenadiers Preobrajenski l'assaillirent alors en la suppliant de se déclarer capitaine de leur compagnie, et qu'ils puissent être les premiers à lui jurer, au pied des autels, une fidélité éternelle. Cela leur fut incontinent accordé.

Elle voulut aussi que le capitaine suédois Dideron, aide de camp de Wrangel et fait prisonnier à Wilmanstrand, pût voir ce qui se passait et en rendre compte comme témoin oculaire ; elle le garda à cet effet de 4 h du matin à 5 h du soir, puis lui annonça qu'il était libre, lui donna une épée d'or et 500 ducats pour les frais de son voyage.

Le feld-maréchal Munnich, le comte d'Ostermann, et le baron de Mengden, comme les plus criminels, furent transférés sur les 6 h à la forteresse après avoir été dépouillés des différents ordres dont ils étaient revêtus.

ANNEXE 27 : Conti à Fleury, 27 janvier 1742, 30 janvier 1742, et mémoire du 31 janvier 1742.

CP Russie 39 Fol. 83

Conti à Fleury, 27 janvier 1742, (01/04/2015)

L'Isle-Adam,

Monsieur,

Je suis très fâché que mon secret ait transpiré. Vous connaissez ceux qui en sont instruits, que j'ai été obligé de mettre dans la confidence. Ai-je été trahi par **Élisabeth**, ou par la femme intermédiaire, ou par les Suédois ? Je supplie seulement Votre Éminence d'être persuadée que je n'ai pas péché par imprudence, et que j'ai été guidé autant par la gloire du Roi que par mon propre intérêt.

Les Suédois ne peuvent nous soupçonner de trahison, puisque rien ne s'est fait qu'en accord avec leur ministère et avec le projet de faire leur avantage. *A Dieu ne plaise que j'aie voulu proposer à Votre Éminence de déshonorer La Chétardie, en le rappelant ; il faut que je me sois bien mal énoncé : je ne voulais qu'envoyer un ministre subalterne pour traiter une chose que je croyais pouvoir être entamée, n'ayant pas, je l'avoue, grande confiance en l'ambassadeur.*

Voilà Charles VII élu empereur et le temps venu où Votre Éminence m'a dit que le Roi voulait bien régler notre traitement. Je la prie de suivre la chose avec chaleur, car elle intéresse autant la dignité du Roi que nous-mêmes. Je vous prie d'être persuadé,

CP Russie 39 F° 95

Conti à Fleury, 30 janvier 1742, (03/04/2015)

J'ai reçu la réponse de Votre Éminence ; comme elle a trouvé ma dernière lettre indéchiffrable, je me sers, pour lui écrire celle-ci, de la main de la personne que j'ai envoyée à Petersbourg en dernier lieu⁵. Je suis on ne peut plus sensible à la façon dont vous entrez dans mes vues, et à la bonne volonté que vous me témoignez, quoique je considère plus le bien de la chose que mon intérêt particulier, je n'en ai pas moins de reconnaissance pour vous.

Votre Éminence me mande que mes réflexions sur Pierre de Holstein sont justes mais que le parti décidé qu'a pris Élisabeth de ne pas se marier doit empêcher de faire aucune démarche.

Tout en me soumettant toujours à vos lumières, je dis, moi, que si réellement l'élévation de Pierre de Holstein est contraire aux intérêts de la France, le parti qu'on croit que la tsarine a pris ne doit point empêcher de tenter tout ce qui peut la faire changer d'avis, puisque c'est l'unique façon de remédier aux inconvénients qu'on craint, et qu'il y a des raisonnements dont on peut se servir utilement auprès d'elle pour vaincre sa répugnance. Ces raisonnements, je les ai déduits dans un mémoire que j'ai envoyé à M. Amelot, et auquel je m'en remets pour ne pas fatiguer Votre Éminence par une trop longue lettre ; je ne finirai cependant pas celle-ci sans lui proposer un raisonnement court et que voici :

<95v°> Plus Élisabeth paraît attachée à ses anciens principes, et plus M. Bestoutcheff, qui va être à la tête de son conseil, est porté pour les Anglais, plus il est à craindre que l'esprit allemand ne prévale en Russie, et que la tsarine ne ratifie le dernier traité fait avec l'Angleterre, plus il paraît nécessaire de tâcher de lui inspirer une façon de penser

⁵ M. Davaine.

conforme à nos intérêts et de prévenir ceux qui voudraient lui en suggérer une contraire. Le moment présent est favorable et même précieux pour tenter une chose dont on peut tirer un aussi grand profit et dont la tentative a aussi peu d'inconvénients ; tout ceci est une réflexion que je soumetts au jugement de Votre Éminence.

La conduite de M. de La Chétardie me paraît très imprudente ; je ne lui savais déjà pas trop bon gré, ayant été en liaison avec Lestocq, ce chirurgien si avant dans les (faveurs ?) de la princesse, de n'en avoir pas tiré meilleur parti, et de s'être laissé mettre avec lui hors de mesure, y en ayant assez eu entre eux pour avoir pu le tenir davantage ; cela, joint à sa conduite présente, ne me donne pas, je l'avoue, beaucoup de confiance en lui, et si Votre Éminence trouvait ce que je lui mande aujourd'hui plus persuasif, ou que par ailleurs elle trouvât plus d'ouverture à tenter ce que je lui propose, je crois qu'un inférieur envoyé et autorisé serait plus capable de l'exécuter qu'un homme qui est trop aventureux présentement et qui a été trop engourdi quand il lui eût fallu plus d'entregent.

J'eusse eu grand peur, en vous écrivant mon avant-dernière lettre, si j'eusse cru que Votre Éminence la montrerait au Roi. S'Il y a trouvé beaucoup à critiquer ou sur les idées ou sur le style, je me flatte du moins qu'il n'aura pu s'alarmer nullement des motifs qui me l'ont fait écrire.

Comme je crois que vous n'aurez pas lu un mot de la lettre que je vous écrivis mercredi (en fait, jeudi 25, fol.76), je crois devoir vous répéter, qu'ayant cru devoir ne rien dire de tout ceci à *ma mère*, il me semble à propos que *Votre Éminence continue à lui cacher que je suis en liaison de lettre avec vous, de peur qu'elle ne vînt à soupçonner*. Je prie Votre Éminence de ne pas douter des sentiments avec lesquels je suis,

CP Russie 39 F° 97

Mémoire, 31 janvier 1742, (03/04/2015)

Il est d'usage d'accorder aux ambassadeurs du Roi qui sont dans les cours étrangères des passeports pour l'affranchissement des droits de sortie et autres de l'intérieur du royaume pour les provisions qui leur sont envoyées de France, destinées à leur consommation.

Il doit être fait en février un envoi de *850 bouteilles de vin de Pierrys* à Petersbourg pour M. de La Chétardie.

Monseigneur est très humblement supplié de vouloir bien ordonner l'expédition d'un passeport, tant pour l'affranchissement des droits de sortie du royaume sur la provision ci-dessus que de ceux qui se perçoivent en Normandie où ces vins doivent passer.

ANNEXE 28 : La Chétardie à Lanmary, 24 février, 7 mars 1742

Corr. Polit. Russie 39 Fol. 200

La Chétardie à Lanmary, 24 février, 7 mars 1742, (13/04/2015)

Petersbourg, PC

NC Le jeune comte de Guillenborg, auquel j'aurais voulu procurer tous les amusements qui dépendraient de moi, a bien voulu se charger de ma réponse aux deux lettres que vous m'avez écrites les 15 et 16 février ns. Il me les a remises avec la pièce qui les accompagnait. Je vous joins ici à mon tour copie de ce que je mande à MM. de Guillenborg et de Lewenhaupt.

Chiffrée Le rapport singulier qui se trouve entre la manière de penser du ministère suédois et celle de cette cour-ci semblerait devoir les <200v°> rapprocher. Il les éloigne pourtant. On ne peut ici digérer que la Suède ait de prime abord établi des prétentions qui seraient celles d'un vainqueur, maître de donner la loi ; et, à l'égard de ce qui en fait l'objet, si j'ai trouvé Élisabeth disposée à concourir à tous les moyens combinables avec sa gloire, que le Roi lui indiquerait, pour marquer sa reconnaissance à la Suède, constater sa sûreté et former avec elle une union étroite, j'ai pu discerner que la Russie ne fera jamais aucune cession <201> qu'elle n'y soit contrainte par la force des armes.

Je vous avoue ne pas penser pouvoir ramener la tsarine sur ce point. Je ne présume pas davantage des démarches que j'ai faites pour suspendre les mouvements de l'armée suédoise. C'est à cette armée et à son chef de décider si elle est en état d'entreprendre quelque chose avec assurance de succès, et si, vu la situation où elle se trouvait, j'ai pu mieux faire que de lui ménager une retraite honorable.

<201v°> NC Tout soin que nous pourrions prendre pour nous persuader de la différence de nos sentiments ne nous ferait pas arriver plus tôt au but que nous nous proposons. Les moyens que je crois les plus propres pour y parvenir peuvent n'être pas goûtés ou rejaillir sur moi s'ils échouent. La prudence m'impose donc à n'employer que le langage que j'emploie dans le compte que je rends successivement à la cour.

Chiffrée Cette méthode s'applique aussi aux points contenus dans vos lettres et dans le mémoire de M. Guillenborg.

Ici était inséré ce que M. de La Chétardie a eu l'honneur de marquer à M. Amelot <202> le 3 mars ns commençant par : *Bestoutcheff est venu chez moi mercredi, puis jeudi, sur ordre d'Élisabeth. Il me demanda d'abord, de la part de cette princesse, si Nolken arriverait bientôt ; je lui dis que les retards apportés au passeport l'empêchaient d'être encore ici, ni qu'il y fût avant le départ de la tsarine pour Moscou, s'il avait été obligé de faire le tour du nord. En ce cas, me répondit-il, je ne dois pas vous cacher qu'il nous vient de tous côtés des avis que la Suède ne cherche qu'à gagner du temps, pour se mettre en force, et qu'on nous taxe d'avoir en dupes sacrifié nos intérêts en restant depuis trois mois dans l'inactivité. Je lui fis remarquer que c'était à tort qu'on donnait de semblables interprétations <184v°> aux intentions de la Suède, et qu'on devait à mon sens d'autant moins regretter le temps perdu qu'Élisabeth avait elle-même désiré l'armistice et que je ne voyais guère ce qu'on aurait pu faire dans une saison aussi rude. « Il est vrai », reprit-il, « qu'elle n'aurait peut-être pas permis aux troupes réglées d'agir, quoiqu'elle n'y ait pas autrefois porté obstacle avec les Suédois mêmes, mais nous aurions pu nous servir toujours de nos irréguliers, harceler par ce moyen les quartiers trop séparés de l'ennemi, brûler et ravager le pays ». Élisabeth m'a d'ailleurs ordonné de vous informer que tous ses généraux sans exception se sont réunis de sentiment pour penser qu'il n'y avait pas un instant à perdre pour recommencer les hostilités, qu'en différant à le faire, on aurait sur les bras les renforts que l'armée suédoise attend, au lieu qu'en les prévenant, on sera peut-être au <185> milieu de la*

Finlande avant qu'elle les ait reçus ; qu'il importe également aux deux couronnes de finir la guerre et qu'ainsi la meilleure manière pour la terminer promptement est de la pousser avec la dernière vigueur. Sa Majesté, en s'y déterminant à regret », continua-t-il, « ne manquera à rien de ce que sa gloire exige. M. de Lewenhaupt sera averti à temps pour être sur ses gardes, et la négociation, loin d'être altérée par cette fâcheuse mais nécessaire extrémité, ira son train comme si l'on était dans la plus profonde paix. »

Je ne pus me refuser à la réflexion qu'on se hâtait trop de prévoir l'arrivée des renforts destinés pour l'armée suédoise, puisque je pouvais assurer qu'elle n'avait pas reçu le moindre secours, et qu'il serait impossible, vu les glaces, qu'il lui en vînt aucun, soit en troupes soit en munitions, avant deux grands mois ; que j'estimais donc préférable de ne rien <185v°> précipiter et que j'osais prendre la liberté d'exhorter Élisabeth, en tant que ses intérêts n'en souffriraient aucun préjudice, puisque rien ne serait plus conforme à l'envie qu'elle avait que la tranquillité se rétablît et à la peine qu'elle ressentirait du sang qui serait répandu. Vous n'êtes point encore à même, poursuivis-je, de porter un jugement, voyez auparavant ce que Nolken a à vous dire, et convenez que, jusque-là, il est difficile de vous rapprocher, surtout après une réponse aussi fière que celle que vous m'avez remise.

« Je conviens qu'elle l'est », me dit-il, « mais aussi pourquoi la Suède nous menace-t-elle ? Entre des puissances, c'est le plus grand affront qu'on puisse faire, et si les Suédois croient nous écraser au printemps, il nous convenait de leur parler le langage propre à les en désabuser ».

J'insistai sur l'avantage qu'on aurait pu retirer en faisant entrevoir à la Suède les dédommagements auxquels de <186> ce côté-ci on se porterait et on se prêterait volontiers pour suppléer à l'impossibilité de s'écarter de la paix de Nystad. Bestoutcheff soutint que la dignité d'Élisabeth s'opposait d'autant plus à en faire mention dans un instant pareil que les Suédois ayant commencé la guerre, c'était à eux de demander et à la Russie de répondre simplement et successivement à ce qu'on exigerait d'elle. Je proposai de fournir, comme de moi-même, ces sortes d'idées à la Suède, sur le principe général de la connaissance que j'avais des dispositions sincères de la tsarine. Bestoutcheff trouva cette démarche susceptible encore d'inconvénients pour la dignité d'Élisabeth. Je lui fournis pour second expédient de charger le chevalier de Crespi d'en parler de bouche au comte de Lewenhaupt, afin qu'il ne restât aucune trace de la chose si elle n'avait point les suites que j'en espérais <186v°> et qu'elle ne fût pas goûtée. Bestoutcheff se renferma dans l'assurance qu'il en rendrait compte à la tsarine et me ferait part de ses intentions.

Il l'a fait aujourd'hui en m'apprenant que cette princesse avait déferé à mes représentations en suspendant encore quelque temps les hostilités ; qu'à l'égard des démarches que j'aurais été disposé à faire pour une plus prompt conciliation, elle ne pouvait m'y autoriser, que je devais enfin être assuré qu'il ne serait pris aucune résolution qu'elle ne me fût communiquée exactement avant son exécution et que ce serait en conséquence de ce préalable qu'on ferait savoir à Lewenhaupt ce qui aurait été arrêté.

Chiffrée Ces procédés, bons en soi, ne diminuent point la peine que je ressens de la situation <187> des affaires. Je vois en effet qu'il serait inutile de se flatter d'aucune cession de la part de la Russie, que la confiance où l'on était ici que la paix se ferait promptement a fait place à des idées de guerre qui ont entraîné les mesures différentes que je vous ai marqué avoir été conçues à la suite de ce que j'avais fait connaître des prétentions des Suédois ; qu'au lieu du mérite qu'ils s'étaient fait aux yeux de la tsarine et de toute la nation russe pour les manifestes répandus quelques jours avant la révolution, et qui aurait pu être augmenté de plus <187v°> en plus en partant de ce point et de celui des promesses faites en septembre 1741 par la princesse Élisabeth pour entamer la négociation, sauf à y faire intervenir après les articles de cession, ils ont presque effacé les circonstances qui les faisaient chérir, d'où désormais ce sont les événements de la guerre qui décideront des conditions de la paix sans que les dispositions mutuelles d'amitié qu'on avait précédemment

manifestées aient sur cela la moindre influence ; que les Suédois, en conservant sur mer la supériorité que le défaut de matelots semble démontrer <188> sensiblement, ne parviendront qu'à faire du mal aux particuliers, la couronne de Russie, quand tous ses ports de la Baltique seraient bloqués, ne pouvant jamais y perdre que le montant des douanes, qui va de 4 à 5 millions de livres ; que la Suède, pour un si léger avantage, aura sur terre des forces considérables à combattre en Finlande, et courrait risque de voir l'armée suédoise, privée de renforts, succomber sous le poids du nombre ; ce motif m'a engagé à éloigner la reprise des hostilités, pour donner aux Suédois le temps de respirer. Les difficultés, bien loin de s'aplanir, se multiplient : dans les paquets que le jeune comte de Guillenborg m'a rendus aujourd'hui, j'ai trouvé un mémoire disant que la Suède souhaite que j'entre en fonction d'ambassadeur médiateur ; je dois en cette qualité porter cette cour à nommer ses ministres plénipotentiaires ; pour y parvenir, on me renvoie à la négociation à entamer pour la reconnaissance du titre impérial. Nolken peut se souvenir qu'Ostermann lui a soutenu que la convention faite en 1724 à Stockholm par l'amiral Golowine pour Catherine 1^{ère}, embrasse tous ses successeurs, dès que la réquisition en sera faite par le ministre de Russie résidant en Suède ; Nolken pouvait en inférer que cette disposition indisposerait d'autant plus que la tsarine s'était proposée pour renouer la correspondance. Le préalable de la cession de Viborg et Kexholm, inséré dans le même mémoire, ainsi que les propositions d'Élisabeth aux Suédois, finalement opposées aux intentions de cette cour, ont fait penser au jeune comte de Guillenborg, comme à moi, que le mieux était de ne faire aucun usage de ce mémoire. Nous sommes convenus que je l'annoncerai ce soir à Élisabeth, comme chargé seulement d'une lettre du comte de Guillenborg, pour me notifier que Frédéric 1^{er} accepte la médiation de Louis XV, et je chercherai à lui fournir l'occasion de s'acquitter du compliment que Frédéric 1^{er} lui a ordonné de faire de sa part à Élisabeth. Ce parti forcé ne me met pas moins à la gêne sur la réponse à faire au comte de Guillenborg.

L'ambassadeur de Perse est parti lundi.

NC Comme je n'entends point par quelle sorte de détails je pourrais rendre mes dépêches plus intéressantes, je ne sortirai pas de la sphère dans laquelle je me suis jusqu'ici renfermé, et n'envisage aucun objet qui puisse fixer davantage mon attention. Chiffrée Je n'y vois de relatif en cet instant que l'augmentation de quelques officiers généraux, l'ordre donné à plusieurs <202v°> régiments de se tenir prêts à s'embarquer sur les galères le 1^{er} mars vs, et des dispositions pour employer en Finlande 58000 hommes parmi lesquels les 14000 grenadiers qui viennent de compléter les 47 compagnies arrivées il y a quelques jours et qu'Élisabeth vient de passer en revue.

Quant à l'escadre d'Arkhangelsk, à deux frégates près dont elle a été augmentée, elle est la même que je le mandai à M. de Mondamert au mois <203> d'août ou septembre passé ; le climat et la saison concourent à persuader qu'elle est à Arkhangelsk, mais on ne peut s'en assurer ; l'éloignement, le défaut de postes réglées et la crainte empêchent en effet d'avoir des correspondances.

La vive tendresse témoignée par Élisabeth à Pierre de Holstein n'a jusqu'à présent déterminé <203v°> aucune disposition pour faire de ce prince l'héritier du trône.

L'ombrage que l'on prend de la situation où se trouve M. de Bestoutcheff n'est pas fondé de la part de la Suède. J'ai même lieu de croire que la partialité montrée par son frère Michel Bestoutcheff n'influerait pas sur ses sentiments, et si l'Angleterre se réjouit de sa promotion, nous ne devons pas, je pense, <204> être fâchés qu'elle soit si facile à se faire illusion.

ANNEXE 29 : État des dépenses extraordinaires par le marquis de La Chétardie

CP Russie 41 F° 13

État des dépenses faites pour les dépenses extraordinaires par le marquis de La Chétardie

Présents faits en route entre Riga et Petersbourg	6577
Illuminations pendant le cours de 1740	10400
Vol de 200 ducats dont Henry soutient avoir été victime à Chalons ⁶	2200
Garde pendant toute l'année 1740	3000
Staffette de Königsberg à Berlin, le 7 mars 1741	156
Staffette de Petersbourg à Berlin, le 20 juin 1741	410
Staffette de Petersbourg à Berlin, le 10 décembre 1741	410
« « « 12 « «	410
« de Königsberg à Berlin, le 16 « «	156
Au chevalier de Crespi, pour s'en retourner en Finlande	1500
<13v°> Au Sr de Valdancourt, pour ses débours de 1741	1000
Donné à une personne pour le T4 1741	1000
Garde pendant l'année 1741	3000

	30219

⁶ Voir CP Russie supplément 6 Fol. 90.

ANNEXE 30 : Remarques et réflexions détachées sur la Russie

Corr. Polit. Russie 40 F° 230

Remarques et réflexions détachées sur la Russie

1°) Tout ce qui habite la vaste monarchie de Russie est esclave du souverain. Les personnes, les terres, les effets en argent ou en nature, lui appartiennent. Sa bonté et ses intérêts propres assurent la vie des particuliers, beaucoup plus que les lois ; et, s'il les laisse jouir de ce qu'ils possèdent, cette jouissance peut cesser sans injustice formelle du moment qu'il le veut et qu'il l'ordonne. On peut même dire qu'il porte son autorité jusqu'au tombeau, puisqu'en vertu de la constitution de Pierre 1^{er} de 1722, il est le maître de placer sur le trône qui bon lui semble.

2°) Tels sont les principes fondamentaux de la monarchie russe et c'est de ce point de vue qu'on doit partir pour en porter un jugement solide.

3°) Du premier abord <230v°> un prince qui n'est pas retenu par le frein des lois, qui, étant le premier propriétaire des biens de ses peuples, peut en disposer selon son bon plaisir, qui commande à des gens qui n'envisagent aucune impossibilité à ses ordres, qui peut dépeupler des contrées entières pour former des armées nombreuses, ce prince, dis-je, paraît plus en état qu'un autre d'entreprendre de grandes choses ; cette immensité de pouvoirs explique vraisemblablement les vastes conquêtes de Gengis Khan, Tamerlan, des premiers empereurs turcs, de Tamas Koulikhan. C'est aussi, selon toute apparence, ce qui a conduit ces peuples du nord et du fond de l'Allemagne dans les Gaules, en Espagne, en Italie et en Angleterre. Il semble en effet, si l'on veut bien y réfléchir, que sans elle il ne <231> saurait y avoir de conquérants.

4°) D'un autre côté, moins le pouvoir d'un tsar a de bornes, moins il a de solidité, car enfin l'homme naît libre, l'ignorance seule, à défaut de la violence, peut entraîner l'esclavage et la lumière doit le bannir.

Tant que les Russes ont vécu dans leurs ténèbres et hors de tout commerce avec les nations policées, il n'est pas étonnant que la force des exemples et les préjugés de l'éducation aient entretenu leur servilité, mais elle paraît incompatible avec les connaissances qu'ils acquièrent journellement, lorsqu'ils compareront la douceur des gouvernements modérés par des lois justes et invariables avec la dure servitude sous laquelle ils gémissent, il n'est guère possible qu'ils tiennent contre des attraits si séduisants.

<231v°> Les projets qui furent dressés lors de l'avènement au trône d'Anna Ivanovna en sont de bons garants ; ils ont échoué et coûté bien des illustres têtes, mais ils ne sont pas oubliés.

5°) On objectera peut-être qu'en ce cas Pierre 1^{er} a porté un coup dangereux à la souveraineté, quand il a cherché à polir ses peuples. Ce prince était trop éclairé pour qu'on le taxe de ne pas avoir connu les conséquences de ce qu'il faisait. Il y a plutôt lieu de croire que c'est en parfaite connaissance de cause qu'il a sacrifié au bonheur de ses peuples ce que sa souveraineté avait d'excessif et qu'il a compté que ses successeurs, adoptant ses sentiments, seraient plus flattés de régner sur des hommes que sur des esclaves.

<232> 6°) Il est à la vérité très apparent que, comme sans le secours d'un pouvoir arbitraire, Pierre 1^{er} n'aurait pas osé tenter un ouvrage si considérable que celui de refondre une nation, il fallait de même le secours de ce pouvoir pour perfectionner son ébauche. Des habitudes enracinées, des usages consacrés par des siècles asservissent tellement la multitude que, familiarisée avec son triste état, loin d'en envisager le changement, elle s'arme d'ordinaire contre la main propice qui le lui présente, et dès lors il devient indispensable d'employer la violence pour faire le bien et on ne saurait l'employer si l'on est bridé ; mais,

s'il n'a pas été et s'il n'est pas à propos de se dépouiller encore de la possession d'une autorité illimitée, ce serait à celui qui tient les rênes du gouvernement à les lâcher à mesure que la grossièreté et la barbarie disparaissent, le tempérament de l'autorité marchant ainsi <232v^o> d'un pas égal avec les progrès des peuples, et il est à présumer qu'on parviendrait insensiblement et sans révolution au but qu'on a attribué à Pierre 1^{er} que les Russes entreraient dans la classe des différentes nations de l'Europe et les tsars dans celle des autres souverains.

Or, c'est précisément ce point si essentiel qui a été jusqu'à présent mis le plus à l'écart. Les peuples n'ont pas laissé que de changer de système et le système de gouvernement n'a pas varié. Pierre 1^{er} n'abattait les têtes les plus illustres que pour corriger des abus de la plus dangereuse conséquence ou pour surmonter des obstacles que la nouveauté de ses projets lui faisait rencontrer à chaque pas ; et l'on a vu ses successeurs abattre sans aucune formalité celles qui montraient la moindre opposition à leurs vues particulières. Ce grand prince n'avait attiré les étrangers dans son pays que pour servir de modèle aux Russes, et ces étrangers se sont oubliés jusqu'à faire porter des chaînes à ses élèves. Le trône même semblait ne pas avoir été à l'abri de leur usurpation.

<233> Pour se convaincre de cette dernière vérité, il n'y a qu'à se représenter l'état de la cour de Russie, la couronne entre les mains d'un enfant, fils d'un cadet de la maison de Brunswick, et d'une fille du duc de Mecklembourg, la régence confiée à la princesse sa mère. Le prince son père avait le suprême généralat. Le feld-maréchal Lacy, Irlandais, depuis la disgrâce du feld-maréchal Munnich, natif de Frise orientale, avait toute l'autorité sur les troupes. Les généraux en chef Keith et Loewendahl, le premier écossais et le second saxon, étaient comme destinés à le remplacer. Le comte Ostermann, Westphalien, était grand amiral et de plus premier ministre du cabinet, régissant généralement toutes les affaires, tant du dedans que du dehors. Le commerce était entre les mains du baron de Mengden, Livonien ; le comte de Loewenholde, son compatriote, occupait depuis longtemps la charge de grand-maréchal de la cour. En un mot, les étrangers régnaient en Russie.

L'avènement de la tsarine Élisabeth remit à cet égard les choses dans l'ordre convenable ; c'est au temps à nous apprendre si cette princesse cherchera et saura trouver cette <233v^o> proportion dans l'usage de l'autorité ; si elle marche sur les traces d'Anna Ivanovna, la déposition et l'expulsion du jeune Ivan n'ayant donné aux Russes que l'espérance aussitôt évanouie que conçue, ils n'en supporteront qu'avec encore plus d'impatience la dureté du despotisme ; si, en suivant la voie opposée, elle se laisse éblouir par le faux brillant d'une indulgence et d'une clémence mal entendues, il est certain, moralement parlant, que la Russie ne tardera pas à prendre la forme des gouvernements anglais, suédois ou polonais ; car, soit nature, soit habitude des châtimens, il n'y a peut-être jamais eu nation à qui le sceptre de fer ait été plus nécessaire, si, évitant ces deux écueils, elle ne se garde pas d'un troisième, que l'amour des plaisirs la dégoûte des affaires... (l'auteur n'a pas achevé).

ANNEXE 31 : Lettre d'Élisabeth au cardinal de Fleury en français, 21 août 1742

CP Russie 40 F° 434

Lettre d'Élisabeth au cardinal de Fleury en français

21 août 1742, (07/07/2015)

Moscou,

Monsieur le cardinal ;

M. le marquis de La Chétardie, ministre de SMTC à ma cour s'étant acquis ma bienveillance par sa conduite et les services qu'il m'a rendus, d'une telle manière qu'à son départ d'ici, je ne peux lui refuser la justice de le recommander très particulièrement à la grâce de S.M., et de témoigner par là la part que je prends à tout ce qui pourrait lui servir de quelque avantage. Je m'adresse en même temps à Votre Éminence, la priant que, selon la confiance que le Roi met toujours en vos conseils, vous voudriez bien appuyer ma recommandation, et employer vos soins auprès de S.M. en faveur dudit marquis de La Chétardie. Vous me ferez par là un sensible plaisir et j'embrasserai très volontiers toutes les <434v°> occasions où je pourrai vous en marquer ma reconnaissance. Sur ce, je prie Dieu,

ANNEXE 32 : Amelot à La Chétardie, Allion à Amelot , Allion à Lanmary, 3/14 septembre 1742

Corr. Polit. Russie 41 F° 71

Amelot à La Chétardie, 13 septembre 1742, (16/07/2015)

Versailles,

J'ai reçu vos lettres du 30 juillet et 6 août (tome 100, lettres 108 et 111).

J'ai vu avec un extrême plaisir le récit de vos derniers entretiens avec Élisabeth.

Celle-ci, par ses attentions, a cherché en quelque sorte à vous dédommager du désagrément qui a donné lieu à votre rappel, mais l'essentiel est que vous avez su en profiter pour imprimer dans son esprit des notions que j'espère indélébiles sur ses véritables intérêts. Il reste à souhaiter qu'elle en fera un usage qui réponde à votre intention de servir utilement les intérêts du Roi et vous n'avez <71v°> rien omis de ce qui pourrait y conduire. C'est maintenant à M. d'Allion de tâcher d'en retirer le fruit. Dans le doute de l'endroit où vous êtes, j'adresse cette lettre à M. de Valori.

La décision de Frédéric II de faire sa paix avec Marie-Thérèse nous réduit dans les seuls termes de bienséance avec ce prince. *Il suffit de vous dire qu'encore qu'il vienne de conclure une alliance défensive avec **George II**, S.M. est néanmoins contente des assurances réitérées que lui a faites ce prince <72> de n'entrer avec quelque pays que ce soit dans aucun engagement ni mesures qui puissent tendre à une offensive contre la France.* C'est pour nous l'essentiel dans le moment, et, quoique le caractère indéfinissable de Frédéric 1^{er} ne permette pas de prendre toute la confiance qu'il serait à désirer dans ses paroles, nous avons un si grand intérêt à ce qu'il respecte celle-ci que ce doit être le principal objet de votre entretien avec lui à Berlin. Vous saurez mieux que personne le confirmer dans le principe de vivre en bonne intelligence avec S.M. Il est en effet trop éclairé pour ne pas comprendre qu'il n'aurait aucun intérêt à se livrer aux vues que l'animosité de l'Angleterre contre la France lui inspire et qu'elle cherche par tous moyens à effectuer. Ce que <72v°> nous apprenons de l'éloignement que Frédéric II marque pour les inspirations des Anglais tendant à ameuter de nouveau les anciens ennemis de la France pour lui déclarer la guerre, est une marque de son discernement et du juste mépris dans lequel il tient l'orgueil et le caprice des Anglais dont toutes les démarches sont en effet celles de forcenés. C'est ce qui doit vous servir à régler votre langage avec ce prince.

Vous observez fort judicieusement qu'il ne faut surtout pas affaiblir la crainte que Frédéric II a toujours marquée de la puissance de la Russie et je m'en remets sur ce point à votre prudence.

J'ai appris par M. d'Allion que le capitaine suédois que vous aviez vu chez le prince Tcherkassky avait été renvoyé par M. Nolken, qui est fort en peine du silence de cet officier ; je souhaiterais qu'à votre départ de Moscou, vous ayez appris quelque chose de sa mission et de ses suites. Je suis,

<73> Il y a plus d'un mois que la résolution que le Roi a prise d'envoyer une armée en Allemagne est publique et il n'aurait tenu qu'à la cour de Vienne d'en arrêter la marche, et d'épargner le sang qui a été répandu à Prague, si elle eût été dans des dispositions pacifiques. Son silence a obligé le Roi à laisser l'armée de Maillebois continuer sa route ; elle est aujourd'hui à son 37^{ème} jour de marche et à la veille d'entrer en Bohême, le Roi et Charles VII pouvaient se sentir dégagés de toutes leurs promesses.

*Cependant, le Roi, préférant la paix à toute autre considération, n'aurait pas fait de difficultés d'accepter les propositions du **marquis de Stainville** au nom du **grand-duc François de Toscane**, se flattant que **Charles VII** ne le désavouerait pas, si on lui offrait en même temps la restitution paisible de la Bavière et l'évacuation de la ville de Passau, et si on se fût contenté de demander l'évacuation de la Bohême, puisqu'il n'appartient qu'au chef de l'empire d'exiger que le Roi fasse repasser le Rhin à Ses troupes. Il y a lieu d'espérer que la cour de Vienne sera convaincue de la vérité <73v°> de ces réflexions, et comme le temps est compté, et qu'il faut prévenir des changements de circonstances qui pourraient rendre les voies de conciliation plus difficiles, le Roi a adressé dès aujourd'hui des ordres et instructions aux maréchaux Victor-Marie de Broglie et de Belle-Isle. (Il veut) laisser passer le courrier qui en sera porteur pour convenir de la forme de l'évacuation de la Bohême par l'armée qui est dans Prague, tant par rapport à la route qu'elle devra emprunter que par rapport aux subsistances dont elle aura besoin et aux facilités qui seront jugées nécessaires pour le transport des munitions de guerre et de bouche et plus généralement de tous les effets qui appartiennent au Roi et à Ses officiers, à condition qu'il sera remis de pareils ordres aux deux maréchaux de la part de Marie-Thérèse pour la restitution paisible de la Bavière et l'évacuation de Passau, afin qu'ils puissent les envoyer au maréchal de Maillebois, qui les fera tenir directement au maréchal de Kevenhüller, S.M. promettant de plus que le maréchal de Maillebois aura ordre de discontinuer <74> sa marche sur la Bohême et d'en sortir s'il y est entré dès que les deux maréchaux l'auront informé que tout sera d'accord. S.M. désire bien sincèrement que ces préliminaires puissent conduire promptement à une paix solide et c'est à quoi elle souhaiterait sur toutes choses pouvoir contribuer.*

CP Russie 41 F° 75

D'Allion à Amelot, 3/14 septembre 1742, (16/07/2015)

Moscou,

Je me contente de vous envoyer les trois pièces jointes sans détail pour hâter le courrier que j'adresse à M. de Lanmary. <75v°> Je suis, avec un très profond respect, <76> *J'apprends dans ce moment, sans pouvoir vous en dire davantage, que l'armée de **Lewenhaupt** a capitulé.*

Le retardement de l'expédition du passeport russe pour **M. de Millière** me donne le temps de vous en dire plus. Tous les régiments suédois en conservant leurs armes repasseront en Suède avec un passeport du feld-maréchal **Lacy**. Tous les régiments finnois, tout en conservant pareillement leurs armes, y repasseront aussi avec un passeport du même général, sauf s'ils préfèrent rester en Finlande et en ce cas ils mettront bas les armes et il sera permis à un chacun de rentrer chez lui. On remettra toute l'artillerie et les magasins de provisions tant de bouche que de guerre à **Lacy**.

C'est son gendre, le colonel **Stuart**, qui a porté cette grande nouvelle ; il est parti de l'armée le 5 septembre ; **Élisabeth** l'a nommé général-major.. Il dit que les troupes finnoises ont profité de la liberté qu'on leur laissait de se retirer chez elles. Un chacun, dans ce premier moment, ne parle que de conserver toute la Finlande. Je suis,

Corr. Polit. Russie 41 F° 77

D'Allion à Lanmary, vendredi 3/14 septembre 1742, (17/07/2015)

Moscou, chiffrée,

Monsieur,

M. de La Chétardie était parti quand votre courrier lui a porté votre paquet du 16 août, et c'est donc moi qui l'ai reçu. Il arriva ici mardi dernier 11 septembre dans la nuit afin, selon vos instructions, de cacher le véritable objet de sa mission et le lieu d'où il venait. Mon premier soin fut de communiquer à MM. Tcherkasski et Bestoutcheff la lettre ostensible. Ils se chargèrent l'un et l'autre de rendre compte à Élisabeth <77v°> de ce qu'elle contenait des dispositions de la France par rapport à la paix, et Tcherkassky ajouta : « de même que les temps changent, nous changeons aussi ».

Cela fait, sentant toute l'importance, tant pour la France que pour la Suède, de l'objet contenu dans votre lettre en chiffres, je me suis donné, avec discrétion, tous les mouvements possibles pour savoir avec précision ce qu'Élisabeth pense du sort de Pierre de Holstein. Le résultat en est qu'elle ne songe point à le placer sur le trône de Suède et que, *si ses ministres ne la contrarient pas, elle le déclarera au premier jour pour son successeur*, abolissant en même temps la fameuse constitution de Pierre 1^{er} sur la succession ; ce sont choses, M, sur lesquelles vous <78> pouvez compter. J'ai en effet des raisons d'être très affirmatif sur ce point. Il s'ensuit que, si les États de Suède venaient à nommer Pierre de Holstein pour successeur de leur roi, il n'est pas sûr que ce prince se détermine à quitter la Russie, ni que sa tante consente à la laisser partir. Il en résulte que ce prince pourrait manquer la couronne de Suède sans être absolument assuré de celle de Russie, mais il ne peut manquer de s'y exposer. De plus, bien qu'il promette beaucoup, le nombre de ses partisans paraît fort petit ; il semble que la plupart <78v°> des grands fondent des espérances sur le caractère de la tsarine, ou à son défaut, sur le retour et la longue minorité du prince Ivan, espérances qui tomberaient d'elles-mêmes s'il était décidé que Pierre de Holstein deviendrait un jour leur maître.

Il est à présumer que les États de Suède ne se presseront pas d'agiter une matière si délicate, ce qui donnera peut-être le temps à VE de me mander s'il ne conviendrait pas qu'Élisabeth fit ordonner au ministre de Holstein à Stockholm de traverser les vues de George II <79> et de joindre ses partisans à ceux de la France. Je pense que je pourrais l'engager à cette démarche, mais je ne suis pas assez instruit des intentions de S.M. et n'ose prendre cela sur moi.

N'étant pas sûr que vous ayez reçu ma lettre du 30 juillet, je vous en envoie la copie. Présentement que je suis tiré des premiers embarras, vous pouvez compter qu'il ne se passera guère <79v°> de semaine sans que vous n'ayez de mes nouvelles.

Je vous renvoie le chiffre. J'ai donné 180 ducats (soit 411 roubles) à M. de Millière qui n'avait plus d'argent, somme que je mets sur votre compte. Si vous ne le connaissiez pas aussi bien, je vous en dirais tout le bien que j'en pense, et, en confiance avec lui comme vous l'êtes vous-même, je lui ai lu cette lettre pour parer plus sûrement à tous les accidents qui pourraient arriver. Je suis,

ANNEXE 33 : D'Allion à Amelot, 15/26 novembre 1742

CP Russie 41 F° 332

D'Allion à Amelot, 15/26 novembre 1742,

Moscou,

NC J'ai reçu de M. de Lanmary deux lettres, des 5 et 12 octobre, la seconde m'apprenant *l'élection de Pierre de Holstein par les États*. J'en avertis aussitôt Brümmer et Élisabeth. Celle-ci souhaita immédiatement me voir et me reçut en présence de Brümmer et Lestocq. Je lui dis en l'abordant que les couronnes naissaient <332v°> sous les pas de Son Altesse Royale et que, si huit jours auparavant elle lui avait assuré celle de Russie, les Suédois lui offraient aussi la leur, et qu'elle reconnaîtrait la continuation de l'attention du Roi pour lui être agréable. Elle me fit répondre par Lestocq que la réalité que je lui portais venait trop tard, mais lui faisait plaisir, qu'elle était charmée de recevoir de nouvelles marques de l'amitié du Roi, et qu'elle désirait Lui prouver la sienne.

chiffrée : Elle dit qu'on lui avait affirmé que le parti anglais en Suède avait supplanté celui de la France. « Je n'en suis pas surpris », lui rétorquai-je, « nous trouvons sans cesse des âmes charitables disposées à employer <333> contre nous le venin de leur langue, mais heureusement cela ne décide pas du bon ou du mauvais succès des affaires. J'ajoutai que les Anglais étaient plus propres à détrôner leurs souverains qu'à en faire et je n'en connais aucun de leur façon. Élisabeth ne put réprimer un éclat de rire. Je lui fis part des principales circonstances qui ont précédé et suivi l'élection <333v°> sans omettre la résolution portant que tout prince n'étant pas né ni élevé dans la religion luthérienne ne pouvait prétendre au trône de Suède. Brümmer et Lestocq me secondèrent pour lui dire qu'elle devait savoir bon gré aux Suédois de cette élection, qu'il était glorieux pour son neveu d'avoir l'option de deux couronnes, et qu'il n'était peut-être pas indifférent pour elle que la <334> la nation russe eût à remarquer que le prince destiné à la commander, lui sacrifiât dès ce moment un trône. Elle convint volontiers de la vérité de ces réflexions. Elle approuva ma proposition d'en informer Bestoutcheff ; j'y fus incontinent mais je remis à l'après-dîner <334v°> d'en parler au grand-duc Pierre, pour en laisser la primeur à la tsarine. Ce prince y fut sensible et me chargea à plusieurs reprises de remercier S.M. des bontés qu'Elle lui témoignait. *Il n'acceptera évidemment pas cette couronne*. M. le marquis de <335> Lanmary me marque pour la première fois par sa lettre du 6 novembre que, dans ce cas, notre idée serait de le remplacer par Christian IV des Deux-Ponts-Birkenfeld. Je communiquerai à M. de Lanmary ce que j'en pense. Le fils de M. Pecklin, ministre de la cour de Holstein en Suède, qui est parti de Stockholm en même temps <335v°> que M. de Meslières, n'est pas encore arrivé.

Botta a eu enfin une réponse aux différents mémoires qu'il a présentés depuis l'avènement d'Élisabeth. Selon Brümmer, on lui aurait refusé tout secours, tant en argent qu'en troupes. Ce ministre prendra <336> au premier jour son audience de congé et partira dès que les chemins seront gelés et donc praticables.

L'affaire du baron de Neuhaus semble prendre une tournure favorable, ce qu'on pourrait attribuer à la clause du traité de Westphalie touchant les trois religions.

<336v°> Les généraux Roumiantsev et Loubras, gentilhomme livonien, ont été nommés plénipotentiaires pour la négociation de la paix avec la Suède ; le premier est déjà en Finlande et le second y partira incessamment.

J'espère qu'Élisabeth ne nommera pas sitôt un grand chancelier, car elle vient de donner un adjoint à Bestoutcheff, en la personne de Brevern, conseiller privé qui a travaillé dans <337> le collège des Affaires Étrangères sous Anna Ivanovna. C'est un Livonien, qui passe pour honnête homme, et qui doit sa conservation puis son avancement à Lestocq. MM. de Bestoutcheff baissent tous les jours. J'ai l'honneur,

ANNEXE 34 : Amelot à d'Allion, 6 décembre 1742

Corr. Polit. Russie 41 fol. 375

Amelot à d'Allion, 6 décembre 1742, (04/08/2015)

Versailles,

Je viens de recevoir des lettres d'Angleterre qui portent qu'on a été consterné à Londres de l'élection de Pierre de Holstein, et qu'on va tout mettre en œuvre pour la faire échouer. De pareils sentiments ne marquent pas un penchant bien décidé de l'Angleterre pour la Russie. Si nous avions eu les mêmes, je crois que nous aurions pu empêcher cette élection, et ceci devrait faire sentir à Élisabeth combien les préventions qu'on veut lui donner contre la France sont injustes.

Les mêmes lettres m'apprennent que le traité d'alliance défensif entre Angleterre et Russie est conclu et n'attend plus que d'être ratifié, mais qu'Élisabeth en a exclu le cas où l'Angleterre serait en guerre contre la France. Il importe que vous manifestiez à cette princesse, soit directement soit par le canal de Lestocq, le gré que le Roi lui sait d'avoir témoigné aussi authentiquement le désir qu'elle a de maintenir la bonne intelligence avec la France.

Les Autrichiens font courir le bruit que <376> le maréchal de Belle-Isle a ordre d'évacuer Prague, n'ayant plus de vivres que pour deux mois, et de se retirer avec l'armée à Égra. Si c'est de bonne foi qu'ils répandent cette nouvelle, ils sont très mal informés de la situation de cette ville.

L'armée du prince Charles de Lorraine a évacué presque toute la Bavière, d'où le maréchal Victor-Marie de Broglie espère bien la chasser entièrement avant peu.

Le cardinal de Fleury approuve que vous payiez à Lestocq et au prince de D (princesse Dolgorouki ?) les 6 derniers mois de leur pension de 1742, et comme les fonds que vous a remis La Chétardie suffisent pour ce paiement, il approuve que vous les affectiez à cet usage. Je suis,

ANNEXE 35 : Traité d'alliance défensive entre la Russie et George II, 11 décembre 1742

CP Russie 41 F° 381

Traité d'alliance défensive entre la Russie et George II, 11 décembre 1742, (05/08/15)

Au nom de la très sainte trinité,

Comme la très sérénissime, très haute et très puissante princesse et dame Élisabeth 1^{ère}, impératrice et autocratrice de toutes les Russie, de Moscovie, Kiovie, Vladimirie, etc. et le sérénissime, très haut et très puissant prince et seigneur George II, roi de Grande-Bretagne, France et Irlande, etc. ont considéré combien il pourrait être utile et salutaire à leurs États et sujets respectifs, et combien aussi il pourrait contribuer au maintien de la tranquillité générale de l'Europe, particulièrement du nord, non seulement de continuer à cultiver une union étroite entre elles, mais aussi de rendre leur amitié plus effective et applicable aux cas qui pourraient arriver, en pourvoyant à leur sûreté réciproque par un traité d'alliance défensive, Leurs dites Majestés ont trouvé à propos de nommer et d'autoriser des ministres de part et d'autre, c'est <381v°> à dire, de la part de SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES, le vice-chancelier et conseiller privé Alexis Bestoutcheff, nommé ministre plénipotentiaire, et son conseiller privé, chevalier de l'ordre de Saint-André Charles de Brevern. George II a nommé ministre plénipotentiaire le chevalier baronet Cyril Wich, lesquels ayant conféré ensemble, sont convenus des articles suivants :

Article premier

Il y aura pour toujours entre SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES et SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, leurs héritiers et successeurs, leurs royaumes, pays, États, peuples, et sujets, partout, tant par mer que par terre, une fidèle, ferme, et perpétuelle amitié, alliance et union. On sera si éloigné de se faire du tort ou dommage qu'on s'évertuera à avancer les intérêts mutuels et à maintenir l'un l'autre réciproquement dans les royaumes, provinces, États, le commerce, immunités et prérogatives quelconques <382> dont elles se trouvaient en possession avant 1741 ou qu'elles pourraient accueillir par des traités.

Article 2

Pour cet effet, il est convenu qu'en cas qu'à l'avenir, Leurs dites Majestés fussent attaquées par mer ou par terre *par qui que ce soit*, elles se prêteront, après en avoir fait la réquisition, les secours nécessaires lesquels seront réglés par rapport tant à l'espèce qu'à la quantité par ce qui est stipulé dans les articles suivants.

Article 3

SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES et SA MAJESTÉ BRITANNIQUE déclarent qu'elles n'entendent faire tort ni offenser qui que ce soit, leur but n'étant que de pourvoir à leur sûreté réciproque et de contribuer à la paix générale de l'Europe, particulièrement du nord, pour lesquelles fins, elles s'emploieront le plus efficacement qu'il leur sera possible, et s'entre-communiqueront leurs <382v°> idées et conseils à cet effet.

Article 4

Comme le principal dessein de cette alliance est de se garantir mutuellement de toute invasion, tort et dommage, et comme chacune des parties contractantes souhaite pouvoir toujours remplir cet engagement réciproque de la manière la plus avantageuse à son allié, selon les moyens que Dieu leur a donnés, comme les forces de la Russie consistent en troupes de terre et celles de la Grande-Bretagne principalement en vaisseaux de guerre, on est convenu que si SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES était attaquée dans ses royaumes ou provinces, et qu'elle requît l'assistance de son allié, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE lui enverra d'abord une escadre de 12 vaisseaux de guerre et de ligne, portant 700 canons et 4560 hommes d'équipage, soit deux vaisseaux de 70 canons et 960 hommes d'équipage, six vaisseaux de 60 canons, avec 2400 hommes d'équipage, et quatre vaisseaux de 50 canons, avec 1200 hommes <383> d'équipage. Cette escadre sera armée en guerre et ce secours lui sera continué tant que durera ladite attaque.

Si SA MAJESTÉ BRITANNIQUE était attaquée ou troublée dans ses États, royaumes et provinces, et requît l'assistance de son allié, SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES lui enverra d'abord 10000 fantassins, et 2000 cavaliers, lequel secours lui sera continué pendant tout le temps que l'attaque durera.

Article 5

Si la nature de l'attaque ou invasion était telle que la partie attaquée ne jugeât pas convenable de rien requérir, les dites hautes parties contractantes, pour se prouver leurs intentions amiables, sont convenues par cet article <383v°> que, ledit cas existant, elles se secourront réciproquement après la réquisition faite, de la manière suivante : si SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES était attaquée, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE lui paierait 500000 roubles par an tant que durera l'attaque, et, dans le cas où SA MAJESTÉ BRITANNIQUE serait attaquée, SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES lui fournira la même somme pendant la même durée.

Article 6

En cas que la partie requise, après avoir prêté l'assistance stipulée, venait à être attaquée elle-même, et qu'elle ait besoin de rapatrier ses forces, il lui sera libre de le faire deux (?) après qu'elle en aura dûment averti la partie requérante, et il est aussi stipulé que si la partie requise se trouvait au temps de la réquisition impliquée elle-même dans une guerre, de sorte qu'il fût absolument <384> nécessaire de retenir chez elle pour sa propre sûreté et défense les forces qu'elle devrait fournir à son allié, la partie requise sera dispensée de fournir le secours tant que cette nécessité durera.

Article 7

Les troupes auxiliaires de la Russie seront pourvues d'une artillerie de campagne à deux pièces de trois livres par bataillon, et de munitions de guerre, et seront aussi payées, remplacées et recrutées par SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES. Mais SA MAJESTÉ BRITANNIQUE leur fournira une livre de viande par jour, du pain ou à défaut 60 livres de farine de seigle par mois, le poids compté sur le pied de Hollande, et les rations en fourrage, avoine, foin, etc. de même que les quartiers nécessaires, le tout sur le pied que ces troupes sont accoutumées à être entretenues par SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES.

Article 8

En cas que lesdites troupes auxiliaires de la Russie, demandées par SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, dussent marcher <384v°> par terre, comme il pourrait être indispensable qu'elles traversassent les États d'autres puissances, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE aura soin de leur procurer un libre passage, leur fournissant le pain et le fourrage comme stipulé à l'article 7, et, si elles devaient être transportées par mer, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE leur fournira ses vaisseaux, ou s'obligera aux frais de transport, ce qui s'entend aussi bien pour les recrues au départ que pour le transport de retour vers la Russie. Il est de plus stipulé que, dans le cas de rappel ou de renvoi des susdites troupes, un convoi suffisant de vaisseaux de guerre les escortera pour leur sûreté.

Article 9

Lorsque lesdits secours seront effectivement prêtés de côté ou d'autre, bien que chaque officier commandant, soit dans les troupes auxiliaires de SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES, <385> soit dans l'escadre que doit fournir SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, garde le commandement qui lui a été confié, le commandement général appartiendra incontestablement à celui que la partie requérante nommera pour cela, à condition qu'on n'entreprenne rien d'important qui ne soit auparavant examiné et résolu dans le conseil de guerre, et en présence du général et des officiers commandants de la partie requise.

Article 10

La partie requérante fera connaître à temps quel chef elle emploiera pour le commandement général, soit de la flotte, soit des troupes de terre, afin que la partie requise puisse régler et proportionner le rang et caractère de celui qui doit commander les troupes auxiliaires ou vaisseaux.

Article 11

Les troupes auxiliaires auront leurs propres ministres ou prédicateurs, et libre exercice de la religion, et ne seront jugées pour tout ce qui a rapport au service militaire que selon les lois,

articles de guerre, et ordonnances de leur propre pays, mais en cas qu'il <385v°> y eût des disputes entre les officiers ou commandants des forces combinées, on les examinera et débattrà par des commissaires en égal nombre des deux parties et les coupables seront punis selon les articles de guerre de leur maître. Il sera permis aux forces auxiliaires d'entretenir correspondance libre avec leur patrie, par lettres ou par exprès.

Article 12

Les forces auxiliaires de côté et d'autre seront tenues ensemble autant que possible, et, pour qu'elles ne soient pas assujetties aux fatigues plus que les autres, et qu'il y ait partout une égalité entière, le général en chef sera tenu d'observer dans tous ses commandements une juste proportion selon la force de toute la flotte ou armée.

Article 13

L'escadre que SA MAJESTÉ BRITANNIQUE doit fournir en vertu de cette alliance sera reçue dans tous les ports de SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES, où elle sera traitée le plus amiablement <386> et pourvue de tout ce dont elle pourra avoir besoin, en payant le même prix que les vaisseaux de guerre de SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES, et il lui sera permis de retourner chaque année dans les ports anglais dès que la saison ne leur permettra plus de tenir la mer, pourvu qu'il soit stipulé que, pendant tout le temps de la guerre, l'escadre britannique arrivera dans la mer Baltique au commencement de mai, et jusqu'en octobre.

Article 14

La partie requérante indiquera à la partie requise le lieu où elle devra se rendre d'abord, et elle pourra se servir de ce secours pendant tout le temps qu'il lui sera continué, de la manière et aux endroits qu'elle jugera les plus convenables pour son service contre l'agresseur.

Article 15

Il est convenu que le cas de ce traité d'alliance <386v°> ne sera pas étendu aux guerres qui pourront survenir entre SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES et *la Porte ottomane ou les Perses, ou Tartares*, ou autres princes orientaux, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE étant dans ce cas dispensée de fournir les secours stipulés par ce traité ; de même, SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES ne sera pas tenue de fournir les secours stipulés pour la défense des possessions de SA MAJESTÉ BRITANNIQUE en Amérique ou *hors d'Europe*

Article 16

Il est aussi stipulé qu'eu égard à la grande distance des lieux, les troupes russes fournies pour la défense des intérêts de SA MAJESTÉ BRITANNIQUE ne seront pas envoyées en Espagne, Portugal, ni Italie.

Article 17

Si les secours stipulés dans l'article 4 ne suffisent pas, les parties contractantes conviendront sans différer des secours ultérieurs qu'elles devront se donner.

Article 18

S'il arrivait qu'on fût obligé d'avoir recours à la voie des armes, il ne sera point fait de paix <387> ni trêve sans y comprendre celle des parties contractantes qui n'aura point été attaquée, en sorte qu'elle ne puisse souffrir aucun dommage, en haine des secours qu'elle aura donnés à son allié.

Article 19

La présente alliance défensive ne dérogera en aucune manière aux autres traités et alliances que les parties contractantes pourraient avoir avec d'autres rois, princes ou États en tant que lesdits traités ne seront contraires au présent traité ni à la bonne intelligence qui sera toujours observée exactement entre elles.

Article 20

SA MAJESTÉ BRITANNIQUE et SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES sont en outre convenues de se concerter sur l'admission de telles autres puissances qui seraient disposées à entrer dans cette alliance.

Article 21

Bien qu'il ait vocation à être éternel, les hautes parties contractantes sont convenues que ce traité durera l'espace <387v°> de 15 années à compter du jour de sa signature.

Article 22

Ce présent traité d'alliance défensive sera approuvé et ratifié par SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES et par SA MAJESTÉ BRITANNIQUE et les lettres de ratification seront échangées à Petersbourg dans l'espace de deux mois, ou plus tôt si possible. En foi de quoi, les susdits MP des deux cours ont signé le traité d'alliance et y ont apposé le sceau de leurs armes. Moscou, 10 décembre 1742.

Article séparé et secret

SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES et SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, pour se donner des marques évidentes et mutuelles de leurs bonnes intentions, amitié sincère, et estime parfaite, déclarent par cet article (lequel on convient de garder très secret), que, si SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES pendant la présente guerre avec la Suède venait à être attaquée par mer ou par terre <388> par d'autres puissances européennes dans ses États, provinces set possessions, SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, nonobstant que cette guerre avec la Suède s'est commencée avant la signature de ce traité, s'oblige d'envoyer à SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES avec toute la promptitude possible le secours stipulé dans le traité principal ; de même, si SA MAJESTÉ BRITANNIQUE, pendant la présente guerre avec l'Espagne, venait à être attaquée par mer ou par terre, par d'autres puissances dans ses royaumes, États et possessions en Europe (sauf Italie, Espagne, Portugal), SA MAJESTÉ DE TOUTES LES RUSSIES, nonobstant que cette guerre avec l'Espagne s'est commencée avant la signature du présent traité, s'oblige d'envoyer aussi promptement que possible à SA MAJESTÉ BRITANNIQUE le secours stipulé dans le traité principal, bien entendu qu'excepté la guerre présente, cette alliance sortira son effet dans toute son étendue, et notamment selon les articles 2, 15 et 16 du traité principal. Cet article séparé et secret aura la même force et vigueur comme s'il était inséré mot à mot dans le traité <388v°> signé aujourd'hui et sera ratifié et approuvé de même, et les lettres de ratification en seront échangées en même temps et au même lieu que celles du traité principal. En foi de quoi, nous, soussignés ministres plénipotentiaires de nos maîtres respectifs, avons signé le présent article et apposé le sceau de nos armes.

ANNEXE 36 : D'Allion à Amelot, 16/27 décembre 1742

Corr. Polit. Russie 41 F° 445

D'Allion à Amelot, 16/27 décembre 1742, (07/08/2015)

Moscou,

Mgr,

Avant-hier au soir il arriva <445v°> un courrier d'Astrakhan portant qu'on avait pris l'alarme un peu trop vite, que l'armée de Thomas Koulikhan s'était arrêtée sur la frontière, et que ce prince, contre qui il se formait journellement des factions dans l'intérieur de la Perse, ne donnait aucune apparence de vouloir s'embarquer dans une guerre contre la Russie, surtout en décembre. C'est de Brümmer <446> que je tiens cet avis. Reste à savoir si cela est vrai ou si c'est un expédient pour calmer les inquiétudes du public ; je vais tout faire pour démêler la vérité.

Une autre mauvaise nouvelle que je dois vous marquer est, qu'après les assurances positives <446v°> qui m'avaient été données en tant de rencontres que l'on s'en tiendrait avec les Anglais à la signature d'un traité de commerce, on vient de signer avec M. Wich un traité défensif de la même substance à peu près que celui naguère négocié par M. Finch et qui n'avait pas été ratifié, avec cette différence que la Russie excepte de son secours la guerre actuelle de l'Angleterre avec l'Espagne et toutes les guerres <447> ou tous les démêlés que la France pourrait avoir avec l'Angleterre. Quoiqu'au moyen de ces exceptions, ce traité ne porte pas sur nous, il est pourtant bien fâcheux de voir la Russie former de préférence des liaisons avec nos ennemis naturels, et cela nous confirme que nous ne devons pas espérer acquérir ici l'influence que les services rendus par le Roi à Élisabeth justifieraient. Il faut assurément qu'il y ait <447v°> dans cette princesse ou de la duplicité ou de la faiblesse. MM. de Bestoutcheff ont été à la tête de ce bel ouvrage. Le chambellan Vorontzoff, oubliant qu'il serait resté dans le néant sans ce que la France a fait pour sa maîtresse, les a fortement appuyés et Mardefeld a travaillé au moins autant que Wich. Brümmer me proteste qu'il a fait tous <448> ses efforts pour parer le coup, ce que j'ai peine à croire. *Je soupçonne encore davantage Lestocq, d'autant qu'il vient de consentir, selon Brümmer, à recevoir une pension de 3000 roubles de George II !* On est bien malheureux, Mgr, d'avoir à traiter dans une cour où on ne retrouve à chaque pas que fourberie, veulerie et faiblesse.

J'ai l'honneur de vous marquer, Mgr, <448v°> que l'on a dû signer le traité en question, parce que Wich dit qu'il est signé et que Brümmer et Lestocq disent ne pas savoir s'il l'est. Ce serait se battre la tête contre la muraille.

<449> A tout événement, j'ai prié Brümmer de faire de ma part à Élisabeth les réflexions qui m'ont paru les plus convenables.

Curieusement, Brümmer a reçu une lettre de M. Pecklin, ministre de Pierre de Holstein en Suède, et par conséquent non suspect à Élisabeth, par laquelle il mande qu'on a découvert avec certitude que *George II et Frédéric II ont pris des engagements <449v°> pour rétablir le prince Ivan sur le trône de Russie.* Brümmer a fait lire cette lettre à Élisabeth, qui lui a ordonné d'écrire sur-le-champ à Pecklin pour lui interdire tout commerce à Stockholm avec tout ce qui s'appelle anglais ; comment concilier de semblables contradictions ? Je m'y perds, et, tout ce que je peux conclure, c'est que *la crainte fera toujours beaucoup plus d'impression <450> sur ces gens-ci que l'amitié.*

J'écris à Lanmary les mêmes nouvelles qu'à vous, Mgr, afin qu'il puisse régler sa conduite là-dessus. J'écris aussi à M. de Bussy. Je partirai après-demain pour Petersbourg, où je compte arriver en 5 ou 6 jours. J'ai l'honneur d'être, avec un profond respect

ANNEXE 37 : D'Allion à Amelot, 10/21 mai 1743

Corr. Polit. Russie 42 F° 333

D'Allion à Amelot, 10/21 mai 1743, (02/09/2015)

Petersbourg,

J'ai reçu vos lettres des 25 et 29 avril (tome 100, lettres 232 et 233).

Plus je vais, plus je me confirme <333v°> dans ce que vous me faites l'honneur de me marquer, que c'est l'Angleterre, aidée sous main par la Prusse, qui plante des obstacles à la conciliation entre la Russie et la Suède. Ces deux puissances appréhendent également que les Suédois, débarrassés de leur guerre contre la Russie, ne tournent leurs armes du côté de l'Allemagne, <334> soit pour leur propre intérêt, soit pour y favoriser les nôtres. Si la paix avait été faite il y a un an, je doute que la cour de Berlin eût osé prendre le parti qu'elle a pris ; elle reste persuadée que notre ressentiment couve sous la cendre et redoutera notre vengeance. L'offenseur ne se réconcilie jamais sûrement ; si elle se tranquillise dans ce moment, ce n'est peut-être que pour laisser bien <334v°> fatiguer tout le monde et reparaître ensuite sur la scène avec des troupes fraîches et des coffres pleins. On connaît bien Machiavel quand on se mêle de le réfuter.

L'affaire des gardes du corps récemment arrêtés reste mystérieuse (tome 100, lettre 222 du 19 mars) mais le sergent appelé Liuwinsky, qui est <335> un très bel homme, aurait dit qu'il valait bien autant que Razoumovski.

A mon avis, nous n'avons pas besoin de troubles intérieurs pour empêcher que la Russie ne prenne part aux projets de nos ennemis. Bornons nous à dissimuler, jusqu'à ce que le hasard nous fournisse un moyen assuré de nous <335v°> venger de l'indifférence et de l'ingratitude d'Élisabeth. *On a su la placer sur le trône, on saurait l'en faire descendre.* Le bruit des nouvelles inquiétudes surgies dans l'intérieur de son palais et dont je faisais mention dans la lettre du 30 avril (tome 105, lettre 1 (« *On a remarqué ces jours-ci une nouvelle inquiétude dans le palais, et je ferai en sorte d'en découvrir davantage* »)) <336> est totalement tombé.

Je vous mandais, Mgr, par la même lettre que Milord Carteret tenait au baron de Mardefeld des discours conséquents aux instructions qu'il avait envoyées à Guy Dickens (« *Il lui paraissait aussi dangereux pour ce duché que les Suédois élisent le prince héritier Frédéric ou Adolphe-Frédéric, et il trouvait que les discours tenus à Londres par Carteret au baron de Mardefeld étaient entièrement conformes aux instructions envoyées à Guy Dickens et découvertes par Lanmary* ») et que Wich en avait tenus ici de peu agréables à Brümmer. J'en conjecture que la négociation de Pecklin à Londres va mal ; Bussy pourra peut-être vous donner <336v°> de plus grandes lumières.

Je vous enverrai un mémoire détaillé concernant le commerce que les Français peuvent faire en Russie, mais il faut commencer par établir de bonnes fondations. Le temps nous dédommagera des dépenses qui peuvent résulter de ce <337> principe, et nous finirons, avec ou sans Bestoutcheff, par faire un traité. De l'aveu de tout le monde <337v°> le traité des Anglais, auquel nul ne mit obstacle, leur coûta environ 40000 roubles. J'ignore combien ils ont payé le renouvellement.

Les brigues formées contre Brümmer et Lestocq ont échoué. MM. de Bestoutcheff y avaient autant de part que qui que ce soit et qu'en général la nation <338> jalouse et ingrate au suprême degré aurait vu avec plaisir l'éloignement des deux étrangers si sincèrement attachés, l'un à Élisabeth, l'autre à Pierre de Holstein. Si la grossesse est avérée, elle favorisera Lestocq, serviteur fidèle et expérimenté. Il m'a dit par deux fois qu'il manquait

d'argent ; s'il y <338v°> revient une troisième, je ne pourrai me dispenser de lui avancer ce qui lui sera dû.

Votre joie sur les offres faites à Abo par les plénipotentiaires russes aura été de courte durée. Non seulement on s'est dédit mais même on a voulu faire croire ici pendant un temps, ainsi que vous <339> l'aurez vu dans mes précédentes, que les offres étaient venues de la part des Suédois. La dernière lettre d'Adolphe-Frédéric à Élisabeth n'a rien opéré. Les ministres russes gardent sur ce sujet avec moi le silence le plus obstiné ; ils ont été jusqu'à se plaindre à Élisabeth de ce que je n'avais pas la complaisance de les prendre pour mes confidents.

<339v°> En un mot, on ne parle que de guerre ; *on assure que Keith s'est déjà embarqué à Abo avec 6000 hommes pour tenter de reprendre possession de l'île d'Åland et on attend avec impatience le succès de l'entreprise. Si elle tournait mal, Élisabeth deviendrait probablement plus traitable et plus attentive à ses véritables intérêts.*

<340> La flotte russe a mis à la voile hier à Cronstadt, mais je ne peux vous dire en quoi elle consiste au juste, parce qu'il y a déjà une escadre de quelques vaisseaux ou frégates à Revel et qu'il est resté ici quelques galères destinées à transporter des troupes non encore arrivées. Pour ne pas se tromper, on doit compter que les Russes auront <340v°> en mer cette année une vingtaine de vaisseaux de ligne, quelques frégates et une centaine de galères. Mais le tout est en si mauvais état que toute attaque le détruira. La chose ira différemment si on leur laisse le temps de débarquer. Lacy, qui juge que cette campagne sera <341> plus vive que la précédente et qui n'aurait pas voulu risquer ses lauriers à la fin de sa carrière, disait qu'il aurait aimé bénéficier des avis des conseillers d'Élisabeth sur sa galère. J'ai informé M. de Lanmary avec ponctualité des <341v°> mêmes choses que je vous ai mandées. Élisabeth reviendra demain de Cronstadt. La pièce ci-jointe vous fera juger combien on est heureux aujourd'hui en <342> Russie quand on chante bien. J'ai l'honneur,

ANNEXE 38 : Correspondance entre Amelot et d'Allion, 24 mai au 7 juin 1743.

CP Russie 42 F° 356

D'Allion à Amelot, 24 mai/4 juin 1743, (03/09/2015)

Petersbourg,

Mgr,

J'ai reçu votre lettre du 6 mai (tome 105, lettre 3).

J'ai bien jugé que la rétractation des plénipotentiaires <356v°> au congrès d'Abo par rapport à l'offre de restitution de la Finlande contre l'élection d'**Adolphe-Frédéric** produirait le plus mauvais effet en Suède, et que **M. de Lanmary** ne pourrait plus faire usage des ordres que S.M. lui avait fait porter par un courrier exprès en conséquence de cette offre. Un changement <357> si subit et si surprenant de la part d'**Élisabeth** semble annoncer que nous sommes encore loin de la paix. On avait d'abord débité ici que c'étaient les Suédois qui offraient d'élire **Adolphe-Frédéric** si <357v°> la tsarine voulait bien leur restituer la Finlande. Personne ne sait ce qui a poussé **Élisabeth** à varier sur un point si important, mais bien des gens pensent avec moi que les Russes n'avaient mis en avant l'appât de la restitution de la Finlande que pour ralentir l'ardeur de l'ordre des paysans en faveur du **prince héritier Frédéric de Danemark**, de faire languir <358> les préparatifs des Suédois pour une nouvelle campagne, et de *faire traîner l'élection jusqu'à ce que leur supériorité militaire leur permette de faire passer leurs ennemis par telles conditions qu'ils voudraient leur imposer*. Le temps de la séduction a peu duré, mais, dans la fermentation où étaient pour lors les esprits à Stockholm, et à l'ouverture d'une campagne, <358v°> les moments sont précieux. Le coup lancé, on a levé le masque sans remords ; par inclination et par habitude, cette nation sacrifie la bonne foi vingt fois par jour pour parvenir à ses fins.

Si **Brümmer** s'est trompé en m'assurant en avril que le traité entre la Prusse et la Russie n'était <359> point conclu, je pense qu'il était sincère mais trompé lui-même. Souvenez-vous que **George II** fit parade du sien dans une harangue au parlement alors que ledit traité n'était pas encore certain. Peut-être **Frédéric II** a-t-il cherché à l'imiter en annonçant prématurément la conclusion à ses ministres dans les cours étrangères ? Je suis de mon naturel plus défiant que confiant <359v°> mais j'aime à voir la tromperie avant de la croire. **Brümmer** est aussi curieux que moi de connaître les clauses du traité avec la cour de Berlin, d'autant qu'**Adolphe-Frédéric** lui a ordonné de s'en instruire ; cependant, *ni lui ni Lestocq <360> n'ont pu faire jusqu'ici la moindre découverte, preuve non équivoque que leur crédit baisse à mesure que celui des Bestoutcheff monte*.

On vient de recevoir la copie d'un mémoire que **Guy Dickens** doit avoir présenté à Stockholm à **Guillenberg**, à **Tessin** et au maréchal de la diète, portant en substance <360v°> que **George II** ne voyait qu'avec une peine extrême la Suède prête à être accablée par un ennemi redoutable, qu'il voulait la fin de ses malheurs et s'engageait à lui faire restituer la Finlande si elle renonçait pour toujours à ses liaisons avec une France sur le bord de l'abîme, et se livrait entièrement à lui. <361> **Brümmer**, de qui je tiens toutes ces circonstances, ignore la réponse des Suédois, et si **Bestoutcheff** et **Brevern** l'ont communiquée à **Élisabeth**.

Cette princesse est partie hier pour Peterhof, maison de plaisance au bord de la mer entre Petersbourg et Cronstadt, à 9 lieues d'ici ; une pareille promenade bihebdomadaire pouvant paraître pénible à bien des gens, **Élisabeth** <361v°> par suite de sa bonté a fait

déclarer qu'il n'y aurait cour que le dimanche. Ce fond de bonté mériterait admiration, mais, en Russie, les semences les plus précieuses ne produisent que ronces et racines.

Ce matin, il y a eu une sorte d'émeute : un misérable concierge a soulevé en un instant quatre ou cinq <362> cent personnes contre **M. de Wittinghoff**, gentilhomme livonien, que vous avez peut-être connu à Paris ; on a crié qu'il fallait traiter tous les étrangers encore plus cruellement que les Suédois ; il n'est pas étonnant qu'on pense de la sorte. Les prêtres insinuent dans la <362v°> confession que, comme le peuple de Dieu ne pouvait pas commercer avec les Moabites, le commerce avec les étrangers est défendu aux Russes et attirerait sur eux la colère de Dieu. Le silence sur les opérations militaires ne peut être mauvais signe pour les Suédois. <363> J'ai l'honneur d'être, avec un très profond respect,

CP Russie 42 F° 366

Amelot à d'Allion, 7 juin 1743, (03/09/2015)

Versailles,

J'ai reçu vos lettres des 23 et 30 avril (Sirio tome 100, lettre 231 et tome 105, lettre 1).

Elles ne sont arrivées ici qu'après un mois.

La confiance de la tsarine en les Bestoutcheff paraît si haute en ce moment qu'on ne peut espérer l'affaiblir. Non seulement, elle s'en remet entièrement à eux pour conduire ses affaires, mais Brümmer semble n'avoir plus aucune influence. Il ne faut pas s'en étonner, il est suédois et les Bestoutcheff auront aisément représenté à leur maîtresse qu'il défend plus les intérêts de sa patrie <366v°> que les siens, et peut-être Brümmer n'a-t-il pas les talents supérieurs qu'il faudrait pour décider Élisabeth en sa faveur ? Je pense que c'est la peine qu'il ressent de sa situation, plus que le chagrin de voir les Bestoutcheff livrés à l'Angleterre, qui le pousse vers vous. Je le crois sincère dans ses bonnes intentions, mais il n'en est pas moins vrai que *la cour de Russie se montre plus opposée aux intérêts de la France que sous les quatre précédents règnes*. Ainsi, vous ne pouvez faire aucune tentative actuellement pour renverser cette disposition, qui ne peut venir que du temps et des événements.

D'ailleurs, les embarras domestiques de la tsarine, <367> loin de diminuer, paraissent augmenter de jour en jour ; on ne peut former de liaison solide avec une cour aussi sujette à révolution.

J'aimerais que vous m'éclaircissiez si le terme de Majesté impériale, employé par le comte Oginski dans son compliment à Élisabeth, est à cet égard différent de ceux prononcés par les précédents ministres polonais à cette cour. Je comprends que le baron de Neuhaus s'en trouve peiné et embarrassé, <367v°> mais je ne puis que m'en rapporter aux ordres qu'il recevra de sa cour sur la conduite qu'il devra tenir.

Quant à l'audience que vous attendez de la souveraine et de son neveu pour leur faire compliment de la nomination de ce dernier comme successeur au trône, il est invraisemblable qu'on vous demande d'y insérer le titre de Majesté Impériale mais si toutefois les ministres vous le demandaient, vous devez répondre qu'il s'agit d'une nouveauté contraire à l'usage nécessitant que vous demandiez des ordres et faire différer l'audience. Je suis,

PS Je n'ai point perdu de vue les représentations contenues dans votre lettre du 19 janvier (Sirio tome 100, lettre 202) sur vos intérêts personnels et que vous renouvez dans votre lettre du 7 mai (Sirio tome 105, lettre 4). Je ne puis encore vous rien marquer sur ce sujet.

ANNEXE 39 : Pleins pouvoirs au marquis de La Chétardie, 22 septembre 1743

Corr. Polit. Russie 43, fol. 166

Pleins pouvoirs au marquis de La Chétardie⁷, 22 septembre 1743,
Fontainebleau, 88

Louis, par la grâce de Dieu, etc.

Les circonstances devenant de plus en plus favorables pour former entre Nous et Notre très chère et très aimée sœur la *tsarine* de Russie les liaisons d'amitié, de commerce et de correspondance les plus conformes à nos intérêts communs et les plus utiles pour l'avantage mutuel des peuples et États, dont la divine Providence nous a confié le gouvernement, et ne doutant pas que Notre dite sœur ne soit de même que Nous disposée à cimenter cette union par la *conclusion d'un traité d'amitié et d'alliance sur le fondement de celui qui avait été précédemment conclu entre Nous et Notre très cher et très aimé frère le tsar Pierre 1^{er}, père de Notre susdite sœur* ; à ces causes, Nous confiant entièrement en la capacité, zèle, expérience et fidélité pour Notre service de Notre cher et bien-aimé le Sieur marquis de La Chétardie, maréchal de camp de Nos armées, Notre ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire auprès de Notre dite sœur la *tsarine* de Russie.

<166v^o> Nous l'avons donc commis, ordonné et député et par les présentes signées de notre main commettons, ordonnons et députons et lui donnons plein pouvoir, commission et mandement spécial de conférer, négocier et traiter en notre nom avec les ministres de notre dite sœur, pareillement muni de ses pouvoirs en bonne forme, arrêter, conclure et signer tels articles, traités et conventions d'amitié, d'alliance et de commerce qu'il arrivera (?), en sorte qu'il agisse en tout ce qui regarde cette négociation avec la même autorité que Nous ferions ou pourrions faire si Nous étions présent en personne. En cas qu'il y eût quelque chose qui requît un mandement plus spécial non contenu en les présentes, promettons en foi et parole de Roi d'avoir agréable, tenir ferme et stable et toujours accomplir et exécuter ponctuellement tout ce que ledit marquis de La Chétardie aura stipulé, promis et signé en vertu du présent pouvoir, de ne jamais y contrevenir ni permettre qu'il y soit contrevenu, pour quelque cause ou prétexte que ce puisse être, comme aussi de faire expédier nos lettres de ratification en bonne forme pour être échangées dans le temps donné qui sera convenu. Car tel est Notre plaisir, en foi de quoi Nous avons fait mettre notre sceau aux présentes.

Donné à Fontainebleau le 22 septembre 1743, et de notre règne le 28^{ème}.

⁷ On a fait une seconde expédition de ce plein pouvoir, dans laquelle on a remplacé *tsarine* par *impératrice*.

ANNEXE 40 : Réflexions de M. de La Porte du Theil sur le mémoire du marquis de La Chétardie, 4 août 1743

CP Russie 43 F° 11

Réflexions de M. de La Porte du Theil sur le mémoire du marquis de La Chétardie, 4 août 1743, (11/09/2015)

Ce mémoire n'a rien que de romanesque, si ce ne sont les idées de faire donner par la France des subsides continus à la Suède et à Élisabeth personnellement ou des présents aux favoris et aux ministres de cette princesse, ce qui néanmoins ne produirait d'autre fruit, quand on réaliserait ces idées, que l'agrément que trouve un ambassadeur (on ne dira pas quelquefois le profit pécuniaire) à être celui par qui le paiement des subsides passe.

La proposition d'un traité d'alliance entre la France, la Pologne, la Porte, la Russie et la Suède, est plus comique que le quolibet : *marier la république de Venise avec le Grand Turc*.

S'il y a pour la France à travailler en Russie ce n'est que par rapport à la conjoncture présente, pour empêcher qu'elle ne se prête tant soit peu aux <11v°> puissances qui menacent la France.

Les troubles présents finis, en quelque état que demeure le royaume, et qui que ce soit qui règne à Petersbourg, (car il ne serait pas impossible qu'avant cette nouvelle situation de l'Europe, Élisabeth ne fût mise en monastère et en pénitence) la plus sûre voie pour tirer parti de la Russie est de paraître ne point penser à elle, de ne point y avoir de ministre, et, si elle en tient un à Paris, de ne lui parler que de la pluie et du beau temps. En cas que le régnant ou la régnante et ses favoris et ministres aient appétence de subsides ou présents de la France, ils sauront bien venir les demander.

Ce ne serait peut-être pas une extravagance que d'avancer que, si cette indifférence politique avait été pratiquée à l'égard de beaucoup d'autres <12> cours, la France en aurait peut-être aujourd'hui autant dans ses intérêts qu'elle en a peu.

L'on ne sait (par exemple) si, au premier moment du projet formé contre la succession de Charles VI, la France et l'Espagne n'avaient point eu de ministre à la cour de Turin, ou si du moins elles avaient gardé un silence absolu avec Charles-Emmanuel III, le Roi et Philippe V n'auraient point vu à leurs pieds ce prince leur demander de le mettre pour quelque légère portion dans ce qu'il serait possible d'ôter à Marie-Thérèse. Il est sûr au moins qu'il n'aurait pas fait pire qu'il a fait contre les vues et entreprises des deux couronnes, quoique recherché par elles d'une façon un peu au-dessous de leur dignité.

CP Russie 43 F° 13-18v°

Traité de paix conclu à Abo le 7 août 1743 entre la Russie et la Suède

Ihro Kayserliche Majestät selbthalterin von allen Reussen

Ratification über den Tractat des mit Ihro Majestät dem König und der Krone Schweden zu Abo errichteten und geschlossenen ewigen Friedens mit Inserirung des ganzen Tractats, etc.

ANNEXE 41 : Réflexions sur le commerce de Russie, janvier 1744

Corr. Polit. Russie 44 F° 70

Réflexions sur le commerce de Russie, janvier 1744, (21/10/2015)

On ne peut que regretter que la France et la Russie n'aient pas pris jusqu'ici les mesures et les arrangements propres à établir solidement un commerce direct entre les deux nations. L'utilité réciproque est si frappante et si évidente qu'il serait superflu de la démontrer. Il suffit de faire remarquer que *les Russes, voulant figurer avec les peuples européens, et n'ayant chez eux que peu ou pas de manufactures, et encore moins d'ouvriers pour les ouvrages d'industrie, ils se trouvent forcés de tirer de l'étranger une infinité de choses dont ils n'avaient pas besoin autrefois.* D'ailleurs, la rigueur du climat des provinces les plus habitées et les moins éloignées des États des autres princes chrétiens les prive de bien des avantages dont nous jouissons.

C'est la France qui fournit aux Russes la plus grande partie de ces nouvelles nécessités, mais ce ne sont pas les Français qui les leur portent <70v°> et les Russes ne vont pas les chercher chez eux ; ils les reçoivent des mains des Anglais, des Hollandais et de quelques marchands allemands ; ainsi, indépendamment *du profit que doit faire le négociant français, les Russes doivent supporter, celui, exorbitant, que font les intermédiaires.* Pour la même raison, les Français se laissent frustrer mal à propos s'un gain qui, même en les supposant plus humains que les négociants étrangers, serait encore considérable.

Les mêmes inconvénients ont lieu à l'égard des Français pour les denrées russes dont la France a besoin ou qui sont à sa convenance ; nous ne les tirons que de la seconde main. Celui d'ôter encore par là aux villes de Bordeaux, Rouen, La Rochelle, Nantes, Calais, Dunkerque, une occasion de construire encore un plus grand nombre de vaisseaux, de former par conséquent un plus grand nombre de matelots, et de mieux connaître les mers du nord n'est <71> peut-être pas indigne de quelque considération.

ANNEXE 42 : La Chétardie à Amelot, 23 février/5 mars 1744

Corr. Polit. Russie 44 Fol. 155

La Chétardie à Amelot, 23 février/5 mars 1744, (27/10/2015)

Moscou,

L'entretien que j'eus lundi soir avec MM. Brümmer et Lestocq, en allant souper chez le premier après l'expédition de ma poste, a donné lieu à l'application des moyens relatifs à la Suède et au Danemark que mon zèle pour le service du Roi m'avait <155v°> suggéré. Il convenait que je démontrasse à ces messieurs que j'avais une entière confiance en eux ; ils y étaient préparés. Ils étaient prévenus du changement, que m'avait marqué M. de Lanmary, que la convention de Copenhague du 18 janvier avait entraînés chez Plessen et chez Keith.

Pour éviter des répétitions inutiles, je vous joins copie de la lettre que j'écris ce jour à Lanmary (fol. 163) avec une des pièces qui l'accompagnent. J'ai mis le tout au milieu de ma dépêche, afin que tout paraisse faire corps avec ma lettre et ainsi la curiosité qu'on a ici sera moins éveillée, et les pièces, en coupant le lacet, se trouveront dans l'ordre où elles doivent être.

Bestoutcheff, dans les premiers transports du ressentiment que lui a causé d'abord l'arrivée de Jeanne-Élisabeth de Zerst, s'était oublié au point de dire : « Il faut voir si de semblables mariages peuvent se faire sans nous consulter, nous, les grands de l'empire ». Le plaisir de flatter sa vanité faisait sans doute qu'il se considérait comme tel, non par sa naissance (elle ne pouvait lui en faire naître l'idée), mais par les dignités dont il est revêtu. Il a été aussi peu sage dans les moyens qu'il a employés pour assouvir sa passion. Il a gagné l'archevêque de Moscou (Ambroise) et celui-ci, avec une imprudence digne de lui et la passion qui l'inspirait, est venu auprès d'Élisabeth déclamer d'entrée de jeu contre de pareils mariages comme celui de Pierre et de Sophie, et proposer de suite aussi habilement la princesse Marie-Anne de Saxe, comme un parti beaucoup plus convenable devant Dieu. Cette opposition n'a heureusement servi qu'à rendre la tsarine plus ferme dans sa résolution. Elle est prise aujourd'hui de manière qu'on ne pourra y porter atteinte.

La tsarine, par amour et vénération pour sa religion, croit que la parenté la plus proche devrait céder à la considération de procurer à son héritier une princesse de la même communion qu'il professe. Or, Sophie de Zerst sera dans ce cas, puisqu'en conséquence des arrangements concertés avec sa mère, on commencera demain <158> à l'instruire dans la religion grecque.

Soir qu'Élisabeth ait démêlé le principe de la démarche indiscreète de l'archevêque de Moscou (Ambroise Youssevitch ?), soit qu'ouvrant enfin les yeux sur la conduite de Bestoutcheff, elle ait voulu le confondre, *elle lui a joué aussi un tour aussi madré que, je le tiens d'elle-même, qui que ce fût n'eût pu l'imaginer. « Pourquoi ne m'avez-vous pas averti », lui dit-elle, samedi 3 mars, « qu'on proposait une princesse saxonne <158v°> pour Pierre de Holstein ? » Bestoutcheff prétendit qu'il ne le savait pas. « M. de Brevern était plus sincère », reprit-elle, « il ne me cachait rien. C'est aussi la raison pour laquelle je l'aimais tant. Il m'a dit que la proposition vous en avait été faite à l'un et à l'autre. » Élisabeth, quoiqu'elle mentît totalement, parla avec une telle assurance, que Bestoutcheff, embarrassé au dernier point, avoua qu'il se rappelait la chose, <159> ajoutant qu'il n'y avait prêté l'oreille que parce qu'on offrait un million de roubles en dot. « Voilà-t-il pas », reprit cette princesse, « un beau motif pour nous déterminer, nous qui semons les millions chaque fois que l'occasion d'en dépenser se présente ? »* Après avoir si bien entamé l'affaire, elle aurait dû la mieux consommer. Mais sa légèreté la fit se contenter de l'aveu qu'elle avait arraché à Bestoutcheff.

Je me suis autorisé de la confiance qu'elle m'en fit <159v°> le même soir chez Jeanne-Élisabeth de Zerbst pour lui faire sentir que ces sortes de réserve n'auraient pas lieu d'être si Bestoutcheff n'envisageait que l'intérêt de sa maîtresse, mais que, si on différait à l'informer des choses, c'était pour s'assurer du meilleur moment où elle y consentirait. Elle ne répondit rien.

Le lendemain, je sus par Brümmer et Lestocq <160> qu'elle leur avait dit que c'est à tort que certains espéraient voir l'affaire Botta s'assoupir, et qu'au contraire, si Marie-Thérèse tardait à lui donner satisfaction, elle rappellerait Lanczinsky, et ils me dirent l'avoir fortifiée dans cette résolution. <160v°> Je leur témoignai que cela ne suffisait pas. « Vous savez », leur dis-je, « combien Bestoutcheff est faux et comme il retarde toujours l'expédition des ordres qu'il a à envoyer. Je suis sûr qu'il donnera le temps à Hohenholz de prévenir sa cour, et que Marie-Thérèse, voyant le mal sans remède, ordonnera à <161> Lanczinsky de se retirer, afin de sauver la face de fierté de la cour de Vienne, qu'il paraisse aux yeux de l'Europe qu'elle ne s'est relâchée en rien, et qu'Élisabeth n'agit que par représailles. *Il importe donc que cette dernière ne fléchisse pas et ne fasse que ce qui est d'usage entre les têtes couronnées quand, avant d'en venir à une guerre ouverte, elles veulent se marquer leur mécontentement.* <161v°> *Qu'elle envoie secrètement son rappel à M. Lanczinsky et que, deux ou trois jours plus tard, elle ordonne à Hohenholz de quitter l'empire russe dans les trois semaines. Il sera essentiel de prévenir le public de ces deux circonstances par les gazettes.*

<162> Brümmer et Lestocq ont applaudi à mon idée et feront tout pour engager Élisabeth à la suivre. J'ai l'honneur d'être,

PS Je reçois, M, un nouveau <162v°> courrier de Suède. Il me remet un volume de dépêches trop considérable pour pouvoir vous informer avant le départ de la poste du sujet de cette expédition.

ANNEXE 43 : Correspondance entre Amelot et La Chétardie, et lettre de X à Amelot, 2 au 7 avril 1744.

Corr. Polit. Russie 44 F° 275

Amelot à La Chétardie, 2 avril 1744, (03/11/2015)

Versailles,

J'ai reçu, M, vos lettres des 22 et 27 février (tome 105, lettres 111 et 114).

Si Élisabeth se séquestre pendant le carême de toutes les affaires, votre inaction à Moscou aura été pendant bien longtemps la même qu'à Petersbourg, et il va se passer encore plus d'un mois avant que le Roi sache à quoi s'en tenir avec la Russie, car, jusqu'à ce que vous ayez pris caractère et eu audience, vous ne pourrez rien traiter, et je vois que, sur ce point, on vous tient exactement parole. Pendant ce temps-là, milord Tirawley arrivera, et vous n'en <275v°> trouverez que plus d'épines en votre chemin. *Je suis surpris que, n'étant pas plus avancé que vous l'êtes avec Élisabeth, vous me pressiez d'envoyer le portrait du Roi. Cette galanterie sonnerait sûrement fort mal en Europe, si en même temps les affaires plus sérieuses n'allaient pas mieux. C'est à vous à imaginer les prétextes les plus plausibles pour expliquer ce retardement.*

Lanmary m'écrit qu'on a reçu des avis à Stockholm de la disgrâce certaine de Bestoutcheff ; je n'y ajoute aucune foi, puisque vous ne m'en dites rien <276> et je crains bien qu'elle ne se vérifie jamais. Une personne bien informée de la cour de Russie m'a affirmé que Brümmer n'avait aucun crédit pour les affaires et fort peu capable de les suivre. Ainsi, je vous vois réduit au seul Lestocq, ce qui me paraît un faible appui contre un ministère qui nous veut du mal.

Je suis impatient de savoir comment a été prise la déclaration de guerre de la France à l'Angleterre ; ce serait une belle occasion aux Suédois de récupérer les duchés de Brême et de Verden, mais, à moins que <276v°> la tsarine Élisabeth ne les y détermine, je ne crois pas les Suédois, divisés comme ils le sont, soient capables de concevoir et d'exécuter un pareil projet, quoique le succès en soit presque certain s'ils voulaient l'entreprendre. Je présume que Frédéric II y donnerait volontiers les mains ; vous pourriez vous concerter sur cette idée avec M. de Mardefeld.

M. Golowkine est venu trouver ces jours-ci l'abbé de La Ville pour lui insinuer que *Charles VII ne pourrait sortir promptement d'affaire qu'au moyen de plusieurs sécularisations qu'on ferait en Allemagne ; un pareil discours ne peut être tenu qu'à très mauvais <277> dessein, et pour pénétrer si le Roi favoriserait une pareille idée ; ce bruit n'est semé dans tout l'empire que par les émissaires de la cour de Vienne, qui ne négligent aucune voie pour rendre Charles VII odieux aux catholiques. Je suis,*

PS On me fait part dans le moment d'une lettre écrite de Vienne, dont le contenu me paraît trop important pour que je diffère de vous le communiquer, et j'en joins ici une copie en entier. (C'est sur un nouveau projet de conspiration contre la tsarine).

Corr. Polit. Russie 44 F° 278
Amelot à La Chétardie, 2 avril 1744, (04/112015)

Je crois que vous jugerez, M, que le mieux sera pour notre correspondance de ne plus passer par Hambourg, afin d'éviter la route de Hanovre⁸, et je vous envoie dès aujourd'hui la première lettre à Berlin sous l'enveloppe de M. de Valori. Vous pouvez lui adresser de même les vôtres et il voudra bien me les faire passer.

Corr. Polit. Russie 44 F° 279
X à Amelot, 9 avril 1744, (04/11/2015)
 Moscou,

Il paraît, d'après la lettre du Marquis de La Chétardie de ce jour (tome 100, lettre 139), que le baron de Mardefeld, croyant ne pouvoir entamer avec sûreté par le canal de Bestoutcheff l'affaire de l'alliance Prusse, Russie, Suède, se proposait d'y employer Jeanne-Élisabeth de Zerbst, au motif de l'affermissement de son frère Adolphe-Frédéric.

Lorsque le baron de Gersdorff a remercié Élisabeth sur la ratification de son dernier traité avec la cour de Dresde, il a marqué une joie extraordinaire de ce que cette princesse lui avait témoigné dans sa réponse. M. de La Chétardie a aussitôt averti Brümmer, Lestocq, Roumiantsev, Troubetzkoy et Mardefeld, craignant qu'il ne se soit agi de faire accéder Élisabeth au traité austro-saxon.

<279v°> Lestocq, se prévalant de la confiance qu'Élisabeth lui a toujours marquée et de l'attachement inviolable qu'il lui porte, a eu le courage de lui déclarer que, comme ce serait convaincre toute l'Europe que l'accusation contre Botta n'avait d'autre fondement qu'une invention de la France dont lui, Lestocq, avait été l'instrument, ce qui le déshonorerait à jamais, *ou il demandait son congé, ou il casserait la tête de Bestoutcheff d'un coup de pistolet, que c'était un fripon, un coquin avéré, un sot, une bête*, qu'il est cause que des ministres étrangers sont hors d'état de rien traiter avec Élisabeth de ce qui serait le plus avantageux pour elle et pour son empire. « A la vérité », lui ajouta Lestocq, « je n'ai pas été à portée de m'instruire des affaires ; il est tout simple qu'avec beaucoup de <280> bonne volonté, je n'y comprends rien, mais que VM veuille assembler un conseil et se tenir derrière la tapisserie, elle jugera par elle-même qui de lui ou de moi est le plus occupé de voir régner VM heureusement et glorieusement.

Élisabeth a écouté ces représentations avec bonté mais elle a, depuis, travaillé à l'ordinaire avec Bestoutcheff.

⁸ Cette lettre est prémonitoire, puisque c'est à l'occasion de la traversée d'une languette de territoire hanovrien que le maréchal de Belle-Isle y sera enlevé le 20 décembre 1744.

ANNEXE 44 : D'Allion à Noailles, 18 mai 1744

Corr. Polit Russie 45 fol. 6
D'Allion à Noailles, 18 mai 1744,
Paris,

Mgr,

J'ai reçu la lettre dont vous m'avez honoré le 27 avril et je suis pénétré des sentiments de bonté que vous daignez m'y témoigner. La confiance qu'ils m'inspirent et la vacance du poste de Secrétaire d'État aux Affaires Étrangères me font prendre la liberté de vous exposer et de vous recommander très humblement mes intérêts.

M. Amelot, en m'annonçant par sa lettre du 8 septembre 1743 (lettre 44) que le marquis de **La Chétardie** avait ordre de se préparer à retourner en Russie, (« Vous paraissez vous-même persuadé que le **marquis de La Chétardie** est plus capable que personne de bien ménager les intérêts de S.M. auprès d'**Élisabeth**, et rien n'est plus louable que la justice que vous lui rendez en cette occasion, indépendamment de l'intérêt que vous pourriez avoir qu'il ne retournât pas auprès de cette princesse ») me marqua que cette disposition n'avait lieu qu'en raison du désir marqué par **Élisabeth** de le revoir, et sur ce que je paraissais moi-même persuadé qu'il était plus en état que personne de bien ménager les intérêts du Roi auprès de cette princesse ; que rien n'était plus louable que la justice que je lui rendais en cette occasion, *malgré l'intérêt que je pourrais avoir de ne pas souhaiter son retour*, mais je devais être persuadé que S.M. n'en était pas moins disposée à faire attention à mes services et à mes talents et qu'Elle serait bien aise de m'en donner des marques dans les occasions ; quoique je me fusse toujours borné à dire que **M. de La Chétardie** était personnellement très agréable à la tsarine, que je susse d'ailleurs avec certitude que le prince **Cantemir** avait ordre de ne plus solliciter son retour ; *qu'après avoir écarté du chemin une grande partie des ronces et des épines que La Chétardie y avait laissées en terminant sa première mission, la paix faite avec la Suède, le mariage d'Adolphe-Frédéric avec une princesse d'Angleterre rompu, de justes mesures prises pour empêcher le Danemark d'enflammer tout le nord, des sources d'aigreur jetées au moyen de l'affaire Botta entre les cours de Vienne et de Petersbourg, nombre de nos ennemis irréconciliables dispersés à l'occasion de la même affaire, après tout cela, dis-je, j'eusse pu voir avec quelque sensibilité M. de La Chétardie venir se mettre à portée de recueillir le fruit de mes peines ; cependant, M, je n'en témoignai aucune.*

Par une lettre du 16 octobre 1743, **M. Amelot** me manda que le Roi, content de ma conduite, verrait à m'employer convenablement à mon retour aussitôt que l'occasion s'en présenterait. Ce ministre me fit la grâce de me réitérer ses assurances par une lettre du 2 février 1744, et, en lui répondant, je lui dis que la Suisse et la Turquie étaient sans contredit les lieux où je pouvais servir S.M. le plus utilement, que j'avais passé dans l'une et dans l'autre plus de dix ans, que je savais passablement l'allemand et que le turc était une langue que je parlais et écrivais autrefois aussi bien que le français, ce dont un ministre du Roi à la Porte tirerait toujours un très grand avantage. J'aurais pu, en même temps, <7v°> mettre sous ses yeux bien d'autres réflexions utiles par rapport à la Turquie. **Le comte d'Argenson**, qui me mit sur cette matière lorsque je le vis, parut les goûter. Les Turcs, Mgr, quand on saura les prendre comme ils veulent être pris, pourront rendre de grands services à la France, soit en Hongrie, soit en Pologne, au cas que le parti autrichien et anglais y prît absolument le dessus.

Cet exposé, fidèle et certain, devait nécessairement précéder la très humble prière que je vous fais, Mgr, de vouloir bien m'honorer de votre protection pour obtenir le plus tôt

possible l'effet des promesses qui m'ont été faites, et confirmées par **M. Amelot** à mon retour. Le pavé de Paris est bien cher pour un homme qui n'est pas né riche, et qui, depuis vingt ans qu'il est entré dans la carrière des négociations, n'a pas eu l'esprit de le devenir. Si l'on ne jugeait pas à propos de faire de changement dans les postes que je m'étais cru <8> fondé à indiquer, il y en a un actuellement de vacant et qu'il importerait peut-être beaucoup de remplir dans les circonstances présentes : S.M. a le **comte des Alleurs** auprès de l'électeur de Saxe, mais, depuis le **marquis de Monti**, Elle n'a personne auprès du roi et de la république de Pologne ; je suis désœuvré et déjà tout accoutumé aux glaces du nord.

J'ai encore deux grâces à vous demander, Mgr ; la première de vouloir bien vous employer pour qu'on ne diffère pas le paiement de ce qui m'est dû, et qui, conformément au mémoire que j'envoie aujourd'hui à **M. du Theil**, se monte à 31349 livres, monnaie forte. Le ministre du Roi en Russie avait à sa disposition le crédit de **M. de Montmartel**, mais le particulier n'a plus rien.

La seconde, de vouloir bien prendre en considération si mes services ne mériteraient pas qu'il plût à S.M. de m'accorder une pension, qui assurerait ma subsistance. Dans toutes les cours étrangères, les ministres ont des récompenses, certaines toutes les fois <8v°> qu'ils servent à la satisfaction de leurs maîtres. La nôtre est peut-être la seule où il n'y a rien de fixe à cet égard. Il est pourtant bien douloureux, après avoir servi son souverain dans les pays étrangers, de se retrouver dans le sien aussi pauvre qu'en partant. Il n'y avait pas vingt ans que feu le **marquis de Bonnac**, sous lequel j'ai étudié le métier que je fais, avait commencé à servir le Roi lorsqu'il obtint une pension de 6000 livres. Une pareille pension serait un trop petit objet pour S.M., même dans les circonstances présentes, ce serait un changement considérable à ma situation ; que je la doive, Mgr, à vos bontés et à votre protection. La maison de Biron, le **marquis de Gontaut** à la tête, ne me refuserait pas de joindre ses prières aux miennes, mais je voudrais ne rien devoir qu'à vous seul et au penchant naturel qui vous porte à favoriser les fidèles et zélés serviteurs du Roi. J'ai l'honneur,

ANNEXE 45 : Relation du comte de Barck, ministre de Suède, 17 juin 1744

Corr. Polit. Russie 45 F° 50

Relation du comte de Barck, ministre de Suède, 17 juin 1744, (24/11/2015)

(Les lettres de Moscou des 7, 11, 14 et 16 juin ne parlent point de Jeanne-Élisabeth de Zerbst, de Pierre de Holstein ni de Brümmer, et ils n'ont écrit ni les uns ni les autres).

La relation du comte de Barck du 14 (vieux style ?) porte que La Chétardie avait soupé le jour de son arrêt chez M. de Mardefeld. Il était à peine de retour chez lui quand Ouchakov, Galitzine, Nepliouev et un secrétaire vinrent lui lire le manifeste dont le contenu est le même que celui qui fut remis aux autres ministres étrangers, à cette différence près qu'il y était dit qu'il avait osé faire une description indécente de la tsarine dans ses lettres.

Ils lui présentèrent ses lettres en chiffres, signées de lui, qu'ils avaient déchiffré avec un chiffre qu'ils lui déclarèrent avoir trouvé le moyen d'avoir, et lui citèrent l'exemple d'une pareille procédure arrivée en France avec le prince de Cellamare.

Le comte Barck ajoute que, quand ils lui <50v°> eurent montré ses lettres, et sa signature, et lui en eurent lu la moitié, il dit seulement ; « cela me suffit », qu'on n'avait point touché à ses papiers.

C'est par ordre d'Élisabeth qu'un courrier fut envoyé après lui pour lui redemander le portrait qu'elle lui avait donné, ainsi qu'à Magne, ne leur laissant que les tabatières. Il dit aussi que le capitaine suédois Betman, envoyé vers lui par Lanmary, et ayant appris son malheur, disait être venu pour ses propres affaires.

Lagerflucht mande que La Chétardie était arrivé le 15 (26?) à Petersbourg, qu'on lui avait laissé le temps d'arranger ses affaires avec M. Wolff, sur lequel il avait une lettre de crédit de 100000 roubles, qu'il avait refusé de rendre le portrait jusqu'à ce qu'il vît les ordres d'Élisabeth ; il était revêtu de l'ordre du « cordon bleu de Russie (?) », on n'avait point touché à ses papiers <51> ni à ses présents. Il avait à sa suite M. de Magne, un autre gentilhomme, son secrétaire Dupré, un valet de chambre, un cuisinier et six laquais de livrée ; Betman l'avait rencontré à 245 verstes de Petersbourg sur le chemin de Moscou, on l'y avait arrêté et on en était sans nouvelles depuis, non plus que d'un courrier envoyé à La Chétardie par Mardefeld et qui n'aurait pu lui parler ; La Chétardie voyage aux frais d'Élisabeth qui lui aurait donné comme escorte sur le chemin un lieutenant, un bas officier et six dragons.

Circonstances qui ont précédé la disgrâce de M. de La Chétardie

Bestoutcheff ayant proposé l'affaire dans le Sénat, Élisabeth répondit : « c'est un mensonge inventé par ses ennemis, dont vous êtes ». Sur quoi, Bestoutcheff montra les dépêches, mais la tsarine ne prit aucune résolution. C'est Vorontzoff⁹, autrefois intime de La Chétardie, qui l'y détermina, après avoir travaillé pendant 24 heures.

<51v°> On croit que la disgrâce de La Chétardie entraînera celle des autres.

Un courrier venant de Prusse, chargé de lettres pour La Chétardie, l'a rencontré à Narva, où il avait 15 hommes de garde.

⁹ Vorontzoff est un chambellan de la tsarine, à qui elle a fait épouser une de ses cousines, qu'elle aime beaucoup, lequel est vendu au ministère et à l'Angleterre.

M. Lagerflicht ajoute avoir vu une lettre d'un homme de distinction, portant que l'on croyait qu'il serait mis au château d'Ivangorod, d'autant plus qu'on retardait son voyage sans raison pour pouvoir prendre des mesures à Moscou.

On aurait intercepté une lettre à lui écrite en latin sans nom, où on lui représentait la situation des affaires, et les personnes qui l'avaient desservi.

ANNEXE 46 : La Chétardie au ministère des Affaires étrangères¹⁰, 24 juillet 1744

Sirio, tome 105, lettre 163

La Chétardie au ministère des Affaires étrangères¹¹, 24 juillet 1744,
(18/11/2015)

Memel, 299-307

Monsieur,

Pour suppléer à mon incertitude si mon expédition du 17 juin ns¹² vous est parvenue, je joins ici les duplicata des deux lettres dont elle était composée. Le *Pro Memoria*, dont je les accompagne, et que j'envoyai le même jour à Bestoutcheff, aurait dû me sauver de cette incertitude, mais je n'ai reçu aucune réponse sur les articles qu'il renfermait.

Il n'était pas possible de vous marquer alors que j'avais particulièrement insisté sur ce que les extraits pris de mes dépêches, dont on m'avait fait lecture, me fussent remis, parce qu'indépendamment qu'ils étaient présentés sous une forme capable de démontrer la malignité de ceux qui les avaient dressés, il aurait suffi de voir d'un côté le français sur une feuille brisée, et de l'autre la traduction en russe, pour juger que c'était de la sorte qu'ils avaient été mis sous les yeux de la tsarine, et que celle-ci, toujours en garde contre tout ce qui s'appelle travail ou affaire, s'en était tenue à cet exposé, sans rien approfondir davantage. L'on ne gagnera rien à s'être refusé à ma demande car, malgré ma crainte de violences, je brûlai toutes celles de mes lettres qui contenaient ces extraits ou qui faisaient mention des partisans de la France ; il suffira que vous vouliez bien faire rassembler ma dernière correspondance et que j'en fasse une lecture rapide à mon arrivée ; ma mémoire alors, aidée d'une note que je me suis faite et qui est inintelligible pour tout autre que moi, me mettra en état de rappeler et de <300> rapporter ces extraits réels, mot pour mot, tels qu'ils ont été exposés à Élisabeth.

Il faut, pour qu'ils puissent être complets, qu'on vous ait fait passer depuis deux de mes dépêches, qui me furent produites en original. L'exactitude avec laquelle elles avaient été interceptées, et celle avec laquelle les autres extraits, ainsi que deux passages tirés de deux lettres que j'écrivais à M. de Valori et à M. Lemaire étaient rendus, me paraissent devoir laisser d'autant moins de doutes sur la perfidie qui aura eu lieu, que *je n'admets point qu'on puisse déchiffrer un chiffre, surtout lorsqu'il est nouveau et qu'on s'en sert avec précaution.*

Le droit des gens a été violé d'une façon si marquée dans ce qui s'est fait à l'égard du capitaine Betman, que le marquis de Lanmary me dépêchait, que, quoique j'en fasse mention dans la protestation que je joins ici aux six pièces, qui y sont relatives, et à la lettre que j'écris au Roi, je crois devoir vous informer des particularités de l'arrêt de cet officier. Je le rencontrai 4 verstes par-delà Widropuska. Tant pour lui éviter tout mauvais traitement que pour ne donner aucune suspicion aux soldats qui étaient près de ma berline, je lui dis en hâte en mauvais allemand de rebrousser chemin et de me suivre. Il m'entendit et le fit, mais le capitaine Ismaïloff, qui était resté en arrière, n'eut pas rejoint la file des voitures que, trouvant un visage nouveau à ma suite, il s'empara de lui sans autre examen ni préalable. Il le fit descendre dans une des maisons, qui étaient à l'entrée du bourg, et me laissa prendre les devants. Étonné de ne voir arriver ni Ismaïloff, ni Betman, j'envoyai chez le premier et lui fis témoigner que j'aurais à lui parler ; à l'entendre, il allait se rendre incontinent chez moi, mais

¹⁰ Le ministère est vacant, confié en principe à Louis XV, qui va incessamment tomber très malade. Durant l'intérim entre la démission d'Amelot et la nomination du marquis d'Argenson, les tâches seront assurées par deux premiers commis très compétents, La Porte du Theil et Le Dran.

¹¹ Le ministère est vacant, confié en principe à Louis XV, qui va incessamment tomber très malade. Durant l'intérim entre la démission d'Amelot et la nomination du marquis d'Argenson, les tâches seront assurées par deux premiers commis très compétents, La Porte du Theil et Le Dran.

¹² Nouveau style

il fut observateur peu scrupuleux de sa parole ; inutilement même, je renvoyai chez lui, il se fit celer ou on ne put le trouver, et 7 heures s'écoulèrent dans une attente vaine de ma part. Dans cet intervalle, M. Betman avait tenté de s'échapper et s'acheminait vers l'endroit où j'étais, lorsque M. Ismaïloff survenant, fit enlever diligemment le pont-levis qui est sur la rivière et qui sépare le bourg en deux, et mit un obstacle invincible au dessein que son prisonnier avait. Celui-ci, dès ce moment, n'en fut gardé que plus étroitement à vue et l'autre ne parut que pour m'annoncer que tout était prêt, si je voulais poursuivre ma route, et qu'il ne tarderait pas à me rattraper. Ce fut en pure perte que je lui recommandai alors d'en bien user avec le capitaine Betman, qu'il aurait sans doute vu ; que je le lui fis connaître pour un officier estimé de plusieurs personnes de considération, et qu'en marquant <301> ne vouloir apporter aucun empêchement aux ordres qu'il avait de la tsarine, j'établis que, cet officier m'étant dépêché par le marquis de Lanmary, il serait de règle de lui faire reprendre le chemin de Stockholm. M. d'Ismaïloff eut l'effronterie de ceux qui font de fausses manœuvres ; il prétendit ne pas comprendre un mot de tout ce que je lui disais. « En ce cas », repris-je, « vous ne serez pas longtemps sans voir M. de Betman ; je vous prie de vous souvenir de la façon dont je vous l'ai recommandé. »

Quant aux motifs qui m'ont fait refuser de rendre le portrait d'Élisabeth, tant que je n'aurais pas un titre constatant que cette demande m'a été faite, vous les trouverez développés dans les copies de mes lettres adressées à Brümmer (CP Russie 45 fol. 56) , à Lestocq et à Jeanne-Élisabeth de Zerbst ; je les écrivis en secret pendant ma navigation entre Novgorod et Sosninsky, afin de les remettre à Petersbourg à M. de Saint-Sauveur, en lui fournissant des moyens simples et sûrs de les faire parvenir à destination.

En réfléchissant, je me persuade en effet que ce que j'ai écrit à mes trois amis a eu lieu. On aura certainement fait du portrait que portait M. Magne l'usage malin que j'en présumais, afin d'animer Élisabeth et lui extorquer l'ordre peu digne et peut-être unique de redemander à un étranger sans en avoir fait part à son maître, les marques d'un ordre par lequel, en le lui conférant deux ans avant, l'on ne croyait reconnaître que très médiocrement les services importants que l'on en avait reçus.

Je croyais, après un mois d'oppressions violentes, que l'arrivée à Riga marquerait la fin de mes peines ; je m'abusais. Mon maître d'hôtel, qui venait me joindre et qu'on avait retenu 19 jours dans sa chambre, gardé par deux grenadiers <302> pour l'empêcher d'en sortir, m'apprit ce que quelques amis, qui étaient venus le voir pendant sa détention, avaient fait pour l'engager de regagner Memel, sur le principe que mon voyage serait difficile jusque-là. Je priai le prince Dolgorouki¹³ d'ordonner que j'eusse des chevaux de poste dès l'ouverture des portes de la ville, mon intention étant, arrivé à la frontière, de laisser mon monde derrière, qui me rejoindrait à Memel, et de prendre seul les devants afin de réparer à Memel le trop long temps perdu.

Je crus bon de parler à M. Ismaïloff des forêts giboyeuses de Courlande et de la nécessité de se pourvoir d'une couple de fusils pour chasser, tout en cheminant. Il approuva et proposa de les acheter à Mitau, où ils étaient meilleurs et s'enquit le lendemain de ce que j'avais décidé.

En réponse, je lui montrai le lendemain cinq paires de pistolets de poche, que j'avais déjà et douze fusils, que j'avais fait acheter à la pointe du jour, et toutes les munitions en poudre, plomb et balles. C'était une précaution que je devais d'autant moins négliger que l'homme, qui avait l'air d'un bon bourgeois, et qui avait trouvé le moyen de se glisser dans la maison que j'occupais, malgré les nombreuses sentinelles postées alentour, y était venu pour m'avertir de me tenir sur mes gardes. Je fis mine de traiter la chose en bagatelle tant qu'il ne se ferait pas connaître. « Si cette condition est nécessaire », dit-il, « pour vous persuader, vous n'y parviendrez pas ; <303> mais, puisque vous êtes si incrédule, sachez que j'agis sur ordre

¹³ Gouverneur de Riga.

et qu'on veut attenter à vos jours quand vous traverserez la Courlande ». Il refusa de recevoir mes marques de reconnaissance avec autant de fermeté qu'il refusa de dire son nom.

Je fis donc acheter en même temps quatre chevaux de plus chez les voituriers, car les postes de ce pays ne fournissent que des voitures à 5 ou 6 chevaux, et ordonnai qu'on ne contremandât ceux que le prince Dolgorouki m'avait fait préparer qu'au dernier moment, pour ne pas alimenter les curieux. Cela me réussit, si j'en juge par l'étonnement d'Ismaïloff, quand je lui dis que je n'aurais pas besoin des chevaux de poste, ayant changé de résolution et ne voulant plus me séparer de mes gens.

Bien des indices me confortent dans l'idée qu'on méditait contre moi de noirs desseins ; ainsi le colonel qui commande les 500 hommes qui sont en Courlande pour la conservation des bailliages revendiqués par la Russie, retourna à Mitau peu après mon arrivée à Riga ; ainsi de l'impatience de M. Ismaïloff qui craignait que je ne pusse arriver pour souper à Schultzenkroug, espérant apparemment que je continuerai ma route de nuit ; la rencontre d'un nouveau bas officier de sa compagnie ; la diligence avec laquelle il retourna à Mitau ½ heure après nous avoir joints, et l'empressement d'Ismaïloff à me faire pousser jusqu'à cette ville, au prétexte que je serais mal à Schultzenkroug, tout concourt à ce soupçon.

Pour mieux m'assurer les moyens de rendre ce dessein infructueux, <304> je rassemblai, à l'entrée de la Courlande, les seize personnes qui sont avec moi. *Je leur dis que j'avais des avis qui recommandaient que nous fussions sur nos gardes, qu'aucun de nous ne devait dormir pendant le jour, que chacun eût auprès de soi ses armes en état, que tout le monde mît pied à terre quand il y aurait des bois à traverser, que deux d'entre nous marchassent en avant en traquant les lisières du bois, sans bruit, en remarquant tout ce qui leur paraîtrait suspect, et qu'ils se repliassent sur moi en cas de danger ;* que je suivrais avec le reste, marchant entre les voitures dont je ferais deux colonnes, quand la largeur du chemin le permettrait, afin de s'en faire une espèce de rempart si l'on était attaqué ; que les deux laquais qui parlaient courlandais prisent langue avec les paysans, et les fissent parler à coup d'argent ; que le soir, au gîte, chacun portât ses armes dans la chambre où je serais, et vînt les y reprendre en s'allant coucher, afin de les avoir auprès de soi pendant la nuit, et d'être plus tôt à portée de s'en servir, si les deux domestiques, qui feraient tour à tour la sentinelle extérieure, voyaient quelque mouvement qui imposât de se réunir et de se porter mutuellement secours. C'est ainsi que j'ai voyagé pendant les 17 jours qui ont été nécessaires de Schultzenkroug à Memel ; je ne fis aussi que traverser Mitau, sans m'y arrêter, pour y éviter toute discussion que le hasard aurait pu occasionner entre M. Ismaïloff et moi ; quant à la fatigue, qui en est résultée, je ne la regrette pas, si ces précautions m'ont permis d'échapper au péril qui me menaçait.

Au moment que M. d'Ismaïloff allait partir pour Mitau, il fit appeler M. de Magne et lui fit remettre un paquet de lettres qui m'avaient été adressées à Moscou, qu'il venait de recevoir du prince Dolgorouki. Je rappelle cette circonstance parce que, parmi ce grand nombre de lettres, je n'en trouvai, M, aucune de vous, mais seulement dans l'une des deux que m'écrivait M. de Valori, les copies de la conférence tenue au château du Quesnoy le 27 mai et du journal du siège d'Ypres, du 29 mai, que vous l'aviez chargé de me transmettre.

De la trempe dont est Bestoutcheff, je ne serais point étonné que, quoiqu'il eût gâté son affaire et dans la forme et dans le fond, par sa <305> façon de procéder avec moi et le ridicule de l'ordre du 17 juin, il eût cherché à assouvir sa vengeance dans sa manière de donner au Roi l'information relative à la résolution prise par Élisabeth à mon encontre. Je ne serais pas non plus surpris qu'il eût fait parler cette princesse à cette occasion, même contre son gré, pour qu'on jugeât ici nécessaire de satisfaire son ressentiment. Je sens tout ce que demande en ce moment la considération des affaires de l'Europe. *C'est pourquoi, bien que je ne sois retourné en Russie qu'à mon corps défendant, pour y être le sacrifice d'une trahison qui ne peut être trop sévèrement punie, je me verrai sacrifié s'il en résulte la plus légère utilité au service du Roi*

J'écris aujourd'hui à MM. Valori, Chavigny, Montaigu, La Noue, La Ville, Des Alleurs, Poussin et Lemaire, avec qui je correspondais. Je leur marque d'éviter de se servir du nouveau chiffre de correspondance. Je leur envoie à tous un double de ma protestation, les priant de la réserver pour eux seuls, jusqu'à ce que le Roi ait décidé si elle doit être rendue publique. Je leur ajoute qu'elle les mettra en état de détruire les faussetés qui seront vraisemblablement avancées, et que, si S.M. approuvait la publicité de cette pièce, je me chargerais volontiers, si j'en recevais l'ordre, de leur faire passer les pièces qui y ont rapport pour mettre les choses dans un plus grand jour.

J'userai de la même méthode avec MM. de Lanmary et de Castellane. J'adresserai de surcroît au premier l'article extrait de cette dépêche, et qui concerne le capitaine Betman, afin qu'il soit exactement instruit de ce qui a trait à cet officier, si, par une continuité de violence, on ne le lui avait pas renvoyé.

C'est pour fournir à toutes ces expéditions et réparer en cela <306> le trop long silence que j'ai été obligé de garder, puisqu'on m'a interdit d'écrire, que je me suis arrêté à Memel. Je poursuivrai demain ma route, *en prenant la précaution de voyager sous le nom de comte du Bureau, pour masquer ma marche autant qu'il sera possible, et éviter les cours qui se trouveraient sur men chemin, autant que les pays de Brunswick et de Hanovre.* Les détours que cela implique ne me permettront pas d'être à Düsseldorf avant le 22 août. Je me suis fixé de préférence à cet endroit, parce que le courrier que je prie M. de Valori de vous dépêcher, pourra m'y prendre sans faire de grands détours, quelle que soit sa route. Je serai d'ailleurs plus à portée de là de gagner les frontières du royaume soit par l'Alsace, soit par la Champagne, selon les ordres du Roi.

Toutefois les passages deviennent dangereux dans la région de Mayence, et je ne pourrai m'en garantir qu'en interposant l'autorité du Roi. A partir du moment où je détiendrai des passeports, je remets à votre considération s'il ne serait pas préférable de passer par Juliers, Aix-la-Chapelle, Liège, Haye, Namur et Dinant.

Je me flatte, M, que vous voudrez bien prendre en considération ma situation, qui est très critique. Je sens bien qu'il faudrait que je payasse de ma tête la faute, quelque légère qu'elle fût, qui pourrait justifier la résolution qu'a prise Élisabeth de me faire quitter sa cour sous 24 heures, et je ne puis en être lavé à la face de l'Europe que par quelque grâce éclatante du Roi, si j'ai fait ce que j'ai dû, et *si je suis une victime innocente sacrifiée au service de S.M. par une trahison affreuse* et les intrigues de ceux, à qui des vues particulières, vraisemblablement funestes au règne de la tsarine, ont fait désirer mon éloignement ; à défaut de l'un ou de l'autre, ne pouvant avec honneur me montrer dans le monde sur un moindre pied que celui où j'y ai paru, il ne me resterait <307> d'autre parti à prendre que celui de m'ensevelir pour le reste de mes jours dans le fond de quelque province et d'y vivre ignoré.

La bonté du Roi pour ceux de Ses sujets qui l'ont fidèlement servi ne peut que m'inspirer la confiance que je ne serai pas réduit à une aussi triste extrémité ; elle le serait d'autant plus pour moi que je me sens toute la force et la volonté requises pour bien servir S.M. et tout le désir de bien faire dont le sujet le plus zélé pour Son service peut être aimé. Et quand enfin je prête à ce qui m'est personnel l'attention qu'il est naturel que j'y donne, je n'ai garde, M, d'exclure ni d'affaiblir ce que ces considérations politiques relatives à la <78> tsarine, dont j'ai parlé, pourraient exiger à mon retour. Vous jugerez aisément que l'un et l'autre point peuvent se concilier et marcher du même pas. J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 47 : Louis XV à La Chétardie, 11 décembre 1740

CP Russie supplément 6 F° 95

Louis XV à La Chétardie, 11 décembre 1740, (23/01/2014)

Versailles,

Monsieur le marquis de La Chétardie, j'ai vu, par votre dépêche du 29 octobre, et par les lettres particulières que vous avez écrites ce même jour et depuis, les différentes circonstances qui ont précédé ou suivi la mort de la tsarine Anna.

La nouvelle de cette mort et de l'avènement de son successeur à la couronne m'a depuis été notifiée par une lettre du jeune tsar Ivan VI qui m'a été remise par le prince de Cantemir Son ambassadeur, et je vous envoie ma réponse à cette lettre de notification. (F° 94), afin que vous la présentiez pareillement à ce prince dans une audience particulière, ce que vous devez accompagner des assurances convenables sur le désir que j'ai d'entretenir une parfaite correspondance avec la Russie. Vous avez bien jugé que le décès d'Anna Ivanovna, auprès de qui je vous avais revêtu du caractère de mon ambassadeur extraordinaire, a fait cesser en votre personne le caractère public ; ainsi, je ne puis que louer l'attention scrupuleuse que vous avez eue de ne faire, depuis la mort de cette princesse, aucune fonction d'ambassadeur et de vous contenter d'envoyer des gentilshommes aux princes et princesses de la famille du tsar pour leur témoigner vos sentiments en cette circonstance, <95v°> et les prévenir sur les raisons qui ne vous permettaient pas d'aller vous-même leur faire les compliments usités en pareille occasion. Mais, comme il convient à mon service que vous soyez de nouveau autorisé à la cour de Petersbourg, pour y traiter les affaires dont je jugerai à propos de vous charger, et que le cérémonial de cette cour pourra devenir difficile à concilier avec le caractère de ministre du premier ordre, je vous envoie de nouvelles lettres de créance avec le titre de ministre plénipotentiaire, et vous les présenterez au tsar en même temps que ma réponse à la lettre que j'ai reçue de sa part pour me notifier son avènement au trône. Je suis persuadé qu'étant débarrassé de la contrainte qu'exige souvent le cérémonial dû au caractère public d'ambassadeur, vous n'en serez que plus en état de me servir utilement, et l'entière satisfaction que j'ai de la conduite que vous avez tenue pendant l'ambassade que je vous avais confiée, me fait estimer superflu de vous exhorter à redoubler, s'il est possible, de zèle et d'activité, sur tout ce qui peut faire l'objet de vos soins auprès d'un gouvernement qui peut avoir une influence principale dans le nouveau système que l'élection prochaine d'un <96> nouvel empereur doit vraisemblablement occasionner entre les grandes puissances.

Comme il y a plusieurs exemples récents de ministres plénipotentiaires résidant à la cour de Russie, et même qu'en dernier lieu, le marquis Botta d'Adorno, ministre du feu empereur Charles VI, s'est réduit à cette simple qualité après avoir abdiqué le caractère d'ambassadeur de ce prince, je suis persuadé que ces exemples ont déjà établi des usages auxquels vous pouvez vous conformer dans les traitements que vous pourrez donner et prétendre comme ministre plénipotentiaire de ma part. Ainsi, je ne puis à cet égard que m'en rapporter à votre prudence et à votre bon jugement, étant bien persuadé que vous saurez toujours éluder de vous prêter à des condescendances qui pourraient, avec juste raison, paraître indécentes en la personne d'un ministre revêtu de la qualité de mon ministre plénipotentiaire. Continuez au reste à rendre compte avec votre exactitude ordinaire de tout ce qui pourra venir à votre connaissance qui vous paraîtra mériter quelque attention.

Cette dépêche était sur le point de partir par le retour du courrier que vous m'avez dépêché sur la mort de la tsarine Anna Ivanovna lorsqu'un second courrier est arrivé avec vos <96v°> lettres du 21 novembre. Je vois, par ce qu'elles contiennent, que les dispositions que cette princesse avait faites pour assurer la fortune du duc Biren, en le déclarant régent pendant la minorité d'Ivan VI, ont été totalement renversées par la résolution prise et exécutée par le

général Munnich de le faire arrêter et conduire au loin de même que toute sa famille, ce qui a été immédiatement suivi de la reconnaissance de la princesse Anna Leopoldovna en qualité de grande-princesse de Russie et de régente du royaume pendant la minorité du tsar son fils. Il ne paraissait pas naturel que le duc de Courlande pût se conserver longtemps dans cette place *qu'il ne devait qu'à l'amour aveugle que la feue tsarine avait eu pour sa personne..* Les applaudissements que le princesse Anna Leopoldovna avait reçus, de s'être d'abord emparée de la personne du jeune tsar son fils, les discours publics des soldats de la garde ne dissimulant pas qu'ils n'attendaient, pour se porter à un éclat, que d'avoir rendu à la tsarine les devoirs de la sépulture, enfin les emprisonnements et autres châtiments plus sévères employés dans les premiers jours de cette régence pour arrêter les effets du mécontentement général de tous les ordres de l'État, annonçaient visiblement les oppositions que Biren <97> aurait à éprouver dans l'exercice de l'autorité dont il avait osé se revêtir et la catastrophe dont il était menacé. Vous avez parfaitement bien fait de me faire parvenir promptement la nouvelle d'un événement qui fait un aussi grand changement dans la cour où vous êtes. Il aplanit les principales difficultés que vous auriez pu rencontrer dans votre cérémonial par l'impossibilité où vous vous seriez trouvé d'admettre les titres que le duc de Courlande s'était arrogés, et de lui rendre les honneurs extraordinaires qu'il aurait sans doute continué d'exiger comme dus au régent de la monarchie. Il avait déjà changé, dans la lettre qu'il m'avait écrite pour me donner part de sa régence, la formule que les ducs de Courlande ses prédécesseurs et lui-même avaient constamment suivie depuis un temps immémorial dans leurs précédentes lettres, *ce qui m'avait déterminé à ne point recevoir cette lettre*, que le prince Cantemir avait eu ordre de me présenter en même temps que celle du tsar Ivan VI sur son avènement à la couronne. Enfin, l'ambition démesurée qui l'avait porté à s'égalier même aux princesses de la maison régnante dans la manière de porter le deuil et dans d'autres circonstances <97v^o> pareillement essentielles, vous aurait tous les jours exposé à de nouvelles prétentions et à des innovations dans le cérémonial en sa personne, qui, ne pouvant être admises, auraient vraisemblablement apporté des obstacles insurmontables à un plus long séjour de votre part en cette cour. *Les choses, au moyen de cette révolution dans la régence, viennent d'y être mises dans l'ordre qui paraît le plus conforme à la nature et à la raison, puisque c'est à la princesse Anna Leopoldovna, mère du jeune tsar, que la tutelle de sa personne et le gouvernement de sa monarchie ont été confiés, et, comme la princesse Élisabeth, fille du feu tsar Pierre 1^{er}, ne fait elle-même aucune difficulté de lui céder, avec toute l'autorité dans l'administration des affaires, la préséance au-dessus d'elle, j'approuverais que, dans les audiences que vous aurez de cette princesse régente, vous observiez entièrement le même cérémonial que pour celles de la princesse Élisabeth.* Vous avez déjà suivi cette règle pendant le cours de votre ambassade par déférence à ce que la tsarine Anna Ivanovna la considérait et voulait qu'elle fût considérée comme sa propre fille. Elle n'était alors que la mère du présomptif héritier de la couronne ; elle est actuellement la mère du <98> tsar régnant. La comparaison de ces deux qualités en sa personne, loin de devoir attirer aucune diminution dans les honneurs qui lui ont été faits, pourrait au contraire être un motif de les augmenter. Vous témoignerez au reste à cette princesse, dans la première audience qu'elle vous donnera, que j'ai pris tout l'intérêt qu'elle pouvait désirer aux différentes situations où elle s'est trouvée depuis la mort de la tsarine jusqu'au moment de sa reconnaissance comme régente de la Russie pendant la minorité du tsar son fils, et que je me porterai avec plaisir en toutes occasions à lui en donner des marques. Vous saurez aussi employer les expressions les plus convenables pour exprimer à la princesse Élisabeth les sentiments que j'ai pour elle. Sur ce, je prie Dieu qu'il vous ait, M. le marquis de La Chétardie, en sa sainte garde.

LOUIS

ANNEXE 48 : La Chétardie au comte d'Argenson, 30 novembre 1744

CP Russie supplément 7 F° 6v°

La Chétardie au comte d'Argenson, 30 novembre 1744,
La Chétardie,

Monsieur,

L'étroite amitié qui subsistait entre feu M. le garde des sceaux Marc René Voyer d'Argenson (1652-1721) et Mademoiselle de La Chétardie me donne un titre particulier pour m'intéresser plus vivement à tout ce qui peut être de votre plus grande satisfaction ; ainsi ne saurait-on prendre plus de part que je ne le fais à tout ce qu'il y a de flatteur et d'agréable pour vous dans le choix dont Sa Majesté vient d'honorer M. le marquis d'Argenson et dans le don qu'Elle vous a fait de la place de grand maître et surintendant des postes. Puissent ces circonstances m'apprêter de nouveaux sujets de vous marquer la joie que j'en ressens et que j'en ressentirai à mesure qu'elles auront les suites que vous pouvez désirer ainsi que l'attachement sincère et respectueux avec lequel j'ai l'honneur

CP Russie supplément 7 F° 13

Le marquis d'Argenson à La Chétardie, 8 décembre 1744,
Versailles,

Rien n'est plus flatteur pour moi, M, que le souvenir obligeant et les sentiments dont vous me donnez de nouvelles assurances, à l'occasion de la charge dont je viens d'être honoré ; *j'aurais plus d'une raison de souhaiter aujourd'hui la même espèce de correspondance que j'avais eue avec vous il y a un an.*

J'étais en peine du mémoire que l'on attendait de votre part ; je viens à l'instant de le recevoir avec votre lettre du 2 décembre, je ne l'ai pas encore lue, j'en rendrai compte incessamment. Je vous prie d'être persuadé, M, combien je m'intéresse à ce qui vous regarde et que personne n'est davantage Votre très-humble' et très-obéissant serviteur.

ANNEXE 49 : Extrait d'une lettre de Saint-Séverin à La Chétardie, 10/21 juin 1740

CP Russie supplément 6 F° 63

Extrait d'une lettre de Saint-Séverin à La Chétardie, 10/21 juin 1740,
(27/12/2013), Stockholm,

Je vous ai parlé dans ma précédente des apparences d'une prochaine diète en Suède, je puis présentement vous confirmer, mais pour vous tout seul, qu'elle est présentement résolue. Le Sénat l'a crue nécessaire et a délibéré en conséquence mais ans en fixer le terme. Ce sera sur les réponses que je recevrai de la cour, sur certains points que je lui ai déduits et que je lui ai fait passer, par un courrier que j'ai dépêché vendredi dernier, que ce ministère-ci pourra hâter ou retarder la convocation des États, suivant les réflexions ou les réponses que j'en aurai.

En attendant, les préparatifs de guerre vont leur train, de sorte que, si on assemble la nation, elle trouvera les dispositions avancées à un tel point qu'elle pourra en peu de temps prendre le parti de passer de l'inaction à l'activité, si elle le juge à propos. En mon particulier je vous avouerai qu'on ne pressât rien sur une affaire aussi délicate, tellement que nous ayons à ne pas laisser perdre à la Suède le fruit de toutes les dépenses qu'elle a faites, et à la désirer dans une situation plus avantageuse qu'elle n'est depuis le sacrifice de ses provinces au-delà de la mer <63v°> Baltique. *Je crains que les circonstances ne soient pas assez favorables pour qu'elle ne risquât beaucoup par une résolution de guerre.* Je veux supposer la Moscovie affaiblie par la dernière guerre, mais je ne sais pourtant si elle l'est assez pour n'avoir plus la force nécessaire de résister à la Suède, surtout dans un temps où elle n'a point d'autres occupations.

Le changement qui vient d'arriver à Berlin mérite réflexion ; l'on ne sait pas encore sur quels principes le nouveau roi de Prusse peut se conduire ; ce qu'il y a de sûr, c'est qu'ayant un corps de troupes considérables et des sommes immenses dans ses coffres, il est en état de jouer un grand rôle si la guerre venait à s'allumer entre la Suède et la Moscovie ; il pourrait donner un furieux poids à celle des deux puissances à laquelle il se joindrait, si l'envie lui prenait de se mettre de la partie. Il possède déjà une partie de la Poméranie suédoise ; la cour de Berlin a de tout temps convoité le reste, et peut-être trouverait-elle l'occasion assez favorable pour tenter d'en profiter. Si la Suède venait à perdre ce faible reste des États qu'elle a autrefois possédés en Allemagne, et qui l'ont rendue tant de fois si utile à la France, je crois que cette puissance-ci, dont les intérêts et les inclinations sont si fort unis aux nôtres, <64> pourrait nous devenir totalement inutile si une fois elle était renvoyée dans son continent ; d'un autre côté, je sais qu'elle ne peut pas nous être utile à grand-chose tant qu'elle ne se relèvera pas de ses pertes, et que la Moscovie conservera la prépondérance qu'elle s'est acquise dans le Nord, et que, si la conjoncture pour attaquer la Moscovie n'est pas des plus favorables dans le moment présent, elle le sera sûrement encore moins quand cette dernière aura eu le temps de respirer et de reprendre des forces.

Il serait trop hasardeux de décider sur le parti à prendre dans une semblable contrariété de raisons et d'événements. Ce qu'il y a de certain, c'est que la Suède ne saurait être affaiblie plus qu'elle n'est, que les autres puissances du nord ne s'en ressentent tôt ou tard, et comme il n'est pas douteux qu'elles ne conviennent intérieurement dès à présent de ce principe, il est à présumer qu'elles ne souffriront pas un nouveau degré de puissance à la Moscovie, si elles voyaient la Suède sur le point de succomber.

Ce ne sont cependant que mes idées particulières, que je n'ose confier à personne dans ce pays-ci, parce qu'il y a déjà assez de chaleur dans les esprits sans y en ajouter davantage.

ANNEXE 50 : Courte relation de M. de La Chétardie envoyée de Petersbourg en novembre 1741

Corr. Polit. Russie supplément 6 F° 158

Courte relation envoyée de Petersbourg en novembre 1741, (02/03/2014)

La révolution qui vient d'arriver sur le trône de cet empire est un événement si extraordinaire par la grandeur de l'entreprise qu'on aura peine à comprendre comment un projet aussi hardi, et même dont le secret avait été éventé huit jours avant le moment marqué pour frapper le coup décisif, a pu être exécuté avec autant de facilité et sans effusion de sang ; ceux surtout qui ont quelque connaissance de la forme du gouvernement de cet empire et du caractère de la nation en seront encore plus étonnés et reconnaîtront visiblement la main de la Providence dans le succès, ainsi que le courage et l'humanité de la princesse Élisabeth dans l'exécution.

Cette princesse, à qui la couronne impériale appartenait de droit à la mort de Pierre II son neveu, en avait été exclue par les artifices du comte Ostermann, qui, par sa capacité, s'était arrogé depuis longtemps dans l'administration des affaires un crédit et une autorité presque sans bornes.

Par les intrigues de ce ministre, la duchesse de Courlande Anna Ivanovna avait été appelée au trône, au préjudice de la princesse Élisabeth, qui, se reposant sur le droit que lui donnaient sa naissance et le testament de l'impératrice Catherine 1^{ère}, sa mère, et n'ayant pris aucune précaution contre une injustice qu'elle ne devait pas prévoir, fut conduite à la triste nécessité de dissimuler son juste ressentiment <158v°> et d'attendre de la révolution des temps le moment favorable de faire valoir son droit incontestable.

Après cette première injustice qui avait tenu la princesse Élisabeth dix ans entiers dans la dépendance, elle en avait éprouvé depuis un an une seconde aussi outrageante, lorsque l'impératrice Anna Ivanovna, quelques jours avant de fermer les yeux, avait désigné pour son successeur le jeune prince Ivan qui n'avait pas encore six semaines, et toujours par les intrigues et l'inimitié constante que le comte Ostermann portait aux descendants de Catherine 1^{ère}.

Tant d'injustices accumulées, loin d'accabler le courage de la princesse Élisabeth, n'avaient servi qu'à l'animer, et il eût éclaté dès lors, si par prudence elle n'eût différé le moment de son triomphe pour le rendre plus sûr.

C'est donc après onze ans de patience et de contraintes que cette grande princesse vient de prouver à l'univers entier qu'elle est digne de succéder à toute la gloire du grand empereur Pierre 1^{er}, son auguste père.

L'on ne doit pas s'attendre de trouver dans une relation aussi précipitée toutes les circonstances de ce grand événement, mais nous en rapporterons avec fidélité les particularités essentielles sur lesquelles on est généralement d'accord.

La Providence semblait avoir marqué le moment de la révolution par les circonstances qui assuraient le succès de l'entreprise.

<159> D'un côté, la mésintelligence de la régente Anna Leopoldovna avec le prince de Brunswick, son époux, la jalousie entre les ministres, surtout entre le comte Ostermann et le comte Golowkine, la minorité du souverain âgé de 15 mois seulement, et la guerre contre les Suédois, qui causait un mécontentement général.

De l'autre côté, une princesse aimable, héritière légitime de la couronne, et qui, par les agréments de sa personne autant que par les qualités de son âme, captivait l'amour de tout l'empire.

Voilà quels étaient les avantages de la princesse Élisabeth, mais qui auraient inévitablement entraîné sa perte si elle et ses fidèles serviteurs n'avaient usé d'autant de prudence et de circonspection pour ne rien laisser apercevoir de leurs desseins ; c'était le point essentiel sur lequel la princesse réunissait toute son attention, car tout était perdu pour elle si on eût pu soupçonner qu'elle avait un parti. Lorsqu'elle venait à la cour, elle ne marquait d'affinité particulière avec personne, elle ne permettait pas non plus que qui que ce fût (de marque surtout) vînt habituellement chez elle, et, de tous ceux qui l'approchaient, elle ne parlait avec confiance qu'avec son gentilhomme ordinaire Vorontzoff, Lestocq son chirurgien, et un certain Allemand nommé Schwartz, qui autrefois avait été à son service en qualité de musicien et qui jouissait d'une petite pension de l'académie impériale ; il avait conservé ses entrées à la cour de la princesse et elle lui donnait de temps en temps quelque petit secours (voir MD Russie 9 fol. 120v°).

Ces trois personnes de confiance, particulièrement les deux <159v°> derniers, en avaient gagné depuis longtemps plusieurs autres, et surtout un bon nombre des grenadiers des gardes, sur la fidélité desquels on pouvait compter.

Ces précautions prises, huit jours suffisaient pour concerter l'harmonie de tous les ressorts qui devaient opérer ce grand événement lorsque, malgré toute la prudence des précautions prises au-dedans, il survint du dehors un contretemps qui pensa tout perdre. Le comte Ostermann reçut une lettre datée de Breslau¹⁴ par laquelle on l'avertissait de l'intrigue qui se tramait en faveur de la princesse Élisabeth, et de la nécessité de faire arrêter sur-le-champ Lestocq qui en était l'instrument principal. Le comte Ostermann ayant été à l'instant faire part de cette nouvelle importante à la régente Anna Leopoldovna, cette princesse, dès ce même jour (qui se trouvait être un jour de cour) s'en expliqua avec la princesse Élisabeth qu'elle avait tirée dans l'embrasement d'une croisée de la salle d'assemblée, et, après lui avoir répété tout le contenu de la lettre de Breslau, elle lui dit que, quoiqu'elle n'ajoutât point foi à cet avis, elle espérait qu'elle (la princesse Élisabeth) ne trouverait point mauvais si l'on s'assurait de la personne de Lestocq. Cette princesse répondit à la régente avec un air assez tranquille par des protestations de son attachement et de sa fidélité, et retourna au jeu, mais la grande altération qu'on <160> remarqua dans ces deux princesses ne permit pas de douter que, dans leur conversation, il avait été question de choses très importantes et la cour se sépara à l'heure ordinaire sans qu'il eût transpiré rien de plus.

Le même soir, 5000 hommes des gardes reçurent l'ordre de se tenir prêts à marcher pour Vyborg en 24 heures. Le prétexte de cette marche précipitée était l'arrivée d'un courrier qui, disait-on, avait apporté la nouvelle que le général Lewenhaupt marchait avec toute son armée vers Vyborg mais le véritable but de cet ordre était d'éloigner de Petersbourg la plus grande partie des régiments des gardes, dans la forte présomption que, si la princesse Élisabeth avait un parti, ce ne pouvait être que dans ce corps de troupes, et ce fut cet ordre qui décida du moment de la révolution, car tout moyen et tout espoir étaient perdus pour cette princesse si elle n'eût pris son parti dès cette même nuit, et ce fut ce que le petit nombre de gens affidés qui seuls étaient auprès d'elle dans cet instant critique lui firent aisément comprendre, surtout après l'avis qui leur fut donné que le dessein de la cour était de faire arrêter la princesse même. Il fut donc résolu qu'on exécuterait le projet cette nuit même ; on convint à la hâte de tout ce qu'il avait d'essentiel à prévoir et à ordonner ; Lestocq et Schwartz partirent pour se rendre aux casernes du régiment Preobrajenski où ils mirent d'abord en mouvement une vingtaine de grenadiers des plus affidés, pour être attentifs <160v°> à tout ce qui se passerait pendant que, à la faveur de l'obscurité, ils disposaient toutes choses pour le moment d'agir. La princesse Élisabeth, après s'être précautionnée d'une cote de mailles sous ses habits ordinaires, s'était enfermée dans son oratoire et était en prières lorsque Lestocq et Schwartz revinrent pour l'avertir que tout était prêt, mais la ferveur avec

¹⁴ Et vraisemblablement adressée par Lynar.

laquelle elle priait l'ayant empêchée de répondre au premier avis, Lestocq rentra un moment après et lui répéta que les moments étaient précieux ; elle se leva alors, et, regardant ses trois zélés serviteurs avec un air de sérénité et de confiance qui marquait son courage : « Partons », dit-elle, et s'étant mise dans son traîneau accompagnée de Vorontzoff, Lestocq et Schwartz, et de sept grenadiers d'élite, elle partit de son palais à une heure après minuit, et alla droit aux casernes, où, étant arrivée et prenant un esponton à la main, elle se présenta aux grenadiers en leur disant en peu de mots qu'ils voyaient en elle leur légitime souveraine et que ceux qui l'aimaient devaient la suivre à l'instant. A ces mots, on vit apparaître deux cent grenadiers qui jurèrent tous de la défendre et de la servir jusqu'à la dernière goutte de leur sang.

On avait eu la précaution de tenir une vingtaine de chevaux tout sellés pour faire annoncer cet heureux commencement dans les casernes des autres régiments des gardes aux compagnies détachées, ce qui fit assembler en moins d'une heure les trois régiments devant le palais de la princesse .

<161> Pendant que toute cette soldatesque s'était mise en mouvement, la nouvelle impératrice s'était rendue au palais d'hiver (occupé par la régente Anna Leopoldovna et sa famille) et avait déclaré ses intentions au corps de garde ; les soldats le reçurent avec joie, mais quatre officiers ayant répondu d'une manière indéterminée ou équivoque, ils furent aussitôt enfermés dans une chambre et l'impératrice passa tout de suite aux appartements de la régente sans trouver aucune résistance de la part des gardes, excepté d'un seul officier qui, ayant voulu faire quelque résistance, fut arrêté sur-le-champ. L'impératrice entra dans la chambre de la régente qu'elle trouva au lit avec la freule Mengden couchée avec elle, et lui dit : « Madame, vous êtes ma prisonnière ». La régente, saisie d'effroi, se soumit à ses ordres, en la conjurant de ne pas permettre qu'il lui fût fait violence, ni à sa famille, ni même à la freule Mengden qu'elle souhaitait garder auprès d'elle. L'impératrice lui promit tout ce qu'elle demandait, et, pour assurer l'effet de sa parole, elle fit jurer par ses grenadiers, en leur faisant baiser la croix, d'obéir ponctuellement à ses ordres et de ne répandre absolument point de sang, après quoi elle fit mettre la régente dans son propre traîneau, et l'accompagna au palais qu'elle venait de quitter, et ce traîneau fut suivi de deux autres avec les enfants de la régente, savoir le jeune prince Ivan, et la princesse Catherine nouvellement née (on dit que l'impératrice étant arrivée à son ancien palais, avait pris dans ses bras le prince Ivan et lui avait dit, en le baisant plusieurs fois : « pauvre enfant, tu es innocent, mais tes parents sont coupables ». Pendant que toutes <161v°> ces choses se passaient, on arrêtait le prince de Brunswick, qui fut transféré tout de suite avec la freule Mengden, au même palais où l'on avait posté des gardes partout.

Immédiatement après cette étonnante expédition, l'impératrice fit appeler le prince de Hesse-Homburg et lui ordonna de tenir bon ordre partout, ce qui fut d'autant plus facile à ce prince que les troupes l'aiment comme leur propre père.

On fit arrêter encore et conduire au même palais le comte d'Ostermann, et le feld-maréchal Munnich, que les soldats traitèrent assez rudement, le premier parce qu'il refusait d'obéir, et le second par la haine invétérée que les troupes lui portaient.

Le baron de Mengden, président du Collège de commerce, et sa femme furent aussi maltraités parce qu'ils voulurent résister aux grenadiers, et furent conduits au même palais.

Outre ceux-ci, on mit encore aux arrêts chez eux :

Le prince Louis de Brunswick,

Le vice-chancelier, comte Golowkine, avec son épouse,

Le grand maréchal comte de Loewenholde,

Le conseiller d'État actuel Ivan Temiriatzeff,

Le conseiller privé comte Munnich, grand-maître de la cour, avec son épouse

Le chambellan Lapoukhine avec sa famille,

<162> La comtesse Yaguzinsky, sœur du vice-chancelier Golowkine,

Le général-major Albrecht et quelques autres dont on ne sait pas encore le nom.

L'on dit que le comte Ostermann, le feld-maréchal Munnich et le président Mengden ont été conduits à la forteresse, et que les comtes Loewenholde et Golowkine ont été transférés en d'autres endroits.

Tout ceci s'est passé avec tant d'ordre et si peu de bruit qu'à huit heures du matin, fort peu d'habitants de la ville étaient instruits du grand événement arrivé pendant la nuit. Les principales maisons même ne l'apprirent que lorsque l'impératrice Élisabeth leur en fit donner part, et, en peu de temps, le palais d'hiver fut rempli d'une foule de personnes de distinction des deux sexes qui s'empressèrent de venir rendre leurs hommages à leur nouvelle souveraine.

L'impératrice tint d'abord un grand conseil auquel furent admis le grand chancelier prince Tcherkasskoy, le conseiller privé Bevern, le feld-maréchal Troubetzkoy, le conseiller privé Bestoutcheff-Rioumine, et le prince Kourakine, grand écuyer. On y dressa la formule du serment à prêter, que l'impératrice signa, et il fut envoyé par des courriers à tous les gouverneurs et commandants de l'empire. A cinq heures et demie, l'impératrice se déclara colonel de tous les <162v°> régiments des gardes et capitaine de la compagnie des 200 grenadiers qui l'avaient accompagnée dès le commencement de cette entreprise, et ils eurent l'honneur de prêter le serment les premiers, avant même tous les officiers de l'empire. L'impératrice fit donner aux autres troupes assemblées dans la ville un rouble par tête avec du vin et de l'eau-de-vie en abondance. La princesse Anna Leopoldovna, ci-devant régente, quoique gardée très exactement avec sa famille, est traitée avec toute la distinction due à sa naissance, et le bruit général est qu'elle sera envoyée en Allemagne avec toute sa famille.

Le comte Munnich, grand maître, et son épouse, ont obtenu la permission de revenir à la cour, de même que le frère de la freule Mengden, lieutenant aux gardes, et sa sœur aînée a été nommée dame d'honneur de l'impératrice, avec la freule Lapoukhine, fille du chambellan arrêté.

Le prince de Hesse-Homburg, et son épouse, que l'impératrice a honorée de l'ordre de Sainte-Catherine, sont dans une très grande distinction à la cour et ont souvent l'honneur d'être admis à la table de Sa Majesté.

Tous ceux qui ont servi sous les règnes de Pierre 1^{er} et de Catherine 1^{ère}, et ont été disgraciés sous les derniers gouvernements, surtout ceux des familles Galitzine et Dolgorouki, sont rappelés, et, hier, le vieux feld-maréchal Dolgorouki, qui depuis très longtemps était détenu au château d'Ivangorod près de Narva, reparut à la cour pour la première fois.

La joie que les grands et les petits ont marquée à l'occasion de ce grand événement est extraordinaire, et l'on ne cesse d'admirer comment une pareille révolution a pu se passer sans effusion de sang et même sans aucun désordre.

Le lendemain de l'avènement de l'impératrice au trône, <163> SMI s'étant fait lire le manifeste suédois publié à l'occasion de la guerre présente, déclara que, le dessein des Suédois étant d'affranchir les Russiens de l'oppression des étrangers qui avaient l'administration des affaires de l'empire, et que le gouvernement légitime étant maintenant rétabli, elle était prête à faire la paix avec la Suède. Il fut en conséquence envoyé ordre au général Keith de s'abstenir de toutes hostilités avec les Suédois, et en même temps, elle fit prier le marquis de La Chétardie, ministre de la cour de France, de dépêcher un courrier à Stockholm pour y porter la nouvelle du changement arrivé et donner des assurances de *la résolution dans laquelle était l'impératrice d'observer religieusement le traité de Nystad*, et de rétablir la paix sur ce pied-là. SMI fit la même déclaration au lieutenant-colonel de Wern, prisonnier de guerre avec le général Wrangel, et, en rendant au premier son épée, elle lui recommanda d'avoir attention à tout ce qui se passait pour en informer le général Lewenhaupt et le porter par là à faire

cesser les hostilités, en attendant que le temps permît d'en écrire plus amplement à Frédéric 1^{er}. Cet officier partit le même soir et l'on ne doute presque plus de la paix.

On dit généralement qu'Élisabeth a fait expédier un courrier au jeune duc Pierre-Ulrich de Holstein, son neveu, pour inviter ce prince à se rendre auprès d'elle.

Voilà jusqu'à présent les nouveautés les plus intéressantes dont on puisse faire part au public.

CP Russie supplément 6 F° 164

Rapport fait au général Lewenhaupt par le lieutenant-colonel Gyllenexer, commandant de Nystad, 13 décembre 1741, (11/03/2014)

Je dois en toute soumission vous rapporter, M. le comte et général en chef, que les 70 hommes avec un (officier) subalterne et trois sous-officiers, tirés de cette garnison, de même que les officiers et bas officiers de la nouvelle levée, avec leurs gens, commandés pour s'opposer aux ravages et brûleries des Cosaques dans la Carélie suédoise, ont rencontré un détachement de 100 Cosaques au village de Sexelax, dans le diocèse de Saximavara, en notre Carélie, qu'ils ont attaqué de nuit ; une partie en a été tuée, mais la plus grande s'est en fuyant retirée vers Kronoberg. Deux Cosaques ont été pris avec un chameau que j'envoie présentement à Mgr le comte et général en chef.

Mon soumis devoir demanderait que je rapportasse les circonstances de ce combat, mais comme le commandant <164v°> de ce détachement ne m'en a marqué aucune, je vous supplie très respectueusement de m'excuser si je ne satisfais point en cette occasion à mon devoir. Je suis, d'un respect le plus soumis,

ANNEXE 51 : La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742, et Amelot à La Chétardie, 30 août 1742.

CP Russie supplément 6 F° 215

La Chétardie à Fleury, 19/30 avril 1742, (10/04/2014)

Moscou,

Monseigneur,

Si l'amitié a fait sentir vivement à quelqu'un le prix des grâces dont il a plu au Roi de récompenser les soins que M. le maréchal de Belle-Isle s'est donnés pour placer l'électeur de Bavière Charles VII sur le trône impérial, par une suite naturelle des sentiments que je lui ai voués depuis maintes années. Cet exemple ne peut que justifier dans ce moment-ci la confiance que j'ai toujours eue dans les bontés de Votre Éminence. Pour qu'elle puisse mieux juger si je les ai méritées, je dois lui rappeler succinctement ce que j'ai fait dans la vue de m'en rendre digne.

Je me suis scrupuleusement renfermé dans le silence, et la crainte de paraître importun m'a fait éviter de lui rien demander. Onze années se sont écoulées de la sorte, et je me suis aussi peu prévalu de la circonstance d'avoir sans discontinuation été employé dans les pays étrangers durant tous ces intervalles que de celle d'y avoir mangé plus de cent mille écus de mon bien pour remplir ce que la dignité du service du Roi exigeait. *Je n'ai jamais parlé des séjours trop dispendieux que j'ai été obligé de faire en commençant en Angleterre et en Hollande et qui ont été confondus dans mon envoi à Berlin.* Les déboires que j'y ai essuyés la première année n'ont été pour moi d'aucune considération ; content de surmonter par ma patience et la <215v^o> dissimulation les préjugés trop (?) que le feu roi de Prusse et ses ministres avaient adoptés contre la France. Aidé des seuls moyens que je trouvais dans mon zèle, *je fus assez heureux de captiver ce prince, de le contenir dans les derniers troubles de Pologne,* et de le rendre inutile à ceux de ses amis dont il avait paru épouser les intérêts avec le plus de chaleur. Avec les mêmes secours, et quoiqu'il fût établi jusqu'au terme de mon arrivée à sa cour qu'on ne pouvait lui plaire et être agréable au prince Frédéric son fils, *je conciliai l'un et l'autre ;* j'éprouvai la confiance de celui-ci comme celle du père, et mon attention perpétuelle à cultiver les dispositions qu'il montre pour nous a peut-être fait germer plus vite celles qu'il a manifestées depuis qu'il est parvenu à la couronne, et qui en ont fait un des plus fermes alliés de Sa Majesté¹⁵.

Une épreuve encore plus rude devait accompagner ma destination pour la cour de Russie. Le même bonheur sans lequel il est bien difficile de réussir m'y a suivi. En vain, les deux premières années, m'y a-t-on fait souffrir les chagrins les plus amers, vainement une prétention outrée contre la France rendait la cour et le ministère (intentionnés ?) à me tendre sans cesse des piques. J'ai dévoré intérieurement l'amertume de la situation, je me suis garanti des (pièges ?) qu'on me préparait, et, sans paraître me soustraire à l'agent qu'on m'imposait, je l'ai secoué assez pour me ménager les moyens de m'attirer la confiance <216> de Madame la princesse Élisabeth et de rapporter à l'amitié que le Roi avait pour elle les soins utiles que je me suis donnés et qu'elle reconnaît elle-même avoir tant contribué à la faire monter sur le trône.

Une époque aussi heureuse, qui détruit en un moment l'ouvrage dont la cour de Vienne tirait sa consistance ne me permet point d'envisager de position dans l'avenir qui puisse parler autant en ma faveur. J'espérerais avec aussi peu de fondement servir SM de la même manière que j'ai fait jusqu'ici, et de ne lui occasionner de dépense extraordinaire

¹⁵ Écrit peu avant le traité de Breslau.

pendant un si long espace de temps, que les seuls 20000 écus de France dont Elle gratifia le feu feld-maréchal de Guembyen (?) Cependant, loin d'en retirer les avantages flatteurs qui fixent l'ambition d'un sujet, j'aurais eu la douleur de voir mes services effacés par les couleurs que la Suède a données à mes démarches ; si la vérité ne démontrait enfin déjà que tout mon crime n'a consisté qu'à être trop sincère et à vouloir que le Roi et Votre Éminence fussiez exactement instruits, sans égards pour ceux que des vues particulières faisaient dissimuler.

C'est cette même époque, Mgr, qui semblait devoir m'être favorable, qui a engagé la tsarine Élisabeth à me faire offrir, le 3^{ème} jour qu'elle a été sur le trône, comme une marque préliminaire de sa reconnaissance, le *cordons bleu de Saint-André*. Le compte que je rendis alors fut une nouvelle preuve que les grâces du Roi ont seules le droit de me toucher ; *j'éludai celle que la tsarine voulait me faire et elle approuva les motifs d'attachement pour elle que j'alléguai <216v°> à cette fin pour qu'elle ne tombât point à cette occasion dans le même inconvénient dont Anna Leopoldovna, princesse de Brunswick ne s'était point garantie aux yeux de la nation en confiant le même ordre à M. de Lynar.*

Élisabeth, en déférant à la suite aux raisons que j'employai, ne me (cacha ?) point la persuasion où elle était que le courrier qui porterait en France la nouvelle de son accession à la couronne me rapporterait quelque marque honorable et éclatante de la satisfaction du Roi. Aussi, plus elle attachait à cette persuasion le plaisir de se convaincre que le Roi, par rapport à elle, témoignerait avoir appris volontiers qu'un de Ses ministres eût autant coopéré à la faire monter sur le trône, plus, en n'écoutant que sa sensibilité sur ce que l'événement ne répondait point à son attente, va écrire incontinent à S.M. et Lui demander pour moi les plus grandes récompenses. Je ne fus frappé que de la sorte d'embarras où cette démarche pourrait jeter le Roi et Votre Éminence ; je suppliai la tsarine de n'en rien faire, et elle céda aux considérations que je lui exposai.

Je ne craindrai point (d'indiquer à ?) Votre Éminence que j'aurais un témoin vivant et parlant dans la tsarine même, si elle avait le moindre doute sur ce que je lui avance en cet instant. Je ne rappelle cette particularité que pour lui mieux faire connaître sur quels principes je me suis dirigé, et quel a pu être dans tous les moments le but de ma conduite. J'ai l'honneur,

Corr. Polit. Russie supplément 6 F° 223

Amelot à La Chétardie, 30 août 1742, (14/04/2014)

Paris,

J'ai appris ces jours-ci, M, *qu'on cherche à persuader à Frédéric II que vous avez entamé une négociation pendant votre séjour en Russie, qui tendait à former une ligue entre la France, la Russie, la Suède et le Danemark contre lui.* Vous êtes plus en état que personne de désabuser ce prince sur une pareille calomnie et je crois même qu'il n'y a pas d'inconvénient que vous lui fassiez connaître qu'il n'aurait peut-être pas tenu à MM. de Bestoutcheff, qui pourraient bien être les auteurs de ce faux avis, que la Suède n'eût changé d'objet et n'eût préféré le recouvrement de la Poméranie à tous ses autres projets. Vous pourrez demander à M. de Valori la communication de la lettre que je lui ai écrite à ce sujet.

Je suis très véritablement,

ANNEXE 52 : Lettre de Louis XV à Élisabeth sur l'offre de sa médiation, 16 avril 1745

CP Russie supplément 7 F° 16

Lettre de Louis XV à Élisabeth sur l'offre de sa médiation, 16 avril 1745,

(23/05/2014)

Versailles,

Madame ma sœur,

Le dessein que VM a conçu d'être la médiatrice des puissances qui sont en guerre est digne de votre cœur et touche sensiblement le mien ; c'est un nouveau sujet de vous admirer. Tous les princes vous en doivent des remerciements, et les miens sont d'autant plus sincères que je vois mes désirs les plus chers secondés par les vôtres.

Je peux vous jurer, Madame, que je n'ai jamais eu les armes à la main que dans des vues d'assurer la paix, et mes succès fortifient ces sentiments ; les revers seuls auraient pu les rendre moins vifs. C'est à la souveraine à qui je dois le plus d'estime que les nations devront le plus grand bienfait. Les rois ne peuvent aspirer chez eux qu'à faire la félicité de leurs sujets. Vous serez celle des rois et des peuples, vous en serez, s'il se peut, Madame, plus chère et plus vénérable aux vôtres, et votre règne en sera plus heureux quand les bénédictions de l'Europe redoubleront celles qu'on vous donne dans vos États.

Non seulement, Madame, *j'accepte avec une joie sincère la médiation de VM, mais, plus la guerre est heureuse pour moi, plus je vous conjure de la terminer*¹⁶.

<16v°> Mes peuples que j'aime et dont je me flatte d'être aimé, vous devront la conservation du sang qu'ils sont toujours prêts de répandre pour ma cause ; commencez et achevez ce grand ouvrage ; ne vous bornez point aux simples propositions ; aplanissez les obstacles et soyez sûre que vous n'en trouverez point dans moi.

Tous les autres princes doivent y concourir ; l'humanité, la compassion pour les malheurs de tant de provinces, le respect pour vos vertus les engageront à vous déférer ce titre de médiatrice de l'Europe, le plus beau qu'une tête couronnée puisse porter, et le seul qui pouvait manquer à votre gloire, mais aucun d'eux ne sentira mieux que moi le prix que votre personne y ajoute, ni quel est le bonheur de vous devoir cette paix que tous les rois doivent désirer. Je suis,

¹⁶ Lettre écrite trois semaines avant la bataille de Fontenoy.

ANNEXE 53 : Lettre de La Chétardie, avril 1748

CP Russie supplément 7 F° 86

Lettre de La Chétardie, avril 1748, (12/08/2015)

M. de Bestoutcheff est gentilhomme et rien de plus.

Il n'a commencé à être connu que lorsqu'il fut envoyé à Hambourg en qualité de résident.

Il y a fait de fausses lettres de change dont les suites lui eussent été funestes si son caractère ne l'en avait mis à l'abri.

De Hambourg, il a passé à Copenhague comme envoyé extraordinaire.

La politique de Biren lui avait fait regarder constamment comme essentiel d'avoir dans le cabinet un ministre qui fût l'ennemi et l'antagoniste du comte Ostermann. Le comte Yagousinsky qui était à Berlin en fut rappelé par cette considération ; après sa mort, M. Wolinski fut placé dans le cabinet par le même motif. Celui-ci ayant prévarié et eu la tête coupée, Biren le remplaça par M. Bestoutcheff, qu'il fit revenir de Copenhague en 1740, et crut trouver tellement son homme en lui qu'à son retour toutes les démonstrations extérieures dénotaient la plus intime confiance.

Ces apparences furent funestes à Bestoutcheff, il fut impliqué dans la disgrâce de Biren en novembre 1740, et envoyé comme lui en Sibérie. Dans l'examen plus particulier du procès, on trouva qu'il n'était pas coupable : Anna Leopoldovna qui l'avait fait arrêter en qualité de régente le rappela de son exil.

Il ne fut point rétabli cependant dans le cabinet, qui resta composé du prince Tcherkassky qui n'était qu'une ombre, et du comte Ostermann, que sa dignité de vice-chancelier aurait dû mettre à la tête des affaires, celle de grand-chancelier n'ayant pas été remplie depuis la mort du comte Golowkine, <86v°> frère de celui qui est ambassadeur en Hollande, et le feld-maréchal Munnich n'avait pas été fait alors premier ministre pour prix du service qu'il avait rendu à Anna Leopoldovna en arrêtant Biren.

M. Bestoutcheff eut même la mortification de voir le comte Ostermann pourvu de la charge de grand amiral, Tcherkassky de celle de grand chancelier, et M. Golowkine, frère de celui qui est à La Haye, de celle de vice-chancelier, et, par là, toute espérance pour lui de rentrer dans le cabinet s'évanouir.

Il resta dans cet état d'abaissement et d'humiliation jusqu'en décembre 1741, qu'une nouvelle révolution plaça la princesse Élisabeth sur le trône.

Alors, comme Golowkine se trouva dans le nombre des personnes arrêtées, que Tcherkassky n'était point en état de tenir la plume, que les Russes jusque-là, et tant que le ministère allemand a subsisté, ne se mettaient à couvert de la persécution la plus ouverte qu'en se montrant incapables de la moindre chose, et qu'il fallait quelqu'un de la nation cependant pour rédiger les prestations de serment et autres règlements que comportait l'avènement de la princesse Élisabeth, *M. Lestocq, pour faire trop peu de cas de Bestoutcheff, fit la très lourde faute de le proposer à l'impératrice comme celui qui pouvait le mieux remplir cet objet, et il fut accepté.*

Si l'utilité dont il fut en cette rencontre lui a valu successivement la place de vice-chancelier et l'avantage d'être créé comte et chevalier de Saint-André au couronnement de l'impératrice en 1742, il ne gagna rien du côté de <87> la considération et de la confiance. Le prince Tcherkassky, vieux russe mais honnête homme, qui ne se confiait qu'au prince Troubetzkoy, son beau-frère, procureur général du Sénat, et l'unique tête qu'il y ait en Russie, ne s'est jamais départi du principe de tenir extrêmement bas et d'écarter des affaires le comte de Bestoutcheff. Il avait seul l'oreille de l'impératrice, et, lorsqu'elle le perdit en 1742, par l'attaque d'apoplexie dont il fut frappé, elle donna toute sa confiance à M. de Brevern, élève

d'Ostermann, qui avait toujours été employé dans le cabinet en qualité proprement de premier commis.

Cette princesse, en agissant de la sorte à l'égard de M. Bestoutcheff, se conduisait aussi conséquemment qu'elle le fait peu aujourd'hui. Comment, par rapport à elle-même, aurait-on pu supposer qu'elle mît en aucun temps toute sa confiance dans un homme, qu'après la mort même de M. de Brevern, elle se faisait un plaisir de tancer du côté de l'incapacité et de la probité, et dont elle parlait comme du dernier des malheureux.

M. de Brevern, tout jeune encore, fut emporté par une colique en janvier 1744. C'est l'époque qui a décidé du crédit de M. Bestoutcheff, secondée comme elle l'a été par des circonstances qui ne devaient pas lui être relatives.

La première est le désir que M. de Vorontzoff nourrissait intérieurement d'entrer dans les affaires. Assez sensé pour sentir que son inexpérience révolterait toute la nation s'il abusait de son crédit pour se faire mettre à la tête des affaires, il se fixa à l'idée d'y porter M. Bestoutcheff dans la persuasion qu'y étant de sa main, il serait dans sa dépendance, et <87v°> qu'après avoir été quelques années vice-chancelier les mêmes moyens qu'il avait employés pour faire l'élévation de Bestoutcheff assureraient la sienne, et la perte du grand chancelier. L'absence inconsidérée que M. de Vorontzoff a faite a changé la face des choses.

La seconde circonstance favorable à M. Bestoutcheff a été l'interception du chiffre de M. de La Chétardie. En blessant, par l'extrait des lettres d'un ambassadeur, l'amour-propre d'Élisabeth (et jamais femme n'a pardonné une telle offense), il était sûr de perdre le marquis de La Chétardie. Sans cela, il n'eût pu l'éloigner, celui-ci aurait toujours été en droit de se prévaloir du mal que l'impératrice lui avait dit si souvent du grand chancelier. Cette princesse aurait craint de se donner à ce sujet un démenti trop marqué, injurieux à son discernement. *Le souvenir d'une couronne qu'elle devait en entier à M. le marquis de La Chétardie aurait toujours déterminé en elle les égards qu'entraîne la reconnaissance. M. de Vorontzoff, contenu par le passé, n'aurait jamais échappé au marquis de La Chétardie à un certain point.*

M. Bestoutcheff, pour donner faveur à ses affections, n'a pas été moins secondé, ainsi que les ennemis de la France, par la circonstance que, contre l'avis de La Chétardie, la Suède exigea de l'impératrice lors de son avènement au trône, et dont la France se rendit l'organe et l'interprète. Il était des avantages certains pour les Suédois, en attendant des occasions plus opportunes, ils les perdirent et éprouvèrent à la place tous les malheurs d'une guerre qu'ils furent obligés de continuer.

<88> L'impératrice, qui avait cru jusque-là que la France n'avait armé la Suède que pour la porter plus sûrement sur le trône, adopta le préjugé qu'elle n'avait été qu'un faible instrument dont la France s'était servi pour arriver à ses fins. Le Roi pouvait disposer de la Russie, et, en disposant de cette puissance, être à jamais l'arbitre du nord ; l'impératrice lui en frayait le chemin en lui demandant d'interposer ses bons offices comme médiateur entre la Suède et elle. Par une conduite toute opposée, on donna toute probabilité aux suggestions des ennemis de la France, on mit en vigueur la nécessité qu'ils établissaient de se ramener aux anciennes maximes propres à la Russie, d'être uni avec la cour de Vienne pour contenir l'ennemi commun du nom chrétien, et d'avoir pour alliés intimes l'Angleterre et la Hollande.

M. Bestoutcheff, né sans aucun bien, et ne connaissant comme Dieu que l'intérêt, a trouvé de quoi s'affermir dans ses principes politiques dans les sommes qu'il a reçues de la cour de Londres. S'il tient au gouvernement présent par le mariage qu'il a fait faire à son fils (Advotia Razoumovski), il ne serait pas moins vis-à-vis de George II dans le cas d'un changement favorable au prince Ivan. *Il n'a à craindre que Pierre de Holstein.*

Bestoutcheff ne voit que par les yeux de MM. Funck et Swart. Le second, homme de rien, est depuis très longtemps résident en Russie, et n'a été récemment revêtu du caractère d'envoyé extraordinaire des États Généraux <88v°> qu'à la réquisition et sur la demande de la cour de Petersbourg. Funck, homme délié et adroit, a été secrétaire en Suède de

Michel Bestoutcheff, et n'a consenti à rester en Russie qu'à condition d'avoir un caractère qui le mettrait à couvert des vicissitudes trop ordinaires en ce pays-là, et la cour de Dresde, dont la docilité servile n'a jamais contredit les désirs du ministère russe, lui a donné le titre de conseiller aulique et de secrétaire de légation.

ANNEXE 54 : Saint-Séverin à Amelot, 23 juin/4 juillet 1741

CP Suède 199 F° 6

Saint-Séverin à Amelot, 23 juin/4 juillet 1741, (02/01/2015)

Stockholm,

Je me contente, en répondant à votre lettre du 20 juin, <6v°> de vous signaler une conversation que j'eus avant-hier avec le colonel de Palmstierna, ministre de Suède à Copenhague, au sujet de la lenteur des préparatifs de la Suède, de l'absence de sujet de méfiance à donner au Danemark, et qu'elle ne puisse pas nous imputer de l'avoir excitée à une guerre.

M. de Rudenschild a donné dans sa dernière lettre de bonnes espérances que les <7> États prendraient la dernière résolution. Le public est alarmé sur le compte de M. de Guillenborg et nous tâchons de le désabuser. Je me méfie des gens que j'ai employés jusqu'à présent <7v°> et j'espère ne pas être la dupe de leur perfidie et que je ne serai pas obligé de déboursier plus que le Roi ne m'a permis.

Le comte de Tessin a dépêché hier les ratifications de S.M. pour la convention préliminaire pour le commerce.

ANNEXE 55 : Amelot à Saint-Séverin, 4 juillet 1741,

CP Suède 199 F° 12

Amelot à Saint-Séverin, 4 juillet 1741, (02/01/2015)

Paris, PC

NC J'avais espéré que le départ de M. de Villeneuve de Constantinople mettrait fin aux plaintes des ministres suédois ; or, ils les renouvellent contre M. de Castellane, et j'en conçois la raison. *Ils ont donné les plus grandes espérances à la Suède de mettre <12v°> les Turcs en mouvement* ; ils se trouvent aujourd'hui fort en mécompte et il est de leur intérêt de justifier le mauvais succès de leurs négociations aux dépens de l'ambassadeur du Roi.

Le comte de Tessin, qui a dîné chez moi hier, m'a dit avoir reçu des ordres, en conséquence de ce que **Castellane** a affirmé aux ministres suédois à Constantinople que ses instructions ne tendaient qu'à procurer la plus prompte exécution du traité de Belgrade. <13> **Tessin** a ajouté ne plus savoir que penser des intentions de la France, et qu'on s'interrogeait sur les motifs d'une conduite si contraire en apparence à ses propres intérêts.

J'ai dit à **Tessin** que, depuis deux ans que nous essayons de tels reproches, <13v°> il était très désagréable de devoir perpétuellement se justifier, qu'on avait d'abord attribué la mauvaise humeur des ministres suédois à leur éloignement pour M. de Villeneuve, mais quand on voit qu'elle perdure avec M. de Castellane, on en vient à se demander si les ministres suédois n'ont pas à tâche de brouiller les deux couronnes. Même si Castellane s'est expliqué avec eux comme ils le mandent et qui est peu vraisemblable, les États n'auraient jamais dû regarder cette <14> réponse que comme une trop grande circonspection, mais que le Roi était blessé de voir que la diète en avait pris assez d'inquiétude pour douter des intentions de S.M. Il convint après moi qu'il suffisait de réfléchir pour comprendre qu'il était inconcevable et contradictoire que la France voulût traverser les négociations des ministres suédois à la Porte pendant qu'elle donnait <14v°> *six millions à la Suède pour la mettre en état de faire la guerre à la Russie et qu'elle faisait armer une escadre à Brest pour aller à son secours en cas que l'Angleterre voulût prendre le parti de la Russie*. Je lui dis croire que toutes ces tracasseries n'étaient qu'un prétexte pour ne pas remplir les promesses faites par la Suède, prétexte d'autant plus mal fondé que jamais les États n'auraient pu envisager le succès de leurs négociations <15> à la Porte comme une condition d'où dépendrait l'exécution de leurs projets. Je lui fis sentir ensuite les conséquences funestes de leur incertitude ; en effet *Frédéric II n'avait tenu ferme dans ses résolutions contre Marie-Thérèse que sur la ferme assurance que lui avait donnée Valori sur la foi des promesses qui vous avaient été faites d'une prompte diversion de la Suède contre la Russie* ; ce prince, voyant ses **espérances** trompées, ne manquerait pas <15v°> de s'accommoder avec les cours de Vienne et de Petersbourg, et que la Suède en serait la victime. Enfin, je lui lus les trois dernières lettres de M. de Castellane avec la preuve des instructions envoyées à cet ambassadeur et de son zèle à s'y conformer en n'oubliant rien de ce qui a pu <16> dépendre de lui jusqu'à présent pour empêcher la conciliation des Turcs et des Russes, et aussi pour engager les premiers à seconder par tous les moyens possibles l'entreprise de la Suède pour récupérer ses provinces perdues, mais il a pu entendre aussi que les ministres ottomans répugnent à recommencer une guerre contre la Russie d'autant que la crainte qu'ils ont des Persans paraît <16v°> leur faire désirer de terminer à n'importe quel prix leurs querelles en Europe.

Tessin est convenu de la conduite irréprochable de Castellane, mais m'a quand même demandé de lui écrire pour lui demander de s'ouvrir un peu plus aux ministres suédois afin qu'ils puissent eux-mêmes détruire les mauvaises impressions qu'ils avaient données ; je m'y suis engagé et compte le faire demain. <17> cependant, je ne lui ai pas caché que la

confiance de Castellane dans les ministres suédois serait très réduite tant qu'ils seraient dans des liaisons aussi intimes avec le Sr Finocchetti dont nous avons beaucoup à nous plaindre tant par rapport à Villeneuve qu'à Castellane, par sa conduite hostile aux intérêts de la France.

Je vous informe de cette conversation afin que vous puissiez <17v^o> vous expliquer de la même manière avec le comte Guillenborg, encore que je me méfie qu'il n'en cache une partie à la petite députation pour ne pas nuire aux ministres qu'il protège, et c'est pourquoi je vous engage à avoir la même explication avec Lewenhaupt et Palmstierna.

Au reste, je commence à craindre que les Suédois, n'apercevant le danger de leur entreprise à mesure qu'ils approchent du moment et que le mépris <18> qu'ils ont toujours paru faire des Russes ne fût fondé sur les espérances dont les a flattés le comte de Guillenborg de faire agir les Turcs en même temps et que leur ardeur ne se refroidisse quand ils verront qu'ils n'y peuvent pas compter et qu'ils ne changent entièrement de système. Le mémoire que le Danemark leur a fait délivrer va augmenter leur inquiétude et de je vous joins la copie si on ne vous l'a pas montré ; il ya longtemps que je vous avais averti que le Danemark <18v^o> prenait de l'ombrage des mouvements de la Suède, et que, si on différait à s'ouvrir à lui, on courrait risque de le voir se tourner vers la Russie ; mon inquiétude se vérifie aujourd'hui et, outre la mauvaise volonté danoise révélée par ce mémoire, je sais que le ministre russe à Dresde a mandé à Cantemir que le Danemark s'était entièrement déclaré pour sa cour.

Si donc la Suède est résolue <19> d'entrer en action, je en vois pas quels risques on court d'en faire part au Danemark et d'avoir la bonne grâce de lui demander son concours s'il y croit son avantage. On peut espérer le faire revenir quand même il aurait pris des engagements avec la Russie, et, comme il a un traité d'alliance défensive avec la Suède, tout comme avec la Russie, il serait facile de prouver que le *casus fœderis* est en faveur de la Suède <19v^o> par la tournure qu'il est facile de donner à l'affaire de M. de Guillenstierna¹⁷.

Au surplus, la lenteur de la Suède dérange entièrement le plan que le Roi s'est formé pour les affaires d'Allemagne, et il est capital de la déterminer sans délai, en lui faisant miroiter plutôt son propre intérêt que celui de S.M. L'accommodement de **Frédéric II** avec Vienne et Petersbourg (paix de Breslau en juin 1742) est tout aussi dangereux pour la Suède que pour la France et il est inéluctable si <20> la Suède n'agit pas promptement.

NC M. de La Chétardie me mande (lettre du 10 juin) avoir vu la flotte russe en rade entre Cronstadt et Cronsloot, composée de 14 vaisseaux de guerre de 40 à 54 canons, 2 frégates de 40 canons, 2 prames de 36 canons, et 2 galères à bombes. Il y a encore le vaisseau « l'Anna », avec 120 canons, le « Peter » de 100 canons, le <20v^o> « Marlborough » de 80 canons acheté en Angleterre, 3 vaisseaux de 36 à 50 canons, et une frégate, « le Phénix », prise sur les Suédois à la dernière guerre, e 18 canons, mais ces derniers vaisseaux, à l'exception de « l'Anna » sont hors d'état de servir et Munnich a avoué à Dieskau qu'on manquait absolument de matelots et que la flotte ne pourrait jamais sortir si une escadre ennemie, quoique inférieure, bloquait le golfe de Finlande. A l'égard des <21> fortifications de Cronstadt, La Chétardie présume qu'elles sont en mauvais état puisqu'on n'a pas voulu les lui laisser voir.

Chiffrée Lestocq a dit à Nolken que la princesse Élisabeth ne s'était tenue jusqu'ici dans une si grande réserve que sur le bruit qui s'était <21v^o> répandu d'une prochaine conciliation entre Suède et Russie à laquelle travaillerait La Chétardie avec Ostermann. Nolken a alors expliqué à Lestocq que ces conférences ne portaient que sur le cérémonial. Lestocq en a paru satisfait et a même laissé entendre qu'elle pourrait donner sa réquisition. Pour moi, j'en doute et il me paraît que *c'est vouloir <22> trop exiger.*

Munnich a confié à Dieskau NC qu'il était surpris que la colère de la Suède fût tombée sur M. de Guillenstierna, parce que Michel Bestoutcheff ne l'avait jamais mentionné

¹⁷ La Suède a signé en 1735 un traité d'alliance défensive avec la Russie, qui a entraîné le rappel de **M. de Castéja**. (in « Instructions aux ambassadeurs, Suède »)

dans ses relations, mais que Bielke était bien un traître patenté et gagé par la Russie et qu'il avait intercepté bien des lettres de Nolken, et j'en conçois la raison.

ANNEXE 56 : Août 1741, Conti à Fleury, Tessin à (Amelot ?) Saint-Séverin à Valori, déclaration de guerre de la Suède à la Russie.

Corr. Polit. Suède 199 F° 168

Conti à Fleury, mercredi d'août 1741, (24/02/2015)

Monsieur,

En quittant Votre Éminence, j'ai vu le comte de Tessin ; je lui ai parlé de ce que nous sommes convenus, et je vous en écris le résultat. Tant la France que la Suède pourraient trouver leur avantage dans le projet proposé ; le plus pressé serait que j'envoie un homme de confiance en Russie, autorisé à négocier, non seulement en mon nom, mais encore avoué par la France, soit qu'on lui donne un pouvoir, soit parce que l'on chargerait M. de La Chétardie de dire pour qu'on prît confiance en lui.

M. de Tessin pense qu'il doit absolument envoyer en Suède un homme de confiance qui dise de bouche ce dont il s'agit à M. Guillenborg et même au comte de Lewenhaupt, si la diète n'était pas séparée. Le comte de Tessin répond du secret et de la suffisance des pleins pouvoirs qui lui viendront. Il lui paraît de plus nécessaire de presser ces premières démarches pour que son courrier <168v°> arrive s'il se peut avant la fin de la diète. Le temps demandé par le retour du courrier nous laisse celui de discuter les conditions, surtout s'il désire rencontrer Votre Éminence.

M. de Tessin, devant lequel je vous écris, sachant que la princesse Élisabeth a refusé de donner rien par écrit à M. de Nolken, il fera demander en Suède si, au cas que je n'aie pas non plus d'écrit, il pourrait traiter avec moi sur ma parole et sur votre garantie. Je crois qu'il serait à propos que vous vissiez le comte de Tessin demain ou après-demain. J'irai vous voir à Versailles samedi matin pour savoir ce que vous jugerez le plus à propos de faire et vous assurer de ma reconnaissance et des sentiments avec lesquels je suis,

<169> PS M. de Tessin étant parti pour voir Votre Éminence, je dois dire que je l'ai trouvé encore plus chaud sur cette affaire car il y voit un avantage pour la Suède. Je crois que Votre Éminence ne devrait pas avoir l'air de lâcher la main sur ses prétentions. Je lui ai dit que vous n'étiez pas *encore tout à fait décidé*. *Il est nécessaire que je vous voie samedi à Versailles par la petite porte* pour décider du voyage, des instructions et des fonds, que, par parenthèse, je n'ai point nommés à M. de Tessin. Votre Éminence souhaite-t-elle que je dise de sa part à M. de Tessin d'aller chez moi ?

Corr. Polit. Suède 199 F° 170

Tessin à (Amelot ?), 2 août 1741, (24/02/2015)

Paris,

Monsieur,

Comme je dois nécessairement dépêcher ce soir un courrier pour Stockholm,, je vous supplie de me procurer du Roi un passeport sous le nom de Roth, lieutenant d'infanterie au service de Suède. J'ai l'honneur

Corr. Polit. Suède 199 F° 171

Saint-Séverin à Valori, 2 août 1741, (24/02/2015)

Ma lettre sera courte, mais intéressante. Les États ayant unanimement autorisé mardi le comité secret à prendre telle résolution qu'il jugerait à propos pour le bien, la sûreté et la gloire de la Suède, le comité prit le même jour en conformité de l'avis unanime de Frédéric 1^{er} et du Sénat *la résolution de déclarer la guerre à la Russie*. M. de Rudenschild doit avoir ordre de le confier à Frédéric II, et de lui faire sentir que la Suède soutiendra la gageure tant qu'elle pourra mais que, comme ses facultés sont assez bornées, elle espère que SM Prussienne lui tiendra quelque compte du service que la Suède lui rend de donner de l'occupation à la Russie. Les ordres ont été expédiés sur-le-champ aux 12000 hommes qui doivent passer en Finlande de s'approcher des côtes comme ils avaient déjà eu ceux de se tenir prêts à marcher et qu'on avait pris la précaution de faire assembler des bâtiments en différents ports du royaume ; le transport se fera aisément et promptement.

La résolution de la guerre n'est pas encore rendue publique mais chacun s'en doute sur le plein pouvoir accordé par les États, qui n'a pas pu rester secret, quoique les États se fussent donnés parole de n'en point parler.

<171v^o> Je dépêche Banières à la cour. Il laissera ce papier à Hambourg d'où je demande à M. Poussin de vous le faire passer. Je souhaite que cette nouvelle, que vous pouvez annoncer à Frédéric II, vous facilite le moyen de mettre la dernière main à votre négociation avec ce prince. L'affaire devrait être bientôt décidée.

Je partirai dans 8 jours et compte arriver à Hambourg en trois semaines, où vous pourrez donc m'honorer de votre réponse ; je laisse ici M. de Mondamert qui aura l'honneur de vous rendre compte de ce qui se passera.

ANNEXE 57 : Amelot à Mondamert, 14 décembre 1741

Corr. Polit. Suède 200 F° 67

Amelot à Mondamert, 14 décembre 1741, (27/07/2016)

Versailles,

J'ai reçu votre lettre du 24 novembre. Les propos que vous ont tenus les sénateurs Leuwen et Guillenborg semblent attester de leur tranquillité par rapport au front finnois en raison des nouvelles qu'ils en ont reçu. Je souhaite plus que je n'espère, que cette sérénité soit fondée sur une connaissance certaine d'une situation avantageuse de l'armée suédoise, mais je crains que ces deux ministres ne vous cachent le mauvais état de cette armée, dont nous sommes informés par ailleurs.

Je sais par M. de La Chétardie, et par des gens qu'il considère comme étant bien informés, que les troupes suédoises en Finlande, loin d'être en état de former quelque entreprise avec succès, manquent absolument du nécessaire à la vie, et qu'elles n'ont pas reçu la moitié des provisions <67v°> qui leur ont été envoyées. Je ne sais donc que penser de l'air de confiance avec lequel on vous a dit que le général Lewenhaupt n'attendait que l'occasion des glaces pour aller en avant.

Je ne vois pas que les choses en soient au point dont on paraît s'en flatter en Suède par rapport à l'éclat qu'on suppose que le parti de la princesse Élisabeth doit faire aussitôt que les troupes suédoises avanceront sur la frontière. Il n'y a aucun concert formé entre eux et La Chétardie me paraît au contraire persuadé que le parti de la princesse Élisabeth, pour ne rien donner au hasard, ne voudrait se déclarer et agir qu'après que les Suédois auront remporté un avantage considérable, ce qui n'est guère à espérer de la situation où <68> l'on assure que se trouve l'armée suédoise en Finlande.

Il en aurait pu être autrement si la Suède s'était trouvée en quelques sortes de mesures avec les Turcs, mais quoique certaines lettres de la Porte à Guillenborg, voire à Ostermann, puissent laisser entendre que la guerre actuelle fait s'appliquer le cas de son alliance avec la Suède, il s'en faut de beaucoup que la Suède puisse compter sur une diversion de la part des Turcs. Les Ottomans semblent plus disposés à employer leurs offices pour le rétablissement de la paix, et il y a lieu de penser qu'ils offriront leur médiation aux parties.

Quelque singulière que soit une pareille idée des Turcs, <68v°> de s'entremettre pour concilier deux puissances chrétiennes, il y a apparence que leur but est de gagner du temps. Ils flattent les ministres suédois à la Porte que cette entremise les conduira à se déclarer pour la Suède, mais il est vraisemblable qu'ils se contenteront de faire examiner les griefs des Suédois contre la Russie sans s'attacher aux moyens de leur en procurer réparation. *Quoi qu'il en soit, il paraît convenable de la part de la Suède d'appuyer principalement sur la circonstance de l'assassinat du baron Sinclair puisque ce grief est en effet le plus apparent, et qu'il ne doit pas moins intéresser les Turcs que la Suède même.* <69> Je vous en ai déjà fait l'observation et suis persuadé que Hopken et Carlsson en auront fait usage à Constantinople.

Ce n'est qu'avec ménagement que vous devez faire part au ministère suédois du peu de fonds qu'il apparaît qu'on doive faire sur la prompte révolution qu'il espère à Petersbourg, car il faut prendre garde à ne le pas décourager.

Je vois, par ce que vous me marquez, que Frédéric II a mis son ministre à Stockholm en état de désavouer son premier accommodement avec Marie-Thérèse. Ce prince a fait la même démarche dans toutes les cours, et il y a d'autant moins lieu de douter de la réalité de ses intentions et de la fermeté de ses engagements avec ses nouveaux alliés qu'il

vient de confirmer ce désaveu d'une manière authentique en ordonnant à 25 escadrons de ses troupes de se joindre à l'armée du Roi en Bohême pour agir ensemble contre <69v°> le général Neipperg et l'obliger à se retirer. C'est une circonstance dont il est nécessaire que vous fassiez part à Guillenborg et à Leuwen. Je suis,

ANNEXE 58 : Instructions de Milord Carteret à Guy Dickens, jointes à la lettre de Lanmary du 15 mars 1743

Corr. Polit. Suède 204 F° 230

Instructions de Milord Carteret à Guy Dickens, jointes à la lettre de Lanmary du 15 mars 1743, (21/09/2015)

Rien n'est plus fâcheux pour l'équilibre du nord et pour le commerce de la mer Baltique que de voir deux princes issus d'une même maison placés sur deux trônes aussi considérables que ceux de Russie et de Suède ; ainsi, comme un seul pourrait suivre les maximes dont on se sert lors de la succession d'Espagne, il est certain que, de cet événement, suivrait sur-le-champ une guerre ouverte qui mettrait tout en combustion. On pourrait former des projets pour rapprocher les troupes de Russie et de Danemark, mais ils sont <230v°> chimériques et n'auront point de consistance parce qu'ils ne roulent que sur des intérêts momentanés..

L'équilibre du nord et le système général et naturel de chaque puissance demande que l'opposition soit générale, quoiqu'on y doive aller par des voies différentes. Rien n'empêcherait que les puissances du nord, quelque opposées qu'elles pussent être de principes et de prétentions, ne prètent mutuellement les mains pour empêcher des liaisons si fatales à leur repos et à leurs droits et faire naître des tempêtes aux extrémités les plus <231> reculées du monde pour en faire sortir la foudre. L'empire de Russie, tout puissant qu'il est, ne laissera pas de sentir de grandes secousses, et je ne sais si toutes les plaies y sont guéries entièrement et si l'esprit de révolte en est banni. J'ai au contraire des raisons convaincantes qui me persuadent que ce n'est qu'un feu qui couve sous la cendre, et qui n'attend que le moment d'éclater. Tout y contribue : le caractère de la princesse, la constitution du successeur, outre que le génie de la nation <231v°> le porte à des changements continuels. La facilité qu'auront par là les puissances étrangères d'y contribuer est sensible. Ce sont des circonstances assez considérables pour donner une nouvelle face aux affaires de Russie ; il est des anecdotes qui en emportent la conviction, et peut-être que cela n'est pas fort éloigné. *Nous n'avons aucune raison de nous plaindre d'Élisabeth, mais nous ne perdrons rien au change parce que nous retrouverons les anciens principes de la Russie dans le retour de la maison de Wolfenbüttel, ui ne pourra que nous être entièrement <232> attachée.*

Mais, si le parti d'Adolphe-Frédéric l'emporte en Suède et, qu'immédiatement après la révolution arrivée en Russie, ce prince recourt à nous dans cette occasion, il est juste que nous entrions dans les sentiments du nouveau souverain de Russie, qui seraient apparemment de chasser Adolphe-Frédéric du trône. Ce qui est le plus naturel et cadre le mieux avec nos vues pour la maison de Hesse, ou de nous rendre entièrement les maîtres du commerce de Russie et de Suède et, en cette considération, laisser tranquillement le nouvel empereur Ivan faire la conquête de la Finlande <232v°> si on la rend présentement et laisser en même temps les Danois envahir le Bohus ; de la sorte, le souverain de la Suède sera comme les anciens rois des Goths et des Vandales, dont plusieurs n'eurent pour royaume qu'un territoire et même une paroisse.

Ce sont là, M, mes sentiments ; j'ai cru devoir vous en informer pour vous faire envisager tout notre système dans toute son étendue. Je compte entièrement sur les sentiments et sur le savoir-faire de MM. Bestoutcheff et Brevern, gens routinés dans les intrigues du cabinet. Je compte aussi sur les généraux et quand j'ajoute encore les manœuvres <233> de la cour de Berlin, il paraît que ni des alliances défensives, ni d'autres monuments authentiques ne pourront prévenir ces coups fourrés. La haine qu'on a pour les étrangers en est une preuve

certaine ; elle s'étend même jusqu'aux plus fidèles ministres et serviteurs de Pierre de Holstein ; Brümmer lui-même n'en est pas exempt, quoiqu'il soit un galant homme et fort réservé, et qui doit savoir l'art de ménager les esprits. Mais si Élisabeth commençait à reprendre l'autorité qui se trouve présentement entre les mains du Sénat, si le ministère était changé et si les généraux étrangers avaient quelque prétexte qui leur fit quitter le service, ce seraient des événements fort fâcheux, parce que, quoique <233v°> je ne les craigne point, ils dérangeraient fort mes projets pour quelque temps.

En attendant, réglez vos démarches en Suède sur les principes que je vous ai marqués par le passé. Si M. de Buchwald est arrivé, fréquentez-le souvent pour gagner sa confiance. Il y a aussi un autre ministre de Pierre de Holstein à Stockholm, (Pecklin ?) qui s'est faufilé avec une troupe de gens qui ont si souvent traversé nos vues ; aussi n'est-il point propre à avoir part dans votre confiance.

Dans le moment que je suis à finir, M. le baron de Solenthal m'apporte un nouveau projet pour faciliter et justifier l'union, même aux yeux de la cour de Russie. Je vous le détaillerai une autre fois.

Corr. Polit. Suède 204 F° 234 Autre instruction au même ministre

Notre grand but, M, est de faire perdre du terrain à la France, et à lui interdire, si l'on peut, l'entrée de tous les cabinets du nord. Je vous marque, comme je l'ai fait si souvent, le principe et le premier mobile de toutes nos démarches. Dressez vos batteries en conformité de ce sentiment véritablement anglais, et vous agirez à bonne enseigne. Cela nous a réussi en Russie et au Danemark, mais par des voies bien différentes.

Je vous ai envoyé en décembre 1742 l'instruction donnée à M. Wich. Je vous la fis tenir par le canal de M. Hyndford <234v°> et j'ai appris par votre lettre du 24 janvier qu'elle vous avait été fidèlement rendue. Il faut, comme vous l'avez vu, que nous restions maîtres du terrain, et que nous avons comme arraché à la France l'influence qu'elle avait sur les affaires de ce vaste empire. J'ai ordonné à Wich d'épouser vivement les sentiments favoris d'Élisabeth et de suivre le torrent où la haute idée de ses armes, victorieuses contre la Suède, et sa folle passion pour la maison de Holstein l'entraînent. Je déclare tous les jours à Narychkine que nous ne <235> devons point nous mêler des affaires du nord, ni pour la paix ni pour d'autres objets, que la succession (?) est un article que la tsarine est d'avis de manier ensemble pour manifester la tendresse qu'elle avait ci-devant pour le frère d'Adolphe-Frédéric, Charles-Auguste de Holstein (1706-1727) qui lui était destiné pour époux. Je prêche sur les manœuvres de la France pour faire tomber la couronne de Suède sur Christian IV des Deux-Ponts, et cet objet est fort utile pour faire continuer la méfiance que l'on a des vues de la France pendant qu'on nous donne toute confiance.

A la cour de Danemark, je me suis servi de voies opposées ; j'ai ordonné à M. Titley de déclamer contre Pierre de Holstein, quand il a occasion de parler (aux ?) ministres, de leur faire envisager <235v°> les suites dangereuses dont tout le nord est menacé si Adolphe-Frédéric est élu. Je leur ai fait naître l'appétit de l'union des deux royaumes ; je les ai laissés s'enivrer de cette folle idée et leur ai conseillé d'armer à la hâte, par terre et par mer, je leur ai fait parvenir des sommes assez considérables pour y subvenir ; ces démarches ont produit un effet merveilleux : nous sommes dans les termes d'un traité de subsides qui sera bientôt conclu et relatif à la crise du Nord. Nous sommes entièrement dépositaires de leur confiance, la France en est exclue, et, qui plus est, j'ai trouvé le moyen de ramener le comte de Rosenkranz <236> dans les bonnes grâces du roi qui vient d'augmenter sa pension de 2000 écus par an. Il a fait perdre du terrain à M. Schulin porté pour les intérêts de la France. Il nous est en Danemark ce que nous fut autrefois le grand homme Ostermann et ce que sont présentement pour nous les deux frères Bestoutcheff et l'habile Brevern. Pendant que nous cajolons sagement deux cours d'intérêts si opposés, que devez-vous faire à la troisième ?

Vous devez y remarquer qu'il n'y a pas opposition de principes entre le prince et la nation. Frédéric 1^{er} nous est lié par <236v°> différents intérêts dont le principal et le plus fort tient du sang. Il ne pourra voir d'un bon œil monter sur le trône de Suède un autre prince que son neveu Frédéric de Hesse (1720-1785) qui vient d'épouser (1740) Marie de Hanovre (1723-1772), fille favorite de son père. Il est naturel que George II voie avec plaisir une couronne royale sur la tête d'une si digne fille. La nation anglaise s'y portera d'elle-même ; c'est un intérêt permanent qui nous y traîne ; ainsi, quand vous parlerez à Frédéric 1^{er} ou à ses ministres favoris, vous devez déclarer nettement que SMB ne permettra jamais que son auguste gendre échoue dans les belles apparences qui lui promettent le sceptre, que vous êtes muni de raisons de poids <237> qui pourront lui en faciliter le chemin, que l'attention de SMB la fera se prêter à tout ce que la Suède pourra souhaiter pour cet effet et qu'elle ne vise pas seulement à l'élévation du prince Frédéric mais aussi à l'établissement réel et solide du fils naturel (sic) de Frédéric 1^{er} et qu'ainsi, comptant sur la fidélité de George II, il doit calmer ses inquiétudes sur l'un et l'autre.

Quand vous parlerez à ceux de la nation, vous devez remarquer qu'il tient à trois partis : 1°) à ceux qui sont assurément pour tout ce que dessus, en les assurant en même temps du succès *malgré la folle résolution prise par les États en faveur de la religion.*

<237v°> 2°) Quand vous vous trouverez avec ceux qui sont attachés à Christian IV des Deux-Ponts, vous leur déclarerez que George II vous a absolument défendu de vous mêler des affaires intérieures de la Suède telles que celles de la succession, et vous pourrez leur insinuer par manière de conversation que la personne de ce prince nous est agréable par ses grandes qualités, mais que ce qui nous blesse, c'est l'obligation qu'il en aurait à la France, et son attachement pour elle, dont nous espérons pourtant le détourner en lui présentant des objets réels, et vous pourriez alors faire mention d'une princesse anglaise.

3°) *A ceux du parti d'Adolphe-Frédéric, vous devez <238> déclarer les sentiments de votre cour sur la succession en général, et en particulier que ce prince ne peut que nous être très agréable. Il a pour lui la recommandation d'Élisabeth, et nous espérons trouver en lui, s'il est élu, un fidèle ami et allié, que son appartenance à la même maison que Pierre de Holstein ne s'y oppose point, et que nous apprendrions sa réussite avec plaisir. Pendant ce temps-là vous devez avoir deux agents dans son parti et deux autres dans celui du prince Frédéric de Danemark, l'un dans la confiance du ministre, l'autre dans l'opposition. Pour affermir leurs raisons, vos coffres le permettront. <238v°> Que chacun travaille de son côté à augmenter sa troupe, mais en bonne proportion, de façon que la balance ne penche pas d'un côté. Nous fournissons au Danemark tout ce qu'il dépense, non en vue de l'union, ainsi pourquoi n'en ferions-nous pas autant pour la maison d'Eutin sans vouloir Adolphe-Frédéric*

Je veux que les partis danois et holsteinois soient bien aux prises l'un contre l'autre, mais avec des forces égales, je conseille au Danemark d'armer jour et nuit et de prétendre en même temps à <239> l'union des couronnes.

Je sais les moyens d'inspirer à celle de Russie la facilité de chicaner sur l'ouvrage de la paix, de rendre les conditions onéreuses, d'insister sur l'article de la Finlande, de présenter l'élection de l'évêque comme un article préliminaire. Il ne m'en coûte guère de me contenter d'écouter sans parler ni même faire parler car sa situation l'y engage. Ainsi la Suède, mise entre le marteau et l'enclume, menacée d'une guerre cruelle de quelque côté qu'elle se tourne, sentant les suites fâcheuses qui résulteraient du choix d'un prince danois ou holsteinois, <239v°> rester en suspens de ce qu'elle aura à faire. Elle traînera elle-même en longueur, et, ne trouvant plus de ressources en la France, elle reviendra à nous, et remettra son sort entre nos mains. Nous volerons à son secours et marierons l'assistance d'une escadre avec la douce voie de la négociation. Dépositaires de la confiance de Christian VI, nous lui ferons entrevoir les dangers que présenterait l'union des trois couronnes, et que nous lui ferons trouver un surcroît de forces sans risquer la <240> vie d'aucun de ses soldats, et nous lui parlerons en même temps du Bohus prêt à lui être cédé et qu'il désire fort. Nous ne lui

demandons en échange que d'unir ses efforts aux nôtres pour faire tomber la couronne sur Frédéric de Hesse en lui présentant en même temps tous les objets d'amitié, de garantie et d'alliance qui se trouvent dans ce prince. Le projet de convention dont j'ai ordonné à M. Titley de vous informer, aura pour lors lieu. En même temps nous ferons valoir à la cour de Russie d'autres objets qui contiendraient l'équivalent <240v°> de ses espérances. Si, malgré tous vos efforts pour tirer l'affaire en longueur, la nation ne souffre pas de délai et veuille procéder à l'élection vous devez régler vos démarches en fonction de plusieurs considérations.

Si le parti danois devient dominant, vous devez agir avec une ambiguïté prudente, pousser l'ouvrage à bout dans un ou deux ordres pendant que vous ferez naître tous les obstacles imaginables dans <241> les deux autres. Cela mettra l'affaire en suspens. La couronne de Danemark, se croyant en droit de prétendre au trône par la nomination d'un ou de deux ordres, fera quelques mouvements sourds vers les frontières. Nous l'apaiserons d'abord et irons négocier avec elle sur le plan ci-dessus.

Si la pluralité est pour Adolphe-Frédéric, nous changerons nos batteries et nous nous servirons d'autres ressorts pour y parer.

ANNEXE 58 bis : Lanmary à Amelot, 10/21 juin 1743

Corr. Polit. Suède 205 F° 259

Lanmary à Amelot, 10/21 juin 1743, (17/10/2016)

Stockholm,

Monsieur,

Vous me rendez justice en reconnaissant que vous n'avez pas besoin d'exciter mon zèle et ma vigilance dans une conjoncture aussi critique <259v°> que celle où se trouvent les affaires de ce pays-ci. Je ne perds pas de vue le système que vous m'avez prescrit et pour le faire cadrer autant que possible avec la variation perpétuelle des circonstances ; malgré les gens qui cherchent à me donner le change, je me flatte de ne pas avoir fait de fausses démarches ; j'agis le plus souvent sur les idées que me fournissent les instructions de Carteret à Guy Dickens dont j'ai toujours fait ma boussole et <260> avec succès, car on voit évidemment qu'elles sont la règle de ceux qui ménagent ici les intérêts de l'Angleterre et du Danemark.

Vous en serez plus convaincu que jamais par ma relation d'aujourd'hui à Sa Majesté.

Le plan formé a été suivi rigoureusement ; il n'en reste plus que la conclusion, qui rencontrera, je l'espère, plus d'obstacles qu'on n'en avait imaginés, surtout si le crédit des Bestoutcheff tombe en Moscovie, comme on nous en flatte. *La révolte de la Dalécarlie au moment de la paix et de l'élection d'Adolphe-Frédéric répond à l'article des dites instructions où il est expressément <260v°> porté que, si ce prince l'emporte, il faudra, soit le chasser, soit le réduire sur le pied des anciens rois des Goths et des Vandales, dont plusieurs n'eurent pour terrain qu'un terrain et une paroisse.*

Mais, pour en arriver là, M. Carteret suppose la révolution arrivée en Moscovie et le prince Ivan rétabli sur le trône. Le défaut de cette circonstance peut arrêter tout court le succès du projet. La grande affaire d'aujourd'hui pour la Suède est d'assouplir la révolte de la Dalécarlie ; je ne suis pas content de la lenteur <261> des mesures qu'on prend, et cela me fait soupçonner que beaucoup plus de gens qu'on ne pense sont de moitié dans cette manœuvre. Je soupçonne en particulier Frédéric 1^{er}, très affectionné pour ceux qui sont soupçonnés d'être les auteurs de cette révolte, il caresse l'ambassadeur de Danemark et rencontre en secret Guy Dickens. J'ai eu l'occasion de le vérifier de mes propres yeux ; il est aisé de faire donner ce prince dans toutes sortes de pièges, quand on est <261v°> parvenu à gagner sa confiance, ce qui se fait en le flattant ; ainsi l'a-t-on persuadé que c'était pour lui donner la souveraineté qu'on fomentait un soulèvement en Dalécarlie. Ce n'est que depuis deux jours qu'il en connaît le vrai motif, capable assurément de l'effrayer, mais les flatteurs détruisent l'impression qu'on avait pu faire sur son esprit, en sorte qu'il reste <262> flottant entre la crainte et l'espérance et incapable de prendre aucun parti. Je m'imagine que ses iniques favoris l'ont fourré si avant dans les détestables manœuvres qui ont eu lieu depuis la dernière diète qu'il est dans leur dépendance et n'ose s'en tirer de peur qu'ils ne découvrent tout. Ainsi, de quelque côté qu'il se tourne, il court à sa perte. Si la Suède peut se soutenir, elle en <262v°> en sera bientôt consolée et ne plaindra pas son sort.

M. Lemaire m'écrit pour me signaler que les ministres danois se plaignent de ma conduite, sur ce que, malgré les ordres exprès de S.M., je ne seconde pas les vues de Gruner, mais je ne cherche pas à me justifier à leurs yeux, n'ayant de compte à rendre qu'au Roi. Ils ignorent que je ne dois me livrer à cette démarche qu'après l'échec certain de la candidature d'Adolphe-Frédéric qui devrait procurer la paix. <263> Ils n'en seront pas instruits. Je me suis contenté de faire sentir à Gruner que je ne soutiendrais plus Christian IV des Deux-Ponts-

Birkenfeld et que le Roi apprendrait avec plaisir l'élévation du prince Frédéric, mais que, si les choses tournaient autrement, S.M. comptait toujours sur l'amitié et la fidélité de Christian VI. Depuis la révolte de la Dalécarlie, fomentée par l'Angleterre et le Danemark, je n'ai rien dit qui pût faire soupçonner que le Roi approuvait pareilles manœuvres. <263v^o> Il importe trop à S.M. de soutenir les droits respectables des souverains pour paraître autoriser le moins du monde ce qui peut les attaquer. Or, rien n'y est plus contraire que d'exciter sdes séditions dans un État, surtout dans la vue de se l'approprier.

La grave crise où nous nous trouvons est, je crois, sans exemple, aussi bien que ma position particulière. J'étais réservé pour une <264> étrange besogne ; j'espère que S.M. voudra bien compatir à ma situation et ne me pas imputer l'échec si les choses ne tournent pas à Sa satisfaction. J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux attachement,

PS Je vous envoie un mémoire abrégé sur l'établissement projeté d'un commerce de fer entre la France et la Suède dont j'ai eu <264v^o> l'honneur de vous entretenir dans ma dernière dépêche pour vous en prouver l'utilité

ANNEXE 59 : Lanmary à Belle-Isle, 20 avril/1er mai 1744

CP Suède 208 F° 250

Lanmary à Belle-Isle, 20 avril/1er mai 1744, (28/12/2015)

Stockholm,

Mgr, J'ai reçu votre lettre du 8 avril ns, par laquelle vous me faites part de votre départ de Paris pour commander à Metz et sur la frontière ; voilà qui est de bon augure pour nos affaires et je forme des vœux pour le rétablissement de votre santé et pour que vous puissiez à nouveau monter à cheval.

Parmi les nombreux jeunes Suédois qui partent servir la France, il y a le fils du baron de Wreden que je vous ai déjà recommandé (fol. 197). Il était si impatient de servir qu'il est parti aujourd'hui sans attendre votre réponse ; je lui ai donné une lettre pour vous, mais celle-ci vous parviendra auparavant. Le baron de Scheffer, frère de l'envoyé de Suède en France, est parti <250v°> avec lui ; il est capitaine réformé à la suite du régiment Royal-Suédois, il m'a témoigné avoir grande envie d'aller là où il y aurait à apprendre, et il a également une lettre de recommandation de moi pour vous. Ils sont accompagnés de M. Erenschwed, capitaine au régiment d'artillerie de Suède, et le meilleur artilleur de l'Europe, tant pour l'exécution que pour les inventions nouvelles. A propos d'artillerie, avez-vous entendu parler de la façon de tirer les bombes à ricochet ; c'est tout à fait nouveau et apparemment fort utile. L'officier dont je viens de vous parler en est l'inventeur et doit m'en montrer l'épreuve. Si vous êtes intéressé, je l'engagerais à vous aller voir, d'autant qu'il est très attaché à la France, qu'il a déjà servie.

J'ai appris nos échecs maritimes (cap Cissé et Dunkerque) ; il faut tirer le rideau sur ce passé et travailler sur nouveau plan ; je crois que nous nous sommes fait plus de tort nous-mêmes que les ennemis ne nous en ont fait, si j'ose m'exprimer franchement avec vous.

Ici, les dehors semblent tranquilles, mais le fond demeure agité dans les provinces, où le Danemark et l'Angleterre jouent certainement un rôle ; on se flatte toujours de quelque révolution en Russie dont j'espère qu'elle n'arrivera pas. <251> Je ne m'attends à voir la tranquillité se rétablir qu'après le mariage d'Adolphe-Frédéric et apparence de fécondité ; jusque-là, triste situation pour moi, les partis cabaleront toujours. Depuis que je suis en Suède, je n'y ai connu que des crises. Un événement heureux dans nos affaires simplifierait bien ma besogne.

Le marquis de La Chétardie fait toujours merveille à la cour de Russie ; il est au mieux avec la tsarine et nos affaires sont en bon train, mais, tant que Bestoutcheff sera en place, quoique son crédit soit fort tombé, je ne saurai compter sur rien. S'il pouvait être terrassé, il n'y aurait plus d'inquiétude à avoir. J'ai l'honneur d'être, avec le plus respectueux

PS Mandez-moi, je vous prie, si vous avez présentement des chiffres.

ANNEXE 60 : Lanmary à Amelot, 13/24 avril 1744

Corr. Polit. Suède 208 F° 229

Lanmary à Amelot, 13/24 avril 1744, (08/12/2015)

Stockholm,

J'ai reçu votre lettre du 2 avril où vous me donniez des avis sur la conduite que je devais tenir au sujet de la lettre que vous me fîtes passer, dans laquelle le comte des Alleurs vous faisait part de l'idée que lui avait communiquée le jeune comte Guillenborg d'un concert qui pourrait être formé entre la Russie et la Suède pour porter la guerre en Allemagne et reprendre Brême et Verden. Je vous ai fait part de la forme dans laquelle on pourrait présenter actuellement cette idée à la Suède. Vous avez-vous-même fait réflexion sur les inconvénients qu'il y aurait pour moi d'adopter ce projet comme une chose favorable aux intérêts de la France, puisque vous <229v°> me recommandez de ne pas paraître avoir ordre d'en faire part au ministre suédois, et de n'en parler que comme d'une idée qui me serait particulière et qui n'aurait pour fondement que l'intérêt et la gloire d'Adolphe-Frédéric et de la Suède.

Je vous ai mandé, M, qu'il n'y avait pas de diversion à espérer de ce côté-ci, à moins que la Russie et le roi de Prusse ne l'opérassent. Nos amis ici sont dans le même principe. J'ai cru qu'il était préférable qu'ils parlassent de ce projet comme d'eux-mêmes à ceux des ministres suédois qui pourraient peut-être s'y prêter pour savoir leurs sentiments là-dessus. Le baron de Scheffer a sondé le comte de Guillenborg, Palmfeld, Tessin et Rosen. Ils l'approuvent mais pensent, comme moi, que c'est à la Russie d'en parler en premier et sont persuadés qu'elle se laissera entraîner si Frédéric II agit de concert avec la Suède. Ils ont fait d'eux-mêmes la réflexion qu'il ne fallait pas que la France parût y avoir la moindre part. Ainsi, <230> quelque biais que je prisse pour faire goûter cette idée, je ne ferais pas prendre le change au parti contraire qui dirait toujours que ce projet a été imaginé pour l'intérêt de la France. Je n'en dirai donc mot et m'en tiendrai à la démarche du baron Scheffer. La Chétardie peut agir plus utilement que moi dans cette affaire. Je lui ai communiqué la lettre de des Alleurs avec les réflexions qu'elle suscite. Je lui envoie en même temps tout ce que j'ai amassé sur les preuves de la fourberie de milord Carteret et de Bestoutcheff au sujet du prétendu refus du Danemark de donner Louise à Adolphe-Frédéric, refus attribué au comte de Tessin. Les preuves démonstratives manquent, parce que cette affaire n'a été traitée que verbalement. MM. Carteret et Bestoutcheff <230v°> ne peuvent rien avancer de plus concluant pour établir cette fourberie. Ainsi, les faits que nous alléguons au vu et au su de la cour de Copenhague et de celle-ci méritent plus d'attention et je suis persuadé que cela fermera la bouche à Bestoutcheff ; je vous joins la réponse des États de Suède à la proposition secrète de Frédéric 1^{er} au sujet des démêlés du Danemark avec la Suède que j'ai aussi transmise, sur sa demande, à La Chétardie. Je lui détaille aussi la situation présente, des mouvements qui recommencent dans les provinces, des idées de diète qu'on cherche à répandre dans le public, des moyens dont on se sert pour répandre ces insinuations, et le concert qu'il y a sur tout cela entre MM. Plessen, confident d'Adolphe-Frédéric, Buchwald, ministre de Russie et les partisans de Frédéric 1^{er}. Enfin, je me plains amèrement <231> de M. Keith qui, loin de se rapprocher de moi selon les avis qu'il reçoit de sa cour, s'en éloigne et ne manque jamais une occasion de se montrer ennemi personnel de la France. Il vient d'en donner une preuve ; son ami Guy Dickens lui a communiqué une parodie faite en Hollande ou en Angleterre de l'ordonnance du Roi portant déclaration de guerre contre George II, pièce des plus outrageantes. Il a été le premier à la répandre dans le public et en a fait tout haut lecture dans l'antichambre de Frédéric 1^{er}. Cette démarche m'a piqué au vif ; si j'avais écouté mon premier mouvement, je me serais échappé en paroles un peu vives contre lui ;

mais j'ai réfléchi qu'il valait mieux ménager le général d'une puissance avec laquelle il importe au Roi de maintenir une bonne intelligence, et j'ai donc dissimulé. Ainsi, je me <231v^o> suis contenté de lui dire que, dans les termes où sont nos cours ensemble, s'il me tombait entre les mains une pareille pièce dirigée contre la sienne, je ferais tout pour l'étouffer. Il ne sut trop que me répondre, mais sa conduite me prouve la vérité de ce qu'a dit Lestocq sur lui. *Il ne doit pas douter que j'instruise M. de La Chétardie de ce trait*, ce que j'ai fait, et Wachmeister en a écrit à Elisabeth.

M. Poussin me mande que la guerre contre l'Angleterre <232> nous obligeant à des précautions pour le passage des lettres, il faut qu'elles soient de peu de volume, ce qui est difficile quand on a beaucoup de choses à mander ; cependant, je tâcherai de m'y conformer.

Je reçois une lettre de M. de Valori qui me marque les dispositions favorables de Frédéric II qu'il vous a déjà mandées et qui occasionneront probablement de nouvelles intentions du Roi que vous communiquerez à lui et à moi. J'ai appris la mauvaise conduite de M. de Sparre dans le régiment Royal-Suédois. M. de Valenstierna, officier de distinction dans ce régiment et fort aimé ici, est arrivé ici très piqué contre lui. Frédéric 1^{er} l'a reçu favorablement en plaignant son sort. Les « bonnets » ont voulu <232v^o> s'en emparer, espérant l'engager à décrier le service de France. Mais il a répondu que ses sujets de mécontentement de M. de Sparre ne détruiraient pas ses sentiments pour la France et pour son service, sentiments dans lesquels il persisterait toujours. Il exhorte même toute la jeunesse d'ici à y aller, comme à la seule école où on puisse apprendre le métier de la guerre et les sentiments d'honneur, mais il ne leur conseille pas de se mettre sous les ordres de M. de Sparre. Il est venu me voir et m'a conté son désastre, appuyé par les affirmations de M. de Balincourt, tout aussi scandalisé des agissements de son colonel.

Il m'a paru, suivant ce que vous m'avez marqué, à l'occasion des deux brevets de lieutenants <233> pour les sieurs de Poss que l'intention du Roi était de composer le Royal-Suédois de tout ce qu'il y a de mieux dans la nation ; mais les intentions de M. de Sparre sont diamétralement opposées ; c'est ainsi qu'il s'en est expliqué en présence du comte Fersen, à l'occasion des barons Scheffer, Adelfeld et Sparre, qui ont des commissions de capitaines à la suite de ce régiment. Ainsi, on doit s'attendre à ce qu'il ne soit composé que des plus minces sujets de Lorraine et du pays messin. Ainsi, le colonel espère-t-il disposer de ce régiment à sa guise. Au moyen de cela, les régiments d'Alsace, de Saxe et de La Marck feront de belles recrues d'officiers en Suède. Je suis fâché d'être obligé de m'expliquer d'une façon si peu avantageuse <233v^o> à M. de Sparre, mais il y va trop du service du Roi pour que j'observe aucun ménagement. Je crois que M. de Sparre a du soutien à la cour et on me fera peut-être un crime de mon zèle dans cette occasion ; mais aucune considération ne me fera taire la vérité quand il y va des intérêts de mon maître, qui prévaudront toujours sur les miens. C'est pourquoi je croirais très utile d'indemniser M. de Sparre et de le remplacer par un autre colonel. Je vous ai proposé M. de Lentishusen ou le comte de Fersen à qui j'apprends avec plaisir que le Roi a accordé un brevet de colonel, ce qui a été très apprécié ici. Il est riche et se prêterait volontiers au dédommagement de M. de Sparre. Si cela arrive, vous verrez dans peu le régiment de Royal-Suédois <234> aussi brillant qu'il sera mal composé si les choses restent en l'état. Je m'en rapporte à vous pour user à propos de ce que je vous mande, mais vous prie de ne pas me compromettre, d'autant que je ne connais pas M. de Sparre. Je vous prie de communiquer ceci au comte d'Argenson, à qui j'ai fait une simple mention. Je vous prie aussi de réparer l'injustice qui a été faite à M. de Valenstierna ; si le maintien de la discipline s'oppose à ce qu'on lui accorde des grâces militaires au service de France, un brevet de lieutenant-colonel d'infanterie lui procurerait le même grade en Suède. Il mérite cette grâce par le comportement qu'il a affiché en diverses occasions, et notamment au siège de Prague, et par son attachement et celui de toute sa famille au système.

<234v^o> Le baron de Hopken, aussi mal traité que M. de Valenstierna, n'est pas encore arrivé ; j'attends de l'avoir vu pour vous parler aussi en sa faveur ; n'oubliez pas la

pension pour son frère ; je vous rappelle aussi tous ceux que je vous ai recommandés, tous sont prêts à se mettre en chemin dès qu'ils connaîtront leur sort, car la campagne va s'ouvrir incessamment. *Le désastre de M. de Meslières, que je vous ai conté, est actuellement complet car on sait à présent que son bâtiment a coulé, avec tous ses effets, notamment la garde-robe dont il comptait se servir à Petersbourg, pour être utile à M. de La Chétardie, son argent, et les emplettes qu'il avait faites en Russie.* Ce n'est que par zèle pour m'instruire plus promptement de nouvelles dont il savait qu'elles m'importaient beaucoup qu'il s'est exposé au danger d'une traversée au lieu de faire le grand tour du nord dont le seul inconvénient était la longueur du chemin ; je vous serais donc bien obligé de lui procurer quelque indemnité, d'autant que c'est un excellent sujet, très zélé pour le service du Roi ; il a rendu de très bons services, tant ici que dans les différentes courses qu'il a faites à Petersbourg et à Moscou, où il s'est conduit avec esprit et jugement. Y aurait-il moyen M, de lui faire obtenir une commission de capitaine dans le régiment de Bouzols infanterie, où il est déjà lieutenant, sans aucune augmentation de paie ; c'est un garçon plein d'honneur qui préférerait cette grâce à l'indemnité que je demande pour le dédommager de la perte qu'il a faite. Je vous prie de bien vouloir lui accorder votre protection ; j'en écris au comte d'Argenson. J'ai l'honneur d'être,

ANNEXE 61 : Projet de ratification du Roi des garanties données par M. de Villeneuve, et pour divers traités, 1^{er} juillet 1740.

CP Turquie 106 F° 106

Projet de ratification du Roi des garanties données par M. de Villeneuve, 1^{er} juillet 1740, (29/05/2017)

Louis, par la grâce de Dieu, empereur, Roi très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut !

Comme notre ami et féal conseiller en notre conseil d'État et notre ambassadeur à la Porte ottomane, le sieur marquis de Villeneuve, en vertu des pleins pouvoirs que nous lui avons donnés, aurait signé et délivré le 18 du mois de septembre dernier au camp de Belgrade un acte de garantie du traité de paix conclu le même jour et au même lieu par notre très cher et très aimé frère l'empereur des Romains et notre très cher frère et parfait ami l'empereur des Musulmans, lequel traité avait été précédé d'une convention du 7 du même mois, relative aux préliminaires de ladite paix, et a été suivie d'une autre convention du 5 novembre dernier, explanatoire (explicatif ?) de quelques articles dudit traité, duquel acte de garantie la teneur s'ensuit :

Fiat insertio

Nous ayant agréable le susdit acte de garantie <106v°> en tout ce qui y est contenu, avons (celui ?) tant pour nous que pour nos héritiers, successeurs, empire, royaume, terres, seigneuries et sujets, accepté, approuvé, ratifié et confirmé, et par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, ratifions et confirmons, et le tout promettons en foi et parole d'empereur et roi, sous l'obligation et hypothèque de tout un chacun, nos biens présents et à venir garder et observer inviolablement, sans jamais aller ni venir au contraire directement ni indirectement en quelque sorte ou manière que ce soit. En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes, et à sceller annexer sous notre contre-sceau lesdites copies dudit traité de paix et desdites conventions.

CP Turquie 106 F° 107

Projet de ratification du Roi pour le traité entre l'empereur et le Grand Seigneur,

Louis, par la grâce de Dieu, empereur, Roi très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut !

Comme notre ami et féal conseiller en notre conseil d'État et notre ambassadeur extraordinaire à la Porte ottomane, le sieur marquis de Villeneuve, en vertu des pleins pouvoirs que nous lui avons donnés, et de ceux que lui avait aussi donnés notre très cher et très aimé frère l'empereur des Romains, serait intervenu et aurait souscrit, soit en qualité de médiateur et garant en notre nom, soit en celle de plénipotentiaire de notre dit frère l'empereur des Romains à un traité de paix, à un acte de garantie et à deux conventions, tous actes également conclus, convenus et consentis par les ministres munis des pleins pouvoirs de notre dit frère l'empereur des Romains, et ceux de notre très cher frère et parfait ami l'empereur des musulmans, desquels traité de paix, acte de garantie et conventions la teneur s'ensuit :

Ici seront insérés dans l'ordre suivant :

1°) Le traité de paix sur la copie que M. de Villeneuve <107v°> a envoyé le 18 avril, mais sans la ratification de l'empereur, et avec la souscription qu'y fit M. de Villeneuve et que ce prince n'a point comprise dans sa ratification.

2°) L'acte de garantie que M. de Villeneuve délivra aux deux parties au moment de la signature du traité.

3°) La convention sur l'ensemble des préliminaires

4°) La convention signée par M. de Villeneuve seul lors de l'échange des ratifications.

Nous ayant agréables les susdits traités de paix, acte de garantie et conventions, en tous et chacun des points et articles qui s'y trouvent, servant à établir et affermir la paix entre notre dit frère l'empereur des Romains et notre dit parfait ami l'empereur des musulmans et à la garantir de notre part, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers, successeurs, empire, royaume, pays, terres, seigneuries et sujets, accepté, approuvé, garanti, ratifié et confirmé, et, par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, garantissons, ratifions et confirmons, et le tout promettons en foi et parole d'empereur Roi sous l'obligation et <108> hypothèque de tous et un chacun nos biens présents et à venir, garder et observer inviolablement sans jamais aller ni venir au contraire directement ou indirectement en quelque sorte ou manière que ce soit. En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes...etc.

CP Turquie 106 F° 109

Projet de ratification du Roi pour le traité entre la tsarine et le Grand

Seigneur

Louis, par la grâce de Dieu, empereur, Roi très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut !

Comme notre ami et féal conseiller en notre conseil d'État et notre ambassadeur extraordinaire à la Porte ottomane, le sieur marquis de Villeneuve, en vertu des pleins pouvoirs que nous lui avons donnés, et de ceux que lui avait aussi donnés notre très chère et très amée sœur la tsarine ~~de toutes les~~ des Russies, aurait conclu, arrêté et signé les 18 septembre, 18 octobre et 28 décembre 1739, soit en qualité de médiateur garant en notre nom, soit en celle de plénipotentiaire de notre dite sœur la tsarine des Russies un traité de paix, deux conventions et un acte de garantie, tous actes également convenus et consentis par notre dite sœur tsarine des Russies, et par notre très cher frère et parfait ami l'empereur des musulmans, desquels traité de paix, conventions <109v°> et acte de garantie, la teneur s'ensuit :

Ici seront insérés dans l'ordre suivant :

1°) Le traité de paix entre la tsarine et le grand seigneur sur la copie que M. de Villeneuve a envoyée le 18 avril mais sans la ratification de la tsarine ;

2°) La convention du 3 octobre sans la ratification ;

3°) La convention du 28 décembre ;

4°) L'acte de garantie du 28 décembre.

Nous ayant agréables les susdits traités de paix, conventions et actes de garantie en tout et chacun des points et articles qui s'y trouvent, servant à établir et affermir la paix entre notre dite sœur la tsarine des Russies et notre parfait ami l'empereur des musulmans, et à la garantie de notre part, avons iceux, tant pour nous que pour nos héritiers, successeurs, empire, royaume, pays, terres, seigneuries, et sujets, accepté, approuvé, garanti, ratifié et confirmé, et par ces présentes signées de notre main, acceptons, approuvons, garantissons, ratifions et confirmons, et le tout promettons en foi et parole d'empereur Roi sous l'obligation et hypothèque de tout un chacun nos biens présents et à venir, garder <110> et observer inviolablement sans jamais aller ni venir au contraire directement ou indirectement en quelque

sorte ou manière que ce soit. En témoin de quoi, nous avons fait mettre notre sceau à ces présentes

CP Turquie 106 F° 111

Louis, par la grâce de Dieu, empereur, Roi très-chrétien de France et de Navarre, à tous ceux qui ces présentes lettres verront, salut !

Comme notre ami et féal conseiller en notre conseil d'État et notre ambassadeur à la Porte ottomane, le sieur marquis de Villeneuve, en vertu des pleins pouvoirs que nous lui avons donnés, aurait signé et délivré le 28 décembre dernier à Constantinople un acte de garantie du traité de paix conclu le 18 septembre 1739 au camp de Belgrade entre notre très chère et très aimée sœur la tsarine des Russies, et notre très cher et parfait ami l'empereur des musulmans, lequel traité avait été suivi de deux conventions conclues, l'une le 3 octobre dernier au camp devant Nyssa (Nis) et l'autre le 28 décembre à Constantinople, auxquels actes de garantie la teneur s'ensuit :

Fiat insertio :

Nous ayant agréables les susdits actes, etc.

ANNEXE 62 : Amelot à Castellane, 13 février 1742

Corr. Polit. Turquie 112 F° 68

Amelot à Castellane, 13 février 1742, (24/10/2016)

Versailles,

<68v°> Vous ne laissez rien à souhaiter dans l'exposition que vous faites de ce qui est propre à faire juger des vraies dispositions de la Porte à l'égard des Moscovites et des Suédois. Élisabeth n'a fait aucun pas au-delà de la réquisition encore peu formelle de la médiation <69> de la France entre elle et la Suède dont je vous ai fait mention dans ma dernière lettre du 12 janvier ; elle a même laissé connaître qu'on ne doit pas demander des sûretés de la satisfaction que la Suède a eu pour objet de se procurer en commençant la guerre, comme pourrait être la remise de Viborg ou de Kexholm, par préliminaires. Comme le Roi n'a point changé de système dans l'intérêt qu'Il prend à cette guerre, *vous devez aussi ne pas changer de conduite auprès de la Porte et ne rien diminuer de la faveur et de l'appui que vous donnez aux envoyés de Suède (Hopken et Carlson)*. Il vous faut néanmoins couvrir aux yeux des ministres étrangers ce que ces négociations ce que vos négociations auront de défavorable pour Élisabeth, parce que, dans le même temps que le Roi veut et doit vouloir les avantages de la Suède, Il doit aussi ne pas vouloir que cette princesse trouve de justes prétextes de renoncer précipitamment <69v°> aux bonnes dispositions réelles ou apparentes qu'elle témoigne pour la France et parce qu'il importe qu'au moins ce ne soit qu'après la présente crise que la nouvelle régence de Russie ne se livre aux mêmes engagements contraires à la France que celle qui vient d'être détruite.

La crise en question est en effet violente et vous allez en juger par l'exposition que je vais vous faire du véritable état des choses.

Le couronnement de Charles VII a dû se faire hier et celui de la reine Marie-Amélie suivra dans quelques jours. L'empereur paraît déterminé à rester à Francfort où il voit tout le collège électoral disposé à se tenir assemblé auprès de lui, et il entreprendra vraisemblablement d'y former la diète générale de l'empire. Son élection confirmée par le couronnement et l'exercice qu'il va faire de la dignité impériale, assisté de tout le corps électoral, excitent à Vienne désespoir et fureur.

On s'y laissera sans doute aveugler par quelques succès <70> que les armes autrichiennes ont eus en Haute-Autriche et en Bavière.

Ces succès seront bientôt détruits par les opérations de Frédéric II, qui, à la tête d'une de ses armées, jointe à un corps de Français et de Saxons, entreprend de chasser les Autrichiens de toute la Bohême et de toute la Moravie. Le Roi, lui, destine une nouvelle armée pour pénétrer en Allemagne, et il est possible qu'elle passe le Rhin dès ce mois-ci.

Les Espagnols, qui ont dû se joindre aux Napolitains, sont à portée de la Lombardie. Un grand transport de troupes de Philippe V parti de Barcelone le 14 janvier va être suivi d'un troisième. Cependant, ces Espagnols vont rencontrer Charles-Emmanuel III en posture tout à la fois de défense des États de Marie-Thérèse, et de prince prêt à en entreprendre la conquête conjointement avec le roi d'Espagne, pourvu que ce dernier lui laisse s'en attribuer <70v°> la meilleure part. Ce que je vous dis du roi de Sardaigne est un phénomène, u égard à la publicité dont cela est, mais il est vrai et public qu'il a signé un traité avec la reine de Hongrie, par lequel il se charge de défendre pour elle le Milanais, et où il se réserve la liberté de poursuivre ce qu'il appelle ses droits sur ce duché, en avertissant un mois auparavant le commandant des troupes autrichiennes.

Le parlement d'Angleterre est dans la plus grande agitation et l'on peut également s'attendre chaque jour à apprendre le renversement du ministère.

<71> Le contenu de votre lettre sur les affaires de religion ne donne lieu qu'à l'assurance de l'approbation du Roi sur ce que vous avez fait et sur ce que vous proposez de faire dans la suite à l'égard du patriarche des Arméniens. Je suis,

ANNEXE 63 : Dépenses extraordinaires du marquis de La Chétardie et La Chétardie à Bernage, 23 août 1742.

CP Russie 41 F° 13

État des dépenses faites pour les dépenses extraordinaires par le marquis de La Chétardie

Présents faits en route entre Riga et Petersbourg	6577
Illuminations pendant le cours de 1740	10400
Vol de 200 ducats dont Henry soutient avoir été victime à Chalons ¹⁸	2200
Garde pendant toute l'année 1740	3000
Staffette de Königsberg à Berlin, le 7 mars 1741	156
Staffette de Petersbourg à Berlin, le 20 juin 1741	410
Staffette de Petersbourg à Berlin, le 10 décembre 1741	410
« « « 12 « «	410
« de Königsberg à Berlin, le 16 « «	156
Au chevalier de Crespi, pour s'en retourner en Finlande	1500
<13v°> Au Sr de Valdancourt, pour ses débours de 1741	1000
Donné à une personne pour le T4 1741	1000
Garde pendant l'année 1741	3000

	30219

CP Russie 41 F° 14

La Chétardie à Bernage¹⁹, 23 août, 3 septembre 1742, (15/07/2015)

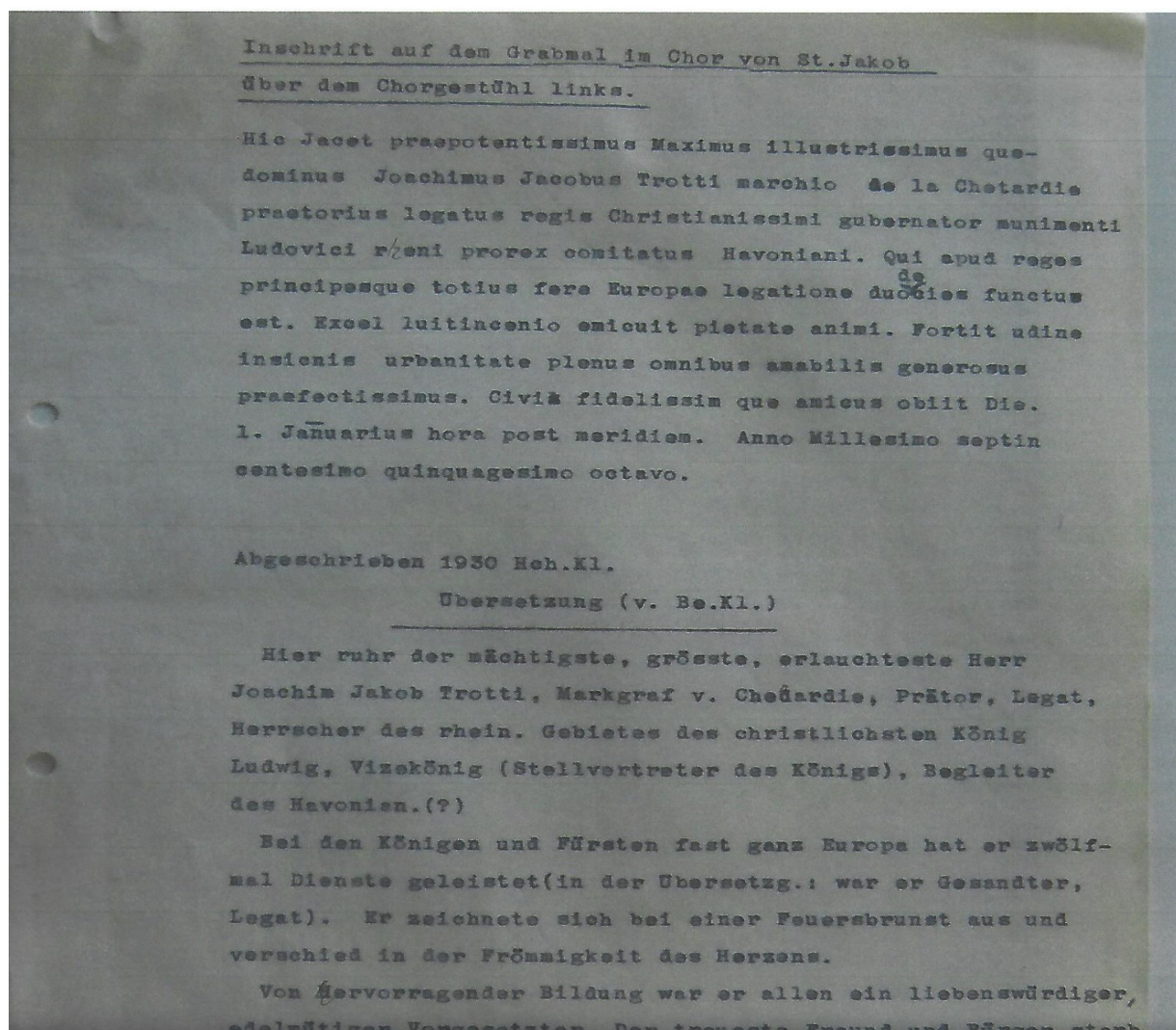
Klin,

Sur la route de France, je me prépare à la satisfaction de vous revoir. Il y a longtemps que l'amitié et la confiance que je vous porte m'auraient engagé à m'adresser à vous pour le remboursement des avances que j'ai faites si l'indécision de mon sort ne m'avait déterminé à toujours la différer. Aujourd'hui que mon rappel prend forme. Je dois d'autant plus recourir à vous que tout m'engage à me mettre en règle avec M. de Montmartel, que <14v°> sans ses secours, je n'aurais jamais pu fournir à des débours si considérables, ni quitter ce pays sans y laisser de dettes ; le montant des états que j'envoie à M. Amelot et dont je vous joins deux doubles pourra servir en partie à marquer ce dont je suis débiteur envers M. de Montmartel. Je connais votre obligeance naturelle, M, et il aurait pu paraître inutile de vous exposer cette considération, mais elle vous engagera à hâter l'expédition des ordonnances et je vous serai encore redevable de la remise rapide de ces fonds, et donc avant mon arrivée, à M. de Montmartel ; ce faisant, vous me rendrez un service véritable ; pour vous convaincre de ma reconnaissance, je en prendrai point d'autre <15> garant que les sentiments inviolables avec lesquels j'ai l'honneur

¹⁸ Voir CP Russie supplément 6 Fol. 90.

¹⁹ Premier commis des AE

ANNEXE 64 : Epitaphe du marquis de La Chétardie.



Ci-gît le très-haut, très-puissant et très-illustre seigneur Joachim-Jacques Trotti, marquis de La Chétardie, ambassadeur, gouverneur des domaines rhénans et des fortifications au nom du Roi Très-Chrétien Louis, vice-roi (c.à.d. représentant du Roi), escorteur de l'Havonien (?)

Il a accompli sa charge à douze reprises auprès des rois et des princes de presque toute l'Europe, en qualité d'envoyé du Roi. Il s'était distingué à l'occasion d'un incendie et il est mort dans la religiosité de l'âme.

D'une excellente formation, il était considéré par chacun comme un chef aimable et généreux. C'est un très loyal citoyen et un ami qui est décédé ce jour.

Ce 1^{er} janvier mil sept cent cinquante huit, à une heure après midi

Traduction en allemand moderne

Ho[c]h Gebohrner Reichs Graff

Gnadiger Herr

In der gänzlichen Hofnung, das meine gleich vorhergegangene gehorsambste Berichte vom 18. und 22. dieses bey Einkunfft des gegenwartigen zu Euer Ho[c]h Grafflichen Excell[enz] hohen Händen richtig eingelofen seyn, und zu nicht geringer Verwunderung, und aufmercksamkeit anlas werden gegeben haben, mus ich noch fur heut den ganz= und eigentlichen Zusammenhang und Verlauf dieser unverhofften Begebenheit bis auf die Eigene *Staffetta* aussetzen, welche ich alsdan abgehen zu lassen gedencke, wan ich ohne Zweifel mit allernachsten in Stand seyn werde. Zugleich auch Euer Ho[c]h Graffliche Excell[enz] mit mehrerer *precision* unter,, „legen zu können, was davon in Betracht verschiedener Geschaffte, welche zwischen Rusland, und andren Hofen haften, fur weitere folgen, und wurckungen zu hofen, und zu erwarten stehen. In dessen lasset man den *Chetardie* unter einer starcken Wacht vermutlich in der absicht sehr langsam fort bringen, umb mehrere Zeit zu haben, die schweh[r]e anthung, welche seine betriegliche *Conduite* verdienet, Ihn einer diene Russischen Granzen noch ferner empfinden zu machen. Man hat mit Verlasigkeit vernohmen, das man das *Portrait* der Kayserin aus einer sehr kostbaren *Tabatiere*, so Er *Chetardie* bey Seiner vorigen abreis von hier unter anderen grosen Presenten von der Kayserin Empfangen, unter weegs heraus gebrochen, und zuruck genohmen habe. Man horet weiter mit ziem,, „licher Verlasigkeit, das beschlossen worden, Ihme auch den S. *Andrea* Orden abzuehmen. Die Zeit wird alles ver,, „lasiger an Tag legen.

Dabeÿ solle der *Chetardie* uber Finnland nach *Abo* gefuhret werden, umb den Ruckweg auf gleiche Weis Ihme nehmen zu machen, den Er lezthin anhero genohmen hatte. Es finden sich hier verschiedene Leuthe, welche bey dieser Begebenheit die Gottliche Verhangnus hierunter hervor zu leichten Erkennen, und zwar mit dieser an sich unstrittigen Betrachtung, das eine weit vollere Maas Ihme *Chetardie* ein= und zuruck gemessen worden, als Er anderen ausgemessen habe.

Was nun diese Vorfallenheit fur einen Einflus in die *Bottaische affaire* haben werde, stehet zu erwarten. Meines geringen ohrts halte ich mich doch versicheret, das man nunmehr, da des *Chetardie* falsch= und Betruglichkeit grosen Theils und unwieder sprechlich entdecket worden, aus der *Bottaischen affaire* (: so wie meine Reine

1

absicht von anfang her gewesen, und bis diese Stund ist:) mit einem, beeden hochsten Hofen an,, „standigem *decoro*, und solcher Zufriedenheit

weit fuglicher werde ausscheiden können. Das
zwischen so nahen allÿrten Hohen Haubteren, und die
ein so natürliches Interesse zusammen haben, das
mindeste *fermentum* in dero Gemutheren davon

//

durchaus nicht zuruck bleibe.

Mit der lezt hier eingelangten Post habe
Euer Ho[c]h Graffliche Excell[enz] gnadige zweÿ schreiben
von 23. und 30. Maÿ sambt dem, dem Ersteren
angeschlossenem *Paquet*, worinnen 30. Lateinische
Exemplaria von der Konigs *declaration* gegen
franckreich ich vorgefunden habe, richtig erhalten.
ungehindert nun beede gnadige Schreiben uber Danzig
gelofen, so ist doch das vom 23. umb zweÿ Post,
tag spater mir zu handen gekommen. ich habe
fur das *Paquet* 9 i. R. bezallen müssen, so mir
zuversichtlich, gleich wie die vorherige zuruck ward
bonificiret werden, woruber ich zu mehrerer
Beglaubigung die quittungen vom Hiesigen Post „
ambt zu seiner Zeit einschicken werde. ich
bitte Jedemnoch gehorsambst, Euer Ho[c]h Grafflichen
Excell[enz] geruhen mich gleichwohlen daruber gnadig
zu bescheiden.

Hohenholtz

Petersburg den 25. Juni 744.

Hohenholz à Ulfeld, 25 juin 1744

Moscou,

Au très bien né comte de l'empire et aimable seigneur,

Dans l'espérance entière que mes rapports précédents des 18 et 22 courant sont bien arrivés et passés par les mains de Votre Excellence, et auront donné jour à sa surprise et à toute son attention, je dois encore aujourd'hui vous faire une relation complète et particulière, car j'avais dû interrompre mon récit du déroulement de cet *événement inespéré* pour profiter du départ de l'estafette particulière que je vous ai adressée. Je reprendrai mon récit quand je serai capable de le faire en ayant retrouvé mes amis.

En même temps, afin de pouvoir vous présenter avec davantage de précision ce qui peut s'ensuivre à l'avenir, en considération de différentes affaires, qui concernent la Russie et d'autres cours, le mieux est de patienter et d'espérer des suites heureuses.

En même temps on a fait partir La Chétardie sous forte escorte, vraisemblablement dans l'intention de le faire cheminer à très petite vitesse, et d'avoir davantage de temps pour lui faire éprouver la sévère punition que mérite sa fourbe conduite, en l'envoyant dans les confins les plus lointains de la Russie.

On a appris avec certitude que le portrait de la tsarine, qui était serti au fond d'une tabatière précieuse, et que La Chétardie avait reçu lors de son précédent départ au milieu d'autres cadeaux de grande valeur, lui avait été enlevé sur la route et repris. On a appris aussi, d'une source assez sûre, qu'il avait été décidé de lui reprendre aussi l'ordre de Saint-André. Avec le temps, nous saurons ce qui est crédible dans tout ce qu'on murmure actuellement.

La Chétardie devait être conduit à travers la Finlande jusqu'à Abo, pour prendre ensuite au retour le chemin même qu'il avait emprunté récemment pour venir en Russie. On voit ici bien des gens qui croient reconnaître dans cet événement l'éclat de la Divine Providence et, en effet, ils se font cette incontestable réflexion que la mesure qui a frappé La Chétardie est plus sévère que celle qui a été appliquée à d'autres. Quant à savoir à présent quelle influence aura cet événement sur l'affaire Botta, il nous faudra patienter. A mon humble avis, je crois cependant assuré que, la grande part de fausseté et de fourberie de La Chétardie ayant été mise à nu, il est temps (comme ce fut ma pure intention dès le début et qui le reste encore à cette heure), que les deux honorables cours puissent sortir avec un décorum convenable et une satisfaction pareille de cette affaire Botta le plus décentement possible. Ainsi, entre deux alliés si hauts et si importants, qui ont tant d'intérêts naturels communs, le moindre levain de discorde qui eût pu les animer, disparaîtra absolument.

Par la dernière poste arrivée ici, j'ai bien reçu ensemble les deux lettres que Votre bienveillante Excellence Comtale m'a fait l'honneur de m'envoyer les 23 et 30 mai, et j'ai trouvé la première attachée à un paquet contenant trente exemplaires en latin de la déclaration de guerre du roi d'Angleterre contre la France. Actuellement, les deux favorables lettres ont transité sans obstacles par Dantzig, mais cependant la première ne m'est parvenue entre les mains qu'avec deux jours de retard. J'ai dû payer pour le paquet neuf roubles, et donc j'ai pleine confiance que j'en serais remboursé, comme cela a été le cas pour le précédent envoi, ce sur quoi je pourrais vous adresser en son temps, en marque de bonne foi supplémentaire, des quittances de la poste d'ici. Je vous remercie de m'en instruire et vous prie d'être assuré que je suis le très humble et très obéissant serviteur de Votre Excellence Comtale.

Mosco den 25. Juni 1744.

Was schlieslichen den zu machen,,

„den gebrauch von denen mir zugeschickten zweÿen brieffen des *Chatardie* [sic] und *Laumary* an den *Castellane* anbelanget, da bin dem allergnadigsten Konigl[ichen] befehl *respecta* des

Mylord Tiranley, Herrn v Hollstein und Gerstorff *Stricte* nachgekommen:

ich bin eben anheunt noch nichtvollkommen im stand, daruber ausfurlich zu referiren: Nur habe ich auf verlangen sowohl obbesagter *Ministorum* als des Vicecantzlers selbst beÿ zurucken durchaus beflissen seÿn sollen, das man gar sehr der meÿnung seÿe, das lhro May[estat] die Konigin diese zweÿ brieffe ja nicht divulgiren mogten, gestaltender darvon abgesehene *effect* mehr als zu hoffen ware und also involler maas bereits vor handen seÿe: Zu Euer Excell[enz] hoheneinsicht und *direction* habe noch weiters gehorsambst beÿ zu setzen, das auf sichere veranlasung sowohl die abgewichene zweÿ Posttage als den heuntigen mich in meinen gehorsambsten berichts schreiben : (soviell den *Chetardie* betrifft) des Ziffers geflisentlich nicht bedienet; dan ich *avertiret* worden bin, das die brieffschafften deren frembden *Ministorum* 4. zweÿ oder dreÿ Posttage nach ein=ander allhier werden eroffnet werden; dahero jenes, was ich innerhalb dieser Zeit geschrieben, so beschaffen ist, das es der Kayse-rin gefallig seÿn, und nicht ohne guter wurckung verbleiben wird.

Womit p p

Pour l'usage qu'il y a finalement à faire des deux lettres de La Chétardie et de Lanmary qui concernent Castellane, j'ai suivi l'ordre royal reçu par Tyrawley, en me conformant respectivement à l'attitude de M. Gerstorff et du duc de Holstein.

Je ne suis même aujourd'hui pas encore totalement en mesure de vous faire à ce sujet un rapport détaillé. Je serai seulement diligent, sur la demande des susdits ministres, tel le vice-

chancelier Bestoutcheff lui-même, à respecter l'opinion de la tsarine, qui ne souhaite pas la divulgation de ces deux lettres, considérant qu'il y avait plus à espérer de leur effet (escompté ?) que de leur exposition en pleine lumière.

Pour la compréhension et la direction de Votre Haute Excellence, je vous expose encore plus avec soumission, que c'est par une raison très sûre que je vous fais un rapport très fidèle (pour autant que La Chétardie est concerné) en raison tant des deux jours de poste de retard, que de celui d'aujourd'hui sans avoir eu besoin de recourir avec zèle au chiffrement. En effet, j'ai été prévenu que la correspondance des ministres étrangers avait été violée systématiquement deux ou trois jours de suite. C'est pourquoi celle que j'ai écrite pendant ce laps de temps est ainsi conçue qu'elle ne peut que plaire à l'impératrice et demeurera telle non sans produire un bon effet.

Sur ce,

Hohenholz à Ulfeld, 29 juin 1744
Moscou,

Hoch geborner Reichs Graf
Gnädiger Herr,

Am verwichenem Posttag habe ich mit der eingelangten Teütschen Post von euer Hoch Gräfflichen Excellenz nichts erhalten.

Der Chur Bayerische Minister *Baron Neuhaus* hat gestern dem Oberhof Mareschallen des Grossfürstens von *Brümmer*, wie auch dem geheimen Rath *Lestocq* die *Diplomata* behändiget, mit welchen der Hof zu Frankfurt beede obberührten den Reichs Grafen stand erhoben; er, *baron Neuhaus* hat solchem nach bei dem Gestrigen Cour Tag der Kayserin, und dem Grossfürsten derotwegen ein *Compliment* abgelegt.

Schliesslichen als ich mit dem vorstehenden schon fertig ware, so kamen der Ober Ceremonien Meister Graf von Santi zu mir. Er machte mir anfänglich als ein sehr alter Bekanter ein freundschafttes Compliment, und darvon den Transitum

5. (00439802)

Ho[c]h Geborner Reichs Graff
Gnadiger Herr

Am verwichenem Posttag habe mit der eingelangten Teutschen Post von Euer Ho[c]h Grafflichen Excell[enz] nichts Erhalten.

Der Chur Bäyerische Minister *Baron Neuhaus* hat gestern dem Ober Hof Marschallen des Grosfürstens von *Brummer*, wie auch dem Geheimben Rath *Lestock* die *Diplomata* behandiget, mit welchen der Hof zu Franckfurt beede obberuhrte in den Reichs Grafen Stand erhoben; Er *Baron Neuhaus* hat solchem nach beÿ dem

Gestrigen Cour Tag der Kayserin, und dem Grosfursten derotwegen ein *Compliment* abgeleget.

an des herrn ober Hofcanzlers Grafen von *Ulfe/d* ho[c]hgr[affliche] Excell[enz] Wienn
6. (00439803)

Schlieslichen als ich mit dem vorstehenden schon ferttig ware, so kamen der Ober *Ceremonien* Meister Graf v *Santi* zu mir. Er machte mir anfanglich als ein sehr alter Be,, „kanter ein freundschafts *Compliment*, und darvon denTransitum zu der *Commission*, welche Ihm von Hof aus an mich, und alle ubrige hier anwesende auslandische Ministros aufgetragen worden: nemblich zu notificiren, das Ihro May[estat] die Kayserin furo hin das an allen anderen Hofen gewohnliche *Etiquete* gleichfals an dero Hof fur alle mahlen eingefuhret haben wolten, das alle auslandische Ministri, welche mit eigenen Commissionen von Ihren *Respective* Hofen *directe* an die Kayserin *Chargiret* worden wurden, sich nicht gerad an die Kayserin zu wenden, und sich der etwa beÿ denen *Cour*=Tagen, oder sonsten sich darzu ereignenden bequemen Gelegenheiten hinfuhro mehr zu bedienen, sondern vorhero mit Ihro der Kayserin *Ministerio* zu Communiciren, und dem,, „selben den Vortrag Ihrer Commissionen vorlaufig zu machen hatten. Ich meines ohrts habe darauf geantwortet: Das, nachdeme ich etlich und zwanzig Jahr eben diesen Weeg, welchen der Graf *Santi* mir anzei,, „gete, bestendig gehalten hatte, ich solchen eben nun, da die Kayserin dero *Intention* mir, und anderen derotwegen
5

7. (00439804)

Hohenholtz

Petersburg den 29. Junii 744.

particulierement zu erkennen geben essen, mit so mehrerem Vergangen allzeit halten wurde.

Womit zu hohen Gnaden mich in tiefem *respect* empfehle, und ersterbe

Euer Hoch Graffliche Excellenz

Mosco den 29.

Junÿ 1744. stg: no:

unterthanig-Ge,,

„horsambster diener

M__ Hohen__

//

ein *compliment* abgeleget.

der Hof ist fast noch lediglich mit der *affaire* des *Chetardie* beschafftigt, und seit meinem letzteren gehorsambsten bericht vom 25. dieses hat sich nicht be ,, „stattiget, das man ihn *Chetardie* uber Finnland abgefuhret, sondern es wird derselbe uber *Riga* nach denen Grantzen von Churland unter aufsicht eines

Lieutenant von der *Garde* und mit einer zimlich starcken Wacht fortge,, =bracht, von wannen er seine raÿs nicht anderst als uber Dantzig und **Berlin** fortsetzen kan.

Mir ist in Vertrauen gesagt worden, das der *Lestock* (: welcher zwar der *Czaarin* nach *Troiza* jedoch ohne ihrem Wissen und Willen gefolget :) bald hernach als die *Czaarin* ihrem gefolg die vollzogene hinwegschaffung des *Chetardie* eroffnet, ihr der *Czaarin* einen fus=fall gethan und gestanden habe, das er mit dem *Chetardie* einen 6 grosen umbgang gepflogen, und wan er gefehlet hatte, so seÿe es geschehen, das er jenes, was er mit dem *Chetardie* vorgekehret, zu der *Czaarin* interessen vortragend gehalten; dahero wan es anderst zu nehmen gewesen, so seÿe es seines raths aus dummheit und nicht aus untreue geschehen: Es solle ihme die *Czaarin* darauf ein scharffes repri,, -mande und Warnung zuruckgegeben haben. 8. (00439805)

Man hat seithero vielles vernohmen, wie sehr unublichen die Furstin von Zerbst, der *Brummer* und mehr andere uber diesen unvermutheten Zufall betroffen worden, und ich bin ver,, „laslich unterrichtet, das die *Czaarin* sehr ubel zufrieden seÿe, das die Furstin von Zerbst als eine schon be,, -kante *intriguante* frau sich in die Staats=Geschafften gemischt und sich gleichsam zum *Chef* der Franzosisch= und Preÿs[ische] Parteÿ gemacht habe: Es solle dahero die *Czaarin* gesinnet seÿn, die heuraths=sach des Gros=Fursten desto ehender zu beschleinigen, umb dieser furstin bald wiederum los zu werden.

Morgen verhoffe ich dem *vicæcantz*=ler, (: welchen ich auf sein eigenes ver,, -langen bis *dato* habe *evitiren* müssen :) zu sprechen: ich werde ihme, (: gleich es bereits durch vertraute weege ge,, -than :) meine unmasgebliche meÿnung uber jenes zu erkennen geben, worauf man nunmehr pro futuro eigent,,

-lich zu gedencken hatte, damit die nach,
 -gebliebene ubelgesinnte nicht mehr schaden
 oder verwirrungen anrichten konten:
 Ich bin von einigen vertrauten
 freunden (: welche mir auf die nach=
 =richt von dem fall des *Chetardie* und
 zwar auf arth und weis wie es beschehen,
 lang vor aus gegeben :) versicheret
 worden, das es darbeÿ nicht ver“
 „bleiben werde: der antrag ist,
 //

auf den *Mardefeld* zu ecartiren.
 Euer Excell[enz] geruhen von wegen
 7

meines ausführlicheren berichts noch
 etwas in gedult zu stehen, bis ich alles
 mit bestand und umb einen gedraglichen
 nutzen daraus ziehen zu können, zu
 sammen zu fassen im stand seÿn
 werde.

schlieslichen p
 halten wurde. Dieses ist nun der
 erste *effect*, so nach des *Chetardie* bege,
 =benheit allhier albereits bekant gemacht
 worden; vermuthlich werden noch
 mehrere andere folgen, und wenigstens
 der Praÿsische *Ministre* es nicht so, wie ich
 ansehen, da dieser und der *Chetardie*
 diese Zeither beÿ dem *Ministerio* fast
 lauter sachen von kleiner *consequenz*
 angebracht, und die *Commissiones* von ihren
 Hoffen, welche das liecht scheuen, entweder
 selbstn mit gantzlicher vorbeÿghung
 des *Ministerÿ*: oder durch andere geheime
 Weege beÿ der *Ozaarin* anzubringen
 gewohnt waren: Es ist solchennach
 zu hoffen, das durch diese neue ein,
 -richtung viellen seitherigen verwir,
 =rungen und verdrohungen *efficaciter*
 vorgebogen seÿn werde.

Womit p p
 9. (00439806)

Ho[c]h Gebuhrner Reichs Graff
 Gnadiger Herr

Mit lezter Post habe Euer Ho[c]h Grafflichen Excell[enz] gnadiges
 vom 10. passato richtig erhalten, so wie auch das vom 6. da
 noch vorhero Eingelofen ist.

erstrebe
 in tiefem *respect*

Euer Ho[c]h Graffliche Excellenz
 Mosco den 2.

8

Julÿ 1744. stg. no:
 unterthanig Ge,,
 „horsambster diener

M_

//

eingeloffen ist. Anbeÿ habe
 fur anheunt nur allein gezie,,
 -mend anzuzeigen, das ich
 vest entschlossen bin, zwischen
 heunt und kunfftigem Posttag
 und also innerhalb zweÿ bis
 dreÿ Tagen eine vollkommene
relation uber die hiesige Sachen
 zu Euer Excell[enz] hohen handen ge,,
 =horsambst zu erstatten, und
 zwar durch eigene *Estaffette*,
 welche ich uber *Warschau*
 lauffen lassen = und das
paquet zur weiteren befor,,
 derung an dortigen Konigl[ichen]
residenten v Scharffenstein
addrehsiren werde; ich
 beziehe vorlauffig *quoad omnia*
 darauf und erstrebe in tiefem
respect.

10. (00439807)

Allerdurchlauchtigst=Grosmachtigste Konigin zu
 Hungarn, und Boheim, Erzherzogin zu Osterreich ppp
 Allergnadigste Konigin, und Frau Frau. p.p.

prs: _ 31. Juli 1744

Es Staff C

Zu Handen Euer Koniglichen May[estat] Ersten Hof Canzlers
 Grafen von *Ulfeld* habe ich Jenes, was sich mit dem
Marquis de la Chetardie lezthin alhier zugetragen,
 nicht nur in *Substantia* Berichts geziemend Einbe,,
 „richtet, auch die ursachen angezeigt, welche mich *de*,,
 „*terminiret* hatten, den ausfuhrlichen Bericht noch
 etwas anstehen, solchen aber hernach durch Eigene
Staffetta von hier nach Mittau¹, und von dar
 uber Lithauen nach Warschau abgehen zu lassen;
 1 Mitau = Jelgava

9

da ich mich nun *actu* ziemlich darzu in stand ge,,
 „sehen, so habe mit gegenwartigem ausfuhrlichem
 allerunterthanigstem Bericht auch nicht langer ver,,
 „weÿlen zu sollen geglaubet, und weil ich von
 dem Chur Sächsischen *Ministro Baron v Gerzdorff*
 vest versicheret worden, das die Post=*Route* von
 11.

Mittau in Curland aus, uber Lithauen nach Warschau

alschon vollständig Eingerichtet seÿe, Ihme selbst
 auch über diese *Route* bereits Einige Briefschafften
 eingelofen waren, so habe ich so weniger anstehen können
 gegenwärtige allerunterthanigste *Depeche* der Sicherheit
 halber, über gleich besagte *Route* nach Warschau laufen
 zu lassen, mit eines auch Euer Königlichen May[estat] da **sigene**
Residenten v Scharffenstein die weitere sicher = und
 schleunige Beforderung bestens *recommandiret*.

Umb nun vor allem in das ein zu gehen, was
 sich mit dem *Marquis de la Chetardie* unlangst alhier zuge,,
 „tragen, so haben meine an Euer Königliche May[estat] Ersten
 Hof Canzlern Grafen von *Ulfeld* **unteren** 18. 22. 25.

und 29. Junÿ geziemend erstattete Berichte die Substanz
 dieses Vorfalls alschon an Tag geleyet; Mir liget
 also nur ob, einige verlasige *particularitäten*,
 die mir seit deme bekant worden, nach zu tragen.

Aus verschiedenen meinen Berichten, welche
 ich seit dem 25. april an Euer Königliche May[estat] Ersten
 Hof Canzlern Grafen von *Ulfeld* erstattet habe,
 wird zu ersehen gewesen seÿn, das ich schon
 von solcher Zeit her gut= und vertraute Nachrichten
 von denen, wies dem *Chetardie* begegnet ist, gehabt
 habe. Da ich aber die *direction* nothwendig
 haben muste, in die vertraute Persohnen, wegen
 des Haupt Grundes, worauf die Wegschaffung des
Chetardie gegründet worden, nicht zu drangen,
 //

so ist mir auch die Sach allzeit schwar = und unbegreiflich
 vorgekommen. Danjizo aber weis man verlasig
 so viel, das verschiedene *Depeches* des *Chetardie*
intereipiret worden, und man Mittel gefunden habe,
 die *Chifre*, welche der *Chetardie* darzu nach seinem Hof
 gebrauchet, zu Handen zu bekommen. Wornach dan
 Einige Redliche *Patrioten* sich zusammen gesezet,
 und vereinigt haben, von dem Inhalt der *intereipirten*
Depechen der Käyserin den Vortrag zu machen. Ich
 bin versicheret worden, das man in diesen *Depechen*
 die von dem *Chetardie* hier gespielte streiche grosen
 Theils angetrofen, wo Er unter anderen seinem
 Hof zwar eine *exacte* Nachricht von allen hiesigen
 der Cron franckreich zugethanen *Pensionisten* ge,,
 10

„geben. aber zu Ihren Nahmen sich einer anderen
Chifre bedienet, welche *Chifre* man aber nicht
 beÿ Handen hat, dergestalten das man wohl ver,,
 „schiedene Persohnen mit gutem Grund in Verdacht
 hat, solche aber auch diesen *Depechen* des *Chetardie*
 nicht überweisen könne. Es solle die Käyserin
 selbstn darauf gefallen seÿn, den *Chetardie*
 zu zwingen, das Er auch Jene *Chifre*, *welche* Er
 zur *exacten* Benennung der *Pensionisten* gebrauchet, zu

extradiren; allein weil dieses auf eine *Violenz*
hinaus kamme, so ist solches der Kayserin bis
dato noch wiederrathen worden.
Da nun dieses Werck in der aussersten stille

11

Très bien né comte de l'empire,
Monseigneur,

Le dernier jour de poste, je n'ai rien reçu de Vore Excellence Comtake à l'arrivée de la poste allemande.

Le baron von Neuhaus, ministre de l'électeur de Bavière (Charles VII), à remis hier à Brümmer, maréchal de la cour du grand duc Pierre, et aussi au conseiller secret Lestocq, les actes diplomatiques par lesquels la cour impériale de Francfort élevait à la dignité de comtes de l'empire ces deux dignitaires. Lui baron von Neuhaus a ensuite hier à l'occasion du jour de cour de l'impératrice, survenu hier, exposé un compliment à l'intention de l'impératrice et du grand-duc Pierre de Holstein.

Finalement quand j'en eus terminé avec les deux précédents (Brümmer et Lestocq), le comte von Santi, grand-maître des cérémonies, vint à moi.. Il commença par me faire un *compliment* d'amitié, en me rappelant que nous étions d'anciennes connaissances, et, de là, par transition, vint à me parler de la commission dont la cour l'avait chargé, tant à mon intention qu'à celle de tous les autres ministres étrangers présents : savoir nous notifier que Sa Majesté l'impératrice, souhaitait introduire à sa cour une *étiquette* pareille à à celle habituelle à toutes les autres cours, ceci afin que toutes les fois que les dits ministres étrangers seraient chargés par leurs cours respectives de quelque commission à transmettre *directement* à l'impératrice, de ne pas s'adresser directement à elle, comme on l'a fait jusqu'ici lors des jours de cour²⁰, mais se servir désormais d'une occasion favorable ou de communiquer au préalable avec le ministère de l'impératrice, et de lui exposer en attendant le sujet de leur commission. Sur ce, je lui ai répondu que, après avoir tenu constamment depuis quelques vingt années la conduite que m'indiquait le comte von Santi, je n'allais pas, après avoir si longtemps agi ainsi, en changer maintenant que l'impératrice me faisait connaître, ainsi qu'aux autres, particulièrement, son intention.

Je suis, avec un profond respect,

²⁰ Il y en avait deux par semaine.

ANNEXE 66 : Bernes à Ulfeld, 24 décembre 1743/4 janvier 1744

Hofstaatsarchiven Russland I 33
Bernes à Ulfeld, 24 décembre 1743/4 janvier 1744
Petersbourg,

J'ai déjà eu l'honneur, Monsieur, de vous mander par ma précédente l'arrivée du marquis de La Chétardie et la façon dont il a débuté ici avec M. d'Allion, son prédécesseur dans le ministère.

Ce n'est que pour contenter la curiosité marquée que vous me témoignez à ce sujet que je vais me donner [l'honneur] de vous entretenir des suites auxquelles leur froideur a donné occasion depuis peu. Ledit marquis n'était pas sorti de sa maison depuis le 11 de ce mois (de décembre), qui était un dimanche, jour de cour ordinaire, sous prétexte de quelque indisposition et d'un rhume, sur la poitrine ; on l'attribua aux fatigues d'un grand voyage, tel qu'il a fait. Le dimanche suivant, jour de l'anniversaire de la naissance de Sa M. l'impératrice, il parut à la cour portant la main droite en écharpe, et ayant un [emplâtre] sur la gauche ; cela donna occasion à tout le monde de sa connaissance de lui faire des questions incommodes sur l'accident par où il pouvait s'être blessé. Le marquis répondit que, pour se désennuyer au logis pendant son indisposition, il s'était amusé à faire quelques expériences de physique avec de la poudre à canon, devant une cheminée, et qu'ayant eu à cet effet une bouteille remplie de poudre en main, celle-là étant crevée par inadvertance, les éclats de verre l'avaient blessé et qu'il craignait d'en perdre le petit doigt <33v^o> de la main droite, et que l'autre serait estropié.

Ce récit, que bien des gens taxèrent d'abord de peu vraisemblable, donna occasion à toutes sortes de réflexions, et ce qui alimenta la critique fut que l'on avait remarqué que depuis huit jours, M. d'Allion avait eu des yeux pochés ; et l'on paraissait avoir de la peine à comprendre que la poudre et les éclats d'une bouteille, si le cas était effectivement tel que le marquis l'avait conté, ne l'eussent blessé qu'aux mains, sans que rien ne li en fût sauté au visage, comme on l'aurait dû croire, considérant la nature et les effets ordinaires que fait la poudre. Enfin, cette énigme se développa, et voici ce que l'on apprit : c'est que, huit jours auparavant, M. d'Allion ayant été voir le marquis, il avait eu avec ce dernier une conversation des plus vives, lui ayant fait des reproches fort aigres sur son retour en Russie, et lui ayant dit que, comme il était généralement haï de la nation, il réussirait encore moins que lui, d'Allion, dans le renversement du ministère, auquel il avait travaillé plus d'une demi-année et avait perdu toutes ses peines, <34> qu'en un mot il n'y ferait que de l'eau claire et que, s'il y avait encore quelque chose à faire à cette cour pour la France, c'était lui, d'Allion, seul, qui serait en état d'y contribuer et d'y servir utilement.

Le marquis de La Chétardie qui, comme vous le savez, a témoigné de tout temps beaucoup d'aigreur et de vivacité, [alla jusqu'à] lui reprocher des choses qui, selon toute vraisemblance, ne peuvent pas lui faire honneur ; sur quoi d'Allion avait vomé feu et flammes, et s'étant peut-être senti d'autant plus piqué, que, selon le proverbe, il n'y a que la vérité qui pique, s'était écrié que ce n'étaient que des canailles qui osaient lui imputer de semblables choses, ce qui avait tellement irrité le marquis qu'il ne lui avait répondu que par un soufflet bien appliqué accompagné de quelques bons coups de poing. D'Allion, ayant sur cela dégainé, avait voulu percer le marquis, qui, se trouvant sans épée, avait saisi avec sa main

droite le tranchant de celle de d'Allion pour parer le coup que ce dernier, ; ce dernier, retirant son épée à soi, lui avait blessé la main et les doigts ; lui ayant voulu porter encore un coup, le marquis s'était vu obligé de le parer de la main gauche, qu'il blessa également. Sur cela, par bonheur, un certain M. Magne, qui est capitaine dans le régiment du marquis, ayant entendu du bruit, était <34v°> accouru, les avait séparés en se blessant aussi, et avait empêché qu'ils ne versassent plus de sang. Voilà comme les choses se sont passées, et ce sont les adhérents de d'Allion qui l'ont contée de cette façon d'oreille en oreille, car le marquis, qui paraît en avoir honte, se donne tous les soins possibles de cacher cette affaire, et la nie absolument, même à ses confidents. Ce qui n'empêche pas que l'impératrice et toute la cour n'en soient informées, et la bataille de ces Messieurs est devenue la fable de la ville et un divertissement du peuple qui, sans cela, n'aime guère les Français.

En attendant, les amis de ces deux messieurs font tout ce qu'ils peuvent pour supprimer la chose, autant pour leur éviter le chagrin qu'une conduite aussi peu mesurée et si messéante à des ambassadeurs et ministres plénipotentiaires leur attirerait infailliblement de leur cour, que pour empêcher qu'ils ne se trouvent un jour dans la nécessité de s'entr'égorger.

ANNEXE 67 : La Chétardie à Villeneuve, 25 novembre/6 décembre 1740

F° 207

25 novembre/6 décembre 1740, (28 mai 2017)

Petersbourg,

Monsieur,

Je m'autoriserai de l'amitié que vous m'avez fait l'honneur de me témoigner dans les différentes lettres dont vous m'avez honoré, pour l'intéresser dans ce moment-ci. Votre Excellence s'y prêtera même d'autant plus volontiers que cela regarde des personnes susceptibles par toutes sortes d'endroits de ses attentions. Ce sont **MM. les princes Galitzine** qui accompagnent le **général Roumiantsov**. Leur naissance et la mémoire respectable d'un père ne peuvent que prévenir en leur faveur ; je me sentirais flatté qu'ils remarquent les égards que Votre Excellence veut bien avoir pour ma recommandation. S'il est en effet naturel qu'ils souhaitent retrouver avec elle et chez elle les agréments ou avantages <207v°> qu'ils s'en promettent avec tant de raison, il ne l'est pas moins que je désire y contribuer indirectement. *Votre Excellence et moi aurons encore cette satisfaction que nous obligerons beaucoup par là le prince Kourakine, grand écuyer de Russie, leur oncle, que tous les ministres du Roi doivent s'empresser de prévenir après l'estime qu'il s'est acquise pendant son ministère en France et la réputation dont y jouit encore aujourd'hui feu son père, qui y a été employé avant et après lui comme ambassadeur de cette cour auprès de Sa Majesté.*

Il ne serait pas à sa place, qu'en m'occupant de ces objets, je négligeasse de profiter de cette occasion pour instruire Votre Excellence de ce qui se passe ici. Nous y goûtons une tranquillité singulière que l'on doit au bon ordre des choses et à *la sagesse de celle entre les mains de qui se trouve actuellement la régence. Il ne s'est presque écoulé aucun jour qu'elle n'ait marqué par quelque nouveau bienfait.* Comme sa justice était également intéressée à surmonter l'éloignement qu'elle a pour punir, elle n'a pu se dispenser de <208> laisser un libre cours aux arrangements ultérieurs qu'on a cru devoir prendre à l'égard de **Biren**, de sa famille et de ses adhérents.

Le prince héréditaire de Courlande, **Pierre Biren**, dont l'indisposition paraissait durer trop longtemps, partit le 23 novembre pour aller rejoindre son père à Chlisselbourg, après avoir rendu auparavant les ordres de Saint-André et de l'Aigle Blanc de Pologne dont il était revêtu. Les mêmes ordres furent ôtés ce jour à son frère et à son père qui avait conservé indépendamment celui de Saint-Alexandre Newski. **Madame Biren** a été également privée de celui de Sainte-Catherine qu'**Anna Ivanovna** lui avait conféré à la publication de la paix. **Biren** a aussi été obligé de restituer toutes les pierreries qu'il avait. On les fait monter à 7 ou 8 millions de francs. Enfin, et quoique pour leur apprêter à manger, on leur ait donné un cuisinier et un officier de la cour, leur dépense a été fixée à 25 livres par jour, ce qui fait 100 sols par tête.

La femme et les enfants de **M. Bestoutcheff** ont de même été arrêtés et conduits à Narva, où est son mari, ainsi que le général **Gustave Biren**. <208v°> Celui-là a été dépouillé de ses ordres de l'Aigle Blanc de Pologne et de Saint-Alexandre Newski dont il avait été gratifié.

M. le général Bismarck, beau-frère de **Biren**, et vice-gouverneur de Livonie, a été arrêté à Riga et conduit à Reval, et là dégradé de ses emplois ainsi que de l'ordre de l'Aigle Blanc dont il était revêtu. Le régiment d'infanterie d'Astrakhan qu'il commandait a été donné à **M. de Manstein**, adjudant-général de **Munnich**, et qui s'était saisi de **Biren** lors de son arrêt. Le **comte de Munnich**, fils du feld-maréchal, a eu de même la maison de **M. de**

Bismarck, qu'occupe ici **M. de Mardefeld**, et le feld-maréchal celle du général **Gustave Biren**, auquel a succédé aussi le **prince héréditaire de Hesse-Homburg** dans le commandement du régiment des gardes Ismaïlovsky. On a finalement établi une commission pour examiner **Biren**, qu'on suppose même avoir été dans le cas ces jours-ci de subir les premiers interrogatoires. J'ai l'honneur d'être, avec l'attachement le plus sincère,

ANNEXE 68 : Lettres reçues de M. de La Chétardie par le marquis de Villeneuve durant son ambassade à Constantinople

Lettres reçues de M. de La Chétardie par le marquis de Villeneuve durant son ambassade à Constantinople XXI

F° 191

27 mai/ 7 juin 1740, (25/04/2017)

Reçu le 14 juillet, par Nepliouev.

Monsieur,

Vos sentiments sur tout ce qui peut affermir la paix sont si connus, et ce qui vous vient de la part du comte d'Ostermann a tant de poids auprès de VE qu'il devrait être superflu que j'ajoutasse quelque chose à ce qu'il lui mande aujourd'hui. Ce ministre le désire, et je ne sais dès lors que m'y conformer avec d'autant plus de plaisir que je me tiens obligé de l'occasion qu'il me fournit de marquer mon zèle à Anna Ivanovna et de rendre les témoignages que je dois à la pureté de ses intentions.

En effet si elle souhaite ardemment devoir encore à vos soins, M, l'arrangement final des différents points qui restent à constater, si vous pouvez vous flatter d'une entière confiance de sa part, et telle que vous l'assure la satisfaction sincère qu'elle a de la conduite que vous avez tenue pendant tout le cours de la négociation, elle est également disposée à concourir à tous les moyens propres à perfectionner l'ouvrage de la paix. C'est dans cette vue que, loin <191v°> d'attendre des réponses ultérieures, on a nommé sans différer le général Roumiantsev à l'ambassade de Turquie, et ce choix ne peut qu'être applaudi par les qualités qu'il réunit en sa personne, la politesse que j'ai éprouvée et don, plus qu'un autre, il est susceptible, et l'avantage enfin qu'il a d'avoir déjà été employé plusieurs fois auprès de la Porte.

C'est aussi pour parvenir encore plus tôt au but qu'on se propose de ce côté-ci, autant que pour prévenir toutes les difficultés, que cette cour, non contente d'avoir fait remettre les prisonniers turcs en liberté incontinent après la conclusion de la paix, a facilité au séraskir d'Otchakov tous les moyens pour faire ici la recherche de ceux ou celles qui pourraient s'y trouver. Il lui a été libre, et j'en ai été témoin, de réclamer ou d'indiquer ceux de sa nation qu'on lui avait rapporté être tenus cachés dans les maisons. Aucun seigneur russe n'a été dispensé de la loi générale, et tous s'y sont soumis en rendant fidèlement les hommes ou les femmes turcs qu'ils avaient à leur service.

La manière dont le comte d'Ostermann recommande M. Nepliouev à VE est assurément le motif, par toutes sortes de raisons, le plus propre à l'exciter. *Je me garderai donc bien d'appuyer cette recommandation, il y aurait de la témérité à moi de le faire ; mais, pour avoir connu et pratiqué M. Nepliouev pendant quelques années à Berlin où il était auprès du <192> feu comte Yagouzinski, je dois ce témoignage à la vérité qu'il mérite, et les bontés du comte Ostermann et la justice qu'il lui rend. J'ai l'honneur d'être, avec le plus parfait attachement,*

F° 193

14/25 juin 1740 (reçue le 22 août par la voie de Vienne)

Petersbourg,

Votre duplicata du 2 mai m'est parvenu trois jours plus tôt que la lettre de même date que VE m'a fait l'honneur de m'écrire. Le comte d'Ostermann, qui m'a communiqué celles qu'elle lui a écrites, aura vu par le contenu de la mienne, dont je lui ai donné à mon tour communication, et la manière dont pense pour lui VE, et de quelle reconnaissance je dois être pénétré dès qu'il a bien voulu remarquer *le désir que j'aurais de rendre et mon personnel et mon ministère agréable à cette cour.*

Je ne puis m'occuper de ce détail sans remercier VE du soin qu'elle a pris de m'informer des dispositions du comte d'Ostermann à mon égard.

Chiffrée Ce même détail me fait sentir <193v°> que je lui dois encore des remerciements pour la précaution si sage qu'il a eue de mettre sur une feuille séparée ce qu'elle avait à me mander en chiffre. La confiance qui peut s'ensuivre de ces sortes de communications n'aurait pu que souffrir d'une réserve mystérieuse, et si ce motif me détermine à suivre désormais, et à commencer d'aujourd'hui l'exemple de VE dans la correspondance que j'entreprendrai avec elle, je la prie par la même raison de vouloir continuer à en agir de la même façon.

NC Le témoignage avantageux qu'elle rend à MM. Wieschniakoff et Cagnoni ne peuvent que leur être <194> très favorables. Le comte d'Ostermann me dit d'abondance de cœur, sur les difficultés que le premier rencontre pour la délivrance des esclaves de sa nation, qu'il serait facile de les lever, si la Porte voulait, par des amendes, interrompre le commerce honteux que les Juifs et les Arméniens font des hommes que le sort des armes a mis entre leurs mains et à leur disposition.

Quant à la manière dont la Porte insiste pour que son ambassadeur ne traverse point la Pologne, et passe par l'Ukraine à l'orient du Borysthène, ce ministre m'ajouta qu'il était d'autant plus surpris de cette obstination qu'elle était contraire à ce dont on était convenu qu'il était libre à la Porte d'en user ainsi que bon lui semblerait, mais que M. de Roumiantsov, vu les arrangements pris, passerait toujours par la Pologne.

Je crois ne pouvoir mieux marquer ma gratitude à Votre Excellence des nouvelles dont elle me fait part qu'en l'instruisant soigneusement de celles que cette cour fournit en ce moment. Anna Ivanovna étant partie mardi dernier pour Peterhof, on va procéder à l'exécution de M. de Volinski, ministre du cabinet. <194v°> Il est surprenant que, dans une monarchie aussi despotique que l'est celle-ci, une affaire ait pu se ménager avec le secret dont les desseins de ce ministre ont été susceptibles. Elle a en effet des branches qui s'étendent beaucoup plus loin que l'on ne l'avait d'abord pensé. On découvre journallement de nouveaux complices et il revient de toutes parts que l'on s'assure incessamment dans les provinces de personnes de rang et distinguées.

Le prince Troubetzkoy, général-lieutenant, gouverneur de Sibérie et major de l'un des régiments des gardes, a été déclaré procureur général. Cette charge d'une extrême étendue, dont l'autorité s'étend sur toutes les provinces, et dont, au temps de Pierre 1^{er}, le comte Yagouzinski avait été pourvu, n'avait pas été remplie depuis.

Parmi les mesures défensives que cette cour-ci croit de la prudence de prendre, il s'agissait de construire de nouvelles forteresses à Waynels et à Systerbeck. Il n'en est plus question, et il semblerait qu'à l'exemple de ce qui s'est fait en Ukraine, on songerait à tirer une ligne le long des frontières de la Finlande.

Le séraskir d'Otchakoff, le pacha de Choizim et les <195> autres Turcs qui étaient encore ici ont pris congé d'Anna Ivanovna. Elle les a reçus sous le même dais dont elle se sert pour les audiences qu'elle donne aux envoyés extraordinaires.

Celui de Pologne eut il y a quelques jours l'audience de congé qu'il sollicitait vivement, et partit avant-hier au soir. *On veut qu'il ne soit pas satisfait des 300 000 roubles à quoi a été fixé le dédommagement que cette cour a ordonné qui fût remis en Pologne.* Il

insiste, entre autres points, sur ce qu'on n'aurait pas dû comprendre dans cette somme les prétentions particulières du grand général de la couronne. Il faut cependant, pour se plaindre, que le comte Oginski soit en défiance sur l'exécution de la déclaration que cette cour lui a faite, et par laquelle il est dit que si, par les preuves des dégâts faits, il est démontré que les 300000 roubles envoyés aux commissaires ne suffisent pas, on donnera tout le surplus qui sera jugé juste et nécessaire, quoi qu'il en puisse coûter. Il est aussi marqué qu'on fera un exemple sévère et sans exception de tous ceux qu'on convaincra avoir été auteurs de ces dégâts ou les avoir autorisés. *On veut même qu'un Cantemir venu depuis peu ici ne s'y soit rendu que parce qu'il a été mandé comme <195v°> ayant commandé les Cosaques qu'on accuse davantage du mal qui a été fait.*

Des trois ambassadeurs de Tamas Koulikhan il en était resté un qui avait précédé l'arrivée des deux autres ; ceux-ci partirent d'ici il y a six mois ; celui-là eut lundi passé son audience de congé. La veille, M. de Finch, ministre plénipotentiaire d'Angleterre, avait eu sa première audience et, l'après-midi, M. de Mardefeld en eut une particulière pour la lettre de notification à remettre à l'occasion de la mort de Frédéric-Guillaume de Prusse. J'ai l'honneur d'être, avec le plus inviolable,

<196> Chiffrée PS Je mandais il y a quelque temps à VE que le traité purement défensif que la Suède a conclu avec la Porte contribuerait à affermir la tranquillité du Nord ; c'est un grand bien que M. de Wieschniakoff en ait conçu de l'inquiétude ; il pourra la communiquer à sa cour en lui présentant cet objet comme plus considérable qu'il ne l'est et modérera la hauteur qu'elle croit pouvoir manifester à la Suède. Nous ne pouvons que nous intéresser à cette puissance : c'est le seul allié (à moins que le nouveau roi de Prusse n'adopte des principes fixes et conformes à <196v°> sa gloire) sur lequel le Roi pourrait compter solidement dans le Nord si elle était en état de suivre les mouvements de sa bonne volonté.

Cette cour-ci, par sa position, croit n'avoir rien à craindre des voisins qu'elle a de ce côté-ci ; on sera toujours probablement sûr, au contraire, de la déterminer en réveillant la crainte qu'elle aura de se compromettre avec les Turcs, fondée sur l'expérience qu'elle vient de faire qu'elle n'y peut rien gagner et qu'une guerre avec la Porte lui deviendra onéreuse et pénible. Ce serait donc un bien peut-être qu'il transpirât indirectement quelque chose à M. de Wieschniakoff <197> de la manière vive et fière dont s'est expliqué le ministère de la Porte, pourvu qu'il ne sût point que la nomination de M. de Nepliouev en a été le motif. On ne doit point au reste être étonné qu'il ait été employé de préférence : c'est une créature du comte d'Ostermann et celui-ci le protège d'autant plus ouvertement que le désintéressement reconnu de M. Nepliouev est un titre qui semble justifier la prédilection du comte d'Ostermann.

Dès que Votre Excellence n'a pu pénétrer les raisons que la Porte <197v°> peut avoir de se tenir ferme sur la résolution qu'elle a prise de faire passer par l'Ukraine l'ambassadeur envoyé ici, toute conjecture apparente ou destituée de fondement peut avoir lieu ; ne pourra-t-on pas soupçonner que la Porte n'insistera sur ce passage que pour s'assurer de ceux qu'elle ne connaît pas et acquérir assez, à la faveur de l'occasion naturelle qui se présente, la connaissance du pays pour s'en servir dans les cas où elle jugerait convenable à ses vues ou à ses intérêts, de pénétrer par là en Russie ?

Je viens de remarquer que la Russie appréhendera toujours <198> de se compromettre avec la Porte. Il est simple d'en conclure qu'elle cherchera, pour l'affaiblir, à lui susciter des ennemis. Cependant, pour mieux juger du degré d'influence que la Russie peut avoir dans les affaires de Perse, et remplir sur cela l'attente de Votre Excellence, autant que me le permettra le peu de séjour que j'ai fait dans ce pays-ci, je détaillerai les circonstances sur lesquelles paraissent fondées les apparences qu'il y a que la Russie tâchera sous main d'engager la Perse à faire la guerre aux Turcs.

Primo, les conquêtes de <198v°> Derbent et de Ratzka n'ont été entreprises de la part de la Russie (et elle ne l'a point dissimulé alors) que pour empêcher que la Porte ne se

rendît maître des provinces de Chiruan et de Gillan où lesdites villes sont situées, le shah de ce temps étant un prince trop faible pour faire tête aux Turcs.

Secundo, *la Russie ne s'est dépouillée volontairement de ces conquêtes en faveur de Nadir Shah (indépendamment qu'elles lui étaient à charge) que lorsqu'elle l'a cru assez affermi sur le trône pour les conserver et en tirer <199> les secours nécessaires pour faire la guerre aux Turcs dans le temps que la Russie méditait de la leur déclarer.*

Tertio, cette cour pendant la dernière guerre a témoigné assez hautement son mécontentement de ce que Nadir Shah, au lieu de remplir les espérances qu'elle avait formées, se fût déterminé à entreprendre l'expédition contre le Mogol.

Quarto, on veut même qu'au moment où cette cour a été assurée de la paix avec la Porte, elle ait relevé l'obligation que Nadir Shah avait à <199v°> la Russie de la cession desdites provinces, puisqu'elles lui avaient fourni jusque-là cinq millions.

Quinto, on croit pénétrer que cette cour espère que Nadir Shah ne tardera pas d'attaquer la Porte, dès que le succès de son expédition contre le Mogol lui a mis en main l'unique moyen qui lui avait manqué ici pour entamer cette guerre.

Sexto, il est vrai, à ce qu'on m'a récemment rapporté, qu'on lui a refusé depuis peu de l'artillerie et des officiers qu'il avait demandés <200> sur le prétexte qu'on en avait besoin soi-même pour sa propre défense, mais il est plus vraisemblable que le manquement de parole de Nadir Shah et l'usage qu'il a fait pour ses vues particulière de l'artillerie et des officiers que la Russie lui avait donnés peu avant la guerre des Turcs ont été le principal motif de ce refus.

Septimo, on a aussi découvert ces jours-ci, suivant ce qui m'est revenu, qu'à la première nouvelle que cette cour eut de l'alliance conclue entre la Suède et la Porte, l'ambassadeur de Perse fut d'abord invité à une conférence chez le comte Ostermann.

<200v°> Octavo, On voit enfin que Nadir Shah se porte autant aux marques extérieures du désir qu'il a de cimenter son union avec cette cour qu'elle en reçoit les témoignages avec plaisir. Ce prince avait ici un ambassadeur ; il en envoie deux autres ; ceux-ci sont partis il y a six mois, celui-là touche au moment de son départ et il sera remplacé incessamment par une nouvelle ambassade qui est déjà en chemin et qui sera beaucoup plus brillante et nombreuse que les précédentes.

ANNEXE 69 : Idée très générale des faits qui forment la matière des différentes dépêches et pièces contenues (...) dans les papiers concernant l'ambassade de M. le marquis de La Chétardie en Russie...

Idée très générale des faits qui forment la matière des différentes dépêches et pièces contenues au nombre de 102 dans la première liasse des papiers concernant l'ambassade de M. le marquis de La Chétardie en Russie, faites ou envoyées depuis le 9 janvier 1740/ 29 décembre 1739 jusqu'au 28/17 juin 1740. (16/09/2013)

M. de La Chétardie, après avoir reçu les plus grands honneurs sur sa route de la part des Russes, dès qu'il fut entré sur leurs terres, à commencer de Weisskrong en Courlande, vingt lieues en deçà de Riga, arriva à Petersbourg au bout de 46 jours de voyage à compter depuis Berlin d'où il était parti le (23 novembre 1739) Il avait passé par la Livonie et l'Estonie. Il se plaint que les chemins y sont affreux (dans une de ses dépêches postérieures, il parle sur le même ton des chemins de la Prusse) et dans une de ses dépêches il demande qu'en cas de rappel il lui soit permis <169v°> de prendre par la Suède et le Danemark pour revenir en France sans essayer de nouveau l'incommodité de ces chemins si mauvais. Soit que c'ait été en effet son vrai motif, et que l'agrément de voir deux cours qu'il n'avait pas encore vues joint à la circonstance d'une route moins difficile lui parût un dédommagement suffisant de l'allongement du chemin, soit que, s'ennuyant pour lors de son séjour en Russie, il ait voulu insinuer à la cour de France qu'il remplacerait volontiers en Suède le comte de Saint-Séverin, alors ambassadeur du RTC auprès du roi de Suède Frédéric 1^{er} lorsque cet ambassadeur serait rappelé.

M. de La Chétardie ne fit point d'entrée publique à Petersbourg, mais sa première audience fut accompagnée, suivant un usage qu'il trouva établi en Russie, d'autant de solennité qu'une entrée publique peut en <170> être susceptible ; il eut beaucoup de peine à régler le cérémonial, moins cependant à l'égard d'Anna Ivanovna que vis-à-vis la princesse Élisabeth, la princesse Anna Leopoldovna, et surtout vis-à-vis le duc et la duchesse de Biren, et le prince de Brunswick. Mais ce qui lui donna plus de difficultés que tout le reste fut la prétention des ministres du cabinet de la tsarine Anna Ivanovna et des principaux officiers et seigneurs qui composent la cour de cette princesse qui voulaient que l'ambassadeur du Roi les visitât le premier. Les contestations élevées à ce sujet et les pourparlers qu'il y eut par rapport à cela entre M. de La Chétardie et le comte d'Ostermann durèrent longtemps : il se passa plus de trois mois avant qu'aucun seigneur russe ne se montrât à l'hôtel de l'ambassadeur de France ; enfin, sur les plaintes réitérées de M. de La Chétardie, et sur ce qu'il <170v°> insinua qu'il se retirerait, il y eut des ordres donnés de le visiter. D'environ 65 personnes qui formaient à peu près la cour de Petersbourg, il y en eut une soixantaine qui vinrent voir l'ambassadeur du Roi, mais ils ne lièrent point avec lui de commerce ; ils vinrent pourtant manger avec lui sur les invitations qu'il leur fit et attirés par la bonne chère et les manières polies de l'ambassadeur.

Cela n'empêcha pas que, M. de La Chétardie étant tombé malade d'une esquinancie qui lui fit garder la chambre durant plus de trois semaines, les seigneurs russes ne le laissassent dans un abandon total au point qu'aucun n'eût une seule fois la légère attention d'envoyer à sa porte s'informer de sa santé. M. de La Chétardie, en rendant compte à sa cour des procédés (employés ?) <171> avec lui en Russie attribue cette conduite à l'ignorance extrême des usages polis et à la crainte générale qui règne en ce pays parmi tous les sujets ; il

leur reproche d'être livrés à l'esclavage le plus servile et d'avoir recours dans toutes les affaires à des finesses et à des subtilités. La solitude où on le laissa pendant près de six mois le mit hors d'état de se mettre au fait de ce qui se passait même de moins secret dans l'empire russe, et à la cour de Petersbourg. Le ministre de France (Amelot) crut qu'il y avait de la négligence de sa part et lui reprocha qu'on apprenait plus de nouvelles de ce qui se passait en Russie par les gazettes et ce qu'on nomme les papiers publics que par ses dépêches. M. de La Chétardie s'excusa sur l'impossibilité d'entretenir des correspondances dans les différentes <171v^o> provinces de l'empire russe, vu leur étendue, et le peu de commerce qu'elles ont entre elles, sur ce que, très peu de personnes ayant part à la gestion des affaires, le secret ne se répand pas vite, joint à ce que la crainte possède tellement tous les Russes qu'il n'y en a pas qui ose répondre à la question la plus frivole qui peut avoir le moindre trait au gouvernement ou à la cour. Pour détruire ce que les nouvelles rapportées dans les gazettes ou dans les papiers publics présentaient contre la vérité de ses excuses, il avance qu'il n'y a aucun fond à faire sur ce qu'on lit dans ces sortes d'écrits, le ministère russe ne se faisant aucun scrupule d'y faire insérer des faussetés quand elles servent à ses vues. Du temps de l'ambassade de M. de La Chétardie à la cour de Petersbourg, M. le comte <172> d'Ostermann, MAE, (revoyait ?) lui-même une gazette allemande qui s'imprimait à Petersbourg. Les reproches qu'on avait faits à l'ambassadeur l'ayant fait redoubler d'activité et de vigilance, ou peut-être ses habitudes avec les Russes devenant par son séjour de plus en plus intimes, ses dépêches devinrent plus intéressantes. La cour de France l'assujettit à écrire tous les ordinaires ; il voulut s'en dispenser, alléguant que, très souvent, il n'aurait rien à mander. On lui répondit de France que l'on y serait bien aise que, dans le temps où les affaires présentes ne fourniraient rien d'intéressant, il s'appliquât, pour remplir le vide de ses dépêches, à s'instruire de la constitution russe, de ses forces, <172v^o> de ses productions, de ses revenus, de la manière dont les impositions s'y assyaient et s'y percevaient, enfin comment la justice, les finances et le gouvernement s'y administraient. M. de La Chétardie protesta qu'il lui était absolument impossible de satisfaire sur aucun de ces objets, *qu'il doutait qu'il y eût trois personnes dans toute la Russie pleinement au fait de toutes ces matières*, et qu'il régnait partout une réserve si ridicule pour les moindres choses qu'il fallait désespérer de s'instruire de tout point un peu essentiel, un Russe, à toutes les questions qu'on lui fait, fût-ce sur le temps d'un voyage de la tsarine à Peterhof, qui est une maison de campagne à vingt lieues de Petersbourg, ne répondant que ces mots : « Dieu seul le sait ».

<173> Les dépêches renfermées dans la première liasse ne contiennent rien absolument qui réponde à cet égard de près ou de loin aux désirs du ministre de France.

M. de La Chétardie anima ses lettres par d'autres matières : l'infidélité des Turcs à remplir à l'égard des prisonniers russes les conditions de la paix de Belgrade conclue par la médiation de la France ayant mis M. de La Chétardie, pour céder aux instances du comte d'Ostermann dans le cas d'écrire à M. de Villeneuve, notre ambassadeur à La Porte, ce lui fut un sujet d'écrire en France. Une autre affaire l'occupa davantage et lui fournit de quoi entretenir une correspondance plus suivie avec le ministère français. La Russie et la Suède <173v^o> inquiètes sur les démarches l'une de l'autre et prenant chacune de leur côté des mesures défensives et qui, suivant les circonstances, pouvaient devenir offensives, n'avaient fait par là que se causer respectivement plus d'ombrage. La Suède était fort portée à la guerre, dans la persuasion que la Russie, épuisée par la guerre qu'elle venait d'avoir avec le Turc, ne la soutiendrait pas ; la Russie voulait éviter de reprendre les armes et aurait volontiers fait quelques sacrifices à la paix. Sa hauteur ne lui permettait pas de commencer les avances. La France, qui de tout temps a regardé la Suède comme la seule puissance capable de lui aider à contenir les autres puissances du nord, avait l'œil <174> sur ce qui se passait avec beaucoup

d'attention. M. de La Chétardie, en éclairant les démarches des Russiens, en pénétrant leurs desseins et leurs dispositions, en instruisant M. le comte de Saint-Séverin de ce qu'il découvrait, et en lui communiquant ses réflexions, ne pouvait envoyer en France que des dépêches dont on lui savait gré lorsqu'il rendait compte à sa cour de ce qui faisait l'objet de ses correspondances avec le comte de Saint-Séverin.

On voit par ces dépêches que l'idée de s'allier avec le roi de Prusse, que l'on a eue en France et qui a été exécutée en 1741, et même antérieurement à cette année, est due à M. de La Chétardie. On voit aussi que la Russie regardait dès ce temps-là le roi de Prusse comme un voisin dangereux.

<174v°> Idée très générale des faits qui forment la matière des différentes dépêches et pièces contenues au nombre de 111 dans la deuxième liasse des papiers concernant l'ambassade de M. le marquis de La Chétardie en Russie, faites ou envoyées depuis le 2 juillet jusqu'au 29 octobre 1740. (19/09/2013)

Un Anglais, nommé Elton (voir mémoire séparé pour servir de supplément à l'article sur la Russie, du comte de Broglie à Louis XVI, le 1^{er} mars 1775, A.N. K 157 fol 63 et MD Russie 7 fol. 113) et qui prenait le titre de capitaine, conçut et fit agréer au ministère russe le projet d'ouvrir et d'établir un commerce direct entre la Perse et les Anglais à travers la Russie principalement pour les voies. Cette entreprise, dont le succès, par les avantages qu'il pouvait procurer à l'Angleterre, tant dans la balance de son (commerce que par son) <175> influence à la cour de Petersbourg, attira l'attention de M. de La Chétardie. Il en rendit compte à la cour pour avoir les ordres du ministre sur ce qu'il devait faire à cet égard en cas que l'affaire parût prendre une certaine consistance et promettre de la réussite.

Le mauvais succès d'Elton épargna au ministre la peine de rien prescrire là-dessus et à l'ambassadeur les soins et les embarras dans lesquels il n'eût pu se dispenser d'entrer ; il eût fallu traverser l'établissement commencé par les Anglais. Au reste, ce que l'on trouve dans les dépêches de M. de La Chétardie concernant cet objet donne fort peu ou même point de lumières sur la manière dont cette affaire fut entamée ni sur les causes qui firent échouer le projet malgré <175v°> la faveur que les entrepreneurs trouvèrent à la cour de Russie. M. Hauvais, marchand et intéressé dans cette affaire, a donné sur ce qui la regarde beaucoup plus de détails dans un livre composé *ex professo* sur cette matière, et qui a de plus le mérite de réunir un grand nombre de particularités intéressantes sur le commerce en général de la Russie avec l'Angleterre.

A peu près vers le même temps, on exécuta Volynsky²¹, ministre du cabinet, un des plus méchants et des plus criminels hommes du monde, qui, malgré sa méchanceté violemment soupçonnée et même connue, ne laissait pas d'occuper une place de ministre du cabinet et d'avoir la principale influence dans l'administration des affaires de l'intérieur et dans toutes les délibérations <176> qui y avaient rapport. Le crime qui causa sa disgrâce et sa mort fut d'avoir en plus d'une occasion contredit le duc Biren, favori intime d'Anna Ivanovna, et laissé voir qu'il désirait le perdre. On lui avait donné pour juges des commissaires qui le condamnèrent à avoir la langue arrachée, la main coupée, à être rompu vif et à être écartelé. Volynsky, à qui on lut un arrêt si cruel au pied de l'échafaud, ne put s'empêcher de donner quelque marque d'effroi. Mais, dans le même moment, une autre personne lui ayant annoncé que la tsarine, par miséricorde, commuait sa peine en celle d'avoir la tête tranchée, il se résigna courageusement à son mauvais sort et monta sur l'échafaud avec autant de sérénité d'esprit que de <176v°> pareilles circonstances peuvent en admettre. Sa disgrâce intéresse peu la France. La conduite de la Russie à l'égard de la Suède lui importe

²¹ Artémii Petrovitch Volynsky (1689-1740), marié à Alexandrine Naryskine, cousine germaine de Pierre 1^{er}, ministre en Perse à 26 ans, puis gouverneur d'Astrakan, puis ambassadeur au Holstein, il devint, sous Anna Ivanovna, ministre de cabinet et grand veneur. Il entre en lutte avec Ostermann et Biren. En avril 1740, accusé de haute trahison, il est supplicié.

davantage. M. de La Chétardie dirigea tous ses soins et toute son attention pour connaître au vrai les sentiments de la Russie envers la Suède. A travers le mépris et l'indifférence que le ministère russe affectait pour les Suédois, M. de La Chétardie entrevit que, bien loin d'être tranquille sur la situation de la Russie, et de dédaigner de pareils ennemis, il cherchait à en imposer par une confiance apparente et à éloigner par cette vaine finesse une guerre qu'il redoutait réellement. L'indiscrétion d'une frégate suédoise, dont le commandant s'avisait sans ordre de vouloir faire baisser pavillon à un yacht russe servit à découvrir la faiblesse des <177> Russes, par la facilité avec laquelle la cour de Petersbourg, qui est la plus hautaine des cours, reçut les excuses de la Suède. Par le portrait que M. de La Chétardie fait de la Russie, il paraît, qu'étant en paix avec tous ses autres voisins, elle était dans un état redoutable de défense vis-à-vis de la Suède, mais que, même à l'égard de la Suède seule, elle était peu en état d'entreprendre une guerre offensive. Le recouvrement des provinces conquises par les Russes, tant dans la Livonie, dans la Carélie que dans l'Ingrie, et dans les autres parties anciennement dans la dépendance de la couronne de Suède, était l'objet qui animait les Suédois contre les insultes et même les outrages qu'ils avaient reçus de la part des Russes, et ils ne prétendaient pas moins que <177v°> de chasser ceux-ci des bords de la mer Baltique. Les dispositions de la Porte à l'égard de la Russie, malgré la paix que ces deux puissances venaient de conclure, contribuaient à soutenir les Suédois dans la résolution et l'espérance de se venger de leurs pertes, encore qu'il paraissait que la Porte se souciait fort peu de mécontenter la cour de Petersbourg. Dans ces circonstances, les incursions de quelques Tartares de la domination de la Moscovie sur les terres de la Turquie où ils commirent des désordres, aigrirent encore les Ottomans. Il fallait que la cour de Petersbourg se hâtât de leur faire des satisfactions dans la crainte qu'elles ne fussent pas pour calmer les Turcs. Le comte d'Ostermann engagea M. de La Chétardie à écrire à M. le marquis de Villeneuve tout ce qui pouvait <178> faire agréer ce qu'elle produisait pour se disculper d'avoir eu, comme on le lui imputait, la moindre part au mouvement de ces Tartares. Pour prouver qu'ils avaient agi, non seulement sans son ordre, mais absolument contre son intention, on punit du dernier supplice quelques-uns de ces malheureux, et on rendit le butin qu'ils avaient fait.

Durant que la cour de Russie était partagée entre les soins que lui prescrivait la crainte d'être attaquée par les Suédois, et ceux que le dessein où elle était d'affermir la paix avec la Porte la forçait de prendre, elle se voyait sollicitée et recherchée par l'Angleterre, qui craignait que l'Espagne, avec qui elle était en guerre depuis peu, n'engageât par des offres avantageuses la Russie à fermer ses ports aux vaisseaux anglais. M. Finch, son envoyé auprès <178v°> d'Anna Ivanovna, faisait bassement la cour aux ministres russes dans la vue de s'en faire écouter favorablement. Il était surtout alarmé du bruit qui courait de l'arrivée prochaine de M. Del Bene en qualité de ministre d'Espagne à cette cour. On voit par les dépêches de M. de La Chétardie que la crainte des armateurs espagnols avait banni presque entièrement les Anglais des mers d'Allemagne et que les Danois faisaient pour eux le commerce de la Baltique.

Les jours de noms et de naissance du tsar et des princes et princesses de son sang ainsi que l'anniversaire de son couronnement et de son avènement au trône sont consacrés en Russie par des illuminations brillantes et dispendieuses. M. de La Chétardie s'était conformé sur ce point aux usages et, par là, s'était trouvé engagé dans des dépenses qui ne laissaient pas de consommer une <179> partie assez considérable de son revenu. Il fit sur cela des représentations à sa cour ; on lui tint compte de tout ce que cet objet lui avait coûté mais ce ne fut qu'après qu'il eut été obligé de demander longtemps une chose si juste.

A peu près vers ce même temps, le roi de Suède Frédéric 1^{er} (1676-1720-1751), qui était aussi depuis 1730 landgrave de Hesse-Cassel, conclut à ce dernier titre un traité de subsides avec l'Angleterre. Ce traité fit penser en Russie qu'on n'y avait rien à craindre de la part de la Suède, attendu qu'il était clair par là que Frédéric 1^{er} avait intérieurement des vues

opposées à celles de la nation suédoise et que les divisions qui régnaient dans cet État empêcheraient d'y prendre aucun parti vigoureux.

La disgrâce de Volynsky procura l'avancement de plusieurs personnes, en tant qu'elle enveloppa un assez grand <179v°> nombre de ceux qui occupaient les premières places de l'administration. M. le baron de Mengden, chambellan de la tsarine et vice-président du collège de justice, succéda dans la présidence du commerce à M. Pouchkine, homme fort détesté et regardé universellement comme un scélérat qui fut mis à mort comme complice de Volynsky. A peine le baron de Mengden fut-il installé dans sa nouvelle place qu'il fit des ouvertures à M. de La Chétardie sur les moyens de faire naître un commerce entre la France et la Russie qui pût soustraire cette dernière puissance au joug des Anglais. Le ministre de France (Amelot ?) à qui M. de La Chétardie rendit compte des dispositions où il avait trouvé le baron de Mengden, lui prescrivit de ne paraître donner <180> qu'une attention légère à ces discours et de laisser venir les Russes sur cet article. Les principaux obstacles qui jusque-là, suivant M. de La Chétardie, s'étaient opposés à la naissance d'un courant de commerce réglé entre les nations russes et françaises, venaient des principes et des préjugés du comte d'Ostermann qui ne voulait point rectifier ce que les tarifs de 1724 et de 1731 avaient de défectueux.

M. Bestoutcheff eut la principale part de la dépouille de M. Volynsky. Il fut rappelé de Copenhague où il était ambassadeur de Russie, pour occuper la place de ministre du cabinet vacante par la mort de M. Volynsky. Quoique l'on ne l'eût fait revenir de Danemark que dans cette vue, il se passa quelque temps avant que la cour de Russie déclarât le choix qu'elle avait fait de lui.

<180v°> M. Alexis Bestoutcheff-Rioumine, actuellement grand chancelier, est le même dont on parle ici. Le portrait qu'en fait M. de La Chétardie ne donne pas de lui une belle idée. C'est, dit-il, un de ces hommes qui ne respectent aucun des freins qui retiennent l'humanité vicieuse. Son père avait été l'amant d'Anna Ivanovna avant Biren dans le temps qu'elle n'était que princesse de Courlande. Il avait été envoyé en Sibérie, rappelé depuis, mais on l'avait toujours tenu néanmoins en exil. La disgrâce était l'œuvre de Biren, devenu duc de Courlande. C'était cependant ce même duc de Courlande qui rappelait de Copenhague M. Bestoutcheff pour le mettre à la tête des affaires en le faisant succéder à Volynsky dans la place de ministre du cabinet, soit qu'il crût Bestoutcheff incapable de conserver <181> le moindre ressentiment de la disgrâce de son père, soit qu'il espérât lui faire oublier en l'avançant les mauvais traitements que sa famille avait essuyés de lui.

Ces différents changements à la cour de Russie n'en produisaient pas dans sa conduite à l'égard de la France. On témoignait à M. de La Chétardie beaucoup de considération en apparence, mais on continuait à se tenir à son égard dans la plus grande réserve et l'on gardait pour lui sur toutes les affaires un silence entier. Les défenses générales pour tous les seigneurs russes d'avoir des liaisons avec les ministres étrangers subsistaient avec la même rigueur. M. de La Chétardie désespéra d'approcher de lui des gens si barbares et si défiants. Au bout de six mois, il renonça de tenir table, considérant <181v°> que la dépense qu'il faisait pour cet objet devenait une dépense superflue par le caractère insociable des Russes. Les magnificences de la cour de Russie, dont le luxe en habits égale ce qu'on peut offrir de plus excessif en ce genre fournit à l'ambassadeur de France des occasions d'employer ce qu'il se vit forcé d'épargner sur sa table.

La princesse Anna Leopoldovna, épouse du duc de Brunswick, mit au monde un fils le 23 août 1740. Cet événement contrista la nation, mais personne n'eut plus sujet de s'en affliger sensiblement que la princesse Élisabeth. Elle se voyait par cette naissance de plus en plus éloignée du trône, non que le jeune Ivan eût des droits sur le trône de Russie plus forts que ceux de la princesse Élisabeth, fille de Pierre 1^{er}, <182> mais parce que la tsarine, ne consultant que son amitié pour la princesse Anna Leopoldovna, prît à l'égard de ce jeune prince des mesures qui, tacitement, le déclaraient l'héritier de la couronne. On remarqua une

singularité dans la manière dont ce prince fut nommé. La tsarine lui donna le nom d'Ivan, sans déférer aux cérémonies dont le rite grec est susceptible. Ce fut pour lors qu'en faisant des grâces à l'occasion de la naissance du jeune Ivan, suivant qu'il est d'usage à la cour de Russie d'en répandre pour mieux célébrer les événements agréables, M. de Bestoutcheff fut nommé ministre du cabinet. Il avait pour collègue dans cette place le prince Tcherkassy, qui, selon ce qu'en dit M. de La Chétardie, était un parfait imbécile. Il demanda à se retirer sur quelque mécontentement. <182v°> M. de La Chétardie ne dit pas d'une manière claire si on lui accorda sa retraite. J'ai même une idée confuse de l'avoir vu reparaître sur la scène comme auparavant ; il est à remarquer, au sujet de ce que je viens de dire, que la cour de Russie a pour politique d'entretenir la division entre les ministres du cabinet et, comme une des plus fortes raisons qui déterminaient le prince Tcherkassy à demander sa retraite était l'éloignement qu'il avait de servir avec M. Bestoutcheff, qu'il n'aimait pas, je me confirme par là dans l'opinion qu'on l'aura obligé de rester à la cour. Cette mésintelligence qui règne parmi les ministres de Russie est peut-être la seule ressource qu'ont les ministres étrangers résidant à cette cour pour pénétrer quelque chose de ce qui s'y passe. Encore <183> faut-il pour cela avoir à sa dévotion des gens d'une certaine volée qu'il est aussi difficile et rare de gagner que de fixer.

L'idée où la Russie était sur les dispositions de Frédéric 1^{er} et sur la situation de la Suède faisant présumer à cette cour qu'elle n'avait rien à redouter de la part des Suédois, elle rechercha moins les Anglais et, suivant sa bassesse et sa hauteur ordinaire, elle rebuta M. Finch et lui fit essuyer des désagréments.

Elle en agissait avec bien moins d'arrogance dans le même temps avec la Porte, et cela sans doute parce qu'on s'empressait peu à Constantinople de lui complaire et que, bien loin de lui marquer de la considération, on lui laissait voir des <183v°> dispositions peu favorables. La Porte semblait prendre à tâche de heurter la Russie même dans des bagatelles. *Il fallut que Louis XV employât son entremise pour l'engager à se relâcher sur la route qu'elle avait fixée à l'ambassadeur qu'elle envoyait à Petersbourg, et sur laquelle elle s'obstinait malgré l'ombrage que ce choix causait à la cour de Russie et malgré l'opposition qu'elle témoignait à le permettre.* La cour de Russie n'avait pas meilleur marché de la Porte sur l'article de la liberté des prisonniers russes, qui n'étaient point relâchés malgré toutes les représentations, et il paraît bien, par le ton du comte d'Ostermann dans ses dépêches sur le sujet, et par la manière suppliante avec laquelle il réclame la garantie des (traités ?) <184> qu'il craignait une rupture avec la Porte comme un événement fort désavantageux à la Russie. Ces dispositions font aisément juger que l'on n'était pas fort porté à Constantinople à accorder à la cour de Petersbourg de ces choses qui ne sont rien en elles-mêmes à la vérité, mais qui ne laissent pas d'ajouter à la considération, choses pourtant pour lesquelles on ne s'obstine point à continuer ou à déclarer la guerre quand on a de mauvais succès essuyés ou (quand) la médiocrité de ses forces ne permet pas de se présumer une supériorité marquée. Je veux parler du titre d' « impériale » que la cour de Russie s'arrogeait et qu'elle voulait que la Porte reconnût. Le GS Mahmud 1^{er} forma là-dessus mille difficultés, quoique l'on eût stipulé cette reconnaissance dans le dernier traité de paix conclu <184v°> entre les deux empires en 1739.

Tandis que, d'un côté, la Russie était menacée par la Suède, dont elle paraissait s'inquiéter peu et que, de l'autre, elle appréhendait les mauvaises intentions de la Porte, l'empereur Charles VI avec lequel elle entretenait les plus grandes liaisons, mourut après sept jours de maladie ; ce fut le 20 octobre 1740 qu'arriva ce grand événement qui fixa d'abord l'attention de toute l'Europe et dont les suites allumèrent une guerre qui désola toute l'Allemagne. La mort de ce prince fut bientôt suivie d'un autre événement considérable et plus particulier à l'objet de cet extrait : la tsarine Anna Ivanovna mourut huit jours après Charles VI le 28 octobre 1740. Les liasses suivantes offrirent le tableau <185> des différentes scènes que cette mort occasionna parmi les Russes. Je terminerai le présent extrait par une

réflexion générale de M. de La Chétardie sur la manière dont la France doit se conduire à leur égard ; c'est, dit-il, aux Russes à faire les premier pas auprès de nous et il est même nécessaire de les y accoutumer.

N.B. Dès les premiers jours d'octobre, on est à Petersbourg concentré chez soi pour 7 ou 8 mois sans aucune société

ANNEXE 70 : Extrait du journal du Sieur Morambert 1741-1756

MD Russie 1 F° 192

Extrait du journal du Sieur Morambert 1741-1756 (24/09/2013)

1741

Les Russes ne voyaient qu'avec peine un étranger régent de l'empire au préjudice de Sa Majesté Impériale, alors la princesse Élisabeth, seule fille de Pierre le grand. Il courait même un bruit que le véritable testament de l'impératrice Anna Ivanovna, qui avait appelé au trône la princesse Élisabeth, avait été soustrait par Ostermann et Munnich. On assurait de plus que Biren, excité par son épouse, ses favoris et ses ministres, devait faire enlever la princesse, l'enfermer dans un couvent et la forcer à donner une cession de tous ses droits à l'empire.

Les gens attachés à la princesse la pressèrent de songer à sa sûreté ; elle se rendit à leurs prières et leur permit d'agir ; ils pressentirent quelques vieux officiers, et, les trouvant disposés à une révolution, la nuit du 24 au 25 novembre, la princesse ayant fait sa prière et recommandé que, s'il était possible, la chose se passât sans effusion de sang, elle monta en traîneau vers les onze heures du soir, accompagnée des deux Vorontzoff, de Lestocq, de Razoumovski l'aîné, et fut droit au corps de garde du régiment de Preobrajenski, où elle commença elle-même à couper les cordes des tambours et, prenant un espton, elle demanda aux officiers s'ils la reconnaissaient, à quoi ils répondirent qu'ils savaient qu'elle était la princesse Élisabeth, fille de Pierre le grand, leur empereur. Elle les interrompit et leur dit qu'elle était impératrice, qu'ils n'ignoraient pas l'injustice qui lui avait été faite, et qu'elle était résolue de remonter sur le trône de son père, à quoi les officiers répliquèrent qu'ils étaient prêts à la suivre, à la reconnaître pour telle, et qu'elle n'avait qu'à leur ordonner ce qu'elle voulait qu'ils fissent.

Pendant ce temps, quelques personnes de sa suite avaient été avertir des soldats et des grenadiers du régiment, qui se réunirent au nombre de 300 autour de la princesse. On monta tous en traîneau et l'on se rendit à petit bruit au palais ; une partie s'assura du corps de garde de la cour qui ne fit aucune résistance et la princesse Élisabeth monta à l'appartement du duc régent de Brunswick avec l'autre.

<192v°> L'officier de garde, surpris de voir la princesse si bien accompagnée à pareille heure (il était environ une heure du matin), lui en demanda la raison ; elle lui ordonna d'ouvrir et de la mener au lit d'Anna Leopoldovna. Il voulut faire quelque résistance et un grenadier voulut le percer ; la princesse arrêta le grenadier et dit à l'officier qu'il était inutile de résister et qu'elle était impératrice, sur quoi l'officier lui rendit son épée. La princesse entra et fut droit au lit de la duchesse où, sans lui faire de reproches ni tenir de longs discours, elle lui dit de se lever, ce qu'elle fit, ainsi que le duc, qui était dans la chambre voisine.

La princesse prit entre ses bras le jeune duc qui était couché avec sa mère et lui dit en versant des larmes : « Pauvre enfant, je te plains, mais c'est la faute et l'injustice de tes parents qui font ton malheur »... Le duc et la duchesse étant prêts, on les fit partir avec leur fils dans les traîneaux qui étaient en bas ; on ne les a pas revus depuis, ils doivent être restés quelque temps à l'amirauté.

Munnich et Ostermann furent arrêtés tout de suite à la pointe du jour ; les troupes furent assemblées et la princesse se fit proclamer impératrice. Le reste de la journée se passa à faire arrêter différentes personnes et à dépêcher des courriers aux gouverneurs et commandants des différentes provinces ainsi qu'aux cours étrangères, ensuite de quoi SMI et sa cour se préparèrent à partir pour Moscou où elle se fit reconnaître et couronner le 25 avril 1742.

Pendant la révolution, M. de La Chétardie était fort agité ; il prévoyait que, si l'affaire venait à manquer, il était perdu et qu'il courrait risque de la vie, ainsi que toute sa maison. Il regardait, caché derrière un rideau, ce qui se passait dans la rue, il avait ordonné que toute sa maison fût sur pied, sans lumière, et que les portes de son hôtel fussent fermées. A peine l'affaire fut-elle terminée qu'il les fit ouvrir ; il sortit et fut complimenter SMI. En revenant, il fut suivi jusqu'à son hôtel de nombre de soldats et grenadiers qui l'appelaient leur père, leur protecteur et le restaurateur du sang de l'empereur Pierre. Il leur fit distribuer de l'eau-de-vie et de l'argent.

Mémoires et Documents Russie 1 folio 193 1744

Le samedi 1^{er} juin, Élisabeth étant absente depuis quelques jours, le grand-duc Pierre à cheval et les princesses de Zerbst, mère et fille, en calèche, vinrent comme en passant voir le marquis de La Chétardie qui reçut Son Altesse Impériale sur son perron. Le grand-duc Pierre ne descendit pas de cheval mais il dit quelques mots au marquis assez bas ; de là, le marquis alla trouver les princesses et s'entretint un moment avec elles ; étant rentré, il parut rêveur pendant toute la soirée.

Le jeudi 6, à 3heures ½ du matin, le marquis de La Chétardie fut arrêté. L'officier lui montra son ordre. Le marquis voulut prendre caractère, mais l'officier lui déclara qu'il était trop tard, qu'il fallait partir en 22 heures de Moscou et en 8 jours de l'empire. Ayant demandé ensuite en vertu de quoi on l'arrêtait, on lui présenta <193v^o> une lettre en chiffre avec le déchiffrement qu'il parut ne pas désavouer. Le marquis de La Chétardie partit le lendemain sous bonne et sûre garde ; il resta deux jours à Petersbourg, d'où il fut conduit à Riga. *L'officier lui demanda le portrait d'Élisabeth ; on lui en rendit la monture. On lui demanda ensuite l'Ordre de St André qu'il refusa (de donner), mais on (le) lui fit ôter. Les deux chefs d'accusation portés contre lui ont été qu'il avait écrit et parlé avec indécence de Sa Majesté Impériale, au sujet de Razoumovski, le grand veneur, et aussi qu'il s'était vanté de changer le ministère et de faire congédier le grand chancelier Bestoutcheff.*

<194> Russie 1740

Les vues des Russes ne sont et ne peuvent être susceptibles d'ambition par rapport à la Suède ; cette cour et non la nation ne s'attachera donc qu'à maintenir ses conquêtes qui lui ont été cédées par le traité de Nystad du 30 août 1721 (Estonie, Livonie, Ingrie, une partie de la Carélie, et les forteresses de Riga, Reval, Narva, Vyborg, Dünemünde, etc.) parce qu'elles sont regardées comme ce qui rapproche cette puissance de l'Europe et la met à même de prendre part aux affaires générales ; il est encore à présumer que, pour pouvoir y participer avec moins de (gêne ?) et n'être point contenue par ses voisins, elle cherchera à affaiblir la Suède en y fomentant des divisions intestines. *Il n'y a point aussi à douter qu'elle n'ait prévu le moment où le trône de Suède deviendrait vacant et qu'elle n'ait formé le projet d'y placer directement ou indirectement un prince qui lui en eût l'obligation et dont elle n'eût rien à redouter.* (Ce sera Adolphe-Frédéric).

Le fâcheux pour un ministre qui réside à cette cour est, qu'après avoir rendu compte d'une circonstance importante, il n'est point à portée de la suivre ni d'en développer les principes et les progrès. On peut ailleurs, en ne s'éloignant pas de la personne du souverain auprès duquel on est employé, être instruit de tout ce qui se passe dans ses États, et avoir dans le voisinage de bons correspondants. Ici, l'étendue des pays soumis à la domination de la tsarine est beaucoup plus grande ; elle se tient à l'extrémité de ses États, et

l'on n'est d'autant moins informé de ce qui arrive dans les autres parties que les (confins ?) ne rendent pas possible d'établir des correspondances (**M. de La Chétardie**).

Ce n'est point ici que l'économie de l'administration (des biens en terres est connue ?). L'infidélité des gouverneurs des provinces, l'étendue de cette monarchie et la fausseté des déclarations, lorsque **Pierre 1^{er}** l'ordonna, il fut fait un dénombrement des sujets de ses États, font que cette cour est bien éloignée d'avoir la connaissance exacte qu'elle a souhaité se procurer.

Les Cosaques

Ils sont plusieurs régiments et à la vérité des régiments de 10 à 11000 hommes ; le commandement de ces troupes doit exciter de préférence l'ambition de **M. de Munnich**. S'il n'a pas obtenu ce poste, c'est à cause des soupçons qu'on a eus de son ambition. Cette appréhension parut d'autant moins destituée de fondement que ce maréchal était homme à porter ses vues aussi loin qu'il était possible, que l'exemple du **duc de Biren** était un puissant aiguillon, que si le mécontentement que la Pologne a donné aux Cosaques les a portés à se soustraire à sa domination, et à se donner à celle des Russes, ceux-ci, en les maltraitant davantage, ont pris assez peu de soin de les ménager pour qu'ils fussent très disposés à se choisir un nouveau maître, et qu'enfin, après la prise de Choizim, **Munnich** avait proposé à sa cour de conserver la Moldavie, s'offrant de s'y maintenir avec les 25000 hommes que ce pays peut entretenir, ce qui fit craindre qu'il n'ait conçu le dessein de se faire déclarer hospodar de cette province.

Aussi soupçonneux que sont les Russes, il ne faut rien entamer avec eux que l'on ne soit en état d'aller plus avant s'ils se présentent de bonne grâce. La nécessité d'une réserve que le défaut d'ordres ou d'instructions causerait les conduirait d'abord à croire qu'on ne cherche qu'à les amuser ; si le mauvais usage qu'ils ont fait en différentes rencontres de ce qu'on leur avait dit, mais ce propos exige qu'ils fassent plus de chemin ; il convient aussi alors de marcher du même pas.

C'est à tort qu'on se fait un fantôme de la puissance moscovite, non que je veuille m'aveugler sur sa position, sur la force qu'elle peut opposer en tant qu'elle se tiendra sur la défensive, et sur la fidélité et le bon usage du marché des subsistances <194v^o> qu'elle peut alors se procurer et retrouver en elle-même, mais je suis fermement persuadé que les flottes danoises et suédoises combinées, masquant celle de Russie et l'empêchant sans peine de sortir de ses ports, les côtes de Suède étant dès lors à l'abri des descentes qu'elles ont souffertes dans la dernière guerre, les Suédois aidés de subsides peuvent agir avec succès du côté de Vyborg, surtout si le Danemark se déterminait pour la diversion à porter un corps de troupes en Estonie. Ce seul plan abaisserait promptement l'humeur fière et farouche d'une puissance hors de portée de se compromettre avec certaines puissances, toujours ivre d'une grandeur qui ne subsiste que parce que tout le monde ne peut pas venir la chercher, et qui veut en imposer à toute l'Europe. Elle passerait rapidement à des sentiments opposés si elle connaissait le moindre échec ; elle renchérirait même sur les autres nations pour caractériser la bassesse.

Cronstadt

La Russie manque de matelots ; de plus, la difficulté des passages est telle qu'une flotte ne pourra jamais sortir de ce port si une escadre ennemie, quoiqu'inférieure, fermait le canal du golfe de Finlande, et, à moins d'un vent trop rare et trop favorable pour s'en flatter, il serait encore plus impossible que la flotte russe rentrât si elle était poursuivie.

Tartares

Ils seraient bien plus redoutables à la Russie si ces barbares voulaient connaître leur intérêt et s'obliger (?) à combattre d'une manière différente. C'est avec une facilité singulière qu'ils rassemblent leurs hordes ; le nombre n'empêche point que, par le mauvais ordre qui règne parmi eux, ils ne soient battus, tant qu'en se réunissant, ils se portèrent vers un même endroit ; il faut dire qu'ils se partagent en petits corps de 10 à 12000 hommes chacun, assez à portée toutefois l'un de l'autre, pour pouvoir en joindre trois ou quatre (là ?) où l'un d'entre eux aurait percé l'ennemi ; incertains par là du lieu vers lequel ils dirigeront leur véritable attaque, (celle-ci ?) sera nécessairement toujours faible, ayant une ligne de 300 verstes à garder, et il ne pourrait suppléer à sa faiblesse que par des troupes trop nombreuses pour qu'il n'en résultât pas l'obligation de dégarnir promptement d'une partie de celles qu'on a assemblées d'un autre côté.

Troupes russes

Le tout des bataillons ne peut être évalué à + de 600 hommes et celui des escadrons qu'à 200, attendu que l'on comprend dans la totalité un grand nombre d'hommes qui peuvent exister mais qui ne sont point en rangs et files et même qui ne se trouvent pas armés pour un besoin. L'état de l'armée, sans y comprendre les régiments de garnison, qui ne sont guère composés que de vieillards, consiste en 50 régiments d'infanterie, de deux bataillons et 29 régiments de dragons, de 5 escadrons plus mal montés qu'on ne peut l'exprimer, en 3 régiments de cuirassiers, 5 escadrons et 2 régiments de gardes à pied et à cheval, qui peuvent aller à 8 ou 10000 hommes.

1741

M. d'Ostermann voulut, après la mort de **Pierre 1^{er}**, se faire le mérite d'une politique nouvelle, qui le rendît en même temps nécessaire. Il partit de là pour cimenter avec la cour de Vienne une alliance qui flattait en même temps ses affections ; les avantages qu'elle présentait étaient spécieux, elle et la Russie avaient un ennemi commun, il leur importait extrêmement de s'en garantir ; il cessait par là d'être <195> redoutable et sa perte était certaine pour peu qu'il mît les deux nouveaux alliés dans la nécessité de se déclarer contre lui. On a pris assez longtemps plaisir à se repaître de cette illusion. Le dénouement de la dernière guerre contre les Turcs l'a fait disparaître ; on n'avait pas cependant attendu cette époque à Petersbourg pour sentir qu'une alliance avec la maison d'Autriche ne pouvait qu'être à charge à la Russie et que celle-ci serait sommée dix fois de ses engagements lorsqu'à peine elle aurait deux fois occasion de réclamer les secours qu'on était obligé de lui fournir. Il n'est pas pour cela à supposer que la Russie se rapproche de la France. Le **comte d'Ostermann** aurait trop à contraindre ses sentiments et il le ferait que ce ne serait que dans le dessein de nous desservir à la Porte et d'affaiblir l'alliance de la France avec la Suède. L'appât d'une certaine considération en Europe ne permettra pas aussi qu'on se détache du désir de se mêler des affaires de l'empire (et) fera pencher la balance du côté de la cour de Berlin si celle de Vienne vient à déchoir de sa grandeur.

L'Angleterre, en asservissant le plus grand nombre des principaux de la nation russe, par les prêts particuliers qu'elle a eu l'habileté de leur faire pour les mettre dans la dépendance, s'est assurée d'eux par des liens difficiles à rompre : tous concourent par là à fortifier les dispositions du gouvernement présent pour les Anglais.

Moyens violents employés pour soutenir la guerre

Dès le premier moment de la rupture, on s'est emparé de tous les foins à la consommation auprès d'un chacun suivant le nombre de chevaux qu'on a permis de garder et, tandis que la pound faisait 33 livres pesant de France, se vend communément 18 livres, la cour la taxe à 3 sans même déterminer aucun terme pour le paiement. *On en a usé également pour les farines qui se transportent à Petersbourg : les 2/3 sont retenues pour le compte du souverain ; les particuliers ne les vendent qu'au prix qu'il aura pour agréable de fixer dans la suite et de payer quand il voudra.* Les habitants de la ville n'en sont pas plus à l'abri des visites rigoureuses que l'on fait dans leurs maisons pour prendre une connaissance exacte des autres provisions qu'ils peuvent avoir et pour s'en emparer. On force les gros marchands russes à faire des avances et le temps où on les remboursera sera celui qu'on trouvera bon de déterminer. Le sénat, de même, pour céder aux désirs du gouvernement, vient de prendre une résolution dont on n'a pas d'exemple : *chaque possesseur de terre, sans exception, et suivant l'étendue que chacune peut avoir, sera obligé de remettre au gouvernement de la province une certaine quantité de sacs de grains et autres provisions de bouche.* La disette d'argent se manifeste par l'état des caisses.

<195v^o> La jalousie et la défiance entre les particuliers et le génie de la nation rendent impraticables les moyens qui sont mis ailleurs en pratique. *Ici, c'est la soldatesque et la témérité de quelques officiers subalternes des gardes qui opèrent et peuvent opérer les plus grandes révolutions.*

Le comte d'Ostermann voit de trop près le danger pour se le déguiser et son habileté réside dans le soin d'en dérober la connaissance aux autres. Il a pour cela des moyens impraticables ailleurs ; la politique de ce ministre roule sur deux pivots : l'un, d'en imposer, à la faveur d'un grand nombre d'émissaires bien payés répandus au-dedans et au dehors, l'autre est de regarder que qui gagne du temps pour si peu que ce soit a gagné plus de la moitié de l'affaire qu'il a à terminer.

ANNEXE 71 : Extrait du journal du Sieur Morambert 1741-1756

<119v^o> Anna Leopoldovna ordonna que l'on construisît exprès à Pelim en Sibérie une maison assez grande et assez commode pour pouvoir loger le ci-devant régent avec toute sa famille. Le feld-maréchal Munich se proposa pour en faire le plan²² et il le remit dès le même jour à madame la régente ; aussitôt, elle en ordonna l'exécution. Au mois de mai suivant, tous les Biren furent transférés à Pelim ; un mois après, Madame la régente voulut bien permettre qu'on les amenât en deçà de Tobolsk, où ils ont dû être un peu mieux qu'à Pelim.

<120> Révolution de 1741 (22/10/2013)

La révolution qui plaça la princesse Élisabeth, fille de Pierre 1^{er}, sur le trône de la Russie, a fait assez de bruit en Europe sans qu'il soit nécessaire de rapporter ici toutes les circonstances qui y eurent part ; il suffira de dire que le parti allemand qui se trouvait à la cour de Petersbourg pendant la régence de la duchesse de Brunswick, avait formé le dessein de profiter du temps où les régiments des gardes seraient en Finlande, occupés à faire la guerre contre la Suède, pour éloigner à jamais la princesse Élisabeth, en l'outrageant au point de la faire raser et enfermer dans un couvent pour le reste de sa vie, ainsi qu'en usa Pierre 1^{er} à l'égard de sa sœur Sophie.

Ce parti ne pouvait se dissimuler que la princesse Élisabeth ne fût un obstacle insurmontable à l'envie qu'il avait de conserver la couronne de Russie à une maison allemande, au préjudice des descendants de Pierre le grand. Il savait aussi, à n'en point douter, que cette princesse était aimée et respectée des <120v^o> régiments des gardes, dont les deux premiers avaient été formés par Pierre 1^{er} son père, et que tous chérissaient constamment sa mémoire. Il fallait donc attendre leur absence pour l'exécution du projet.

M. Schwartz, allemand de nation, capitaine d'infanterie au service de la Russie, mais détaché en qualité d'ingénieur pour la construction des vaisseaux dans l'amirauté de Petersbourg, et le nommé Lestocq, premier chirurgien de la princesse Élisabeth, découvrirent la conspiration et ne la cachèrent point à la princesse. Schwartz s'offrit pour poignarder en moins d'une heure de temps le jeune tsar Ivan VI, ses père et mère, le feld-maréchal comte de Munnich, et le comte d'Ostermann.

Le caractère violent, l'intrépidité de ce capitaine, et les précautions qu'il se proposait de prendre, firent trembler Élisabeth, et ne la laissèrent pas douter une minute qu'il n'en vînt à l'exécution et à la réussite si elle y consentait. S.A.R. s'y opposa d'abord avec cette douceur qui lui est si naturelle, mais, voyant que Schwartz <121> persistait à vouloir la persuader, elle fut obligée d'interposer son autorité pour le retenir. Enfin, lui et Lestocq, avec les secours en argent et les sages conseils de deux grandes puissances étrangères que l'on reconnaît facilement à ce simple tableau, conduisirent si bien le projet que, sans répandre une seule goutte de sang, ils firent mettre la couronne de Russie sur la tête de la princesse Élisabeth.

Le 25 novembre/6 décembre 1741, elle alla en traîneau à une heure après minuit au quartier général des régiments des gardes, éloigné d'un quart de lieue de Petersbourg ; elle n'était accompagnée que du comte Vorontzoff, ci-devant un de ses pages, et qu'elle avait fait écuyer, du capitaine Schwartz, et du Sr Lestocq. Le comte Vorontzoff conduisait le traîneau ; les deux autres étaient montés derrière.

Les 300 grenadiers du régiment des gardes Preobrajenski étaient armés et attendaient la princesse. Ils s'étaient assemblés environ une vingtaine dans une chambre où

²² On verra dans la suite pourquoi il est parlé ici du plan de cette maison ; comme elles sont en bois, il ne faut que 8 jours pour les mettre en état d'être habitées.

elle monta. Les caisses de ce régiment étaient sous un hangar <121v°> dans la cour de cette même caserne. Lestocq les aperçut en entrant et les lacéra toutes à coups de couteau, dans la crainte que, si quelqu'un s'apercevait des mouvements qui se faisaient, on ne vînt à battre l'alerte ou seulement à rappeler.

Lorsque S.A.R. fut dans la chambre, elle se mit à genoux, ainsi que les grenadiers, et, en regardant un crucifix qui était posé sur la table qu'ils entouraient, il se fit respectivement le serment le plus solennel de périr plutôt cent fois que de se quitter. Les grenadiers protestèrent de ne pas souffrir davantage la couronne de leur père²³ sur la tête d'un prince étranger, au préjudice des enfants de Pierre le grand.

Sur-le-champ, la princesse Élisabeth sortit de la chambre, monta dans son traîneau, qui fut suivi et précédé des 20 grenadiers, dont le nombre s'augmenta jusqu'à 300 à mesure que l'on passait devant leurs différentes chambrées ; *il n'y avait absolument aucun officier ni bas-officier pour les commander*. On marcha en ordre, et très secrètement ; <122> à cent pas ou environ de la principale porte du palais d'hiver, la princesse descendit du traîneau et prit deux grenadiers sous les bras, pour ne pas glisser sur la neige ; elle eut beau dire et répéter à ceux qui se trouvèrent le plus près de sa personne, qu'il ne fallait point entrer par la principale porte, où on trouverait quatre sentinelles, dont deux à cheval en dehors et deux à pied en dedans, et qu'il était de la prudence de s'emparer d'abord d'une petite porte d'un côté où il n'y aurait qu'un seul factionnaire, beaucoup plus aisé à surprendre que quatre, mais rien ne put retenir l'ardeur et la valeur de ces soldats. « Il ne faut point avoir peur, lui répondirent-ils en langue russe ; nous allons te²⁴ mettre sur le trône ou périr à tes yeux, trop heureux de répandre notre sang pour ta gloire, pour venger le mal que l'on t'a déjà fait, et l'injure que l'on veut te faire ».

Huit grenadiers se détachèrent ; ils savaient le mot du jour et marchèrent comme s'ils formaient la ronde majeure. Ils <122v°> surprirent les quatre sentinelles en leur présentant la baïonnette au bout du fusil ; ceux-ci furent d'autant moins en état de résister ou de faire le moindre mouvement d'armes, qu'à cause du grand froid, ils étaient enveloppés de leurs manteaux²⁵, mais, ce qui les obligea davantage à se rendre, et à garder le plus profond silence, ce fut lorsqu'on leur eut fait apercevoir la troupe qui s'avancait, et qu'on leur eût juré que la princesse Élisabeth marchait à sa tête. Il était deux heures du matin ; on entra sans bruit dans la cour du palais jusqu'à la porte du corps de garde ; six grenadiers précédaient la princesse ; ils crièrent en ouvrant la porte : « Vivat Élisabeth Petrovna ».

L'officier commandant était assis, ayant son manteau sur les épaules. Il s'écria : « A la Karoual », qui veut dire également « à la garde » et « aux armes ». Dans l'instant, un des grenadiers voulut <123> lui porter un coup de baïonnette au travers du corps ; mais la princesse sauva la vie à cet officier en se jetant sur les bras du grenadier avec tant de vivacité, de force et d'adresse que, faisant baisser le fusil, la pointe de la baïonnette s'enfonça dans le plancher. Elle ordonna qu'on le traitât seulement à la russe ; aussitôt, il fut désarmé, renversé, et eut la tête entortillée de son manteau. On le constitua prisonnier dans le même corps de garde où il commandait une minute auparavant, et tous les soldats généralement prononcèrent de bon cœur et à haute voix : « Vivat, vivat, vivat Élisabeth Petrovna ». Tous les officiers de la garde entrèrent et reçurent l'ordre de la princesse qu'ils dénommèrent impératrice. Aussitôt, on changea les sentinelles ; on s'empara de l'appartement du jeune tsar Ivan VI ; on arrêta le duc et la duchesse de Brunswick ses père et mère, et ils furent tous conduits à 4 heures du matin dans le palais de S.A.R. distant de celui d'hiver du souverain de 4 à 5 portées de fusil.

Avant que cette princesse fût entrée <123v°> dans le corps de garde, on avait fait plusieurs détachements, de 20 à 25 grenadiers chacun, pour aller dans le même moment

²³ Père est le terme le plus respectueux en langue russe ; ils entendaient parler de Pierre 1^{er}.

²⁴ On tutoie toujours en parlant russe.

²⁵ Tous les soldats russes portent des manteaux ; en été et dans une action, ils en forment une bandoulière qui souvent a sauvé la vie à plusieurs, en parant également, par ses plis répétés, le coup de feu et le coup de sabre.

arrêter le feld-maréchal comte de Munnich, le comte d'Ostermann, le baron de Mengden, le comte Golowkine, le comte Loewenholde, et le Sr Temeriazeff ; ils furent tous surpris dans leur lit et conduits dans la forteresse.

On arrêta aussi le prince Louis de Brunswick. Les grenadiers qui étaient restés auprès de la princesse Élisabeth la conduisirent dans la galerie où est le trône, et au haut duquel reste continuellement une couronne posée sur un carreau de velours cramoisi, placé à côté du fauteuil du souverain. Deux des grenadiers aidèrent S.A.R. à monter au trône, et, là, ils posèrent la couronne sur sa tête en lui disant : « *Nous te faisons impératrice ; nous te reconnaissons pour telle et nous te jurons fidélité et obéissance* ». Ensuite, ils la ramenèrent à son palais.

Trois jours avant cette révolution, un particulier russe, homme de bonne <124> foi, et qui ignorait absolument tout ce qui se tramait pour et contre la princesse Élisabeth, fut rendre ses devoirs au comte d'Ostermann et lui dit : « Je connais Lestocq ; je l'ai vu souvent et je puis vous affirmer qu'il ne m'a jamais paru ni si intrigué, ni si remuant ; je crains qu'il ne cherche à nous jouer quelque mauvais tour ; vous devriez vous assurer de lui. Excusez si je vous parle si ouvertement et si librement. »

Le comte d'Ostermann répondit : « je sais que Lestocq est un intrigant ; *il y a longtemps que je l'aurais fait assassiner si je n'eusse appréhendé les plaintes et les cris de la princesse Élisabeth*, qui a pour lui plus de bontés et de confiance qu'il ne mérite. D'ailleurs, que voulez-vous qu'il fasse ? C'est un misérable qui n'a ni amis, ni argent, ni crédit. Cependant, je vous charge de le suivre de près, et, si sa conduite vous paraît toujours agitée, ayez soin de m'en informer, et vous le verrez sur-le-champ égorgé en sortant du jeu, ou d'avec des femmes de mauvaise vie. » Cette conversation fut rendue par le particulier le jour même <124v°> de la révolution. Sa sincérité, et la déposition du comte d'Ostermann par la suite en constatèrent la vérité.

A peine la princesse Élisabeth fut-elle de retour à son palais, qu'elle ne put se dispenser, malgré les grandes affaires qui l'occupaient, d'y recevoir plusieurs seigneurs et particuliers riches qui se firent annoncer et venaient lui offrir des sommes immenses, argent comptant, et déjà transporté dans les antichambres pour fournir aux dépenses extraordinaires que son élévation au trône allait nécessairement lui occasionner. Elle accepta tout, et ne fut pas longtemps sans reconnaître et récompenser le zèle et la générosité que les uns et les autres s'étaient empressés de lui témoigner dans le passé et dans la circonstance présente. Cette princesse, à qui les deux cours précédentes (Anna Ivanovna et Ivan VI) ne faisaient qu'une pension très modique²⁶, eu égard à son rang et à la maison considérable qu'elle tenait, avait eu occasion plusieurs fois d'emprunter secrètement à quelques-uns d'entre eux, et jamais aucun ne lui <125> avait marqué attendre ni désirer le remboursement ; ce fut un motif de plus chez elle pour faire éclater sur ces généreux sujets toute l'étendue de sa grandeur d'âme et du souvenir de leurs bons procédés.

On ne sera peut-être pas fâché de trouver ici quelques portraits, avant d'entrer dans un plus grand détail sur la suite des événements de la révolution.

²⁶ On assurait que la princesse Élisabeth n'avait que 60 000 roubles de pension.

ANNEXE 72 : Extrait du journal du Sieur Morambert 1741-1756

Mémoires et Documents Russie 9

Le comte de Saxe paraît à Moscou

Le comte Maurice de Saxe vint à Moscou au commencement de 1742. Il descendit chez le marquis de La Chétardie ; le lendemain de son arrivée, il fut présenté à la tsarine, qui le reçut avec toute la distinction qu'il pouvait désirer. Il n'y eut point de fêtes à la cour ni de parties de chasse où il ne fût invité de la part de cette princesse. Elle saisit le temps de sa présence à Moscou pour venir dans le palais du marquis de La Chétardie à qui elle avait dit quelque temps auparavant qu'elle irait un soir le surprendre et lui demander à souper avec son neveu et quelques personnes de sa cour. M. Lestocq eut soin de prévenir le marquis de La Chétardie 24 heures à l'avance et, le jour indiqué, <134v°> la tsarine, en revenant de la chasse, dit à ce ministre qui avait été de la partie avec le comte de Saxe : « Je vais à mon palais pour changer d'habits et tout de suite je me rendrai chez vous ; croyez-moi, ne me reconduisez point ; rentrez, puisque vous voilà presque à votre porte, et faites-nous préparer à souper ». Il y eut une fort belle illumination et le repas fut très bien servi. Élisabeth se plaça au milieu de la table ; elle avait à sa droite le duc de Holstein et, à sa gauche, le marquis de La Chétardie qui eut l'honneur de la servir en recevant des mains des pages et du maître d'hôtel tout ce dont elle avait besoin. Deux dames et MM. le comte de Saxe, le prince Kourakine, Razoumovski et Lestocq étaient à la même table ; il y en avait une seconde dans la salle voisine de celle où était la tsarine ; le premier secrétaire Valdancourt et un gentilhomme à la suite du ministre de France en firent les honneurs et vinrent, le verre à la main, avec les officiers de la tsarine pour qui cette seconde table était destinée, célébrer debout la santé de cette princesse, et, peu de temps après, celle du duc de Holstein, ainsi que <135> cela se pratique en Russie lorsque le souverain se trouve à manger dans une maison particulière, ce qui lui arrive assez souvent. Ce repas fut néanmoins le seul que la tsarine ait fait chez le marquis de La Chétardie pendant son séjour en Russie.

Le comte de Saxe partit peu de jours après de Moscou pour revenir en France ; il fut content sans doute de ce qui lui avait été dit, donné ou promis par la tsarine ou par ses ministres relativement au duché de Courlande, puisqu'il ne fit aucune nouvelle protestation en repassant à Mitau. Les revenus de ce duché sont toujours en séquestre sous la main de la Russie.

Mémoires et Documents Russie Folio 139v°

Courte observation sur les Jésuites et sur les Juifs relativement à la Russie.

Les Jésuites ont des maisons en Saxe, en Pologne et à Mitau, capitale de la Courlande. Ils sont partout en grande considération, tant à la cour que dans la ville, et leurs collèges sont aussi bien composés en régents que très fréquentés par la jeunesse la plus distinguée.

Les Jésuites tentèrent de pénétrer en Russie, pour y former des établissements, principalement à Moscou et à Petersbourg. Ils écrivirent à cet effet plusieurs lettres aux ministres de Pierre 1^{er} mais toutes leurs instances et sollicitations furent inutiles ; ce prince ne

voulut jamais les admettre dans ses États, ni même permettre qu'ils y entrassent comme voyageurs qui supposeraient ne vouloir que les traverser pour se rendre à la Chine, en profitant de l'escorte des caravanes. Pour leur ôter même toute espérance d'être reçus à l'avenir dans aucune des <140> villes de sa domination, il fit publier un ukase, ou ordonnance, par laquelle il défendait à tous commandants et gouverneurs des provinces de sa monarchie de souffrir qu'aucun Jésuite pût y entrer et encore moins y résider à sa connaissance sous peine, dans le premier cas, d'être privés de leurs emplois et, dans le second, d'avoir la tête tranchée.

Le lendemain de la publication de cette ordonnance, il en parut une autre à l'égard des Juifs : elle portait les mêmes défenses et sous les mêmes peines aux commandants et gouverneurs des provinces, que la première, concernant les Jésuites, et il n'y eut absolument d'autre changement dans ces deux ordonnances que le nom de Jésuite et celui de Juif.

La tsarine Anna Ivanovna ne confirma point ces deux ordonnances lors de son avènement au trône en 1730, ni pendant les dix années qu'elle régna. Un Juif parut à sa cour et y fit un très grand commerce en diamants ; il resta encore à Petersbourg pendant le <140v°> peu de temps que le jeune tsar Ivan fut sur le trône de la Russie, mais, lorsque la princesse Élisabeth vint à régner, ce Juif fut obligé de sortir des États de cette monarchie, parce que *cette princesse renouvela les ordonnances du feu tsar Pierre 1^{er} son père, et particulièrement celles touchant les Jésuites et les Juifs, en se réservant de donner grâce de la vie à ceux qui y contreviendraient et de les exiler en Sibérie, attendu son serment de ne faire punir de mort qui que ce soit pendant son règne.* Le marchand de bijoux, que l'on avait surnommé le juif de la cour, n'eut alors d'autre parti à prendre que de se retirer promptement, mais, avant de partir, il pria M. Lestocq de représenter à la tsarine qu'il lui était dû des sommes considérables par plusieurs seigneurs et dames de la cour, et que, s'il était forcé de quitter Petersbourg sans avoir été payé de tout ce qui lui était dû, il courait grand risque de ne <141> l'être jamais. La tsarine ne fut pas plus tôt informée de la situation du Juif qu'elle ordonna à M. Lestocq de lui demander un état de ses créances dont on constata la vérité et qui fut acquitté sur-le-champ par un ordre de cette princesse au garde de son trésor royal sans aucune répétition sur les débiteurs. Le Juif partit de Petersbourg dès le lendemain matin avec des lettres de change à recevoir du banquier de la Russie à Amsterdam.

ANNEXE 73 : Extrait du journal du Sieur Morambert 1741-1756 : Relation de l'exécution faite en Russie le 28 décembre 1739

MD Russie 30 F° 47

Relation de l'exécution faite en Russie le 28 décembre 1739

(soit le lendemain de l'arrivée de La Chétardie à Petersbourg)

Voici les circonstances que l'on a reçues en ce pays (Hollande) le 18 de ce mois, au sujet de ce qui s'est passé depuis peu en Russie.

Il y a déjà quelques années que la noblesse a fait connaître son mécontentement de voir l'empire gouverné par un ministre étranger, qui se conduit par les suggestions de celui de Vienne ; ce mécontentement a beaucoup augmenté à l'occasion de la guerre contre les Turcs, laquelle a épuisé le pays d'argent et de sujets. La noblesse a vu enlever ses vassaux et ses terres sont demeurées incultes, sans que les plaintes qu'elle en a faites aient été écoutées. A ce grief, on en joint d'autres au sujet de l'abaissement où on la tenait, de même que sur la préférence qu'on donnait aux étrangers, pour des charges et des emplois qui devraient être occupés par des naturels du pays. Le règlement de la succession au trône en faveur de la duchesse de Mecklembourg, au préjudice de la princesse Élisabeth, fille de Pierre, a accru ces divers sujets de mécontentement. La paix désavantageuse conclue avec la Porte a été considérée comme la démarche la plus honteuse qui pût se faire après avoir fait sonner si haut les avantages remportés sur les Turcs <47v°> et avoir menacé ces derniers d'aller jusqu'à Constantinople. Ces motifs ont conduit plusieurs familles de l'empire à embrasser les moyens qui leur paraissaient les plus propres pour secouer le joug des étrangers et procurer quelque changement avantageux. *Les princes Dolgorouki, Narychkine, Galitzine, et Gagavir ont formé une conjuration qui ne tendait pas à moins que d'exciter une révolution générale dans l'empire, et à y faire prendre les armes à tous les habitants qui voudraient se ranger de leur parti. Après quoi, au moyen de la diversion qui se ferait en Suède, on enlèverait de Petersbourg la tsarine Anna Ivanovna, la princesse de Mecklembourg, le prince de Wolfenbüttel, et le duc de Biren ; en même temps on aurait arrêté ou massacré tous les Allemands et on aurait sacrifié au peuple le juif Liebermann, banquier de la cour, favori du duc de Biren, qui ne fait rien sans le consulter, en sorte que ce juif gouverne en quelque façon la Russie. Ces choses étant exécutées, on aurait déclaré souveraine la princesse Élisabeth, qui n'aurait pas manqué de faire revenir de France un prince Narychkine qui s'y trouve depuis plusieurs années, et auquel elle a promis foi de mariage.*

La république de Pologne entraît aussi pour quelque chose dans ce projet, mais, comme il y avait trop de personnes qui en étaient instruites, la chose a été découverte et <48> les auteurs arrêtés. Il s'est trouvé que les Dolgorouki étaient les auteurs de ce complot ; les six premiers de ce nom ont été conduits à Novgorod où l'on a envoyé des commissaires chargés d'instructions définitives. On a fait souffrir à ces princes les plus cruels tourments ; enfin, le 15 décembre, on a roué vif le prince Dolgorouki qui avait été ambassadeur en Pologne ; trois autres princes du même nom ont été décapités et écartelés ; les deux autres ont été condamnés à l'exil en Sibérie (voir MD Russie 9 fol. 129). Il a fallu augmenter considérablement la garnison de Novgorod pour contenir les habitants qui avaient comploté de prendre les armes pour s'opposer à cette exécution. Ces princes s'écrièrent au lieu du supplice que c'était celle qu'ils avaient mise sur le trône qui les faisait mourir ; quelques autres chefs de la conjuration ont été arrêtés ; on parle d'une autre exécution qui a dû se faire à Moscou ; tout l'empire est

dans une fermentation générale. C'est pourquoi le comte de Munnich et le feld-maréchal Lacy ont ordre de précipiter leur marche pour revenir avec les troupes en Russie, où l'on craint que la Suède ne profite des circonstances pour faire une invasion dans les provinces conquises. Suivant la même relation, la princesse Élisabeth se tient fort retirée dans son palais, où elle vit avec <48v°> beaucoup de circonspection dans la crainte de quelque malheur. Le voyage de Moscou est rompu, parce qu'il serait dangereux de l'exécuter dans la conjoncture présente. La tsarine Anna Ivanovna, naturellement pitoyable (??), n'a consenti qu'avec répugnance à l'exécution de Novgorod, mais on a trouvé enfin le moyen de l'y déterminer. Le comte d'Ostermann, suivant sa coutume ordinaire, a été malade tout le temps qu'il s'est agi de cette affaire.

Suivant quelques lettres de Londres, le parti opposé à la cour a été la dupe du ministère à l'occasion de l'adresse pour prier le roi George II de ne faire la paix avec l'Espagne (guerre de l'oreille de Jenkins) qu'en obtenant la libre navigation. Le chevalier Walpole ayant su que les chefs du parti contraire devaient ouvrir cet avis, il rassembla ses partisans, comme pour les charger de mettre opposition à cette adresse, les autres le crurent et insistèrent qu'elle passât ; sur quoi, tous les Walpolistes y donnèrent leur voix, et l'adresse fut résolue. Outre qu'elle satisfait le peuple et qu'elle l'engage à donner des subsides, elle empêche ceux du parti contraire de crier contre cette résolution, puisque ce sont eux qui l'ont proposée.

ANNEXE 74 : Lettre du maître d'hôtel de M. de La Chétardie à sa fille, nuit du 5 au 6 décembre 1741,

MD Russie 30 F° 54

Lettre du maître d'hôtel de M. de La Chétardie à sa fille, nuit du 5 au 6 décembre 1741, (18/11/2013)

Nous venons d'avoir la peur la plus cruelle ; nous avons tous couru risque d'être poignardés, mes compagnons ainsi que notre maître ; voici comment :

Sur les deux heures après minuit, temps que j'écrivais la relation de l'ambassadeur de Perse, l'on est venu à notre palais et l'on a donné plusieurs coups à mes fenêtres, qui sont fort basses sur la rue près du château ; un bruit de cette force me fit tenir sur mes gardes. J'avais 4 pistolets prêts à tirer, si on avait voulu entrer, mais un quart d'heure après, je vis quatre cent grenadiers de la garde de la cour à la tête desquels était la plus belle, la plus gracieuse des princesses ; elle seule, ferme, et sa suite, marche au château, le fait investir, entre dans le corps de garde, et parle aux officiers et soldats de la garde de l'empereur et de la régente sa mère. « Suivez-moi, mes enfants, voyez Élisabeth, la fille de Pierre le Grand, votre père, qui vient vous demander secours pour monter sur le trône qui m'appartient de droit ; suivez-moi, montez à l'appartement comme moi, sans quoi je vous fais tous arrêter ». Aussitôt, ils se prosternèrent tous à ses pieds, et crièrent : « Vive Élisabeth, fille de Pierre, qu'elle règne sur-le-champ ». L'on a monté et on a enlevé l'empereur, sa mère régente, son père le général, son frère (?) et toute sa cour que l'on a transférée <54v°> dans le palais de notre gracieuse princesse Élisabeth, sous bonne garde. Dans le moment, tous les ministres et princes qui ont été contraires ont tous été arrêtés, parmi lesquels étaient des ennemis de notre maître et des Français ; elle-même les a conduits chez elle, et ordonné que le jeune prince soit traité comme des princes le méritent. Sur-le-champ, les bourgeois, marchands et menu peuple arrivèrent de tous côtés, entourèrent le palais et crièrent : « Vive Élisabeth ». Après que cette belle princesse eut donné ses ordres, elle envoya aussitôt son écuyer informer notre maître de ce qu'elle venait d'entreprendre ; elle lui envoya son premier chirurgien, lequel on avait empêché de donner à notre maître aucun secours depuis deux mois qu'il était malade ; il était sans appétit et sans sommeil, et nous avions peur de le perdre ; on avait défendu aux médecins de le secourir, ni ceux de sa maison. Il était temps pour sa vie et la nôtre que le secours lui arrivât.

Sur les deux heures de l'après-midi, cette princesse se promena dans son traîneau, entourée des premiers de sa cour, et suivie de 100 grenadiers, et toute la populace cria à haute voix : « Vive Élisabeth ». En passant devant notre palais, elle cherchait la fenêtre où était notre ambassadeur ; l'apercevant, elle lui fit un salut plein de sagesse et souriant. Elle est arrivée au château au bruit du canon, et une bordée des troupes dans les <55> rues, criant : « Vive Élisabeth ». Elle s'est fait reconnaître pour impératrice de toutes les Russies. Tous les grands et petits lui prêtèrent serment, étant sur un trône qui n'a jamais été si brillant que depuis qu'elle s'y est assise. Notre maître n'a pas été des derniers à l'aller féliciter ; elle lui a parlé une demi-heure si distinctement et si gracieusement que chacun l'admirait.

Si je n'avais pas pris la sage précaution de lui baiser la main deux fois deux jours auparavant, je craindrais de n'avoir plus ce bonheur tant elle est accablée à la donner à baiser.

Je crains qu'on ne la lui mange tant elle est belle et ragoûtante. Notre maître reprend sa santé et nous nouvelle vigueur.

ANNEXE 75 : Sur M. de La Chétardie et le Sieur Dupré, son secrétaire, par M. Le Dran, 1744 - Mémoire sur le commerce russo-chinois - Raisons pour et contre l'alliance de la France et de la Russie, tiréré de la gazette de Berne du 11 décembre 1743 - Déclaration faite au nom de la tsarine au marquis de La Chétardie, le 17 juin 1744.

Mém. Doc. Russie 30 F° 101

Sur M. de La Chétardie et le Sieur Dupré, son secrétaire

Par M. Le Dran, 1744, (19/11/2013)

L'instruction du Roi au marquis de La Chétardie pour son second voyage à la cour de Russie était datée du 22 septembre 1743.

Sa lettre de créance de même date était, suivant l'ancien cérémonial de la secrétairerie d'État ; mais, le prince de Cantemir ayant déclaré dans ce même temps que sa maîtresse ne recevrait plus aucunes lettres que celles où elle serait qualifiée d'impératrice, <101v°> M. Amelot envoya le 30 septembre au marquis de La Chétardie une lettre du cabinet du Roi pour cette princesse, avec la suscription : *A ma sœur, l'impératrice de toutes les Russies*, afin que, supposé qu'il trouvât à son arrivée à cette cour que ce fût une nécessité d'accorder ce titre, il pût substituer à sa lettre de créance cette lettre du cabinet du Roi. Cette lettre de M. Amelot portait sur ce sujet ce qui suit :

« Je vous répète, M, que ce n'est qu'avec beaucoup de peine que le Roi se prête à cette complaisance, et que Sa Majesté vous saura beaucoup de gré si vous pouvez <102> trouver des expédients pour éviter de faire usage prématurément de la permission qu'Elle vous donne de céder à la vanité de la tsarine ; Sa Majesté n'y fait aucune difficulté en concluant le traité d'alliance, et, si la tsarine ou ses ministres ont bonne intention, ils devraient se contenter de la parole que vous leur en donneriez. Il me semble qu'il n'est pas nécessaire que vous remettiez d'abord, en arrivant, la lettre du Roi, qui indubitablement est destinée pour le jour de l'audience publique ; vous pourriez toujours, en attendant, avoir des audiences particulières de la <102v°> tsarine, voir ses ministres, et travailler au traité d'alliance, dans lequel on inscrirait la reconnaissance du titre impérial, après quoi il n'y aurait plus d'embarras, au lieu que ce serait une chose très-fâcheuse que d'avoir fait ce premier pas infructueusement. Vous sentez toute l'importance de ne pas compromettre l'honneur du Roi, et Sa Majesté s'en remet à votre prudence pour vous conduire dans une occasion si délicate, de manière à ne point blesser la dignité de sa couronne.

M. de La Chétardie arriva à Petersbourg dans les premiers <103> jours de décembre 1743. Il s'était flatté qu'à son arrivée la tsarine Élisabeth congédierait le vice-chancelier Bestoutcheff, les démêlés qu'il avait eus avec ce ministre, qu'il avait accusé d'infidélité en présence même de cette princesse, ayant été l'unique cause qui l'avait fait repasser en France, ou du moins qu'elle nommerait un ministre avec lequel il pût traiter, en sorte qu'il ne fût pas obligé de faire des prévenances à ce vice-chancelier ; mais la tsarine se contenta de lui donner de nouvelles marques de ses anciennes bontés pour lui personnellement sous le nom de <103v°> chevalier de Saint-André, et cette princesse ayant éludé dans le commencement, et de même dans la suite, de laisser engager entre elle et lui aucune conversation sur les objets qui avaient porté le Roi à le renvoyer en Russie, et sur son admission auprès d'elle de la part de Sa Majesté, il jugea qu'il devait travailler avant toute chose à obtenir par l'entremise de MM. Brümmer et Lestocq²⁷, de pouvoir traiter avec tout autre ministre que le vice-chancelier Bestoutcheff.

²⁷ Le Sr Brumer était le ministre de confiance du duc de Holstein, fils de la sœur aînée de la tsarine Élisabeth, et le Sr Lestocq le chirurgien de cette tsarine ; c'était un Français.

Dans l'espérance d'y réussir, il différa de prendre caractère, mais, les mois s'écoulant l'un après <104> l'autre sans qu'il pût rendre son séjour en Russie utile au service du Roi, n'étant pas à portée d'y traiter aucune affaire avec le ministère, et la tsarine ne lui ouvrant aucune voie pour sortir de cet embarras, il se confirma dans la pensée, conjointement avec MM. Brumer et Lestocq, et avec la princesse Jeanne Élisabeth d'Anhalt-Zerbst²⁸, qui, étant arrivée avec sa fille en Russie en février 1744, avait témoigné de vouloir contribuer conjointement avec eux à sa satisfaction, qu'ils devaient réunir et redoubler leurs efforts pour perdre Alexis Bestoutcheff dans l'esprit d'Élisabeth.

<104v°> Il n'avait pas jugé devoir articuler à la tsarine dans les premiers mois de son séjour en Russie que le Roi s'était porté à la traiter d'impératrice dans une lettre qu'il avait à lui remettre pour s'accréditer auprès d'elle ; il avait seulement fait sentir à MM. Brümmer et Lestocq que la difficulté sur ce titre s'aplanirait aisément au moyen d'une alliance de la Russie avec la France, et il les avait excités à s'en expliquer de même à la tsarine. Il était persuadé que la condescendance du Roi sur ce titre serait en pure perte si cette condescendance <105> ne marchait d'un même pas avec la négociation d'une pareille alliance ; que les ministres russes ne l'attribueraient qu'à faiblesse de la part de la France et que, prenant avantage d'avoir forcé cette couronne à venir ainsi mendier l'amitié de la Russie, ils s'en prévaudraient auprès de la tsarine pour déprimer dans l'esprit de cette princesse l'idée qu'elle avait de la grandeur et de la puissance du Roi.

Dans les derniers mois de son séjour en Russie, il a cherché inutilement les occasions d'entretenir la tsarine et de lui confier que <105v°> le Roi dans Sa lettre de créance l'avait traitée d'impératrice de Russie, mais il assure que la dissipation de cette princesse ne lui ayant donné que des moments, il n'a pas trouvé le temps de lui faire cette confidence.

Il avait imaginé, de concert avec MM. Brümmer, Lestocq, et la princesse de Zerbst, que *le moyen de décréditer et de faire chasser le vice-chancelier Bestoutcheff, était de gagner M. Michel Vorontzoff*, en qui la tsarine avait une entière confiance, et qui commençait à être chargé du détail de plusieurs affaires sous le vice-chancelier ; mais, soit <106> que M. Vorontzoff ait fait confidence de ce complot à Bestoutcheff, soit que ce dernier l'ait pénétré d'ailleurs, et peut-être même par quelques-uns de ceux auxquels M. de La Chétardie se fiait le plus, c'est une des principales raisons dont le vice-chancelier s'est servi auprès d'Élisabeth pour la prévenir contre M. de La Chétardie, et engager cette princesse à lui faire signifier le 17 juin 1744 de partir de Moscou, pour se retirer sans délai hors de ses États.

La chose se fit avec éclat : le général Outchakov, accompagné du <106v°> chambellan prince Galitzine, du maître des cérémonies Wesselowski, des deux secrétaires de la chancellerie, d'un capitaine et de quelques officiers des gardes, se rendit chez M. de La Chétardie, et lui fit lire par un des secrétaires de la chancellerie des Affaires Étrangères un écrit portant en substance que la considération et les égards qu'on avait eus pour lui à la cour de Russie dans le temps qu'il y était ministre plénipotentiaire de France, et plus encore la manière gracieuse avec laquelle SMI de toutes les Russies avait vu et souhaité son retour, étaient des <107> motifs pour se promettre qu'il en aurait d'autant plus de reconnaissance que, comme personne privée et particulière, il ne pouvait nullement se flatter de l'accueil qui lui avait été fait, mais, qu'au lieu que ses sentiments y eussent répondu, *l'impératrice voyait avec déplaisir qu'il se fût oublié, certainement sans les ordres du Roi*, non seulement jusqu'à tâcher de *corrompre la fidélité de plusieurs personnes et du clergé*, de se faire un parti dans sa cour et de bouleverser son ministère, mais aussi jusqu'à *dépeindre et calomnier avec autant d'audace que de témérité, sa personne* <107v°> *sacrée dans ses dépêches*, et tellement que cela ne se souffrait et ne serait jamais souffert d'aucun souverain ; témoin ce qui avait été fait en France en pareil cas avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne²⁹. (fol. 136)

²⁸ Dont la fille était destinée à devenir l'épouse du duc de Holstein.

²⁹ C'était en décembre 1718, lors de la rupture entre la France et l'Espagne, à l'occasion de la quadruple alliance de Londres.

Cet écrit, lu à M. de La Chétardie, continuait dans les termes suivants :

« Ce qu'on vient de dire n'est pas une chose qu'on veuille simplement avancer à votre charge ; *ce sont des passages tirés de vos lettres expédiées en chiffres*, et dont on a eu le moyen d'avoir la clef, comme le prouvent les originaux et les extraits que voilà. <108> Malgré le juste droit que vous avez donné par là sur votre personne, SMI, ne consultant en cette occasion que son estime et le soin avec lesquels elle a toujours cultivé et veut sincèrement entretenir une bonne intelligence avec Sa Majesté le Roi votre maître, oublie magnanimement son ressentiment, et que vous n'êtes qu'un particulier qui, quand même il le voudrait, ne peut plus se prévaloir d'aucun caractère, *vous ordonnant de partir sans voir personne dans 24 heures de cette capitale, et de sortir au plus tôt de son empire*, vous laissant disposer de vos effets et de vos <108v°> meubles de la manière que vous jugerez la plus convenable pour vous les faire parvenir après votre départ, et ayant jugé à propos de vous faire accompagner par un officier jusqu'aux frontières, pour vous procurer les chevaux de relais et ce dont vous pourriez avoir besoin en chemin.

Au reste, on a eu soin de donner part de tout à votre cour, laquelle, on se flatte, reconnaîtra tant la modération qu'on a avec vous, que l'attention de l'impératrice pour le Roi avec un de Ses sujets qui, par sa conduite aussi peu permise qu'inattendue, s'était <109> lui-même soumis à toute l'étendue de sa justice ; et, par conséquent, S.M. le Roi de France se convaincra que *votre plus long séjour ici, au lieu de cimenter l'amitié qui subsiste entre les deux couronnes, aurait certainement occasionné la mésintelligence et une froideur pour longtemps* ».

La tsarine Élisabeth fit le même jour 17 juin remettre à tous les ministres étrangers résidant à Moscou un autre écrit, pour leur notifier les motifs de cette résolution prise de sa part sur la personne de M. de La Chétardie, ce second écrit finissant dans les termes <109v°> suivants :

« Mais comme Sa Majesté Impériale est bien persuadée que le dit La Chétardie, ainsi qu'il a été dit ci-dessus, a agi sans ordre et sans connaissance préalable du Roi son maître, et s'est conduit en sa seule qualité d'étranger d'une manière téméraire et tout à fait indécente, SMI est dans l'intention de ne changer en aucune façon les sentiments de son amitié envers Sa Majesté le Roi de France, à l'occasion de l'attentat commis par un de Ses sujets, mais de la cultiver volontiers et avec zèle à l'avenir, ainsi qu'elle l'a fait jusqu'à présent ».

<110> Le sieur Gross, qui, depuis la mort du prince de Cantemir, était resté à Paris comme chargé des affaires de la tsarine, ayant reçu de la part de cette princesse la nouvelle de l'expulsion du marquis de La Chétardie, et de l'écrit qu'elle lui avait fait lire, communiqua dans les premiers jours de juillet ces écrits aux ministres du Roi, et, Sa Majesté jugeant ne pouvoir exiger de la part d'Élisabeth une déclaration³⁰ plus précise et plus satisfaisante, sur ce que le renvoi de ce marquis ne regardait en rien sa qualité de ministre de France qu'il n'avait point notifiée, et que cette princesse <110v°> n'en était pas moins dans l'intention d'entretenir la bonne intelligence avec Sa Majesté, ne différa pas à nommer M. d'Allion pour retourner sans délai à la cour de Russie avec le caractère qu'il y avait déjà eu de ministre plénipotentiaire du Roi.

M. de La Chétardie avait été confondu par la lecture qui lui avait été faite de ses propres lettres, que les ministres russes avaient trouvé le moyen de déchiffrer. Il y avait dépeint Élisabeth sous des couleurs peu favorables, et il jugeait que ce ne pouvait être que par la lecture <111> qu'ils avaient faite de ces lettres à cette princesse, que le vice-chancelier Bestoutcheff avait remporté sur lui le triomphe de le faire chasser de la cour de Russie ; il ne savait à qui pouvoir attribuer que ce ministre eût pu faire déchiffrer ses lettres, l'attention qu'il avait toujours eue de *ne délivrer ses tables de chiffres qu'au sieur Dupré*, son secrétaire,

³⁰ Folio 136

que lorsqu'ils étaient nécessaires pour l'expédition de ses lettres, lui ayant paru une précaution suffisante pour obvier à toute infidélité à cet égard. Mais il commença pendant la route à son retour de Moscou de concevoir des soupçons contre ce même secrétaire, <111v^o> sur ce que les officiers chargés de les accompagner avaient des attentions particulières pour ledit secrétaire et, se rappelant qu'il lui avait paru que ce secrétaire avait quelquefois fait languir les expéditions de ses lettres, soit pour le chiffrement ou pour le déchiffrement, et qu'il avait souvent admis dans son cabinet pendant ce travail des personnes de sa maison et autres, il se figura que l'interception de ses chiffres était l'effet de l'infidélité ou du moins d'une négligence impardonnable de son dit secrétaire et, dès qu'ils furent arrivés en France, il dépêcha de Givet le 26 août ce même <112> secrétaire pour porter à Metz des lettres, par l'une desquelles il demandait que ce secrétaire fût arrêté de la part du Roi et interrogé dans les formes avec menaces, pour tâcher de tirer de lui l'aveu de son crime.

Le 31 de ce mois d'août, il fut adressé une lettre de cachet du Roi au marquis de La Chétardie, cette lettre portant que Sa Majesté ne jugeant pas devoir lui permettre aucun accès auprès de Sa personne, ni même à Paris, jusqu'à ce qu'Elle ait pu éclaircir et constater les griefs qui avaient occasionné son renvoi de la cour de Russie, l'intention <112v^o> de Sa Majesté était qu'il se rendît à sa terre de La Chétardie et qu'il y fixât son séjour pour y demeurer jusqu'à nouvel ordre.

Les ordres du Roi furent en même temps expédiés pour arrêter et faire conduire à la Bastille le dit sieur Dupré, secrétaire du marquis de La Chétardie, et il a depuis subi les interrogatoires sur les faits et articles fournis par ce marquis. Mais, bien loin d'avoir tiré de ce malheureux secrétaire aucune preuve ni indice de la moindre infidélité de sa part, ou même de négligence impardonnable, il a paru, par toutes ses réponses et par un écrit circonstancié qu'il a fait <113> et signé dans la prison sur la conduite qu'il a tenue pendant son séjour en Russie, qu'il était si surchargé de travail et tellement appliqué à remplir ses devoirs qu'on ne peut lui imputer avec fondement d'avoir fréquenté des personnes suspectes, et de leur avoir fourni les moyens de déchiffrer les lettres du marquis de La Chétardie, de sorte que ledit secrétaire Dupré attend avec impatience que Sa Majesté veuille bien le faire mettre en liberté et lui accorder une gratification, tant pour récompense de ses services que pour l'indemniser des peines et pertes qu'une prison <113v^o> de cinq mois lui a causée.

Quant au marquis de La Chétardie, il est persuadé que le malheur qu'il a eu d'encourir la disgrâce de la tsarine Élisabeth, n'a été causé que par l'interception et le déchiffrement de ses lettres, où l'on a fait voir à cette princesse le tableau qu'il y faisait de son caractère et de sa manière de vivre ; une de ses lettres portait, entre autres circonstances, que *l'amour de la pure bagatelle, le délice d'une toilette répétée quatre ou cinq fois par jour et le plaisir de se voir dans son intérieur environnée de valetaille, l'occupaient entièrement, qu'enivrée de cette <114> situation, elle s'imaginait, à proportion qu'elle en jouissait, être adorée* ; que l'idée de la moindre affaire l'effrayait et l'effarouchait, et que cette paresse la conduisait à chaque instant à laisser tout aller à l'abandon par l'habitude qu'elle avait prise de se trouver vis-à-vis du vice-chancelier Bestoutcheff, pour lequel cependant elle n'avait ni estime ni confiance ; mais le marquis de La Chétardie croit n'avoir fait que son devoir en informant de pareilles circonstances le Roi et son conseil, afin que Sa Majesté connût au vrai la situation de la cour de Russie <114v^o> et ce que Sa Majesté pouvait en attendre, tant que les affaires y seraient gouvernées par *l'homme qu'il regardait comme le plus grand ennemi de la France* et que Sa Majesté vît que, quand même il prendrait caractère en admettant le titre d'impératrice, ce serait se tromper que d'espérer de former sous un pareil ministre l'alliance désirée entre la France et la Russie.

Cette même considération du bien du service du Roi est ce qu'il allègue pour se justifier de ce qui lui est imputé d'avoir « tramé contre ce ministre », et il croit y avoir été d'autant plus autorisé <115> qu'il savait par Élisabeth elle-même qu'elle n'avait ni estime ni

confiance pour Bestoutcheff, et qu'elle avait même des preuves de l'infidélité de ce ministre à son égard.

Ainsi, loin que le marquis de La Chétardie se croie coupable d'avoir donné à la tsarine de justes sujets de le chasser de sa cour, il est persuadé que ce qui lui a été imputé dans l'écrit qui lui a été lu le 17 juin 1744 de la part de cette princesse pour lui signifier de partir sans délai n'a pu autoriser la violence dont il a été usé contre lui en cette occasion <115v°> et dans la route pour le conduire jusqu'à la frontière de Russie. Il en a même rassemblé les griefs comme autant d'infractions du droit des gens en sa personne dans une protestation en forme, datée de Schuzenbrouk en Courlande le 17 juillet 1744, dont il a adressé peu de jours après copie à tous les ministres de France dans les cours étrangères.

Le Roi n'a pas jugé devoir relever ces divers griefs : Sa Majesté a jugé devoir paraître persuadée que la tsarine ne se serait pas portée à de pareilles extrémités contre un ministre qu'elle avait précédemment <116> comblé de ses bontés et honoré de distinctions et faveurs toutes particulières, s'il ne s'était attiré par sa faute de tomber dans sa disgrâce ; c'est sur ce fondement que Sa Majesté lui a ordonné de se rendre directement à sa terre de La Chétardie et d'y fixer son séjour jusqu'à nouvel ordre, Sa Majesté ne pouvant douter, après l'éclat du renvoi de ce ministre, *qu'Élisabeth ne donnât une extrême attention à la manière dont il serait reçu et traité à son arrivée en France*, et que ce qui en reviendrait à cette princesse ne dût la disposer plus ou moins favorablement <116v°> pour la réception de M. d'Allion.

Les choses sont encore en cet état ; M. d'Allion, arrivé à Petersbourg vers le milieu de novembre 1744, y étant resté pour attendre la tsarine, qui, suivant les arrangements annoncés pour son départ de Moscou, doit être actuellement de retour à Petersbourg.

Comme la tsarine ne s'est exprimée qu'en termes généraux dans l'écrit du 17 juin sur ses griefs contre le marquis de La Chétardie, et qu'elle n'en a ~~point~~ pas porté au Roi des plaintes formelles, il n'a pas dû être question de la part de Sa Majesté de le condamner et <117> punir comme criminel, ni même de discuter et examiner ce qui pourrait être allégué à sa charge et à sa décharge, si ce n'est en ce qui a pu concerner l'exécution des ordres et instructions qu'il avait reçues de la part de Sa Majesté, mais, après ce qui s'est passé de singulier et d'éclatant dans les circonstances de son renvoi de la cour de Russie, Sa Majesté a considéré qu'il ne devait pas non plus être regardé comme innocent à l'égard de la tsarine et conséquemment à l'égard de Sa Majesté jusqu'à ce que le Roi, soit par le moyen de M. d'Allion, soit par quelque autre <117v°> voie, comme pourrait être l'arrivée d'un ministre de cette cour en France, pût approfondir ce qu'il y a d'obscur en cette affaire, et savoir au moins si Élisabeth verrait sans peine que Sa Majesté, usant d'indulgence à l'égard du marquis de La Chétardie, révoquât l'ordre qui le retient dans une espèce d'exil à sa terre de La Chétardie.

C'est dans cette vue qu'il a été envoyé à M. d'Allion le 8 de ce mois un mémoire de différents points sur lesquels il lui est demandé de prendre des notions précises sur les motifs <118> qui ont occasionné ou causé le mécontentement d'Élisabeth contre M. de La Chétardie, et aussi à quoi l'on peut attribuer l'interception de ses chiffres, et il lui a été en même temps marqué que M. de La Chétardie continuerait de rester dans ses terres jusqu'à ce que Sa Majesté pût savoir à quoi s'en tenir sur ce qui lui a attiré la disgrâce de cette princesse. <118v°> (Nouvelle écriture) Si M. de La Chétardie avait laissé à son secrétaire le soin de garder ses chiffres, ils auraient été beaucoup moins exposés à être interceptés qu'en les tenant lui-même sous la clef.

On sait assez que ceux qui vivent à la grande ne peuvent pas avoir des attentions continuelles pour ce qui passe par leurs mains ; que le tourbillon de leurs diverses occupations et même de leurs plaisirs leur fait souvent <119> perdre de vue les choses les plus essentielles et spécialement leurs clefs, lesquelles se trouvent ordinairement à la merci des valets, qui fouillent tous les jours dans leurs poches.

Mémoires et Doc. Russie 30 F° 120

Mémoire sur le commerce des Russes à la Chine, juillet 1743, (20/11/2013)

Les caravanes partent toutes les années de Moscou et se rendent à la Chine en quatre mois.

Tous les frais de la caravane, tant pour l'aller que pour le retour, se prennent et se paient sur une très petite partie du bénéfice de la vente des pelleteries.

Naturellement, on devrait ne rapporter de la Chine que de l'or <120v°> mais, les Moscovites s'étant aperçus qu'ils pouvaient faire un double profit par les retours qui leur viendraient de la Chine, prennent, au lieu de l'or, des soies de toutes espèces non fabriquées, ou toutes sortes d'étoffes de soie toutes fabriquées parce que ces soies ou ces étoffes ne leur reviennent pas plus cher à Moscou que s'ils les avaient achetées à la Chine de la première main.

Les pelleteries communes ou précieuses ne coûtent aux Moscovites qu'un coup de poudre ou la peine de tendre des pièges ; en les portant à la Chine, ils en retirent des sommes immenses en or, ou ils en font l'échange contre de la soie.

Les Européens qui négocient avec les Chinois sont obligés d'y porter de l'argent comptant sans qu'ils puissent avoir la faculté de pouvoir échanger marchandise contre marchandise, ce qui fait une différence de tout à rien.

Les Européens, dans leur voyage à la Chine, <121> emploient trois années de navigation, et les marchandises qu'ils apportent en Europe supportent les intérêts des capitaux qu'il faut avancer pour cela, et tous les frais d'une si longue navigation, de manière que celles qui arrivent à Moscou par les caravanes peuvent être vendues à moitié prix en y trouvant encore un profit considérable.

Si les Moscovites se servent eux-mêmes des soies pour fabriquer des damas, en quoi <121v°> ils réussissent aussi bien qu'à Gênes et en France, le même bénéfice se trouve sur le produit de leur fabrique parce que la matière première leur coûte la moitié moins, que les ouvriers y coûtent aussi très peu, et que le débouché en Allemagne et ailleurs leur devient facile par le bon marché auquel ils peuvent les donner ; de sorte que les manufactures de soie établies en Russie doivent faire tomber dans les suites celles <122> d'Italie et porter également un grand préjudice à celles de France.

Il en est de même des étoffes de la Chine toutes fabriquées, que les Moscovites apportent chez eux ; ils peuvent aussi les donner à la moitié du prix de celles qui viennent en Europe par les compagnies de Hollande, d'Angleterre ou de France, aussi bien que le thé et autres marchandises, et par là ils se rendront insensiblement les maîtres <122v°> de tout le commerce de la Chine, parce que les autres nations ne pourront pas aller de pair avec eux.

Mém. et Doc. Russie 30 F° 134

Raisons pour et contre l'alliance de la France et de la Russie

Tiré de la gazette de Berne du 11 décembre 1743, (20/11/2013)

Les bruits d'une étroite alliance à conclure incessamment entre la France et la Russie augmentent à mesure que M. de La Chétardie s'approche des frontières de cet empire, et voici les principales raisons qu'on allègue pour les accréditer.

1) Une intime union entre la France et la Russie rendrait la paix et l'amitié entre ce dernier empire et la Porte constantes et durables, et mettrait conséquemment les Russiens dans le cas de pouvoir se passer de l'alliance embarrassante avec la cour de Vienne.

2) Par le moyen de cette union, les Russiens pourraient obtenir de l'Espagne les mêmes avantages dont jouissent les nations les plus favorisées.

3) Cette union cimenterait solidement celle que les Russiens vont établir avec la Suède ; n'y ayant rien qui ait donné plus d'atteinte à l'alliance étroite de 1724 que les divers systèmes que la Russie et la Suède ont, depuis, suivis, par rapport au dehors.

4) Par le moyen de cette union, la tsarine Élisabeth pourrait parvenir à rétablir le grand-duc Pierre de Holstein, son neveu, dans la possession du Schleswig, en faisant obtenir en échange au roi du Danemark Christian VI (1699-1730-1746) les duchés de Brême et Verden, à prendre sur l'électorat de Hanovre.

Pour appuyer ces raisons, on fait venir au secours les motifs particuliers qui doivent porter la Russie à s'allier avec la France, savoir :

1°) la vengeance à tirer de ce que la reine de Hongrie Marie-Thérèse refusera absolument de donner satisfaction à la souveraine de toutes les Russies, Élisabeth, dans l'affaire de M. de Botta, refus dont cette princesse ne peut que <134v°> se trouver extrêmement offensée.

2°) Le point de vue de parvenir à une alliance de famille avec la France, à la faveur d'une de politique avec cette couronne, point de vue qui intéresse trop la gloire, et, par conséquent, l'ambition des Russiens, pour ne pas saisir tous les moyens qui peuvent y conduire.

Voici, d'un autre côté, des remarques qu'on fait sur toutes ces raisons ;

Quant au premier point, la Russie, dit-on, se trouve suffisamment en état, surtout après son union avec la Suède, de se faire respecter des Turcs : la paix entre la Russie et la Porte est sujette à plusieurs incidents de nature à donner lieu à une rupture entre ces deux puissances, mais, s'il importe aux Russiens de vivre constamment en paix avec la Porte, il leur importe également de ne point se brouiller avec les autres puissances amies et voisines, et surtout avec le roi de Prusse, à quoi cependant une union avec la France les mènerait directement, comme, par exemple, si le cas existait que Sa Majesté Prussienne se trouvât obligée de s'employer pour la défense des Pays-Bas ; les Russiens, en conséquence de leur étroits engagements avec la France, se verraient dans la nécessité de faire diversion à ce prince.

Quant au point du grand projet d'étendre partout le commerce russe, ce grand projet, ajoute-t-on, est depuis longtemps enseveli avec Pierre le grand, et les raisons qu'aujourd'hui l'on donne aux étrangers de se retirer en foule de l'empire russe, prouvent suffisamment qu'on n'y songe à rien moins qu'à un pareil projet, qui d'ailleurs serait très difficile à exécuter, sans le concours et l'habileté des étrangers.

Sur le troisième point, on observe <135> que la Suède étant aujourd'hui bien convaincue qu'elle ne saurait rien gagner sur la Russie, et ayant d'ailleurs tant d'obligations à cet empire par rapport à l'affaire présente avec le Danemark, l'union entre elle et la Russie n'aura nul besoin d'un ciment français.

Sur le 4^{ème} point, l'on remarque qu'il n'est pas probable qu'Élisabeth veuille faire ravoire le Schleswig à son neveu, au prix de se brouiller avec tant de puissances, d'autant que le Danemark n'acquiescerait point à l'échange du Schleswig contre Brême et Verden, et que la Prusse ne manquerait pas, sans doute, de satisfaire aux engagements par lesquels elle a garanti à George II ses domaines d'Allemagne.

Pour ce qui concerne les motifs particuliers, que l'on veut faire servir d'appuis aux raisons principales, sur lesquelles on fonde la future alliance entre la France et la Russie, on dit, par rapport au 1°) que Marie-Thérèse ne refuse la satisfaction demandée par Élisabeth dans l'affaire du marquis de Botta, que parce qu'elle le croit innocent, toutes les accusations intentées contre ce marquis n'étant fondées que sur la déposition de quelques femmes criminelles³¹, sans production d'aucunes lettres qui le prouvent complice, de sorte que Marie-Thérèse, par ce refus de satisfaction, ne donne aucun sujet de mécontentement. A l'égard d'un

³¹ Nathalie Lapoukhine et Anna Bestoutcheff, belle-sœur du vice-chancelier.

mariage entre le grand-duc Pierre et une de Mesdames de France, on regarde comme fort douteux que SMTC en ait la moindre pensée, d'autant que cette princesse se verrait exposée par là à mille tentations de changer de religion, tant sous le prétexte de raison d'État que sous celui de contenter le clergé russe.

Mémoires et Documents Russie 30 F° 136

Déclaration faite au nom de la tsarine au marquis de La Chétardie, le 17 juin 1744, (29/11/2013)

La considération et les égards qu'on a eus ci-devant pour vous, M, dans le temps que vous étiez revêtu en cette cour du caractère de ministre plénipotentiaire de Sa Majesté le Roi de France, et plus encore la manière gracieuse avec laquelle Sa Majesté Impériale de toutes les Russies a souhaité et vu votre retour ici, promettait justement une d'autant plus grande reconnaissance de votre part que, comme personne privée et particulière, vous ne pouviez nullement vous flatter de l'accueil qui vous a été fait, mais, au lieu que vos sentiments de respect auraient dû y répondre, l'impératrice voit avec déplaisir que vous vous êtes oublié, certainement sans les ordres du Roi, non seulement jusqu'à tâcher de corrompre la fidélité de plusieurs personnes et du clergé, de vous faire un parti dans sa cour, et de <136v°> bouleverser son ministère, mais aussi jusqu'à dépeindre et calomnier avec autant d'audace que de témérité sa personne sacrée dans vos dépêches, et tellement que cela ne se souffre et ne sera jamais souffert d'aucun souverain, témoin ce qui a été fait en France en pareil cas avec le prince de Cellamare, ambassadeur d'Espagne.

Ce qu'on vient de dire n'est pas une chose qu'on veuille simplement avancer à votre charge ; ce sont des passages tirés de vos lettres expédiées en chiffres, et dont on a eu le moyen d'avoir la clef, comme le prouvent les originaux et les extraits que voilà. Malgré le juste droit que vous avez donné par là sur votre personne, SMI, ne consultant en cette occasion que son estime et le soin avec lesquels elle a toujours cultivé et veut sincèrement entretenir une bonne intelligence avec Sa Majesté le Roi votre maître, oublie magnanimement son ressentiment, et que vous n'êtes qu'un particulier qui, quand même il le voudrait, ne peut plus se prévaloir d'aucun caractère, vous ordonnant de <137> partir sans voir personne dans 24 heures de cette capitale, et de sortir au plus tôt de son empire, vous laissant disposer de vos effets et de vos meubles de la manière que vous jugerez la plus convenable pour vous les faire parvenir après votre départ, et ayant jugé à propos de vous faire accompagner par un officier jusqu'aux frontières, pour vous procurer les chevaux de relais et ce dont vous pourriez avoir besoin en chemin.

Au reste, on a eu soin de donner part de tout à votre cour, laquelle, on se flatte, reconnaîtra tant la modération qu'on a avec vous, que l'attention de l'impératrice pour le Roi avec un de Ses sujets qui, par sa conduite aussi peu permise qu'inattendue, s'était lui-même soumis à toute l'étendue de sa justice ; et, par conséquent, S.M. le Roi de France se convaincra que votre plus long séjour ici, au lieu de cimenter l'amitié qui subsiste entre les deux couronnes, aurait certainement occasionné la mésintelligence et une froideur pour longtemps.

ANNEXE 76 : Montaignu à La Chétardie, 22 août 1744

NAF 14905 F° 276 Montaignu à La Chétardie, 22 août 1744, (29/04/2015)
Venise,

Mes sentiments pour vous, M, me rendent très sensible à ce qui vous est arrivé. Tous les services que nous pouvons vous rendre dans le cas où vous êtes, vous pouvez les attendre de moi. Je ne négligerai rien pour vous en convaincre. L'infidélité des gens en sous-ordre³² par la facilité qu'on a trouvée à les corrompre rend ceux dont nous sommes obligés de nous servir, ainsi que dans les bureaux, si suspects que nous ne devons rien regarder de notre part comme secret.

Je ne ferai usage des connaissances que vous me donnez de tout ce qui s'est passé à votre égard que quand il en sera temps, mais il n'y a personne qui puisse s'en instruire de sang-froid. Vous savez que les hommes sont exposés à être blâmés et plaints dans ce qui leur arrive et que l'on est communément bien plus blâmé que plaint. et on rapporte au portrait ce qui vous est arrivé plus qu'à autre chose.

Je serais fort aise que l'occasion que j'ai eue de lier commerce avec vous me procure la continuation des sentiments dont vous m'avez honoré et me mette à portée de vous donner des preuves du profond attachement avec lequel j'ai l'honneur,

³² Peut-être pense-t-il à ses relations difficiles avec son secrétaire, Jean-Jacques Rousseau.

ANNEXE 77 : Lettre 92 Articles arrêtés par MM. de La Chétardie, Wall et Brignoles 28 juin 1745

Service Historique de la défense A¹ 3120
Italie 1745

Lettre 92 Articles arrêtés par MM. de La Chétardie, Wall et Brignoles
28 juin 1745, (27/03/2015)

<p>1°) Quand on trouve absolument indispensable d'avoir quelque nombre de troupes pour protéger les bâtiments des trois couronnes, on ne saurait trouver d'autre moyen que celui de se servir à cet effet de tout ou partie des 2000 hommes qui doivent encore marcher en campagne pour accomplir le nombre de 10000 hommes, comme on a fait pour les 200 que la république a accordés pour la garde des magasins de Saint-Pierre d'Aréna ; on demande si l'on trouverait bon cet expédient.</p>	<p>Il sera rendu compte de cet article à l'infant, et ce que SAR prononcera à ce sujet sera incessamment communiqué au commissaire de la république.</p>
<p>2°) A l'égard des 200 hommes qu'on a promis pour la garde des magasins aux termes de ce qui est contenu dans le mémoire à part, outre ces 200 hommes, la république ne laissera de prêter toute l'assistance possible auxdits magasins, à cette condition près qu'elle dégage sa responsabilité des accidents qui pourraient arriver. A cet effet, il est convenu qu'il y aura un officier de SMC auquel on comptera lesdits 200 hommes qui resteront sous sa direction et exécuteront tous les ordres donnés par les officiers, pour ce qui regarde la défense de ces magasins.</p>	<p>Cet article est convenu entre le commissaire général de la république et les deux brigadiers préposés et il a été communiqué pour son exécution au comte de Gages.</p>
<p>3°) MM. les brigadiers de La Chétardie et Wall sont bien informés que, n'ayant pas le comte de Gages trouvé à propos de faire la publicité d'une revue, on a pourtant arrêté qu'il sera content du mémoire et du nombre qui lui sera fait de la part du général commandant de la république, on marque cela uniquement pour prévenir qu'on puisse autrement objecter que la république n'ait point réellement fourni le nombre de 8000 hommes.</p>	<p>Cet article se trouve constaté par ce dont on est convenu dans la conférence tenue le 24 juin au QG de Langasco.</p>
<p>4°) Les troupes de la république, en qualité d'auxiliaires, seront considérées sur ce pied-là et auront les mêmes</p>	<p>On est convenu de cet article dans la conférence du 24 juin au quartier général de Langasco.</p>

<p>prérogatives que celles de France et de Naples.</p>	
<p>5°) Le bail pour se rendre mutuellement les déserteurs sans aucune réclamation sera publié à la tête des troupes le lundi 26 juin et de ce jour commencera la restitution mutuelle.</p>	<p>Cet article a été arrêté au quartier général le 24 juin.</p>
<p>6°) Toutefois, et quand il se présentera quelque déserteur de l'ennemi ou autre, pour l'engager, il appartiendra sans distinction à celui avec lequel il se serait accommodé avant aucun autre.</p>	<p>Article convenu précédemment.</p>
<p>7°) Enfin on ne saurait omettre que, quoique la république ait donné les ordres les plus pressants pour l'armement et la vigilance des peuples au long de ses côtes et de son État, on ne pourrait pourtant pas se flatter d'un accomplissement parfait de cela tant du côté de la mer que de la terre, qu'en vue de ce qui suit :</p> <p>a) que les peuples aient des armes, et comme il y en a beaucoup qui n'en ont point, on ne saurait trouver d'autre moyen que de <i>leur en fournir de celles qu'on attend de France, en suite de ce que M. de La Chétardie a bien voulu se charger d'écrire au maréchal de Maillebois.</i></p> <p>b) Qu'on rembourse le peuple des deux rivières du dégât (bien sensible en quelques endroits) qu'ils ont souffert par le passage de deux armées ; cela tournera à l'avantage de la cause commune, et la raison en est bien sensible, n'en ayant pas été encore remboursée, cela leur pourrait tenir de mauvaise humeur et donner lieu de craindre par là qu'ils n'en agissent pas avec la vivacité qu'il faut et qu'ils ont autrefois témoignée. Fait en quadruple exemplaire dont deux expéditions en français et deux en italien à Gênes le 28 juin 1745.</p> <p>Signé La Chétardie, brigadier français, Wall, brigadier espagnol et le marquis de Brignole, commissaire général de la république.</p>	<p>Pour remplir l'objet de cet article, le <i>marquis de La Chétardie</i> a écrit le 23 juin au <i>maréchal de Maillebois</i> et n'a rien omis de ce qui pourrait donner prompt conclusion à la première circonstance ; les deux brigadiers ont fait auprès de l'infant toutes les représentations nécessaires et propres à valider ce qu'exige la seconde circonstance.</p>

ANNEXE 78 : État des dépenses extraordinaires de M. de La Chétardie, avril 1744, et notes y afférentes.

Corr. Polit. Russie 44 Folio 333 et suivants

État des dépenses extraordinaires de M. de La Chétardie, avril 1744

Présents en argent à la générale Roumiantsev dont 5000 livres tenues à compte à M. d'Allion (*note du bureau de Bernage : il n'a rien été expédié à d'Allion depuis le 17 octobre 1743 ; ainsi ces 5000 livres n'ont pu être comprises dans aucun compte à M. d'Allion ; c'est l'article des 1000 roubles dont La Chétardie fait mention dans sa lettre du 15 février 1744*) voir tome 105, lettre 107 : « C'est dans cette vue que j'ai concouru avec M. d'Allion à captiver la dame dont il vous avait <186> parlé, par une pension de 1200 roubles, à compter du 1^{er} décembre 1743, et que j'ai cru placés les présents de 1000 roubles à la même personne, et de 600 <106> roubles à celle chez qui il logeait, (Michel Galitzine, lettre 77), qu'il vous avait marqué pouvoir être important de faire, mais, dans les cas où il est essentiel d'être informé de ce qui se passe dans l'intérieur d'Élisabeth, et de s'aider de ses préjugés superstitieux en intéressant pour soi son confesseur et les prélats qui composent son synode, ce ne peut jamais être que la nature de la circonstance qui peut décider le plus ou moins de dépense ».

Présent de meubles à M. Galitzine, dont 3000 livres tenues à compte à **d'Allion**. (même observation du bureau de Bernage).

Présent du Roi à Lestocq : 60000 livres (observation : en règle)

Pension à Lestocq pour les six derniers mois de 1743 : 7500 livres (observation : d'Allion a acquitté seulement les six premiers mois et les six derniers ont dû l'être par La Chétardie)

Pension à Madame la princesse Dolgorouki pour les 6 derniers mois de 1743 : 2000 livres (même remarque).

<333v^o> Transport de meubles, domestiques, équipages, chevaux, emballages, escortes, caisses, traîneaux, de Petersbourg à Moscou, 13385 livres (note : sur cet article, c'est le Roi qui décidera).

Pension pour la générale Roumiantsev pour 4 mois à compter du 1^{er} décembre : 2000 livres (observation : cet article ne ressort pas non plus à d'Allion mais à La Chétardie—même lettre-).

Pension à Lestocq pour le T1 1744 : 3750 livres (accepté)

Pension à la princesse Dolgorouki pour le T1 1744 : 1000 livres (idem).

CP Russie 44 F^o 334

Sur la note de dépenses extraordinaires envoyée par La Chétardie le 23 avril 1744, (13/11/2015)

Le 20 septembre 1743, il a été écrit du bureau de M. Bernage à La Chétardie que, sur ses représentations, le Roi avait bien voulu faire expédier une ordonnance de 50000 livres pour gratification extraordinaire au sr Lestocq.

Le 14 décembre 1743, M. de La Chétardie a mandé qu'il avait fait part à Lestocq de l'intention où était S.M., tout en lui conservant sa pension, de le gratifier d'un présent extraordinaire, et que lui, La Chétardie, avait jugé que le bien du service du Roi exigeait de porter ce présent au-delà de ce que le Roi avait fixé et qu'il l'avait excédé de 2000 roubles, c.à.d. qu'il a donné au sr Lestocq 60000 livres au lieu de 50000.

Le 17 janvier 1744, M. Amelot répondit à <334v°> La Chétardie que le Roi approuvait ce dépassement.

Le 15 février 1744, La Chétardie se déclare très satisfait de cette approbation royale et souhaite que pareillement le Roi s'en remette à son zèle pour Son service sur l'emploi des fonds qu'il aura à sa disposition (tome 105, lettre 107 « *il faut que le Roi, de même qu'Il a condescendu à ce que je dépasse de 2000 roubles le présent destiné à Lestocq, s'en remette à mon zèle pour l'emploi des fonds que j'aurai à ma disposition. Comment pourrais-je en faire l'estimation, dès que l'usage plus ou moins grand à en faire dépend de <335> l'occasion ? Je ne puis en effet sur cela m'occuper de l'économie que l'on doit toujours avoir devant les yeux qu'en cherchant à faire des pensionnaires à la France, vu que ces moyens contiennent davantage ceux que l'on cherche à s'attacher. C'est ainsi qu'il faut faire une pension de 1200 livres à la générale Roumiantsev et de 600 à Michel Galitzine* »).

Le 28 mars 1744, Amelot répond à La Chétardie qu'il ne peut encore répondre à ses lettres sur ces articles de dépenses.

CP Russie 44 F° 336

Lettre de M. d'Allion du 24 septembre 1742, sur un parent des Bestoutcheff,

Un proche parent des Bestoutcheff, que je connais depuis longtemps et dans lequel ils ont une grande confiance, me paraît fort disposé à seconder mes soins ; mais c'est un homme avide et soupçonneux qui n'agira pas sans être assuré de la récompense, et je ne serais pas d'humeur à payer d'avance. Je vais encore réfléchir à cet expédient et ferai tout ce que je croirai utile au service du Roi ; peut-être faudra-t-il quand même risquer 5 ou 600 roubles, et, si le cardinal Fleury me désapprouvait, je les prendrais sur mon compte.

CP Russie 44 F° 337

Notes sur les pensions à la princesse Dolgorouki (4000 livres) et à Lestocq (15000 livres) (13/11/2015)

M. de La Chétardie marque par sa lettre du 16 juillet 1742 que ces deux pensions ont été acquittées par lui jusqu'au 31 juillet. Ainsi, il reste à payer les six derniers mois de 1742, soit 2000 livres à la princesse et 7500 à Lestocq, soit 9500 livres.

Sur quoi M. d'Allion se trouve avoir entre les mains 10500 livres de l'argent du Roi que La Chétardie lui a remis à son départ de Moscou.

ANNEXE 79 : Sirio tome 96, Lettre 69 La Chétardie à Amelot, 2 septembre 1741

Sirio, tome 96

Lettre 69 La Chétardie à Amelot, 2 septembre 1741, (26/12/2014)

Petersbourg, 344-360

Monsieur,

Pour éviter des répétitions, je vous joins dans cette lettre celles que j'écris à Castellane, Poussin, (voir CP Russie 36 F° 329) et Mondamert. Je parle aux deux derniers de l'entretien que j'eus discrètement avec Lestocq mercredi dernier. M. d'Allion m'a aidé d'un grand secours, du fait de ses liaisons avec une dame de distinction, intime des Golowkine, et fort au courant des choses. C'est pourquoi j'aimerais que vous et le cardinal de Fleury m'autorisiez à laisser espérer à d'Allion la prolongation de son séjour ici et les avantages qu'il en retirerait ensuite, ce qui me permettrait aussi de rester en contact avec Emin Mehmed pacha. Si toutefois vous ne souhaitiez pas continuer le service de M. d'Allion ici, il ose postuler au poste des Grisons actuellement vacant, car il connaît bien le pays et y a gardé des amis ; il n'a pas paru souhaitable qu'il vous écrive lui-même pour ne pas divulguer ce à quoi vous le destiniez, si je fusse parti.

Madame la princesse Élisabeth s'est vivement récriée sur le mariage qu'on lui propose avec Louis de Brunswick, et plainte du peu d'égards qu'on a pour elle (elle a été placée à table pour l'anniversaire du tsar par le maréchal de la cour et non par le grand-maréchal comme l'ont été Antoine-Ulrich et Louis de Brunswick.) Comme elle me parlait de la prolongation de mon séjour et des désagréments que cela me promettait, je lui dis que l'avantage de lui faire ma cour m'en dédommagerait largement et *que c'était uniquement pour la servir et avancer ses intérêts que le Roi m'avait ordonné de rester*, malgré les motifs qu'il avait de me rappeler. Je lui dis que *le Roi faisait tout pour la mettre sur le trône, et que c'est dans ce but qu'il avait armé les Suédois*. Elle exprima sa profonde gratitude. Elle me dit de son côté avoir tout fait pour faciliter mes visites chez elle, en éliminant des fâcheux, que Lestocq serait à mes ordres et j'ai déjà arrangé des rencontres entre lui et Valdancourt avec échange de billets. Elle me dit aussi que son parti grossissait tous les jours et qu'on y pouvait inclure tous les Troubetzkoy et le prince de Hesse-Homburg, ainsi que tous les Livoniens. Nous abrégeâmes l'entretien car il donnait lieu à des commentaires et on nous observait trop. Lestocq vint me voir pour me dire qu'Élisabeth regrettait de ne pas parler mieux français, mais qu'il me disait de sa part qu'elle savait l'obligation qu'elle avait au Roi, tant par rapport à la Suède qu'à la prolongation de mon séjour. Elle avait aussi parfaitement compris la force de mon compliment (CP Russie 37 F° 216v°) et remerciait aussi d'avoir apporté tant de résistance dans l'accomplissement du cérémonial au lieu de le prostituer, comme avaient fait les autres ministres étrangers. *Elle m'a dit que, si ses désirs étaient exaucés, elle saurait manifester sa gratitude*. Je lui dis que le Roi se satisferait alors qu'elle soit Son amie, comme Il serait le sien, et que je ne demandais pas d'autre récompense que l'honneur de la servir et le plaisir de la voir. Lestocq me parla alors d'un écrit à répandre, sur l'instigation des officiers des gardes partisans d'Élisabeth, laquelle demandait mon avis sur l'opportunité de cette démarche ; je dis que son nom ne devait en aucun cas apparaître sur l'écrit en question, pour ne pas l'exposer ; au cas où on l'interrogerait, elle devrait dire que ce sont les Suédois qui se sont servi de ce moyen. La princesse aurait dit à Lestocq *qu'elle avait craint qu'on ne cherchât à m'empoisonner au dîner chez le prince de Brunswick*, tenant cette confidence d'une femme de chambre de la régente. On me regardait comme un grand responsable de la guerre avec la Suède, on me voulait donc beaucoup de mal, et on avait discuté de la jouissance de mon immunité, et elle me donnerait une lettre à ce sujet, écrite par Lynar à Anna Leopoldovna, dont voici la traduction : « *le droit des gens est un droit comme les autres droits, et aucun prince ne peut souffrir des entreprises tumultueuses soutenues par un ministre étranger, puisque par là il perd son caractère et les honneurs qui lui sont dus* ». Je soupçonnai qu'on aurait pénétré quelque chose au mystère. Le terme « tumultueuses », selon Lestocq, serait affecté, non aux intrigues intérieures, mais à la guerre de Suède. La femme de chambre avait fort bien entendu que susciter un ennemi au-dehors revenait à troubler la tranquillité au-dedans, et tomber dans le cas de ne plus jouir du droit des gens. Aussi devais-je être extrêmement sur mes gardes. Je répondis que la force permet certes de tout entreprendre,

mais que, si l'on venait m'arrêter sans ordre, je ferais sauter mes intervenants par la fenêtre, et qu'en tout cas il ne resterait pas chez moi un seul papier la compromettant ; je les ai en effet tous brûlés, comme je ferai pour cette lettre, et celles pour Poussin et Mondamert et les chiffres ne tomberont pas non plus entre leurs mains, quelque violence qu'ils veuillent exercer. Quoique cette circonstance justifie la crainte où j'étais qu'on ne me conservât un ressentiment personnel, peut-être nuisible au succès de mes affaires, je ne croyais pas cependant qu'il pût être poussé si loin, ni porté sur un objet aussi destitué de fondement.

<274v°> Lestocq me donna l'assurance la plus précise que tous les soldats des gardes du détachement qui est parti sont dévoués à Élisabeth. Je sus de lui *qu'elle avait fait distribuer à chacun cinq roubles*, et que, sur ce qu'on l'avait remarqué, elle avait témoigné à Anna Leopoldovna sa surprise de ce qu'on regardât comme une nouveauté ce qu'elle avait pratiqué de tout temps publiquement pour les soldats dont elle avait porté les enfants sur les fonts baptismaux. <275> Lestocq ajouta que, quoique la princesse, pour subvenir à ces dépenses, eût laissé en arrière les gages de toute sa maison, elle se trouvait pourtant épuisée, mais qu'elle savait que c'était en ce moment-ci que l'argent qu'elle répandrait produirait le meilleur effet, *qu'elle aurait donc au Roi une obligation éternelle si S.M. voulait me faire passer 15000 ducats dont il lui fût libre de disposer*. Je présentai du plus beau côté la manière dont le Roi pense et agirait à cet égard en tant que les difficultés ne <275v°> seraient point insurmontables.

Comme il y aurait trop d'inconvénients dans un pays aussi soupçonneux que celui-ci de se servir de la voie des banquiers, il est indispensablement nécessaire, M, dans le cas où S.M. déférerait à la demande de la princesse Élisabeth, que vous me fassiez tenir cette somme en or par un ou deux courriers, selon que le poids l'exigerait, intelligents et munis des passeports ou autres titres authentiques et respectables capables d'empêcher qu'ils ne soient fouillés.

<276> Pour subvenir toutefois au plus pressé, j'ai pris sur moi, espérant de n'être pas désavoué par S.M., d'avancer 2000 ducats à la princesse que je remettrai après-demain à Lestocq, dans les mêmes bois où je l'ai vu mercredi. Pour n'avoir recours à personne d'ici, je me suis serv de l'argent d'une personne qui est avec moi et qui a gagné au jeu près de 40000 francs. Ce qu'elle m'a prêté monte, suivant l'escompte pratiqué ici, à 22423 livres, 18 sols <276v°> de France que cette personne vous sera très obligée, M, de faire remettre à M. de Magne, au café de Foy, rue de Richelieu. Dès que vous aurez procédé à ce paiement, il faudra prescrire à M. de Magne de ne pas écrire à son neveu à ce sujet, parce que, toutes les lettres étant ici décachetées, le détail où il entrerait pourrait donner du soupçon à ces gens-ci.

Lestocq, en énumérant <277> les personnes bien ou mal intentionnées pour la princesse, m'ayant dépeint le comte d'Ostermann avec les couleurs qu'il mérite, je vis avec satisfaction qu'Élisabeth était d'autant plus piquée contre lui que, n'étant encore que peu de chose à la mort de Pierre 1^{er}, il devait toute sa fortune à Catherine 1^{ère} sa mère, et que le moins qu'elle croyait pouvoir faire pour le punir de son ingratitude était de le priver de tous ses emplois dès qu'elle en aurait l'autorité.

<277v°> C'était le contraire à l'égard de Biren et Lestocq me confirma ce que l'homme de Nolken m'avait rapporté des dispositions de la princesse à ce sujet. Sans les combattre, j'estimai nécessaire de ne rien faire pour rapprocher Biren ; j'applaudis au sentiment de la princesse et glorifiai sa reconnaissance et fis sentir que, s'il était digne d'elle de rendre la liberté à <278> un malheureux dont elle avait lieu d'être contente, de lui donner de quoi vivre honorablement dans quelque ville de la monarchie, voire d'employer ses enfants, elle se manquait à elle-même et ferait des mécontents en le rappelant à la cour. Cette insinuation conduisit Lestocq à me dire que c'était en effet à quoi Élisabeth entendait se borner.

<278v°> Quant aux circonstances que j'ai recueillies, pour vous rapporter la fermentation suscitée par la guerre avec la Suède, je vous citerai les principaux du pays : il est bien douloureux selon eux de se voir gouvernés par des étrangers et notamment par un qui a vendu les intérêts de la Russie, car on sait les sommes qu'il a reçues de l'Angleterre et de l'Autriche du temps de Charles VI. Il n'est <279> pas douteux que, si on continue à le laisser faire, il ne perde tout. Il aurait mieux fait de suivre le système de Pierre 1^{er} en s'alliant étroitement avec la France et avec la Prusse. Ces liaisons mettraient pour toujours la Russie et ses nouvelles conquêtes à l'abri des entreprises des Turcs et des Suédois, et on se serait vu en situation de se faire respecter des autres puissances. Le comte d'Ostermann, pour s'être conduit sur des principes diamétralement opposés, <279v°> attire

aujourd'hui à la Russie une guerre d'autant plus fâcheuse que le pays se trouve épuisé par les précédentes, qu'il est à craindre que les Turcs et les Persans ne se mettent de la partie, et que les Bachkirs et les Kalmouks ne profitent de cette conjoncture pour se soustraire à la domination d'Ivan VI. S'il est évident, ajoutent-ils, que le coup part de la France et que son ambassadeur à Petersbourg n'y aura point épargné ses peines ni ses soins <280> il faut convenir qu'il l'a bien mérité, pour peu qu'on se rappelle les démarches pour empêcher le roi Stanislas Leszczyński de régner en Pologne, la manière dont on a traité le marquis de Monti, et la détention des bataillons français. Que peut-il en résulter ? D'être à la veille peut-être de voir sans miracle un Petrovitch en ce pays au lieu d'un Antonovitch. Le premier du moins (Pierre de Holstein) pourrait au bout de trois ans gouverner par lui-même, surtout s'il a les belles qualités qu'on lui attribue. Comparons ensuite le <280v°> passé et le présent sous le règne d'Anna Ivanovna. On n'avait que deux idoles à encenser ; aujourd'hui, on est obligé d'en encenser une douzaine. On ne sait à quoi se décider, la régente Anna Leopoldovna avec ses favoris et favorites détruisant ce que font le prince de Brunswick et Ostermann, et réciproquement. Tandis que la régente est chaque jour plus inabordable, la princesse Élisabeth vous reçoit avec des démonstrations de bienveillance si séduisantes <281> qu'on ne peut se tirer de chez elle une fois qu'on y est entré. L'avenir, continuent-ils, n'est guère réjouissant : Anna Leopoldovna a pour son époux une vive aversion et souvent *Julie Mengden refuse au prince l'entrée des appartements de son épouse* ; il arrive même qu'on le fasse sortir du lit. Il serait facile de prouver que Catherine de Mecklembourg a dû user de rigueur avec sa fille dans son bas âge, pour vaincre son air sauvage et l'obliger de <281v°> paraître en compagnie, mais en fait ce goût pour la solitude n'est qu'un expédient pour se ménager la liberté de voir sans contrainte le comte Lynar ; on doit se faire peu d'illusions sur son mariage avec Julie Mengden ; c'est le même cas que le mariage de Biren avec Mademoiselle de Treden qui ne fut préférée à son aînée que parce que celle-là, devenue depuis Madame de Bismarck, ne voulut pas se prêter à un mariage de cette espèce. La seule différence est que Pierre et <282> le prince Charles Biren, quoique bien certainement fils d'Anna Ivanovna, n'ont cependant apporté aucun obstacle aux arrangements qui pouvaient intéresser la Russie au lieu que nous aurons présentement peut-être la douleur de voir sur le trône les enfants d'un particulier.

Je remettrai finalement à votre considération, M, s'il serait à propos que vous prescrivissiez à M. Poussin de se conformer à ce que je lui manderais sur les choses à faire passer à la cour de Holstein. Je peux me trouver <282v°> souvent exposé à des sollicitations sur cet article. La princesse Élisabeth ne pourra qu'être sensible aux moyens que le Roi me permettra d'employer pour cela. M. Poussin est plus à portée que quiconque de remplir cette fonction et, muni de vos ordres, il les exécutera d'autant plus vite qu'il ne sera pas dans l'incertitude sur ce qu'une autorisation aussi faible que la mienne devra l'engager de faire ou de ne pas faire. Je devais m'abstenir principalement de l'exciter <283> cette fois-ci en l'assurant de votre approbation et je l'ai fait pour que les choses ne marchent que du pas que vous aurez fixé. J'ai l'honneur d'être avec respect

ANNEXE 80 : Sirio tome 100, Lettre 54 La Chétardie à Amelot, 25 mars 1742

Sirio, tome 100

Lettre 54 La Chétardie à Amelot, 25 mars 1742, (24/04/2015)

Moscou, 111-121

Monsieur,

J'ai reçu votre lettre du 18 février (CP Russie 39 fol. 154)

Comme les détails qui ne devaient pas être transmis dans les lettres de M. de Lewenhaupt, ont toujours été soustraits par mes soins dans les copies que je remettais à Élisabeth, les intérêts de la Suède n'ont pas pâti de cet échange de correspondances. Au contraire, cette méthode a accéléré la confiance entière dont l'impératrice m'honore, et l'exposition totale de ma conduite a entraîné une croyance totale en ce que j'avance. Il ne résultera donc aucun préjudice des choses que j'ai mises sous ses yeux.

L'armistice que j'ai moyenné avec elle n'a pas eu de témoins, et, si l'engagement que j'ai pris avec Lewenhaupt a été ébruité, c'est que quelqu'un d'autre en a instruit la tsarine. *J'ai voulu préserver les troupes suédoises du danger auquel elles étaient moralement exposées, et j'aurais mieux fait de les laisser courir les hasards de l'entreprise où les conduisait leur général.* Je vous joins une pièce chiffrée pour vous convaincre que ce n'est pas sans fondement que je cédaï à ce sentiment ; je l'accompagne du *Pro Memoria* adressé par Lagerkrantz à Lacy, de mes lettres à Bestoutcheff et à Tcherkasski, de celle que m'a écrite Lewenhaupt et qu'il m'a fait passer par Lagerkrantz, de ma réponse et de ma lettre à Lanmary (lettre 51). Je vous en joins trois autres, dont deux m'ont été remises par le chevalier de Crespi, la troisième s'étant trouvée par erreur dans votre dernière expédition, et, pour éviter que Lestocq ne me taxe à cette occasion de négligence, je vous la renvoie.

Je dois cependant vous avertir que M. de Lagerkrantz ne m'a fourni les informations qui seules pouvaient faire juger du véritable état de l'armée suédoise qu'en exigeant ma parole d'honneur que ces informations ne serviraient qu'à instruire le cardinal de Fleury et vous-même et que personne ne donnerait son nom comme informateur. Je le lui ai promis et compte sur Son Éminence et sur vous pour tenir ma promesse, afin de ne pas risquer de compromettre M. de Lagerkrantz.

Quand je demandai à ce colonel s'il avait reçu des éclaircissements de son général, il me répondit que non. Je lui en manifestai ma surprise et il me répondit que Lewenhaupt l'avait assuré que je trouverais dans ses lettres ce qu'il ne lui avait pas transmis de bouche ; je lui demandai s'il en avait d'autres, car la mienne ne peut nous éclairer en quoi que ce soit. Il me dit en avoir remis une au feld-maréchal Lacy et, sur ma demande d'un duplicata de cette pièce, il me dit encore que non, mais qu'il avait entendu à la lecture de ladite lettre qu'il était chargé de propositions pour moi, et que Lacy l'avait requis de lui donner un *Pro Memoria*. Il en avait quand même conservé une minute. Je lui dis que peut-être les propositions faites à Lacy nous prépareraient de grands embarras, et finalement le mieux est que vous me peigniez vous-même avec toute la véracité possible la situation présente et passée de l'armée suédoise ; après qu'il y eut déféré, nous tombâmes d'accord sur le danger que courait cette armée et pour ne négliger aucun moyen de la sauver.

Nous étions convenus avec les ministres russes de conférer au sujet de vos dernières dépêches. L'arrivée de M. Lagerkrantz me fit souhaiter de prévenir Élisabeth du motif de sa venue et de ce que j'avais à communiquer à ses ministres. Je ne parvins pas à la voir (elle se baignait). J'exposai le lendemain à Bestoutcheff et à Tcherkasski l'avantage qui résulterait de la connaissance que la tsarine voudrait donner au Roi de ses intentions pour la

paix. Ils répondirent qu'ils ne pouvaient pas s'expliquer avant que la Suède le fasse, question de point d'honneur. Je leur fis observer que Frédéric 1^{er} ferait connaître ses vues au Roi ; que donc, si Élisabeth en faisait autant, Il pourrait alors remplir ce qu'on doit attendre d'un ami commun, concilier les oppositions, et proposer ensuite aux deux parties, en qualité de médiateur, ce qui Lui paraîtrait le plus propre à les réunir promptement. Ils finirent par me promettre de m'instruire des intentions de la tsarine à cet égard. *Je leur dis que je croyais n'avoir à les entretenir que de cet objet, mais que je devais aussi les avertir de la surprise, rapportée par M. Lagerkrantz, où avait été Lewenhaupt en voyant les hostilités recommencer.* Il vivait dans la tranquillité, la sécurité et la bonne foi que lui inspirait l'armistice, sans comprendre sur quel prétexte il était rompu. Je ne dissimulai pas à mes interlocuteurs qu'il était surprenant qu'on ne m'en ait pas prévenu, puisque j'avais été l'instrument de la suspension et que la gloire de la tsarine était intéressée par cette circonstance et par l'absence d'exemple de la rupture d'un armistice notifiée à un général quatre jours avant seulement. Je peignis à cette occasion de la manière la plus forte l'état de ces malheureux paysans à qui on n'avait pas eu le temps de donner l'ordre de se retirer dans les bois pour se mettre à l'abri du feu et de la barbarie des Cosaques.

Les ministres russes prétendirent que la Suède ne devait s'en prendre qu'à elle-même, et qu'elle eût prévenu cette extrémité si, pendant l'espace de quatre mois, elle avait manifesté quelques-unes de ces intentions sincères, dont elle avait si souvent donné l'assurance, que la Russie se serait fait un préjudice trop considérable en se laissant abuser plus longtemps, que les avis réitérés qu'elle avait reçus de toutes parts l'en avaient amplement convaincue, ainsi que les délais exceptionnels apportés à l'envoi de M. Nolken.

Bestoutcheff voulut expliquer en outre les causes de la rupture de l'armistice, mais je lui rappelais les engagements qu'il avait pris avec moi, et que, si sa mémoire eût été plus fidèle, les choses se seraient mieux passées. Je plaidai pour une suspension d'armes de 15 jours, qui éviterait l'effusion de sang, que l'équité d'Élisabeth y était intéressée, que les soupçons sur des dispositions belliqueuses n'avaient aucun fondement, qu'au contraire l'échange de courriers entre Lewenhaupt et Guillenborg démontrait le contraire, et que, si l'effet n'y répondait pas, au moins la Russie n'aurait rien à se reprocher et pourrait pousser alors son ressentiment, que la Suède ne pourrait tirer aucun avantage d'un si faible délai, puisqu'elle en pouvait espérer le moindre secours en Finlande avant juin, ni en hommes, ni en munitions. Les ministres russes se bornèrent à me dire qu'ils rendraient compte à la tsarine de mes raisons et me feraient savoir ensuite ses intentions.

Allant à la cour, j'informai Élisabeth de cet entretien ; je lui présentai ces objets, intéressant à la fois sa gloire et son humanité, avec vivacité. Mais elle insista sur le préjudice qui pourrait résulter pour elle d'une nouvelle suspension, qui lui ferait perdre une occasion favorable. J'appréciai que toute la perte qui s'ensuivrait se bornerait au nombre de maisons brûlées par les Cosaques, et qui pourraient être sauvées des flammes, et qu'un tel avantage pourrait l'arrêter. Je lui réitérai mes représentations le lendemain, en profitant du moment où elle voyait de sa maison passer l'ambassadeur de Perse. Elle me dit n'avoir pas encore parlé à ses ministres, mais qu'elle leur parlerait à son retour et qu'ils m'en rendraient un compte fidèle. Enfin, elle me fit dire par le secrétaire des AE que la tsarine ne pouvait déférer à mes demandes en raison du silence de la Suède, qu'elle ne pouvait donc se dispenser de poursuivre les hostilités, tout en restant très disposée à conclure une paix prompte, en fournissant des escortes et des passeports aux négociateurs suédois. Déçu par cette réponse, je pensai qu'il fallait travailler à la faire changer et demandai donc à nouveau à Élisabeth d'avoir l'honneur de l'entretenir. J'obtins une audience d'une heure en présence de Lestocq, sans parvenir à l'émouvoir ; je cherchai à l'exciter sur ce qui permettrait au Roi d'appliquer avantageusement les intentions pacifiques qu'elle avait témoignées jusqu'à présent. Je m'impliquai personnellement, rappelant que je n'avais agi que sur l'assurance qu'elle m'avait donnée de vouloir s'accommoder avec la Suède et empêcher la continuation de la guerre. Je lui rappelai

tout ce qui s'était dit pendant les onze mois de tractations secrètes entre elle et moi. Elle me dit qu'elle avait, comme moi, agi sincèrement, persuadée que les Suédois deviendraient ses amis sitôt qu'elle aurait accédé à la couronne, termineraient la guerre, et ne s'occuperaient que des moyens convenables à la fois à sa gloire et à leurs avantages, qui pourraient affermir entre elle et eux une amitié durable. Elle en était si persuadée qu'elle avait ordonné aux gardes de s'arrêter sur place ou de marcher sur Moscou. Mais, au lieu de voir la Suède me donner des preuves de sa sincérité, elle m'a fait, par votre entremise, des demandes incompatibles avec mon honneur tout en me menaçant pour le printemps prochain si je n'y souscrivais point. C'est alors que j'ai changé d'attitude, d'abord en ordonnant aux gardes de rester à Petersbourg ou de marcher sur la frontière. Puis, voyant que Nolken ne venait point, et que mes autres ministres dans les cours étrangères me mandaient que la Suède ne cherchait qu'à m'amuser et se flatter de me mener ainsi que bon lui semblerait, j'ai été obligée de réagir pour m'éviter une honte éternelle et le reproche de mes sujets.

J'objectai que ce n'étaient que des soupçons, dont il serait bien difficile de fournir des preuves ; donnez le temps de revenir aux courriers que Lewenhaupt a dépêchés à Stockholm, et vous verrez si la mauvaise foi que vous reprochez aux Suédois est avérée. Si au contraire, leurs intentions pacifiques vous convainquent, VM arrive au but qu'elle se propose, sans faire une infinité de malheureux ; si elles ne vous convainquent pas, vous n'aurez perdu que quinze jours, mais votre gloire sera sauve et vous aurez pur vous le droit et la raison et vous pourrez alors mettre tout à feu et à sang. J'ajoute que ce délai ne changera rien pour les Suédois sur le plan militaire, car les glaces rendent impraticables les chemins et ils ne peuvent espérer le secours d'un homme ni d'un grain de froment pendant ces 15 jours. C'est une vérité si constante, continuai-je, que je suis prêt à y sacrifier la confiance si précieuse dont VM m'honore, si quelqu'un peut la nier. Je me permets de signaler que VM est indirectement la cause du silence qu'on reproche aux Suédois ; vous n'avez pas voulu négocier directement avec eux parce que votre honneur s'opposait à ce que vous fissiez des avances ; on a donc fait appel à la médiation du Roi, mais il a fallu attendre que cette médiation fût reconnue et acceptée par Frédéric 1^{er}. Je n'en ai eu la nouvelle que la veille de votre départ pour Moscou et, de là, il n'y a pas eu un instant de perdu. Élisabeth m'a répondu qu'elle porterait une attention particulière à mes représentations et souhaiterait pouvoir y acquiescer, qu'elle en parlerait demain avec ses ministres et me ferait informer des résultats de ce conseil.

Pour prévenir de nouveaux retards, je fis savoir au prince Tcherkasski l'audience que m'avait accordée la tsarine, et le priai de me communiquer si possible avant le dîner la résolution qui aurait été prise. Il me le fit espérer mais ne le tint pas. J'écrivis alors à Bestoutcheff, mais, ses réponses de bouche étant contradictoires, j'écrivis à nouveau à Tcherkasski. Mon attente fut à nouveau vaine ; ce ne fut que sur les 6 heures du soir qu'un secrétaire des AE m'annonça qu'Élisabeth, de l'avis de son conseil, optait pour la continuation des hostilités, tout en étant prête à concourir à ce qui pourrait avancer une prompt conciliation. Elle envoyait aussi un officier et des chevaux pour Lagerkrantz, ce que j'interprétei comme une manifestation d'indifférence à tel ou tel parti que prendrait la Suède. Pour moi, qui, en m'occupant d'avance de tout ce qui pouvait convenir à la situation du comte Lewenhaupt, et ménager les Suédois pour leur éviter de trop se découvrir, j'étais convenu avec M. de Lagerkrantz que, comme dernier expédient, nous ferions usage de sa déclaration. Nos sentîmes tous deux les risques qui subsistaient. Je demandai donc encore une conférence à Tcherkasski, qu'il me proposa de tenir le lendemain d'abord à l'heure qui me conviendrait, puis, comme j'avais suggéré 9 heures, il la reporta à l'après-midi. Je m'offusquai de ce délai supplémentaire auprès du secrétaire des AE et déclarai que je me rendrais quand même chez le chancelier le matin, ce que je fis, mais ne l'y trouvai point.

En dissimulant ma rancœur de l'irrégularité d'un tel procédé, j'y retournai l'après-midi et y trouvai Bestoutcheff. Je lui dis que j'avais fait part à Lagerkrantz de l'échec de mes représentations, qu'il en avait été aussi étonné que moi, et qu'on aura lieu de l'être en France,

quand on observera que l'armistice, que j'avais moyenné sur les souhaits d'Élisabeth, a été rompu sans aucun concert avec moi sur le terme à fixer. Ils cherchèrent des moyens d'excuser cette démarche ; je leur dis avec franchise que M. de Lagerkrantz avait remarqué qu'on attribuait à tort des sentiments à la Suède qu'elle n'a point. Pour en détromper VE, il est prêt à leur remettre la déclaration que voici, si la Russie en fait une symétrique. La pièce fut lue, son contenu approuvé, mais rejeté quand même au prétexte que M. de Lagerkrantz n'avait pas les pleins pouvoirs. Je répondis qu'il était prêt à en fournir une semblable signée du comte de Lewenhaupt, mais ils objectèrent que lui-même n'était pas pourvu de pleins pouvoirs. Je fis observer que Lewenhaupt, maréchal de la dernière diète, méritait toute confiance dans les assurances écrites qu'il pouvait donner. Ils demeurèrent inflexibles et résolus à n'en même plus parler à Élisabeth, puisqu'aussi bien elle avait pris sa décision. Je proposai un délai de quelques jours pendant lesquels des officiers envoyés à Abo et à Fredericksham seraient garants qu'aucune recrue ne serait envoyée en Finlande, afin d'éviter l'effusion de sang chrétien, et dis que, si Élisabeth ne l'acceptait pas, il fallait que ses sentiments fussent bien changés. « *Je ne trouve dans cette conduite aucune trace de ce qu'elle a fait envisager en différents temps à la Suède* ». Ces messieurs dirent n'en avoir aucune connaissance. *J'insistai : « Élisabeth sait dans quelles mesures plus étroites elle serait entrée avec la Suède si elle eût différé à monter sur le trône ; Vos Excellences n'étaient point à portée alors d'en être instruites mais elles peuvent compter sur ce que je leur articule en cet instant »*. Les ministres firent observer que les Suédois auraient dû alors terminer la guerre, sitôt la princesse montée sur le trône ; en la continuant, ils faisaient connaître que cette aide n'avait été qu'un prétexte pour arriver à leur but.

Je reconnus qu'ils avaient en vue leurs intérêts, comme toute puissance, mais qu'ils n'avaient jamais séparé leur intérêt de celui de la tsarine. Ils dirent alors : « que M. de Nolken vienne donc nous en persuader. » Je répartis qu'ils lui en ôtaient les moyens en continuant la guerre, non par crainte pour sa sûreté, mais parce que la Suède pourrait trouver impraticable d'envoyer un plénipotentiaire en temps de guerre. Ils firent observer que, lors de la grande guerre du Nord, la présence de galères russes à proximité de Stockholm n'avaient pas empêché les pourparlers de paix de se poursuivre.

« Je ne m'arrête point à ces circonstances », rétorquai-je, « mais je vois avec peine que vous employez des moyens de violence que vous semblez, voilà peu, rejeter. » Cela vous mettra en peine de convaincre l'Europe, ni le Roi, de la sincérité de vos intentions pacifiques, alors que, après avoir voulu que la Suède croie à vos intentions, vous vous refusez à présent à donner foi aux siennes.

Ils me dirent qu'ils doutaient en effet de la vérité des sentiments de la Suède, dont les courriers de Finlande, adressés à moi, ne leur ont pas apporté les preuves ; et qu'ils recevaient plus de menaces que de propositions de paix. Et ils firent allusion à votre lettre du 15 janvier (lettre 18) ; je répondis qu'il n'y avait pas là de menaces, mais uniquement qu'on cherchait à les instruire que, dans le cas où la guerre se prolongerait, les Suédois se mettraient autant en force que possible. « C'en est toujours assez », me dirent-ils, « pour que nous devions les prévenir, et il nous importe d'autant plus de le faire que nous sommes informés exactement de l'état de l'armée suédoise ». « Il est normal que vous le sachiez », rétorquai-je, « on sait toujours le vrai à la faveur des espions ». Ils me dirent que c'est parce qu'ils étaient bien instruits qu'il leur était impératif de profiter de l'occasion. Elle est telle que vous pouvez être assuré que dans deux mois la paix sera faite et que les Suédois seront autant nos amis que nous chercherons à nous montrer les leurs ». « Puisqu'aucune considération ne fait impression sur vous, persistez dans votre dessein, dont, en qualité d'ami commun, j'aurais tout fait pour vous dissuader, mais vous aurez éternellement à vous reprocher le sang répandu. » Ainsi prit fin notre conférence.

Dès que le colonel Lagerkrantz en sut tous les détails, il ne se préoccupa plus que de son départ. Je lui confiai des lettres que je me hâtai d'écrire à Lewenhaupt et à Lanmary.

Ce que je marque à celui-ci embrasse l'office à passer de ma part pour engager cette cour à envoyer provisionnellement des pleins pouvoirs à Lacy ; je pense que c'est le meilleur moyen pour empêcher que le mal qui résulte de la résolution de cette cour n'empire.

Par ailleurs, la candidature du comte de Saxe au trône de Courlande passe au second plan, vu la dilection d'Élisabeth pour le prince de Hesse-Homburg, que Bestoutcheff a fait connaître à tous les ministres étrangers, et je mets en œuvre la circonspection que vous m'avez prescrite à cet égard.

ANNEXE 81 : Lettre 112 Amelot à d'Allion, 9 août 1742 - Lettre 113 LC à Amelot, 11 août 1742

Lettre 112 Amelot à d'Allion, 9 août 1742, (29/06/2015)
Versailles, 311-313
(Rambaud, 396-398)

Je dois vous donner quelques connaissances complémentaires sur la situation générale.

Le Roi n'a eu en vue que les intérêts de ses alliés lorsqu'il a jugé devoir concourir avec Frédéric II et Auguste III à soutenir les prétentions de Charles-Albert sur la succession d'Autriche, et Il a toujours cherché des voies de conciliation pour terminer cette guerre à la satisfaction de toutes les parties, mais depuis que Frédéric II a fait une paix particulière avec Marie-Thérèse et qu'Auguste III a retiré ses troupes de Bohême, S.M. a encore plus de raisons de souhaiter la fin de cette guerre dont tout le poids retombe sur la France, depuis que Charles VII se voit abandonné de ses autres alliés dans l'empire. Dans cette situation, le marquis de Fénelon a eu ordre de confier aux principaux ministres des Provinces-Unies que *S.M. était disposée à apporter toutes les facilités qu'on pourrait désirer au rétablissement de la paix dans l'empire, et qu'ainsi il ne dépendrait que de Marie-Thérèse de faire cesser les troubles qui agitaient l'Allemagne. J'en ai parlé dans le même sens au marquis de Stainville fin juin, et vous savez que le maréchal de Belle-Isle a rencontré dans ce but le feld-maréchal Königsegg au château de Komorsan le 3 juillet dernier.*

Tout ceci prouve le désir qu'a le Roi de mener une négociation qui conduise à la paix. Mais ces avances n'ont pas toutes obtenu l'effet qu'on en devait attendre. Les ministres hollandais paraissent hésiter à se produire comme médiateurs sans la tutelle de George II, depuis que ce monarque s'est emparé de la médiation en parrainant la paix de Breslau, que ces ministres regardent comme le premier pas vers une paix générale dans l'empire, si bien qu'on ne sait si on peut faire fonds sur l'assurance qu'ils donnent de leur bonne volonté. Les réponses envoyées de Vienne au marquis de Stainville montrent que cette cour cherche à éluder de traiter toute proposition ; elles ne contiennent que des choses générales mélangées à des reproches inutiles sur le passé. Le marquis de Stainville s'est même contenté de nous faire, à Fleury et à moi, la lecture de ces réponses, sentant que les ménagements convenables n'y étaient pas observés.

Enfin, nous apprenons l'absence de progrès de la négociation entre Belle-Isle et Königsegg, ce dernier s'étant refusé à tenir une seconde conférence. Dans ces circonstances, le Roi, comprenant qu'on ne cherchait qu'à abuser de Sa modération, et que la situation de l'armée du maréchal de Broglie, investie en quelque manière par celle de Charles de Lorraine, devenait chaque jour plus critique, a pris la résolution de faire marcher son armée du Bas-Rhin vers la Bohême, pour dégager celle de Broglie. Vous expliquerez cette résolution à Élisabeth et à ses ministres, ainsi que des motifs qui l'ont rendue nécessaire. Au surplus, quel qu'en soit le succès, *Charles VII est prêt à sacrifier la plus grande partie de ses prétentions au repos de l'empire. Il ne tient donc qu'à Marie-Thérèse d'avoir la paix, et elle ne pourra désormais que s'imputer la continuation des troubles.*

Vous verrez la réaction des ministres russes à cette déclaration. Il serait important que vous puissiez découvrir jusqu'où ont été portés les engagements de l'Angleterre et de la Russie. *Les Bestoutcheff étant vendus à la cour de Londres, je ne doute pas qu'ils entrent dans toutes ses vues. Mais j'espère qu'Élisabeth, toute faible qu'elle est, ne suivra pas*

aveuglément leurs conseils, d'autant qu'elle verra que les Anglais n'ont guère à cœur les intérêts de la Russie, qu'ils cherchent tout au plus à utiliser pour satisfaire leur rage contre la France.

Mais il faut aussi faire connaître à Élisabeth le danger qu'elle court car il est à craindre que quelques-uns de ses ministres ne cherchent à faire remonter Ivan sur le trône. Il faut absolument que vous l'avertissiez de ce risque, *et je ne vois pas d'autre canal que Lestocq, dans lequel on me dit cependant que sa confiance s'émousse.*

J'ai appris que Lewenhaupt avait abandonné Fredericksham à l'approche des Moscovites, en mettant le feu à tout ce qu'il n'a pu emporter et qu'il s'est retiré à 12 verstes de cette ville. Si cela est vrai, la Suède en sera plus disposée à la paix, mais Élisabeth risque de se rendre plus difficile. Il serait pourtant de son intérêt de profiter de ce moment pour se lier d'amitié avec une puissance qui affermirait sa situation et son autorité.

Lettre 113 LC à Amelot, 11 août 1742, (29/06/2015)

Moscou, 313-316

Monsieur,

Je suis obligé de devancer le départ de l'ordinaire parce qu'Élisabeth, présumant trop de ses forces, fit lundi une marche à pied de sept lieues dont elle se sentit assez fatiguée pour venir se reposer à Moscou le mardi, mais elle repart ce matin pour reprendre son pèlerinage là où elle l'avait terminé et, me voulant parmi ses accompagnateurs, je vais de nouveau me trouver absent durant 5 ou 6 jours.

J'en suis surtout fâché à cause du retard que cela entraîne pour l'audience de M. d'Allion.

Élisabeth a donné ordre au colonel Czernycheff de retourner incontinent en Finlande, parce qu'elle a trouvé que les nouvelles peu considérables qu'il a apportées (passage de deux rivières par les Russes poursuivant les Suédois) ne méritaient pas l'envoi d'un colonel. Elle a senti que ce n'était qu'un prétexte pour lui procurer de l'avancement, comme cela se faisait dans les troupes de Munnich, et elle a expressément écrit à Lacy pour lui interdire de recourir à cette méthode. Elle entendait que seul un événement important y donnât lieu et, qu'en ce cas, l'officier envoyé ne le fût pas en raison de son nom mais de son mérite. Cet acte de justice de la part de la tsarine a fait une impression d'autant plus forte qu'elle a des bontés particulières pour la mère du colonel Czernycheff.

J'ai enfin découvert que le capitaine suédois dont je vous parlais (lettre 111) a été envoyé ici par Nolken avec des lettres pour Tcherkasski. J'en infère qu'il aura été question de ce dont il était convenu avec les ministres lors de son séjour à Moscou et qu'il aura revendiqué avec raison la promesse qui lui a été faite et n'a point été exécutée d'expédier le jeune Nepliouev.

Cette hypothèse est étayée par Lestocq qui m'a dit avoir lu la lettre écrite récemment par Nolken à Lacy, (et transmise à Élisabeth) l'informant qu'il était en Finlande, prêt à entrer en négociation en qualité de commissaire plénipotentiaire de la Suède, cherchant avec d'autant plus d'empressement à rétablir la paix qu'il semblerait que si on avait tenu compte de ses dispositions, on aurait évité d'exposer d'honnêtes gens aux aléas d'une guerre inutile. Lestocq m'a dit que cette manière de se présenter des Suédois avait impressionné Élisabeth, qui avait décidé de munir de pleins pouvoirs le général Roumiantsev pour donner activité à la négociation et qu'il ne doutait point qu'on ne lui fit passer incessamment des ordres en conséquence.

Je l'espère d'autant plus que Brümmer m'a dit avoir été informé par un courrier secret de deux batailles sanglantes entre Russes et Suédois, que ceux-ci se seraient retirés après le deuxième choc, et qu'il est assuré qu'Élisabeth, peinée de ce sang répandu, n'a pas

voulu écouter le rapport que ses ministres ont voulu lui faire en détail de ce qui s'était passé en cette rencontre.

C'est encore Brümmer qui m'a prévenu que Madame de Monasterol avait écrit à Élisabeth pour intéresser ses bontés et en obtenir une pension. Vous jugerez aisément de la surprise et de la peine que cette circonstance m'a causée. Je n'ai d'abord pas voulu le croire, mais Brümmer m'a dit que la tsarine lui en avait parlé et qu'il avait eu la lettre entre les mains. Je fus encore plus consterné quand je sus de lui qu'Élisabeth, par une suite des bontés dont elle m'honore et croyant ma mère dans le besoin, s'était résolue à répondre généreusement à sa demande. Je n'envisageai plus alors que la fausse démarche à laquelle s'était portée Madame de Monasterol, et combien elle s'était oubliée, s'écartant du respect qu'elle devait au Roi, en sollicitant une pension d'une princesse étrangère. J'exposai à Brümmer la situation de ma mère en lui expliquant que seule l'avarice avait pu la conduire à cette extrémité. Je ne lui cachai point que ses mauvais procédés à mon égard, en m'empêchant de la voir et de vivre avec elle, me faisaient souhaiter de ne point avoir à faire de pas contre elle, que l'on risquerait d'imputer à un ressentiment particulier. Mais cette crainte ne me retiendra pas de faire mon devoir, en rendant compte de sa conduite à la cour, et d'employer une autorité supérieure pour la faire rentrer dans les bornes que sa naissance lui prescrivait. J'excitai donc Brümmer à détourner Élisabeth de son élan de générosité, et que ce n'est qu'en regardant sa lettre comme non avenue qu'elle m'éviterait de vous en porter mes plaintes. Brümmer applaudit à ma délicatesse, mais me dit que la résolution d'Élisabeth d'aider financièrement ma mère était irréversible. Aucune considération ne peut donc plus me retenir, et c'est de vos bontés seules que je dois attendre la consolation si nécessaire à un fils plein de ses devoirs que la mauvaise conduite de sa mère expose indirectement à de pareils inconvénients.

ANNEXE 82 : Sirio, tome 86, lettre 62, La C. à Amelot, 29 mars/11 avril 1740

**Sirio, tome 86, lettre 62,
La Chétardie à Amelot, 29 mars/11 avril 1740,
Petersbourg,**

Je garde la plus extrême réserve vis-à-vis d'Ostermann, ce qui m'a permis de rassurer Botta sur les intentions du Roi vis-à-vis de l'empereur Charles VI.

Je reviens sur l'expression de *première innocence* et sur son exégèse par Cantemir, elle a bien rapport au traité anglo-russe, mais celui-ci n'a été « mis sur le tapis » que 5 semaines après la locution utilisée par Ostermann.

Je reconnais qu'Anna Ivanovna et même Biren ont eu des bontés pour moi (manège) mais la barrière linguistique m'oblige à ne leur parler qu'avec un interprète.

Je me suis servi du prétexte de l'indisposition des princesses (que j'avais épiées) pour les aller voir, mais elles ont pris les ordres d'Anna Ivanovna avant de me recevoir, et encore en présence du comte Munnich, frère du feld-maréchal. Mais j'ai manifesté mon intention de leur faire ma cour de temps en temps, et je tiens à secouer le préjugé qui en empêche les ambassadeurs. *J'en ai profité pour témoigner à voix basse à Elisabeth que je souhaitais m'acquitter de mes devoirs « d'une façon plus simple, plus naturelle, et elle me marque être fort sensible à cette attention.*

Wolinski, ministre du cabinet, touche au moment de sa disgrâce. Il a beaucoup de défauts, beaucoup d'ennemis, mais une grande connaissance de l'intérieur du pays. Il a cherché à nuire à son soutien et bienfaiteur Biren. Les griefs de la république de Pologne ont dévoilé les intentions de Wolinski. Il s'est opposé au dédommagement que la tsarine aurait pu faire des dégâts causés en Pologne par les troupes russes, qui n'ont pas même respecté les choses les plus sacrées. Les griefs de la république de Pologne ont dévoilé les intentions de M. Wolinski. Les autres ministres opinaient pour qu'Anna Ivanovna, accordant un dédommagement, remplît ce qu'elle avait promis et annoncé. Lui a été d'un sentiment contraire, et, dans le *votum* qu'il a donné par écrit, il a marqué que les dépenses mal placées que la tsarine avait faites pour la guerre de Pologne et le peu qu'elle en avait retiré la dispensait de reste de fournir à de nouveaux frais, et qu'il n'y avait que ceux que des intérêts personnels guidaient qui pussent penser autrement. On lui a demandé ce qu'il entendait par là ; il n'a pas hésité à faire connaître que les considérations auxquelles Biren était tenu pour se maintenir et s'assurer de plus en plus dans la possession de ses duchés de Courlande et de Semigalle, ne peuvent que l'engager à porter la tsarine à des facilités dont il se ferait seul le mérite. Le duc Biren, sans même déférer au respect qu'il doit à Anna Ivanovna, a marqué à ce sujet des vivacités extraordinaires, et comme il a pris occasion de dire à cette princesse que, puisque sur les choses les plus simples, on voulait lui faire le crime de faire servir les intérêts de la Russie aux siens, qu'il fallait qu'il se retirât, ou du moins qu'il ne lui était pas possible de servir Sa Majesté Impériale avec des gens qui lui faisaient de semblables noirceurs.

Il était facile de prévoir l'effet que cette insinuation produirait : la cour a été défendue à M. Wolinski ; on l'examine actuellement au cabinet, et l'indécision n'a lieu que sur le plus ou moins de crimes que l'on fera connaître qu'il a commis pour déterminer en conséquence la punition.

Pour être en état de le remplacer aussitôt, *M. de Bestoutcheff, qui est ministre de cette cour en Danemark, et qui jouit de la réputation de ne valoir pas mieux que celui à qui*

l'on assure qu'il est destiné de succéder, a été fait conseiller privé actuel, a été rappelé, et est relevé par M. le chambellan Korff qui partira pour cet effet la semaine prochaine. Celui-ci est courlandais, et le troisième avec MM. de Keyserling et de Brackel³³ qui se trouve employé par cette cour dans le pays étranger. On a été d'autant plus surpris du choix qu'on a fait de sa personne qu'il est le seul pour lequel Anna Ivanovna, malgré les services importants qu'on m'a dit qu'il lui avait rendus à son avènement à la couronne, ait fait paraître une aversion marquée.

On a aussi découvert, depuis qu'on examine M. Wolinski, qu'il avait employé une princesse Cherbatov, belle-sœur de celui qui a succédé en Angleterre au prince Cantemir, et traitée ici à la cour sur le pied de bouffonne, pour représenter à la tsarine qu'en voulant confirmer des donations de terres faites en vertu d'édits de Pierre 1^{er}, on lui avait lié les bras, de manière, contre sa volonté et, pour preuve que, sans qu'elle s'en aperçoive, on lui faisait faire tout ce que l'on jugeait à propos, qu'elle avait rendu depuis quelque temps des édits contraires à ses intentions. Biren, sur qui le reproche tombait, et à qui Anna Ivanovna en a parlé avec une sorte d'émotion, s'est tiré très adroitement du piège qu'on lui avait tendu. Il s'est retranché sur le peu que lui importaient ces différents objets dès qu'il n'y avait jamais eu aucune part, et, qu'à l'égard des contradictions qui se rencontraient dans les édits de la tsarine, c'était à ceux qui dirigeaient les chancelleries à être assez instruits de ce qui s'était fait précédemment pour en avertir, lorsqu'il s'agissait de rendre quelque nouvel édit. Par là, les démarches de la princesse Cherbatov ont été inutiles, et, pour qu'elles ne demeurassent point impunies, il ne lui est plus permis d'approcher de la cour ; on s'est soigneusement assuré avant de son aveu sur ce qu'elle n'avait agi qu'à l'instigation de M. de Wolinski.

³³ Sera ambassadeur de Russie en Prusse en 1742.

ANNEXE 83 : Sirio, tome 86 Lettre 78 LC à Amelot, 3/14 juin 1740

Sirio, tome 86

Lettre 78 LC à Amelot, 3/14 juin 1740, (22/07/2014)

Petersbourg, 373-380

Monsieur,

M. Korff a rendu à Anna Ivanovna un service signalé lors de son avènement ; c'est lui qui négocia à Moscou, en mettant dans son parti le feu comte Yagousinsky, le maintien du caractère absolutiste de la monarchie russe, contre les avis des princes Galitzine et Dolgorouki.

Les motifs de son aversion pour lui sont peut-être dus au fait qu'il a cru, de ce fait et de sa belle figure, prétendre aux bonnes grâces de la tsarine, qu'elle partageait déjà entre Biren et le feu comte Loewenholde, grand écuyer et ambassadeur russe à Varsovie.

Elle a cultivé ces deux amants (Loewenholde ayant le bénéfice de l'antériorité) avec équité jusqu'à la mort de Loewenholde, en les obligeant à bien vivre ensemble.

Biren, une fois débarrassé de son premier rival, a reconnu de l'esprit et du talent chez Korff, et, malgré sa jalousie, il l'a ménagé. *Korff l'en a remercié en contribuant beaucoup à l'élection de Biren comme duc de Courlande*. Mais il n'en a pas été récompensé, toutes les grâces tombant sur la famille Keyserling. Korff a été mis à l'écart des affaires de Courlande et de Russie, et c'est M. de Brevern qui a été placé dans le poste des AE qu'il convoitait. Il s'est plaint et Biren, habilement, ne lui a pas montré son hostilité et lui a donné la présidence de l'Académie des Sciences. Par là, il s'éloignait encore de ses ambitions politiques ou personnelles et murmurait de plus en plus ; Biren a donc profité astucieusement du rappel de Bestoutcheff-Rioumine pour envoyer Korff au Danemark et on en a profité pour lui retirer la juteuse prébende de la présidence de l'Académie des Sciences (15000 livres par an sans rien faire) et la donner au même Brevern qui avait déjà pris sa place au MAE. C'est le principe de Biren d'éloigner les amants de sa maîtresse (Loewenholde à Varsovie, Brackel à l'étranger).

De plus, Anna Ivanovna est dévote et Korff est un esprit fort, et la tsarine « cache sous le manteau de la dévotion » les relations qui l'unissent à Biren.

Je regrette le départ de Korff dont j'aurais pu tirer des lumières utiles pour le service du Roi.

On reçut samedi soir la nouvelle de la mort de Frédéric-Guillaume 1^{er}. Lynar se flatte de l'amitié de Frédéric II. Mais il convient qu'il sera pour la Russie un voisin dangereux.

Pouchkine, président du commerce et décoré de l'ordre de Saint-Alexandre, a été conduit à la forteresse comme impliqué dans le complot Wolinski, et tout aussi mauvais que lui, et « ennemi du genre humain ». Pouchkine voulait même surpasser Wolinski par une <48v°> haine implacable pour les étrangers.

Le seraskir d'Oczakov, le pacha de Choizim, et les autres Turcs qui sont encore ici, prirent dimanche congé de la tsarine Anna Ivanovna. Elle les reçut sous le même dais dont elle se sert pour les audiences qu'elle donne aux envoyés extraordinaires. Ils partiront dans quelques jours pour retourner à Constantinople.

Par une suite, sans doute, de l'opposition que je vous ai marqué, M, que rencontrait M. d'Allion, on lui a offert une place et un rang qu'on a jugé vraisemblablement qui ne lui conviendraient pas, quoique honorables l'un et l'autre en soi ; aussi les a-t-il refusés et a-t-il demandé aussitôt un passeport. *Il se trouve libre par là, et je lui dois la justice que sa conduite ici l'a fait estimer de tous ceux qui l'ont connu*, que sa réserve ne s'est pas démentie, regardant comme un premier devoir de se taire tant qu'il ne constatait aucun engagement avec

cette cour et que, par le même motif, il n'a point voulu se prêter aux offres d'argent que le comte d'Ostermann lui a faites à diverses reprises pendant son séjour en cette ville.

Chiffrée Je dois <49> encore ce témoignage à la vérité que, dès qu'il n'a plus été retenu par la considération des liaisons qu'il avait avec le comte Ostermann, il s'est d'abord empressé de se montrer bon Français, qu'il m'a fait part de lui-même en conséquence de tout ce qu'il avait pu recueillir depuis qu'il est ici, et, qu'en combinant ce rapport avec ceux que je m'étais procurés d'ailleurs, j'en ai retiré des lumières assez utiles. Le même désir qu'il semblerait faire voir combien il s'estimerait heureux de coopérer d'une manière ou d'autre au bien du service lui a fait <49v°> prendre la résolution d'attendre ici vos ordres pour retourner en France, dans l'incertitude si l'éloignement ou les circonstances de se trouver ici ne le mettraient pas à portée d'exécuter en se rapprochant des frontières du royaume ceux que vous jugeriez à propos de lui donner.

NC J'ai tant pressé ceux que j'avais chargés du soin de mes illuminations qu'ils m'ont enfin ce matin remis leurs mémoires. *Chacune, pour me conformer à ce que le cardinal Fleury désire savoir, revient à 1300 livres de France ; si, par ce compte, les 8 illuminations auxquelles j'ai eu à fournir cette année montent à 10400 livres, comme, à moins d'extraordinaire que je ne peux prévoir, il n'y en aura que 5 les autres années, cela n'ira qu'à 6500 livres.* Cet <50> objet est trop peu considérable pour ne pas espérer que l'attention que vous voulez bien y donner me mettra à l'abri d'une dépense qui, étant inconnue en tout autre pays, ne doit pas retomber à ma charge, ainsi que j'ai pris la liberté de vous le représenter et de vous faire remarquer que la cour de Vienne en usait à cet égard envers les ministres qu'elle emploie à cette cour. J'ai l'honneur d'être, avec respect, M,

ANNEXE 84 : Sirio, tome 86, 19 Notes sur les instructions au marquis de La Chétardie, 2 août 1739

Sirio, tome 86

19 Notes sur les instructions au marquis de La Chétardie, 2 août 1739,
97-106

Observations et propositions du ministère	Réponses du cardinal de Fleury
1) Faut-il envoyer en arrivant son 1 ^{er} secrétaire chez Ostermann ? Mais les autres ministres de cabinet, Tcherkassy et Volinsky, risquent de demander le même traitement. De même la question se pose avec les dignitaires et Knies ou princes russes.	Chaque cour a ses usages et l'ambassadeur ne doit pas « essayer les plâtres ». En cas de doute, que l'ambassadeur reste incognito jusqu'aux prochains ordres. Pas de première visite aux dignitaires ni aux Knies.
2) Quel cérémonial adopter vis-à-vis des Biren et des Hesse-Hombourg ? Risque en particulier d'en faire trop ou pas assez avec Biren ?	Adopter le même cérémonial qu'avec les princes de Mecklembourg, de Hesse, de Wurtemberg, « et autres de cette espèce dans l'empire ».
3) Comment se comporter avec les Brunswick et avec la princesse Élisabeth ?	Le prince de Bevern est dans la loi des autres princes de l'empire ; Élisabeth est princesse royale.
4) <i>Ya-t-il lieu de corrompre et à quel prix des membres des tribunaux ou de la chancellerie ?</i>	« On peut s'en remettre à la prudence de M. de La Chétardie sur les dépenses qu'il jugera nécessaires pour le service du Roi ».
5) Auguste III s'est proposé comme médiateur dans la guerre russo-turque. Que doit faire LC pour ne pas donner l'impression de faire traîner les négociations ? Petit refroidissement entre les ministres impériaux et Ostermann, mais celui-ci reste l'artisan de l'alliance austro-russe.	Peu de réponses, car nous ignorons les conditions de la Russie, hors Azov.
6) Correspondance avec Saint-Séverin, et avec les autres ambassadeurs, en chiffres.	M. de La Chétardie doit être fort mesuré dans ses correspondances ordinaires, n'y ayant nulle sûreté pour les lettres.
7) Les Russes imposent une garde importante, proportionnée au caractère dont il est revêtu, qui est à la charge de l'ambassadeur et espionne ses visites et discours. Ne peut-on s'en passer ?	Le mieux serait de s'en passer, sinon inclure ces frais dans l'article des dépenses extraordinaires.

ANNEXE 85 : Sirio, tome 92, lettre 29, La Chétardie à Amelot, 23 décembre 1740/3 janvier 1741

Sirio, tome 92, lettre 29

La Chétardie à Amelot, 23 décembre 1740/3 janvier 1741, (29/09/2014)

Petersbourg, 175-181

Le prince de Chakhowsky, lieutenant-général de police, revint hier matin me faire de nouvelles excuses sur ce qui s'était passé, et me remettre une copie de la sentence prononcée par le conseil de guerre. Je lui marquai que je ne doutais pas que le Roi serait satisfait des égards témoignés à Son ambassadeur, et que je me concerterais avec Ostermann sur ce qui avait été constaté. Il me présenta alors l'exposé des ce qu'avait fait Allégier. Je sentis que cela serait à sa charge, ne le lus point, et lui dis que sans attendre aucune information, j'avais puni ce dernier.

Je fus chez Ostermann l'après-midi et lui confirmai la satisfaction que je ne doutais point que le Roi aurait de la manière dont on avait déferé à la justice de mes représentations. Je venais m'entendre avec lui sur la manière de rendre la sentence publique, afin d'éduquer le peuple. Je demandai aussi que, cet objet rempli, le pardon fût accordé aux policiers et qu'on les rétablît dans leurs emplois. Il suggéra que les policiers se jetassent à mes pieds pour me remercier, je m'en défendis et me bornai à consentir que le conseil de guerre leur dit que leur pardon avait été obtenu par les soins de l'ambassadeur du Roi.

Pour la publicité de la sentence, l'imprimerie étant réservée aux oukases des tsars, il me suggéra de la publier dans la gazette, mais je lui observai que les lecteurs de la gazette n'étaient pas ceux qu'il importait d'instruire. Je conclus que le mieux était de feindre de leur donner les baguettes, pour attirer un grand concours de peuple, et de signifier ainsi en même temps la punition et le pardon. Il accepta, me félicita et témoigna de son respect pour le Roi, et m'assura qu'après les fêtes, il en serait fait selon mes désirs. Je vous joins la sentence et le *species facti*. (CP Russie 34 fol. 389).

On m'a proposé d'aller voir la salle où repose **Anna Ivanovna**, que j'y serais reçu par **Loubras**, et qu'on m'avait préparé une maison d'où je pourrais commodément voir passer l'enterrement. J'acceptai le second point, mais m'excusai sur le premier, en raison de mon absence de deuil. Je suis allé dans ladite maison où j'ai retrouvé mes collègues. L'enterrement a été magnifique, le traîneau couvert d'un baldaquin de velours cramoisi galonné d'or, surmonté de la couronne impériale, et attelé de chevaux caparaçonnés de velours noir, soutenait le cercueil. Je vous enverrai les imprimés et estampes relatant l'enterrement.

L'ordre des personnalités qui suivaient le cercueil a été le suivant, **Anna Leopoldovna**, puis **Antoine-Ulrich** puis **Élisabeth**. D'après tout ce qui me revient, cette dernière reste l'idole du peuple qui témoigne un vif mécontentement du gouvernement actuel. *De plus cette princesse ne fait pas mystère de son inclination pour les Français et de sa persuasion qu'ils lui veulent du bien. Je souhaiterais recevoir des ordres à cet effet, mais je ne les appliquerais qu'avec circonspection, et après qu'Élisabeth se soit expliquée catégoriquement envers moi, sur l'utilité dont lui serait mon concours.*

Ses partisans se réjouissent qu'on ait éloigné 20000 hommes, destinés à secourir l'Autriche, et qui devraient, si on écoute **Munnich**, être mis sous le commandement de **Waldemar de Lowendal**. Il est vraisemblable que **Mardefeld** en a tenu son maître informé ; sinon, la prochaine arrivée de **Botta** aura pour objet de requérir cette cour d'honorer ses engagements.

ANNEXE 86 : Sirio, tome 92, lettre 34 et suiv. Amelot à La Chétardie.

Sirio, tome 92, lettre 34 Amelot à La Chétardie, 12 janvier 1741

Versailles, 201-203

J'ai reçu, M, les lettres que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 29 novembre et 3 décembre (lettres 15 et 16). Les propos que vous a fait tenir la princesse Élisabeth, et les réflexions que vous en avez tirées, semblent éloigner les espérances de cette princesse. *On doit croire d'ailleurs qu'il ne sera pas question de ses intérêts pendant toute la vie d'Ivan VI et il n'y faut plus songer.*

Vous devez néanmoins lui marquer les égards dus à son rang et ces relations de bienséance ne peuvent être susceptibles de mauvaises interprétations.

Le retour de Botta en Russie, s'il est motivé par une requête de la cour de Petersbourg, laisse supposer une entente entre ces deux cours ; il vous faut y veiller d'autant plus que la part que Munnich paraît y prendre l'attacherait à la cour de Vienne.

Il est vraisemblable que la cour de Russie a eu jusqu'à présent de fortes raisons pour n'entrer en rien dans la garantie de la Pragmatique Sanction. C'est cependant un prétexte qui lui manque pour se mêler des affaires de l'empire. Vous avez bien répondu à Ostermann, mais il serait bon que vous pénétriez si cette cour ne chercherait pas à influencer sur l'élection d'un nouvel empereur. Les démarches du colonel Neubauer méritent d'être suivies, du fait de son vif attachement à Munnich.

Vous avez aussi fort bien parlé à Nolken et à Saint-Séverin, et eu raison *d'ouvrir les yeux aux Suédois sur le contretemps qu'il y aurait à faire de leur part aucune démarche capable d'interrompre la correspondance entre ces deux cours voisines.*

PS Je vous envoie le passeport que vous avez demandé pour le Sr René Vigouroux, votre chirurgien.

Lettre 35 La Chétardie à Amelot, 3/14 janvier 1741,

Petersbourg, 204-219

Mes soupçons sur la conduite de Hohenholz sont confirmés. Il a présenté ses lettres de créance (et une lettre de notification de l'avènement de Marie-Thérèse) à Anna Leopoldovna en présence de Munnich, de son fils comte et grand-maître de la maison de la régente, et de son frère, baron, sans avoir cherché même à voir Ivan VI.

On ne peut que constater que la présence constante des Munnich et de Julie Mengden, favorite d'Anna Leopoldovna, autour de la régente, fait tomber dans les mêmes inconvénients qui ont été reprochés à Biren. Il est à noter que les dames ne sont pas admises dans l'entourage de la régente, sauf si on les y appelle, et qu'elles doivent faire leur cour à M. et Mme Munnich. Ce feld-maréchal est tout aussi morgué que Biren avec Brunswick, tout aussi hautain et se fait baiser la main jusque dans les appartements de la régente. Il lui inspire de la peur, au point qu'elle n'ose plus se promener, et que la visite des gardes à l'occasion de la nouvelle année l'a beaucoup agitée. Sa défiance se marque encore par le doublement des sentinelles et les escaliers dérobés dont on ne laisse approcher personne si ce n'est le feld-maréchal Munnich.

Hohenholz m'apprit une autre particularité. Il m'était revenu qu'on assujettirait les secours demandés par Vienne à la reconnaissance, non seulement du titre d'empereur pour Ivan VI et ses descendants, mais aussi à celui d'Altesse Impériale (kaysyerliche Hoheit) pour Anna Leopoldovna. Hohenholz en convint et me dit que la demande lui en avait été faite par Ostermann, qu'il avait pris la chose *ad referendum*, s'engageant d'écrire à ce sujet à sa cour,

ce qu'il avait fait la veille ; mais qu'il avait été surpris de la pointe de Munnich, lui déclarant ouvertement que, faute de cette double reconnaissance, il fallait s'attendre à une rupture entre les deux cours. Hohenholz, quoique vieux, s'était récrié contre ces menaces, et avait dit ne pouvoir faire plus que d'écrire à sa cour, ce qui fit rentrer Munnich en lui-même. Mais je devinai que ce qui avait enhardi les ministres de Russie avait été la réquisition de secours en forme qu'avait faite Hohenholz sans attendre Botta.

Hohenholz me dit aussi être chargé de la part de Marie-Thérèse de me prier de rassurer les Russes sur l'absence de menaces sur leurs frontières, de la part des Suédois, afin de leur enlever tout prétexte de se porter à l'aide des Autrichiens. Je répondis que mon respect pour la mémoire de Charles VI ne méritait pas les témoignages dont m'honorait Marie-Thérèse, que je m'estimais flatté qu'elle me jugeât propre à contribuer à son service, que je connaissais trop les liaisons entre le Roi et elle pour ne pas obtempérer à ses désirs, et que j'écrirais donc dès le lendemain à Saint-Séverin pour m'assurer de la disposition des esprits.

Je n'écrirai point à Saint-Séverin, mais le prétexte de la fermeture par les glaces du golfe de Botnie, qui allonge jusqu'à 7 semaines le délai pour recevoir une réponse de Stockholm, me donne du temps, à l'issue duquel je dirai que Saint-Séverin a jugé nécessaire de vous dépêcher un courrier, ce qui me permettra d'être muni des ordres du Roi, si Hohenholz ou Botta renouvelaient leurs insinuations.

On m'a rapporté que Mardefeld, qui sollicitait le renouvellement du traité d'alliance défensif entre la Prusse et la Russie, l'avait obtenu et qu'il avait été signé le 24 décembre/4 janvier, soit il y a 10 jours, ce qui n'a pas empêché Ostermann d'écrire à Frédéric II pour, en lui signifiant ce renouvellement, tenter de le détourner de son entreprise sur la Silésie. Je fis part de ces circonstances au vieux Hohenholz en ne lui cachant pas que je comprenais mal les engagements contradictoires de la cour de Russie. Hohenholz me dit qu'il comptait m'instruire de ces différents objets, et regrettait que je l'aie prévenu sur ce point, qu'en effet ce traité russo-prussien l'inquiétait, que, pour ne pas blesser le ministère il avait pris le biais d'en parler à Antoine-Ulrich de Brunswick en le suppliant, en sa qualité de proche parent des Habsbourg, d'en référer à la régente et de lui faire connaître sa réponse, que ce prince l'avait fait et lui avait, après réponse d'Anna Leopoldovna, affirmé l'intangibilité des engagements de la Russie avec l'Autriche, que le ministère lui avait tenu le même langage, et qu'on n'avait accédé aux instances de Berlin que pour ne pas lui faire soupçonner une mauvaise volonté cachée dans le refus de renouveler le traité, mais qu'au contraire on pouvait s'en prévaloir pour mieux faire accepter les remontrances quant à l'invasion de la Silésie adressées à Frédéric II. On n'attendait qu'une réponse négative de ce dernier pour remplir ses engagements envers la cour de Vienne. Mais les choses paraissent mal engagées, tant par la volonté de Frédéric II de ne point perdre la face, que par les déclarations de Marie-Thérèse à M. Borck qu'elle n'entrera en aucune négociation avant que les troupes prussiennes n'aient évacué la Silésie.

J'ai voulu faire sentir son inconduite à Mardefeld en instruisant Nolken du renouvellement du traité et en le priant d'en parler à Mardefeld, qui ferait le mystérieux, comme d'une chose connue de beaucoup et en particulier de moi. Je sais d'ailleurs que les deux hommes se détestent. Je me suis abstenu de rencontrer Nolken depuis quelques jours pour ne pas éveiller de soupçons puisqu'il a vu Élisabeth hier à l'occasion de la nouvelle année (une indisposition l'ayant empêché de le faire le 1^{er} janvier). *Il semble en effet que ladite princesse soit de plus en plus disposée à demander aux Suédois d'entrer à main armée en Suède pour y soutenir ses droits*, comme cela avait été convenu entre Nolken et Lestocq, et que cela a dû être le sujet de la conversation de Nolken et d'Élisabeth hier.

Avec moi, Élisabeth s'est beaucoup plaint d'Anna Leopoldovna et de Munnich, moins d'Ostermann dont sa femme lui aurait dit qu'il était bien disposé pour la princesse, et pas de Tcherkassky sur lequel elle croit pouvoir compter comme sur les officiers russes, que son parti s'étoffait, que le sang de Pierre 1^{er} coulait dans ses veines, et qu'elle avait confiance

en l'amitié de la France. Je répondis en me réjouissant de cette amitié, et en regrettant qu'elle eût des sujets de se plaindre, mais en me félicitant de sa dignité, inséparable de sa naissance. Je dis aussi me réjouir de sa popularité, que c'était quelque chose que de fixer Ostermann, mais qu'il fallait quand même que son parti eût un chef. *L'arrivée de Finch, qu'elle me dit avoir en aversion comme toute la nation anglaise, interrompit notre conversation.*

Je demeurai avec elle tout au long de l'interminable visite de Finch, et, quand il partit, elle soupira : « enfin, nous en sommes débarrassés » et m'invita de rester, ce que je déclinai en raison de l'heure tardive et des interprétations qu'on pourrait donner à ma présence trop prolongée. Dès qu'elle me ferait avertir de revenir, je m'y conformerai avec plaisir, dis-je en me retirant, mais elle m'affirma que je serai toujours le maître de venir chez elle quand bon me semblerait.

Il paraît évident que Nolken, dans ses conversations avec elle, fera intervenir l'union entre la France et la Suède ; ainsi, *M, si vous pensez qu'il importe au service du Roi d'aider la princesse Élisabeth à monter sur le trône, munissez-moi des ordres propres à faire réussir de semblables vues* ; j'ai pu comprendre, dans mes instructions, que le Roi considérerait comme une injustice d'avoir appelé au trône en 1730 Anna Ivanovna de préférence à Élisabeth ; les ordres et moyens pour y remédier doivent être d'autant plus amples que ce pays est instable et éloigné.

Les gazettes sont introuvables et l'on feint d'en accuser la cour de Prusse. De nombreuses grâces ont été distribuées à l'occasion du 1^{er} janvier, surtout sur Munnich et les siens, et notamment M. de Manstein, adjudant-général du comte de Munnich, et qui a arrêté Biren ; il a eu une terre près de Narva ayant appartenu au général Biren, qui rapporte 7000 livres de rente ; le comte de Salm, beau-fils du feld-maréchal et premier ministre Munnich va en Saxe relever M. de Keyserling, et M. de Czernycheff, destiné à la cour de <64v°> Madrid, a été nommé, sans y être remplacé, pour succéder à M. de Korff en Danemark. Le rappel de ces deux ministres avait fait croire que M. de Brackel étant comme eux Courlandais, il pourrait également être rappelé, mais il ne le sera pas et j'ai pu remarquer qu'on pensait sur son compte avec assez d'estime pour qu'il n'ait rien à appréhender des changements survenus. J'avais envoyé enfin deux gentilshommes pour savoir le moment où je pourrais avoir l'honneur de voir Anna Leopoldovna et la princesse Élisabeth à l'occasion de la nouvelle année. Ce fut un peu après la distribution des différentes grâces que je fis ma cour à celle-là, et je m'acquittai du même devoir l'après-midi auprès de celle-ci.

ANNEXE 87 : Sirio, tome 92 Lettre 49, Amelot à LC, 12 février 1741.

(10/10/2014)
Versailles, 291-296

J'ai reçu vos lettres des 7 et 10 janvier (lettres 32 et 33).

La cour de Russie ne craint pas d'augmenter les griefs de la Suède si elle lui refuse la sortie des grains malgré un engagement contraire pris à Nystad, mais vous me dites que M. de Nolken lui-même regarde ce fait avec indifférence. Le chiffre de 230000 tonneaux me paraît cependant très excessif et je souhaiterais que vous vérifiiez qu'il n'y a pas erreur.

Les insinuations que vous a faites la princesse Élisabeth ont manifestement été préméditées ; vous avez bien fait de vous montrer circonspect, *mais l'objet est si important et si intéressant qu'il semble que vous auriez pu vous prêter davantage aux insinuations de cette princesse*. C'était difficile dans un premier entretien, mais vous devez en provoquer d'autres, et vous pouvez l'assurer que S.M. se fera un plaisir de concourir au succès de ce qu'elle pourrait désirer, et qu'elle peut avoir pleine confiance dans ses bonnes intentions.

Il serait bon que vous informiez Nolken de cette conversation.

Puisque vous me dites que Loewenholde est tout dévoué à Élisabeth, instruisez-moi davantage sur ce grand-maréchal et sur sa capacité à mener un parti pour la princesse. En principe, les Loewenholde sont affidés à la cour de Vienne, et c'est le feu frère du vôtre qui a négocié à Vienne le passage du duc de Brunswick à Petersbourg. Cette circonstance ne contrebalance-t-elle pas le penchant du grand-maréchal pour Élisabeth ?

Vous avez très bien fait de ne pas suivre Mardefeld qui a accepté de remettre ses lettres de créance à Anna Leopoldovna sans même la présence du tsar.

J'approuve pleinement votre comportement avec le prince de Brunswick, d'autant que Botta, MP comme vous, se trouvera dans le même cas. Il peut se prêter cependant envers lui à des complaisances comme neveu de l'impératrice-douairière Élisabeth-Christine de Wolfenbüttel (1691-1750), mais rappelez-vous que le caractère de MP ne vous assujettit pas aux mêmes règles de cérémonial que celui d'ambassadeur.

Je suis circonspect quant aux aventures de Charles de Mecklembourg et du duc de Falari.

On dit que Winterfels espère, par ses présents au comte Munnich, rendre sans effets les promesses faites à Marie-Thérèse.

Le comte de Dieskau devait voir Munnich de la part du cardinal Fleury, mais Munnich a accueilli si froidement votre compliment de la part de Son Éminence qu'il vaut mieux que Dieskau se dispense de cette commission, mais je laisse cette décision à votre discernement.

ANNEXE 88 : Sirio, tome 92, Lettre 65 La Chétardie à Amelot, 3/14 mars 1741

Sirio, tome 92

Lettre 65 La Chétardie à Amelot, 3/14 mars 1741, (14/10/2013)

405-417

La Chétardie a reçu les lettres 51 et 52, du 16 février 1741.

51 : Amelot lui disait s'arranger pour rencontrer Élisabeth le plus possible sans paraître prendre part à une affaire domestique. Amelot y désapprouvait l'attitude de Hohenholz, résident de l'archiduchesse Marie-Thérèse, qui avait remis à Anna Leopoldovna la lettre dont il était chargé pour son fils. Il lui interdit d'appeler ni la régente ni Élisabeth du nom de SAI, mais seulement « Ihre Hoheit ». Amelot avait pris bonne note de l'alliance de la Russie et de la Prusse, mais aussi de la contrariété occasionnée à la première par l'invasion de la Silésie par la seconde. Il prévoit une médiation russe dans ce conflit.

Déconseille à LC de se mêler en quoique ce soit des démêlés entre la Russie et la Turquie sur l'application des clauses du traité de Belgrade, lui conseille de renvoyer les Russes à Villeneuve (les Turcs ont restitué leurs prisonniers et les Russes n'ont pas démantelé Azov).

52 : le Roi donne son feu vert pour favoriser l'accession au trône d'Élisabeth, tout en observant la plus grande prudence. Il craint que Munnich ne prévienne la princesse en l'arrêtant. Louis XV aidera les Suédois quand ils attaqueront. Ils demanderont des territoires et LC doit inciter Élisabeth à accepter cette restitution ; la France aura toujours intérêt à renfermer la Russie dans ses anciennes bornes.

Lettre 65

La Chétardie confirme que les contacts sont pris avec Nolken et que ce dernier a bien compris que le Roi ne cherchait que le bien de la Suède. Il a appris, par Nolken et par Saint-Séverin, que les Suédois ont armé 13000 hommes et une artillerie de campagne, qui est avancée depuis Abo.

Munnich lui paraît plus fiable qu'Ostermann. Munnich a parlé hier à Mardefeld et considéré que ça avait été une sottise d'abandonner Iablonka (entre Iordanov et Presbourg, dans les Carpates) ; il ne croit guère aux renforts autrichiens, mais considère que Frédéric II ne s'est concerté avec personne, « ni même avec la France » avant d'envahir la Silésie. Munnich pense que les suites pour Frédéric II seront plus difficiles que les débuts. Mardefeld, venu visiter La Chétardie, pense que la Russie se réglera sur ce que feront les Puissances maritimes, et qu'en conséquence les troupes russes ne passeraient pas par la mer mais par la Courlande et une étroite bande de terre de Samogytie entre Courlande et Prusse, pour ne pas offusquer les Polonais. Mardefeld a peur d'être accusé par son maître de l'échec des négociations avec la Russie. Le prince de Brunswick est devenu partisan de l'Autriche, sous l'influence des lettres de la princesse douairière de Blankenbourg, née Öttingen, qui explique que Frédéric II maltraite son épouse, Élisabeth de Brunswick-Wolfenbüttel, sœur d'Antoine-Ulrich. Mardefeld dit que le prince de Brunswick va prendre des leçons de politique chez Ostermann, dont le crédit remonte face à Munnich.

Méfiance vis-à-vis la cour de Dresde.

Munnich a une correspondante sûre en Silésie qui lui affirme que la conquête de la Silésie a été entreprise avec la complicité de François de Lorraine, qui l'échangerait contre la couronne d'empereur. Il fait avertir LC par Dieskau de ces soupçons, et LC les réfute d'un noble revers de main.

Munnich dit à Dieskau que, si LC avait pris son audience et le deuil, il serait recherché par toute la cour, mais c'est qu'il ne veut voir qu'Ivan ! Dieskau l'excuse en disant que La Chétardie suit ses ordres. Lui fait reproche d'affecter de ne se pas mêler des affaires de Silésie.

Munnich révèle qu'Auguste III a intrigué pour faire tomber la Courlande à un prince de Brunswick, frère cadet d'Antoine-Ulrich, plutôt qu'à son frère Maurice de Saxe, pour complaire à la Russie.

La Chétardie explique qu'il n'a pas pris le deuil d'Anna Ivanovna car il attendait les ordres du Roi sur ce point, et qu'il attendait d'avoir remis ses lettres de créance, au tsar et non à sa mère.

Démission de Munnich

On apprend à l'instant que Munnich, alléguant une santé altérée et de mauvais yeux, a sollicité sa démission, peut-être par bravade, mais qu'elle a été acceptée aussitôt. On a notifié au collège de guerre et au régiment des gardes Preobrajenski de ne le plus reconnaître. Il avait déjà laissé les Affaires Étrangères à Ostermann. On en saura davantage demain.

ANNEXE 89 : Sirio, tome 92, lettre 94, La Chétardie à Amelot, 2mai 1741

Sirio, tome 92, lettre 94

La Chétardie à Amelot, 2mai 1741, (03/01/2014)

Petersbourg, (514-528)

Les circonstances en Russie sont différentes de celles des autres pays. C'est pourquoi j'ai du mal à juger de la consistance du parti d'Élisabeth. J'ai tenté de vaincre l'irrésolution de cette princesse, mais son intermédiaire, Lestocq, me paraît louche et je pense que sa goutte, qui l'empêche de remplir ses engagements, est feinte..

J'ai insisté devant Nolken auprès de Lestocq sur la nécessité que la princesse Élisabeth acceptât de signer une réquisition aux Suédois, qu'il me remettrait. Je lui ai dit que le Roi la soutenait, pour le seul plaisir de la « voir contente et sur le trône », tant à l'intérieur de la Russie qu'au-dehors, ce qui l'a beaucoup encouragée, et elle manifesterait sa gratitude quand elle sera en état de le faire « les affaires tournant heureusement ». Au-dedans, *il s'agit de cent mille roubles, que Louis XV est disposé à fournir « dès qu'on m'aurait marqué de quelle façon cette remise pouvait se faire secrètement ».*

Mais Louis ne peut agir que par le biais des Suédois ; Lestocq répond qu'Élisabeth a parfaitement compris les revendications territoriales des Suédois, prix auquel ils mettent leur aide, et *elle refuse de mettre entre les mains de La Chétardie un papier par lequel elle s'engagerait à une telle restitution.* Lestocq laisse entendre que, si elle n'achète pas la paix des Suédois, ce sont Anna Leopoldovna, le prince de Brunswick et Ostermann qui consentiraient à des sacrifices territoriaux pour se maintenir. Les Suédois pourraient aussi agir en faveur de Pierre de Holstein et « court-circuiter » Élisabeth. De plus, je joue sur mon départ prochain, qui priverait Élisabeth d'un appui certain.

Cette princesse refuse toujours d'abandonner les conquêtes de son père, et demande si des avantages en espèces ne pourraient satisfaire les Suédois. Je lui ai répondu que *Pierre I^{er} était disposé à tout abandonner aux Suédois avant la mort de Charles XII, et même Petersbourg. Je lui ai dit que, soit elle parvient au trône sans aide extérieure, soit, si elle a besoin des Suédois, il faut passer par ce que le Roi lui demande.*

Nolken lui aussi envisage de regagner son pays, mais avec la réquisition d'Élisabeth, faute de quoi les Suédois ne bougeront pas, dit-il. Le baron de Guillenstierna (Fol. 89) a été arrêté comme traître (dépêche de Saint-Séverin). « La chose était trop intéressante pour que M. de Bestoutcheff n'apportât point la plus grande diligence ».

J'ai convaincu Élisabeth de contenir son parti, d'autant qu'elle craint en cas d'échec d'être rasée et mise au couvent, ses supporters devant subir le knout. Il faut aussi faire croire à chacun qu'il est seul dans le secret de l'action à entreprendre, car les trahisons sont le lot commun des conjurés.

Le risque de voir des adeptes inconditionnels de l'Autriche au pouvoir en Russie devrait suffire à déterminer les Suédois. Élisabeth rétablirait à coup sûr le pouvoir des Russes et non plus des Allemands, mais je pense aussi qu'elle résiderait à Moscou, qu'elle négligerait la marine et se conformerait aux principes des Dolgorouki sous Pierre II ou de Volinsky sous Anna Ivanovna. Le but serait de perdre Ostermann.

De plus, Élisabeth aime les Français et hait les Anglais. Cela pourrait être favorable au commerce de la France, qui est aujourd'hui obligé de passer par les mains des Hollandais et des Anglais.

ANNEXE 90 : Sirio, tome 96, lettre 60, LC à Amelot, 8/19 août 1741

Sirio, Tome 96

Lettre 60

La Chétardie à Amelot, 8/19 août 1741,

Petersbourg, 293-297

La princesse Élisabeth a fait dire à Lagerflight, qui a la charge de m'instruire, que la crainte d'être exposée si les choses tournaient mal, l'empêchait absolument de signer la réquisition mais qu'elle le ferait quand elle pourrait le faire avec sûreté ; que pour prouver que la réquisition n'ajouterait rien à l'exactitude qu'elle apporterait à remplir ses promesses, elle voulait leur donner plus d'étendue, en s'engageant :

1°) à rembourser la Suède de tous ses frais à compter du premier transport de troupes en Finlande

2°) à accorder des subsides à la Suède pendant toute sa vie

3°) à faire jouir la nation suédoise de tous les avantages accordés aux Anglais

4°) à renoncer à tous les traités et conventions qui subsistent entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, et à ne s'allier jamais qu'avec la France et la Suède

5°) à avancer en toutes rencontres les intérêts de la Suède et à lui prêter sous-main pour cet effet et à l'insu de la nation toutes sommes dont cette couronne pourrait avoir besoin.

Ces points furent répétés trois fois par la princesse à celui qu'elle chargeait de les communiquer. *Lestocq* a eu ordre de me faire semblable déclaration et tous deux sont autorisés à affirmer par serment et la vérité de ces promesses et la ponctualité avec laquelle on les accomplira. Élisabeth a ajouté qu'elle ne s'en tenait pas à ces moyens, mais qu'elle avait aussi fait présent au général Uxkuhl, Suédois au service de la Russie, d'une tabatière enrichie de diamants et avait fait distribuer 8000 roubles aux officiers des gardes. J'ai fait conseiller à la princesse de différer par prudence à donner son cadeau à Uxkuhl, dont la fidélité n'avait pas besoin de ce don, mais auquel la découverte de ce bijou pouvait nuire. J'ai aussi fait dire à cette princesse que les occasions de lui faire ma cour étant inexistantes, j'espérais qu'elle agréerait que je trouve un moyen, en apparence dû au hasard, de l'entretenir d'un sujet important. Je suggérai qu'elle veuille bien se tenir sur son perron avec ses dames le jour où j'étais prié à déjeuner chez Lynar et, passant ainsi devant son palais, je saisis cette occasion pour descendre de mon carrosse et l'aborder afin de lui témoigner le respect que je lui dois.

Je voulais lui parler des dispositions de la Suède, pour lui faire sentir l'étendue des obligations qu'elle avait au Roi. Mais le très mauvais temps empêcha la princesse de se tenir sur son perron sans affectation. Vous remarquerez que les points sur lesquels elle s'est exprimée sont très étudiés et qu'on voit ainsi qu'elle ne veut rien prononcer sur une cession quelconque de territoires, ce qui laisse supposer que ses préjugés à cet égard sont enracinés.

Par ailleurs, elle a dit que *Biren* l'avait beaucoup aidée, et que, sans la consulter, il lui avait fait livrer 20000 roubles par *Lestocq*, peu de jours après la mort d'Anna Ivanovna, et qu'elle lui en gardait une telle reconnaissance qu'elle se croirait obligée de lui rendre la liberté dès qu'elle serait à portée de le faire.

ANNEXE 91 : Sirio, tome 96, lettres 27 et 36, LC à Amelot, 1er juillet 1741

Sirio, tome 96, Lettre 27

La Chétardie à Amelot, 1^{er} juillet 1741, (24/11/2014)

Petersbourg, 171-175

Le marquis de Castellane vient de nous envoyer deux lettres, une pour moi et une pour le comte d'Ostermann, avec copie pour moi, que je vous joins.

Parlant avec Mardefeld de la guerre en Silésie, il me rapporta ceci : le prince de Brunswick lui aurait dit : « Les Suédois nous harcèlent de plus en plus ; c'est pour nous engager à commencer la guerre et à mettre leurs alliés dans le cas de remplir leurs engagements, mais nous n'en ferons rien. Mais nous voudrions qu'ils se décident, soit pour faire venir toutes nos troupes, soit pour les envoyer ailleurs ».

Je ne crois pas qu'on puisse réunir toutes les forces russes, et je crois qu'elles ne seraient pas aussi formidables qu'on tente de le faire croire. L'état de l'armée, *car je ne compte point les régiments de garnison qui ne sont composés que de vieillards incapables de servir*³⁴, consiste dans 50 régiments d'infanterie de deux bataillons, 29 régiments de dragons de cinq escadrons, mal montés et mal armés, 3 régiments de cuirassiers de cinq escadrons, et 4 régiments de Gardes à pied et à cheval qui peuvent aller à 8000 hommes. *Toutes ces troupes, et même les 40000 hommes de recrue, levés à la lourde charge du pays, ne seront point complètes, et, même si elles l'étaient, les bataillons ne dépasseraient pas 600 hommes, et les escadrons 200, les autres n'étant point armés pour un besoin.*

De plus, 1000 cosaques sont actuellement en marche, et j'attends de les voir pour m'en faire une opinion. On a fait une compagnie spéciale de grenadiers en prélevant les 16 qui figuraient dans chaque régiment.

Le général Keith est parti pour Viborg, Lacy commandera en Livonie, Loewendahl en Estonie et le prince de Hesse-Homburg en Ingrie.

M. de Dieskau n'a pu entretenir le comte Ostermann qu'après lui avoir écrit plusieurs lettres afin d'obtenir son agrément sur un mémoire qu'il cherchait à présenter au prince de Brunswick pour l'informer des droits de Maurice de Saxe sur la Courlande et des pertes qu'il avait souffertes. Brunswick, qui devait y répondre, ne l'a pas fait, mais a été très blessé de la protestation que Dieskau a osé faire en passant à Mitau pour la conservation des droits du comte de Saxe.

M. de Moszkoffski est reparti hier, satisfait de porter au prince Lubomirski les assurances de la protection de cette cour et une pension de 15000 roubles pour le remercier de son attitude pendant les troubles de Pologne. Il a reçu en outre une tabatière en or garnie de diamants et l'honneur de voir Ivan VI, que l'on ne devait pas croire si facile à approcher.

Lettre 36

La Chétardie à Amelot, 7/18 juillet 1741, (28/11/2014)

Petersbourg, 204-207

Pour respecter les usages turcs, d'Allion avec mon aveu est convenu que le frère et le kiyaya de l'ambassadeur et tous ceux qui composent leur maison me recevraient, rangés dans la cour et l'escalier, et que l'ambassadeur viendrait à ma rencontre à la porte de la chambre où il se tient. Je lui accorderai le même traitement chez moi. Je suis donc allé le voir,

³⁴ Cité par Sautai, *Les préliminaires de la Guerre de Succession d'Autriche*, p. 378

mais mon caractère m'imposant l'incognito, et, donc, l'absence de cortège, je me suis fait précéder par deux carrosses de campagne portant mes gentilshommes et secrétaires et je les ai suivis, avec **d'Allion**, dans un carrosse à six chevaux. On me présenta successivement les confitures, le café, les sorbets, le parfum.

L'ambassadeur me proposa de profiter d'un courrier qu'il dépêchait à la Porte pour faire une expédition. J'ai marqué à **M. de Castellane** avec quelle précipitation on avait reçu l'ambassadeur turc, et lui ai dit que je ne me serais pas consolé d'avoir attiré des reproches à ce dernier.

Les régiments d'Ångermanland et d'Astrakhan, qui fournissaient normalement les gardes des ministres étrangers, ont eu ordre de se tenir prêts à marcher. Le besoin qu'on a cru avoir d'eux a dû être bien pressant. On a aussi formé un détachement de toutes les compagnies de grenadiers. *Les soldats qui les remplacent pour me garder sont très défectueux, ne sachant ni se tenir sur leurs jambes, ni manier les armes, et ils sont si gauches et déguenillés qu'il serait avantageux de n'avoir que de semblables ennemis à combattre.*

ANNEXE 92 : lettres 60 et 69, La Chétardie à Amelot, août 1741

Sirio, Tome 96

Lettre 60

La Chétardie à Amelot, 8/19 août 1741,

Petersbourg, 293-297

La princesse Élisabeth a fait dire à Lagerflucht, qui a la charge de m'instruire, que la crainte d'être exposée si les choses tournaient mal, l'empêchait absolument de signer la réquisition mais qu'elle le ferait quand elle pourrait le faire avec sûreté ; que pour prouver que la réquisition n'ajouterait rien à l'exactitude qu'elle apporterait à remplir ses promesses, elle voulait leur donner plus d'étendue, en s'engageant :

1°) à rembourser la Suède de tous ses frais à compter du premier transport de troupes en Finlande

2°) à accorder des subsides à la Suède pendant toute sa vie

3°) à faire jouir la nation suédoise de tous les avantages accordés aux Anglais

4°) à renoncer à tous les traités et conventions qui subsistent entre la Russie, l'Angleterre et l'Autriche, et à ne s'allier jamais qu'avec la France et la Suède

5°) à avancer en toutes rencontres les intérêts de la Suède et à lui prêter sous-main pour cet effet et à l'insu de la nation toutes sommes dont cette couronne pourrait avoir besoin.

Ces points furent répétés trois fois par la princesse à celui qu'elle chargeait de les communiquer. *Lestocq* a eu ordre de me faire semblable déclaration et tous deux sont autorisés à affirmer par serment et la vérité de ces promesses et la ponctualité avec laquelle on les accomplira. Élisabeth a ajouté qu'elle ne s'en tenait pas à ces moyens, mais qu'elle avait aussi fait présent au général Uxkuhl, Suédois au service de la Russie, d'une tabatière enrichie de diamants et avait fait distribuer 8000 roubles aux officiers des gardes. J'ai fait conseiller à la princesse de différer par prudence à donner son cadeau à Uxkuhl, dont la fidélité n'avait pas besoin de ce don, mais auquel la découverte de ce bijou pouvait nuire. J'ai aussi fait dire à cette princesse que les occasions de lui faire ma cour étant inexistantes, j'espérais qu'elle agréerait que je trouve un moyen, en apparence dû au hasard, de l'entretenir d'un sujet important. Je suggérai qu'elle veuille bien se tenir sur son perron avec ses dames le jour où j'étais prié à déjeuner chez Lynar et, passant ainsi devant son palais, je saisis cette occasion pour descendre de mon carrosse et l'aborder afin de lui témoigner le respect que je lui dois.

Je voulais lui parler des dispositions de la Suède, pour lui faire sentir l'étendue des obligations qu'elle avait au Roi. Mais le très mauvais temps empêcha la princesse de se tenir sur son perron sans affectation. Vous remarquerez que les points sur lesquels elle s'est exprimée sont très étudiés et qu'on voit ainsi qu'elle ne veut rien prononcer sur une cession quelconque de territoires, ce qui laisse supposer que ses préjugés à cet égard sont enracinés.

Par ailleurs, *elle a dit que Biren l'avait beaucoup aidée, et que, sans la consulter, il lui avait fait livrer 20000 roubles par Lestocq*, peu de jours après la mort d'Anna Ivanovna, et qu'elle lui en gardait une telle reconnaissance qu'elle se croirait obligée de lui rendre la liberté dès qu'elle serait à portée de le faire.

Lettre 69 LC à Amelot, 2 septembre 1741, (26/12/2014)

Petersbourg, 344-360

Monsieur,

Pour éviter des répétitions, je vous joins dans cette lettre celles que j'écris à **Castellane**, **Poussin**, (voir CP Russie 36 F° 329) et **Mondamert**. Je parle aux deux derniers de l'entretien que j'eus discrètement avec **Lestocq** mercredi dernier. **M. d'Allion** m'a aidé d'un grand secours, du fait de ses liaisons avec une dame de distinction, intime des **Golowkine**, et fort au courant des choses. C'est pourquoi j'aimerais que vous et le **cardinal de Fleury** m'autorisiez à laisser espérer à **d'Allion** la prolongation de son séjour ici et les avantages qu'il en retirerait ensuite, ce qui me permettrait aussi de rester en contact avec **Emin Mehmed pacha**. Si toutefois vous ne souhaitiez pas continuer le service de **M. d'Allion** ici, il ose postuler au poste des Grisons actuellement vacant, car il connaît bien le pays et y a gardé des amis ; il n'a pas paru souhaitable qu'il vous écrive lui-même pour ne pas divulguer ce à quoi vous le destiniez, si je fusse parti.

Madame la princesse Élisabeth s'est vivement récriée sur le mariage qu'on lui propose avec **Louis de Brunswick**, et plainte du peu d'égards qu'on a pour elle (elle a été placée à table pour l'anniversaire du tsar par le maréchal de la cour et non par le grand-maréchal comme l'ont été **Antoine-Ulrich** et **Louis de Brunswick**.) Comme elle me parlait de la prolongation de mon séjour et des désagréments que cela me promettait, je lui dis que l'avantage de lui faire ma cour m'en dédommagerait largement et *que c'était uniquement pour la servir et avancer ses intérêts que le Roi m'avait ordonné de rester, malgré les motifs qu'il avait de me rappeler. Je lui dis que le Roi faisait tout pour la mettre sur le trône, et que c'est dans ce but qu'il avait armé les Suédois.* Elle exprima sa profonde gratitude. Elle me dit de son côté avoir tout fait pour faciliter mes visites chez elle, en éliminant des fâcheux, que **Lestocq** serait à mes ordres et j'ai déjà arrangé des rencontres entre lui et **Valdancourt** avec échange de billets. Elle me dit aussi que son parti grossissait tous les jours et qu'on y pouvait inclure tous les **Troubetzkoy** et le **prince de Hesse-Homburg**, ainsi que tous les Livoniens. Nous abrégeâmes l'entretien car il donnait lieu à des commentaires et on nous observait trop. **Lestocq** vint me voir pour me dire qu'**Élisabeth** regrettait de ne pas parler mieux français, mais qu'il me disait de sa part qu'elle savait l'obligation qu'elle avait au Roi, tant par rapport à la Suède qu'à la prolongation de mon séjour. Elle avait aussi parfaitement compris la force de mon compliment (CP Russie 37 F° 216v°) et remerciait aussi d'avoir apporté tant de résistance dans l'accomplissement du cérémonial au lieu de le prostituer, comme avaient fait les autres ministres étrangers. Elle m'a dit que, si ses désirs étaient exaucés, elle saurait manifester sa gratitude. Je lui dis que le Roi se satisferait alors qu'elle soit Son amie, comme Il serait le sien, et que je ne demandais pas d'autre récompense que l'honneur de la servir et le plaisir de la voir. **Lestocq** me parla alors d'un écrit à répandre, sur l'instigation des officiers des gardes partisans d'**Élisabeth**, laquelle demandait mon avis sur l'opportunité de cette démarche ; je dis que son nom ne devait en aucun cas apparaître sur l'écrit en question, pour ne pas l'exposer ; au cas où on l'interrogerait, elle devrait dire que ce sont les Suédois qui se sont servi de ce moyen. La princesse aurait dit à **Lestocq** qu'elle avait craint qu'on ne cherchât à *m'empoisonner* au dîner chez le **prince de Brunswick**, tenant cette confiance d'une femme de chambre de la régente. On me regardait comme un grand responsable de la guerre avec la Suède, on me voulait donc beaucoup de mal, et on avait discuté de la jouissance de mon immunité, et elle me donnerait une lettre à ce sujet, écrite par **Lynar** à Anna Leopoldovna, dont voici la traduction : « *le droit des gens est un droit comme les autres droits, et aucun prince ne peut souffrir des entreprises tumultueuses soutenues par un ministre étranger, puisque par là il perd son caractère et les honneurs qui lui sont dus* ». Je soupçonnai qu'on aurait pénétré quelque chose au mystère. Le terme « tumultueuses », selon **Lestocq**, serait affecté, non aux intrigues intérieures, mais à la guerre de Suède. La femme de chambre avait fort bien entendu que susciter un ennemi au-dehors revenait à troubler la tranquillité au-dedans, et tomber dans le cas de ne plus jouir du droit des gens. Aussi devais-je être extrêmement sur mes gardes. Je répondis que la force permet certes de tout entreprendre, mais que, si l'on venait m'arrêter sans ordre, je ferais sauter mes intervenants par la fenêtre, et qu'en tout cas il ne resterait pas chez moi un seul papier la compromettant ; je les ai en effet tous brûlés, comme je ferai pour cette lettre, et celles pour **Poussin** et **Mondamert** et les chiffres ne tomberont pas non plus entre leurs mains, quelque violence qu'ils veuillent exercer. Quoique cette circonstance justifie la crainte où j'étais qu'on ne me conservât un ressentiment personnel, peut-être nuisible au

succès de mes affaires, je ne croyais pas cependant qu'il pût être poussé si loin, ni porté sur un objet aussi destitué de fondement.

<274v^o> **Lestocq** me donna l'assurance la plus précise que tous les soldats des gardes du détachement qui est parti sont dévoués à **Élisabeth**. *Je sus de lui qu'elle avait fait distribuer à chacun cinq roubles, et que, sur ce qu'on l'avait remarqué, elle avait témoigné à Anna Leopoldovna sa surprise de ce qu'on regardât comme une nouveauté ce qu'elle avait pratiqué de tout temps publiquement pour les soldats dont elle avait porté les enfants sur les fonts baptismaux.* <275> **Lestocq** ajouta que, quoique la princesse, pour subvenir à ces dépenses, eût laissé en arrière les gages de toute sa maison, elle se trouvait pourtant épuisée, mais qu'elle savait que c'était en ce moment-ci que l'argent qu'elle répandrait produirait le meilleur effet, *qu'elle aurait donc au Roi une obligation éternelle si S.M. voulait me faire passer 15000 ducats dont il lui fût libre de disposer.* Je présentai du plus beau côté la manière dont le Roi pense et agirait à cet égard en tant que les difficultés ne <275v^o> seraient point insurmontables.

Comme il y aurait trop d'inconvénients dans un pays aussi soupçonneux que celui-ci de se servir de la voie des banquiers, il est indispensablement nécessaire, M, dans le cas où S.M. déférerait à la demande de la **princesse Élisabeth**, que *vous me fassiez tenir cette somme en or par un ou deux courriers, selon que le poids l'exigerait, intelligents et munis des passeports ou autres titres authentiques et respectables capables d'empêcher qu'ils ne soient fouillés.*

<276> Pour subvenir toutefois au plus pressé, j'ai pris sur moi, espérant de n'être pas désavoué par S.M., d'avancer 2000 ducats à la princesse que je remettrai après-demain à **Lestocq**, dans les mêmes bois où je l'ai vu mercredi. Pour n'avoir recours à personne d'ici, je me suis serv de l'argent d'une personne qui est avec moi et qui a gagné au jeu près de 40000 francs. Ce qu'elle m'a prêté monte, suivant l'escompte pratiqué ici, à 22423 livres, 18 sols <276v^o> de France que cette personne vous sera très obligée, M, de faire remettre à **M. de Magne**, au café de Foy, rue de Richelieu. Dès que vous aurez procédé à ce paiement, il faudra prescrire à **M. de Magne** de ne pas écrire à son neveu à ce sujet, parce que, toutes les lettres étant ici décachetées, le détail où il entrerait pourrait donner du soupçon à ces gens-ci.

Lestocq, en énumérant <277> les personnes bien ou mal intentionnées pour la princesse, m'ayant dépeint le **comte d'Ostermann** avec les couleurs qu'il mérite, je vis avec satisfaction qu'**Élisabeth** était d'autant plus piquée contre lui que, n'étant encore que peu de chose à la mort de **Pierre 1^{er}**, il devait toute sa fortune à **Catherine 1^{ère}** sa mère, et que le moins qu'elle croyait pouvoir faire pour le punir de son ingratitude était de le priver de tous ses emplois dès qu'elle en aurait l'autorité.

<277v^o> C'était le contraire à l'égard de **Biren** et **Lestocq** me confirma ce que l'homme de **Nolken** m'avait rapporté des dispositions de la princesse à ce sujet. Sans les combattre, j'estimai nécessaire de ne rien faire pour rapprocher **Biren** ; j'applaudis au sentiment de la princesse et glorifiai sa reconnaissance et fis sentir que, s'il était digne d'elle de rendre la liberté à <278> un malheureux dont elle avait lieu d'être contente, de lui donner de quoi vivre honorablement dans quelque ville de la monarchie, voire d'employer ses enfants, *elle se manquerait à elle-même et ferait des mécontents en le rappelant à la cour. Cette insinuation conduisit Lestocq à me dire que c'était en effet à quoi Élisabeth entendait se borner.*

<278v^o> Quant aux circonstances que j'ai recueillies, pour vous rapporter la fermentation suscitée par la guerre avec la Suède, je vous citerai les principaux du pays : il est bien douloureux selon eux de se voir gouvernés par des étrangers et notamment par un qui a vendu les intérêts de la Russie, car on sait les sommes qu'il a reçues de l'Angleterre et de l'Autriche du temps de **Charles VI**. Il n'est <279> pas douteux que, si on continue à le laisser faire, il ne perde tout. Il aurait mieux fait de suivre le système de **Pierre 1^{er}** en s'alliant étroitement avec la France et avec la Prusse. Ces liaisons mettraient pour toujours la Russie et ses nouvelles conquêtes à l'abri des entreprises des Turcs et des Suédois, et on se serait vu en situation de se faire respecter des autres puissances. Le **comte d'Ostermann**, pour s'être conduit sur des principes diamétralement opposés, <279v^o> attire aujourd'hui à la Russie une guerre d'autant plus fâcheuse que le pays se trouve épuisé par les précédentes, qu'il est à craindre que les Turcs et les Persans ne se mettent de la partie, et que les Bachkirs et les Kalmouks ne profitent de cette conjoncture pour se soustraire à la domination d'**Ivan VI**. S'il est évident, ajoutent-ils, que le coup part de la France et que son ambassadeur à Petersbourg n'y aura point épargné ses peines ni ses soins <280> il faut convenir qu'il l'a bien mérité,

pour peu qu'on se rappelle les démarches pour empêcher le **roi Stanislas Leszczynski** de régner en Pologne, la manière dont on a traité le **marquis de Monti**, et la détention des bataillons français. Que peut-il en résulter ? D'être à la veille peut-être de voir sans miracle un Petrovitch en ce pays au lieu d'un Antonovitch. Le premier du moins (**Pierre de Holstein**) pourrait au bout de trois ans gouverner par lui-même, surtout s'il a les belles qualités qu'on lui attribue. Comparons ensuite le <280v°> passé et le présent sous le règne d'**Anna Ivanovna**. On n'avait que deux idoles à encenser ; aujourd'hui, on est obligé d'en encenser une douzaine. On ne sait à quoi se décider, la régente **Anna Leopoldovna** avec ses favoris et favorites détruisant ce que font le **prince de Brunswick** et **Ostermann**, et réciproquement. Tandis que la régente est chaque jour plus inabordable, la **princesse Élisabeth** vous reçoit avec des démonstrations de bienveillance si séduisantes <281> qu'on ne peut se tirer de chez elle une fois qu'on y est entré. L'avenir, continuent-ils, n'est guère réjouissant : **Anna Leopoldovna** a pour son époux une vive aversion et souvent **Julie Mengden** refuse au prince l'entrée des appartements de son épouse ; il arrive même qu'on le fasse sortir du lit. Il serait facile de prouver que **Catherine de Mecklembourg** a dû user de rigueur avec sa fille dans son bas âge, pour vaincre son air sauvage et l'obliger de <281v°> paraître en compagnie, mais en fait ce goût pour la solitude n'est qu'un expédient pour se ménager la liberté de voir sans contrainte le **comte Lynar** ; on doit se faire peu d'illusions sur son mariage avec **Julie Mengden** ; c'est le même cas que le mariage de **Biren** avec **Mademoiselle de Treden** qui ne fut préférée à son aînée que parce que celle-là, devenue depuis **Madame de Bismarck**, ne voulut pas se prêter à un mariage de cette espèce. La seule différence est que **Pierre** et <282> le prince **Charles Biren**, quoique bien certainement fils d'**Anna Ivanovna**, n'ont cependant apporté aucun obstacle aux arrangements qui pouvaient intéresser la Russie au lieu que nous aurons présentement peut-être la douleur de voir sur le trône les enfants d'un particulier.

Je remettrai finalement à votre considération, M, s'il serait à propos que vous prescrivissiez à **M. Poussin** de se conformer à ce que je lui manderais sur les choses à faire passer à la cour de Holstein. Je peux me trouver <282v°> souvent exposé à des sollicitations sur cet article. La **princesse Élisabeth** ne pourra qu'être sensible aux moyens que le Roi me permettra d'employer pour cela. **M. Poussin** est plus à portée que quiconque de remplir cette fonction et, muni de vos ordres, il les exécutera d'autant plus vite qu'il ne sera pas dans l'incertitude sur ce qu'une autorisation aussi faible que la mienne devra l'engager de faire ou de ne pas faire. Je devais m'abstenir principalement de l'exciter <283> cette fois-ci en l'assurant de votre approbation et je l'ai fait pour que les choses ne marchent que du pas que vous aurez fixé. J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 93 : Sirio, tome 100, lettre 3, LC à Amelot, décembre 1741

Sirio, tome 100

Lettre 3 LC à Amelot, 5/16 décembre 1741, (04/03/2015)

Petersbourg, 11-12

Élisabeth a confirmé que les jours de cour seraient, comme par le passé, jeudi et dimanche. Pour augmenter l'amusement et la commodité, elle a multiplié les chaises dans la galerie et les chambres voisines, où l'on peut s'asseoir dès qu'elle n'y est pas. Il y a bal, concert ou jeu selon les goûts de chacun.

Elle compte se défaire de M. de Brackel, qu'elle considère comme une créature d'Ostermann. Je lui ai fait observer pour les mêmes raisons que ni lui, ni Keyserling, ni Solms, ni Korff ne puissent la représenter dans les cours étrangères, qu'on ne pouvait préférer des étrangers aux nationaux, à coup sûr plus fidèles à leur souverain. Élisabeth m'a approuvé et va suivre mes conseils en rappelant ces quatre ministres.

Pour hâter une décision favorable en faveur de Bestoutcheff, je rappelai à la tsarine que les ministres étrangers sont embarrassés de se trouver en face du prince Tcherkassky, qui ne comprend que le russe, et qu'elle devrait faire choix d'un ministre à qui ils pussent s'adresser ; elle me répondit : « *il n'est pas encore temps, d'ailleurs peu vous importe, vous traiterez avec moi directement et les autres ministres étrangers feront comme ils voudront* ».

Elle m'apprit par cette occasion que le marquis de Botta n'avait pas perdu un instant pour faire réquisition auprès d'elle, par le canal du prince Tcherkassky, d'un secours de 30000 hommes. « Je lui ai fait dire qu'étant moi-même en guerre, la première règle était de penser à moi. Je voudrais savoir à quoi a été bonne l'alliance avec la maison d'Autriche ». « Peu de chose », répondis-je, et je lui rappelai les intrigues de la cour de Vienne depuis le mariage d'Alexis avec une princesse de Bevern en 1714 jusqu'à la nomination d'Ivan VI en 1740. Elle repartit en riant : « vous conviendrez que cet ouvrage de longue haleine a été bouleversé en un instant jusque dans ses fondements ».

J'ai lieu de penser que la tsarine recherchera la médiation de S.M. pour la paix dans le Nord. *La France est ici en bénédiction pour le moment et la nation reconnaît que seuls les bons offices du Roi assureront la paix avec ses deux voisins les plus dangereux, la Suède et la Porte. Je sais même qu'on travaille au mariage entre Pierre de Holstein et une de Mesdames. Je pense que ces circonstances sont de nature à assurer la gloire et l'intérêt de S.M. et à rendre le nord entièrement dépendant de l'influence du Roi et procurer ici un commerce avantageux aux Français sur les ruines de celui des Anglais et des Hollandais.*

ANNEXE 94 : Sirio, tome 100, lettre 82 LC à Amelot, 4 juin 1742

Sirio, tome 100

Lettre 82 La Chétardie à Amelot, 4 juin 1742, (09/06/2015)

Moscou, 232-235

Monsieur,

J'apprends par des lettres de Petersbourg que le feld-maréchal Lacy en est enfin parti, il y a 8 jours, pour se mettre à la tête de l'armée. On m'ajoute que *les officiers russes obligés de rejoindre leurs troupes étaient d'autant plus déchaînés contre moi*, de concert sur ce point avec la nation, qu'ils croyaient que je leur procurerais la paix et que leur génie ne les porte pas à la guerre. Il paraît, par des avis que Brümmer a reçus de Stockholm, et qu'il m'a montrés, que *la nation suédoise est également irritée contre moi*, me reprochant de ne lui avoir pas procuré une paix dont elle pense qu'elle dépendait absolument de moi. C'est assurément jouir de malheur d'éprouver des deux côtés une pareille injustice, et je serais tenté de dévoiler la vérité, si la prudence le permettait.

Lestocq, que je retrouve le même en toutes rencontres, m'informa de ce qui s'était passé au dîner de la tsarine le même jour ; à l'occasion d'une bagatelle, qu'il lui avait demandée sur une personne sur laquelle MM. de Bestoutcheff, qui étaient présents, avaient présenté quelques difficultés, Élisabeth avait dit : « On s'imagine, à cause que j'ai récemment déféré aux représentations qui m'ont été faites sur les affaires de Suède, qu'il en sera de même dans tous les cas ; on se trompe grossièrement ; *mon penchant m'attachera toujours à une certaine puissance autant qu'une aversion insurmontable m'éloignera constamment d'une nation qui a pourtant ici beaucoup d'amis et de partisans*. On entreprendrait vainement de me faire épouser les intérêts de Marie-Thérèse, et lorsque certains, pour me convaincre sur ce point, font intervenir adroitement le traité que la cour de Vienne a conclu en 1726 avec ma mère, elles devraient songer que la maison d'Autriche, pour bien remplir ce traité, aurait dû tout employer pour me faire parvenir à la couronne à la mort de Pierre II ; au contraire, elle m'a suscité toutes sortes de maux. Marie-Thérèse et sa postérité peuvent donc devenir ce qu'ils voudront et ne s'attendre de ma part à aucune assistance ».

Lestocq l'ayant félicitée à la fin du repas lui avait demandé à ce sujet si elle n'avait rien remarqué : si fait, avait-elle répondu, ainsi qu'il le désirait, elle avait remarqué la pâleur et l'embarras des frères Bestoutcheff, qui trahissaient bien leurs sentiments et la peine qu'ils avaient ressentie en l'entendant parler de la sorte.

Je dis à Lestocq que son empressement à m'instruire de ces faits prouvait bien son attachement à la France, que je l'en remerciais et que ma cour lui en saurait gré. Quant aux propos de la tsarine, ils me satisfont pleinement, mais je voudrais que les actes suivent les mots. Mais, quand je me rappelle tout ce qui s'est passé entre la France, la Suède et la princesse Élisabeth, la conduite observée pendant le séjour à Moscou de M. de Nolken, l'inutilité de ses représentations et le nombre de fois où j'ai exposé vainement à cette princesse les objets les plus dignes de retenir son attention, j'ai lieu de craindre que sa légèreté, sa faiblesse, et son peu de soin d'examiner les choses par elle-même, ne lui fasse toujours céder à ceux qui lui feront faire le contraire de ce qu'elle souhaite. *La bagatelle et les plaisirs l'accaparent trop* ; pour vous en convaincre, je vous dirais que si vous, Vorontzoff et moi avions fait pour Pierre 1^{er} ce que nous avons fait pour sa fille, il n'aurait pas cru vivre assez longtemps pour nous en marquer sa reconnaissance en déférant à nos représentations préférablement à toutes autres. Lestocq, tout en en convenant, maintint qu'on ne conduirait jamais Élisabeth à s'allier à la maison d'Autriche, ni qu'on affaiblirait son inclination pour la France et son aversion des Anglais.

Quoiqu'il en soit, je ne présume pas que ce sera M. Wych qui la convertira. Il s'est en vain fatigué à toutes les contredanses de la dernière mascarade de la cour. Élisabeth en a pris occasion pour manifester son éloignement pour la nation anglaise ; elle n'a même pas attendu la fin d'une de ces contredanses pour m'en parler et ne m'a pas caché son animadversion pour la personne même de Wych, qui pourra influencer sur les affaires, ce ministre ayant eu le malheur de déplaire autant aux femmes qui environnent le plus la tsarine et qui ont les plus méchantes langues.

ANNEXE 95 : Sirio, tome 100, lettre 108 LC à Amelot, 30 juillet 1742

Sirio, tome 100

Lettre 108 La Chétardie à Amelot, 30 juillet 1742,

Moscou, 301-306

Monsieur,

Nous nous rendîmes, d'Allion et moi, le lundi 23, chez Bestoutcheff ; D'Allion fut très aimable avec lui, et le retour de Bestoutcheff serait présageux si l'on pouvait présumer qu'il fût sincère. Le lendemain 24, nous fûmes chez Tcherkasski, où d'Allion remit ses lettres de créance.

J'avais eu le matin un entretien avec Lestocq motivé par l'apparente visite d'Élisabeth à Tcherkasski le 21. Il me confirma que les sentiments de cette princesse pour la France ne variaient point, que la conférence avait roulé sur le traité négocié par M. Finch, traité que la princesse n'avait pas encore vu, et avait voulu voir en original, que M. Bestoutcheff, qui avait été appelé à cette conférence, avait fait valoir les instances que faisait l'Angleterre pour renouveler le traité, que Tcherkasski ne s'y était pas formellement opposé, et qu'Élisabeth avait témoigné être près d'accepter. Elle a cependant précisé que, de même que les Anglais s'engageaient à soutenir par des vaisseaux ou une somme de 25000 £ toute guerre qu'auraient les Russes, à l'exception d'une guerre contre les Turcs, à cause de leur commerce dans le Levant, symétriquement, elle s'engageait à fournir des troupes à l'Angleterre, à l'exception d'une guerre contre la France. Par ailleurs, elle a reporté à l'année prochaine cette convention, estimant n'avoir pas besoin de l'argent anglais contre les Suédois, et qu'il serait temps d'y songer la campagne prochaine, si la paix ne se fait pas. Bestoutcheff s'était découvert alors et, furieux, espérant peut-être intimider sa souveraine, avait dit qu'à ce prix le traité ne se ferait pas ; à quoi Élisabeth avait répondu avec indifférence que, de toute sa vie, elle ne serait jamais ennemie de la France, à qui elle avait trop de grandes obligations pour qu'on pût les lui faire oublier. Tcherkasski avait opiné et marqué qu'il ne voyait pas pourquoi une telle clause annulerait le traité et qu'il suffisait de la stipuler et de s'y fixer, qu'on s'était finalement arrêté à ce sentiment, malgré les tentatives adverses de Bestoutcheff.

Je fis connaître à Lestocq combien cette circonstance justifiait la prédilection de S.M. pour Élisabeth, que j'en rendrais compte exactement au Roi, qui saisisrait toujours avec empressement les moyens de manifester Son amitié pour la tsarine et d'unir les intérêts de la France et de la Russie.

Lestocq me dit aussi qu'il fallait que j'allasse de bonne heure chez Tcherkasski et que j'en revinsse diligemment, Élisabeth souhaitant que je l'accompagnasse le soir à cheval, et que je soupasse avec elle chez le chambellan Vorontzoff, nous convînmes que votre lettre (96 ?) qui m'annonce mon rappel, renfermant des passages propres à indisposer de plus en plus cette princesse contre les Bestoutcheff (*La confiance qu'Élisabeth continue de donner aux Bestoutcheff a lieu de surprendre après ce qu'elle sait qu'ils ont fait contre ses intérêts <246> avant son avènement à la couronne ; mais elle croit apparemment devoir imiter Louis XII qui pardonna à ceux qui avaient agi contre lui quand il n'était que duc d'Orléans*), il convenait que je la lui montrasse et en fisse faire une traduction en russe, pour qu'elle la comprît mieux. C'est ce que je fis après avoir fait retrancher de cette lettre ce qu'il était superflu de mettre sous ses yeux.

Je n'ai trouvé l'instant favorable que le samedi (28 ?), Élisabeth me faisant appeler dans son appartement, puis dans son jardin et voulant enfin que je reste souper. Je commençai par lui rappeler les bontés qu'elle m'avait témoignées à l'occasion de mon départ, que je

savais par Lestocq et Brümmer qu'elle s'était occupée des moyens de me retenir, et que, trop flatteuse à mon endroit, elle leur avait dit qu'elle ne me voyait partir qu'avec un infini regret. Je lui répondis qu'il fallait qu'elle connût ceux qui me privaient de l'avantage de jouir de ses bontés, et qu'elle prît connaissance de votre lettre, que j'avais fait traduire pour qu'elle n'en perdît rien. Elle lut cette traduction et me la rendit. Vous y peigniez trop bien, M, et MM. de Bestoutcheff et leurs menées dans le cours des affaires pour qu'il n'en résultât pas l'impression que j'en attendais. Cela réussit parfaitement et *Élisabeth a manifesté sa haine pour ces deux ministres* ; elle s'attacha particulièrement à éloigner Michel Bestoutcheff, mais sans éclat, et me pria d'agir de concert avec le comte Maurice de Saxe pour qu'Auguste III le réclamât. Quant à Alexis Bestoutcheff, elle dit qu'il tomberait de lui-même, privé des secours de son frère, *car c'est un sot*, et il en fera tant qu'il faudra s'en défaire, et l'envoyer chez lui par le plus court chemin, si pire ne lui arrive.

Manifestement, Élisabeth dévoilait là le fond de son cœur ; elle entra spontanément dans le sujet de la paix de Breslau, et *blâma hautement la conduite de Frédéric II*. Je m'en prévalus pour lui exposer les vérités qu'on lui avait cachées. « VM sera encore plus étonnée quand elle saura que ce prince, qui abandonne aujourd'hui ses alliés, a exigé pour préliminaire, avant de rien signer, que les troupes françaises entrassent en Allemagne. Il a demandé à Auguste III d'envoyer des commissaires en Silésie pour le règlement des limites ; la cour de Dresde y a souscrit, et il a pris ensuite pour lui ce qui devait revenir à son allié par le traité le plus solennel. Il veut ensuite l'obliger à renoncer aux conditions de ce même traité et il lui donne quinze jours seulement pour évacuer la Bohême. Il est tout aussi infidèle à son alliance avec Charles VII, ne faisant aucune mention de ses intérêts et cherchant plutôt à l'affaiblir. Pour éblouir enfin, il insère dans son traité que VM et quelques autres puissances seront invitées à y accéder. M. Wich, au nom de son maître, vous en fera incessamment la proposition, qui sera certainement appuyée par Bestoutcheff. Je vous mets en garde et j'ai des soupçons qui me font croire qu'il est de votre intérêt de ne pas entrer dans un traité marqué au coin de l'infidélité la plus noire. Pour vous en donner une preuve, Mardefeld, quoique venu chez moi pour me l'annoncer, n'en eut pas le courage et chargea M. Lestocq ici présent, de me le dire.

Si l'on voit par là que Frédéric II ne se laisse conduire que par l'envie de gagner, combien les voisins d'un prince qui pense de la sorte et qui, aimant la guerre, a des troupes et de l'argent, n'ont-ils pas à craindre de lui ? VM y est plus exposée qu'un autre pour deux raisons :

1°) *parce que Frédéric II désire la Courlande pour un de ses frères et qu'en ce cas vous perdriez, Madame, la prépondérance que vous et vos prédécesseurs avez eue dans ce pays-là, d'autant plus que, pour n'en être point séparé, il joindra à la Prusse cette langue de Samogytie qu'il pourra occuper sans opposition, et qu'alors il sera à votre porte.*

2°) *parce qu'il fomentera des confédérations en Pologne pour prendre la Prusse polonaise, qui est à sa bienséance, et s'emparera, pendant ces troubles, de ce magnifique morceau de pays, devenant en même temps beaucoup plus redoutable pour vous en même temps que vous perdrez toute l'influence que vous avez en Pologne.*

Ce qui me fait craindre que Frédéric II ne prépare cet avenir à VM, c'est l'extrême appréhension que le baron de Mardefeld a eue que la paix ne se fit entre la Suède et la Russie. Lestocq lui confirmé la chose. Il en résulte que, si Frédéric II et son ministre souhaitent que la guerre continue, c'est pour que VM soit assez occupée pour ne point contrarier les desseins de la cour de Berlin. Si vous vous entendez avec les Suédois, vous aurez les moyens les plus assurés pour contenir Frédéric II. VM en sera encore beaucoup plus certaine encore en se tenant vis-à-vis de ses amis naturels ; le temps achèvera le reste et je peux vous citer une prédiction qu'Ostermann avait faite au résident de Saxe (Lynar ?) qui s'est déjà vérifiée en partie.

Je souhaitais éveiller la curiosité d'Élisabeth sur un fait particulier d'autant plus surprenant qu'Ostermann était prussien d'affection comme de naissance. Elle me demanda en effet en quoi consistait cette prédiction. Je lui dis que quand le résident de Saxe avertit Ostermann des engagements pris par Auguste III, ce ministre lui dit : « Vous espérez des suites favorables de cet engagement ; j'estime que vous vous trompez, l'affaire sera de longue haleine, pensez à moi et réfléchissez, le premier qui abandonnera l'alliance sera Frédéric II. Cela ira encore bien pour lui pendant quelque temps, mais il en aura tant fait qu'il sera seul contre tous et paiera les pots cassés ».

Élisabeth parut frappée du vrai des circonstances déjà constatées et en conçut l'espérance que j'avais cherché à lui inspirer.

<352> Je reçus votre lettre du 5 juillet (CP Russie 40, fol. 240), la seconde réponse du Roi à la notification de l'avènement d'Élisabeth à la couronne, et un paquet pour M. d'Allion que je lui remis aussitôt.

M. Nolken sera trop flatté des louanges que vous donnez à sa conduite et qu'il a méritées et je lui en ferai part. Il a besoin de cette consolation pour contrebalancer <352v°> tous les propos méchants qu'on lui a prêtés depuis son départ pour irriter Élisabeth contre lui. Il est bien à désirer que le rapport qu'il aura fait fasse prendre aux États du royaume des résolutions propres à accélérer la paix.

Quant au léger sacrifice que le Roi souhaite que je lui fasse, j'espère que S.M. aura compté sur une ponctualité aveugle de ma part à me conformer à Ses intentions ; j'ai envoyé hier un secrétaire chez M. Tcherkassky, pour hâter mon audience de congé. Je partirai le plus tôt possible et ferai toute la diligence compatible avec des chemins détremvés. <353>

Toutefois, même en faisant semblant de ne songer qu'à rejoindre mon régiment pour servir le Roi militairement, surtout si la guerre tirait à sa fin, et les prétextes dont je pourrais me servir pour prolonger mon séjour à Berlin puissent séduire Frédéric II. Un prince capable, après ce qu'il a fait, d'affecter les mêmes termes <353v°> d'amitié avec le marquis de Valori, de lui donner des assurances que sa conduite dément, et d'écrire dans le même sens à Fleury et au maréchal de Belle-Isle, est sujet à ce qu'on se défie de lui, et ne s'est paré du masque de l'Anti-Machiavel que pour mieux se pénétrer des maximes du Florentin.

<354> Je ne serais point effrayé cependant de la dissimulation et de la fausseté de Frédéric II, si je pouvais espérer le ramener au ton de confiance qu'il a si souvent eu avec moi, et à s'ouvrir sur les objets de sa politique, pour me faire connaître ses vues pour le rétablissement de la paix et jusqu'où vont ses engagements avec Marie-Thérèse. J'aurais pour m'en flatter et pour <354v°> l'exciter sur cela le rapport que je suppose que Mardefeld lui aura fait de ce que je lui dis, et où Frédéric II aura pu voir qu'au moment où j'aurais pu faire sonner fort mon ressentiment, je louais ses lumières et ne doutais pas qu'en faisant sa paix particulière il ne s'ouvrit une voie pour parvenir au rétablissement de la paix générale, encore que cet ouvrage me parût un peu suspect, ayant passé par les mains <355> des Anglais ; mais il faudrait toujours que je parusse à Frédéric II un homme indifférent et je ne pourrais lui paraître tel qu'en n'ayant aucune connaissance des affaires, même s'il cédaient en ma faveur aux mouvements de l'amitié. *Car, même lorsqu'il m'en honorait au début de son règne, je sais qu'il n'a pas voulu me demander à S.M. pour être employé auprès <355v°> de lui et qu'en me faisant beaucoup d'honneur, il témoigna craindre de traiter avec moi.* Ceci me prépare donc des difficultés personnelles, que je n'ose espérer surmonter qu'à l'aide des instructions par lesquelles vous me guiderez, et je crois donc à propos de vous prévenir que, partant d'ici vers le 15 août, je serai, à moins d'accident, à Berlin <356> à la fin de septembre, qu'en conséquence votre réponse devrait être adressée à M. de Tourville pour qu'il me la remette à Königsberg. Une deuxième lettre pourrait aussi lui être adressée, une troisième devrait me parvenir par les soins de M. Mathis, commissaire pour la marine du Roi à Dantzig, et <356v°> qu'une quatrième enfin pourrait m'être rendue en chargeant M. de Valori d'envoyer

un homme fidèle m'attendre à la poste de Bernau, dernière station avant Berlin, à 3 milles de cette capitale.

Quant à votre PS (*Vous ne sauriez être trop laconique avec Frédéric II sur les affaires de la Suède et de la Russie, si ce n'est pour affaiblir l'idée qu'il a de la puissance de la Russie et relever son opinion sur les forces de la Suède et, quant à ce qui concerne la révolution, vous ne devez point lui confier la part que vous y avez eue*), je m'y conformerai avec autant d'exactitude que j'en apporterai sur le journal que vous désirez que je laisse à M. d'Allion.

<357> Je prendrai seulement la liberté de vous représenter que, s'il s'avère qu'il faut se méfier de Frédéric II, il peut être dangereux d'affaiblir l'idée qu'il a des forces de la Russie.

Petzold m'a communiqué hier trois lettres qu'il avait reçues de sa cour en même temps ; elles l'informaient de ce qui s'était passé successivement <357v°> au sujet du traité de Breslau. Par la première, on lui témoigne de la surprise causée par cette nouvelle, par la seconde on lui mande la notification formelle qui en a été faite à Auguste III par les ministres de Prusse et d'Angleterre, auxquels Auguste III a fit part de son étonnement devant le court délai qui lui était assigné pour retirer ses troupes de Bohême, qu'il demandait quelque prolongation et de pouvoir se concerter avec ses alliés afin de parvenir à une bonne paix. La troisième observait qu'Auguste III ne s'était jamais éloigné des moyens capables de rétablir une paix stable et durable, <358> qu'il est persuadé que le monde impartial lui a toujours rendu la justice d'être persuadé de la sincérité de ses sentiments, qu'il s'attend aussi à ce qu'on applaudisse ceux qui, par le souci de préserver ses sujets, l'ont déterminé à retirer ses troupes de Bohême ; qu'en cela les choses auront marché du même pas, puisque le maréchal de Belle-Isle, sur les pleins pouvoirs que le Roi lui a donnés, en a fait part au prince Charles de Lorraine, lequel a aussitôt nommé le feld-maréchal Königsegg pour entrer en pourparlers, et que la première conférence entre ces deux généraux, à leur satisfaction commune, s'est tenue le 3 entre Prague et Königsfall. Pezold m'ajouta qu'il espérait que je reconnaîtrais qu'Auguste III n'avait fait que céder à la nécessité, et qu'il n'a <358v°> manqué à rien de ce qu'on doit à ses alliés. Je répondis être persuadé de la droiture de ce prince et qu'il n'eût agi que dans un parfait concert avec ses alliés, que nous étions trop éloignés pour pouvoir juger de l'effet du repli de ses troupes et que nos cours, plus à portée que nous de voir les choses de près, seraient éclaircies sur ce point et que nous devons nous en remettre à leur jugement.

A l'entendre, il avait ordre de faire ici des insinuations tendant à développer la dépendance dans laquelle la cour de Dresde <359> allait se trouver, et que, si l'on ne prend de justes mesures contre l'agrandissement de Frédéric II, Auguste III, malgré sa bonne volonté, allait devenir un allié inutile à ses amis, notamment à la Russie. Je fis semblant d'adhérer à son discours, tout en sachant qu'il ne cherchait qu'à masquer l'accession d'Auguste III au traité de Breslau.

Par les dernières nouvelles de Finlande, les Suédois continuent de se retirer et s'acheminent vers Helsingfors. Ils avaient <359> déjà passé deux rivières, et, en abandonnant la dernière, ils n'avaient apparemment pas assez brûlé le pont qui était dessus, puisque les grenadiers russes, en se portant en avant d'eux-mêmes, en ont pu conserver une partie et le raccommoier, tandis que, guidés par la même ardeur, ils ont comme forcé le feld-maréchal Lacy à traverser cette rivière dans un petit bateau qu'ils conduisaient de dessus le pont pour plus de sûreté. Les Cosaques, en tenant toujours les devants, ont tué quelques hommes et fait quelques prisonniers. J'ai l'honneur d'être avec respect, M,

ANNEXE 96 : Sirio, tome 100, lettre 108 LC à Amelot, 30 juillet 1742

Sirio, tome 100

Lettre 108 La Chétardie à Amelot, 30 juillet 1742,

Moscou, 301-306

Monsieur,

Nous nous rendîmes, d'Allion et moi, le lundi 23, chez Bestoutcheff ; D'Allion fut très aimable avec lui, et le retour de Bestoutcheff serait présageux si l'on pouvait présumer qu'il fût sincère. Le lendemain 24, nous fûmes chez Tcherkasski, où d'Allion remit ses lettres de créance.

J'avais eu le matin un entretien avec Lestocq motivé par l'apparente visite d'Élisabeth à Tcherkasski le 21. Il me confirma que les sentiments de cette princesse pour la France ne variaient point, que la conférence avait roulé sur le traité négocié par M. Finch, traité que la princesse n'avait pas encore vu, et avait voulu voir en original, que M. Bestoutcheff, qui avait été appelé à cette conférence, avait fait valoir les instances que faisait l'Angleterre pour renouveler le traité, que Tcherkasski ne s'y était pas formellement opposé, et qu'Élisabeth avait témoigné être près d'accepter. Elle a cependant précisé que, de même que les Anglais s'engageaient à soutenir par des vaisseaux ou une somme de 25000 £ toute guerre qu'auraient les Russes, *à l'exception d'une guerre contre les Turcs*, à cause de leur commerce dans le Levant, symétriquement, elle s'engageait à fournir des troupes à l'Angleterre, *à l'exception d'une guerre contre la France*. Par ailleurs, elle a reporté à l'année prochaine cette convention, estimant n'avoir pas besoin de l'argent anglais contre les Suédois, et qu'il serait temps d'y songer la campagne prochaine, si la paix ne se fait pas. Bestoutcheff s'était découvert alors et, furieux, espérant peut-être intimider sa souveraine, avait dit qu'à ce prix le traité ne se ferait pas ; à quoi Élisabeth avait répondu avec indifférence que, de toute sa vie, elle ne serait jamais ennemie de la France, à qui elle avait trop de grandes obligations pour qu'on pût les lui faire oublier. Tcherkasski avait opiné et marqué qu'il ne voyait pas pourquoi une telle clause annulerait le traité et qu'il suffisait de la stipuler et de s'y fixer, qu'on s'était finalement arrêté à ce sentiment, malgré les tentatives adverses de Bestoutcheff.

Je fis connaître à Lestocq combien cette circonstance justifiait la prédilection de S.M. pour Élisabeth, que j'en rendrais compte exactement au Roi, qui saisisrait toujours avec empressement les moyens de manifester Son amitié pour la tsarine et d'unir les intérêts de la France et de la Russie.

Lestocq me dit aussi qu'il fallait que j'allasse de bonne heure chez Tcherkasski et que j'en revinsse diligemment, Élisabeth souhaitant que je l'accompagnasse le soir à cheval, et que je soupasse avec elle chez le chambellan Vorontzoff, nous convînmes que votre lettre (96 ?) qui m'annonce mon rappel, renfermant des passages propres à indisposer de plus en plus cette princesse contre les Bestoutcheff (*La confiance qu'Élisabeth continue de donner aux Bestoutcheff a lieu de surprendre après ce qu'elle sait qu'ils ont fait contre ses intérêts <246> avant son avènement à la couronne ; mais elle croit apparemment devoir imiter Louis XII qui pardonna à ceux qui avaient agi contre lui quand il n'était que duc d'Orléans*), il convenait que je la lui montrasse et en fisse faire une traduction en russe, pour qu'elle la comprît mieux. C'est ce que je fis après avoir fait retrancher de cette lettre ce qu'il était superflu de mettre sous ses yeux.

Je n'ai trouvé l'instant favorable que le samedi (28 ?), Élisabeth me faisant appeler dans son appartement, puis dans son jardin et voulant enfin que je reste souper. Je commençai par lui rappeler les bontés qu'elle m'avait témoignées à l'occasion de mon départ, que je

savais par Lestocq et Brümmer qu'elle s'était occupée des moyens de me retenir, et que, trop flatteuse à mon endroit, elle leur avait dit qu'elle ne me voyait partir qu'avec un infini regret. Je lui répondis qu'il fallait qu'elle connût ceux qui me privaient de l'avantage de jouir de ses bontés, et qu'elle prît connaissance de votre lettre, que j'avais fait traduire pour qu'elle n'en perdît rien. Elle lut cette traduction et me la rendit. Vous y peigniez trop bien, M, et MM. de Bestoutcheff et leurs menées dans le cours des affaires pour qu'il n'en résultât pas l'impression que j'en attendais. Cela réussit parfaitement et *Élisabeth a manifesté sa haine pour ces deux ministres* ; elle s'attacha particulièrement à éloigner Michel Bestoutcheff, mais sans éclat, et me pria d'agir de concert avec le comte Maurice de Saxe pour qu'Auguste III le réclamât. Quant à Alexis Bestoutcheff, elle dit qu'il tomberait de lui-même, privé des secours de son frère, *car c'est un sot*, et il en fera tant qu'il faudra s'en défaire, et l'envoyer chez lui par le plus court chemin, si pire ne lui arrive.

Manifestement, Élisabeth dévoilait là le fond de son cœur ; elle entra spontanément dans le sujet de la paix de Breslau, et *blâma hautement la conduite de Frédéric II*. Je m'en prévalus pour lui exposer les vérités qu'on lui avait cachées. « VM sera encore plus étonnée quand elle saura que ce prince, qui abandonne aujourd'hui ses alliés, a exigé pour préliminaire, avant de rien signer, que les troupes françaises entrassent en Allemagne. Il a demandé à Auguste III d'envoyer des commissaires en Silésie pour le règlement des limites ; la cour de Dresde y a souscrit, et il a pris ensuite pour lui ce qui devait revenir à son allié par le traité le plus solennel. Il veut ensuite l'obliger à renoncer aux conditions de ce même traité et il lui donne quinze jours seulement pour évacuer la Bohême. Il est tout aussi infidèle à son alliance avec Charles VII, ne faisant aucune mention de ses intérêts et cherchant plutôt à l'affaiblir. Pour éblouir enfin, il insère dans son traité que VM et quelques autres puissances seront invitées à y accéder. M. Wich, au nom de son maître, vous en fera incessamment la proposition, qui sera certainement appuyée par Bestoutcheff. Je vous mets en garde et j'ai des soupçons qui me font croire qu'il est de votre intérêt de ne pas entrer dans un traité marqué au coin de l'infidélité la plus noire. Pour vous en donner une preuve, Mardefeld, quoique venu chez moi pour me l'annoncer, n'en eut pas le courage et chargea M. Lestocq ici présent, de me le dire.

Si l'on voit par là que Frédéric II ne se laisse conduire que par l'envie de gagner, combien les voisins d'un prince qui pense de la sorte et qui, aimant la guerre, a des troupes et de l'argent, n'ont-ils pas à craindre de lui ? VM y est plus exposée qu'un autre pour deux raisons :

1°) *parce que Frédéric II désire la Courlande pour un de ses frères et qu'en ce cas vous perdriez, Madame, la prépondérance que vous et vos prédécesseurs avez eue dans ce pays-là, d'autant plus que, pour n'en être point séparé, il joindra à la Prusse cette langue de Samogytie qu'il pourra occuper sans opposition, et qu'alors il sera à votre porte.*

2°) *parce qu'il fomentera des confédérations en Pologne pour prendre la Prusse polonaise, qui est à sa bienséance, et s'emparera, pendant ces troubles, de ce magnifique morceau de pays, devenant en même temps beaucoup plus redoutable pour vous en même temps que vous perdrez toute l'influence que vous avez en Pologne.*

Ce qui me fait craindre que Frédéric II ne prépare cet avenir à VM, c'est l'extrême appréhension que le baron de Mardefeld a eue que la paix ne se fit entre la Suède et la Russie. Lestocq lui confirmé la chose. Il en résulte que, si Frédéric II et son ministre souhaitent que la guerre continue, c'est pour que VM soit assez occupée pour ne point contrarier les desseins de la cour de Berlin. Si vous vous entendez avec les Suédois, vous aurez les moyens les plus assurés pour contenir Frédéric II. VM en sera encore beaucoup plus certaine encore en se tenant vis-à-vis de ses amis naturels ; le temps achèvera le reste et je peux vous citer une prédiction qu'Ostermann avait faite au résident de Saxe (Lynar ?) qui s'est déjà vérifiée en partie.

Je souhaitais éveiller la curiosité d'Élisabeth sur un fait particulier d'autant plus surprenant qu'Ostermann était prussien d'affection comme de naissance. Elle me demanda en effet en quoi consistait cette prédiction. Je lui dis que quand le résident de Saxe avertit Ostermann des engagements pris par Auguste III, ce ministre lui dit : « Vous espérez des suites favorables de cet engagement ; j'estime que vous vous trompez, l'affaire sera de longue haleine, pensez à moi et réfléchissez, le premier qui abandonnera l'alliance sera Frédéric II. Cela ira encore bien pour lui pendant quelque temps, mais il en aura tant fait qu'il sera seul contre tous et paiera les pots cassés ».

Élisabeth parut frappée du vrai des circonstances déjà constatées et en conçut l'espérance que j'avais cherché à lui inspirer.

<352> Je reçus votre lettre du 5 juillet (CP Russie 40, fol. 240), la seconde réponse du Roi à la notification de l'avènement d'Élisabeth à la couronne, et un paquet pour M. d'Allion que je lui remis aussitôt.

M. Nolken sera trop flatté des louanges que vous donnez à sa conduite et qu'il a méritées et je lui en ferai part. Il a besoin de cette consolation pour contrebalancer <352v°> tous les propos méchants qu'on lui a prêtés depuis son départ pour irriter Élisabeth contre lui. Il est bien à désirer que le rapport qu'il aura fait fasse prendre aux États du royaume des résolutions propres à accélérer la paix.

Quant au léger sacrifice que le Roi souhaite que je lui fasse, j'espère que S.M. aura compté sur une ponctualité aveugle de ma part à me conformer à Ses intentions ; j'ai envoyé hier un secrétaire chez M. Tcherkassky, pour hâter mon audience de congé. Je partirai le plus tôt possible et ferai toute la diligence compatible avec des chemins détremvés. <353> Toutefois, même en faisant semblant de ne songer qu'à rejoindre mon régiment pour servir le Roi militairement, surtout si la guerre tirait à sa fin, et les prétextes dont je pourrais me servir pour prolonger mon séjour à Berlin ne pourront séduire Frédéric II. Un prince capable, après ce qu'il a fait, d'affecter les mêmes termes <353v°> d'amitié avec le marquis de Valori, de lui donner des assurances que sa conduite dément, et d'écrire dans le même sens à Fleury et au maréchal de Belle-Isle, est sujet à ce qu'on se défie de lui, et ne s'est paré du masque de l'Anti-Machiavel que pour mieux se pénétrer des maximes du Florentin.

<354> Je ne serais point effrayé cependant de la dissimulation et de la fausseté de Frédéric II, si je pouvais espérer le ramener au ton de confiance qu'il a si souvent eu avec moi, et à s'ouvrir sur les objets de sa politique, pour me faire connaître ses vues pour le rétablissement de la paix et jusqu'où vont ses engagements avec Marie-Thérèse. J'aurais pour m'en flatter et pour <354v°> l'exciter sur cela le rapport que je suppose que Mardefeld lui aura fait de ce que je lui dis, et où Frédéric II aura pu voir qu'au moment où j'aurais pu faire sonner fort mon ressentiment, je louais ses lumières et ne doutais pas qu'en faisant sa paix particulière il ne s'ouvrit une voie pour parvenir au rétablissement de la paix générale, encore que cet ouvrage me parût un peu suspect, ayant passé par les mains <355> des Anglais ; mais il faudrait toujours que je parusse à Frédéric II un homme indifférent et je ne pourrais lui paraître tel qu'en n'ayant aucune connaissance des affaires, même s'il cédait en ma faveur aux mouvements de l'amitié. *Car, même lorsqu'il m'en honorait au début de son règne, je sais qu'il n'a pas voulu me demander à S.M. pour être employé auprès <355v°> de lui et qu'en me faisant beaucoup d'honneur, il témoigna craindre de traiter avec moi.* Ceci me prépare donc des difficultés personnelles, que je n'ose espérer surmonter qu'à l'aide des instructions par lesquelles vous me guiderez, et je crois donc à propos de vous prévenir que, partant d'ici vers le 15 août, je serai, à moins d'accident, à Berlin <356> à la fin de septembre, qu'en conséquence votre réponse devrait être adressée à M. de Tourville pour qu'il me la remette à Königsberg. Une deuxième lettre pourrait aussi lui être adressée, une troisième devrait me parvenir par les soins de M. Mathis, commissaire pour la marine du Roi à Dantzig, et <356v°> qu'une quatrième enfin pourrait m'être rendue en chargeant M. de Valori d'envoyer

un homme fidèle m'attendre à la poste de Bernau, dernière station avant Berlin, à 3 milles de cette capitale.

Quant à votre PS (*Vous ne sauriez être trop laconique avec Frédéric II sur les affaires de la Suède et de la Russie, si ce n'est pour affaiblir l'idée qu'il a de la puissance de la Russie et relever son opinion sur les forces de la Suède et, quant à ce qui concerne la révolution, vous ne devez point lui confier la part que vous y avez eue*), je m'y conformerai avec autant d'exactitude que j'en apporterai sur le journal que vous désirez que je laisse à M. d'Allion.

<357> Je prendrai seulement la liberté de vous représenter que, s'il s'avère qu'il faut se méfier de Frédéric II, il peut être dangereux d'affaiblir l'idée qu'il a des forces de la Russie.

Petzold m'a communiqué hier trois lettres qu'il avait reçues de sa cour en même temps ; elles l'informaient de ce qui s'était passé successivement <357v°> au sujet du traité de Breslau. Par la première, on lui témoigne de la surprise causée par cette nouvelle, par la seconde on lui mande la notification formelle qui en a été faite à Auguste III par les ministres de Prusse et d'Angleterre, auxquels Auguste III a fait part de son étonnement devant le court délai qui lui était assigné pour retirer ses troupes de Bohême, qu'il demandait quelque prolongation et de pouvoir se concerter avec ses alliés afin de parvenir à une bonne paix. La troisième observait qu'Auguste III ne s'était jamais éloigné des moyens capables de rétablir une paix stable et durable, <358> qu'il est persuadé que le monde impartial lui a toujours rendu la justice d'être persuadé de la sincérité de ses sentiments, qu'il s'attend aussi à ce qu'on applaudisse ceux qui, par le souci de préserver ses sujets, l'ont déterminé à retirer ses troupes de Bohême ; qu'en cela les choses auront marché du même pas, puisque le maréchal de Belle-Isle, sur les pleins pouvoirs que le Roi lui a donnés, en a fait part au prince Charles de Lorraine, lequel a aussitôt nommé le feld-maréchal Königsegg pour entrer en pourparlers, et que la première conférence entre ces deux généraux, à leur satisfaction commune, s'est tenue le 3 entre Prague et Königsfall. Petzold m'ajouta qu'il espérait que je reconnaîtrais qu'Auguste III n'avait fait que céder à la nécessité, et qu'il n'a <358v°> manqué à rien de ce qu'on doit à ses alliés. Je répondis être persuadé de la droiture de ce prince et qu'il n'eût agi que dans un parfait concert avec ses alliés, que nous étions trop éloignés pour pouvoir juger de l'effet du repli de ses troupes et que nos cours, plus à portée que nous de voir les choses de près, seraient éclaircies sur ce point et que nous devons nous en remettre à leur jugement.

A l'entendre, il avait ordre de faire ici des insinuations tendant à développer la dépendance dans laquelle la cour de Dresde <359> allait se trouver, et que, si l'on ne prend de justes mesures contre l'agrandissement de Frédéric II, Auguste III, malgré sa bonne volonté, allait devenir un allié inutile à ses amis, notamment à la Russie. Je fis semblant d'adhérer à son discours, tout en sachant qu'il ne cherchait qu'à masquer l'accession d'Auguste III au traité de Breslau.

Par les dernières nouvelles de Finlande, les Suédois continuent de se retirer et s'acheminent vers Helsingfors. Ils avaient <359> déjà passé deux rivières, et, en abandonnant la dernière, ils n'avaient apparemment pas assez brûlé le pont qui était dessus, puisque les grenadiers russes, en se portant en avant d'eux-mêmes, en ont pu conserver une partie et le raccommorder, tandis que, guidés par la même ardeur, ils ont comme forcé le feld-maréchal Lacy à traverser cette rivière dans un petit bateau qu'ils conduisaient de dessus le pont pour plus de sûreté. Les Cosaques, en tenant toujours les devants, ont tué quelques hommes et fait quelques prisonniers. J'ai l'honneur d'être avec respect, M,

ANNEXE 97 : Sirio, tome 100, lettre 113 de LC à Amelot, 11 août 1742.

**Sirio, tome 100
Lettre 113 La Chétardie à Amelot, 11 août 1742,**

Moscou, 313-316

Monsieur,

Je suis obligé de devancer le départ de l'ordinaire parce qu'Élisabeth, présumant trop de ses forces, fit lundi une marche à pied de sept lieues dont elle se sentit assez fatiguée pour venir se reposer à Moscou le mardi, mais elle repart ce matin pour reprendre son pèlerinage là où elle l'avait terminé et, *me voulant parmi ses accompagnateurs, je vais de nouveau me trouver absent durant 5 ou 6 jours.*

J'en suis surtout fâché à cause du retard que cela entraîne pour l'audience de M. d'Allion.

Élisabeth a donné ordre au colonel Czernycheff de retourner incontinent en Finlande, parce qu'elle a trouvé que les nouvelles peu considérables qu'il a apportées (passage de deux rivières par les Russes poursuivant les Suédois) ne méritaient pas l'envoi d'un colonel. Elle a senti que ce n'était qu'un prétexte pour lui procurer de l'avancement, comme cela se faisait dans les troupes de Munnich, et elle a expressément écrit à Lacy pour lui interdire de recourir à cette méthode. Elle entendait que seul un événement important y donnât lieu et, qu'en ce cas, l'officier envoyé ne le fût pas en raison de son nom mais de son mérite. Cet acte de justice de la part de la tsarine a fait une impression d'autant plus forte qu'elle a des bontés particulières pour la mère du colonel Czernycheff.

J'ai enfin découvert que le capitaine suédois dont je vous parlais (lettre 111) a été envoyé ici par Nolken avec des lettres pour Tcherkasski. J'en infère qu'il aura été question de ce dont il était convenu avec les ministres lors de son séjour à Moscou et qu'il aura revendiqué avec raison la promesse qui lui a été faite et n'a point été exécutée d'expédier le jeune Nepliouev.

Cette hypothèse est étayée par Lestocq qui m'a dit avoir lu la lettre écrite récemment par Nolken à Lacy, (et transmise à Élisabeth) l'informant qu'il était en Finlande, prêt à entrer en négociation en qualité de commissaire plénipotentiaire de la Suède, cherchant avec d'autant plus d'empressement à rétablir la paix qu'il semblerait que si on avait tenu compte de ses dispositions, on aurait évité d'exposer d'honnêtes gens aux aléas d'une guerre inutile. Lestocq m'a dit que cette manière de se présenter des Suédois avait impressionné Élisabeth, qui avait décidé de munir de pleins pouvoirs le général Roumiantsev pour donner activité à la négociation et qu'il ne doutait point qu'on ne lui fit passer incessamment des ordres en conséquence.

Je l'espère d'autant plus que Brümmer m'a dit avoir été informé par un courrier secret de deux batailles sanglantes entre Russes et Suédois, que ceux-ci se seraient retirés après le deuxième choc, et qu'il est assuré qu'Élisabeth, peinée de ce sang répandu, n'a pas voulu

écouter le rapport que ses ministres ont voulu lui faire en détail de ce qui s'était passé en cette rencontre.

C'est encore Brümmer qui m'a prévenu que Madame de Monasterol avait écrit à Élisabeth pour intéresser ses bontés et en obtenir une pension. Vous jugerez aisément de la surprise et de la peine que cette circonstance m'a causée. Je n'ai d'abord pas voulu le croire, mais Brümmer m'a dit que la tsarine lui en avait parlé et qu'il avait eu la lettre entre les mains. Je fus encore plus consterné quand je sus de lui qu'Élisabeth, par une suite des bontés dont elle m'honore et croyant ma mère dans le besoin, s'était résolue à répondre généreusement à sa demande. Je n'envisageai plus alors que la fausse démarche à laquelle s'était portée Madame de Monasterol, et combien elle s'était oubliée, s'écartant du respect qu'elle devait au Roi, en sollicitant une pension d'une princesse étrangère. J'exposai à Brümmer la situation de ma mère en lui expliquant que seule l'avarice avait pu la conduire à cette extrémité. Je ne lui cachai point que ses mauvais procédés à mon égard, en m'empêchant de la voir et de vivre avec elle, me faisaient souhaiter de ne point avoir à faire de pas contre elle, que l'on risquerait d'imputer à un ressentiment particulier. Mais cette crainte ne me retiendra pas de faire mon devoir, en rendant compte de sa conduite à la cour, et d'employer une autorité supérieure pour la faire rentrer dans les bornes que sa naissance li prescrivait. J'excitai donc Brümmer à détourner Élisabeth de son élan de générosité, et que ce n'est qu'en regardant sa lettre comme non avenue qu'elle m'éviterait de vous en porter mes plaintes. Brümmer applaudit à ma délicatesse, mais me dit que la résolution d'Élisabeth d'aider financièrement ma mère était irréversible. Aucune considération ne peut donc plus me retenir, et c'est de vos bontés seules que je dois attendre la consolation si nécessaire à un fils plein de ses devoirs que la mauvaise conduite de sa mère expose indirectement à de pareils inconvénients.

ANNEXE 98 : Sirio, tome 100, lettre 169 Allion à Amelot, 3 décembre 1742

Sirio, tome 100

Lettre 169 D'Allion à Amelot, 3 décembre 1742, (31/07/2015)

Moscou, 433-435 (Corr. Polit. Russie 41, fol 353-369v^o)

Mgr,

Je continue à observer la réserve que vous me prescrivez en ce qui concerne la succession de Suède. Il est possible que les ministres russes aient appuyé sous main l'élection de Pierre de Holstein au trône de Suède, dans l'espérance qu'assuré d'un trône il n'en briguerait pas un second, et que, débarrassés de lui en Russie, ils pourraient plus aisément suivre les vues que bien des gens leur attribuent. Si c'est vrai, ils ont agi à l'insu de leur maîtresse, et contre son gré, puisque l'événement justifie qu'elle n'a pas songé à la couronne de Suède pour son neveu.

Par ma lettre du 17 septembre (135), je vous rapportais mon entretien avec le grand-maréchal Brümmer (« *Si Elisabeth <89> goûtait ces considérations mais proposait un candidat qui ne nous convînt pas, devrait-on lui faire entendre qu'on était prêt à céder à ses vues ? J'ai parlé longuement de tout cela avec Brümmer, qui est partisan d'une alliance entre France, Pologne, Russie et Suède. Il en parlera à Elisabeth en lui demandant de ne pas nous nommer quand elle en conférera avec ses ministres* »). Peut-être ai-je mal interprété vos ordres, mais en aucun cas je n'ai menti dans la fidélité de mes relations : je vous disais que Brümmer souhaitait une alliance France, Pologne, Russie, Suède, mais il n'était pas question qu'il en fit la proposition à Elisabeth.

J'ai parlé à Brümmer et Lestocq du traité de commerce entre la France et la Russie, comme vous le souhaitiez, et ils ont bien reçu mon insinuation. Lestocq s'est proposé d'en toucher un mot à Elisabeth pour la mettre dans des dispositions favorables, et Brümmer m'a conseillé de différer l'affaire à notre retour à Petersbourg, qu'il suppose être l'occasion de grands changements dans notre cour, et donc de ne pas en parler à Bestoutcheff ni au conseiller privé Bevern.

J'ai appris le mouvement rétrograde du Maréchal de Maillebois, dicté par une nécessité malheureuse, et on débite même qu'une partie de son armée regagne le Rhin. Grâce à ce que vous me marquez, et aux détails que me donne des Alleurs, je pourrai démentir ces bruits. Seuls les partisans outrés de l'Angleterre s'aveuglent sur le parti qu'a pris George II de renoncer à son passage en Flandre.

je redoublerai d'attention, mais aussi de circonspection, pour examiner les démarches de Mardefeld ; je m'attacherai à distinguer ce qui vient de son penchant personnel incurable pour les cours de Londres et de Vienne, et ce qui vient des ordres de sa cour. Brümmer et Lestocq m'ont appris, qu'en cas d'accession d'Élisabeth au traité de Breslau, il était prêt à garantir la Finlande si elle garantissait à Frédéric l'acquisition de la Silésie, mais in avait ajouté qu'on n'était pas d'humeur à prendre des engagements à long terme, et que la Russie n'avait besoin des secours de personne pour conserver ses conquêtes.

Je serai tout aussi circonspect avec Petzold, ministre de Saxe en cette cour, que je crois tout aussi mal disposé envers la France que Mardefeld, mais plus dangereux.

Quant à Wich, désespérant de conclure le traité initié par Finch, il propose à présent le renouvellement d'un traité d'alliance datant de Pierre 1^{er}, par lequel les deux parties contractantes s'engageaient à un secours d'argent en cas que l'une ait une guerre à soutenir. Elisabeth a déjà prévenu qu'elle n'en accepterait le renouvellement qu'à la condition que les

guerres de l'Angleterre avec la France, l'Espagne, le Portugal, soient exclues. Même ainsi, c'est encore trop, et je ferai tout pour qu'on s'en tienne au traité de commerce.

Botta a eu hier son audience de congé et il part charmé de quitter ce pays et déçu du mauvais succès de ses négociations.

M. de La Chétardie m'apprend par le marquis de Valori que Frédéric II assure qu'il observera son alliance avec S.M. et qu'il n'entrera dans aucun engagement contre les intérêts de la France, qu'on peut en instruire les ministres russes, au risque de désespérer les ambassadeurs autrichien et anglais. Je chercherai à faire usage de cette circonstance.

Agréez, Mgr, que je me justifie pleinement <359v^o> sur ma correspondance avec Nolken dont je vois avec douleur que vous me faites une espèce de crime, alors que je pensais que vous m'en tiendriez quelque compte. Voici d'abord dans la plus exacte vérité ce qui y a donné lieu :

Pendant les 5-6 premiers jours après l'arrivée de Nolken à Moscou, M. de La Chétardie ne me dit pas un seul mot des affaires en Suède. J'en augurai avec satisfaction qu'elles allaient bien, mais je me trompai. Un après-midi, M. de La Chétardie m'exposa l'état des choses devant <360> Nolken, et, depuis cet instant jusqu'à celui du départ de ce ministre, je fus consulté sur tout et je communiquai tout ce que mon zèle et mes faibles lumières me suggérèrent pour remédier au mal. L'unique point où je me tins réservé fut la question de résoudre si MM. Nolken et La Chétardie, vu la fermeté des ministres russes et le danger de différer la négociation, prendraient sur eux, le premier de traiter sans la médiation de la France, et le second d'y consentir. Ces messieurs me demandèrent mon avis ; je répondis constamment que je <360v^o> me garderais bien d'opiner sur un article aussi délicat parce que, s'il arrivait qu'on se trouvât bien d'avoir suivi mon sentiment, tout l'honneur serait pour eux, et que, dans le cas contraire, ils rejetteraient l'opprobre sur moi.

Il ne pouvait manquer que Nolken ne s'aperçut qu'il y avait peut-être un peu de la faute de La Chétardie si Lewenhaupt n'avait pas averti six jours plus tôt de l'intention où <361> était la cour de Russie de rompre l'armistice, et que, pareillement, S.M. et Frédéric 1^{er} auraient pu se consulter sur la médiation avant l'arrivée de Nolken à Moscou, si La Chétardie vous avait fait part à vous et à Lanmary de ce que Bestoutcheff lui avait déclaré à la mi-mars sur ladite médiation ; il s'en serait suivi, ou que son voyage n'aurait point <361v^o> eu lieu, ou n'aurait point été totalement inutile.

Ces fâcheuses découvertes et la crainte que M. de La Chétardie ne fût pas plus exact que précédemment dans la fâcheuse situation où allait se trouver la Suède, portèrent Nolken à me prier instamment peu avant son départ de bien vouloir l'informer régulièrement <362> toutes les semaines de tout ce que je croirais que l'intérêt de nos cours demanderait qu'il fût instruit. Je résistai longtemps par délicatesse pour M. de La Chétardie. Je ne cédai que parce que je crus faire quelque chose d'utile au service du Roi, et à la condition (puisque je ne pouvais vous instruire moi-même, faute de chiffre), que lui, Nolken, écrirait à M. le comte de Tessin seulement <362v^o> de vous en informer, de vous le faire agréer, et de vous prier de m'envoyer des ordres en conséquence, sans lesquels au bout de deux mois je mettrais fin à cette correspondance. Nolken devait aussi faire lire mes lettres à Guillenborg avant de les envoyer en Finlande. Les choses ainsi <363> arrangées, M. de Nolken me remit un chiffre ; il convint, pour empêcher l'interception des lettres, de prendre le nom de *Saint-Germain*, et me donna l'adresse de Thomas Plongren, négociant à Stockholm. Il partit fin mai et je lui écrivis deux lettres en juin et deux en juillet.

J'espère, Mgr, qu'après cet exposé, vous entrerez plus facilement dans ce que je prends la liberté <363v^o> de répondre aux différents articles de vos deux dépêches concernant la correspondance en question.

J'ai toujours su que Nolken passait pour un partisan du ministère Horn. Mais M. de La Chétardie m'a toujours laissé ignorer le soupçon que vous lui aviez témoigné des

principes de ce ministre. Je l'ai toujours vu lui marquer au contraire la plus grande confiance.

Je ne pouvais pas m'expliquer <364> clairement dans ma lettre du 25 mai (CP Russie 40 fol. 103) parce que je n'avais point de chiffre. MM. de Tessin et d'Eckeblad, en n'y suppléant pas, ont manqué de faire ce que Nolken leur demandait. Il n'y avait rien dedans que M. d'Eckeblad ne pût vous communiquer, si, pour rendre les éclaircissements plus complets, vous voulez bien me faire <364v°> la grâce de lui en parler. Dans le cas où elle serait restée entre les mains de Tessin, celui-ci peut pareillement la communiquer à M. de Lanmary. De même, comment accorder la conduite de MM. de Tessin et d'Eckeblad avec l'article de la lettre de M. Nolken du 10 juillet, dont je vous ai joint copie <365> le 13 août ? Comme Eckeblad a agi en conséquence de la lettre que j'avais écrite à Tessin, il vient de mander que vous eussiez à entrer avec moi en correspondance (?) Je me flatte donc que vos scrupules à ce sujet auront cessé. Ou Eckeblad en a imposé à Nolken, ou Nolken <365v°> a voulu m'en imposer, ce que je ne puis soupçonner, puisqu'il savait que, si je ne recevais pas d'ordres de vous, notre correspondance cesserait. Il e pouvait non plus espérer faire mauvais usage de mes lettres en Suède, qui passaient, avant d'aller à lui (??) par les mains de Guillenborg. Celle de ce ministre, <366> dont j'ai joint copie à ma dépêche du 10 septembre, en est une preuve convaincante.

Si vous me connaissiez mieux, Mgr, vous ne m'auriez pas jugé capable, d'avoir eu en vue, en liant cette correspondance, avant que <366v°> de savoir que le Roi me destinait à être le successeur de M. de La Chétardie, de me faire un mérite personnel à la cour de Suède des avis secrets que j'y faisais passer et de devenir le correspondant de cette cour en Russie. Comme je ne peux demander d'être cru sur parole, souffrez que je vous représente et daignez considérer avec <367> bonté et équité que, si j'avais assez peu connu mon devoir pour penser de la sorte, je n'aurais pas exigé avant tout que Nolken priât Tessin de vous instruire de la chose, de vous la faire agréer, et de vous solliciter de m'envoyer vos ordres à ce sujet. Je n'en appelle qu'à l'envoi de la lettre de Nolken du 10 juillet <367v°> et de ma réponse, puis à celle que m'envoya Guillenborg le 10 août, vous pourriez penser que ce n'était que pour vous prévenir favorablement sur un fait que vous ne pouviez avoir appris que par mon secours.

Informé des véritables motifs de ma correspondance avec Nolken, vous ne serez plus surpris, Mgr, <368> que j'en aie gardé le secret à M. de La Chétardie.

La confiance infinie qu'il m'a témoignée pendant tout le cours de son ambassade, et dont je conserverai longtemps une reconnaissance vive, ne pouvait contrebalancer la persuasion où j'étais que je ferais chose utile au service du Roi. D'ailleurs, cette même confiance en lui a été inutile à bien des égards et vous trouveriez bien des gens qui vous diraient que l'un a <368v°> composé ce que l'autre a chanté.

Il n'est pas étonnant que les lettres de La Chétardie à Lanmary n'aient pas toujours confirmé ce que je mandais à M. de Nolken. J'ai écrit à ce dernier les 11 et 21 juin, 2 et 12 juillet, alors que La Chétardie n'a plus écrit à Lanmary depuis le 1^{er} juin jusqu'au 3 août. Ayez la bonté <369> de lire le préambule de la lettre de Lanmary en date du 7 septembre et vous serez convaincu de ce que j'avance.

Je suis au désespoir d'avoir été forcé d'entrer dans tous ces détails. Je l'ai évité aussi longtemps que j'ai pu mais vous m'avez réduit au point d'opter entre ce que je devais à une amitié qui m'est infiniment chère, et ce que je me devais à moi-même. Puis-je me flatter <369v°> que, content de savoir le vrai et de le faire savoir au cardinal de Fleury, vous voudrez bien faire en sorte que *ma sincérité n'altère en rien les sentiments que La Chétardie et moi avons l'un pour l'autre.* Je suis, avec un très parfait respect,

ANNEXE 99 : Sirio, tome 100, lettre 202 Allion à Amelot, 19 janvier 1743

**Sirio, tome 100,
Lettre 202 D'Allion à Amelot, samedi 19 janvier 1743,
Petersbourg, pages 475-480**

Le dégel précoce entraîne une espèce d'inondation de la Neva, et les chemins détrempés retardent l'acheminement des postes.

Non seulement on a mal reçu les envoyés de Suède, mais on s'en est débarrassé au plus tôt, dans la crainte, sans doute, que, malgré les précautions prises, ils ne parvinssent à s'instruire de bien des choses. Ils ont eu audience du grand-duc de Pierre de Holstein dimanche 13 janvier dernier. Ils sont finalement partis pour Abo, mécontents de leur mission et assurés que ce prince refuserait leur couronne. Tout le monde ignore ce qui s'est dit entre eux et les ministres russes. Schaeffer a juste réussi à me glisser en m'embrassant : « nous ne savons point où nous en sommes, mais j'entrevois qu'une seconde élection pourra influencer beaucoup sur les affaires ». Je n'ai pu réussir à les voir librement et Lestocq et Brümmer m'en ont dissuadé, après m'avoir dit avoir fait tout leur possible auprès de la tsarine pour que ces Messieurs n'eussent point de garde, et elle leur a répondu qu'elle se conformait à ce qui avait été fait jadis à Stockholm pour M. de Roumiantsev, dépêché par Pierre 1^{er}, parce qu'alors ce n'était que représailles pour un traitement semblable infligé par ce prince, mais les avis des Bestoutcheff avaient prévalu.

Brümmer m'a confirmé qu'Élisabeth était convaincue dans le fond de son âme de la mauvaise volonté des Bestoutcheff, mais reconnaissait que, *si elle ne s'en débarrassait pas, c'est qu'elle n'en avait pas la force*. Il ajouta qu'il saisissait toutes les occasions de la porter à cette démarche et espérait y réussir tôt ou tard ; Élisabeth aurait dit, en lisant la lettre de Francfort de La Chétardie : « c'est de sa faute si je garde les Bestoutcheff ; il devait demander à Auguste III lors de son passage à Dresde de faire remplacer Keyserling par Michel Bestoutcheff, et il faut qu'il l'ait oublié, puisqu'il ne m'en mande rien ». J'ai répondu sur ce dernier point que j'étais fâché de l'omission de M. de La Chétardie, mais qu'il ne me semblait pas qu'elle dût arrêter la tsarine, à quoi Brümmer a répliqué que Keyserling, à ses fonctions de ministre de Russie, ajoutait celle de conseiller et de bras droit de Brühl, lequel pourrait se piquer si on le rappelait sans motifs apparents, ce qui obligeait Élisabeth à des ménagements.

Il est convenu avec moi que Pierre de Holstein faisait un sacrifice important en renonçant à la couronne de Suède, qui devrait se libérer bientôt alors que sa tante est jeune et robuste, et que les agréments d'une couronne diminuent de prix quand on la porte dans un âge avancé.

Il m'a dit ne pas comprendre comment on n'avait pas profité du tumulte de la révolution pour se défaire une fois pour toutes du prince Ivan, qu'il en avait représenté l'exemple à Élisabeth en lui présentant l'exemple de Marie Stuart, que l'on avait assez de pièces pour faire un procès criminel à Anna Leopoldovna et à son fils, et qu'il avait enfin obtenu l'incarcération de toute la famille Brunswick dans la forteresse de Dunamunde, près de Riga, à l'embouchure de la Dvina.

Je ne sais si on ne pourrait pas inférer de ces confidences de Brümmer, dont l'attachement pour Pierre de Holstein est patent, qu'il médite de grandes choses. Pour moi, je pense que si Élisabeth continue à se conduire comme elle a fait, il arrivera ou que les Russes

secoueront le joug de la souveraineté absolue, ou que le prince Ivan sera rappelé, ou que Pierre de Holstein se verra forcé de reprendre ses droits et de détrôner sa tante.

D'un autre côté, Lestocq m'a confirmé que les changements au ministère étaient imminents. Je l'ai mis sur le sujet du mariage de Pierre de Holstein avec la fille d'un Knies et de la tsarine, dont vous me parlez dans votre lettre du 11 novembre. Il m'a juré qu'elle n'avait jamais eu d'enfant. Il m'a dit que Frédéric II et elle étaient prêts à échanger leurs ordres et, selon lui, c'est sur les instances du roi de Prusse, et que d'ailleurs Auguste III faisait les mêmes instances. Selon lui, on appréhende ici la conclusion d'un traité entre Prusse et Danemark, portant garantie réciproque de la Poméranie prussienne et du duché de Schleswig.

Quoique Brümmer et Lestocq m'aient certifié tous deux que le cas d'une guerre contre la France avait été excepté dans le traité d'alliance défensive anglo-russe, j'ai cru devoir chercher des assurances encore plus positives à la source avant de faire la démarche que vous me prescrivez dans vos lettres des 6 et 9 décembre (« Il faut donc que vous tâchiez de savoir si tel n'était pas l'objet des conférences tenues par Wich, Botta et Bestoutcheff »).

Je suis donc allé chez Bestoutcheff, chez qui j'étais déjà passé trois fois sans le rencontrer. Je lui dis qu'il me revenait de tous côtés que sa cour avait fait un traité défensif avec la Grande-Bretagne et qu'on débitait en même temps que le cas d'une guerre anglo-française en était excepté, et que lui en demandais des éclaircissements. Il me répondit, après m'avoir fait répéter ma demande, qui était pourtant claire et succincte, qu'il ne pouvait me satisfaire sur-le-champ, l'usage n'étant point de communiquer un traité avant qu'il ne fût ratifié, qu'il rendrait compte à sa maîtresse de ma demande et prendrait ses ordres.

Je poussai la conversation sur le sujet du commerce et lui dis qu'un bon traité de commerce conviendrait également à la France et à la Russie, mais, qu'avant de faire part de mes idées à ma cour, je voulais savoir les dispositions des ministres russes. Son premier mouvement fut de me répondre que celui avec l'Angleterre suffisait à la Russie, qu'on en avait refusé à la Hollande, qui en réclamait, et que les Français, sans traité, pouvaient faire ici tel négoce qu'il leur plairait ; je lui fis quelques observations qui parurent le ramener. J'entrai ensuite dans des détails qui firent encore plus d'impressions. Il finit par me dire qu'il ne serait pas opposé à un traité dans lequel il y aurait une parfaite réciprocité et qu'il sonderait l'impératrice sur ce sujet. J'engagerai mon parent, qui doit bientôt venir de Moscou, à appuyer ces premières ouvertures. Je compte pressentir bientôt aussi M. de Brevern, et que Brümmer et Lestocq parleront de leur côté à Elisabeth.

J'ai lieu de présumer que Frédéric II entend développer aussi le commerce qui s'est fait entre la Russie et la Silésie par la route de l'Ukraine ; il a établi un consul à Petersbourg et un agent à Moscou.

Je vous avais annoncé que je vous expliquerais pourquoi, dans ma lettre à Lanmary du 29 octobre, j'espérais la chute des Bestoutcheff, et vous donnerais à cette occasion un nouvel exemple de la légèreté d'Élisabeth. Vous les trouverez dans la copie de ma lettre du 15 septembre. *J'attendais toujours la réponse à cette lettre et je viens d'apprendre qu'elle avait oublié de l'envoyer.* A Brümmer qui lui en a parlé, elle a répondu par un haussement d'épaules. Heureusement que tout était en chiffres, car elle l'a égarée. Je ne pouvais prévoir une telle indolence, surtout sur une matière qui intéresse si essentiellement la propre personne d'une princesse.

Pour justifier les promesses de ma lettre du 12 novembre, il faut que vous sachiez qu'Élisabeth m'avait donné une grande marque de sa confiance en me faisant savoir qu'elle désirait que je lui communiquasse mes idées par écrit sur ce qu'il conviendrait qu'elle fit, tant pour l'intérieur que pour l'extérieur. L'espérance de tirer d'une pareille circonstance de grands avantages pour les intérêts du Roi et mon attachement aux siens me portèrent d'abord à jeter sur le papier quelques idées, mais j'ai été retenu par la crainte de ne pas être approuvé de vous, et qu'il ne m'en arrivât de même que de ma correspondance avec Nolken, le grand éloignement ne me permettant pas de prendre vos ordres. J'allai donc un matin chez M. de

Brümmer et le pria de faire agréer à a Majesté de toutes les Russies que je ne sortisse pas des bornes prescrites à un ministre étranger. Je vous joins l'ébauche en question sous le n° 2 et en chiffres.

Les nouvelles de Perse disent que Tamas Koulikhan ne s'est arrêté que pour attendre le reste de son armée et ses munitions de bouche. On ne saurait assurer s'il songe tout de bon à faire parler de lui dans ces quartiers, mais je pars du principe que son dernier ambassadeur avait ordre de demander Élisabeth en mariage pour lui ou pour son fils, ce qui indique qu'il a formé des desseins sur la Russie, Je m'en suis expliqué naguère avec M. de La Chétardie. Sa récente expédition dans le Mogol rappelle qu'il importe à tous les usurpateurs de demeurer armés et il semble que celui-ci ne veuille plus se mesurer avec les Turcs..

Roumiantsev n'est pas encore parti pour Abo en raison d'une douleur de jambes qui l'oblige à garder le lit et, par ailleurs, les mauvais chemins ont empêché les plénipotentiaires suédois d'y parvenir. Ces contretemps sont regrettables ; je n'ai pas encore pu parler à Brümmer de Christian IV des Deux-Ponts (Birkenfeld) et de sa candidature souhaitée par le Roi en Suède car ce grand maréchal est malade.

En conformité des ordres du cardinal de Fleury, j'ai payé à Lestocq et à la princesse Dolgorouki les six derniers mois de leur pension de l'année courante ; le premier m'avait déjà fait sentir plusieurs fois qu'il en avait besoin.

Je remercie vivement le cardinal d'avoir porté le Roi à m'accorder les 1500 livres argent de France pour la gratification de ma garde à la quelle je suis obligé, ainsi que d'avoir consenti à payer mon ameublement ; je me permets de lui faire d'autres représentations sur mes appointements, dont il est de règle qu'ils courent dès la nomination des ministres étrangers jusqu'au moment où ils ont coutume de rendre compte de leur commission à Sa Majesté. Par où aurais-je mérité que cette règle ne s'appliquât point à moi ? Ce ne saurait être pour être resté ici plus de deux ans en conséquence des ordres de la cour sans demander un sol.

Je supplie donc Son Éminence de me traiter avec son équité ordinaire, Si rien ne peut être changé à ce qui a été décidé, il est simple de me faire donner une gratification de 2283 écus argent fort, qui me remplacera les cent jours d'appointements qui me sont retranchés. Je la demande non comme une grâce que je ne mérite pas encore, mais comme un incontestable dû.

Si j'avais du bien à sacrifier au service du Roi, je ne serais pas si importun ni si pressant.

Quant aux frais extraordinaires de mon voyage de Moscou à Petersbourg, souffrez, Mgr, que je vous en envoie la note sous le n° 3 ; vous jugerez vous-même si une gratification de 3000 livres peut m'en dédommager.

Pour ce qui est des frais de port du 15 août au 24 décembre, ils se montent pour les dépêches de la cour à 256 roubles auxquels s'ajoutent 161 roubles pour les dépêches échangées avec les ministres du Roi dans d'autres cours, soit un total de 417 roubles. Faites-moi la grâce de me la rembourser, et, pour peu qu'on ait des doutes sur cet objet de dépenses, je ne demande pas mieux que d'envoyer tous les mois le propre compte du directeur de la poste. J'ai l'honneur d'être, avec le plus profond respect,

ANNEXE 100 : Sirio, tome 105, lettre 94 La Chétardie à Amelot, 4 janvier 1744

Sirio, tome 105

Lettre 94 La Chétardie à Amelot, mercredi 4 janvier 1744, (09/10/2015)

Petersbourg, 154-156

Monsieur,

Les difficultés qu'envisageait M. de Mardefeld sont tombées d'elle-même. Il m'apprit hier au soir que, sur réquisition de Czernycheff, Frédéric II avait envoyé au général Flanz, qui commande à Königsberg, l'ordre d'arrêter M. de Stakelberg. Ceci nous a rassurés car le ministère vient de dépêcher un exprès à Berlin, sous le prétexte frivole de porter à Czernycheff l'ordre de Saint-Alexandre, qu'Élisabeth vient de lui conférer.

Cette princesse est si paresseuse que, pour s'éviter la peine de penser, elle préfère adopter les idées de ses ministres. Lestocq s'en est convaincu ce matin en la voyant plaider la cause de Marie-Thérèse, au prétexte qu'on ne peut accorder à Charles VII un titre qui fait préjudice à un tiers ni se régler sur l'exemple de puissances que seules les circonstances de la guerre ont déterminé à le lui accorder. Lestocq s'est montré alarmé de ce revirement de sa maîtresse. Celle-ci ne répondit rien mais la conférence de M. de Neuhaus se passa comme je l'appréhendais (« *quand la cour de Vienne vous aura ch... sur le nez, il faudra encore la remercier* »). Il est vrai que l'intrication des ordres en chiffres et en clair dans ses dernières instructions donnait un avantage considérable à la cour de Russie, qui connaissait ainsi les dernières intentions de Charles VII. Neuhaus ne s'attendait pas cependant, qu'en se rabattant sur l'expédient de s'écrire mutuellement *de la main*, les ministres russes exigeraient que tous les titres de la tsarine y fussent *in extenso*. Comme cette réponse n'est pas formelle, on pourrait avoir encore quelque espoir mais le but de Bestoutcheff, nous le savons, est d'empêcher toute correspondance d'Élisabeth avec la France et les cours qui lui sont alliées, et de forcer par là cette princesse à se jeter de plus en plus dans les bras de l'Angleterre et de la maison d'Autriche.

J'ai toujours regardé la cour de Dresde comme partisan dévoué de l'une et de l'autre et je connais trop les préjugés autrichiens et anglais de Maria-Josépha et de Brühl pour n'avoir considéré nos liaisons avec Auguste III que comme une suite de la nécessité où il s'était trouvé de céder au torrent de la ligue que nous avons constituée en Allemagne. Je n'ai donc pas été surpris que M. Gersdorff, dont je connais au surplus les sentiments personnels, ait été un des plus zélés déclamateurs contre la France. Mais il a fait plus en refusant de venir chez moi, contrairement aux ambassadeurs de Charles VII, de Frédéric 1^{er}, de Frédéric II et d'Auguste III, mais imitant au contraire MM. Wich, Hohenholz et Schwartz, ou qu'il se considère, comme eux, serviteur d'une puissance en guerre avec la France. Je n'en ai pas écrit à M. des Alleurs, et m'en remets à vous du soin de contenir les déclamations outrées de ce jeune ministre. Les dehors du comte de Loos contredisent trop la conduite de M. Gersdorff pour se refuser à en faire au moins la remarque.

Le général Doring vint enfin m'annoncer le départ du comte de Sparr. J'en ai profité pour le mettre sur la voie des termes fixés pour le paiement du subside. Il me dit que la Russie donnera 100000 roubles le mois prochain, 150000 en mai et le surplus en juin.

Obligé, vu le grand froid et le danger dont il est pour les plaies, de garder le coin de mon feu depuis le 2 janvier, j'espérais que la mascarade du jeudi accompagnée de comédie française, serait une occasion de faire sa cour à Élisabeth. Mais on fut averti qu'elle n'y paraîtrait pas et qu'elle donnerait le reste de la semaine à la retraite et aux dévotions qu'entraîne ici l'approche des fêtes de Noël.

ANNEXE 101 : Sirio, tome 105, lettre 150 de LC à Amelot, 19/30 avril 1744

Sirio, tome 105

Lettre 150 La Chétardie à Amelot, 19/30 avril 1744, (09/11/2015)

Moscou, 271-275

Monsieur,

J'ai reçu vos lettres des 28 mars et 2 avril (CP Russie 44 Fol. 239-240 et tome 105, lettre 133). Je me conformerai au PS de la première (« *J'envoie cette lettre par un courrier jusqu'à La Haye afin qu'elle vous parvienne plus tôt et qu'Élisabeth ait une nouvelle preuve de la confiance que le Roi a en son amitié, par l'attention qu'Il a à lui faire part de tous les événements où la gloire de la France est intéressée. Les partisans de l'Angleterre ne manqueront pas de vouloir nous faire regarder comme les agresseurs, mais il ne vous sera pas difficile de faire connaître que c'est George II qui a attaqué le premier S.M. par toutes sortes d'insultes et d'outrages <240v^o> et même par des hostilités marquées.* ») et j'adresse dès aujourd'hui ce paquet à M. Valori, tout en vous représentant que cette sage précaution de votre part n'aura cependant son effet qu'autant que les expéditions passeront par Strasbourg et Francfort puis la Saxe ; si elles traversaient les Pays-Bas et Wesel, on n'y gagnerait rien.

La déclaration de guerre (de la France à l'Angleterre) n'a pas été suivie de diligence. Je n'ai pu réussir à attirer l'attention d'Élisabeth sur la confiance que le Roi a en elle, et Son empressement à lui faire part des événements où Sa gloire peut être intéressée.

Cette princesse en effet est depuis vendredi à la campagne, livrée uniquement au plaisir, que des idées nouvelles peuvent lui inspirer, et elle n'en est revenue que pour se montrer un instant le dimanche, qui est jour de cour, et pour donner audience à l'ambassadeur de Danemark (Osten ?).

Milord Tirawley est arrivé le 23 avril à Petersbourg, et en repartit le 27 pour se rendre ici ; Mardefeld m'a appris qu'un courrier anglais était parti pour lui enjoindre de réclamer les secours auxquels la Russie était tenue par son traité ; aussi ai-je chargé Brümmer et Lestocq de parler à Jeanne-Élisabeth de Zerbst de la déclaration de la <272> guerre et de faire envisager à Élisabeth qu'elle était d'autant moins dans le cas de se prêter à la demande de l'Angleterre, que l'agresseur était George II, qui avait bloqué la rade des îles d'Hyères, en bloquant le port de Toulon et en attaquant les escadres combinées de France et d'Espagne, et que nous n'aurions pu souffrir plus longtemps de semblables insultes sans nous exposer à perdre toute considération en Europe.

Élisabeth ayant répondu qu'on ne savait qui croire sur l'exposé de cette affaire, nos amis lui ont répliqué qu'elle ne serait jamais trompée quand elle consulterait ceux qui lui sont attachés et qui n'ont d'autres intérêts que les siens, au lieu qu'elle le serait si elle écoutait certaines personnes, qui n'étaient guidées que par leurs intérêts particuliers.

Cette réponse n'en témoigne pas moins que nos ennemis ont prévenu Élisabeth, qu'ils nous feront passer pour les agresseurs, qu'on donnera beau jeu aux Anglais, et qu'on est ici bien loin, contrairement à ce que vous présumez, d'approuver la résolution que le Roi a prise.

Vous en conclurez que tout le ministère est déchaîné contre la France, que j'ai fort peu d'appuis ici ; aussi vous ferai-je remarquer qu'en ne relevant que les deux articles de ma lettre du 15 février qui ont rapport à ce préjugé (« *Bestoutcheff seul en place. Il est certain*

qu'alors il lèverait toutes sortes d'obstacles pour empêcher toute correspondance entre la France et la Russie) » et « (s'aider de ses préjugés superstitieux en intéressant pour soi son confesseur et les prélats qui composent son synode) » et à ce que je vous représentais au sujet du portrait du Roi, vous me mettez hors d'état de tirer parti de la distribution de fonds, qu'il serait important que j'eusse à ma disposition, sans rien consommer à cet égard ni tenir compte de mon éloignement ; vous vous étonnez que je ne sois pas plus avancé que je le suis avec <273> Élisabeth, mais vous refusez d'envoyer le portrait du Roi, alors que ce n'est qu'en captivant la tsarine que je peux espérer contrebalancer l'influence néfaste des ministres et fortifier le rempart qu'elle représente pour nous contre eux. Je crois d'ailleurs que le mieux est à présent de laisser tomber la chose, pour l'empêcher de produire un effet contraire.

Élisabeth ne paraît pas non plus vouloir influencer les Suédois pour qu'ils reconquièrent Brême et Verden. Ce seul projet la mettrait, selon Mardefeld, en défiance sur l'alliance projetée entre Prusse, Russie et Suède. Pour que Frédéric II, qui a été si jaloux des projets supposés de la Suède sur la Poméranie, y donnât les mains, il faudrait qu'un ministère russe nous soit entièrement dévoué ; sinon, la maxime des Russes, pour maintenir leur suprématie dans le nord, est de maintenir la Suède dans l'état de faiblesse où elle est.

Quant aux nouveaux délais que souffre mon admission, il ne dépend pas de moi de les abréger. J'en ai d'abord été empêché par la difficulté du titre ; depuis que le Roi a bien voulu lever cet obstacle, il est devenu indispensable que je m'explique avec Élisabeth ; mais cela suppose de la joindre et de la fixer un quart d'heure. Or, c'est là la pierre philosophale <274> à trouver, *tant est grande sa dissipation, tant elle est volage et effrayée de tout ce qui a la moindre apparence de conversation sérieuse.*

Vous en serez mieux convaincu, de même que de l'inutilité dont sera peut-être cette lettre si intéressante de Vienne (CP Russie 44 fol. 275) que vous m'avez adressée, quand vous saurez que Mardefeld n'a pu encore trouver le temps de faire usage de celle que lui a écrite Frédéric II pour engager la tsarine à se tenir sur ses gardes ; il a même été contraint de demander à son maître une enveloppe à cachet volant pour se servir au besoin de cette lettre en en changeant la date.

Quant à ce qu'on vous a dit de Brümmer, s'il est vrai qu'il est circonspect, il est en revanche faux de le décrire sans crédit ni capacités. Au contraire, sa conduite est toujours conséquente, il suit les avis de ceux qu'il reconnaît pour ses amis, et son flegme a l'avantage de contenir la vivacité de Lestocq. Quant aux manigances des cours de Vienne et de Londres, (*« M. Golowkine est venu trouver ces jours-ci l'abbé de La Ville pour lui insinuer que Charles VII ne pourrait sortir promptement d'affaire qu'au moyen de plusieurs sécularisations qu'on ferait en Allemagne ; un pareil discours ne peut être tenu qu'à très mauvais <277> dessein, et pour pénétrer si le Roi favoriserait une pareille idée ; ce bruit n'est semé dans tout l'empire que par les émissaires de la cour de Vienne, qui ne négligent aucune voie pour rendre Charles VII odieux aux catholiques. »*), je m'étonne que, malgré la fausseté évidente de leurs allégations, elles sont toujours très honorées ici.

On ne peut que déplorer la manière honteuse dont l'ambassadeur de Danemark (Osten ?) a prostitué le caractère dont il est revêtu en paraissant tête nue devant Élisabeth. <275> Il est à présumer que milord Tirawley sera moins facile, si l'on en juge par le mécontentement qu'il a témoigné en ne recevant pas à Riga tous les honneurs auxquels il prétendait avoir droit.

C'est un sous-maître des cérémonies, qui n'a rang que de colonel, qui fut prendre Osten dans un carrosse ordinaire de la cour attelé de six chevaux. Il n'était accompagné que de deux reîtres à cheval, deux heiduques et quatre valets en petite livrée. Le sous-maître était en revenant sur le devant du carrosse dont l'ambassadeur occupait le fond. Il y avait en outre deux coureurs et quatre laquais à pied très mal vêtus, suivis par un berlingot à six chevaux prêté par Gersdorff, dans lequel étaient le frère de l'ambassadeur et le secrétaire de légation.

Quand l'ambassadeur arriva, la garde ne parut point ; il fut reçu à la descente du carrosse par un gentilhomme de la chambre, puis deux chambellans le conduisirent dans la pièce où se trouvaient le maître des cérémonies et le grand-maréchal, enfin le grand-maître le conduisit auprès d'Élisabeth. Quand il eut fini son discours, Bestoutcheff lui répondit, et il alla chez Pierre de Holstein, qui le reçut sans aucune cérémonie, et lui fit répondre par un sous-maître des cérémonies. Osten fut ensuite reconduit à son carrosse, puis chez lui, de la même façon qu'il était venu, à cela près qu'en s'en allant, la garde était sous les armes et que les officiers le saluèrent du chapeau, mais sans que les tambours battissent au champ ni rappelassent.

Je vous joins mes extraits de lettres à Lanmary et Valori, pour que vous soyez informé de tout ce qui peut mériter votre attention. Les deux autres lettres, pour le prince de Conti et le duc de Modène, sont d'un comte de Besson, en garnison en Ukraine. J'ai,

ANNEXE 102 : Note de M. Le Dran sur la lettre LC du 2 décembre 1744

Lettre 223 Note de M. Le Dran sur la lettre de M. de La Chétardie du 2 décembre 1744, 371

M. de La Chétardie se trouve assez justifié par ce mémoire. Cependant, il lui est resté encore quelque blâme d'avoir trop tardé à apprendre à la tsarine qu'on voulait bien lui donner le titre d'impératrice ; on croit que ses ennemis auraient eu moins de prise sur lui s'il l'avait fait savoir plus tôt.

A vérifier, si elle l'a pu savoir par quelque autre voie.

Le conseil veut encore savoir si, par les minutes de M. Amelot, on peut savoir quelles lettres ont été interceptées, étant restées sans réponse. M. de La Chétardie a dû garder des minutes de ses lettres interceptées.

Quand on saura M. de Saint-Séverin arrivé et accrédité à Petersbourg, le Roi se chargera de s'informer plus particulièrement de la conduite de M. de La Chétardie en Russie, sur quoi il faudra lui envoyer un relevé d'articles.

En attendant, la disgrâce durera, ainsi que la prison de son secrétaire ; cependant, M. de Marville a ordre d'adoucir celle-ci.

ANNEXE 103 : mémoire du marquis de La Chétardie, 2 août 1743

Sirio, tome 105 Lettre 29

Mémoire fait par le marquis de La Chétardie, 2 août 1743, Versailles, 52-56

Jusqu'ici des intérêts très-opposés n'avaient pas permis d'envisager qu'il y eût un point fixe de réunion entre la Suède et la Russie. La première, en réclamant ses engagements avec la France, aurait mis celle-ci dans la nécessité de se constituer dans de nouvelles dépenses onéreuses, sans porter remède à la faiblesse des Suédois, et aurait jeté inévitablement le Roi dans l'embarras, ou de manquer à ses promesses, ou de se compromettre gratuitement avec la Russie.

L'élection de l'évêque de Lübeck Adolphe-Frédéric (frère de Charles-Auguste 1706-1727) a heureusement prévenu l'un et l'autre et a rendu le calme à la Suède. Ce n'est point assez, et si la circonstance qui destine aujourd'hui deux princes de la maison de Holstein à remplir les trônes de Suède et de Russie, semble poser les fondements d'une union désormais naturelle et étroite entre ces deux couronnes, on jugera peut-être que c'est en paraissant partir de ce point pour la resserrer et s'en rendre le lien, que la France peut tirer tout le parti possible d'un événement trop avantageux pour avoir été prévu et attendu.

Il y aurait plusieurs moyens à employer en Suède pour acheminer cet ouvrage. L'on n'en remettra que deux à la considération du Roi.

Celui d'obliger à la fois la Suède et la Russie, en caractérisant d'une façon marquée la part que la France prend, et au rétablissement de la tranquillité, et au choix unanime auquel les États se sont fixés.

Et celui de se dissimuler assez l'impuissance des Suédois pour leur continuer un subside annuel, quoiqu'ils n'eussent de troupes à fournir que pour les cas de diversion. On se les attacherait pour toujours vraisemblablement et l'on empêcherait en même temps qu'ils ne se jetassent entre les bras de quelque autre puissance.

La cour de Russie présente une carrière plus étendue. On y convenait du principe que *la France et elle sont trop éloignées pour se faire du mal et assez près pour se faire du bien*, lors même que la prévention contre les Français y était la plus forte, et l'on ne saurait méconnaître, en réfléchissant à la position et aux forces d'Élisabeth, que la Russie est plus à portée que ne fut jamais la Suède, même dans le temps où elle a le plus brillé sur le théâtre de l'Europe, à jouer le rôle de diversion qui mit la France en état de dicter des lois à l'empire en 1648.

Les préventions, heureusement adoptées et chéries par Élisabeth, semblent apprêter des facilités. Elle est femme et le caractère propre à son sexe indique des moyens qui ne seraient pas applicables à une autre cour. *Tel est celui du portrait du Roi qu'un souvenir tendre et précieux fait désirer à la tsarine. Tel serait celui dont S.M. ferait usage, en ordonnant à Son ambassadeur de faire une entrée*, pour caractériser plus particulièrement Son attention pour la tsarine, et ce vif intérêt qu'Il a constamment pris à sa situation et aux événements qui l'ont si glorieusement placée sur le trône.

A plus forte raison, la vanité de cette princesse serait-elle flattée de la reconnaissance du *titre d'impératrice* en sa personne. L'idée fondée que l'on a de la grandeur du Roi ne laisse aucun doute sur le prix qu'on attacherait à cette démarche. Elle ne compromettrait point S.M., la planche est faite par plusieurs têtes couronnées, il s'agit d'une pure dénomination qui ne porte avec soi aucun des avantages dont on voudrait se prévaloir, on

l'apprécierait d'ailleurs par des restrictions concertées, on frapperait finalement à l'endroit sensible, c'est la vraie pierre d'achoppement.

L'objet d'utilité qu'on aurait en vue n'en serait que plus certainement rempli. L'on voudrait cette démarche dépendante des engagements offensifs et défensifs qu'on prendrait, et conciliant à la fois le penchant naturel qu'Élisabeth a pour la dépense, l'on donnerait une exclusion tacite aux puissances qui jusqu'ici s'étaient emparées de la Russie. Un traité de commerce qu'on ferait intervenir achèverait de consommer l'union qui aurait été cimentée.

On présume qu'un subside annuel de 400000 roubles qui serait en temps de paix consacré proprement aux fantaisies et aux plaisirs de la tsarine, aurait l'étendue de séduction capable de déterminer ; et, qu'en le portant à un million de roubles, lorsqu'il serait question d'opérer, la Russie serait en état de donner 30000 hommes de troupes réglées et 10000 cosaques ou irréguliers.

Cette dépense, quand il n'y aurait point de guerre, se trouverait remplacée, et par delà, par les 400000 écus de banque que reçoit Christian VI, subside qui, quoique payé depuis 22 ans, sans aucune interruption en un sens, n'a servi qu'à démontrer à la France que le Danemark n'a paru se livrer à elle que lorsqu'il était en froideur avec les Anglais, et qu'il n'en a pas été moins des premiers à s'empressement de fournir des troupes à Charles VI en 1734.

L'histoire étant pleine d'exemples où des voies indirectes ont décidé souvent des plus grandes affaires, on aurait des reproches à se faire si on négligeait celles qui peuvent conduire à un plus prompt succès. De ce nombre, sans doute, serait la précaution utile de fortifier les bonnes intentions de Brümmer et Lestocq, en faisant de prime abord présent au premier d'une tabatière garnie du portrait du Roi, et au second d'une somme de 50 à 60000 livres. Il est évident qu'on parerait aussi à une infinité d'obstacles que la mauvaise volonté du ministère peut faire naître si, l'intéressant sur son propre avantage (et il n'y est pas insensible), on lui faisait entrevoir que le moment de la signature d'un traité sera suivi d'un présent plus considérable que de coutume. L'apprécier même, à mesure qu'il se montrerait sous la forme qu'on peut désirer, ne pourrait que fixer de plus en plus l'attention qu'il est en lui de donner à un pareil avenir.

C'est au Roi à décider également s'il serait conforme au bien de Son service que *Son ambassadeur eût la disposition de quelques fonds* et la liberté d'en faire usage, suivant que les occurrences exigeraient de gagner sur-le-champ ceux dont l'influence serait directe. L'on n'a que trop de preuves qu'un don considérable ne répare point l'inconvénient d'un instant échappé, où, donnant peu, mais à propos, l'on captive beaucoup plus l'affection des personnes capables de se laisser corrompre. Il n'y a d'ailleurs de différence que dans la méthode. L'ambassadeur du Roi serait toujours tenu à justifier l'emploi de ces fonds par le compte qu'il rendrait successivement, ainsi que cela s'est pratiqué dans plusieurs occasions et nommément à l'égard de feu M. le marquis de Monti.

Ces moyens ne sont que préparatoires, il en est de solutifs. Or, dès que l'on établit que les engagements à prendre et à former avec la Russie sont aujourd'hui de la plus grande importance, il devient donc extrêmement essentiel d'y donner toute la consistance dont ils peuvent être susceptibles. L'on estime que ce serait en s'assurant d'avance de faire accéder *la Suède, la Pologne et la Porte au traité à conclure*, sauf à n'y comprendre celle-ci que secrètement et n'articuler avec ces cours qu'autant que les ministres du Roi, qui s'y trouveraient employés, sauraient pouvoir le faire sur les progrès qu'aurait la principale négociation.

L'accession de la Suède pourrait avoir pour objet d'agir du côté de la Poméranie suédoise chaque fois qu'elle en serait requise. Et l'on conviendrait des secours à donner aux Suédois sous une forme ou sous une autre pour les occasions où, guidés par le désir naturel de

se récupérer des pertes qu'ils ont faites dans la Basse-Allemagne, cette entreprise paraîtrait, entre les parties contractantes, pouvoir être suivie de quelque succès.

L'accession de la Pologne pourrait avoir pour objet que les Russes eussent un libre passage par ce royaume toutes les fois que les Polonais en seraient requis ; que ceux-ci gardassent leurs frontières et n'y laissassent passer aucune troupe dans tous les cas où ils en seraient sommés. Les secours qu'on leur assurerait en même temps contre toute invasion seraient d'autant plus conséquent à leurs principes que la Pologne, en garde contre l'Allemagne, connaît toute sa faiblesse et qu'elle n'a point aujourd'hui de meilleur appui que la Russie contre les entreprises des voisins trop puissants qu'elle a.

L'accession de la Porte, finalement, pourrait avoir pour objet les secours mutuels à se donner. Ces deux cours y trouveraient une égale convenance. Elles ne seraient plus exposées à se faire des guerres dont l'une et l'autre reconnaissent l'inutilité et les inconvénients. La Porte <6v°> n'ayant à agir comme diversion que du côté de la Hongrie, serait toujours excitée par l'appât qui la touche et la doit toucher davantage. La Russie n'ayant de même de diversion à faire que du côté de la Perse, on parviendrait à contenir Thomas Koulikhan et à mettre le Turc à portée de frapper avec de plus grandes forces.

Par les avantages que le GS pourrait retirer de cette position, la Porte reconnaîtrait de plus en plus l'utilité dont lui a été et dont lui est l'alliance du Roi et il ne serait point impossible de s'en prévaloir pour détruire le commerce que les Anglais font dans les échelles du Levant. S.M. accorderait, quoiqu'indirectement, une protection ouverte à la Pologne. La France, en devenant enfin le lien du concert qui rendrait communs les intérêts de la Suède et de la Russie, pourrait, sans déroger à une alliance respectable par sa durée, s'en ménager une nouvelle dont le poids assurerait au Roi la gloire de disposer du Nord. On rentrerait dans <7> le système que Pierre 1^{er} s'efforça vainement d'établir lors de son séjour en France motif plus que puissant pour faire adopter le mêmes vues à sa fille Élisabeth. Quelles seraient les suites nécessaires de ces différentes mesures et quels effets en résulterait-il ?

Il ne resterait au Danemark que la honte de son dévouement servile pour l'Angleterre. Les secours qu'il en recevrait ne serviraient qu'à mieux marquer son impuissance. La flotte danoise cesserait de primer dans la Baltique ; celles de Suède et de Russie réunies la contraindraient de se renfermer dans ses ports. Le Danemark, tenu en échec par les Suédois du côté du continent, le serait encore davantage par la crainte de voir un prince destiné à occuper le trône de Russie vouloir faire revivre ses droits sur le Schleswig.

Frédéric II, accoutumé ainsi que sa cour, à frémir du seul nom des Russes, serait retenu par de continuelles <7v°> considérations. Son royaume ouvert de toutes parts lui paraîtrait à chaque instant devenir la proie des Kalmouks et des Tartares. Gêné d'ailleurs par la situation et la longueur de ses États, et plus peut-être par l'envie que lui portent ses voisins, il envisagerait tous les dangers dont il serait menacé par la proximité de la Poméranie suédoise ; et cet accroissement de puissance si dangereuse entre les mains d'un prince qui se fait gloire d'être au-dessus des préjugés ne le conduirait qu'à appréhender d'avoir un plus grand nombre d'ennemis sur les bras.

L'on donnerait à George II, plus occupé de son électorat que de sa couronne, de perpétuelles jalousies. La haine et la partialité qui lui sont personnelles, ainsi qu'aux nations qu'il gouverne, auraient un frein. Il ne serait affecté que de l'idée et des moyens de se conserver le dépôt qu'il a trop injustement violé en s'appropriant les duchés de Brême et de Verden.

<8> Toute la Basse-Allemagne ne redouterait pas seule les efforts d'une alliance aussi puissante. La cour de Vienne se défendrait difficilement de la crainte de se ressentir de la faute qu'elle a faite en apprenant aux Russes les chemins qui conduisent sur les bords du Rhin. Elle craindrait encore davantage le ressentiment fondé d'Élisabeth, qu'elle sait être instruite des pratiques mises en usage pour l'exclure du trône, et de celles en particulier que le

comte de Bussy-Rabutin³⁵ employa à Petersbourg pour parvenir à la faire passer pour bâtarde et inhabile par là à succéder.

³⁵ Roger de Bussy-Rabutin est mort en 1693 et son fils Michel-Celse-Roger de Bussy-Rabutin, évêque de Luçon et académicien français, ne semble pas être allé à Petersbourg. Il s'agit ici de l'ambassadeur de Charles VI à Petersbourg pendant la jeunesse d'Élisabeth.

ANNEXE 104 : lettre de Thomson à John Couraud, 24 octobre 1742

Stata Papers 78/227B/5
Thomson à John Couraud,

Paris, october the 24th, ns, 1742.

Dear Sir,

I should scarce had troubled you by this post, if it had not been to forward the enclosed letter, which ought to have gone by M. Faure. I shall be obliged to you for sending it to its address, as soon as it arrives.

There was no news sharing yesterday at Versailles; the ministers deny their having had any lately from Bohemia.

The princes of the blood who make the champagne in Flanders are all set out, except the count de Clermont, who is preparing as fast as he can. The duke de Penthièvre is of the number.

If you have not seen the enclosed printed letter, it may perhaps give you pleasure, as it contains, I think, a very plain and I believe impartial account of the siege of Prague. The many fabulous stories we have had spread about of that affair makes a natural one the more acceptable.

M. de La Chétardie, who was got as far as Berlin in his way home from Muscovy, has received orders to return again to his post. He is however permitted, if his private affairs absolutely require his presence here, to come first to Paris.

I have the honor to be, with great truth, dear sir,

Your most obedient and most humble servant.

Thompson

Je ne vous aurais guère dérangé par cet ordinaire, si je n'aurais pas dû transmettre la lettre jointe, qui devait passer par M. Faure ; je vous serais fort obligé de la faire suivre à son adresse dès son arrivée.

Le cabinet de Versailles ne nous a fait part d'aucunes nouvelles hier, les ministres prétendant n'en avoir point récemment reçu de Bohême.

Les princes du sang qui font campagne en Flandre sont tous partis, à l'exception du comte de Clermont, qui fait ses préparatifs aussi vite qu'il le peut. Le duc de Penthièvre est du nombre.

Si vous n'avez pas eu connaissance de la lettre imprimée jointe, elle pourra peut-être vous intéresser, car elle contient un compte que je crois clair et impartial du siège de Prague. Les nombreuses fables qui ont été répandues sur cette affaire doivent faire apprécier celle-ci, simple et naturelle.

M. de La Chétardie, qui était arrivé jusqu'à Berlin, lors de son voyage de retour de Moscovie, a reçu l'ordre de rejoindre à nouveau son poste. Il a toutefois obtenu la permission, au cas où ses affaires privées réclameraient absolument sa présence ici, d'aller d'abord à Paris.

J'ai l'honneur d'être, M., avec une grande fidélité, votre très humble et très obéissant serviteur,

Thompson.

ANNEXE 105 : lettre de Thompson à Carteret, 31 octobre 1743

State Papers 78/229/9
Thompson to Carteret, 31th October 1743
Paris,

My Lord,

I was not till last night at the Portuguese ambassador's, that I heard from M. de La Chétardie being set out for Petersburg, and I found there were several in the same case with myself, though he has been gone about a fortnight. The people where he lodged in Paris still say that he is in the country. Prince Cantemir, who desired M. de La Chétardie to give him notice beforehand, because he had some things that he should be glad to send by him, had heard nothing of him, and, what is more extraordinary, I am assured that when Prince Cantemir asked M. Amelot about M. de La Chétardie's departure, he pretended ignorance of it above a week after the other was actually set out. If such a mystery is made for a minister's going to a foreign court, which, one would think, was not great secret, Your Lordship will imagine how difficult it must be to come at the knowledge of things of a more private nature.

I have the honor to be, with the greatest respect, My Lord, Your Lordship's most obedient and most humble servant.

State Papers 78/229/9
Thompson à Carteret, 31 Octobre 1743
Paris,

Monseigneur,

Ce n'est que la nuit dernière, chez l'ambassadeur du Portugal, que j'ai entendu dire que M. de La Chétardie s'était mis en route pour Petersbourg, et j'y ai rencontré plusieurs personnes, qui étaient dans la même ignorance que moi, quoiqu'il fût parti depuis plus de quinze jours. Les gens chez lesquels il demeurait à Paris persistent à dire qu'il est dans le pays. Le prince Cantemir, qui avait désiré être averti à l'avance par cet ambassadeur, car il aurait été bien aise de lui faire transporter divers objets, n'en a eu aucune nouvelle, et, ce qui est plus singulier, on m'a assuré que, lorsque ce prince a interrogé au sujet de ce départ M. Amelot, ce dernier a prétendu ne rien en connaître plus d'une semaine après qu'il a eu lieu.

Si l'on pratique un tel mystère sur un ambassadeur partant rejoindre son poste dans une cour étrangère, ce qui, pourrait-on penser, n'a rien d'un grand secret, Votre Seigneurie peut imaginer combien il est difficile de s'informer d'objets de nature plus personnelle. J'ai l'honneur d'être, avec le plus grand respect,

ANNEXE 106 : Finch à Lord Harrington, 19 décembre 1741

London National Archives SP/91/29/191

Finch to lord Harrington, 19th december 1741
Petersbourg,

My Lord,

<191> In this situation of affairs, and in this expectation, Mr's Chetardie's journey to Stockholm, which was certainly thought of, whilst the Swedes were in the neighborhood, has been laid aside now they are retired, and it is hoped that he may negotiate a peace without the necessity of his presence; it is however assured that Her Majesty will make no cession of territories, but that a sum of money may be consented to.

How far *her spirit may stoop to buy a peace of a losing aggressor, time must shew.*

Mr. Mardefeld, who, with me, has some jealousies of a conveniency elsewhere, seems to be assured that no such expedient has, or will be thought of.

<191v^o> How true soever this may be, relative to his master, I can never think it prudent for other people to rely on the integrity of a Prussian minister, who is *known to be a very good Frenchman and Swede*, also, especially as, by the best judgment I can make, Count Guillenborg and the French faction, can hardly make a peace for a sum of money only, be relished in a succeeding diet.

The Duke of Holstein's journey hither was most certainly and most prematurely thought of, and, on a second reflection, seems now postponed; the case of which prince appears to be this: should he come here a Lutheran, it would be only an affront to the Greek Church, and consequently hurt any future views on this crown; should he come here a Greek, by the words<192> of Catherine's will in the manifest, he is immediate heir of this throne; but, would he be in a condition to assert this right? No, it would only serve to make him be looked upon as a very dangerous rival and, upon the least disgust, the first instrument of another revolution. If that should not happen, yet he must come on the precarious expectation of Her Majesty's not marrying, or, if she does, of her having no children, which, however improbable, is not absolutely impossible; why then, by such a step, he must renounce, in the mean time, his hereditary dominions in possession, and, since the queen of Sweden's death, according to the course of nature, has no very distant expectation of the crown of Sweden since the last is incompatible with the laws of Sweden <192v^o> and the first with the golden bull.

The unfortunate infant may have a second chance and no bad one, if his parents future conduct proves better than their past.

As this court may have its jealousies and uneasinesses how the king of Prussia may relish the the late revolution, the assurances above may have been given to his minister to quiet his master, but the reserve to me and the silence of their thoughts here on the treaty will certainly create reflections, which Your Lordship will be better able to make; I will only add that the conduct of this court, towards His Majesty, will now depend on the peace or war with respect to Sweden; nor can I see any reason to believe that this country in the present shape, is likely to miss that <193> share in the affairs of Europe, which it was once thought it might have done. ;, The commission on state prisoners meets at the Court Palace; Her Majesty is constantly in the tribune, where she can hear and see everything without being seen, as she says, to prevent either favor or injustice; this declaration, with the general confiscation

previous to any hearing to defend cannot be reconciled but by a constant practice of this country on such occasions.

Count Ostermann has been three or four times before this commission from four to eight or nine at night, and, by what is to be judges from the discourse, which dropped yesterday from Her Majesty, his defence must be that he had no share in placing Her late Majesty on the throne. It was a work of others, but that he thought himself <193v^o> obliged to submit to the government as it existed and to all regulations which proceeded from it, by which her present Majesty was so entirely excluded from all those rights which she had lately assorted. Then, if he had done anything in her favor, he must have looked on as a traitor and treated as a rebel. This plea is not bolder than true, but her Majesty seemed so nettled at it that, when she mentioned it yesterday morning to the great chancellor and Mr. Bestoutcheff, she said that she had a great mind to have come out of the tribune, and told the count that she had all the rigor of the daughter of Peter the first, and that he in particular should find it so; she certainly is extremely <194> animated against him and Mengden. The last, I am assured, has already had the knout.

Mr. Chetardie continues to be the first man here, and will remain so if he can effect a peace. The French bias is, at present, so strong, that even Count Clermont's journey hither begins to be whispered, ; his picture has been shown, but that will not do. We must have the original and see with our own eyes; the heart, and not reasons of state, will determine us.

<191> Monseigneur,

Vu la situation des affaires, et dans l'attente, le voyage de M. de La Chétardie à Stockholm, auquel on avait certainement songé alors que les Suédois étaient à proximité, a été abandonné depuis qu'ils se sont retirés. On espère toujours qu'il pourra négocier la paix sans que sa présence physique soit nécessaire ; il est cependant assuré que l'impératrice ne veut accorder aucune cession territoriale, mais qu'elle consentirait à donner une somme d'argent. *C'est le temps qui nous fera savoir jusqu'où elle est prête à s'abaisser pour acheter la paix d'un ennemi agresseur et vaincu.*

M. de Mardefeld, qui, comme moi, est un peu jaloux de quelque complaisance qu'on nous cacherait, paraît maintenant assuré qu'il n'a pas été, ni n'est question d'un tel expédient. <191v^o> Jusqu'à quel point peut-on le croire, étant donné son maître, telle est la question et je ne crois jamais prudent de faire fonds sur la loyauté d'un ministre prussien, qui est connu pour être un très bon Français et Suédois, attendu que, autant que j'en puisse juger, le comte Guillenborg et le parti français, s'ils entendent jouir d'une diète conforme à leurs vœux, auront du mal à se contenter d'une simple somme d'argent pour conclure une paix.

Le voyage du duc de Holstein ici a été mal conçu et il est prématuré, et, à tête reposée, il pourrait être ajourné, en fonction de la religion qu'il affichera. S'il se déclare luthérien, ce sera un affront pour l'Église grecque, et, conséquemment, cela fera du tort à ses aspirations ultérieures à la couronne. Mais s'il se présente comme orthodoxe, en référence <192> aux volontés de Catherine 1^{ère} dans son testament, il deviendra l'héritier immédiat du trône. Serait-il alors en mesure de prétendre à ses droits ? Non, cela ne lui servirait qu'à être regardé comme un dangereux rival, et, à l'occasion du moindre mécontentement, il deviendrait le premier instrument d'une autre révolution. Même si ceci ne survient pas, il sera dans l'incertitude inquiète de voir sa tante se marier, et, si elle s'y résout, d'avoir des enfants ; cette hypothèse est cependant improbable, mais pas absolument impossible ; dans un tel cas, il

devrait renoncer, pendant ce temps, à ses domaines héréditaires ; de plus, du fait du décès récent de la reine Ulrique-Éléonore de Suède, il est, selon les lois de la nature, très proche du trône de Suède, mais dans un cas il contreviendrait aux lois de Suède <192v^o> et dans l'autre à la Bulle d'or de 1356.

Ce malheureux enfant peut avoir une seconde chance, et non des moindres, si le comportement de ses parents s'avérait meilleur que par le passé.

De même que cette cour peut avoir ses propres ressentiments et désagréments sur la réaction du roi de Prusse à la dernière révolution, il est possible que les assurances ci-dessus mentionnées, données à Mardefeld, aient eu pour objet de tranquilliser son maître, mais la réserve observée envers moi et le silence sur leurs intentions en ce qui concerne le traité avec la Suède, donnera sûrement lieu à des réflexions, que Votre Seigneurie est plus capable de faire que moi ; tout ce que je puis ajouter, c'est que la conduite de cette cour vis-à-vis du roi de la Grande-Bretagne dépendra de la guerre ou de la paix avec la Suède ; je ne vois pourtant aucune raison de croire que ce pays, dans sa situation actuelle, renoncerait <193> à se mêler des affaires de l'Europe, ce qu'on a cru une fois qu'il ferait.

La commission qui juge les prisonniers d'État se réunit au Palais d'hiver ; Sa Majesté se tient constamment dans la tribune, d'où elle peut tout entendre et voir sans être vue ; c'est, dit-elle avant d'empêcher tout acte de faveur ou d'injustice. Cette déclaration ne peut se concilier avec la confiscation générale de tous les biens des accusés avant toute audition de leur défense, sinon en rappelant que c'est une pratique constante en ce pays lors de telles occasions.

Le comte Ostermann a été convoqué trois ou quatre fois devant cette commission de 4 heures jusqu'à 8 ou à 9 heures du soir ; d'après ce qu'on peut retenir des déclarations échappées hier à l'impératrice, il se défendra en affirmant qu'il n'a eu aucun rôle dans le choix d'Anna Ivanovna comme tsarine ; c'était l'œuvre d'autres, < 193v^o> mais il se sentait obligé de se soumettre au gouvernement tel qu'il existait alors, et à toutes les lois qui en provenaient lois par lesquelles l'impératrice actuelle était privée de tous ces droits qu'elle a fait valoir ultérieurement ; que, s'il avait fait quoi que ce fût en sa faveur, il aurait été considéré comme un traître et traité comme un rebelle. Cette argumentation ne contient pas plus de courage que de vérité, mais Sa Majesté russe en paraît si irritée qu'elle en a parlé hier matin à Tcherkassky et à Bestoutcheff, leur disant qu'elle avait eu une heureuse idée de quitter la tribune, expliquant au comte qu'elle avait toute la sévérité de la fille de Pierre 1^{er}, et que lui en particulier s'en apercevrait ; elle est certainement très animée <194> contre lui et contre Mengden, dont on m'a affirmé qu'il avait déjà reçu le knout.

La Chétardie continue d'être l'homme le plus important ici, et le demeurera s'il parvient à procurer la paix. La tendance française est ici si puissante qu'on commence même à murmurer que le comte de Clermont pourrait venir ; on a montré son portrait, mais ce n'est pas suffisant ; nous devons avoir l'original et le voir de nos propres yeux ; c'est le cœur et non la raison d'État, qui détermineront notre choix.

ANNEXE 107 : Finch à Harrington, 26 janvier 1742

State papers 91/31/52
 Finch to Harrington, January 26th, 1742,
 Petersburg,

Not ciphered The dutch resident Swartz had the 24th a private audience of Her Majesty, in which he presented his new credentials, and delivered the States General congratulatory letter, which had been sent to him in answer to the czarina notification of her accession.

I did not mention to your Lordship last post that M. de La Chetardie's servant, which he dispatched the 26th November as far as Berlin, returned hither the 21st, and brought him the congratulatory answer of the court of Versailles, as well as his own credentials of ambassador, but I hear that he will defer taking that character till after his arrival at Moscow, and also postpone to that time the delivery of the other letter, that he may do it with greater solemnity ; for which he is actually making the necessary preparation , augmenting the number of his servants and adding to his liveries.

All those who have any thoughts of going to Moscow have wrote to secure their houses there, and <52v^o> are sending away their baggage; for my part, as mine is all gone to England, and I myself every post expecting the king leave to follow it, I am only preparing for that journey, believing and hoping that it can never be the design, and knowing that it is utterly impossible for me to undertake the other.

The persian ambassador's baggage went away this morning, they say in fifteen hundred sledges, to Moscow; the guards are to begin this week their march thither in battalions, and there will only remain here, some say a company by regiment, and others by battalion, of which sort there are ten in the three regiments. The horse guards are also to go.

One would think from this sending away a body of ten thousand men that the peace is looked upon as certain, or, if the war continues, that this corps is not judged necessary, or not much depended upon; certain it is that tho' they are fine troops to look at, their reputation is not very great among the field regiments.

Though Monsieur de La Chetardie's servant came in five days and a few hours from Königsberg, yet I do not hear that any braggs are made since his arrival, which might be natural to expect from so much diligence; or that there're is any whisper of the peace being so sure or so near ;<53> should it not follow so soon as it seemed to be expected and was published here at the beginning , no doubt this country is the dupe of the cessation of arms, by which the Swedes have been put at their ease, and have actually cantoned their troops where they could not have quartered a man; whereas, if the operations had continued, according to the pla here, and the Cossacks and hussars had been allowed to act, they would have penetrated so far into Finland, pillaged, burnt and destroyed so great a part of it, that it would have been absolutely impossible for Lewenhaupt to have taken the field next summer. However, the greater part of the peasants of Carelia, either believing that that they should return back to their old masters, or liking them better, have packed up the best part of their effects and are gone over to the Swedish side.

Cyphered And after two persons allied to all the best families in Livonia have been so ill-used in the late execution, and that the Livonians themselves are so publicly declared to be looked upon as foreigners here, if ever Sweden should penetrate into that country, it is natural to believe <53v^o> they would find a considerable party there, who would be glad to be under a freer government whose religion and language is the same as their own, and though Sweden could not penetrate yet, if the present Russ politics and their scourges of

iron prevail, there can be no doubt, but the Livonians will, sooner or later, revolt, and put themselves under the protection of some milder government, and other prince in the neighborhood, and Your Lordship knows there is one at hand, who would be glad to receive them, and able to protect them. The general opinion is that no certain judgment can be formed about so much talked of and wished for, peace, till after the assembly of the Swedish diet, and there are persons even of this country, who find already that there is a wide difference between the *uti possidetis* pretended here, and considerable cessions insisted on <54> by Sweden, as a *condition sine qua non*. The same persons also think the late change in the government can, or rather should, make none in the interest of Russia; that France, instead on dipping in the revolution, out of personal love to the czarina, will be sorry at the bottom that it succeeded without a civil war, and that, as this country had had nothing to fear, hitherto, from the enmity of France, it may, after the recent and fatal example of the house of Austria, have a great deal to apprehend from its treacherous friendship. On the other hand, the Czarina's ill-judged gratitude, and Monsieur de La Chetardie's pretended services, must, for some time, have their course; hitherto, he is most remarkably caressed, and, in effect, equally the minister of this court and of his own, besides <54v^o> her Majesty's own eagerness to be at Moscow, he presses the journey, knowing very well that, should the war continue, cessions will be more difficult at such a distance, and cessions less so, in order to procure a peace, which the generality of the people here wish at any rate, though, perhaps, her Majesty, and some very few, may be inclined to consent to it, only in honorable terms, which they will not look upon cessions to a losing aggressor to be. Upon the whole, it was easier, formerly, to judge of the measures of this court when a greater, abler, and disinterested ministry was at the head of affairs, than under the present administration of raw, weak and inexperienced and, what is still worse, venal ones, for the first they are, and the last they will be, which France will never be at a loss to find out, and to take its advantages of.

Not ciphered <55> The Field-marshal Lacy and admiral Golowine have received orders to remain here when the court goes to Moscow, the first to have the command of the troops, the last the inspection of the fleet, provisional directions having been sent to Cronstadt to have it ready by open water. The four men-of-war which wintered at Ihola and seven or eight sail of different sorts which are also ready at Arkhangelsk, will no doubt come hither if there should be a peace, but, if the war continues, they will all probably stay for a convoy this summer, as the /four did the last.

Vice-admiral O'Brien came here from Cronstadt te 23rd, and made his court the next day to Her Majesty. General Keith and Major-General Lieven are expected here to-morrow from Viborg to make theirs also. General Loewendahl will also come here from Reval on the same errand.

The late president of the College of Commerce Muskin Pouchkine arrived here three or four days ago, and was at court on Sunday morning in his long beard to throw himself at her Majesty's feet, and present a petition to have his estate returned him, notwithstanding <55v^o> the execution of his sentence last year to have his tongue cut out, there was a little of it snipped of, that he can talk very intelligibly.

The new president of the College of Commerce, Knies Youssoupov, who was vice-governor of Moscow, is expected from thence every day. He is of tartar extraction and was several years in France with the other young gentlemen whom Peter the first sent into that sea service.

The sentences of the unfortunate exiles has been printed two or three days ago in russ; it contains two sheets of paper and I was in hopes of sending Your Lordship a French translation of it today, but they let me know from the academy this morning that it would not be printed off before to-morrow or perhaps Thursday.

The duke of Holstein is expected at least every day, if not every hour, for the prince of Hesse-Homburg went into the country this morning, and I hear just now that her

Majesty did also with a small retinue, as it is thought to see his Highness incognito before he makes his entry here.

I am with the greatest respect, mylord, of Your Lordship the most obedient and most humble servant. E. Finch.

SP 91/31 f° 52

Finch à Harrington, 26 janvier 1742

Petersbourg,

Non chiffrée Le résident hollandais, de Swarte, a eu le 24 une audience privée de Sa Majesté, au cours de laquelle il lui a présenté ses nouvelles lettres de créance, et lui a remis une lettre de félicitation des États Généraux, qui lui a été adressée en réponse de la notification faite par la tsarine de son avènement.

Je ne vous ai pas dit, à l'occasion du dernier ordinaire, que le serviteur de M. de La Chétardie, que ce ministre avait dépêché dès le 26 novembre/6 décembre jusqu'à Berlin, est revenu ici le 21 et lui a rapporté une lettre de félicitations de la cour de Versailles, en même temps que ses propres lettres de créance comme ambassadeur, mais j'ai entendu qu'il voulait ajourner sa prise de caractère jusqu'à son arrivée à Moscou, et reculer jusqu'à ce temps la remise de ses lettres, afin de pouvoir le faire avec plus de cérémonial ; c'est dans cette vue qu'il fait effectivement les préparatifs nécessaires, augmentant le nombre de ses laquais et de ses domestiques.

Tous ceux qui ont l'intention d'aller à Moscou ont écrit pour y réserver des maisons, <52v°> et y ont envoyé leurs bagages ; en ce qui me concerne, les miens sont déjà partis pour l'Angleterre et moi-même j'attends à chaque poste la permission du roi pour les suivre. Je ne fais que me préparer pour ce voyage, pensant et espérant que le dessein de celui de Moscou ne saurait être envisagé, car il me serait absolument impossible de l'entreprendre.

Les bagages de l'ambassadeur de Perse sont partis aujourd'hui pour Moscou et on dit qu'il a fallu mille cinq cents traîneaux pour les transporter. Les gardes ont commencé à marcher pour y aller aussi, par bataillons, et il ne resterait ici, selon certains qu'une compagnie par régiment, selon d'autres par bataillon. Il y a dix bataillons dans les trois régiments. Les gardes à cheval partiront aussi.

L'envoi à Moscou d'un corps de dix mille hommes pourrait faire penser que la paix est considérée comme assurée, ou, si la guerre se poursuit, *que ce corps n'y est pas jugé nécessaire, ou qu'on ne compte guère sur lui ; il est certain que, même s'ils ont fière allure à la parade, leur réputation n'est guère flatteuse au sein des régiments de campagne.*

Bien que le valet de M. de La Chétardie n'ait employé que cinq jours et quelques heures pour venir de Königsberg, je n'ai pas entendu qu'il s'en soit vanté depuis son arrivée, comme on aurait pu s'y attendre après une telle célérité ; je n'ai pas entendu non plus la moindre rumeur sur la proximité ou la certitude de la paix. <53> Si elle ne devait pas suivre aussi rapidement qu'on s'y attendait et qu'on l'a publié ici au commencement, ce serait à coup sûr la preuve que ce pays a été la dupe de l'armistice, qui a donné aux Suédois la tranquillité, et leur a permis de faire cantonner leurs troupes dans des endroits où ils n'auraient pas pu loger un seul homme, tandis que, si les opérations militaires s'étaient poursuivies selon le plan dressé ici, les cosaques et les hussards auraient été autorisés à agir ; ils auraient pénétré si profondément en Finlande, et en auraient pillé, ravagé, brûlé une si grande partie, qu'il eût été absolument impossible au général Lewenhaupt de faire campagne l'été prochain. Cependant, *la majorité des paysans de Carélie, soit qu'ils crussent qu'ils allaient retourner chez leurs anciens maîtres, soit qu'ils les préférassent aux Russes, ont emballé la plupart de leurs effets et sont passés du côté suédois de la frontière.*

Chiffrée Et après que les personnes provenant des meilleures familles de Livonie ont été si mal traitées lors de la dernière exécution, et après que l'on a déclaré si publiquement que les Livoniens eux-mêmes étaient regardés ici comme des étrangers, il y a tout lieu de penser que, si jamais les Suédois envahissaient cette province, <53v^o> ils y trouveraient un parti considérable qui se réjouirait d'être sous la dépendance d'un gouvernement plus libre, ayant la même langue et la même religion qu'eux.

Et même si les Suédois ne peuvent encore entrer en Livonie, du fait de la prévalence de la politique russe et de sa discipline de fer, il ne fait aucun doute que les Livoniens, tôt ou tard, se révolteront et se mettront sous la protection d'un gouvernement plus agréable et d'un autre prince du voisinage, et Votre Seigneurie n'ignore pas qu'il en existe un à portée de main, qui serait heureux de les accueillir et en mesure de les protéger.

L'opinion générale est qu'il est difficile d'émettre une opinion assurée sur une paix qui a donné lieu à tant de discours et d'espérances, avant que ne se soit tenue l'assemblée de la diète suédoise ; et on trouve ici même des gens qui considèrent déjà qu'il existe une grande marge entre la règle de l'*uti possedetis*, qui est revendiquée ici, et les cessions considérables réclamées <54> par la Suède comme une *conditio sine qua non*.

Les mêmes personnes pensent aussi que le récent changement de gouvernement en Russie pourrait, ou plutôt devrait ne rien modifier aux intérêts de cette puissance, et que la France, au lieu de tremper dans la révolution, en dehors de l'amour personnel pour la tsarine, regretterait au fond qu'elle ait réussi sans entraîner une guerre civile, et que, ce pays n'ayant eu jusqu'ici rien à craindre de l'hostilité de la France, pourrait, à l'exemple récent et fatal de la maison d'Autriche, avoir à regretter amèrement sa déloyale amitié.

D'un autre côté la gratitude mal avisée de la tsarine comme les prétendus services rendus par M. de La Chétardie doivent suivre leur cours pendant un certain temps. Jusqu'à présent, il est surtout caressé, jouant aussi bien le ministre de cette cour que celui de la sienne propre ; en outre, <54v^o> Sa Majesté désirant ardemment d'être à Moscou, il accélère la mise en œuvre de ce voyage, tout en sachant pertinemment que, si la guerre devait se poursuivre, les cessions seraient plus difficiles compte tenu de la distance, et d'autant moins nombreuses qu'il s'agit d'aboutir à la paix, que la quasi-totalité du peuple réclame coûte que coûte, encore que Sa Majesté peut-être et une poignée d'autres seraient enclins à n'y consentir que selon des clauses honorables, et que la restitution de territoires à un agresseur vaincu n'entre pas dans cette catégorie.

A tout prendre, il était plus facile, naguère, de juger des mesures prises par cette cour, quand il y avait à la tête des affaires un ministère plus fameux, plus capable et désintéressé que sous l'administration actuelle, dirigée par une équipe novice, faible, et inexpérimentée, et, ce qui est encore pire, vénale, parce que, les premiers défauts, ils les ont et le dernier, ils vont l'avoir, car la France ne sera jamais en peine d'obtenir d'eux des avantages.

<55> Non chiffrée Le feld-maréchal Lacy et l'amiral Golowine ont reçu l'ordre de rester ici pendant que la cour ira à Moscou, le premier pour commander les troupes, le second pour passer la flotte en revue. Des instructions provisoires ont été envoyées à Cronstadt pour qu'on se tienne prêt à mettre à la voile dès le dégel des glaces. Les quatre vaisseaux de guerre qui ont hiverné à Ihola ainsi que les sept à huit bâtiments de différents types qui sont également prêts à Arkhangelsk vont sans aucun doute venir ici si la paix se fait, mais, dans le cas contraire, ils vont très probablement servir d'escorte cet été comme ont fait les quatre autres l'été dernier.

Le vice-amiral O'Brien est venu ici de Cronstadt le é » et a fait sa cour à Sa Majesté le lendemain. Le général Keith et le major-général Lieven sont attendus ici demain en provenance de Viborg pour faire la leur et, pour la même commission, le général Loewendahl va bientôt arriver de Reval.

L'ancien président du Collège de Commerce, Pouchkine, est venu ici il y a trois ou quatre jours, et s'est présenté à la cour dimanche matin, avec sa longue barbe, pour se jeter aux pieds de Sa Majesté et demander qu'on lui restitue ses domaines ; en dépit de l'exécution <55v°> de la sentence requise contre lui et qui consistait à lui couper la langue, on ne lui en a détaché qu'une pointe si infime qu'il parle très intelligiblement.

Le nouveau président du Collège de commerce, *le knies Youssouпов*, qui était précédemment vice-gouverneur de Moscou, est attendu en provenance de cette ville d'un jour à l'autre. Il est d'origine tartare et a passé plusieurs années en France avec d'autres jeunes gentilshommes envoyés par Pierre 1^{er} pour y apprendre le service maritime.

La sentence des malheureux exilés a été imprimée il y a deux ou trois jours en russe ; elle contient deux feuillets et j'espérais être en mesure d'envoyer à Votre Seigneurie une traduction en français dès aujourd'hui, mais j'ai appris ce matin de source académique qu'elle ne serait pas imprimée avant demain ou peut-être même jeudi.

Le duc de Holstein est espéré pas moins que chaque jour, si ce n'est chaque heure ; en effet, le prince de Hesse-Homburg est parti à la campagne ce matin, et je viens d'apprendre que Sa Majesté a fait de même, accompagnée d'un petit cortège, et on pense que c'est pour rencontrer Son Altesse incognito avant qu'il ne fasse son entrée ici.

Je suis, avec le plus parfait respect, Monseigneur, de Votre Seigneurie, le plus humble et obéissant serviteur.

E Finch.

ANNEXE 108 : Wich à Carteret, 1er juillet 1742

State papers 91/32/1
Wich to Carteret, 1st July 1742
 Moscow,

My lord,

This morning, M. Mardefeld, the Prussian minister, will have a private audience of the czarina, and notify to her Majesty the conclusion of the peace between his master and the queen of Hungary, which has been so happily brought about by the King's mediation. He will impart to her czarish majesty at the same time that, out of regard for her interest and person, she had been included in the treaty as one of the principal contracting parties, and that we should soon receive orders jointly to explain ourselves more particularly to the Russian ministers <1v°> upon that subject. As M. Mardefeld has, I believe, communicated in writing to the Russian ministers what he intends to say to the czarina at his private audience, I shall perhaps be able next post to transmit a copy of his discourse and of the czarina's answer.

I have already had the honor to acquaint your Lordship that general Botta has received new credentials from the queen of Hungary and that, in order to ingratiate herself with the Russian court, and facilitate matters, her Hungarian Majesty had consented to the giving the czarina the title of empress; but at the same time M. Botta demands a declaration, or reverse, from the Russian ministers, that the acknowledging and allowing the imperial title to the czarina should cause no alteration in the rank and ceremony, <2> nor in equality, and that no preference be pretended by their court. As such sort of declarations have been given by the court of Russia to all those powers who have thought proper to grant the title of empress to the czarina, these ministers cannot refuse complying with a demand founded upon reason and many precedents, and accordingly, they have communicated to M. Botta the project of a reverse they propose to give him, wherein they indeed declare that the minister of the queen of Hungary residing at the court of Russia shall be treated in all respects like those of other crowned heads; but the chief point of the equality, and that the Russian ministers shall not pretend to any preference in other courts to those of the queen of Hungary, is not explained.

State Papers 91/32/1
Wich à Carteret, 1er juillet 1742,
 Moscou,

Monseigneur,

<1> Ce matin, le ministre prussien M. Mardefeld, aura une audience privée de la tsarine et lui notifiera la conclusion de la paix survenue entre son maître et la reine de Hongrie, si heureusement ménagée par la médiation du roi d'Angleterre. Il communiquera en même temps à Sa Majesté Tsarienne que, par déférence pour ses intérêts et pour sa personne, *on l'avait incluse dans le traité comme l'une des principales parties contractantes*, et que nous allions bientôt recevoir conjointement des ordres afin de nous expliquer plus particulièrement avec les ministres russes <1v°> sur ce sujet. Comme je pense que M. Mardefeld a communiqué par écrit aux ministres russes ce qu'il prévoit de dire à la tsarine au cours de son audience privée, je serais peut-être en mesure, lors du prochain ordinaire, de vous transmettre une copie de son discours et de la réponse de la tsarine.

J'ai déjà eu l'honneur d'informer Votre Seigneurie que le général Botta a reçu de nouvelles lettres de créance de la reine de Hongrie, et que celle-ci, pour s'insinuer dans les bonnes grâces de la cour de Russie, et pour faciliter les choses, *a consenti à donner à la tsarine le titre d'impératrice ; mais, en même temps, M. Botta demande aux ministres russes une déclaration de reversale*, spécifiant que le reconnaissance et l'autorisation du titre impérial à la tsarine ne doit entraîner aucune modification dans le rang ni le cérémonial, <2> non plus que dans l'égalité, ni n'entraîner aucune préférence en faveur de leur cour. Étant donné que de telles déclarations ont déjà été données par la cour de Russie à toutes les puissances qui ont jugé à propos d'accorder le titre d'impératrice à la tsarine, ces ministres ne peuvent pas refuser de satisfaire à une demande fondée sur la raison autant que sur de multiples précédents. En conséquence, ils ont communiqué à M. Botta le projet d'une reversale qu'ils se proposent de lui donner, dans laquelle ils déclareront effectivement que le ministre de la reine de Hongrie résidant à la cour de Russie devra être traité à tous égards comme ceux des autres têtes couronnées ; mais, sur le point principal concernant l'égalité, et le fait que les ministres russes ne doivent prétendre à aucune préséance sur ceux de la reine de Hongrie dans les autres cours, rien n'est explicité.

ANNEXE 109 : Wich à Carteret, 2 août 1742

State Papers 91/32/49
Cyril Wich to Carteret, 2 août 1742,
Moscou, PC

My Lord,

NC On Saturday last, Her Czarish Majesty returned to the place where she left off walking in order to finish her pilgrimage to the convent of Troïtsa and accomplish her vow. She was attended by a greater number of courtiers than at her first setting out, and tho it was reported that M. de La Chétardie was not to accompany her this second time, yet he has found means to be of the party, and to obtain the permission to take along with him one of the Saxon ministers, <49v°> M. Gersdorff, whom they call at this court M. de la Chétardie's aid de camp or adjutant. Her Majesty will return to this capital on Wednesday or Thursday next.

By the last letters of Finland, we are informed that M. Nolken is arrived at the Swedish army from Stockholm. As he has doubtless brought full powers with him to treat of a peace, and as general Romanzoff, who was sent from hence on the 21th June to the Russian army, has likewise full powers to treat with the plenipotentiaries which might be appointed by Sweden, there is reason to believe that a negotiation will be set on foot, but it will be the question if, in the present situation of affairs, this court will be content to conclude a peace upon the foundation of the treaty of Nystad <50> and not demand such a new barrier, as may better secure their frontiers from an attack on the side of Finland.

Ciphered The Russian nation will certainly insist on new and more advantageous conditions, and, tho the czarina, out of her inclination for peace and her predilection might be willing to make a peace upon the foot of the treaty of Nystad, yet her ministry and friends cannot advise her with any security to themselves to consent to conditions which the Russian nation may think inglorious.

<50v°> I am of opinion that M. de La Chétardie will at present suspend his departure and endeavor to have some part in the negotiation between Russia and Sweden, and have reason to conclude from several things I have observed that he has agreed upon it with the czarina, but for all that he will meet with great opposition unless he can prevail upon Her Majesty to exercise absolutely her authority and declare she will have it so, and if it should come to that point, I do not know if Her Majesty will think it advisable to go such lengths.

<51> *NC* We shall soon see what turn this affair will take; in the mean time, I send your Lordship enclosed a copy of M. de La Chétardie's speech to the czarina at his taking his private audience of leave; and, it perusing it, your Lordship will find, he very ingenuously confesses that he has not hitherto succeeded in any point of business. This piece, with the answer annexed to it, has been communicated to me in great confidence.

Ciphered I had the honor to acquaint your Lordship in my former letter that in discourse last week with the great chancellor, we had agreed not to press the affair of our treaty until M. de La Chétardie has gone, but, yesterday, the great chancellor invited me <51v°> to his country house, where he informed me that, having had a favorable opportunity of mentioning that matter to the czarina the morning before she went away, Her Majesty had approved of the treaty in the shape he had laid it before her, and, by what he further told me, some of the alterations are immaterial, and the other very acceptable, so that I hope, towards the latter end of the week, to transmit by the messenger a draught of the treaty for His Majesty's approbation. <52> I am, with the greatest truth and respect,

Monseigneur,

NC Samedi dernier, Sa Majesté Tsarienne est retournée à l'endroit où elle avait interrompu sa marche afin de continuer son pèlerinage au couvent de la Troïtsa et d'accomplir son vœu. Elle était accompagnée par un plus grand nombre de courtisans que lors de son premier voyage ; *bien qu'il ait été annoncé que M. de La Chétardie serait pas de ce deuxième voyage, il a cependant trouvé moyen d'en faire partie*, et même obtenu la permission d'y emmener un des ministres saxons, <49v^o> M. Gersdorff, qu'on nomme à cette cour l'aide de camp ou l'adjudant de M. de La Chétardie. Sa Majesté Russe viendra à Moscou mercredi ou jeudi prochain.

Les dernières lettres de Finlande nous ont appris que M. Nolken était venu de Stockholm jusqu'à l'armée suédoise ; comme il est sans aucun doute muni des pleins pouvoirs pour traiter de la paix, et comme le général Roumiantsev, qui a été envoyé d'ici à l'armée russe le 21 juin, a pareillement les pleins pouvoirs pour traiter avec les plénipotentiaires qui pourraient avoir été désignés par la Suède, il y a des raisons de penser qu'une négociation sera mise sur pied ; mais la question se posera de savoir si, dans la présente situation des affaires, *cette cour se contentera de conclure une paix sur la base du traité de Nystad, <50> et ne réclamera pas une nouvelle barrière afin de mieux se prémunir contre une attaque qui viendrait de Finlande.*

Chiffrée La nation russe insistera sûrement pour avoir de nouvelles conditions, plus avantageuses, et, bien que la tsarine, en raison de son pacifisme et de sa prédilection, pût vouloir faire une paix sur le pied du traité de Nystad, ses ministres et amis ne sauraient lui recommander sans risques pour eux-mêmes de consentir à des conditions que la nation russe pourrait juger déshonorantes.

<50v^o> Je pense que M. de La Chétardie va maintenant surseoir à son départ et s'efforcer de s'impliquer dans la négociation entre Suédois et Russes, et, par divers signes que j'ai observés, j'ai des raisons de déduire qu'il s'est mis d'accord avec la tsarine, mais que, pour tout cela, il rencontrera une grande opposition, à moins qu'il ne parvienne à persuader Sa Majesté russe d'exercer son autorité absolue et de déclarer que tel est son bon vouloir ; et encore, s'il y réussissait, je ne suis pas sûr que la tsarine considérerait qu'il est judicieux d'aller aussi loin.

<51> Nous verrons bientôt quel tour va prendre cette affaire ; en attendant, je vous joins une copie du discours tenu à la tsarine par M. de La Chétardie à l'occasion de son audience privée de congé. En le lisant attentivement, Votre Seigneurie remarquera qu'il y confesse naïvement qu'il n'a jusqu'ici réussi sur aucun point de sa mission. Cette pièce ainsi que la réponse qui y est jointe m'ont été confiées sous le sceau du plus grand secret.

J'ai eu l'honneur de vous informer dans ma lettre précédente qu'en conférant avec le grand chancelier Tcherkassky la semaine dernière, *nous sommes tombés d'accord de ne pas presser l'affaire de notre traité avant le départ de M. de La Chétardie*, mais, hier, ce grand chancelier m'a invité <51v^o> dans sa maison de campagne et, là, il m'a appris, qu'ayant rencontré une occasion favorable d'évoquer ce sujet avec la tsarine avant le départ de celle-ci, *elle avait bien voulu approuver le traité dans la forme sous laquelle il le lui avait présenté*, et, d'après ce qu'il m'a dit ultérieurement, certaines de ces modifications sont sans importance et les autres parfaitement acceptables, de sorte que j'espère, vers la fin de la semaine, être en mesure de vous transmettre, par un courrier, le brouillon du traité pour le soumettre à l'approbation du roi George II. <52> Je suis, avec fidélité et respect,

ANNEXE 110 : Louis XV à Elisabeth, 21 juin 1742

State papers 91/32/121

Louis XV à Élisabeth, 21 juin 1742

Dépêché de Wich à Carteret le 12 août 1742.

Très haute,

Les sentiments d'affection que Nous avons toujours portés à Votre Majesté et qui n'ont pris que de nouvelles forces depuis son avènement au trône de ses pères, doivent avoir été pour elle de forts garants de notre désir de cultiver une parfaite et étroite correspondance avec Votre Majesté et même de la rendre plus intime par tout ce qui pourrait nous être réciproquement utile et avantageux. Elle jugera que, si les effets de cette bonne intention de notre part se trouvent encore suspendus, ce ne peut être que contre notre gré. Cependant, le marquis de La Chétardie, notre ministre plénipotentiaire près de Votre Majesté, que nous aurions souhaité qu'il eût pu, pendant son séjour à sa cour parvenir à cimenter un ouvrage si désirable, nous faisant actuellement les plus vives instances pour lui accorder son rappel, nous avons cru devoir Nous y déterminer. Mais, en même temps qu'il prendra congé de Votre Majesté, Nous ne lui avons rien recommandé plus particulièrement que de lui renouveler les assurances de l'intérêt que nous prenons et continuerons de prendre au bonheur et à la prospérité de son règne. Nous espérons que Votre Majesté n'y aura pas moins de confiance que dans l'amitié que nous conservons sincèrement pour elle, et dont nous serons toujours disposés à lui donner des marques. Sur ce,

ANNEXE 111: Wich à Carteret, 23 août 1742

SP 91/32/151

Wich to Carteret, 23rd August 1742

Moscow,

My Lord,

<151> Having mentioned in one of my former letters that M. de La Chétardie had been to take leave of me, I am now to acquaint your Lordship that he sat out yesterday morning on his return to France, and proposes to pass by Berlin and Dresden; but I believe he will find neither of the two kings at their usual residences; his Polish Majesty being gone to Poland, and the king of Prussia to Aix-la-Chapelle.

Besides the usual present of twelve thousand rubles, which this court <151v^o> gives to ambassadors, the Czarina has made very magnificent presents to M. de La Chétardie, consisting in the order of St Andrew, with her Majesty's picture set with diamonds and a large brilliant ring, amounting together to the value of above one hundred thousand rubles, and she has likewise bought his plate, furniture and equipage for five and twenty thousand rubles. According to a moderate computation, it is reckoned M. de La Chétardie has carried with him out of this country in ready money and jewels, including several other things that have been given him as furs, etc. to the value of a hundred and fifty thousand rubles; and everybody must allow that, if he has not done his master's business, he has <152> at least done his own to perfection.

It is generally believed that, now M. La Chétardie has gone, the affairs at this court will take a different turn, and I shall use my utmost to improve every incident to the advantage of the good cause and acquaint your Lordship from time to time with the success of my endeavors.

The Saxon minister received yesterday a courier from Dresden, with dispatches relating to the peace between the queen of Hungary and the king of Poland. There are some differences between the courts of Vienna and Dresden, which <152v^o> are not yet entirely adjusted, and the vice-chancellor told me last night, that the Saxon ministers have received orders to desire her Czarish Majesty's interposition towards settling those points. I don't know precisely wherein they consist, but shall hear more of this affair in a few days, either from the Saxon ministers themselves, general Botta or the Russian ministers, and transmit to your Lordship an account of what comes to my knowledge. In the mean time, I remain with the greatest truth and respect, my Lord, your Lordship most humble and most obedient servant. C. Wich

Traduction

Mgr,

Vous ayant déjà signalé, dans une de mes lettres précédentes, que M. de La Chétardie avait pris congé de moi, je dois informer maintenant Votre Seigneurie qu'il est parti hier matin pour retourner en France, en se proposant de passer par Berlin et Dresde. Je ne pense pas qu'il puisse rencontrer aucun des deux rois dans leurs résidences habituelles ; en effet, Auguste III est parti en Pologne et Frédéric II à Aix-la-Chapelle.

Outre le présent usuel de douze mille roubles que cette cour <151v^o> donne aux ambassadeurs, *la tsarine a offert des cadeaux somptueux à M. de La Chétardie, et tout d'abord l'ordre de Saint-André avec le portrait d'Élisabeth serti de diamants, et un grand*

anneau de diamants, le tout montant à plus de cent mille roubles, et elle a également acheté son argenterie, ses meubles et son équipage pour vingt-cinq mille roubles. Au total, une estimation modérée permet de calculer que M. de La Chétardie a emporté de ce pays en argent liquide et bijoux, en y incluant divers autres objets, notamment fourrures, etc. la valeur de cent cinquante mille roubles³⁶, et chacun s'accorde à dire que, *s'il n'a pas fait les affaires du Roi son maître, il a <152> du moins parfaitement réussi les siennes propres.*

On pense en général qu'après son départ, les affaires vont prendre un tour différent, et je ferai de mon mieux pour exploiter chaque événement au profit de la bonne cause et j'informerai de temps en temps Votre Seigneurie du succès de mes efforts.

Gersdorff a reçu hier un courrier en provenance de Dresde porteur de dépêches relatives à la paix entre la reine de Hongrie et le roi de Pologne. Il y a quelques différends entre les cours de Vienne et de Dresde, qui <152v^o> ne sont pas encore parfaitement réglés ; et, afin de les résoudre, selon ce que m'a dit Bestoutcheff cette nuit, Gersdorff aurait reçu des ordres pour demander la médiation de la tsarine. Je ne sais pas précisément en quoi ces différends consistent, mais j'en saurai davantage dans quelques jours, soit par les ministres saxons eux-mêmes, soit par le général Botta, soit par les ministres russes, et je rendrai alors à Votre Seigneurie un compte rendu de ce qui sera venu à ma connaissance. En attendant, je demeure, avec exactitude et respect, Mgr, de Votre Seigneurie le très humble et très obéissant serviteur.

³⁶ Un million de francs (*La cour de Russie il y a cent ans*, p. 97).

ANNEXE 112 : Traduction d'un système présenté à Elisabeth par Bestoutcheff Rioumine en 1745³⁷.

Je prends la liberté de me jeter aux pieds de Votre Majesté Impériale et de lui présenter, avec le plus humble et le plus profond respect, mon sentiment sur la situation présente des affaires autant que je la conçois et autant que j'en puis juger selon mes faibles lumières, et j'espère de sa magnanimité et de la bonté suprême de son cœur, qui me sont toujours trop connues, qu'elle voudra regarder cette liberté d'un œil gracieux, puisqu'elle n'est fondée que sur les devoirs de la charge et de l'emploi dont elle a daigné me revêtir.³⁸

Votre Majesté Impériale est notre souveraine, tout dépend absolument de ses ordres, et c'est à moi, comme à tous ses sujets, d'obéir aveuglément et avec la plus humble résignation à tout ce qui peut lui plaire de nous ordonner ou de nous prescrire. En un mot, sa haute volonté est une loi sacrée, pour moi et pour tous ceux qui ont le bonheur de vivre sous son sceptre. Mais aussi, Votre Majesté, j'aime la vérité, et elle veut, comme une grande princesse douée d'équité, de religion et de justice, que ses ministres ne doivent lui celer rien de ce qu'ils peuvent croire utile et convenable à sa gloire, son intérêt et au salut de l'empire.

C'est pourquoi Votre Majesté Impériale permettra très gracieusement qu'à l'occasion des réquisitions que les rois de Prusse et de Pologne ont faites presque à la fois des secours stipulés par les alliances où ces deux princes ont l'honneur de se trouver avec elle, j'aie l'honneur <242> de lui exposer, en qualité de son ministre et sur ma conscience, les considérations suivantes et cela par écrit, parce que d'un côté je crois pouvoir m'expliquer mieux et plus clairement par écrit que de bouche et pour que cela serve un jour à me justifier, et parce que, d'un autre côté, il a plu à Votre Majesté Impériale d'ordonner, il y a peu de jours, lorsque le vice-chancelier Vorontzoff et moi fûmes à Peterhof, afin de faire nos très humbles rapports sur lesdites réquisitions, que nous devions examiner et approfondir encore de quel côté de ces deux princes se trouvait la justice et le bon droit de leurs demandes.

Ainsi, ces considérations contiendront mon sentiment à cet égard et sur ce qui paraît en même temps juste, glorieux, utile et nécessaire à faire en général dans les conjonctures présentes, qui en vérité sont des plus critiques-le tout selon le peu de talents et de lumières que Dieu m'a donnés et que l'expérience n'a que trop confirmé-au reste sans passion ou partialité ni pour favoriser l'un ou pour contrarier l'autre, simplement et naturellement, et comme je compte d'en pouvoir répondre devant Dieu, Votre Majesté Impériale et tout le monde, sauf pourtant meilleur avis, et soumettant au reste mes sentiments à la décision et à la haute pénétration de Votre Majesté Impériale.

Pour procéder avec plus d'ordre et de solidité, Votre Majesté Impériale voudra agréer qu'avant d'en venir au détail des susdites réquisitions, j'établisse ici comme une espèce de système général qui puisse servir de base au reste, en examinant auparavant l'utilité et la nécessité des alliances en général et de celles que Votre Majesté Impériale actuellement en particulier.

C'est une vérité connue de tout temps que pas une puissance au monde ne peut subsister sans des alliances, aussi toutes les nations de l'univers en sont-elles convaincues ; car, tout comme le principe et les fondements du bonheur de la société humaine, même des plus simples particuliers, consistent dans la bonne foi, l'amitié et l'assistance mutuelle, tout ainsi le bonheur et la conservation des princes et des grandes puissances dépendent également de la bonne foi, de l'amitié et de l'assistance mutuelle, qui en sont comme les pivots. Plus un

³⁷ Voir infra, pour cette date, P. 247 (note), 250, 251. Il semble que cela ait été une habitude chez Bestoutcheff de faire part de ses desseins politiques sous cette forme pour la gouverne d'Elisabeth, car on trouve une référence à un tel « système » dans les *Mémoires* de Vorontzoff, et que Rambaud, de son côté, en mentionne un cas en 1753. Voir *Histoire de la Russie*, p. 442.

³⁸ Bestoutcheff avait été nommé grand chancelier le 15 juillet 1744.

prince tient religieusement ses alliances, ses engagements, sa parole, plus il gagne du crédit, du respect et du pouvoir, plus il s'attache ses alliés et se concilie leur amitié réciproque. L'histoire de tant de siècles, de tous les pays, empires et royaumes le prouve.

Votre Majesté Impériale a plusieurs alliances, engagements et traités de paix. Elle en a trouvé à son glorieux avènement au trône, et elle en a contracté et renouvelé pendant l'heureux cours de son règne.

Quant aux premières, Votre Majesté Impériale les a généralement confirmées et constatées par les lettres de notification qu'elle a écrites, à son avènement au trône, aux différentes puissances avec lesquelles Votre Majesté Impériale et son <243> empire étaient en relation parce qu'elle a assuré à ces divers cours et Puissances qu'elle voulait continuer à vivre avec elles en paix, bonne harmonie, amitié et alliance, selon que l'une ou l'autre subsistait ; ainsi toute la paix avec la Porte ottomane ne subsiste-t-elle que sur la bonne foi de ces assurances.

Entre les alliances que Votre Majesté Impériale a confirmées et renouvelées spécialement pendant son glorieux règne, la première a été celle avec le roi de la Grande-Bretagne. C'est la plus ancienne que cet empire ait eue avec les puissances européennes ; déjà, du temps de Jean Wasilowitz³⁹, on en a reconnu l'utilité, parce qu'elle est fondée sur la sûreté réciproque des deux couronnes contre la Suède, le Danemark, la Prusse, la Pologne, etc., sur le bien mutuel des deux Etats et sur le commerce important que la nation britannique fait dans cet empire, qui porte un revenu considérable à Votre Majesté Impériale, et qui procure le débit de la plus grande partie des produits de ses pays. Ce digne père de Votre Majesté Impériale, **Pierre 1^{er}**, de glorieuse mémoire, qui, comme tout le monde est obligé de l'avouer, a parfaitement su et connu ses intérêts et ceux de son empire, était si persuadé de la nécessité et de l'utilité d'une constante alliance avec l'Angleterre que, lorsqu'il n'était pas même trop content pendant quelque temps du feu roi d'Angleterre **George 1^{er}**, et cela uniquement par rapport aux affaires de Mecklembourg, dans lesquelles le dit roi, en qualité d'électeur de Hanovre, n'agissait pas selon ses vues, il ne voulait pourtant jamais que son mécontentement s'étendît le moins du monde sur la connexion, l'amitié et l'alliance avec l'Angleterre, qu'il voulait toujours ménager et conserver avec attention. Aussi, par les mêmes raisons, avait-on déjà négocié une alliance avec ladite couronne sous le règne de l'impératrice Anna⁴⁰, et si enfin le traité même a été porté à sa perfection sous le règne de Votre Majesté Impériale, ce qui s'est fait sous des conditions plus avantageuses que le projet n'en avait été auparavant, c'est parce que les susdites raisons, principes et intérêts ont encore toujours les mêmes.

La seconde alliance que Votre Majesté Impériale a contractée sous son règne est avec le roi de Prusse⁴¹, très-utile aussi, je l'avoue, mais qui le serait infiniment davantage si l'expérience nous avait montré que ce prince fût plus fidèle à sa parole et à ses engagements. Votre Majesté Impériale voudra se ressouvenir très-gracieusement que, lorsque le roi en pressa la conclusion avec empressement, je n'y ai conseillé ou insisté qu'autant que cette alliance <244> pouvait alors servir en tout cas d'un plus grand contrepoids contre la Suède, avec laquelle nous étions encore en guerre.

Mais à présent, et depuis que le roi de Prusse a gagné une si grande connexion et influence dans ce dernier royaume par le mariage de sa sœur avec le prince successeur, mariage que j'ai toujours appréhendé au point que j'ai pris la liberté d'exposer librement mes craintes à cet égard à Votre Majesté Impériale même, et je doute que ce prince voulût jamais nous être utile en cas que nous eussions des démêlés avec la Suède. Au contraire, on a raison de craindre plutôt, comme Votre Majesté Impériale en est informée sans cela, que la

³⁹ Ivan IV le Terrible 1533-1584.

⁴⁰ Le traité, finalement conclu en décembre 1742 avait été signé et ratifié (à l'exception d'un article), le 3 avril 1741, avant l'avènement d'Elisabeth. Voir instructions à Wych, 29 Janvier 1741/2, R.. Russia, vol. XI.

⁴¹ En mars 1743, voir page 13 et note

connexion et l'influence de ce prince ambitieux et de sa sœur en Suède ne produisent un jour des effets directement opposés aux intérêts de Votre Majesté Impériale, si on n'y met pas bientôt des bornes, vu qu'actuellement il a gagné déjà plus de pouvoir et de crédit dans ce royaume par un parti supérieur au nôtre que nous n'en avons jamais eu, tout comme il a fait encore en Pologne et ailleurs, où il entretient et fomenté des liaisons et des correspondances secrètes qui ne sont rien moins que conformes aux intérêts de Votre Majesté Impériale et de son empire, et qui pourraient un jour nous devenir fatales si on n'y prend pas extrêmement garde.

La troisième alliance que Votre Majesté Impériale a renouvelée et confirmée spécialement pendant son règne est celle avec Auguste III.⁴² L'utilité de celle-ci a été reconnue de tout temps tant par rapport à la sûreté réciproque contre la Prusse, contre la Porte ottomane et contre la Suède, etc. que pour l'influence qu'un roi de Pologne, qui est en même temps électeur de Saxe, a dans les affaires générales d'Allemagne comme un des premiers entre les électeurs séculiers et comme vicaire de l'empire d'Allemagne pendant les interrègnes.

C'est pourquoi Pierre 1^{er}, de mémoire immortelle, a toujours voulu et recommandé de s'attacher le plus qu'on pourrait la maison de Saxe d'un côté, afin que les rois de Pologne de cette maison concourussent à contenir la république de Pologne même, et, d'un autre côté, pour y trouver un contrepois à balancer la puissance de la maison de Brandebourg, qui commençait déjà à se rendre extrêmement formidable du temps de ce grand empereur, et qui lui faisait faire des réflexions très-sérieuses sur l'accroissement des conquêtes, du pouvoir, des forces et des trésors de Prusse. Enfin, Pierre 1^{er} était si convaincu qu'il était nécessaire d'avoir un prince de la maison de Saxe sur le trône de Pologne et d'être toujours uni avec lui que, lorsqu'en 1706, le feu roi de Pologne Auguste II avait été obligé, par la force ses <245> armes victorieuses des Suédois, et par d'autres circonstances, à renoncer pour quelque temps à l'alliance dudit empereur et même d'abdiquer la couronne de Pologne, il ne voulut se tranquilliser que jusqu'à ce que le même roi avait remontré sur le trône de ce royaume et si, depuis, l'impératrice Anne a fait des efforts si considérables pour remettre et affermir encore l'électeur de Saxe, son fils, sur le trône, ce n'est pas qu'elle y ait été portée par un pur et simple mouvement d'amitié pour ce prince, mais plutôt pour son propre intérêt et celui de son empire, et puisque les princes de cette maison se sont attachés avec fermeté et constance aux intérêts de la Russie unis et combinés avec les leurs⁴³.

Après avoir prouvé par principes la nécessité et l'utilité des alliances en général, et de celles en particulier qui ont été spécialement renouvelées sous le règne de Sa Majesté Impériale, je ne dois pas cacher que, bien loin que Votre Majesté Impériale ait lieu de regretter les engagements qu'elle a pris, Votre Majesté Impériale ne peut qu'être très-satisfaite et rendre grâce au Tout-Puissant de ce que, dans un temps et des conjonctures si épineuses que les présentes, où presque toute l'Europe et une grande partie de l'Asie sont plongées dans des guerres affreuses, *elle jouit heureusement et pour le salut de ses peuples d'une profonde paix et tranquillité dans son empire.*

Par là même, Votre Majesté Impériale non seulement ne se trouve pas dans le triste cas d'avoir besoin de demander l'assistance et les secours de quelque autre puissance, mais elle se voit au contraire dans le cas glorieux d'être recherchée et sollicitée de toutes parts et de toute l'Europe, qui a les yeux tournés vers Votre Majesté Impériale pour voir de quelle manière il lui plaira enfin d'agir dans des conjonctures pareilles, où elle est capable de faire pencher la balance du côté où elle voudra se tourner, et où elle peut acquérir, par une heureuse

⁴² 4 février 1744. Elle renouvelait l'alliance antérieure de 1733, et un article secret promettait l'aide de la Russie contre la Prusse. Le traité fut l'œuvre de Bestoutcheff lui-même. Voir Koch, *Histoire des Traités*, II, 344.

⁴³ Simon Romanovitch Vorontzoff souligne aussi dans ses *Mémoires* que l'ancienne politique de la Russie avait été de maintenir la Pologne dans son *statu quo*. Selon lui, la fin de cet état de choses doit être attribuée à un monarque étranger, mais non Russe.

et ferme résolution, digne de sa grandeur, la gloire immortelle d'arrêter et de faire finir promptement le cours d'une guerre funeste par le parti qu'elle choisira.

De ne pas vouloir du tout participer aux conjonctures présentes, qui semblent n'exister que pour inviter Votre Majesté Impériale à y prendre part avec gloire, c'est ce qui me paraît ne pas être convenable ni même possible, et peut-être dangereux pour l'avenir.

Cela ne me paraît pas convenable et tout à fait éloigné des intentions de Votre Majesté Impériale parce que ce serait opposé et contraire à la déclaration qu'il lui a plus de faire faire par ses ministres aux cours étrangères il y a environ un an. Cette déclaration porte que l'intention de Votre Majesté Impériale, etc. (*inseratur declaratio*)⁴⁴. Cela me paraît d'autant plus impossible <246> qu'un simple particulier ne laisserait pas que de s'intéresser ou pour l'un ou pour l'autre de ses égaux qui auraient quelque différend ensemble, selon qu'il croirait y trouver la justice d'un côté ou de l'autre, ou selon qu'il s'y sentirait porté par amitié ou obligation.

Et enfin cela me paraîtrait dangereux pour l'avenir parce qu'on risquerait de perdre l'amitié et la considération de toutes les Puissances et alliés, au point que, si un jour cet empire aurait besoin de leur assistance, ils feraient alors tout aussi peu pour nous que nous aurions fait pour eux.

En conséquence de tout ceci, il semble qu'il faudra prendre quelque parti, et, pour mon particulier, je suis très-persuadé qu'il faudra s'y résoudre tôt ou tard, et que même le plus tôt sera le meilleur ; aussi, M. le vice-chancelier comte de Vorontzoff l'a-t-il déjà très bien senti, et reconnu la vérité de ce principe dans son sentiment signé de sa main et donné à Votre Majesté Impériale l'année passée, car enfin en saine et bonne politique il est impossible que les grands princes puissent être indifféremment amis de tout le monde. Un simple particulier qui veut observer les devoirs de la probité et de la droiture ne le saurait s'il ne veut pas risquer de perdre la confiance et l'estime des uns et des autres de ses égaux, et les princes le peuvent encore moins.

S'il faut donc participer aux conjonctures, il ne s'agit que de déterminer la manière et la façon de le faire, et il me paraît qu'alors il n'y a rien de plus naturel et de plus juste que de se déclarer en faveur de ses anciens amis qui sans cela ont le bon droit de leur côté, au lieu que de vouloir courir risque de prouver et d'essayer premièrement, peut-être même avec danger, l'amitié de quelques nouveaux amis ; et comme les anciens amis de cet empire sont déjà, et seront toujours, part la situation de leurs pays, les alliés les plus naturels de Votre Majesté Impériale, on leur pourra d'autant moins manquer de foi que sans cela on se mettrait dans le hasard d'avoir rebuté et dégoûté tout à la fois plusieurs grandes puissances dont l'amitié a été reconnue en plus d'une occasion, et de n'avoir tout au plus gagné au change que de faux amis qui, jusqu'ici, ne nous ont voulu que du mal en toutes rencontres, sinon ouvertement, du moins en secret, par des intrigues et des négociations clandestines à d'autres cours de l'Europe et en Turquie.

Si je dis qu'il me paraît juste, convenable et glorieux que Votre Majesté Impériale participe aux conjonctures présentes, je ne prétends pas conseiller par là de prendre directement part à la guerre et d'agir offensivement contre quelque puissance ; au contraire, c'est ce que je déconseillerais ; *plutôt mon sentiment est seulement que l'intérêt et l'honneur de Votre Majesté Impériale et la sûreté de son empire pour l'avenir demande qu'elle remplisse les engagements de ces traités dont le cas existe présentement, tout comme la république de Hollande remplisse ses engagements envers l'Angleterre et de la reine de Hongrie, en leur fournissant les secours stipulés en troupes et en argent, sans que pour cela elle prenne <247> directement part à la guerre et sans qu'elle soit censée autrement que comme auxiliaire.*

⁴⁴ Cette déclaration n'a pas été conservée.

Il ne resterait donc qu'à examiner si le cas des traités que les rois de la Grande-Bretagne, de Pologne et de Prusse, ont fait réclamer, existe effectivement, et de quel côté se trouve la justice entre les réquisitions des deux dernières puissances, et c'est ce que je tâcherai de faire le plus succinctement qu'il sera possible.

Votre Majesté Impériale a déjà reconnu le cas de l'alliance avec l'Angleterre par la réponse donnée au mois d'août de l'année passée au Lord Tirawley,⁴⁵ et George II aurait déjà pu faire la réquisition pour la marche du secours accordé ; mais, si ce prince ne l'a pas fait encore, la raison de ce délai ne paraît se fonder que sur les espérances qu'il semble avoir mises sur le succès des négociations entamées de sa part et de celles de ses alliés auprès de Votre Majesté Impériale ; et si, vu les incidents survenus, que Votre Majesté Impériale n'ignore point, cette négociation (sur laquelle, avec sa très-gracieuse permission, je me réserve d'exposer mes pensées en peu de mots à la fin de cet écrit) ne répondrait peut-être pas à ce que ce prince et ses alliés peuvent avoir espéré, je suis presque tenté de croire que, comme apparemment la saison serait encore trop avancée, tout comme l'année passée, pour le transport d'un pareil corps de troupes, George II pourrait bien prendre le parti de demander, en vertu du traité, au lieu des 12000 hommes stipulés et accordés, la somme de 500000 roubles à laquelle le dit corps auxiliaire y est évalué, l'option entre les troupes ou l'argent étant expressément stipulée dans ce traité, stipulation à laquelle, après mûre délibération, on s'est porté d'autant plus volontiers du côté de Votre Majesté Impériale et de cet empire, qui, par une considération très bien fondée, n'a eu en vue d'obtenir pour Votre Majesté Impériale un secours en argent qui, dans le cas d'une guerre lui serait beaucoup plus avantageux, utile, et même peut-être nécessaire, que Votre Majesté Impériale ne peut pas selon toute apparence manquer si facilement d'hommes et de troupes que d'argent ; et si, comme je ne le suppose que par simples conjectures, on demanderait de la part du roi d'Angleterre le secours en argent, cela serait apparemment plus onéreux à Votre Majesté Impériale que si elle lui donnait les troupes, dont l'entretien coûterait d'autant moins à Votre Majesté Impériale que le traité avec l'Angleterre porte que le roi de la Grande-Bretagne leur doit fournir les étapes dès le moment qu'elles sont à sa disposition, sans faire mention que c'est un point qui mérite l'attention la plus sérieuse, et <248> que par plus d'une raison, il vaut toujours mieux de donner de l'occupation aux troupes que de les maintenir oisives, et qu'en les employant, on les rend aguerries au lieu qu'elles s'amollissent et se gâtent quand elles ne le sont point. Cela est si vrai qu'il y a des princes qui, par cette seule raison, ont été bien aises d'occuper leurs troupes pour quelque temps.

Quant aux réquisitions que les rois de Pologne et de Prusse⁴⁶ ont faites presque en même temps des secours stipulés par les alliances qu'ils ont avec Votre Majesté Impériale, il me semble que, sans entrer dans une longue discussion de ce qui a été allégué de leur côté pour démontrer l'existence des cas de leur alliance, on n'a qu'à faire un peu d'attention à un simple narré de ce qui s'est passé depuis l'invasion prussienne en Bohême pour sentir la différence extrême qu'il y a entre la nature de ces deux réquisitions et le fondement sur lequel elles sont appuyées.

Le roi de Prusse jouissait d'une profonde paix dans ses États. Il n'était ni inquiet ni menacé de personne, et possédait, outre les anciens États, en pleine tranquillité, la Silésie, que Marie-Thérèse lui avait cédée, cession très importante puisque, sans compter d'autres avantages qu'il en retire pour l'accroissement de ses forces militaires, ce pays lui porte au-delà de cinq ou six millions d'écus de revenus, pays qui ne lui avait été cédé pourtant que pour acheter la paix, et dont la possession lui était garantie par Votre Majesté Impériale et par

⁴⁵ Ambassadeur britannique à Petersbourg (1744-1745). En septembre 1744, il rapporte que la tsarine était prête à remplir les obligations de son traité avec l'Angleterre de 1742. Ceci semble fixer comme date au présent document celle de début 1745, car Lord Tyrwley n'arriva en Russie qu'en février 1744 NS. Voir pp. 19, 250, 251.

⁴⁶ Pendant toute l'année 1744, Frédéric n'a cessé de réclamer l'aide qui avait été stipulée par le traité de 1743. Frédéric, *Corr. Polit.*, III.

d'autres puissances respectables. Ce roi s'était engagé par le premier article du traité de Breslau de garder une paix inviolable, de ne commettre ni de permettre à d'autre qu'il se commît aucune hostilité, secrètement ou publiquement, directement ou indirectement, contre la reine de Hongrie. Il était engagé en termes tous clairs par le même article qu'il ne donnerait aucun secours aux ennemis de la reine sous quelque prétexte que ce fût.

Malgré tout cela, ce même prince commence tout à coup à faire des armements extraordinaires qui menaçaient d'une nouvelle rupture. Il alarma par là tous les voisins, leur assurant cependant qu'il n'entreprendait rien contre eux ; les voisins, qui déjà connaissaient par expérience la valeur de pareilles assurances, se virent néanmoins dans la nécessité absolue de prendre en tout cas leurs précautions pour leur sûreté commune.

Entre ses voisins étaient particulièrement la Saxe et la reine de Hongrie ; ces deux puissances étaient déjà alliées par le sang et par les traités et engagements qu'elles avaient communiqués à Votre Majesté Impériale et elles devaient appréhender par toute sorte de circonstances que le <249> coup pourrait rejaillir sur elles, puisque de leur côté elles n'y avaient pas donné la moindre occasion.

Par conséquent, ces deux puissances s'unissaient encore plus étroitement par une convention qui, si elle a été tenue en sûreté entre elles pendant un couple de mois, l'a dû être naturellement tant que les deux dites puissances n'étaient pas encore assurées de science certaine où ces armements aboutissaient, et si en effet elles en seraient l'objet, contre toute la foi des traités. La Saxe avait d'autant plus d'intérêt à s'unir étroitement avec la reine de Hongrie, et de donner plus d'étendue à ses engagements avec elle, qu'au défaut des enfants et héritiers dans la Maison d'Autriche, toute la succession doit revenir à la Saxe⁴⁷.

Enfin, le roi de Prusse leva tout d'un coup le masque en marchant avec une armée de 100000 hommes vers la Bohême⁴⁸, et, pour colorer et déguiser une pareille entreprise, que tout le monde ne pouvait regarder que comme une infraction de paix honteuse et directement contraire à la teneur de la paix de Breslau, *il allégua pour prétexte de vouloir maintenir l'autorité de l'empereur défunt*⁴⁹ ; mais ce prétexte était faux, puisque personne n'avait eu la pensée de disputer l'autorité de cet empereur comme empereur, et puisque la guerre que Charles VII avait faite n'était qu'une guerre purement domestique que ce dernier avait commencée avec l'aide et sur l'instigation de la France, et qui ne regardait au reste que la Bavière et ses prétentions mal fondées sur la succession d'Autriche ; puisque, si Frédéric II n'avait eu en vue que l'établissement de l'autorité de l'empereur, il n'aurait pas eu à faire la guerre en Bohême, où il ne s'agissait de rien moins que de cela, et qui n'était pas le pays où elle aurait dû et pu être établie.

Les véritables motifs de l'invasion du roi de Prusse étaient donc les instigations et l'argent de la France, qui, pour se tirer mieux d'affaire et d'une guerre qu'elle-même avait injustement excitée en Allemagne, ne voyait plus d'autre moyen d'arrêter le cours des progrès du prince Charles de Lorraine en Alsace qu'en faisant faire une puissante diversion par le roi de Prusse en Bohême.

L'humeur inquiète de ce prince et son ambition de vouloir faire de nouvelles conquêtes et de s'agrandir aux dépens de ses voisins expliquent pourquoi il s'était fait stipuler, par un article secret de *l'Union de Francfort*, trois ou quatre des meilleurs cercles ou provinces de la Bohême, limitrophes de la Saxe.

Il est vrai que la cour de Berlin n'a pas voulu avouer ce dernier point, mais il est vrai aussi qu'il ne laisse pas d'être assez probablement et même clairement démontré et prouvé.

<250> Frédéric II, après avoir rompu de cette façon la paix de Breslau, dont Votre Majesté Impériale, tout comme George II, qui avait aidé à lui faire céder la Silésie, étaient les

⁴⁷ Maria-Josépha, reine de Pologne, était fille de Joseph 1^{er}.

⁴⁸ En août 1744.

⁴⁹ Charles VII, décédé le 20 janvier 1745.

garants, au lieu de faire marcher ses troupes en Bohême par ses propres pays, comme il aurait dû et pu le faire forçā, malgré toute représentation et protestation, avec 70000 hommes, Auguste III à lui *accorder le passage par la Saxe sans en avoir donné avis à temps et par des réquisitions en forme*. Cette façon de faire marcher des troupes par le territoire d'un tiers était contre tous les droits des gens en général, et particulièrement contre toutes les constitutions fondamentales d'Allemagne, et accompagnée de toute sorte d'excès et de violences, même des menaces de vouloir désarmer, en cas d'opposition, toute l'armée saxonne et de rendre la Saxe un désert.

Les troupes saxonnes, dispersées ci et là, comme partout ailleurs en temps de paix, dans leurs quartiers ordinaires, n'étaient pas à même de s'opposer par la force à la force, et d'empêcher ce passage, que d'ailleurs Auguste III ne pouvait et ne devait regarder que comme une hostilité, comme toute autre puissance au monde l'aurait regardée également, et tout comme par le même fondement, l'impératrice Anna Ivanovna a allégué le passage des Tartares par les frontières de cet empire pour un motif de guerre, dans son manifeste contre les Turcs, même plusieurs années après qu'il avait été fait.

Auguste III, par modération, ne fit que s'en plaindre au roi de Prusse et lui demander une juste satisfaction et dédommagement, et quoiqu'il n'obtint ni l'un ni l'autre pour lui, sa dignité, ses pays et sujets foulés, il fit néanmoins déclarer à Berlin que, nonobstant les engagements qu'il avait avec la reine de Hongrie, qu'il ne voulait et ne pouvait se dispenser de remplir, il garderait une exacte neutralité pour ses pays de Saxe.

Cette neutralité a été acceptée en forme par le roi de Prusse ; elle a été gardée exactement du côté de la Saxe par Auguste III, mais elle a été rompue plus d'une fois et de plus d'une manière du côté de la Prusse, entre autres par le second passage pris par force par la Lusace à la fin de l'année passée.⁵⁰

Considère-t-on dans ces entrefaites la conduite du roi de Pologne envers Votre Majesté Impériale et celle du roi de Prusse envers elle, on y trouvera une différence totale.

On y trouve que, même avant que les desseins du dernier eussent encore éclaté, Auguste III s'est ouvert confidemment, selon ce que doit faire un bon et véritable allié, de toutes ses appréhensions à Votre Majesté Impériale ; qu'il lui a demandé en tout cas son assistance et protection contre les entreprises de ce voisin, qui n'aboutiraient pas à moins qu'au renversement <251> et au bouleversement entier de la Maison d'Autriche, entreprises qui par conséquent ne pouvaient et ne peuvent encore être indifférentes à aucune puissance de l'Europe telle qu'elle soit, et qui devaient naturellement être encore moins indifférentes à la Saxe, qui, par le droit de succession éventuelle aux pays d'Autriche, y devait prendre un intérêt infiniment plus pressant, outre que la Saxe courait indubitablement risque d'être également envahie aussitôt que le roi de Prusse aurait poussé à bout la reine de Hongrie.

On trouvera de plus que le roi de Pologne, qui déjà avait fait communiquer longtemps auparavant à Votre Majesté Impériale son alliance avec la cour de Vienne, conclue en 1743, et que Votre Majesté Impériale avait approuvée, mettant toute sa confiance dans sa justice reconnue, a communiqué tout de suite, par ses ministres, le baron de Gersdorff⁵¹ à Moscou et le comte de Fleming à Kiev, qu'en vertu de ses engagements ultérieurs, il se verrait dans la nécessité d'assister son allié, ce que Votre Majesté Impériale n'a pas désapprouvé ; au contraire, elle fit plutôt espérer son assistance et son secours avec toutes ses forces au roi de Pologne, au cas que Frédéric II se portât à enfreindre la neutralité de la Saxe, ou à entreprendre quelque chose contrer la tranquillité e Pologne, témoins diverses lettres de Votre Majesté Impériale écrites au roi de Pologne, entre autres celle du 26 juillet 1744, et surtout

⁵⁰ Novembre-décembre 1744, voir Carlyle, *Frederick the Great*, Book XV, chap. IV.

⁵¹ Envoyé saxon à Petersbourg. L'objet de sa mission consistait à persuader Élisabeth de se déclarer en faveur des Impériaux, qui étaient les alliés de la Saxe. Voir Rambaud, *Recueil des instructions*, p. 428. Le comte de Fleming était le 1^{er} ministre de Saxe.

différentes déclarations faites à ce sujet par ordre de Votre Majesté Impériale, tant à Dresde qu'ici, et principalement celle qui a été faite au baron de Mardefeld à Moscou l'année passée.

Mais quelle conduite Frédéric II a-t-il tenue dans toute cette affaire, et envers Votre Majesté Impériale et envers Auguste III ? Quoiqu'il soit aussi allié à Votre Majesté Impériale, il n'a rien communiqué de ses prétendus engagements avec Charles VII, sous prétexte desquels il a fait marcher pourtant une armée de 100000 hommes, qu'après coup, ni de ses desseins jusqu'à ce qu'il était déjà effectivement entré en Bohême, et avait commencé par envahir ce pays d'un autre côté ; et, malgré les exhortations de Votre Majesté Impériale et les assurances réitérées qu'il a fait donner ici de ne vouloir rien entreprendre contre les États héréditaires d'Auguste III, ni contre la tranquillité dans le royaume de Pologne, il n'a pas cessé, non seulement de menacer la Saxe de la vouloir ruiner totalement et de la pervertir dans un désert, mais il a effectivement enfreint plus d'une fois sa neutralité, qu'il avait formellement acceptée, , et cela comme par mépris et indifférence pour tout ce qui lui a été représenté de la part de Votre Majesté Impériale : au moins tout cela n'a pas montré beaucoup d'attention et de déférence pour les <252>pour les conseils et les souhaits d'une amie aussi respectable que doit être Votre Majesté Impériale ; et n'a-t-il pas, malgré toutes assurances, assemblé un corps considérable de troupes près de Magdebourg, uniquement, selon son propre aveu et ses menaces, pour faire une invasion dans les pays de la Saxe ? Enfin, les ordres qu'il a donnés à Cagnoni, son ministre à Dresde, de quitter tout d'un coup cette cour sans prendre congé, de même celles où il a obligé le résident de Saxe à Breslau de se retirer en 24 heures de temps en Pologne, n'indiquent-ils pas assez son intention de rompre ouvertement avec le roi de Pologne ? Sans quoi, il n'aurait pas voulu en agir ainsi, vu_ que la France même, qui peut-être aurait eu plus de raison d'être piquée contre la Hollande que le roi de Prusse n'en a de l'être contre la Saxe, en agit plus équitablement et avec plus de ménagements et de retenue en laissant tranquillement et son ministre en Hollande et celui de cette république à Paris. Et n'est-il pas évident que ses desseins ne peuvent aboutir que trop réellement à vouloir détruire et anéantir la Saxe à la première occasion et opportunité qu'il en trouvera, puisqu'actuellement, il anime, excite et sollicite la France de se concerter avec lui sur la marche d'un corps de plus de 20000 hommes de troupes françaises pour entrer par la Thuringe du côté d'Erfurt dans la Saxe pour mettre celle-ci absolument entre deux feux ? Outre ceci, je ne sais si les démarches du roi de Prusse en Pologne pendant la diète passée à Grodno⁵² où ses ministres, le baron de Wallenrodt et son résident Hoffmann, sur ses ordres, ont fait tout leur possible pour rompre la diète par leurs machinations, trames et intrigues clandestines, qui n'ont pas peu contribué à faire échouer aussi les vues salutaires de Votre Majesté Impériale à cette diète à l'égard des Églises des Grecs en Pologne et en Lituanie, pour lesquelles tout paraissait d'ailleurs si bien disposé, ont été moins préjudiciables aux intérêts et aux vues de Votre Majesté Impériale qu'à ceux du roi de Pologne. Les correspondances et les connexions secrètes qu'il continue à entretenir encore actuellement dans ce pays avec plusieurs grands du royaume connus pour être d'un esprit turbulent, uniquement pour exciter des méfiances contre leur légitime roi et de leur inspirer des soupçons envenimés et faux , sont autant de pas contraires à l'amitié et à l'attention qu'il devrait avoir pour Votre Majesté Impériale et ses intérêts, et *il est certain que le maintien de la tranquillité en Pologne est, et doit être toujours, un objet des soins les plus naturels et les plus indispensables de Votre Majesté Impériale pour la sûreté de son empire, parce que, s'il arrivait la moindre altération en Pologne, il y faudrait accourir sans pouvoir s'en dispenser un moment, à moins de risquer qu'un feu pareil dans le voisinage n'embrase cet empire.*

En faisant attention à tout ceci, et à la manière dont le roi de <253> Prusse en a usé à l'égard de la médiation de Votre Majesté Impériale, qu'il avait fait semblant de désirer si ardemment et qu'il a refusée avec une manière de mépris, à ses démarches à la Porte

⁵² En septembre 1744 ; voir Rambaud, *Recueil des instructions Russie*, 442 et 451.

ottomane, et à tant d'autres points encore, que je passe pour n'être pas trop prolix, et si l'on compare ses démarches avec celles du roi de Pologne, si enfin on considère les marques réelles que ce dernier a tâché de donner en toute occasion de son amitié véritable et sans fard, et de son attention pour Votre Majesté Impériale et pour tout ce qui regarde ses intérêts, celui de son successeur et de cet empire, on trouve aisément que la bonne foi, la justice et le droit sont du côté du roi de Pologne, outre que l'intérêt de Votre Majesté Impériale, ses engagements et ses promesses, parlent également en sa faveur.

Si, par tout ce que j'ai pris la liberté de représenter très respectueusement, Votre Majesté Impériale trouvait donc, comme j'ose m'en flatter, elle-même, qu'il soit juste qu'elle remplisse ce que la foi des traités exige, il sera très-facile de se résoudre aussi sur ce qui conviendrait le mieux de faire par rapport aux offres et propositions que les Puissances Maritimes ont si amiablement faites⁵³, offres qui me semblent d'autant plus avantageuses qu'elles faciliteront effectivement à Votre Majesté Impériale les moyens de satisfaire sans incommodité à ce que sa gloire et son honneur, si bien établis dans le monde, paraissent lui demander pour rendre par là son nom immortel et si digne du grand Pierre, et offres d'autant moins rejetables que, si les ambassadeurs et ministres des cours alliées qui ont fait lesdites propositions se sont pour leur personnel précipités et égarés peut-être par trop de vivacité et d'empressement dans la manière de traiter, de convenir, et de s'expliquer à cet égard⁵⁴, ayant par là presque failli gâter les affaires de leurs cours, ces dernières ne sauraient souffrir de la faute personnelle de leurs ministres, et y être confondues après qu'elles ont reconnu elles-mêmes le tort que leurs ministres avaient eu en cela.

Enfin, ce sont là mes sentiments selon que je comprends les choses. C'est de quoi Dieu est mon témoin, mais je ne prétends jamais les donner pour règles, et c'est après tout, parce qu'il faut enfin prendre quelque parti, à la haute pénétration et sagesse de Votre Majesté Impériale de décider souverainement, et à moi et à tous ses sujets d'y souscrire et faire exécuter ce qu'il lui plaira d'ordonner très gracieusement, et c'est ce que je ferai toujours avec la dernière soumission et résignation.

⁵³ C'est-à-dire de subsides. Un schéma d'alliance entre Russie, Hollande, Angleterre et Pologne faisait alors partie du plan de politique continentale de l'Angleterre. Voir R.O. Russie, XLV, dépêche de Tyrawley, 3 novembre 1744. Ce plan prévoyait par son article 8 le paiement de 2 millions de roubles par les Puissances Maritimes à la Russie pendant toute la durée de la guerre contre la Prusse.

⁵⁴ Ceci fait possiblement référence aux projets de démembrement des domaines du roi de Prusse. Voir R.O. Russie XLVI, dépêche de Tyrawley du 26 août 1744.

ANNEXE 113 : Munich à Lobkowitz, 14/25 septembre 1739

SHD A¹ 2892, fol. 81

Lettre de Munnich à Lobkowitz, 14/25 septembre 1739

(Après avoir appris la signature de la paix séparée de l'Autriche et de la Turquie, le 1^{er}/12 septembre)

Monsieur,

J'ai eu l'honneur de recevoir votre lettre, ainsi que le journal de campagne, qui va jusqu'au 1^{er} de ce mois, dans le temps que nous étions occupés à célébrer ces fêtes en actions de grâces de l'heureuse conquête de la Moldavie, dont les États, tant ecclésiastiques que séculiers, se sont soumis le 5/16 septembre à l'impératrice, ma très gracieuse souveraine. Vous trouverez ci-joint la continuation de mon journal, par lequel Votre Altesse verra plus amplement qu'après la prise de Choizim, la défaite totale et la fuite précipitée de l'ennemi qui nous a abandonné son camp avec l'artillerie de campagne consistant en 42 canons et 6 mortiers, je me suis porté plus avant dans la Moldavie, avec l'armée que j'ai l'honneur de commander.... Après avoir passé le Prut, le 9 et le 10 de ce mois, j'y ai fait faire une redoute, nommée le fort de Saint-Jean, que j'ai pourvu d'une bonne garnison et d'une artillerie suffisante. Puis, j'ai chassé l'hospodar avec sa milice et quelques centaines de Turcs, qui étaient à Iasi, sa résidence, dont j'ai pris possession...

Au milieu de ces succès, je ne saurais dissimuler que le sujet de votre lettre et de votre journal ne m'ait extrêmement surpris et affligé. J'y ai vu avec beaucoup d'étonnement que l'irruption, que Votre Altesse devait faire à la tête d'un corps de troupes sur les terres ennemies, n'aura pas lieu et que, par conséquent, on ne fera pas le moindre mouvement du côté de la Valachie en faveur de notre armée, nonobstant les promesses solennelles de l'empereur et le plan d'opérations, dont on était convenu avec l'impératrice, ma souveraine.

La lettre de Votre Altesse me fait suffisamment voir que ces circonstances, auxquelles vous ne vous attendiez pas, ne vous font guère moins de peine qu'à moi. En lisant votre journal, on remarque aisément que tout était en bon état à l'armée impériale jusqu'au 13 août, ainsi qu'à Belgrade, où, selon l'avis que j'en ai reçu, il y avait une garnison assez nombreuse pour résister encore longtemps aux Turcs, pour les contraindre même à lever le siège avec pertes, principalement si l'on s'était avisé de fire de vigoureuses sorties, soutenues par l'armée impériale, dont la bravoure est d'ailleurs reconnue. Ici nous nous flattions de cette espérance ; nous, qui avons battu l'ennemi, occupé Choizim, dont nous avons fait prisonniers la garnison et le commandant, qui est pacha à trois queues, nous enfin, qui avançons à grands pas vers le Danube, pour rabattre l'orgueil des fiers Ottomans devant Belgrade.....

Au lieu de faire ce que la prudence semblait ordonner, il se trouve, selon le journal, qu'on avait eu avis de M. de Neipperg, grand-maître de l'artillerie impériale et ministre qui avait déjà passé quelque temps au camp des Turcs, que les articles préliminaires avaient été signés par la Porte dès le 1er septembre.

Et, quoiqu'il ne soit fait aucune mention, ni dans la lettre de Votre Altesse, ni dans le journal en question, des conditions stipulées par ces préliminaires, et que j'en aie été d'autant plus étonné que je ne pouvais m'imaginer qu'on manquerait d'égards envers l'impératrice ma souveraine, jusqu'à me laisser ignorer les points qui la regardent et sur lesquels je dois néanmoins régler les opérations du reste de la campagne, j'ai cependant appris

par d'autres voies que les conditions de ces préliminaires sont très désavantageuses et absolument contraires à l'honneur et aux intérêts des deux augustes maisons impériales.

.....

Qu'est devenue cette alliance sacrée qui devait subsister entre les deux cours ? Du côté des Russes, on prend des forteresses, du côté des Impériaux on les fait démolir et on les cède aux ennemis. Les Russes acquièrent des principautés, les Impériaux rendent aux Turcs des royaumes entiers. Les Russes réduisent l'ennemi à l'extrémité, les Impériaux lui accordent tout ce qu'il veut et tout ce qui peut flatter et augmenter son orgueil. De la part des Russes, on continue la guerre, de celle de l'empereur, on conclut la paix. Que devient, dis-je, cette alliance indissoluble ? J'ose vous assurer, Monsieur, que, si l'armée de l'empereur s'était trouvée dans la dernière extrémité, la cour de Vienne aurait certainement obtenu, avec l'assistance de l'impératrice, ma souveraine, une paix plus honorable que celle qu'elle vient de faire.

...

L'impératrice ma souveraine a fini seule la guerre de Pologne contre le roi Stanislas et les Polonais confédérés, malgré la Suède et la France, qui n'épargnaient ni argent ni intrigues pour mettre Stanislas sur le trône, d'où nous l'avons fait descendre pour y placer Auguste, électeur de Saxe.

Elle a envoyé à l'armée impériale un corps de 10000 hommes d'infanterie jusque sur le Rhin, et un autre corps était prêt à joindre le premier ; mouvements qui ont contribué beaucoup à la dernière paix conclue avec la France....

La cour de Petersbourg a rendu infructueuses, en répandant des sommes immenses, les intrigues de la Suède et de la Pologne, sur le point d'éclater par une conspiration dangereuse.

Je n'allèguerai point ici toutes les raisons qui auraient dû porter la cour de Vienne à persévérer dans sa résolution, je dirai seulement qu'on aurait pu se fier à une alliée aussi fidèle, aussi grande, aussi heureuse, que l'est véritablement ma très-gracieuse souveraine, dans faire contre toute attente et sans aucun péril imminent *une paix honteuse et très préjudiciable aux deux cours*. D'ailleurs, tout le monde sait, et on en a une infinité d'exemples, que les Turcs sont sujets à être frappés de terreur panique, et souvent obligés par les mutineries des janissaires de prendre la fuite, dans un temps où on les croit le plus forts ; et ne pouvait-on pas espérer la même chose à Belgrade, si l'on s'était battu vigoureusement ? La garnison avait une retraite assurée, et un château très fort derrière elle. On ne pouvait rien perdre ni risquer en défendant la forteresse jusqu'à l'extrémité.

.....

Nous détestons une paix honteuse. Les Turcs nous ont fait des avances pour la faire, ils nous ont offert des conditions avantageuses ; l'impératrice ma souveraine n'a voulu rien entendre.

A présent, la paix est conclue entre l'empereur et les Turcs. Je vois cependant par la lettre et par le journal de Votre Altesse qu'on garde un profond silence par rapport à la cour de Petersbourg.

Je n'ignore pas que M. le marquis de Villeneuve, ambassadeur de France à Constantinople, a une instruction limitée, suivant laquelle il peut conclure la paix avec la Porte. Si l'on ne veut pas nous l'accorder à des conditions favorables, et nous donner un équivalent pour Choizim et la Moldavie, je continuerai les hostilités sous les auspices de Dieu. J'ai l'honneur de prier Votre Altesse de communiquer ma réponse et le journal à M. le maréchal-comte Wallis, étant, avec un infini respect,

ANNEXE 114 : La Chétardie à Amelot, 1/12 juillet 1742

Correspondance Politique Russie 40 F° 267-286v°
La Chétardie à Amelot, 1^{er}/12 juillet 1742, (22/06/2015)
 Moscou, chiffrée,

Du même moment que la situation des esprits et des affaires m'a forcé d'envisager la nécessité, pour le bien du service du Roi, de Le supplier de m'accorder mon rappel, mon devoir n'a pu me présenter d'objet plus intéressant que celui de m'attacher à recueillir les différentes <267v°> particularités capables de vous mettre en état d'asseoir un jugement sur le présent et l'avenir, à les rassembler, vérifier et apprécier au coin de la plus exacte vérité.

La connaissance de l'intérieur d'une cour et des personnes qui y jouent les principaux rôles peut nous le permettre, et c'est à cette étude que je me suis astreint depuis l'avènement d'Élisabeth, et ce <268> que j'ai éprouvé ou vu successivement doit fixer mes idées d'une façon assez certaine pour être sûr de ce que je vous expose.

Je commencerai par le caractère d'Élisabeth : la compassion qui est si avantageuse pour ceux qui paraissent opprimés intéressait chacun en sa faveur ; sa popularité naturelle <268v°> dans la façon de se présenter, un certain air d'onction aidé d'une figure aimable lui ont captivé les cœurs. La haine portée aux étrangers, et un respect général pour la mémoire de **Pierre 1^{er}** ont encore fortifié ce sentiment ; il s'est affaibli depuis qu'elle a pris le pouvoir et a fait place à un mécontentement que la crainte <269> ne contient pas comme sous les gouvernements précédents, mais auquel une bonté mal entendue et toujours dangereuse avec cette nation semble laisser libre cours. Élisabeth marque de préférence sa confiance à ceux dont elle sait qu'ils lui ont été de tout temps opposés, en admettant dans sa familiarité des femmes qui, par leur badinage d'esprit, s'étaient ménagé des accès auprès d'Anna Ivanovna, où leurs coups <269v°> de langue avaient souvent fait répandre des larmes à la princesse Élisabeth ; elle n'emploie point ceux qui ont souffert pour elle, se contentant de les avoir rappelés de l'exil, sans même se préoccuper de leur faire rendre leurs biens, et néglige de récompenser ceux qui ont été les premiers instruments de son élévation au trône, et regarde comme injustes <270> les représentations qui lui ont été faites pour sa gloire à ce sujet, car elle n'a rien fait pour récompenser ses partisans, réservant ses grâces aux personnes qui en sont le moins dignes, elle n'a pas persisté dans sa volonté d'être accessible à tous, et de voir par ses propres yeux ce que les uns et <270v°> les autres lui représenteraient, en *ne lisant plus les placets (voir tome 100, lettre 92), de sorte que les expéditions et les affaires languissent, le défaut de vigueur du souverain faisant que le client ne sait plus où s'adresser, chacun s'arrogeant l'autorité, et bien souvent les ministres ne parvenant plus à faire leurs rapports, parce qu'un vêtement <271> nouveau ou l'idée de quelque amusement absorbent en ce moment toute l'attention de la tsarine, empêchant, depuis l'interdiction des placets sous peine de la vie que la vérité ne parvienne jusqu'au trône, dans le pays où il est le plus nécessaire de l'entendre ; elle ne sent point que cette démarche la met, elle et ses sujets, dans l'entière dépendance du procureur général et du sénat.* Une faveur naissante excite encore <271v°> les réflexions chagrines, une indulgence aveugle sur les désordres occasionnés par les grenadiers de la compagnie du corps augmente les murmures et le mécontentement ; cette impunité engendre un irrespect pour l'autorité et l'aversion qu'on fomente <272> contre les étrangers, pour n'être pas contenue dans de justes bornes, a entraîné des troubles à Petersbourg, que Lacy n'a pas été capable d'arrêter, et où la soldatesque, non contente de tuer et piller, a fait savoir qu'aucun étranger n'échapperait à sa fureur. Les troupes sont aussi envieuses contre les gardes, auxquelles elles reprochent de vouloir disposer à leur <272v°> gré de la couronne, et on leur a rappelé la multiplicité de leurs serments de manière à y intéresser la sécurité de la tsarine. On craint des desseins dangereux, et c'est peut-être pour

cela qu'on a laissé la famille Brunswick à Riga, pour une durée inconnue, et qu'on ne sait si les vues particulières de la maison de Holstein doivent <273> l'emporter sur la considération, trop importante pour Élisabeth, d'assurer sa succession. Il ne devrait normalement pas échapper à sa pénétration que, *plus la nation qu'elle gouverne est basse et rampante quand on la tient d'une main de fer, plus elle éclatera dans le cas contraire n'étant jamais contenue par la reconnaissance*. Plusieurs membres de cette même nation ne <273v°> perdent point de vue la forme de gouvernement souhaitée par les Dolgorouki en 1730, et que l'autorité qu'Élisabeth laisse prendre de plus en plus au Sénat les en rapproche ; elle se prépare un autre danger en ne réprimant point par les <274> châtiments les plus sévères *les agissements arrogants des grenadiers de la Leib compagnie, qu'elle aurait dû récompenser, puis séparer et éloigner, au risque de voir renaître ce qu'étaient ici les strelitz et en Turquie les janissaires*. Élisabeth s'est montrée clémente dans des instants où elle n'aurait pas dû <274v°> l'être, et, sous l'espoir frivole de s'immortaliser par là, elle a sacrifié la raison d'État. Les personnes les plus attachées pour sa gloire la sermonnent en vain et, pour se conduire de la sorte, il faut que son cœur soit marqué au coin de la nation russe, <275> ou que sa légèreté la rende (in) capable de la moindre attention, ou que sa faiblesse lui fasse accepter l'influence de ses ministres, pourvu qu'ils la soulagent de toutes opérations que comporterait de sa part une sage administration. Élisabeth a été prévenue dès son avènement qu'en n'étouffant <275v°> point la jalousie que les grands de la nation se portent, elle ouvrirait un champ à la discorde et nuirait à son service. Elle a choisi le chemin diamétralement contraire.

Il y a en effet trois partis formés.

Le prince Tcherkasski qui dirige l'un d'eux, n'est qu'un bon Russe, et ce que son beau-frère, le prince Troubetzkoy, <276> procureur général, veut qu'il soit. Ce dernier connaît bien la chicane, mais il est méchant, impérieux, xénophobe ; il est spirituel, laborieux, dissimulateur, adroit à se ménager des canaux indirects dont Élisabeth, en prêtant l'oreille à des gens de bas étage, <276v°> ne sait guère se garantir. Rien ne peut contenir l'ambition de Troubetzkoy, ni la haine générale qu'on lui porte, ni les liaisons d'affaires, connues de la tsarine, qu'il a entretenue sous la régence avec Anna Leopoldovna. Il sait se rendre nécessaire est prompt dans l'exécution, il cherche dans chaque occasion à se <277> faire un nouveau mérite, et, par son air de supériorité, impressionne Élisabeth et lui fait faire ce à quoi elle est opposée. Il n'hésite pas à faire agir les femmes de l'entourage de la tsarine qui sont sous sa dépendance et il est <277v°> l'âme de son parti.

M. de Lestocq est à la tête du parti opposé, avec Brümmer et Bergholz, grand maréchal et grand chambellan de Pierre de Holstein, le chambellan Michel Vorontzoff, qui a épousé la cousine de la tsarine, et le général Roumiantsev, revenu récemment de Constantinople, Boutourline qui a été autrefois très avant dans <278> les bonnes grâces de cette princesse et qu'elle voit encore aujourd'hui d'un bon œil, le général Yélaguin, attaché de cœur à Boutourline et très apprécié de la tsarine, et le prince Youssouпов, président du collège de commerce. *Parmi les qualités de cœur de Lestocq, il lui faut reconnaître d'être un chaud et constant ami, et <278v°> de n'avoir jamais reculé à en donner des preuves ; il est totalement désintéressé et il en a d'autant plus de mérite qu'il est criblé de dettes, contractées en grande partie pour le service d'Élisabeth qui en est instruite ; il est par ailleurs Français et incapable de <279> dissimuler une vérité dont il est pénétré ; aussi sa sincérité l'entraîne-t-elle parfois trop loin quand il veut démasquer les fourbes, et son accès familier à Élisabeth ainsi que sa gaieté font qu'elle a plaisir à s'entretenir avec lui <279v°> et il a enfin pour lui cette circonstance si heureuse que la tsarine, par sa confiance absolue aussi bien que par sa crainte de la mort, ne consentira jamais à l'éloigner, quelque supériorité de crédit que puissent acquérir auprès d'elle ses ennemis.*

Le 3^{ème} parti est composé de MM. Bestoutcheff, de l'amiral comte Golowkine, du prince Kourakine et de M. Talizine, parent <280> des deux premiers et que je vous avais marqué pouvoir être bon à captiver. Michel Bestoutcheff est l'arc-boutant de ce parti, et, plein

du succès de ses démarches contre la Suède, il a cru pouvoir manifester son ingratitude à Lestocq, auquel lui et son frère sont largement redevables de ce qu'ils sont, en se séparant de lui ; en cela, il a justifié la suffisance <280v^o> et la présomption de lui-même qui sont la base de son caractère ; le même principe lui a fait croire qu'il avait assez de ressources pour observer une neutralité apparente entre les deux partis, prenant pied tantôt sur l'un tantôt sur l'autre, mais sa politique est connue des deux côtés et fera sa perte ; son frère a peu de fonds, ce qui le rend docile, ainsi que j'ai déjà eu l'honneur <281> de vous le mander, à tout ce que lui inspire Michel Bestoutcheff. Ils sont restés amis avec Golowine, et ont une commune passion pour l'Angleterre. L'amitié entre Kourakine et Talizine les aura empêché de se diviser malgré la haine déclarée du premier pour <281v^o> Troubetzkoy.

Ces trois factions se maintiennent jusqu'à présent sans qu'aucune prenne franchement le dessus, je prévois la victoire de la première et que MM. Bestoutcheff seront les premières victimes que Troubetzkoy immolera à son <282> ressentiment dès qu'il se sentira assez fort pour ne rien ménager.

La nonchalance d'Élisabeth autorise de semblables divisions que son autorité devrait réprimer si elle s'en servait ; il semble que son règne ait été <282v^o> réservé pour être ici l'époque d'un changement de constitution ; elle se rassure à tort en pensant que le peuple préférera toujours avoir un seul souverain que plusieurs en la personne du Sénat, et je pense qu'elle court vers le précipice. Depuis longtemps déjà <283> je suis d'opinion que, sous des dehors trompeurs, on s'occupe de mettre des bornes au pouvoir absolu des tsars ; j'en veux pour preuve l'incertitude où on laisse flotter cette princesse, qu'on ait retenu **Ivan** à Riga et ralenti l'envie si extraordinaire qu'Élisabeth avait dans le commencement <283v^o> de déclarer Pierre de Holstein pour son successeur.

Car, si ce grand ouvrage peut parvenir à maturité, il n'est pas douteux qu'on se défera d'Élisabeth par crainte qu'elle ne reprît tôt ou tard l'autorité qu'on lui aurait enlevée ; Pierre de Holstein partagera son infortune, car on ne lui pardonnera pas d'être parvenu à un âge où il <284> peut s'être formé quelque idée et moins encore d'être né dans un pays où il aura pu adopter des sentiments contraires au but recherché.

Le prince Ivan est en effet le seul qui convienne à la perfection de cet ouvrage ; son enfance assure un avenir propre à affermir ce que l'on aura fait avec des fondements inébranlables ; <284v^o> isolé et dépourvu des secours qu'il pourrait retrouver dans ses parents qu'on ne laissera jamais rentrer en Russie, il ne saura que ce qu'on voudra lui apprendre. Croupissant dans une ignorance entière, il recevra insensiblement les impressions qui sont propres à ceux qui naissent dans ce pays ; il s'ensuit que, s'il était possible que le ciel l'eût doué <285> de talents naturels capables de lui faire secouer les préjugés si forts de l'enfance, et les habitudes qu'on lui aurait fait contracter, il n'aurait plus les moyens de le faire et resterait dans l'inaction même s'il avait eu des projets de réforme.

Dès qu'Élisabeth préfère se perdre au lieu de profiter des circonstances si heureuses qu'elle avait <285v^o> pour rendre son règne glorieux, ce n'est que Pierre de Holstein qui s'en trouvera la victime innocente et qui mériterait la compassion. L'esprit de révolution qui fermente ici et la confusion qui accompagnerait un événement de la nature de celui que je prévois ouvrent une belle carrière aux Suédois. Il ne faut que consulter le génie de la nation russe pour se convaincre <286> que, si elle est en liberté de décider par elle-même, son goût décidé de l'oisiveté et son penchant pour le repli sur soi les éloigneront de prendre part aux affaires de l'Europe, et ils verront avec plaisir que les Suédois, en reprenant leurs provinces perdues, les déchargent d'un fardeau d'autant plus onéreux qu'une aversion <286v^o> sincère en eux pour la guerre leur fait craindre que ce ne soit toujours une pierre d'achoppement pour les y embarquer. J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 115 : La Chétardie à Amelot, 27/12/1740 - 7/01/1741

Corr. Polit. Russie 35 F° 10-33

La Chétardie à Amelot, 27 décembre 1740/7 janvier 1741, (29/09/2014)

Petersbourg,

Dans le cas où Nolken serait fondé, comme il le prétend, à revendiquer le statut de la nation la plus favorisée, il a un nouveau sujet de se plaindre. Cette cour vient en effet de permettre la sortie de 230000 tonneaux de blé, dont 100000 pour la compagnie anglaise, 50000 pour la compagnie hollandaise, 50000 pour celle de Hambourg, et 30000 pour les particuliers nationaux qui négocient, la Suède est oubliée et on n'a eu aucun égard aux démarches, à la vérité faibles, qu'avait faites M. de Nolken. Les Danois n'ont pas eu plus de succès mais leurs marchands établis à Petersbourg se flattent d'en obtenir.

Ceci s'explique sans doute par le renchérissement d'un impôt de 50 sols par tonneau, et, en contrepartie, les compagnies ont exigé l'exclusivité afin que les autres soient obligés de recourir à elles.

Loewenholde m'ayant fait savoir qu'on se mettrait en couleurs à l'occasion des fêtes et que ce serait une occasion de se rendre chez Anna Leopoldovna, je me rendis chez cette princesse, où j'arrivai le dernier pour avoir écouté la grand-messe. La conversation avec la régente fut gaie et elle badina avec moi sur des ragoûts de ce pays.

Loewenholde, sous le prétexte de ne m'avoir pas vu depuis longtemps, vint chez moi jeudi soir et me demanda incidemment si j'avais été chez Élisabeth. Je répondis que non, et il s'en étonna, me disant qu'elle-même aurait espéré cette visite ; je lui exposai franchement ne pas trop savoir ce qu'il fallait faire ou ne pas faire et que si je n'avais pas rempli ces devoirs, c'était par crainte d'être importun ou déplacé ; il m'assura que cette appréhension était erronée ; je le crus, sachant que, par ses liaisons avec Catherine 1^{ère}, il forme pour Élisabeth des vœux sincères, quoiqu'impuissants ; je pensais que sa démarche était dictée par l'amitié et l'assurai que j'irai voir la princesse dès le lendemain.

J'y fus en effet et dis à Élisabeth que ma réserve venait de ce que m'avait dit Lestocq, et que c'était Loewenholde qui m'avait convaincu. Mon langage n'a point démenti la retenue nécessaire, quel que soit le motif qui aura fait agir le grand-maréchal.

Le plus essentiel est que cette occasion m'a permis d'éprouver de la part de la princesse Élisabeth plus d'ouverture qu'elle ne m'en avait témoigné jusque-là ; elle mentionna à plusieurs reprises quelle serait la surprise de Pierre 1^{er} s'il voyait l'état des choses, elle insista aussi sur l'attachement des gardes pour ce prince et pour <15v°> son sang. Elle parla sans réserve des ministres ; elle peignit Tcherkasski avec beaucoup de vérité, considéra que Golowkine avait peu d'étoffe, rappela que, bien qu'encore jeune, elle avait vu Ostermann en petit secrétaire, elle blâma le procédé du feld-maréchal Munnich à l'égard <16> de Biren, et ridiculisa le vernis de gloire qu'il croyait avoir acquise par le danger attaché à cette entreprise, qui ne pouvait rencontrer de difficultés, et considéra que c'était plutôt un acte de faiblesse que de bravoure. *Elle sut remarquer qu'on avait par là rendu incertaine la situation d'un chacun, et qu'ainsi celui qui aurait la force en main pourrait tout entreprendre.* Elle s'étendit sur la manière <16v°> dont on prostituait sa nation et distingua que, s'il était sage d'attirer des étrangers, il était de la dernière indécence qu'ils occupent les premières charges et fussent à la tête de tous les régiments ; elle dit que la situation de Munnich était forcée, et elle me confirma dans l'idée où j'étais déjà qu'il joue plus gros jeu qu'un autre, et que *sa perte est peut-être <17> peu éloignée.*

Soit qu'elle voulût m'exciter, soit qu'elle cherchât à pénétrer mes sentiments, la médiocrité des moyens que j'ai pour répondre à ses vues ne permettait pas que je me misse à découvert ; je me parai d'un respect infini pour la mémoire de Pierre 1^{er}, et l'assurai de la

vénération qu'on avait pour lui en France, <17v°> je rappelai les époques de son règne dont je savais qu'elle serait flattée, j'appuyai sur la façon dont elle avait hérité de l'amour du peuple et des troupes, le premier l'ayant acclamé sur son passage lorsqu'elle se rendit au palais d'hiver après l'arrestation de Biren, les secondes s'expliquant en sa faveur en toutes rencontres ; je louai <18> le caractère de Catherine 1^{ère}, pour qui elle conserve une tendresse sincère, j'envisageai, avec toute la nation, l'époque de son règne comme le siècle d'or, je me montrai à la princesse Élisabeth du côté propre à la convaincre que je souhaitais plus vivement que personne qu'elle fût heureuse et contente autant qu'elle méritait de l'être. Pour paraître finalement abonder dans son sens, <18v°> je l'instruisis de certains détails qu'elle ignorait, entre autres que le feld-maréchal Munnich, quel que fût son désintéressement, avait reçu 1300000 livres en argent d'Anna Leopoldovna, y compris 500000 francs qui lui ont été payés pour sa maison que la couronne a achetée en lui donnant la jouissance de celle que Biren occupait. (voir lettre 64)

Le jour dans lequel j'avais présenté les gardes leur attira des <19> louanges ; Élisabeth témoigna être mécontente de ce que le prince de Brunswick, contre les usages pratiqués jusqu'ici, les faisait travailler à la construction des casernes, elle parut souffrir aussi d'avoir vu tant d'enfants parmi les officiers des gardes, lorsqu'ils se sont rassemblés chez elle récemment à l'occasion de son anniversaire, en plus grand nombre qu'ils n'avaient fait depuis <19v°> la mort de Catherine 1^{ère}. Je m'autorisai à répondre que, si la trop grande jeunesse de la plupart de ces officiers ne permettait pas de rien attendre de leur prudence, on pouvait tout se promettre de leur bonne volonté quand ils seraient bien conduits par un chef.

Je ne déciderai point si cette princesse fut satisfaite de la manière dont je me présentai ou si elle s'occupait de <20> m'inspirer plus de confiance, mais elle m'apprit encore que le bailliage de Bingen, près de Francfort sur l'Oder, avait été donné par Frédéric II au jeune comte de Munnich, et que celui-ci avait fourni à la plaisanterie en faisant lui-même remarquer que ce don ne serait pas heureux si, le possédant après le prince de Mentchikoff et le duc de Biren, le même sort qu'ils avaient éprouvé lui était <20v°> réservé ; elle m'ajouta que, malgré ce bienfait, Anna Leopoldovna avait beaucoup critiqué Frédéric II au sujet de son expédition en Silésie, et disait que ce prince, réputé pour son esprit, n'écoutait cependant personne et agissait sans trop considérer les choses. Anna Leopoldovna aurait aussi dit à Élisabeth qu'elle se faisait une fête de l'arrivée de Botta <21> et que, pour qu'il se trouvât d'abord établi, elle lui avait ménagé la maison vis-à-vis la mienne que Biren louait (de Golowkine) pour y loger les personnes qui lui étaient attachées. La régente se propose de tenir cour les lundis et jeudis dès qu'on aura quitté les pleureuses et si, à ce sujet, Élisabeth pense comme moi qu'on affectera de suivre l'étiquette d'Anna Ivanovna, <21v°> elle releva surtout par de fortes railleries qu'Anna Leopoldovna, luthérienne en pays orthodoxe, lui avait donné comme raison du changement du dimanche au lundi, la nécessité où se trouvent les luthériens d'aller ce jour-là l'après-midi à l'église.

L'article en clair qui suit n'est que pour éloigner les soupçons qu'une lettre aussi longue pourrait occasionner à la suite de <22> la visite que j'ai faite hier, si, suivant la louable coutume de ce pays, on voulait satisfaire sa curiosité.

NC Tels sont les différents objets que j'ai pu recueillir et combiner depuis quelques semaines. Je m'empresse d'autant plus de les rassembler que les retards soufferts par le retour de mon courrier peuvent m'apporter des ordres qui absorberaient toute mon attention. Voici les dernières nouvelles que j'ai reçues :

M. de Keyserling, envoyé de Brunswick, est encore à Mitau, de même que le prince Troubetzkoy, membre de la commission préposée pour les prétentions <22v°> de cette cour sur la Courlande. Ceux chargés avec lui de ce soin sont le feld-maréchal Lacy, M. de Bundaberg, conseiller de la régence de Livonie, et le baron de Mengden, directeur des économies, qui a ce procès en Lorraine sur lequel vous m'aviez fait espérer, M, qu'on vous

donnerait bientôt de plus amples éclaircissements. (Voir CP Russie 32 Fol. 152 du 13 mars 1740).

Anna Leopoldovna n'a pas voulu être en reste sur l'attention que lui avait témoignée la princesse Élisabeth ; elle lui a envoyé le jour de sa naissance un bracelet de perles magnifiques entrelacées de diamants et, de la part d'Ivan VI, une tabatière d'or enrichie de pierreries.

Le secrétaire de légation de Saxe, le comte <23> de Lynar, aurait déjà passé Dantzig et ne saurait tarder.

Au sujet de la sentence rendue contre les soldats qui ont puni indûment mon aumônier, pour m'assurer qu'elle serait rendue publique, je fis prier Ostermann de vouloir me faire savoir le jour, l'heure et les endroits où l'on procéderait à l'exécution de ce dont nous étions convenus. Il me promit de m'en instruire. Les fêtes l'en auront probablement empêché jusqu'à ce jour. J'ai l'honneur d'être avec respect,

ANNEXE 116 : Mémoire du sieur de Valdancourt à M. de La Chétardie, 20 décembre 1741

MD Russie 30 F° 49

Mémoire remis à M. de La Chétardie par le sieur de Valdancourt dans les premiers jours du règne d'Élisabeth, 20 décembre 1741.

Un homme d'esprit et de jugement, Suisse de nation, grand commerçant, et bien reçu chez tous les Grands de la cour, qui connaît très bien la Russie et le caractère de ses habitants me disait il y a quelques jours qu'étant plus qu'un autre à portée, par sa situation de les voir rassemblés, il pouvait m'assurer que tous leurs discours ne roulaient que sur la prédilection marquée du Héros pour Votre Excellence. Il ajoutait qu'il ne leur était presque plus possible de cacher leur jalousie et leur ressentiment à cet égard ; qu'il avait entendu dire très souvent à plusieurs que l'état de la Russie n'avait changé que de nom puisqu'elle tombait aujourd'hui sous la tutelle des Français, et *qu'il n'est pas douteux que les ministres mêmes de la tsarine Élisabeth ne peuvent se dissimuler l'abaissement où ils sont déjà plongés par le crédit de Votre Excellence sur l'esprit de cette princesse. L'homme en question prétend que l'un de ces ministres, connu pour fourbe, traître et remuant, mais qu'il n'a pas voulu nommer et qu'il est facile de reconnaître (A.B.) à ce portrait, a osé avancer qu'aux grands maux il fallait de grands remèdes, qu'il se joindrait volontiers et avec plaisir à tous ceux qui seraient du sentiment d'éloigner, s'il était possible, M. de La Chétardie du Héros ou de le perdre entièrement auprès de cette princesse.* La même personne, dans la suite de cette conversation, s'expliqua en ces termes : « Tout le monde sait que M. de La Chétardie a été l'unique ressort qui a fait jouer toutes les machines qui viennent de placer le Héros sur le trône. Cette circonstance a délivré les Russes de la domination et de la tyrannie des Allemands ; en sont-ils plus empressés à le voir, ou à le prier de venir chez eux ? Il n'y a pas un Russe, je parle des plus distingués, qui ne fût charmé de voir <49v°> M. de La Chétardie partir pour la France. Tous le craignent, ce n'est pas sans raison ; aucun n'est en état de se mesurer avec lui ; il les mènera toujours par le bec comme des oisons. Ils sentent leur faiblesse à cet égard, et c'est sans doute en cela seul qu'ils savent se rendre justice. Les Russes, continua-t-il, se haïssent entre eux ; ils détestent tout ce qui est étranger et s'imaginent avoir fait une bonne action lorsqu'ils ont pu nuire à quelqu'un. Cette nation n'a aucun sentiment d'honneur ; l'expérience me l'a confirmé depuis bien des années ; si les Russes manquent d'honneur, je puis certifier qu'ils manquent aussi de reconnaissance et de probité. Les crimes leur tiennent lieu de vertus, ils sont incorrigibles, l'exemple même des châtimens et des tourmens les plus affreux sont une faible digue à leurs débordemens et à leur inconstance naturelle. »

Un particulier connu de Votre Excellence me parlant d'abord assez indirectement de la paix ou de la continuation de la guerre entre la Suède et la Russie, et voulant me faire sentir que ses intérêts seuls le portaient à désirer la paix, il se changea ensuite, de façon qu'il me dit :

« Vous verrez le marquis de La Chétardie chéri et honoré à cette cour, si la paix se fait ; mais *si, au contraire, la guerre continue, je vous assure qu'il y éprouvera plus de désagrémens, et même avec moins de politique, que sous les deux règnes précédents.* »

Ma réponse fut simple et courte ; « l'envie que vous avez », lui dis-je, « de voir la paix se rétablir entre les cours de Suède et de Russie excite en vous des réflexions qui percent peut-être trop avant dans l'avenir. »

Plusieurs personnes pensent que le Héros a été aussi mal conseillé d'avoir formé une compagnie nouvelle et distincte de celle des gardes Preobrajenski, de la tenir actuellement à sa disposition, qu'au moindre mécontentement, ces mêmes gardes seront assez insolents pour reprocher à cette princesse le service qu'ils lui ont rendu, et que, si l'on en juge par leur

façon de penser et de <50> s'expliquer dès à présent sur l'obligation où se trouve la tsarine de les traiter toujours favorablement, on peut prévoir, surtout ceux qui connaissent le génie russe, que ces gardes réunis et excités par quelque circonstance qui pourra leur déplaire, n'hésiteront point à se dire entre eux : « Nous avons placé ce héros sur le trône, et, pour nous en marquer sa reconnaissance, il nous maltraite. *Est-il donc impossible de défaire ce que nous avons fait ? Nous sommes les maîtres, profitons du temps.* »

Ceci me conduit naturellement à rendre compte à Votre Excellence de ce qui m'a été dit au sujet du duc de Holstein. On prétend qu'il s'est exposé beaucoup de se rendre ici avec tant de diligence sans avoir préalablement constaté ses droits à la couronne. On se répond à cela qu'Élisabeth ne veut point se marier et qu'elle déclarera son neveu héritier de la couronne, au moment, pour ainsi dire, de son arrivée à Petersbourg, qu'ainsi l'état de ce prince sera assuré. On réplique tout de suite que la tsarine dit et croit même de bonne foi pour le présent qu'elle ne veut point se marier, mais qui peut répondre qu'elle ne changera pas de sentiment ? Alors, que deviendra le duc de Holstein ? Sa présence ici étant un obstacle aux vues de la tsarine, elle voudra s'en défaire secrètement, et, dès lors, elle ne balancera point à s'en servir comme d'une victime qui sera sacrifiée aux sentiments et à la politique de cette princesse.

A l'égard de la tsarine, on ignore ce qui a pu la déterminer à faire venir à Petersbourg dès les premiers moments de son élévation au trône le duc de Holstein, qui a des droits incontestables sur la couronne de Russie, et bien mieux fondés que ceux dont cette princesse s'est prévalu lors de la révolution, et ensuite dans son manifeste, puisqu'elle n'est appelée à la couronne qu'après la mort de ce prince, et au cas même qu'il ne laisse aucun héritier mâle.

On ajoute qu'il sera également dangereux pour la tsarine de tenir auprès du duc de Holstein des Russes ou des Allemands ; les uns <50v°> et les autres ne manqueront pas, en cédant aux diverses sollicitations et aux présents en argent comptant des ministres de Vienne et de Londres, de lui inspirer des sentiments d'ambition. S'il arrive que ce prince y réponde, comme il y a lieu de le croire, et qu'on puisse former le moindre parti en sa faveur, la perte d'Élisabeth sera inévitable, parce qu'alors on cherchera à corrompre les anciens gardes Preobrajenski, soit par argent, soit en leur faisant envisager un avenir plus avantageux, soit enfin en leur donnant des preuves convaincantes des droits du duc de Holstein sur le trône.

L'esprit d'inconstance qui règne chez les Russes, leur mauvaise foi, et la réputation où ils sont d'être ingrats et perfides, toutes ces différentes considérations font appréhender quelque fâcheux événement pour la tsarine lorsque le duc de Holstein sera en Russie, surtout si le parti qu'il viendrait à y former peut séduire les gardes de la 2^{ème} compagnie. On assure que le mal sera sans remède pour peu qu'ils prêtent l'oreille aux insinuations et *qu'ils réussissent avec autant de facilité à mettre la couronne sur la tête du duc de Holstein qu'ils en ont eue à faire monter la tsarine sur le trône.*

Je me garderai bien de m'émanciper jusqu'à faire ici la moindre réflexion sur ces différents points ; mon dessein, en les parcourant, a été de remplir mon devoir auprès de Votre Excellence et de profiter de toutes les diverses occasions qui me mettent à portée de lui prouver mon zèle et mon respect.

ANNEXE 117 : Charles-Emmanuel III à Louis XV, mars 1749

Corr. Polit. Sardaigne 216 F° 61

Charles-Emmanuel III à Louis XV, 8 mars 1749, (21/08/2017)

Turin,

Monsieur mon frère et neveu,

Je me fais un empressement des plus vifs de renouveler à V.M. les sentiments d'amitié et de tendresse que j'ai toujours eu pour Sa personne, tels qu'ils conviennent aux liens du sang qui m'unissent à Elle. Parmi les doux fruits de la paix, que le bonté divine vient de répandre, je mets au premier rang celui d'avoir des occasions d'en donner à V.M. les témoignages les plus authentiques ; et comme la vivacité de mes sentiments souffrirait d'avoir à attendre l'arrivée de mon ambassadeur, qui sera chargé de les expliquer à V.M. dans toute leur étendue, je m'anticipe » la consolation de l'en assurer moi-même, en me promettant de Son amitié et de Ses dispositions à mon égard, qu'Elle voudra bien en demeurer convaincue. Je suis, M ; mon frère et neveu, de V.M. le bon frère et oncle.

Corr. Polit. Sardaigne 216 F° 68

Louis XV à Charles-Emmanuel III, 24 mars 1749, (21/08/2017)

Versailles,

Monsieur mon frère et oncle,

J'ai reçu avec la plus sensible satisfaction votre lettre du 8 mars, par laquelle VM me renouvelle les sentiments de son amitié. Les circonstances qui ont interrompu pendant quelque temps notre correspondance n'ont point altéré mes anciens sentiments pour VM, et je regarde comme un des fruits les plus agréables pour moi de la paix qui vient d'être conclue le rétablissement parfait de la bonne intelligence entre <68v°> nous. Les liens du sang et mon inclination personnelle m'engageront toujours à faire tout ce qui dépend de moi pour resserrer de plus en plus cette union. L'ambassadeur que je me propose d'envoyer à VM sera chargé de travailler avec le zèle le plus vif et le plus (confiant ?). Je profiterai toujours de toutes les occasions qui se présenteront de montrer à VM l'intérêt que je prends très sincèrement à tout <69> ce qui la regarde et la tendre amitié avec laquelle je suis, M. mon frère et oncle, de VM, bon frère et neveu.

ANNEXE 118 : Copie de la déclaration de la Suède à répandre en Russie

Corr. Polit. Suède 199 F° 404

Copie de la déclaration de la Suède à répandre en Russie, chiffrée

On notifie par la présente aux États de la louable nation moscovite que l'armée suédoise n'est entrée sur le territoire de la Moscovie que pour procurer, avec l'aide de Dieu, satisfaction à la Suède sur toutes les injustices qu'elle a essuyées de la part du ministère étranger qui, depuis quelques années, gouverne la Moscovie, comme aussi <404v°> de faire obtenir une sûreté convenable à la Suède pour l'avenir, *délivrer la nation moscovite des duretés qu'elle souffre depuis longtemps, et du joug insupportable des ministres étrangers*, qui a entraîné pour beaucoup des citoyens bien intentionnés de cet empire la perte de leurs biens et parfois de leur vie dans des tortures atroces, d'autres ayant été <405> exilés. On se dispose aussi, pour l'avantage de la louable nation moscovite et pour sa propre sûreté, et pour la délivrer de la tyrannique oppression des étrangers, de lui procurer elle-même la liberté de se choisir elle-même par une élection libre et conforme aux lois, *un souverain légitime sous lequel la nation moscovite pût vivre en sûreté*, et en qui la Suède pût avoir un bon voisin qui entretiendrait une amitié solide et constante <405v°> entre les deux États, et qui ne pourra se faire tant que les fidèles sujets moscovites seront gouvernés d'une manière despotique par des étrangers qui, ne consultant que leur fantaisie, commettent toutes sortes d'injustices envers les voisins et les alliés de la Moscovie. On promet à tous ceux de la nation moscovite qui feront cause commune avec Frédéric 1^{er}, que, non seulement ils seront regardés comme amis et jouiront de sa protection, <406> tant à l'égard de leurs vies que de leurs biens, mais encore qu'on les assistera de la manière la plus efficace, *Frédéric 1^{er} étant dans l'intention de poser ses armes dès que ses desseins auront eu exécution et accomplissement.*

ANNEXE 119 : Articles de dernières lettres de M. de La Chétardie qui peuvent demander quelque réponse...

CP Russie 36 F° 221

Articles des dernières lettres de M. de La Chétardie qui peuvent demander quelque réponse

Lettre du 13 mai

Il a pensé devoir se renfermer sur ce que M. Amelot a écrit au prince Cantemir sur son nouveau cérémonial.

Il compare ce qu'Amelot a marqué à Cantemir sur l'usage de baiser la main et sur la réponse du prince sur ce sujet. Il affecte d'y trouver des incertitudes sur lesquelles il ne lui appartient pas, dit-il, de faire des distinctions, sur ce que seuls les ordres de M. Amelot avaient fixé. Il en conclut de donner à cet usage une exclusion entière, disant qu'il n'en <221v°> coûtera pas davantage de faire la plainte sur ce pied-là, et qu'elle sera à tous égards meilleure et plus convenable.

L'exemple des autres princes étrangers me met à l'abri de la prétention de prendre audience du prince de Brunswick. Aucun ne l'a fait ; on n'a pas songé seulement à le leur proposer.

Il me suffira de même de me modeler sur eux pour que le traitement d'Altesse Royale n'ait point lieu pour ce prince.

Il croit avoir fait au service de S.M. le plus grand sacrifice qu'aucun de Ses ministres dans les pays étrangers n'ait pu faire jusqu'ici et puisse lui faire.

Il affecte de douter encore si son deuil **d'Anna Ivanovna** devait commencer lorsque la cour de la tsarine l'a pris, ou lorsque la cour de France a pris le deuil pour <222> cette princesse, et il croit qu'il y a pour lui un point d'honneur à s'exempter de prendre ce deuil si l'on continue à faire des difficultés sur son cérémonial.

Il se propose de captiver l'ambassadeur turc par des prévenances et en lui procurant des amusements, pour tâcher de prendre par lui quelques circonstances sur l'état actuel des affaires entre la Porte et les Russes.

Lettre du 16 mai

Elle contient les détails extrêmement circonstanciés d'une conférence entre La Chétardie et Ostermann, laquelle celui-ci avait voulu éviter sous prétexte de l'attente de nouvelles lettres de France, et que M. de La Chétardie prolongea beaucoup, nonobstant les toux, les points de côté et autres démonstrations de M. Ostermann, et qui <222v°> fut mêlée de part et d'autre de politesses et de contradictions, et même de reproches assez durs quoiqu'en termes couverts, M. de La Chétardie ayant affecté de dire qu'il n'en était nullement au repentir sur le fond des choses, et qu'au risque de lui paraître endurci dans son péché, il tiendrait encore la même conduite si c'était à recommencer.

Lettre du 20 mai

Botta a fait entendre à d'Allion que le baron de Backoff, Ministre plénipotentiaire de Danemark, s'étant contenté de remettre à Anna Leopoldovna ses lettres de créance sans voir le tsar, suivant ce qu'il en avait été usé par tous les autres ministres étrangers depuis l'avènement d'Ivan VI, il était à croire qu'il se serait préalablement assuré qu'il n'en <223> serait pas usé différemment par le marquis de La Chétardie.

Lettre du 23 mai

Il oblige le comte d'Ostermann de le recevoir à une nouvelle conférence, quoique ce ministre lui eût fait entendre qu'il était si chargé d'affaires indispensables que la chose ne lui serait guère possible.

Ces excuses du comte Ostermann avaient enfin fait perdre patience à M. de La Chétardie, ayant, dit-il, senti toute l'irrégularité d'un procédé aussi cavalier, qu'on abusait de sa patience pour croire être en droit de le traiter en dupe, et qu'on se mettrait peu en peine d'aggraver les irrégularités précédentes, que les différentes expressions dont les lettres de M. de La Chétardie sont remplies à la moindre occasion quand les choses ne réussissent pas selon ses désirs, donneraient lieu à juger que, voyant les choses <223v^o> de près, il est si affecté de ce qui peut le toucher personnellement que les objets grossissent à sa vue et qu'ils font sur lui beaucoup plus d'impression qu'ils ne peuvent faire à ceux qui les regardent dans l'éloignement.

Le marquis de La Chétardie, ainsi prévenu et piqué, arrive chez M. Ostermann, commence par des politesses, en attendant de pouvoir le pousser ; il presse ce ministre de lui dire par quelle raison le baron de Munnich lui a fait savoir qu'il est chargé par Anna Leopoldovna de l'entretenir. Il veut que M. Ostermann lui apprenne d'avance et traite avec lui les points dont il pourra être question en conséquence des ordres donnés par cette princesse au baron de Munnich de le voir, lui marquis de La Chétardie, et, sur ce refus, il exige de M. Ostermann <224> de lui remettre un passeport pour dépêcher en France un courrier sans vouloir même attendre qu'il eût eu avec le baron de Munnich la conférence pour laquelle ce baron lui avait fait demander une heure de la part de la princesse régente.

Les choses en viennent au point, par la vivacité des reproches aigres de part et d'autre, que le comte Ostermann menace d'écrire lui-même au cardinal de Fleury pour se justifier auprès de Son Éminence, et pour lui faire connaître que c'est à tort que M. le marquis de La Chétardie s'en prend à lui de l'inactivité où il est resté depuis huit mois, ce comte disant en propres termes qu'il en appelait et en appellerait à Son Éminence ainsi qu'à toutes les personnes raisonnables.

D'autre part, le marquis de La Chétardie lui déclare qu'il ne <224v^o> se faisait point illusion sur la manière dont il était « ballotté ». Ce terme étonne M. Ostermann. Voilà, dit-il, un terme tout nouveau pour moi ; grâce à Dieu, nous ne le connaissons point ici, et nous ne savons pas ce que c'est que d'en faire usage ; sur quoi M. de La Chétardie, emporté par le feu de la dispute, lui dit que ce terme est d'autant meilleur qu'il a été employé dans les premières dépêches qui ont été écrites de la part du Roi sur les difficultés qu'il éprouvait dans son cérémonial. Enfin, M. Ostermann lui dit, (pour ?) relever cette allégation, que si, après avoir tout fait pour mériter son amitié, on ne pouvait l'obtenir, on s'en passerait.

Le calme s'étant cependant <225> rétabli dans la conversation, M. Ostermann lui conseille de différer l'expédition de son courrier jusqu'à ce qu'il eût entendu ce qu'Anna Leopoldovna avait chargé le baron de Munnich de lui dire, et le marquis de La Chétardie laisse entendre que, ses expéditions étant prêtes, il y ajouterait seulement ce que ce baron pouvait lui dire de la part de cette princesse.

La commission que la régente lui avait donnée supposait que le marquis de La Chétardie avait reçu d'amples instructions sur les points convenus avec le prince de Cantemir par rapport aux difficultés du cérémonial dont il était question, et le baron de Munnich parut s'attendre que le marquis de La Chétardie entre avec lui en des éclaircissements sur ce sujet, mais le marquis de La Chétardie affecta toujours de répondre qu'il n'avait rien à <225v^o> ajouter à ce qui était porté dans la lettre écrite au prince Cantemir sur les principaux articles de ce cérémonial, et qu'il attendait seulement qu'on lui proposât des tempéraments qu'il pût hasarder de prendre sur lui.

Enfin, le baron de Munnich déclare que la régente consent que le marquis de La Chétardie ait une audience particulière et secrète d'Ivan VI, à condition que ce ministre, de son côté, donne une déclaration que, sur tout le reste, il se conformerait à ce qui avait été pratiqué par les autres MP, et spécialement qu'il remettrait ses lettres de créance à Anna Leopoldovna, qu'il remettrait ensuite à cette princesse dans une audience une lettre de créance

particulière pour elle, qu'il prendrait aussi audience du prince de Brunswick, et ensuite de la <226> **princesse Élisabeth.**

Le marquis de La Chétardie répondit que le <roi ne donnerait jamais son consentement à ce que Son ambassadeur remît ses lettres de créance à d'autres qu'au tsar, qu'il n'avait point de lettres de créance de S.M. pour la régente, mais seulement une lettre en réponse à celle que cette princesse avait écrite à S.M.

Quant à l'audience du prince de Brunswick représentée par le baron de Munich comme le point le plus important, le marquis de La Chétardie s'éleva hautement contre cette prétention, comme contre une chose qui n'avait été exigée d'aucun autre ministre étranger.

Le marquis de La Chétardie mit ensuite de lui-même sur le tapis la question du *besamanos*, mais <226v^o> sans laisser d'espérance qu'il voulût s'y assujettir, ni comme ambassadeur, ni comme MP.

Enfin, le baron de Munnich lui lut un mémoire en forme de sommaire du cérémonial qui devrait être observé par le marquis de La Chétardie. Le premier article de ce mémoire portait que ce serait en long manteau de deuil qu'il irait à l'audience d'Ivan VI, et le second faisait mention aussi de ce manteau pour l'audience de la régente. Il passa sur ce second article, de même que sur le premier, quoique les articles convenus avec le prince Cantemir n'eussent fait mention de cet habit que pour l'audience du tsar et ajouta même qu'il le porterait aussi à l'audience de la princesse Élisabeth.

Le troisième et le quatrième article supposaient qu'il prendrait audience de ces princesses et du prince de <227> Brunswick d'abord comme ambassadeur, et qu'il en prendrait ensuite d'autres comme Ministre plénipotentiaire, mais, après avoir refusé d'en prendre aucune du prince de Brunswick, il dit qu'il ne comptait prendre qu'une audience de chacune de ces deux princesses, lesquelles interpréteraient comme elles le jugeraient à propos si c'était comme ambassadeur ou comme MP.

Le cinquième article était le dernier et portait qu'au reste le marquis de La Chétardie se conformerait à ce qui se pratiquait et était d'usage pour les ministres plénipotentiaires, et il répondit qu'à l'exception du *besamanos*, il ignorait sur quoi cet article pouvait porter, mais qu'il ne prétendrait point de distinctions particulières.

Le marquis de La Chétardie a <227v^o> regardé l'envoi d'un courrier de sa part comme une démarche capable d'exciter la cour de Russie à terminer promptement les difficultés de son cérémonial, et il observe cependant tout de suite qu'il ne croit pas que les ministres à qui il a affaire s'empressent d'avancer, quand même ce ne serait que pour faire retomber sur lui le blâme d'une précipitation déplacée.

Lettre du 27 mai

Le baron de Munnich (communique ?) au marquis de La Chétardie l'entretien en forme de relation qu'il a faite de leur conversation, pour être plus sûr d'en rendre à Anna Leopoldovna un fidèle compte, et y fait quelques changements, suivant les désirs de ce <228> ministre.

La flotte russe devait être prête à mettre à la voile vers le 5 juin, composée de vingt bâtiments.

Le marquis de La Chétardie est persuadé que les provinces sur lesquelles les dépenses de la marine et de l'artillerie (ont porté ??) n'ont rien payé depuis deux ans.

ANNEXE 120 : Vauvenargues, lettre à M. le duc de Biron, 8 avril 1743.

320

LETTRES.

Je parlerais encore là-dessus longtemps, si je pouvais oublier à qui je parle. Pardonnez, Monsieur, à mon âge et au métier que je fais, le ridicule de tant de décisions aussi mal exprimées que présomptueuses. J'ai souhaité toute ma vie, avec passion, d'avoir l'honneur de vous voir, et je suis charmé d'avoir dans cette lettre une occasion de vous assurer, du moins, de l'inclination naturelle et de l'admiration naïve avec laquelle, Monsieur, je suis, du fond de mon cœur,

Votre très-humble et très-obéissant serviteur.

Mon adresse est à Nancy, capitaine au régiment d'infanterie du Roi.

LETTRE XXVII.

VAUVENARGUES A M. LE DUC DE BIRON.

A Nancy, le 8 avril 1743.

Monsieur, je crois que vous ne pensez pas que j'aie beaucoup d'ambition. Ennuyé, cependant, de servir sans espérance, avec une santé très-faible, et porté par une secrète inclination à une vie plus

Do
Anc
é
Anci
/
ibre c
ibre c
mé c

occupée¹, je prends la liberté d'écrire au Roi la lettre que j'ai l'honneur de vous envoyer. Je serais presque sûr qu'elle réussirait, si vous aviez la bonté de la mettre en des termes convenables et de l'appuyer; mais j'espère qu'au moins, Monsieur, vous voudrez bien en ôter le ridicule, en la présentant vous-même au Roi. Je vous en supplie très-humblement, Monsieur; vous me mortifieriez beaucoup de me refuser cette grâce. Vous en avez attiré sur le régiment de si peu ordinaires, que quand vous obtiendriez pour moi que je fusse envoyé auprès du roi de Prusse, où M. de Pezay avait placé autrefois M. de La Chétardie², personne n'en serait surpris; mais toutes les places auxquelles vous me croirez propre, me paraîtront bonnes, et si vous voulez bien, Monsieur, prendre quelque intérêt à moi, je vous assure que cela m'encouragera de telle sorte, que ni ma timidité naturelle, ni le peu d'usage que j'ai du monde, ne m'empêcheront de

¹ Vauvenargues, dans les X^e et XII^e §§ des *Conseils à un jeune homme*, tome I^{er}, p. 186 et 190, s'adressait à lui-même; cette lettre suffit à le prouver. — B.

² LA CHÉTARDIE (*Joachim-Jacques-Trotti*, marquis de), après avoir débuté à l'âge de seize ans dans la carrière militaire, fut nommé à vingt-deux ans (1727) à l'ambassade d'Angleterre; de 1734 à 1739 il remplit les mêmes fonctions en Prusse; en 1740 il fut accrédité près de la cour de Russie.

ANNEXE 121 : Mémoires et Documents Russie 9 fol. 128 : Suite de la révolution

La princesse Élisabeth, devenue tsarine, donna des ordres relatifs à la circonstance du jour. On lui demanda ce qu'elle jugeait à propos que l'on fit du capitaine commandant la garde du palais d'hiver, qui avait crié : « A la karoual » (fol. 122v^o) au moment qu'elle était entrée dans le corps de garde : « me l'amener tout à l'heure », répondit-elle. Au moment qu'il l'aperçut, il tomba évanoui à ses pieds, mais, lorsqu'il eût repris ses sens, il lui dit qu'il méritait la mort, puisqu'il avait osé vouloir s'opposer aux volontés et à la gloire d'une aussi grande impératrice. « Va », dit-elle en russe, « je te pardonne ; sois-moi aussi fidèle que tu l'étais pour Ivan, et, pour marque de la confiance que je te donne, <128v^o> dès aujourd'hui, je te fais colonel ».

A deux heures après-midi, elle retourna dans le palais d'hiver. Elle trouva sur son passage toutes les troupes sous les armes. Elles bordaient la haie de gauche et de droite à 4 rangs de hauteur. On n'entendait partout que des cris de joie et d'allégresse, avec des « Vivat Élisabeth Petrovna » continuellement répétés par les soldats et par le peuple. Étant arrivée au palais d'hiver, elle y reçut le serment de fidélité de tous les différents états de la monarchie, et les troupes prêtèrent le même serment sous leurs drapeaux.

On notifia à tous les ministres étrangers l'avènement de la princesse Élisabeth au trône.

Un de ses premiers soins fut d'envoyer des courriers en Sibérie qui portèrent des ordres bien précis au gouverneur de donner sur-le-champ la liberté à tous les prétendus criminels qui étaient exilés dans cette province, et de leur fournir l'argent nécessaire pour se rendre à leur choix, mais promptement, à Petersbourg ou à Moscou. Dans la <129> suite, elle les remit en possession de leurs biens, les employa suivant leur naissance, leurs talents et leurs anciennes qualités. Elle fit brûler tous les registres du collège criminel, afin que la postérité ne vît jamais, par des actes aussi authentiques et aussi énormes, la quantité prodigieuse des malheureuses victimes qui y étaient dénommées, et particulièrement pendant l'espace de dix années sous le règne de la tsarine Anna Ivanovna. Il a été dit ci-devant qu'elle fit mourir 7002 personnes et qu'elle en exila 30000.

Les 300 grenadiers du régiment Preobrajenski quittèrent leur régiment et furent créés gardes du corps de Sa Majesté de toutes les Russies. Les souverains ses prédécesseurs n'en avaient point. On leur forma un uniforme qui fut fait en peu de jours et qui est fort beau. Ils furent très bien montés et ils allèrent dans la suite à l'académie pour apprendre à se tenir à cheval.

Le feld-maréchal Dolgorouki fut le dernier qui revint de Sibérie ; il avait été sacrifié à Biren. Il n'est point d'exemple que l'on n'ait jamais imaginé un cachot tel que celui où ce respectable général fut enfermé <129v^o> pendant près de cinq ans. On avait creusé une espèce de puits carré au milieu d'un champ. Les terres en étaient soutenues avec des planches de sapin contraintes par de petites solives en travers. Ce puits avait six toises de profondeur et était couvert d'un toit en chaumière pour empêcher uniquement que la neige ne le comblât. Un billot y tenait lieu de siège et de lit ; pas seulement une botte de paille pour se coucher. Une poulie faisait descendre et remonter deux seaux deux fois par semaine ; l'un contenait de l'eau et l'autre servait de chaise percée. Point d'autre nourriture que du pain bis. On fournissait au prisonnier deux chemises de matelot tous les ans (ces chemises sont d'une très grosse toile bleue, on ne les lave jamais), sans y ajouter aucun autre vêtement. Il avait donc au bout de cinq ans les mêmes habits avec lesquels il était descendu dans le puits. Il parlait inutilement à ceux qui le servaient d'en haut, personne ne lui répondait jamais. Lorsqu'on lui annonça que la princesse Élisabeth venait de monter <130> sur le trône, qu'elle l'attendait à

Petersbourg, et qu'on préparait les choses nécessaires pour lui faire revoir la lumière, sa surprise et sa joie furent si grandes qu'il se trouva mal et n'eut que le temps de dire : « je me meurs ». En effet, on le trouva dans un état pitoyable et affreux. Mais, étant revenu à lui-même, et se trouvant sur un matelas dans la plaine, il eut beau ouvrir les paupières, il ne put voir le jour. La fraîcheur de la terre lui avait éteint la vue, et il ne la recouvra que plus de six mois après. Il ne fut pas possible de le faire voyager promptement ; sa situation ne le lui permettait pas ; enfin, il arriva, et, dès qu'il parut devant la tsarine, elle courut à lui en disant : « Hélas ! Je vous revois, mon cher général ! Que Dieu en soit loué ! Et que je suis contente ! » Il se jeta à genoux et n'eut pas la force de répondre. La tsarine elle-même aida à le relever et l'embrassa plusieurs fois ; ils laisseront couler quelques larmes sans pouvoir se parler. Dès qu'on les vit commencer à s'entretenir, on les <130v^o> laissa seuls, et, là, sans doute, ce général répandit de nouvelles larmes par le souvenir de tous les malheurs arrivés depuis son exil dans la maison des Dolgorouki, dont le plus grand nombre avait péri indignement et injustement par la main des bourreaux et même dès l'âge de 7 ans dans le couvent de Saint-Alexandre Newski.

Quelques jours avant la révolution, il parut très secrètement à Petersbourg une déclaration du comte Lewenhaupt, général en chef de l'armée suédoise. On joint ici une copie de cette déclaration non datée, parce qu'en effet elle ne l'était pas.

Le manifeste du 28 novembre 1741 se trouve répété dans celui du 23 janvier 1742, dont on joint encore ici une copie imprimée.

On croit aussi pouvoir accompagner ce mémoire d'une chanson, faite par le Sr Valdancourt, premier secrétaire du marquis de La Chétardie, alors ministre plénipotentiaire de la cour de France à celle de Petersbourg. Cette chanson fut présentée par le marquis de La Chétardie <131> à la tsarine le lendemain de son avènement au trône ; elle la reçut avec bonté et la chanta très souvent ; la cour et la ville, à son imitation, la chantaient continuellement.

On a dû voir dans le second manifeste du 23 janvier 1742, joint à ce mémoire, que le comte d'Ostermann fut condamné à être roué, le feld-maréchal Munnich à être écartelé, Mengden, Golowkine, Loewenholde et Temeriazeff à être décapités. Il porte en même temps que la tsarine leur fait grâce de la vie et les envoie en Sibérie pour le reste de leurs jours. Cependant, le 29 janvier 1742, comme ils ignoraient les dispositions de ce manifeste, on les conduisit tous au pied d'un échafaud dressé en place publique ; on porta le seul comte d'Ostermann sur l'échafaud ; les autres restèrent en bas. On leur lut leur sentence à chacun séparément, mais assez haut pour que tous pussent entendre ; elles étaient signées par 40 juges tirés des différents ordres de la monarchie. *Le comte d'Ostermann était condamné à être roué, mais, lorsqu'il fut sur l'échafaud, le bourreau, au lieu de l'étendre sur une croix de Saint-André, lui <131v^o> posa la tête sur un billot et tint la hache levée pendant que la personne qui avait fait lecture de toutes les sentences tirait un papier de sa poche qu'elle lut aussitôt à très haute voix et qui portait la grâce du comte d'Ostermann, du feld-maréchal Munnich et des quatre autres criminels.* Le lendemain, on les fit partir tous pour leur destination en Sibérie. Les femmes demandèrent à suivre leurs maris et elles en eurent la permission. La tsarine eut la bonté de faire prendre soin des filles du comte d'Ostermann, ainsi que de tous les enfants de ceux qui venaient d'être envoyés en exil avec lui. Le comte Loewenholde n'était point marié. M. de Munnich fut certainement le moins mal logé dans la maison qu'on lui donna pour prison, à Pelim, en Sibérie. Il a été dit précédemment que lui-même en avait dressé le plan, et qu'Anna Leopoldovna, régente, en avait ordonné l'exécution pour y placer le duc de Biren, et toute sa famille, qui était fort nombreuse.

On doit rapporter ici que la tsarine Élisabeth, qui, comme on l'a dit plus haut, n'avait aucun reproche personnel à faire à ce duc, n'oublia pas à son <132> avènement à la couronne d'ordonner que lui et toute sa famille quitteraient le séjour des environs de Tobolsk où ils avaient été transférés de Pelim par ordre de la régente Anna Leopoldovna et se

rapprocheraient de Moscou à la distance de 200 verstes, dans une petite ville⁵⁵ qui leur servirait de prison, où ils seraient mieux traités que ci-devant, et où ils doivent être encore à présent.

Le comte de Munnich, fils du feld-maréchal, fut aussi arrêté au moment de la révolution du 25 novembre/6 décembre 1741, mais, peu de jours après le départ de son père pour la Sibérie, il fut mis en liberté. On ignore si ce jeune comte et M. de Munnich son oncle sont restés au service de la Russie, ou s'ils sont repassé en Allemagne. La conduite que la tsarine Élisabeth a tenue à leur égard et ses bontés pour les femmes et les enfants du feld-maréchal Munnich, du comte d'Ostermann et de leurs complices, prouvent bien que cette princesse ne suit point dans ces occasions les principes de ses prédécesseurs, qui imputaient aux femmes et aux enfants les crimes dont le chef de chaque famille s'était rendu coupable.

<132v^o> Le duc de Holstein vient en Russie

Élisabeth appela à Petersbourg le jeune prince Charles Pierre Ulrich, duc de Holstein-Gottorp, son neveu, alors âgé de 14 ans. Il y arriva le 5/16 février 1742.

Tout le monde sait que les quatre ordres du royaume de Suède avaient élu dans le même temps ce jeune prince comme un petit-fils de Charles XII, pour succéder à Frédéric 1^{er}, landgrave de Hesse-Cassel, au moment qu'il viendrait à mourir. Mais le duc de Holstein préféra à l'expectative de la couronne de Suède le titre de grand-duc de Russie, que sa tante lui offrait, et d'en devenir le souverain après elle.

On était informé à Petersbourg longtemps avant le mois de février que le duc de Holstein s'était mis en route pour se rendre à la cour de la tsarine Élisabeth dès la première invitation qui lui en fut faite de la part de cette princesse.

Ces démarches respectives parurent si précipitées au secrétaire Valdancourt qu'elles lui donnèrent- occasion de soumettre aux lumières du marquis de La Chétardie les réflexions contenues dans le mémoire ci-joint, et dont ce ministre voulut bien faire usage dans une de ses <133> lettres à sa cour.

Cinq jours après l'arrivée du duc de Holstein à Petersbourg, il embrassa la religion grecque, et le même jour, il y eut une illumination avec un feu d'artifice dont on joint encore ici la description imprimée.

La tsarine partit de cette ville avec son neveu et toute la cour le 5 mars de la même année. Elle arriva le 9 à Wzesweski, endroit peu éloigné de Moscou, et elle y resta jusqu'au 11 qu'elle fit son entrée publique dans sa capitale.

Les ministres étrangers s'y étaient rendus quelques jours auparavant ; tous furent invités de se trouver au couronnement de la tsarine et aucun n'y manqua.

On vient de dire que le tsar Ivan VI était toujours à Riga. Il ne faut point oublier de rapporter dans ce mémoire qu'il y essuya dès sa plus tendre enfance les maladies de la rougeole et de *la petite vérole*, et qu'*au moment où la nouvelle de cette dernière maladie fut parvenue à la cour de la tsarine*, on lui proposa d'en profiter pour se délivrer à jamais, ainsi que le duc de Holstein, du prince Ivan VI qui, disait-on, pourrait bien à l'avenir <133v^o> exciter des troubles considérables et même des révolutions en Russie. On représenta à cette princesse qu'elle préviendrait et éviterait tout soupçon et tout reproche à cet égard en ordonnant que le visage de ce prince fût longtemps à découvert après son décès, sur un lit de parade, dans une chambre où chacun pourrait entrer librement et verrait distinctement la cause naturelle de sa mort. On ajouta qu'il y avait tout lieu de craindre que **Frédéric II**, roi de Prusse, n'employât quelque jour partie de ses richesses et même de ses troupes, sous différents motifs, pour remettre le prince Ivan son parent, sur le trône de la Russie, et on conclut par dire que la vraie politique ordonnait absolument que l'on se défit de ce prince. Ce

⁵⁵ C'est Iaroslavl, sur la Volga, à 70 lieues au N-O de Moscou.

conseil pouvait être fondé et son exécution n'était réellement susceptible d'aucune difficulté ; mais la religion, la douceur, la générosité et les grands sentiments de la tsarine la portèrent naturellement à s'y opposer de toute son autorité et à donner sur-le-champ les ordres les plus précis pour que l'on eût un soin extrême du jeune prince et pour qu'elle fût informée <134> de son état tous les deux jours par des courriers exprès. Elle ajouta même qu'elle tiendrait constamment pour suspects et pour traîtres tous ceux qui oseraient dans la suite lui faire de semblables propositions.

ANNEXE 122 : Mémoire de M. Machault d'Arnouville, 3 avril 1749

Correspondance Politique Sardaigne 216 folio 72

Mémoire joint à la lettre de M. Machault d'Arnouville, contrôleur général des Finances, sur le trafic du sel des salines de Peccais, 3 avril 1749

Le sieur de Santo Rusca, se disant l'un des entrepreneurs de la voiture des sels de Savoie, a écrit le 20 mars une lettre aux fermiers généraux, par laquelle il leur marque qu'il s'est obligé par un traité de fournir chaque année dans l'État de Savoie 40 à 50000 minots de sel des salines de Peccais, et leur adresse en même temps un projet de cautionnement du Sr Vial, négociant à Lyon, pour sûreté des dédommagements qu'ils pourront prétendre pour cause de versement et autres fraudes, en leur ajoutant que, s'ils ne l'agrèent pas, il leur en fournira un autre dans la ville de Grenoble.

Ils reçoivent en même temps du Sr Dauguy, leur directeur, un acte qui lui a été signifié à Lyon le même jour 20 mars par le Sr Santo Rusca, par lequel il interpelle les fermiers généraux en sa personne de recevoir les cautionnements aux fins que sa fourniture n'en puisse être en aucune façon <72v^o> retardée et, à refus par eux d'accepter le cautionnement, proteste, tant pour lui que pour les autres intéressés à cette entreprise, de toute et telle protestation que de droit.

Les fermiers généraux ne connaissent point le Sr Santo Rusca. Il paraît être étranger, et, comme tel, ne peut être admis ne peut être admis à faire les voitures en question. Il ne justifie point du prétendu traité qu'il dit avoir été fait par M. Rubati, et d'ailleurs la demande qu'il fait de lui permettre d'enlever des salines de Peccais 40 à 50000 minots est (captieuse ?).

Par les arrêts du 4 avril 1637, 26 août 1698 et 24 avril 1714, Sa Majesté, pour donner au duc de Savoie tout contentement et satisfaction, permet à ses fermiers et agents de faire (enlever ?) chaque année dans les salines de Peccais la quantité de sel nécessaire pour la fourniture de la Savoie. Par le dernier de ces trois arrêts, confirmant par les mêmes motifs ladite permission, ordonnant qu'afin que Sa Majesté et Ses fermiers puissent avoir un assuré recours des abus et faux saunages qui pourraient être commis par <73> des agents et voituriers du roi de Sardaigne duc de Savoie, en faisant les traites ou voitures des sels, lesdits agents et voituriers seront régnicoles habitants solvables, récéants sur les terres de l'obéissance de S.M.

Aux termes de ces arrêts, lesdits entrepreneurs ne peuvent prétendre avoir droit d'enlever de plus grandes quantités de sel des trois salines que celles nécessaires à la fourniture, c'est-à-dire à la consommation de la Savoie, et doivent être habitants et récéants en France..

Ces deux dispositions étaient absolument essentielles pour prévenir les abus que les fermiers et agents du roi de Sardaigne pouvaient faire de la permission que S.M. leur accordait d'enlever des sels des salines de Peccais pour la Savoie, soit en en tirant une quantité plus grande que celle de la consommation de cet État parce qu'en ce cas lesdits fermiers et agents n'en pourraient faire d'autre usage que de le verser en France en faux saunage, soit en chargeant de la voiture des étrangers qui pourraient, en traversant le royaume, y répandre <73v^o> tout le sel et y faire toutes les autres fraudes qu'il leur aurait plu.

Cependant, il est arrivé que ces arrêts, n'ayant point fixé la quantité des fournitures, les fermiers de Savoie s'en sont fait un titre pour tirer des salines de Peccais tous les sels qu'ils ont voulu, et bien au-delà de ce qui était nécessaire pour la consommation de cet État et que tout cet excédent a été versé en faux saunage sur les greniers de France voisins.

Le conseil en étant informé jusqu'en 1746, après la conquête de la Savoie par les armées combinées de S.M. et de Philippe V, circonstance favorable pour prendre

connaissance de l'objet de ces versements et de la manière dont ils se faisaient ; pour l'acquérir, il fut ordonné aux fermiers généraux de prendre la ferme générale de ces États des ministres d'Espagne. En conséquence, les fermiers généraux s'en rendirent adjudicataires pour six années sur le pied de 940000 livres, sous le nom du Sr de Bonnaire, leur directeur, qu'ils chargèrent de la régie. Aussitôt qu'il fut <74> entré en jouissance, il reconnut que toute la frontière de Savoie était remplie de magasins pour fournir aux contrebandiers le sel, le tabac, et toutes les marchandises prohibées qu'ils voulaient, qu'il y en avait de publics pour le sel qu'on nommait dans le pays « bancs à sel », pour lesquels le fermier vendait ouvertement le sel à moitié prix, ne craignant point le versement de ce sel sur lui, parce qu'en Savoie le sel est imposé sur chaque chef de famille, eu égard au nombre de personnes dont sa famille est composée, et à celui de ses bestiaux, et même sur un pied extrêmement fort. ; que l'objet de ces versements était par an d'au moins de 10000 minots qui, à raison de 30 livres, qui est le prix des greniers du Roi, était un objet de 300000 livres pour les fermes de Sa Majesté. Ilo reconnut en même temps qu'il y avait de pareils magasins pour le tabac et les marchandises prohibées, pour lesquels les contrebandiers trouvaient d'autant plus de facilité qu'ils étaient établis dans des villes et bourgs mi partis entre la France et la Savoie, séparés seulement <74v°> par la petite rivière du Gruyers, guéable en tous temps, en sorte qu'ils n'avaient qu'à la passer pour se trouver sur les terres de France, où ils trouvaient une infinité de routes obliques pour pénétrer dans le royaume.

Le Sr de Bonnaire, après avoir pris cette connaissance, commença par supprimer les « bancs à sel », et, ne pouvant supprimer de même les entrepôts du tabac, parce que c'est celui du pays, ni ceux des marchandises prohibées en France qui sont permises en Savoie, il a travaillé pendant tout le temps de sa régie à être instruit autant qu'il a pu des mouvements des contrebandiers pour en donner avis aux commis de France et qu'il pussent s'y opposer.

En novembre 1748, les fermiers généraux, prévoyant que Charles-Emmanuel III, rentrant en paix en possession de cet État, les nouveaux fermiers ne manqueraient pas de rétablir les bancs, rendirent compte à Monseigneur de tout ce que dessus, et lui demandèrent ses ordres pour reprendre la ferme.

Monseigneur jugea l'affaire majeure, <75> remit leur mémoire au marquis de Puysieux pour en rendre compte au Roi et prendre ses ordres.

S.M. ayant répondu à M. de Puysieux qu'Elle ne trouvait point mauvais que les fermiers généraux se chargeassent de la ferme de Savoie, puisqu'il s'y trouvait de l'avantage pour ses affaires, les fermiers généraux donnèrent ordre au Sr de Bonnaire de proposer à la cour de Turin de lui continuer le bail sur le même pied, et même, pour en obtenir la préférence, d'offrir un million d'avance. Quelque avantageuse que fût sa proposition, le ministère de Turin ne l'a point acceptée et il a été dépossédé.

Il paraît qu'en conséquence, M. Rubati, intendant général des gabelles de Savoie a en même temps fait un traité avec une compagnie de gens du pays, pour la voiture des sels de Peccais dans les magasins de cet État.

Il paraît donc qu'après des preuves aussi évidentes que celles que le conseil a acquises du faux saunage fait par les fermiers de Savoie et du préjudice que les fermes de S.M. en <75v°> ont souffert, les fermiers généraux n'étant plus en état de l'arrêter par eux-mêmes par la dépossession du Sr de Bonnaire, et le nouvel entrepreneur prétendant tirer encore des salines de Peccais les mêmes quantités qu'ont tirées les précédents fermiers, dont il n'y a point à douter qu'il fasse le même usage, l'unique moyen d'arrêter le désordre est de fixer les quantités nécessaires à la consommation de la Savoie, et de ne point permettre que le fermier ni l'entrepreneur de ses voitures enlèvent des sels de Peccais au-delà de ce qui est réglé.

On ne doit point craindre que le roi de Sardaigne puisse s'en plaindre ; tout ce qu'il peut demander est la fourniture des sels nécessaires pour le besoin de la Savoie, et l'on ne peut supposer que, lorsque S.M., pour lui donner tout contentement et satisfaction, se prête

à permettre à ses fermiers et agents d'enlever de France la denrée nécessaire à la subsistance des Savoyards, et dont les droits sont une des principales parts des revenus de S.M., ce prince veuille <76> permettre que ces mêmes fermiers tournent contre Elle la grâce qu'Elle leur fait, et l'on ne saurait douter que, jaloux de reconnaître les dispositions favorables de S.M. et d'y répondre, il ne soit toujours prêt à donner à ses ministres les ordres nécessaires pour arrêter l'abus que les fermiers pourraient faire de ladite permission. Il est trop juste pour prétendre que l'intention de S.M., en accordant ladite permission, ait été d'autoriser lesdits fermiers et agents à se procurer, à Son préjudice, par les versements qu'ils pourraient faire de ce qu'ils enlèveraient des salines au-delà de la consommation du pays, des profits illégitimes d'autant plus injustes que l'on peut assurer qu'ils ne vont pas, pour ces fermiers et agents, au quart du tort qu'ils causent à S.M. et à Ses fermes.

Il s'agit donc, pour se conformer aux dispositions de l'arrêt du 24 avril 1714 et aux vues de S.M., et pour parer d'une part aux abus et procurer de l'autre aux Savoyards tout le sel dont ils ont besoin, il est nécessaire de constater <76v°> quelle est au juste la consommation de cet État.

Par la connaissance que les fermiers ont prise de la régie pendant les quatre années qu'ils en ont eu le bail, ils ont reconnu que la gabelle est imposée en Savoie comme l'est en France la taille, et même le sel dans les greniers d'impôt, qu'elle y fait des rôles des habitants des villes et des paroisses pour imposer chaque chef de famille à la quantité de sel qu'il doit consommer, eu égard au nombre de personnes dont sa famille est composée, et à celui de ses biens, et que cette imposition est même au-dessus de celle de France. Ces rôles sont remis à des receveurs des entrepôts qui délivrent le sel en conformité aux syndics de chaque paroisse, et qu'enfin ces syndics leur en paient exactement le prix sans diminution ni non-valeur.

Conformément à cette régie, qui est fixe et ne peut varier, la consommation de toute la Savoie a monté, pendant la première année du bail du Sr de Bonnaire <77> à 34539 minots, et, pour les 4 années, la moyenne en a été de 36079 minots.

On observe que, pendant ces quatre années, les Espagnols ont toujours entretenu dans le pays 10 à 12000 hommes qui, avec le nombre de valets et de vivandiers qui suivent toujours les troupes, doivent être évalués au moins à 20000. Si l'on objectait qu'il en sortait du pays plusieurs familles, il est aisé d'y répondre que le nombre n'en est d'aucun objet et ne doit être compté pour rien sur la consommation, n'y ayant aucune comparaison à en faire avec celui des troupes.

Il est donc établi par une expérience incontestable et par des preuves sans réplique que la consommation de la Savoie année commune n'est que de 36000 minots et n'a été, dans l'année où elle a été poussée au plus haut (la dernière année, 1748) <77v°> que de 37000 minots et, par conséquent, que le roi de Sardaigne n'a vraiment besoin que de cette quantité.

Pour se la procurer, ce prince a, dans ses propres États, la saline de Moûtiers en Tarentaise, que son intérêt est de faire valoir, et qui fabrique 10 à 12000 minots par an. Ce sel sert à la distribution au peuple et est délivré pour une certaine portion en le gabelant avec celui de Peccais, sur la quantité de laquelle il est composé. Ainsi, en ne tirant le produit de cette saline qu'à 10000 minots, et en portant la consommation jusqu'à 37000, qui est tout ce que peuvent espérer de plus favorable les fermiers et les voituriers de Savoie, il en résulte qu'on ne doit leur permettre d'enlever des salines de Peccais que 27000 minots, que tout ce qu'ils enlèveraient au-delà ne pourrait leur servir qu'à verser sur France comme on a fait par le passé, et par conséquent qu'on ne peut accorder la demande que fait le Sr Santo Rusca, qu'il soit permis d'enlever 40 ou 50000 minots.

Il semble qu'il n'est pas moins intéressant <78> de ne le point reconnaître, non plus que ses associés, pour entrepreneur de la voiture. Par l'arrêt du 24 avril 1714, ci-dessus cité, il est expressément ordonné que ces entrepreneurs seront régnicoles, habitants solvables et recéants sur les terres de S.M. La raison en est bien sensible, ces voitures depuis Peccais

jusqu'aux entrepôts de Savoie remontent le Rhône et l'Isère dans l'espace de plus de 80 lieues, elles traversent les provinces de Languedoc, Provence, Lyonnais, Dauphiné, Bresse et Bugey, toutes sujettes aux gabelles, et sur lesquelles les entrepreneurs trouvent à tout instant occasion de faire les versements qu'il leur plaît. Ce service est ce qu'il y a de plus important dans la régie des gabelles. Les fermiers généraux ne le confient qu'à gens bien connus et dont ils ont éprouvé la fidélité. Ces entrepreneurs leur rendent un compte exact de ces chargements, depuis le départ de leurs barques, en passant par le séjour qu'elles peuvent faire dans leur route, jusqu'à leur arrivée au lieu de leur destination et de tout ce qui peut concerner ce service. Pour recevoir <78v°> leurs ordres, ils choisissent eux-mêmes des patrons et mariniers dont ils connaissent la probité et sur lesquels ils veillent encore avec toute l'attention dont ils sont capables, parce qu'ils savent que tous les versements et les fraudes que ces patrons pourraient faire retomberaient sur eux et leur feraient perdre la confiance que les fermiers généraux ont eue jusqu'à présent d'eux. Il est aisé de sentir que l'on ne peut trouver la sûreté de ce service qu'avec des Français accoutumés à lui et bien connus, et qu'il ne peut y en avoir aucun avec des étrangers, avec qui on n'a jamais eu de liaison, et qui d'ailleurs, n'étant pas sujets du Roi, croiront n'avoir aucun compte à rendre de leur conduite.

Le danger et toutes les conséquences à admettre a été si bien reconnu par le conseil même et par les ministres du roi de Sardaigne qu'en 1735, le ministre de Turin ayant fait un pareil traité avec des Savoyards, il ne put avoir lieu, **M. le marquis de Rosignan**, ambassadeur de cette cour à celle de France, étant <79> obligé d'en faire un nouveau avec le fermier général qui s'engagea de faire faire ladite voiture aux conditions portées audit nouveau traité, dont il chargea les entrepreneurs de France.

Ce qui fut pratiqué alors paraissant indiquer le parti qu'il convient de prendre aujourd'hui, les fermiers généraux offrent de faire faire ces voitures sous leurs ordres par leur entrepreneur aux conditions dont il conviendra avec la cour de Turin.

Ils se sont crus obligés de rendre compte à Monseigneur de tous ces faits, parce qu'ils ont fait dire au Sr Santo Rusca qu'il ne leur appartenait point de lui accorder la permission qu'il demande, et qu'il devait s'adresser au Conseil.

Représenter la France à la cour des tsarines

Résumé

Le marquis de La Chétardie est le premier envoyé de la France en Russie à être revêtu du caractère d'ambassadeur. Cet honneur, naguère refusé à Pierre le Grand, a été accordé à sa nièce Anna, quoique ce fût au décours du premier conflit armé entre les deux pays.

Son séjour à Petersbourg révéla ses qualités mais aussi ses limites ; en effet, ce courtisan achevé, courtois, expert en conversation et en réceptions mondaines, obsédé par un cérémonial pointilleux, a raté toutes les entreprises qu'il avait envisagées. A l'opposé, certaines de ses initiatives lui ont valu des désaveux.

Impliqué modérément dans le coup d'État qui mit Élisabeth sur le trône, il ne profita pas longtemps de la faveur acquise à cette occasion. Il avait mal estimé les ressources des belligérants russes et suédois ; quelques maladresses, dont son gouvernement portait plus que lui la responsabilité, associées à la xénophobie exacerbée des Russes, suffirent à transformer le favori en paria ; il se vit refuser par la souveraine la médiation initialement promise dans le conflit en cours, et dut solliciter son rappel.

Revenu en France, il y élaborait un projet, qui fit long feu, d'alliance franco-russo-suédoise, qui devait remplacer le système des « barrières », sacrifier la Pologne et bouleverser le système établi. Son second séjour fut funeste et bref, son combat contre le vice-chancelier Bestoutcheff ne pouvant se terminer que par la chute de l'un d'eux. Ce fut lui qui fut expulsé, ayant péché par excès de confiance dans son chiffre.

Ainsi, la première ambassade de France en Russie se terminait-elle dans la confusion ; La Chétardie, malgré sa séduction, avait échoué dans sa mission et dans ses grands projets.

Mots-clés : La Chétardie (1705-1758) ; Louis XV (1710-1774) ; Élisabeth (1709-1762) ; Relations internationales ; Russie ; XVIII^e siècle.

Representing France at the czarina's court

Summary

The marquis de La Chétardie was the first French envoy to Russia invested with the title of ambassador. This honor, denied to Peter the Great, was accorded to his niece Anna, although the two countries were then on the waning of their first armed conflict. La Chétardie's mission in St. Petersburg revealed both his qualities and weaknesses. A polished, experienced courtier, an expert conversationalist at home in fashionable gatherings and punctilious about court ceremonial, he failed at every project he undertook. Nevertheless, some of these failures were not his alone. Having played a minor role in the coup d'état that put Elisabeth on the throne, he acquired a favor from which he was unable to profit for long. He miscalculated the resources of Russian and Swedish belligerents. Several blunders connected to the exacerbated xenophobia of the Russians, although less his responsibility than his government's, made him a pariah. Having been denied the role of mediator promised by the sovereign during the ongoing conflict, he was obliged to request his recall. Upon returning to France, he developed a project for an alliance among France, Russia, and Sweden that would have replaced the system of « barriers, » sacrificed Poland, and overturned the prevailing diplomatic system.

His second mission was unhappy and brief as a result of his conflict with the Vice-Chancellor Bestouchef, a conflict that could only end in the fall of one of them. It was La Chétardie who was removed because of his overconfidence in the security of his codes. Thus did the first French embassy to Russia end in confusion. Despite his seductive appeal, La Chétardie had failed in his mission and grand projects.

Keywords: La Chétardie (1705-1759); Louis XV (1710-1774); Élisabeth (1709-1762) ; International Relations; Russia; eighteenth century.